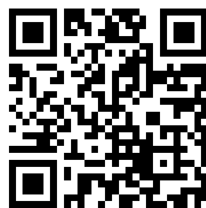
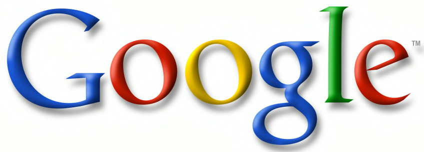
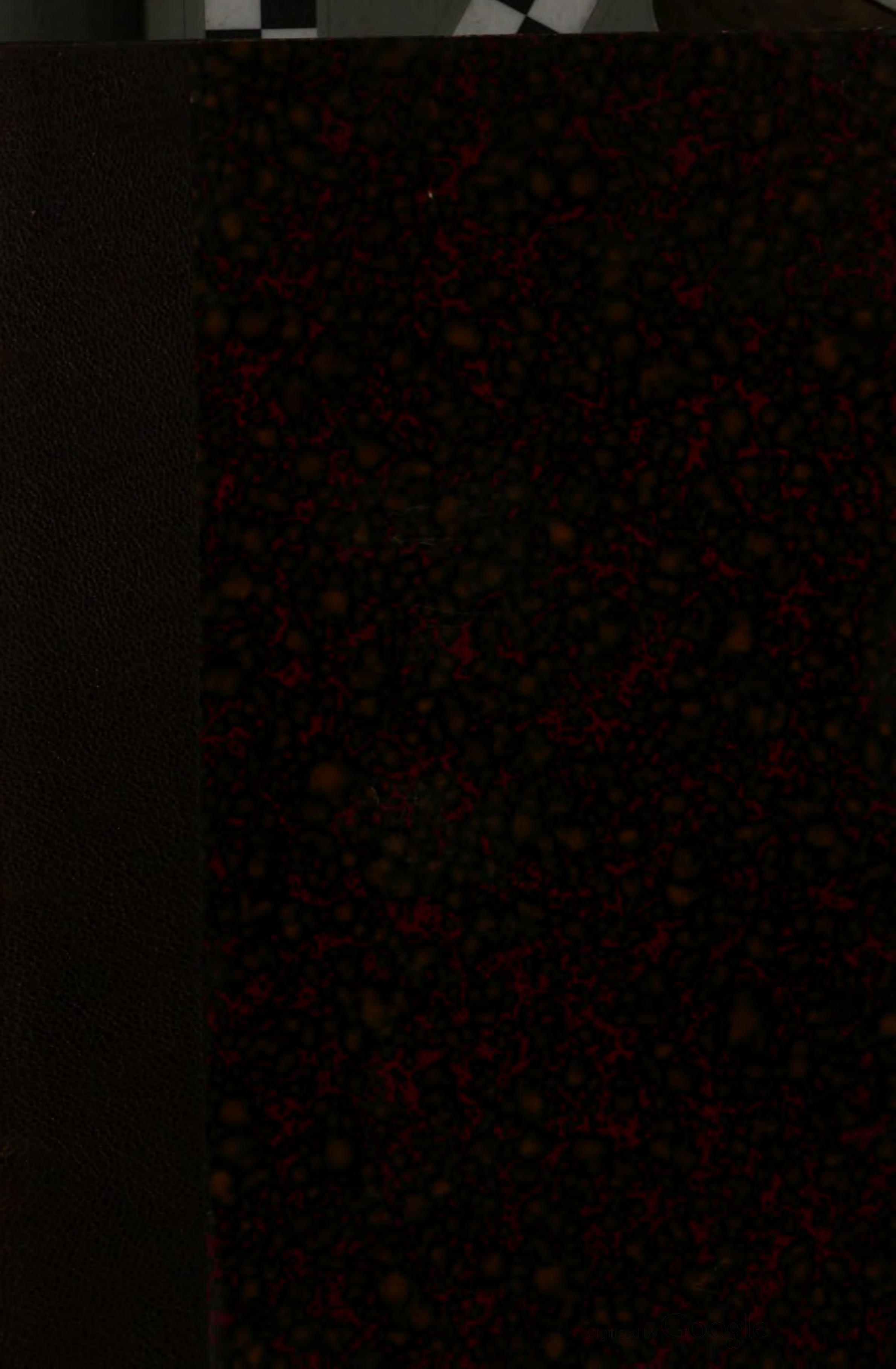
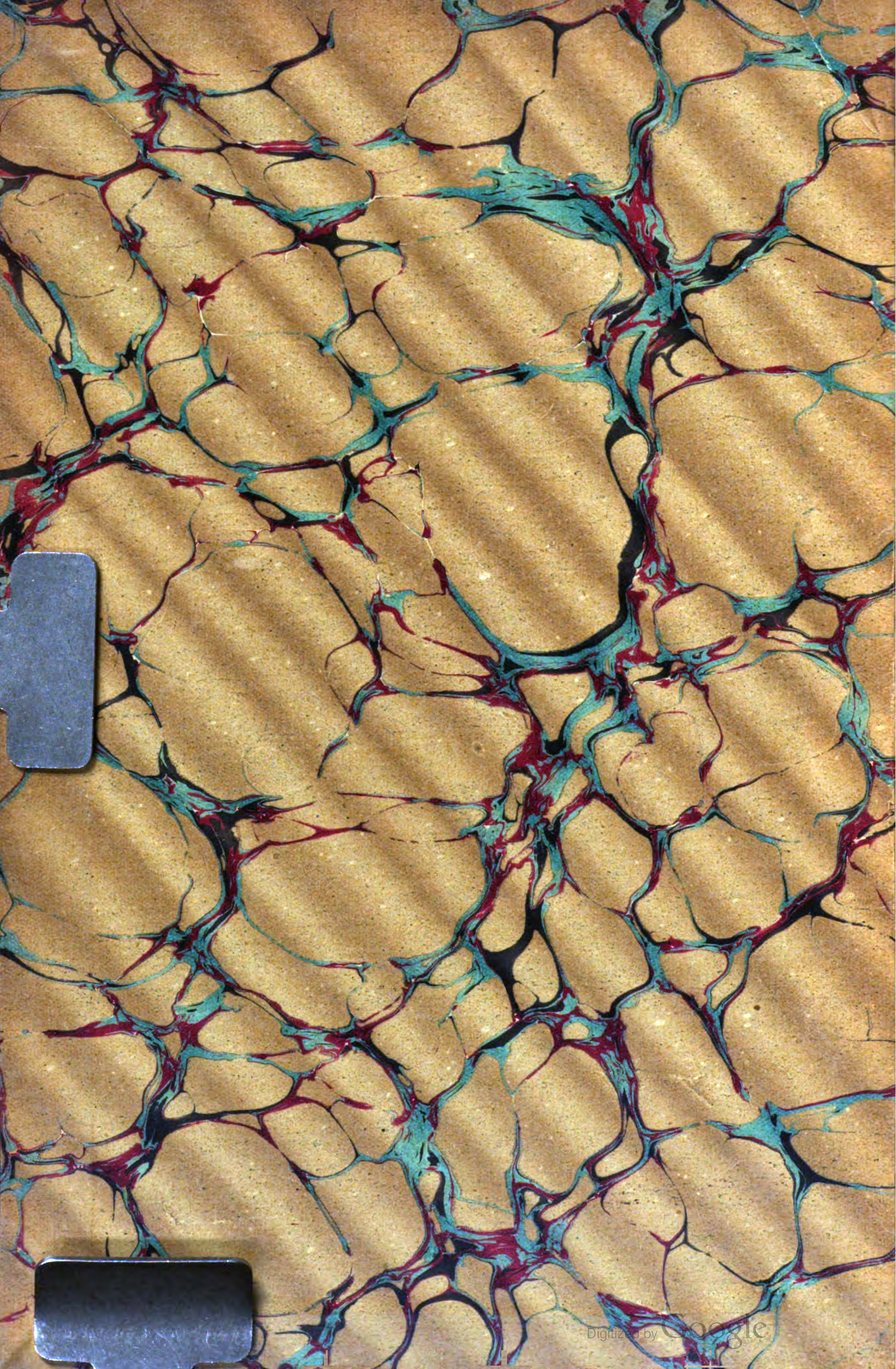
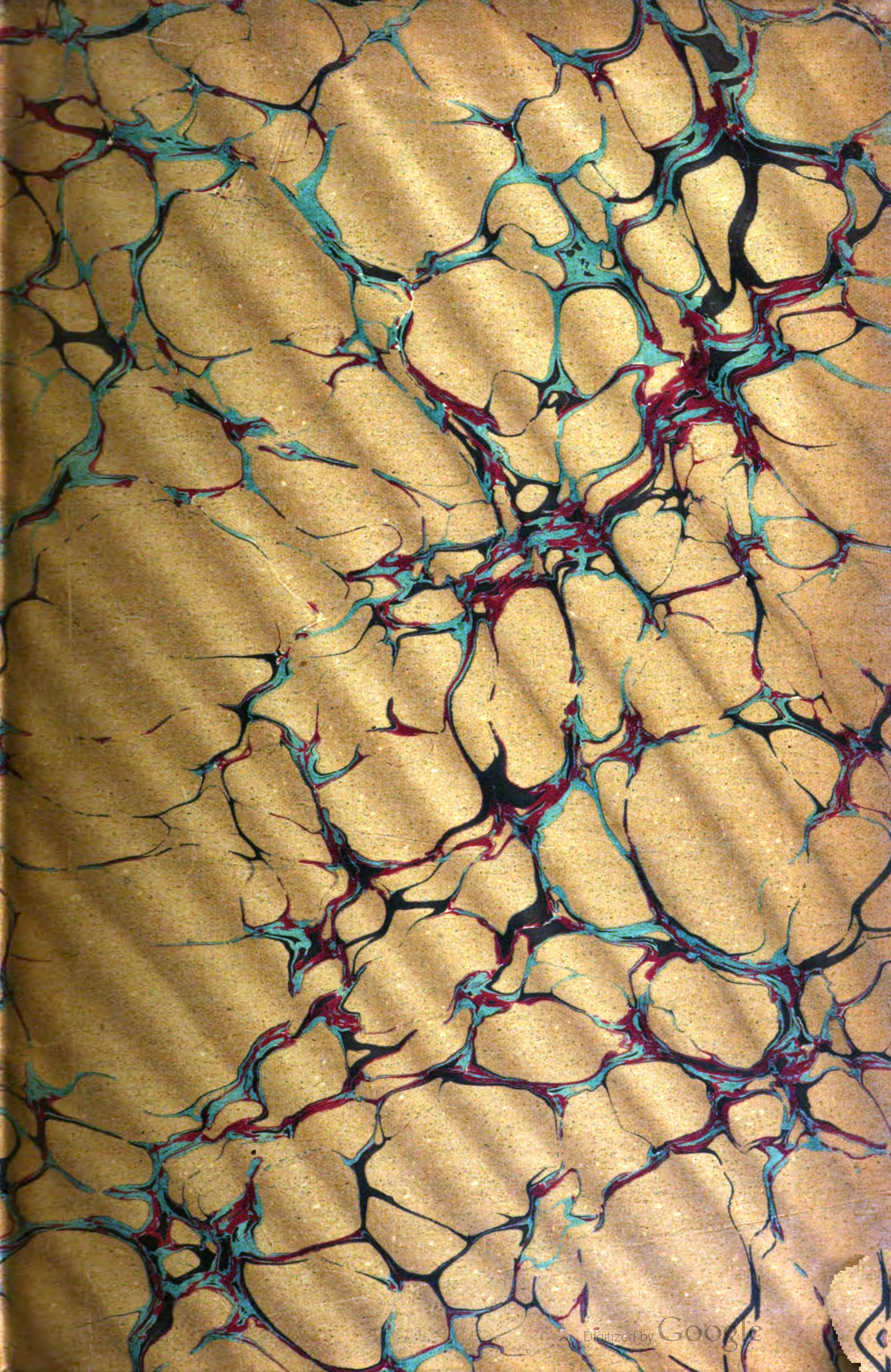






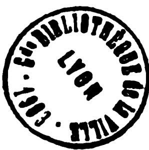




REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE



Directeur : M. A. CHUQUET

TRENTE-UNIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XLIV

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

TRENTE-UNIÈME ANNÉE

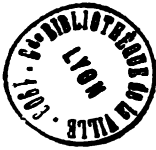
II

(Nouvelle Série. — Tome XLIV.)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE



Directeur : M. A. Chuquet

TRENTE-UNIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XLIV

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1897

ANNÉE 1897



TABLE DU PREMIER SEMESTRE

pages

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'Est.
Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales du Midi.
Correspondance historique et archéologique.
Revue celtique.
Revue de l'Agenais.
Revue de la Société des Etudes historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études grecques.
Revue des Universités du Midi.
Revue d'histoire et de littérature religieuse.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue rétrospective.
Romania.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Berliner philologische Wochenschrift.
Deutsche Litteraturzeitung.
Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.
Euphorion.
Literarisches Centralblatt.
Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde.
Wochenschrift für klassische Philologie.
Zeitschrift für katholische Theologie.
Zeitschrift für romanische Philologie.

ANGLAIS

The Academy.
The Athenaeum.

BELGES

Musée belge.

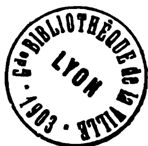
Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.
Revue de l'Université de Bruxelles.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

HOLLANDAIS

Museum.



POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE



N° 27 — 5 juillet — 1897

The Book of Genesis, Critical edition of the Hebrew text printed in colors exhibiting the composite structure of the book, with notes by the Rev. C. J. Ball. M. A. etc; Leipzig, Hinrichs; 1896; gr in-8°, pp. 120.

The Book of Daniel. Critical edition of the Hebrew and Aramaic text printed in colors exhibiting the bilingual character of the book, with notes by A. Kamphausen, D. D., prof. in the Univ. of Bonn, Leipzig, Hinrichs; 1896, gr. in-8°, pp. 43.

I. — L'édition du texte hébreu de la Genèse donnée par M. Ball nous met sous les yeux les dernières hypothèses de la critique sur la composition de ce livre. La théorie à laquelle s'est rangé l'éditeur est incontestable dans ses grandes lignes; mais on pourrait, nous semble-t-il, en plus d'un passage, critiquer l'attribution de tel ou tel verset à tel ou tel document. Comme pour les précédents volumes de la même collection, nous nous contenterons d'exposer l'opinion de l'auteur. En voici les principes fondamentaux : vers l'an 850 une rédaction des récits contenus dans la Genèse fut faite dans le Royaume du Sud. Elle est connue sous le nom de document *judaïque* (J). Ce document subit, pendant les deux siècles suivants, quelques additions et modifications. Les parties les plus anciennes (J^1) datent des environs de l'an 850 [1]; les plus récentes (J^2) des environs de l'an 650 [2]. Un récit parallèle, mais

1. Telles sont les parties suivantes : II, 5-10, 16-25; III, 1-19, 21, 23; IV, 17-24, VI, 1-4; IX, 20-27; XI, 1-9; XLIX, 1-27.

2. A cette partie du document appartiennent : III, 20, 22, 24; IV, 1-15, 25, 26; V, 29; VI, 5-8; VII, 1-5, 10, 12, 18, 22, 23; VIII, 2, 3, 6-13, 20-22; IX, 18, 19, X, 9-19, 21, 25-30; XI, 28-30; XII, 1-4, 6-30; XIII, 1-6, 8-13; XV, 1 *b d*, 2 *a*, 3 *b*, 4, 6-12, 17, 18; XVI, 1, 2, 4-7, 11-15, XVIII, 1-5, 7-16, 20-33; XIX, 1-25, 27, 28, 30-38; XXI, 6, 7; XXII, 30-34; XXIV; XXV, 1-6, 18, 21-34; XXVI, 6-14, 16, 19-33; XXVII, 1-10, 14, 15, 17, 20, 23-27, 29-32, 35-45; XXVIII, 10, 13-16, 19; XXIX, 1-15, 19-23, 25-27, 29-35; XXX, 4, 7, 9-16, 20, 21, 24, 25, 27, 29-42; XXI, 1, 3, 25-27, 38-40, 46, 48-51; XXXII, 4-14, 23-32; XXXIII, 1-7, 9, 10, 12-17; XXXIV, 10-13, 19, 30, 31; XXXV, 21, 22; XXXVI, 31-39; XXXVII, 2-4, 12,

indépendant, rédigé dans le royaume du Nord, constitue le document *ephraïmite* (E), dont la rédaction est antérieure à 650 [1]. — Vers 640, un rédacteur (R^JE) mit en œuvre les deux documents précédents et les fondit en un seul (JE) connu sous le nom de *Narration prophétique* de l'Hexateuque [2]. Pendant la seconde moitié de l'exil quelques mots [3] furent ajoutés sous l'influence du *Deuteronomiste* (D [2]. Enfin, le *Code sacerdotal* P, rédigé en Babylonie vers l'an 500, a fourni matière à de nouvelles et importantes additions [4] dont les dernières [5] ne seraient pas antérieures aux années 440-400, époque à laquelle doit être fixée la rédaction définitive de la Genèse dans la forme sous laquelle elle est parvenue jusqu'à nous.

II. — La tâche de l'éditeur de Daniel était autrement simple et facile, quant à la distribution du texte, que celle de l'éditeur de la Genèse. Le livre, rédigé aux environs de l'an 160, est composé de deux parties bien distinctes. M. Kamphausen a conservé l'ordre habituel; mais la partie araméenne II, 5-VII) a été imprimée en rouge. La critique du texte était moins aisée; malgré les nombreux travaux dont la partie araméenne surtout a été l'objet en ces derniers temps, il restait à faire un choix au milieu des nombreuses restitutions ou corrections proposées. L'éditeur s'est acquitté de son labeur avec beaucoup de sagacité.

On peut dire la même chose, d'ailleurs, du travail critique de M. Ball sur la Genèse; il n'a non plus négligé aucune des ressources dont il pouvait disposer pour nous donner un texte restitué avec autant de probabilité que le permet l'état actuel de la philologie hébraïque. Son

---

13, 15-17, 25-27, 32, 33, 35; XXXVIII; XXXIX, 1-5, 8-23; XLI, 33-35, 44, 49; XLII, 1, 2, 5-7, 26-29, 38; XLIII, 1-13, 15-34; XLIV; XLV, 1, 4, 13, 14; XLVI, 28-34; XLVII, 1-5, 13-26, 29-31; XLVIII, 10, 13, 14, 17-19; L, 1-11, 14.

1. A ce document appartiennent : XV, 1 *a*, *c*, 2 *b*, 3 *a*, 5; XVIII, 6; XIX, 26; XX, 1-17; XXI, 9-32; XXII, 1-14, 19; XXVII, 1 *b*, 11-13, 16, 18, 19, 21, 22, 28, 33, 34; XXVIII, 11, 12, 17, 18, 20-22; XXIX, 16-19; XXX, 1, 3, 6, 8, 17-19, 23, 26, 28; XXXI, 2, 4-17, 19-24, 28-37, 41-45, 47, 52-54; XXXII, 1-3, 15-22; XXXIII, 8, 11, 19; XXXV, 1-8, 14, 16-20; XXXVII, 3, 6-11, 14, 19, 22, 23, 28-31, 33, 36; XXXIX, 6-7; XL; XLI, 1-30, 32-34, 37-40, 42, 43, 45, 46, 50-57; XLII, 3, 4, 8-25, 29-37; XLIII, 14; XLV, 1 *b*-4 *a*, 6-12, 15-19, 22-28; XLVII, 12; XLVIII, 1, 2, 8, 9, 11, 12, 15, 16, 20-22; L, 15-26.

2. A cette rédaction sont attribués : XV, 12-16; XVI, 8-10; XVIII, 17, 18; XX, 18; XXI, 34; XXII, 15-18; XXVI, 1 *b*, 2 *b*, 3 *b*, 4, 5 *a*, 15, 17, 18; XXXII, 33.

3. Par exemple : XVIII, 19, 20; XXVI, 5.

4. De ce document proviennent principalement : I, II, 1-4; V; VI, 9-22, VII, 13-17, 19-21, 24; VIII, 1, 2, 4, 5, 13, 14-19; IX, 1-17, 28, 29; X, 1-7, 20, 22-24, XI, 10-27, 31, 32; XII, 4, 5; XIII, 7, 12; XVI, 15, 16; XVII; XIX, 29; XXI, 3-5; XXII, 20-29; XXIII; XXV, 7-17, 19-20; XXVI, 34; XXVII, 46; XXVIII, 1-9; XXIX, 24, 28; XXXI, 18; XXXVI, 1-30 40-43; XLI, 36, 46-48; XLVI, 5-7; XLVII, 5-11, 27, 28.

5. Principalement : XXXIV 1, 4, 8, 9, 14-17, 20-24, 27-29; XLVI, 8-27.

Le chapitre XIV proviendrait, selon l'éditeur, d'un *midrash* du temps de l'exil.

volume est certainement un des meilleurs qui aient paru jusqu'à présent dans cette collection.

J.-B. CHABOT.

Ξενοφῶντος Οἰκονομικός. **The Œconomicus** of Xenophon, with introduction, summaries, critical and explanatory notes and full indexes, by Hubert Ashton HOLDEN. Fifth edition. Londres, Macmillan et Cie 1895; XXVIII-415 p.

L'édition de l'*Économique*, de M. Holden, est bien connue du public; la faveur dont elle a joui dans son pays l'a rapidement conduite jusqu'à un quatrième tirage (1884, 1885, 1886, 1889), et voici qu'elle est réimprimée pour la cinquième fois. L'auteur a complètement refondu son travail : les notes critiques, au lieu d'être en appendice, sont au bas des pages, ce qui facilite beaucoup l'étude du texte; le simple lexique des éditions antérieures a été remplacé par un index complet des mots grecs, et l'introduction est nouvelle. Elle traite brièvement certaines questions relatives à l'*Économique* : l'intention de Xénophon en écrivant cet ouvrage, sa relation avec les *Mémorables*, la date de sa composition, la date, les interlocuteurs et le sujet du dialogue; une seconde partie est relative à la constitution du texte. Comme on le voit, et comme le fait remarquer M. H. lui-même, cette édition est quelque chose de plus qu'une édition classique : l'appareil critique donne les leçons des meilleurs manuscrits et les conjectures des principaux commentateurs, et les notes, très développées puisqu'elles occupent près de deux cents pages, renvoient à chaque instant à la *Grammaire* et à la *Syntaxe* de Goodwin; en outre, par une méthode que je ne saurais trop recommander à nos éditeurs de textes classiques, elles sont abondamment fournies de citations et de comparaisons avec d'autres auteurs. Le volume, élégant et maniable, est imprimé en caractères qui rappellent ceux des papyrus alexandrins (comme plusieurs textes déjà publiés par la librairie Macmillan), avec un soin et une habileté qui font honneur à MM. R. et R. Clark, d'Edimbourg.

MY.

Extraits de Lucien, à l'usage de la troisième classique, par Pascal MONET. Paris, Paul Dupont, 1896; XII-185 p.

Cette édition comprend des fragments du *Timon*, du *Songe*, de l'*Icaroménippe* et du *Charon*. Chaque dialogue est précédé d'une notice, et pour que l'unité n'en soit pas détruite, les passages laissés de côté sont remplacés par un résumé. L'introduction dit le nécessaire sur l'époque de Lucien, sa vie, ses œuvres et son style. Les trois pages intitulées *Aperçu bibliographique* pourraient être supprimées sans inconvénient :

des renseignements sur les manuscrits et sur les travaux d'érudition relatifs au texte sont inutiles à des élèves de troisième [1], et en général, selon moi, aux élèves de l'enseignement secondaire; ou alors qu'on leur donne des éditions pouvues de notes critiques. Ce qui importe, avant tout, dans ces petites éditions, classiques, ce sont les notes explicatives. M. Monet l'a compris, et ses notes sont abondantes, comme il convient; j'aurais voulu y trouver plus de sûreté, et parfois plus de soin. P. 56, note 1 : « L'aoriste du subjonctif remplace souvent l'impératif, même à la seconde personne et à la troisième. » Il s'agit de μὴ κάμῃς; la note manque de précision et d'exactitude; il fallait dire qu'on n'emploie jamais l'impératif de l'aoriste à la seconde personne lorsqu'il est accompagné de la négation, qui est alors μή. P. 153, la note 2 dit que le datif sociatif avec αὐτός se construit chez les Attiques « quelquefois avec σύν »; il fallait dire jamais avec σύν, très rarement avec σύν dans la langue de la décadence, et le plus souvent au pluriel. M. M. me semble avoir voulu dire « quelquefois avec l'article ». P. 27, note 1 : « Jacobitz rapporte avec vraisemblance ce dialogue... à la seizième année du second siècle. » Jacobitz-Bürger : « Wahrscheinlich ist er (ce dialogue)... am Anfang der sechsziger Jahre des 2. Jahrhunderts verfasst. » Outre l'inadvertance « seizième », il est certain que M. Monet n'a pas regardé d'assez près au sens de *der sechsziger Jahre*. P. 110, note 9 : Mégare n'est pas « dans l'isthme de Corinthe ». P. 71, note 6 : Opisthodome, « bâtiment construit derrière le temple d'Athéna au Parthénon ». Même en supposant la coquille *au* pour *ou*, on ne rendra pas bonne cette singulière note. P. 68, ligne 1 : Πρὸς Ἀχαρνᾶνας; en note : « Les Acharniens étaient, pendant la guerre du Péloponnèse, parmi les ennemis d'Athènes. » La note aggrave la faute du texte. — Quand on fait une édition pour les élèves, il faut y apporter le soin le plus méticuleux, jusque dans la rédaction de la moindre note.

My.

Dr. Carton. **Le Sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga** (Extrait des *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, t. VII). Paris. Imprimerie Nationale, 1896, in-8°, 112 p

Pendant que M. le Dr Carton était attaché, comme médecin militaire,

1. D'autant plus qu'ils sont fournis quelque peu au hasard. Je ne vois pas bien, par exemple, pourquoi on cite P. Vogt, *De Luciani libellorum pristino ordine quæstiones* (que peuvent bien y voir même des rhétoriciens?), tandis qu'on néglige A. du Mesnil, *Grammatica, quam Lucianus in scriptis suis secutus est, ratio cum antiquorum Atticorum ratione comparatur*; ni quel intérêt peuvent bien éprouver des élèves à savoir que le *Timon* a été traduit en polonais. Il eût mieux valu ne pas oublier l'édition de Bekker, celle de Menke, et l'édition *critique* de Sommerbrodt; et ne pas imprimer *Hahn* pour *Halm*, ni *von* (pour *van*) *Herwerden*. Il y a d'ailleurs un certain nombre de fautes d'impression dans le grec des notes.

au poste de Teboursouk, il allait souvent étudier les ruines de la ville romaine voisine de Dougga (ancienne Thugga); quand il pouvait obtenir quelques hommes de l'officier qui commandait la garnison, il fouillait et trouvait. C'est de ces recherches privées, devenues ensuite officielles, grâce à une subvention du ministère de l'instruction publique, qu'est sortie la découverte du temple de Saturne, objet de la présente publication. On a déjà parlé souvent avec éloge de cette découverte; j'ai dit moi-même ailleurs de quelle importance était la connaissance d'un sanctuaire de Baal, même à l'époque romaine, et quel jour les trouvailles du Dr C. jetaient sur l'histoire de la religion et des rites phéniciens en Afrique. Il ne doit s'agir ici que du rapport présenté par lui au ministère de l'Instruction publique. Ce rapport est bien composé et très complet. L'auteur commence par décrire les restes du temple romain, datant de Septime Sévère, qu'il a déblayés avec son péribole et ses colonnades, avec les trois *cella* qui en forment le fond et la plate-forme qui le précède. Il parle ensuite du sanctuaire primitif dont il a reconnu les restes sous la substruction de l'édifice romain, et auquel appartenaient toutes les stèles votives qu'il a recueillies. L'étude de ces monuments, des symboles qui y sont donnés, des inscriptions puniques et romaines qu'ils portent occupe le chapitre suivant (p. 59 à 82) et permet au Dr C. de montrer, par un exemple typique, l'évolution du culte de Baal depuis le jour où les fidèles commencèrent à l'adorer dans une cour sacrée, jusqu'à celui où ils firent, pour loger leur dieu, la dépense d'un temple somptueux, du moins à leurs yeux; ce qui l'amène à chercher dans le plan de ce temple les éléments orientaux et les éléments gréco-romains, enfin à tenter une reconstitution du sanctuaire primitif et du sanctuaire romain (pour ce dernier il a joint une vue cavalière, p. 105 et des coupes, p. 107). Je ne sais pas si tous les détails de cette reconstitution sont strictement exacts, et il est probable qu'un architecte, s'il étudiait de très près la question, pourrait proposer, sur des points particuliers, d'autres solutions; mais outre qu'on doit se contenter souvent en pareil cas de la vraisemblance, M. Carton aura tout au moins le mérite d'avoir proposé le premier une solution, acceptable dans l'ensemble. Ce rapport comptera parmi les bons travaux auxquels les découvertes africaines ont donné lieu pendant ces dernières années.

R. CAGNAT.

Die Hansestaedte und die Barbaresken, mit einem Anhang von Dr Ernst BAASCH. Kassel, Brunnemann, 1897. II, 238 pages in-8, prix : 7 fr. 50.

Le travail de M. Baasch est une contribution intéressante à l'histoire, peu connue encore, des relations maritimes des États de l'Europe septentrionale avec les États barbaresques, alors que l'ouvrage de M. de Mas-

Latrie et d'autres publications, plus récentes, nous ont fait en détail connaître celle des nations méditerranéennes avec leurs incommodes et dangereux voisins. Seulement le titre de l'étude de M. B. est infiniment trop vaste et induira sans doute en erreur plus d'un de ceux qui désireront le consulter; cette étude n'embrasse nullement l'ensemble des relations des Villes Hanséatiques avec les États barbaresques, mais seulement celles de Hambourg avec le dey d'Alger et le sultan du Maroc, de 1750 environ à 1830.

Ces relations elles-mêmes ont été peu suivies; les entreprises commerciales de la Hanse au XVIII[e] siècle ne se dirigeaient guère vers l'Afrique ni vers le Levant; en 1747 Hambourg ne comptait qu'une cinquantaine de navires dans la Méditerranée, une vingtaine sur les côtes d'Espagne et de Portugal, une cinquantaine aussi dans le golfe de Gascogne, Lubeck et Brême, une douzaine peut-être. Ce commerce était si peu important aux yeux des intéressés eux-mêmes que la république de Hambourg cessa d'équiper en 1746 des vaisseaux de guerre pour convoyer sa flotte marchande dans ces parages lointains. D'autre part, c'est précisément l'abandon du système des « convois » qui donna l'idée de gagner les chefs de la piraterie méditerranéenne par des traités d'alliance qui impliquaient forcément un payement de subsides ou de tribut. Pendant soixante-dix ans, le sénat de Hambourg oscilla entre les partisans de traités de paix et ceux qui affirmaient qu'on n'y gagnerait aucune sécurité réelle, étant donné le naturel des gens auxquels on avait à faire, et qu'on se mettrait à dos les nations maritimes de l'Europe, jalouses de chaque traité nouveau, qui diminuait le nombre des États laissés à la merci des corsaires et augmentait forcément l'insécurité pour tous. Durant ce laps de temps, le sénat de la ville libre put constater en effet l'égal danger des deux systèmes; il vit ses vaisseaux attaqués malgré les traités, et quand il eut signé en 1751 un traité formel avec le dey, quand il lui eut envoyé 54 canons, 12.000 bombes et boulets, 1.000 quintaux de poudre, etc., etc., il excita par le don de cette contrebande de guerre la colère de l'Espagne, au point que la cour de Madrid fit présenter un ultimatum exigeant la rupture immédiate du traité, si l'on ne voulait pas voir les Hambourgeois exclus de toutes les villes et ports d'Espagne. Or, le commerce avec la péninsule était fort important; le malheureux sénat dut donc obéir, bien qu'il craignît la colère du souverain d'Alger. Mais le dey avait reçu les cadeaux; il daigna dire qu'il n'était pas fâché; qu'il y avait déjà trop de traités avec des nations étrangères, paralysant l'activité de ses sujets, et que, de la sorte, il y avait de nouveau quelques navires de plus à piller. On comprend qu'après de pareils aperçus sur la politique barbaresque, Hambourg ne revînt pas de sitôt à ses projets d'alliance, et qu'en fait aucun traité n'avait été signé quand l'expédition française mit fin, en 1830, à l'existence même de la régence d'Alger.

Les rapports diplomatiques et commerciaux ne furent guère mieux

réglés, ni d'une façon plus durable au Maroc, encore qu'il y eût là, vers 1780, un souverain, Sidi Mohammed, vraiment désireux d'ouvrir ses ports au commerce européen et d'abolir la piraterie. C'est à ce moment que furent entreprises les négociations entre Hambourg et le Maroc, par l'entremise d'un Marseillais, d'Audiffret-Caille, nommé consul du sultan pour la plupart des États de l'Europe. C'est l'épisode le plus curieux peut-être du volume de M. B. Mais finalement rien n'aboutit; un traité fut bien esquissé en 1805, mais dès 1806 le blocus continental mit fin au commerce hanséatique, et après 1814 la nouvelle Confédération germanique n'eut pour ces questions d'outre-mer qu'une « placide inertie » qui empêcha d'aboutir, malgré le concours, un peu décevant peut-être, quoique empressé en apparence, de la Grande-Bretagne. Sur ce point également de la côte africaine, les villes libres de l'ancienne Hanse finirent par profiter du changement produit au Maroc, à Tunis, à Tripoli, par l'occupation française de l'Algérie; ils furent tranquilles dorénavant sans avoir à négocier plus longtemps des traités ou à promettre des subsides et des tributs. Tout le travail de M. Baasch est une démonstration frappante de la vérité élémentaire qu'une nation commerçante a besoin d'une flotte de guerre pour défendre sa marine marchande, et que la plus mauvaise économie qu'elle puisse faire, c'est de s'en priver.

R.

POMETTI (Francesco). I **Martirano**. Rome, typog. des *Lincei*. 1897. In-4, de 135 p.

L'Académie des *Lincei*, en décidant, sur la proposition de MM. Monaci et Tommasini, l'impression de ce Mémoire, a justement récompensé les investigations patientes et sagaces d'un jeune auteur. Peut-être M. Pometti a-t-il exagéré le mérite littéraire des deux frères Martirano ; mais, outre qu'il a su rassembler tous les documents propres à éclairer leur œuvre, il ne se trompe pas en estimant que l'un et l'autre a sa place marquée dans l'histoire du XVIe siècle. L'aîné, en effet, Bernardino, a été, comme secrétaire d'État du royaume de Naples, collaborateur de Pierre de Tolède de 1532 à 1548, et il est fort légitime de lui attribuer une part des réformes énergiques entreprises par le vice-roi, bien qu'on ne puisse malheureusement définir cette part. L'autre, Coriolano, a parlé au concile de Trente avec un courage qui s'est élevé à l'éloquence le jour où, démasquant des calculs qu'on cachait sous une feinte peur, il s'est écrié : « J'aime mieux qu'on montre la place où l'on m'aura étranglé que la porte par où j'aurais fui. » M. P. qui, à plusieurs reprises, montre fort bien comment chez Coriolano le lettré ne primait pas le chrétien, était sur la voie d'une étude générale qu'il devrait entreprendre : il serait curieux de rechercher comment, dans la première moitié du XVIe siècle, alors

que la cour de Rome était encore payenne, il se préparait pourtant parmi quelques prélats lettrés un retour de l'humanisme à l'esprit chrétien. Mais M. Pometti, qui n'en est pas d'ailleurs à ses débuts, travaille à une monographie sur les efforts du Saint-Siège entre 1713 et 1717 pour réunir l'Europe contre les Turcs, et à une autre étude sur les Vaudois de Calabre. Souhaitons qu'il rapporte ainsi de plus en plus ses recherches à de grands sujets et qu'il conserve la méthode sévère qui lui a valu l'appréciation bienveillante des *Lincei*[1].

Charles Dejob.

Georges Pariset. L'État et les Églises en Prusse sous Frédéric-Guillaume Ier, 1713-1740. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-8°, xx-989 p.

L'étude de M. Pariset traite un sujet si nouveau et elle repose sur de si longues et si patientes recherches qu'il ne saurait être question — pour moi — d'en contrôler, à un point de vue vraiment critique, les résultats; je me contenterai d'en marquer l'objet et de noter les principales tendances qu'elle révèle.

M. P. s'est proposé d'étudier les rapports des Églises et de l'État en Prusse de 1713 à 1740 partout où ces deux groupes sociaux, comme il les appelle, peuvent se trouver en présence. Il ne faut donc lui demander de définir ni tout l'État prussien ni les Églises en elles-mêmes. Il examine l'Église au joint de vue politique et l'État au point de vue ecclésiastique. Il s'arrête aux faits où se constate une action commune de l'État et de l'Église. Si, par exemple, il parle du mariage (IV, 3 § 4), il n'étudie pas l'influence du protestantisme sur la constitution de la famille — ce qui est le point de vue purement religieux —, mais il analyse la réglementation extérieure du mariage, qui est donnée en commun par l'État et par les Églises, il recherche les conditions exigées pour la conclusion et la dissolution du mariage, etc. Malgré quelques digressions — notamment au livre Ier où sont exposés des faits d'ordre exclusivement politique (chapitre 1) et au livre V où sont traitées des questions plus purement religieuses — l'auteur reste, en général, fidèle au programme restreint qu'il s'est tracé. Il pose les deux termes de la question dans ces trois premiers livres : l'*État tuteur de l'Église* (le roi-évêque, les fonctionnaires et collèges administratifs surveillant et réglementant le clergé); *la Constitution de l'Église* (clergé et fidèles); *la Situation sociale de l'Église* (la vie du pasteur, la discipline intérieure et les revenus du clergé). Ainsi il nous montre : 1° l'État en tant qu'il influe sur l'Église et 2° l'Église en tant qu'elle s'encadre dans l'État et dans la société. Cela fait il décrit le rôle commun de l'Église et de l'État :

---

1. Signalons-lui le *lapsus* qui semble lui faire attribuer(p. 127) à Racine la *Médée* de Corneille.

d'abord le *Rôle social de l'Église* (livre IV), ses attributions en ce qui concerne le culte, l'enseignement, la justice et l'assistance publique; puis la *Vie Religieuse* (livre V), c'est-à-dire la façon dont l'Église remplit son rôle social, son action réelle (évaluation de la religiosité dans la population, croyances populaires et idées théologiques). Enfin son dernier livre (IV) est consacré aux *Dissidents et Étrangers*, sectes protestantes, catholiques, juifs et colons. On voit comment l'auteur a compris et traité son sujet.

Cette question des rapports entre les Églises et l'État est éternelle et éternellement intéressante. Pourquoi M. P. a-t-il choisi, pour l'examiner, la Prusse et, en Prusse, le règne de Frédéric-Guillaume I[er]? Il n'est pas embarrassé pour nous donner une foule d'excellentes raisons. Je n'en veux retenir que deux, les deux seules, au fond, qui importent.

La première est une raison d'opportunité. Le règne de Frédéric-Guillaume I[er] est celui où se constitue définitivement l'État prussien dans toutes ses parties essentielles; aussi l'étudie-t-on en Allemagne avec prédilection depuis une trentaine d'années; et cependant on n'avait pas encore examiné sérieusement le gouvernement ecclésiastique de Frédéric-Guillaume; il y avait là une lacune d'autant plus regrettable que le protestantisme a été un des facteurs essentiels de la gloire prussienne, que la question ecclésiastique et religieuse a toujours en Prusse primé toutes les autres (sauf la question militaire toutefois qui vient, au moins, au même rang); donc, en l'état actuel des connaissances historiques, il était nécessaire d'écrire le livre que M. P. a écrit (p. VI-IX). — Cela est exact : ni en France ni même en Allemagne nous n'avions rien sur la question, et l'ouvrage de M. P. constitue une importante nouveauté historique. Bien que je me sois défendu d'estimer les résultats, je dois reconnaître que M. P. a dressé, le premier, le répertoire des faits relatifs aux rapports des Églises et de l'État en Prusse sous Frédéric-Guillaume I[er] et qu'il l'a dressé exact et complet. Il a apporté ainsi une grosse contribution à l'enquête faite par les historiens allemands et notamment par Schmoller et ses disciples sur le règne du Roi Sergent. Il a démontré qu'au moment où s'organisait définitivement l'État prussien, l'Église protestante tombait en décadence par le progrès de l'indifférentisme et par la naissance de l'esprit philosophique, et que de ce double fait il est résulté que l'État a envahi le gouvernement de l'Église et a mis celle-ci en tutelle. C'est là la conclusion générale à laquelle arrive M. Pariset. Elle répond à la question telle qu'il l'a posée au début et aux faits qu'il a décrits dans le corps de l'ouvrage. Il la complique de considérations générales plus hardies, qui pourront sembler dépasser la portée de sa monographie (*Conclusion*, p. 817-837) et qui prêteraient à des contestations; mais cela ne saurait l'infirmer. Dans le détail, M. Pariset a été amené à reprendre des questions déjà connues et à les exposer sous une forme nouvelle (I, 2 et 3; II, 1, 2 et 3; IV, 2; V, 3 § 1 et 4 § 3; VI, 1 § 5 et 4) ou à poser des questions nouvelles (I, 4 § 2

et 5 § 2; II 5 § 2-4: III; IV, 1 § 1-3, 2 § 1-3, 3 § 2-3 et 4 § 3; V, 1 et 3; VI, 3). Voilà qui prouve l'opportunité du livre et son utilité.

Mais M. P. nous donne encore pour justifier le choix de son sujet une autre raison. Celle-là est une raison de principe. Le gouvernement ecclésiastique de Frédéric-Guillaume Ier, dit M. Pariset, mérite tout particulièrement d'être étudié parce qu'il n'offre rien d'extraordinaire, parce qu'il correspond à une époque « normale » entre deux époques de bouleversement : celle de Frédéric Ier où le prétisme modifia profondément le protestantisme allemand, et celle de Frédéric II où la révolution philosophique émancipa la pensée de la théologie. C'est une époque normale entre deux crises. Or ce sont les époques normales qu'il importe d'étudier en histoire, plus que les crises. Elles paraissent moins attachantes au premier abord et elles sont plus difficiles à comprendre, parce qu'elles sont en quelque sorte tout unies, que rien n'y attire spécialement l'attention, que tous les éléments de la vie historique ou sociale s'y font équilibre — mais c'est justement pour cela qu'en elles seulement nous pouvons saisir, dans sa vérité, la vie d'une nation (p. IX).

On reconnaît là, sous une de ses faces, une doctrine historique fort en faveur à l'heure actuelle, surtout en Allemagne. Cette doctrine s'efforce d'abolir en nous notre antique vénération pour « les faits dits historiques, » crises, grands événements, et aussi pour les « personnages dits historiques, » les grands hommes en particulier et les individualités en général. Les historiens ont assez fait de pathologie et de tératologie, nous dit-on : l'histoire n'est pas là. Elle est dans les lents et obscurs mouvements de la vie journalière des peuples. Et ces lents et obscurs mouvements eux-mêmes on les saisit non pas dans l'individu, phénomène contingent et éphémère, mais dans le « groupe social » qui a formé l'individu et dont l'individu tire en somme toute sa réalité (fût-ce un grand homme). En nous arrachant à l'accident (crise et individu) pour nous attacher au développement normal du groupe social, nous arriverons à poser des lois et nous ferons de l'histoire une science. Voilà, grossièrement définie, la doctrine : il est évident qu'elle fait de l'histoire une branche des sciences sociologiques, encore que, parfois, on l'ait voulu nier.

Il serait fâcheux que cette théorie fût universellement adoptée et prise au pied de la lettre, parce qu'elle supprimerait beaucoup de beaux livres qui sont encore à écrire. Il est heureux qu'elle ait été formulée, car elle peut donner naissance à beaucoup de beaux livres, — pourvu qu'elle soit sagement appliquée.

M. P. ne néglige pas complètement l'individu. Il consacre un chapitre à faire la psychologie religieuse de Frédéric-Guillaume Ier (I, 3 : la Religion de Frédéric-Guillaume Ier), — et il y met beaucoup de finesse et d'agrément, comme pour nous montrer qu'il lui serait facile d'écrire l'histoire de cette façon-là, s'il le voulait. J'en conclus que s'il croit que l'individu est un produit du groupe social, il admet du moins

que l'individu est capable de réagir ensuite sur le groupe qui a d'abord agi sur lui. Mais évidemment ce qui paraît digne d'étude à M. P. c'est le groupe social. Il déclare que « l'humanité est un complexe de groupes sociaux », et il définit le groupe social : « une réunion permanente ou provisoire d'hommes plus ou moins nombreux associés pour réaliser en commun une croyance commune » (p. 521). L'État prussien est un groupe social. Les Églises prussiennes sont des groupes sociaux. La tâche que M. P. s'est donnée consiste à les étudier et à étudier les réactions qu'ils exercent les uns sur les autres. A moins que je ne me trompe, c'est de ce point de vue qu'il faut envisager sa monographie, — et cela nous amène à examiner sa méthode de recherches et d'exposition.

Étudier un groupe social à l'état normal, c'est étudier des faits infinitésimaux et infiniment nombreux. Comment le savant arrivera-t-il à la connaissance de ces faits? Et comment nous la transmettra-t-il exactement, sans que nous nous perdions dans l'émiettement et le chaos?

M. P. a exposé dans son introduction (p. XI-XVI) sa méthode d'investigation. Documents imprimés ou manuscrits, depuis les ouvrages théologiques jusqu'aux prophéties, de l'édit du roi au registre d'église ou au compte de fabrique, il n'a rien négligé. On jugera de la minutie de ses informations par ce fait qu'il a reconstitué deux cent cinquante biographies de pasteurs. On en jugera mieux encore en consultant les appendices de son volume : *la liste alphabétique des documents et ouvrages utilisés* (p. 839-860); *le répertoire chronologique de la législation ecclésiastique prussienne sous Frédéric-Guillaume Ier* (p. 861-939), et *la nomenclature alphabétique de 250 pasteurs prussiens en exercice sous Frédéric-Guillaume Ier* (p. 940-943).

Les faits ainsi retrouvés et rassemblés, M. P. a voulu les relater *tous*, dans la mesure du possible, avec leur référence exacte et de première main : ainsi il dresserait un répertoire tel qu'on ne pourrait plus s'occuper de la question sans le consulter; ainsi il nous introduirait dans la complexité des choses et nous ferait saisir la vie sur le fait dans son étonnante variété. Pour cela il a recouru, pratiquement, à deux procédés.

Le premier est celui de la sélection qui consiste à choisir les faits les plus caractéristiques. C'est le plus commode. M. P. l'a employé le plus souvent, en prenant soin toutefois de nous donner toujours deux ou trois faits du même ordre. Mais on sent que ce procédé là ne le satisfait pas complètement et qu'il lui en préfère un autre, qui lui est personnel et où il croit trouver plus de garanties d'exactitude : celui de l'addition.

Il consiste à présenter les faits sous leur forme collective. Son application la plus heureuse a été faite au chapitre III du livre III, chapitre intitulé: *la Vie du Pasteur*. M. P. a réuni deux cent cinquante biographies de pasteurs. Il ne peut pas nous les exposer toutes. Il ne veut pas recourir au procédé imparfait de la sélection en nous citant simplement les

plus caractéristiques. Il veut encore moins se contenter d'une généralisation vague et approximative. Il veut établir scientifiquement certaines constatations générales. Alors il recourt à la méthode arithmétique. Veut-il se rendre compte des *Origines sociales des pasteurs?* Il calcule que 93 pour 100 sont roturiers et 7 pour 100 pourvus de la particule nobiliaire, que 28 pour 100 sont fils de pasteurs, 8 pour 100 fils de fonctionnaires, 4 pour 100 fils de professeurs, etc., etc. Veut-il savoir quelles étaient les occupations du futur pasteur depuis sa sortie de l'Université jusqu'à son entrée dans la carrière pastorale? Nouveau tableau où il inscrit que 7.6 pour 100 ont voyagé, 10.4 pour 100 ont été aumôniers militaires, 16.8 pour 100 ont été précepteurs, etc. Et il examine soigneusement ces chiffres, s'efforce d'en tirer toutes les conséquences qu'ils comportent, de les expliquer et, en certains cas, mais plus rarement, d'en conclure des rapports constants ou lois: par exemple p. 570, à propos de la vitalité de l'Église dans les pays prussiens vers 1740, il pose les lois suivantes : dans les grandes villes la religiosité diminue à mesure que la population augmente; la religiosité est d'autant plus grande que les confessions sont plus mélangées; la religiosité d'un groupe confessionnel est d'autant plus grande que le groupe est plus petit.

Mais ces moyennes, ces pourcentages, qu'est-ce au fond sinon les habituels procédés de la statistique? Cela nous conduit à deux réflexions : 1° que le procédé de l'addition doit prêter à toutes les critiques qu'on fait à la statistique; 2° qu'il était tout naturel que M. Pariset, qui ramène l'histoire à la sociologie, aboutît à la statistique comme procédé d'exposition historique.

Je crois avoir signalé le double intérêt que présente l'ouvrage de M. P. : 1° il apporte un appoint considérable à nos connaissances historiques sur le règne de Frédéric-Guillaume Ier, sur les rapports de l'Église et de l'État en Prusse, sur le protestantisme allemand, enfin — je ne voudrais pas oublier ce point spécial — sur les Réfugiés français; — 2° ce livre de mille pages, où il n'y a pas une ligne de bavardage, où l'on ne sent nulle part la trace d'une négligence ou d'une fatigue, constitue l'effort le plus vigoureux qui ait été fait en France pour réaliser une conception de l'histoire sur la valeur absolue de laquelle je ne saurais pas me prononcer, mais qui, certes, a le mérite du courage puisqu'elle tend à faire de l'histoire une science exacte.

Gabriel Syveton.

Carlo Frati. **Lettere di Girolamo Tiraboschi al padre Ireneo Affo**; 2e partie. Un vol grand. in 8°, xxxiv-436 pp. (p. 321 à 757.)

La seconde partie de la belle publication que M. Frati a tirée des correspondances inédites conservées dans la *Biblioteca Estense* de

Modène et la *Biblioteca Palatina* de Parme a suivi rapidement la première, et il faut savoir gré à l'éditeur d'avoir mis tant de zèle et de soin à donner au public ces lettres de Tiraboschi, qui seront des plus utiles à quiconque voudra étudier l'histoire littéraire de l'Italie au XVIIIe siècle. Ce volume contient la préface ; dix années de la correspondance (1784 à 1794 pp. 321 à 573); des notices étendues sur trois manuscrits cités par Tiraboschi et Affò et conservés à la bibliothèque Estense : VIII * 20, *Poesie volgari del secolo XV;* XII C 34, *epistole di fr. Alberto da Sartiano ed altre scritture del secolo XV;* I. H. 15-17, *Lettere a Ferrante I Cesare I, Ferrante II Gonzaga e ad altri scritte nel secolo XVI e nei primordi del XVII.* (pp. 577-671) et enfin cent pages d'index (à 2 colonnes) comprenant un index général des matières, un index chronologique des lettres d'Affò à Tiraboschi, un index des manuscrits *estensi* cités dans les notes, et trois pages de notes, additions et corrections. Comme le dit très justement l'éditeur, cette correspondance est une mine précieuse de renseignements historiques et littéraires de toutes sortes, d'autant plus que, comme ses deux auteurs se sont toujours occupés parallèlement de travaux analogues, leur érudition commune mettait chacun d'eux à même de répondre utilement aux questions de l'autre. Aussi bien Frati n'a-il pas à s'excuser d'avoir publié in extenso les lettres de Tiraboschi, qui étaient en partie déjà connues, et d'avoir publié les plus amples fragments des réponses d'Affò. Il est d'ailleurs toujours intéressant de voir revivre par des détails précis et familiers ces écrivains qui, comme Muratori ou Tiraboschi en Italie, sont devenus tellement classiques qu'on oublie en eux l'homme pour ne plus voir que l'in-quarto. On verra défiler dans ces lettres, outre Tiraboschi et Affò, ami constant, dévoué, modeste et inépuisablement généreux, tous les gens de lettres qui florissaient dans la fin du *settecento*, érudits sans doute du second ordre pour la plupart, mais initiateurs en somme du splendide progrès qu'a fait l'Italie de ce siècle dans l'histoire et l'histoire littéraire de l'Italie : tels sont Bodoni, Napoli-Signorelli, le juriste napolitain Diodati, l'abbé Méhus, « homme d'une érudition ample, parfois prolixe », Audiffredi ; des amateurs, comme Cesare Lucchesini, Malacarne, Giuseppe Beltramelli, la comtesse Grismondi, Bettinelli, plus critique qu'érudit, Bandini et ses collaborateurs des *Novelle letterarie* de Florence (à qui ils reprochent d'être trop bruyants) et tant d'autres. On y voit surtout Andrea Mazza de Parme, l'ennemi de Paciaudi et Du Tillot, devenu bibliothécaire de Parme à la chûte de Du Tillot, et on y suit toute la chronique quotidienne de ses intrigues et de ses démêlés avec Affò et Tiraboschi. On comprend qu'il soit impossible d'ailleurs d'analyser ces lettres bourrées de faits et de renseignements : il faudrait en quelque sorte en recopier l'index tout entier si l'on voulait donner un aperçu de leur contenu. — J'ajouterai seulement que la préface de Frati contient les renseignements les plus précis sur les sources origi-

nales d'où il a tiré sa publication; et que l'annotation est remarquablement précise et érudite.

Frati dit en conclusion que cette importante publication est la première d'une série dans laquelle il espère pouvoir faire figurer peu à peu les catalogues des manuscrits et des séries les plus importantes de la Bibliothèque, ainsi que l'édition intégrale de quelques-uns des manuscrits les plus importants, celle entre autres du célèbre chansonnier provençal. C'est là une promesse à laquelle il faut applaudir et dont il faut souhaiter la plus prochaine réalisation.

L.-G. Pélissier.

La France chrétienne dans l'histoire. *Ouvrage publié à l'occasion du XIV centenaire du baptême de Clovis, sous le haut patronage de S. E. le cardinal Langénieux et sous la direction du R. P. Baudrillart de l'Oratoire.* Paris, Didot, 1896, 1 vol. in-4°.

Ce beau livre est dû à la coopération d'écrivains et d'historiens d'un grand mérite que le cardinal Langénieux présente ainsi au lecteur : « Les trente-six noms qui signent ainsi les chapitres de la *France chrétienne dans l'histoire* forment un ensemble imposant, très significatif, qui commandera l'attention. Tous ont l'estime et la faveur du public sérieux et lettré; plusieurs déjà illustres sont en pleine possession de la célébrité, et les autres, dans l'une ou l'autre branche du savoir humain, sont en voie de la conquérir. Après l'Institut de France et la Sorbonne, à côté des Facultés de l'État et des Facultés libres, toutes nos grandes écoles sont représentées : l'École normale, l'École de Droit, l'École des chartes, l'École des Hautes-Études, l'École d'Athènes et l'École de Rome. Après Paris, c'est Lyon, Bordeaux, Lille, Rouen, Versailles, Rennes, Autun, Grenoble, puis Liège avec son université, et Bruxelles avec l'illustre société des Bollandistes, car il nous plaisait que la Belgique, membre de la Gaule franque et point de départ des conquêtes de Clovis, fût aussi conviée à apporter sa pierre au monument [1]. »

1. Je soumettrai ici quelques observations de détail aux savants auteurs. — P. 72. On a suivi, pour le couronnement de Charlemagne à Rome, le récit d'Hincmar. Ce récit que j'appellerais volontiers officiel, ne tient pas. Je crois qu'il faut adopter le récit, différent et, à mon sens, bien plus véridique, des *Annales de Moissac.* P. 632. Louis XVI n'a pas consacré, dans son admirable testament, la France au Sacré-Cœur. Mais on a publié (sans indication de source) un projet de vœu attribué à l'année 1792, projet dans lequel Louis XVI *promet* de consacrer sa famille et son royaume au Sacré-Cœur de Jésus, « si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, je recouvre, écrit le monarque, ma liberté et ma puissance royale ». Je dis projet, car le document n'est pas signé.

L'Introduction donne prise aussi à quelques observations du point de vue de l'histoire : P. XI. L'auteur s'exprime comme s'il croyait au sacre de Clovis. Même page. Il ne résulte point des prières du sacre que le roi de France soit le « défenseur-né » du souverain pontife. On a confondu ici l'empereur et le roi de France.

Cet ouvrage, composé de morceaux divers (quelques-uns excellents), a été demandé à ces collaborateurs épars à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis. On a voulu évoquer devant la France « l'impérissable souvenir de cet événement qui a fixé ses destinées aux applaudissements de la chrétienté tout entière, lui rappeler ses origines et sa mission providentielle. » L'agencement général est très heureux. (Ce travail d'agencement et de revision est dû au P. Baudrillart.)

Je n'étonnerai pas beaucoup les lecteurs de la *Revue critique*, en leur disant que j'ai abordé cet ouvrage avec défiance. Il y a là, me disais-je, une idée fausse qui, suivant toute probabilité, doit être admirablement mise en œuvre. Je me préparais à entendre un ensemble de voix justes sonnant faux, le morceau exécuté étant en soi contraire aux lois de l'harmonie. On a voulu une œuvre d'édification : par suite on n'a pu commander à écrire le tableau complet de la France chrétienne. Les matières traitées ne correspondront donc complètement ni au sujet annoncé par ce titre (ce à quoi j'attache après tout peu d'importance), ni même aux grandes divisions du livre qui supposent, elles aussi, une œuvre d'ensemble.

Je reconnais qu'un esprit critique peut réussir à puiser dans la grande réserve de l'histoire et surtout dans le trésor de la pensée et de l'inspiration chrétienne des extraits très propres à édifier et à élever les esprits et les âmes; mais je tiens toute entreprise de ce genre pour très délicate. Je l'estime plus difficile si elle se présente comme œuvre d'ensemble et non comme choix de récits ou d'extraits, plus difficile encore si elle est entreprise sous le patronage d'un évêque, plus difficile si cet évêque est cardinal, plus difficile peut-être s'il est archevêque de Reims. Comment toutes ces difficultés (je ne dis pas ces impossibilités) auront-elles été résolues? Que nous dira-t-on dans la *France chrétienne* à travers les âges de la guerre des Albigeois, de la révocation de l'édit de Nantes, de la Réforme du XVIe siècle? Dans ce livre d'édification osera-t-on nous parler des affreux désordres de l'Église qui expliquent si bien Luther et Calvin? Quel jugement un critique bien informé portera-t-il sur le fameux Hincmar, alors qu'il écrit sous le patronage de son successeur? Car, en définitive, il paraît établi qu'Hincmar était un faussaire et qu'il a préparé son vicariat apostolique par un faux.

Ces inquiétudes n'étaient pas toutes parfaitement fondées. C'est ainsi, par exemple, que les désordres de l'Église au moment de la Réforme sont relatés d'une manière qui m'a donné une assez large satisfaction. Il a suffi pour cela à M. Baudrillart de reproduire ces paroles du cardinal de Lorraine en plein concile de Trente (elles sont concises, mais elles disent l'essentiel et elles le disent éloquemment) : « Qui accuserons-nous, mes frères, évêques? Qui dirons-nous avoir été auteurs d'un si grand mal? Il ne nous le faut et ne le pouvons dire et confesser sans notre propre honte et vergogne, et avec grande repentance de notre vie passée. A cause de nous, la tempête et orage est venue, mes frères, et

pour ce jetez-nous en la mer. Que le jugement nous mène à la maison de Dieu et que ceux qui portent les vases du seigneur soient jugés et réformés! »

L'article *Hincmar* me réservait aussi une agréable surprise. Un savant du premier ordre lui a consacré un excellent article conçu de telle sorte qu'il reste fort peu de place à l'étude des œuvres suspectes du célèbre archevêque. Mais le caractère équivoque de telle de ses œuvres est néanmoins indiqué (dans un sentiment, il est vrai, bien indulgent). Les critiques que je serais tenté de formuler s'évanouissent, si je constate que l'auteur n'avait pu lire le récent article de Krusch sur Hincmar [1]. Écrirait-il aujourd'hui encore qu'à tout prendre Hincmar fut « un grand évêque »? Grand politique, je n'y contredis pas. Mais « grand évêque »? La dignité de la vie et le désintéressement, l'honnêteté de l'esprit et la délicatesse de l'âme font le grand chrétien, par conséquent le grand évêque (ou le grand pape); non pas le rôle joué sur la scène de ce mode, non pas les vues politiques ou le nom laissé dans l'histoire.

Quant à la guerre des Albigeois, quant à la révocation de l'édit de Nantes, j'avais vu juste. Aucun des collaborateurs ne s'est attribué ces sujets délicats et la Direction ne les a probablement pas proposés. Par suite le livre IV, *La France au service de l'Église à l'époque féodale*, ne tient pas les promesses du titre. On n'a pas envisagé l'État catholique jouant le rôle de persécuteur. D'autres aspects importants de la *France chrétienne* n'ont pas été davantage présentés au lecteur. Aucun chapitre ne traite, par exemple, de l'abolition de l'Ordre des Templiers, de l'abolition de l'Ordre des Jésuites : sujets pleins d'enseignements et très propres à faire apprécier à certains modernes très épris de l'alliance étroite des deux puissances certains effets singuliers de cette alliance.

Les pages consacrées à l'histoire de l'absolution de Henri IV m'ont paru embarrassées et pénibles. J'ai eu le sentiment qu'il y avait eu là pour le critique une grosse difficulté : comment porter sur un pape (le pape Clément VIII) un jugement défavorable? L'historien s'est essayé à une justification compliquée. Certes, je puis ici me faire illusion, car c'est une sorte de procès de tendance que je fais à l'auteur de l'article incriminé et celui-ci est peut-être, en définitive, tout aussi libre que je le souhaite dans ses appréciations, qui seraient en ce cas, complexes, parce que, pour être justes, elles devaient être complexes.

En lisant certains ouvrages, je me demande quelquefois si les papes ne jouissent pas du singulier privilège de ne jamais entrer dans l'histoire. Que d'écrits dus à des catholiques, plus je vieillis, m'inspirent cette réflexion douloureuse! Les efforts tentés çà et là dans une meilleure voie par les savants collaborateurs de *La France chré-*

---

1. Krusch, *Reimser Remigius Fælschungen*, dans *Neues Archiv*, t. XX, pp. 511-568. Voir surtout pp. 527, 528, 532, 533.

tienne sont-ils suffisants? Je crains que, pris dans son ensemble, ce volume ne contribue, en aucune manière, à développer chez les catholiques l'esprit critique, l'esprit scientifique. Je souhaite si vivement voir les savants catholiques tendre vers ce noble but, si digne de leur activité, que je me suis pris à reprocher à Mgr de Reims ces 500 pages qui, par ce qu'elles ne disent pas plus encore que par ce qu'elles disent, flattent, caressent de graves défauts. Ne traitons pas nos frères suivant le procédé qu'autorise Jean de Salisbury, évêque de Chartres, à l'égard du tyran. Est-il permis de flatter le tyran? écrit ce pieux prélat. — Assurément, car il est permis de le tuer. [1] Qui peut le plus peut le moins. — Mais le docte casuiste ne nous autorise nulle part à flatter ceux que nous n'aurions pas le droit d'assassiner. Au demeurant, je ne sais quelle atmosphère qui n'est pas parfaitement saine enveloppe cette œuvre historique. On sent qu'elle contrarie certaines aspirations très nobles de l'esprit moderne qui veut non seulement la vérité, mais toute la vérité, et qui répudie instinctivement tout ce qui ressemble à une apologie ou à un plaidoyer.

C'est encore caresser un défaut trop commun que de parler à chaque instant de la Providence. A la suite du cardinal de Reims, la plupart de ses savants collaborateurs lisent, sans hésitation ni effort, dans le livre ouvert de la Providence. Je sais qu'ils sont très informés. Pourtant il me reste parfois quelques doutes. Je voudrais, d'ailleurs, que les savants catholiques s'avisassent de plus en plus que la Providence agit d'ordinaire par des voies naturelles et qu'ils s'attachassent avant tout à la recherche des causes naturelles des événements humains. Il en résulterait un véritable progrès intellectuel.

Les auteurs de ce beau livre ne sont pas exclusivement historiens. Plusieurs d'entre eux, tout en étudiant le passé, ont les yeux ouverts sur l'avenir. Quelles sont leurs aspirations?

Il faut bien rappeler ici que le plus étrange antilibéralisme inspire de nos jours certains écrivains catholiques qui condamnent sans rémission l'esprit de la société moderne. Quand on songe que cet esprit moderne (dont 89 marque chez nous l'éclosion) est aujourd'hui, en fait, l'unique sauvegarde des intérêts religieux, quand on contemple les résultats magnifiques de cette conception moderne dans les grands pays libres d'où nous les tenons (Angleterre, États-Unis), on ne réussit pas à comprendre comment des hommes intelligents se fourvoient si lamentablement.

Ce travail des esprits date de plus de vingt-cinq ans. L'arbre donne aujourd'hui ses premières fleurs (en attendant les fruits qui seront amers). Où est le temps (1843) où l'abbé Dupanloup se réclamait, comme catholique libéral, des principes de 89 et opposait très justement à ces principes les actes mêmes de la Révolution qui en

---

1. *Polycraticus*, III, 15. (édit. Giles, t. III, pp. 217).

sont l'éclatante négation? Où est le temps (1864) où un Jésuite illustre, le P. Félix, dans un discours retentissant, passait en revue devant l'élite des catholiques, les trois phases de la vie de l'Église : dans le passé, persécution, protection, dans l'avenir, avenir prophétisé par de nobles esprits, liberté sans nul privilège sous l'égide du droit commun, et déclarait solennellement que, loin de redouter cette ère nouvelle de liberté, il en espérait des fruits excellents? Non. Pour nos modernes théoriciens, l'avenir n'est pas celui qu'appelaient les Montalembert ou les Metz-Noblat. L'avenir, c'est, autant que possible, le passé ressuscité. C'est quelque chose comme une religion d'État avec quelqu'un comme un Garcia Moreno pour chef de cet État. Seulement nos modernes ont un peu retouché la langue. Ils ne disent plus : *Religion d'État*. Ils ont trouvé cette formule nouvelle, plus douce, plus vague et, prise en soi, si attrayante. Ils disent: *Le règne social de Jésus-Christ*. Ils disent aussi : *Christianisme social* ou *Christianisme intégral*. Mais creusez quelque peu. Cherchez derrière les mots les choses. Que trouvez-vous? La religion d'État ou quelque chose d'approchant. Eh bien! en lisant certaines pages de ce beau volume, j'ai entendu l'écho de ces doctrines décevantes. Elles se répandent de proche en proche. Elles séduisent d'excellents esprits. Si nos doctrinaires réussissent à arracher des âmes modernes le respect de la liberté d'autrui, ils achemineront notre pays aux convulsions périodiques de l'Amérique du Sud ou assureront l'oppression et le discrédit de la religion. Il n'y a pas d'autre alternative.

LAICUS.

BULLETIN

— Le volume XXVI des *Transactions of the American philological association 1895* (Boston, Ginn and C°; 154-LXXI-XCV pp. in-8) contient les articles suivants. Dans les *Transactions* : M. BLOOMFIELD, *On professor Streitberg's theory as to the origin of certain Indo-European long Vowels* : voir la discussion de cette théorie ici même, 1894, 2, 27. — M. WARREN, *On the contributions of the Latin inscriptions to the study of the Latin language and literature* : exemples des renseignements nouveaux fournis par les inscriptions sur la langue, le vocabulaire, l'histoire littéraire des Romains. — J. M. PATON, *Some Spartan families under the Empire* : établit les rapports de parenté existant entre une soixantaine de personnages mentionnés dans les inscriptions des premiers siècles de l'ère chrétienne. — E. RIESS, *On ancient superstition* : terminologie ancienne, sources anciennes et méthode de l'histoire de la superstition chez les Grecs et les Romains; exemples. — B. PERRIN, *Genesis and growth of an Alexander-myth* : la légende d'Alexandre outrageant Batis est une pure invention, dont la source première se trouve dans les traditions romanesques recueillies par Clitarque, d'après lesquelles Alexandre était identifié aux héros de l'Iliade, notamment à Achille. — S. SLAUGHTER, *The « Acta ludorum saecularium*

quintorum » and the « Carmen saeculare » of Horace : l'édition de l'inscription donnée dans l'*Ephemeris* contient un assez grand nombre de fautes; le chant séculaire n'est pas un chant destiné à être exécuté en marche; il était la conclusion des fêtes et, dans la pensée de l'auteur, devait les résumer; si l'on part de cette idée, et si l'on a présent à l'esprit le but d'Horace, glorifier le nouveau régime établi par Auguste et protégé par Apollon et par Diane, tout s'explique aisément dans le poème et il présente une clarté de plan qui fait le plus grand honneur à l'habileté d'Horace. — Ch. P. G. Scott, *The Devil and his Imps : an etymological inquisition :* étude de 133 noms familiers et populaires du diable et de ses suppôts. — F. A. March, *The fluency of Shakespeare :* étude de statistique lexicographique. — Dans les *Proceedings*, sont publiées d'une manière plus ou moins sommaire les communications suivantes : L. Bevier, Les hymnes de Delphes et la prononciation des voyelles grecques; A. Gudeman, Plutarque philologue; E. W. Fay, Aryen tr = gr. πλ = lat. *cl*; C. R. Lanman, « reflected meanings », étude de sémantique; K. P. Harrington, la langue de l'*Apocolocyntosis* (les rapports que M. H. signale entre cet ouvrage et celui de Pétrone, ne s'expliquent peut-être pas par une influence réciproque, mais simplement par le fait que tous deux appartiennent au même genre littéraire); W. A. Lamberton, notes sur Thucydide (1, 2; ὥσπερ καί; 1, 5, 9 et 10); A. Fairbanks, cultes locaux dans Homère; M. Carroll, les objections adressées à la poésie d'après Aristote (explication de *Poet.* 28, d'après les préoccupations des scoliastes d'Homère); Ch. Knapp, Notes sur Horace (Sat. 1, 1, 36, 4, 22); W. C. Lawton, le vers national unité naturelle de la pensée; Fr. L. van Cleef, confusion de δέκα et de τέσσαρες dans Thucydide (le signe Δ signifiant 4 a été lu 10 par les copistes d'après un nouveau système de numération); B. Newhall, particularités du langage chez les femmes dans la littérature classique; E. G. Sihler, saint Paul et la loi *Iulia de ui*; H. W. Magoun, La villa de Pline (avec un plan); J W. White, Le mur d'Athènes antérieur à Thémistocle; H. Collitz, étymologie de ἄρα et de μάψ; J. I. Manatt, textes littéraires en faveur de l'Enneakrounos de Dörpfeld; B. I. Wheeler, le duel grec en ε (voir les *Indogermanische Forschungen*); J. H. Wright, sur Alexandre Polyhistor (Euseb., *Chron.* I, 15, 16); H. W. Smyth, les anapestes des tragiques grecs; A. V. W. Jackson: deux anciens noms perses en grec, Ἀρταύκτης et φαιδύμη (dans Hérodote 7, 33; 3, 68); M. L. Earle, remarques sur les modes de la volonté en grec; E. W. Fay, aryen gn = lat. *mn*; C. D. Buck, le passif en osque et en ombrien; W. J. Battle, imprécations magiques sur tablettes de plomb; Ch. Knapp, notes lexicographiques (latines; publié *Amer. Jour. of Ph.*, t. XVI); W. W. Goodwin, la γραφὴ παρανόμων chez les Athéniens et la doctrine américaine de la loi constitutionnelle; K. P. Harrington, y a-t-il quelque trace du nome de Terpandre dans Tibulle? (conteste vivement et avec raison la thèse de Crusius); G. B. Hussey, les formes les plus compliquées des figures de comparaison dans Platon; H. W. Magoun, quelques plans de la villa de Pline; S. G. Ashmore, l'atrium et le cauum aedium dans Vitruve et d'autres auteurs; J. H. T. Main, les verbaux en -τέος, -τέον; J. H. Wright, le rôle de l'imagination dans la philologie classique; V. J. Emery, le grand incendie de Rome sous Néron (voir *Amer. Journal of Archaeology*, janv. 1896); W. G. Hale, l'ictus métrique détruit-il l'accent des mots? (conclut négativement, mais suppose un accent d'intensité, c'est-à-dire identité d'espèce entre l'ictus et l'accent; pour qui admet la nature mélodique de l'accent latin, la question ne se pose même pas; ictus et accent sont deux choses complètement différentes qui existent côte à côte sans avoir rien de commun); H .N. Fowler, l'Apollon du Belvédère; Ch. P. G. Scott, « assumed singulars »; H. F. De Cou, la syntaxe du subjonctif et de l'optatif dans le dialecte éléen; W. H. Hulme, signes de quantité

dans des mss. vieil-anglais; H. Schmidt-Wartenberg, les appareils phonétiques de l'abbé Rousselot; M. L. D'Ooge, la figure ἀπὸ κοινοῦ; S. B. Platner, notes sur la métrique de Perse (statistiques relatives aux deux derniers pieds); G. B. Hussey, incorporation de quelques dialogues (*Critias*, *Hermocrates*) dans la *République* de Platon; K. P. Harrington, un emploi négligé de l'impératif latin (l'impératif futur serait dans certains cas un impératif adouci; mais cette nuance, si elle existe, se distingue peu de celle du futur; un commandement pour l'avenir est toujours plus réservé qu'un ordre à exécuter immédiatement); E. W. Fay, la constance des lois phonétiques; E. W. Fay, encore une fois le chant des Arvales; W. A. Merrill, quelques spécimens d'anglais moderne; E. M. Pease, la formule de salutation dans la correspondance de Cicéron. Il y a cette année deux séries de procès-verbaux; car l'Association a pris part, en 1894, à un congrès de philologues réuni à Philadelphie pour honorer la mémoire de Whitney. Dans ce congrès, la question des études classiques a été agitée. Des sociétés de professeurs avaient élaboré des programmes qui, dans la pensée de leurs auteurs, auraient été proposés à l'acceptation de tous les établissoments d'enseignement. L'un de ces programmes, qualifié de classique et établi en vue d'un cours de quatre années, faisait commencer l'étude du grec dans la troisième année. L'Association philologique américaine s'est émue à juste titre d'une réduction si considérable du temps consacré au grec. Le danger était d'autant plus grand que les établissements d'instruction, maîtres de leurs programmes, pouvaient adopter un changement que paraissait recommander l'autorité des rédacteurs. Aussi, dans une des séances ordinaires de 1895, l'Association a adopté à la suite d'un rapport très fortement motivé le vœu que trois années soient réservées à l'étude du grec. Un vœu analogue a été formulé un peu plus tard au sujet du latin. — L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 juin 1897.

M. Oppert lit un mémoire intitulé : Eclaircissements sur quelques points relatifs à la dernière période de l'empire assyrien.

M. Héron de Villefosse communique un diplôme militaire, daté de l'année 139, et qui a été découvert près de Nazareth. Ce diplôme lui a été envoyé par M. Joseph-Ange Durighello, de Beyrouth. Il a une très grande importance au point de vue historique, en ce sens qu'il donne la composition des troupes auxiliaires qui faisaient partie de l'armée de Palestine au lendemain de la révolte de Barchokéba, qui commença en 132, sous Hadrien, et fut si longue à réprimer. Il fournit le nom du gouverneur de Palestine en 139, P. Calpurnius Atilianus, qui avait été consul ordinaire en 135, et dont les noms complets sont donnés par une inscription de Rome. On y trouve aussi les noms de deux consuls suffects de l'année 139, qui n'étaient encore connus par aucun document, et la mention de plusieurs corps de troupes qui apparaissent pour la première fois dans cette inscription.

M. Leger, professeur au Collège de France, communique un mémoire sur l'empereur Trajan dans la mythologie slave. Les expéditions de Trajan sur le Danube avaient laissé une très vive impression chez les peuples balkaniques. Des localités, des monuments portent encore son nom. Chez les Serbes, les Bulgares et les Russes, Trajan, sous le nom de Troïan, est devenu un dieu païen. Diverses légendes, qu'on retrouve d'ailleurs chez Tsetsès et Bertrandon de La Broquière, lui prêtent des aventures fantastiques et des attributs analogues à ceux des satyres ou du roi Midas.

Léon Dorez.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 12 juillet — 1897

Lucianus, recognovit J. Sommerbrodt. Voluminis secundi pars posterior. Berlin, Weidmann, 1896; x-276 p. plus 2 feuillets paginés 192 a-192 d.

Huit opuscules[1] sont compris dans la seconde partie du second volume du *Lucien* publié par M. Sommerbrodt. La disposition diffère de la première partie : l'annotation critique vient ici avant les leçons des manuscrits. Étant un de ceux qui désirent que Lucien soit de plus en plus étudié (je trouve qu'il ne l'est pas assez en France), et qui, avec M. Sommerbrodt, « nihil aliud curant, nisi ut Luciano recte et iuste consulatur », je remarque avec plaisir que la critique conjecturale tient beaucoup moins de place dans ce volume que dans les précédents. M. S. attache toujours une certaine importance à la *divinatio*, qu'il appelle, avec un jeu de mots, « divinæ veritatis amor ac studium »; mais il s'aperçoit qu'il ne faut pas en abuser, et qu'il vaut mieux, en certains cas, laisser à d'autres le soin de comprendre, s'ils peuvent, que de refaire un texte suivant son propre sentiment. Il sait mieux que personne que le plaisir de conjecturer entraîne parfois le critique hors des justes limites; et comme il lui est arrivé de tomber dans cet excès, il se défend en ces termes : « Errant igitur, qui sola libidine correptos vanam gloriolam eos captare credunt, qui coniecturis supplere student, quæ libri non suppeditant. » Je le crois volontiers; mais ceux qui accusent les critiques de conjecturer là où il n'en est pas besoin, se trompent-ils? Car c'est là la vraie question. Il ne manque pas d'ailleurs d'excellentes corrections dans ce volume : *Imagg.* 2, τοὔνομα..; ὅ τι καλοῖτο, au lieu de ἥ τις est une des meilleures et des mieux justifiées (usage de Lucien); de même *id.* 11 εὖ ἐχούσας pour ἠκούσας. *Gall.* 9 ἣν μὴ ὅ γε κληθεὶς αὐτός (pour αὖθις) εἴπῃ, avec quatre manuscrits, est indiscutable; *id.* 23 ἀποσεισάμενος ἀσιτίᾳ τὴν ἄσην, avec deux manuscrits, n'est pas moins bon; *id.* 25 'Αλέξανδρον pour ἄλλον est une de ces jolies conjectures, certaines, qui retrouvent un nom propre altéré. Citons encore, entre beaucoup

1. Amores, Imagines, Pro imaginibus, Toxaris, Juppiter confutatus, Juppiter tragædus, Gallus, Icaromenippus. — V. la *Revue* du 4 février 1895.

d'autres heureuses restitutions, *Icarom.* 12 τὴν ὄψιν ἐς τι (pour τὸ) ἀτενὲς ἀπηρεισάμην; *id.* 21 ὑπὸ σκηνῆς pour ἐπὶ σκηνῆς. D'autres corrections sont contestables. *Jup. conf.* 18 εἴ τις ἀκούσιός τι δεινὸν ἐργάσαιτο, pour ἀκούσιον, est d'autant moins nécessaire que cet adjectif ne s'emploie pas, en général, des personnes; *Icarom.* 19 καὶ μὴν (au lieu de πλὴν) αἵ γε πόλεις repose sur une fausse conception du sens de πλήν, qui est ici bien à sa place. *Jup. conf.* 2 la leçon du *Mutinensis* παρών (pour παρόν) d'où ὅς au lieu de ὅ, me semble inacceptable et n'a pas été suffisamment pesée. Voici le passage : καὶ ξυγγνώμη, εἰ ἄνθρωποι ὄντες ἀγνοοῦσι τἀληθὲς ἀπελθόντος ἐκείνου, ὃ τέως παρὸν ἐρραψῴδει δι' αὐτῶν. M. Sommerbrodt, lisant ὅς... παρών, traduit (p. 180) : « Nonne consentaneum est errare homines remoto eo, qui per musas carmina sua canebat? » Or voici ce qui précède : οἱ ποιηταὶ δὲ πόσα μὲν ἐκ τῶν Μουσῶν κατεχόμενοι ᾄδωσιν, ἀληθῆ ταῦτά ἐστιν · ὁπόταν δὲ ἀφῶσιν αὐτοὺς αἱ θεαί... τότε δή... σφάλλονται etc. L'interprétation de δι' αὐτῶν par *per musas* est inexacte ; il faut entendre *per eos*, et traduire, en conservant ὅ... παρόν, « ils sont excusables d'ignorer le vrai, en l'absence de *ce qui* chantait par leur bouche »; *ce qui*, exprimé vaguement à dessein, au neutre, c'est-à-dire *la divinité*, *les Muses*, en opposition à ἐκ τῶν Μουσῶν κατεχόμενοι et à ὁπόταν ἀφῶσιν αὐτοὺς αἱ θεαί. — Bien que l'impression soit plus soignée, je relève encore un certain nombre de fautes : mots sans esprit, ou sans accent, ou mal accentués p. 111 l. 24; 124, 2; 131, 24; 133, 5; 137, 17; 139, 17; 142, 20; 148, 27; 157, 4 d'en bas; 160, 10 etc.; 94, 22 ἄνθρωμοι; 156, 5 νομίζουσιυ; *id.* 22 Ὀλύμτια; 189, 5 d'en bas κατασχύνοιμι; 192, 23 πολιοικοῦμαι; 154, 12 lire κατασκάψῃ; 192, 12 ἀναπέπτατaι. Le texte s'éloigne souvent de la leçon donnée par les notes; un seul exemple : *Gall.* 9 (p. 189), σὺν τριβακῷ || ἐν τ. Cobet Dindorf. — λελοῦσθαι || λοῦσθαι Cobet. Ce sont les derniers mots qui doivent être lus; or ce sont les premiers qui sont dans le texte, à tort. M. Sommerbrodt a corrigé lui-même (p. 275) quelques-unes de ces erreurs, mais trop peu; il dit bien, il est vrai, p. 276 : « Sicubi textus discrepat ab adnotatione critica rogo præferatur adnotatio », mais comme cette *discrepantia* est trop fréquente, il en résulte que la lecture du texte est loin d'être facilitée.

My.

Jérôme Aléandre et la principauté de Liège (1514-1540). Documents inédits publiés par J. Paquier, chapelain de Saint-Louis des Français, docteur en philosophie. Paris, Alphonse Picard, 1896. xxi, 374 pages in-8. Prix : 7 fr. 50.

Il est peu d'exemples de célébrité posthume aussi caractérisés que celui de Jérôme Aléandre. Profondément ignoré il y a vingt ans, sauf de quelques fervents de la Renaissance et de plus rares théologiens, l'ancien humaniste de Venise et de Paris, le conseiller du prince-évêque de Liège, le secrétaire du cardinal Jules de Médicis, le nonce apostolique

à la diète de Worms, comme au Concile de Vicence, a subitement émergé en pleine lumière, depuis que les collections du Vatican sont devenues accessibles aux érudits du dehors. De 1884 à 1896, nous avons vu successivement paraître sur lui les recueils de documents, les recueils épistolaires, les études diverses de MM. Balan et Brieger, de MM. Friedensburg et de Nolhac, de MM. Dorez et Omont, auxquels vient se joindre aujourd'hui M. l'abbé Paquier. Ce ne sera pas le dernier travail consacré au cardinal-archevêque de Brindes, car notre auteur nous promet pour plus tard « une édition complète des lettres familières d'Aléandre, complément considérable mais nécessaire de sa correspondance diplomatique ».

M. P. avait déjà étudié les rapports d'Érasme et d'Aléandre dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome; il nous donne ici une autre monographie, reconstituée dans la masse des papiers d'Aléandre, légués par ce dernier au dépôt du Vatican, dont il fut pendant quelque temps le bibliothécaire. Ce sont les correspondances relatives aux affaires de la principauté de Liège depuis le moment où, quittant l'Université de Paris en novembre 1514, il s'attache à la fortune d'Erard de La Marck, prince du Saint-Empire, et réside auprès de lui comme conseiller affairé, très écouté, très jalousé aussi des gens du pays, qui voient avec colère [1] cet habile Italien s'insinuer de plus en plus dans la faveur du prince. En 1516 Erard de La Marck l'envoie comme son agent confidentiel à la cour de Rome; il y soigne les affaires de son maître; il y soigne surtout les siennes et finit par atteindre aux plus hauts sommets de la hiérarchie catholique, grâce à son savoir universel et à son habileté diplomatique, grâce aussi à une « obséquiosité un peu servile [2] » — le mot est de M. P. — qui lui faisait se charger de toutes les besognes, même compliquées et désagréables, quand son ambition toujours en éveil y voyait quelque occasion de gloire ou de succès.

Il y a dans le volume de M. P. deux groupes de documents; les uns se rapportent à l'administration de la principauté de Liège durant le séjour qu'y fit Aléandre; il faut se placer au point de vue de l'historiographie locale pour ne pas trouver que l'éditeur a trop bien fait les choses et fourni trop de matériaux; beaucoup de ces pièces n'ont qu'un intérêt très secondaire, comme celles qui se rapportent aux querelles avec les chanoines des collégiales, à des recommandations d'amis pour des prébendes, à l'envoi de quelque argent ou d'un tapis, à l'achat d'un luth, etc. La seconde moitié du volume est consacrée aux lettres que le chargé d'affaires du prince-évêque écrivit, à partir de 1516 jusqu'en 1540,

1. Il le leur rendait bien; il appelle les Liégeois *Eburones sive nebulones* (p. 36).

2. L'expression est absolument méritée; il faut lire sa lettre à l'évêque de Liège pour le remercier d'avoir daigné envoyer un autographe, à lui « humillimum vermem », dans laquelle il raconte que « decies exosculatus sum has litteras » (p. 31). Voy. aussi le vrai dithyrambe à Erard, du 6 mai 1515. Cela ne l'empêche pas d'être fort heureux de se sauver « ex carbonariis nebulis » liégeois.

à son maître ou à ses amis de Liège, ou qu'il reçut d'eux pendant son séjour à Rome et ses nombreux voyages. Dans ce long espace de temps, on voit l'humaniste, mordant et gouailleur, qui cite au début volontiers Ovide et Martial, qui assimile plus ou moins les théologiens et les hypocrites (p. 46), qui trouve spirituel d'appeler les moines les porcs de Jésus-Christ (p. 122), et qui paie volontiers ses dettes par une belle période classique [1], se métamorphoser peu à peu en un personnage, conseiller influent du Saint-Siège, en un Père de l'Église, félicitant gravement Erard de Liège de lutter contre l'hérésie, s'occupant de l'organisation du futur concile, allant en ambassade en Espagne, en Angleterre, etc. [2]. Mais l'homme moral ne change guère au fond ; c'est toujours la même jalousie contre ceux qui pourraient contrebalancer son influence, soit à Liège, soit à Rome [3]; c'est toujours surtout la même avidité, naïve, presque inconsciente, car tandis qu'il postule toujours et partout, à Liège, à Chartres, à Rome, à Valence, des bénéfices nouveaux à son profit, il se lamente dans ses lettres à Hezius, l'un de ses amis liégeois, sur la corruption de cette cour pontificale, où tout le monde ne songe qu'à gagner de l'argent [4]. Il est déjà archevêque de Brindes qu'il ne peut se décider à renoncer à son canonicat de Liège, comme on le lui demande assez naturellement. « Mea prima uxor fuit, dit-il d'un ton sentimental; eam non est animus deserere. » Un vrai chef-d'œuvre en son genre, qui fait apprécier les ressources de l'écrivain, mais qui donne une piètre idée de l'homme même, c'est sa longue lettre à Erard de Liège, du 25 janvier 1518, en réponse aux reproches sévères faits par ce dernier à Aléandre d'avoir accepté la position de secrétaire auprès du cardinal de Médicis. Dans cette *Oratio pro domo* de dix pages, il mêle le pathétique au plaisant, les affaires au sentiment, le profane au sacré, avec un art consommé, déplorant la corruption de cette « Rome exécrable », la perte d'un frère chéri, le tout pour... conserver une pension de trois cents livres que lui faisait son évêque [5] !

---

1. « Debeo tibi, mi Medulla, scutatos aureos decem; sed quid aureos dicam? Me ipsum tibi totum debeo » (p. 92).

2. Nous apprenons, par une lettre du 14 janvier 1516, que le légat du pape auquel allait incomber la tâche de combattre l'hérésie allemande à Worms, ne savait pas un mot d'allemand (p. 112).

3. Il faut voir comment il arrange son collègue et rival à Rome, le chargé d'affaires liégeois Gérard Dutry; il trouve à la fois en lui un *ingenium heteroclitum*, une *asinina stultitia*, une *viperea malignitas* (p. 259).

4. P. 286. Cela ne l'empêchait pas d'écrire, en 1526, à l'évêque de Chieti : « Ego in servitio Leonis et ejusdem qui nunc rerum potitur octo annis et tot ducatorum millibus de meo insumptis, adde etiam tot tantisque terra marique contra Lutherum periculis, ne minimo quidem sacerdotiolo toto eo tempore fuerim donatus. »

5. P. 177-187. Voici un passage bien caractéristique de son plaidoyer, petit tableau des mœurs romaines, d'autant moins sujet à caution qu'il est jeté là, tout au hasard, pour faire ressortir, non pas les vertus du futur cardinal, mais sa stricte économie : « Nunquam bene comedi, nunquam lusi, nunquam habui mimos, in Venere non expendi nisi quod superius dixi, et hoc pro salute potius quam voluptate .. Potuissem

L'édition de M. l'abbé P. n'est malheureusement pas irréprochable ; loin de là. Non seulement l'impression matérielle du volume a été mal surveillée, si bien qu'il manque souvent des mots, non seulement dans le texte, mais dans les *résumés* et les *notes* des lettres, ou qu'ils y sont estropiés, mais encore la tâche obligatoire de tout éditeur a été trop souvent négligée ici. Assurément, il n'est pas tenu de *tout* expliquer *longuement*; mais on est en droit de demander à qui met au jour des correspondances inédites, de nous renseigner sur les personnes auxquelles elles sont adressées et dont on y parle. Or, M. P. semble avoir rempli cette partie de sa tâche tout à fait au hasard. Parfois, il y a une note biographique, souvent il n'y en a pas et nous voyons ainsi défiler devant nous une foule de personnages — comme aussi beaucoup de noms de lieux — qui nous restent absolument étrangers. D'autres fois, on nous renvoie simplement au *Journal* d'Aléandre, que tout le monde n'a pas sous la main. Il se peut que les natifs liégeois éprouvent moins de difficulté à s'orienter dans nos textes en l'absence d'indications de ce genre, mais je me plais à croire que ce n'est pas pour les lecteurs de Liège seuls que l'auteur a réuni ses textes.

Quant à ceux-ci, trop souvent ils sont mutilés et présentent à qui veut les étudier de près des lacunes facilement explicables par l'état des manuscrits; de ceux-là je n'ai rien à dire; mais j'aurais voulu que M. Paquier ne se résigne pas à éditer parfois des textes monstrueux comme celui de la p. 92, où l'on peut lire : « Dum nuper *in helidine feculus* ubi princeps meus jucundissimam arcem habet, etc. », alors qu'en feuilletant un dictionnaire géographique de la province de Liège ou de la province du Rhin, il serait sans doute facile de reconnaître le nom de la localité dont parle Aléandre. Et l'on pourrait citer encore d'autres exemples de cette résignation peu critique.

R.

Marcel REYMOND. **La sculpture florentine. — Les prédécesseurs de l'Ecole florentine et la sculpture florentine au XIVe siècle.** Florence, Alinari, 1897, 1 vol. gr. in-8°, VIII-220 pp.

Ce beau volume est le premier des trois que M. M. Reymond consacrera à une histoire générale de la sculpture florentine. Il traite rapidement des origines et du développement de la sculpture chrétienne, puis de l'école pisane, et enfin de l'école florentine proprement dite au XIVe siècle.

---

et vilius conducere amicas, sed Neapolis [le *mal français* des ultramontains] me deterret, neque aliter potest Romae fieri; sic cardinales, sic severissimi Rotae auditores, sic omnes faciunt, praeter omnes qui puerilia sectantur, quos diabolus rapiat! Ego enim, etsi Italus, semper tamen sum id vitium abominatus, in quo doleo multos hic ex inferioribus et nostratibus, ut audio, esse oculis tenus infectos... »

M. R. est un homme heureux : non content de manier le pinceau avec un réel talent, il s'est passionné pour l'histoire de l'art italien, et il a mis la main sur un admirable sujet, parfaitement limité, qu'il traite en véritable artiste; avec cela il a eu la bonne fortune de trouver dans la maison Alinari de Florence des collaborateurs peut-être uniques pour une publication de ce genre; les gravures qui accompagnent le texte, au nombre de plus de cent cinquante, sont d'une finesse qui ne laisse rien à désirer; elles ont la douceur de photographies au platine, avec plus de vigueur.

Mais c'est du texte qu'il faut parler : le livre de M. R. n'est pas un livre d'images; c'est un traité fort méthodique, c'est une véritable thèse, dont l'idée maîtresse peut se résumer ainsi : la sculpture florentine n'a pas été un phénomène isolé, une sorte de génération spontanée, sortie avec Nicolas de Pise de quelques sarcophages romains, et se développant jusqu'à Michel-Ange par la seule influence des modèles antiques; cet art n'est qu'une phase, un acte, dans le grand développement de l'art chrétien qui, après avoir emprunté ses moyens d'expression à l'art païen de Rome [1], a donné naissance d'abord à l'art byzantin, puis à l'art gothique des xii[e] et xiii[e] siècles : les écoles pisane et florentine ont recueilli, dans la seconde moitié du xiii[e] siècle, l'héritage de la sculpture française, en l'adaptant aux besoins et au génie de la civilisation toscane. La renaissance des formes et des sujets antiques viendra, seulement à la fin du xv[e] siècle, arrêter le développement de cet art chrétien, pour lui substituer l'art classique. Jusqu'à la fin du xv[e] siècle, il ne convient donc pas de parler de *Renaissance*, mais plutôt d'art gothique, suite naturelle de l'art français du moyen âge.

Prise dans son ensemble, cette thèse est excellente; si elle n'est pas encore généralement adoptée, elle ne peut beaucoup tarder à l'être, moyennant de très légères atténuations. Il est temps de reviser les idées de Vasari, si mal informé de tout ce qui n'était pas toscan; on commence à savoir que la Renaissance n'a pas succédé à une léthargie, et que la révélation de l'antiquité n'a pas tiré l'Europe de la barbarie. Par malheur, ce mot Renaissance prête à bien des équivoques. Si l'art de la Renaissance ne se reconnaît qu'à des emprunts très directs d'idées et de formes classiques, on est amené à rattacher tout le xiv[e] et presque tout le xv[e] siècle florentin à la civilisation du moyen âge, ce qui est excessif; or, telle paraît bien avoir été la pensée de M. R. lorsqu'il a écrit : « Il faut bien se garder, ainsi qu'on le fait trop souvent, de considérer le

1. Fort à propos M. R. met sous les yeux des lecteurs (p. 17 et 18) deux beaux sarcophages du iv[e] siècle, conservés au musée de Latran. Je ne crois pas me tromper en disant que, dans le second, la tête du Christ, d'un sentiment tout moderne, a été partout, et très habilement, substituée à la tête imberbe qui devait y figurer primitivement; c'est du moins ce que l'on constate en examinant de près le marbre. Il eût été bon d'en avertir les lecteurs.

Dôme[1] de Florence comme appartenant à la Renaissance » (p. 176); et plus loin, après avoir dit que les sculpteurs de la porte de la Mandorla (toujours au dôme) s'en sont tenus « aux formes dérivées de l'art roman » (p. 192), il ajoute que, en dépit « de petites têtes copiées sur des médaillons d'empereurs romains, et certaines figures nues qui rappellent les statues des guerriers et des dieux antiques », cette porte « n'appartient en rien à la Renaissance » (p. 195). A supposer même qu'ici l'expression n'ait pas légèrement trahi sa pensée (car il y a des éléments antiques dans cette porte[2]), M. R. ne disconviendra pas que bien avant l'époque classique, avant l'adoption exclusive des formes de l'art antique, il y a eu un rajeunissement et comme un épanouissement de la vie florentine, dès le XIVe et surtout au XVe siècle; depuis qu'on ne peut plus, sans ridicule, parler du réveil de l'Europe après la nuit du moyen âge, on a pris l'habitude de considérer comme appartenant à la Renaissance les œuvres où se font jour « la sérénité de l'âme, la jeunesse, la beauté, le bonheur de vivre[3] », la confiance, l'optimisme, une certaine complaisance pour tout ce que la vie de ce monde a de bon, de gracieux, de doux, de facile; ces sentiments, étrangers au moyen âge, ont trouvé en Italie, dès le milieu du XIVe siècle, leur expression à peu près définitive dans le *Canzoniere* de Pétrarque et le *Décaméron* de Boccace, œuvres bien italiennes, nullement antiques, et bien *renaissance*, malgré leurs relations avec celles des troubadours et des conteurs de France. En dépit des progrès de l'humanisme, qui préparait seulement le triomphe assez fâcheux du *classicisme*, ce renouveau de la vie italienne n'a fait, jusqu'au XVIe siècle, que très peu d'emprunts, et très indirects, à l'antiquité 4. — Mais ceci n'est qu'une question de mots, passons.

Très épris d'idées générales, avec une tournure d'esprit volontiers systématique, M. R. entend que sa thèse ne souffre aucune exception, et c'est naturellement sur les points où il sent qu'elle sera le plus discutée qu'il redouble ses efforts. L'un de ces points est, à coup sûr, la question de Nicolas de Pise : le style de ce maître dériverait, non de l'art romain, mais de l'art gothique; M. R. insiste longuement sur

---

1. Je crois, sans en être bien sûr, que M. R. prend ici le mot *dôme* dans le sens de *coupole;* je n'en suis pas bien sûr, parce que dans tout ce passage il a employé le mot tantôt dans son sens français de coupole, tantôt dans son sens italien (allemand) de cathédrale. Sur la double signification et la double étymologie du mot, voir les observations de M. G. Paris, *Romania*, 1895, p. 274.

2. Et certaines statues, reproduites à la même page 195, paraîtront, même aux moins expérimentés, singulièrement romaines!

3. Ce sont les expressions mêmes dont M. R. se sert pour caractériser le style d'André de Pise (p. 118), et qu'il répéterait volontiers pour les appliquer à certains bas-reliefs d'Orvieto (p. 138 et suiv.).

4. Et même au XVIe siècle! Le poème de l'Arioste n'est-il pas la suite de l'épopée carolingienne? Il diffère autant de la *Chanson de Roland* que de l'*Iliade* ou de l'*Eneide* : situé à égale distance de la poésie du moyen âge et de la poésie classique, il représente dans tout son éclat la poésie de la Renaissance.

cette idée et s'attache à l'exprimer sous une forme péremptoire : « L'art de N. de P., nous ne saurions trop le redire, a essentiellement pour origine, non l'art antique, mais l'art chrétien du moyen âge,... cet art qui, en dernier lieu, avait abouti à la merveilleuse floraison de l'art français du XIIe et du XIIIe siècle » (p. 71). Si par « art antique » il faut entendre l'art grec ou l'art romain de la grande époque impériale, la cause est gagnée. Mais ici encore une bonne définition n'eût pas été inutile, car je crois pouvoir comprendre dans l'art antique ces œuvres romaines du IVe siècle, où l'on voit appliqués à la représentation d'idées chrétiennes les procédés de l'art païen. Or ces œuvres-là, Nicolas de Pise les a étudiées, imitées (p. 52, 63) « avec plus d'amour que ne l'a fait aucun autre artiste » (p. 68); il est resté obstinément fidèle à la tradition de l'art romain » (p. 68); et, par son école, cette tradition s'est transmise aux ateliers siennois (p. 142). On le voit, M. R. nous fournit lui-même les corrections qu'il est nécessaire d'apporter à l'affirmation catégorique que je citais plus haut : l'école pisane, si elle succède chronologiquement à l'école française, en dépend peu; il existait une tradition romaine, italienne, toscane, en tout cas locale, qui n'était passée ni par Byzance, ni par Paris, et qui se trouve prête à jouer un rôle de quelque importance, au moment où les artistes italiens rapprirent l'art longtemps oublié, mais alors à son apogée en France, de sculpter la pierre ou le marbre.

Ici une nouvelle question se pose : comment la sculpture française a-t-elle provoqué l'éclosion de la sculpture italienne et en a-t-elle guidé l'évolution pas à pas, à travers tout le XIVe siècle? Sans doute l'Italie a fait à la France des emprunts littéraires importants au XIIIe siècle; il peut être bon de le rappeler (p. 62, 144 n. 2), mais sans oublier que des chansons, des légendes, voire de pesants manuscrits voyagent plus aisément que des portails de cathédrales; d'ailleurs, en ce qui concerne les échanges littéraires, on peut citer des faits précis; pour les arts, c'est une autre affaire. Les artistes pisans ou florentins ont-ils eu des maîtres français? ont-ils séjourné en France? Nous n'en savons rien, et M. R. n'émet à ce sujet aucune hypothèse; il signale, et, par de belles gravures (p. 23-25, 63, 145), montre la supériorité des maîtres français au XIIIe siècle, en même temps que par d'intéressants tableaux chronologiques il en fait voir l'antériorité (p. 59 60); il relève des analogies curieuses, et conclut que l'on peut, en bonne logique, considérer l'art français comme l'inspirateur de la sculpture florentine au XIVe siècle (p. 211). Mais la logique (à supposer que celle-ci soit impeccable) n'est pas tout en histoire, si même elle y est quelque chose : on voudrait savoir ou entrevoir comment cette influence s'est exercée; or sur ce *comment* M. R. est muet. En revanche, l'analyse pénétrante qu'il fait du style gothique italien (à propos du dôme de Florence, p. 182 et suiv.) met clairement en relief les différences essentielles de ce style avec le

gothique français[1] : les Italiens ont eu connaissance des trois ou quatre caractères fondamentaux de l'architecture gothique, et ils les ont très librement élaborés, à leur manière, en vue de les adapter à leur goût et à leurs besoins particuliers, sans se conformer à aucun modèle déterminé. De même, les voyageurs ont pu rendre compte de la grandiose floraison de sculpture que la décoration des cathédrales françaises avait suscitée : ils en auront décrit les sujets, les idées, l'ordonnance générale; des morceaux aisément portatifs comme des objets en ivoire, ou des pièces d'orfèvrerie, des croquis peut-être, ont pu servir à préciser les renseignements oraux : cela suffit déjà à expliquer l'espèce de direction imprimée par les artistes français aux premières écoles d'Italie; l'originalité, les traditions de celles-ci n'étaient pas entamées par une influence plus littéraire que technique. C'est du moins tout ce que nos connaissances actuelles nous permettent de supposer : de nouvelles découvertes viendront-elles éclaircir ce point obscur? Peut-être; mais en attendant, des rapprochements comme celui que M. R. établit (p. 121) entre une délicieuse silhouette de femme dessinée par Giotto pour un bas-relief du campanile, et une figure secondaire du tympan de la cathédrale de Bourges, sont peu concluants, Faut-il croire que Giotto a travaillé à Bourges? Toute analogie, toute coïncidence ne suppose pas nécessairement une imitation. Comparaison n'est pas raison, dit la sagesse des nations. Je reconnais que la critique d'art a dans la méthode comparative un puissant moyen d'investigation. M. R en a tiré le plus heureux parti; c'est grâce à elle qu'il a renouvelé maintes questions, présenté des vues judicieuses sur la classification des écoles et la chronologie des œuvres. Mais avec cela je ne pense pas que la comparaison constitue à elle seule un instrument d'une précision suffisante dans les recherches historiques; il est en tout cas fort imprudent d'aller jusqu'à paraître lui attribuer une valeur supérieure même aux faits (p. 114, 132, 159); je crois reconnaître là une tendance chère à toute une école, mais bien dangereuse!

Il ne viendra à l'esprit de personne que les réserves formulées ici tendent à diminuer la valeur du travail si personnel de M. Marcel Reymond. C'est l'honneur de ce livre de soulever beaucoup de questions d'un ordre très élevé et très délicat, questions de méthode, questions historiques, détermination du style des diverses écoles, influence de ces écoles entre elles. Sur tous ces points, alors même qu'il

1. Je relève sur ce point quelques contradictions : en dépit de ces différences, les architectes pisans auraient été « de fidèles disciples de l'architecture française » (p. 101); or, à Sienne, où la construction du dôme avait dû attirer « de nombreux artistes étrangers venant du nord » (p. 103), ces influences étrangères auraient « imprimé à l'art siennois un caractère différent de celui de l'école pisane », et Nicolas de Pise n'y aurait pas trouvé « un milieu favorable à l'adoption de ses idées » (p. 104). L'école pisane était donc en opposition avec le style gothique? et ces étrangers n'avaient donc pas apporté à Sienne les traditions de la sculpture gothique, puisque l'on fit appel à un pisan pour sculpter la chaire?

ne force pas la conviction d'une manière définitive, M. Reymond fait preuve d'une grande indépendance, d'une grande sincérité. Il faut lire les pages pleines de goût qu'il consacre à analyser et à définir le talent d'André de Pise, d'Orcagna, des sculpteurs d'Orvieto ou d'Or san Michele. Grâce à toutes ces qualités, son livre est très vivant; on le lit avec un rare plaisir; il fait penser, il invite à discuter (on s'en sera aperçu), en même temps qu'il charme les yeux [1].

Et maintenant c'est avec une très vive curiosité, une curiosité confiante, que nous attendons le volume suivant, celui qui traitera des Donatello, des Ghiberti, des della Robbia.

Henri HAUVETTE.

François de Théas, comte de Thoranc Gœthes Kœnigslieutenant, Dichtung und Wahrheit, drittes Buch. Mitteilungen und Beitræge, von Martin SCHUBART. München, Bruckmann, gr. in-8, 183 p.

M. Schubart a, dans un voyage (on peut même dire plusieurs voyages) en Provence, recherché les traces de ce François de Théas, comte de Thoranc, qui fut lieutenant de roi à Francfort et que les *Mémoires* de Gœthe nous représentent comme grand amateur de tableaux. Il a, à force de questions à droite et à gauche — et son exemple doit nous servir, à nous autres Français : ne pas craindre de demander, *sich nicht scheuen zu fragen*! — retrouvé les nombreux tableaux que Thoranc avait fait faire à Francfort par Fiedler, Seekatz, Junker, Trautmann, Hirth, Nothnagel et Schütz. Il les a découverts — au nombre de plus de cent! — dans deux maisons de Grasse ainsi qu'au château de Mouans, et à Mouans il a pu acquérir du propriétaire cinq toiles, et parmi elles un *Joseph vendu par ses frères* où, selon une tradition très vraisemblable de la famille Thoranc, le jeune Gœthe a posé pour Joseph. Il a en outre consulté les papiers et journaux de Thoranc et, grâce à ces documents, grâce aux pièces des archives de Francfort déjà mises en œuvre par Grotefend, il nous donne une biographie complète de ce

---

1. La correction typographique est remarquable, pour un livre imprimé à l'étranger; je ne relèverai qu'une faute, parmi les trois ou quatre que j'ai remarquées : dans le tableau des corporations qui ont contribué à la décoration d'Or san Michele, p. 196, c'est *Fripiers* qu'il faut lire, sous le n° 12, et non *Tripiers*. Dans ce même tableau, *Galigai* (n° 16) serait mieux traduit par *tanneurs*, *corroyeurs* étant réservé pour les *Correggidi*; quant à la fameuse et puissante corporation dite *Arte di calimala* (et non *calimara*), elle est très insuffisamment désignée en français par les mots *commerce* (p. 196) ou *négociants* (p. 197). — M. R. regrette (p. 171, note) que les monuments florentins soient aujourd'hui affublés de noms qui ne rappellent plus la noblesse de leur origine; du moins ces noms leur ont-ils été donnés par les Florentins eux-mêmes au cours des siècles; mais de grâce n'acclimatons pas en France le nom de Ste-Marie *des fleurs*, pour *de la fleur*; la faute ne serait ici imputable qu'à nous-mêmes.

Français auquel le poète allemand a donné l'immortalité. Il ne se borne pas à établir définitivement l'orthographe du nom de Thoranc — écrit longtemps Thorane — et à confirmer les points exposés dans la brochure de M. de Montgrand. Il reproduit le rapport du colonel de Pappenheim sur la surprise de Francfort et le propre récit de Thoranc, qui prouve non seulement que le Provençal eut une très grande part à l'événement, mais que Textor et autres adhérents du parti autrichien n'étaient pas gagnés par la France. Il montre le mécontentement qu'éprouvait le lieutenant de roi, alors simple capitaine d'infanterie, de n'avoir pas le brevet de colonel, l'activité que Thoranc déploya au jour de Bergen, l'influence bienfaisante que ce commandement de quatre années eut sur la police et sûreté de Francfort, la reconnaissance que les bourgeois témoignèrent à l'officier français en obtenant son élévation à la dignité de comte de l'Empire et en payant les frais de chancellerie. Les dernières pages du volume, pleines de détails nouveaux ou peu connus, sont consacrées aux peintres que Thoranc fit travailler et à celles de leurs toiles qui se trouvent à Grasse et à Mouans. Dans un supplément de trois pages, M. S. nous apprend qu'au moment où il allait publier son livre, un bouquiniste ou marchand d'autographes lui a, de Paris, envoyé contre espèces sonnantes, plus de 400 lettres écrites à Thoranc pendant son séjour en Allemagne par des personnages considérables de l'époque. A cette précieuse liasse se sont jointes des lettres de M. de Lersner et de Diené, que Thoranc reçut à Grasse et à Saint-Domingue de 1763 à 1765. Diené, l'interprète que Thoranc avait fait nommer inspecteur des lanternes et qui rend compte à notre officier de quelques commissions, Diené envoie des compliments de M. et Mme Gœthe et rapporte — dans une lettre de 1764 — que Nothnagel et Seekatz s'acquittent de leur tâche grâce à Wolfgang Gœthe (« par la lecture et par la traduction que le jeune Gœthe a fait de vos lettres »).

Il y aurait quelques observations à présenter. M. S. s'étonne (p. 37) que Thoranc ne parle dans son Journal ni de son hôte maussade du Hirschgraben, ni de la dispute qu'il eut avec le conseiller au soir de Bergen, et l'heureux chercheur explique fort bien ce silence de Thoranc : le noble Thoranc, dit-il, méprisait la bourgeoisie francfortoise et ne frayait qu'avec l'aristocratie, avec Mme de Barkhaus (dont M. S. nous communique quelques lettres intéressantes), avec Glaubburg, Lersner, etc. Pourtant, nous voyons qu'après son départ, le comte échange des compliments avec les Gœthe. L'auteur de *Poésie et vérité* n'aurait-il pas ici, comme en beaucoup d'endroits, exagéré ou romancé les choses? Il nous dépeint Thoranc comme hypocondre ; or, la famille du comte atteste que Thoranc n'eut jamais d'accès d'hypocondrie.

M. S. craint (p. 107) que Thoranc, enterré dans la fosse commune en août 1794, n'ait été victime de la Terreur. Qu'il se rassure, Thoranc mourut dans son lit. Son nom ne se trouve pas sur la liste des trente personnes exécutées à Grasse ou, comme on disait alors, des trente numéros gagnants de la liste de la sainte guillotine.

M. S. dit (p. 101) que Thoranc n'eut jamais le rang si désiré de colonel, et il semble croire que son héros n'a pas eu d'avancement. Mais Thoranc, brigadier en 1763 et maréchal de camp en 1770, est devenu ce que nous nommons aujourd'hui général de brigade. Il n'eut donc pas à se plaindre de la fortune et, après tout, il était de petite noblesse. Sans doute, il n'a pas été colonel; mais on choisissait les brigadiers dans le grade de colonel ou de lieutenant-colonel (règlement du 12 juin 1759), et il était lieutenant-colonel lorsqu'il fut nommé brigadier.

On pourrait reprocher également à M. S. quelques longueurs (notamment dans le récit de ses pérégrinations, d'ailleurs si fructueuses, en Provence). On pourrait aussi le blâmer, si je puis dire, de nous faire venir l'eau à la bouche sans nous satisfaire. Il cite en passant (p. 67) un incident qui valut à Thoranc la défaveur du duc de Broglie, et il supprime (p. 151), dans une lettre de Mme de Barkhaus, un passage relatif à Mme Gœthe. Pourquoi mentionner cet incident sans insister davantage, et pourquoi indiquer cette suppression? Mieux valait ne rien dire du tout.

J'aurais enfin, à mon tour, quelques détails inédits à produire sur le nom de Thoranc, sur son fils et sur certains épisodes de la carrière de celui que Gœthe comparait au duc d'Ossunna.

La famille de notre Thoranc était depuis longtemps établie à Grasse et s'appelait Théas. Les Théas se divisèrent en plusieurs branches : les Théas de Thorenc, les Théas de Sully [1], etc. Pareillement, les Théas de Thorenc se partagent en divers rameaux, comme les Théas de Thorenc de Caille et les Théas de Thorenc de Gars [2]. Le père du *Kœnigslieutenant* était Jacques de Théas de Thorenc de Caille; le *Kœnigslieutenant* est parfois nommé dans les pièces officielles Thoranc de Caille, et son frère cadet, Jean-François (né le 12 novembre 1723 à Grasse, sous-lieutenant au régiment de Vexin en 1740 et plus tard capitaine en second à Vermandois, blessé à Lawfeld et pensionné le 19 novembre 1756), signe Jean-François de Thoranc de Caille. Le nom devrait s'orthographier Thorenc, comme le nom du village aujourd'hui disparu,

1. Le capitaine Théas, dit Sully, invalide, ex-noble, chef du parti aristocratique de Grasse, est gardé à vue dans son domicile, parce qu'il est malade, en l'année 1793-1794, et le 10 avril 1792 le Directoire du district fait protéger par la garde nationale, contre une bande exaltée, la maison de ce Théas, signalée à tort, ainsi que le couvent des Visitandines, comme asile de prêtres insermentés.

2. Tous ces Théas entraient au régiment de Vermandois. Le Thoranc de Gœthe y fut capitaine ainsi que son cadet, et un autre Thoranc de Caille (Jacques Lavanade). De même, les Théas de Gars : Claude-François de Théas (né à Grasse le 7 mai 1736) commande à Vermandois, en 1771, une compagnie dite compagnie de Théas, et son cadet, Jean-Paul-Louis, dit M. Gars (né à Grasse le 25 août 1739, retraité le 12 avril 1787), devint capitaine-commandant des chasseurs du même régiment. Les jeunes gens de Grasse suivaient volontiers les Théas à Vermandois-infanterie : on trouve en 1768 au régiment trois Grassois : le capitaine Honoré-Paul de Calvy et deux lieutenants, deux hommes de fortune, Nicolas Manuel et Jacques Reboul.

situé au-dessus de Grasse entre Cipière et Andon, sur la montagne de Thorenc : les bureaux de la guerre écrivent ordinairement Thorenc ; des personnages originaires de la contrée, Tardivy de Thorenc (né à Grasse le 27 novembre 1727, capitaine d'artillerie, suspendu le 15 septembre 1793), un autre Tardivy de Thorenc (né à Grasse le 12 juin 1743 et capitaine de grenadiers au 33e régiment d'infanterie ci-devant Touraine), Fanton de Thorenc (né à Grasse le 23 décembre 1729 et chef de brigade d'artillerie), signent toujours *Thorenc;* tous les brevets de pension de notre *Kœnigslieutenant* (24 février 1770, 1er juin 1779, 22 mai 1781 et 9 avril 1792) portent *Thorenc*, et lui-même signe par deux fois *Thorenc*, le 19 avril 1779, une lettre au ministre Montbarey et une déclaration de pension, sans doute, comme il dit, parce que cette « pension lui a été accordée sous le nom de Thorenc ». Mais le nom se prononçait *Thoran;* il est écrit dans certaines pièces soit *Thorant*, soit *Thorent*, et un état du régiment de Vermandois mentionne la compagnie de *Thorand*. Notre François de Théas, ainsi que son frère cadet Jean-François, voulut conformer son nom à la prononciation et peut-être éviter la confusion avec les Tardivy et les Fanton : il changea l'*e* en *a* et transforma « Thorenc » en *Thoranc*.

Le fils de Thoranc, Jean-Baptiste, signait presque toujours *Théas-Thoranc*. M. S. nous raconte, d'après une tradition de famille, qu'il était capitaine de la garde et qu'il fut un jour désigné pour commander l'escorte de Louis XVIII, que son domestique oublia de le réveiller, qu'il arriva trop tard aux Tuileries, essuya des reproches et s'affecta tellement qu'il perdit la raison. L'anecdote doit être vraie. Voici, en tout cas, quelques faits et dates sur la carrière de ce malheureux Théas-Thoranc et sur sa fin. Il était né le 17 décembre 1784 à Grasse. A l'âge de vingt-cinq ans, il entra dans l'armée impériale : recommandé au ministre comme fils d'un ancien maréchal de camp et issu d'une famille qui s'était distinguée dans les armes, noté par le préfet du Var comme un des hôtes de la princesse Pauline qui pendant son séjour à Grasse avait remarqué « le ton de décence et la bonne éducation dudit sieur Théas », il obtint d'emblée le grade de sous-lieutenant au 4e hussards (8 novembre 1809). Il alla guerroyer en Espagne, devint lieutenant (22 novembre 1813), et — après avoir refusé de servir Napoléon aux Cent-Jours — adjudant-major aux hussards de la garde (12 octobre 1815), capitaine (12 avril 1817), et chef d'escadron (12 avril 1821). Il était très bien noté, et l'on disait de lui qu'il servait avec beaucoup de zèle et de dévouement. Mais il eut, sans doute à la suite de l'accident ci-dessus mentionné, un accès de folie, ou, comme disaient ses chefs, « une maladie grave dont la nature exigeait du repos et du calme ». Il obtint un congé de convalescence de six mois (4 septembre 1821) qui fut prolongé d'un nouveau semestre (15 mars 1822), et une décision du 24 avril 1822 le raya du corps des hussards de la garde royale : il fut réformé pour jouir d'un traitement annuel de 900 francs pendant cinq

années, du 7 mai 1822 au 6 mai 1827. Toutefois, à l'expiration de sa prolongation de congé, au mois de septembre 1822, il revint à Paris et fit des démarches afin d'être placé chef d'escadron dans un régiment de chasseurs à cheval ou de servir dans l'état-major. Il demeurait alors à l'hôtel de Bourgogne, rue de Grenelle-St-Germain. Mais bientôt, à la fin de décembre, le lieutenant-général Coustard, commandant la 1re division militaire, apprenait qu'il régnait du désordre dans les idées de Thoranc, qu'il avait le cerveau frappé, que l'aliénation mentale dont il était atteint parvenait à un point tel que son état inspirait des craintes dans la maison où il résidait. Thoranc eut l'ordre de quitter Paris; il revint à Grasse et fut soumis à un traitement énergique dans sa propre maison; le mal ne disparut pas, et le 12 mai 1823 le tribunal de l'arrondissement de Grasse prononçait son interdiction; le 24 du même mois, une délibération du conseil de famille lui nommait un tuteur, son beau-frère, le comte de l'Escarène, et décidait qu'il serait mis en pension chez le docteur-médecin Mercurin, directeur de la maison de santé de Saint-Paul, au terroir de la ville de Saint-Remy. Ce fut là que mourut Jean-Baptiste de Théas-Thoranc, le 30 juin 1823, à trois heures du matin.

J'ajouterai sur la vie de François de Thoranc quelques particularités qui ne seront pas inutiles à son biographe. Lorsque Thoranc fut nommé lieutenant-colonel, il demanda avec insistance que son titre de comte du Saint-Empire fût inscrit dans son brevet. « Comme vous avez bien voulu, écrivait-il de Grasse, le 4 mai 1763, à Choiseul, porter le roi à consentir que je jouisse de cette dignité, je ne prévois pas que je puisse tomber dans aucun inconvénient en vous suppliant d'ordonner que l'omission en soit réparée. Je joins ici, pour cela, mon brevet, sans crainte de passer à vos yeux pour un homme attaché à des minuties. Puisque notre cour et celle de Vienne ont trouvé bon que la dignité de comte de l'Empire fût une récompense de la satisfaction qu'on a eue de ma conduite en Allemagne, je crois devoir paraître jaloux de ce titre. C'est à vous, Monseigneur, à décider si mes idées là dessus sont telles qu'elles doivent être. Un seul mot de votre part sera la loi d'après laquelle je suivrai ou abandonnerai le désir de faire enregistrer mon diplôme à la Chambre des comptes de cette province ci, vous suppliant de favoriser le désir s'il n'est pas hors de règle. » Le bureau de M. Accaron demanda à Monseigneur s'il fallait donner à Thoranc la qualité de comte du Saint-Empire, et Monseigneur écrivit de sa main : *il faut la lui donner.*

Lorsque Thoranc partit pour Saint-Domingue où il allait être commandant en second, il sollicita de l'avancement : « Vous pouvez, lui répondit Choiseul, partir avec tranquillité; vous recevrez à Saint-Domingue le brevet de brigadier; le comte d'Estaing, gouverneur-général, en sera porteur, et il vous le remettra à son arrivée dans cette colonie. »

Thoranc quitta Saint-Domingue à la suite de démêlés avec d'Estaing,

et reçut, à son retour, la lieutenance de Sa Majesté vacante à Perpignan par la démission de M. de Guibert : la place rapportait 9.834 livres (5 700 d'appointements et 4.134 d'émoluments). Mais il eut encore des difficultés dans le Roussillon et Choiseul le rappela. Le duc offrit alors de l'argent à Thoranc pour le dédommager ; Thoranc demanda le grade de maréchal de camp. « M. le duc de Choiseul, écrivait-il dans une lettre datée de Paris, du 18 décembre 1769 (sans doute à un chef de bureau), ne m'a jamais trouvé dans des sentiments différents de ceux où je suis aujourd'hui, et il m'a toujours traité cependant mieux que je ne le méritais. Des raisons de convenance l'engagent à disposer de ma place : je lui en ai donné ma démission sans répugnance. Il a voulu me faire un traitement pour m'en dédommager : je l'ai supplié de trouver bon que je ne regardasse pas l'argent comme un dédommagement convenable. Mais je n'ai pas prétendu, par là, renoncer à celui qui convient à ma position ; elle exige, pour que mon honneur soit à couvert, que je n'aie pas l'air d'un homme renvoyé ; pour cet effet, j'ai demandé des grâces qui marquent que l'on n'est pas mécontent de moi. Sans cette raison, je vous aurais supplié, Monsieur, de régler vous-même le traitement dont vous m'auriez cru susceptible, et tel qu'il eût été, j'en aurais été satisfait. M. le duc de Choiseul m'a, en quelque façon, reproché, en votre présence, que j'étais resté à Francfort pendant une partie de la guerre. Pourquoi y suis-je resté ? parce que M. le maréchal de Belle-Isle m'y a trouvé utile et m'a marqué toutes les fois que j'ai demandé à reprendre les fonctions d'aide-maréchal des logis de l'armée que je faisais avant que d'entrer à Francfort, que le roi me tiendrait compte des services que je rendrais dans cette place tout de même que si je le servais à l'armée. Comment suis-je entré à Francfort ? J'étais à la tête des troupes qui s'en emparèrent sous les ordres de M. de Wurmser, et je les commandais sous lui ; l'expédition finie, il eut le commandement de la ville et moi, la lieutenance de roi ; c'est donc par distinction que j'y suis entré. Comment m'y suis-je conduit ? M. le duc de Choiseul, en me faisant brigadier, a récompensé amplement les soins que je m'y suis donnés. Depuis la paix, il m'a envoyé à Saint-Domingue en qualité de commandant en second ; il m'a dit, en votre présence, que cet essai n'avait pas mieux réussi que celui de Perpignan. Si quelque chose me fait honneur, depuis que je sers, c'est le sacrifice que j'ai fait de ma place à Saint-Domingue. Ce n'est que par délicatesse de sentiment que je l'ai quittée ; les témoignages que M. le comte d'Estaing, cause de mon retour, a rendus lui-même de ma conduite, font foi qu'elle a été telle qu'elle doit être. Celle que j'ai tenue à Perpignan n'a pas eu plus de succès ; je n'entreprends pas de la justifier. Je n'ai rapporté ce que je viens de vous exposer, Monsieur, que pour vous mettre à portée de faire connaître si j'étais susceptible d'une augmentation de grade, au cas que le roi fasse une promotion qui s'étende jusques à moi. Tous ceux qu'il fera maréchaux de camp sont dignes de cette grâce ; mais j'aurai toujours

ma mission de Saint-Domingue et le temps que j'ai passé en Roussillon par dessus les services qu'ils produiront, puisqu'ils n'ont pas été employés depuis la paix. Le surplus de services et la justice de M. le duc de Choiseul, qui ne voudra pas sans doute me faire sortir de Perpignan par une mauvaise porte, me font espérer que je serai compris dans la promotion. »

Il écrit en même temps au duc (29 décembre 1769) : « Je me suis exécuté, Monsieur le duc, j'ai travaillé, d'après ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire, à la destruction de l'établissement que j'avais fait en Roussillon ; ma maison est ou sera bientôt à bas, et me voilà tout consolé de ne plus retourner en Roussillon. Je puis cependant m'y montrer tête levée, et je suis bien assuré que les prétendues préventions qu'on a regardées comme incompatibles avec mon retour dans ce pays-là, ne sont ni fondées, ni réelles. Il vous serait aisé, Monsieur le duc, de savoir ce qui en est ; quelqu'un pourrait interroger, de votre part, sur mon compte, M. l'évêque de Perpignan et ses grands-vicaires, les commissaires de la noblesse, les syndics des autres États, les viguiers de Roussillon, Conflans et Cerdagne, les directeur et contrôleur des fermes du roi, les chefs de tous les États militaires, tels que commandants de place et lieutenants de roi et majors, les colonels et lieutenants-colonels des régiments qui ont été en Roussillon depuis que j'y suis employé, le directeur du génie, le commandant de l'artillerie, les commissaires des guerres, le grand-prévôt de la maréchaussée, les entrepreneurs des fournitures du roi et les autres personnes principales sur le rapport desquelles devrait être jugée la conduite d'un homme qui est chargé du commandement. Cette espèce d'enquête, que peut faire un de ceux que je viens de désigner (n'importe lequel), ferait connaître exactement ce qu'on pense de moi dans une province où on sait déjà que je ne dois plus paraître. On n'y déguisera pas, par cette raison-là, son sentiment sur ce qui me regarde. J'ose affirmer que, à l'exception du conseil souverain, de l'intendance et des consuls actuels de Perpignan, qui sont parties dans le procès, tout rendra témoignage en ma faveur, et vous verriez alors, Monsieur le duc, qu'on vous en a imposé sur la prévention comme sur le fonds des choses. Mais tant que vous répugnerez à percer le mystère d'iniquités qui couvre les trames ourdies contre moi, je vous paraîtrai impropre à la mission que vous m'aviez confiée. Quoi qu'il en soit, disposez de moi comme vous le jugerez à propos. Si vous m'en confiez une autre, je tâcherai de faire mieux que par le passé. Si vous ne me compreniez pas dans la promotion prochaine, et que quelque brigadier de même date que moi y fût compris, on croirait que je me suis comporté indignement, et on aurait lieu de le penser, indépendamment de mon déplacement ; à plus forte raison serait-on fondé à le croire, si on me voyait essuyer cette double disgrâce. Si vous voulez bien, Monsieur le duc, faire quelque attention à ma situation, vous sentirez que c'est bien assez pour moi d'en essuyer une, et puisque vous avez la

bonté de vouloir m'en dédommager, vous verrez que le grade de maréchal de camp et le retour de votre confiance sont les seuls dédommagements que je puisse vous demander ; la promotion vient à propos pour me faire sortir du Roussillon par une porte honnête... »

Le 3 janvier 1770, Thoranc fut nommé maréchal de camp. Il eut également une pension qui l'endemnisa de ses travaux et débours : non seulement il avait envoyé en 1766 et en 1767 au ministre des mémoires sur la défense des frontières de Provence et sur la guerre offensive et défensive du comté de Nice, mais il avait dépensé 30.000 livres de son bien en Roussillon pour « le bien du service ». Il obtint, le 24 février 1770, une pension de trois mille livres sur le fond de l'extraordinaire des guerres.

Cette pension était désormais tout le traitement de Thoranc. Il réclama de nouveau les bontés du roi : « Il n'y a peut-être pas, disait-il de lui-même, de maréchal de camp plus indigent que lui, car il ne lui reste pas un sol de bien patrimonial, ayant employé à l'honneur du service tout ce qu'il avait ; malgré son indigence, pourtant, il soutient depuis longtemps un abbé de Villeneuve, son neveu, au séminaire de Saint-Sulpice. » Et il demandait le rétablissement d'une pension de 2.000 livres dont il jouissait avant d'être lieutenant de roi à Perpignan. Le 22 mai 1781, sa pension de trois mille livres fut augmentée de deux mille livres : il avait donc un traitement de cinq mille livres (ou mieux, de 4.655 livres, car la pension de 3.000 livres avait été réduite à 2.655 par la retenue d'un dixième). La loi du 2 octobre 1791 lui accorda une pension de 6.000 francs [1].

La seule note qu'on trouve sur lui aux bureaux de la guerre est postérieure à 1781 ; mais elle semble exacte et mérite d'être retenue : « Passe pour avoir un esprit tracassier et extraordinaire. »

Nous ne terminerons pas cet article sans remercier M. Schubart du plaisir qu'il nous a causé et sans le féliciter de son flair, de sa persévérance et du soin qu'il a mis à sa publication. L'ouvrage, joliment imprimé par la maison Bruckmann, contient un beau portrait du *Kœnigs-*

1. Les états de services de Thoranc sont ainsi conçus : « Lieutenant en second au régiment de Vexin-infanterie (13 juillet 1734), lieutenant (1er mars 1738), capitaine (16 avril 1743), incorporé avec ce régiment dans le régiment de Vermandois-infanterie (10 février 1749), aide-maréchal-général des logis surnuméraire à l'armée de Soubise (1er mai 1758), lieutenant de roi à Francfort (15 février 1759), remplacé à sa compagnie (13 avril 1759), commissionné lieutenant-colonel d'infanterie (1er décembre 1762), commandant en second à Saint-Domingue (1er mai 1763), brigadier d'infanterie (27 décembre 1763), rentré en France en 1764, lieutenant de roi à Perpignan (1er janvier 1768), employé comme brigadier à Perpignan (1er mars 1768), avec ordre pour commander en Roussillon en l'absence du comte de Mailly, a quitté sa lieutenance de roi le 30 décembre 1769, maréchal de camp (3 janvier 1770), a obtenu une pension de 6.000 livres le 2 octobre 1791 — a fait les campagnes des guerres de la succession de Pologne, de la succession d'Autriche et de Sept-Ans, ainsi que celles de 1763 et 1764 à Saint-Domingue — chevalier de Saint-Louis le 12 novembre 1749. »

lieutenant — que M. S. attribue à Fiedler, — une chromolithographie des armoiries comtales de Thoranc et des reproductions de plusieurs toiles : cinq épisodes de l'histoire de Joseph, la tête agrandie de Joseph auquel le jeune Gœthe servit de modèle, un portrait de Seekatz par lui-même, un incendie de Trautmann et une *Résurrection de Lazare* du même, un paysage de Schütz, un tableau de fleurs de Junker. M. Schubart a tout lu sur le sujet (même l'article de notre *Revue* du 17 septembre 1883); il raconte ses voyages avec esprit et décrit avec goût les œuvres d'art; il a fait revivre le personnage dont il s'est fait le biographe, et il a pour le généreux et chevaleresque Thoranc une sympathie qui l'honore. Ce volume est donc un des meilleurs, un des premiers parmi les innombrables travaux dont la vie de Gœthe a été l'objet.

A. CHUQUET.

Henri BERGSON. **Matière et Mémoire.** Essai sur la relation du corps à l'esprit. Paris, Alcan, 1896. III, 280 p. in-8.

Le public philosophique européen se jugera par l'accueil qu'il fera à ce livre. Tout y est neuf, la méthode (« transposer les problèmes de métaphysique au point de les faire coïncider avec des problèmes de psychologie que l'observation pure et simple peut trancher », p. 267), jusqu'au moindre détail, et si tous les problèmes connus de la philosophie reçoivent de cette méthode une solution infiniment originale et précise, c'est justement parce qu'aucun d'eux n'est posé dans ses termes traditionnels. Le grand secret de création métaphysique perdu depuis Hegel, l'art de grouper, en symétries belles, toutes les propositions du savoir humain autour d'une métaphore centrale, est retrouvé. Et comme ce système résulte chez M. Bergson d'une prodigieuse élaboration de faits positifs, comme il est au courant, partout presque, de la science la plus récente, et que personne n'a une critique plus aiguë, personne n'avait le droit plus que lui de chercher un lien explicatif dernier.

Dans ce livre, admirablement écrit, tout n'est pas fait pour produire la conviction rationnelle. Dans la proposition initiale et en apparence inoffensive, que « mon corps, objet destiné à mouvoir des objets, est donc un centre d'action : il ne saurait faire naître une représentation » (p. 4), des métaphores sont en germe. Si la perception ne peut rien nous faire connaître; si elle ne peut qu'orienter nos mouvements, on a vite conclu qu'il faut partir « *comme du principe véritable* » de l'indétermination de la conduite (p. 18). Mais c'est là un postulat énorme et imagé ; et c'en est un plus grand que de poursuivre : « Une loi *rigoureuse* relie l'étendue de la perception à l'intensité d'action vivante. » Une métaphore nouvelle complique la précédente : « L'*intériorité* ou l'*extériorité* ne sont que des rapports entre images » (p. 11). Et c'est alors toute une frondaison de tropes ingénieux La perception, identique

en nature à l'objet extérieur, n'en diffère que par un *moins*. La matière vivante, l'organisme, se *laisse traverser* par les actions indifférentes à sa conduite propre (p. 24). Elle ne perçoit que celles contre qui elle réagit, qu'elle ne transmet pas sans les diminuer, mais qu'au contraire elle enraye par sa spontanéité. — Peut-être un physicien aurait-il quelque peine à admettre cette spontanéité de la matière organique, qui va jusqu'à détruire le principe de l'égalité de l'action et de la réaction. Mais il semble bien alors que toute la théorie à la fois de la *perception*, et davantage celle de *l'affection* chez M. Bergson soit ruinée, et la perception consciente ne naîtra jamais.

La merveille inanalysable est la théorie de la mémoire (p. 73-195). M. Bergson imagine que le passé se survit en nous sous deux formes : 1° en mécanismes moteurs que l'habitude des réactions perceptives a montés en nous au cours d'une évolution séculaire ; 2° en souvenirs immatériels. Et la reconnaissance aussi se fait de deux manières : 1° par des *mouvements;* 2° par des *représentations* immatérielles. Mais on passe par degrés insensibles des souvenirs disposés le long du temps aux mouvements qui en dessinent l'action naissante ou possible dans l'espace (p. 74-75). Donc, à vrai dire, la vie de l'esprit n'est que dans le souvenir. Le souvenir seul est étranger au corps, et inattingible à ses lésions. Mais la perception incessamment se renforce de souvenirs pour compléter sa besogne d'orientation ; de même qu'incessamment le souvenir se matérialise en des mouvements faits à son image par le moyen desquels l'esprit guide le corps. — Et sans doute cela est ingénieux à ravir. Mais n'est-il pas vrai qu'entre ces deux mémoires, qui à la fois *s'inhibent* (p. 82) et se renforcent l'une l'autre, et dont la différence fait désormais toute la différence du corps à l'esprit, on rétablit à la fois tout le dualisme ancien de la nature et de la pensée, qu'on avait rejeté, et toute leur harmonie préétablie qu'on avait critiquée chez Kant? — Toutefois il est sûr que, M. B. ayant fait apparaitre dans toute leur vétusté les images des systèmes qu'il a détruit, les siennes ont droit, pour un temps très long, à l'attention des historiens.

Le quatrième chapitre, sur la matière, est celui qui plaira le moins. Il s'attarde à critiquer les atomes de Faraday et les *vortex atoms* de Thomson. Nous attendons de M. Bergson, dont la culture mathématique est singulièrement forte, qu'il veuille bien interpréter comme il sait faire, les théories contemporaines de l'élasticité, de l'électricité et de la viscosité, où seule apparaît la notion des physiciens actuels sur la matière.

Ch. ANDLER.

BULLETIN

— M. Francisque Bouillier réimprime ses deux très intéressantes brochures sur l'*École normale pendant la guerre* et le *Centenaire de l'Institut de France* et les fait précéder de *Souvenirs* qui plairont par l'indépendance, la probité, la sincérité qu'ils respirent (Orléans, Pigelet, 1897). On y trouvera les plus curieux détails sur le vieux Lyon, sur l'enseignement de Michelet à l'École normale, sur les luttes que l'auteur eut à soutenir dans sa carrière, sur la vie des Facultés de ce temps-là, sur l'inconvénient des jurys de baccalauréat tirés de l'enseignement secondaire, et de l'emplacement actuel de la Faculté de Lyon. — Charles Dejob.

— M. Ant. Em. Caruana commence la publication d'une étude, *Sull'origine della lingua Maltese* (Malte, typog. Busuttil, 1896), dont nous avons reçu les deux premiers fascicules.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 juillet 1897.

M. Dieulafoy donne communication d'un travail sur l'évolution de la poliorcétique au XIIIe siècle. Il s'agit de la bataille de Muret, livrée par Simon de Montfort aux armées coalisées de Pierre II, roi d'Aragon, des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges (12 sept. 1213). Selon M. Dieulafoy, les mêmes raisons qui favorisèrent, au XIIIe siècle, la création des places de guerre qui couvrirent l'Europe à cette époque, condamnèrent la noblesse féodale à sacrifier la tactique et la stratégie à la sécurité et à la puissance du choc. L'influence de l'Orient, si elle s'exerça dans ce domaine, s'éteignit donc aussitôt.

M. Léopold Delisle annonce qu'en vertu d'une loi de finances promulguée le 30 juin, les médailles grecques réunies, au nombre d'environ 7000, par feu M. Waddington, font désormais partie des collections de la Bibliothèque nationale. M. Waddington s'étant attaché à rechercher avant tout les types insuffisamment représentés dans ces collections, la nouvelle série fera très rarement double emploi avec les anciens fonds de la Bibliothèque. Un inventaire sommaire en sera rédigé sans retard.

M. Clermont-Ganneau présente un fragment d'inscription phénicienne provenant de Tyr. C'est une des très rares inscriptions de cette provenance qui soient connues jusqu'ici. Elle porte le nom d'un personnage appelé Abdbaal.

Léon Dorez.

Dans le dernier numéro de la *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, M. le professeur Nœldeke regrettait que la traduction de ses *Etudes historiques sur la Perse ancienne*, par M. Wirth, eût été publiée sans son autorisation. Or, je n'ai accepté cette publication que muni de l'autorisation donnée par M. Nœldeke en son nom et au nom de son éditeur, et M. Nœldeke, fort courtoisement, veut bien reconnaître que sa mémoire l'avait mal servi en cette circonstance.

Ernest Leroux.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 19 juillet — 1897

Catalogue de la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales vivantes par E. LAMBRECHT, secrétaire-bibliothécaire de l'École.
Tome premier. I. Philologie générale. II. Langue arabe. vii-623 pp., 1 vol. gr. in-8°. Paris, Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28.

L'École des langues orientales vivantes, qui célébrait il y a deux ans le centenaire de sa fondation, a passé les trois quarts de son existence dans une des dépendances de la Bibliothèque nationale. Recueillie au Collège de France en 1868 par M. Stanislas Julien, ce n'est qu'en 1873 qu'elle fut définitivement installée dans l'ancien hôtel de l'École du génie maritime.

Il ne faut pas songer à se créer une grosse bibliothèque quand on n'a pas de chez soi : aussi n'est-ce qu'avec quelques livres indispensables que l'École vint habiter sa nouvelle demeure. Pour réparer autant qu'il se pouvait le temps perdu, tous ceux qu'intéressent les études orientales apportèrent à l'œuvre enfin entreprise, et sans que leur zèle se soit jamais ralenti, le concours le plus dévoué. Les efforts constants de l'Administration, les libéralités des gouvernements des pays dont les langues sont enseignées à l'École, les legs et dons des professeurs, dont plusieurs lui ont laissé leurs bibliothèques, et qui tous lui font hommage de leurs publications, les témoignages de gratitude de nombreux élèves qui, gardant dans leurs lointaines résidences un souvenir reconnaissant à cette affable et hospitalière maison, lui offrent ou lui procurent les ouvrages intéressants qu'ils rencontrent, ont fait en peu de temps de cette jeune bibliothèque un puissant instrument de travail : elle compte présentement plus de 35.000 volumes.

Le moment était venu d'inventorier ces richesses et de les faire con-

naître aux orientalistes. Cette tâche ardue, confiée à M. Lambrecht, ne pouvait être mise en de meilleures mains; il en présente aujourd'hui la première partie au public.

Ce premier volume, à part 337 numéros de philologie générale, est entièrement consacré à l'arabe, une des cinq langues de fondation de l'École. Dans une classification très claire et très détaillée, les 3196 numéros qui composent le fonds sont l'objet d'une description complète. Une table des matières et trois index alphabétiques rendent les recherches aussi sûres que rapides. Le deuxième index — liste des ouvrages arabes — fait ressortir la large place que les productions originales occupent dans la bibliothèque; il a cet autre avantage de grouper, et par conséquent de permettre de distinguer facilement beaucoup de livres dont les titres sont semblables et ne diffèrent que par les sous-titres. Le système de transcription adopté par M. L. permet, à cause même de son extrême simplicité, de reconstituer sans hésitation en caractères arabes les noms et les titres.

M. Lambrecht a voulu que le trésor dont il est l'aimable gardien pût être exploré jusque dans ses parties les plus cachées; il y a pleinement réussi. Ce premier résultat lui fait un devoir de donner bientôt la suite de son travail.

Le volume sort des presses de l'Imprimerie nationale.

C. Sonneck.

Platos Gesetze. Darstellung des Inhalt. — **Platos Gesetze.** Kommentar zum griechischen Text. Von Const. Ritter. Leipzig, Teubner, 1896; 2 vol. de 162 et 415 pp.

Il n'est facile de faire ni le compte rendu ni la critique de ces deux ouvrages. Ils se complètent l'un l'autre. Le second est le plus important, mais il ne saurait être étudié indépendamment du premier. Celui-ci est une analyse détaillée des *Lois* de Platon, chapitre par chapitre, où M. Ritter s'efforce de dégager un plan très net, que Platon aurait suivi à travers toute l'œuvre, mais dont il n'aurait pas eu le temps de développer toutes les parties, non plus que de les mettre toujours d'accord entre elles. Ce travail est d'autant plus méritoire qu'il donnera une base solide aux dissertations nombreuses (il en est paru depuis la publication de M. R.) sur la part qui revient à l'éditeur Philippe d'Oponte dans la rédaction des *Lois*. L'analyse de M. R., qui est suivie d'un index très complet, est un guide indispensable pour la lecture de son commentaire.

A vrai dire, ce que nous trouverions surtout à critiquer, c'est l'idée même de ce commentaire sans texte. Un ouvrage qui ne se suffit pas à lui-même nous déplaît toujours; dans l'espèce, étant donné que les six premiers livres seulement des *Lois* ont été édités scientifiquement par M. Schanz, nous aurions presque le droit d'exiger que M. R. nous eût

donné un texte sérieusement établi, avant de le commenter. La preuve qu'il pouvait difficilement s'en dispenser, c'est qu'au cours de son ouvrage, il discute très souvent des questions de texte : l'index signale même une cinquantaine de corrections personnelles. C'est dire que le caractère de ce commentaire n'est pas nettement défini ; nous aimons à mieux déterminer la part de la critique et celle de l'exégèse. Au point de vue exégétique même, l'ouvrage nous cause un certain embarras : il semble que les notes soient mises un peu au hasard ; tel passage est expliqué, puis deux ou trois pages entières sont laissées sans aucune explication. M. R. a voulu insister sur un certain nombre de points, et c'est évidemment pour cela qu'il n'a pas fait une véritable édition des *Lois*. Mais alors il nous semble qu'il aurait dû s'interdire toute explication de détail, et c'est ce qu'il n'a fait que par places. En revanche, celles qu'il donne sur certains chapitres importants prennent un développement qui nous paraît un peu disproportionné, et deviennent de véritables dissertations indépendantes. Pour ces raisons, il nous semble que le très utile ouvrage de M. R. ne peut pas être définitif.

Il ne l'est pas, d'ailleurs, pour une autre cause, qui explique justement les défauts que je viens de signaler. C'est une œuvre de polémique. M. R. s'est fait le champion de Platon et des *Lois* en particulier, et il n'a développé ses explications que sur les points où il rencontrait des contradicteurs. Son principal adversaire est M. I. Bruns, mais il en a d'autres, et il n'est pas jusqu'au maître vénéré de la philosophie ancienne en Allemagne, M. Ed. Zeller, auquel il ne s'attaque parfois. La science française est épargnée, mais aussi elle n'est pas citée, et nous devons reconnaître qu'elle n'avait pas lieu de l'être, et que le reproche adressé par M. R. au seul Français qu'il cite (p. 221, note) n'est que trop justifié. Tout cela donne aux discussions de M. R. un intérêt actuel et souvent fort vif, mais dans bien des cas on sent bien qu'il a écrit telle page pour répondre à tel critique, et qu'il aurait aussi bien pu ne pas l'écrire. Vingt pages d'additions terminent le volume, et on se rend compte qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'y en ait pas quarante.

Mais comme « c'est du choc des opinions que jaillit la lumière », nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre des discussions de M. R. Elles ont été l'occasion d'un excellent ouvrage. Les *Lois* de Platon avaient été rarement étudiées ; on peut même dire qu'elles étaient négligées. Le commentaire de M. Ritter est une sorte de réhabilitation très sérieusement documentée. Nous recommanderons surtout la dissertation — faut-il dire digression ? — sur l'astronomie de Platon ; mais d'autres explications ne sont pas moins intéressantes ni moins neuves. Un éditeur des *Lois* ne devra pas quitter des yeux ce très important commentaire, qui renouvelle entièrement l'étude de ce grand dialogue, et compte parmi les meilleurs ouvrages consacrés à Platon dans ces dernières années. — N'oublions pas de signaler l'appendice où M. Ritter défend l'authenticité

de la 8e et surtout de la 7e lettre platonicienne, en admettant quelques remaniements.

P. Couvreur.

Demosthenes. The first Philippic and the Olynthiacs, with introduction and critical and explanatory notes, by J. E. Sandys. London, Macmillan and Co, 1897, 1 vol. in-16 de LXXVIII-246 pp. (classical series).

Les *Bacchantes* d'Euripide, l'*Orator* de Cicéron, la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, un discours d'Isocrate, plusieurs discours de Démosthène, tels sont les textes publiés jusqu'ici par M. Sandys, avec la même conscience et la même abondance. Tout le monde le connaît aujourd'hui pour un des *scholars* les mieux informés et les plus laborieux d'Angleterre. Le présent petit volume ne modifiera pas cette opinion, et si, dans les précédentes éditions, on pouvait souvent trouver que la science n'était pas de première main et que l'originalité manquait un peu, une telle critique ne serait plus de mise pour celle-ci, qui est destinée aux classes. A vrai dire, comme il arrive fréquemment à propos des livres classiques anglais, nous nous demandons à quelles classes une semblable édition peut convenir. A côté de notions assez élémentaires sur la vie de Démosthène jusqu'en 351 et sur la Macédoine (celles-ci sont fort utiles, parce qu'on ne saurait où les aller chercher), l'Introduction contient des discussions chronologiques assez délicates et une savante bibliographie ; le texte est accompagné d'un appareil critique fort complet; enfin les notes, même celles qui sont imprimées en caractères moins fins, contiennent une foule de citations [1], de références, d'explications tirées des scholiastes et données en grec, toutes choses peu appropriées à une destination classique. Mais ne nous plaignons pas, comme on dit, que la mariée soit trop belle, puisqu'aussi bien nous n'avons pas qualité pour parler de pédagogie anglaise. Prenant l'édition en elle-même, indépendamment de sa destination, tout le monde reconnaîtra qu'elle est très complète, très instructive et digne d'être consultée à côté des meilleures. Quand nous aurons dit d'autre part que la forme extérieure est fort jolie — quoique le caractère des notes y soit vraiment trop fin et fatigant, — il ne nous resterait plus qu'à étudier le détail des notes critiques et explicatives. Comme dans les premières, je n'ai rencontré aucune correction due à M. S., et que les autres se composent surtout de rapprochements et de renvois à l'ouvrage de Goodwin, je demande la permission de laisser cet examen et d'indiquer seulement deux points sur lesquels j'espère pouvoir revenir quelque jour.

1. Il y en a même de tout à fait contemporaines, de M. Joseph Chamberlain, de M. William Harcourt, empruntées au *Times* de ces derniers mois. Sont-elles bien à leur place?

Le premier est relatif à la chronologie des Olynthiennes. M. S. expose abondamment la question, et je doute qu'un seul travail sur ce point lui ait échappé. Mais il la laisse sans solution, du moins en ce qui concerne la place respective des deux premières Olynthiennes. Le reste, en effet, ne me paraît pas matière à discussion, mais je voudrais — sous toutes réserves, car je ne me dissimule pas qu'il y a quelque hardiesse à combattre l'opinion d'un maître aussi éminent que M. Weil, — présenter quelques arguments en faveur de la théorie qui place la seconde Olynthienne avant la première. Disons tout de suite que l'ordre des manuscrits est absolument arbitraire, et que Philochore, dans les passages conservés par Denys, ne mentionnant pas les discours de Démosthène, nous avons le droit de faire bon marché des témoignages postérieurs et de nous appuyer sur la seule vraisemblance historique. On voit clairement que les deux discours sont très rapprochés et qu'ils furent prononcés au moment où Philippe abandonna un instant Olynthe pour regagner la Thessalie et expulser de Phères le tyran Pytholas. Mais lequel précéda l'autre? Appelons-les A et B. M. Weil dit que l'exorde de B résume des considérations qui avaient été développées dans A : on peut dire également que A développe des considérations indiquées dans B; — que les relations entre Philippe et la Thessalie sont présentées dans A et B de la même manière : donc il n'y a là aucune source d'argument; — que Démosthène semble dans B combattre un certain découragement : mais Denys au contraire en trouvait le ton joyeux, et ce sont là des appréciations peut-être délicates. Quant à l'argument relatif au général Charès, il serait un peu long de le discuter ici. D'autre part, les considérations présentées par Stueve et par Grote sont jugées par M. Weil trop générales pour être décisives. Elles ont pourtant leur poids, et il est certain que B est plutôt une Philippique qu'une Olynthienne; il y est à peine question d'Olynthe, et cette ville n'est pas présentée comme en grand danger; on ne parle que d'un blocus des ports de la Chalcidique. Examinant nous-même le discours B, il nous apparaît effectivement que la puissance macédonienne y est représentée comme faible. Dans A, il me semble que le danger est bien plus pressant; Philippe y paraît bien réellement maître de la Chalcidique, qu'on espère à peine pouvoir délivrer; Démosthène y montre (§ 5) les Olynthiens obligés de combattre, non plus pour la gloire ou pour une partie de leur territoire, mais bien pour leur liberté. Enfin, et ceci à mes yeux démontre que la situation est devenue plus grave, dans A est effleurée la question du *théorique*, dont il n'est pas dit un mot dans B, et qui, à partir de ce moment, sera un des sujets favoris de Démosthène. Quoi que ces considérations puissent avoir de subjectif, je crois qu'elles ne sont pas sans importance, et que la première Olynthienne a dû être prononcée très peu de temps après la seconde, mais qu'entre temps il était arrivé d'Olynthe des nouvelles alarmantes.

L'autre observation que je veux faire ici a trait à la critique du texte.

Depuis la publicatiou du fac-simile photographique de notre Σ par M. Omont — que M. S. cite et connaît, — il me semble qu'aucun éditeur n'a le droit de publier un discours de Démosthène sans en avoir revu soigneusement le texte sur ce fac-simile. C'est ce que M. S. n'a pas fait. Et pourtant, quoique le Σ soit le plus lisible de tous les manuscrits, quoique de nombreuses collations en aient été faites, quoique celles qui furent entreprises pour l'édition Weil aient été entourées de toutes les garanties possibles d'exactitude, il reste encore à y glaner. Je m'en suis convaincu en collationnant de nouveau toutes les harangues et quelques-uns des plaidoyers politiques. Je pourrai sans doute un jour achever ce travail et en publier les résultats. Naturellement, les questions d'accentuation et d'orthographe y tiendront la plus grande place, et aussi les observations relatives aux corrections de différentes mains et aux notes marginales. Mais dès maintenant je soumettrai à M. S. et aux lecteurs de cette *Revue* quelques remarques qu'ils pourront vérifier (une collation n'est jamais trop souvent vérifiée : on l'a prouvé pour celle du *Bodleianus* de Platon, par M. Schanz). Ol. I, 8 il y a ὑμᾶς et non ἡμᾶς; II, 23, il y a φίλοις comme dans plusieurs autres manuscrits, et non τοῖς φίλοις; III, 29, l'orthographe est ὦ τᾶν; ibid., on lit κονίομεν et non κονιῶμεν (l'ο écrit sur une lettre grattée, peut être un ω). J'aurais surtout à signaler un grand nombre de passages où des corrections de seconde main ont été présentées par les éditeurs comme les leçons de Σ. Il me suffit d'avoir appelé l'attention sur ce point. M. Sandys, qui paraît en ce moment s'occuper surtout de Démosthène, fera bien, s'il publie d'autres discours, de reviser soigneusement les appareils critiques de ses devanciers.

P. Couvreur.

Jeanne d'Albret et la guerre civile, suite de *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par le baron de Ruble, membre de l'Institut. Tome premier, 1 vol. in-8. Paris, Em. Paul et fils et Guillemin, libraires de la Bibliothèque nationale, 28, rue des Bons-Enfants. 1897, v-475 pp.

Ce premier volume ouvre une nouvelle série des belles études que M. le baron de Ruble a, depuis vingt ans, consacrées à la mère de Henri IV et au xvi[e] siècle français. Le monument dont le savant éditeur de Blaise de Monluc, d'Agrippa d'Aubigné, de Michel de la Huguerye, jetait en 1877 les fondations dans le *Mariage de Jeanne d'Albret*, et dont il avait, depuis, édifié le soubassement dans les quatre volumes consacrés à *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, grandit, prend forme et tournure maintenant que l'historien est face à face avec son héroïne. Neuf années le séparent encore de la mort de la reine de Navarre; c'est donc plusieurs volumes qui sont nécessaires pour achever l'œuvre. Tous ceux qui s'intéressent au xvi[e] siècle souhaiteront avec nous que M. de R. puisse nous les donner sans tarder.

Le quatrième volume d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* s'arrêtait au 17 novembre 1562, date où le roi de Navarre, revenant par eau de Rouen, meurt des suites de sa blessure, en face des Andelys, sur le bateau qui le ramenait à Saint-Maur. Le premier volume de *Jeanne d'Albret et la Guerre civile* s'arrête seulement au 19 mars 1563, date de la paix d'Amboise; mais l'auteur y reprend l'histoire de son héroïne au moment où elle quitte la cour, chassée par son mari, pour se réfugier en Guyenne (fin mars 1562) [1]. D'autre part, M. de R. a fait précéder le récit des premiers troubles en Guyenne d'une étude très neuve et très intéressante des progrès de la Réforme pendant l'année 1561 dans les diverses provinces qui formaient le gouvernement du roi de Navarre et dans les propres de Jeanne d'Albret. C'est donc un récit complet de la première guerre civile en Guyenne, avec ses causes, ses péripéties, son dénoûment, — la défaite de la reine de Navarre et le triomphe de Monluc nommé lieutenant de roi dans le propre gouvernement du fils de sa grande ennemie, — qui remplit presque tout le volume. Le dernier chapitre seul est consacré au récit de la guerre civile autour de Paris, de la bataille de Dreux, de l'assassinat du duc de Guise devant Orléans (sur lequel M. de R. annonce un travail spécial qui paraîtra prochainement), enfin des négociations qui préparèrent la paix d'Amboise et de la publication de l'édit.

Comme on le voit, M. de R., fidèle à la méthode qu'il a suivie dans ses précédents volumes, ne néglige rien pour donner à son étude biographique toute l'ampleur qu'elle comporte. A l'occasion de Jeanne d'Albret, c'est presque toute l'histoire intérieure du règne de Charles IX qu'il nous présente. Il s'en justifie lui-même dans sa préface : « L'étude des sources, dit-il, nous a prouvé que, pendant les dix années qui s'écoulent depuis le commencement de la guerre civile (1er avril 1562) jusqu'à la mort de la reine de Navarre (9 juin 1572), l'histoire de la Réforme en France gravite autour d'elle. Dans les grandes déterminations de ses coreligionnaires, on reconnaît son inspiration vibrante, sa décision, sa constance inébranlable. Condé, Coligny, sont de braves capitaines, des instruments utiles, des conseillers écoutés à leur heure. Jeanne d'Albret est l'âme du parti. C'est elle qui prépare la guerre, qui exalte les courages, qui donne le signal de la reprise des armes. Les catholiques les plus avisés pressentent son influence. » Cette action dominatrice exercée par la veuve d'Antoine de Bourbon apparaît, dès la fin de 1562, dans cette lutte que M. de R. a fort heureusement appelée : le duel de Jeanne d'Albret et de Monluc. Après avoir vainement essayé, dans les premiers jours de juillet, d'arrêter Monluc en marche sur Bordeaux, nullement abattue par les deux défaites de Duras à Targon (17 juillet)

1. M. de R. complète (p. 187-188), d'après les *Mémoires de Jeanne d'Albret*, qu'il a retrouvés et publiés en 1893, le récit qu'il avait donné du départ de la reine de Navarre dans *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. IV, p. 89 et suiv.

et à Vergt (9 octobre), Jeanne d'Albret, réfugiée en Béarn, malade, sans trésor, sans armée, profite de la bienveillance de la reine-mère pour assurer à son fils la succession des charges possédées par Antoine de Bourbon, surveille Philippe II et suscite contre Monluc en Périgord deux adversaires redoutables, deux hardis partisans, Piles et la Rivière. Ce duel aboutit, du reste, à la défaite de la reine de Navarre : Blaise de Monluc, en récompense de ses services, est investi de la lieutenance de la Haute-Guyenne [1].

Grâce à M. de R., on peut aujourd'hui suivre jusque dans leurs plus petits détails les péripéties de ce dramatique épisode. La narration s'appuie à chaque page, à chaque ligne, sur des documents originaux déjà publiés ou inédits. Les documents déjà publiés ont été recherchés et réunis avec un soin minutieux et d'une façon à peu près complète; pourtant M. de R., qui a si largement puisé dans la belle collection des *Archives historiques de la Gironde*, ne paraît pas en avoir utilisé le XXIX[e] volume, qui renferme les nombreux et si curieux documents publiés par M. G. Tholin sur les guerres de religion en Agenais. Il est vrai que M. de R. a usé de plusieurs de ces documents, qui lui ont été directement communiqués par le savant archiviste d'Agen ; il en a laissé passer un bien curieux, la déclaration de Pothon, sénéchal d'Agenais, faite d'accord avec Blaise de Monluc aux consuls d'Agen, le 18 janvier 1562 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 22), qui montre l'auteur des *Commentaires* modérant, sans doute pour la dernière fois, le zèle catholique des magistrats agenais. — M. de R. s'est aussi servi des collections manuscrites des *Registres secrets du Parlement de Bordeaux* : il les a cités tantôt d'après le vol. conservé à la Bibliothèque nationale (f. fr. vol. 22369), tantôt d'après l'*Histoire de la Réformation à Bordeaux*, t. I, de Gaullieur (livre qu'il loue d'une façon peut-être exagérée), tantôt enfin d'après les registres conservés à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, dont il cite l'ancienne foliotation, mais sans indiquer le volume ; ces emprunts sont faits au ms. 369, 2 (coll. Labat de Savignac).

Les documents inédits — sauf les lettres de l'ambassadeur espagnol Chantonay, tirées des Archives Nationales (série K), et quelques lettres du duc d'Albuquerque, gouverneur de Pampelune, prises aux archives de la secrétairerie d'Espagne à Simancas — sont presque tous empruntés à la Bibliothèque nationale. La moisson de M. de R. a été, comme toujours, des plus riches. Sous le titre de *Pièces justificatives*, il a réuni à la fin de son volume plus de 150 documents nouveaux; 16 seulement sont publiés *in extenso*, dont une belle lettre de Jeanne d'Albret à Ca-

1. Avant le 9 février 1563, d'après M. de R. (p. 347 et note). Les feuillets qui contenaient les lettres de nomination ont malheureusement disparu du volume d'enregistrement des édits royaux pour les années 1562-1565, conservé aux *Archives départementales de la Gironde* (B, 36). Ces lettres furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 15 mars 1563 (*Biblioth. munic. de Bordeaux*, *Registres secrets du Parlement*, mss. 370, f⁰ 707-8).

therine de Médicis (février 1563), écrite à une heure critique, au moment où Monluc allait être nommé lieutenant de roi en Guyenne (cf. p. 348-353). Les autres sont analysés d'une façon très détaillée avec, parfois, des citations. J'y relève 24 lettres ou instructions du roi Charles IX, 22 lettres, mémoires ou rapports de Burie, qui complètent la belle collection de lettres du même personnage, publiée jadis par M. Tamizey de Larroque dans les *Archives historiques de la Gironde;* — 13 lettres d'Antoine de Noailles, maire de Bordeaux, à ajouter à celles déjà données aussi par M. T. de L. dans sa brochure *Antoine de Noailles à Bordeaux;* — 2 lettres d'Antoine de Bourbon ; 4 du duc de Montpensier; 5 du Parlement de Toulouse; 4 lettres et arrêts du Parlement de Bordeaux; 3 lettres des commissaires Compain et Girard, envoyés à Cahors en mars 1562; le procès-verbal des États provinciaux tenus à Bordeaux le 10 juin 1561 ; enfin des lettres de Joachim de Monluc, s. de Lioux, frère de Blaise, du duc de Guise, du maréchal de Saint-André, de d'Escars, Montpezat, Jarnac, Vaillac, Sansac, Candale, du président de Roffignac, etc ; des rapports, procès-verbaux, mémoires de consuls, de sénéchaux, d'officiers royaux. Cette énumération incomplète donne, du moins, une idée des richesses nouvelles que nous devons au labeur infatigable et à l'heureuse sagacité de M. de R.

Le récit de la campagne de Monluc et Burie en Guyenne (février-octobre 1562) occupe presque tout le chapitre second du livre. M. de R. s'est servi, pour ce récit, outre les documents originaux fort nombreux, de deux sources historiques de premier ordre, les *Commentaires* de Monluc et l'*Histoire ecclésiastique* attribuée à de Bèze, qui se complètent et se confirment l'une l'autre de la façon la plus curieuse. En particulier, M. de R. s'est attaché à reconstituer avec exactitude l'itinéraire de Burie et Monluc au cours de cette campagne. Il a fait avec beaucoup de soin ce travail minutieux; on ne peut guère y relever que une ou deux omissions et, peut-être, une ou deux erreurs.

Lorsque Burie et Monluc, au début d'avril 1562, reviennent de Cahors et de Villefranche-de-Rouergue sur Agen, M. de R. (p. 167-168) se borne à donner leur itinéraire d'après le récit des *Commentaires* (II, p. 385). Il est possible de le compléter au moyen de l'*Histoire ecclésiastique* qui, en deux endroits différents, mentionne des noms de lieux par où sont passés Burie et Monluc (I, 943, II, 892). — Au retour de la même expédition, Monluc, d'après les *Commentaires* (II, 387), vint camper à Lafox, chez Durfort de Bajaumont : M. de R., qui note le fait (p. 169), a omis de relever l'apparition antérieure de Monluc devant Agen, le 25 avril, « dont il n'osa toutefois approcher ni attendre l'escarmouche » *(Hist. eccl.,* II, 892). De Bèze confirme aussi (II, 893) la réunion des seigneurs gascons à Faudoas, dont M. de R. a parlé seulement d'après les *Commentaires.* — P. 176, M. de R. dit : « Au commencement de juin il (Monluc) aguerrit ses troupes par des marches sur Tonneins, sur Clairac, sur Marmande. » L'*Hist. eccl.* (II, 893, 895-900)

raconte avec détail des manœuvres de Monluc autour d'Agen et ses négociations avec les consuls pour reprendre possession de la ville occupée par les huguenots. De Thou, *Hist. univ.* (t. IV, p. 406 de l'édition française de Londres, 1734), parle aussi des négociations de Monluc et Burie avec les protestants d'Agen et dit que des conférences engagées à ce sujet furent rompues le 19 juin [1].

P. 157, M. de R., racontant l'exécution de Saint-Mézard, la première que fit Monluc « au sortir de sa maison », la place le vendredi 27 février 1562. Pour établir cette date, M. de R. corrige celle que donne Jean Crespin (qui copie de Bèze, I, 898), dans son *Histoire des Martyrs* (25 février) au moyen de l'indication du jour de la semaine, donnée par les *Commentaires.* Mais il paraît difficile d'adopter et la date de Crespin et celle de M. de R. : en effet, le 25 février, Burie écrivait de Clairac au premier président du Parlement de Bordeaux : « Monsieur de Monluc et moy somes en ce lieu dez hier avec de bonnes forces, d'où nous partirons demain matin pour estre mardy prochain à Fumel... » (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 46; la lettre est datée, à la fin, par erreur, de Bordeaux). L'entrevue de Burie et Monluc à Clairac, mentionnée par M. de R. (p. 158) étant antérieure à l'exécution de Saint-Mézard, celle-ci paraît devoir être placée le *vendredi 20 février.*

P. 213, il est dit que Burie et Monluc, après avoir pris Monségur (1er août) et Duras (le 2) se séparèrent et que Burie seul alla prendre Bourg, tandis que Monluc s'avançait lentement vers Agen. En réalité, la lettre au roi, publiée au t. XVII des *Arch. hist. de la Gir.* (p. 271), et datée du camp de Saint-Andras, devant Bourg, le 7 août 1562, est collective d'un bout à l'autre. Burie et Monluc y annoncent qu'ils ont pris Bourg « aujourd'hui »; qu'après avoir donné ordre à cette place, ils repasseront la Dordogne pour aller prendre Sainte-Foy, enfin que, dans cinq ou six jours, lorsque les Espagnols les auront rejoints, ils diviseront leurs troupes, « c'est à sçavoir M. de Monluc pour se tenir avec une partie en ceste haulte Guyenne, et moy Burye pour m'en aller en Xainctonge chastier les insullaires... » Il semble donc bien que Monluc n'a quitté Burie qu'après la prise de Bourg.

Ces remarques, qui tendent seulement à prouver combien sont délicates ces questions d'itinéraire, sont, d'ailleurs, les seules que m'ait suggérées la lecture du récit de la campagne de Monluc en 1562. J'y joindrai quelques observations de détail et quelques corrections : p. 305, note 7, M. de R. dit que « la nomination de Henri de Béarn à l'amirauté de Guyenne est mentionnée, sans indication de source, par M. Gaullieur,

1. Ces omissions sont bien excusables lorsqu'on songe que l'*Histoire ecclésiastique* est, au point de vue chronologique, un véritable chaos. Il est permis de regretter que les auteurs de l'édition donnée en 1883-1889 (Paris, Fischbacher) n'aient pas cru devoir dresser un tableau chronologique, qui eût rendu moins pénibles les recherches et qui eût utilement complété l'intéressante étude mise par M. Rod. Reuss en tête du IIIe vol.

Hist. de la Réform. à Bordeaux, t. I, p. 530, note ». En réalité, à la page indiquée par la référence, Gaullieur donne pour les lettres de nomination à l'amirauté de Guyenne de Henri de Béarn la date du 26 décembre 1562, date inexacte, car c'est d'après M. R. lui-même, celle des lettres patentes conférant au jeune fils de Jeanne d'Albret la lieutenance générale de Guyenne. Quant à la nomination de Henri de Béarn à l'amirauté de Guyenne, elle est du 1er janvier 1563 (Arch. dép. de la Gironde, B, 36, fo 28). — P. 67, note 3 : à propos de l'inaction de Blaise de Monluc lorsque Burie vint à Agen en octobre 1561, M. de R. écrit : « Blaise de Monluc était à la cour quelques jours auparavant (Brantôme, t. III, p. 198). » C'est en *septembre 1560* que Monluc fut à la cour et c'est à cette date que se rapporte le récit de Brantôme; M. de R. le dit lui-même plus loin (p. 150, note 4). — Page 309 : « Monluc « aboyait » après la lieutenance générale... » et en note : « Mot de Théodore de Bèze. » Je n'ai pu retrouver le passage dans l'*Hist. eccl.*, mais je crois bien qu'il y est dit que Monluc « abayoit » après la lieutenance (*abayer*, être aux abois, *aspirer*, dit Lacurne de Sainte-Palaye). — P. 20, ligne 21 et note 3 (et ailleurs) M. de R. appelle le comte de Candale *Frédéric* de Foix : les documents le nomment toujours *Fédéric* de Foix, et telle est sa signature. — P. 13, note, ligne 7 : lire *25 décembre 1560* et non 1561. — P. 54, note 3 : lettre de Burie au Parlement de Bordeaux du 27 février 1562 ; corr. : *25 février*. — P. 68, note : ordonnance de Burie du 9 octobre 1561 ; corr. : *8 octobre 1561* (cf. p. 427). — P. 399 : renverser l'ordre des notes 3 et 4. — P. 12, ligne 17 : « Jeanne d'Albret ne garda plus de *mesures* » corr. : *mesure*. — Enfin, dans la préface, p. v, la citation de Tacite (*Ann.*, liv. XIII, cap. 20), doit être corrigée ainsi : « Nos consensum auctorum *secuturi* (et non *secuti*) quæ diversa prodiderint sub nominibus ipsorum trademus. »

Ce mot de Tacite est l'expression même d'un des principes de la méthode scientifiquement impartiale qu'a adoptée M. de R., et à laquelle il reste, d'un bout à l'autre de son livre, rigoureusement fidèle. L'historien de Jeanne d'Albret admire très sincèrement l'indomptable et virile énergie de son héroïne; cela ne l'empêche pas de signaler tous ses actes, même les plus blâmables. Monluc aussi, l'autre héros du livre, est toujours jugé à la fois sur son témoignage et sur celui de ses ennemis. Cette stricte impartialité, dénuée de toute passion, qui s'impose aujourd'hui à l'historien des guerres de religion, n'est pas l'un des moindres mérites de l'œuvre entière de M. de Ruble, et en particulier du nouveau volume qu'il vient d'y ajouter.

Paul Courteault.

Bossuet, Oraisons funèbres, publiées avec une introduction, des notices, des notes et un index grammatical, par A. Rébelliau. 1 vol. in-16 de xlii-574 p. Paris, Hachette, 1897.

Un livre signé de M. A. Rébelliau peut être considéré pour ainsi dire à priori comme un livre très bien fait, et c'est le cas pour cette nouvelle édition des Oraisons funèbres de Bossuet. L'introduction substantielle que M. R. a placée en tête de l'ouvrage, les notices historiques qu'il a consacrées à chacun des personnages loués par l'orateur, les notes si nombreuses qu'il a placées au bas des pages, et enfin l'index grammatical qui remplit les derniers feuillets, tout concourt à donner l'idée d'une édition magistrale des oraisons funèbres. Je ne sais pas si les écoliers de seconde ou même de rhétorique sont à même d'en profiter, mais les candidats à la licence et à l'agrégation, et surtout les professeurs chargés d'expliquer Bossuet feront bien d'adopter cette édition de préférence aux autres. Venue la dernière, elle a mis à contribution celles qui l'ont précédée, et M. R., rendant à chacun la justice qui lui est due, a compris qu'il avait le droit et même le devoir de prendre son bien partout où il le trouvait.

Mais tout en admirant le travail du savant éditeur, je me demande s'il a véritablement atteint le but qu'il se proposait Ce petit volume in-16 a toutes les allures d'un livre classique, et sans doute il est destiné à remplacer l'édition Aubert, publiée jadis à la même librairie. Il fait d'ailleurs partie d'une collection de « classiques français » faite en vue de l'enseignement secondaire. C'est une considération que M. R. me paraît avoir perdue de vue en composant ce nouvel ouvrage. Une édition des oraisons funèbres en 600 pages, des notices plus longues que le discours qu'il s'agit d'étudier, des notes qui occupent souvent plus de la moitié des pages, n'est-ce pas excessif pour des jeunes gens de quinze à dix-sept ans, et n'aurait-on pas raison de crier au surmenage si tous les « classiques » étaient faits sur ce modèle? Un livre classique, c'est un livre qu'on étudie surtout « en classe » sous la direction d'un professeur qui doit avoir chez lui des éditions savantes; et par conséquent il y faut, si je ne me trompe, des notices courtes et peu de notes. De deux choses l'une, ou l'écolier lira ces notes en nombre presque infini, et dès lors les grandes beautés de la composition lui échapperont, ou il ne les lira pas parce qu'elles ne sont pas destinées uniquement à éclaircir les obscurités, à résoudre les difficultés du texte, et alors pourquoi les prodiguer ainsi?

Il en est de même des savantes notices que M. R. a placées avant chacune des oraisons funèbres dont il donne le texte complet. Ce sont des chapitres d'histoire très bien faits par un homme qui connaît à fond le xvii[e] siècle; mais là encore M. R. me paraît s'être mépris. Il n'a pas voulu voir que des Oraisons funèbres sont avant tout ce que La Fontaine appelait « des pièces d'éloquence ». On ne les étudie pas pour y apprendre l'histoire, et ceux mêmes qui se pressaient au pied de la chaire

de Bossuet auraient été désagréablement surpris si l'orateur, se transformant en biographe, avait prétendu leur apprendre ce qu'ils savaient beaucoup mieux que lui. Parmi les personnages dont Bossuet fait l'éloge, il en est qui ont joué sur la scène du monde un rôle à peu près nul. M. R., qui nous a donné une si excellente édition du *Siècle de Louis XIV*, sait mieux que personne que Voltaire n'a pas consacré cinq lignes à Marie-Thérèse ; et le récit de la mort de Madame, le tableau de la vie pénitente de la princesse Palatine [1], ou celui de la retraite de Condé à Chantilly ne sont en aucune façon des chapitres d'histoire. C'est comme chefs-d'œuvre d'éloquence que les Oraisons funèbres veulent être considérées, et il suffit à ceux qui doivent les étudier ainsi de savoir ce que l'histoire nous apprend en gros sur la vie et sur le caractère des héros d'oraisons funèbres. M. R., qui a publié jadis une bonne édition des Sermons de Bossuet, n'a pas cru devoir alors se jeter à corps perdu dans la théologie ; il n'a considéré les sermons que comme des œuvres littéraires, et il a eu raison. S'il avait été conséquent avec lui-même, il aurait donc, en éditant les Oraisons funèbres, accordé beaucoup moins d'importance aux détails purement historiques ; il se serait réservé pour les observations d'ordre littéraire, pour les jugements surtout, qui tiennent si peu de place dans son édition. Il aurait montré comment ces incomparables chefs-d'œuvre sont composés ; il en aurait reconstitué le plan, il aurait expliqué les sublimes beautés de tel ou tel passage, etc. Trop d'histoire [2], trop de grammaire et de philologie, pas assez de littérature proprement dite, voilà ce qui me fait considérer l'ouvrage de M. R. comme un « livre du maître » et non comme un « livre de l'élève », pour employer les termes consacrés.

Ce qui a porté M. R. à procéder ainsi, c'est, à mon avis du moins, l'erreur dans laquelle il est tombé en jugeant Bossuet auteur d'oraisons funèbres. Son introduction presque tout entière est consacrée à prouver que Bossuet n'a pas cessé de dissimuler ou de taire les défauts de ses héros et d'exagérer leurs mérites ou leurs vertus. Lui qui a pour l'évêque de Meaux une admiration si vive, il en vient à l'accuser, non pas de mensonge, mais d' « insincérité ». Bossuet, dit-il, substitue constamment l'idéal à la réalité ; il invente son héros plus qu'il ne le raconte (p. xxv-xxx). C'est là une explication que je ne puis admettre ; à défaut de toute autre preuve, l'oraison funèbre de la Palatine prouverait que Bossuet, respectueux des plus vulgaires convenances et chargé officiellement de louer et non pas de juger, ne cherche pourtant pas à inventer ses héros. La première partie de cette oraison funèbre a surtout pour objet de

1. Voltaire ne la nomme pas une seule fois dans le *Siècle de Louis XIV*, si j'en crois l'index de M R. lui-même.

2. Ou pour mieux dire trop de rectifications historiques, car certains faits ne sont même pas mentionnés ; j'ai cherché vainement la date de la naissance de la Palatine et de Michel Le Tellier ; on ne voit pas que l'Oraison funèbre de la Palatine a été prononcée un an après la mort de cette princesse, etc.

nous montrer la princesse arrivant de chute en chute jusqu'à l'athéisme. L'oraison funèbre de Madame nous montre avant tout le néant des grandeurs que la mort efface, et le je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue n'a pas précisément pour objet d'idéaliser les personnages. Une fois, il est vrai, Bossuet s'est trouvé dans la nécessité de forcer la note et d'exalter, plus qu'il ne l'aurait voulu sans doute, le père de Louvois et de l'archevêque de Reims. Mais il fut le premier à le regretter, et l'année suivante, après avoir « déploré » la mort de Condé et rabaissé les plus grands conquérants au-dessous de ceux qui donnent aux pauvres « un verre d'eau », il prit l'engagement solennel de ne plus prononcer d'oraisons funèbres. Il allégua, comme l'on sait, et ses cheveux blancs et cette « voix qui tombe », et cette « ardeur qui s'éteint ». Or, il avait cinquante-neuf ans à peine, et ses luttes ultérieures contre les protestants, contre Fénelon, contre Caffaro, contre Richard Simon, ne dénotent pas un bien grand affaiblissement. Si Bossuet a ainsi renoncé au panégyrique funèbre, c'est parce qu'il craignait d'avoir à louer des personnages indignes, et en effet on aurait pu lui demander de louer dans la chaire de vérité un Louvois ou un Harlay de Chanvallon, ce que sa conscience ne lui permettait pas de faire.

Mais ce genre de considérations pourrait nous mener bien loin; il faut revenir à M. Rébelliau et redire en finissant que si son édition des Oraisons funèbres ne paraît pas devoir convenir à la jeunesse des collèges, elle n'en est pas moins un des meilleurs livres qu'on puisse recommander aux étudiants de l'enseignement supérieur et même à leurs maîtres.

A. Gazier.

Jahresberichte für neuere deutsche Litteraturgeschichte. Dritter Band, Jahr 1892; Vierter Band, Jahr 1893. Leipzig, Gœschen. 1894 et 1895.

Les Comptes rendus annuels de la littérature allemande moderne continuent à paraître lentement, mais sûrement, et au grand profit de tous ceux qui, en grand nombre, étudient l'Allemagne littéraire des derniers siècles. La mort prématurée de Szamatolski n'a pas arrêté la publication qui est dirigée aujourd'hui par MM. J. Elias et Max Osborn, avec l'appui de M. Erich Schmidt. Comme précédemment, chaque époque est traitée par un spécialiste qui apprécie en un tableau d'ensemble les ouvrages parus sur son domaine; des notes, au bas des pages, donnent le titre des livres et indiquent les articles dont ils ont été l'objet.

Rendre compte de pareils recueils, c'est dresser une table des matières. Dans le volume relatif aux publications de l'année 1892 nous trouvons les chapitres suivants : *Partie générale :* Histoire de la philologie allemande (Golther); Livres et imprimerie (Kochendörffer) ; Histoire de la civilisation (Steinhausen); La littérature à l'école (Goldscheider); His-

toire de la langue écrite (Wunderlich); Métrique (Heusler); Histoire des sujets ou *Stoffgeschichte* (Bolte); Histoire de la musique (Reimann); Éducation (Kehrbach); Poétique (R. M. Werner). *Du milieu du* xve *au commencement du* xviie *siècle* : Généralités (Osborn); Lyriques et Humanistes (Ellinger); Drame (Bolte); Didactique (Roethe et Schoenbach); Épopée, Luther, Littérature de la Réforme (Kawerau). *Du commencement du* xviie *au milieu du* xviiie *siècle* : Généralités (Reifferscheid); Lyrique (Waldberg); Épopée (Reifferscheid); Drame (Bolte); Didactique (Michels). *Du milieu du* xviiie *siècle à l'époque présente* : Histoire littéraire (Ad. Stern); Histoire politique (Philippson); Mémoires et correspondance (Muncker); La littérature allemande et l'étranger (Ad. Stern); Généralités (Roethe); Lyrique (Werner et Elias); Épopée (Muncker); Drame et histoire du théâtre (Weilen); Didactique (R. M. Meyer); Lessing (E. Schmidt); Herder (Naumann); Gœthe, généralités (Valentin), Vie et épopée (L. Geiger), Lyrique (Pniower), Drame (Witkowski); Schiller (Köster); Romantisme (Walzel); Jeune Allemagne (Elster); Grillparzer (Sauer).

Le volume qui traite des publications de l'année 1893 offre à peu près les mêmes rubriques et les mêmes auteurs, avec quelques changements toutefois : dans la *partie générale*, l'histoire littéraire a été confiée à M. Otto Harnack; le chapitre sur les livres et l'imprimerie, à M. de Hase; l'histoire de la civilisation, à M. G. Liebe; la *Volkskunde* à M. Fr. Vogt; la métrique à M. Minor; l'histoire de l'art, à M. Gurlitt; la poétique à M. Werner. Notons encore d'autres modifications : xve-xviie *siècle* : Épopée (Hauffen); Drame (Creizenach); Didactique (Jeep); xviie-xviiie *siècle* : Lyrique (Pariser); xviiie-xixe *siècle* : Histoire politique (Winter); Lyrique (Sauer et Elias); Vie de Gœthe (Heinemann); Épopée gœthéenne (Witkowski).

Il est inutile de louer cette admirable publication, qui ne cesse de s'acheminer vers la perfection. Elle paraîtra désormais, non plus en deux demi-volumes, mais en quatre fascicules séparés, et l'on a pu voir par la liste des collaborateurs et des sujets traités qu'elle s'agrandit chaque année. Chaque année, en effet, elle ajoute des chapitres aux chapitres, et quelques-uns sont fort instructifs (je cite, par exemple, entre les plus attachants de ces bulletins, ceux de M. Ad. Stern). Chaque année, la bibliographie devient de plus en plus complète; le dépouillement des revues et des journaux, plus long et plus compliqué; la double table des matières, avec les noms et les chiffres qui la remplissent et hérissent, plus difficile à rédiger, à imprimer et corriger. Il y a d'ailleurs, dans des entreprises de ce genre, d'insurmontables obstacles : certains collaborateurs s'étendent outre mesure; d'autres se retirent soudain sans livrer la copie promise. Pourtant, MM. Elias et Osborn ont su réunir et rallier autour d'eux les « forces » suffisantes, et ces deux volumes de 1892 et 1893 leur vaudront la reconnaissance de tous les studieux de la littérature allemande. Nous leur conseillons, pour se tenir

au courant et suivre de plus près la production, de réunir le *Material* de deux années en un seul *Bericht*, ou du moins de faire cette fusion dans quelques chapitres (comme M. Minor dans le chapitre de la métrique, où il parle des ouvrages de 1893 et de 1894), et, pour cela, de prescrire, d'imposer sévèrement à quelques-uns de leurs collaborateurs une extrême concision, d'empêcher les collisions (le *Kotzebue* de Rabany ainsi que Hettner-Harnack est apprécié deux fois, et une seule suffisait). Tout cela est malaisé. Aussi ne voulons-nous pas y insister, et de tout cœur nous félicitons les directeurs de la publication d'avoir mené à bonne fin un si consciencieux, si pénible, mais si intéressant et si utile travail.

A. C.

BULLETIN

— Les livraisons 10-13 du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Leroux ; elles contiennent : § 47 (fin). *La prise de Jérusalem par les Perses en 614*. — § 48, *La carte de la Palestine d'après la mosaïque de Mâdeba*. — § 49, *Épitaphes palmyréniennes d'Alep*. — § 50, *Localités arabes de l'époque des Croisades*. — § 51, *Le culte de St Mennas en Mauritanie*. — § 52, *De Hesbân à Kerak*. — § 53, *Jethro et le nom nabatéen Ouitro*. — § 54, *Les Nabatéens dans le pays de Moab* (à suivre).

— Sous le titre modeste de *Notes on Alnkâra Literature*, M. le colonel G. A. Jacob a publié, dans le cahier d'avril du *Journal* de la Société asiatique de Londres, la première partie d'un travail très méritoire sur les relations mutuelles et sur la chronologie des anciens traités de poétique sanscrite. Ce premier mémoire, qui ne comprend pas les traités spécialement consacrés à la poésie dramatique, va du *Kâvyâdarça* de Dandin au *Kâvyaprakâça* de Mammata, en passant par Bhâmaha, Udbhata, Çankuka, Vâmana, Anandavardhana, Rudrata, Indurâja, Bhatta Nâyaka, Abhinavagupta, Nami, Bhojarâja, Ruyyaka et son commentateur Jayaratha, Vâgbhata. Pour chacun de ces écrivains, le colonel Jacob donne l'état actuel de la question, d'après les dernières recherches, la liste des auteurs qui ont cité l'écrivain, la liste des auteurs que l'écrivain cite lui-même, et, pour plusieurs, la liste aussi des *alankâras* ou figures de rhétorique traitées dans leurs écrits. On sait combien l'établissement de ces listes exige de patience et de précautions. Un grand nombre de ces citations sont anonymes : il faut les retrouver et les vérifier dans les ouvrages les plus divers de la littérature poétique et dans les anthologies : très souvent ce travail aboutit à des conflits d'attribution, une même stance étant successivement assignée à plusieurs auteurs. Même dans le cas où les citations sont spécifiées, on ne peut pas toujours les accepter de confiance : elles peuvent être fautives ou interpolées ; elles peuvent aussi être exactes, bien qu'elles ne se retrouvent pas dans le texte actuel de nos éditions. Il y a là encore de quoi exercer pendant longtemps la patience des chercheurs. Mais, dès maintenant, après les nombreuses publications d'anciens textes poétiques et de traités d'*alankâra* qui se sont succédées pendant ces dernières années, rien ne pouvait venir plus à propos qu'un inventaire soigneusement dressé comme celui qu'a entrepris le colonel Jacob. — A. B.

— Dans une thèse soumise le 28 mai à la Faculté des Lettres de l'Université de

Groningue : *De Vidûsaka in het indisch tooneel*, Groningen, P. Noordhoff, 1897, M. J. Huizinga a étudié en détail le rôle du Vidûsaka, du brahmane bouffon, gourmand, poltron, borné, mais honnête, fidèle et dévoué, un des personnages les plus finement nuancés du théâtre hindou. Il rejette l'hypothèse de M. Windisch, qui veut voir dans ce rôle un simple reflet du parasite de la comédie grecque : avec M. Sylvain Lévi, il y reconnaît une création originale de l'esprit hindou et un héritage direct d'un ancien drame populaire antérieur au drame de l'époque classique. Par contre et malgré le nom technique du personnage (*vidûsaka* signifie « corrupteur »), il ne pense pas que son rôle ait été à l'origine celui du complaisant vicieux, de l'entremetteur, que le vidûsaka ne frise qu'une fois, dans *Mâlavikâgnimitra* et que, du reste, l'érotique hindoue réserve aux femmes : la caractéristique essentielle aurait été plutôt l'élément bouffon et grotesque. Cet élément, qui a dû être grossièrement exagéré dans le drame populaire, reparaît encore comme la note dominante du rôle dans le *Nâgânanda* et dans plusieurs scènes de la *Mricchakatikâ* : il est d'ailleurs le seul sur lequel insiste la théorie. Il est fort atténué dans les pièces de Kâlidâsa qui, sous ce rapport, sont très en avance sur cette théorie : le vidûsaka y est tout juste assez ridicule et assez lourdaud pour faire contraste avec les qualités de noblesse et de raffinement du héros. En analysant la théorie du ridicule chez les Hindous, M. Huizinga a fort bien montré combien elle est peu intelligente et dépourvue d'observation réelle. Il a aussi étendu son étude aux autres rôles comiques du théâtre indien, celui de Samsthânaka dans la *Mricchakatikâ* par exemple, et ceux de la farce, qui appartiennent plus proprement au domaine de la caricature et de la satire. — A. B.

— Viennent de paraître à Copenhague (Lehmann et Stage) les 6e et 7e fascicules (pp. 337-560) de l'ouvrage de M. Vodskow, *Sjaeledyrkesle og Naturdyrkelse*, dont il a été rendu compte au n° 21 de la présente année. Ces deux fascicules traitent, suivant la méthode de l'auteur, des entités divines d'Aditi, Diti et Tvashtar dans le Rig-Véda, des hymnes âgnîs, des Açvins, des Manctes, d'Ushas. Ils complètent le tome Ier et le terminent par quelques pages de résumé. — V. H.

— Pierre Pasini né à Venise, en 1779, mort en 1853, a écrit pendant la domination française un poème en 6 chants de plus de 4,500 vers. Ses petits neveux ont eu la malencontreuse idée de le publier : Petri Pasini, *Adriades ;* Venetiis, typis fratr. Visentini, IV id. maj. MDCCCXCVII ; 152 pp. in-8° et portrait. On y trouvera des injures amusantes à l'adresse de *Bonapars*, gén. *Bonaepartis*, et des *Francigenae* (*Harpyias putares !*), encadrées dans des réminiscences de Virgile et gauchement parées de tous les oripeaux de l'épopée conventionnelle. Que Silius Italicus est un grand homme L'impression est atroce ; il suffit de feuilleter quelques instants la brochure pour relever : *Republicam* (p. 10), *adjcxi* (p. 10), *tucuit* (p. 30), *lust a* (*lustra ?* p. 32), *sorque* (*sorsque*, p. 114), etc. ; la ponctuation est inintelligible p. 13, vv. 7-14 et ailleurs. Dans la courte biographie placée en tête, je relève ce passage : « Quum summi Securitatis urbanae Moderatoris Venetiarum filio cuidam secundas, non primas, tribuisset, multis undique ac saepe frustra hortantibus potentium amicis, factum est, ut illico Pataviums e transferre iussus *sit* (sic). » Pasini aurait donc eu quelque raison d'employer contre les idées révolutionnaires des Français une métrique moins rogue. La couverture de la brochure donne la liste de treize recueils de travaux inédits de Pasini. Les petits-neveux feront bien de les garder inviolés dans leurs archives domestiques. Je serais pourtant curieux de connaître le n° 1 : *Della letteratura antidiluviana*. — L.

— M. Pierre Rasi nous a envoyé trois brochures : 1° *De elegiae latinae compositione et forma ;* Pataui, typis seminarii, 1894 ; vii-195 pp. in-8°. Ce titre promet

plus que le livre ne tient. L'auteur s'est, en effet, à peu près exclusivement confiné dans l'étude des questions métriques. Il est fâcheux que le sujet que l'on attend, la théorie du développement élégiaque, ne soit abordé qu'incidemment. Il serait temps de récrire, à un tout autre point de vue, le chapitre de Dissen consacré à la question en y comprenant tous les élégiaques. Le travail de M. R. n'en est pas moins le bienvenu. C'est une étude consciencieuse qui montre, comme on l'a fait pour d'autres parties de la littérature, l'originalité et le tact des Romains dans leur adaptation des modèles grecs. On a bientôt fait de signaler les imitations des Latins. Qu'il s'agisse de métrique, d'idées ou d'images, tant qu'on s'en tient là, on n'a rien dit. Car les plus grands poètes modernes sont pleins de réminiscences. Il faut étudier de près ces emprunts et analyser le travail qui les a élaborés et transformés. Pour les particularités de métrique, M. R. a recouru comme de juste à la statistique; en discutant avec soin nombre de passages, il montre en même temps qu'il ne s'est pas contenté de statistiques faites mécaniquement. Sur les éléments constitutifs de l'hexamètre et du premier hémistiche du pentamètre, ainsi que sur la forme du mot final du pentamètre, M. R. ne paraît pas avoir eu connaissance des statistiques de M. Plessis, *Traité de métrique grecque et latine*, pp. 115 et 281. M. Plessis a eu le mérite d'indiquer nettement en quoi Ovide a dépassé le but en terminant invariablement tout pentamètre par un mot iambique; voir aussi du même auteur, *Études critiques sur Properce*, p. 295. M. R. admire trop l' « élégance » d'Ovide. Le chapitre le plus original de son étude a pour objet la disposition dans le même vers de deux paires de substantifs et d'adjectifs. Cependant il ne semble pas avoir vu que cette disposition a une cause métrique, d'un caractère purement formel; le vers a, de par sa nature propre, des places qui reçoivent l'effort de la voix : le premier pied, la césure, le dernier pied. Ici encore, l'on ne peut que renvoyer au *Traité* de M. Plessis, p. 275. Tandis que dans la prose un principe logique préside en général à l'ordre des mots, en poésie, c'est un principe musical. De la construction du vers, M. R. passe naturellement à celle du distique et de la période poétique et multiplie les observations précises et intéressantes. On attend alors une analyse de la composition de la pièce, quand le chapitre finit brusquement et fait place à un autre traitant de l'élision. — 2° Dans cette brochure, M. R. n'avait étudié que Catulle, ses précurseurs (dans deux chapitres séparés) et les trois élégiaques classiques. Rutilius Namatianus, qu'il avait laissé de côté, vient d'être l'objet d'un article conçu d'après le même plan : *In Claudii Rutilii Namatiani de reditu suo libros adnotationes metricae* (Ex *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, XXV, n° 2, excerptum); Augustae Taurinorum, H. Loescher, 1897, 48 pp. in-8°. — 3° On sait que les deux dates de Lucilius données par saint Jérôme dans sa *Chronique*, 103 et 147, sont inconciliables entre elles et avec ce que nous savons de la vie et de la carrière du poète. Haupt avait pensé à une confusion entre deux paires de consuls dont les prénoms seuls différaient et reporté la date de naissance à 180. Une telle confusion, pour une période sur laquelle saint Jérôme fournit tant de détails d'histoire littéraire, paraît impossible à M. Rasi, d'autant plus qu'il s'agit des additions faites par le traducteur à l'original. Il paraît donc plus probable que les copistes sont ici en faute. Il faut lire avec Vallarsi : « Lucilius poeta *agnoscitur* » et non « nascitur », ce qui est tout à fait conforme aux habitudes de saint Jérôme. La mention « aetatis anno XLVI » qui se lit à la fin de l'indication de la mort, serait une addition d'un lecteur ou d'un grammairien postérieur. Les interpolations ne sont pas rares dans la *Chronique*. M. P. Rasi (*Di una data nel* Chronicon Eusebi *di S. Girolamo*, 1895, Torino, Loescher; estr. dalla *Rivista di filologia*, XXIII, fasc. 3°; 13 pp. in-8°), aura, quoi qu'on en pense du fond de la thèse, eu le mérite de ramener l'attention sur une conjecture oubliée et de montrer que la date de naissance de Lucilius ne peut être énoncée qu'avec un point d'interrogation. — P. L.

— Nous avions déjà sur la parataxe dans Plaute et dans Térence trois dissertations de Weninger, de Weisenhorn et de Becker. Je ne connais pas la dernière; mais les deux autres ne sont que des recueils de matériaux. C'est ce qu'a bien compris M. Claes Lindskog, *Quaestiones de parataxi et hypotaxi apud priscos latinos*, Lundae, Hjalmar Mœller, 1896; 95 pp. in-8. Il commence par classer rationnellement les faits de juxtaposition. Puis il s'occupe de deux points importants pour l'histoire des constructions : la présence d'un pronom ou d'un adverbe qui trahit le lien des deux propositions et constitue comme un embryon de subordination, et les vestiges de parataxe qui subsistent dans la période complexe. Ces deux points avaient été négligés par ses prédécesseurs; c'est cependant seulement en faisant des recherches dans ce sens que l'on peut espérer se faire une idée de l'évolution par laquelle deux propositions isolées ont pu être unies grammaticalement. A ce propos, M. L. touche à la difficile question de la concordance des temps chez les auteurs archaïques. Il serait peut-être bon de se demander s'il y a lieu de la poser et si la distinction du sens du parfait et de l'aoriste était aussi nette à cette époque qu'à l'époque classique. M. Lindskog nous promet d'ailleurs de poursuivre ces intéressantes études. Un chapitre voisin de celui qu'il vient d'aborder est celui de la coordination employée pour la subordination; je me permets de le lui signaler, parce qu'il serait très utile de savoir dans quelle mesure des constructions comme celle de Verg. *Aen.* 2, 692-693 se rencontrent avant le temps d'Auguste. J'en dirai autant de l'emploi de *atque* en tête de la proposition principale dans Plaute, *Bacch.*, 279 : c'est d'ailleurs un cas tout différent du précédent. Il n'y a qu'à louer M. Lindskog d'avoir fait un travail aussi intelligent et de n'avoir pas cru que la patience suffisait. Son but, son plan, ses conclusions le prouvent, et aussi la façon dont il a recueilli les exemples et dont il les a triés en tenant compte du sens du passage; voir, par exemple, p. 25, la discussion de Pl. *Asin.* 790. Il est fâcheux que les épreuves aient été corrigées un peu rapidement (p. 10 *Groetz*; p. 20, n. 2 *hauc*; p. 22, n. *responsit*). — P. L.

— M. Th. Edelbluth, *De coniunctionum usu Lucretiano quaestiones selectae*, Monasterii Guestf., 1895; 79 pp. in-8, traite seulement de certains points de syntaxe des particules adversatives, disjonctives, causales et conclusives, pour la coordination, et, pour la subordination, des conjonctions complétives, temporelles, comparatives et concessives. C'est un travail réfléchi et soigné qui sera aussi utile à un éditeur de Lucrèce qu'à un grammairien. Voici ses principales conclusions. Lucrèce emploie rarement *non solum... sed etiam* et autres formules semblables; évite absolument *atqui*, remplacé par *at nunc* ou *nunc igitur*; préfère *aut* à *uel*; présente *ue* là où l'on attend *que*; n'a pas *accedit quod*, mais seulement *adde quod* ou *accedit ut*; en fait de raretés, on peut noter : *enim quoque*, 2 fois; *eoque* conclusif, 2 fois; *proinde* avec l'indicatif, 7 fois; *ubi* avec le prétérit au sens parfait, une cinquantaine de fois; *si ulac primum*, 4 fois; *uelut... sic*, 9 fois. — L.

— A l'occasion du centième anniversaire de Johann Adam Mœhler, M. Aloïs Knœpfler, son successeur dans la chaire d'histoire ecclésiastique de l'université de Munich, a entrepris de rappeler le souvenir du grand théologien dans une brochure : *Johann Adam Mœhler, Ein Gedenkblatt zu dessen hunderstem Geburtstag*; München J. J. Lentner, 1896; IX-149 pp. in-8; portrait; prix; 2 M. 50. L'auteur a divisé le sujet en dix chapitres : la jeunesse et les années d'études, la préparation au sacerdoce, la préparation à l'enseignement, les fondateurs de l'école historique, le travail scientifique du théologien, le professeur d'université, les fonctions, le caractère de Mœhler, ses derniers jours et sa mort. Il est difficile à un étranger de juger ce qui doit dominer dans une telle bibliographie, du récit des faits ou de l'étude de l'action intellectuelle et de l'exposé de la méthode. Mais ce qui nous intéresse avant tout dans

Mœhler, c'est le restaurateur de l'esprit historique dans la théologie catholique, le fondateur véritable de cette grande école qui fait de Munich un des centres intellectuels du monde catholique. La notice, d'ailleurs intéressante de M. Knœpfler, est un peu étriquée sur ce point. Espérons que la série d'articles que M. A. von Schmid vient de commencer dans l'*Historisches Jahrbuch* comblera cette lacune. En appendice, M. K. a publié des cours inédits de Mœhler et notamment un jugement curieux sur les jésuites qui a déjà provoqué d'amusantes protestations: « Les jésuites, dit Mœhler à propos de leur suppression, n'étaient plus ce qu'ils avaient été, ne convenaient plus aux temps nouveaux, et ne pouvaient plus être utiles à l'Eglise: ils avaient achevé leur mission historique et on pouvait s'en passer. » Une bibliographie détaillée termine la brochure. — M. D.

— La librairie Bouillon vient de mettre en vente un nouvel ouvrage de notre collaborateur M. Charles Joret, professeur à l'Université d'Aix : *Les plantes dans l'Antiquité et au moyen âge. Histoire, usages et symbolisme* Première partie. *Les plantes dans l'Orient classique*. I. *Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie* (Paris, 1897. in-8° de xx, 504 pages, prix 8 fr.). Cet ouvrage, sur lequel la *Revue* aura à revenir, est une histoire de toutes les plantes connues des Égyptiens et des anciens Sémites, au point de vue agricole, alimentaire, industriel, artistique, poétique, pharmaceutique et légendaire ou mythique. Nous croyons utile d'insister sur l'intérêt que présente un tel sujet; nous nous bornerons à souhaiter que l'auteur ne se laisse pas arrêter dans sa tâche, et qu'il nous donne prochainement, comme il le promet, l'histoire, si riche en légendes et en mythes curieux, des plantes iraniennes et hindoues. — A. C.

— M. Albert Soubies a publié le volume qu'il fait paraître annuellement sous le titre *Almanach des spectacles*. Ce volume est consacré à l'année 1896 (Paris, Flammarion; petit in-12, 144 p. avec une eau forte de Lalauze; 5 fr.). Ce petit annuaire est le vingt-cinquième volume de la collection. M. Soubies célèbre ainsi les noces d'argent de sa publication, et, à cette occasion, on ne peut que le féliciter d'avoir mené si loin une œuvre de ce genre, appelée d'ailleurs à rendre plus tard et même dès aujourd'hui de grands services aux historiens du théâtre. — A. C.

— M. Koschwitz, professeur à l'Université de Marbourg, vient de publier à la librairie Elwert un petit guide de l'étudiant en philologie française (*Anleitung zum Studium der franzœsischen Philologie*, 148 pp). Ce sont des conseils excellents pour l'étudiant et pour le professeur. Nous nous étonnons qu'il ne demande pas énergiquement la division de l'examen en plusieurs parties, la faculté pour les candidats de passer l'examen en deux fois, et même en trois ou quatre fois : c'est une conséquence nécessaire des exigences de ces examens, qui augmentent d'année en année, et que M. Koschwitz est loin de désapprouver. — Alfred Bauer.

— L'*Œuvre d'Art*, revue bi-mensuelle illustrée (24 fr. par an, 12 fr. pour 6 mois, 7 fr. pour 3 mois), a depuis le 15 mai dernier pour directeur M. Eugène Müntz. Nous n'avons pas à faire l'éloge ni de l'éminent critique, ni d'un périodique qui compte déjà cinq ans d'existence : nous nous bornons à renvoyer au 99e numéro de l'*Œuvre d'Art*. On y verra comment cette revue entend rechercher toutes les manifestations de l'art, non pas seulement dans ses formes les plus relevées, mais dans les plus humbles, et non pas seulement dans les musées célèbres, mais dans les collections les moins habituellement explorées. — Charles Dejob.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 26 juillet — 1897

Syrische Wechsellieder von Narses, ein Beitrag zur altchristlichen syrischen Hymnologie nach einer Handschrift der kœniglichen Bibliotek in Berlin, herausgegeben, uebersetzt und bearbeitet von Franz Feldmann. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1896, in-8, p. viii, 55 et 35.

Narsès, le célèbre professeur de l'École de Nisibe, composa des poésies syriaques très goûtées des Nestoriens et qui valurent à leur auteur le titre de *La harpe du Saint-Esprit*. Bien peu de ces poésies ont vu le jour; la publication de M. Feldmann nous donne fort à propos un bel échantillon du talent d'écrivain de Narsès et en même temps une nouvelle contribution à l'histoire littéraire de la Syrie.

Cette publication comprend huit cantiques ou chants alternants *(sougitha)* qui forment l'appendice de huit homélies métriques. Les homélies étaient récitées ou psalmodiées pendant les fêtes religieuses en vue desquelles elles étaient écrites, et les cantiques étaient ensuite chantés par deux chœurs. Ces poésies se rapportent à la Nativité du Seigneur, à l'Annonciation, à l'Épiphanie, à la fête de saint Jean-Baptiste, à la fête des Docteurs nestoriens Diodore, Théodore et Nestorius, à la Passion, aux Rameaux et à la fête des Confesseurs (le vendredi de la semaine de Pâques). M. Sachau avait déjà édité en 1896 le cantique relatif à la fête de Pâques dans les Rapports de l'Académie de Berlin, t. XI, p. 195. Les textes ont été imprimés d'après un ms. moderne conservé à la Bibliothèque de Berlin. En outre, M. F. a consulté un ms. du musée Borgia également récent, qui renferme le même tome des poésies de Narsès. Il est regrettable que M. F. n'ait pas décrit ces manuscrits, et qu'il ne nous renseigne que d'une manière insuffisante sur leur contenu. Il se contente de renvoyer au catalogue de M. Sachau, qui n'est pas encore paru.

Ces *sougitha*, en forme de dialogues, se composent de strophes acrostiches dans le mètre heptasyllabique, dit mètre de Saint-Ephrem; chaque strophe comprend quatre vers. Après une introduction dont

l'étendue varie de cinq à dix strophes, commence le dialogue entre deux personnages ou groupes de personnages, qui prennent la parole alternativement. Les strophes suivent l'ordre alphabétique et sont doubles pour chaque lettre, de sorte qu'une *sougihta* se compose de quarante-quatre strophes (le nombre des lettres syriaques étant de vingt-deux), en dehors des strophes de l'introduction.

Les trois premières *sougitha* se trouvent dans le bréviaire maronite sous le nom de Saint-Ephrem, auquel elles ont été attribuées à tort; M. Lamy les a imprimées dans son édition, *S^ti Ephræmi syri hymni et sermones*, d'après le bréviaire publié à Rome en 1656. Le texte donné par le bréviaire a été retravaillé et présente des variations trop nombreuses pour que M. F. ait pu les reproduire intégralement. Cependant M. F. aurait dû tenir compte de l'édition Lamy, quand celle-ci donne la bonne leçon [1].

La traduction de M. F. est généralement fidèle, quoique parfois un peu lâche [2].

Les notices sur la vie et la mort de Narsès, que M. F. donne dans son introduction, p. 2, sont en partie inexactes. Dans sa fameuse lettre sur le nestorianisme, Siméon de Beith-Arscham dit que les Nestoriens (parmi lesquels se trouvait Narsès) furent expulsés d'Édesse *après la mort d'Ibas*, Assémani, *B. O.*, I, 353, et non pas *après la destruction de l'Ecole des Perses en 489*. Barhébræus, *Chron. eccl.*, II, 77, nous apprend que Narsès vécut cinquante ans à Nisibe après son départ d'Édesse; Ibas étant mort en 457, la mort de Narsès tombe donc en 507, et Wright avait raison de dire que Narsès mourut au commencement du VIe siècle. L'assertion d'Assémani, *B. O.*, II, 402, d'après laquelle Barhébræus place l'expulsion des Nestoriens et la destruction de l'École des Perses sous Rabboula est erronée. Barhébræus, *Chron. eccl.*, II, 55, dit que Mana, Barçauma, Narsès et Acacius, furent chassés d'Édesse à l'instigation de Philoxène de Mabboug, et que l'École des Perses fut détruite. Barhébræus confond la date de l'exil de ces Nestoriens (457) avec celle de la destruction de l'École des Perses (489), mais il ne parle nullement de Rabboula. La date de 431 qu'Assémani fixe approximativement pour cet exil, *B. O.* II, 402 et 407, note II, est contredite par ce fait que Barçauma était encore à Édesse en 449, époque du Concile connu sous le nom de Brigandage d'Éphèse, Barhébræus, *Chron. eccl.*, II, 55, note 1.

Enfin, il est inexact de dire que Barhébræus, d'après Assémani, *B. O.*,

---

1. Par exemple, la strophe 43 de la page 10 et la strophe 3 de la page 11 doivent être corrigées d'après l'édition Lamy.

2. Traduire : Strophe 17, p, 8 : « Il est étonnant que tu ne veuilles pas croire et tenir pour vraie (*we taschrin*, comp. str. 25) l'espérance que je t'ai apportée... » (également mal traduit dans Lamy, II, 596); strophe 19. p. 33 : « Voyez combien votre doctrine est défectueuse! Quel est celui de votre religion qui possède dans ce monde des honneurs comparables à ceux qui distinguent les païens? »

II, 407, fixe la mort de Narsès à 807 des Grecs ou 496 de J.-C. Ni Barhébræus, ni Assémani, ne disent rien de pareil. Assémani rapporte seulement *B. O.*, II, 408, le passage d'Amr, qui indique cette date pour la mort d'Acacius, comp. édition Gismondi, p. 35. M. Feldmann a donc tort d'accepter cette date de 496 qui a été donnée par M. Bickell dans son *Conspectus rei Syrorum literariæ*, p. 37.

R. D.

De Vidûshaka in het Indisch Tooneel (Le rôle bouffon du théâtre hindou), Proefschrift ter verkrijging van den graad van Doktor in de Nederlandsche Letterkunde, door Johan Huizinga. — Groningue, Noordhoff, 1897. In-8, 155 pp.

C'est une heureuse pensée de consacrer une étude d'ensemble à cette curieuse figure de théâtre. On doit regretter que l'auteur de la préface de *Cromwell* ne l'ait pas connue : nous y avons perdu quelques phrases sonores. De fait, le rôle du *vidûshaka* eût apporté à l'alliance du tragique et du comique un appui moins chancelant que les théories du maître; car il tient tout autrement à l'action que les quatre fous de Mylord Protecteur ou le don César du quatrième acte de *Ruy Blas*. Il est mêlé à toutes les intrigues, connu de tous les personnages; il n'y a presque pas de bonne scène sans lui. Non seulement il fait contraste et repoussoir à tout le drame, mais il est lui-même tout contraste : entremetteur et prêtre, confident d'ardentes amours et plaisantin vulgaire, Scapin et Jocrisse, bafoué pour ses vices et sa bêtise, vénéré au double titre de brâhmane et d'ami du roi. Le Gautama de *Mâlavikâgnimitra* [1], notamment, revêt dans l'uniformité générale du rôle un caractère fort individuel, que M. Huizinga fait très bien ressortir (pp. 42-52), et qui, à en juger par le succès des plus récentes tentatives d'exotisme, aurait grande chance de plaire sur la scène moderne, si on l'y transportait bonnement tel quel, sans le coucher sur le lit de Procuste des arrangeurs en prose ou en vers. M. Huizinga étudie le personnage du *vidûshaka* dans *le Chariot de terre cuite*, *Çakuntalâ*, *Mâlavikâgnimitra*, *Ratnâvalî*, *la Joie des serpents*, *Priyadarçikâ* et *Urvaçî prix de la valeur*, en le contrôlant par les théories esthétiques des écrivains indigènes [2] et par nos propres goûts en fait *d'humour* théâtral. Ses analyses sont fines et précises, ses traductions pleines de verve; sa jeunesse probable et son originalité certaine sont pour l'indigence relative de sa bibliographie des excuses amplement suffisantes. Début plein de promesses et digne de tous les encouragements.

V. Henry.

---

1. Je suis heureux de constater que l'auteur ne paraît pas hésiter à attribuer à Kâlidâsa cette charmante comédie, vraiment digne du prince du théâtre indien.

2. Il va sans dire que sur ce point les ouvrages de MM. Regnaud et Lévi sont largement mis à contribution.

Die Urreligion der Indogermanen, Vortrag gehalten im Verein für Volkskunde, von Dr. Ernst Siecke. — Berlin, Mayer et Müller, 1897. In-8, 38 pp. Prix : omk.80.

Cette courte brochure contient autant de suggestions intéressantes que maint gros volume, et il y aurait plaisir à l'analyser en détail; mais il faut bien proportionner le compte rendu à la dimension de l'ouvrage, et d'ailleurs mon jugement risquerait d'être suspect. L'auteur, en effet, est un naturaliste aussi ferme, aussi décidé, aussi intransigeant que moi sur le principe. Entendons-nous : pas plus que moi, il ne prend à son compte les fâcheuses mais inévitables exagérations du début qui ont compromis un instant le succès de la méthode. Il attache même plus d'importance que moi aux divergences d'interprétation entre naturalistes : si fortes qu'elles semblent à un examen superficiel, elles n'approchent pas du chaos que remue complaisamment l'école opposée, et la conciliation en est toujours facile [1]. Où j'ai le plus de peine à le suivre, c'est quand il exige du mythe une langue précise; je ne sais même au juste ce qu'il entend par là. Sans doute, le mythe est l'expression crue objective d'un fait cru réel par le sujet qui le constate (p. 4), mais il ne s'ensuit pas que cette expression doive être précise; bien plus, elle ne peut pas l'être: d'abord, parce que la langue primitive est aussi peu précise que les rudiments de pensée qu'elle est destinée à fixer; ensuite, parce que, une fois deux ou plusieurs mythes créés, ils ont joué ensemble, ils se sont confondus, on a dit de l'un ce qu'on disait de l'autre, et l'écheveau s'est brouillé. Bien habile qui le démêlerait [2] ! Qu'on ajoute, brochant sur le tout, l'influence de l'allégorie voulue, de la « devinette » artificielle, dont M. S. ne dit mot, mais à laquelle je tiens, non seulement comme perturbatrice, mais aussi comme créatrice de mythes et mère du mysticisme religieux.

Mais ce qui importe ici, c'est sa conclusion. Sans admettre — tant s'en faut — toutes les identifications naturalistes proposées jusqu'à présent, auxquelles il en substitue d'autres également discutables [3], sans nier que les Indo-Européens aient pu ou même dû rendre un culte accessoire aux arbres, aux sources, aux animaux, aux gnomes, aux lutins et aux âmes des morts, M. Siecke écrit sans hésiter (p. 38) : « Aucun des grands dieux indo-européens n'est sorti de ces superstitions inférieures; ils remontent *tous* au couple Soleil-Lune, au Ciel ou à telles autres puissances naturelles. »

« On y reviendra », écrivais-je il y a quinze ans, lorsqu'on s'amusait de facéties d'*escholiers* du genre de « Comme quoi M. Max Müller n'a

1. Cf. *Revue critique*, XLIII (1897), p. 1.

2. Un exemple : je veux bien, pour mon compte, qu'Aphrodite soit la lune et que la plupart de ses épithètes s'y accordent; mais il faut convenir que son nom (*abhra-dîtâ* en sanscrit « celle qui vole dans le nuage ») peut désigner la nuée, l'aurore, la lune, le vent, et bien d'autres choses.

3. Le nom de la déesse lunaire hindoue (p. 29) est Anumati par *i* bref.

jamais existé ». On y revient plus vite et plus franchement que je n'aurais osé l'espérer. On pourra enrayer la réaction, — et peut-être sera-ce un bien, — on ne l'empêchera point.

V. HENRY.

Chrestomathie française, morceaux choisis de prose et de poésie, avec prononciation figurée, à l'usage des étrangers, par Jean PASSY et Adolphe RAMBEAU, précédée d'une Introduction sur la méthode phonétique. Paris (Le Soudier) et New-York, 1897. In-8, xxv-250 pp.

Je pense qu'il est tout à fait superflu de rééditer, à propos de ce nouvel ouvrage, les réserves déjà formulées, soit par moi, soit par d'autres critiques plus autorisés, sur le système de transcription de MM. Passy. S'ils n'en ont pas tenu compte, c'est apparemment qu'ils ont leurs raisons, comme nous pourrions avoir les nôtres de les maintenir, surtout en ce qui concerne quelques regrettables outrances dans la suppression de l'*e* muet ou de l'*s* de liaison [1]. Ils me paraissent, à force de s'être défaits de l'illusion des *livresques*, n'avoir pas su se garder de l'illusion contraire : ceux-ci croient prononcer tout ce qu'ils écrivent; MM. Passy croient élider toujours ce que certainement eux-mêmes n'élident que dans le dialogue le plus familier; et, à tout prendre, si j'étais étranger, j'aimerais mieux parler le français avec une nuance de pédanterie qu'avec une légèreté affectée et artificielle qui jurerait, semble-t-il, dans ma bouche. Mais c'est affaire de pédagogie exotique, où je ne saurais m'immiscer, et je concède volontiers que cet excès n'a de réels inconvénients que dans la transcription du vers. J'affirme à MM. P. et R. qu'on peut réciter le vers français sans insister désagréablement sur l'*e* muet et sans toutefois faire subir au rythme un déchet de deux syllabes sur huit : « El faisait semblant d'vivre [2] ».

Je proscrirais aussi les intonations trop locales : que l'ouvrier menuisier de M. Daudet (p. 132 sq.), natif de la rue de l'Orillon, prononce *somâtion* avec le même *a* que dans l'anglais *father*, j'y souscris à la rigueur; mais j'ai peine à croire que Taine (p. 100) traînât de même sur la pénultième d'*opérâtion*, ou que telle soit la coutume de la majorité de mes contemporains.

Je me reprocherais d'insister sur ces misères, si le livre que j'ai sous les yeux n'était de ceux qui méritent un examen minutieux et détaillé. Je le crois presque de tout point approprié à sa destination, et, sans me prononcer sur le mérite de la méthode, que je n'ai jamais eu l'occasion

---

1. Comment croire, par exemple, que « Textes en double transcription » (p. 3) se prononce « textan... » (p. 2)?

2. La notation quasi-musicale qui accompagne ce morceau (p. 194 sq.) est fort intéressante et délicate; il n'en est pas moins fâcheux de choisir, pour l'instruction des étrangers, une pièce où Musset fait « argile » du masculin.

de voir expérimenter, j'estime que MM. Passy et Rambeau ont mis entre les mains des maîtres et des élèves qui la suivent un instrument indispensable, d'un maniement sûr, commode et littérairement plein de charme : d'abord quelques menus textes, des anecdotes, des amusettes qui servent d'amorce aux *absinthia taetra* de la phonétique [1]; puis une série de morceaux de prose d'un choix judicieux et d'une graduation habile, un cours de M. G. Paris, un délicieux article de M. Faguet, que je ne connaissais pas; en fait de poésie, quarante pièces qui s'espacent de La Fontaine à Verlaine [2] — un peu trop de Béranger —, et, pour finir, l'immortelle leçon de notre maître à tous, celui qui montra la philosophie à M. Jourdain. C'est de quoi satisfaire les plus exigeants et répandre, avec la connaissance de la langue française, le goût et l'intelligence de ses chefs-d'œuvre.

V. HENRY.

An Old English Grammar and Exercise Book, with inflections, syntax, selections for reading, and glossary, by C. Alphonso SMITH, Professor of English in the Louisiana State University. — Boston, Allyn and Bacon, 1896, pet. in-8, VI-129 pp.

An elementary Old English Grammar (Early West Saxon), by A. J. WYATT, M. A., External Examiner in English to Victoria University. — Cambridge, University Press, 1897, pet. in-8, x-160 pp.

Le guide qui initie les débutants à l'histoire ancienne de leur propre langue est le seul qui connaisse à fond toutes les affres de la pédagogie : s'il se cantonne dans cette langue même, il risque d'encombrer leur mémoire d'une foule de règles empiriques, qu'il ne saurait leur expliquer, et qui dès lors y flottent à la merci de tous les oublis; — cela est vrai surtout de l'anglo-saxon, encore si riche en formes de déclinaison que le moyen-anglais a impitoyablement saccagées ou indûment propagées; — ou bien, s'il amène à leur secours les langues apparentées qui donnent la clef de ces mystères, il semble exiger d'eux le violent effort d'apprendre quatre langues pour en savoir une, et il étouffe au berceau les bons vouloirs déjà trop rares. Tous les ouvrages de linguistique élémentaire publiés dans ces dernières années, y compris ma *Grammaire comparée de l'Anglais et de l'Allemand*, sont des tentatives plus ou moins heureuses pour tourner ce double écueil. Le juste milieu est malaisé et, malgré la haute valeur des deux nouvelles grammaires anglo-saxonnes qui nous arrivent, l'une d'Angleterre, l'autre d'Amérique, je

1. Passe pour les calembours, même par à peu près : rien ne divertit davantage les enfants; mais il ne faudrait pas leur faire croire (p. 37) que l'*o* de *téléphone* sonne comme l'*au* de *faune*.

2. L'épigramme sur l'abbé Roquette (p. 179) est-elle de Boileau? Je la croyais anonyme.

ne suis pas du tout sûr que la manière la plus simple d'apprendre l'anglo-saxon, même pour un Anglais, ne soit pas de commencer par savoir le gotique; car le gotique est si clair, si vite su, si transparent de phonétique et de morphologie, qu'on dirait presque un prégermanique fabriqué dans les écoles pour servir d'archétype à toute la famille. Mais enfin un Anglais a le droit de désirer lire *Béowulf* sans avoir épelé Ulfilas, et à un Français qui aurait la même ambition, on ne saurait recommander une meilleure direction que celle de M. Smith ou de M. Wyatt.

Les deux ouvrages ne se ressemblent que par la méthode et l'esprit généraux : exclure le germanisme, ou le reléguer à l'arrière-plan; par les détails du système et l'enchaînement de l'exposition, ils diffèrent autant que peuvent différer deux excellentes grammaires de la même langue. M. Smith répartit l'enseignement en vingt-deux chapitres, qu'il faut étudier l'un après l'autre, en traduisant les exercices y afférents, ne passant au suivant qu'après s'être rendu entièrement maître du précédent, et n'abordant les textes suivis qu'après complète lecture de la grammaire; M. Wyatt donne en tête de son livre quelques paradigmes essentiels et conseille à l'élève, dès qu'il les saura par cœur, de se lancer dans l'examen de la chrestomathie qui paraîtra incessamment, de mener de front l'étude des textes et des règles en caractères gras de la grammaire, et enfin d'achever son éducation par la lecture de l'ouvrage tout entier avec report scrupuleux à toutes les références. Chez ce dernier auteur, les notions de phonétique anglo-saxonne, ramenées en partie à la phonétique prégermanique, et résumées en tableaux chronologiques d'une remarquable netteté, occupent plus de 40 pages, ce qui, avec l'abondance de ses paradigmes, l'a obligé de réserver la chrestomathie pour un ouvrage à part; M. Smith, au contraire, trouve moyen de nous donner, dans un fort petit espace, les éléments de syntaxe que M. Wyatt renvoie à la chrestomathie, des séries de petites phrases de thème et version, dix pages de chrestomathie et dix-huit de glossaires. A peine ai-je besoin d'ajouter que leurs connaissances à tous deux sont sûres et précises [1], leurs transcriptions irréprochables, leurs exemples puisés aux meilleures sources, et qu'on s'aperçoit sans peine — critérium du bon pédagogue — qu'ils savent à fond même ce qu'ils ne jugent pas à propos d'enseigner dans un livre élémentaire [2].

V. HENRY.

1. Mais où M. Wyatt a-t-il pris que l'allemand *Gott* se prononçât avec un *o* fermé (p. 12)?

2. Je suis obligé de constater que ma nomenclature « métaphonique » ne fait pas fortune. M. Wyatt ne paraît pas la connaître et s'en tient à l'insipide *mutation*. M. Smith se borne à constater (p. 42) qu'elle n'a pas été « naturalized ». Il y a temps pour tout, puisqu'à l'époque où il écrivait elle ne datait que de deux ans. Lui-même la juge commode : s'il m'avait fait l'honneur de l'adopter, nous aurions été trois, — car M. Henri Lichtenberger a bien voulu s'y rallier, — et les lettres de naturalisation seraient venues à leur heure.

Primera parte de las Flores de poetas ilustres de Espana, ordenada por Pedro Espinosa, natural de la ciudad de Antequera. Segunda edicion, dirigida y anotada por D. Juan Quirós de los Rios y D. Francisco Rodríguez Marín, é impresa á expensas del Excmo. Sr. D. Manuel Pérez de Guzman y Boza, marqués de Jerez de los Caballeros. Séville, 1896, vii et 458 pages pet. in-4°.

Segunda parte de las Flores de poetas ilustres de Espana, ordenada por D. Juan Antonio Calderón, anotada por D. Juan Quirós de los Rios y D. Francisco Rodríguez Marín y ahora por primera vez impresa á expensas del Excmo. Sr. D. Manuel Pérez de Guzman y Boza, marqués de Jerez de los Caballeros. Séville, 1896, viii et 426 pages pet. in-4°.

Pedro Espinosa, originaire d'Antequera, chapelain du duc de Medina Sidonia, D. Manuel Alonso Pérez de Guzman, et recteur du collège de Saint-Ildephonse de Sanlucar de Barrameda, doit sa notoriété et la place qu'il occupe dans l'histoire de la littérature espagnole à une anthologie : *Primera parte de las Flores de poetas ilustres de España*, imprimée à Valladolid en 1605. Poète à ses heures, aussi habile que bien d'autres à tourner agréablement un sonnet, — N. Antonio dit même en son latin précieux : « Versus panxit ea elegantia et gravitate, ut non multis e choro « vernaculorum poetarum herbam porrigeret », — il ne s'est pas oublié dans la gerbe qu'il offrit aux amateurs de poésie espagnole et plus particulièrement andalouse, il y a mêlé assez abondamment ses propres fleurs. Les autres furent cueillies dans toute l'étendue du domaine; mais on ne saurait trouver étrange qu'il ait donné la préférence aux rimeurs de sa région, aux Arguijo, Góngora, Barahona de Soto, Alcázar, et fait la part très belle aux antequerains Luis Martin de la Plaza et Agustin de Tejada. Comment ne pas sacrifier au saint amour de la petite patrie et du clocher! Les *ingenios* des autres régions de l'Espagne sont peu et assez inégalement représentés : parmi les Castillans, Lope de Vega et Quevedo ont à eux deux une trentaine de pièces environ, Luis de Leon deux seulement; l'Aragon n'a guère fourni que son Lupercio Leonardo de Argensola. Autour de ces illustres se groupent des *minores*, quelques femmes et un peu trop d'auteurs de *ripios aristocráticos*. Il y a des omissions qui, au premier abord, surprennent : même parmi les Andalous, si favorisés dans ce florilège, nous ne trouvons ni Diego ne Mendoza, ni Cetina, ni Herrera [1], dont les œuvres n'avaient point encore été publiées isolément [2]. Quels ont été les motifs des admissions et des exclusions? Il ne semble pas possible de les discerner sûrement, d'autant plus que les *Flores* ne sont, le titre l'indique, qu'une *première partie*, et que rien ne nous défend d'admettre que le collecteur aurait inséré, dans la

1. Le choix des poésies d'Herrera publié en 1582 compte à peine et n'avait guère circulé.

2. Ces trois poètes, à la vérité, devaient être exclus comme morts avant 1605, puisque le compilateur déclare ne vouloir donner que les œuvres des « ilustres ingenios que *oy* en España profesan el estudio de la poesia ». Mais les nouveaux éditeurs des *Flores* montrent qu'Espinosa n'est pas resté fidèle à ce principe, qu'il a, par exemple, accueilli Luis de Leon, mort en 1591, et Barahona de Soto, mort en 1595.

seconde, des œuvres de certains auteurs, qui, pour des raisons purement matérielles, n'avaient point été inclues dans la première. Puis il faut tenir compte des difficultés de l'entreprise, de la négligence des auteurs à répondre, etc. Espinosa se plaint spirituellement des tracas que lui a causés son emploi de compilateur : « Pour extraire cette fleur de farine, « j'ai dû bluter quelques centaines de boisseaux de poésie assez ordinaire. « Je n'ai pas voulu vous en donner aujourd'hui plus d'un volume... « Si celui-ci vous agrée, je lui adjoindrai un compagnon ; si non, vous « me dispenserez d'assiéger les gens d'épîtres, dont je paye le port et « auxquelles on me répond en m'adressant une glose sur : *J'ai vu la « Jeanne qui lavait son linge*, ou quelques couplets à la façon de Cas-« tillejo et Montemayor (restes vénérables du Vieux Régiment), ou à la « rigueur quelque sonnet aux épaules remontées et à la vue un peu courte. » Néanmoins du triage qu'il opéra, il lui est demeuré entre les mains ce que, dans sa pensée, les « gentils esprits » de l'époque ont composé de plus réussi. Doit-on le croire? Assurément le choix est varié et en somme assez heureux : tous les genres y figurent, depuis l'ode patriotique, l'églogue, la satire morale, jusqu'au sonnet érotique ou galant, jusqu'à la chanson badine ou burlesque et l'épigramme mordante, sans parler de nombreuses traductions d'Horace dont Espinosa dit, sérieusement ou ironiquement — avec les Andalous on ne sait jamais, — qu'elles « surpassent l'original », et sans parler non plus de la section de poésie religieuse qui remplit un quart du volume. Comme il convient à un habitant de la *tierra de Maria Santísima*, le bon chapelain n'était point ennemi d'une douce gaîté et ne craignait même pas les propos un peu gaillards : au dire de N. Antonio, son *alacritas* lui aurait particulièrement concilié la protection du duc de Medina Sidonia. La *sal* andalouse et le piment madrilègne assaisonnent donc bon nombre de pièces : ne nous en plaignons pas, car tout vaut mieux que le pétrarquisme espagnol. Celui-ci et toute la défroque de la lyrique italienne n'occupent que trop de place dans le recueil, et combien, après la lecture de tant de médiocres pastiches, n'éprouve-t-on pas de soulagement à retomber sur de sémillants rondelets, sur une létrille de Quevedo ou une épigramme d'Alcázar! Mais Espinosa, comme tous les professionnels de la poésie au XVII[e] siècle, tenait pour le goût italien ; l'Italie, c'était pour ces Espagnols une manière d'antiquité, plus accessible que l'autre et où l'on pouvait commodément et à peu de frais s'approvisionner d'idées et de beaux secrets de style. La moitié, si non plus, de tous ces sonnets érotiques ou moraux, de ces *canciones* ou églogues, est traduite ou imitée de la poésie italienne, ou tout au moins inspirée par elle. Si l'on avait le courage d'étudier les *raccolte* du XVI[e] siècle, on y découvrirait sans peine les patrons des copies espagnoles; mais qui aura ce courage? Sur l'originalité de leur poésie artistique du XVI[e] siècle, beaucoup d'Espagnols de nos jours se font d'étranges illusions. Voici qui le montre. Un érudit italien, M. Eugenio Mele, a trouvé naguère qu'un madrigal

soupiré par Don Quichotte, et qu'on tenait pour un morceau authentique de Cervantes, s'adapte étroitement à un autre madrigal introduit par Bembo dans le premier livre des *Asolani* [1]. D'où, grand émoi dans les Athénées : Cervantes plagiaire! Qui l'eût cru? Mais tous l'ont été plagiaires de l'Italie, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits! On pouvait le savoir déjà, pour plusieurs, rien qu'à lire le commentaire de Herrera sur Garcilaso ou celui de Salcedo Coronel sur Góngora; aujourd'hui, les notes, en partie dues à Gallardo, de la nouvelle édition des *Flores* [2], nous dévoilent bien d'autres larcins. Il faut en prendre son parti, et, à mon sens, l'Espagne n'y perdra pas grand'chose. Quand elle aura jeté par dessus bord les trois quarts du chargement exotique dont elle était encombrée et qu'elle n'aura gardé du trésor de sa poésie artistique que certains morceaux de choix, elle n'en sera pas plus pauvre pour cela, bien au contraire; et d'ailleurs ne lui reste-t-il pas sa poésie à elle, la vraie, celle du vers national, celle des romances?

La nouvelle édition des *Flores* d'Espinosa, exécutée aux frais d'un amateur distingué de Séville, le marquis de Jérez de los Caballeros, a eu pour éditeurs deux érudits andalous, D. Juan Quirós de los Rios et D. Francisco Rodriguez Marin; le premier, mort pendant l'impression du recueil, a laissé au second la charge d'achever son travail. Tout hispanisant connaît M. Rodriguez Marin et ses ouvrages, en particulier son admirable collection de chants populaires espagnols. Cette nouvelle publication, il ne l'a entreprise que pour ne pas laisser interrompue une œuvre utile qui avait été commencée par un ami avec compétence et entrain. M. R. M. s'est fort bien acquitté de son emploi, et les notes nombreuses qu'il a ajoutées ont tout autant de valeur que les premières. Très bon connaisseur de la poésie espagnole en général, doué en outre d'un tact très fin et très sûr, le nouvel éditeur a pris sa tâche au sérieux : presque chaque pièce du recueil a suscité un commentaire où sont notés les vers faux, où sont relevées les variantes et proposées d'heureuses corrections. M. R. M. pense que les vocables sonores et les périodes ronflantes ne font pas toute la poésie; aussi cherche-t-il à comprendre ce que les poètes ont prétendu exprimer et ne se gêne-t-il pas pour signaler la faiblesse ou l'obscurité de telle ou telle idée. Cela est nouveau en Espagne, où la poésie classique, admirée de confiance et très superficiellement comprise, n'a jamais été sérieusement étudiée dans son lan-

---

1. Eugenio Mele, *Un plagio de Cervantes*, Trani, 1895 (extrait de la *Rassegna pugliese*). On dirait que Juan de la Cueva pressentait cet emprunt le jour où il a écrit: « Que debo agradescer á la terneza Del español que al vulgo da un soneto *Traduciendo del Bembo su fineza?* » (Gallardo, *Ensayo*, II, 643.)

2. Notes inscrites sur un exemplaire de l'édition de 1605 que possède le marquis de Jerez de los Caballeros. — D'autres rapprochements ont été faits tout récemment dans un très intéressant compte rendu de l'Anthologie d'Espinosa, par M. Eugenio Mele (*Un' antologia spagnuola del principio del seicento*, extrait de la *Rassegna pugliese*).

gage, son style, sa versification et ses sources, depuis les très rares commentateurs des XVIe et XVIIe siècles. Les notes de l'éditeur répondent donc à un besoin très réel; répondent elles aussi à tout ce qu'on pouvait désirer? Pas entièrement. D'abord parce que M. R. M. n'a pas eu le temps de compléter les recherches bio-bibliographiques de son devancier, et puis parce qu'il n'a pas eu toujours les ressources suffisantes pour établir le texte des morceaux. Çà et là, ou aurait voulu un peu plus d'éclaircissements. Dans le genre de la poésie *italienne*, ce qui offre le plus d'intérêt est la satire morale, d'ailleurs pauvrement représentée dans les *Flores;* ici, les poètes espagnols, ceux du moins qui ne s'en tiennent pas aux vices ou aux travers généraux, témoignent de quelque originalité. Décrivant et fustigeant des mœurs particulières, ils volent plus librement de leurs propres ailes, et comme la virulence, l'esprit caustique, l'ironie cruelle ont, depuis la période latine, toujours fleuri en Espagne, ces satires méritent qu'on s'y arrête. Littérairement parlant, elles présentent sans doute de graves défauts : même les meilleures, celles des Argensola, pèchent par la composition, l'impitoyable délayage, l'impropriété de l'expression. Ce qui les relève sont les traits de mœurs, les allusions piquantes aux choses du jour; mais ces mœurs sont bien loin de nous et il faudrait les éclairer. Pour prendre un exemple, dans la satire de Gregorio Morillo (nº 151 des *Flores*[1]) qui, en dehors d'un petit groupe de connaisseurs, comprendra et saura expliquer avec précision le vers *Qué viuda la premática destapa?* ou l'allusion à *Doña Oliva*, ou l'expression *prestar al uso de Sevilla*, sans parler d'autres difficultés de langue et de style? M. R. M. ne nous donne donc pas tout ce qu'il était permis d'attendre de son érudition, mais ce qu'il donne a de la valeur et se lit avec plaisir, car il évite la pédanterie et mêle à ses dissertations une pointe de *gracejo* andalous qui les allège.

Voici quelques menues remarques. Nº 1. A propos du sonnet d'Arguijo, les observations sur l'*h* aspirée provenant d'une *f* latine sont justes, mais il eût été bon de mieux distinguer les époques : ainsi Garcilaso aspire *toujours* (les quelques exceptions dues à des copistes doivent être corrigées). La petite dissertation sur ce sujet avait son utilité, car les traités de versification même les plus copieux donnent à ce sujet des renseignements confus et inexacts. Benot, par exemple, dans sa *Prosodía castellana* (II, 393), signale comme un fait remarquable le traitement différent de l'*h* dans ce vers de Herrera : « Dañaronme *huyendo* y si *hubo* alguno », sans s'apercevoir que la seconde n'a jamais été aspirée. — Nº 3. *Lleva tras sí los pámpanos otubre.* Sonnet célèbre de Lupercio

1. Dans l'édition de cette satire donnée par A. de Castro dans les *Curiosidades bibliográficas* de la Bibl. Rivadeneyra, il y a une seule note pour nous apprendre, à propos du mot *Fúcar*, que les *Fúcares* étaient des « gentilshommes *flamands* fort riches qui eurent longtemps la ferme des mines d'Almaden ». Il s'agit naturellement des Fugger d'Augsbourg, les grands banquiers de Charles-Quint et des Philippe, dont la *calle de los Fúcares* à Madrid conserve encore le souvenir.

Argensola, dont la chute malheureusement est assez faible. Il fallait indiquer la variante du v. 8 *opaca*, de l'éd. de 1634, préférable à *dura*. A noter aussi les allitérations voulues *campos cubre* et *Tays tendido*. Moins voulus sont les huit *ca*, *co*, *cu* des deux premiers quatrains. — N° 14. Ode de Góngora composée à l'occasion du départ de l'Invincible Armada et connue surtout par l'apostrophe très outrageante adressée à Elisabeth : « Mujer de muchos y de muchos nuera! Oh reina infame, reina no, mas loba Lidibinosa y fiera! » V. 31 et 32, lire *aun que* (non pas *aunque*) et *ilustrará*, seules leçons admissibles et qui sont dans les bonnes éditions. — N° 15. Ode, sur le même ton, d'Agustin de Tejada, d'une arrogance extraordinaire, quand on songe qu'elle a été écrite une dizaine d'années après le désastre de 1588. Le poète s'adresse au jeune Philippe III, qu'il a hâte de voir couvert d'acier [1] pour combattre avec sa gent « invicta y laureada » le royaume qui jadis honorait saint Georges. Lui aussi attaque violemment Elisabeth : « Si tu attends, dit-il à l'Angleterre, ton Arthur devenu corbeau,... pourquoi ne chasses-tu pas cette pie avant que son cruel venin ne se répande? » La légende d'Arthur changé en corbeau revient sans cesse dans la littérature espagnole de l'époque [2] et prête à des plaisanteries. Dans la satire de Morillo, le personnage *hecho un Artur* désigne un vieux beau qui se teint les cheveux en noir de corbeau. Plus loin, stance 3, lire *Grave los yelmos* (il s'agit des armures gravées de Milan); stance 5, lire *A jorro*, au lieu de *Ajorro*. — N° 22. *Tras importunas lluvias amanece*. Autre sonnet célèbre de Lupercio Argensola. Au vers 6, Espinosa a la bonne leçon *Del animal*, pour *El animal* qui chagrinait Hermosilla à juste titre. M. R. M. a raison de reprocher au préceptiste de n'avoir pas connu le texte des *Flores* et d'avoir de son chef corrigé le texte, mais il a tort de plaisanter, en ce cas, son rigorisme. Quand il relève chez les poètes espagnols des fautes contre la logique et la syntaxe ou leur reproche des métaphores incohérentes, Hermosilla a presque toujours raison : sa rhétorique a du bon, quoiqu'on dise, et ne serait point inutile à beaucoup d'écrivains de nos jours. — N° 26. Sonnet de Juan de Valdes sur Héro et Léandre. Au v. 4, lire *ruego*, car *fuego*, qui ne peut s'entendre de la *luz* allumée par Héro, ni du feu dont brûle Léandre, ne donne aucun sens. Dans les notes, riche et curieuse bibliographie de l'histoire de Héro et Léandre chez les poètes espagnols. — N° 42. Rondelets de Diego de la Chica sur l'argent, dans le goût de la fameuse letrilla de Quevedo : *Poderoso caballero Es don Dinero*, mais moins réussis. Que signifie faire à quelqu'un *el trato del apóstol calabrés* (saint François de Paule)? [3] Il aurait

1. Le même vœu se trouve dans la belle romance *Mirando estaba el retrato Del rez Felipe Tercero*, où un soldat blessé implore son roi qu'il voudrait plus belliqueux : *Jo confieso Que lo que os está mejor Es un vestido de acero*.

2. Voir par ex. *Don Quichotte*, I, 13, et le *Persiles*, I, 18.

3. Ne faudrait-il pas corriger *apóstol* en *huespede*, allusion à l'*hospes calaber* d'Horace.

fallu interpréter aussi les vers *Cual dice el de Mariñano*[1] : *Con dinare e più dinare,* et nous expliquer cet usage napolitain qui « blasonne » l'argent *alegria universal.* — N° 49. Sonnet de Micer Artieda sur l'espérance. Mauvaise ponctuation du second quatrain. Il n'y a pas ici d'interrogation ; le poète énumère les catégories de gens qui espèrent : l'un désire la joie, l'autre la faveur, l'autre une mitre, etc. Le premier tercet aussi est mal ponctué, car la phrase se termine à *segunda* (verbe). « L'espérance se fonde, non sur des réalités, mais sur des présomptions, et, si ce qu'on espère n'arrive pas au moment voulu, elle réitère et s'obstine. » — N° 72. Joli sonnet burlesque de Mateo Vazquez de Leca sur Héro et Léandre. L'expression *barcos de la vez* était-elle usitée à Séville pour désigner les barques qui faisaient la traversée du fleuve?[1] Je ne la trouve pas dans l'*Apparatus latini sermonis* de Melchior de la Cerda où se lit une si curieuse description des bateliers du Guadalquivir. — N° 86. Le sonnet du sonnet. En étudiant ce petit jeu plaisant[2] — il s'agit de la définition du sonnet faite en un sonnet adressé à une dame — j'ai eu l'occasion de dire que je ne croyais pas exacte l'attribution à Diego Hurtado de Mendoza de la version des *Flores* : « Pedis, Reina, un soneto, » etc. D. Juan Quirós est du même avis ; ce sonnet, ainsi qu'une traduction du *Solvitur acris*, que les *Flores* mettent aussi sous le nom de Diego de Mendoza, il les adjuge au capitaine Diego de Mendoza de Barros. Sans doute, il a raison, mais on voudrait des preuves. Aux observations de son collaborateur, M. R. M. ajoute trois autres versions de l'amusette[3], dont une joliment tournée de Baltasar del Alcázar. — N° 107. Il n'eût pas été inutile de rappeler que cette ode du Dr Mescue a été écrite à l'occasion de la prise de Cadix par Essex en 1596. — N° 108. « A une dame éprise d'un borgne. » Pièce assez spirituelle, pleine de calembours et d'à peu près, du licencié Juan de Valdés (*Cartago* = *cuartago* ; *Roma* = *roma*, mule, etc.) Dans la troisième strophe avant la fin, lire *turnios* pour *turnos.* — N° 110. Sonnet de Liñan sur l'amitié. Le mot *unió* au v. 6 n'a aucun sens ; la seule leçon possible est *vino*, que donne Böhl de Faber. — N° 207. A propos du sonnet de Luis Martin de la Plaza, note intéressante sur certaines formules fort usitées par les poètes du XVIe siècle. Celle qui commence par *Como* a été empruntée par les premiers hendécasyllabistes castillans à Auzias March, dont tant de pièces débutent par un *Axi com cell* ou un *Si com aquell.*

---

1. Il s'agit, bien entendu, du fameux condottiere Jean-Jacques de Médicis, marquis de Marignano.

2. Voyez l'expression *barco de la vez*, appliquée à Séville, dans l'épître de Lope de Vega à Diego Felix Quijada J. Riquelme, et appliquée à Salamanca, dans une épître au duc d'Albe du prince d'Esquilache.

3. *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéro du 15 juillet 1896.

4. J'en trouve une quatrième, de Tomas José Gonzalez Carvajal, dans les *Poetas del siglo XVIII* de Cueto, t. II, p. 562.

Pedro Espinosa s'en tint au volume qu'il avait intitulé *Primera parte de las Flores;* pour des raisons qu'on ne nous fait pas connaître, il céda la place à un personnage appelé Juan Antonio Calderon, qui, en 1611, ordonna une nouvelle anthologie, toujours sous le titre de *Flores*, qu'il dédia à Diego Lopez de Haro, marquis del Carpio, à la maison duquel il appartenait. Dans ce second recueil apparaissent, à côté des poètes déjà représentés dans la première partie, plusieurs noms nouveaux, par exemple celui de Bartolomé de Argensola; mais ici encore c'est l'Espagne méridionale qui l'emporte de beaucoup sur les autres provinces. Cette nouvelle récolte de poésie, préparée pour l'impression, mais fort incorrectement transcrite, était demeurée inédite dans la bibliothèque des comtes de Torrepalma, depuis ducs de Gor. Le marquis de Jérez de los Caballeros et les deux érudits qui lui ont prêté leur concours nous en livrent aujourd'hui la première édition, sous le titre de *Segunda parte de las Flores de poetas ilustres*. Vu l'état du texte, il y avait matière à bien plus d'essais de correction que dans la première partie. M. R. M. a fait ce qu'il a pu avec des moyens insuffisants, — il n'a même eu entre les mains qu'une copie du manuscrit de Gor, — mais il resterait encore beaucoup à faire [1]. Je me bornerai à signaler quelques pièces intéressantes ou curieuses. Les nos 78 et 134, sonnets de Luis Martin de la Plaza et de Luis Vélez de Guevara, nous offrent deux versions de l'épigramme latine célèbre attribuée au Sicilien Janus Vitalis : *Qui Romam in media quaeris, novus advena, Roma*. On sait qu'elle a été traduite en français par Du Bellay : *Nouveau venu, qui cerche Rome en Rome*, et par Jean Doublet. Aux deux versions espagnoles des *Flores*, il faut encore joindre un sonnet de Quevedo : *Buscas en Roma á Roma, oh peregrino!* (n° 3 de l'édit. Janer). — N° 170. Sonnet en vers alexandrins : une rareté dans la poésie espagnole des XVIe et XVIIe siècles. Il eût valu la peine de citer les quelques exemples de cette versification qu'offrent les recueils de l'époque. On en trouve un dans le livre IV de la *Diana enamorada* de Gil Polo, où l'alexandrin est appelé *verso francés*, comme dans le *Cisne de Apolo* de Luis Carvallo (1602). Il est à remarquer que l'alexandrin espagnol du XVIIe siècle répond à l'ancien alexandrin français ou à celui du *mester de clerecia*, c'est-à-dire que le premier hémistiche n'enjambe pas sur le second. — Le sonnet n° 100 attribué à Bartolomé de Argensola (*Galla, no alegues à Platon*) n'est pas inédit ; il a été publié dans les *Obras postumas de Leandro Fernandez de Moratin*, Madrid, 1867, t. II, p. 98. — De Bartolomé de Argensola, Calderon nous donne, entre autres, un texte médiocre, probablement une ébauche, de la fameuse épître satyrique *Dicesme, Nuño*, qui toutefois peut servir à

1. Sur certains points de grammaire, je ne me rendrai pas à l'avis de M. R. M. Ainsi dans l'églogue de Barahona de Soto (n° 26), *cupieron* ne peut être le parfait de *cupere;* c'est celui de *caber*, qui anciennement s'employait avec un régime direct comme le latin *capere*. Il s'agit ici des cieux, qui ont *recueilli* l'âme de Silvano.

l'intelligence de certains passages difficiles que nul ne s'est occupé jusqu'ici d'éclaircir. Calderon reproduit aussi le sonnet dirigé contre l'escrime mathématique (n° 96). M. R. Marin a l'air d'admettre que Bartolomé s'est victorieusement défendu d'avoir attaqué les *diestros* Carranza et Pacheco de Narvaez. Ce n'est pas mon avis, et il me paraît tout à fait impossible qu'il n'ait pas pensé, en l'écrivant, à la *Filosofia de la destreza* et autres écrits analogues des escrimeurs scientifiques. Sinon, quel sens et quelle portée aurait eus le sonnet?

Je m'arrête, en remerciant ceux qui nous ont rendu, en édition correcte et soignée, ces précieuses fleurs de poésie espagnole dont nous pourrons désormais goûter et analyser le parfum, commodément et tout à loisir.

Alfred MOREL-FATIO.

A. M. P. INGOLD. **Bossuet et le Jansénisme.** Paris, Hachette, 1 vol. in-8° de 157 pages, 1897.

Ce nouvel opuscule de l'ancien bibliothécaire de l'Oratoire répond à l'idée que l'on pouvait s'en faire, étant donné le nom de son auteur. Il est imprimé avec luxe, orné des armoiries de Bossuet, et les indications historiques ou bibliographiques que l'on y trouve sont en général puisées aux bonnes sources. C'est un travail sérieux, fait avec amour par un de ces ecclésiastiques, chaque jour plus nombreux, qui considèrent la gloire de Bossuet comme une des « religions », le mot est de Sainte-Beuve, de la France et par conséquent du clergé français. Mais en rendant hommage à la science et à la loyauté de M. Ingold, je ne puis m'empêcher de faire quelques réserves sur les conclusions de son travail, et sans répéter ce que j'ai dit il y a plus de vingt ans sur *Bossuet et les jansénistes* [1], je crois devoir présenter à M. I. un certain nombre d'observations.

Et d'abord le titre de son ouvrage n'est pas d'une clarté parfaite, car on ne voit pas bien dans quelle mesure M. I. en est l'auteur. Ce sont des « Notes historiques publiées par A. M. P. Ingold », et nous lisons à la page 3 que des notes rédigées par un certain abbé Gillet, « théologien estimé à l'égal des plus grands » — mais fort peu connu des simples mortels, *sont le fond de son travail*. Il en résulte que le lecteur ne sait pas au juste s'il a affaire à M. G. ou à M. I., au grand théologien ou au savant bibliographe.

Ces notes ont pour but, dit leur auteur, de venger la mémoire de Bossuet, accusé couramment de gallicanisme et de jansénisme, et doublement hérétique au dire de ses ennemis. La question du gallicanisme est traitée en 10 lignes, et l'on peut voir par là avec quelle désinvolture

1. V. *Revue politique et littéraire* (Revue bleue), du 12 juin 1875.

le néo-catholicisme traite les plus grosses questions de l'ancienne théologie. Bossuet, dit résolument M I., « était dans l'erreur; mais cette erreur n'était pas [encore] condamnée »; et celui que l'on absout de la sorte, c'est l'auteur de l'*Histoire des variations*, l'homme qui disait en parlant des protestants : « S'ils nous montrent la moindre variation dans les dogmes de l'Église catholique depuis son origine jusqu'à nous... je veux bien leur avouer qu'ils ont raison, et moi j'effacerai toute mon histoire. » Mais n'insistons pas, il y aurait trop à dire, et laissant de côté le gallicanisme de Bossuet, venons à son jansénisme, à cette « hérésie dont on ne saurait le disculper s'il l'avait soutenue ex professo, ou plus ou moins favorisée. » Il s'agit pour M. I. de prouver : 1° que Bossuet n'a pas été janséniste, et 2° qu'il n'a nullement, comme on l'en accuse, favorisé le secte.

Et d'abord il est trop clair que Bossuet n'a jamais été janséniste; sa vie tout entière proteste contre cette calomnie par trop jésuitique. Élève de Nicolas Cornet, il a toujours taxé d'hérésie l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres; il allait même jusqu'à dire que les cinq propositions sont partout dans cet ouvrage, qu'elles sont l'âme du livre. Il a signé sans hésiter le formulaire d'Alexandre VII, et il conseillait à tout le monde, même aux religieuses de Port-Royal, de le signer de même. Il blâmait Arnauld « un si grand homme! » d'avoir passé sa vie à chicaner sur la question de fait, et de s'être constitué ainsi « fauteur d'hérésie ». En 1700 comme en 1660, il s'élevait fortement contre la doctrine de l'*Augustinus*, et il en poursuivait à nouveau la condamnation. Il est difficile d'être plus antijanséniste. M. I. a donc parfaitement raison de prouver directement ou indirectement que Bossuet ne saurait être accusé de jansénisme. Les arguments qu'il emprunte à des historiens aussi décriés que Bérault-Bercastel, Lafiteau, Gaillande, dom Lataste et Picot, anciens jésuites ou hommes vendus aux jésuites, n'ont pas la moindre valeur, et M. I. qui sait travailler, aurait dû ne pas même citer de semblables autorités. Mais les faits parlent d'eux-mêmes, et il a fallu toute l'animosité, toute la perfidie de certaines gens pour diriger contre la mémoire de Bossuet une pareille accusation.

Mais si l'évêque de Meaux n'a jamais été janséniste, a-t-il du moins « favorisé la secte », comme on l'en accuse? Avant de répondre à cette question, son nouvel apologiste aurait bien dû nous donner quelques éclaircissements préalables, car le monde devient méfiant, comme disait Pascal, et beaucoup de savants modernes — des laïques bien entendu, — se demandent aujourd'hui ce que c'est au juste que le jansénisme. Singulière hérésie, disent-ils, car on y trouve ni hérésiarque ni sectateurs. Jansénius avant de mourir a soumis son livre à l'Église et accepté par avance le jugement doctrinal qui pouvait intervenir; donc il n'a pas l'obstination qui, au dire des théologiens, distingue l'hérésie de la simple erreur. Voilà pour le chef, et l'on sait que le premier soin de tout bon janséniste est de rejeter avec horreur la doctrine décourageante

et désolante qu'on attribue à Jansénius. Pascal, Arnauld, Nicole, Quesnel, Duguet et tutti quanti n'ont jamais cessé de dire que les propositions condamnées par Innocent X étaient hérétiques; ils ont déclaré cent fois qu'ils les condamnaient où qu'elles fussent, et lorsque Clément IX admit la distinction si naturelle du fait et du droit, tous les prétendus jansénistes ont signé le formulaire; ils ont condamné les propositions, sauf à garder respectueusement le silence quand on leur disait que ces propositions étaient dans Jansénius.

Évidemment Bossuet n'a pas favorisé une secte qui n'existait pas; mais s'il n'y a jamais eu de véritables jansénistes, il y avait au temps de Bossuet un assez grand nombre d'augustiniens, de sectateurs de saint Augustin, d'adversaires déclarés du jésuite Molina, et il est bien difficile d'établir que Bossuet n'a pas favorisé ces gens-là. A dater de 1668 il a toujours été des leurs, et il leur a témoigné en toute circonstance, n'en déplaise à M. I., beaucoup d'estime et beaucoup d'affection. Lorsque Clément IX eut rendu la paix à l'Église parce que les jésuites furent alors tenus en dehors des négociations, Bossuet fut au premier rang de ceux qui tendirent les bras aux solitaires de Port-Royal. Cette paix de l'Église, que les disciples de Molina violèrent aussitôt, il l'observa fidèlement durant les trente-cinq dernières années de sa vie. On ne trouverait pas dans tous les écrits de ce Père de l'Église qui a tant parlé de la Grâce, un mot de blâme pour le coryphée du prétendu jansénisme, pour Pascal. En 1669, il conseillait au futur cardinal de Bouillon la lecture des *Provinciales*, « dont quelques-unes ont une grande force, et toutes une extrême délicatesse ». Vingt-cinq ans plus tard, il invita ironiquement Fénelon à « ramener les grâces des Provinciales », et l'anecdote que rapporte Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV* doit être vraie. Bossuet aurait voulu avoir fait les *Provinciales*, non pas à titre de littérateur, car ce grand écrivain n'a jamais connu la vanité d'auteur, mais à titre de moraliste et de théologien.

De même pour Antoine Arnauld, Le Maître de Sacy, Nicole, Le Roy de Haute-Fontaine, Tillemont, Duguet et les autres. Arnauld, qui n'était pas payé pour juger favorablement les évêques, rendait justice à Bossuet; il lui reprochait seulement ce qu'il a appelé dans une de ses Lettres un *verumtamen;* il regrettait que Bossuet n'eût pas le courage de parler fortement au roi pour lui démontrer l'innocence des prétendus jansénistes. Directeur de conscience, Bossuet permettait à Mesdames de Luynes et d'Albert la lecture de Saint-Cyran, et je crois savoir que jusqu'à la mort de l'évêque de Meaux l'admirable La Vallière lisait avec délices les ouvrages de Port-Royal, qu'on lui interdit ensuite à sa grande désolation. Les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, formées par lui, ont appelé de la bulle Unigenitus avec une énergie comparable à celle des religieuses de Port Royal, et elles ont souffert en plein XVIII[e] siècle une persécution analogue. En 1679, Bossuet ne fut pas nommé à l'évêché de Beauvais parce qu'il refusa ce que Louis XIV exigeait de lui;

il ne voulut pas *écraser* les jansénistes qui pullulaient dans ce diocèse ; « il y a, dit-il simplement au roi, des choses que la conscience ne permet pas de faire ». Vers le même temps, lorsque les oratoriens affolés signèrent sous la pression des jésuites une déclaration moliniste, M. de Condom leur lava la tête, au dire d'un contemporain bien informé ; il leur reprocha vivement d'abandonner la doctrine de saint Augustin sur la grâce efficace par elle-même. Il appela dans son diocèse, pour lui confier les importantes fonctions de théologal, le chanoine Treuvé, augustiniste déterminé, qui mourut appelant[1], et plus tard les curés du diocèse de Meaux qui appelèrent de la bulle *Unigenitus* se réclamèrent des enseignements de Bossuet. Voici le passage le plus saillant de leur lettre au Régent : « Enfants spirituels du grand Bossuet, nous sommes partisans de la grâce efficace par elle-même, de la prédestination gratuite, de la doctrine des Saintes Écritures, de la tradition et de nos libertés gallicanes, comme de vérités dont nous avons juré la défense dans ces assemblées synodales et dans ces conférences ecclésiastiques où il nous instruisait comme un père par ses bontés, comme un docteur par ses lumières supérieures, et comme un évêque qui nous donnait de l'attrait pour le saint ministère et pour toutes nos fonctions... » C'est lui enfin qui dans ses *Méditations sur l'Évangile* s'est prononcé si nettement en faveur de Port-Royal persécuté ; il est allé jusqu'à dire : « La régularité passe pour rigueur, on lui donne un nom de secte », et il a dit encore : « Il faut s'attendre à être persécuté, quand Dieu le veut, par une autorité sainte... Je ne sais pour qui j'écris ceci, et je n'ai aucune vue ; mais afin qu'on ne pense pas que je me figure des chimères de persécution, je suis obligé de dire que celle-ci est très fréquente (*Médit.* — La Cène, 2e part., 17e journée).

Cent exemples analogues seraient allégués, si la chose était nécessaire, pour établir que Bossuet, depuis 1668, a toujours favorisé ceux qu'on appelle couramment des sectaires. En pouvait-il être autrement puisqu'il était d'accord avec eux sur la morale et sur la doctrine ? Il a toujours eu horreur de ce qu'il appelait « les ordures des casuistes », et ses théories sur la grâce sont de tout point celles de saint Augustin, cité et commenté, sinon par Jansénius, du moins par Arnauld, par Nicole, et qui plus est par Quesnel. Sa belle *Défense de la tradition et des saints Pères* contre Richard Simon respire l'augustinisme le plus pur, et dans ce gros ouvrage il n'a pas cru devoir prendre les jansénistes à partie. Il a

1. En 1679, avant d'être appelé à Meaux par Bossuet, Treuvé s'exprimait ainsi dans une lettre inédite à l'abbé de Haute-Fontaine : « ...Nous avons ici la copie d'une grande lettre écrite par M. l'abbé de la Trappe à M. le maréchal de Bellefonds, qui est fort bonne et fort mauvaise en même temps. Ce qui regarde la morale y est fort bon. L'endroit du Formulaire me paraît misérable et indigne d'un homme qui sait apparemment bien qu'il a blessé la vérité en signant comme il se glorifie de l'avoir fait. » Voilà l'homme que Bossuet a choisi pour prêcher et pour enseigner la théologie dans son diocèse.

bel et bien pris en main contre les jésuites la défense des *Réflexions morales* de Quesnel, et c'est jouer sur les mots que d'appeler *Avertissement* la *Justification* en règle qu'il a voulu faire de cet ouvrage. N'est-ce pas justifier un livre que de lui décerner un éloge comme celui-ci : « Il ne faut que lire ce livre... pour y trouver, avec le recueil des plus belles pensées des saints, tout ce qu'on peut désirer pour *l'édification*, pour *l'instruction* et pour la *consolation* des fidèles » (§ 1, p. 6 de la 1re édit.). Or Bossuet, dans cette justification, prend la défense des propositions qui ont été le plus nettement condamnées par la bulle *Unigenitus*, et même il faudrait être un théologien bien subtil pour établir la différence qu'on peut noter entre la 1re proposition de Jansénius : « Quelques commandements sont impossibles aux justes à raison de leurs forces présentes », et cette proposition de Bossuet citant le concile de Trente et saint Augustin : « ...Il est de la foi qu'on peut dire à pleine bouche, non seulement de l'homme hors de l'état de grâce, mais encore de l'homme juste, qu'il y a des commandements qu'il ne peut pas toujours accomplir » (§ 8, p. 28).

La doctrine de Bossuet sur ces matières est diamétralement opposée à celle de Molina et des jésuites ; il est donc aussi janséniste que l'étaient les adversaires de Molina, c'est-à-dire Arnauld, Pascal, Nicole, Malebranche et Quesnel. La rage des jésuites a transformé ces grands hommes en hérétiques; Bossuet a mérité le même honneur.

La dernière partie du livre de M. I. « Bossuet et les jésuites », est à mon avis la plus faible, et pourtant, je le crains, elle ne satisfera pas ceux-là mêmes qu'il tient le plus à ménager. Les jésuites, il faut bien le dire, ont toujours été les plus grands ennemis de Bossuet leur ancien élève; s'ils n'ont pas osé, comme dit Saint-Simon, « aboyer » directement contre lui, du moins ils lui ont toujours fait sentir le poids de leur colère; ils l'ont empêché d'être évêque de Beauvais, archevêque de Paris, cardinal enfin. De son côté, l'évêque de Meaux éprouvait pour les jésuites en général un sentiment de répulsion qu'il avait peine à dissimuler; tout en eux lui déplaisait : il réprouvait leur théologie, leur morale, leur politique, leur esprit de domination, leur intolérance et surtout leur habitude de crier à l'hérésie pour ruiner leurs adversaires. Prêchant un jour devant les Oratoriens il leur adressa la parole en ces termes : « Soyez bénie de Dieu, sainte compagnie... » et vingt-six ans plus tard, en 1688, prêchant chez les Jésuites, il corrigea son ms. de la façon la plus significative : « Et vous, disait-il, sainte et savante compagnie... » Puis il s'est ravisé, les mots *sainte* et *savante* ont disparu, et on lit dans le texte imprimé : « Et vous, *célèbre* compagnie..., » ce qui n'est pas précisément la même chose [1].

1. Les Oratoriens et les jésuites du XVIIe siècle ne s'aimaient guère. Au dire du Père de Saint-Pé, le Père de Condren avouait qu'il ne comprenait pas comment on pouvait se sauver parmi les jésuites.— (Journal ms. et inédit de Pontchateau.)

Pour conclure, je crois devoir dire avec M. Ingold que Bossuet n'a jamais été janséniste et n'a jamais favorisé le jansénisme; mais je me sépare de lui en disant que Bossuet a réprouvé de toutes ses forces la théologie et la morale des jésuites, et qu'il a donné toute son estime, surtout après 1668, à ceux que la compagnie de Jésus ne cessait pas de calomnier en les appelant jansénistes. N'était le désaccord, secondaire en somme, sur la question de fait, Bossuet mériterait une place d'honneur dans les Nécrologes de Port-Royal.

A. GAZIER.

BULLETIN

— M. Léopold DELISLE, en étudiant un manuscrit des sept Psaumes allégorisés que la Bibliothèqu nationale vient d'acquérir (une autre copie avait déjà été signalée dans les collections du comte d'Ashburnham), est parvenu à en déterminer avec certitude l'auteur et la date de la composition. C'est la fameuse Christine de Pisan, qui a écrit ce traité dans les derniers mois de l'année 1409, après l'avénement du pape Alexandre VI (26 juin 1409), qui l'a dédié à Charles le Noble, roi de Navarre, et qui en a offert un exemplaire comme étrennes au duc de Berry, le 1er janvier 1410. Cette découverte a été rapportée par M. Delisle dans sa *Notice sur les sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan* (Notices et extraits des manuscrits de la Bibli. nat. et autres Bibl., t. XXXV, 2e partie; tirage à part à la libr. Klincksieck). — L.-H. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 juillet 1897.

M. Héron de Villefosse, président, rappelle brièvement les paroles qu'il a prononcées aux obsèques de M. Ed. Le Blant.

M. Dieulafoy communique en seconde lecture son mémoire sur la poliorcétique au XIIIe siècle et la bataille de Muret.

M. Héron de Villefosse félicite M. Léopold Delisle d'avoir été choisi, dans la dernière séance plénière de l'Institut, comme troisième conservateur des collections de Chantilly.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur la présence des Samaritains dans la ville de Yabreh, en Palestine, et sur un stratège nabatéen du nom de Nakebos, dont il est question dans Josèphe et dont la nationalité est prouvée, d'ailleurs, par des inscriptions trouvées au mont Sinaï.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un groupe en marbre autrefois acquis à Athènes par M. Piscatory, ministre de France, et appartenant aujourd'hui à sa fille, Mme Trubert. Ce groupe, représentant une Aphrodite drapée en compagnie d'un Eros, offre certains détails archaïques qui paraissent donner raison à M. Furtwaengler, d'après lequel le type de l'Aphrodite drapée remonterait à l'époque de Phidias.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'un mémoire de M. Jules Rouvier, professeur à l'Ecole française de médecine de Beyrouth, sur les satrapes Mazaios et Bélésys.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31-32 — 2-9 août — 1897

T. W. ARNOLD. **The preaching of Islam; a history of the propagation of the Muslim faith.** (Westminster, A. Constable, xi-388 p. 2 cartes.)

Depuis quelque temps il est de mode de réhabiliter l'Islam, qui en a besoin plus que jamais. En France les livres du commandant Binger, de M. de Castries — sans parler de la propagande « par le fait » du député de Pontarlier — sont des indices de ce mouvement. Voici un témoignage qui remplira de joie et d'orgueil le cœur des croyants et intéressera vivement tous les hommes libres de préjugés confessionnels. M Arnold, qui a étudié à Cambridge et qui enseigne la philosophie au collège mahométan anglo-oriental d'Aligarh, dans l'Indoustan, pose et développe la thèse suivante : l'islamisme est une religion d'apostolat et non de guerre; c'est par la parole et non par l'épée qu'il a triomphé. Mahomet est le type de l'apôtre ou du missionnaire; il n'a jamais été agresseur : avant de combattre, il a toujours requis ses ennemis de se convertir. L'auteur voit là non des sommations brutales, mais de pieuses exhortations.

Au reste, l'intérêt de l'ouvrage ne réside pas dans la thèse elle-même, qui n'est pas neuve et que peuvent revendiquer toutes les religions, mais dans l'histoire des conquêtes morales de l'islam.

M. A. démêle les causes multiples qui ont rallié à la foi musulmane des peuples si divers, chrétiens asiates, chrétiens de l'Orient européen, de l'Espagne, Persans, Mongols, Indous, Malais, Africains peuples dont la plupart étaient pourvus déjà d'un idéal et d'un *credo*. Ce qui les a séduits, c'est la simplicité des dogmes et des pratiques, et le caractère démocratique et fraternel de l'islam. Aux chrétiens d'Orient, l'islam est apparu comme une réaction contre le byzantinisme théologique et politique, contre les scandales de leur clergé, contre les prétentions de l'empereur à représenter ou figurer Dieu; les esprits, épuisés par les arguties, ont trouvé le repos dans la formule toute neuve de l'unité de Dieu, dans les

exercices d'un culte sans pompe ni mystères. Les Indous, ee même que la masse du peuple impur chez les Persans, ont confessé l'Islam par haine du système des castes. Les noirs d'Afrique l'embrassent comme une rédemption de l'esclavage. M. A. établit avec beaucoup de soin ses démonstrations. Il ne raconte pas que le passé, il aborde la propagande actuelle, si vivace et si heureuse : on trouvera de curieuses informations sur les progrès de l'Islam dans l'Inde, où l'auteur est chez lui, dans l'archipel malai, où les Hollandais le favorisent par raison d'État; sur la renaissance religieuse dans le monde musulman, sur le panislamisme. M. A. se félicite de cette diffusion, qu'il attribue à la prédication seule, à la mission pacifique qui est selon lui le véritable *jihad,* ou guerre sainte; il résume en un tableau les étapes décisives de l'extension de l'Islam.

On aurait souhaité que l'auteur montrât comment cette religion, à la fois si simple et si souple, se transforme dans les milieux dissemblables où elle règne et comment à son tour elle transforme les hommes de races et d'âmes différentes qu'elle a conquis. Il est certain que la communion musulmane n'est pas un vain symbole; et qu'elle menace et la civilisation et le prestige chrétiens.

C'est avec cette préoccupation qu'il faut lire le volume de M. Arnold, œuvre sincère tant dans son esprit que dans sa composition : il n'est besoin d'autre témoignage que de la copieuse bibliographie.

B. A.

Alex. Th. PHILADELPHEUS. Ἡ *Γραφικὴ παρὰ τοῖς ἀρχαίοις Ἕλλησι.* Athènes, impr. Paraskevas Leonis, 1896; 116 p.

Bien qu'il n'en porte pas le nom, ce livre n'est pas autre chose qu'un manuel; M. Filadelf (c'est ainsi qu'il écrit lui-même son nom en français) prend ses opinions un peu partout, et nous donne plutôt le résultat de ses lectures que de ses études personnelles; il doit beaucoup, par exemple, à la *Peinture antique* de Paul Girard. Çà et là cependant il essaie d'exposer son sentiment propre sur une question controversée; il tente, p. 72 et sv. d'expliquer le λευκογραφεῖν d'Aristote (*Poét.* 1450ª 35), qu'il pense désigner le clair-obscur. Mais il en donne une singulière raison : c'est que, dit-il, il n'y a pas d'autre mot qui puisse signifier ce genre de peinture. La discussion à ce sujet manque d'ailleurs de précision; il semble confondre le clair-obscur tantôt avec la grisaille, tantôt avec la peinture en camaïeu, bien qu'il dise expressément que le camaïeu n'a aucun rapport avec l'idée contenue dans λευκογραφεῖν. Les deux premières parties de l'ouvrage traitent des monuments de la peinture chez les anciens Grecs, de ses procédés et de ses instruments; la troisième est intitulée *Histoire sommaire de la peinture antique.* Elle est sommaire en effet, et même

superficielle; l'auteur abuse de formules telles que « pour plus de renseignements, voir...; » mais j'ai dit que nous avions affaire à un manuel. On désirerait pourtant moins de confusion et de vague, un style plus simple et moins chargé d'épithètes admiratives, et surtout moins de ces comparaisons banales, qui n'ont rien de juste et qui ne prouvent rien, entre les peintres anciens et les peintres modernes ou de la Renaissance. Je regrette enfin que M. Filadelf (Philadelpheus), comme plusieurs de ses compatriotes, transcrive encore certains noms propres occidentaux en caractères grecs, ce qui les défigure parfois de la façon la plus étrange. Qui reconnaîtrait, par exemple, Breughel dans Μπρῦγκελ, et Ingres dans Ἔγγκρ ?

My.

K. Kuiper. **Studia Callimachea.** I. De Hymnorum I-IV dictione epica. Leyde, Sijthoff, 1896; 238 p.

Pour montrer comment Callimaque imite et interprète les anciens poètes, dans ses quatre premiers hymnes, comment il puise dans Homère, comment il emprunte à la langue de Pindare et des tragiques, M. Kuiper transcrit ces hymnes, pour ainsi dire par paragraphes, et fait suivre chacun de ces paragraphes d'une étude sur les mots et les sources littéraires qui les ont fournis au poète. Son travail est donc une sorte d'édition, accompagnée d'un commentaire où est recherchée et discutée l'origine des expressions dont s'est servi Callimaque. C'est un examen détaillé, autant dire une dissection, de la diction du poète, et chaque forme, chaque tournure doit montrer, pour ainsi dire, son acte de naissance; nul mot ne peut échapper à la question τίς καὶ πόθεν. L'ouvrage ne se prête donc pas à une critique d'ensemble. Il est bon cependant de faire une remarque de principe. La question n'est pas précisément de savoir qui et comment Callimaque a imité ; il est notoire, en effet, qu'il a pour son usage particulier largement emprunté à Homère et aux tragiques (pour ne pas parler d'Hésiode ou même de Lycophron), et que ces emprunts ont été pour lui matière à un étalage d'érudition qui lui valut près de ses contemporains le renom de grand poète. Il s'agirait bien plutôt de savoir jusqu'à quel point il a imité, et si, lorsqu'on rencontre chez lui un terme qui remonte aux antiques épopées, il y a véritablement imitation et allusion savante. Or on ne prête qu'aux riches, dit notre proverbe ; et Callimaque est tellement riche du bien d'autrui qu'on est exposé à lui retrancher du sien propre en cherchant de l'érudition dans tout ce qu'il dit. M. K. écrit quelque part *opus tessellatum ;* mais à force de regarder de trop près toutes les petites pierres de cette mosaïque, il a, ce me semble, quelque peu perdu la juste notion des couleurs. Il lui arrive souvent, il est vrai, de ne se prononcer qu'avec une extrême réserve; mais alors même qu'il se borne

à soupçonner une imitation ou un emprunt, on doit nécessairement lui répondre que ce soupçon est aussi difficile à justifier que facile à exprimer. Voici, par exemple, le mot τοκάς (τοκάδες κύνες *Dian.* 89). Pourquoi Callimaque l'a-t-il employé? Parce que, répond M. K. à sa propre question, Callimaque connaissait peut-être l'épigramme attribuée à Platon (*Anth. Pal.* IX, 823), dans laquelle les chèvres sont appelées τοκάδες. Mais le mot est-il si extraordinaire que Callimaque ne l'ait pu prendre dans le trésor poétique de son temps, sans songer à ceux qui pouvaient l'avoir employé avant lui? *Del.* 197 φιλέμολπος semble pris dans Pindare (*Nem.* VII, 9). Pourquoi Callimaque, si habile, si au courant de la composition des mots, n'aurait-il pas pu tirer de lui-même un adjectif si facile à faire? Ou bien, si l'on ne veut pas aller jusque là, le terme ne serait-il pas plutôt une de ces formes accessibles à quiconque voulait écrire en vers? Ces deux exemples suffisent, entre beaucoup d'autres. Il faut être très érudit soi-même pour retrouver ainsi les moindres apparences de l'érudition de Callimaque; l'ouvrage de M. K. est plein d'observations ingénieuses et d'heureuses comparaisons; il jette une lumière spéciale sur les procédés poétiques du plus savant des Alexandrins, et il a su démêler, le plus souvent, tout ce qu'il y a d'artificiel dans le faire du poète. Mais n'a-t-il pas été trop loin, en voyant parfois des emprunts là où il peut n'y avoir que des rencontres? Quelle que soit la manière dont Callimaque ait manié le vocabulaire poétique, il me semble prudent de ne pas poser à chaque instant les questions: Où a-t-il pris cette expression? A qui doit-il ce mot? On arriverait ainsi à faire de lui, pour me servir d'un mot de la Bruyère, comme « le recueil, le registre, ou le magasin de toutes les productions des autres génies ». Or une telle opinion est exagérée et injuste. — Au cours de son travail, M. K. propose une vingtaine de corrections au texte de Callimaque; la plupart sont ingénieuses, sans cependant s'imposer; une au moins est inutile: *Apoll.* 69 πολλοί σε Βοηδρόμιον καλέουσι; au lieu de ce dernier verbe, il propose κλείουσι, parce que, dit-il, le vers suivant, πάντη δέ τοι οὔνομα πουλύ, *ubique celebraris a multis*, indique l'idée de *celebrare* et non de *vocare*. Mais Euripide a dit (*Hipp.* 1) πολλὴ κέκλημαι; il n'y a donc pas à modifier le texte. D'ailleurs M. Kuiper se contredit dans sa traduction; il dit, en effet, plus haut (p. 50, note 1): Recte Schneideri opinionem de adjectivi πολύς significatione *(a multis celebraris)* impugnavit Janius (Fr. v. Jan, *de Call. Homeri interprete*, p. 101); et il traduit πάντη πολυώνυμος εἶ, ce qui est plus exact que la version précédente.

My.

Cicero im Wandel der Jahrhunderte. Ein Vortrag von Th. Zielinski, prof. an der Universitæt Saint-Petersburg. Teubner, 1897. In-8, 102 p.

Voici qui nous dépasse. On nous avait parlé ces temps-ci beaucoup et même un peu trop de centenaires. Avec M. Zielinski, les siècles ne sont que des moments sur lesquels on glisse, et souvent très vite; son œuvre doit consacrer un double millénaire. Rien que l'idée de ce long espace effraie.

Le 3 janvier 1895, alors que tout le monde oubliait qu'il y avait juste deux mille ans écoulés depuis la naissance de Cicéron, M. Z. a rappelé le souvenir de l'illustre Romain dans une séance de la Société historique de l'Université de Saint-Pétersbourg; sa conférence a paru plus tard (février 1896) dans la Wiestnik Jewropy; la voici sous forme de plaquette élégante.

J'indique brièvement comment le sujet est conçu et divisé. Notre civilisation diffère surtout de la civilisation ancienne par trois côtés principaux : par nos idées morales et religieuses; par le développement intellectuel de notre temps; par les convictions, par les tendances politiques qui tiennent au plus profond de nous-mêmes. Trois crises principales nous ont amenés où nous sommes : l'établissement du christianisme, la Renaissance, la Révolution. Qu'est devenue dans l'intervalle l'idée que l'on se faisait de la personne et des œuvres de Cicéron?

Telle est la question : voici la réponse. Tout d'abord, les chrétiens ne lisaient que les traités de philosophie de Cicéron et n'appréciaient en lui que le moraliste. La Renaissance découvre ses lettres, mais ne les lit ni ne les estime beaucoup; elle lui emprunte le doute qui est au fond de sa doctrine préférée, pour revendiquer les droits de l'individu à l'encontre des prétentions de la foi. Le xviiie siècle relève dans sa philosophie un troisième aspect, le côté négatif : son rationalisme; Voltaire en dégagera l'idée de tolérance. Enfin les doctrinaires et les orateurs de la Révolution liront ses discours et ses traités politiques; ils lui emprunteront des armes pour leur cause et Mirabeau imitera, en bon écolier, ses mouvements oratoires les plus célèbres [1].

La conclusion est très remarquable; Cicéron y est montré comme l'interprète des droits de la défense, comme un de ceux dont l'action évidente a provoqué la réforme de nos tribunaux : question qui n'a pas cessé d'être d'actualité.

Quel dommage que Cicéron ne puisse pas lire ce panégyrique éloquent et spirituel! Il serait, je suppose, bien étonné, et quoique la modestie n'ait jamais été son fort, il ne pourrait manquer d'être émerveillé de tout ce qu'il a fait pendant ces vingt siècles, le plus souvent sans le savoir. Mais c'était une des nécessités du sujet que le héros fût idéalisé M. Z.

---

1. Aux amateurs de ces pastiches de l'époque révolutionnaire, il faut recommander les pages où sont relevées, dans les discours de Mirabeau, les imitations plus ou moins avouées de Cicéron : p. 47 et 48; et la note, p. 95.

redescend aux discussions historiques et à une critique plus humaine dans une série de notes qui remplissent une quarantaine de pages à la fin de sa brochure. Il y provoque, et, ce semble, de parti pris, mainte objection qu'on ne manquera sûrement pas de lui opposer [1].

Émile Thomas.

Tragicorum Romanorum Fragmenta, tertiis curis recognovit Otto Ribbeck. Teubner, 1897. In-12, 334 p., 4 m.

Cette troisième édition des Tragiques romains a été préparée pour faciliter le travail de préparation du *Thesaurus latinitatis*. M. Ribbeck a tiré profit de tout ce qui a été publié sur son sujet depuis vingt-cinq ans; mais il a conservé le plan, la méthode et presque partout les numéros des vers de l'édition de 1871. N'oublions pas qu'il faudra toujours recourir à cette édition, soit pour l'index des mots, soit pour les discussions de la préface ou *Corollarium*. Attius s'appelle ici Accius; pas de changement dans les *ex incertis incertorum*, du moins pour le nombre des vers; pas de changement non plus dans les *Prætextæ*, sauf la suppression formelle du vers d'Ennius sur le *triste sinapi;* quelques suppressions dans les mots isolés qu'on croit empruntés à des tragédies d'Accius *(pristices*, rendu à Lucilius; et *arviga)*.

M. Bücheler est nommé pour les conjectures ou les interprétations qu'il propose à presque toutes les pages; M. Havet l'est souvent. C'est sans doute en souvenir d'anciennes querelles que M. R. a voulu éviter jusqu'au nom de L. Müller, ce qui n'était pas commode après son édition de Nonius. La Providence n'aime pas ces rancunes; elle en a puni M. Ribbeck en lui faisant commettre dans la préface, pour l'indication

---

1. En voici quelques-unes. Malgré les raisons que développe M. Z. dans une note (p. 74) je ne pense pas qu'on puisse traduire la phrase célèbre de saint Augustin : *cujusdam* Ciceronis, cujus linguam fere omnes mirantur, pectus non ita, par : jenes Cicero, dessen Rede alle bewundern, auch die jenigen, die für seins Geist kein Verstændnis haben. C'est violenter un texte en l'honneur de Cicéron. — Autre question ou plutôt autre côté de la question : M. Z. nous a énuméré toutes les bonnes choses que nous devons à Cicéron; n'y a-t-il pas la contre-partie? et surtout pour nous autres Français, pour tous nos écrivains, mais surtout pour nos avocats, de combien de défauts lui sont-ils redevables? — Noter ce qui concerne l'Allemagne ou mieux la tribune allemande : p. 57 : für den Redner Cicero hatte es keine Zeit, und so ist er dort bis auf den heutigen Tag unentdeckt geblieben.— Je remarque aussi la sévérité avec laquelle (p. 99) l'auteur parle des éditions allemandes des discours de Cicéron en comparaison des éditions anglaises. « C. s Gerichtsreden sind litterarische Kunstwerke, rhetorisch der Form, juridisch dem Inhalt, philosophisch dem Geiste nach; damit hist gesagt um welchen Preis ihr Verstændnis zu haben ist; wer weniger bietet, kriegts nicht. » Rien de plus juste, mais M. Z. me paraît trop oublier ce qu'on doit à Halm et à Mommsen. Il néglige aussi l'écueil : à trop demander, on risque de ne rien obtenir.

fondamentale et indispensable dans son apparat de l'édition de Nonius (ici appelée *x*), une erreur de dix ans, qui obscurcit tout.

A côté de cette grosse erreur, lacune très grave : comme tous ceux qui se serviront de ce livre, n'auront pas en même temps sous la main un Nonius, il aurait fallu, suivant moi, en tête, un index complet et plus clair des sigles employées. Il y a tour à tour, pour désigner le *Bambergensis*, *Ba* et *Bamb*. J'ignore ce que c'est (p. 11 au bas, 1) que *F*, etc. Le mérite de l'édition consiste, pour la meilleure partie, dans l'apparat critique : à quoi bon s'il est à demi-inintelligible ?

Ce qui n'empêche pas que ce livre commode et d'une forme concise sera très employé et rendra beaucoup de services.

É. T.

C. Plini Secundi Naturalis historiæ libri XXXVII rec. ed. Car. MAYHOFF. Vol. IV. Libri XXIII-XXX. Teubner, 1897. X-500 p. in-12.

C. Julii Cæsaris Commentarii. Vol III. Pars prior : Commentarius De Bello Alexandrino rec. B. KÜBLER. Commentarius De Bello Africo rec. Ed. WÖLFFLIN. Teubner, 1896. Ed. major XLIV-104 p. et ed. minor.

On nous donne la suite de deux éditions dont j'ai eu déjà occasion de parler [1].

Le nouveau volume de Pline a toutes les qualités que je signalais dans le précédent. La distribution des livres diffère de l'édition de Jan en ce que le livre XXXII sera joint au tome V qui est sous presse et paraîtra dans quelques mois. Pour le texte des livres XXIII-XXX, texte qui, dans ces livres sur la médecine, ne s'appuie que sur des mss. de la Renaissance, M. M. s'est surtout appliqué à revoir les collations faites par Jan pour Sillig, en contrôlant Pline par les auteurs qui ont puisé aux mêmes sources, notamment Empiricus et Serenus Sammonicus. M. M. a mis des points d'interrogation dans plusieurs passages où il suppose que la collation de Jan est erronée. Il fait appel à ceux qui habitent Florence ou Paris pour faire à cette occasion des vérifications qui ne seront pas très pénibles. Un appendice contient, avec des corrections au tome III, la rectification d'une suite d'erreurs de l'apparat critique. Elles proviennent de ce que M. M., dans la première partie de son travail, s'était beaucoup trop fié à l'édition de Sillig. Il s'est aperçu après coup que les collations de Jan, beaucoup plus exactes, ont été mal utilisées par Sillig.

Les mss. consultés pour le *De Bello Alexandrino* et le *De Bello Africo* sont les mêmes que ceux de la guerre civile; M. K. a profité, pour le premier de ces commentaires, de collations du ms. d'Ashburnham et d'un autre ms. de Florence à peu près du même temps. L'apparat cri-

1. Voir la *Revue* de 1893, I, p. 242 et 1894, I, p. 305, et II, p. 151.

tique est pour une bonne partie entièrement nouveau. Il contient sur les passages corrompus quelques conjectures proposées, non pas toujours sans hésitation, par M. Kübler, et qui sont, comme il arrive en pareil cas, de valeur inégale.

M. Wölfflin s'est chargé du *De Bello Africo* afin de pouvoir corriger, dans l'édition qu'il a donnée en 1889, ce qu'il trouvait de défectueux. On ne manquera pas de remarquer que le *De Bello Africo* conserve ici le titre traditionnel et qu'on ne lit plus en tête, comme dans l'édition : *C. Asinii Polionis*.

Signalons à la suite de l'*Adnotatio critica* (p. XLIV) une demi-page de corrections au t. II du César *(De Bello Civili)*.

É. T.

Jésus de Nazareth. études critiques sur les antécédents de l'histoire évangélique et la vie de Jésus, par Albert Réville. Paris, Fischbacher, 1897; deux in-8, x-500 et 522 pages.

Le nom de l'auteur nous avertit assez que ces deux volumes sont une œuvre de science indépendante, en ce sens, du moins, que l'érudition n'y est mise au service d'aucune théologie traditionnelle. Car la critique de M. Réville n'est pas plus indépendante de certains principes appliqués par lui à l'histoire religieuse, et d'une certaine conception idéale du Christ, que la critique d'un théologien orthodoxe n'est indépendante de la confession de foi qu'il place au-dessus de toute discussion. L'ouvrage s'annonce comme une rectification de Renan, dont la méthode n'aurait pas été assez sévère, et qui aurait manqué de fermeté dans l'appréciation des documents. Le reproche peut être mérité; mais il ne faudrait pas confondre l'exactitude de la méthode avec la rigueur apparente des conclusions, ni la certitude des faits avec la forme tranchante des jugements. Renan s'était montré assez réservé dans les questions de date et d'authenticité des Évangiles; il a prédit que l'avenir lui donnerait raison et qu'on trouverait un jour exagérées les affirmations de Baur et de ses disciples. Et M. R. reprend en partie ces affirmations, juste au moment où Harnack déclare que les opinions de l'école de Tubingue ont fait leur temps, et s'arrête, pour son propre compte, à des vues fort analogues à celles que Renan avait formulées. Tant il est vrai que la plus élémentaire prudence conseille de ne jamais prétendre dire le dernier mot en des matières si délicates, puisque aussi bien, avec toute la science et la meilleure volonté du monde, on ne dit jamais que l'avant-dernier.

Quinze chapitres ont été consacrés à décrire les antécédents de l'histoire évangélique : c'est un abrégé savant de l'histoire israélite depuis les origines jusqu'au temps de Jésus-Christ. Un tel préambule a sa raison d'être. Il aurait pu sans doute être un peu plus court si M. R. n'avait

tenu à nous faire connaître sa façon de concevoir tout le développement religieux d'Israël, et ne s'était cru obligé de combattre ici ou là, un peu partout, les opinions traditionnelles. Serait-ce qu'on voudrait démontrer une thèse et ne se borner pas à raconter et expliquer une histoire? « Il a été prouvé, nous dit-on avec beaucoup de gravité, que le fameux passage *Ésaïe* VII, 14, ne parle pas de la maternité d'une vierge; que les trente sicles d'argent, salaire dû au berger dont il est question *Zach.*, XI, 12-13, n'ont rien à faire avec les trente pièces pour lesquelles Judas Iscariote aurait vendu son maître, etc. » Tout le monde (j'entends les personnes capables de lire M. R.) sait bien en quelle manière cela est prouvé : à quoi bon insister? N'est-ce pas encore abuser de l'érudition que de nous citer tout au long, et sous deux formes, la première strophe du *Dies irae*, comme si nous ne la connaissions pas, afin de prouver que la tradition catholique sanctionne (?) l'autorité des sibylles? Cette polémique agaçante et superflue, qui s'est donné carrière dans tout l'ouvrage, pourra faire méconnaître à beaucoup de gens les mérites réels que de longues recherches et une érudition solide garantissent à cette nouvelle vie de Jésus.

Le second livre (six chapitres) a pour objet les sources de l'histoire évangélique. L'origine des Évangiles y est longuement discutée. M. R. admet un proto-Marc, source commune des trois Synoptiques, et un recueil de discours où auraient puisé les rédacteurs de Matthieu et de Luc. L'existence de ce proto-Marc est au moins douteuse, et il est pareillement contestable que les « discours du Seigneur » dont Papias attribue la rédaction à l'apôtre Matthieu n'aient pas été renfermés dans un cadre historique. Que les Synoptiques n'aient été composés qu'entre 98 et 117, c'est une opinion bien difficile à soutenir : le « timide » Renan plaçait Marc vers l'an 75, Mathieu vers 85, Luc vers 95; et Harnack, en qui nul ne peut voir un critique trop timoré, fait écrire le second Évangile entre 65 et 70, le premier entre 70 et 75, le troisième entre 78 et 93, sauf quelques retouches accessoires pour le premier et le second. La date de 140 pour le quatrième Évangile est certainement trop tardive : M. R. est obligé de nier que saint Justin en ait fait usage, et de négliger des données traditionnelles qui ne sont pas dépourvues de valeur historique. Ici encore Harnack n'hésite pas à reconnaître que les écrits johanniques étaient lus en Asie vers la fin du règne de Trajan et qu'on n'en peut renvoyer la composition après l'an 110. Sur tous ces points la critique vraiment indépendante n'est pas si éloignée de la tradition qu'on devrait le croire si les conclusions de M. R. n'étaient fondées sur une vue partielle et systématique des faits.

Après ces préambules, qui occupent les trois quarts du premier volume, vient l'exposé ou plutôt la discussion de la vie de Jésus en ses divisions principales : préliminaires de l'histoire évangélique, l'Évangile de Galilée, le Messie, la Passion, la Résurrection. L'argumentation dogmatique (elle est très dogmatique de forme et d'esprit, quoique dirigée

contre les dogmes traditionnels) s'y mêle toujours à ce qui est proprement observation critique et matière d'histoire. On y trouve beaucoup de conjectures qui ne sont pas accompagnées du « peut-être » que Renan jugeait si utile aux exégètes. Est-il bien sûr que les mages de Matthieu nous soient présentés comme des « savants de premier ordre » et que l'évangéliste n'ait pas pensé surtout à des chefs orientaux apportant le tribut au roi messianique, comme il est dit en *Is*. LX, 3-6, et *Ps* LXXII, 10? Est-il bien sûr que Jésus soit né seulement après la mort d'Hérode (4 av. J.-C.), et s'il faut placer la mort du Christ en l'an 29 ou en l'an 30 de notre ère, doit-on presser l'indication vague du troisième Évangile : « Jésus avait environ trente ans quand il commença à prêcher », pour mettre Luc en contradiction avec lui-même? N'est-il pas arbitraire d'admettre que Jésus se rendit à Jérusalem avec ses parents à l'âge de douze ans, et qu'il n'avait pas l'habitude d'y aller pour les grandes fêtes, dans un âge plus avancé, ni après avoir commencé son ministère? de rejeter absolument le cadre chronologique du quatrième Évangile et de présenter le dernier voyage à Jérusalem comme un fait tout nouveau dans la carrière de Jésus? Est-il bien nécessaire que l'enseignement parabolique ait été préparé par des expériences aussi précises et immédiates que celle des commères de Nazareth, dont l'une avait perdu une drachme et racontait aux autres comment elle avait fait pour la retrouver? Est-il bien certain que le récit de la tentation dans Marc soit « le thème primitif sur lequel ensuite a travaillé l'imagination des pieux croyants », et n'est-ce pas plutôt l'indication sommaire d'une tradition que les deux autres évangélistes reproduisent intégralement? Luc, en disant que le démon vaincu laissa Jésus « pour un temps », veut-il vraiment signifier que Jésus fut souvent tenté de la même manière, et n'a-t-il pas plutôt songé aux préliminaires de la passion et à l'agonie du Sauveur (*Luc*, XXII, 3, 31, 40)? N'est-ce pas pratiquer dans l'Évangile une véritable interpolation que de mettre au fond de la prédication galiléenne le « sentiment du péché », comme si jamais le Christ avait parlé directement ou indirectement « de la défectuosité congénitale affectant le pouvoir et le vouloir du bien » ? Est-il bien sûr que la conception du royaume de Dieu ait été purement morale, n'ayant pas d'autre objet que la conversion du monde, et n'est-ce pas moderniser inconsciemment la prédication évangélique, substituer un idéal philosophique et abstrait à des espérances beaucoup plus positives, transformer le Christ en un rationaliste du XIXe siècle, que de nous le représenter comme « le prophète de la religion de l'homme en soi »? La formule pourra éblouir quelques esprits hantés par ce même idéal de religion humaine, et qui s'imagineront que Jésus a dû être ce qui leur paraît le meilleur : au point de vue historique et critique, elle exprime un des plus merveilleux contre-sens dont l'exégèse des Évangiles ait jamais été enrichie. Où voit-on que Jésus ait voulu seulement fonder une religion, organiser la conversion du monde? L'idée que Jésus, en

prenant le nom de « Fils de l'homme », se donnerait comme « organe de l'humanité pure », est un vrai mythe rationaliste : il est trop clair que, dans la mesure où le Christ lui-même a usé de ce titre, et dans la mesure beaucoup plus large où la rédaction dernière des Évangiles nous le présente, c'est un nom messianique dont le rapport avec le livre de Daniel et la conception eschatologique du royaume de Dieu ne peut guère être contesté. Toute l'argumentation de M. R contre les discours apocalyptiques de Jésus et la conception eschatologique du royaume des cieux est fondée sur la persuasion que Jésus n'a pas *dû* tenir les propos et avoir l'idée dont il s'agit. Ce n'est pas en ces termes que la question se pose pour l'historien. Arguer de l'arianisme contre l'authenticité du passage (*Marc*, XIII, 32) : « Le Fils ne connaît ni le jour ni l'heure » (du grand jugement), est oublier que le texte est cité par saint Irénée et Origène, et que ni le mot « Père » ni le mot « Fils » n'ont en cet endroit un sens métaphysique. Les syllogismes les plus subtils ne feront pas que l'invitation à se préparer pour l'avènement du royaume céleste soit un simple appel à la conscience et une exhortation à entrer dans « le royaume invisible des âmes ». Après avoir lu l'Évangile sans parti pris, on ne croira pas que, dans la pensée du Christ, le royaume de Dieu, purement spirituel, devait se constituer sans lui, après sa mort ; que cette mort était pour lui la fin de son rôle messianique et que l'idée de la résurrection lui fut absolument étrangère ; que Jésus, la veille de sa mort, entretenait la pensée de quitter Jérusalem, de se séparer pour quelque temps de ses disciples, de les retrouver ensuite et, qui sait? de faire ce que Paul a fait quelques années plus tard ; que le rendez-vous en Galilée avait été donné dans cette prévision, de telle sorte que les disciples, par une méprise singulière, auraient attendu en Galilée le Sauveur ressuscité, parce qu'il avait eu l'intention avouée d'y retourner vivant ; que la réponse de Jésus à Caïphe : « A présent vous verrez le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel », signifie « le triomphe définitif de l'homme, de la religion humaine, de la conscience humaine, sur toutes les puissances de l'erreur et du mal ».

L'interprétation des récits concernant la résurrection pourrait aussi donner lieu à beaucoup de contestations. Notons seulement que la finale de Matthieu ne peut pas être censée représenter la finale primitive de Marc : il est évident que le rédacteur du premier Évangile perd le fil de Marc à l'endroit où s'arrête le texte des plus anciens manuscrits, et qu'il a résumé les traditions à lui connues dans un tableau qui porte sa marque personnelle. Ce n'est pas là qu'il faut chercher l'apparition galiléenne qui est annoncée dans Marc : cette apparition est bien plutôt celle de la pêche miraculeuse, qui était la première dans l'Évangile de Pierre (où il n'est pas dit précisément que le lac de Tibériade soit auprès de Jérusalem), et que le quatrième Évangile raconte après avoir exposé la tradition hiérosolymitaine, qui supporte également le récit de Luc. M. Réville croit pouvoir définir la nature des apparitions, ce qui, à

raison même de l'objet, et dans l'état des documents, n'est guère possible à l'historien. Une analyse attentive des sources permet, jusqu'à un certain point, de reconstituer le développement psychologique de la foi à la résurrection chez les premiers disciples. De ce côté la critique paraît avoir encore des progrès à faire. Tout n'est pas dit quand on a supposé, bien gratuitement, que le sanhédrin a fait enlever le corps de Jésus, et que les femmes et les disciples, surexcités, troublés, dominés par leurs souvenirs, eurent ensuite des extases où ils pensèrent voir le Maître ressuscité. Il n'y a là qu'une facon par trop sommaire d'expliquer des faits qui ne sont pas réellement appréhendés par la critique, en laissant plus ou moins de côté les données positives, beaucoup plus nuancées, que fournissent, soit directement, soit par voie de rapprochement, les textes où la foi apostolique s'est décrite elle-même.

J. S.

Picavet (F). **Gerbert : un pape philosophe d'après l'histoire et d'après la légende**. Paris, Leroux, 1897. Gr. in-8 de xi-227 p.

Peut-être le seul défaut de cette consciencieuse étude est-il dans l'excès des scrupules de l'auteur. Son premier chapitre *(La civilisation médiévale avant Gerbert)* eût pu être résumé en quelques lignes, puisqu'on en connaissait d'avance tout l'essentiel; mais M. P. craint qu'on ne l'accuse d'attribuer à Gerbert tout ce qu'avaient fait Alcuin et ses successeurs immédiats. De même, par crainte qu'on ne l'accuse d'opposer une réfutation de fantaisie à des erreurs séculaires, il s'efface le plus qu'il peut, dans les deux chapitres sur la vie de Gerbert, derrière les faits authentiques soigneusement classés. De là, non seulement un peu de sècheresse, mais même d'obscurité; car, outre que le lecteur se reconnaît mal au milieu d'une foule de noms et d'événements fort secondaires, le récit trop rapide engendre d'apparentes contradictions [1] et il faut atteindre les pages 192-193 pour bien comprendre la conduite de Gerbert avec les empereurs et les rois. Même dans la partie spécialement consacrée à l'explication de cette conduite, M. P. se contente à tort, pour ce qui touche au plan de Gerbert relatif aux rapports du sacerdoce et de l'Empire, de l'exposition qu'en a donnée Olleris (p. 195, note). Olleris, en effet, ne dit point quelle part de pouvoir devaient laisser au pape les sept ecclésiastiques qu'on aurait appelés les juges palatins, ni comment on réservait les droits de l'autorité temporelle alors que l'empereur ne pouvait prendre aucune décision sans deux d'entre eux, le Primicerius et le Secundicerius, et que l'empereur chargeait ces juges *de juger le monde*.

1. A la p. 38, M. P. dit qu'en acceptant l'abbaye de Bobbio, Gerbert devenait son maître; et à la p. 39 il dit que Gerbert déplora d'avoir par cette acceptation aliéné sa liberté. M. P. ne prend même pas le temps de citer des pages *très éloquentes*, *très courageuses*, qui d'après lui feraient le plus grand honneur à son héros (p. 102 et 103).

En revanche, M. P. a très bien compris les deux traits essentiels de Gerbert, ceux qui le mettent à part dans le moyen âge : d'un côté, Gerbert a essayé d'embrasser toutes les branches du savoir humain, unissant non seulement l'étude de la philosophie à celle de la théologie, mais l'étude des poètes et des orateurs à celle des philosophes et des mathématiciens ; d'autre part, il a compris que la culture intellectuelle rend un homme bien trempé plus propre à l'action en lui apprenant à manier les volontés. M. P. exagère seulement un peu la portée de son esprit ; car s'il est vrai qu'au fond les questions de philosophie discutées par Gerbert sont de celles qu'on discute encore aujourd'hui (p. 144 sqq.), on ne saurait croire combien l'originalité manque aux maximes de conduite relevées dans sa correspondance (p. 164).

Dans le détail, on remarquera comme particulièrement intéressantes la réfutation de l'erreur qui faisait de Gerbert un élève des Arabes d'Espagne (p. 34-37) et l'histoire de la légende de Gerbert (p. 202 sqq.). M. Picavet a eu raison de citer intégralement la version que donne Guill. de Malmesbury, et qui est si bien un chef-d'œuvre de naïveté qu'on la prendrait pour un chef-d'œuvre de malice.

Charles Dejob.

Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal au xvie siècle. Sa correspondance diplomatique inédite, avec un fac-simile en phototypie, par E. Falgairolle. Paris, Challamel, 1897. In-8 de cxvi-246 p.

Il faut évidemment savoir gré à M. Falgairolle d'avoir publié les lettres de Jean Nicot, le parrain de la nicotine. Mais le moins qu'on puisse exiger d'un éditeur de documents, c'est de savoir lire les manuscrits et, autant que possible, de les copier avec exactitude. A cet égard, M. Falgairolle ne nous donne jamais le sentiment de la sécurité absolue. Il nous a fourni lui-même un moyen de contrôle en publiant un fac-simile en phototypie d'une lettre de Nicot au cardinal de Lorraine, du 31 août 1560 ; si l'on collationne sur ce fac-simile la leçon publiée par M. F. (p. 57), on relève dans cette dernière les fautes de lecture suivantes : *auls* pour *aulx*, *daignez lui* pour *daigniez luy*, *les* pour *lez*, *couse* pour *cause* (*couse* est cité à l'index comme forme rare), *liens* pour *lieus*, *pour* au lieu de *par*, *je supplie* pour *je vous supplie*. Ces erreurs ne sont pas très graves, mais elles sont (dans une seule page) assez nombreuses pour nous mettre en défiance. Une connaissance même élémentaire de la paléographie et de la langue du xvie s. permet très souvent de rétablir, par conjecture, le texte vrai sous la forme dont M. F. l'a revêtu.

Il me faudrait plusieurs pages de la *Revue* pour dresser l'erratum complet de cette publication. Je néglige les lettres prises les unes pour les autres (*recent* pour *receut* p. 4, *meune* pour *menne* p. 55, *car* pour *cas* p. 136, etc.), *e* pour *o*, *u* pour *n*, *s* pour *t* (*consentement* pour *con-*

tentement p. 4), *y* pour *z* (37 *fraiy*, 39 *lesdity*, pour *fraiz*, *lesditz*, etc. [1].) Je m'attache uniquement aux leçons qui faussent le sens comme celles-ci : P. 16, *ment*, lisez *m'eut;* 93, *moins en moins*, l. *mois en mois;* 45, *ne* soient, 59, *ne* puisse, lisez *me;* 86, *mesure*, l. *mesme;* 92, *sais*, l. *suis;* 94, *me fait ainsy*, l. *me faict croire*, et *secouray*, l. *secouruz;* 99, *devra*, l. *dira; miens*, l. *mieux;* 111, *ainsi*, l. *ains;* 90, *mère*, l. *mort;* 91, *ung mesme*, l. *moy mesme;* 129, *desir*, l. *desià;* 133, *a moyen*, l. *à moy en;* 153, *treuvent*, l. *tiennent*, et p. 145 *exaspéré*, l. (très probablement) *exposé*. Et ce n'est pas tout!

Ces erreurs de lecture amènent M. F. à imaginer des formes grammaticales étranges (114 *enteuctement* pour *entendement*, 141 *sugyroit* p. *suyvroit*), qu'il prend, par surcroît, la peine d'expliquer dans son Index. A quoi bon commenter savamment *congneuc*, *innolucion*, *picca*, *desvy*, *cuidente*, *jas*, quand il est si simple de lire, comme tout le monde (et comme certainement portent les mss.) : cogneue, involucion, piéça, desny, évidente, pas? De même pour les noms géographiques : il est inutile de créer une *Miena Espana*, des *senillans* (marchands, dit l'Index) et d'envoyer des galères turquesques à Calais (*Calez*, p. 69), quand on n'a qu'à lire *Nueva Espana*, *Sevillans* et *Caliz* (Cadix).

Dans la lecture des chiffres romains, M. F. change le v en b (p. 52, 63, 96, 99 et passim). Il imprime p. 31 : « xiib » pour xii^{c} et nous donne, sous prétexte, dit-il (p. 39), de « respecter les chiffres conventionnels (!) » des sigles tout à fait bizarres, tels que p. 31 : m^{g}bj^{l}yy », p. 39 : « m.mj^{c}mjbbbj » (est-ce MV^{c}XXXI?), p. 43 : « mb^{c}tt tty » (sans doute MV^{c}XXXII) et « tti^{c} fevrier aud. au b^{c}ttt ii » (l. 21 févr. aud. an 1532), etc.[2].

Une fois lus et copiés, des documents doivent être classés avec soin. Pour des correspondances diplomatiques, on peut hésiter entre deux systèmes : ranger toutes les pièces, quelle que soit leur origine, dans un ordre strictement chronologique, ou bien constituer une série spéciale pour chacun des correspondants. M. F. a trouvé un troisième système qui ne rend guère facile l'utilisation de ses documents. Il publie successivement : 1° les lettres de Nicot conservées à Pétersbourg; 2° les mimutes des dépêches du roi et de la reine-mère à Nicot, provenant du même fonds; 3° les lettres de Nicot conservées à la Bibliothèque nationale (parmi lesquelles uue lettre du roi). D'où il résulte que, pour suivre le récit d'une affaire, il faut perpétuellement recourir à cette triple série de documents. J'ai tâché, ci-dessous, de mettre un peu d'ordre dans cette confusion :

---

1. Je ne parle pas des fautes de typographie, qui sont nombreuses. Le latin *ae* est lu, on ne sait pourquoi, *x*, p. 131. *Pro*mectre est constamment mis pour *per*mectre, p. 5 et 52.

2. Pour la ponctuation, signalons, p. 44 : «... et a ce qu'il nen happe d'aultres. Je suis après... », qu'il faut lire : « Et a ce qu'il n'en happe d'aultres, je suis... », et p. 73 : «... pour m'en retourner toutesfois comme V. M. verra par ce que j'escry au Roy. Il y a... », l. : « pour m'en retourner. Toutefois, comme V. M. verra par ce que j'escry au Roy, il y a... »

Les *Instructions* de Nicot (du 6 mai 1559) et les lettres datées du même jour, qui devraient normalement ouvrir la série, occupent les pages 81 à 84; elles sont suivies (p. 84-91) par des lettres du roi et de la reine-mère, datées de septembre. Pour retrouver ensuite les lettres de Nicot (au nombre de six) du 4 septembre, il faut courir aux pages 3-36; c'est à la page 107 que l'on trouvera la lettre de Nicot au roi, du 5 novembre, tandis que la lettre du roi à Nicot, qui est du 10 décembre, figure à la page 91, et aux pages 36-49 les lettres de Nicot du 12 décembre [1]. — P. 95-99, lettres du roi et de la reine, du 17 mars 1560. — P. 50 à 60, lettres de Nicot des 26 avril, 25 juillet, 25 et 31 août, 26 sept., 10 octobre. — P. 118 à 154, lettres et pièces comprises entre le 29 déc. 1560 et le 5 juillet 1561 [2]. — P. 61 à 75, lettres du 28 juillet 1561 au 10 septembre. *(La Demande à la reine de Portugal*, p. 75, me paraît être de septembre 1559 et non 1561).

Quand le lecteur s'est donné la peine : 1° de rétablir le texte des lettres de et à Jean Nicot; 2° de les classer dans un ordre rationnel, il espère trouver un commentaire de ces documents dans l'introduction ou dans l'index de l'éditeur. Mais l'introduction n'est qu'une indigeste paraphrase du texte des lettres elles-mêmes et nous n'y trouvons nullement le fil conducteur qui nous permettrait de nous orienter dans le fouillis de la correspondance [3].

Quant à l'Index, j'y relève entre autres les erreurs suivantes :

« ALFONDEGA (l') : du seigneur. Vaisseau sans doute. 140. » Il n'est pas nécessaire de cultiver le portugais pour reconnaître dans le mot *alfondega* un entrepôt des douanes.

« ÉVÊQUE DE LIMOGES : Ambassadeur d'Angleterre », c'est-à-dire : *en* Angleterre.

« MALAGUET, MALAGUETTE : Défaut de surveillance, d'attention, inadvertance. 43. » Sans doute cela vient de *mal* et *aguets*! Et dire que le premier dictionnaire venu aurait appris à M. F. que *malaguette,* au XVIe s., veut dire tout simplement poivre, et qu'il s'agit de la Côte du Poivre dans ce passage : « pays de Bresil, Myne, Guynée et Malaguette » !

« PÉLISSIER (Guillaume) Episcopo Montispessulano » (*sic*), parce que la lettre de Nicot, p. 130, commence naturellement par ces mots au datif [4]!

J'en ai dit assez pour montrer que le livre de M. Falgairolle ne ressemble en rien à une édition. Et pourtant la correspondance de Jean

1. Les lettres du roi des pp. 100-102 ne sont certainement pas en place; la seconde est de Lorraine.

2. P. 130. Faut-il apprendre à M. F. que *VI Kal. Maii* ne signifie pas le 6 mai, mais bien le 26 avril?

3. P. XVIII, « collège de Paris », en note : « Collège de France ». P. CI « les salons littéraires (*sic*) qui brillaient vers la fin du XVIe s. » P. XCVII : le mot *prelum*, dans le latin du XVIe s., veut dire presse à imprimer, et il ne s'agit sûrement pas d'un pressoir dans la lettre à Pellicier, p. 130.

4. Je laisse de côté le style, les noms propres estropiés, etc.

Nicot est loin d'être dépourvue d'intérêt. Il se trouve à Lisbonne à l'époque où l'on négociait un mariage entre Marguerite de France et don Sébastien, négociation qui d'ailleurs ne put aboutir. Il est mêlé aux querelles internationales nées de l'entreprise de Villegaignon. Il nous donne de curieux renseignements sur la façon dont les Français faisaient en Portugal le commerce des blés La politique portugaise apparaît dans ses lettres violente et perfide; les Portugais favorisent la sortie illégale des blés français et, le cas échéant, se conduisent vis-à-vis des marchands français comme de véritables corsaires, coulant leurs navires, tuant leurs capitaines; ces violations du droit des gens restent impunies, car les tribunaux de Lisbonne donnent toujours raison aux nationaux. Le Portugal entend profiter de tous les avantages de l'alliance française sans se soumettre à aucune des obligations de cette alliance; il y réussit parfaitement, grâce à l'insigne faiblesse de la politique française. Quant à Nicot, que son biographe traite de « diplomate consommé », il joue au milieu de ces complications un rôle des plus effacés; il se laisse leurrer par les bonnes paroles de la reine de Portugal et lorsque Charles IX, pour donner enfin un sérieux avertissement au Portugal et mettre fin à une situation intenable, se décide à rappeler son ambassadeur, celui ci n'a obtenu aucune des satisfactions légitimes qu'il avait réclamées au nom de la France.

H. Hauser.

V. Bérard. **La Politique du sultan.** Paris, Calmann Lévy, 1897. in-8°. xix-361 p., avec une préface d'E. Lavisse.
— **La Macédoine.** Paris, Calmann Lévy, 1897. in-8°. 308 p.

I. — Tout le monde sait que *la Politique du sultan* a paru, sous forme d'articles, au cours des derniers mois de 1896, alors que dans notre presse, et ailleurs encore, on faisait systématiquement le silence sur les massacres qui, pendant dix-huit mois, ont coûté la vie à plus de deux cent mille Arméniens. Il y avait quelque courage à publier ces choses. Mais M. Bérard n'a pas été seulement courageux; il a été juste. Le titre même de son livre est un acte de justice. Il a fait remonter à qui de droit la responsabilité d'horreurs dont le monde civilisé aurait dû frémir et qui ont laissé ses chancelleries presque indifférentes. « Du côté de l'Islam et du côté de l'Europe, les peuples ne doivent pas être mis en cause; les vrais coupables tiendraient à l'aise sur un divan » (p. 201). Et ailleurs (p. 70) : « Dans les provinces, pas plus qu'à Constantinople, les massacres ne furent un mouvement populaire ou une explosion de fanatisme. » M. B. s'est bien gardé d'incriminer l'islamisme, la religion de Mahomet; puisant ses informations à bonne source, il a su que dans les villes où sévirent le plus cruellement les assassins, Grecs, étrangers et même Arméniens catholiques furent presque toujours épargnés. Il a montré les fonctionnaires, l'armée régulière

commençant et dirigeant les tueries (p. 46); les tribus kurdes, dont on a mensongèrement exagéré le rôle, n'ont fait que prêter leur collaboration à l'autorité (p. 52). Le grand coupable, c'est le sultan Abdul-Hamid, qui a donné l'ordre de massacrer les Arméniens, parce que les Arméniens le gênaient; le fanatisme musulman, enflammé par ses émissaires, lui a fourni des bras, mais ne l'a ni inspiré ni devancé. Le crime en est encore plus hideux, mais il garde son caractère de crime politique, conçu par un despote comme une vaste mesure de salut public. La tache de sang n'a pas rejailli sur le manteau du Prophète; le forfait d'un individu n'est pas devenu celui d'une religion.

A vrai dire, M. B. n'a pas dit cela; il s'est contenté, et c'est déjà beaucoup, de ne pas dire le contraire. On voudrait cependant qu'il eût été plus explicite, car son travail n'avait pas encore paru qu'une opinion toute différente de la sienne se faisait jour. Au mois de mai 1896, M. l'abbé Pisani écrivait dans la *Revue de l'Institut catholique de Paris* : « L'intolérance est le dogme fondamental de l'islamisme... L'histoire de l'islamisme est un long martyrologe où se lisent, écrits en lettres de sang, les noms de tous les peuples chrétiens.. Ce n'est pas du palais impérial qu'est parti l'ordre d'extermination... Au-dessus du sultan se trouvent les confréries religieuses toutes puissantes dans l'Islam... C'est d'elles qu'est venu le mot d'ordre. » Voilà donc l'islamisme mis sur la sellette et l esprit des Croisades qui se réveille. Malgré les protestations mille fois justifiées d'Ahmed Riza, auteur de l'excellente brochure *Tolérance musulmane* et de vingt éloquents articles dans le *Mechveret*, les idées de M. l'abbé Pisani ont fait leur chemin. Par ignorance, par incuriosité, la presse quotidienne, même indépendante, s'en est fait l'écho. J'ai découpé ce qui suit dans *l'Éclair* du 24 février 1897 (sous la signature de M. G. Jollivet) : « Les Musulmans sont avant tout des croyants fanatiques, persuadés que nous sommes, non pas malheureux, mais coupables d'être infidèles, que notre incroyance offense Allah et que, par conséquent, ils peuvent nous immoler avec d'autant moins de remords que Mahomet, prophète d'Allah, leur octroiera, dans son paradis, au moins une houri par tête de chrétien coupée. » Il n'est pas besoin d'être musulman, il suffit d'avoir quelque teinture de l'histoire pour être écœuré de pareilles calomnies. En 1891, un journal turc de Constantinople, le *Terjiman Hakkat*, écrivait ce qui suit : « Partout où l'Islam s'est établi, il a sauvé la population indigène; les peuples conquis ont tous survécu et ils ont conservé leur langue et leur nationalité. Le christianisme peut-il se vanter d'en avoir fait autant? Où sont les Arabes d'Espagne, les aborigènes d'Australie et d'Amérique ? » C'était parler d'or; mais, comme l'article contenait quelques lignes agressives à l'adresse du christianisme, le journal fut suspendu. Voilà l'intolérance musulmane !

Depuis la publication du livre de M. Bérard, on a imprimé des lettres écrites d'Arménie par le savant professeur M. Rendel Harris et sa

sœur (*Letters from the scene of the recent massacres in Armenia*, Londres, 1897). Les deux voyageurs concluent exactement comme M. Bérard ; tout s'est passé suivant des ordres venus de Yildiz. Et, pour répondre à la thèse anti-islamique, ils citent des exemples nombreux de Musulmans ayant pris des chrétiens sous leur protection, même de villages kurdes qui refusèrent de s'associer à l'ignoble besogne qu'on leur prescrivait et furent, en conséquence, durement traités par les Turcs (cf. *N. Y. Nation*, 1897, p. 385).

Il est une autre calomnie dont M. B. a fait justice. Suivant certains journalistes, qui ont fini par en persuader le gros public, l'agitation arménienne, à laquelle répondirent les massacres, aurait été fomentée par les Anglais. De ces effroyables hécatombes, l'Islamisme serait responsable pour une part, le Protestantisme pour une autre. Or, M. Bérard, qui n'est d'ailleurs pas tendre pour l'Angleterre, énonce ainsi les résultats de son enquête (p. 275) : « On n'a jamais pu reprocher aux consuls anglais que des paroles ou des démarches contre les préfets et les exactions de l'autorité. » Le vrai tort de l'Angleterre, ou plutôt du ministère anglais, a été de croire qu'un pays libre est isolé lorsqu'il peut avoir de son côté, du jour au lendemain, la conscience des autres pays libres. L'humanité regrettera toujours que l'escadre anglaise n'ait pas forcé les Dardanelles au mois de septembre 1895, date des premières assommades de Stamboul, au risque de rencontrer une autre escadre dans la Corne d'Or.

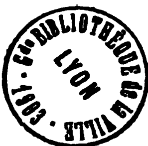
Le rôle de la France et de son ministre des affaires étrangères est très difficile à apprécier. De la France, d'abord, c'est-à-dire de l'opinion publique, il ne peut guère être question, puisqu'elle n'était pas informée. « Ce pays, écrit M. Bérard (p. 290), ignore les affaires arméniennes. La conspiration du silence fut sans doute payée par l'ambassade turque — dix-sept journaux français touchèrent des subsides — mais elle fut tolérée par le gouvernement français. » *Tolérée* est trop peu dire, car n'a-t-on pas vu notre gouvernement interdire à un savant professeur de faire, à Lyon, une conférence sur les affaires d'Arménie ? Ne l'a-t-on pas vu différer, sous mille prétextes, la publication du *Livre Jaune* et finir par n'en publier qu'une ombre, avec des textes tronqués, sinon altérés ? Mais ce sont là précisément des indices qui doivent donner à réfléchir aux esprits impartiaux. Quand un ministre, qui est par surcroît un historien et un érudit de haute valeur, se décide à agir comme un vizir oriental, il doit avoir, pour cela, de puissants motifs. Ces motifs, nous les entrevoyons seulement, nous les devinons dans la pénombre des secrets d'État. La France s'est prononcée énergiquement en faveur d'une certaine alliance ; elle veut la fin, ses ministres assurent les moyens. MM. Lavisse et Bérard oublient cela. Leurs réproches iraient bien plus justement à l'Allemagne, qui n'a rien fait, et à l'Angleterre, qui n'a pas osé agir seule. La France a été la moins coupable, parce qu'elle est la moins libre. Et si elle n'est pas libre, c'est que

l'Europe a permis, il a vingt six-ans, qu'on lui ouvrît une blessure au flanc. *Crimen erit Superum qui nos fecere nocentes.*

Quant à l'attitude de notre presse, M. B. aurait dû y insister. Cette attitude est sans excuse; un mouvement d'opinion en France, au moment des massacres d'Arméniens, aurait pesé dans les conseils des chancelleries et éveillé un écho puissant en Russie même. Il ne suffit pas de dire que dix-sept journaux ont touché des subsides; en comparant les feuilles Havas aux informations données par la presse à l'époque des tueries, on aurait vite fait de découvrir les félons. Dans un pays où la liberté de la presse est illimitée, la conspiration du silence est une improbité misérable, qui devrait être dûrement châtiée par l'opinion. M. B. aurait pu, sans grands efforts, mettre les points sur les *i*. A-t-il craint, lui aussi, que la presse ne le punît de trop de franchise en faisant le silence autour de son jeune talent?

Enfin, j'ai quelque raison de croire que M. B. a négligé un facteur essentiel dans l'appréciation de la politique turque. Ce facteur, c'est le revirement de 1882, sur lequel M. Ramsay a plusieurs fois insisté. A cette époque, le « courant asiatique » reprend le dessus, la vieille Turquie se ressaisit, s'incarne dans son sultan, envoie au diable les idées anglaises de réforme et se tourne vers les empires du Nord, dont elle accepte la tutelle à condition d'être maîtresse à l'intérieur. Les massacres d'Arménie ne sont qu'un épisode de cette rupture éclatante de la Turquie avec la politique britannique; les événements de Crète et la guerre de Grèce en sont des épisodes ultérieurs.

II. — M. B. connaît fort bien la Macédoine. Il l'a visitée une première fois vers 1890, comme membre de l'Ecole française d'Athènes, et en a rapporté un très beau livre, trois fois réimprimé depuis, *la Turquie et l'hellénisme contemporain*. Pendant l'automne de 1896, il est revenu en Macédoine pour rafraîchir ses souvenirs et se rendre compte des changements survenus. Ces changements lui ont paru considérables. Au lieu d'un pays malheureux sans doute, mais résigné à la domination du Turc, seul capable de maintenir un semblant de paix entre trop d'avidités en conflit, il a trouvé une Macédoine « bouleversée de fond en comble », dont il a tracé un tableau peut-être poussé au noir. « Chrétiens prêts à la révolte, musulmans prêts au massacre, propagandes tournées à l'insurrection, administration changée en police, impatience des sujets, inquiétude des gouvernants, il semble que des sentiments d'autrefois il ne reste plus trace et que n'importe quel avenir puisse être préféré à l'état présent. La Macédoine aux Serbes! La Macédoine aux Grecs, aux Bulgares, à l'Autriche ou même aux Macédoniens! Chacun a son cri de ralliement, mais tous se rallieront au cri du voisin » (p. 12). Et M. Bérard, au retour de sa tournée macédonienne, nous promettait des « Pâques sanglantes ». Elles l'ont été, hélas! mais ailleurs qu'en Macédoine; tandis qu'on se battait en Thessalie, on n'a guère tiré plus de coups de fusil qu'à l'ordinaire entre Kavala et Monas-



tir. Et pourtant, l'impression qu'à rapportée M. B. paraît juste dans son ensemble : l'état de choses actuel ne peut pas durer. Avec ses Albanais, ses Valaques, ses Grecs, ses Bulgares, ses Serbes, qui se jalousent, se dressent des embûches, s'épuisent en querelles sans lendemain, la Macédoine se dépeuple, s'appauvrit, offre à l'Europe le honteux spectacle (honteux pour l'Europe, s'entend) d'une région admirablement fertile, propre à l'immigration, au commerce, à tout ce qui fait le progrès humain, et où, malgré quelques voies ferrées construites en dépit du bon sens, la civilisation recule, le désert avance. M. Bérard, qui est excellent géographe, dont les descriptions, précises et rapides, font saisir à merveille l'aspect des différentes régions, est vivement frappé du contraste entre les libéralités de la nature et les tristes effets de la malice humaine sous le plus mauvais gouvernement qui fut jamais. « La Macédoine, écrit-il énergiquement, n'est encore à personne. Elle est à ceux qui la prendront pour la coloniser. » Qui la prendra? Chacun veut l'avoir pour soi et le Turc, servi par l'Albanais qui joue ici le rôle du Kurde en Arménie, se flatte de la garder au milieu de ces rivalités qu'il entretient. Philhellène d'ailleurs, M. B. est sévère pour les Grecs macédoniens. Au lieu de s'unir, comme en Asie-Mineure, pour conquérir le pays sur les Musulmans grâce à leur supériorité intellectuelle et commerciale, les Grecs macédoniens sont divisés à l'infini en fractions qui se détestent et qui, tour à tour, font appel, par leurs dénonciations, soit au Patriarche, soit au préfet turc. L'hellénisme a perdu du terrain en Macédoine; Serbes, Bulgares et Valaques en ont gagné. Et au-delà de cette mêlée confuse de peuples, un grand empire européen attend que l'heure soit propice pour s'établir sur la côte nord de la mer Égée. M. B. en prend son parti : « Il faut passer par là; à moins que l'Europe ne s'y oppose par la force, Salonique doit être autrichienne ».(p. 306). Certes, ce ne serait pas un malheur pour Salonique, ni même pour la Macédoine tout entière, car l'Autriche-Hongrie a prouvé, en Bosnie et en Herzégovine, qu'elle est éminemment apte à gouverner des pays où les races et les religions offrent autant de bigarure que chez elle-même. Mais l'Europe permettra-t-elle? A la fin de son livre, M. Bérard fait parler un diplomate, qui lui confie un de ses rêves. Ce diplomate voudrait que l'Europe permît, que l'Allemagne trouvât une compensation en Autriche et que la France trouvât une compensation... on devine où. Tout cela est trop beau pour n'être pas un rêve; mais quand les réalités sont si affligeantes, quand le noble sentiment de l'intérêt « mondial », si vif dans les premiers temps de l'Empire romain, a fait place partout à l'égoïsme stérile, n'est-il pas permis, pour se consoler, de rêver un peu les yeux ouverts?

Salomon Reinach.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 33-34 — 16-23 août — 1897

Der Wahrheitpfad aus dem Pâli in den Versmaassen des Originals übersetzt von Karl Eugen NEUMANN, Leipzig, Veit et Comp. 1893, in-8, VIII et 182 pages.

Die Reden Gotamo Buddho's aus der mittleren Sammlung Majjhimanikâyo des *Pâli-Kanon* zum ersten Mal übersetzt von Karl Eugen NEUMANN. Livraisons 2-5. Leipzig, Wilhelm Friedrich, 1896, gr. in-8.

J'ai déjà parlé des travaux de M. C. E. Neumann [1], qui a pris le rôle de vulgarisateur du Bouddhisme, mais vulgarisateur en qui la science et l'érudition ne perdent jamais leurs droits. Depuis son *Anthologie Bouddhique* il a fait les deux publications que nous annonçons.

I. — Sa traduction du Dhammapada, qu'il intitule *Warheitpfad* « chemin ou sentier de la vérité », appuyant d'une longue et savante discussion son interprétation du titre de l'ouvrage, est déjà un peu ancienne. Ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre de vulgarisation, puisque ce texte était connu depuis assez longtemps par plusieurs versions dont le nouveau traducteur n'ignore pas l'existence, car il les énumère et donne sur elles son appréciation. Mais il a eu l'ambition de faire mieux que ses devanciers en soumettant l'interprétation du texte à un nouvel examen et surtout en le reproduisant (ce que nul n'avait fait avant lui), en sentences versifiées, qui devaient être un véritable calque des 423 *gâthâs* ou stances de l'original. On sait que la langue allemande

1. Voir *Revue critique*, 1891, 2e semestre, p. 361-362 et 1893, 2e semestre, p. 185-186.

se prête mieux que toute autre à ce genre d'exercice. Quelque avis que l'on ait sur la mesure dans laquelle M. N. a approché de son idéal, il est certain que l'interprétation du texte a gagné quelque chose aux discussions qui remplissent les notes, et que l'on a plaisir à lire une traduction dont la forme extérieure se rapproche plus que toute autre de celle de l'original.

II. — La seconde publication de M. Neumann, toute récente et non encore achevée, est beaucoup plus importante par son étendue et par sa nouveauté. M. N. a entrepris la traduction de la deuxième des grandes compilations de la collection dite *Sûtra* (en pâli *Sutta*), qui est la deuxième portion du Canon bouddhique du Sud. Elle est intitulée *Majjhima-nikâya,* c'est-à-dire « recueil des sûtras moyens », et partagée en trois sections ou cinquantaines. Chaque cinquantaine se subdivise en décades ou chapitres composés chacun de dix textes. Le recueil entier devrait donc avoir cent cinquante textes (ou sûtras); mais il en compte deux de plus, parce que l'avant-dernier chapitre de la troisième cinquantaine en a douze au lieu de dix. C'est la traduction de la première cinquantaine que M. N. offre aujourd'hui au public allemand. Elle a paru en cinq livraisons dont la première ne m'est pas parvenue, de sorte que je ne puis rien dire de la Préface (*Vorrede*) qui se trouve en tête de l'ouvrage; mais je puis affirmer que la traduction est faite avec le soin le plus scrupuleux et la plus grande exactitude.

M. N. a pour principe de tout traduire; de sorte qu'on ne trouve pas dans sa traduction de termes pâlis. On comprend parfaitement qu'un vulgarisateur évite des expressions étrangères à la langue de ses lecteurs et ne se serve que de mots qu'ils puissent entendre parfaitement. Mais je pense que c'est aller trop loin que de bannir complètement les termes techniques appartenant à la langue dans laquelle sont écrits les livres qu'on veut faire connaître au public. Il en est quelques-uns qui, soit à cause de leur emploi fréquent et de leur sens bien défini, soit à cause de leur obscurité et de leurs sens multiples, devraient plutôt être reproduits sous leur forme originale, à la condition qu'on les explique. Pour ne citer qu'un exemple, le mot *Nirvâna* (en pâli *Nibbâna*, seule forme acceptée par M. N.) est bien connu, on peut même dire qu'il est devenu populaire. M. N. ne le reproduit jamais; il le traduit toujours. Est-il donc sûr que sa traduction, si bonne qu'elle puisse être, réponde à l'idée, au fond vague et indécise, si on la presse un peu, que ce terme exprime? C'est, à mon sens, un de ces termes qu'il vaut mieux reproduire, sans le traduire, mais en l'interprétant dans une note. Un Européen, qui cherche à connaître une religion asiatique, ne doit-il pas se résigner à apprendre quelques termes originaux propres à cette religion?

La traduction est faite sur le texte édité par M. V. Trenckner pour la *Pâli text Society*. Le commencement des pages du texte est indiqué en marge de la traduction, afin que l'on puisse recourir au texte : ce qui, avec un certain nombre de notes savantes, nous prouve que M. N., tout

en travaillant pour le grand public, n'a pas oublié les indianistes. Nous trouvons un nouveau témoignage de cette double sollicitude dans les nombreux index qui terminent ce travail : il n'y en a pas moins de quinze. Je ne les énumère pas; je signalerai seulement : 1° l'index des passages importants (I *Stellenlese*); 2° celui des Comparaisons (II *Gleichnisse*); 3° celui des commencements des vers (XII-XIII *Versanfänge*) cités dans les textes : cet index est double. M. Neumann, qui a traduit en vers allemands tous les vers pâlis du texte, donne naturellement les commencements de vers de sa traduction; mais il donne aussi le commencement des vers pâlis du texte. Dans le XIVe index, il donne la liste des titres pâlis des cinquante sûtras, titres dont on ne trouve que la traduction au cours de l'ouvrage.

Ces index nombreux et variés permettent à tout lecteur, versé ou non dans le Pâli, non seulement de lire, mais d'étudier, c'est-à-dire de lire sérieusement et avec fruit ce curieux recueil de sermons bouddhiques.

L. Feer.

Ciceros Rede gegen Q. Cæcilius und das vierte Buch der Anklageschrift gegen C. Verres für den Schulgebrauch herausgegeben von Herm. Nohl. Zweite verbesserte Auflage, mit 39 Abbildungen. Leipzig, Freytag, 1897. XVIII-156 p., 80 pf.

Ciceros Anklageschrift gegen C. Verres. Fünftes Buch. Zweite verb. Aufl. XVI-94 p., 70 pf.

Peu de changements pour le livre V. En France on s'étonnerait de voir mêlées dans l'index final les indications historiques sur quelques noms propres et l'explication de passages difficiles.

L'aspect extérieur de l'autre volume a été entièrement changé par l'intercalation de nombreuses et bonnes gravures. Sauf celle du frontispice, elles se trouvent toutes dans l'index ou dans le supplément qui le précède et qui, sur la demande de l'éditeur, contient en 16 pages un résumé du développement de la plastique grecque. L'emploi des figures dans les livres classiques a été tenté depuis longtemps chez nous; il est justifié plus que jamais par le sujet du IVe livre. Nous avons eu occasion il y a deux ans (1895, II, p. 492) de signaler un programme de Bernbourg de M. Hachtmann, sur les rapports du livre IV avec l'histoire de l'art grec. On va ici au-delà de ce que souhaitait M. Hachtmann, puisque, présenté sous cette forme, le discours proprement dit court risque de n'être plus qu'un accessoire à côté d'un sujet bien plus étendu et qui, pour quelques-uns, pourrait n'être que trop séduisant. M. Nohl, tout en exécutant ce qu'on lui a demandé, ne nous cache pas qu'il a conçu des doutes sur l'utilité de cette innovation.

É. T.

Kalendarium manuale utriusque ecclesiae orientalis et occidentalis. auspiciis commissarii apostolici auctius atque emendatius iterum edidit Nicolaus Nilles S. J., academiis clericorum accommodatus. Superiorum permissu. Tomus I. Œniponte, typis et sumptibus Feliciani Rauch (K. Pustet). 1896. LXIX-536 p. in-8°. et carte. Prix : 8 fr. 75.

Le jésuite Nilles a organisé depuis longtemps à l'Université d'Innsbrück un séminaire de liturgie. Avec le collège bollandiste, ce sont les deux centres des études liturgiques poursuivies d'après une méthode scientifique. Il est d'ailleurs naturel qu'une université du domaine autrichien prenne l'initiative de telles recherches : dans l'unité nominale de l'Empire austro-hongrois se trouvent réunies non seulement des races, des religions, des confessions diverses, mais aussi, dans la confession catholique, des rites variés. C'est donc en partie pour répondre à un besoin pratique que le P. N. écrit ses savants ouvrages.

Nous avons ici une seconde édition du premier volume du *Kalendarium manuale* : elle a une cinquantaine de pages de plus que la première et a été soigneusement revue dans le détail. L'introduction, après les renseignements bibliographiques indispensables, donne la définition des termes les plus usuels. Je n'y ai pas vu celles de certaines catégories de saints (« égaux aux apôtres », etc) que l'auteur a étudiées dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*. Le P. N. donne ensuite le calendrier des deux églises. Mais la partie la plus importante de ce volume est consacrée à l'étude des fêtes fixes de l'Église orientale dans l'ordre où elles se succèdent. A l'occasion de chacune d'elles, on trouvera une notice sommaire du saint, une comparaison entre les divers calendriers, des renseignements sur les cérémonies particulières du jour, avec des textes relatifs à ces fêtes. A la fin du volume, le P. N. traite du calendrier et du martyrologe romains et donne en appendice le calendrier ruthène (catholique); le calendrier arabe des Melchites, des Syriens, des Arméniens et des Maronites ; les calendriers serbe, bulgare, syrien et syromaronite. Il faut aussi signaler dans cette partie un tableau des évêchés des divers rites de l'empire autrichien. Un index des saints rend le maniement de ce livre très commode.

On voit les services que peut rendre ce premier volume. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'il est un simple guide pratique. Parmi ces traditions liturgiques, plus d'une est ancienne. L'historien y trouvera souvent à glaner. C'est ce que nous aurons l'occasion de montrer plus complètement quand nous aurons reçu la deuxième édition du tome II. Nous souhaitons que le P. Nilles nous la donne bientôt. Dès maintenant son œuvre le place à côté des Renaudot, des Goar et des Martinov.

Manuel Dohl.

Neugriechisch und Romanisch. Ein Beitrag zur Sprachvergleichung. Von Gustav Kœrting. Berlin, W. Gronau, 1896. 165 p. in-8°.

Un ouvrage d'ensemble sur le développement comparé du néo-grec et des langues romanes était-il bien opportun? On en doutera peut-être en lisant les conclusions auxquelles arrive M. Körting, à la suite de son étude. Il y déclare en effet (p. 162-163) :

1° qu'en ce qui concerne la phonétique et la morphologie, le néo-grec est resté plus près du grec ancien que les langues romanes du latin;

2° que le néo-grec, dans son développement, n'a été influencé ni par le latin ni par les langues romanes. . et qu'en général, phonétiquement et morphologiquement, il n'a subi l'influence d'aucune langue étrangère;

3° que là où le néo-grec et les langues romanes se sont écartées respectivement du grec et du latin, leur développement a eu lieu presque toujours parallèlement, les mêmes causes produisant, comme on sait, les mêmes effets.

Or, de ces trois constatations, la première ne nous apprend rien que nous ne sachions depuis longtemps; elle a pu être faite par tous ceux à qui il est arrivé de jeter les yeux sur une grammaire du grec moderne. Les deux autres sont des vérités de linguistique générale dont la démonstration n'est plus à faire et dont les applications sont innombrables; M. K. serait arrivé à des conclusions identiques en étudiant, au lieu du néo-grec et des langues romanes, un nombre quelconque d'idiomes pris n'importe où.

De ce qu'une comparaison entre le néo-grec et les langues romanes ne paraît pas offrir l'utilité générale qu'y a surtout cherchée M. K., il ne s'ensuit pas pourtant qu'elle soit fatalement dépourvue d'intérêt. Elle peut servir à élucider, de part et d'autre, certains points obscurs ou insuffisamment clairs, tant en phonétique qu'en morphologie, pour ne rien dire ni de la syntaxe, dont les néo-grécisants ont négligé de s'occuper jusqu'ici, ni de la sémantique, que M.K. a cru devoir passer complètement sous silence. Si, par exemple, les langues romanes ouvrent aux néo-grécisants des horizons sur la destinée des cas ou sur le traitement de certains sons et leur permettent de mieux juger des phénomènes qui s'offrent actuellement à eux dans ces divers ordres d'idées, les romanistes, à leur tour, constatent avec satisfaction, entre autres choses, que le phénomène — *arium* = — *aire*, sur lequel les langues romanes ne leur fournissent que des données peu nettes, est aujourd'hui en pleine vitalité dans certains dialectes néo-grecs [1], bien que M. K. déclare expressément le contraire (p. 21).

Mais encore faut-il, pour arriver, dans l'un ou l'autre sens, à des résultats satisfaisants, avoir des notions suffisamment précises sur l'état

1. Annuaire de l'École des Hautes Études, 1894, pp. 77 et suiv.

actuel des langues qu'on rapproche. Or, en ce qui concerne le néo-grec, ces notions font parfojs défaut à M. K.

Sa principale source — on peut même dire son unique source, quoiqu'il cite (p. 2) l'Einleitung de Hadzidakis et le Simon Portius de Meyer-Lübke — est la grammaire qu'a publiée Thumb à la fin de 1895, un an à peine avant l'apparition du livre qui nous occupe. Il n'y puise pas toujours d'une main assez sûre. Ainsi, il cite, dans un paradigme (p. 49), le nominatif *pluriel* κλέφτης et l'explique par une contraction de κλέφτη-ες. Cette forme κλέφτη-ες non seulement est purement gratuite, mais encore ne pourrait pas aboutir à κλέφτης en grec moderne. Bien plus, la forme κλέφτης elle-même, dont M. K. entreprend l'historique, n'a jamais existé : c'est le résultat d'une faute d'impression dans le livre de Thumb, p. 29, l. 10, où il faut lire κλέφτες.

L'auteur semble d'ailleurs s'être proposé d'extraire du mot en question toute une série de nouveautés linguistiques. Il nous apprend, en effet, en note, que κλέφτης [1] est pour κλέπτης d'après ψεύτης *(pseftis)* ou d'après le présent κλέβω, κλέφω (pour κλέπτω). M. K. oublie qu'il a cité lui-même (p. 15-16) le groupe φτ de cette même forme κλέφτης comme illustration d'une règle de phonétique, absolument générale en grec moderne: « *Die Tenues* π *und* κ *werden vor* τ *zu* φ *und* χ *verschoben (also* πτ > πτ, φτ > χτ [2]), z. B. πτερόν > φτερό, κλέπτης > κλέφτης... » Il n'y avait donc pas lieu d'avoir recours ici à des influences analogiques.

Immédiatement après (p. 49, même note), on lit encore « ἔκλεψα ist freilich durch ἐκλέφτηκα verdrängt worden. » Or, ἔκλεψα est un actif (j'ai volé), (ἐ)κλέφτηκα un passif (j'ai été volé) et tous deux existent comme tels. D'où vient cette étrange assertion de M. K.? Sans doute de ce qu'il a lu dans le glossaire de Thumb (p. 214, l. 18) : κλέφτω (κλέβω, κλέφω, ἐκλέφτηκα, ἐκλάπηκα), stehlen, entführen. Voyant ces deux aoristes, il a pris l'un pour l'actif, l'autre pour le passif, ne sachant pas que (ἐ)κλέφτηκα, aoriste 1 passif, est usité concurremment avec l'aoriste 2 passif (ἐ)λάπηκα, bien que Thumb le dise formellement (p. 93) et que lui-même traite de ces doubles formes, p. 150-151.

Les méprises de ce genre ne sont pas précisément rares dans le livre de M. K. On sait qu'il y a en grec moderne deux futurs, l'un momentané : θὰ γράψω (plus rarement θέλω γράψει), l'autre continu ou répété : θὰ γράφω (plus rarement θέλω γράφει). Or, M. K. cite (p. 112) comme futur momentané : θὰ γράψω, et comme futur continu : θέλω γράψει (γράφει), θὰ γράφω. L'explication de cette erreur qui consiste 1° à faire de θέλω γράψει un futur continu, et 2° à le mettre sur la même ligne que θέλω γράφει qui, a priori, en est tout l'opposé, provient encore, selon toute vraisemblance, de ce que l'auteur aura lu dans Thumb (§ 78, l. 3 4) θέλω γράφει (γράψει) qu'il aura pris pour un temps unique.

---

1. Il s'agit, cette fois, du nominatif *singulier*, qui existe.

2. Lisez : also πτ φτ, κτ χτ.

Nous ferons également des réserves sur la façon dont M. K. envisage le développement historique du néo-grec. Les hypothèses, même bien faites, ne sauraient prévaloir contre les faits, et M. K. semble s'être enfermé de parti pris dans le domaine hypothétique.

C'est ainsi que nous avons (p. 18) sur la disparition du ν final, une nouvelle explication dont personne à coup sûr ne sentait le besoin et que l'auteur paraît avoir oubliée lui-même lorsqu'il nous dit, d'ailleurs à tort (p. 113 et p. 114), que γράφομε pour γράφομεν est dû à l'analogie de γράφετε.

Ainsi encore, M. K. soutient à propos des nominatifs modernes ἐλπίδα (paléo-grec ἐλπίς), πατέρας (pg. πατήρ) des théories obscures et compliquées que rend vaines l'existence pourtant bien connue des accusatifs médiévaux ἐλπίδαν, πατέραν (τὴν ἡμέραν : τὴν ἐλπίδαν = ἡ ἡμέρα : ἡ ἐλπίδα; τὸν νεανίαν : τὸν πατέραν = ὁ νεανίας : ὁ πατέρας).

Les formes φιλειοῦμαι, φιλειούμουν, pour φιλοῦμαι, φιλούμουν (= ἐφιλούμην) sont également l'objet d'une interprétation nouvelle. On y a vu jusqu'ici une influence de l'imparfait actif ἐφίλεια, ἐφίλειες, ἐφίλειε. M. K. suppose (p. 131) que la forme contracte φιλοῦμαι a influencé la forme non contracte φιλέομαι; d'où φιλεοῦμαι, puis, par intercalation d'un ι, φιλε-ι-οῦμαι, et enfin φιλειοῦμαι (ει = ι)! C'est retarder manifestement sur l'évolution de la langue, que d'admettre à la naissance de φιλειοῦμαι la survivance de φιλέομαι, depuis longtemps disparu. Mais, d'autre part, c'est avancer, non moins manifestement sur elle, que de donner, au même passage, une forme φιλειῶ, qui n'a pas encore vu le jour.

On pourrait multiplier les observations de ce genre. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur certaines des considérations linguistiques développées dans le livre de M. Körting, à la page 44 notamment.

L'auteur, dans sa préface, demande à la critique de lui dire s'il a réussi dans l'œuvre qu'il a entreprise. J'ignore quelle sera l'opinion des romanistes, mais je crains que la réponse des néo-grécisants soit plutôt négative.

Hubert PERNOT.

Doctor Martin Luther und Ignaz von Loyola. Eine geschichtliche Parallele, von Arthur BOETHLINGK. Heidelberg, Hoerning, 1897, 48 p. in-8.

M. Arthur Boethlingk est professeur au *Polytechnikum* de Carlsruhe; il est connu surtout par un ouvrage sur la jeunesse de Napoléon Bonaparte et par de bruyantes polémiques sur l'assassinat des plénipotentiaires français au Congrès de Rastadt, polémiques qui l'ont conduit avec ses adversaires jusque devant les tribunaux. Il nous offre ici une conférence faite dans la capitale badoise devant le grand public, et dans laquelle il a voulu résumer les contrastes religieux et politiques du XVIe siècle, en opposant Martin Luther et Ignace de Loyola, « qui appartiennent l'un

à l'autre comme le jour et la nuit, comme les deux pôles d'une même sphère, » et qui « incorporent en eux le cri de guerre opposé, qui a mis son sceau sur le siècle de la Réforme ». Il n'y aurait guère de profit à suivre l'auteur dans les considérations, parfois fort justes, et parfois plus que bizarres qu'il expose, en un style dont nous venons de citer un exemple, au sujet du « gentilhomme espagnol » et du « fils de paysan thuringien ». Ce que nous y avons rencontré de plus curieux, c'est l'affirmation de l'étroite alliance du sémitisme et du jésuitisme (p. 29), dès son origine. On ne s'étonnera pas non plus d'apprendre que M. de Bismarck a « parachevé l'œuvre nationale du réformateur » (p. 45). Mais assurément ce n'est pas dans la brochure de M. Boethlingk que nous conseillerions d'apprendre l'histoire du XVI[e] et du XVII[e] siècle à quelqu'un qui ne la connaîtrait pas de près.

Herrade de Landsperg par Charles Schmidt. Strasbourg, Heitz et Mündel, s. dat. (1897). 112 p. petit in-4. — Prix : 10 fr.

En 1894, M. le professeur Charles Schmidt rédigeait une de ces notes érudites et substantielles, comme il savait les faire, sur la célèbre abbesse du couvent de Sainte-Odile ou de Hohenbourg en Alsace, et sur son encyclopédie à miniatures, plus célèbre encore, le *Hortus deliciarum*, qui a péri lors du bombardement de Strasbourg et de l'incendie de ses bibliothèques. De ce travail, quelques exemplaires seuls furent tirés et distribués à des amis. Après sa mort, l'éditeur a pensé, non sans raison, qu'il méritait aussi d'être connu du grand public et il a réimprimé le mémoire de M. S., sans aucun changement, sauf quelques très légères retouches de pure forme dans les premières pages. Seulement nous ne comprenons pas bien pourquoi, de la brochure de 59 pages in-8, très agréable d'aspect, on a tenu à faire un volume in-4, en employant des caractères gigantesques qui s'expliqueraient à peine dans un volume grand in-folio, mais n'ont pas bonne mine du tout dans un format si réduit et qui ont doublé, bien inutilement, le prix du volume.

Il y aurait eu lieu de faire ajouter quelques notes supplémentaires au texte de M. S. ou de le modifier légèrement çà et là. Ainsi, p. 103, il est dit que M. Léopold Delisle « s'occupe de classer » les manuscrits et les notes de M. de Bastard. C'était vrai en 1894; le travail de classement est depuis longtemps achevé, en 1897. — P. 108, on pourrait croire que la *première livraison* de la *Herrade* de MM. les chanoines Straub et Keller a seule paru et que cet important travail, dont *huit livraisons* sont publiées, ne renferme que des calques des dessins conservés à Strasbourg, alors qu'il a mis à contribution aussi bien ceux de Paris que ceux de Berlin [1]. Ces observations ne nous empêchent pas de re-

---

1. Je note quelques fautes d'impression, qui, pour la plupart, ne se trouvent pas dans la première édition. P. 7, lire *Conrad* pour *Conrade*. — P. 11, l. *Obernai*

mercier, en terminant, l'éditeur d'avoir rendu plus accessible le savant mémoire de M. Schmidt, resté presque inconnu jusqu'à ce jour, et qui est, présentement, ce que nous avons de plus précis sur Herrade de Landsperg.

R.

Epistolario di Coluccio Salutati a cura di Francesco NOVATI. Vol. III. Rome, Istituto storico italiano, 1897, in-8 de 682 p.

Le troisième volume de la grande publication de M. Novati est plus important encore que les autres, par son étendue et par l'intérêt des matières sur lesquelles il accumule les documents. Les principaux correspondants de Salutati pour la période de 1394 à 1403, que comprend ce volume (livres IX-XIII), sont : Peregrino Zambeccari, chancelier de Bologne, avec qui le chancelier de Florence discute longuement les questions morales les plus curieuses, à propos de l'amour et de la poésie érotique ; Jacopo Angeli da Scarperia, dont la vie et les œuvres sont étudiées avec soin dans les notes très nourries de l'éditeur ; Emmanuel Chrysoloras, dont la présence en Italie a amené la création de la chaire de langue grecque au *Studio* de Florence, due spécialement à Salutati ; les deux Jean de Ravenne, Malpaghini et Conversano, si longtemps confondus en un seul personnage, et dont M. N. se propose de débrouiller un jour l'histoire de façon définitive ; Pietro di Ser Mino da Montevarchi, futur successeur de Coluccio comme chancelier de Florence, dont la carrière littéraire très peu connue jusqu'à présent est mise, par les recherches de M. Novati, en suffisante lumière. Cette correspondance continue à nous introduire au milieu de l'activité merveilleuse du monde des humanistes, nous fait connaître mieux qu'aucune autre leurs conceptions littéraires, leurs idées morales, leurs tendances communes et leurs polémiques. Salutati apparaît de plus en plus, au milieu d'eux, comme le conseiller universel et le promoteur du mouvement intellectuel de son époque, en même temps que comme le précurseur des érudits et des critiques de l'âge suivant. Nous aurons occasion de revenir sur le sujet, quand paraîtra le quatrième et dernier volume.

P. DE NOLHAC.

---

pour *Obernay*. — P. 26 et *passim*, l. *Le Noble* pour *Lenoble*. — P. 54, l. *manuscrits* pour *manuscripts*. — P. 90, L'*Histoire d'Obernai* de M. le chanoine Gyss n'a pas paru en *1860* mais en *1866*. — P. 110, lire vers *léonins* pour *léonions*.

Molière élete és müvei (Molière, sa vie et ses œuvres) par Jules Haraszti. — Budapest, Franklin, 1897, 2 vol. 330 et 483 pp.

Parmi les auteurs dramatiques français, Molière est le seul dont le *Théâtre complet* soit traduit en hongrois. Voilà un siècle qu'il a fait son entrée dans la littérature magyare. Des essais timides, des paraphrases plutôt que des traductions le font connaître, d'abord, au public ; puis, au fur et à mesure, que la langue et la versification se perfectionnent, que le besoin d'enrichir le répertoire du *Théâtre National* se fait sentir, la Société littéraire *Kisfaludy* entreprend la traduction complète de Molière qu'elle confie à seize écrivains qui tous ont un nom plus ou moins retentissant dans les lettres. La Société magyare a pu ainsi donner un Molière qui, avec le Shakespeare de la même compagnie, occupe le premier rang parmi les nombreuses traductions dont la littérature hongroise s'est enrichie au cours des cinquante dernières années. Dans toutes ces traductions les pièces écrites en vers sont rendues dans le mètre de l'original, la langue magyare étant apte à rendre les rythmes les plus variés des poètes étrangers.

La traduction de Molière achevée, la Société *Kisfaludy* chargea M. Haraszti, professeur de littérature française à l'Université de Kolozsvár (Clausembourg) d'écrire en guise d'Introduction la biographie du poète. On ne pouvait faire un meilleur choix. Élève distingué de l'Université de Budapest, M. H. a complété son instruction en France. Ses livres sur le Roman naturaliste, sur la poésie d'André Chénier — ce dernier traduit en français par l'auteur (Hachette, 1892) — montrent qu'il connaît bien le mouvement littéraire en France. On pouvait donc s'attendre à ce que l'Étude sur Molière serait un ouvrage remarquable. Et, en effet, cette Biographie se place, tant par l'ampleur de l'information, que par la finesse de l'analyse et par un certain bon sens qui guide l'auteur à travers le labyrinthe des controverses, parmi les meilleures. Très adroit à démêler la fiction de la vérité dans les recherches savantes françaises, depuis Grimarest jusqu'au dernier article paru dans les *Débats* ou la *Revue d'histoire littéraire de la France,* M. H. se meut aisément dans cette énorme masse d'informations, de critiques et d'études. Dès le début de son travail, il rend compte des sources où il a puisé ; mais ce n'est pas une énumération sèche : c'est la critique raisonnée de tout ce qu'on a écrit de remarquable sur son auteur. M. H. ne tombe pas dans le défaut de ces érudits étrangers qui mettent sur la même ligne tout ce qu'on a écrit en France sur Molière. Tout en reconnaissant les grands mérites de ses maîtres, il trouve moyen de rectifier telle ou telle opinion, de se poser en adversaire de certaines hypothèses. Il raconte avec beaucoup de charme la vie du grand comique, en appuyant surtout sur le développement psychologique et en y mêlant l'analyse de ses pièces.

Le premier volume s'arrête à *l'Impromptu de Versailles ;* au second

sont réservés les chapitres sur les chefs-d'œuvre, où nous signalons surtout ceux sur *le Tartufe*, *le Misanthrope*, *l'Avare* et *les Femmes savantes*. Une conclusion — si rare dans les livres hongrois — résume les résultats obtenus et insiste sur l'art du poète comique et sa place parmi les maîtres du genre. Ce qui se dégage, comme idée principale, de cette étude, c'est que les œuvres de Molière ne doivent pas être uniquement expliquées par sa vie. M. H. se pose en adversaire résolu de tous ceux qui, par des analyses trop subtiles, ont fait de Molière soit un misanthrope, soit un athée, soit un écrivain qui ne veut qu'étaler la misère de la société. Sa comédie veut faire rire, avant tout. Molière est le représentant du bon sens, tant vanté par Boileau. Malgré sa vie de bohême où il n'a pas tant souffert qu'on le croit généralement, malgré ce fond de pessimisme inséparable de toute observation un peu profonde, Molière a gardé le souvenir de son origine : il est resté *bourgeois* dans le fond de son âme. C'est pourquoi il met en scène surtout la vie de famille, qu'il considère comme la base saine et inébranlable de la société. Malgré ses malheurs conjugaux, qui n'ont pas laissé de traces profondes dans son âme, il est partisan du mariage.

M. H. ajoute en note les dates de la première traduction et représentation hongroise des pièces. Actuellement on trouve au répertoire du Théâtre National les comédies suivantes : *Le Médecin malgré lui* — la première pièce qu'on ait traduite en 1792 — *L'Avare*, *Tartufe*, *George Dandin*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *l'École des maris*, *l'École des Femmes*, *le Mariage forcé*, *les Fourberies de Scapin*, *Sganarelle*, *l'Étourdi*, et *les Précieuses ridicules*. Les pièces le plus souvent jouées sont *l'Avare* et *Tartufe*.

Un chapitre sur l'influence exercée par le Théâtre de Molière en Hongrie, eût été le bien venu, mais malgré cette lacune, l'étude de M. Haraszti rendra d'excellents services.

J. Kont.

Histoire de la Révolution en Auvergne, par M. Jean-Baptiste Serres. Paris, Vic et Amat, 1895, 4 vol. in-8°.

Dans cette prétendue histoire de la révolution en Auvergne, l'Auvergne, la révolution et l'histoire elle-même sont méconnues et maltraitées dans une égale mesure. C'est un pamphlet sans esprit ou pour mieux dire une fastidieuse compilation faite en vue de satisfaire une clientèle spéciale et qui, pour la sûreté des sources, va d'Alexandre Dumas à Eugène Loudun (t. I, p. v).

Les ignorances de l'auteur déroutent la critique. A propos des *vingtièmes*, il écrit (t. I, p. 81) : « *le clergé* et la noblesse payaient cet impôt. » Or le clergé de France était « le seul corps du royaume qui ne payât pas cet impôt » (c'est le mot même de Calonne dans son *Mémoire*

sur l'imposition territoriale). On lit ailleurs : « On appelait bailli de robe courte l'officier royal d'un bailliage qui ressortissait d'un autre bailliage » (t. I, p. 38). Tout le monde, sauf notre auteur, sait que le bailli de robe courte était un officier d'épée (Mathieu de Montmorency était, en 1789, bailli de robe courte de Montfort l'Amaury). La morale de cet écrivain pieux ne se hausse pas au-delà d'une vile admiration pour la richesse : « Ces deux jeunes époux, écrit-il, possédaient des biens immenses en Auvergne et *outre cette illustration de la fortune* ils portaient sur leur front la gloire de la foi la plus vive » (t. III, p. 45). Il y a bien : *illustration de la fortune*. Il simplifie habilement enfin la critique historique : « On ne peut, déclare-t-il, expliquer les atrocités de la Révolution que par la possession diabolique » (t. II, p. 64). Mais la franc-maçonnerie surtout excite sa colère « parce que tout chrétien est soldat et que la plume est une épée ». Et cette plume-épée devient alors terrible : « Les francs-maçons, société secrète reposant sur des initiations mystérieuses, *ayant pour but la destruction du trône et de l'autel*, étaient là ardents à la besogne, grouillant dans les marais fangeux, aiguisant leurs poignards, préparant leurs poisons » (t. I, p. IV). La franc-maçonnerie était alors entre les mains directrices de l'aristocratie et du clergé (voir à ce sujet les intéressants travaux du regretté Louis Amiable); c'est un plaisant spectacle de voir en particulier Louis XVI et ses deux frères (pour qui l'on avait créé en 1775 une loge, à l'orient de la cour sous le nom de « La militaire des trois frères unis ») grouillant pour détruire le trône dans des marais fangeux. Mais évitons à l'auteur l'ennui de plus longues citations. Aussi bien l'œuvre ne méritait pas même une mention. Trompés par le titre quelques auteurs et des bibliographes l'ont citée. C'est l'excuse de cette page.

Armand Breitr.

Egidio Gorra. **Un dramma di Federico Schlegel.** Roma, Forzani e C. 1896; in 8°. 85 p. (Extrait de la *Nuova Antologia* 1er Oct. et 14 Déc. 1896, avec quelques additions).

L'ardeur avec laquelle les critiques italiens entreprennent l'étude, assez nouvelle pour eux, des littératures étrangères, est un des symptômes les plus significatifs de l'activité qui règne, au-delà des Alpes, dans les milieux universitaires : les professeurs ne veulent plus s'y résigner à commenter uniquement le texte de Dante, ou à discuter les mérites du parler florentin et ses droits au titre de langue italienne, choses excellentes en soi, mais au profit desquelles l'élite intellectuelle d'une nation ne saurait, sans préjudice, consacrer exclusivement ses efforts. M. E. Gorra, professeur à l'Université de Pavie, a prouvé, dans l'étude que nous avons sous les yeux, qu'il pouvait parler très savamment à la fois des littératures espagnole, portugaise et alle-

mande : il suit, depuis ses origines les plus lointaines jusqu'au milieu de notre siècle, la fortune de la romance intitulée *El Conde Alarcos*, d'abord dans la poésie narrative castillane, portugaise, catalane et piémontaise, puis dans la littérature dramatique, où elle a inspiré successivement Lope de Vega, Juan Perez de Montalvan, Guillen de Castro, Mira de Mescua, Balthazar Diaz, Pietro Paolo Todini, Harsdörfer, Bertuch, Rambach, Fr. Schlegel et enfin un Cubain, José Jacinto Milanés. On voit que le drame de Fr. Schlegel est plutôt l'occasion que le sujet réel de cette intéressante monographie. La méthode qui consiste à suivre ainsi la destinée d'un thème lyrique ou dramatique à travers toutes ses transformations successives nous paraît être une des meilleures que l'on puisse appliquer à l'étude comparée des littératures modernes.

H. H.

Ernest SEILLIÈRE. **Études sur Ferdinand Lassalle, fondateur du parti socialiste allemand.** Paris, Plon, 1897, xvi-399 pp. In-8°.

Ce livre se lit comme un roman. Il expose, avec impartialité et avec une connaissance complète des documents accessibles, toute la partie anecdotique de la vie de Lassalle. M. Seillière rend service, car il épuise son sujet, ainsi restreint; et, en ne nous faisant grâce ni d'un racontar ni d'une amourette, il empêche à tout jamais qu'on y revienne.

Le titre modeste du livre le met à l'abri de critiques contre ses lacunes capitales. On trouvera chez M. S. des analyses développées de la très mauvaise tragédie sur *Franz de Sickingen*, des très emphatiques discours sur Fichte et Lessing; mais la *Théorie des droits acquis* tient en seize pages (140-156), et le système social de Lassalle en treize (167-169 ; 170-176 ; 195-200). Si l'on ajoute que M. S. a toujours soin d'abriter ses appréciations derrière M. Bernstein (p. 152 sq ; 172 ; 176) ou Karl Marx) p. 199 sq), et qu'il leur emprunte même leurs inexactitudes pourvu que ce soient des négations, on trouvera un peu excessive sa prétention de « faciliter une entente » par « la connaissance raisonnée des revendications de la partie adverse » (p. vi). Quelques erreurs de terminologie ou d'histoire feront sourire [1].

Ch. ANDLER.

---

1. P. 127. « Le duc de Wolfenbüttel » pour *le duc de Brunswick ;* — p. 136, le nom d' « Histoire *populaire* de la littérature allemande » donné aux cinq énormes volumes de Julien Schmidt ; — p. 173. La loi d'airain « *rayée définitivement* du programme socialiste *en 1891 à Erfurt* », où il faut lire : *en 1890 à Halle.* — Il n'est pas non plus exact que M. Bernstein « *possède la correspondance* de Lassalle avec Marx » (p. 122), puisqu'il lui manque précisément les lettres de Marx (Bernstein, édition de *Lassalles Reden und Schriften*, t. I, p. 46).

ROBERT DE LA SIZERANNE. **Ruskin et la religion de la beauté.** Paris, Hachette, in-16 de 360 p.

C'est un très beau livre que celui que M. Robert de la Sizeranne vient de consacrer à Ruskin. Certes, le nom du prophète de la beauté était connu de nous. Mais sa figure nous apparaissait lointaine et vague comme un pic superbe, souvent voilé de nuages, d'un accès difficile, dont on parle plus par ouï-dire que pour l'avoir visité, qu'on admire plus qu'on ne le connaît. C'est assurément une des physionomies les plus singulières de notre siècle littéraire et artistique ; rien, au premier abord, ne paraît plus déconcertant et plus bizarre que ses procédés littéraires, si ce n'est son prodigieux succès et sa réelle influence. Il fallait, pour le comprendre, et surtout pour le faire comprendre, une connaissance approfondie de la langue anglaise, une âme d'artiste très souple, un esprit philosophique très clair et un réel talent d'écrivain. M. de la S. possède toutes ces qualités. Il ne s'est pas contenté de lire Ruskin, il s'est en quelque sorte inoculé son âme en refaisant ses voyages, en démêlant expérimentalement, et le pinceau en main, ses procédés de peinture, en tâchant de revivre ses impressions dans la mesure du possible. Ces expériences menées à bien, il en a laissé peu à peu les résultats généraux se déposer dans son esprit, et ensuite il nous les a livrés. Son livre a pour but, non de discuter les théories de Ruskin, mais de nous expliquer l'homme et ses idées. Il se divise en trois parties. La première est le portrait de l'homme; les titres des trois chapitres qu'elle comprend en sont les trois caractéristiques : *la contemplation*, *l'action et la franchise*. Dans la deuxième partie (*Ses paroles*), M. de la S., par un choix lumineux de textes bien commentés et groupés, nous fait la genèse de l'art littéraire de Ruskin et nous dissèque les formes de sa sensibilité si prodigieusement plastique. Enfin la troisième partie, la plus considérable, nous donne « sa pensée esthétique et sociale ». M. de la Sizeranne n'a pas voulu être plus précis que son auteur. Il n'en a masqué ni les contradictions ni les bizarreries. Mais il nous a fait suivre admirablement l'enchaînement de sa pensée errante et sublime, comment son amour fondamental de la nature était la base de sa théorie de l'art, et comment la haine de la laideur l'avait amené à souhaiter la rénovation de notre société d'où le beau est si cruellement exclu. Des notes et une bibliographie complètent cet ouvrage qui, en même temps qu'un modèle de biographie artistique et littéraire, est presque lui-même une œuvre d'art par la grâce précise du style et par l'identification parfaite du héros et de l'aède.

André LICHTENBERGER.

BULLETIN

— M. l'abbé A. M. P. Ingold nous envoie la lettre suivante : « Permettez-moi de répondre par quelques mots seulement à l'article de M. Gazier (n° 30), me réservant de le faire plus longuement, ainsi qu'à d'autres critiques, dans la préface d'une édition que je prépare de la *prétendue* « Justification des Réflexions morales de Quesnel » de Bossuet. D'après M. Gazier, Bossuet aurait été janséniste autant qu'Arnauld, Nicole, Malebranche (que vient faire ici le grand adversaire d'Arnauld?), Quesnel, etc., ou plutôt, *augustinien* comme eux, puisque d'après M. G. il n'y a jamais eu de jansénistes, Jansénius lui-même ayant rétracté dans un testament les hérésies que pouvait contenir son livre, — fait reconnu inexact depuis l'ouvrage de Vandepereboom (cf. *Bull. crit.*, 1893, p. 89). — Mais que fait donc M. G. de déclarations de Bossuet comme celle-ci : « M. Arnauld... est inexcusable d'avoir tourné toutes ses études... pour persuader au monde que la doctrine de Jansénius n'avait pas été condamnée. » Quant à la pensée de Bossuet sur le livre de Quesnel, je ne puis m'empêcher de croire que M. G. n'a pas lu l'appendice I de mon livre et je me permets de l'y renvoyer pour voir ce que Bossuet approuvait et rejetait dans les *Réflexions morales*. Je reviendrai du reste amplement là-dessus dans le travail que j'ai annoncé en commençant. Enfin, M. G. écrit que j'ai tenu à *ménager les jésuites*, tandis que le P. Baudrillart dit que *d'un bout à l'autre de mon livre je les poursuis*. Voilà deux opinions qu'il est difficile de concilier! La vérité ne serait-elle pas entre les deux, et qu'à l'imitation de Bossuet, *si parva licet...*, je n'ai voulu qu'une chose : *ne quid veri non audeat.* »

— M. S. Minocchi vient de publier un élégant petit volume intitulé : *Le Lamentazioni del Profeta Geremia* tradotte e commentate con uno studio sulla poesia elegiaca nell'antico Oriente (Rome, 1897; in-12, pp. xvi-128; Desclée et Cie, édit.). — L'introduction contient un bon résumé des différents travaux dont les « Lamentations » ont été l'objet en ces derniers temps. — J.-B. C.

— L'excellent manuel de syntaxe hébraïque, publié en hollandais par J. D. Wijnkoop, vient d'être traduit en anglais par C. Van den Biesen (*Manuel of Hebrew-Syntax;* London, Luzac, 1897, in-8°, xiii-171 pages). L'ouvrage est précédé d'une lettre du Card. Vaughan où on lit qu'« un des plus pressants besoins de l'Église en Angleterre est une école catholique bien au courant des temps et des dernières recherches en ce qui regarde la science biblique ». Ce besoin n'existe peut-être pas qu'en Angleterre; mais nous voyons que, là du moins, il est compris et avoué. Double mérite! — J. S.

— La thèse de M. Récéjac, *De mendacio quid senserit Augustinus* (Paris, Leroux. 1897; in-8°, 82 pages), est d'une lecture facile. La doctrine de S. Augustin sur le mensonge y est bien analysée et judicieusement appréciée. L'objet de la controverse entre l'évêque d'Hippone et saint Jérôme au sujet de l'attitude de saint Paul dans l'Épitre aux Galates, a été nettement défini; de même, la pensée de saint Augustin quand il dit de Jacob trompant Isaac pour avoir sa bénédiction : *non est mendacium sed mysterium*. En résumé, très bonne page d'histoire de la morale chrétienne. — A. L.

— Des quatre corrections proposées par M. Fr. Nicolini (*Adnotationes in Longini Π. Ὕ libellum XIV, 2; XXXI, 2; XXXII, 8; Accedit in Euripidis Iphigeniam*

Tauricam, *1234-1239*), aucune n'a, croyons-nous, de chance d'être acceptée ; celle qui vise Longin XIV, 2, suppose au mot ἀγώνισμα un sens qui n'a pas encore été constaté ; sur *Iphigénie*, v. 1237, la conjecture τειχθέντα ne nous paraît pas non plus acceptable : mais au v. 1238, l'auteur a eu la bonne fortune de trouver une correction excellente, malheureusement elle n'est pas nouvelle. M. Weil l'a déjà proposée ; elle figure dans la deuxième édition d'Euripide qui est de 1879 ; elle a été acceptée par Ch. Ziegler et Ewald Bruhn. Tout indique qu'en la proposant, M. N. a été de bonne foi et on ne peut que le féliciter si l'on pense aux conditions dans lesquelles il travaille ; non seulement il ne connaît pas les éditions récentes d'Euripide, mais il en est réduit à citer comme autorité pour le sens d'un mot grec le vieux dictionnaire grec-français de Planche. — A. M.

— M. R. Y. Tyrrell, l'éditeur bien connu de la Correspondance de Cicéron, a été chargé en 1893, de faire à Baltimore la série de conférences annuelles, fondée par M. et Mme Turnbull en mémoire de leur fils, Percy. Il les a, depuis, réunies en un volume élégant : *Latin poetry, Lectures delivred in 1893 on the Percy Turnbull memorial foundation in the Johns Hopkins university* ; London, Macmillan, 1895 ; xv-323 pp. in-8 ; prix : 7 sh. Déjà cette fondation avait donné naissance à un bon livre, celui de M. Jebb sur le développement de la poésie grecque. Celui de M. Tyrrell n'est pas inférieur. Après une introduction, M. T. étudie successivement l'ancienne poésie latine, Lucrèce et l'épicuréisme, Catulle et la transition à l'époque d'Auguste, Virgile, Horace, la satire de Perse et de Juvénal, la décadence. Martial et Juvénal sont les derniers auteurs nommés Le volume s'adresse plutôt au public instruit qu'aux philologues, mais on y trouvera des jugements très fins et généralement justes. L'auteur est bien un peu sévère pour Horace. Au risque d'encourir l'accusation d' « Horatiolâtrie », que M. T. fait peser sur les modernes, on admettra difficilement qu'Horace ait dû la plus grande partie de son talent à ses précurseurs. Mais on saura gré à M.T. d'avoir montré leur influence avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Un autre caractère de ces leçons est la part qui est faite à l'histoire de la réputation de chaque poète. M. T. suit l'auteur depuis son époque jusqu'à notre temps et indique brièvement quelles fluctuations sa renommée a subies. Des renseignements sur les traductions anglaises et un appendice sur quelques versions récentes de Virgile, achèvent de donner à ce livre un caractère particulier dans la foule de ceux du même genre. Dans sa préface, M. Tyrrell rend hommage à ses devanciers et donne le premier rang à la critique française. Puisqu'il l'estime d'un si haut prix, il sera satisfait si l'on met son œuvre non loin de celles qu'il cite p. xiii avec la reconnaissance d'un homme de goût. — L.

— L'édition classique du livre VII de Lucain que vient de publier M. J. P Postgate est soignée et personnelle : *M. Annaei Lucani de Bello ciuili liber VII with introduction, notes et critical appendix* ; Cambridge, at the university press, 1896 ; xxxviii-104 pp. in-16. M. P. a naturellement pris pour base de son texte l'édition parue à Leipzig en 1892. On ne pouvait lui demander de collationner de nouveaux manuscrits à l'occasion d'un travail scolaire. Mais puisqu'il a ajouté à son édition un appendice critique, il a eu tort de ne pas laisser soupçonner que la situation est loin d'être définitive. Il était difficile, après les travaux de M. Francken, de ne pas mentionner du tout l'Ashburnhamensis Il n'est plus guère possible de présenter le premier manuscrit de Montpellier comme un représentant de la classe « Pauline », quand on sait que la souscription a été rajoutée dans les quatre cas où on la trouve (voir mon édition du premier livre, p. xcvi ; Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, p. 19). On ne peut davantage admettre une date précise

pour cette revision ; car cette date est le résultat d'une identification qui manque absolument de base (*Rev. de philologie*, XVIII (1894), 53). Enfin, le manuscrit de Berne ne saurait être cité comme un témoignage indépendant ; c'est une copie du manuscrit latin B. N. 10314. Si M. P. l'avait su, il aurait pu juger peut-être plus exactement telle variante. Ainsi, avant de décider que, VII, 519, *hominum* du Bernensis est une glose, il est bon d'apprendre que cette variante est le texte de l'Ashburnhamensis, introduit par correction dans le 10314, et passée de là dans le Bernensis ; quel que soit le jugement final, on voit que les données du problème se présentent d'une manière toute différente (éd. du premier livre, p. xcv). De même, VII, 462, le Bernensis représente la seconde main du 10314 ; la première a : *manus... tempus quo noscere possent*. M. P. a proposé ou introduit dans le texte plusieurs corrections. Voici les principales : 43 *clausere ;* 130 *mortis uentura est ;* 141 *corrigitur ;* 179 *defunctos que ululare patres et sanguinis umbras ;* 180 *dementibus ;* 331 *rapiunt ;* 394, 393 ordre ; 414 *prona ;* 436 sqq. un point après *Ausoniam*, pas de ponctuation après *nostris ;* intervertir 462 et 463 ; 463 *inde manum, spectant ; uultusque ac noscere tempus ;* ordre : 488, 514-520, 489-513, 521 (avec le commentaire de Berne) ; 522 *ciet ;* 625 *e scissis ;* 658 *uoluit* de *uelle ;* 693 *pugnae* sans virgule ; 735 *ac Marte peractis ;* 740 *rutilis ;* 761 *caesum*. Sur *accerso* et *arcesso* (252), renvoyer à Wœlfflin, *Archiv*, VIII, 276. — P. L.

— Le travail de M. B. Peyronel, *Uso del congiuntivo in Lucano*, I, *Congiuntivo indipendente* (Catania, N. Giannotta, 1896, 57 pp. gr. in-8), rendra service par un relevé complet de tous les passages. Parmi les conclusions les plus intéressantes, on doit noter l'extrême rareté de la 2e personne du subjonctif pour l'expression d'un sujet indéterminé (3 cas seulement) ; le fait tient peut-être seulement au genre littéraire et à ses convenances. L'emploi du subjonctif présent a pris une grande extension, aux dépens de l'impératif d'une part, du parfait de l'autre. La négation *non* tend à se substituer complètement à *ne, nec* et *neue :* M. P. attribue ce progrès en partie à la commodité de cette négation qui se place aussi bien devant voyelle que devant consonne, et assurément cette cause, qui ne paraît pas avoir été signalée, doit entrer en ligne de compte. D'ailleurs, les renseignements donnés sur ce point p. 22-23, ne paraissent pas suffisants et nous n'avons pas de statistiques complètes, semble-t-il. L'emploi de *nec* après une proposition positive est régulier (voir Riemann, *Syntaxe*, 269, r. 3 b). P. 23, l. 8 et 9, faut-il lire *neue* au lieu de *neque ?* — P. 14, je n'ai pas compris la note : *uelim* est de par son origine et sa forme un optatif. — P. 47-48, puisque *licet* est une véritable conjonction dans Lucain, il semble que ce paragraphe devait être renvoyé à la deuxième partie de l'étude. Nous ne pouvons qu'exprimer le désir de voir bientôt paraître cette deuxième partie, qui sera sans doute plus importante que la première. Enregistrons déjà le fait signalé en passant que *forsitan* sur 5 emplois est suivi quatre fois de l'indicatif et que c'est aussi l'indicatif que l'on rencontre ordinairement (dans quelle proportion ?) après *quamuis*. — P. L.

— Outre quelques conjectures proposées déjà dans sa traduction de la biographie d'Horace par M. Lucien Müller (*Revue*, 1895, I, 210), M. Sakellaropoulo indique un assez grand nombre d'autres corrections aux auteurs latins dans un article intitulé : Διορθωτικὰ εἰς Λατίνους συγγραφεῖς ('Απόσπασμα ἐκ τῆς 'Επετηρίδος τοῦ φιλολογικοῦ Συλλόγου Παρνασσοῦ, ἐν 'Αθήναις, 1896 ; 8 p. in-8). Plusieurs paraissent s'imposer, toutes sont à examiner. Cicéron, *Brutus* 43 : « ... posterior, *morbo* mortuum scripsit et [*in Attica clam humatum*] *tantum* addidit fuisse... » — *Ad Quintum fr.* 2, 11 : « ... multis luminibus ingeni, *non* multae tamen artis ; sed cum ueneris... (*lacune*).

Virum te putabo, si Sallusti Empedoclea legeris [hominem non putabo]. » La chute de *non* entre *ingeni* et *multae* est très vraisemblable ; elle avait été déjà supposée par Klotz. Il n'est pas nécessaire de croire que quelques mots sont tombés après *ueneris*. M. Tyrrell (*The correspondance of Cicero*, II, p. 107) suppose avec raison que la fin de la phrase est sous-entendue. — Horace, *Sat*, I, I, 44, lire : « Quid habet *lucri* »; cp. Theocr. 16, 22 : τί δὲ κέρδος ὁ μύριος ἔνδοθι χρυσὸς κείμενος ; — *Sat.*, I, 3, 39, ponctuer : « caecum uitia, aut ». — Térence, *Ad.*, 82, lire : « Roga me ubi nobis Aeschinust, scies quid tristis ego sim. » — *Ad.*, 272 : « Nos iam rem sero scisse et... » — *Ad.*, 850 : « Cedo. Ut melius dicas! — Tu quam tu potes,... » — Salluste, *Catil.*, 3, 2 : « *Dicta factis* exaequanda sunt » : correction qui repose sur un contre-sens grammatical ; le texte traditionnel : « facta dictis » est à conserver : *dictis* est un ablatif; voir la note de l'édition Schmalz. — *Ib.*, 12, 2 : « Luxuria atque *superbia* cum *auaritia*. » — *Ib.*, 51, 27 : « Ad ignaros *uiros* ». — Jug. 85, 1 : supprimer *modicos*. — P. L.

— On sait que le vers saturnien est divisé en deux hémistiches à la fin desquels on peut trouver une syllabe commune, M. C. M. Zander croit qu'il y a aussi des cas assez fréquents où l'un de ces hémistiches se rencontre à l'état isolé. Ce lui est une occasion de reprendre toute la question du saturnien. Si nous pouvions ici entrer dans le détail, nous aurions bien des réserves à faire sur le rôle qu'il fait jouer à l'accent. A la fin de la brochure, il donne une nouvelle édition des principaux fragments (*De Numero saturnio quaestiones;* Lundae, 1895, C. W. K. Gleerup; 45 pp. in-4). — L.

— M. Gœtz, *Das Christentum Cyprians* (Giessen, Ricker, 1896; x-141 pp. in-8; prix : 3 M. 60) distingue dans le christianisme de saint Cyprien : le christianisme logico-moral, le christianisme dynamique, le christianisme dualiste, le christianisme national et le christianisme politique. De toutes ces espèces, celle qui domine est la première. Saint Cyprien est donc plutôt un écrivain édifiant. M. Gœtz excelle à découper les textes et à les grouper en une sorte de table analytique qui pourra rendre des services. Mais il fera bien de se défier des rapprochements avec les cultes orientaux. L'édition de Cyprien par Hartel n'est pas de 1888. — L.

— M. F. P. Garofalo fait paraître à Naples le premier numéro d'une *Rivista bimestrale di antichità greche e romane* dont voici le sommaire : Prefazione; G. Busolt, Per la storia della Kleruchia attica in Lemno ; W. Soltau, Dione e Livio nella III, IV e V decade ; F. P. Garofalo, Sulla Leuga; Sui Celti nella Penisola Iberica ; Sull' Ostracismo. La couverture présente des comptes rendus et des analyses d'ouvrages de MM. G. Podesta, A. G. Amatucci, R. V. Scaffidi, Luigi La Rocca. Le but de M. Garofalo est de donner dans Naples un organe à la philologie classique et d'y préparer la création d'un enseignement régulier. Lacune singulière : ce premier numéro ne présente ni adresse de l'administration ni conditions d'abonnement. — P. L.

— Simone Fornari, de Reggio de Calabre, a été le premier commentateur de l'*Orlando Furioso*, et ses travaux sont demeurés les plus intéressants à consulter, l'auteur ayant été contemporain de l'Arioste et ayant publié son œuvre en 1549. Un de ses descendants, aujourd'hui professeur au Lycée T. Campanella, M. Luigi Furnari, connu par un commentaire de plusieurs *canzoni* de Pétrarque, vient de tirer parti de ses archives de famille pour écrire un utile essai critique sur *Simon Fornari da Rheggio, primo spositore dell' Orlando Furioso*, Reggio di C., Morello, 1897, 64 p. in-8°. — P. N.

— C'est une véritable monographie de ville italienne que M. Giulio Urbini vient

de publier sous ce titre : *Le Opere d'arte di Spello*, Rome, Danesi, 1897, in-4°, après l'avoir donnée d'abord à l'*Archivio storico dell' arte*. On se rappelle avec quelle méthode ingénieuse l'auteur avait su revendiquer jadis, en faveur de la petite ville ombrienne, l'honneur d'avoir vu naître Properce. Ce sont des titres encore plus certains et plus intéressants qu'il met en lumière aujourd'hui, en avertissant les curieux de tout ce que l'art de la Renaissance a laissé à Spello de merveilles peu connues et en établissant, par des recherches solides, l'histoire complète des monuments de la ville. L'église de Santa-Maria-Maggiore, qu'illustrent les œuvres de Pinturicchio, est un véritable musée d'art, qui vaut à lui seul que les voyageurs d'Assise s'arrêtent à Spello pendant quelques heures. M. Urbini leur donne les moyens de le faire avec grand profit. — P. N.

— M. Ph. Tamizey de Larroque a publié, en les accompagnant de notes érudites, vingt-quatre *Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pomponne de Bellièvre* (Toulouse, Privat. In-8°, 33 p. Extrait des « Annales du Midi »), et à leur suite, quatre autres lettres inédites de la même à Catherine de Médicis, à Henri III et à Honorat de Savoie, marquis de Villars, amiral de France. Ces lettres achèvent d'éclairer une dramatique période de la vie de Marguerite (1579-1585), et renferment des détails curieux sur la séduisante princesse, sur son mari et sur d'autres personnages célèbres ; elles sont d'ailleurs, comme on doit s'y attendre, fort bien tournées, écrites avec clarté, avec esprit et en un style très français. — A. C.

— En dépit de la dédicace qu'elle porte fièrement sur la première page : « à la mémoire du glorieux fondateur du nouvel empire allemand, Guillaume Ier le Grand, 22 mars 1897 », la brochure de M. Fr. Thudichum, *Promachiavell* (Stuttgart, Cotta, 1897. In-8., 144 p.), n'a pas l'attrait d'une publication de circonstance. Il y a quarante-quatre ans que l'auteur s'est appliqué à l'interprétation du *Prince* et à la réfutation de l'*Antimachiavel* de Frédéric le Grand (p. 106); c'était le temps où ce « grand parvenu, Napoléon III », attirait l'attention de toute l'Europe. Il n'est pas très aisé de découvrir les raisons qui ont décidé M. Thudichum à publier en 1897 cette étude consciencieuse, mais peu originale, sur le fameux traité de Machiavel, alors surtout que, dans l'intervalle, M. Villari a publié deux éditions de son ouvrage magistral, dont les lecteurs allemands possèdent une traduction. Est-ce pour le simple plaisir de citer, à l'appui des idées de Machiavel, des exemples encore non utilisés par les historiens de race latine, et, par exemple, pour justifier la politique suivie par l'Allemagne en Alsace-Lorraine depuis 1870 (p. 89)? — H. H.

—Aidé par une subvention de la généreuse Société industrielle de Mulhouse, M. l'abbé Ingold entreprend la publication de *Nouvelles œuvres inédites* de Grandidier. Le premier volume (Paris, Picard, 1897. In-8°, xii et 450 p.) contient : 1° plusieurs pièces qui tiennent lieu d'une biographie de Grandidier : l'*Eloge* de Spach qui, par son style soigné, son ton ému, méritait certainement d'être reproduit, et la trop courte et incomplète autobiographie publiée par Merklen, mais augmentée par M. Ingold de quelques notes et dates essentielles; 2° une bibliographie détaillée des ouvrages et articles imprimés de Grandidier ainsi que de ses manuscrits inédits (bibliographie qui prouve mieux que de longues phrases, comme dit M. Ingold, l'ardeur laborieuse du jeune savant mort à trente cinq ans en laissant des œuvres qui pourraient illustrer plusieurs vies); 3° quelques notes éparses de Grandidier, réunies sous le titre peu heureux l'*esprit de Grandidier*, et où l'abbé strasbourgeois expose ses idées sur la critique historique et répond à ses détracteurs; 4° deux *Voyages* de Grandidier en Alsace, l'un, entrepris en 1784 dans le pays de Bade et la Suisse, l'autre, fait en 1786, de Strasbourg à Colmar (ce dernier récit, dans lequel se trouve une

description de tous les endroits où passait Grandidier, est particulièrement intéressant); 5° une dissertation sur les poésies de l'évêque Erchambaud; 6° une autre dissertation sur la nourriture, l'habitation et l'habillement des anciens Alsaciens. Ce volume n'est qu'une préface; mais il a été édité joliment et avec grand soin; tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Alsace et qui connaissent et apprécient le grand historien catholique de ce pays, remercieront M. l'abbé Ingold d'avoir pris la peine de classer et de transcrire aux archives de Carlsruhe ces précieux documents dont il commence aujourd'hui la publication. — A. C.

— Nous recevons les derniers fascicules de l'utile compilation de M. P. Orsi : *Storia d'Italia narrata da scrittori contemporanei agli avvenimenti*. Réunis, ils formeront deux forts volumes.

— Le fascicule 1-2 de la deuxième année de la *Rivista storica del Risorgimento italiano*, dirigée par M. Benjamino Manzone, contient les articles suivants : E. Valli, *Genesi dell' unità italiana*; G. Sforza, *Contributo alla storia della poesia popolare italiana;* F. Guardione, *Di Gaet-Abela e degli avvenimenti politici di Sicilia dal 1820 al 1826;* Ag. Zanelli, *Il Museo del risorgimento nazionale in Brescia*; T. Casini, *I deputati al congresso cispadano dal 1796 al 1797.*

— On souhaiterait peut-être une définition moins flottante de l' « Art Nouveau » pour lequel M. Carl Neumann fait campagne en son recueil d'essais, *Der Kampf um die Neue Kunst.* (In-8, 268 p. Berlin, 1re éd. 1896; 2e éd. 1897.) D'ingénieuses argumentations nous démontrent que l'absence d'un public vraiment éclairé, que la prédominance de la peinture de paysage et la recherche excessive des simples effets de couleur et de lumière sont parmi les principales causes de l'infériorité et de l'incertitude de l'art actuel : et au moment (p. 138) où l'on croit pouvoir s'attendre à une délinéation de l'art qu'espère M. N., il nous déconcerte par un symbole plus poétique que précis. Déception qui nous serait moins sensible, si l'auteur de ce livre de combat ne témoignait une confiance entière dans la *maïeutique* de la critique d'art, et s'il ne fallait le louer à l'ordinaire de ne pas faire, à propos de peinture, de la littérature ou de la métaphysique. (P. 135, est-il bien sûr que le dilettantisme du public soit aussi salutaire à l'art que le veut l'auteur, et qu'il ne risque pas d'incliner les artistes à la pure virtuosité? P. 20, comment la couleur « soleil » se trouve-t-elle rangée parmi des *farbenschwache Tœne*? Et, p. 103, il y a sans doute un anthropomorphisme excessif dans une théorie citée par M. N. et qu'il admire sans réserve.) Des monographies consacrés à Rauch, A. Feuerbach et Bœcklin font suite à la partie purement polémique du livre et témoignent de précieuses qualités d'intelligence et d'éclectisme. — F. Baldensperger.

— M. Jagic a publié dans les Mémoires de l'Académie de Vienne un travail intitulé *Die Aufgaben der Erforschung der südslavischen Dialekte erlæutert an dem Verhæltnisse der serbo-kroatischen Schriftsprache zur bosnisch-herzegovinischen Mundart.* C'est une importante contribution à l'étude de la dialectologie serbo-croate. M. Jagic a également publié avec un subside de l'Académie une traduction — protestante — des Prophètes faite au xvie siècle en dialecte croate de l'Istrie d'après la version de Luther. *Veteris Testamenti Prophetarum interpretatio istro-croatica sæculi XVI* (Vienne, librairie Holzhausen). — L. L.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N°s 35-36 — 30 août-6 septembre — 1897

Die Berechnung der Lehre von Sureçamatibhadra aus dem Tibetischen übersetzt von Émil SCHLAGINTWEIT. München, 1896, in-4, 82 pages. (Extrait des Mémoires de l'Académie royale de Bavière.)

M. Schlagintweit nous donne ici, avec le texte, la traduction largement annotée d'un traité polémique sur la « Chronologie de la Doctrine », c'est-à-dire du Bouddhisme. L'auteur tibétain — dont le nom nous est communiqué sous la forme sanscrite,— Sureçamatibhadra, critique vivement, dans ce travail datant de 1591, deux savants tibétains qui, en 1441, avaient publié une « rectification » de la Chronologie du Bouddhisme, et fixé le Nirvâna à l'année tibétaine correspondant à 545 av. J.-C., ce en quoi ils se mettaient presque d'accord avec les bouddhistes du Sud. Sureçamatibhadra déclare cette « rectification » inexacte, et appelle l'an 1441 « l'année de la fausse rectification ». Il place le Nirvâna en l'an 573 et appuie son assertion sur de nombreuses citations empruntées à vingt-deux ouvrages différents, en même temps que sur des observations et calculs astronomiques qui occupent, dans son mémoire, une place considérable et ne contribuent pas à la clarté de l'exposition; car le savant traducteur a dû renoncer à en traduire une partie.

Outre cette date du Nirvâna, l'auteur en fixe plusieurs autres, notamment celle de la naissance de l'Islamisme (623) et celle du règne de

l'empereur mongol de Chine Kubilaï-khan (1262), très voisines l'une et l'autre de la véritable date.

Csoma de Körös avait déjà parlé de ce traité dans l'appendice V de sa Grammaire tibétaine; mais il en dit peu de chose. Il l'avait d'ailleurs étudié superficiellement et sur un mauvais texte. M. Schlagintweit a fait son travail, enrichi de nombreux éclaircissements, sur un texte meilleur, d'après un manuscrit rapporté par ses frères de leur exploration dans l'Asie centrale en 1854-1858. — C'est un bon service rendu aux études tibétaines.

L. Feer.

A. Meillet. **De indo-europaea radice** **men-* « mente agitare ». Paris, Bouillon, 1897. In-8°, 61 p.

De l'avis de toutes les personnes compétentes, les grands problèmes de la linguistique indo-européenne sont aujourd'hui résolus d'une façon satisfaisante, et le travail qui s'offre actuellement aux linguistes consiste à réviser chaque question en détail et à vérifier chaque point par l'examen de toutes les formes.

C'est ce que M. Meillet a entrepris pour un groupe de mots. Prenant pour sujet la racine indo-européenne **men-*, il en détermine le sens (« mente agitare ») et la forme (p. 4-6) et la distingue des diverses racines **men-* dont la signification est différente (p. 7 sqq.). Puis il étudie les mots tirés de cette racine, les groupant en deux classes, d'abord les verbes, puis les noms.

Comme il le dit dans sa préface, il veut montrer les rapports qu'ont entre eux les mots que l'on rattache à la racine **men-*, et quels sont ceux que l'on doit reporter à l'indo-européen, ceux au contraire qui ont été formés postérieurement dans chaque langue en particulier. Le principe qui le guide pour faire ce départ consiste à n'attribuer à l'indo-européen que les mots qui, existant dans plusieurs langues, ne peuvent pas être expliqués dans chacune d'elles séparément.

Ce travail constitue donc en quelque sorte un article du dictionnaire indo-européen que nous réserve l'avenir. Mais nous n'avons pas ici la sécheresse qui est obligatoire dans un dictionnaire ; au contraire cette brochure pour un spécialiste se lit comme un roman, on suit page à page les destinées de la racine **men-* et comme dans les romans bien faits, quand on arrive au bout, on regrette que ce soit fini. C'est qu'à propos de chaque mot M. Meillet n'étudie pas ce mot seulement, mais toute la catégorie à laquelle il appartient, soit pour la formation, soit au point de vue phonétique, et à chaque fois il apporte du nouveau ou tout au moins de la précision. Nous citerons en particulier pour la phonétique le traitement des nasales sonantes devant voyelle en sanskrit (p. 49) et en latin (p. 7) ; pour la formation des temps, l'origine du plu-

riel des prétérits germaniques (p. 40). Enfin, pour la morphologie, et c'est peut-être ici le chapitre le plus neuf, après avoir distingué nettement le type des causatifs **pŏteye-* de celui des itératifs (ou mieux intensifs) **poteye-* (cf. MSL, IX, p. 143 sqq), il détermine la forme indo-européenne de l'aoriste des itératifs, à savoir **ptā-* (p. 30); puis il explique le type **potā-* par le mélange de la forme du présent **poteye-* avec celle de cet aoriste **ptā-* (p. 31).

En terminant, nous ne saurions trop recommander aux jeunes linguistes qui veulent se rompre à une bonne méthode et faire des travaux utiles de prendre celui-ci pour guide et pour modèle.

Maurice Grammont.

Apollonius von Kitium, illustrierter Commentar zu der hippokrateischen Schrift *περὶ ἄρθρων*, herausgegeben von H. Schœne. Mit 31 Tafeln in Lichtdruck. Leipzig, Teubner, 1896; xxxix-35 p. in-4.

Le Commentaire d'Apollonius de Kitium sur le περὶ ἄρθρων d'Hippocrate est contenu, avec d'autres écrits grecs relatifs à la chirurgie ancienne, dans plusieurs manuscrits dont le plus ancien et le plus important est le Cod. LXXIV, 7 de la bibliothèque Laurentienne à Florence. Il est bien connu; et parmi les savants qui en ont déjà parlé avec quelque détail il faut citer MM. Ilberg et Kuehlewein (Prolégomènes de leur édition d'Hippocrate, t. I, p. xiii-xv). La description que donne M. Schöne de ce manuscrit, qui est la source des autres, peut passer pour un modèle en ce genre; mais M. S. s'écarte de l'opinion courante, qui depuis Cocchi rapportait ce manuscrit au xi-xii[e] siècle, en l'attribuant, pour des raisons paléographiques que je ne puis discuter, au ix[e] siècle, ou tout au moins à la première moitié du x[e] siècle. Le reste de l'introduction est consacré, après une courte discussion sur l'époque d'Apollonius et sur l'école à laquelle il semble appartenir, à l'examen des curieuses peintures qui servent à illustrer le commentaire d'Apollonius; elles sont minutieusement décrites, et M. S. fait ressortir avec raison ce fait que l'artiste byzantin qui copiait ces figures n'a pas su toujours se conformer à l'original qu'il avait sous les yeux, d'où il résulte que certaines opérations sont représentées d'une manière assez peu conforme au texte d'Hippocrate, reproduit par Apollonius. Elles n'en sont pas pour cela moins intéressantes : parmi les ouvrages contenus dans le Laurentianus, il n'y en a qu'un autre, le traité de Soranus περὶ ἐπιδέσμων, qui soit ainsi illustré. Le texte, publié pour la première fois par Dietz en 1834, est redevable à ce savant de beaucoup d'améliorations; M. H. Schöne, aidé de son père et de son ami M. Brinkmann, l'a souvent aussi heureusement corrigé; quelques passages seulement sont encore à restituer;

souhaitons que M. S. y réussisse dans l'édition qu'il doit donner à la Bibliothèque Teubnérienne [1].

My.

J. J. Hartman. **Epistola critica** ad amicos J. van Leeuwen et M. B. Mendes da Costa, continens annotationes ad Odysseam. Leyde, Sijthoff, 1896; 136 p., plus 3 feuillets non paginés.

Dussé-je passer, aux yeux de M. Hartman, pour un de ceux qui « alto supercilio aliena condemnant conamina », je ne puis me résoudre à approuver sa méthode. Elle se caractérise d'un mot : excès de la critique subjective. M. H. corrige l'Odyssée d'un point de vue spécial : il s'inquiète beaucoup moins de savoir si le texte est correct pour la grammaire et pour le sens que d'examiner si la succession des pensées répond à ce qu'il a lui-même dans l'esprit. Un passage n'est pas pesé en lui-même et pour lui-même; il est jugé non d'après le sens qu'il présente, mais d'après celui que, suivant M. H., il devrait présenter ; méthode dangereuse dont le résultat est que la majorité des corrections proposées par M. H. ont un caractère hypothétique nettement prononcé. Il signale, il est vrai, certaines difficultés que peut-être on ne remarquerait pas : c'est un mérite; mais en même temps il en voit là où il n'y en a pas, et il se fait cette illusion que là où il est arrêté d'autres le sont ou le seront : c'est un tort. Notons cependant, comme correctif, que pour un certain nombre de passages M. H. se borne à proposer ses doutes. Dès les premières pages la méthode se montre dans son plein jour : α 203 sv., Mentor dit qu'Ulysse ne restera pas longtemps éloigné de sa patrie, οὐδ' εἴ πέρ Fε σιδήρεα δέσματ' ἔχῃσι; et il ajoute φράσσεται ὥς κε νέηται, ἐπεὶ πολυμήχανός ἐστι. Ce dernier vers est faible et languissant, et indigne d'Homère, selon M. H., parce que Mentor ne peut raisonner que de la façon suivante : « Ulysse reviendra, tel est l'arrêt des dieux » ; or le vers en question indiquerait qu'Ulysse est lui-même le propre auteur de son retour; il faut donc le supprimer. Le point de départ de cette subtilité est que σιδήρεα signifie « que nulle force humaine ne peut briser »; mais qui nous oblige à l'interpréter ainsi ? σιδήρεος a ici une signification en quelque sorte proverbiale, il complète ce qui est dit plus haut, χαλεποὶ δέ μιν ἄνδρες ἔχουσι, ἐρυκανόωσ' ἀέκοντα, et Mentor ne dit pas autre chose que ceci : « Quand même il serait retenu par les liens les plus solides qu'on puisse supposer, Ulysse saura bien se tirer d'affaire, car je le connais. » Loin de considérer ce vers comme *insulsus*, je le trouve tout à fait à sa place, et sa construction asyndétique en accentue encore la valeur. La

---

1. P. 5, l. 27, ne serait-ce pas le mot ἱμάντας qui se cache sous η ἀντίας ? Alors κλιμακοειδ serait abrégé pour — ειδέ; il y a dans ce texte beaucoup d'abréviations de ce genre. Mais il faudrait voir le manuscrit.

lecture μήλων (ι 330) : ὑπὸ κόπρῳ, ἥ ῥα κατὰ σπέεος μήλων κέχυτ' ἤλιθα πολλή, au lieu de ...κέχυτο μεγάλ' ἤλιθα πολλή, est ingénieuse et de bonne critique, μεγάλα étant considéré comme une glose de ἤλιθα; mais M. H. corrige en outre διὰ σπέεος, parce que, dit-il, le fumier devait être répandu « ab ipso antri introitu usque ad extremos ejus recessus », et que κατὰ σπέεος signifierait plutôt « dans le fond de la caverne ». Mais les commentateurs qui pensent (van Leeuwen par exemple) que κατά est ici mal construit avec le génitif sont dans l'erreur; il suffit d'entendre κατὰ σπέεος κέχυτο « était répandu *sur le sol* de la caverne », et διά est inutile, n'exprimant même pas avec précision ce que voudrait M. H. Sa préoccupation constante est de chercher ce qui doit être dit, et il en résulte nécessairement que c'est dans les paroles prêtées aux personnages qu'il trouve le plus souvent à reprendre. Le poète ne s'exprime pas toujours selon le goût de M. H. : « en cette situation, voici plutôt ce que l'on doit dire; dans ces circonstances, on n'a pas l'habitude de parler ainsi », sont des formules qui reviennent fréquemment, de même que les adverbes *languide*, *inepte*, *invenuste*, et autres du même genre. D'où corrections ou suppressions. Quand M. H. a d'autres raisons, je veux bien le suivre; mais lorsqu'il n'apporte que son propre sentiment, il ne doit pas trouver étrange qu'on ne l'approuve pas toujours : son goût n'est pas le nôtre, voilà tout. Un autre exemple typique : μ 50 sv. Circé conseille à Ulysse de se faire attacher au pied du mât pour pouvoir entendre sans danger les chants harmonieux des Sirènes, ὄφρα κε τερπόμενος Fόπ' ἀκούῃς Σειρήνοιιν. Ceux qui ne cherchent pas la petite bête ne voient là rien à reprendre; Ulysse entendra les Sirènes avec plaisir, disons même avec ravissement, grâce au moyen indiqué par Circé. « Beau plaisir, ma foi ! » s'écrie M. H.; « Ulysse sera mal et de corps et d'esprit, et on appelle cela τέρπεσθαι ! Il faut donc lire, au lieu de τερπόμενος, quelque chose qui signifie *sine tuo comitumque periculo*. » Mais si le héros ne s'est pas bouché les oreilles à lui-même, ce qui en somme eût été de beaucoup le plus simple, c'est qu'il tenait à jouir de ces accents ravissants; τερπόμενος est indispensable, et « sans péril » se dégage de tout le contexte. Homère sommeille par moments : cette fois-ci M. H. a dormi tout éveillé. Ailleurs encore, π 42 τῷ (Télémaque) δ' ἕδρης ἐπιόντι πατὴρ ὑπέFειξεν 'Οδυσσεύς. Il faut lire ὑπέFειχεν, dit M. H.; Ulysse *voulait* céder sa place à Télémaque, qui l'en empêcha. Erreur, dis-je à mon tour, moi qui tiens compte du texte et non de la pensée de M. H.; Ulysse *céda* sa place en réalité, il la *quitta*, mais la *reprit*, αὖτις ἰών (46), sur l'invitation du jeune homme. — L'ouvrage est intéressant, et l'esprit (parfois un peu lourd) que M. H. a semé çà et là en rend même la lecture agréable. Il renferme d'ingénieuses observations; j'ai cité la conjecture μήλων (ι 330); je note encore l'excellente correction τίς κεν ἔπειτα (γ 113), pour ἐκεῖνα; de même ἀγορή pour ἀγοραί (θ 16), et quelques autres; mais je répète que M. Hartmann suit plutôt son idée que celle

d'Homère, et je doute qu'il ait réussi à jeter beaucoup de lumière sur la poésie épique grecque, comme il dit se l'être proposé.

My.

W. Weinberger. **Studien zu Tryphiodor und Kolluth** (Tirage à part des *Wiener Studien*, t. XVIII, p. 116-159, 161-179) Vienne, chez l'auteur; impr. Carl Gerold fils, 1896.

— **Tryphiodori et Colluthi** carmina ad codicum fidem recensuit, adnotatione critica et indice verborum instruxit Guil. Weinberger. Leipzig, Teubner, 1896; xiv-91 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Dans les *Studien*, qui sont en quelque sorte un commentaire de l'édition de Tryphiodore et de Colluthus, parue presque en même temps, M. Weinberger s'occupe d'abord brièvement de quelques passages de Tryphiodore, pour lesquels il met en relief la valeur du manuscrit F (*Laurentianus* XXXII, 16), et de quelques lacunes dans Colluthus. Il passe ensuite à l'étude du vocabulaire et de quelques points de syntaxe, pour terminer par un examen minutieux et intéressant de la métrique; il se dégage de ses observations des règles importantes pour la versification de ces deux poètes. Cette dernière partie surtout mérite l'attention; mais elle est purement statistique, et dès lors ne se prête pas à l'analyse. — Le texte de Tryphiodore est fondé sur F, celui de Colluthus sur M (*Mutinensis*, auj. *Parisinus* suppl. gr. 388); M. W. donne en outre, dans l'appareil critique, les leçons des autres groupes de manuscrits, ainsi que les conjectures les plus remarquables; les différences avec Wernicke (1819) pour Tryphiodore, et avec Abel (1880) pour Colluthus, ont été soigneusement relevées. L'index, bien composé, manque parfois de clarté à cause du trop grand nombre de signes employés. Quelques notes : Col. 389, M. W. lit ἔρριψε καλύπτρην avec Portus, au lieu de ἔρρηξε de tous les manuscrits; on compare *Iliade*, XXII, 406, τίλλε κόμην, ἀπὸ δὲ λιπαρὴν ἔρριψε καλύπτρην; mais je ne vois ici aucune nécessité de s'écarter des manuscrits, et le vers 326 ἀνέμοισιν ἀπορρίψασα καλύπτρην ne prouve rien. L'idée de *déchirer*, avec καλύπτρην comme régime, ne peut paraître inexacte, Eschyle ayant dit *Pers*. 540 πολλαί... καλύπτρας κατερεικόμεναι. A propos du vers 232 de Colluthus, M. W. dit (*Studien*, p. 122) que, puisque deux vers sont consacrés à la chevelure de Pâris, il est vraisemblable que deux vers également l'étaient à ses pieds; et il suppose, avec d'autres d'ailleurs, une lacune d'un vers. Rien ne semble y obliger; M donne μὴ πόδες...ὑπανχράντοιο κονίης; d'autres mss. ὑποχραίνοιντο, qui est pour M. W. une conjecture trop hardie sur laquelle on ne peut s'appuyer. Je crois au contraire que la vraie leçon doit être un optatif, avec κονίῃ déjà préféré par Stan. Julien, et qu'il n'y a pas de lacune. Je ne sais pas quel est cet optatif, mais je signale *Iliade*, XI, 282 ῥαίνοντο δὲ νέρθε κονίῃ, et Colluthus pourrait bien avoir dit ὑπορραίνεσθαι, aussi régulier et aussi inconnu, d'ailleurs, que ὑπο-

χραίνεσθαι. L'hypothèse d'une lacune ne doit être faite qu'en désespoir de cause. Le mérite de l'édition consiste plutôt dans l'annotation critique, du moins en ce qui concerne Colluthus ; M a souvent des leçons étranges, et M. Weinberger lui accorde une importance qui me paraît n'être pas encore démontrée.

My.

Demetrio Marzi. — **Giovanni Maria Tolosani e Giovanni Lucido Samoteo.** Castelfiorentino, Giovannelli e Carpitelli ; 1896 ; in-8°, 31 pages. Extrait de la *Miscellanea storica della Valdelsa* V, 1.)

Le dominicain Tolosani de Colle di Valdelsa est-il l'auteur des traités relatifs à la réforme du calendrier et à la fixation de la date exacte de Pâques qui portent le nom d'un prétendu Français, Jean Lucide (ainsi l'appelle Moreri) ? On l'avait déjà soupçonné. M. D. Marzi, à la suite de son important travail sur la question de la réforme du calendrier au cinquième Concile de Latran (1512-1517), a été amené à résoudre ce petit problème : il se prononce pour l'identité des deux personnages, et il ne paraît pas que son argumentation laisse place au moindre doute.

H. H.

Notice sur un livre annoté par Pétrarque, par M. Léopold Delisle. (Tiré des *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 2e partie). Paris, Klincksieck, 1896, in-4 de 20 p. et 2 pl.

Le ms. 2101 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris contient, réunis dans un texte du XIIe siècle, le *De anima* de Cassiodore et le *De vera religione* de saint Augustin. L'attention de M. Delisle a été attirée sur ce volume parce qu'il l'a trouvé décrit sur l'inventaire de l'ancienne bibliothèque de Pavie publié par le marquis d'Adda. Cet inventaire lui permet de compléter peu à peu les renseignements déjà si riches que contient le tome Ier du *Cabinet des manuscrits* sur les volumes des ducs de Milan, que Louis XII avait fait transporter de Pavie à Blois et qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Un certain nombre de volumes de cette provenance avaient, comme on le sait, appartenu antérieurement à Pétrarque, et ce sont précisément les traces de cette illustre possession, reconnue par M. D. sur les marges et les gardes du ms. 2201, qui le rendent particulièrement précieux et digne d'étude. Ce manuscrit et le bréviaire du fonds Borghèse récemment entré à la Vaticane portent à trente-huit le nombre des volumes de la collection de Pétrarque aujourd'hui identifiés, et dont vingt-six sont à Paris.

Dans la notice extrêmement complète qu'il a écrite, M. D. a publié intégralement les cinquante et une notes marginales que renferme le manuscrit, notes écrites à diverses époques de la vie de Pétrarque et contenant d'assez nombreux renvois à d'autres lectures. Ces renvois, groupés dans une liste alphabétique, viennent s'ajouter, sans apporter d'élément inconnu de recherches, à ceux qu'on a étudiés déjà sur d'autres livres analogues. La particularité la plus curieuse est la correction faite par Pétrarque au titre même des deux traités du manuscrit, qui se présentait avant lui comme renfermant un seul ouvrage divisé en deux livres et intitulé *De beata vita*. Le nom du Père de l'Église à qui était attribué cet ouvrage a été gratté avec soin, dès que le poète a pu reconnaître les deux traités distincts et rétablir le nom des auteurs. M. D. voit dans cette rectification « un nouvel exemple de la clairvoyance et de la critique avec lesquelles Pétrarque se rendait compte du contenu des anciens manuscrits ». Il veut bien rappeler l'exemple d'identification du même genre qui se trouve indiqué, à propos de Sénèque, dans *Pétrarque et l'Humanisme*. Le nouveau manuscrit fournit un témoignage matériel de la façon de procéder de l'humaniste, plus frappant encore que celui que porte, au titre du pseudo-Hortensius de Cicéron, le manuscrit de la bibliothèque de Troyes, où Pétrarque n'a corrigé l'erreur traditionnelle que par une simple note marginale.

L'intérêt principal du volume est dans les feuillets de garde. Les premiers contiennent deux prières latines écrites de la main de Pétrarque, dont la plus courte, datée du 10 juillet 1338, a été déjà publiée d'après une copie par M. Hortis, et dont la plus longue, datée du 1er juin 1335, était inconnue. Ce morceau, qui n'occupe pas moins d'une page et demie dans l'édition qu'en donne M. D., en outre du fac-similé, est un morceau fort intéressant pour la connaissance de la piété de Pétrarque; ce n'est pas moins d'ailleurs, malgré l'appel direct à Jésus-Christ, une méditation du poète sur lui-même qu'une prière proprement dite.

Une page des dernières gardes, que M. D. reproduit à la fois en facsimile et en déchiffrement, est la partie la plus curieuse de sa trouvaille et demande quelques observations. Elle porte, de la main de Pétrarque, une liste ou plutôt trois listes de livres, dont la plus importante, intitulée *Libri mei*, est assez étendue et ne comprend que des livres profanes. M. D. y reconnaît, « selon toute apparence, l'ébauche du catalogue d'au moins une partie des livres que Pétrarque avait su se procurer, probablement au début de sa carrière littéraire ». Je crois qu'on peut serrer la vérité de plus près encore et y trouver exactement l'inventaire des livres que Pétrarque a possédés à un moment notable de sa vie, qu'il est possible de déterminer.

On remarquera d'abord qu'il n'y est pas fait mention de livres acquis en Italie en 1350, tels que Quintilien et Pline, ni même d'un important volume rapporté à Vaucluse à la suite du voyage en Italie de 1345, les Lettres de Cicéron à Atticus. Si, d'autre part, parmi les volumes dont

l'époque d'acquisition nous est connue, ceux qui ont été achetés à Rome en 1337 ne sont pas non plus sur la liste, cela tient seulement, sans doute, à ce que ce sont des ouvrages ecclésiastiques, et que ces ouvrages ont été exclus de cette liste, d'après une note de Pétrarque, aujourd'hui grattée et peu déchiffrable, mais où, en s'en tenant à la lecture de M. D., on peut deviner une sorte d'exclusion. C'est à d'autres remarques que nous devons demander la date vers laquelle nous pouvons placer cet état de la bibliothèque de Pétrarque. L'écriture de l'inventaire nous renseignera. Il faut attribuer une réelle autorité, au point de vue des renseignements chronologiques qu'elles apportent, aux différentes transformations, très exactement constatées, que subit l'écriture du poète. Ce genre d'observations, dont je ne me suis servi jusqu'à présent que pour confirmer des hypothèses de détail d'autre part très appuyées, donnerait ici un renseignement assez précis. L'écriture est sensiblement celle du moment où Pétrarque s'est installé à Vaucluse et dont une dizaine de lignes, datées de 1337, dans un *Commentaire* de saint Augustin sur les *Psaumes*, fournissent un exemple de vérification facile (*Fac-similés de l'écrit. de P.*, pl. IV). En tout cas, comme on ne la retrouve plus à la fin du séjour à Vaucluse, on est porté à penser qu'on a sous les yeux la liste des livres profanes que Pétrarque possédait dans l'été de 1337, alors qu'il découvrit sa chère retraite, à son retour de Rome : *Inde autem reversus diverticulum aliquod quasi portum quaerens, reperii Vallem perexiguam quae Clausa dicitur... Captus loci dulcedine libellos meos et me ipsum illuc transtuli. (Ep. ad post.)*

La liste de cette première série d'auteurs ayant contribué à la formation intellectuelle de Pétrarque est conforme à ce qu'on a pu déjà conclure des recherches faites sur le sujet. Elles les préciseront sur certains points et ajouteront notamment trois ouvrages à ceux qui ont été désignés comme ayant fait partie de la collection du père de l'humanisme; ce sont l'abrégé de Festus par Paul Diacre, portant dans la liste le nom de Festus et rangé parmi les livres d'histoire, le lexique mis sous le nom de Papias, et enfin un livre grammatical, qui n'est pas, comme le supposait M. Paul Lejay, les *Catholica* de Probus, mais simplement le *Catholicon* de Jean de Gênes. J'ai eu quelque plaisir, je l'avoue, à trouver confirmée, par le témoignage inattendu de Pétrarque lui-même, l'exactitude des conclusions auxquelles j'étais arrivé sur la composition de sa bibliothèque; j'ai tenu à marquer ici ce qu'y ajoute l'heureuse découverte de M. Delisle et à indiquer quelques-unes des questions que résout ou que soulève son travail.

P. de NOLHAC.

William Harrison WOODWARD. **Vittorino da Feltre and other humanist educators; essays and versions.** An introduction to the history of classical education. Cambridge, University press, 1897, in-8°; XII 256 p.

Notons tout d'abord que cet élégant volume fait partie d'une collection d'ouvrages sur la science de l'éducation, publiés par la «Cambridge University press », et en second lieu qu'il contient la traduction anglaise de quatre traités, écrits en latin par divers humanistes italiens du XVIe siècle, sur l'éducation. C'est dire assez clairement que l'intention de l'auteur a été avant tout de vulgariser parmi ses compatriotes les idées et les méthodes des humanistes de la Renaissance en pédagogie. Cette vulgarisation est excellente; M. W. est parfaitement au courant de toutes les publications relatives à son sujet, mais son érudition est discrète : elle ne lasse pas le lecteur. Il nous présente d'abord un portrait exact et vivant de Vittorino da Feltre, humaniste modeste, tout entier à ses devoirs d'éducateur, et dont le nom, par là même, est comme éclipsé par nombre de ses contemporains et amis, par Guarino de Vérone en particulier. Mais pourquoi, dans les 92 pages qu'il consacre à cette douce figure de professeur, M. V. n'a-t-il introduit aucune division, n'a-t-il dirigé le lecteur par aucun sommaire, soit au début, soit au haut des pages ? Renseignements sur l'Université de Padoue au début du XVe siècle, sur la vie de Vittorino, sur ses relations avec ses contemporains, sur ses études et sur sa méthode d'enseignement (c'est le point capital du chapitre), tout cela s'enchaîne sans que l'on ait le loisir de respirer, ni la commodité de retrouver, la lecture finie, tel passage sur lequel on aimerait à revenir. Ce reproche ne s'applique pas au dernier chapitre, dans lequel les principes, le but et la méthode de l'éducation donnée par les humanistes sont méthodiquement exposés, textes en main. Entre ces deux chapitres (pourquoi à cette place ?), M. W. a publié la traduction anglaise de quatre textes d'un réel intérêt pour l'histoire de la pédagogie, et dont les éditions ne sont pas fort aisées à se procurer. Ce sont le *De ingenuis moribus* de P. P. Vergerius, le *De Studiis et Litteris* de Leonardo Bruni, le *De liberorum educatione* de Enée Sylvius Piccolomini (Pie II), et le *De ordine docendi et studendi* de Battista Guarino. Mais on aura beau dire, il n'aurait pas été mauvais de publier plutôt le texte original de ces traités : l'histoire de l'humanisme n'y aurait rien perdu, et cela aurait laissé croire que les personnes qui s'intéressent à l'histoire de la pédagogie, en Angleterre, lisent couramment le latin.

Henri HAUVETTE.

Maurice SOURIAU. **Le Jansénisme des Pensées de Pascal.** In-8. Paris, A. Colin, 1896.

On estime généralement que l'ouvrage dont Pascal recueillait les ma-

tériaux en notant ses *Pensées* devait être une apologie du catholicisme. Ce serait là, au dire de M. Souriau, une grave erreur. « J'attaque, s'écrie-t-il (p. 5), la théorie traditionnelle que les *Pensées*, si Pascal avait eu le temps de les mettre en œuvre, auraient été l'apologie du christianisme et n'auraient été que cela. J'essaierai par contre d'établir ceci : dans la partie purement dogmatique de son livre, Pascal comptait prouver surtout la vérité du jansénisme; dans une autre partie consacrée à la polémique, il aurait attaqué les ennemis de Port-Royal et les siens : les jésuites, le roi, le pape. » Eh bien! franchement, je ne crois pas cette thèse aussi « neuve » et aussi « importante » que M. S. se l'imagine, et je ne vois pas du tout en quoi l'opinion traditionnelle peut s'en trouver ébranlée. Du moment qu'un janséniste aussi intransigeant que l'est Pascal prend la plume pour défendre le catholicisme, il me semble de toute certitude que c'est le catholicisme janséniste qu'il défendra. On se le représente fort mal combattant en faveur du catholicisme des jésuites. Mais je voudrais bien, cela entendu, ne pas suivre au-delà les déductions de M. Souriau, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. Si Pascal allait, avec l'ouvrage nouveau, composer une nouvelle *Provinciale* et donner à sa polémique contre les jésuites, le roi et le pape, la conclusion d'une argumentation complète et définitive : je n'en sais rien et n'en veux rien savoir. Puisque nous n'avons que des fragments, ce sont des fragments seuls que nous devons juger. Pascal les aurait-il employés tous? Les destinait-il tous à un même ouvrage? Ne les aurait-il pas modifiés en les utilisant? C'est ce que nous ignorons et c'est ce que, selon la stricte méthode scientifique, nous devons nous résoudre à toujours ignorer.

Raoul ROSIÈRES.

La France d'après les cahiers de 1789, par EDME CHAMPION. Paris, Colin, 1897, 257 p. in-18 jésus, 3 fr. 50

Nul n'était mieux désigné que M. Champion pour faire, de la France de 89, un tableau puisé aux bonnes sources; celui qu'il avait donné en tête du tome VIII de l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, était forcément sommaire; l'ouvrage que nous annonçons est « le développement et la justification » de ce chapitre.

L'ignorance dans laquelle nous sommes encore de « ce qui a précédé la Révolution », n'a pas d'autre cause que l'injuste oubli dans lequel on a laissé les cahiers de 89, souvent invoqués, jamais lus. M. Ch. a voulu « tirer des cahiers l'enseignement qu'ils contiennent ». Dans un court avant-propos il nous montre d'abord l'importance de cette étude pour l'histoire et aussi l'urgence qu'il y aurait à publier un texte exact et complet de ces cahiers, la publication qui a été faite par les *Archives parlementaires* étant à la fois confuse et incorrecte.

L'ouvrage se divise en seize chapitres, suivis d'un excellent *index*. Dans le chapitre I — *La convocation des États généraux* — l'auteur analyse rapidement cette opération immense pour une puissance aussi faible que l'était alors la monarchie ; aussi vit-on, en cette circonstance, le pouvoir royal « étaler ses infirmités comme à plaisir ». Le chapitre II est consacré à *La rédaction des cahiers*, ce travail d'une si touchante humilité auquel chacun apportait en tremblant (je parle du tiers) ses vœux, ses peines et ses déclarations d'amour pour un si bon roi. Dans le chapitre III l'auteur résume les vœux de la noblesse et du clergé sur la nécessité de doter la France d'une *Constitution;* plusieurs cahiers des deux premiers ordres défendaient à leurs députés « d'accorder aucun subside avant qu'il n'ait été statué sur la Constitution ». — Ceux qui n'ont pas lu attentivement les revendications de certains pays peuvent-ils savoir à quel point l'esprit séparatiste sévissait en France en 1789 ? Et quel bon marché, par exemple, les Navarrais et les Béarnais faisaient du lien qui les unissait au royaume? Le chapitre IV — *Les obstacles à l'unité nationale* — résume les vœux si heureusement réalisés de la nation. — Avec le chapitre V — *Les provinces* — nous avons un tableau de l'incroyable enchevêtrement des divisions territoriales, tableau si sottement faussé par tous les écrivains pédagogiques qui enseignent, et enseigneront longtemps encore, que la France était divisée en 30, 32 ou 40 *provinces* que l'on ne définit pas, pour cause, mais que l'on assure aussi régulièrement délimitées qu'un département actuel.

L'œuvre se poursuit ainsi dans un résumé rapide, mais plein de faits: nous ne pouvons que citer les chapitres consacrés à la *Royauté* (ch. VI), aux *Trois ordres* (ch. VII), aux *Finances* (ch. VIII), à la *Justice*, (ch. IX); dans le chapitre X, consacré à la *Féodalité*, M. Champion répondant à ceux qui prétendent que les abus de la féodalité avaient disparu en 1789, rappelle que le clergé et la noblesse eux-mêmes condamnent, à cette date, « la *barbarie féodale* qui maintient les populations et l'agriculture dans un engourdissement mortel », et il renvoie, pour preuve, à des textes irréfutables. — Les derniers chapitres — *Industrie et commerce* (XI), *l'Armée et la marine* (XII), *la Religion et l'État* (XIII), *l'Instruction publique* (XIV), *l'Esprit des hommes de 89* (XVI) — ne le cèdent en rien aux précédents pour l'intérêt et la sûreté de l'analyse. Tirons de pair cependant le quinzième chapitre intitulé *la Douceur de vivre sous Louis XVI;* l'histoire de ce mot, qui a fait fortune, est celle même du mensonge et des fausses doctrines. Venu des *mémoires* publiés par les heureux du monde, par les privilégiés et tous ceux qui jouissaient des abus, il est durement contredit par ces mémoires plus vrais des humbles et des déshérités, les cahiers de 89; mais ceux-là n'ont point d'anecdotes et dès lors qui les lit ? La noblesse elle-même dénoncait dans ses cahiers « la misère du peuple », le mot n'est donc qu'une cruelle raillerie.

Ce chapitre justifierait à lui seul cet excellent livre dans lequel la critique relèvera difficilement des fautes [1]; il est fait à souhait par sa briéveté même pour courir le monde et y répandre la vérité; il réunit tous les mérites. Un de ceux que l'on ne pourrait assez louer, c'est le style de l'auteur, d'une concision si ferme et à la fois d'une telle richesse qu'on le reconnaît entre tous; ceux qui connaissent la *Philosophie de l'histoire de France, l'Esprit de la Révolution*, *Voltaire*, n'ont de ce chef rien à apprendre; mais, lorsque tant de prétentieuse *écriture* (comme l'on dit maintenant) déshonore notre langue, c'est un régal de lire de telles pages.

Armand Brette.

Nouvelles études anglaises de James Darmesteter. Avant-propos de Madame Mary James Darmesteter. 1 vol. Paris, Calmann Lévy, 1896. 3 fr. 50.

L'avant-propos, œuvre de tendre et pénétrante piété, nous apprend qu'en 1877 James Darmesteter, déjà connu comme zendisant, avait été sur le point d'abandonner la philologie pour se vouer à l'étude des lettres anglaises. S'il ne céda point à cette forte tentation, il donna du moins toutes les heures de loisir de sa trop courte vie à la lecture des écrivains et surtout des poètes d'Angleterre. Une édition de *Macbeth*, une autre de Byron, un livre sur Shakespeare dans les *Classiques populaires* et d'assez nombreux articles, furent le fruit de ces récréations. Plusieurs de ces articles avaient déjà été réunis en un volume. Quelques autres, rassemblés après sa mort, forment les *Nouvelles études anglaises*. Ce sont encore de brefs essais, mais tous témoignent à la fois de la conscience habituelle à l'érudit et de la chaleur d'âme de l'homme. Bien que sans lien apparent, ils manifestent leur parenté par le même souci d'enquête morale qui les anime : comment s'est peu à peu élevée et purifiée la conscience anglaise qui, après avoir vu dans Jeanne d'Arc une sorcière d'enfer, puis une charlatane, puis une fanatique, en est venue à la glorifier comme une sainte; comment le poète moral que fut Wordsworth sentit et jugea la Révolution française; quel « évangile d'altruisme » nous est enseigné par la vie et l'œuvre de George Eliot; que nous révèlent les récentes études celtiques de l'âme des premiers Irlandais, et quels parmi les sentiments du passé sont restés vivaces chez les Irlandais d'aujourd'hui; comment l'Angleterre comprend dans les Indes son rôle d'éducatrice, etc.

---

1. Signalons seulement une inexactitude. On lit, en note, p. 20 : « Saint-Severe, oublié au moment de la convocation, fut admis à avoir un cahier » etc. Il fallait dire Saint-Sever de Rustaing (pour éviter la confusion possible avec Saint-Sever des Landes) ou mieux encore le *pays de Rustaing*, parce que ce fut l'ensemble des sept communautés de ce pays qui fut autorisé à choisir parmi les députés de Bigorre un défenseur du cahier permis.

Ces questions si diverses sont plutôt effleurées que traitées à fond. M. D. cherche moins à les résoudre qu'à diriger l'attention sur elles. Son esprit clair, la sûreté de son information, son langage simple et rapide y répandent une attrayante lumière. En même temps une sorte d'ardeur mystique contenue, qui trouve son aliment dans l'érudition même la plus sévère, imprime comme une trépidation à ces pages si sobres et les colore çà et là d'une rougeur vite effacée. Bien que le sens de la beauté proprement artistique ne lui fît nullement défaut (l'essai sur les poésies de Mary Robinson le prouverait à lui seul), M. Darmesteter aspirait surtout et excellait à exprimer des œuvres étudiées le suc de moralité qu'elles renferment. C'est sans doute ce caractère qui eût dominé dans la *Littérature anglaise* qu'il avait un jour rêvé d'écrire.

E. Legouis.

J. Pacheu. **De Dante à Verlaine.** In-12. Paris, Plon, 1897.

Il m'est bien difficile, n'étant pas mystique, de parler avec quelque compétence d'un livre consacré à la littérature mystique. J'y vois bien que le poète mystique par excellence est Dante, et je souscris volontiers à tous les éloges que voudra lui prodiguer l'auteur, parce que je l'adore et que ses rêves, quels qu'ils soient, me ravissent. Mais quand je trouve rangés à sa suite, comme des satellites de fortes grandeurs autour d'un soleil, Spenser, Bunyan, Shelley, Verlaine et M. Huysmans, je me prends à regretter que la littérature mystique n'ait pas un ciel plus richement constellé à nous offrir. Voir Shelley en pareille compagnie m'étonne, car je l'avais toujours tenu plutôt pour un matérialiste éthéré que pour un chrétien fervent. Spenser m'élève fort peu au-dessus de mes conceptions ordinaires. Bunyan me semble un prédicateur dont la candeur enfantine peut charmer, mais dont la manière est assez grossière. Pour Verlaine, j'aurais trop peur d'être obligé d'accompagner ceux qui le suivent dans l'*en-deçà* si je consentais à accompagner ceux qui le suivent dans l'*au-delà*, et j'aime mieux ne voir en lui que l'excellent artiste. Quant à M. Huysmans qui, paraît-il, referait à la fois la *Divine Comédie* et le *Pilgrim's progress* — sans avoir toutefois l'avantage d'être, comme Dante, un homme du xiv[e] siècle et, comme Bunyan, un chaudronnier, — je préfère attendre que la trilogie, dont il n'a publié que le premier volume, soit achevée, pour le juger. Je me bornerai donc à apprécier le livre de M. Pacheu au point de vue littéraire. On le lira, je crois, avec plaisir. Il est écrit d'un style fort agréable. L'auteur me paraît louer ses amis et argumenter contre ses adversaires avec un savoir étendu et une très louable impartialité. On ne saisira pas sans profit une si bonne occasion de visiter une région d'idées où la science ordinaire n'a que de si rares occasions de pénétrer.

Raoul Rosières.

Pierre ROBERT. **Histoire de la littérature française, des origines au milieu du XIXe siècle.** Tome Ier. Paris, Dupont, 1896, in-12.

Tant d'histoires littéraires ont été publiées en ces derniers temps que l'on est bien en droit de réclamer tout au moins quelque originalité à celles qui maintenant se présentent. Celle-ci, pourtant, n'a rien d'original. On n'y trouvera aucun aperçu nouveau, ni aucune mention inusitée. Sa division par histoire séparée des différents genres littéraires a le grand défaut de forcer l'esprit à de continuels retours en arrière qui lui rendent impossible toute vue d'ensemble et lui laissent contracter la mauvaise habitude de croire que chacun de ces genres a eu une vie absolument indépendante sur laquelle celle des autres n'a jamais influé. Ajoutez que ce volume est écrit d'un style tout didactique qui ne saurait lui permettre de devenir un livre de lecture. Malgré toutes ces réserves, il n'est que juste de recommander et de louer ce nouveau travail. Je ne connais pas d'histoire littéraire faite de notes plus consciencieusement prises et plus consciencieusement agencées. L'auteur a su puiser aux meilleures sources tous les renseignements nécessaires et condenser aussi brièvement que possible, sans lacunes regrettables et sans erreurs importantes, toutes les notions indispensables. Il me paraît même que les jugements qu'il porte sur les auteurs petits ou grands dont il s'occupe sont plus mesurés et plus judicieux que ceux qui se trouvent d'habitude dans les traités analogues. A quiconque voudrait, par exemple, connaître la littérature du XVIe siècle, je n'hésiterai pas à conseiller bien plutôt la lecture de la seconde moitié de ce petit volume que celle de tout le gros dernier tome de la grande *Histoire littéraire* publiée par M. Petit de Julleville, où des poètes aussi célèbres qu'Amadis Jamyn, Olivier de Magny, Jean Passerat, n'ont même pas une ligne d'appréciation, où des *essayistes* comme Chalières et G. Bouchet sont rangés parmi les conteurs, de façon à laisser Montaigne seul et inexplicable, et où François de Sales jouit de quarante-six pages alors que Ronsard n'en a que vingt. Ici, point de ces mécomptes : chacun apparaît à la place qu'il mérite. Raoul ROSIÈRES.

La Faculté des arts de l'Université d'Avignon. Notice historique accompagnée des statuts inédits de cette Faculté, par J. MARCHAND,...—Paris, A. Picard et fils, 1897. In-8, 60 pages.

L'Université d'Avignon, qui avait été fondée le 1er juillet 1303, comprenait dès son origine une Faculté des arts. Cependant, pendant près de trois siècles, celle-ci n'eut qu'un rôle très effacé et c'est à peine si l'on trouve la preuve dans quelques rares documents que des étudiants s'y faisaient inscrire [1]. Ce fut l'établissement du collège des Jésuites dans

1. Voici plusieurs noms de professeurs de théologie qui ont échappé aux recherches de M. Marchand, et qui sont indiqués dans le catalogue des mss. de la Biblioth.

l'antique cité papale vers le milieu du XVIe siècle, ce furent leurs succès et leurs prétentions de décerner en dehors de l'Université des diplômes de baccalauréat et de maîtrise à leurs nombreux élèves de philosophie, qui réveillèrent l'ancienne institution. L'archevêque François de Marinis ayant fondé en 1655 une chaire de théologie dans l'Université, puis, onze ans après, une chaire de philosophie thomiste, que devaient occuper des professeurs appartenant à l'ordre de Saint-Dominique, la Faculté des arts fut solennellement restaurée avec de nouveaux statuts, en l'année 1675. Elle vécut désormais d'une existence tantôt débile, tantôt brillante, jusqu'à la Révolution; l'édit de Louis XIV, de mars 1707, qui imposait aux étudiants en médecine l'obligation de prendre le grade de maître ès arts, accrut sa clientèle; mais plus tard, l'agrégation à l'Université des séminaires de la ville lui fit perdre du terrain.

Si ses étudiants furent en général peu nombreux, si l'enseignement de ses professeurs (enseignement exposé avec beaucoup de détails intéressants par M. Marchand, qui a retrouvé le texte de plusieurs cours) était rebelle aux progrès de la science, si elle était tenue elle-même en tutelle par les docteurs en droit, « en revanche, tandis que dans la plupart des autres Universités les Facultés des arts se confondaient de plus en plus avec les collèges, à Avignon cette Faculté avait gardé son rang et sa place à côté des Facultés supérieures, ses élèves restaient fidèles à l'ancien esprit universitaire,... son enseignement enfin, loin d'être, comme cela se passait ailleurs, soudé à celui des humanités et de la grammaire, demeurait élevé et indépendant et continuait à présenter, dans des proportions il est vrai bien modestes, le cadre, sinon le type d'un véritable enseignement supérieur ».

Ces traits méritaient d'être notés; aussi le mémoire de M. Marchand, fort bien présenté, copieusement documenté et écrit en un style très clair, apporte-t-il un précieux appoint à l'étude des anciennes Universités.

L.-H. LABANDE.

BULLETIN

— M. Joseph REINACH a publié en un volume (Delagrave. In-8°, XXXI et 596 p.) les *Œuvres oratoires* de Challemel-Lacour. Sa préface fait revivre en quelques pages la noble et sévère figure de Challemel. On trouvera dans le volume tous les discours du grand orateur, depuis le discours sur les marchés de Lyon — où il fit apparaître,

d'Avignon, t. I, p. 197 : « Anno Domini 1501, et die prima augusti, ego frater Johannes Reynard, ordinis Praedicatorum... terminavi lecturam Sententiarum, et XXa ejusdem mensis et anni, in domo archiepiscopali insignia magistralia suscepi. — Anno Domini 1487, frater Hugo Monneti... legit Sententias pro primo anno in praesenti alma Universitate Avinionensi. » En 1488 ce fut Claude Bouvier, et en 1489 Jean Cotelli.

comme dit M. Joseph Reinach, par larges touches successives, derrière d'odieux marchandages, le tableau de la ville bouleversée et, derrière cette ville, l'image même de la patrie envahie — jusqu'aux discours sur les affaires du Tonkin et aux éloges funèbres de sénateurs. On y trouve aussi le discours de réception à l'Académie française et les discours prononcés aux obsèques de Michelet et du président Carnot, ainsi qu'un discours aux élèves du lycée de Marseille sur l'éducation classique que Challemel « considérait comme bien vivante et comme plus nécessaire que jamais », parce qu'elle « conserve et développe les dispositions qui font l'homme vraiment éclairé » et parce que « le rôle des hommes éclairés n'est pas et ne sera jamais terminé ». — A. C.

— Nous avons reçu : *Discours et opinions* de Jules Ferry, publiés avec commentaires et notes par Paul Robiquet; tome V : *Discours sur la politique extérieure et coloniale (2e partie); Affaires tunisiennes (suite et fin); Congo, Madagascar, Égypte, Tonkin; Trois préfaces;* Paris, A. Colin, 1897; 566 p. in-8°; prix : 10 fr. Le contenu de ce volume est fort intéressant comme on le voit; les commentaires de M. R. sont suffisants, quoique passionnés. On lit p. 2 : « Une intervention semblable de M. Clémenceau dans la séance du 29 juillet 1882, nous fera perdre l'Égypte, et c'est ce que, dans le langage parlementaire, on appelle de *belles journées !* » Cette phrase est un résumé un peu trop synthétique des affaires d'Égypte, exposées clairement, pp. 225 sqq., et où la part de M. de Freycinet est très nettement indiquée. — A. L.

— M. W. M. Lindsay, dont nous signalions récemment la grammaire latine, vient d'écrire pour les étudiants anglais : *An introduction to Latin textual emendation based on the text of Plautus;* London, Macmillan, 1896; xii-131 p. in-8°; prix : 3 sh. 6, cartonné. Erreurs de correction, erreurs par transposition, omissions, insertions, substitutions, confusions de lettres, confusions de sigles, tels sont les chapitres de ce petit livre clair et pratique. M. L. a choisi ses exemples surtout dans Plaute. On peut discuter l'opportunité de cette préférence, précisément à cause de la grande difficulté de l'établissement du texte et de l'énorme bibliographie que suppose la moindre excursion sur ce terrain. Je croirais volontiers que, si M. Lindsay a cité surtout Plaute, c'est qu'il le connaît parfaitement. Le livre est très recommandable et n'est pas dépourvu d'originalité. Trois appendices, une étude sur l'archétype des manuscrits palatins, un spécimen d'apparat critique expliqué, des règles pour la collation des manuscrits, ainsi qu'une table des corrections proposées et un index alphabétique le complètent très heureusement. — P. L.

— La librairie Masson vient de mettre en vente la *Grammaire grecque* de M. H. Brelet, professeur au lycée Janson de Sailly. Ce livre est la digne continuation du cours de *Grammaire latine* précédemment publié par le même auteur, et très estimé dès son apparition. Nous retrouvons dans la *Grammaire grecque* les mêmes qualités pédagogiques, la même sûreté scientifique. M. Brelet a composé, pour ainsi dire, ce volume, en face de ses élèves : aussi n'y retrouvera-t-on guère que les connaissances nécessaires dans les classes; rien d'inutile, pas de complications de science pure, mais de la clarté, de la concision et un soin remarquable pour condenser en tableaux nets et précis toutes les variations morphologiques (notamment en ce qui concerne la déclinaison et la conjugaison). Je recommande en particulier le tableau résumé des flexions verbales (p. 238 et 239). La syntaxe semblera peut-être un peu trop développée; M. Brelet a cru devoir insister sur cette partie de la grammaire, pour marquer les différences qui séparent la langue grecque de la langue latine et montrer aux élèves que savoir la syntaxe de cette dernière n'est pas, comme on l'a souvent pensé, connaître celle de l'autre. L'idée est juste, assurément, mais une syntaxe de cent

soixante-quatorze pages est bien longue pour des candidats au baccalauréat. En revanche, on trouvera dans cette *Grammaire* plusieurs chapitres très commodes et même intéressants; par exemple sur l'ordre des mots et la période (p. 445 et sqq), sur les figures de grammaire (p. 450 et sqq). L'appendice sur les dialectes est excellent de clarté et de sobriété. Deux index faciles à consulter, l'un grec, l'autre français, rendent le livre très maniable et pratique. L'impression est remarquablement correcte et agréable à l'œil. M. Brelet a eu l'heureuse idée de mettre en relief, à l'aide de caractères gras, les flexions, les portions de mots étudiées, et, dans la syntaxe, les parties de la phrase sur lesquelles portent les règles. J'aurais bien quelques observations de menus détails à présenter sur la rédaction de certains passages. Ainsi p. 47 « la désinence du datif singulier se place sous l'α et l'η, ce qui donne, ᾳ, ῃ (*alpha* ou *êta*, *iota* souscrit) ». Cette parenthèse est-elle claire? Dans les différents tableaux, là où manquent des formes, l'auteur écrit simplement : « Pas ». Est-ce indispensable? Un blanc ne suffit-il pas? Et, quand il s'agit des verbes, *certains* élèves ne liront-ils pas maladroitement ici une abréviation de : « Passif »? P. 62, n° 69, on trouve une règle spéciale, relative au vocatif dans les radicaux en ι non contractes; puis, en note, M. B ajoute qu'il existe seulement deux radicaux de ce genre; c'est une complication inutile. Parfois les règles de syntaxe sont formulées d'une manière trop empirique; on attendrait quelques raisons des faits, surtout dans un traité détaillé. — Mais toutes ces critiques n'atteignent que la forme du livre. L'ensemble est excellent. — Pascal Monet.

— M. Brelet, aidé de M. Faure, professeur, lui aussi, au lycée Janson, publie, en même temps que sa *Grammaire*, un volume d'exercices grecs, versions et thèmes sur la syntaxe, pour les quatre classes supérieures. C'est un recueil méthodique; bien gradué; et les phrases qu'on y trouve ont l'avantage de n'être pas des absurdités comme dans tant d'autres ouvrages analogues. MM. Brelet et Faure ont emprunté tout le texte grec aux vingt plus grands auteurs; et le texte français est traduit des mêmes sources. La simplicité lucide de Xénophon le désignait au premier rang; aussi son nom revient-il très souvent. Signalons l'habile disposition de ce volume : partout, la page de gauche contient des phrases grecques, et la page de droite, des phrases françaises, appliquant les mêmes règles de syntaxe. — P. Monet.

— M. E. Callegari, dont la *Revue critique* (n° 2) a déjà signalé une étude chronologique sur Alexandre Sévère, a consacré un nouveau travail aux entreprises militaires et à la mort de cet empereur (*Imprese militari e morte di Alessandro Severo*. Padoue, 1897, in-8°, 72 pages). La partie la plus intéressante de cette dissertation, où l'auteur ne pouvait pas prétendre à beaucoup de nouveauté, consiste dans la critique des sources qui font connaître les expéditions d'Alexandre Sévère contre les Perses et les Germains, et en particulier dans la discussion du récit d'Hérodien. M. C., préparé par ces travaux sur l'histoire du milieu du IIIe siècle, devrait entreprendre à présent une étude d'ensemble sur la personne et le règne d'Alexandre Sévère. Les résultats de ses recherches auraient plus de cohésion dans une histoire générale que dans ces dissertations fragmentaires. — G. L.-G.

— Dans son récent volume sur *le Drame profane en France* [des origines à 1600] (*Profandramat à Frankike*, Lund, librairie Universitaire Iljalmar Mœller, in-8, de x-228 p.), M. J. Mortensen semble s'être interdit de parti pris les recherches de pure érudition, celles notamment concernant les sources, qui eussent pu renouveler assez aisément cet attrayant sujet. Il n'a en somme que peu ajouté aux études plus ou moins récentes de MM. Petit de Julleville, Faguet, Creizenach et Rigal; il nous offre surtout une série d'analyses dont la réunion serait fort commode — encore que

quelques-unes soient rendues assez inutiles par les ouvrages déjà existants — si un plus grand nombre de lecteurs entendaient le suédois. — A. J.

— La plus récente livraison (la cinquante-troisième) des *Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte*, qui paraissent sous la direction de M. O. Giercke, professeur à la Faculté de droit de Berlin, nous apporte une contribution fort méritoire de M. Victor Domeier à l'histoire de l'influence du Saint-Siège en Allemagne au moyen âge (*Die Paebste als Richter über die deutschen Koenige von der Mitte des 11. bis zum Ausgang des 13. Jahrhunderts*, Breslau, Koebner 1897, 115 pages in-8°, prix : 4 fr. 50). Il y examine et discute les doctrines qui ont été formulées successivement de part et d'autre, durant la longue lutte qui, de Henri IV à Frédéric II, de la diète de Tribur au concile de Lyon, a divisé la chrétienté germanique. En trois chapitres, qui se groupent autour des personnalités de Grégoire VII, d'Innocent III, de Grégoire IX et d'Innocent IV, il expose aussi bien la théorie et la pratique de la curie romaine sur la déposition des empereurs, que celle du pouvoir séculier sur le droit des souverains pontifes et des conciles à l'égard des souverains. Il a surtout aussi étudié l'attitude des princes de l'Empire dans ce conflit et les principes qui peu à peu sont devenus dirigeants dans ce milieu spécial, les États de l'Empire regardant comme licite la revendication par les papes du droit de disposer de la couronne impériale, mais se réservant le droit de prononcer la déchéance de la couronne royale. C'est un chapitre curieux de l'histoire du droit constitutionnel allemand que M. Domeier a traité avec tous les détails désirables et d'une façon judicieuse, dans ce *mémoire* académique. — R.

— Dans le compte rendu de l'assemblée générale de la *Société historique* d'Utrecht, qui s'est tenue dans cette ville le 20 avril 1897 (*Verslag van de algemeene vergadering der leden van het Historisch Genootschap gehouden te Utrecht*, etc. S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1867, 99 pages in-8), nous trouvons un intéressant mémoire de M. V. H. de Beaufort sur les intrigues du célèbre ministre suédois, le baron George-Henri de Goertz, aux Pays-Bas, et sur son arrestation, opérée à Arnheem par ordre des États-Généraux, à la demande du roi Georges I[er] d'Angleterre, en février 1717. — Il renferme également un travail de M. C. Hofstede de Groot sur le développement local de l'école de peinture hollandaise au XVII[e] siècle et une étude de M. P. L. Muller sur les rapports réciproques de l'histoire générale et particulière et leur application à la littérature historique néerlandaise. — R.

— M. H. Hauser publie une intéressante brochure sur *Le travail des femmes aux* XV[e] *et* XVI[e] *siècles* (Paris, V. Giard et E. Brière, 1897, gr. in-8° de 15 p. Extrait de la *Revue Internationale de Sociologie*). Il combat avec succès l'opinion assez généralement répandue que l'emploi des femmes dans l'industrie est une invention des temps modernes. Il montre, à l'aide de plusieurs documents des Archives nationales (fonds *Y* et *AD* XI) et de la Bibliothèque nationale (ms. Delamarre) et en s'appuyant aussi sur les travaux généraux de MM. d'Avenel (*Paysans et ouvriers des trois derniers siècles*), Fagniez (*Études sur l'industrie*) et sur les travaux particuliers de MM. de Lespinasse (pour Paris), Ouin-Lacroix (pour Rouen), Du Bourg (pour Toulouse), Cauvin et Lochet (pour le Mans), Pagart-d'Hermansart (pour Saint-Omer), que les siècles passés n'ont pas laissé exclusivement la femme à son rôle d'épouse et de mère, et que l'*ouvrière*, la *patronne*, la *jeune apprentie* ne sont nullement des types nouveaux. Devant les textes produits par le vaillant chercheur (qui aurait voulu pouvoir chercher plus encore, et traiter le sujet tout entier, en dépouillant méthodiquement *tous* les détails relatifs au travail féminin, dans *tous* les métiers, libres ou organisés, dans *toutes* les villes, jurées ou non jurées), devant les textes, dis-je, si bien

réunis et si bien commentés, il est impossible de ne pas le reconnaître, la femme, qui apparaît déjà dans l'industrie du XIII° siècle, joue un rôle considérable dans l'industrie du XV° et du XVI° siècles. — T. DE L.

— Sous le titre *Pretidão de amor. Endechas de Camões a Barbara escrava, seguidas da respectiva traducção em varias linguas e antecedidas de um preambulo*, le savant bibliothécaire de la ville de Lisbonne, M. Xavier DA CUNHA, vient de publier un recueil de quatre-vingt-quatorze traductions, dans les idiomes et les dialectes les plus divers,—il y en a une en tamoul de M. Vinson et une autre en guarani—des stances de Camoens à la captive nègre Barbara, dont il s'était épris. Ce recueil, véritable monument élevé en l'honneur du grand poète portugais, est précédé d'une curieuse introduction de deux cent soixante-neuf pages dans laquelle M. da Cunha a examiné avec une grande érudition toutes les questions soulevées par la personne même de Barbara et par les vers que lui adressa l'auteur des *Lusiades*. Tout se réunit, on le voit, pour augmenter l'intérêt que présente la publication de M. da Cunha. Il faut ajouter que sortie des presses de l'imprimerie nationale de Lisbonne, elle ne se recommande pas moins par la beauté et le luxe de l'exécution que par l'importance philologique et la valeur littéraire de quelques-unes des traductions qu'elle renferme. — Ch. J.

— Dans ses *Ausgewæhlte Urkunden zur ausserdeutschen Verfassungsgeschichte seit 1776* (Berlin, Gaertner. In-8°, 278 p.), M. W. ALTMANN, bibliothécaire et privat-docent à Greifswald, a voulu donner aux étudiants en histoire et en droit un recueil « manuel et pratique » de textes qui leur apprendront à connaître le développement de l'histoire des constitutions en dehors de l'Allemagne. Les textes qu'il publie sont au nombre de vingt-deux : la déclaration des droits du 12 juin 1776, la constitution de la Pensylvanie (28 septembre 1776), celle de Massachussetts (2 mars 1780), celle des États-Unis (17 septembre 1787) ainsi que les *Articles of Confederation* (4 octobre 1776), les constitutions françaises de 1791, de 1793, de 1795, de 1799, de 1804, de 1814, de 1830, de 1848, de 1852 et les trois lois constitutionnelles de 1875 sur l'organisation du Sénat et des pouvoirs publics, la constitution espagnole du 19 mars 1812, la constitution belge (7 février 1831), le *Statuto del regno* de Sardaigne ou d'Italie (4 mars 1848), la *Bundesverfassung* de la confédération suisse (29 mai 1874). Ce choix de textes sera d'autant le bienvenu que plusieurs d'entre eux ne sont pas facilement accessibles. — A. C.

— L'édition de la *Hochzeitsreise* de Benedix publiée par M. J. SAHR dans la collection *Franzœsische Uebungsbibliothek* (Dresde, Ehlermann, n° 14. In-8°, VII et 79 p.) est aussi bien faite que les éditions précédentes du professeur de Dresde. La pièce n'est pas si « excellente » que le dit M. Sahr; p. 8, *knifflich* est mal traduit par « vétilleux » (il y faut trop de finasserie), et p. 14, *feucht* doit être rendu par « humide », et non par « moisi », outre que « et sans doute il est moisi » n'est guère français (traduire : et sans doute il doit y avoir de l'humidité). Mais le commentaire est fort louable et prouve une très profonde connaissance de notre langue. — A. C.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N[os] 37-38 — 13-20 septembre — 1897

Commentarius Theodori Mopsuesteni in evangelium D. Johannis in libros VII partitus. Versio syriaca juxta codicem Parisiensem cccviii edita studio et labore Johannis Baptistæ Chabot. Tomus I, textus syriacus. Paris, Ernest Leroux, 1897, in-8, p. viii et 412.

Nous annonçons avec plaisir la nouvelle publication de M. l'abbé Chabot, dont le premier volume, renfermant la version syriaque du commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile de saint Jean, vient de paraître. Commencée en 1894 [1], l'impression de ce volume a duré trois ans. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce commentaire dont l'original grec est perdu. Théodore trouvait dans l'Évangile de saint Jean l'occasion d'exposer sa doctrine sur la nature et la personne de Notre-Seigneur. Cette doctrine ayant été condamnée par les Conciles, on ne s'étonne pas que les écrits originaux de l'auteur aient presque tous disparu, tandis qu'une partie s'est conservée en syriaque dans la Mésopotamie orientale, où échouèrent les adeptes de Nestorius, le disciple de Théodore. Les mss. orientaux ne nous ont pas encore livré tous leurs secrets, et on peut espérer qu'ils nous ménagent encore quelque heureuse surprise de ce genre.

C'est sur une bonne copie d'un de ces mss., récemment acquise par la Bibliothèque nationale, qu'est basée l'édition de M. C. La Bibliothèque royale de Berlin possède une autre copie très incorrecte, dont M. C. donnera les principales variantes dans la préface du second volume qui est sous presse.

1. Voir *Journal asiatique*, juillet-août 1894, p. 188.

La version syriaque est certainement ancienne et nous partageons l'avis de M. C. qui y voit une œuvre de la célèbre école des Perses à Édesse, du commencement du v[e] siècle. Les tournures grecques, quoique en petit nombre, y sont sensibles, mais on ne rencontre pas de mots grecs transcrits comme dans les versions d'œuvres philosophiques de la même époque. Ce fait s'explique parce que les Syriens possédaient déjà la langue théologique, tandis que la terminologie d'Aristote n'avait pas d'équivalent chez eux. Cette version suit, pour les citations de l'Évangile, la Peschitto, à la critique de laquelle elle apporte une nouvelle contribution.

Un certain nombre de fautes d'impression ont échappé à l'éditeur; elles lui sauteront aux yeux quand il traduira le texte, et il aura l'occasion de les corriger dans le second volume qui renfermera la traduction. Nous reviendrons sur cette publication quand la dernière partie aura paru; mais, dès maintenant, nous adressons nos félicitations à M. Chabot, qui continue à rendre de si louables services aux lettres syriaques.

R. D.

Urtext und Uebersetzungen der Bibel. Leipzig, Hinrichs, 1897; gr. in-8, 240 pages.

Einführung in das griechische Neue Testament, von E. Nestle. Gottingen, Vandenhœck, 1897; in-8, 129 pages.

Der Christ und die Sünde bei Paulus, von P. Wernle. Freiburg i. B., Mohr. 1897; in-8, xii, 138 pages.

Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie, von H. J. Holtzmann, neunte bis elfte Lieferung. Freiburg i. B., Mohr, 1897; in-8, p. 353-503, 417-532.

I. — Il faut savoir gré aux éditeurs de la *Real-Encyclopaedie für protestantische Theologie und Kirche,* d'avoir publié à part l'important article concernant le texte et les versions de la Bible. Cet article forme un traité complet, une histoire du texte et des versions de l'Écriture, rédigée par des hommes compétents et tenue au courant des derniers travaux sur le sujet. L'ensemble ne manque pas d'unité, quoique la besogne ait été partagée entre plusieurs savants. On peut trouver néanmoins que le paragraphe consacré par M. Buhl au texte hébreu de l'Ancien Testament, très nourri d'ailleurs et très exact en ce qu'il contient, est moins complet et moins développé que celui où M. O. von Gebhardt traite du texte grec du Nouveau Testament. Les paragraphes concernant les versions grecques, latines, syriaques etc., composés ou revus par M. Nestle, méritent une mention spéciale tant pour la clarté de l'exposition que pour la richesse des indications bibliographiques; de même, l'étude de M. S. Berger sur les traductions en langues romanes. Remarquons toutefois que M. Berger, en signalant la pénurie des traductions françaises publiées par des catholiques et la façon dont les Évangiles de H. Lasserre ont été appréciés à Rome, paraît ignorer

l'existence de travaux qui ne sont peut-être pas d'un mérite transcendant, mais qui tiennent leur place dans les bibliothèques ecclésiastiques et sont mêmes lus des pieux fidèles : par exemple, la traduction de Glaire (Ancien et Nouveau Testament) rééditée par M. Vigouroux (Paris, 1892), les Évangiles de M. Fillion (traduction ornée de gravures, Paris, 1896), le Nouveau Testament de Crampon (Tournai 1885). Ce dernier auteur avait même commencé de publier une traduction de l'Ancien Testament sur l'hébreu, dont le premier volume seul, contenant le Pentateuque, a paru (Tournai, 1894).

II. — Le petit volume de M. Nestle est une introduction excellente à la critique textuelle du Nouveau Testament. Comme il est d'une seule main et d'une main experte, la partie concernant l'histoire du texte et des versions se trouve peut-être mieux proportionnée que les paragraphes qui y correspondent dans l'œuvre collective que nous venons de signaler. M. Nestle joint à l'histoire du texte et des versions l'exposé des principes qui gouvernent la critique du texte, et il fait l'application de ces principes en montrant où en est l'examen des différents livres et des passages les plus discutés. Il importe de constater que le savant critique voit dans le texte de l'édition Hort-Westcott, établi d'après les manuscrits Vatican et Sinaïtique, la recension qui avait cours à Alexandrie au IIIe siècle, et pense que le manuscrit D (avec les autres témoins occidentaux) se rapproche beaucoup plus sur certains points du texte primitif. Rien n'est plus consolant pour ceux qui ont soutenu que le manuscrit B, tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament, n'est pas du tout un texte neutre, mais un texte revisé, qui ne peut être censé le type d'après lequel on doit juger tous les autres témoins.

III. — M. Wernle nous prévient que son livre est une œuvre de jeunesse, écrite pour des jeunes. Nonobstant ce préambule quasi-révolutionnaire, l'œuvre est sérieuse et ne paraîtra subversive qu'aux théoriciens absolus qui font honneur à saint Paul de leurs propres idées sur la justification. M. W. a découvert que l'Apôtre n'a pas enseigné précisément le système luthérien de la justification par la foi et qu'il a dit certaines choses dont les catholiques peuvent légitimement se prévaloir. C'est que le problème du salut ne se posait pas pour saint Paul dans les mêmes termes que pour les réformateurs et les théologiens modernes. L'attente de la *parousie* le dispensait d'avoir des idées arrêtées sur la façon de réparer les péchés commis après le baptême. En principe, il ne croit pas que le péché subsiste dans le fidèle, et même il ne veut pas admettre que celui-ci pèche après qu'il a été une fois sauvé par la grâce de Jésus-Christ. L'expérience allait contre ce principe; mais l'optimisme de l'Apôtre n'en est point déconcerté ; la communauté de Corinthe, où l'on voit se produire des abus si incontestables, des abus que saint Paul lui-même reconnaît et condamne, demeure néanmoins une société de saints. L'espoir de l'avènement prochain du royaume céleste couvre tout. Notre « jeune » auteur discute les passages principaux des Épîtres

avec beaucoup de pénétration et une grande sûreté de jugement. Il a bien mis en relief sa conclusion principale : saint Paul est saint Paul; le système catholique de la justification procède de lui aussi bien que le système protestant. Il ajoute que le système protestant complète bien saint Paul : c'est une question à débattre entre théologiens et qui n'intéresse pas directement l'exégèse. Si hardi que l'on soit, et M. Wernle ne croit pas l'être un peu, on subit toujours l'influence de son éducation; mais quand on n'est pas né protestant, l'on n'éprouve aucune difficulté à reconnaître que Luther (après saint Augustin) a fait un contre-sens sur le fameux passage (*Rom.* XIV, 23) : « Tout ce qui ne vient pas de la foi est péché. » Le contexte montre que le sens est celui-ci : « Tout ce qu'un chrétien fait contre sa propre conscience est mal. » Si c'est là le seul endroit où saint Paul se soit élevé à la hauteur de Luther, laissons tomber la comparaison.

IV. — L'œuvre magistrale de M. Holtzmann se termine avec les deux livraisons qui viennent de paraître (sur les précédentes, voir *Revue* des 4 mai 1896, 18 janvier et 15 février 1897). Le premier volume s'achève par l'analyse des problèmes théologiques du christianisme primitif : commencements de la christologie et des spéculations sur la mort du Messie; croyances et pratiques de la communauté chrétienne; l'hellénisme et le judéochristianisme; l'histoire évangélique; l'Apocalypse, la gnose dans le Nouveau Testament; le Nouveau Testament et l'Église. La fin du second volume contient l'exposé de la théorie du salut *(Soteriologische Hemisphaere)* dans le quatrième Évangile. Il serait superflu de louer cette publication qui est, au point de vue purement scientifique et historique, et sauf les réserves à faire sur certaines conclusions de l'auteur, la mieux ordonnée, la mieux documentée, la plus précise et la plus détaillée qui existe à l'heure présente sur le sujet.

M. H. croit devoir insister sur le fait que Jésus n'a pas positivement institué le baptême. Les textes qu'il écarte comme non historiques (*Matth.* XVIII, 19; *Marc*, XVI, 16) ne contiennent pas réellement l'ordre de baptiser, mais supposent plutôt le baptême en vigueur. Il est certain, d'autre part, qu'on a baptisé dès les premiers temps de la prédication apostolique, et l'on n'a aucune objection sérieuse à alléguer contre ce que dit le quatrième Évangile touchant le baptême conféré par les disciples de Jésus pendant son ministère. Dans ces conditions, peu importe que les Évangiles ne fixent pas le moment ou cette pratique fut adoptée par le Sauveur : le moment n'était peut-être pas possible à fixer autrement qu'en remontant au baptême de Jésus lui-même, comme ont fait beaucoup d'anciens Pères et le Catéchisme romain, cité par M. Holtzmann. Une institution proprement dite n'était pas requise, puisque la coutume existait avant l'Évangile et qu'elle devient chrétienne par le baptême de Jésus et l'usage qui en est fait par lui ou autour de lui. On comprend ainsi pourquoi saint Paul ne conçoit pas qu'on puisse être chrétien sans être baptisé, bien qu'il ne

rattache pas la nécessité du baptême à un ordre formel du Sauveur. M. H. distingue fort bien tous les éléments qui sont entrés dans la conception du baptême chrétien; mais, en les distinguant, il les sépare peut-être un peu trop, sans montrer le lien qui rattache l'idée primitive à son développement ultérieur.

Pour expliquer la leçon de la version syriaque du Sinaï dans *Matth.* I, 16 : *Jacob genuit Joseph; Joseph, cui desponsata erat virgo Maria genuit Jesum,* M. H. suppose que le manuscrit grec dont s'est servi le traducteur n'avait pas la généalogie qu'on lit en tête du premier Évangile. Le traducteur l'aurait ajoutée en faisant la suture autrement que dans le texte ordinaire. Mais cette hypothèse n'explique pas pourquoi la même leçon se trouve, avec une légère modification, dans certains manuscrits de l'ancienne Vulgate. Cette leçon étrange ne serait-elle pas la plus ancienne, même dans le grec, et ne peut-on admettre qu'elle a été volontairement corrigée dans le texte canonique? M. H. ne discute pas l'hypothèse (purement apologétique) d'après laquelle l'original de la version sinaïtique aurait donné la lecture : *Jacob genuit Joseph, cui desponsata virgo Maria genuit Jesum.* Il est trop évident que cette phrase tortueuse est sortie de la leçon représentée par le syriaque, en éliminant le nom de « Joseph », sujet naturel du verbe « engendra ». Du reste, l'interprète syrien ne voyait pas de contradiction entre la généalogie et le récit de la conception virginale.

L'idée de la conception virginale est-elle exclue dans le quatrième Évangile par celle de l'incarnation? M. H. le croit, sauf à admettre comme possible que l'évangéliste ne connaissait pas les récits de Matthieu et de Luc. Cette dernière hypothèse est peu vraisemblable; et pour ce qui est de l'origine humaine de Jésus, on doit plutôt dire que Jean néglige de s'en occuper; il n'a guère pu ignorer l'idée de la conception virginale, et s'il ne dit rien qui l'implique, il ne dit rien non plus pour l'exclure. Les critiques modernes qui se prononcent pour l'exclusion paraissent être restés, sans qu'ils s'en doutent, sous l'influence de la théologie traditionnelle, qui rattache l'incarnation du Verbe à la conception de Jésus; ils trouvent ensuite que cette association rend inutile la conception virginale et prêtent à Jean l'intention de la rejeter; mais l'association d'idées qui sert de base à leur raisonnement semble n'avoir été complètement effectuée que par la tradition chrétienne; la plupart des critiques refusent de voir un fait très simple et facilement reconnaissable à tout œil non prévenu, à savoir que le quatrième Évangile commence, tout comme le second, au baptême du Christ, et que, dans la perspective du récit, l'incarnation coïncide avec la descente de l'Esprit. C'est uniquement en tenant compte de ce fait que l'on peut comprendre l'économie du prologue de Jean et l'importance accordée au témoignage du Précurseur ; sinon il faut dire que la mention du baptême, la descente de l'Esprit sont une réminiscence synoptique, une concession aux idées reçues dans le christianisme pri-

mitif. Mais l'explication, qui semble nécessaire dans l'association d'idées qu'on prête à l'évangéliste, est réellement contredite par le texte, où Jean-Baptiste, loin d'avoir un rôle secondaire, est introduit comme témoin principal de l'incarnation. Les deux éléments qui, d'après M. Holtzmann, font double emploi, l'incarnation du Verbe et la permanence de l'Esprit en Jésus, ont entre eux le rapport le plus intime et se distinguent à peine dans la pensée de l'évangéliste.

On voit quel genre d'observations, je ne dis pas de critiques, pourrait comporter l'œuvre de M. Holtzmann. Les deux volumes sont à lire par quiconque s'intéresse à l'étude scientifique et historique de la doctrine contenue dans le Nouveau Testament.

J. S.

Chantepie de la Saussaye. **Lehrbuch der Religionsgeschichte**, zweite Auflage. Erste bis sechste Lieferung. Freiburg i. B., J. C. B. Mohr, 1896. in-8, 288 p.

L'excellent manuel d'histoire des religions publié par M. Chantepie de la Saussaye a subi des modifications importantes dans cette seconde édition. Toutes les considérations générales qui appartiennent à la philosophie plutôt qu'à l'histoire des religions ont été éliminées. On a même supprimé un chapitre de caractère plus positif où l'on discutait certains traits communs à la plupart des religions historiquement connues : idolâtrie, objets sacrés, adoration de la nature, des animaux, de l'homme, magie et divination, prière et sacrifice, etc. L'auteur se réserve de développer ce chapitre en un livre à part. Il ne faut donc pas nous plaindre, quoique l'histoire des religions particulières se trouvât éclairée par ce chapitre préliminaire sur la *Phénoménologie* religieuse. Quant aux considérations sur l'origine des religions, l'histoire primitive, l'évolution religieuse, la définition même de la religion, M. C. a estimé qu'elles se trouvaient en dehors de son cadre, rien de tout cela n'étant matière d'histoire ; mais comme elles se résumaient en quelques pages très sensées dans la première édition il n'y avait aucun inconvénient, et peut-être y avait-il quelque avantage à les conserver. L'introduction générale, maintenant réduite à deux courts paragraphes concernant la science des religions et leur classification, paraît un peu maigre et insuffisante.

Une autre innovation à laquelle on ne peut qu'applaudir est la division du travail entre plusieurs savants qualifiés pour traiter les différentes parties. Dans les fascicules déjà parus, M. C. s'occupe des peuples d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie ; M. Buckley, des Mongols et des Japonais, et le même savant a revu avec M. C. le chapitre des Chinois ; M. Lange traite de la religion égyptienne ; M. Jeremias, des religions phénicienne, syrienne et assyro-babylonienne ; M. Valeton, de la reli-

gion israélite. Cette dernière n'était pas entrée dans l'édition précédente : on devine pourquoi, mais on voit encore mieux qu'elle devait trouver place dans celle-ci. Les paragraphes concernant les Mongols et les Chinois, les Phéniciens et les Syriens sont également nouveaux. Mais ceux qui regardent la religion égyptienne et la religion assyrienne, le sont presque autant, car ils ont été entièrement renouvelés. Aussi doit-on dire que la présente édition donne sur tous les points l'état de la science des religions à l'heure actuelle; elle le donne si bien qu'elle éveille chez le lecteur une impression très nette de ce que l'on ignore, en même temps qu'elle fait connaître ce que l'on sait.

En analysant le mythe chaldéen du déluge, M. Jeremias dit que l'île des immortels, où le héros du déluge et sa femme ont été transportés, se trouve « à l'embouchure des fleuves », c'est-à-dire du Tigre et de l'Euphrate. On a observé déjà que la traduction : « à la source des fleuves » serait tout aussi légitime et qu'il s'agit probablement de la source commune de l'Océan et des fleuves, dont parle aussi la Genèse. Dans cette hypothèse, il n'y a plus de difficulté à placer à l'est l'île des immortels. L'animal qui ravit à Gilgamès la plante de vie paraît-être un serpent, de très près apparenté à celui de la Bible. La périphrase *nishu sha qaqqari* ne semble pas devoir être traduite par « lion de terre », mais par « animal » ou « être du sol », rampant, ou vivant dans les trous; et le mot *tsiru*, employé d'abord pour désigner l'animal qui emporte la plante, signifie certainement serpent. Les assyriologues, si empressés jadis à trouver des points de contact entre la Bible et les textes cunéiformes, sont maintenant bien lents à reconnaître que le couple immortel dans son île, à la source des fleuves, avec la plante de vie et le serpent, offre des ressemblances et des différences également instructives avec Adam et Ève au paradis terrestre.

M. Jeremias et M. Valeton ne se trouvent pas d'accord sur le sens primitif de la circoncision. D'après le premier ce serait un simulacre de sacrifice; d'après le second, un rite consécratoire. M. Jeremias compare la circoncision à l'offrande de la chevelure, substituée à celle de la personne. M. Valeton dit qu'il n'y a rien de commun entre les deux pratiques. Il serait téméraire de prendre un parti absolu dans une question qui paraît assez complexe. Mais on ne voit pas pourtant que l'idée d'un sacrifice en miniature soit la plus probable. La circoncision n'est jamais présentée comme équivalent de sacrifice; c'est toujours un rite d'initiation. Il est clair que tous les mâles circoncis ne pouvaient être censés des victimes soustraites à la divinité par un semblant d'immolation. M. Valeton doit donc avoir raison de regarder la circoncision comme une cérémonie d'introduction à l'existence virile et au mariage. Mais cette idée n'explique peut-être pas suffisamment la portée religieuse du rite, si l'on n'y joint celle d'un pacte de sang par lequel le jeune homme se trouvait lié à la tribu et à son dieu ou ses dieux, en même temps qu'il devenait apte au mariage : les deux idées sont connexes; il

s'agit d'associer un homme de plus à la vie de la tribu. La mutilation sacrée, avec l'effusion du sang, bien qu'elle n'ait jamais été un sacrifice ou un semblant de sacrifice, se rattacherait néanmoins à la même conception fondamentale que les sacrifices : la communion de vie à établir ou à conserver entre le dieu et la tribu. L'offrande des cheveux pourrait bien avoir un sens analogue. « Le seul hommage que nous puissions offrir à ceux qui ne sont plus est de couper notre chevelure et de répandre des larmes » dit Pisistrate à Ménélas (*Odyssée*, IV, 197-198). Ce rite funéraire n'était pas un sacrifice, mais un signe de communion avec le mort, et l'on n'avait pas précisément l'intention de donner ses cheveux au défunt, pour tenir lieu de la personne. Il en était de même quand on offrait sa chevelure aux dieux. M. Jeremias voudrait aussi voir dans la prostitution sacrée une sorte de sacrifice, et telle ne peut avoir été non plus l'idée primitive. Cette coutume doit remonter, chez les peuples qui l'ont pratiquée d'abord, à une époque où ils n'avaient pas d'autre famille que la tribu ; on maintint ensuite autour des temples, comme exception garantie par la tradition religieuse, ce qui avait été primitivement la coutume générale dans un milieu donné. L'alliance d'une telle pratique avec la religion, particulière à certaines nations, n'autorise nullement à supposer que toutes les branches de l'humanité ont traversé une période durant laquelle la famille n'existait pas; mais elle ne permet guère de penser à un abus tardif, né de la mythologie, et ayant pour but d'offrir à telle déesse, Astarté par exemple, un hommage conforme à sa propre conduite. La racine de l'abus est sans doute bien plus profonde. La déesse n'a pas existé avant les servantes, et l'on pourrait même dire qu'elle a été conçue à leur image. Ce qui est devenu la prostitution sacrée, a dû être d'abord, là où se rencontre cette institution, la forme ordinaire et religieuse de l'organisation familiale, si tant est que l'on puisse user de ces mots pour qualifier un état humain où nous ne trouvons guère d'ordre ni de famille. C'était, en son genre, quelque chose d'assez analogue à la circoncision, et les deux coutumes ont pu prendre naissance dans les mêmes tribus. Si l'une a eu moins de durée que l'autre, c'est qu'elle était beaucoup moins compatible avec un état social quelque peu avancé. L'une et l'autre, d'ailleurs, ont changé de caractère avec le temps. La fonction de l'hiérodule devient un métier avilissant, qu'une religion morale ne peut tolérer, et la circoncision, reportée en Israël à la naissance des enfants, devient un rite d'initiation purement religieuse, un simple signe dont le sens primitif était en partie oblitéré et dont le caractère traditionnel empêchait de remarquer l'étrangeté.

J. S.

Alt-celtischer Sprachschatz von Alfred HOLDER, neunte Lieferung, I. Livius, Leipzig, Teubner, 1897, col. 1-256.

Les principaux articles de cette livraison sont : *Iapodes*, *Indutiomarus*, *Insubri*, *Intercatia*, *Isara*, *Iura*, *Iveriu*, *lancea*, *Lemannos*, *Lemovices*, *Lero*, *Leucetios*, *leuga*, *Licinus*, *Liger*, *Lingones*, *Livius*.

Voici quelques observations que nous a suggérées la lecture de cette livraison :

A l'article *Iantu-maros*, il conviendrait de rappeler, à titre de comparaison, le gallois *-iant* conservé dans *add-iant* regret, plus voisin du gaulois que l'irlandais *ét*.

Il me semble bien difficile d'expliquer *ieuru* comme un prétérit augmenté de la particule *u*. Cette particule est inconnue dans les langues celtiques, et l'impératif sanskrit en-*tu* ne peut avoir aucune parenté avec un tel prétérit. D'autre part, l'emploi d'une première personne en -*u* = *ō* est peu conforme à l'usage ordinaire des inscriptions. Si au lieu de comparer *ieuru* à des formes sanskrites ou irlandaises, on le rapproche simplement d'autres mots gaulois, on est tenté de le reconnaître dans le second terme de *And-iourus; ieuru* serait donc un nom. Dans presque toutes les inscriptions qui contiennent *ieuru*, *ieuru* est accompagné d'un nom au datif : *ieuru Brigindoni; — ieuru Dvorico; — Elvontiu ieuru*; *—Frontu Tarbeisonios ieuru ; — ieuru Anvallonacu ; — ieuru Alisanu; — ieuru Ucuete.* Il n'est peut-être pas téméraire de supposer que *ieuru* se rapporte à ces noms propres et est au même cas qu'eux, c'est-à-dire au datif; *ieuru* serait sans doute une épithète dont je me garde bien de déterminer le sens.

L'irlandais *Iondátmár* n'est pas phonétiquement identique à *Indutiomarus*, et doit être une formation très différente.

Est-il vraisemblable que le nom des *Insubres*, *Insubri* ait quelque rapport avec le gallois *chwefr* rage? D'ailleurs, *in-suebro-* que suppose *chwefr* est-il donc identique à Ἴνσομβρες, Ἴνσοβρες, Ἴσομβρες, nom des Insubri dans les manuscrits de Polybe ?

Iona ne doit pas être l'ancien nom de Sainte-Gemmes-le-Robert, mais bien le nom de la Jouane, affluent de la Mayenne et qui passe à Sainte-Gemmes.

ἴορκος, ἴορκες n'est donné comme celtique ni par Oppien, ni par Hésychius; de plus, le nom correspondant au gallois *iwrch*, bret. *iourc'h*, n'existe pas en irlandais. Il est donc peu vraisemblable que ce mot soit celtique.

Iorebe peut être apparenté à *ieuru;* dans l'inscription qui nous l'a conservé il est joint à deux noms propres au datif : *Atextorigi Leucullosu*. Pourquoi *iorebe* ne serait-il pas un datif pluriel, plutôt qu'un prétérit ?

Pourquoi le mot irlandais correspondant à *Isara*, *iar* = gr. ἱαρός? ne serait-il pas aussi bien *iar* (O'Clery) « noir » ? Si l'on veut tout expliquer,

il faut donner toutes les explications possibles, au moins en matière de noms propres.

L'irlandais moyen *esc*, eau, me semble une notation phonétique de *uisce*, forme connue par les plus anciens textes. Le nom de rivière *Isca* n'a sans doute rien à voir avec *uisce*. Une rivière dont le nom serait l'Eau aurait d'ailleurs une dénomination bien peu caractéristique.

Itavus donnerait vraisemblablement en breton *idou* comme *genava* > *genou* et n'a évidemment rien de commun avec le breton *etéô*, gall. *etewyn* « tison ».

Col. 114, au mot *Labarus*, il faut lire : vannetais *larein* et non *laret*.

Col. 115, au mot *Laciacus*, ajoutez Lassay (Mayenne).

Sans qu'on puisse en donner des preuves directes, il semble bien que *laena* n'ait rien de celtique et soit, comme l'a supposé M. Bréal, la transcription latine du grec χλαῖνα; les groupes formés de consonnes + *l* sont rares en latin et subissent le plus souvent une réduction : *stl*, *tl* deviennent *l*.

Col. 147, au mot *laros* : « ir. *lár* gl. solum patrium ». La glose irlandaise (ml. 22 a) ne porte évidemment que sur *solo* qui a été expliqué par l'irlandais *lár* parce qu'il pouvait être pris pour *solo* « seul ».

Col. 159, l'irlandais *láine*, « gaieté », que M. Holder rapproche du gallois *lawen* me semble être le même mot que *láine*, « plénitude » = * *plānia*.

Leucimalacos offre l'apparence d'un mot grec : Λευκιμάλακος. Μάλακος se rencontre comme nom propre; Λευκι- serait pour Λευκο-; cf. Καλλι- pour Καλλο- et Λεύκιππας.

G. Dottin.

Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447 (traduction de divers livres de la Bible. — Légendes des saints) par M. Paul Meyer Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres Bibliothèques, t. XXXV, 2e partie. — Paris, imp. nat.; librairie C. Klincksieck, 1896. In-4°, 78 pages.

Le ms. fr. 6447 de la Bibl. nat., entièrement composé d'ouvrages français, transcrits vers 1275 par un copiste de la Flandre ou du nord de la France, s'est recommandé surtout à l'attention de M. Paul Meyer par une traduction du livre de la Genèse et par un recueil de soixante-huit légendes concernant le Christ et les saints les plus populaires au moyen âge.

Par une étude extrêmement minutieuse du premier de ces textes, il est arrivé à démontrer que l'auteur s'est servi, pour sa première partie, d'une version rédigée antérieurement en vers octosyllabiques (certaines phrases rythmées ont même laissé deviner quelle était cette première rédaction). Or, cette ancienne version ne peut encore être identifiée avec aucune autre et n'est connue jusqu'ici que sous la forme dénaturée

qu'elle présente dans le ms. 6447. La seconde partie de cette traduction de la Genèse dérive du poème d'Herman de Valenciennes, qui a été suivi avec assez de fidélité. Cette découverte fait le plus grand honneur à la sagacité et à l'esprit critique de M. P. Meyer; d'ailleurs, depuis longtemps, on est habitué à saluer au passage ces qualités qu'il possède à un degré éminent.

J'omets de parler d'une traduction des livres des Juges et des Rois, et d'une histoire des Macchabées, pour arriver à ce recueil de légendes en français, qui presque toutes semblent constituer un fonds commun de récits, mis en vogue vers le milieu du XIIIe siècle, et conservés dans plusieurs mss. de cette date. Une trentaine de ces légendes se rencontrent partout et paraissent avoir formé la collection primordiale; les autres sont des additions d'origines diverses. Une de celles-ci, la vie de sainte Marthe, précédée d'un prologue en vers octosyllabiques, a été écrite sur le commandement de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut (1244-1280); une autre, la vie de saint Quentin, composée de plus de 4.000 vers, est d'un certain Hue de Cambrai, qui est peut-être le trouvère bien connu de ce nom. Pour toutes, M. P. Meyer, avec une conscience scrupuleuse et une science accomplie, a recherché de quel texte latin elles pouvaient être l'adaptation ou la traduction, et a fait le relevé des mss. qui offrent des textes semblables ou analogues.

Le ms. 6447 se termine par une copie de sermons français (de Maurice de Sully pour la plupart), d'un manuel de confession et d'annales de la Terre-Sainte. Ces dernières ont été publiées dans l'*Orient latin*.

L.-H. Labande.

Documents pontificaux sur la Gascogne d'après les archives du Vatican. Pontificat de Jean XXII (1315-1334). Textes publiés et annotés par l'abbé Louis Guérard,... Tome Ier. — Paris, H. Champion; Auch, L. Cocharaux, 1896. In-8, LXXX-252 pages. (Archives historiques de la Gascogne, XIIe année, 3e et 4e trimestres; 2e série, fasc. 2.)

Ce volume est le premier d'une série que la Société des Archives de Gascogne publie sur les documents pontificaux relatifs à cette province. Le plan et le but de la collection projetée sont exposés dans une introduction, que je louerai à peu près sans réserves. C'est qu'en effet l'abbé L. Guérard, chargé des travaux de préparation, de déblaiement, dirais-je, a eu l'excellente idée de guider dans le dédale des archives du Vatican tous ceux qui seront appelés à continuer son œuvre et même tous les érudits, quels qu'ils soient, qui auront à faire des recherches dans ce dépôt. Il a donc énuméré d'abord les inventaires déjà rédigés des principaux fonds et indiqué le degré de confiance qu'ils méritent; puis il a passé en revue les grandes catégories de documents : 1° les bulles avant et depuis Jean XXII (*regesta Avenionensia* ou registres des lettres com-

munes ou curiales, autrement dit de simple administration; *regesta Vaticana*, lettres communes et secrètes, celles-ci concernant les affaires politiques et formant la correspondance privée des papes; *libri supplicationum*); 2° l'archive caméral ou pièces de comptabilité du Saint-Siège (*introitus et exitus, servitia* pour les sommes dues et payées par les évêques et abbés promus, *collectoriae* ou comptes des deniers recueillis dans toute la chrétienté); 3° les *Miscellanea*. Après cet exposé, M. G. a développé un plan très séduisant d'exploitation de ces différents fonds pour l'histoire de chacune des provinces de la France, plan qui, hélas! ne se réalisera sans doute jamais : on ne trouvera pas en nombre suffisant des travailleurs assez désintéressés pour se condamner pendant de très longues années au dépouillement des registres et à la confection de simples recueils de textes. Et c'est encore une des raisons pour lesquelles on doit remercier M. G. d'avoir entrepris ce travail pour la Gascogne, ou plutôt pour l'ancienne province ecclésiastique d'Auch au temps de Jean XXII.

Après avoir feuilleté les registres du pontificat de ce pape, recueilli près de 900 documents sur les relations administratives du Saint-Siège avec les diocèses de cette province et près de 400 secrètes, après avoir extrait tous les fragments des comptes relatifs à la même région, M. G. a divisé sa publication en deux séries : 1° les secrètes; 2° les actes administratifs et les extraits des comptes. Je ne vois pas trop, je le déclare en toute franchise, l'utilité de cette division, et je me demande même s'il n'aurait pas été plus simple et plus commode d'éditer en même temps les secrètes et les curiales, en réservant les comptes pour une autre série, ou bien en les publiant à la fin de chaque année.

Quoi qu'il en soit, le volume aujourd'hui mis au jour contient 160 secrètes, écrites de 1316 à 1321. L'éditeur les a débarrassées en grande partie des formules, a restitué les dates qui manquaient à plusieurs d'entre elles, les a fait précéder d'une analyse très suffisante (avec indication des cotes dans les registres du Vatican ou des autres copies); il les a enfin annotées très consciencieusement à l'aide des travaux antérieurs, dont il a pu avoir connaissance. Les textes se présentent donc de la meilleure façon. D'autre part, il a, dans son introduction, marqué sommairement mais suffisamment les avantages qu'on en pourra recueillir. Si l'administration spirituelle de la province y tient peu de place, en revanche cet ensemble de documents montre avec quelle sollicitude et quelle attention le pape suivait les événements de la Gascogne, intervenait pour assurer le maintien des privilèges et des juridictions ecclésiastiques ou pour amener la paix entre les seigneurs, prévenait les conflits entre les différents suzerains et leurs vassaux en multipliant les conseils et en offrant des arbitrages, employait son crédit pour les nobles auprès du roi de France et de son redoutable parlement, etc. Toute une série de pièces, et non des moins curieuses, concerne le fameux Bertrand de Got, neveu de Clément V, et la procédure engagée

contre lui pour la restitution du trésor pontifical, dont il s'était emparé après la mort de son oncle.

Après avoir félicité M. l'abbé Guérard d'avoir aussi bien débuté, il ne reste donc plus qu'à souhaiter de le voir mener promptement à bonne fin une entreprise, qui fait autant d'honneur à celui qui en est chargé qu'à ceux qui l'ont inspirée et soutenue de leur concours. Espérons aussi que ses vœux seront entendus en partie et que son exemple sera suivi pour quelques autres provinces de la France.

L.-H. LABANDE.

Novae constitutiones audientiae contradictarum in curia Romana, promulgatae A. D. 1375. Nunc primum edidit J. FŒRSTEMANN. — Lipsiae, Veit et Cie. 1897. In-8, 56 pages.

On savait jusqu'ici par une bulle de Martin V que les règlements mis en vigueur en 1331 par Jean XXII pour l' « audientia litterarum contradictarum », avaient été réformés et remplacés par d'autres constitutions; mais on n'avait pas encore retrouvé le texte de celles-ci. M. J. Förstemann l'a découvert dans un ms. de l'Université de Leipzig et vient d'en publier les 58 articles. Ces nouvelles constitutions avaient été rédigées d'abord par le célèbre juriste Geoffroy de Saligny, mort évêque de Châlon-sur-Saône en 1374; elles furent ensuite revisées, mises au point et enfin promulguées, le 16 janvier 1375, par Pierre de Sortenac, alors évêque élu de Viviers et auditeur du tribunal en question.

La présente publication, soigneusement faite, n'appelle guère de commentaire; on aura tout dit quand on en aura signalé l'intérêt pour l'histoire des institutions juridiques de la cour pontificale au XIVe siècle.

L.-H. LABANDE.

Documents diplomatiques et politiques. Les origines de la domination française à Gênes (1392-1402), par Eugène JARRY. — Paris, A. Picard et fils, 1896. n-8, VII-632 pages.

Nul, mieux que M. Eugène Jarry, n'était préparé à aborder l'histoire des négociations entre la France et les États du nord et du centre de l'Italie. Son volume sur la *Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans (1372-1407)*, son article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* sur la *Voie de fait et l'alliance franco-milanaise* (*1386-1395*), lui avaient déjà fait explorer minutieusement les archives de la péninsule et avaient révélé une partie des ténébreuses intrigues qui, à la fin du XIVe siècle, formèrent le fonds de la politique des factions et des princes souverains du même pays. La méthode rigoureuse suivie par M. J. et les précieux résultats auxquels il était parvenu donnaient donc lieu

d'augurer favorablement du nouvel ouvrage qu'il avait entrepris. Cette attente n'a pas été déçue : pour mon compte, j'ai éprouvé un véritable plaisir à suivre l'auteur dans le récit des incidents diplomatiques et des opérations militaires, qui ont implanté pour quelques années la domination française à Gênes. Peut-être certaines personnes estimeront-elles qu'il s'est montré trop méticuleux dans l'énoncé d'une foule de petits actes ou de faits très peu saillants, et qu'en définitive son livre aurait dû être allégé ou condensé. Je ne serai pas si sévère : d'abord, il était extrêmement difficile, pour bien exposer et surtout pour bien faire comprendre les différentes variations de la politique des Français, des Génois, des Florentins ou des Milanais, d'être plus bref et d'entrer dans moins de détails ; et puis, une telle précision a son importance, pour éclairer les replis obscurs des consciences italiennes de cette époque, pour démasquer le double jeu de la plupart des princes et chefs de factions avec lesquels nos représentants eurent affaire, enfin pour dessiner les caractères de tous ceux qui entrèrent en scène à ce moment-là. Et c'est ici, remarquons-le, que se trouve un des côtés des plus originaux et des plus attrayants de l'ouvrage de M. J. On lui a encore reproché dans une autre revue d'avoir eu, en l'écrivant, des préoccupations toutes contemporaines et de s'être montré par trop hostile au régime démocratique alors en vigueur à Gênes et trop favorable aux institutions purement monarchiques. Il serait oiseux de revenir sur cette observation : il m'est cependant permis de penser qu'auprès de beaucoup d'esprits son livre aurait gagné en autorité, si cette manifestation s'était faite sous une forme plus discrète.

Ce volume est, en réalité, composé de deux parties bien distinctes. La première est le récit des événements relatifs à l'établissement de la domination française à Gênes, depuis 1392 jusqu'en 1402; la seconde est formée par la publication de 47 « documents diplomatiques et politiques », se rapportant à ces mêmes événements : 35 étaient entièrement inédits ; tous constituent un ensemble complet, où les futurs historiens du Nord de l'Italie auront encore beaucoup à glaner, bien que M. J. en ait exprimé la meilleure substance.

Il a commencé son récit par un exposé très net et très lumineux de la situation de Gênes en 1392 et des péripéties par lesquelles était passée la politique de ce pays, travaillé par la rivalité des Guelfes et des Gibelins. Pour reprendre et conserver définitivement le pouvoir, le parti vaincu des nobles et des Guelfes eut recours à des princes étrangers ; après s'être adressé au comte de Savoie, il négocia avec le roi de France, puis avec le duc d'Orléans. Celui-ci se montra disposé à accepter la souveraineté qu'on lui offrait et envoya son lieutenant, Enguerrand VII de Coucy, conquérir l'État de Gênes par les armes. Malheureusement l'indécision qui régnait dans les conseils des Français ralentit leurs succès et faillit même les compromettre tout à fait. Enfin, Charles VI se résolut à se substituer au duc d'Orléans, traita avec Antoniotto Adorno, doge de

la République, et malgré les subterfuges de ses adversaires, réussit, dans les derniers jours de décembre 1396, à se faire reconnaître pour souverain. Antoniotto Adorno, nommé gouverneur de l'État au nom du roi, se démit presque aussitôt de ses fonctions et fut remplacé par le comte de Saint-Pol, qui étendit les conquêtes françaises. Mais il ne conserva que peu de temps son pouvoir; quand il fut parti, les troubles et les révoltes se renouvelèrent avec une fréquence qu'encourageait la faiblesse des représentants de la France, Bourleux de Luxembourg, l'évêque de Meaux et Colart de Calleville. La cour de Charles VI se décida pourtant à agir vigoureusement, pendant qu'il en était temps encore; elle conféra le gouvernement de Gênes au maréchal de Boucicaut, qui par ses mesures énergiques sauva la situation et rétablit l'ordre. Cela ne devait pas durer, puisqu'en 1409 la première domination française allait être renversée par le marquis de Montferrat.

Telles sont, très brièvement résumées, les grandes lignes du récit de M. J.; il serait impossible, sans entrer dans de longs détails, de les marquer davantage et d'indiquer même sommairement les négociations qui eurent lieu dans ces circonstances entre notre pays et les différents États de l'Italie, notamment avec Florence et Milan. Cependant ces quelques mots suffiront peut-être pour donner au lecteur une idée de l'œuvre en question, surtout quand il songera que ces événements sont contemporains du grand schisme et ont servi en quelque sorte de préface aux guerres de Charles VIII et de ses successeurs.

Une réclamation pour terminer : il aurait été utile de joindre à ce volume, si rempli de faits, une carte bien détaillée de l'État de Gênes et des régions voisines à la fin du XIVe siècle. M. Jarry avait en mains assez de documents pour l'établir parfaitement.

L.-H. Labande.

Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle, par Ch.-V. Langlois. Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres Bibliothèques, t. XXXIV, 1re et 2e partie; t. XXXV, 2e partie. — Paris, impr. nat.; librairie C. Klincksieck, 1890-1896. 5 brochures in-4° de 32, 18, 18, 15 et 30 pages. Prix 5 fr. 80.

On sait tout le parti que les historiens peuvent tirer des formulaires épistolaires du moyen âge; c'est qu'en effet les auteurs de ces sortes de recueils se contentaient fréquemment de transcrire telles quelles des lettres originales qu'ils avaient sous la main et dont ils admiraient le style, sans en éliminer les phrases spéciales, mais en conservant les noms propres, l'adresse, la date, etc. MM. Rockinger, Noël Valois, Kervyn de Lettenhove, Léopold Delisle et d'autres érudits encore, avaient déjà montré quelle mine inépuisable de renseignements étaient ces compilations. Aussi M. Ch.-V. Langlois a-t-il entrepris d'en étudier en détail quelque

types, ceux qui lui ont paru les plus intéressants, tant au point de vue historique qu'au point de vue littéraire.

Il a débuté par le ms. lat. 4763 de la Bibliothèque nationale, dont le copiste, vivant à la fin du règne de Philippe le Long et attaché à la chancellerie de ce prince, peut-être au greffe des requêtes, a recueilli plusieurs centaines de lettres royales et de mandements administratifs ayant trait à des matières de droit privé, aux brigandages, aux juifs, aux usuriers, à l'administration des biens confisqués à l'ordre du Temple, etc. La majorité de ces documents concerne la région du Nord: 215 sont des mandements adressés au bailli d'Amiens, 48 le sont à celui de Vermandois, 21 à celui de Senlis. La liste de tous les bailliages, sénéchaussées et monastères nommés, a été d'ailleurs dressée par M. L., qui a publié les 36 principaux articles de ce recueil.

Les 64 premiers feuillets du ms. 8 de la Bibliothèque municipale de Soissons sont occupés par un autre formulaire, écrit en l'abbaye de Prémontré par un anonyme qui disposait de la correspondance de l'abbé Guillaume de Louvignies et de ses prédécesseurs immédiats. Il nous a conservé une foule d'actes relatifs aux relations de ce monastère avec la cour romaine, et surtout aux enquêtes et visites annuelles prescrites par les statuts de l'ordre.

Les trois formulaires orléanais que M. L. a examinés ensuite (vol. 279 de la collection des papiers de Baluze à la Bibliothèque nationale, 7420 B du fonds latin du même établissement et 1468 de la Bibliothèque de Rouen), sont composés en grande partie de lettres concernant la procédure des officialités, mais où il est assez difficile de distinguer le vrai du faux. La contestation la plus grave visée par ces documents aurait existé entre un sous-diacre du diocèse d'Auxerre et l'évêque de Chartres, Renaud de Bar, qui aurait fini par être excommunié.

Le quatrième article est consacré à la notice d'extraits du ms. DDIX, 38 de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge (fol. 88-94, formulaire avec pièces sur l'administration du diocèse de Llandaff, sous l'épiscopat de John de Monmouth, 1297-1323; fol. 94-99, formules au nom de l'évêque de Worcester; fol. 100-103, recueil d'actes privés et de pièces des archives du monastère de Reading, que des moines ont transcrits en mutilant les noms propres et les dates). Ce qui fait surtout le prix de ce ms., c'est qu'il renferme la copie d'un *ars dictaminis*, que Pierre de Blois, archidiacre de Bath, composa sur un plan particulier et qui méritait d'être mieux apprécié qu'il ne l'avait été jusqu'ici.

Pour terminer, M. L. a vu trois mss. italiens : le Plut. XXV, sin. 4 de la Laurentienne, vraisemblablement écrit en Orient à la fin du XIIIe siècle, contient un formulaire anonyme, dérivé des *artes dictaminis* des religieux de Clairvaux; quelques documents concernent la France et les croisades. — Le CXVI de la collection Leopoldina-Gaddiana, à la même Bibliothèque, offre depuis le fol. 70 une collection de lettres que rassembla Vivien de Montaut, chanoine du Puy et de Rodez, et familier

à la cour pontificale d'Avignon du vicomte de Caraman, neveu de Jean XXII. — Le 388 de la Bibliothèque de Pérouse contient un *ars scribendi epistolas* de Geoffroy l'Anglais ou de Geoffroy de Cumeselz. Le nom de ce dernier auteur soulève un problème : doit-il être identifié avec Geoffroy, dit de Vinesauf, rédacteur lui aussi d'un *ars dictaminis?* Il est sans doute prématuré de le faire, mais la question est posée.

Dans le cours de ces notices, M. Langlois a un peu oublié le plan qu'il s'était tout d'abord tracé, cependant il ne faut pas s'en plaindre; il a tellement augmenté nos connaissances sur ces recueils de lettres et sur leurs compilateurs, qu'il y a lieu bien plutôt de le féliciter d'avoir montré tant de sagacité et tant de sincérité dans la recherche du vrai. Il a, de plus, forcé de nouveau l'attention des historiens à se porter sur ces textes, trop peu utilisés en général, tout en signalant les dangers qu'ils présentent à la critique.

L.-H. Labande.

Boutillier de Saint-André. **Mémoires d'un père à ses enfants. Une famille vendéenne pendant la grande guerre** (1793-1795), avec introduction, notes, notices et pièces justificatives par l'abbé Eugène Bossard, docteur ès lettres. Paris, Plon, 1896. 1 vol. in-8.

La véritable histoire des guerres de la Vendée est encore à faire, et bien peu nombreux sont les hommes qui connaissent réellement à fond ces luttes, beaucoup plus importantes pour notre histoire nationale qu'on ne le croit généralement. Jusqu'à ces dernières années, on a multiplié les récits des combats livrés — sans, le plus souvent, user d'une critique suffisante — on a publié des amas de documents souvent très précieux, qui n'attendent qu'à être mis en œuvre; on a imprimé un certain nombre de *Mémoires* de contemporains ou d'acteurs du drame ; mais presque tout ce qu'on a mis au jour jusqu'ici a trait à peu près exclusivement à la lutte elle-même, et on s'est peu préoccupé de toute une série de renseignements pourtant indispensables, pour éclairer la véritable physionomie du mouvement, déterminer ses causes et démontrer la portée considérable qu'il a eue. A de très rares exceptions près, on n'a guère encore songé à étudier le caractère, les idées, ni la manière de vivre des habitants des régions de l'Ouest à la fin de l'Ancien Régime. Il est vrai qu'on connaît peu de documents de ce genre. C'est à peine si Mmes de La Rochejaquelein, de Bonchamps, de Sapinaud, de La Bouëre, MM. Poirier de Beauvais, de Romain, de Béjarry, de la Frégeollière, ont laissé quelques indications sur la noblesse de leurs provinces à cette époque.

L'âme du peuple nous apparaît peut-être plus facilement à travers les souvenirs de Pierre Devaud, de Louis Monnier, de Coulon et surtout dans les innombrables récits traditionnels recueillis de la bouche même de témoins et d'acteurs et publiés par l'abbé Deniau dans son *Histoire*

de la Vendée. Je ne parle pas des *Mémoires* de Renée Bordereau, dite Langevin, l'époque à laquelle ils ont été publiés et le motif qui les a fait paraître les rend trop sujets à caution.

Quant à la bourgeoisie, nous l'ignorons à peu près complètement. Cependant cette classe riche et instruite, dont les nombreux représentants remplissaient les villes de l'Ouest et y dirigeaient l'opinion, a joué un rôle considérable, prépondérant même, dans toute la Révolution Française. On conçoit facilement l'intérêt très intense qui doit s'attacher aux documents de nature à faire connaître et apprécier ce rôle. Dans l'Ouest, la bourgeoisie était tout entière partisante des réformes; elle était divisée seulement sur les moyens de les obtenir et surtout sur les conditions dans lesquelles il convenait d'en profiter ensuite. Les uns formaient une phalange ardente, marchant résolument de l'avant; ils ne furent pas longs à engager ouvertement la lutte contre le pouvoir royal : c'était la gauche du parti bourgeois. Après avoir attendu de longues années, nous commençons seulement à connaître d'eux quelque chose, grâce à la publication si longtemps différée des *Mémoires de La Réveillère-Lepeaux*, aux coupures choisies dans les *Cahiers de Mercier du Rocher*, par M. Chassin, et au *Journal de Lofficial,* donné tout dernièrement par M. Leroux-Cesbron. Jusque là, le *Mémoire de L.-L.-L.-L. Barré*, la *Correspondance de Benaben,* avaient déjà démontré l'intérêt des documents de cet ordre. Malheureusement, si nous nous trouvions initiés forcément par ces ouvrages aux sentiments personnels de leurs auteurs, nous y trouvions peu d'indications bien particulières sur la vie privée de ceux-ci et de leur entourage ; sauf, peut-être, dans quelques pages de La Reveillère-Lepéaux.

L'autre partie de la bourgeoisie, le centre-droit, si je puis ainsi m'exprimer, n'avait encore été révélée par aucune publication, quand ont paru coup sur coup, tout dernièrement, les *Mémoires d'un père à ses enfants*, de Boutillier de Saint-André, et le *Précis historique de la guerre de Vendée*, de Henri Gibert. Du *Précis*, je ne dirai rien, en étant l'éditeur et l'annotateur; il a trait d'ailleurs presque exclusivement aux événements de la guerre et à l'organisation administrative des Vendéens.

Avec les *Mémoires d'un père à ses enfants*, nous nous trouvons en présence d'un très curieux document familial; plus curieux certainement pour l'étude de la bourgeoisie vendéenne que pour celle de la guerre elle-même. C'est donc avec juste raison que M. B., leur éditeur, leur a donné ce second titre : *Une famille vendéenne pendant la grande guerre*.

Marin-Jacques Boutillier de Saint-André et son fils appartiennent à l'une des plus anciennes et des plus estimables familles du terroir. Famille de robe, dont les membres exercèrent de nombreuses charges de judicature, toutes remplies avec la conscience la plus scrupuleuse. Né en 1746, à Mortagne-sur-Sèvre, où son père était procureur fiscal de la baronnie, M. B. de S.-A. avait été élevé au collège de Beaupréau, « le

principal foyer intellectuel du pays, où les meilleures familles nobles et bourgeoises envoyaient leurs fils ». Plus tard, nous le retrouvons avocat au Parlement de Paris. Lorsque éclata la Révolution, il était devenu lui-même sénéchal de Mortagne et de plusieurs autres seigneuries voisines et encore, depuis 1787, procureur-syndic de l'assemblée siégeant en l'élection de Chatillon-sur-Sèvre. En 1790, ses concitoyens l'élurent maire de Mortagne; quelques mois après, la ville de Cholet le faisait président du tribunal de son district.

Comme l'immense majorité de ses compatriotes, « il avait salué avec enthousiasme le mouvement de réformes de 1789 ». Mais il était de ces hommes pusillanimes qui, par tempérament, crurent d'une prudence habile de ne prendre parti pour personne, lorsque éclata l'explosion vendéenne, et d'éviter autant que possible toute compromission, « sans réfléchir que si le neutre est étranger à notre langue, c'est qu'il répugne encore plus au caractère français ». Chose bizarre, cet état d'esprit commun à beaucoup de personnages les plus marquants de cette catégorie sociale, n'excluait ni le courage, ni la grandeur d'âme, lorsqu'il s'agissait d'être utile à autrui. Boutillier, profondément estimé de tous, blancs et bleus, oubliait ses propres dangers aussitôt qu'il y avait un service à rendre. Il mourut victime de sa conscience, ayant voulu, à la barre de la Société populaire de Nantes, rendre publiquement justice à la garnison républicaine de Mortagne, ignominieusement accusée de lâcheté. On l'arrêta sur la dénonciation d'un homme auquel il avait sauvé la vie, et il fut guillotiné sur la place du Bouffay, le 14 avril 1794. Je ne vois aucun personnage de son temps et de sa classe, dont le caractère soit mieux le prototype à mes yeux de ce que, tout à l'heure, j'ai appelé le centre-droit vendéen.

Après avoir refusé de faire partie du conseil supérieur royaliste, bien que partisan avéré de la monarchie et lié d'amitié avec les chefs du mouvement, il avait accepté d'écrire l'histoire de la lutte entamée. Ses manuscrits recopiés, sous sa direction, par son fils alors âgé de treize ans, ont malheureusement disparu. Cet enfant, d'une intelligence très ouverte et très développée, ayant une mémoire extraordinaire, était devenu déjà depuis un certain temps le confident intime, le collaborateur de l'ancien sénéchal.

A défaut de ceux du père, ce sont les *Mémoires* du fils que nous donne M. l'abbé B.; mais ils sont très imprégnés des récits paternels. L'auteur a vécu près des acteurs principaux du drame, il a assisté à toutes ses péripéties, il en a gardé les vives émotions. A ses récits, il mêle la description la plus exacte de ce qu'était alors la vie des familles de la haute bourgeoisie provinciale, la peinture la plus frappante de l'état d'esprit de leurs membres.

C'est assurément le côté le plus important et le plus intéressant de ce document. Il en est un autre qui, à mon humble avis, a bien aussi son mérite; c'est de rétablir la vérité sur bon nombre de questions quelque

peu faussées de l'histoire vendéenne, en restituant notamment à d'Elbée son véritable rôle. Il corrobore ainsi tout particulièrement les travaux de M. O. de Gourcuff sur le second généralissime de la Grande Armée catholique et royale.

M. l'abbé Bossard a mis en tête une étude très serrée sur les deux Boutillier de Saint-André et sur les historiens de la Vendée, leurs tendances et leurs erreurs, volontaires ou non. Cette introduction a pour cette partie de l'Histoire l'importance d'un véritable manifeste, et il faut féliciter l'auteur de sa courageuse indépendance. Les notes substantielles dont sont accompagnés les *Mémoires* sont heureusement complétées par une bonne table onomastique.

H. Baguenier Desormeaux.

BULLETIN

— Le récent volume de mélanges philologiques publié par M. Mœller, libraire de l'Université de Lund (*Fran Filologiska Fœreningen i Lund, Sprakliga Uppsatser,* 1897), contient les études suivantes : 1° Axel Kock, étymologie de quelques mots suédois ; 2° J. Paulson, *In Lucretium aduersaria ;* 3° A. Ahlberg, *Adnotationes in accentum Plautinum* ; 4° E. Rodhe, *Transitivity in modern English* ; 5° Th. Hjelmqvist, *Petter, Per och Pelle,* prénoms suédois incorporés dans des expressions proverbiales ; 6° M. Nilsson, *De republica Atheniensium a Clisthene constituta* ; 7° E. Sommarin, sur la *Kormaks-Saga* ; 8° Sven Berg, la place de l'adjectif-épithète en français moderne ; 9° C. Lindskog, le pronom personnel sujet chez les élégiaques latins ; 10° H Sœderbergh, la rime et l'assonance chez les poètes suédois modernes.

— M. J. Texte a fait, devant la *Société des Amis de l'Université,* une conférence sur la *Jeunesse d'Edgar Quinet et son enseignement à Lyon,* qu'il publie (Lyon, Storck, in-8, 1897). On y trouvera un résumé agréable des souvenirs dispersés par E. Quinet dans ses différents livres, mais peu de faits nouveaux. Toutefois, un ample extrait de la *Revue du Lyonnais* de 1839, qui s'y trouve en appendice, fournit un document très utile pour l'étude des débuts du célèbre historien-philosophe.—R.Rs.

— Le discours de M. R. Duhm sur l'origine de l'Ancien Testament (*Die Entstehung des Alten Testaments,* Friburg .i. B. Mohr, 1897, in-8, 31 pages), résume de façon très claire les conclusions de la critique, une critique très savante, mais peut-être un peu absolue et hardie, touchant la composition des livres de la Bible hébraïque et l'histoire de leur collection. — J. S.

— M. G. Dalman a publié une intéressante étude sur l'idée de *Justice* (justice de l'homme, justice de Dieu) dans l'Ancien Testament (*Die richterliche Gerechtigheit im Alten Testament.* Berlin, G. Ranck, 1897 ; in-12, 19 pages).

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 39-40 — 27 septembre-4 octobre — 1897

Sammlung wissenschaftlicher Commentare zu griechischen und rœmischen Schriftstellern. — Sophokles Elektra erklært von Georg KAIBEL. Leipzig. Teubner. 1896. Un vol. grand in-8· de VIII- 310 p.

Ce livre inaugure une série. La librairie Teubner entreprend de publier une « Collection de commentaires scientifiques sur des auteurs grecs et latins ». Ces commentaires sont destinés non aux élèves des gymnases, mais aux philologues. Voici la liste des ouvrages qui sont annoncés comme devant paraître prochainement : Lucrèce, Livre *III* par R. Heinze; l'*Aetna* par S. Sudhaus et F. Vollmer; le *Timée* de Platon par F. Dümmler; Tibulle par F. Leo; le *Rudens* de Plaute par F. Marx; les *Héroides* d'Ovide par R. Ehwald; l'*Octavius* de Minucius Felix par E. Norden; le *Paidagogus* de Clément d'Alexandrie par E. Schwartz; Herodote, livres V et VI par G. Kaibel. Le choix est des plus variés. On annonce que la collection sera composée sans esprit de système, qu'on n'a pas l'intention de s'astreindre à des règles fixes; on publiera tel ou tel auteur selon qu'il se trouvera un savant compétent, disposé à écrire sur cet auteur un commentaire qui pourra rentrer dans le plan général de l'entreprise. On ne se croit pas tenu de publier toutes les œuvres d'un même auteur; pour les poètes dramatiques, par exemple, une pièce suffira; le commentaire qui sera fait sur cette partie de l'œuvre du poète suffira pour la connaissance de l'œuvre tout entière. Le plan sera uniforme pour toute la collection : d'abord le texte grec ou latin avec des notes critiques, très courtes, au bas des pages; une introduction traitant des questions générales, composition de l'ouvrage, valeur littéraire, date, etc; enfin un commentaire très développé, qui ne suit pas le texte mot par mot, mais qui procède par grands alinéas. En somme, ce plan se rapproche assez de celui que M. U. de Wila-

mowitz-Möllendorf a adopté pour ses éditions de l'*Héraclès,* de l'*Hippolyte* d'Euripide et des *Coéphores* d'Eschyle. Il est même permis de supposer que c'est l'exemple de M. de W. qui a suggéré l'idée de la nouvelle collection. La différence la plus importante consiste en ce que l'on a renoncé à donner une traduction du texte ancien. Nous n'avons nous étrangers, qu'à approuver cette disposition. On peut se demander si, en réalité, les traductions en vers de M. de W. ont été bien goûtées même en Allemagne. La direction générale de la collection a été confiée à M. G. Kaibel ; le choix est certainement des plus heureux. M. K. a pensé qu'un de ses devoirs de directeur était d'ouvrir la voie, de montrer l'exemple; il inaugure la nouvelle collection en publiant l'*Électre* de Sophocle.

Ce qui frappe tout d'abord quand on ouvre la nouvelle édition, c'est la part vraiment restreinte qui est faite à la critique verbale. Les discussions sur la constitution du texte sont le plus souvent écourtées et même, on peut dire, parfois négligées. Tel passage, qui est évidemment altéré et sur lequel on désirerait quelques explications, est à peine l'objet d'une note de quelques mots. Ainsi au v. 21, qui est un locus desperatus entre tous, M. K. se contente de dire qu'aucune des corrections proposées n'est acceptable. Évidemment, il y avait autre chose à dire, surtout dans une édition où l'espace n'est pas mesuré à l'auteur. Aucune des corrections proposées au v. 21 n'est acceptable ; mais le long travail de la critique sur de tels passages doit-il être ainsi condamné et perdu ? Ces conjectures manquées ne sont pas pour cela inutiles : elles permettent de voir plus clairement où est la faute; elles sont de plus un essai de guérison, qui n'a pas réussi, sans doute, mais qui plus tard peut mettre sur la bonne voie un critique avisé qui trouvera enfin le remède. Sur le passage en question, j'ouvre l'édition Jebb. Ce savant, lui non plus, n'a accepté aucune des corrections proposées ; mais il ne les a pas condamnées en bloc ; il a choisi les plus dignes d'être signalées ; il les a étudiées et classées. Ce classement méthodique et raisonné des conjectures est certainement une des meilleures nouveautés de cette belle édition anglaise de Sophocle. On peut regretter que M. K. n'ait pas suivi l'exemple qui lui était donné.

Pour l'établissement du texte, M. K. est convaincu, avec la grande majorité des critiques aujourd'hui, que la première main du Laurentianus L n'est pas l'unique source du texte ; il croit que le reviseur de ce manuscrit et que le Parisinus P. (anc. fond, grec 2712) forment une seconde famille dont le secours est indispensable. Il n'a pas jugé nécessaire de se procurer des collations nouvelles de ces deux manuscrits; celles qui ont servi à Michaelis pour la troisième édition de l'*Électre* d'Otto Jahn, Bonn, 1882, lui ont semblé très suffisantes. Les corrections proposées par M. K. sont assez peu nombreuses. Nous citerons en particulier celle du v. 93, publiée déjà par l'auteur, *Hermes*, *XIX*, 256 : μεγέρα οἰκείων au lieu de μεγέρων οἴκων ; la première main de L donne pour ce dernier mot οἰκίων.

En somme, c'est le commentaire qui fait la valeur de la nouvelle édition; elle répond parfaitement au titre de la collection. Il y a lieu de remarquer que l'auteur ne s'est pas toujours cru obligé de répéter les observations déjà faites, et pour ainsi dire, courantes. Ainsi au v. 13, il ne relève pas le rapprochement avec le vers de l'*Iliade*, IX, 485; au v. 22, il n'indique pas les divers emplois de l'expression ἀκμή. M. K. a pensé sans doute que, l'ouvrage étant destiné aux philologues, de telles indications étaient superflues. Le difficile sur ce point est de ne pas dépasser la juste mesure. L'introduction est aussi très intéressante. M. K. réfute avec raison l'opinion de M. de Wilamowitz, relative à la priorité de l'*Électre* d'Euripide sur celle de Sophocle. Une des raisons qu'il avance pour réfuter cette opinion a au moins le mérite de la nouveauté. M. K. pense qu'Euripide a voulu, en composant son *Électre*, faire la critique de l'*Électre* de Sophocle. Sans doute, dit M. K., Euripide a aussi attaqué Eschyle; il a même mis dans sa pièce une réfutation mordante de quelques moyens scéniques imaginés par le vieux poète. Mais, pour Eschyle, le blâme ne porte que sur des points de détail; pour Sophocle, au contraire, Euripide s'attaque à la pièce entière. Elle a, en effet, un grave défaut. Électre en est le personnage principal; tout l'intérêt se concentre sur elle, et cependant elle ne dirige pas l'action; elle a un rôle purement passif; c'est Oreste qui fait tout. C'est ce défaut de la tragédie de son rival qu'Euripide a voulu mettre dans tout son jour; et, pour cela, il a composé une pièce dans laquelle Électre est le personnage principal, non pas seulement parce qu'elle concentre sur elle l'intérêt, mais parce qu'elle dirige toute l'action : son frère n'est qu'un instrument dans ses mains. Nous avouons que le défaut reproché ici à Sophocle ne nous avait pas bien frappé, et aujourd'hui encore nous avons beaucoup de peine à le croire aussi grave que le dit M. K. Dans l'*Hippolyte* d'Euripide, le personnage principal, celui qui donne son nom à la pièce, en quoi contribue-t-il vraiment à l'action? Victime d'abord de la passion de Phèdre, puis de la colère de son père, ne joue-t-il pas lui aussi, comme l'Électre de Sophocle, un rôle passif? En est-il moins pour cela le personnage le plus intéressant, le plus important de la pièce? C'est Oreste qui dirige l'action dans la pièce de Sophocle; dans celle d'Euripide, c'est Électre. Il nous semble que la raison de cette différence s'explique par la façon différente dont les deux poètes jugent l'acte qui fait le sujet des deux pièces, le meurtre de Clytemnestre par son fils. Pour Sophocle, ce meurtre est légitime; il est ordonné par un dieu qui ne peut pas se tromper, qui est le juge suprême de la valeur morale des actions humaines. C'est donc Oreste, c'est le fils qui conduira l'action dans la tragédie; c'est à lui qu'Apollon a parlé; c'est lui, le chef de la famille, qui vengera le père, qui sera le justicier, qui punira un crime commis dans la famille. Euripide, au contraire, prend nettement parti contre les meurtriers de Clytemnestre et surtout contre l'instigateur du meurtre, contre Apollon; l'assassinat

d'une mère par la main du fils est un crime horrible; et alors, tout naturellement, le poète misogyne rejette sur la femme, créature inférieure, inconsciente ou immorale, la plus grande part de responsabilité dans ce crime; Électre est, après Apollon, l'agent principal de la mort de Clytemnestre; c'est donc elle qui conduira l'action. Nous ne croyons pas que le drame de Sophocle soit moins tragique que celui d'Euripide, il a de plus l'avantage d'être plus simple et plus naturel.

Ces réserves légères une fois faites, nous sommes heureux de constater la haute valeur du travail de M. K. Le commentaire est rempli d'observations excellentes, de fines remarques; on y rencontre souvent des aperçus nouveaux, des vues originales. Ce livre marquera un progrès sérieux dans l'interprétation d'un des chefs-d'œuvre de Sophocle.

Albert Martin.

Sammlung wissenschaftlicher Commentare zu griechischen und rœmischen Schriftstellern. T. Lucretius Carus De rerum natura Buch III erklært von Richard Heinze. Leipzig, B. G. Teubner, 1897, in-8, vi-206 p.

Il ne suffit pas d'étudier les auteurs anciens au point de vue philologique. Tout n'est pas dit, lorsqu'on a, grâce aux secours des meilleurs mss. et par l'introduction des corrections nécessaires, constitué le texte le plus pur possible, classé les faits grammaticaux, établi les lois métriques, s'il s'agit d'un poète, pénétré les intentions du style. Ce sont là des travaux préliminaires, sans lesquels toute étude ultérieure manque de base; mais il faut atteindre la pensée même. Les écrivains anciens parlent de choses que nous ne connaissons plus et, sans cette connaissance, nous ne saurions avoir de leurs œuvres une intelligence pleine. Telle paraît être l'idée qui a présidé à la naissance de la « Collection de commentaires scientifiques » dont nous avons ici un spécimen. A vrai dire, elle n'est pas nouvelle; le commentaire traditionnel résultant des travaux des savants depuis la Renaissance et qui est constitué plus ou moins complètement suivant les auteurs, touche au fond des choses au moins autant qu'à la forme; peut-être n'est-il pas mauvais de distinguer, plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le commentaire scientifique du commentaire philologique. Le commentaire scientifique devra être entendu différemment, suivant les auteurs; tous ne s'y prêtent point également. Il est parfaitement à sa place, lorsqu'il s'agit de Lucrèce, dont l'intention capitale a été d'initier ses contemporains à la conception épicurienne de l'existence des choses, conception dont la vérité clairement démontrée devait produire la paix dans les âmes et les rendre accessibles au bonheur.

M. Heinze aurait assurément rendu un grand service, si, à propos du 3e l. du *De rerum natura*, il avait rempli tout son programme, *Vorwort*,

p. III « ...expliquer la suite et le progrès de l'argumentation, mettre en lumière le rapport de chaque partie avec l'ensemble de l'ouvrage, éventuellement du système philosophique,... établir la relation des pensées avec ce qui a été pensé antérieurement,... comme Lucrèce traduit une doctrine étrangère, mettre en regard cette doctrine autant que nous en possédons la rédaction originale, examiner si l'exposé en est correct et complet, ramener à leurs causes les inexactitudes et les lacunes qui peuvent s'offrir,... l'héritage propre d'Épicure ne nous étant parvenu que sous forme de débris, utiliser les écrits de ses élèves, rechercher les échos de la doctrine et de la polémique épicurienne même chez les représentants d'autres écoles. Dans quelques cas, mais rares, une interprétation soigneuse permettra peut-être de tirer une conclusion sur la forme sous laquelle la doctrine épicurienne se présentait à Lucrèce; on reconnaîtra les additions, les omissions, les modifications individuelles, et la méthode de travail du poète apparaîtra plus clairement en lumière. » Ce n'est point la faute de M. H. s'il n'a pas accompli dans toutes ses parties une tâche si vaste, mais c'est sa faute de l'avoir ainsi définie. La connaissance de l'antiquité est pour nous fragmentaire, il faut savoir la considérer comme telle et distinguer soigneusement les points, sur lesquels nous pouvons arriver à des certitudes, de ceux où, ne pouvant tirer des conclusions fermes en l'absence de renseignements suffisants, nous sommes réduits à nous contenter d'hypothèses ou même à constater notre impuissance. Malgré ses efforts, M. H. n'a pu montrer le lien logique qui expliquerait la succession des arguments multiples de Lucrèce en faveur de la mortalité de l'âme. En ce qui concerne le rapport du III[e] livre avec ses sources, on n'arrive pas à une solution qui s'impose. Dans quels traités Lucrèce a-t-il étudié l'Epicurisme? Avait-il sous les yeux un manuel qu'il a suivi plus ou moins exactement ou bien les lignes principales et le plan de son ouvrage lui appartiennent-ils en propre? Nous ne saurions le dire avec certitude, puisque c'est de l'examen du poème lui-même que nous devons tirer là-dessus des conclusions conjecturales. Sans doute le rapprochement du texte de Lucrèce et des passages d'ouvrages épicuriens, soit antérieurs, soit postérieurs, est intéressant en lui-même et apporte des lumières dans le détail; mais M. H. est obligé de constater bien des lacunes et nous restons dans l'incertitude pour l'ensemble. C'est surtout en ce qui concerne la phraséologie scientifique de Lucrèce que la comparaison est instructive.

M. H. a mis très complètement en valeur les documents dont nous disposons; il n'apparaît pas cependant de son commentaire qu'il ait l'esprit spécialement philosophique; il ne s'est pas appliqué du reste à lui conserver toujours strictement son caractère spécial. On ne saurait le blâmer d'avoir discuté de près le texte qu'il explique; mais à ce point de vue les résultats ultra-conservateurs auxquels il arrive ne constituent point un progrès. Pour éviter d'admettre une lacune qui s'impose ou

un déplacement de quelques vers, il impute parfois à Lucrèce des façons de raisonner bizarres et tout à fait inadmissibles. Il ne parviendra pas à convaincre que le texte du *De rerum natura* ne nous soit parvenu en assez mauvais état, que la liaison n'échappe çà et là entre les différentes parties et que par suite il ne faille admettre dans la tradition un certain désordre : l'hypothèse que Lucrèce n'a pas laissé son poème complètement achevé, que certains développements cadrent mal dans la disposition actuelle avec les développements voisins, est toujours le plus vraisemblable.

Il y a cependant intérêt à suivre l'analyse minutieuse que fait M. Heinze de la pensée de son auteur et le rapprochement perpétuel avec les textes grecs ; ces textes contiennent un certain nombre de fautes d'impression ; j'ai cru autrefois que les livres allemands étaient plus corrects et mieux revus que les nôtres ; c'est une erreur dont je suis revenu.

A. Cartault.

Les origines de l'épiscopat, étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'Empire romain (première partie), par M. Jean Réville. — Paris, Leroux, 1894 : un vol. gr. in-8°. de vi-538 pp.

Nous venons bien tard pour rendre compte du livre de M. Jean Réville : mais nous y gagnons du moins de pouvoir constater l'accueil si favorable qui lui a été fait par toute la presse compétente, depuis la *Theologische Literaturzeitung* jusqu'aux *Analecta bollandiana* On s'est plu à signaler dans *Les origines de l'épiscopat* une enquête approfondie dans un sujet nettement limité, une discussion minutieuse et pénétrante.

M. R. rappelle en commençant les solutions diverses antérieures à son travail. Il cite Baur, Rothe, Ritschl, Renan, Hatch, Harnack... Nous aurions souhaité à cet exposé plus de développement : le nom de M. de Weizsäcker et celui de M. Sohm y manquent et l'on est un peu étonné de cette lacune. Il nous semble même qu'une discussion préalable des systèmes de Hatch, de Harnack, de Welrzsäcker et de Sohm eût jeté beaucoup de lumière sur la suite de l'enquête de M. R. On devine que l'auteur a voulu définir avant tout sa propre méthode et entrer sans tarder au milieu des faits. L'unité des institutions hiérarchiques ecclésiastiques est au terme de l'évolution catholique, dit-il avec raison : de cette évolution ou développement, dont le terme est atteint dès le IIe siècle, peut-on retrouver les états successifs? C'est l'intérêt de l'histoire des origines de l'épiscopat d'être une histoire richement documentée. Mais ces données seront à dater et à caractériser : il faudra, et c'est une inspiration très heureuse de M. R., les grouper surtout d'après leur provenance géographique.

La division du sujet est dès lors indiquée : 1° les premières communautés en Palestine ; 2° les premières communautés en terre païenne ; 3° les églises à la fin du 1er siècle ; 4° avènement de l'épiscopat monarchique dans les églises d'Asie-Mineure.

M. R. a cru nécessaire d'étudier l'état qu'il considère comme le plus primitif et qu'il identifie avec celui des premières communautés palestiniennes. C'est ici que le théologien, toujours en quête d'unité primitive, parait avoir influencé M. R.. Et aussitôt la critique y perd de sa rigueur. Citer les Synoptiques, citer les Actes des Apôtres sans s'être expliqué d'abord sur leurs sources, c'est s'exposer à s'avancer sur un terrain parfois bien mouvant. Le texte de *Math.* XVI, 13-20, et plus particulièrement le passage fameux « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église... », constitue une donnée de valeur : est-ce un discours authentique de Jésus, se demande M. R. ? Et la question, en effet, est ouverte entre certains critiques. Supposé que le passage en question appartienne, comme le veut M. R., à « une couche secondaire de la tradition évangélique », supposé qu'il représente « une tradition judéo-chrétienne inspirée par le désir de fortifier l'autorité de l'apôtre Pierre », comme le veut encore M. Réville, qui nous dira la date de l'origine de cette « tradition judéo-chrétienne » ? Est-elle contemporaine de la première épître aux Corinthiens et du fameux *Christus Partei* ? Est-elle hiérosolymite ? Questions qu'il est bien malaisé de résoudre fermement. On en dira autant, j'en ai peur, du fait que M.R. qualifie « d'avènement de Jacques, le frère du Seigneur », et dont il avance qu'il « coïncidait avec l'établissement d'une première organisation ecclésiastique encore rudimentaire sur le modèle de la synagogue juive, mais qui accordait peut-être dès l'origine un certain privilège légitimiste au représentant de la famille de Jésus » : cette assertion suppose qu'on a résolu la question de l'identité du Jacques fils d'Alphée et du Jacques dont parle Hégésippe. Hégésippe parle de Jacques probablement d'après l'Évangile des Hébreux et dans un récit d'une tendance anti-pétrine très sensible : qu'est ce que cette « tradition judéo-chrétienne » de la primauté de Jacques, exactement opposée à la « tradition judéo-chrétienne » de la primauté de Pierre ? Voilà bien des rivalités de primautés.

Sur l'état des premières communautés en terre païenne, M. R. a très heureusement étudié la condition légale qui s'imposait aux communautés — disons mieux, encore que ce mot paraisse répugner à l'auteur, — aux églises chrétiennes. Ces églises ne pouvaient être que des synagogues ou des collèges. Or, elles ne sont constituées exactement, ni comme des synagogues, ni comme des collèges ou thiases : ces églises sont des sociétés de type nouveau, et des sociétés dont aucune n'est isolée des autres. Mais j'ai peur que M. R. n'ait interprété dans un sens trop restrictif les données souvent vagues fournies par les épîtres paulines sur les fonctions sociales dans les églises auxquelles ces épîtres

sont adressées, et qu'il ait au contraire laissé dans l'ombre une donnée, concrète entre toutes, l'eucharistie. Qui dit eucharistie dit réunion habituelle, prière commune, frais communs, règlement : des épimélètes deviennent nécessaires. L'eucharistie, qui est le lien social de chaque église, suppose une fonction permanente, distincte de la fonction apostolique et de la fonction prophétique, et, si cette fonction permanente est représentée par les ἐπίσκοποι et les διάκονοι de l'épître aux Philippiens seulement, nul doute qu'elle n'ait dû exister ailleurs qu'à Philippes, de quelque nom qu'aient pu être désignés ceux qui en étaient revêtus, et sans exclure les presbytres que les Actes des Apôtres signalent dans les églises pauliniennes. Comment le principe s'est-il imposé de considérer ces épimélètes des églises comme inamovibles, comme investis à vie d'une fonction inadmissible? Là est pour le critique une des énigmes du problème des origines de l'épiscopat, et le lecteur sera un peu déçu de voir M. R. s'y arrêter à peine, même à l'occasion de la *Prima Clementis*. Car c'est par cette prérogative que *l'episcope-presbytre* se distingue des fonctionnaires similaires, soit des synagogues, soit des collèges.

Pour les églises de la fin du Ier siècle, M. R. discute les données de l'épître de saint Jacques, de la *Didaché*, du discours de Milet dans les actes, des épîtres Pastorales. On s'étonnera que l'épître aux sept églises, qui figure en tête de l'Apocalypse, n'ait pas été discutée avec l'ampleur qu'elle appelait. M. R. est-il sûr que l'ange de chaque église est l'ange préposé dans le ciel au gouvernement de ces églises, plutôt que l'ensemble des presbytres de chacune de ces églises? On ne conçoit guère que, même dans le style le plus apocaliptyque, un homme ait mission de rappeler des anges à leurs devoirs. Et si ces anges ne sont point des êtres célestes, si ange est synonyme de συνέδριον, pourra-t-on dire que l'Apocalypse johannine ne connaît d'autorité que celle des διδάσκαλοι? L'épître aux sept églises annonce les formules ignatiennes et le développement est, il nous semble, plus serré que M. R. le marque, de 95 à 110. Sur un autre point, entre plusieurs, nous ne souscririons pas au sentiment de M. Réville, savoir sur la date de la *Prima Petri*. La question a fait quelques progrès depuis 1894, notamment depuis la *Chronologie* de Harnack; mais ici le dissentiment existe aussi bien avec Harnack qu'avec M. Réville : il s'agit de la date à fixer au régime légal de persécution. Nous fixons cette date à l'époque de Néron, nous croyons que la législation persécutrice est contemporaine de l'incendie de Rome : c'est là un sentiment qui nous est commun avec quelques Français (MM. Duchesne, Allard, Lejay...) et que nous savons n'être reçu, ni en Angleterre (Ramsay), ni en Allemagne (Mommsen, Harnack). Nous le croyons pourtant justifié au mieux ; et ce serait déjà une justification que de voir la peine que des critiques comme Harnack ou M. R. ont à dater les pièces qui font allusion à des persécutions antérieures à la fin de Domitien, lorsqu'ils ont posé en fait que « Domitien le premier procéda avec quelque méthode contre les chrétiens ». De même, la

distinction entre juifs et chrétiens était une distinction admise publiquement bien avant que Domitien eût réclamé sévèrement l'impôt du didrachme : comment expliquer sans cela que les massacres de 64 n'aient atteint que des chrétiens?

Le livre de M. R. touche à tant de questions, dont un si grand nombre sont encore à l'ordre du jour de la critique, que l'on oublierait aisément le sujet particulier de son étude par attrait pour les problèmes plus généraux qu'il aborde ou les détails infinis où il nous introduit. Hâtons-nous d'arriver au chapitre consacré à « l'avènement de l'épiscopat monarchique dans les églises d'Asie-Mineure », et qui est la partie la plus développée et la plus neuve de tout le livre. M. R. admet, avec toute la critique actuelle, l'authenticité des sept épîtres de saint Ignace et de l'épître de Polycarpe, et il prend même la peine de rappeler les meilleures preuves de cette authenticité. L'originalité de M. R. consiste en ce que, admettant l'authenticité des documents, il les interprète de manière à restreindre la valeur de leur témoignage. — Saint Ignace, écrit-il, voit les choses à travers son imagination ardente plutôt que d'une façon conforme à la réalité : « Prendre à la lettre les renseignements que ses épîtres fournissent sur l'état ecclésiastique de son temps, c'est à peu près aussi raisonnable que de se représenter l'état de notre société moderne d'après les violentes diatribes d'un clérical militant contre la République des francs-maçons... » Et évidemment un « clérical militant », dont le zèle s'exprimerait en « violentes diatribes », serait un médiocre témoin pour juger de la pureté d'intention de ses adversaires politiques. Encore est-il qu'il n'ignorerait pas les institutions cléricales de son temps. M. R. soupçonne saint Ignace de s'exprimer sur le compte des institutions ecclésiastiques avec la chaleur d'un homme d'action qui exprime un idéal plutôt que la réalité : s'il met si haut l'épiscopat, c'est que les églises auxquelles il s'adresse sont encore bien loin de pratiquer la soumission à l'épiscopat. Il se peut, en effet, que l'enthousiasme mystique de saint Ignace pour l'unité par l'épiscopat soit une inspiration personnelle à saint Ignace. Encore est-il que l'épiscopat monarchique existe et qu'il n'est combattu par personne là même où il est accepté avec moins d'enthousiasme. — M. Réville, analysant l'inspiration personnelle d'Ignace, pense trouver le principe du système ecclésiastique d'Ignace dans le « besoin profond d'unité ecclésiastique locale ». M.R. fait d'Ignace un politique : il nous semble que M. von der Goltz, qui, dans son *Ignatius von Antiochien als Christ und Theologe*, a pu mentionner les vues de M. Réville, a raison de dire que cette conception politique ne tient pas compte des données dogmatiques selon lesquelles la pensée d'Ignace est surtout organisée : l'épiscopat monarchique à la tête de chaque communauté, Sohm l'a bien exprimé et von der Goltz après lui, est « *die sarkische Darstellung der pneumatischen Christusgemeinde* » : c'est une conception d'ordre a priori et mystique, sans l'ombre d'une arrière pensée

opportuniste. — Enfin M. R. tient pour assuré que l'épiscopat monarchique a pris naissance en Asie-Mineure et qu'il s'y est développé rapidement, alors qu'il n'existait pas encore ailleurs. Toutefois, il faut admettre, et M. R. ne fait aucune difficulté de le reconnaître, que l'épiscopat monarchique existait en Syrie, à Antioche, c'est-à-dire dans l'église même dont Ignace était l'évêque, l'évêque unique et reconnu comme tel par l'autorité romaine. Ainsi, vers l'an 110, la Syrie et l'Asie étaient conquises au principe de l'épiscopat monarchique. Pourrait-on en dire autant de toutes les églises chrétiennes? Je ne m'aventure pas à l'affirmer. Mais que, dans la pensée de saint Ignace, l'épiscopat monarchique fût de règle partout, non pas en droit, mais de fait, c'est ce qui me semble devoir être conclu du texte fameux οἱ ἐπίσκοποι οἱ κατὰ τὰ πέρατα ὁρισθέντες... M. R. ne le pense pas, et il donne de graves raisons pour motiver son opinion : sont-elles décisives? Je voudrais qu'un philologue nous le dît, qui ne serait ni épiscopaliste, ni antiépiscopaliste.

Car M. R. est antiépiscopaliste et son livre est la critique de l'épiscopat dans ses origines historiques. Il donne ainsi une utile réplique aux travaux d'épiscopalistes comme Gore ou même Sohm. Et l'on pourra, nous le pensons du moins, tantôt conclure autrement que M. Réville, tantôt réserver son jugement là où il croit pouvoir conclure ; mais son livre n'en demeurera pas moins longtemps le traité le plus approfondi sur la question des origines des institutions hiérarchiques de l'Église.

Pierre Batiffol.

J. W. Willis Bund. **The Celtic church of Wales**, London, D. Nutt. 1897.

M. Willis Bund a entrepris de prouver en 523 pages, grand in-8°, que l'Église galloise, dans tout le cours de son histoire, a été la seule Église indépendante de tout contrôle étranger, papal ou royal, dans l'Europe occidentale.

Le christianisme des Celtes et celui des Latins pour lui sont fondés sur des idées *diamétralement* opposées au point de vue de l'objet, de la nature et de la mission de l'Église. Le christianisme des Celtes, c'est le christianisme *tribal*, de clan; le christianisme latin, c'est le christianisme impérial. Chez les Celtes, le christianisme a pris la place des religions locales et n'a eu, libre d'influence latine, d'autre ambition d'abord que de les remplacer. Le christianisme des Celtes, c'est une adaptation du christianisme au paganisme. C'est là ce qui a réellement séparé les deux églises, et non pas de simples questions de rituel. La lutte dure depuis le commencement de l'établissement du christianisme en Bretagne. Elle se diviserait en plusieurs périodes :

Première période : de l'établissement du christianisme jusqu'à l'arri-

vée d'Augustin en Angleterre, c'est-à-dire jusqu'en 602 : c'est l'époque du libre développement du christianisme.

Deuxième période : elle est marquée à son début par le refus des Celtes de se soumettre à l'autorité d'Augustin et de la cour de Rome et se termine à la conquête normande; les relations forcées avec l'Angleterre saxonne ont amené certains changements extérieurs, par exemple, l'adoption de la date de la Pâque; on remarque aussi chez les évêques de langue celtique une tendance à demander la consécration aux prélats bretons. Il n'y a pas de schisme, l'Église celtique indépendante, libre de tout contrôle étranger, ayant repoussé la suprématie papale.

Troisième période : la troisième période part du moment où les rois anglo-normands prennent l'habitude de nommer des évêques en Galles jusqu'à la conquête définitive d'Edward (1100 à 1284).

Quatrième période : c'est l'époque de la domination latine en Galles, grâce au système normand. Elle cesse par l'union du pays de Galles avec Henri VIII et la chute de l'Église de Rome (1284-1534).

Cinquième période : la cinquième, celle de la suprématie de l'Église anglicane, dure encore. Pendant tout ce temps, ces diverses périodes, l'Église galloise n'a cessé de lutter pour son indépendance : « Bien hardi serait, dit M. W. Bund, celui qui se hasarderait à dire que le conflit ecclésiastique est terminé aujourd'hui en Galles, et quelle sera son issue. »

Exposer une pareille thèse, c'est la réfuter. Les seules difficultés qui se soient élevées entre l'Église Bretonne et celle de Rome proviennent ou de l'isolement, ou de la surexcitation du sentiment national.

Pour les deux dernières périodes, les témoignages abondent. Les poètes gallois du moyen âge sont des papistes avérés. On n'est pas plus fondé à voir dans les satires d'auteurs du moyen âge, comme celles de Dafydd ab Gwilym contre les Franciscains, une preuve de désaffection envers l'Église romaine qu'à conclure à une lutte de principes entre l'Église gallicane et Rome à cause des nombreuses et mordantes satires de nos auteurs français de la même époque, contre le clergé et les moines. Il est même certain qu'à l'époque de la Réforme, le pays de Galles était plus papiste que le reste de l'Angleterre, et que le mouvement réellement protestant n'y a commencé qu'au XVII[e] siècle. Je renvoie M. Bund sur ce point à un livre en gallois d'un des meilleurs travailleurs du pays de Galles, Charles Ashton. L'auteur, qui est fort bien informé, est un protestant zélé : pour lui, cet état d'âme des Gallois ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils étaient encore plus ignorants et superstitieux que les Anglais[1] ! Si les Gallois sont aujourd'hui hostiles à l'anglicanisme, cela tient à diverses circonstances, et surtout à la maladresse, à l'âpreté au gain et à la brutalité des Anglicans qui ont cru pouvoir

1. Charles Ashton, *Bywyd ac amserau yr Esgob Morgan* (vie et temps de l'évêque Morgan, premier traducteur de la Bible en gallois). Treherbert, 1891.

traiter le pays de Galles en pays conquis et n'ont su ni voulu en comprendre le caractère et les traditions.

De la conquête normande à celle du Nord-Galles par Edward, il y a quelques révoltes ou protestations de l'esprit national, contre l'ingérence tyrannique des métropolitains anglo-normands, et c'est tout. Rien de plus instructif à cet égard que le *Liber Landavensis* et les œuvres de *Giraldus Cambrensis*.

Quant à la deuxième période de M. Bund, c'est peut-être celle qui se prête le moins à sa théorie. Il affirme que les Bretons avaient refusé de reconnaître la suprématie de Rome. Comme preuve du contraire, on peut alléguer le fait que la Pâques romaine a été adoptée en 768 (*Ann. Cambriae*), les pèlerinages des rois gallois à Rome [1], et enfin le récit même de Bede de l'entrevue et des rapports d'Augustin avec les évêques bretons.

Resterait la première période, *celle du libre développement*.

Je n'objecterai pas à M. B. la présence de trois évêques de Bretagne au Concile d'Arles en 314. Il me répondrait que c'étaient des évêques *Brythons* (Brittones) et non des *Goidels* (*Gaidel* vaudrait mieux). Les *Brittones* eux se sont convertis nettement et sans arrière pensée au christianisme. Les *Goidels* l'ont adapté au paganisme; c'est chez eux seuls que l'on trouve le vrai chistianisme paganisé et *tribal* des Celtes. Si les Gallois sont justement les plus purs représentants de ce christianisme, c'est qu'ils sont en grande partie *Goidels*. Cette thèse, qui a été soutenue par quelques bons esprits, sans raison bien sérieuse, à mon avis, et en tout cas fortement exagérée et viciée par des *a priori*, M. B. ne se donne pas la peine de l'établir. Il admet sans sourciller qu'au ve-vi^e^ siècle la Cornouailles est *Gaëlique*, sans se demander comment nous le trouvons authentiquement de langue bretonne dans le cours des siècles, ainsi, d'ailleurs, que la Cornouailles française.

Si les documents historiques ne sont pas assez nombreux ni assez explicites au ve siècle, à la fin du vi^e^, nous avons sur l'Église bretonne des renseignements sûrs et concluants.

Sur quoi portent les démêlés des Bretons avec Augustin, l'envoyé du pape? Sur trois points : Augustin leur demande d'adopter le mode romain du baptême, la date romaine de la Pâques, enfin de l'aider à convertir les Saxons. Au fond, la rupture n'eut lieu entre lui et les Bretons qu'à cause de leur refus de se soumettre à l'autorité de l'église établie chez les Angles. Pour leur Pâques, dont on a fait grand bruit, ce n'est que par point d'honneur qu'ils l'ont défendue. Ils avaient, en effet, d'après les *Ann. Cambriae*, adopté le comput oriental établi par le pape Léon en 453. Mais, par suite de leur isolement, ils avaient ignoré la réforme opérée en 525 et, au vi^e^ siècle, les Pâques ne tombaient pas toujours chez eux le même dimanche que dans le reste du monde chrétien.

---

1. Cinnen, roi de Powys, meurt à Rome en 854 ; Higuel (Howel), en 885 (Ann. Cambr.).

La tonsure celtique a persisté longtemps sans que Rome s'en soit émue. Au commencement du ixe siècle, les moines de Landevennec, en Bretagne, l'avaient encore. Certaines pratiques frisant l'hérésie ne paraissent pas non plus avoir causé de différend ; il est vrai qu'elles pouvaient avoir cessé du temps d'Augustin : par exemple, l'usage chez les Celtes de confier à des femmes la distribution de l'Eucharistie sous les espèces du vin et, en général, l'assistance du prêtre à l'autel, le ministère diaconal proprement dit [1]. Cette hérésie était, paraît-il, d'origine orientale.

Donc, dans cette première période, comme dans les autres, c'est le sentiment national seul qui amène une sorte de schisme momentané entre les Bretons et Rome. Le refus d'aider Augustin dans la conversion des Saxons n'a pas besoin d'explication quand on connaît l'histoire des Bretons. A en juger par l'*Epistola ad Coroticum*, et d'autres documents, ils n'estimaient guère plus un Gaël chrétien qu'un Saxon converti.

Restent les prétendus principes opposés sur lesquels reposerait l'antagonisme du christianisme celtique et du christianisme latin. Ils se réduisent à deux : 1° chez les vrais Celtes, le christianisme s'est adapté au paganisme ; 2° le christianisme a adopté le système politique et social des Celtes : il est devenn *tribal*, ou de clan.

M. Bund, abstraction faite de certaines exagérations qui lui sont propres, ne se doute pas qu'il avance, sur ces deux points, une doctrine admise par tout le monde : il enfonce une porte ouverte. Eh oui, le christianisme a tenu compte chez les Celtes, et partout ailleurs, des usages païens dans la mesure où ils étaient compatibles avec ses principes essentiels, et beaucoup ont subsisté malgré lui. L'étude de la littérature populaire de tous les peuples chrétiens le prouve. Quant aux divisions politiques et territoriales, le christianisme les a acceptées et utilisées. Si la Gaule était restée indépendante, nos diocèses actuels représenteraient à peu près exactement les cités gauloises ; ils les représentent d'ailleurs assez bien encore, car les Romains respectèrent, en général, les divisions qu'ils trouvèrent solidement établies. Il en a été de même au pays celtique. Les cinq évêchés irlandais du viiie siècle représentent les cinq royaumes qui se partageaient le pays. L'histoire du pays des Celtes, étudiée à fond, donnerait des résultats analogues.

M. Bund voit dans le monachisme celtique quelque chose de national. Il se peut qu'il y ait au moins dans certains détails de l'organisation du monachisme irlandais et breton, dans l'esprit dont les moines étaient animés, quelque chose de celtique. Mais il est sûr que, comme le reste des institutions chrétiennes, l'érémitisme et le monachisme sont venus, dans les Iles Brittaniques, de la Gaule [2].

---

1. J. Loth, *Un ancien usage de l'église celtique* (*Revue celtique*, XV, p. 92.)

2. Sur cette question du monachisme avec ses traits orientaux, cf. G. Stokes, *Ireland and Celtic Church*, p. 166 et suiv.

M. B. affirme que les termes ecclésiastiques ne sont pas les mêmes chez les Celtes que chez les Latins et n'ont pas le même sens. M. B. avoue qu'il ignore les langues celtiques (on le voit du reste); qu'il s'en prenne, dans ce cas, à ses amis Gallois; ils lui ont fait avancer une énormité. Les termes celtiques ecclésiastiques sont empruntés à l'Église romaine, *abbé, moine, cellule, apôtre, évêque, aumône, prière, baptême, carême, confession, communion, messe, prêtre, trinité, diacre, diable, vêpres, martyr, Noël, Pâques, péché, pécheur, pénitence, paroisse, sermon, etc.*

Les paroisses portent le même nom en Galles et en Bretagne armoricaine et témoignent d'une organisation commune et qui ne me paraît avoir rien de spécial. Les *Llan*, monastères, lieux consacrés, sont fréquents, mais le terme générique pour les paroisses est le *plwyf* (breton, *plou, ploe, plen, plu*), du latin *plêbe*. Le *vocab. cornique* du XIIe-XIIIe siècle traduit *presbiter* par *hebrenciat plui*, directeur de paroisse. L'italien *pieve* a un sens analogue à celui de *ploue :* c'est une paroisse qui a sous elle des paroisses de village.

Le chapitre le plus symptomatique et le plus extraordinaire du livre de M. Bund, est celui qui est consacré aux saints. Le *saint* celtique ne prenait personne sous sa protection ; il n'était jamais invoqué, aucune église ne lui était dédiée ! Je croirais faire injure aux lecteurs de la *Revue critique*, en réfutant une pareille assertion ; sans parler des témoignages directs, des litanies de saints bretons du Xe siècle, des vies de saints authentiques, qui nous montrent le culte des principaux saints, solidement établi dans les pays de langue brittonique [1], de saints qui sont des personnages historiques, on peut mettre en face de M. B. toute la géographie des pays celtiques. Nos paroisses à nous, Gallois, Cornouaillais, Bretons insulaires ou armoricains, sont, très souvent, placées sous le vocable de saints bien connus, dont le culte remonte au VIe-VIIe siècle. En vérité, de pareilles assertions sont un défi au sens commun et à l'histoire.

M. B. ignore les langues celtiques, nous l'avons vu. Mais les textes irlandais où on peut puiser, au point de vue de l'histoire ecclésiastique, de l'organisation de l'église celtique, de ses croyances, de ses usages, ont été traduits ou analysés. On reste confondu qu'une thèse ait pu se produire après la publication de la *Tripartite life of saint Patrik*, où l'homme qui a rendu le plus de services aux études celtiques avec Zeuss, M. Whitley Stokes, a donné, d'après des analyses et des traductions de textes irlandais, un tableau détaillé et clair de l'état, des croyances et de l'organisation de l'Église celtique d'Irlande, fondée par le Breton Patrice [1].

M. B. ignore totalement l'histoire de la Bretagne armoricaine.

Il ne paraît guère plus versé dans l'histoire ecclésiastique générale.

---

1. J'entends par *brittonique*, le gallois, le cernique et le breton-armoricain.

2. *Trip.-Life*, I, pp. CXXXV; CLVIII-CLXVIII; CLXXX-CXCVIII.

Il prend le mariage des prêtres et des évêques pour un trait celtique. Or, il est bien établi que cet usage a été fort répandu jusqu'à Grégoire VII et n'a pas disparu immédiatement après le décret qui l'avait formellement aboli. Les évêques de Quimper, dans notre Cornouailles, pendant quelque temps, au xe-xie siècle, se sont succédé de père en fils; absolument comme certains évêques anglicans de notre temps, dit-on.

M. B. n'a pas les prétentions d'avoir fait un ouvrage de première main; mais il aurait dû mettre un peu de critique dans le choix de ses autorités.

En résumé, la thèse de M. Bund est radicalement fausse. Ce qu'on trouve de vrai dans son ouvrage est depuis longtemps connu. Les erreurs graves y sont fréquentes. Il y a cependant, par ci par là, quelques aperçus ingénieux : M. B. a le paradoxe facile et le soutient avec chaleur : ce doit être un remarquable prédicateur.

J. Loth.

Chronologie Moliéresque, par Georges Monval. Paris, Flammarion, 1 vol. in-18 av. portrait. — **Les Collections de la Comédie-Française** : catalogue historique et raisonné par Georges Monval. Paris, Soc. de propagation des Livres d'art, 1 vol. gr. 8° av. planches

C'est un hasard, mais un hasard favorable, qui a fait paraître en même temps ces deux publications du même auteur et qui nous permet de les grouper ici. La chronique journalière de Molière n'est-elle pas l'histoire même de la Comédie-Française en ses premières années, et les collections de portraits et d'autographes de ce même théâtre ne sont-elles pas intimement liées au souvenir de son fondateur? Aussi bien la même méthode de discrète et sûre érudition a-t-elle présidé à l'exécution des deux œuvres.

M. G. Monval, Moliériste sans rival et chercheur infatigable, a eu une idée très originale pour l'achèvement de la jolie collection des pièces de Molière entreprise par Jouaust en fascicules séparés. Au lieu d'une notice biographique ou d'un essai littéraire, deux choses dans lesquelles M. M. eût excellé sans doute, mais qu'il a bien fait de juger superflues aujourd'hui, il a imaginé un répertoire spécial, une sorte de guide chronologique, pour suivre la vie de Molière dans ses épisodes intimes comme à travers les événements publics qui l'ont entourée. En 250 pages, il suit pas à pas, quelquefois jour par jour, et les 51 ans de l'existence de Molière, et ce qui a pu, de par le monde politique ou littéraire, être mêlé directement ou indirectement à sa vie. Il reconstitue en quelque sorte dans ses éléments essentiels le journal hypothétique du grand écrivain, de 1621 à 1673.

A première vue, plus d'un renseignement pourra paraître superflu : une bataille livrée, une victoire remportée, la naissance de tel person-

nage plus tard illustre, l'apparition de tel livre... Voilà bien des événements peu Moliéresques. Mais tout cela n'est pas tant superflu qu'il apparaît. Cela *met au point* toutes sortes de coins intéressants de la carrière et de la production littéraire de Molière (et de bien d'autres en même temps, ce qui n'est certes pas un mal), cela ouvre des horizons inattendus, cela facilite, par le rapprochement, des recherches toujours nécessaires dans cette époque de Louis XIII et de Louis XIV jeune, qui a provoqué tant de travaux et où il y a encore tant à trouver. Le livre n'est d'ailleurs qu'un essai, un cadre (M. M. conseille modestement au lecteur de l'interfolier, afin de le corriger ou de l'augmenter plus à l'aise). Que de mémoires du temps, que de lettres, surtout parmi les inédites, où l'on pourra glaner quelque renseignement, dès lors si aisé à *piquer* à sa date!

Une des choses, par exemple, qui pourront attirer la curiosité des chercheurs, c'est la foule des nouvelles intéressantes dont la date exacte n'a pu être déterminée encore, et qu'on trouve placées seulement à la fin de chaque année. On a été si longtemps sans attacher d'importance à la date précise! et c'est pourtant souvent un trait de lumière, en histoire littéraire surtout. — M. M. n'a eu garde d'omettre l'addition d'un *index* alphabétique : il était, pour tant de dates douteuses, indispensable.

Il y en a un également, comme de juste, à la fin de son catalogue du Musée de la Comédie Française. Il était, lui aussi, d'autant plus indispensable, que ce catalogue est à proprement parler un *inventaire des richesses d'art*, et pas autre chose. Il ne faut pas s'y tromper, car l'énoncé du titre pourrait laisser croire, à l'examiner rigoureusement, que toutes les *collections* du théâtre s'y trouvent décrites. Or, parmi elles, ne faut-il pas placer en première ligne les *Archives*, les manuscrits, les autographes, etc. ? Ce travail reste à faire; espérons que M. M. ne laissera à nul autre le soin de l'exécuter : il serait aussi neuf qu'intéressant à tous égards. Mais pour le moment, c'est des œuvres d'art seules qu'il s'agit, ou pour mieux dire, de tout ce qui est exposé, encadré ou sous vitrine, dans les diverses salles du Théâtre français. (Il y a aussi quelques *reliques* et quelques autographes.) Et les œuvres d'art sont énumérées simplement au fur et à mesure de la promenade que le lecteur est censé faire dans le bâtiment.

C'est le parti qu'on avait pris jusqu'ici, et M. M. l'a suivi comme le plus simple. En somme, il est peu scientifique et raisonné : c'est le système qu'on emploie dans les *guides* du visiteur aux musées et pour lui faciliter la besogne (ce qui est souvent une bonne plaisanterie, parce que, entre la rédaction de cet inventaire et sa publication, les conservateurs ont eu le temps de changer la place des tableaux). Il était peut-être moins indiqué à la Comédie, où le public n'est justement pas admis dans les appartements qui renferment la majeure partie du musée. En tous cas, il faudra refaire quelque chose de plus complet et de plus

logique, le jour où le musée pourra être classé et ouvert au public. M. J. Claretie, dans sa préface au livre, M. Monval, dans son historique du musée, réclament tous deux ce musée qui serait, en effet, si curieux et qui n'a pas de local. C'est une question où il ne faut pas mêler l'utopie, parler de monument spécial, etc. D'abord, ces collections ne se conçoivent pas en dehors du théâtre même, auquel elles appartiennent en propre (et par conséquent à la société). Et puis, rien ne sera plus aisé à installer, quand on aura *rendu* au théâtre ce qui lui a été enlevé sur le Palais Royal et la rue Montpensier, pour l'attribuer à la Cour des Comptes : on en juge très bien sur le plan dressé par M. Ch. Lucas et ajouté au volume. C'est là qu'est la solution très simple du problème : hors de là, point de salut.

Ce classement raisonnable et cette disposition aisée des portraits, scènes, statues et bustes divers dont la Comédie Française est actuellement remplie (plus de 500 numéros), auront d'ailleurs un avantage inestimable, car il paraît que plus d'une œuvre importante, ou promise ou donnée déjà, attend ce moment pour faire son entrée à la Comédie Française, dont les murs n'ont plus, depuis plusieurs années, un pouce carré de libre... Enfin, on le voit, il y là beaucoup de choses à faire, et qui ne sont pas indignes de l'attention publique, car ce musée spécial est et pourrait être doublement précieux, par la valeur artistique des œuvres et par l'utilité historique des portraits ou documents de tous genres relatifs à notre première scène.

L'inventaire de M. G. Monval, dressé avec beaucoup de critique, et sans commentaires démesurés comme d'autres sont trop portés à le faire, est illustré d'un certain nombre de reproductions qui ne nous ont qu'à moitié satisfait. Qu'on ait pris le parti, pour des statues et des bustes, et même pour des portraits peints, de les faire dessiner au préalable et de faire ensuite reproduire par un procédé les dessins, alors que des héliogravures directes eussent été de toute évidence plus exactes et plus chaudes, c'est ce que nous avouons ne pas comprendre. Ce n'est pas que les dessins soient médiocres, mais comparez-les seulement aux quelques héliogravures qu'on a tout de même admises (par exemple, pour le célèbre et si important « tableau des farceurs français et italiens » de 1670)! La question est de savoir si c'est l'exactitude et le *document* qu'on cherche avant tout; le choix des œuvres reproduites le fait penser, et aussi le caractère d'*inventaire* du catalogue : n'est-ce pas, dès lors, un peu contradictoire ?

Henri de Curzon.

BULLETIN

— La livraison 14 du vol. II du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau vient de paraître à la librairie Leroux. Elle contient : § *54 (fin)*. *Les*

Nabatéens dans le pays de Moab. — § 55 *Bacatha, ville épiscopale d'Arabie.* — § 56. *Les Samaritains à Yabneh.* — § 57, *Le stratège nabatéen Nakebos.* — § 58, *La statue du roi nabatéen Rabel Ier à Pétra.*

— M. le professeur Marg. Dimitzas a publié en 1896 la troisième partie de son grand ouvrage sur la Macédoine, Μακεδονικά. Cette partie comprend une Introduction où sont énumérés les historiens macédoniens et autres, anciens et modernes qui ont écrit sur cette contrée, puis une description géographique et surtout archéologique de chacun de ses districts. L'auteur à fait entrer dans les deux gros volumes qui composent cette partie le texte et la notice de 1409 inscriptions grecques et de 139 inscriptions latines; il s'est arrêté sur tous les monuments antiques, les uns décrits déjà par M. L. Heuzey, les autres encore inconnus que porte le sol macédonien. M. Heuzey a signalé cet important travail à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — C. E. R.

— L'ordre des Cisterciens occupe, tant par l'ancienneté que par les services rendus, un rang très honorable dans les annales de l'enseignement en Hongrie. Cet ordre possède encore aujourd'hui quatre *gymnases* et plusieurs abbayes. Il a trouvé un historiographe bien informé dans un de ses membres, M. R. Békefi, qui a publié, à l'occasion du Millénaire, un beau volume où il a retracé l'histoire de l'Ordre en Hongrie depuis 1142 jusqu'à nos jours. Le même savant publie, dans les Mémoires de l'Académie hongroise, une brochure sur *l'Enseignement des Cisterciens à Paris au moyen âge (A cisztercziek kœzépkori iskolazasa Parisban*, 87. p.), où nous trouvons l'histoire extérieure du célèbre Bernadinum avec toutes ses péripéties au cours du moyen âge. Comme l'enseignement qu'on y donnait, servait de modèle à toutes les maisons de l'ordre, M. B. en étudiant les détails de cette École qui fait partie de l'Université de Paris, veut donner une idée de la haute culture que les Cisterciens hongrois, envoyés dans le Bernardinum, ont dû y acquérir. Les sources de cette étude sont, en première ligne, les volumes déjà publiés du *Cartulaire de l'Université de Paris* (que M. B. cite à tort, uniquement sous le nom du P. Denifle, M. Châtelain y ayant collaboré dans une large mesure), puis Martene et Durand : *Thesaurus novus Anecdotorum* et les histoires de l'Ordre publiées en France. Les noms des élèves hongrois ne se trouvent pas dans les actes; M. B. constate seulement que les anciens élèves du Bernardinum sont devenus, pour la plupart, les abbés mitrés des maisons hongroises, qui, à l'exception de deux, sont de fondation française. — J. K.

— Après avoir étudié la question des premiers missionnaires en Hongrie (cf. *Revue critique*, n° 10, 1897), M. Georges Volf vient de publier une brochure très importante sous le titre : *Le pays d'origine de la langue liturgique des Slaves et la prise en possession de la Hongrie* (*Az egyházi szlav nyelv hazája ès a magyar honfoglalas*, tirage à part des : *Nyelvtudomanyi közlemények*, 96 p.). La question sur le pays d'origine de la langue liturgique des Slaves, c'est-à-dire le vieux slovène, tellement différent des langues slaves actuellement parlées, a été déjà étudiée par Kopitar et Miklosich. Ces savants ont trouvé que le vieux slovène était la langue des Slaves établis en Pannonie et en Moravie avant l'arrivée des Magyars en Europe. M. Jagic, dans plusieurs articles de l'*Archiv für slavische Philologie* a, par contre, soutenu que cette langue fut apportée par les apôtres Cyrille et Méthode de la Macédoine et imposée aux Slaves habitant ces pays. M. Volf reprend et approfondit la discussion et combat l'hypothèse de Jagic par l'étude méthodique des dialectes slaves parlés en Macédoine et par l'étymologie des noms géographiques hongrois qui peuvent élucider la question. Il prouve qu'aucun des dialectes macédoniens ne peut dériver du vieux-

slovène, car ces dialectes ont un article, mais n'ont ni déclinaison, ni infinitif, tandis que le vieux-slovène n'a pas d'article, mais, par contre, a une déclinaison et l'infinitif Cette différence ne peut pas être de date récente; elle remonte à l'époque de la formation de ces dialectes dans les Balkans, c'est-à-dire bien avant le IXe siècle, puisque le bulgare, le valaque et l'albanais montrent les mêmes caractères linguistiques. Or, le vieux-slovène n'est devenu langue littéraire que dans la seconde moitié du IXe siècle; s'il était originaire de la Macédoine, il aurait donc également l'article, mais n'aurait ni déclinaison, ni infinitif. — Dans la deuxième partie de son étude, M. Volf apporte de nouveaux arguments, tirés de la linguistique hongroise, en faveur de l'hypothèse de Miklosich. Les anciens vocables slaves conservés dans la langue hongroise prouvent, selon M. V., que les peuples trouvés par les Magyars, lors de leur arrivée en Pannonie vers la fin du IXe siècle, parlaient le vieux-slovène. Ces vocables sont des substantifs et des noms géographiques. Ces derniers, surtout, montrent jusqu'à l'évidence que la thèse de M. Jagic est insoutenable. Les Vieux-Slovènes se sont vite amalgamés avec les conquérants et ont enrichi le vocabulaire magyar. Par contre, les noms des localités slovaques et vendes sont de date plus récente et dérivent du magyar, soit par déformation, soit par traduction. On peut donc démontrer par la linguistique que les Hongrois, lors de leur arrivée en Pannonie, ont trouvé des populations parlant le vieux-slovène, mais que les Slovaques et les Vendes, qui habitent actuellement le territoire hongrois et que M. Jagic considère comme descendants de ces Vieux-Slovènes, ne sont venus s'y établir que lorsque les Magyars avaient déjà occupé le sol. M. Volf conclut que, de toutes les nationalités qui habitent la Hongrie, les Magyars sont les plus anciens. — J. K.

— Nous recevons les premières publications de la *Société littéraire israélite de Hongrie*, fondée en 1894 sur le modèle de la « Société des Études juives » de France. Ces publications, dirigées par le grand-rabbin de Budapest, M. Samuel Kohn, l'éminent historien des Juifs en Hongrie et des Sabbathaires en Transylvanie (cf. *Revue critique*, nº 17, 1895), par MM. Mezei, député, Bánóczy, membre de l'Académie hongroise, et Bacher, le savant orientaliste, professeur au séminaire de Budapest, favoriseront le développement intellectuel de leurs coreligionnaires, et donneront, en même temps, de précieuses contributions à l'histoire du judaïsme dans cette contrée orientale de l'Europe. Six volumes ont paru jusqu'ici : 1º *Histoire des Juifs à Sopron* (Oedenburg) *depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours* (*A Zsidok torténete Sopronban*, 379 p.), par M. POLLAK, rabbin de Sopron. Ce mémoire, couronné par la Société, nous donne, d'après les documents conservés dans les archives de Sopron, l'histoire des Juifs depuis 1324, année où le roi Charles-Robert, de la maison d'Anjou, leur ouvre les portes de la ville, jusqu'à nos jours. Les trois premiers chapitres retracent la situation sociale et politique, la vie intellectuelle de la communauté pendant le moyen âge. Quoique inquiétés un moment sous Louis le Grand, en 1360, la situation des Juifs était très tolérable en Hongrie, jusqu'à l'avènement des Habsbourg en 1526. Le désastre de Mohács devint le signal de la persécution des Juifs. A peine Ferdinand Ier devint-il roi, qu'on les chassa de Sopron, comme de Presbourg et de Bude, c'est-à-dire de la partie occidentale du pays, déjà soumise au joug autrichien. La communauté de Sopron, ville située à la frontière autrichienne, peuplée d'Allemands et non de Hongrois, était exposée à toutes les vexations, et les persécutions y prirent un caractère particulièrement odieux. Le chapitre IV, le plus intéressant du volume, retrace les péripéties du procès engagé par les Juifs contre le magistrat de Sopron qui, non seulement a fait main-basse sur tout ce que la communauté possédait, mais qui ne voulait même pas payer ses dettes. La conduite de

Ferdinand Ier, dans cette circonstance, ne lui fait pas grand honneur. Pendant les huit ans que dura le procès, dont tous les actes sont encore conservés, il a changé quatre fois d'avis. Finalement les Juifs perdirent tous leurs biens et restèrent chassés de la ville. Ils se retirèrent dans les villages voisins et se mirent sous la protection de quelques grands seigneurs qui pouvaient lutter contre le magistrat. Les Eszterházy obtinrent au xviie siècle que leurs sujets juifs pussent aller dans la ville les jours du marché. L'exil dura jusqu'au commencement de notre siècle, et ce n'est qu'en 1840 que la communauté actuelle a pu se constituer. 75 documents inédits complètent ce volume intéressant. — 2° Une traduction hongroise avec une bonne introduction de la *Legatio ad Cajum de Philon d'Alexandrie*, par M. Salomon Schill, professeur au Séminaire (*Alexandriai Philo jelentése a Cajus Caligulanal jart Küldottségröl*, xiii-100 p.). La traduction est exacte, coulante, et enrichit en même temps la littérature philologique hongroise, car c'est la première œuvre de Philon qui soit traduite en hongrois. — 3° *Préceptes moraux tirés du Talmud*, par M. Samuel Krausz (*Talmudi életszabalyok és erkölcsi tanitasok*, 55 p.). C'est la traduction du traité *Derech Erecz*, qui se trouve dans le IXe tome du Talmud. Comme les gnomes de Théognis, les dictons de Publilius Syrus et les distiques de Caton, ce traité contient un véritable trésor de préceptes moraux qu'on peut encore étudier aujourd'hui avec profit. La traduction est faite d'après le texte de Tawrogi (Kœnigsberg, 1885), et de Machzor Vitry (Berlin, 1893), et accompagnée de notes et d'un Index. — 4° *Annuaires pour 1895, 1896 et 1897*, les deux premiers rédigés par MM. Bacher et Mezey, le troisième par MM. Bacher et Banoczy (*Évkönyv, Kiadja az izr. magyar irodalmi tarsulat*, 483, 372, 365 pp.). Ces beaux volumes contiennent, outre les actes de la Société, une foule d'articles intéressants, parmi lesquels nous relevons : (Tome I). Banoczy, *Toldi et la Bible*, où le savant réunit les expressions bibliques dans la belle épopée d'Arany ; Kaufmann, *Un témoin oculaire de la reprise de Bude en 1686*, histoire navrante d'Isaac Schulhof, qui a décrit le sac de Bude par les soldats autrichiens ; Bernstein, *Le rôle des Juifs dans la Révolution de 1848-49 ;* Radó, *Traduction en vers de l'épisode : Joseph et Putiphar du Schahnamé*; Neumann, *L'influence de la religion zende sur le judaïsme ;* Weissburg, *La philanthropie chez les Juifs d'après le Talmud ;* Bacher, *La Société des Études juives en France ;* puis de nombreuses traductions de poètes juifs des xiie et xiiie siècles. — (Tome II) Bacher, *Il y a mille ans ;* aperçu plein d'érudition sur la situation des Juifs à la fin du ixe siècle; S. Kohn, *Sources historiques hongroises concernant les Juifs ;* Klein, *Pharisiens et Sadducéens dans leurs rapports avec les Macchabées ;* Bernstein, *La tragédie de l'homme de Madach et la littérature juive ;* Waldapfel, *La Bible dans la pédagogie moderne ;* Gerö, traduction en vers du *Lecho dodi*, poésie de Salomon Hallévi Alkabicz du xvie siècle, chantée dans les synagogues le vendredi soir, et que Herder a beaucoup louée et traduite (Voy. *Adrastea*, p. 568, édit. Hempel); Neumann, *Jugements des écrivains grecs et romains sur les Juifs*, compte rendu élogieux du livre de M. Th. Reinach paru en 1895 ; Beck, *Le péché originel dans la littérature juive;* Pollak, *Documents pour servir à l'histoire de la rouelle;* en Hongrie les Juifs furent forcés de porter la rouelle sous le premier roi de la maison des Habsbourg, Ferdinand Ier (1526-1564) ; au moyen âge on n'en trouve pas de trace ; Büchler, *Le Consistoire israélite en Hongrie aux* xviie *et* xviiie *siècles ;* Kecskeméti, *La légende du Juif-Errant dans la littérature hongroise ;* Goldschmied, *L'iconographie des patriarches au moyen âge.* — (Tome III) *Séance solennelle du Millénaire*, avec un discours remarquable de Karman sur *La vie nationale et confessionnelle ;* Alexander, *Objets du culte israélite à l'Exposition du Millénaire ;* Kecskeméti, *Cérémonies funéraires*

de l'ancien Israël; Fischer, *Règles anciennes sur le maintien dans les synagogues;* Acsady, *Les Juifs hongrois de 1735 à 1738;* Bloch, *Le Congrès du Sanhedrin en France sous Napoléon Ier;* Krausz, *Le grand Concile du IIIe siècle avant J.-Ch.;* Frisch, *Influence szefard (espagnole) sur les Juifs hongrois.* — La lecture de tous ces mémoires nous montre que cet annuaire est dirigé dans un esprit éminemment scientifique. — J. K.

— Le *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne* par René Kerviler et ses collaborateurs a été si souvent mentionné et loué dans la *Revue critique*, qu'il suffira de dire quelques mots seulement du fascicule vingt-cinquième qui vient de paraître (Rennes), librairie générale de J. Plihon et L. Hervé, 1897, in-8°, de la p. 321 à la p. 477). Ce fascicule complète le neuvième volume de l'immense publication et embrasse les noms compris entre *Cler* et *Coëtm*. Parmi les articles les plus intéressants dus en ces pages à nos vaillants bibliophiles bretons, signalons *Clisson* (famille de) — avec détails biographiques et bibliographiques très abondants sur le connétable Olivier, fils d'Olivier III et de Jeanne de Belleville, né le 23 avril 1336 on ne sait trop où (château de Clisson ? château de Blain ?), mort le 22 avril 1407 au château de Josselin — *Coat* (Vincent), poète ouvrier dont on reproduit (p. 359) un sonnet en langue bretonne contenant les *Plaintes de Jeanne la Boîteuse, duchesse de Bretagne* — *Coetivy* (famille de) féconde en hommes remarquables tels que l'amiral Prégent VII de Coëtivy, époux de Marie de Raiz, fille du trop fameux monstre Gilles, Alain de Coëtivy, évêque de Dol, puis cardinal d'Avignon, frère du précédent — *Coetlogon* (famille de), avec piquantes citations sur Louise-Philippe, fille du marquis René, demoiselle d'honneur de la reine Marie-Thérèse, célébrée pour sa beauté par la *Muse historique* de 1664 et par la *Gazette* de Robinet de 1665, mais fort maltraitée au point de vue physique dans les *Mémoires* de Saint-Simon — *Coetlosquet* (famille du), avec notice développée sur Jean-Gilles du Coëtlosquet, membre de l'Académie française, évêque de Limoges (1739-1758) et sur ses mandements (p. 454-460), etc. — T. de L.

— M. H. Wingerath, directeur de l'École réale de Saint-Jean à Strasbourg, a publié la sixième édition de son *Choix de lectures françaises à l'usage des écoles secondaires* et un volume nouveau, intitulé *Franzœsisches Lesebuch für Mittelschulen sowie für die Mittelstufe der hœheren Schulen* (Cologne, Dumont-Schauberg. In-8°, 308 p.). Ce dernier volume est composé avec goût et intelligence. Il ne renferme que des morceaux d'écrivains du XIXe siècle, et, ce qui ne gâte rien, nombre de ces écrivains n'ont pas encore figuré dans de pareilles anthologies scolaires : le livre aura pour les élèves l'attrait du nouveau. L'éditeur a joint au volume une carte de France, un plan de Paris et un dictionnaire qui sera d'autant plus utile qu'il est complet et — nous nous en sommes assuré — n'oublie aucun mot. Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage est la quatrième partie, *Géographie*, où sont reproduits plus de trente extraits divers qui font passer devant les yeux du lecteur les régions principales de la France. — A. C.

— Dans une intéressante étude sur *la baronnie de Thour en Champagne* (Arcis-sur-Aube, Frémont. In-8°, 93 p.), MM. Jadart et Le Grand étudient d'abord la situation et l'étendue de cette baronnie, sa durée, les principales familles qui l'ont possédée. Puis, après cette entrée en matière, ils reproduisent l'*Aveu* et dénombrement de la seigneurie fait en 1390 par Jean de Châtillon. Ce document, qui forme l'objet principal de leur travail, offre à l'histoire locale des matériaux de toute sorte : on y relève, pour les huit villages qui composaient l'ancienne seigneurie, plus de trois cents noms divers, dont une cinquantaine de seigneurs tenant fief, une centaine d'habitants censiers et tenanciers, le reste de lieux dits encore connus ou abolis

de longue date ; on y trouve des éclaircissements sur les mesures de grains et de terres, sur les dates d'échéances, sur les droits féodaux. A cet Aveu de 1390 les deux auteurs ajoutent un *Aveu* de la même baronnie fait en 1616 par damoiselle Gabrielle de Régnier : l'Aveu de 1616 est beaucoup moins complet et montre que la seigneurie a été en déclinant comme source de revenus féodaux. Le livre se termine par un état présent des terroirs, par une liste annotée de tous les lieux dits actuels de six communes de la baronnie (Bannogne, Hannogne, Juzancourt, Saint-Germainmont, Villers-devant-le-Thour et Le Thour), et M. Jadart a raison de dire que la carte de France bénéficiera de ce modeste apport, qu'il est très utile, à beaucoup d'égards, de publier à la fin de notre siècle le relevé des lieux dits. — A.C.

— M. Alberto Lumbroso qui, tout jeune encore s'est fait une place à part entre les érudits voués à l'histoire de la période napoléonienne, vient de réimprimer avec autant d'élégance que de correction la *Note des députés à la Consulta extraordinaire Cisalpine convoquée à Lyon*. Cette brochure (tirée à 30 exemplaires numérotés chez Forzani et Cie, à Rome) contient outre les noms des députés, l'indication du corps que chacun d'eux représente et leur adresse à Lyon. — Ch. Dejob

— La librairie Delagrave a publié des *Morceaux choisis de Victor Hugo* (In 12°, 504 p.). Ces morceaux, en prose, sont les « extraits les plus significatifs des livres les plus importants » et l'on ne peut que louer l'éditeur, M. Jules Steeg, du choix qu'il a fait. Les notes sont fort peu nombreuses; mais il ne fallait pas dire (p. 253) que Gribeauval est, comme Folard, un écrivain militaire. — C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Séance du 16 juillet 1897.

M. Ducroquet, agriculteur en Tunisie, adresse la copie d'une inscription romaine découverte à Oudna.

Le président communique une lettre du P. Delattre, contenant une inscription qu'il a reçue du P. Heurtebise, supérieur de l'orphelinat des Pères blancs de Saint-Joseph de Thibar. Cette inscription, trouvée dans les ruines de l'antique Thibaris, était gravée sur un piédestal en pierre blanche haut de 1 m. 03. En voici le texte : « L. Cornelio. P. F. Arn. Maximo Mag. Pag. Odilon Sacerd. Aesculap. Plebis Pra... Pagus Thibaritan. Ob Munificen. DD. PP. » Outre le nom de Thibaris, qui était déjà connu, l'inscription nous fournit celui d'Odilo, qu'il faut ajouter à la liste des *pagi* africains. Le P. Dalattre ajoute que ce nom de lieu se lit également dans l'inscription d'Henchir-Mettich, récemment commentée par M. Toutain. Lucius Victor, nommé en tête des personnages qui firent graver le règlement agricole de Trajan, fut *magister* du pagus Odilo, comme Cornelius Maximus.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture du mémoire de M. Jules Rouvier, professeur à l'École française de médecine de Beyrouth, sur les monnaies frappées à Sidon, vers le milieu du quatrième siècle, par les satrapes Mazaies et Belesys.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite une étude sur les gouverneurs romains de la province d'Arabie d'après les inscriptions et les monnaies.

Séance du 23 juillet 1897.

M. Botto, directeur du musée archéologique de l'Infant don Henrique, à Faro (Portugal), envoie le dessin d'une inscription hébraïque très intéressante pour l'histoire de l'israélitisme portugais. Elle a été trouvée dans les sablières aux environs de Faro; et elle est aujourd'hui encastrée dans un mur du cimetière israélite de cette ville. Ce monument indique d'abord le lieu où a été le cimetière hébraïque primitif. Il renseigne aussi sur l'importance du mouvement israélite à Faro au XIV° siècle, et serait le monument le plus ancien connu en Espagne à ce sujet. Il révèle l'ensevelis-

sement d'un rabbi très distingué, Joseph Dotomol (1315), ce qui suppose une organisation parfaitement synagogique dès cette époque. La constitution d'une synagogue exigeait la réunion de dix membres au moins, et ces membres devaient être des personnages importants, parce que, selon le texte, leur rabbin était « vénérable ».

M. le marquis de Vogüé communique l'estampage d'une inscription nabatéenne relevée à Bosra par le R. P Séjourné. Le texte avait déjà été copié par un voyageur anglais, le R. Eroing; mais sa copie défectueuse ne permettait pas le déchiffrement; l'estampage, quoique imparfait, est plus lisible. M. de Vogüé traduit ainsi cette inscription : « Ce mur tout entier du.... et les bassins (?) ont été construits par Thaïmon fils de..... en l'honneur de Doutara et de T.... dieux ». Il s'agit d'une enceinte sacrée, d'un harem renfermant, outre un sanctuaire, des constructions diverses se rattachant au culte des divinités adorées dans le sanctuaire. Les exemples d'enceintes analogues sont assez fréquents en Syrie, et un certain nombre d'inscriptions grecques ont été recueillies, se rapportant à la construction des murs qui les entourent. — M. de Vogüé annonce en même temps qu'un voyageur suisse, le docteur Chin, qui a visité Petra en 1862, lui a signalé dans une vallée latérale, située au sud est des ruines de la ville, de nombreuses inscriptions nabatéennes; il en a relevé un certain nombre dont M. de Vogüé a examiné les copies, assez imparfaites, sans pouvoir les déchiffrer entièrement. Il appelle l'attention des voyageurs sur cette nouvelle mine à exploiter et sur l'intérêt qu'il y aurait à avoir de bonnes reproductions de ces textes.

M. Théodore Reinach commente une inscription récemment découverte à Delphes, qui révèle l'existence d'un nouveau roi de Bithynie, Nicomède III, mari de la reine Laodice de Cappadoce, fille de Mithridate V. Il établit l'identité de ce roi avec le Nicomède Evergète mentionné par l'annaliste Licinianus et essaye de restituer l'histoire et la physionomie de ce prince, qui fut le digne émule des anciens rois de Pergame, l'associé et le précurseur du grand Mithridate.

M. Emile Picot est désigné comme lecteur à la séance publique annuelle des cinq académies, qui est fixée au 25 octobre prochain.

M. Salomon Reinach est désigné comme lecteur à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions, qui aura lieu en novembre prochain.

M. Léopold Delisle lit une notice sur un psautier du XIIIe siècle, appartenant au comte de Crawford, Il donne la description de ce magnifique manuscrit, qui paraît avoir été exécuté par un scribe et par un ou plusieurs enlumineurs de l'école de Paris pour un membre de la famille royale ou pour un des grands vassaux ou des grands dignitaires de la couronne. Les peintures méritent d'être citées parmi les chefs-d'œuvre de l'art français au XIIIe siècle. Elles rappellent, à certains égards, celles de la grande Bible en trois volumes qui sont actuellement partagés entre la Bibliothèque nationale de Paris, le Musée britannique et la Bodléienne d'Oxford. Le psautier dont il s'agit est depuis longtemps en Angleterre. Sur une des feuilles de garde on remarque une signature composée des mots « Jahanne reyne ». Il fallait déterminer quelle était la reine qui, au XIVe ou au XVe siècle, employait cette signature. M. Delisle a reconnu que c'était Jeanne de Navarre, fille du roi Charles le Mauvais, qui épousa d'abord Jean de Montfort, duc de Bretagne, puis Henri IV, roi d'Angleterre, et qui mourut en 1437. La signature « Jahanne », en traits identiques à ceux que nous offre le psautier, se retrouve au bas de trois actes émanés de la reine Jeanne de Navarre en 1403, 1418 et 1437. De plus, un bel exemplaire de la Bible historiale, que possède la Bibliothèque nationale et qui a authentiquement appartenu à la reine Jeanne de Navarre, porte également en traits semblables la signature « la R. Jahanne ». Il reste à retrouver un troisième manuscrit que cette même reine a possédé. C'est un bréviaire qui lui avait été légué, en 1395, par sa tante Blanche de Navarre, veuve du roi Philippe de Valois. Jeanne de Navarre, duchesse de Bourgogne et reine d'Angleterre, a donc le droit de figurer sur la liste des grandes dames du moyen âge qui ont eu le goût des beaux livres.

M. Emile Bertaux, ancien membre de l'Ecole française de Rome, commence la lecture d'un travail sur Castel del Monte et les architectes français de l'empereur Frédéric II. Il se propose d'établir que le château bâti par cet empereur allemand en Pouille, près d'Andria, n'est pas, comme on l'a prétendu jusqu'ici, une imitation de l'antiquité ou le monument isolé d'une sorte de Renaissance précoce, suscité par le goût et la volonté du souverain. Castel del Monte n'est pas autre chose qu'un chef-d'œuvre d'architecture français. M. Bertaux établit sa thèse par une analyse détaillée de la construction, de la destination et du plan de l'édifice, appuyée sur la présentation de photographies exécutées par lui et de dessins dus à M. Chaussemiche, architecte et pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Il prouve notamment l'identité du plan de Castel del Monte avec les déambulatoires de Saint-Remi de Reims et de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, plan exceptionnel même en France. M. Bertaux essaie même de démontrer que les imitations les plus profondes des motifs antiques relevées à Castel del Monte n'ont pas été inspirées par des monuments et des objets d'art apuliens, mais apportées directement de Bourgogne et de Champagne, où l'on trouve les mêmes motifs traduits de la même manière. La construction et la décoration sculptée de

Castel del Monte doivent être attribuées à un architecte et à un atelier de l'école bourguignonne-champenoise. Quant aux mosaïques qui décorent le pavement et les voûtes des salles du château, elles se rattachent à la tradition et à la technique arabo-sicilienne.

Séance du 30 juillet 1897.

M. Frothingham, ancien directeur de l'école américaine d'archéologie de Rome et actuellement professeur d'archéologie à l'Université de Princeton, fait une communication sur l'arc de Trajan à Bénévent. Ce monument fut érigé par le Sénat à l'occasion de la construction de la grande route entre Bénévent et Brindes, pendant les années 114 et 115, au moment de l'expédition de Trajan en Orient. Quoique M. Momartini, antiquaire local, et M. Petersen, secrétaire de l'Institut allemand de Rome, en aient publié de bonnes descriptions, les sculptures de cet arc ne sont généralement pas connues. La nouvelle école américaine d'archéologie de Rome a fait exécuter le moulage d'une partie de ces sculptures et de nombreuses photographies que M. Frothingham soumet à l'examen de l'Académie. Ces sculptures forment peut-être la plus grande et la plus belle série de sculptures romaines, elles surpassent en importance celles de l'arc de Constantin à Rome. Les bas-reliefs représentent les grands événements du règne de Trajan, et, comme documents historiques sur cette époque, ils offrent un grand intérêt. Ils commencent, en effet, à la seconde guerre contre les Daces et ont trait à l'érection de la Dacie en province romaine, à l'entrée triomphale de Trajan à Rome, aux triomphes pacifiques de cet empereur, à l'institution des *pueri alimentares*, à l'ouverture d'un port, à l'arrivée d'ambassadeurs étrangers, etc. L'École américaine d'archéologie de Rome tient à la disposition des musées tous les moulages et toutes les photographies de sculptures que M. Frothingham a fait exécuter.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur les tombeaux de David et des rois de Juda à Jérusalem.

Séance du 6 août 1897.

L'Académie déclare la vacance du fauteuil de membre titulaire occupé par M. Edmond Le Blant, décédé le 5 juillet dernier. L'examen des titres des candidats à ce fauteuil aura lieu dans la séance du 26 novembre prochain.

L'Académie fixe au vendredi 12 novembre la date de sa séance publique annuelle.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur les tombeaux de David et des rois de Juda à Jérusalem.

M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, continue la lecture de son mémoire sur les architectes français de l'empereur Frédéric II. Après avoir établi que le magnifique château bâti en Pouille par cet empereur était l'œuvre d'une école bourguignonne ou champenoise, l'auteur indique, dans la seconde partie de son travail, d'autres châteaux contemporains, comme Castel Mainoce à Syracuse et Lagopesole en Basilicate, qui doivent évidemment être attribués à la même école. M. Bertaux rattache le fait de cette importation de l'art français dans l'Italie méridionale à la présence en Pouille d'un ingénieur militaire français du nom de Philippe Chinard qui, après être venu de Chypre en Italie, a donné en 1233 le plan du château de Trani. De l'étude des documents et des monuments passés en revue par l'auteur, il ressort que l'architecture française a été introduite sous Frédéric II dans l'Italie méridionale par l'intermédiaire de l'Orient latin.

Léon Dorez

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 11 octobre — 1897

Eidenschenk et Cohen-Solal. **Mots usuels de la langue arabe.** Alger, A. Jourdan, 1897; in-18, 296 pp.

L'étude pratique des langues étrangères vivantes a été si longtemps négligée en France que l'on a pu dire que nous étions inaptes à nous assimiler le langage des autres peuples. Cette faculté d'acquérir la connaissance des divers idiomes n'est cependant guère plus rare chez nous qu'ailleurs, et notre ignorance en ces matières provient de diverses causes, parmi lesquelles on peut mettre en bonne place les habitudes prises dans notre enseignement classique. Rien de plus naturel quand nous étudions notre propre langue que de nous attacher exclusivement à sa forme la plus correcte et la plus littéraire, puisqu'il nous est facile de trouver, en dehors des maîtres, mille moyens de nous perfectionner dans le langage courant, d'en acquérir toutes les finesses et même de garnir notre mémoire des locutions les plus vulgaires ou des expressions les plus triviales. Pour le latin et pour le grec, il n'y a point à s'inquiéter pour nous de leur prononciation exacte, pas plus que des modifications qu'elles subissaient en passant par la bouche des gens illettrés, ces deux langues étant mortes à tout jamais. Aussi, là encore, nous bornons-nous à la lecture des chefs-d'œuvre littéraires, laissant cette fois aux savants le soin de reconstituer, dans un but théorique, la façon dont les Romains ou les Grecs s'entretenaient entre eux familièrement et sans apprêt. Appliqué à des langues vivantes, ce système ne pouvait guère donner de bons résultats. L'étudiant en connaissait bien les mots les plus recherchés, les tournures de phrases les plus correctes; au besoin il faisait une excellente version à coups de dictionnaire; il arrivait même à écrire un

thème plus ou moins rempli de constructions tout à fait françaises, mais dès qu'il s'agissait de tenir un bout de conversation ou de lire une lettre mal rédigée ou médiocrement orthographiée, il se trouvait réduit à l'impuissance la plus absolue. S'il en était ainsi, c'est qu'on affectait un parfait dédain pour les formes dites vulgaires et que l'on se serait cru déshonoré ou tout au moins disqualifié en les enseignant. Les ouvrages mis entre les mains des étudiants consacraient tout naturellement ces dispositions d'esprit et l'on ne trouvait dans les manuels classiques que des extraits d'auteurs anciens portant sur des sujets qu'une élite seule a pour habitude de traiter.

Aujourd'hui, sur ce point comme sur bien d'autres, les choses semblent vouloir se modifier : on songe à tirer un parti immédiat des connaissances acquises et on commence à enseigner les langues telles qu'elles sont parlées et écrites par l'immense majorité des populations qui en font usage. En ce qui concerne l'arabe, d'une manière spéciale, les grammaires, vocabulaires et manuels se font peu à peu dans le sens qui vient d'être indiqué et, il faut l'espérer, on ne tardera plus beaucoup maintenant à s'apercevoir dans le public combien les dénominations, bizarres et inexactes, d'arabe vulgaire et d'arabe littéral ont été fâcheuses pour la propagation de cette langue parmi les Européens. En effet, c'est grâce à cette division artificielle, inconnue des Arabes, que l'on a perpétué une sorte d'antagonisme entre la littérature ancienne, d'une part, et la littérature moderne qui va cependant se confondre avec la première par une gradation insensible, en partant des formes les plus basses et les plus triviales dont les Arabes se servent seulement de vive voix dès qu'ils possèdent une instruction suffisante qui leur permet d'employer des termes plus corrects et plus relevés.

Ce préambule était nécessaire pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'attache au livre dont nous allons parler. Jusqu'ici, à part l'excellent *Recueil de textes* de M. Delphin, les manuels d'arabe parlé ne contenaient guère que des contes, légendes ou fables le plus souvent obtenues par une traduction paraphrasée de textes français. Sans doute on y pouvait trouver bon nombre de mots à utiliser dans nos rapports avec les musulmans, mais on n'y rencontrait rien ou presque rien des expressions qui leur sont les plus familières et dont on a besoin avec eux pour les relations de chaque jour. MM. E. et C.-S., non contents de nous enseigner ces mots usuels d'une façon très méthodique, ont cherché en outre à nous mettre au courant des mœurs et des coutumes des gens avec qui nous devions avoir affaire. Ils ont réuni en tête de chaque chapitre une liste des verbes, noms, adjectifs, se rapportant à un même ordre d'idées : école, maison, meubles, nourriture, mariage, maladies, café, bain, etc. ; puis ils ont employé tous ces mots à faire des versions et des thèmes fournissant, sous chacune de ces rubriques, tous les détails de la vie arabe de nature à nous intéresser, tantôt sous forme d'exposition, tantôt d'une manière en quelque sorte dialoguée. Tout cela est

fait avec un soin minutieux de telle façon que celui qui a, au préalable, étudié la grammaire, puisse traduire exactement tous les textes arabes ou français du livre sans avoir recours à aucun autre ouvrage. Quelques fautes typographiques : lettres cassées, points omis ou ajoutés à tort, sont à relever dans l'impression ; elles auraient dû faire l'objet d'un errata qui aurait pu aussi corriger un très petit nombre d'erreurs d'importance plus grande, mais ce sont là de légères taches qu'une nouvelle édition fera disparaître. Peut-être aussi n'aurait-il pas été inutile de réunir tous les mots donnés dans un double vocabulaire arabe-français et français-arabe. Une partie des mots a été placée en notes à la suite des thèmes ou versions et, comme ils ne sont plus classés méthodiquement, il devient difficile de les retrouver lorsqu'on en a besoin. Enfin la transcription ou un supplément de notation des voyelles, dans certains cas, aurait rendu un réel service aux débutants. Mais ces observations ne sont point faites pour diminuer la valeur de l'ouvrage qui est, à coup sûr, le meilleur qui ait jamais été publié dans ce genre.

O. HOUDAS.

Grundriss der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen, von K. BRUGMANN und B. DELBRÜCK. I. Einleitung und Lautlehre, von K. BRUGMANN. 1. Zweite Bearbeitung. — Strasbourg, Trübner, 1897. In-8, XLVIII-622 pp. Prix : 16 mk.

Ce devrait être un plaisir sans mélange que d'écrire l'analyse d'un ouvrage de M. Brugmann. Pourquoi ne puis-je aborder celle-ci sans une nuance d'embarras? J'en veux dire la raison dès le début, pour n'avoir plus à y revenir ; si je revendique, pour certains linguistes, dans le progrès de la phonétique et de l'étymologie contemporaines, une place plus grande et une influence plus considérable que l'auteur ne paraît disposé à leur accorder, j'aurai l'air de plaider *pro domo,* ce qui ne laisse pas d'être pénible et déplaisant; et pourtant je ne saurais me dérober à l'obligation de me faire l'organe des lecteurs qui constatent à regret combien la bibliographie de M. B. est plus complète et mieux informée sur les *Indogermanische Forschungen* que, par exemple, sur les *Mémoires de la Société de Linguistique* [1].

---

1. Je mentionne, à titre de simple justification, l'équation *οὐ = ἄνα* (p. 155), l'équation *faber = tapfer = dobr* (p. 311), une série de remarques (p. 37 et 504) qui rentrent entièrement dans l'hypothèse des coefficients radicaux telle que je la hasardais dès 1882 (*Muséon*), l'explication de l'*i* de ἵππος par M. Meillet (p. 119), laquelle vaut exactement celle de l'*i* de εἰκεῖν (p. 195) ; et comment un esprit aussi clair que M. B. n'a-t-il pas été frappé (p. 217, etc.), de la merveilleuse clarté qu'apporte à la théorie de l'accentuation latine la distinction des deux accents, — accent initial

Le livre vient à son heure, ni trop tôt, ni trop tard : il fallait bien laisser aux nouvelles doctrines le temps de mûrir ; et, pour celles qui ne sont pas encore venues à maturité, il leur faudra, si même elles n'avortent, bien des années de culture intensive. Ce qu'est devenue, dans l'intervalle de onze ans, la phonétique indo-européenne, ce qu'elle a gagné en étendue, en profondeur, en connaissance de détail, mais malheureusement perdu en simplicité, un seul fait tout matériel en fera juger : les 622 pages de la présente édition répondent à 343 de l'ancienne. Je me prends parfois à me féliciter d'avoir appris la phonétique il y a un quart de siècle : peut-être n'aurais-je plus aujourd'hui le courage de l'entreprendre. Il est vrai que nos étudiants n'ont et n'auront à apprendre qu'une phonétique, tandis que les linguistes de ma génération ont dû commencer par en oublier une. Il y a compensation à tout.

Et puis, et surtout, quelle satisfaction pour l'esprit dans la forte discipline que résume si magistralement l'ouvrage de M. B.! Je songe aux temps où mes livres m'enseignaient que l'*a* indo-européen devenait *e* ou *o* ou restait *a*, que le *k* primitif devenait *p* ou *t* ou restait *k*, le tout dans la même langue et dans des conditions apparemment identiques : il fallait croire sur parole, sauf, si l'on était le moins du monde pourvu de ce sens de la constance du phénomène qui seul constitue l'homme de science dans tous les ordres, à imaginer des conditions originairement différentes, des nuances à jamais effacées par le temps, un air perdu sur lequel s'était mené jadis ce branle capricieux des voyelles et des consonnes. La découverte de l'*e* et de l'*o*, des deux ordres de gutturales, de la loi de Verner, a été pour nous un soulagement intellectuel, la réhabilitation en linguistique de la méthode inductive, si féconde partout ailleurs. Et maintenant ce n'est plus de ces grands faits seulement qu'il s'agit : on cherche la raison déterminante des moindres irrégularités, n'eussent-elles dans une langue qu'un seul représentant ; on sait comment se comportait en prégermanique une vélaire labialisée, selon qu'elle était flanquée, en avant ou en arrière, de telle ou telle consonne, voyelle, semi-voyelle, nasale ou liquide. Il y a, sans doute, à cela quelque excès ; car les cas embarrassants qui échappent à la loi réclament le secours toujours complaisant de l'analogie ; heureux encore, s'ils ne sont pas en majorité, ce qui projette sur la loi elle-même une ombre de suspicion fâcheuse. Mais, excès ou non, c'en est un très noble, et très digne d'encouragement, et très propre enfin à former des esprits loyaux et graves, que celui qui procède d'excès de confiance dans la science.

L'introduction générale (pp. 1-40) comprend, comme dans l'édition précédente, mais avec plus de développement, la classification des divers rameaux de la famille indo-européenne, l'énoncé des problèmes que la

---

expiratoire, accent *musical* pénultième ou antépénultième, — enseignée depuis longtemps par M. Havet? Je crois lui rendre service en l'engageant à s'y reporter avant de mettre la dernière main à la seconde partie de son livre.

linguistique se propose de résoudre en ce qui la concerne, et les grandes lignes de sa structure morphologique par racines et suffixes, y compris les mystérieux déterminants de racines, qui, sans jamais livrer leurs secrets, laissent entrevoir parfois les premiers rudiments de la formation du verbe indo-européen.

En tête de la phonétique, M. B. a inséré une section presque entièrement nouvelle (pp. 41-92) consacrée aux éléments de la phonétique physiologique. Le tableau des concordances des voyelles (p. 93), très enrichi et néanmoins fort clair, a reçu toutefois une addition plutôt fâcheuse, celle de l'ει grec répondant à *ē* proethnique : l'*é* fermé long du thessalien et du béotien est une nuance trop locale et trop insignifiante pour mériter de figurer dans un tableau schématique, où il a l'inconvénient de faire croire au débutant que le grec peut représenter une voyelle simple par une diphtongue. C'est un menu fait, mais qui montre le danger pédagogique d'être trop complet et trop bien informé. Je ne comprends pas trop non plus l'utilité de l'incise « quand l'*i* final se conserve en latin »... (p. 97). M. B. admet-il donc encore qu'il puisse se perdre? en d'autres termes, que *legit* équivaille phonétiquement à * *legeti*, doctrine que je n'ai cessé de combattre et qui me paraît en dernière analyse indirectement et péremptoirement réfutée par la dernière étude de M. Axel Kock [1]? Si *legit* représente * *legeti* en position enclitique, soit dans * *col-legeti* et similaires, il est hors de doute que cette forme avait perdu sa voyelle finale dès avant la période celto-latine

La phonétique vocalique (pp. 92-256 : 1re éd. 32-110) a été rangée dans un ordre nouveau : les diphtongues, auparavant classées sous la voyelle qui leur sert de support, sont maintenant étudiées à part, et il va sans dire qu'une section est réservée aux diphtongues à voyelle longue ; traités à part aussi, ce qui déblaie singulièrement l'exposition, les phénomènes divers d'affaiblissement, de syncope et de réduction qui affectent, dans chaque langue en particulier, la voyelle de syllabe atone. Les lois de contraction proethnique ont été supprimées à juste titre : elles appelaient trop de sérieuses réserves. — P. 122, l'*ī* de *quīntus* intervient pour expliquer l'allongement de *quīnque*, mais précisément on n'aperçoit pas la justification de l'*ī* de *quīntus*. — P. 186, *ei* pour *oi* dans *vīcus* et *vīnum* n'est qu'une application individuelle d'une loi plus générale, dont dépendent aussi *voster* devenu *vester*, *vortô* devenu *vertô*, etc., et qui se formule ainsi : *vo* initial latin devient *ve* en syllabe fermée. A séparer des faits qui s'étaient mutuellement, on ne gagne que de les rendre douteux ou inexplicables. — P. 224, il est invraisemblable que *possumus* et *volumus* aient gardé leur *u* médial sous l'influence de l'*o* précédent, alors que *quaesumus* non plus n'est pas devenu * *quaesimus*. La vérité est plus simple : la première personne du pluriel ayant par analogie adopté la voyelle thématique de la deuxième, le vocalisme est

1. *K. Z.*, XXXIV, p. 576 sqq.

demeuré intact dans les cas où il n'existait pas de deuxième personne homologue pour contaminer la première, et dans ceux-là seulement.

L'étude des semi-voyelles, des nasales ou des liquides, soit consonnes, soit voyelles brèves ou longues (pp. 256-482 : 1re éd. 110-246), a doublé d'étendue. Le principe directeur de la division des syllabes en indo-européen, que les recherches des dernières années seulement ont amené à un point suffisant de netteté et de consistance, joue naturellement ici un rôle prépondérant. L'auteur n'abandonne rien de sa position, quant à la prononciation vocalique des nasales et des liquides, et je me suis assez expliqué sur cette controverse, dans mon article sur le dernier ouvrage de M. J. Schmidt, pour pouvoir lui donner raison sans phrases. Alors même que la méthode Rousselot nous aura renseignés avec la dernière précision sur la nature et l'évolution de cette classe de phonèmes, je ne verrai pas la nécessité urgente d'en modifier le symbole. — P. 279, il est très vrai que le sanscrit et le latin nous laissent souvent indécis sur la nature vocalique ou consonnantique du *y* initial; d'autant plus vrai que je ne serais pas éloigné de tenir pour artificielle et illusoire cette distinction fondée sur le grec tout seul; mais, le principe admis, l'application à sk. *yuyoti* et lat. *juvat* n'en est pas douteuse, puisque la racine *yudh* ne saurait guère être qu'une amplification de la racine *yu*, et qu'à celle-là le grec répond par ὑσμίνη. — P. 436, je vois un sérieux inconvénient à confondre sous la rubrique « prothèse », toutes les voyelles initiales spéciales au grec : il n'y a pas de prothèse, par exemple, dans ὀρέγω, et la simple nuance de sens qu'il présente en regard de *regô*, indique qu'il contient le débris d'un ancien préfixe de direction. — P. 441, le fr. *prostré* est un néologisme tout récent, abstrait de *prostration*, qui lui-même n'est qu'un mot savant : à remplacer par lat. *prostrâtus*. — Le mot *bré* au sens de « hauteur » (p. 467 et cf. 518) est moyen-breton, mais non moderne; car il n'existe plus qu'en cornouaillais, et encore dans des locutions adverbiales toutes faites (*kiarc'het ar bré* « montez » Ernault).

La section de l'apophonie indo-européenne (pp. 482-505 : 1re éd. 246-261) n'est pas sensiblement allongée, mais refondue de fond en comble. Plus d'*ablautsreihen*, ce qu'à un certain point de vue on serait tenté de regretter; car leur régularité factice et fatalement sommaire n'en constituait pas moins pour l'étudiant un excellent aide-mémoire; mais il est bien certain que des types dispersés d'alternance qualitative, quantitative ou cumulée répondent beaucoup mieux à la réalité. Ce qu'on ne regrettera pas, c'est la disparition totale et silencieuse de cette nomenclature de la *tiefstufe* et de la *nebentonige hochstufe*, qu'à l'exemple de M. de Saussure je m'étais toujours refusé à adopter, et que récemment encore un critique anglais, d'ailleurs très bienveillant, me reprochait de n'avoir pas introduite dans mes grammaires. Je me suis défendu de mon mieux dans la préface de la dernière édition anglaise. Je n'aurai plus à me défendre, je pense, et la cause est gagnée, puisque nos chers

voisins réclament pour les doctrines linguistiques l'estampille « Made in Germany ».

Les explosives indo-européennes classées selon le lieu d'articulation (pp. 505-622 : 1re éd. 261-346) terminent le volume. M. B. adopte la théorie des trois ordres de gutturales, qui a le grand avantage d'aplanir beaucoup l'exposition, mais le défaut de supposer chez nos ancêtres des nuances d'articulation bien ténues, et bien persistantes pour être si ténues, et néanmoins bien capricieuses puisqu'avec tout cet appareil certaines discordances demeurent encore énigmatiques (p. 547). Mais c'est encore là, si je ne me trompe, affaire de symbole plus que de doctrine.

J'ai suivi pas à pas le beau livre de M. Brugmann; je n'ai pas dit ce qu'il vaut. Aussi bien n'avais-je pas à le redire : voilà tantôt douze ans qu'il domine et guide nos recherches, et le seul danger qu'il courût, on vient de le voir, c'était d'être surfait. Ce danger, l'auteur y a paré de lui-même, en se critiquant et se corrigeant, en condamnant ou revisant ses anciennes hypothèses, et l'esprit dans lequel il l'a fait indique à ses lecteurs l'esprit dans lequel ils doivent l'étudier. Ce serait manquer de respect à une méthode aussi sévère que d'en accepter les résultats tels quels, sans se les assimiler par un perpétuel contrôle des documents et des arguments. On les trouvera rarement en défaut.

V. Henry.

A. H. J. Greenidge, **A Handbook of Greek constitutional history**. Londres, 1896. Un vol. in-8, de xvii-276 p.

Ce petit livre n'est pas un manuel des antiquités politiques de la Grèce, c'est un résumé de l'histoire constitutionnelle de ce pays, un court exposé des révolutions et des transformations du régime intérieur des principales cités grecques. Athènes occupe naturellement la place d'honneur. La constitution athénienne est exposée assez nettement, plutôt d'après les manuels d'antiquités politiques qu'avec l'aide des ouvrages spéciaux; c'est ainsi que l'auteur traite des clérouchies, des stratèges, des métèques, etc., sans que les noms de Foucart, Hauvette, Clerc, etc., soient mentionnés. Parfois la lacune est encore plus grave. Un chapitre est consacré aux lois internationales, aux rapports des cités grecques entre elles et il n'est pas dit un seul mot de l'institution si curieuse des proxénies. La partie la plus intéressante du livre se trouve dans les considérations générales sur les révolutions qui ont agité les cités grecques; il y a là une largeur de vue et un sens pratique qui font le plus souvent défaut dans les manuels allemands.

Albert Martin.

Nicephori Blemmydæ curriculum vitæ et carmina nunc primum edidit A. Heisenberg. Præcedit dissertatio de vita et scriptis Nicephori Blemmydæ. Leipzig, Teubner, 1896; cx-136 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

C'est une figure intéressante que Nicéphore Blemmydès, moine du xiiie siècle. Ami des empereurs de Nicée, qui lui offrirent à plusieurs reprises l'épiscopat et même le patriarcat, il refusa toujours les honneurs que sa renommée lui valait à juste titre, préférant ne pas aliéner sa liberté; son caractère altier et difficile l'empêchant de supporter la moindre sujétion, il ne voulut d'aucune dignité qui pût le mêler aux affaires politiques, et l'obliger à une attitude contraire à son humeur. Ce fut un savant, à la fois médecin, philosophe, géographe, théologien, et en même temps un poète, dont les vers augmentèrent encore la réputation; il faut croire même que son goût poétique était bien vif, puisqu'il composa en vers jusqu'à des ouvrages médicaux, entre autres un canon περὶ οὔρων et un autre περὶ αἱμάτων. La plus grande partie de sa vie se passa dans l'administration de son monastère (Saint Grégoire le Thaumaturge) et dans l'étude et l'enseignement des lettres. Ses œuvres n'avaient été jusqu'ici publiées qu'en partie, et sa vie même n'était qu'imparfaitement connue Or, Blemmydès l'avait écrite lui-même; et, étant donnée la personnalité de l'auteur, cette autobiographie doit être considérée comme l'ouvrage le plus intéressant qu'il ait produit. C'est cette vie que publie M. Heisenberg pour la première fois, d'après le seul manuscrit qui la contienne en entier (*Monacensis* 225, M), en y ajoutant des fragments d'une règle écrite pour son couvent, et quelques poésies, d'ailleurs bien faibles. M. Heisenberg, dans l'introduction, étudie la vie de Nicéphore et ses œuvres, avec des développements qui satisferont les plus difficiles; l'histoire littéraire byzantine s'est, grâce à lui, enrichie d'un chapitre instructif, de même que l'histoire des querelles religieuses du xiiie siècle [1].

My.

M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia recognouit C. F. W. Mueller; Partis III, vol. I continens : Epistularum ad familiares quae dicuntur libros XVI, Epistularum ad Q. fratrem libros III, Q. Ciceronis de petitione ad M. fratrem epistulam, eiusdem uersus quosdam de signi XII. Lipsiae, Teubner, 1896; lxxxviii-578 p. in-12 (Bibliotheca Teubneriana).

Depuis longtemps, on attendait de l'édition Müller le présent volume de Cicéron. M. M. n'avait pas voulu s'en occuper avant la publication de la grande édition de Mendelssohn. Pour les lettres « ad familiares quae dicuntur », M. M. s'est servi en outre des travaux de Lehmann

1. P. xxiii, M. H. a négligé de corriger « postquam *viginti* duos annos gloriose regnavit » (Jean Vatatzès, 1222-1254); lire *triginta*.

et d'Andresen; pour les lettres à Quintus, il a utilisé l'édition Antoine; pour le *de petitione*, la collation de Baehrens publiée en 1879 : je mentionne seulement les travaux postérieurs à Wesenberg; auxquels il faut ajouter l'édition Bücheler des œuvres de Quintus, que Wesenberg semble avoir négligée. Quant à la grande édition Tyrrell et Purser de la Correspondance, M. M. l'a connue trop tard pour en tirer un autre parti que de la citer quelquefois dans son apparat.

Cet apparat, ou plus exactement cette *adnotatio critica*, est, comme dans tous les volumes de M. M., un morceau excellent. On n'y trouve pas seulement les renseignements les plus indispensables sur les sources du texte, mais aussi comme les éléments d'une grammaire de Cicéron. Je citerai notamment les notes orthographiques *cotidie* (2, 2), *eis* et *ei* (2, 18), *Volcatius* (2, 21), *cenare* (3, 35), *quom* (4, 19), *quicquid* (4, 21), etc.; les notes de syntaxe sur *cum sententia* (5, 12), sur l'omission de *in* (25, 22), sur le mode après *sunt qui* (28, 4), sur le subjonctif *putares* (40. 32), etc.; les notes de style sur la parenthèse (2, 13), sur la ponctuation après des formules comme *De Vatinio autem* (23, 22), sur le sens de *certum* (32, 23), pour ne relever que quelques points intéressants dans les premières pages. On trouve aussi dans cette annotation les principes essentiels de la critique des Lettres et des observations générales sur les fautes les plus ordinaires des mss. On sait que nous sommes assez mal documentés, un seul des mss. étant du IXe s. La méthode adoptée par M. C. F. W. Müller paraît dans l'ensemble fort sage, également éloignée de la hardiesse conjecturale de certains éditeurs et de la fidélité parfois servile que le dernier, Mendelssohn, avait montrée.

P. L.

Die Gesetze der Wortstellung im Pentameter des Ovid, von Isidor HILBERG Leipzig, Teubner, 1894; VII-892 pp. in-8.

Le livre de M. Hilberg se distingue de beaucoup d'autres par deux points : la méthode de recherche et la méthode d'exposition. La méthode de recherche est mathématique; cela ne veut pas dire qu'elle procède par statistique non raisonnée. La méthode d'exposition est fondée sur le principe des énumérations complètes, ce qui a pour conséquence de faciliter le contrôle des recherches et d'empêcher l'éternel recommencement dont sont affligés certains chapitres de la philologie.

M. H. a résumé en forme de théorèmes ses principaux résultats. 1° L'ordre des mots ne peut être en contradiction avec les principes prosodiques et métriques adoptés par Ovide. Ainsi le poète évite de faire suivre une brève finale d'un groupe composé de muette et liquide; la finale du pentamètre est toujours disyllabique; il n'y a pas d'élision dans la deuxième moitié du pentamètre. Les habitudes d'agencement que

l'on observe dans Ovide ne peuvent être en opposition avec ces faits bien constatées. — 2° L'ordre des mots doit empêcher toute ambiguité de sens, toute construction grammaticale irrégulière. — 3° L'importance relative des mots doit être autant que possible traduite par leur place dans le vers. — 4° Autant que le permettent les trois lois précédentes et la loi 12, l'ordre naturel dicté par la syntaxe et par la suite et la relation des idées, est observé. — 5° L'épithète précède le substantif ou le pronom qui en tient la place. Si l'épithète est un possessif, il peut y avoir intervention de la loi 13 : les mots *unus, paucus, nullus*, sont soumis à cette loi et à la loi 13 en tant qu'ils contiennent une idée numérale. L'ensemble de cette loi peut être contrarié par les lois 1, 2, 3, 4, 11 et 12. — 6° La finale brève est le plus possible évitée dans le pentamètre. Pour cette loi, qui n'est pas nouvelle, on aurait désiré la liste complète des exceptions. Il ne résulte pas de l'exposition de M. H. qu'il l'ait donnée. — 7° L'enclitique *st* (= *est*) ne se rencontre jamais à l'intérieur du vers que pour des raisons de sens ou de métrique. A la fin du vers, *st* est fréquent (très rare au contraire à la fin de l'hexamètre), régulièrement après voyelle brève, exceptionnellement après syllabe longue en *ae*, *u*, *i* et probablement *e*. Après syllabe commune en *i* (dans les mots comme *mihi*), *st* n'est omis que dans le cas où l'on obtient ainsi, sans nuire au sens, une rime des deux hémistiches. Cette dernière observance, qui ferait d'Ovide l'ancêtre lointain du vers léonin, ne paraît appuyée que par un petit nombre d'exemples. — 8° Les syllabes longues par nature sont préférées aux syllabes longues par position à la fin du premier hémistiche, quand les lois 1 à 5 ne s'y opposent pas. M. H. fait suivre cet énoncé de trois listes : vers où la place des mots est déterminée par le concours des lois 8 et 11, vers où elle l'est par celui des lois 8 et 12, enfin vers où la loi 8 suffit à déterminer la place des mots. Viennent ensuite les vers où l'action de la loi 8 est contrariée par celle des lois 1 à 5. — 9° A la fin du premier hémistiche, les syllabes longues par nature sont préférées aux syllabes en *-m*, quand les lois 1-5, 11 et 12 ne contrarient pas cette tendance. Des listes analogues à celles que je viens de signaler sont dressées par M. H. pour chaque catégorie de faits. — 10° A la fin du premier hémistiche, les syllabes en *-m* sont préférées aux syllabes longues par position, sous la réserve de l'action des mêmes lois 1-5, 11-12. — 11° Le premier pied doit être un dactyle. — 12° Quand le premier pied peut être un spondée, Ovide évite que la même syllabe soit finale du mot et finale du pied. — 13° Le substantif, ou le pronom qui en tient la place, et son épithète, doivent être autant que possible répartis entre les deux hémistiches. — 14° Le verbe est rapproché du commencement du vers autant que le permet l'action des lois précédentes.

Plusieurs de ces principes étaient déjà connus. M. H. n'a eu que le mérite de les préciser et d'en montrer l'application. La loi 7 est un premier essai méthodique d'élucider une question où, jusqu'ici, les éditeurs paraissaient se décider au petit bonheur. L'auteur a tort de

croire qu'en dehors d'observances tout artificielles, Ovide a pu avoir conscience de l'action combinée de toutes ces lois. Puisqu'elle se produit d'après l'hypothèse comme celle des lois naturelles, elle ne peut être perçue par la conscience du sujet. De plus le premier postulat de ce livre est que ces lois sont l'expression des faits observés dans la mesure où n'intervient aucune autre loi, formulée ou à découvrir. Dans la pratique, il faut donc les tenir moins pour des règles absolues que pour des tendances d'après lesquelles un éditeur peut se diriger. Enfin, dans le détail, le livre n'est pas exempt d'inadvertances : *Pont.* 4, 9, 36 *sit* (pour *si*) introduit un solécisme; les changements d'ordre, présentés comme possibles au moyen de petits exposants placés sur les mots, sont souvent inacceptables au point de vue du sens et du naturel. Néanmoins, il abonde en idées ingénieuses et en corrections séduisantes. Il est regrettable que M. Hilberg n'en ait pas rendu l'usage plus commode par un index des matières et des mots discutés.

P. L.

Seneca-Studien von Alfred Gercke. Besonderer Abdruck aus dem XXIIsten Supplementband der Jahrbücher für classische Philologie. Leipzig, B. G. Teubner, 1895. 334 pp. in-8.

Le livre de M. Gercke a pour sujet spécial les *Questions naturelles* de Sénèque : il se divise en deux parties : 1° la tradition manuscrite, 2° recherches historiques et biographiques sur Sénèque et son époque et principalement sur les sources des *Questions naturelles.*

Cet ouvrage ne nous a été transmis que par des copies de date récente. Des 41 mss. existants énumérés par M. G., aucun n'est antérieur au xiie s., un seul est de cette époque, le ms. de Cambrai 555, tous les autres du xiiie s., du xive s. surtout et du xve s. Il semble que les copies qui se sont multipliées à l'aurore de la Renaissance ont amené la destruction des exemplaires plus anciens; ce fut la conséquence de la diffusion de ce traité qui servait de manuel de sciences naturelles aux Franciscains et aux Dominicains. Par suite, il était assez difficile de s'orienter à travers la quantité de ces manuscrits récents. Les travaux de Fickert, Larisch, G. G. Müller avaient peu à peu rendu la solution prochaine. Trois familles peuvent être aujourd'hui déterminées : une famille de mss. complets, Φ; une famille de mss. incomplets, Δ, caractérisée par une lacune III, 25, 6-IV a; une famille très nombreuse de mss. mélangés se rattachant pour I-III 25, 6 à Δ, pour le reste à Φ; les mss. de cette classe se distinguent extérieurement des autres mss. complets (Φ) en ce qu'ils ont l'ordre de nos éditions, tandis que les mss. de la classe Φ ont l'un des deux ordres suivants : IV b, V, VI, VII, I, II, III, IV a, ou bien I, II, III, IV b, V, VI, VII, IV a. Les meilleurs mss. (et aussi les plus anciens) appartiennent à la classe Φ. Il résulte de là que les

trois plus importants représentants de cette classe, *Q* (B. N. 8624, XIIe-XIIIe s.), *K* (Cambrai 555), *P* (B. N. 6628), *L* (Leide F 69, fin du XIIIe s.) doivent être les guides de l'éditeur, tandis que le ms. E (Erfurt à Berlin, XIIIe s.), rangé dans une subdivision inférieure de la classe Φ, ne peut prétendre au rôle prépondérant qu'on lui a fait jouer jusqu'ici. Quant à la classe Δ, dont M. G. renonce à établir le stemme, il semble bien qu'il n'y a pas grand'chose à en tirer. Cependant, s'il est vrai que les mss. A (Voss. O 55, XIIIe s.) et B. (Bamberg M IV 19, XIIIe s.) ne sont pas mélangés, en saine critique, leur accord avec l'une des fractions de la classe Φ devrait représenter la leçon, vraie ou fausse, de l'archétype commun.

La classification des mss. est dans l'ensemble établie d'après une bonne méthode. La description offre prise au contraire à des critiques. M. G. ne paraît pas être très au courant des plus récents travaux sur les mss. latins. C'est ainsi qu'il ne connaît pas un florilège représenté actuellement par quatre mss. (Arsenal 711,4, commencement du XIIIe s.; B. N. 17903, XIIIe s.; Arras 305, XIVe s.; Madrid, XVe s. [1]). Le supplément latin de la Bibliothèque nationale a dû échapper à M. G., car il ne mentionne pas davantage le ms. 17842, XVe s., dont le frontispice est décoré d'un médaillon d'Alphonse d'Aragon ; ce ms., sans importance pour la constitution du texte, offre peut-être de l'intérêt pour l'histoire de l'humanisme [2]. Les écritures, parfois difficiles du XVe siècle, ont causé plus d'un embarras à M. G. ; voir p. 12, note du n° 7 ; p. 19, n° 13 ; p. 37, n° 35 ; p. 18, l. 12 lire sans doute *dioc(esis)* comme plus bas. Le mss. B. N. 6628 est plutôt de la fin du XIIIe s. que du commencement. P. 50, l'idée de rechercher les mss. les plus anciens est une idée moderne; elle ne pouvait venir à Albert le Grand, encore moins qu'aux imprimeurs d'incunables. P. 87, la mention d'un ancien catalogue : « Senece naturalium questionum I » ne signifie ni « liber unus » ni

---

1. *Quintiliani Liber primus;* texte latin publié par Ch. Fierville, pp. LXXXVI-LXXXVIII.

2. Un autre ms., qui peut présenter le même genre d'intérêt, est le B. N. 8717. C'est un recueil du XIVe s., contenant diverses œuvres de Sénèque (voir Gercke, p. 20, n. 18) et précédé d'une table alphabétique des pensées les plus remarquables du philosophe païen. En tête de ce travail se trouve une dédicace, dont voici les passages essentiels ; je ne sais si elle a déjà été signalée : « Reuerendo uiro, fratri Angelo de Castello, lectori(*) ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, frater Juncta de sancto Jermano (*sic*), eiusdem professionis, sincere caritatis affectum (?). Inter tormenta simul atque dispendia positus...;... occurrit illico mox medicus et magister Seneca... Quapropter... iam me persensi senechistam. Et ne tanta dulcedo a corde recederet, proposui suis libris moralibus inuentarium seu tabulam iungere, ut ipsorum sincere (*singulae?*) sentencie facilius ualeant reperiri. » Suivent des détails sur le système de références adopté. « Libros de officiis... perfectos... nonnisi semel inueni, et hoc Bononie, quibus in hac tabula usus fui... » Les lettres à Lucilius contenues dans ce volume sont accompagnées en marge d'analyses rédigées d'après un même type. Après les premiers mots de la lettre, ces résumés débutent par : « Intentio (*ou* summa intentionis) 63 epistulae est ortari, etc. ». Ces sommaires sont signés : *G. de Ca.*, ou : *G. d. C.*

« liber primus »; mais dans la rédaction ordinaire de ces listes, c'est l'indication d'un seul exemplaire ou d'un seul volume.

L'ordre des livres est une des questions les plus difficiles que soulèvent les *Questions naturelles*. M. G. propose l'ordre suivant : III, IV a, IV b, II, V, VII, I ; c'est à peu de chose près celui de G. Müller et de M. Diels. Il se fonde sur un passage de II, 1, 1-2 où Sénèque distingue les êtres en *caelestia*, *sublimia*, *terrena*. C'est peut-être mettre beaucoup de précision dans une division dont Sénèque s'est avisé après coup. M. G. est forcé de convenir qu elle ne doit pas être serrée de près, que Sénèque attachait plus d'importance à ses digressions morales qu'au sujet lui-même, qu'il a commencé son ouvrage sans savoir où il allait (p. 124-125). Il y a d'ailleurs contre cette disposition une objection plus grave. Elle est en désaccord avec la tradition manuscrite et elle la rend incompréhensible. C'est un point sur lequel il faut insister, car M. G. ne s'est pas expliqué bien nettement. Les mss., en effet, donnent les quatre ordres suivants :

Δ :	I, II, III, 1-25, 6	IV b, V, VI, VII
Mixti :	I, II, III, IV a	IV b, V, VI, VII
Φ 1 :	IV b, V, VI, VII	I, II, III, IV a
Φ 2 :	I, II, III	IV b, V, VI, VII, IV a

Deux hypothèses peuvent rendre compte de ce tableau : 1° l'archétype de tous les mss. était divisé en deux volumes, peut-être par suite d'un accident. Cette division a subsisté pendant plus d'une génération de mss., de sorte que le volume I-IVa a subi des mutilations plus ou moins étendues : dans Δ, de III 25, 7-IVa; dans Φ 2, de IVa, cette partie ayant été rajoutée après coup ; il est impossible aujourd'hui de dire dans quel ordre so succédaient les deux moitiés, mais nous n'avons pas de donnée traditionnelle qui permette de supposer des transpositions de livres à l'intérieur de chacune d'elles; — 2° l'ordre de Φ 1 est l'ordre primitif, et quelques-uns des exemplaires ont perdu des feuillets à la fin. Postérieurement, ces exemplaires incomplets, ancêtres de Δ et de Φ 2, ont été divisés en deux, ou les cahiers ont été transposés. La classe des *mixti* repose sur un exemplaire complété sur Φ 1. Cette dernière hypothèse est d'ailleurs très compliquée. Elle suppose le partage de l'ouvrage au même point dans deux exemplaires différents; elle établit entre les familles des rapports presque contradictoires. La première supposition paraît donc être le seul point de départ possible de tous les raisonnements. M. G. a fini par le comprendre confusément. Il admet que l'ouvrage a été publié après la mort de Sénèque avec la disposition de nos éditions; mais cette disposition était contraire aux intentions de l'auteur et au plan primitif. Dans le cas présent, il est assez difficile de connaître les intentions de l'auteur : nous ne pouvons remonter au-delà de l'archétype, ce qui suffit pratiquement à l'éditeur.

M. G. reproduit ensuite et discute les jugements portés par les anciens

sur le style de Sénèque. Ces paragraphes ne m'ont pas paru offrir rien de bien neuf. J'en dirai autant de la deuxième partie de la brochure. Les recherches historiques et biographiques de M. G. n'ouvrent pas de voies nouvelles. On pourrait en revanche y relever des hypothèses discutables. De plus, ces discussions sont un peu longuement poursuivies. Il y a dans l'ensemble du livre un manque de condensation assez rare dans les travaux allemands. Quoi qu'il en soit de ces détails, nous devons souhaiter dans l'intérêt de nos études que M. Gercke publie le plus tôt possible son édition.

Paul Lejay.

Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius von Adolf Harnack; Erster Band, **Die Chronologie der Litteratur bis Irenaeus nebst einleitenden Untersuchungen.** Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1897; xv-732 pp. in-8. Prix : 25 mk.

Ce volume ouvre la deuxième partie de la monumentale histoire de la littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe entreprise par M. Adolf Harnack [1]. Un deuxième volume contiendra l'étude de la chronologie d'Irénée à Eusèbe. Enfin, la troisième partie de cette histoire sera consacrée à l'étude du développement de la littérature et à la caractéristique de chacun des écrits dont elle se compose.

M. H. a placé en tête du présent volume une préface qui a fait un certain bruit. « Il y a eu un temps, dit-il, et le grand public ne l'a pas encore dépassé, où l'on se croyait obligé de considérer l'ancienne littérature chrétienne, y compris les livres du Nouveau Testament, comme un tissu mensonger de falsifications. Ç'a été pour la science un épisode pendant lequel elle a beaucoup appris, et après lequel elle doit beaucoup oublier. Les résultats des présentes recherches dépassent dans un mouvement en arrière tout ce que l'on pourrait considérer comme la position moyenne de la critique actuelle. La plus ancienne littérature chrétienne, dans ses grandes lignes et dans la plupart des détails, est digne de foi et authentique. » Puis M. H. signale quelques points. On s'est mépris, principalement de l'autre côté de la Manche, sur le sens et la portée de ce mouvement de recul. Il n'y a, pour l'apprécier d'un coup d'œil, qu'à se reporter aux pages 717 sqq. M. H. a dressé en tableau chronologique les conclusions de son gros volume ; si plus d'un lecteur pressé y trouvera une occasion de ne pas lire autre chose, encore convient-il de le consulter. On y verra les écrits johanniques attribués, non à l'apôtre, mais au prêtre Jean, entre 80 et 110 ; les épîtres pastorales présentées comme un travail fait après coup d'après quelques billets authentiques, entre 90 et 110, plus de vingt-cinq ans après la mort de Paul ; la lettre

---

1. *Rev. cr.*, 1896, II, 27.

de Jude placée entre 100 et 130, celle de Jacques entre 120 et 140, la première de Pierre, sous Domitien, et la seconde, au temps de celle de Jude. En lisant attentivement le volume, la partie consacrée aux évangiles, notamment les pages 697 sqq., on peut se convaincre que M. H. se fait une idée assez peu réactionnaire de l'ancienne tradition sur les temps qui ont suivi la mort de Jésus. Ces questions intéressent tout particulièrement les protestants orthodoxes, pour qui la Bible est source directe de la foi. Il est donc étonnant que quelques-uns se soient mépris. Le véritable sens des paroles de M. H. me paraît résulter des dernières lignes de sa préface. Il y est question de ceux qui donnent toutes les idées contenues dans le Nouveau Testament et dans l'ancienne littérature chrétienne pour le produit spontané du christianisme considéré isolément; la méthode de la « théologie biblique » est quelque peu malmenée; dans l'Évangile, M. H. voit le produit historique des forces accumulées au sein de l'Église naissante et le complément attendu d'une richesse, inouïe à toute autre époque, en phénomènes religieux et moraux. Sans le dire expressément, M. H. replace le christianisme dans son milieu. Les représentants de l'école de Tubingue étaient encore des théologiens, au sens étroit du mot. Leurs conclusions avaient beau être hardies et ébranler toutes les idées reçues; leur méthode n'en était pas moins celle des exégètes ordinaires. A cette méthode, qui de la discussion et de l'interprétation des textes isolés conduit à leur découpage, M. H. oppose la méthode purement historique; sans négliger l'examen des œuvres elles-mêmes et de leurs tendances, il met en première ligne les données externes et cherche à établir une suite chronologique qui puisse s'encadrer dans l'histoire générale. Par conséquent, il n'y a pas lieu de distinguer entre les écrits canoniques et les autres; sans doute l'historien doit tenir compte de l'autorité particulière qu'on a accordée à certains livres : ce fait est de son domaine comme les renseignements bibliographiques de toute nature; mais il n'existe pas de discipline scientifique spéciale du Nouveau Testament. Si telle est bien la pensée de M. H., il y a entre lui et les critiques de Tubingue plus de différence qu'entre ceux-ci et les commentateurs du moyen âge. Certaines conclusions peuvent être réactionnaires; les procédés de recherche et d'investigation ne le sont pas. Loin d'être un mouvement en arrière, par son esprit et par sa méthode l'œuvre de M. H. est un pas nouveau et décisif dans la voie de la sécularisation des études religieuses. On peut le déplorer : il est naïf de s'y tromper.

L'ouvrage est divisé en deux livres : 1° Recherches préliminaires; 2° La littérature jusqu'à Irénée. Dans le premier livre, M. H. pose les bases de son travail. Le nom d'Eusèbe est le centre de ces études. M. H. distingue deux séries de renseignements dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe : les listes épiscopales et les autres données chronologiques. Il s'efforce d'abord d'établir la valeur et la nature de celles-ci. Le principe général est le suivant : Eusèbe prend pour cadre chronologique la liste

des successions impériales et, sauf exceptions rares et explicables, ne connaît pas d'autre principe. Cette règle ne s'applique pas seulement aux énonciations chronologiques introduites par ἐπί ou κατά (p. 4), mais aux indications plus vagues comme ἐν τούτῳ, τότε, τηνικαῦτα, etc. (p. 15). Elles se rapportent au dernier prince dont l'avènement a été mentionné. Ainsi les faits ne sont pas présentés dans un ordre qui les unisse les uns par rapport aux autres; ils ne sont pas mis davantage en relation avec les listes épiscopales : ces listes forment une série entièrement distincte. Enfin, à l'intérieur de chaque règne, Eusèbe ne cherche à établir aucune succession chronologique (p. 19). La date de l'année du règne ne se rencontre qu'exceptionnellement, et principalement pour des événements politiques et pour la vie d'Origène. Comme on le voit, l'ordonnance de l'*Histoire ecclésiastique* est fort simple : l'auteur a procédé par grandes masses encadrées dans les fastes impériaux, méthode d'une grande prudence et qui permettait de laisser intacts les problèmes délicats ou insolubles. L'ensemble forme trois parties inégales : 1° les temps apostoliques, jusqu'à la mort de Jean et de Philippe, par suite jusqu'à la mort de Trajan (II, 1-III, xxxi, 6); 2° de la mort des apôtres au temps d'Eusèbe vers 268 (III, xxxii, 1-VII, xxvi, 3); 3° l'histoire contemporaine. Tandis que la seconde partie, très longue, ne comporte aucune subdivision visible, on peut distinguer trois sections dans la troisième : 1° jusqu'à la persécution (VII, xxvii, 1-xxxii, 32), 2° le temps de la persécution (VIII-IX), 3° le triomphe (X) (p. 24). Les coupures des livres n'ont en général aucun rapport avec le plan et la méthode de l'ouvrage, car les deux premiers chapitres du livre IV se rattachent manifestement au livre III, les quatre premiers du livre III au livre II, les huit premiers du livre V au livre IV, les deux derniers du livre V au livre VI (p. 20, n. 3). Quoi qu'en pense M. H., des raisons d'ordre matériel ont dû intervenir ici, comme le prouve le moyen purement mécanique employé pour établir la liaison d'un livre à l'autre, la répétition au commencement d'un livre de la dernière phrase du précédent.

La *Chronique* d'Eusèbe présente des renseignements qui concernent indirectement l'histoire littéraire, à savoir les listes épiscopales et l'indication des persécutions et des martyres; et des données directes sur les maîtres et les écrivains, sur les controverses dogmatiques et les hérésies (p. 27). M. H. relève toutes celles-ci, au nombre de 34. A l'exception de notions relatives à Basilides, Justin, Clément et peut-être Irénée, elles ne reposent pas sur une chronographie antérieure, mais sur le dépouillement personnel entrepris par Eusèbe et d'après lequel il a écrit successivement sa *Chronique* et son *Histoire ecclésiastique*. Elles valent donc ce que vaut chacune de leurs sources. Mais nous sommes, vis-à-vis d'Eusèbe, dans la situation la plus favorable. Il nous transmet fidèlement ses renseignements, sans en troubler la sincérité par de maladroits efforts de conciliation, sans en modifier arbitrairement la nature par un système préconçu (pp. 37 et 45). La *Chronique* est,

pour ses données d'histoire ecclésiastique, comme la table thématique de l'*Histoire* (pp. 52 et 54). Quand on se sert de la *Chronique*, on ne doit pas oublier d'ailleurs que bien des événements étaient assignés à un règne sans date plus précise. Saint Jérôme a complètement modifié l'aspect de l'original en marquant partout des dates en chiffres ; la version arménienne l'a mieux conservé, mais nous ne pouvons savoir aujourd'hui dans quelle mesure. Cependant, en général, on trouve dans la *Chronique,* classés d'après l'année du règne, les événements qui, dans l'*Histoire ecclésiastique*, sont classés seulement d'après le règne (p. 63).

On peut s'étonner qu'Eusèbe ait pour ses travaux adopté des jalons profanes et négligé ceux que lui fournissaient les successions épiscopales. M. H. l'explique en reprenant une théorie de M. Heinrici, qu'il fait sienne (p. 64). L'idée dominante d'Eusèbe est celle des διαδοχαὶ τῶν ἱερῶν ἀποστόλων. Par là, il n'entend pas seulement les successions épiscopales, mais les générations de tous ceux ὅσοι κατὰ γενεὰν ἑκάστην ἀγράφως ἢ καὶ διὰ συγγραμμάτων τὸν θεῖον ἐπρέσβευσαν λόγον (praef. 1). La continuité des dynasties épiscopales n'est qu'une partie de cet ensemble de témoins qui, de génération en génération, se transmettent le dépôt sacré. Partant de cette idée, M. H. trouve dans Eusèbe seize générations de témoins depuis les Apôtres jusqu'à la grande persécution (p. 65). Il semble cependant qu'un autre motif a dû guider Eusèbe. La tendance apologétique de son œuvre n'est pas discutable. En particulier, M. H. l'a signalée dans la *Chronique*. Eusèbe y indique nommément ses sources dans tous les passages qui touchent aux rapports de l'Église et de l'État ; ce sont presque toujours des autorités païennes, ou de celles dont les païens pouvaient le moins récuser le témoignage, comme Josèphe (p. 35 et n. 4). Ne serait-ce pas dans le même esprit qu'il avait classé ses notes par années impériales? Comme il voulait, surtout dans la *Chronique*, montrer les titres historiques du christianisme, les concordances avec l'histoire profane en rendaient la vérification plus facile et plus éclatante.

La méthode suivie dans cette partie est la même. M. H. relève dans Eusèbe et groupe tous les faits de même nature. Il déduit de ces rapprochements le caractère du groupe et fait la critique des exceptions apparentes ou réelles. La conclusion se dégage pour ainsi dire d'elle-même. Comme contre épreuve, M. H. reprend une à une toutes les données du livre IV et leur applique ses règles d'appréciation (p. 20). On ne peut imaginer rien de plus clair et de plus rigoureux.

Dans le chapitre consacré aux listes épiscopales, M. H. ne procède pas différemment. Il commence par placer les documents sous les yeux du lecteur : 1° les listes de la *Chronique* d'après les versions arménienne et latine mises en regard, et d'après la version syriaque, telle que la représentent Denys de Telmahar et *l'Epitome* publiée par Rœdiger; 2° les listes de l'*Histoire ecclésiastique*; 3° les listes romaine, antio-

chienne, alexandrine et hiéroslymitaine, données par le Chronographe syntomon, Syncelle, Nicéphore, Eutychius pour les quatre Églises, et par Elie de Nisibe, le Synaxaire copte et Barhébræus pour l'une ou l'autre d'entre elles. De la comparaison de ces documents, M. H. déduit la liste primitive et ses différentes recensions (pp. 99-112). Puis il étudie ces listes en elles-mêmes. Ici, M. H. a fait une large place à l'hypothèse. Dans son travail sur la liste romaine, il est parti des conclusions données par Lightfoot pour les compléter ou les corriger. Un résultat acquis grâce au savant anglais est l'identité de la liste suivie par Eusèbe dans la *Chronique* et dans l'*Histoire ecclésiastique* (p. 113). Le principal témoin de cette liste est l'*Histoire ecclésiastique*, parce que cet ouvrage a parfaitement conservé les chiffres (p. 116). La liste romaine et la liste alexandrine d'Eusèbe donnent l'une et l'autre les chiffres depuis le commencement jusqu'à Éliogabale, d'après les années des empereurs; elles proviennent de la même source, qui n'est autre que la *Chronographie* de Jules Africain (p. 123). Après cette date de la première année d'Éliogabale, Eusèbe, dans l'*Histoire ecclésiastique*, ne connaît plus les années impériales des évêques de Rome et d'Alexandrie, sauf pour saint Denys d'Alexandrie, dont il avait spécialement étudié la vie. Si donc on trouve des dates dans la *Chronique* pour la période postérieure, elles reposent sur les recherches personnelles d'Eusèbe (p. 127). Mais les chiffres donnant la durée des pontificats ont, pour l'ensemble de ces listes, une autre source que Jules Africain. Celui-ci possédait une liste semblable à celle qu'Eusèbe a pu consulter; mais il a transposé les années de durée des pontificats en années impériales, de façon à obtenir le même total (pp. 129 et 138). Pour Jérusalem, Eusèbe a utilisé les documents de cette église : il parle expressément d'une liste qu'il y a trouvée (p. 129). A côté des listes romaines utilisées par Eusèbe, il faut placer le catalogue libérien que M. H. reproduit d'après les travaux récents de MM. Mommsen, Duchesne, Frick et Ligthfoot (pp. 144-149). Ce document, qui représente en partie la liste perdue d'Hippolyte, permet d'expliquer de fortes erreurs d'Eusèbe pour les pontificats qui suivent l'avènement d'Éliogabale. Les listes d'Hippolyte et d'Eusèbe, de Pierre à Pontien, sont identiques pour la succession des noms et pour la durée des pontificats (p. 153). Pour la suite, ce document, d'ailleurs excellent, avait été transmis à Eusèbe dans un exemplaire très mutilé et Eusèbe n'était pas en état de suppléer les lacunes. Hippolyte avait d'ailleurs rédigé sa liste, non d'après des informations orales, mais d'après un document antérieur (pp. 156-158). Comment cette liste s'est-elle formée? quelle valeur mérite-t elle? Ici surtout la thèse de M. H. repose sur d'ingénieuses combinaisons qui seront discutées. M. H. rappelle d'abord comment étaient datés les deux plus grands événements du christianisme, la naissance et la mort du Christ. De bonne heure, ils furent mis en relation avec l'histoire des empereurs. Des quatre dates fournies par le troisième Évangile, c'est la

date par l'empereur et le procurateur qui subsiste : les noms du tétrarque et du grand-prêtre ne se retrouvent pas; celui d'Hérode apparaît quelquefois pour être bientôt oublié. Ainsi se réfléchit la marche de la nouvelle religion qui abandonne le sol juif pour entrer dans le courant de l'histoire universelle (p. 159). Dès lors, la place assignée aux empereurs romains est importante. Dès le commencement du IIe siècle, il y a une histoire des empereurs conçue dans un esprit chrétien, bientôt agrémentée de légendes. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on date les événements de l'histoire de l'Église, même ceux de son histoire intérieure, par les années et par les règnes des empereurs. Mais à côté de ce système de datation, nous en trouvons un autre d'après les années des pontifes romains. Il est admis par tous les écrivains ecclésiastiques jusqu'au commencement du IIIe siècle, et la seule exception, un passage d'Hégésippe, s'explique par une circonstance particulière. Cet ensemble de références, réunies par M. H., est d'autant plus remarquable que ces écrivains appartiennent à toutes les régions, et pas seulement à l'Église de Rome (p. 169-170). Il faut donc croire que ces écrivains avaient à leur disposition la liste que connurent Jules Africain et Eusèbe. D'après cet ensemble de données, il est facile de la reconstruire (p. 171) Que valait-elle? La réponse dépend de l'idée qu'on se fait de l'épiscopat romain. Ligthfoot croyait que les évêques de Rome étaient, au moins depuis Clément, investis de pouvoirs sensiblement égaux à ceux de leurs successeurs, et que, par suite, l'épiscopat monarchique était documenté à partir de cette date. M. H. croit au contraire que l'Église de Rome était administrée à l'origine par le *presbyterium;* Télesphore, Hygin et Pie seraient des personnalités dominantes du clergé à l'époque d'Hadrien (p. 179). Ce n'est qu'à partir de Soter que l'on peut accorder quelque créance à la liste romaine. M. H. corrige un texte d'Hégésippe (dans Eusèbe *H. E.*, 4, 22, 2) pour lui retirer la rédaction de ce document que lui avait attribuée Lightfoot (p. 180). Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la liste connue d'Irénée, d'Épiphane, de Jules Africain et d'Eusèbe, d'Hippolyte et du catalogue libérien, a pris naissance à Rome sous le pontificat de Soter (p. 188 et 192). Cette liste comportait quelques renseignements historiques sommaires et était un embryon de chronique. M. H. la restitue, p. 191. M. H. conclut que l'épiscopat monarchique a commencé avec Anicet (p. 193). L'état de la liste alexandrine n'est pas meilleur, au contraire. Sur l'origine et la valeur des renseignements qui concernent les dix premiers évêques, nous disons « ignoramus », et avec probabilité « ignorabimus » (p. 206). La liste de Jérusalem présente encore plus de difficultés à cause du grand nombre de noms.

La deuxième partie du volume de M. H. contient la discussion de la date des œuvres littéraires prises l'une après l'autre. M. H. les a seulement divisées en deux groupes : les œuvres à date certaine, les œuvres qui ne peuvent être attribuées sûrement à certaines limites chronolo-

giques. On m'excusera d'insister beaucoup moins sur cette partie que sur la première, où se révélait le mieux la méthode de l'auteur. Voici seulement, en dehors des conclusions citées plus haut, les points les plus importants des résultats obtenus par M. H. Toutes les dates de la biographie de saint Paul sont reculées de cinq ans, de sorte que sa conversion est reportée à l'année 30 et son martyre à 64. La première lettre de Clément est placée entre 93 et 95 ; l'Évangile des Égyptiens est assigné à l'époque de Trajan, sinon plus tôt, en tout cas avant 130. L'Evangile de Pierre est placé entre 110 et 130; cette date est fondée sur des rapports littéraires avec Justin; mais je continue à penser que la source de quatre d'entre eux (*Apol.* I, 35 et 40: cp. Luc, 23, 10; *Dial.* 97 et 108), pourrait être l'un des Évangiles canoniques; un autre est insignifiant (*Apol.* I, 50); il reste *Dial.* 103, qui peut être une rencontre; les données indirectes fournies par la provenance probable et par la tendance anti-quartodécimane auraient pu être examinées. Rien ne prouve d'ailleurs que ce texte n'est pas un recueil d'extraits plus ou moins tendancieux. Notons que M. H. a renoncé à l'hypothèse d'après laquelle l'auteur n'a pas connu les Évangiles; il lui reste cependant des doutes sur les rapports avec saint Jean, malgré la ressemblance de Pt. 16-17 avec Jn. 19, 28. Entre 120 et 170 se placent les *Acta Pauli*. Vers 130-131, est écrite la lettre de Barnabé. Vers 140, le *Pasteur* d'Hermas reçoit sa forme actuelle, bien que certaines parties puissent être plus anciennes de 20 ou 25 ans. En 145-160 Papias rédige les discours du Seigneur. A la même époque (140-150), prend naissance le symbole des apôtres. Polycarpe est martyrisé le 23 février 155 ; la lettre sur ce sujet adressée par la communauté de Smyrne est du moment même. Les Actes de Paul et de Thécle sont postérieurs à 160, antérieurs à 170; de même, les Actes de Carpus, Papylus et d'Agathonice. Comme je l'ai dit, M. H. place vers 160-175 la deuxième lettre de Pierre, ce qui nous confirmerait plutôt dans l'opinion d'une origine récente de l'Évangile; car les deux documents paraissent n'être pas étrangers l'un à l'autre. Les martyrs de Gaule sont maintenus à l'an 177-178, et l'hypothèse manquée de M. Abbott (*Expositor*, févr. 1896), qui les reporte à 155, est écartée d'un mot. La passion des Scillitains est du 17 juillet 180. Entre 180 et 185 a lieu à Rome le martyre d'Apollonius. Entre 180 et 240 se placent l'*Oratio ad Graecos* (Pseudojustin), la lettre à Diognete (peut-être plus tard), l'Évangile gnostique de Philippe. Le protévangile de Jacques a reçu sa forme actuelle avant le milieu du IVe s., mais certains morceaux, comme le récit de la naissance, peuvent remonter au IIe s. Les Actes de Pilate ne sont pas antérieurs au IIIe siècle.

Une telle masse de résultats ne peut se discuter au pied levé en un compte rendu. J'ai tenu avant tout à être rapporteur et j'ai cru rendre plus de service en m'abstenant d'apprécier. Mon but a été seulement de signaler la très grande importance du nouveau livre de M. Harnack, d'en donner une impression aussi fidèle que possible, d'aider à se re-

trouver dans ces longues discussions. D'ailleurs, la clarté ne leur manque pas. M. Harnack a un rare talent de composition et aucune de ses œuvres ne nous en avait encore donné une preuve aussi frappante. Si le mot « allemand » accolé à un titre de livre a eu quelquefois un sens fâcheux, jamais pareille épithète conviendrait plus mal. Mais ce livre n'est ni allemand ni russe : c'est une œuvre scientifique, magistralement composée, écrite avec une élégance sobre et claire qui est sensible même à un étranger. Il provoquera plus d'une controverse et bien des contradictions, qui permettront de le refaire dans cent cinquante ans.

Paul Lejay.

Texts and Studies, contributions to Biblical and Patristic literature edited by J. Armitage Robinson :

IV, 3 : **The old Latin and the Itala** with an appendix containing the text of the S. Gallen palimpsest of Jeremiah, by F. C. Burkitt. Cambridge, at the university press, 1896 ; VIII-96 pp. in-8 ; prix : 3 sh.

V, 1 : **Apocrypha anecdota**, second series, edited by Montague Rhodes James. Cambridge, at the university press, 1897 ; CII-174 pp. in-8 ; prix 7 sh. 6.

M. Burkitt a réuni dans son petit volume deux essais qui reproduisent la substance de son enseignement à Oxford l'année dernière. Le premier a pour objet les anciennes versions latines. Il montre, pour trois livres bibliques, Daniel, Job, les Évangiles, que les différences que nous connaissons entre les divers textes grecs ont eu leur répercussion sur les traductions employées en Occident Le texte dit « européen » des Évangiles paraît n'être que le terme d'une série de dégradations du texte dit « africain ». Le deuxième essai a pour but de démontrer que le terme d'*Itala*, employé une fois par saint Augustin (*doctr. chr.* 2, 22) désigne la version de saint Jérôme exécutée à Rome ; saint Augustin s'en serait servi en 404 dans sa discussion avec Félix le manichéen. Il ne paraît pas douteux que pour les Évangiles il avait adopté la Vulgate ; mais de là à croire que c'est de cette traduction qu'il est question dans le passage tant de fois discuté, c'est aller un peu vite. Les observations prudentes de M. G. Mercati dans la *Rivista bibliografica italiana* (10 nov. 1896, p. 261 sq.), méritent d'être pesées et sont de nature à faire hésiter. Quoi que l'on pense des conclusions de M. Burkitt, on doit cependant recommander la lecture de son livre ; la clarté et l'aisance de l'exposition le rendent admirablement propre à guider dans ces difficiles questions. Dans un appendice est donnée une nouvelle lecture du fragment de Jérémie de Saint-Gall (n. 912), publié incorrectement par Tischendorf et dont plusieurs parties sont déchiffrées pour la première fois.

M. James poursuit son entreprise si utile de recueillir les fragments

inédits d'apocryphes [1] et son nouveau volume s'ouvre par un morceau très important, une portion étendue des Περίοδοι de saint Jean. Le caractère docétique de ce texte, le rôle qu'y joue la croix, l'hymne attribué au Christ dont saint Augustin nous avait conservé la mention (*ep.* 237), les rapports que l'on peut établir entre le fragment et l'Évangile de Pierre et les *Acta Pilati* méritent d'attirer l'attention des théologiens. La publication est faite d'après un ms. de Vienne du commencement du XIV[e] s. et accompagnée d'une traduction anglaise. Les autres pièces contenues dans le livre de M. J. sont des Actes de saint Thomas; des lettres d'Hérode et de Pilate, connues seulement dans leur forme syriaque; une lettre de Tibère à Pilate, mal publiée par Birch et par Fleck; une apocalypse de Baruch, citée par Origène; et enfin le Testament de Job. Ces textes sont précédés d'excellentes introductions où l'on est renseigné très clairement sur les rapports et les sources de ces livres et sur les apocryphes analogues. Il y a lieu de signaler surtout l'analyse des actes éthiopiens de saint Thomas (p. XXXVIII), la liste des ouvrages qui portent le nom de Baruch (p. LIII), la liste des apocryphes qualifiés de « Testament » (p. LXXXIII). Dans un appendice, M. James a eu l'heureuse idée de signaler et d'analyser brièvement les plus récentes publications du même genre que la sienne : les *Anecdota* de Vassiliev, l'histoire d'Achikar, les apocryphes arméniens publiés par les mékitaristes, les apocryphes éthiopiens de M. Basset, les versions arméniennes des *Acta Pilati* traduites par M. Conybeare, et enfin les Évangiles coptes de M. F. Robinson. Ce volume devient ainsi un livre de référence en même temps qu'il est un recueil de textes.

P. L.

Die Palæstinischen Mærtyrer des Eusebius von Cæsarea, ihre ausführlichere Fassung und deren Verhæltniss zur kürzeren von Bruno Violet (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, herausgegeben von O. von Gebhardt und Ad. Harnack, XIV Bd., H. 4). Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1896. VIII-178 pp. in-8. Prix : 6 mk.

Nous connaissons deux rédactions de l'ouvrage d'Eusèbe sur les martyrs de Palestine. La plus courte nous a été conservée dans le texte original et se trouve dans la plupart des mss. de l'*Histoire ecclésiastique* en appendice au livre VIII, dans d'autres après le livre X. La plus longue n'est plus représentée dans son entier que par une traduction syriaque découverte et publiée en 1861 par Cureton. M. Violet rassemble tout ce que l'on pouvait savoir sur le sujet. Dans la première partie de son travail, il donne la traduction allemande du texte de Cureton et en

---

1 *Revue critique*, 1894, 2, 159; dans un de ses appendices, M. James publie un certain nombre d'additions et de corrections au tome premier.

regard, en autant de colonnes parallèles qu'il est nécessaire, les sources accessoires de la rédaction développée; car, depuis que l'on possède la version syriaque, on a identifié plus d'une pièce des légendaires grecs et latins comme des emprunts à la rédaction développée d'Eusèbe : passion de saint Procope, passion des saints Apphianus et Aedesius, passions des saints Pamphile et compagnons, passion de sainte Théodosie, etc [1]. Il est très facile maintenant de se faire une idée exacte de l'œuvre d'Eusèbe et ce n'est pas le moindre mérite de la brochure de M. V. de nous avoir fourni un recueil si exact et si clair de tous les matériaux.

La deuxième partie de ce travail est une étude des deux recensions. La question la plus importante est celle de leur rapport mutuel. Lightfoot avait pensé qu'elles étaient destinées chacune à un public différent. M. V. considère par contre la recension la plus courte comme une esquisse, non destinée à la publicité, conservée dans l'exemplaire de l'*Histoire ecclésiastique* qu'Eusèbe avait sous la main, et passée de là dans nos mss. Autrement l'insertion de ce texte à des places différentes dans le ms. reste inexplicable et de fait Lightfoot ne l'avait pas expliquée. La recension développée représente au contraire l'œuvre définitive. Cette théorie, sans parler des arguments sérieux allégués par M. Violet, paraît très bien cadrer avec ce que nous savons de la méthode de travail d'Eusèbe. Ses grands ouvrages historiques sont de même fondés sur un travail préliminaire, un recueil d'extraits, dont il tira successivement parti dans sa *Chronique* et dans son *Histoire*.

P. L.

Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits par M. Prosper Faugère, seconde édition revue et corrigée. Paris, Leroux, 1897, 2 vol. in-8° de xcv-506 et 547 pp.

Lorsque Victor Cousin, dans un rapport justement célèbre, eût montré la nécessité de publier à nouveau, d'après le manuscrit autographe, les *Pensées* de Pascal, M. Prosper Faugère revendiqua l'honneur de mettre ce beau projet à exécution. Il obtint du ministre Villemain les autorisations nécessaires, et fit paraître en 1844, chez le libraire Andrieux, deux volumes in-8° qui sont aujourd'hui, dit-on, des raretés bibliographiques. L'édition Havet, qui parut ensuite avec un savant commentaire et qui avait l'avantage de respecter l'agencement des éditions réputées classiques, rejeta au second plan le travail de M. F. dont le texte était fort bon, mais qui avait l'inconvénient de disposer les *Pensées* de ma-

1. Voir encore, dans le dernier numéro des *Analecta Bollandiana*, de nouveaux textes de même provenance.

nière à en rendre la lecture très fatigante. Cinquante trois ans se sont écoulés sans que l'on ait réimprimé un ouvrage épuisé depuis longtemps, mais voici enfin une seconde édition revue, corrigée, accompagnée comme la première du beau portrait de Pascal enfant et de quelques fac-simile. On y a joint même une reproduction en héliogravure du portrait de Pascal par le peintre Quesnel, le seul que l'on connaisse [1].

La nouvelle édition reproduit assez exactement l'ancienne; quelques notes ont été ajoutées; quelques autres ont été retranchées sans que l'on voie toujours bien pourquoi. Les seuls changements notables sont ceux qui modifient l'ordre des lettres à Mlle de Roannez. La neuvième devient la première parce que, postérieurement à 1844, M. F. a reçu des indications et des rectifications précises dont il n'a pas assez tenu compte. Il les devait à une personne d'un grand savoir et d'une étonnante puissance de travail, à feu Mlle Rachel Gillet, le véritable éditeur des *Lettres de la mère Agnès Arnauld* publiées sous le nom de M. Faugère [2].

L'annotation des *Pensées* est un peu plus complète qu'elle ne l'était en 1844; l'éditeur est parfois au courant des travaux même les plus récents, parfois aussi, notamment quand il s'agit de Mlle de Roannez, il semble en ignorer qui ont été mis à profit par M. Havet il y a plus de quinze ans. En somme, cette réédition servira surtout aux érudits, et elle marquera une des étapes de la très curieuse histoire des *Pensées* de Pascal, histoire qui se continue en ce moment même, et dont le dernier chapitre ne semble pas devoir être écrit avant le xxe siècle.

A. Gazier.

Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale par Ch.-L. Livet. Ouvrage couronné par l'Académie française. Tomes II et III. Paris, imprimerie nationale, ap. Welter, prix : 30 francs.

Molière est certainement avec Corneille, La Fontaine, Mme de Sévigné, l'auteur qui méritait le plus qu'on fît un lexique *complet* de sa langue. Grâce à M. Livet nous l'avons maintenant, et cet ouvrage aussi consciencieux que savant, plein de recherches et de rapprochements curieux, devra être dans les mains de tous ceux qui aiment notre grand

1. Le nouvel éditeur dit que ce portrait de Pascal est attribué à Philippe de Champaigne, c'est une erreur manifeste ; cette héliogravure, d'ailleurs très belle, reproduit le tableau gravé par Edelinck, et ce tableau a été fait, après la mort de Pascal, d'après son masque en plâtre, par un peintre qui sans doute ne l'avait pas connu.

2. J'en puis parler en connaissance de cause, ayant eu entre les mains les manuscrits autographes de Mlle Gillet et sa correspondance avec M. Faugère. Mlle G. avait transmis à M. F. la véritable date de la huitième lettre à Mlle de Roannez (17 décembre, 3e dimanche de l'Avent) ; M. F. n'en a pas tenu compte.

poète comique, qui s'intéressent au français, aux mœurs, aux usages, aux idées du XVIIe siècle. Veut-on bien se rendre compte, pour ne citer qu'un exemple entre cent autres, de ce qu'on entendait à cette époque par un « honnête homme » ? Qu'on lise l'article où M. L. a recueilli sur ce sujet les citations les plus variées et les plus instructives. Il n'y manque que celle-ci extraite des lettres du chevalier de Méré : « Cet homme (il parle de Voiture) voulait être de nos amis en apparence; je voyais qu'il disait souvent d'excellentes choses, mais je sentais bien qu'il était plus comédien qu'honnête homme. » C'est à peine si, dans un travail d'aussi longue haleine, j'ai pu noter quelques mots oubliés. *Angigorniaux* dont se sert le paysan Perrot (*Don Juan*, act. II, sc. 1), était à rapprocher de *engigornement* qu'on rencontre dans l'*Alphabet de l'imperfection des femmes*, par Jacques Olivier: « De chaisnes, de brasselets, de coliers, de carquans et de mille autres petits engigornements. » *Choses*, au pluriel, a je ne sais quoi de comique et d'emphatique dans la bouche des personnages ignorants ou prétentieux : c'est un maître à danser qui dit à M. Jourdain que la danse et la musique « ouvrent l'esprit d'un homme aux belles choses » ; c'est M. Jourdain lui-même « qui veut avoir de l'esprit et savoir raisonner des choses », et Philaminte qui gronde son laquais pour s'être laissé choir par terre, « après avoir appris l'équilibre des choses ». *Miniature* est orthographié mignature conformément à la prononciation du temps, laquelle s'est longtemps maintenue, Acad. 1694-1878. *Ongle* méritait un article, parce qu'il rappelle à l'esprit une mode des muguets d'autrefois : « Est ce par l'ongle long qu'il porte au petit doigt Qu'il s'est acquis chez vous l'estime où l'on le voit ? » (*Misanthrope*, act. II, sc. 2). — « Il s'était laissé croistre l'ongle du petit doigt de la gauche jusqu'à une grandeur étonnante, ce qu'il trouvait le plus galant du monde », lisons-nous dans Sacrron. Molière fait dire à Mercure, dans le prologue d'*Amphitryon* : « Je me sens par ma *planète* A la malice un peu porté », allusion aux généthliaques qni prétendaient que les hommes gouvernés par cette planète étaient « spiritez et inventifs ». Philaminte fait du mot *repas* un emploi tout à fait précieux qu'il eût été bon de signaler : Servez-nous promptement votre aimable repas » (*Femmes sav.*, act. III, sc. 2). Ce *repas*, c'est un sonnet de Trissotin. De même dans le *Poète basque* de Poisson, le baron qui va entendre je ne sais quelle comédienne en renom, s'écrie : « Mon esprit va faire un bon repas » (act. 3, sc. 2). J'allais oublier *enthousiasmer* que je n'aurais pas omis, d'autant plus que les dictionnaires n'en donnent pas d'exemple antérieur à Molière. On trouve ce verbe en 1629 dans un poète très peu connu, Antoine Dorival.

Il y a dans la langue française, a dit Joubert, de petits mots dont presque personne ne sait rien faire. C'est un reproche qu'on n'adressera pas à Molière, si on lit avec attention dans ce lexique les articles *dans*, *de*, *en*, *fait*, *le*, *on*, *par*, *pas*, *pour*, *que*, *rien*, *y*. M. L. note avec jus-

tesse toutes les nuances de sens que le poète sait donner à ces monosyllabes, et il est difficile de trouver à reprendre aux explications qu'il en donne. Pourtant dans ce passage : « Nous lisons *des* anciens que leur coutume était d'enlever par force, etc., » je ne crois pas que des = *dans*, mais *au sujet de*. — T. II, p. 430 : « Par mon chef, c'est un siècle étrange *que* le nôtre ! » *Que,* dans cette citation et les suivantes, n'est pas *inutile :* il est entre deux propositions dont la première est sous-entendue. Dans ce vers : « Suffit, rentrez tous deux — Vous n'avez *rien* qu'à dire », *rien* n'est pas non plus inutile ; il signifie *uniquement*, *seulement*, et renforce l'idée. Par conséquent le passage tiré des *Femmes savantes* et les remarques qui suivent ne sont pas à leur place. *Que si* est un latinisme aussi bien que *si* construit avec le conditionnel. Les quelques additions, remarques et corrections qui suivent prouveront à l'auteur que j'ai lu avec soin et avec le plus vif intérêt tous les articles de son lexique.

— *Deshabillé*, s. m. « Nous prismes un laquais pour aller quérir un deshabiller *(sic)* pour Clitiphon à l'hostellerie », Théophile de Viau, II, 26. — *Document*, qui n'a point d'historique dans Littré, date du XIII[e] siècle au sens d'enseignement. — « *Donner dans les yeux ou dans la vue*, donner de l'amour ou du désir. » Ant. Oudin, *Curios. fr.* — *Ecuyer* : tout le monde ambitionnait ce titre, à en juger par ces deux exemples : 1624. Le royaume de France est tout plein d'escuyers (Du Lorens, *Premières satires*, 111). — 1626. Le roturier comme le noble, le pauvre comme le riche prennent la qualité d'escuyer (Olive du Mesnil, *Actions forenses*, 83). — Il semble que Chapelain se soit servi le premier de *façonnier* au sens actuel : « Nos ministres sont façonniers », *Lettres*, 3, 359. — « Vous n'avez jamais rien vu de si contraint et de si façonnier », *id.* 1, 199. — *Fort en gueule*, qui parle avec facilité, qui dit beaucoup, Ant. Oudin, *Ouvr. cité.* « Cette princesse d'Harcourt si forte en gueule », dit encore Saint Simon. — *Frasque* apparaît dès le XV[e] siècle et *fuligine* au XVI[e] ; voir le Dict. H. D. T. — *Gagner au pied :* cfr. dans Bon. des Périers, *Nouv.* CV, *gagner au trot* qui a le même sens. — *Chanter la gamme à quelqu'un,* le tancer, le crier, le reprendre, Ant. Oudin, *Ouv. cité.* — *Godelureau* est dans Rabelais à la date de 1548. — *Idiot* avec l'acception que lui donne Molière est vieux dans notre langue : « Un ignorant ou ydiot », Oresme. — « Les images sont les livres des idiots », Calvin, *Inst. christ.* Il en est de même de *ignare* : « 1481. Maints *ignares* desrobetz de sain entendement », *Baratre infernal.* — J'ai trouvé *luxuriant* à la date de 1545. Quant au verbe *luxurier* = être luxuriant, que Mercier proposait dans sa *Néologie*, Godefroy en donne plusieurs exemples, dont un du XIV[e] siècle. *Donner la main à quelqu'un*, l'épouser, manque à l'article *main* : « Prenez cette matoise, et lui donnez la main. » *Étourdi,* act. III, sc. 2 A propos de l'adverbe *mal* joint à un adjectif, Chevreau fait cette remarque : « Cette manière de parler nous est commune avec les Latins, témoin : malsain,

maladroit, malheureux, malhabile, malcontent, malpropre », *Œuvres mêlées*, II, 411, edit. 1687. — *Malencontreux* appliqué aux personnes n'est pas rare : « Les moines ne sont que des animaux malencontreux, » Guy Patin, *Lettres choisies*, 440. « Adieu, courrier malencontreux », Regnard, *Le distrait*, act. II, sc. 1. — « Laissons là ce *malfait* qui estime bestize La gentille vertu qui se nomme accortize. » Du Lorens, *Sat. premières*, 113. — *Marcher*, substantif, me rappelle cette phrase de Pascal : « Tous les marchers, éternuers, toussers, sont différents », et ce vers de Du Lorens : « On cognoissoit jadis les dieux à leur marcher », *Sat.*, 122.

Marmouset : ce mot est fort bien défini par Palsgrave, mais à condition de lire *beast* au lieu de *beest* qui n'offre aucun sens. La citation qui suit vient à l'appui de l'explication de ce mot donnée par Gentillet dans son Anti-Machiavel : « Les affamez marmousets, pestes capitales de toute république », Charondas le Caron, *Pandectes du droit français*, 283 v°, édit. 1586. *Martel*, mot français-italique pour soucy et jaloux, Oudin, *Curios. fr.* Dans Saint-Amant, en effet, Martel en-teste désigne un personnage jaloux, t. II, 420. *Matois* était en usage au XVIe siècle : « Trois pendars de matois armez à blanc jusques au collet », Tournebu, *Les Contens*, act. IV, sc. 2. *Piquer sa mazette*, est une locution qu'on rencontre dans Sonnet de Courval, *Satires*, III, 68 : « De piquer sa mazette il desdaigne. » Dans la *Muse normande*, pique-mazette, piqueur de mazette, est un mauvais cavalier. Chapelain définit ainsi l'adjectif *mièvre* : « C'est un mot du menu peuple, et signifie jeune fripon, hargneux, volontaire, faiseur de niches et de désordre importun », *Lettres*, II, 286. Dans ses *Curios. fr.*, Oudin explique ainsi *mijaurée* : « une badine, une sotte, mot vulgaire ». Est. Binet en 1620 emploie *nouvelliste* « charlatans nouvellistes », mais Chapelain préfère encore à ce mot *nouvellant, nouvellier*. Il peut se faire que *obscénité* ne soit dans aucun dict. avant 1680, pourtant Garasse l'emploie en 1623, et on le trouve dès 1511 : « Le dict Commode vesquit avec toutes luxures, obscénités et infamies, » *Vies des Sainctz Pères*, f° 25 v°. L'emploi peut-être le plus ancien qu'on ait fait d'orviétan est dans la *Muse normande* : « Non un vendeur d'onguents, Mais de l'orviétan fort propre pour la vie », t. III, 67. *Où employé pour qui, lequel, laquelle*, déplaît à Chevreau : « L'on ne dit point : c'est un homme où j'ai remarqué beaucoup de vertu; c'est une femme d'où je tire de grands avantages», *Œuvres mêlées*, II, 454. Fénelon qui reproche à Molière de parler souvent mal, aurait peut-être été de l'avis de Chevreau. Sous *pélerin* ce vers de Chapuzeau n'aurait pas été déplacé : « Et Paris est rempli d'étranges pélerins », *Dame d'intrigue*, act. III, sc. 2. A l'article *Participe présent*, M. L. cite ce passage : « Mais savez-vous, lui trouvant des appas, Qu'autrement en tuteur sa personne me touche », et l'explique ainsi : « Sa personne touche moi, lui trouvant des appas. » Les éditeurs de Molière l'entendent autrement : « Vous qui lui trouvez des appas, qui la jugez

digne de votre attention. » Quelques phrases embarrassées comme celle-ci faisaient sans doute dire à La Bruyère qu'il n'avait manqué à Molière que d'écrire purement. *Péricliter*, v. actif, au sens où l'emploi Molière est dans le *Viel Testament* (xve s.) : « Ma mère ayant de moi pitié, ne me voulut pericliter » *Pimpesouée*, femme prétentieuse, est un mot qui n'est pas de l'invention de Molière : « Item, doux yeux pipesouers, *Var.* pimpesouez », Martial d'Auvergne, L'*Amant rendu cordelier*. Pour l'étymologie, voir le Dict. H. D. T. On a beaucoup déraisonné sur l'origine du mot *Poulet* = billet doux ; en voici une autre preuve que nous donnons à titre de curiosité : « Police, c'est un terme italien ou lombart, polizza, et signifie un brevet ou billet, breve scrittura in piccola carta, en termes d'amour, c'est un poulet ; le castellan dit un papele, » *Us et cout de la mer*, 188, édit. 1671. Voir encore dans Ler. de Lincy, *Proverbes*, 1, 196, ce que dit le géographe Duval sur la locution : porter un poulet. La remarque de Vaugelas sur *quelque* = environ n'est pas approuvée par Chevreau : « Cette remarque, dit-il, quoique curieuse, m'est un peu suspecte. Au contraire, *environ* ou *à peu près*, y est sous-entendu : et l'on dit souvent; ils étaient environ, ou à peu près, quelques cinq cents hommes. Pour moi, j'écrirais toujours, ils étaient environ ou à peu près cinq cents hommes », *Œuvr. mêlées*, II, 459. Le même ne convenait pas encore de cette remarque de Vaugelas sur *quoi* mis pour lequel, laquelle : « J'écrirais toujours, c'est le cheval sur lequel (et non sur quoi) j'ai couru la bague; c'est la colonne sur laquelle (et non pas sur quoi), il a mis un chapiteau », *ibid.*, 467. *Ratiociner* est un mot emprunté à Rabelais. Sous *régal et régale* manque cette curieuse citation : « Régal ne vaut rien, et il faut toujours dire *régale* sans craindre d'équivoque », Chapelain, *Lettres*, II, 152. *Robin* désignant les gens de robe apparaît dès 1627 : « Or je veux... Censurer ces robins, ces coqs de république qui... vendent à purs deniers le droit et la justice », Sonnet de Courval, *Sat.* 1, 78. *Roulement d'yeux* : « Vos agitations de bras, vos roulemens des yeux », Garasse, *Introd. aux œuvres de Théophile de Viau*, 127. On a dit au xvie siècle *satiriquer*, et aussi *satiriser* : « Je serais bien fâché de satiriser et mesparler d'un trespassé », Thévet, *Vies des hommes illustres*, 560 r°. *Savantas* : Chapelain orthographie *savantazze* : « Ces savantazzes à qui l'acquis étouffe le naturel », *Lettres*, 7, 258. Sous *sollicitude*, M. L. attribue à Chapelain le mot *lentitude*, à tort, car il est dans Est. Pasquier, dans l'*Hist. macaronique*, etc. *Tuant*, adj. : « Et n'avons pas seulement de mauvais complimens de sa part, mais encore de *tuantes* visites », Chapelain, *Lettres*, 1, 199. *Tutoyer* : selon l'Académie (1694-1762) *tutaier*, est beaucoup plus en usage que *tutoyer*; les uns prononcent par l'*e* ouvert simple, et les autres par le double son *ouè*. *Vert-galant* avec le sens qu'il a aujourd'hui est dans Noël du Fail (1548) : « Je suis autant fin qu'un autre, et peut-être aussi fin valet, et autant vert-galant comme, je ne dis mot », *Baliverneneries*, chap. i.

Antérieurement le fameux prédicateur Michel Menot applique cette épithèt. à l'*Enfant prodigue*: « c'est un enfant plain de sa volonté, volage, ung mignon, ung vert gallant. » *Pour voir* est une locution dont M. L. est allé chercher bien loin l'explication : l'ancien adjectif voir = vrai, n'y est certainement pour rien.

Je mets fin à ces observations qui n'ôtent presque rien à la valeur, et je dirais volontiers, à l'excellence de ce lexique, en souhaitant que M. Livet mène aussi à bonne fin et nous donne au plus tôt celui de Bossuet : il aura bien mérité de la langue française.

A. DELBOULLE.

Hans GLAGAU, **Die franzœsische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege**, 1791-1792. Berlin, E. Ebering, 1896, un vol. in-8°, XIII-368 pp.

Pour énumérer dans toute leur complexité les origines de la première guerre révolutionnaire, il faudrait suivre les négociations, publiques ou secrètes, qui s'enchevêtrent de Paris à Vienne, à Berlin, Londres, Pétersbourg, Stockholm, Madrid, Coblence, etc. M. Glagau n'a pas eu de si vastes desseins. Il s'est proposé seulement de décrire le jeu des partis en France, du 20 juin 1791, date de la fuite à Varennes, jusqu'à la déclaration de guerre du 20 avril 1792. Mais deux circonstances l'ont amené à modifier le sujet qu'il s'était ainsi défini. Travaillant sur les pièces des archives de Vienne — dont il reproduit quelques-unes en appendice — il a été conduit à parler presque autant de l'Autriche que de la France. En outre, il l'avoue lui-même dans sa préface, il avait commencé son travail dans l'idée de raconter seulement le ministère de Narbonne. C'est au cours de ses recherches qu'il s'est décidé à en élargir le cadre. Narbonne est cependant resté au premier plan. A partir de la chute du ministère « feuillant » dont Narbonne faisait partie (10 mars 1792), le récit de M. G. tourne court, et Dumouriez, dont le rôle personnel a été si considérable en avril, immédiatement avant la déclaration de guerre, Dumouriez est à peine nommé! Le contenu ne répond donc pas exactement au titre du volume; le sujet a été déformé. Tel quel, M. G. a du moins fort bien su le mettre en œuvre. Le récit est clair, bien agencé, intéressant, malgré quelques longueurs inutiles; les chapitres sont habilement coupés, les citations choisies avec discernement. On lira l'étude de M. G. avec plaisir et profit — mais non sans précaution.

Bien des réserves seraient nécessaires, en effet. Analyser quelques pages de Mavidal et Laurent pour le récit détaillé des séances de la Législative, c'est, semble-t-il, se satisfaire à trop bon compte. Citer à plusieurs reprises Lacretelle, Montgaillard, Toulongeon, Villemain, et autres, dont l'autorité n'est ici que subsidiaire, paraît d'une critique

insuffisante [1]. Dire qu'à la Constituante la gauche se divisait en deux fractions dirigées l'une par le triumvirat Lamothe-Barnave-Dupont, l'autre par La Fayette, c'est simplifier trop commodément les choses; et de parler encore du triumvirat et des « fayettistes » comme partis organisés à la Législative après janvier 1792, c'est commettre une véritable inexactitude. Les références sont exactes, mais données trop souvent sous une forme tellement succincte, qu'elles deviennent inutiles parce qu'invérifiables. M. G. met comme une coquetterie à ne citer que des sources originales; il nomme pourtant Ranke et Sybel; pourquoi pas alors Sorel, Chuquet et Aulard dont il connaît sans doute les études sur l'organisation des partis révolutionnaires? Ce silence est déplaisant. Un index bibliographique n'eût pas été inutile, non plus qu'un index onomastique [2].

Malgré ces critiques, dont il serait facile d'allonger la liste, le récit de M. G. est généralement exact, quelquefois même assez pénétrant, et, sur deux questions au moins, vraiment nouveau. Le rôle et la politique de Narbonne ont été pour la première fois étudiés avec soin, peut-être même avec une excessive complaisance. Mais surtout, M. G. a pleinement mis en lumière les relations secrètes du triumvirat avec la cour de Vienne et leur influence sur la rédaction de la note impériale du 19 février 1792, dont le ton comminatoire devait provoquer la rupture des négociations. Dans sa conclusion, M. Glagau a résumé d'un mot heureux sa vue de l'attitude respective de la France et de l'Autriche lors de la déclaration de guerre. Ce fut, dit-il (p. 274), le choc de deux offensives.

G. Pariset.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 août 1897.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son travail sur les tombeaux de David et des rois de Juda. Ce problème, le plus important, le plus passionnant de toute l'archéologie hébraïque, n'a pas encore trouvé de solution. On ne saurait, en effet, prendre au sérieux la solution préconisée autrefois par M. de Saulcy et d'après laquelle la nécropole royale ne serait autre que les Koboûr el-Moloûk, au nord de Jérusalem. Ce dernier sépulcre, sculpté dans le goût gréco-romain, est, selon toute vraisemblance, celui de la reine Hélène d'Abadiène et n'a, en tous cas, rien à voir avec celui des rois de Juda. Il est regrettable que le gouvernement, en acceptant la donation de ce mo-

1. De même, l'anecdote que M. G. accepte de Ségur, p. 36, est invraisemblable, et son récit d'une entrevue entre Narbonne et la reine, p. 153, d'après Bertrand de Molleville et Mad. de Tourzel, doit être tenu pour très contestable.

2. En le dressant, M. G. aurait eu occasion de corriger l'orthographe de quelques-uns de ses noms propres. Il n'aurait pas écrit, par exemple, *Degrave* (p. 240) ou *von Grave* (p. 216) pour *de Grave*.

nument, due à la munificence de la famille Pereire, ait officiellement endossé une doctrine qui constitue une véritable hérésie historique. M. Clermont-Ganneau insiste, à ce propos, pour que l'Académie, usant de l'autorité qui lui appartient, intervienne auprès de qui de droit afin de faire modifier le libellé, compromettant pour la science française, de l'inscription commémorative de cette donation dont on a cru devoir décorer le vestibule de ce monument, indûment qualifié du nom de « Tombeaux des rois de Juda. » — M. Clermont-Ganneau, s'appuyant sur un ensemble de preuves historiques et surtout sur l'étude minutieuse d'un aqueduc souterrain de plus de 500 mètres de longueur, creusé dans le roc sous la colline d'Ophel à l'époque du roi Tzachias, comme en fait foi une inscription hébraïque en caractères phéniciens gravée au débouché de cet aqueduc, — propose une solution nouvelle de la question. En effet, cet aqueduc, qui est un véritable tunnel, décrit dans sa partie méridionale un immense détour à angle droit jusqu'ici inexpliqué. M. Clermont-Ganneau cherche à démontrer que ce détour a été justement causé par la nécessité d'éviter l'hypogée royal, qui, excavé dans les profondeurs de la colline, était interposé sur le trajet direct qu'on aurait dû suivre. Cette induction permet de déterminer avec précision sur le terrain le point qu'il conviendrait d'attaquer pour découvrir l'entrée mystérieuse de l'hypogée où reposent les corps de David, de Salomon et de la plupart de leurs successeurs. Cette entrée, qui, jusqu'à ce jour, a défié toutes les recherches, devait consister non pas, comme on le pensait à tort, en une porte plus ou moins monumentale, mais en une simple bouche de puits, puits par lequel on descendait dans l'hypogée juif selon une disposition fréquemment employée dans les anciens sépulcres de la Phénicie et de l'Egypte. C'est ce que nous montre clairement un passage de Flavius Josèphe, dont on n'avait pas jusqu'ici compris le sens — S'inspirant, sans citer l'auteur, de ces idées, émises il y a déjà longtemps par M. Clermont-Ganneau, un archéologue anglais, le docteur Bliss, vient de pratiquer une excavation dans les parages indiqués, mais sans résultat. Il ne pouvait en être autrement; car, s'étant mépris sur les données, cependant bien explicites, établies par M. Clermont-Ganneau, le docteur Bliss a fouillé en dehors de la boucle de l'aqueduc, tandis qu'il fallait, au contraire, fouiller en dedans de cette boucle. C'est donc une opération manquée et il faudra recommencer sur de nouveaux frais. C'est ce qui a engagé M. Clermont Ganneau à reprendre aujourd'hui l'ensemble de la question de façon à dissiper toute équivoque pour l'avenir. Sa démonstration terminée, il laisse l'Académie juge de l'opportunité qu'il y aurait à en faire tenter l'application rationnelle sur le terrain, sans attendre qu'une nouvelle initiative soit prise à l'étranger et aboutisse, cette fois, à une découverte dont les conséquences seraient inappréciables pour l'histoire biblique. Les conclusions du mémoire de M. Clermont-Ganneau ont été renvoyées à l'examen d'une commission composée de MM. Philippe Berger, Dieulafoy, Oppert, le marquis de Vogüé, Maspero et Clermont-Ganneau.

Séance du 20 août 1897.

M. Heuzey communique un mémoire sur les monuments du roi Ourou-Kaghina, un des rois chaldéens très antiques que les découvertes de M. de Sarzec permettent de placer avant l'époque reculée de Naram-Sin. On possède de lui un certain nombre de fragments d'inscriptions sur terre cuite, qui étaient considérées à tort comme ayant formé des « barillets ». Ils appartenaient en réalité à des « cônes » comme celui d'Entéména. Un de ces cônes a pu même être absolument complété avec les anciens fragments. Il vient ajouter un texte important aux documents peu nombreux du règne. — C'est une inscription architectonique plutôt qu'historique; mais l'étroite relation de plusieurs constructions avec celles d'Entéména, confirme M. Heuzey dans son opinion antérieure, d'après laquelle Ourou-Kaghina ne doit pas être placé en tête, mais à la suite de la vieille dynastie de la ville de Sirpourla — Il faut signaler aussi une tablette d'argile du même roi, qui permet de faire remonter les tablettes analogues jusqu'à cette haute époque et même par delà, et de constituer une classe de tablettes archaïques. — M. Oppert présente quelques observations.

M. Hamy présente la première partie d'un grand album intitulé *Galerie américaine du Musée d'ethnographie du Trocadéro*. Dans ces 60 planches in-folio, accompagnées d'un texte explicatif et reproduisant 174 pièces choisies parmi les plus caractéristiques des différentes régions du Nouveau-Monde, M. Hamy a reproduit les formes les plus accentuées, les décorations les plus typiques de l'archéologie et de l'ethnographie américaines, en donnant la préférence, en un certain nombre de cas, à divers objets remarquables par leur rareté ou offrant un caractère historique. Cet ouvrage a pris d'assez importantes proportions, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat.

M. Clermont-Ganneau présente un rapport sur un mémoire de M. le docteur J. Rouvier, relatif aux ères de Tripoli de Phénicie. Ces ères sont au nombre de trois : 1° l'ère courante des Séleucides, qu'on avait déjà reconnue; 2° une ère autonome,

propre à Tripoli, et commençant à l'an 64 (ère de Pompée), ou à l'an 156, ou à l'an 112, suivant les systèmes divergents entre lesquels se partageaient jusqu'ici les numismatistes; 3° l'ère de la victoire d'Actium, commençant à l'an 31 a. C., qui figure sur une série de monnaies de Tripoli allant de l'an 1 de cette ère à l'an 29. Ce dernier fait, jusqu'ici inconnu, est particulièrement intéressant parce qu'il coïncide avec l'emploi de l'ère actiaque sur des monnaies frappées par la ville de Botrys, voisine de Tripoli, et aussi par d'autres villes de Syrie. Il existe une preuve épigraphique importante à l'appui de la thèse de M. Rouvier dans l'inscription découverte par Renan à Mââd, village situé sur une partie de la côte phénicienne qui peut être considérée comme dépendant de Tripoli.

M. Bertaux termine la lecture de sa communication sur le château de Castel del Monte et les architectes français de l'empereur Frédéric II.

M. l'abbé Chabot communique les photographies et les estampages de dix-huit inscriptions palmyréniennes qu'il a recueillies au cours de sa mission en Syrie, principalement à Alep, dans les familles Marcopoli et Poche. Ces inscriptions sont gravées à côté des bustes funéraires, surtout de bustes de femmes. Elles contiennent bon nombre de noms nouveaux et fort intéressants pour l'onomastique palmyrénienne. Plusieurs bustes offrent aussi un réel intérêt au point de vue de leur exécution matérielle, surtout ceux qui représentent le costume féminin avec tout le détail des parures et des bijoux qui en étaient le complément.

Séance du 27 août 1897.

M. Héron de Villefosse, président, prononce l'éloge funèbre de M. Léon Gautier, membre ordinaire, décédé à Paris le 25 août 1897 Après avoir rappelé les principales étapes de sa carrière si remplie, M. Héron de Villefosse étudie les travaux principaux de M. Gautier sur la poésie liturgique, l'histoire et la paléographie. « Il a eu une bonne fortune, rare pour un érudit, celle de voir le succès de ses livres. Il le doit surtout à la chaleur communicative et à la clarté de son style. Son plus vif désir était d'exprimer ses idées d'une manière agréable. Il ne méprisait pas la forme pour ne s'occuper que du fait. On lui a quelquefois reproché son ardeur et son enthousiasme; mais, sans ces puissants mobiles, il n'aurait pas entrepris les œuvres qu'il nous laisse et rendu d'aussi notables services à la science. »..... « Le premier volume des *Epopées françaises* parut à un moment où l'on n'avait encore, dans le public lettré, que des notions très vagues sur notre ancienne littérature L'histoire de notre poésie épique est une matière singulièrement complexe, et, sans un plan très clair, elle serait tout à fait ténébreuse. C'est un des grands mérites de L. Gautier d'avoir apporté l'ordre et la clarté dans ce chaos. Il a su résumer et vulgariser sous une forme nouvelle tous les travaux qui avaient pour objet la littérature épique de la France; il a complété ces travaux par le résultat de ses propres recherches... Mais ce qui a rendu le nom de L. Gautier presque populaire, c'est le texte définitif qu'il a donné de la *Chanson de Roland*... » « Il me resterait à dire un mot de ses travaux paléographiques. Il me semble qu'ils peuvent être confondus avec son enseignement. Pendant plus de vingt-cinq ans, il a été titulaire du cours de paléographie à l'Ecole des Chartes, et il s'y est montré tout à la fois érudit et éloquent. Il avait la passion du professorat et un don particulier pour conquérir l'affection de ses élèves... »

La séance est levée en signe de deuil.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

… REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 18 octobre — 1897

Alfred Hillebrandt. **Ritual-Litteratur.** Vedische Opfer und Zauber. (Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde... herausgegeben von Georg Bühler, vol. III, fasc. 2); 186 p. Strassburg, Trübner. 1897. Prix : m. 9,50.

Les travaux de M. Hillebrandt le désignaient d'avance au choix de M. Bühler; le rituel védique n'a pas de dévôt plus exclusif que lui. Sa longue activité s'est confinée résolument dans le domaine du Véda, et cette abnégation méritoire lui a valu une compétence sans rivale en matière de rites. Seul peut-être M. H. pouvait tenter, sans être taxé de témérité, de réduire aux proportions d'un manuel les effroyables complications des sacrifices védiques. D'excellentes monographies, de savantes traductions, avaient d'ailleurs frayé assez de sentiers sur ce domaine pour permettre d'en reconnaître l'ensemble, et M. H. a loyalement marqué l'apport de ses prédécesseurs dans les indications bibliographiques qui accompagnent son exposé. Après des considérations étrangères au sujet et qui font longueur, M. H. passe en revue les sources du rituel, et, à défaut d'une chronologie positive, essaie de marquer les rapports entre les écoles et les traités. L'étude des rites est partagée en deux sections, conformément à la classification indienne : les rites domestiques (conception, naissance, initiation, étude, mariage, mort), et les rites solennels qui exigent plus de feux et plus de prêtres officiants (installation du feu, oblation au feu, sacrifices de la nouvelle et de la pleine lune, etc., et cérémonies à Soma ou similaires). M. Hillebrandt ajoute à ces deux catégories une troisième rubrique : la magie; il y passe en revue les formules, les actes, les symboles d'incantation, les pratiques défensives et offensives, les présages, les oracles, etc). Mais, comme l'observe l'auteur lui-même, il est impossible de tracer une ligne de démarcation nette entre les deux premières classes et la troisième.

L'œuvre rituelle est toujours une opération magique, indépendante de conceptions morales, dangereuse à manier comme une arme à double tranchant; un simple lapsus, une faute d'accentuation expose le sacrifiant aux plus graves dangers. L'invention de cette rubrique contestable souligne justement une fâcheuse lacune de l'ouvrage. Noyé dans la masse confuse des détails, le lecteur cherche en vain l'idée directrice qui donne l'unité à cet ensemble. Le caractère extérieur du rituel apparaît dans la complexité minutieuse des prescriptions; l'esprit qui y circule et qui s'y exprime demeure insaisissable. L'ouvrage y perd en intérêt; il n'en sera pas moins éminemment utile. Les indianistes, novices ou vétérans, ont désormais sous la main un répertoire commode de faits et de références, et la science toute récente encore des institutions comparées entre en possession d'un véritable trésor : il n'est pas de peuple, au moins parmi les Indo-Européens, qui puisse disputer à l'Inde l'honneur d'avoir fixé si tôt et si complètement en un corps de doctrines le souvenir de ses antiquités religieuses, domestiques et sociales.

Sylvain Lévi.

Galeni Institutio logica edidit C. Kalbfleisch. Leipzig, Teubner, 1896, xii-75 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Minoïde Mynas avait rapporté de sa mission au mont Athos, entre autres œuvres inconnues des écrivains grecs, un opuscule de Galien intitulé εἰσαγωγὴ διαλεκτική, qu'il publia en 1844. C'est ce même ouvrage que publie à nouveau M. Kalbfleisch, déjà connu par plusieurs travaux sur Galien ; avec raison, car l'édition de Mynas est notoirement insuffisante, malgré beaucoup de bonnes corrections. La tâche était assez ingrate : le manuscrit, le seul (*Parisinus* suppl. gr. 635), est plein de fautes de tout genre, sans compter que l'humidité en a rendu par endroits la lecture presque impossible. M. K., malgré la difficulté, a réussi à donner un texte lisible, souvent très heureusement restitué, bien qu'il ait dû laisser encore en mauvais état quelques passages pour lesquels aucun remède certain ne s'est présenté à son esprit. Plusieurs bonnes corrections lui ont été fournies par Prantl (*Historia artis logicæ*, I, 591 sv.); mais ce savant ne croit pas devoir atiribuer cet opuscule à Galien. M. Kalbfleisch se propose d'en établir l'authenticité dans une dissertation spéciale.

My.

Platon : Ménexène, texte grec, publié avec une introduction et des notes explicatives, grammaticales et historiques, par P. Couvreur. Paris, Garnier frères, s. d. ; xxiv-84 p.

Le *Ménexène* ayant été inscrit dans les nouveaux programmes, il

fallait bien que les élèves eussent dans les mains un instrument de travail. M. P. Couvreur est un de ceux qui se sont chargés de leur donner une édition classique qui les mît à même d'expliquer le texte et de le comprendre. Dans l'introduction, il examine brièvement la question si controversée de l'authenticité; étant pour (bien qu'à mon avis on ne puisse la considérer comme certaine), il montre bien comment, dans cette hypothèse, ce morceau est « une attaque contre l'éloquence, le style et les procédés de Gorgias »; et après quelques pages où il analyse l'ouvrage et le jugement de Denys d'Halicarnasse, il termine par un court résumé sur les oraisons funèbres que nous ont laissées les Grecs, celles du moins qui se rapportent à des funérailles publiques Le texte est celui de Schanz; les notes, grammaticales et historiques, sont rigoureusement rédigées. D'autres trouveront peut-être qu'elles sont trop abondantes, car c'est un reproche que j'ai déjà vu adresser à plusieurs éditions classiques, sous prétexte qu'ainsi on ne laisse pas assez d'initiative aux élèves; ce n'est pas mon avis; je suis sûr qu'au contraire élèves et professeurs remercieront M. Couvreur de la peine qu'il a prise, d'autant plus qu'en général ses notes disent tout ce qu'il faut et prêtent fort peu à la critique [1].

My.

Cicéron au théâtre, par Édouard BERTRAND, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de littérature latine à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble (*Extrait des Annales de l'Université de Grenoble*, 1er trimestre 1897). Grenoble, F. Allier, 1897. 128 pages in-8°.

On ne peut contester à M. Bertrand le double mérite d'avoir heureusement choisi son sujet et de l'avoir traité avec intelligence et avec goût. Cicéron aimait le théâtre; ses œuvres abondent en citations des tragiques et des comiques latins, en renseignements curieux sur l'art dramatique et sur les représentations qui eurent lieu de son temps. Sans doute ces citations et ces renseignements ont été maintes fois utilisés, groupés, commentés; mais M. B. a su présenter la question sous un nouvel aspect. « C'est Cicéron, dit-il (p. 8), qui sera le centre et, pour ainsi dire, l'âme de notre travail; c'est encore moins le théâtre latin que nous aurons en vue que son admirateur et son interprète. Les goûts,

1. Quelques minuties : p. 9, note 4, les *discours* d'Antiphon est une expression qui peut induire les élèves en erreur; il eût été préférable de leur dire que sauf trois ces discours ne ressemblent pas à ceux qu'ils connaissent et ne sont que des exercices d'école. P. 18, note 4, *τε...καί* ne sert pas « à marquer disjonction », pas plus ici qu'ailleurs, ni que dans le passage cité de l'*Eutyphron;* c'est notre traduction française par *ou*, fréquente en pareil cas, qui est la source de l'erreur. P. 33, note 12, une observation sur l'emploi de ὑστεραῖος, au lieu de ὕστερος (et autres semblables), en parlant des jours, eût été nécessaire pour des élèves de seconde.

les jugements, les impressions de ce maître, voilà ce que nous voulons surtout rechercher; l'écho lointain de cet antique théâtre, représenté par ses ouvrages, voilà ce qui nous intéresse. »

Cicéron historien du théâtre, *Cicéron critique dramatique*, *Le théâtre dans les ouvrages philosophiques*, *dans les discours et dans la correspondance de Cicéron*, tellessont les principales divisions de l'étude de M. B. La matière est habilement disposée, le style est élégant, et l'ensemble plaira aux lettrés. Je citerai parmi les meilleures pages la fine analyse de la lettre de Cicéron à Marius (p. 112 et suiv.). M. B. a cru devoir traduire en vers les fragments des tragiques et des comiques cités par Cicéron; il en donne les raisons p. 9. Ces raisons peuvent être fort bonnes, mais j'avoue que je goûte peu des vers dans le genre de ceux-ci :

Sur le sol j'ai vu mon Hector,
O douloureuse image!
Emporté par l'essor
D'un fougueux attelage (p. 58),

ou :

Point d'effort! doucement!
Marchez avec mesure;
Un trop vif mouvement
Irrite la blessure (p. 83),

ou encore :

Par la plus cruelle morsure
Glissant son noir venin,
La vipère cause en son sein
Une horrible torture (p. 87) [1].

Dans les idées indiquées ou développées par M. B., je ne trouve guère à reprendre que certaines exagérations [2]. Mais les inexactitudes de détail sont assez nombreuses. M. B. n'ignore pas que le *Cheval de Troie* est de Névius (v. p. 29), ce qui ne l'empêche pas de l'attribuer, p. 17, à Livius Andronicus. Il cite à plusieurs reprises (p. 84, 85, 124) la pièce d'*Ennius* où figurait Eurypyle blessé, et ailleurs (p. 39) il met cette même pièce sous le nom de Pacuvius. Il nous apprend (p. 110) que Térence adolescent avait, par sa beauté, conquis *Livius Salinator* (Livius Salinator était le maître de Livius Andronicus; celui de Térence s'appelait Terentius Lucanus). Le mimographe *Publilius* Syrus est appelé *Publius* Syrus (p. 23, 108, 110); M. B. n'a donc pas consulté une histoire de la littérature latine quelque peu récente? *Polymestor* est transformé en *Polymnestor* (p. 63). M. B. semble croire (p. 26) que,

1. Il est regrettable que M. B. n'ait pu consulter la nouvelle édition des *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta* que M. O. Ribbeck vient de faire paraître dans la *Bibliotheca Teubneriana*. — Dans le fr. d'Ennius (*Incert. nomin. reliq.*, n° II) cité p. 124, M. B. met entre parenthèses le troisième vers, « moyen très simple, dit-il, d'éclaircir la construction de la phrase. » Cette conjecture est assez plausible.

2. Par exemple p. 7 : « C'est donc une histoire complète du théâtre latin qui se trouve dans les ouvrages de Cicéron. »

dans la comédie, les « iambes » (le texte de Cicéron porte *senarii* étaient accompagnés de la flûte. Plus loin (p. 28) il n'établit pas de distinction bien nette entre le chant proprement dit et le récitatif. Dans la traduction d'un fragment de l'*Atrée* d'Accius (n° XII éd. Ribbeck), il paraît avoir confondu *lacerta* avec *lacerata* (p. 72). Il commet (p. 107) un contresens comique en traduisant : « Dans le rôle d'Andromaque il a été meilleur que dans celui d'Astyanax [1]... » Il traduit (p. 42, note 3) *ducenties sestertium* par « 200.000 sesterces », au lieu de « 20.000.000 de sesterces », et il s'étonne que la somme soit si petite! S'il est brouillé avec la numération, il l'est bien plus encore avec la chronologie. Cicéron avait 44 ans, et non 46 (p. 33, note 4), quand il plaida pour Archias. P. 41, au lieu de « l'an de Rome 702 = 54 (!) », lisez « l'an de Rome 762 = 9 ap. J.-C. » [2]. P. 71, l'anachronisme de Sénèque *(De ira*, I, 20, 4), qui place la composition de l'*Atrée* d'Accius à l'époque de Sylla, n'est pas relevé. P. 106, M. B. nous dit que Milon était édile en 54, alors qu'il fut, selon toute apparence, *préteur* en 55. P. 107, il place la bataille de Munda en 46. P. 111, la tentative faite par le censeur Cassius pour bâtir un théâtre de pierre n'aurait eu lieu que 7 ans avant l'inauguration du théâtre de Pompée, c'est-à-dire en 62 av. J.-C., tandis qu'elle remonte au milieu du IIe siècle av. J.-C. Ces erreurs, je le veux bien, ne tirent pas à conséquence; elles n'en produisent pas moins une fâcheuse impression et défigurent un ouvrage d'ailleurs estimable [3].

P. T.

Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, herausgegeben von den Kirchenvæter-Kommission der kœnigl. Preussischen Akademie der Wissenschaften :

Hippolytus Werke; Erster Band : **Exegetische u. Homiletische Schriften**, herausgegeben von G. N. Bonwetsch und Hans Achelis; Erste Hælfte, **Hippolyt's Kommentar zum Buche Daniel und die Fragmente des Kommentars zum Hohenliede**, herausgegeben von G. Nathanael Bonwetsch. xviii-374 pp. in-8; **Hippolyt's kleinere exegetische und homiletische Schriften**, herausgegeben von Hans Achelis; x-309 pp. in-8.

Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1897. Ensemble : 18 mk.

Archiv für die von der Commission der gkl. Preussischen Akademie der Wissenschaften unternommene Ausgabe der ælteren christlichen Schriftsteller, herausgegeben von O. von Gebhardt u. Ad. Harnack (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, Neue Folge) :

---

1. Cicéron, parlant d'un acteur chétif et de petite taille, dit (*ad Att.*, IV, 15, 6) : *In Andromacha tamen* MAIOR *fuit quam Astyanax; in ceteris parem habuit neminem.* M. B. n'a pas saisi la plaisanterie.

2. Ce passage est en outre rendu inintelligible par une bévue typographique.

3 Nous mettrons sur le compte de l'imprimeur les fautes suivantes : *304* pour *204* av. J.-C. (p. 16), *Aenomaüs* pour *Œnomaüs* (p. 19 et 73), *rhytme* pour *rythme* (*passim*).

I, 1, **Die Sacra Parallela des Johannes Damascenus**, von Karl Holl; xiv-392 pp. in-8; prix : 12 mk. 1896.

I, 2, **Studien zu den Kommentarien Hippolyts zum Buche Daniel und Hohenliede**, von G. Nathanael Bonwetsch; 86 pp. in-8; prix : 3 mk. 1897.

La grande entreprise de l'Académie de Berlin de nous donner un *Corpus* des premiers écrivains ecclésiastiques de langue grecque vient de recevoir un très beau commencement. En même temps que paraissait le tome Ier de la nouvelle patrologie (ce mot inexact est bien commode), la collection des *Texte und Untersuchungen* se transformait et devenait l'*Archiv* de la commission berlinoise.

Le volume d'Hippolyte est divisé en deux parties réunies sous la même couverture, mais avec une pagination différente : complication bibliographique inutile, puisque les deux parties brochées ensemble ont paru en même temps. On ne voit pas pourquoi les deux parties n'ont pas reçu une pagination continue. Allons-nous assister de nouveau à l'extraordinaire enchevêtrement de tomaisons dont la collection latine éditée à Vienne fournit un exemple historique? Autre chicane de même ordre. L'allemand a été adopté pour les introductions, ce qui à la rigueur peut se défendre. Mais il l'a été aussi pour la traduction des sources slave, éthiopienne, arabe, syriaque, du texte : ce qui est un abus. Dans le prospectus de la publication, le choix de la langue a été défendu très habilement : il est impossible aujourd'hui à un savant de poursuivre des études d'érudition sans la connaissance de l'allemand. Ce principe est absolument incontestable. Mais l'application n'en est pas juste. Le recueil des « écrivains chrétiens grecs des trois premiers siècles » peut être considéré comme une œuvre définitive; dans quatre cents ans, il ne sera pas remplacé. Or l'allemand, comme toute autre langue vivante, n'est pas fixé en l'an de grâce 1897. Si, pour leurs grandes publications scientifiques, les contemporains de Luther ou de Belleforêt avaient tous employé leur langue maternelle, ils auraient laissé des livres plus consultés au xixe siècle par les germanistes et par les romanistes que par les érudits de la spécialité. Le choix d'une langue vivante (c'est une circonstance secondaire qu'il s'agisse de l'allemand : j'en dirais autant du français) témoigne donc, de la part des organisateurs de l'entreprise, d'une modestie excessive. Il n'y avait que le latin dont l'immobilité pût être l'instrument de la longue durée du nouveau *Corpus*.

Dans la première partie du premier volume, M. Bonwetsch a publié: 1° le commentaire d'Hippolyte sur Daniel, d'après des mss. grecs fragmentaires, et surtout d'après une version slave qui seule nous a conservé le texte complet; 2° des fragments du commentaire sur le Cantique, également d'après une traduction slave. Cette partie du volume ne contient presque que de l'inédit et nous donne pour la première fois un spécimen important de la méthode exégétique d'Hippolyte. La tâche de M. Achelis était plus compliquée, parce qu'elle devait se diviser entre

vingt-quatre ouvrages ou fragments d'ouvrages : 1° sur l'Antichrist; 2° fragments sur la Genèse, provenant en grande partie de la Chaîne de Procope de Gaza; 3° un morceau cité par Léonce de Byzance et qui est tiré d'un livre intitulé vraisemblablement : εἰς τὰς εὐλογίας τοῦ Βαλαάμ; 4° des fragments donnés dans Théodoret εἰς τὴν ᾠδὴν τὴν μεγάλην (le Deutéronome d'après Philon; 5° d'après une chaîne arabe de date récente, des fragments sur le Pentateuque, où le noyau authentique et les additions postérieures peuvent difficilement être séparés; 6° un fragment sur Ruth, inédit jusqu'ici, tiré d'un ms. de l'Athos; 7° quatre fragments εἰς τὸν Ἐλκανᾶν καὶ εἰς τὴν Ἄνναν, dans Théodoret; 8° un fragment apocryphe εἰς ἐγγαστρίμυθον; 9° divers fragments, qui ne sont pas tous authentiques, sur les Psaumes; 10° divers textes très mélangés sur les Proverbes; 11° quelques phrases sur l'Ecclésiaste; 12° εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ Ἠσαΐου : citation de Théodoret; 14° des morceaux sur saint Matthieu conservés dans les chaînes; 15° et 16° εἰς τὴν τῶν ταλάντων διανομήν et εἰς τοὺς δύο λῃστάς, connus par Théodoret; 17° un extrait d'un discours aprocryphe sur saint Jean et la résurrection de Lazare, conservé par deux recensions arméniennes et une recension grecque, original de la version arménienne la plus courte et éditée dans saint Jean Chrysostome; 18° des fragments sur l'Apocalypse, dont l'un existe dans une traduction slave, les autres dans un commentaire arabe et dans Jacques d'Édesse; 19° contre Gaius : fragments syriaques dans Denys Bar Salibi; 20° sur la résurrection, à l'impératrice Mammée; 21° περὶ ἀναστάσεως καὶ ἀφθαρσίας; 22° εἰς τὰ ἅγια θεοφανεία; 23° περὶ τοῦ ἁγίου πάσχα; 24° διήγησις Ἱππολύτου τοῦ γνωρίμου τῶν ἀποστόλων, tiré de l'Histoire lausiaque de Palladius dont M. Preuschen prépare une édition. M. Achelis a ajouté deux appendices. L'un contient les fragments, donnés comme authentiques, et qui proviennent de la correspondance apocryphe de Jules Ier de Rome : c'est une falsification apollinariste. L'autre est une édition, d'après l'édition princeps, du *De consummatione mundi*, combinaison d'Ephraïm et du *De antiehristo*. Le travail minutieux de M. Achelis paraît excellent.

M. Bonwetsch n'a voulu laisser à personne le soin de présenter au public les commentaires d'Hippolyte qu'il vient d'éditer. C'est pourquoi il résume dans sa brochure les résultats de son étude sur l'état du texte et la composition des œuvres, sur l'emploi des livres de la Bible, sur les doctrines relatives au salut, aux fins dernières, à l'Église, à la morale. On comprendra l'importance du commentaire sur Daniel, si l'on songe que c'est le premier traité exégétique que nous possédions. J'ai dit : traité; car il est sûr maintenant que ce n'est pas un recueil d'homélies, comme on l'avait cru d'abord. Le commentaire sur le Cantique a été utilisé directement ou indirectement par les exégètes postérieurs, de sorte que l'on peut soupçonner qu'ils renferment encore beaucoup d'idées d'Hippolyte que nous ne pouvons déterminer avec sûreté. Le texte de Daniel connu d'Hippolyte était la version de Théodotion. Dans

son emploi des livres bibliques, il faut remarquer la place faite à l'épître aux Hébreux, tout près des œuvres authentiques de Paul; l'exégète connaît aussi les deux lettres de Pierre, celle de Jacques, le Pasteur, l'Apocalypse de Pierre, les Actes de Pierre et ceux de Paul. Pour dater les deux commentaires, nous sommes inégalement renseignés. Le traité sur le Cantique est peut-être postérieur au commentaire de Daniel. En tout cas, celui-ci appartient aux premiers temps de l'activité littéraire d'Hippolyte.

A l'occasion des fragments édités par M. Achelis, j'ai souvent nommé les Chaînes. Il faut placer à côté les florilèges. Sous le nom de Jean Damascène, on a diverses recensions d'un ouvrage en trois livres, ἱερά, dont M. Holl a recherché et classé les mss Ce travail critique est exécuté avec une grande exactitude et l'on peut accepter les conclusions de l'auteur. Il y a des *Sacra Parallela* deux recensions fondamentales, représentées respectivement par l'édition de Le Quien et par le ms. de La Rochefoucauld (aujourd'hui Berlin Phil. 1450). Ces deux recensions ont été ensuite diversement combinées et altérées. L'auteur premier est bien Jean Damascène. Sa source principale paraît être Maxime. Malheureusement il est difficile, d'après nos mss., de reconstruire l'ouvrage primitif, surtout en ce qui concerne le troisième livre. En dépit de l'incertitude de quelques conclusions, on doit remercier M. Holl d'avoir débrouillé l'écheveau compliqué de la tradition de cet ouvrage, un des plus importants recueils de citations d'anciens Pères. Comme travail préparatoire à la grande entreprise de l'Académie prussienne, son livre peut être tenu pour un excellent modèle.

Paul Lejay.

Texts and Studies, Contributions to Biblical and Patristical Literature edited by J. A. Robinson, vol. IV, n. 1 : **The Athanasian Creed and its early commentaries**, by A. E. Burn. Cambridge, at the university press, 1896; xcix-68 pp. in-8. Prix : 5 sh.

A critical dissertation on the Athanasian Creed; its original language, date. authorship, titles, text, reception and use, by G. D. W. Ommanney; Oxford, at the Clarendon press, 1897; xiii-559 pp. in-8. Prix : 16 sh.

L'origine du symbole dit de saint Athanase qui fait aujourd'hui partie de l'office dominical de prime est encore obscure. On est généralement d'accord pour le considérer comme postérieur au vie siècle et comme originaire d'Occident. Le premier qui éleva des doutes sur l'attribution à saint Athanase fut G. J. Voss en 1642. Aujourd'hui, la question ne se pose même plus. On cherche seulement dans quel milieu latin cette pièce a pu être rédigée. En 1875, Swainson supposa qu'elle était la combinaison de deux morceaux préexistants, une exposition de la Trinité et une christologie, entre lesquelles se partage, en effet, notre

texte actuel. Ces deux fragments existent séparément, l'un dans une formule de serment à l'usage d'un nouvel évêque, l'autre dans la copie d'un manuscrit de Trèves. L'un et l'autre datent du VIIIe siècle. C'est au IXe siècle, d'après Swainson, que les deux moitiés ont été réunies.

Cette théorie, acceptée par quelques théologiens comme M. Harnack, a été combattue, surtout par M. Ommanney, l'auteur de l'un des deux ouvrages indiqués ci-dessus. Il a fait paraître successivement, en 1875, *The Athanasian Creed, an examination of recent theories*, et en 1880, *Early History of the Athanasian Creed*. Il a repris aujourd'hui ces deux essais, les a combinés et complétés dans un fort volume où il expose d'abord l'état de la question d'après nos renseignements : témoignages, canons et prescriptions ecclésiastiques, manuscrits, commentaires et versions; puis, les conclusions qui se déduisent de ces matériaux. M. O. croit que le symbole est l'œuvre d'un lecteur de saint Augustin, qu'il est originaire de Gaule, spécialement de Lérins, et que si un nom d'auteur peut être énoncé, celui de Vincent de Lérins répond le mieux à tout ce que nous pouvons savoir (vers 434). M. Burn, après une discussion qui a nécessairement plus d'un point de contact avec celle de M. Ommanney, croit également que le symbole *Quicumque* (ainsi désigné par son premier mot) provient de Lérins. Mais il le fait un peu plus ancien que Vincent, et, sur la foi de deux mentions assez vagues, le donne au fondateur du monastère, à Honorat (mort en 429).

Il est difficile d'admettre une telle précision. La solution résulte principalement de l'étude interne du document. M. B. pense que les dernières allusions à une hérésie nous reportent à l'apollinarisme (deuxième moitié du IVe siècle); M. O. descend jusqu'au nestorianisme (428-433). Le principal argument contre l'opinion de M. O. est l'absence de toute mention de la maternité divine de la Vierge. Cependant, comme il le fait très bien remarquer, la double naissance du Christ est affirmée avec une netteté qui ne laisse rien à désirer (v. 30-31) : « Iesus Christus,... Deus pariter et homo est, Deus ex substantia Patris ante saecula genitus, homo ex substantia matris in saeculo natus. » C'est presque dans les mêmes termes que, vers 430, Cassien argumente contre les Nestoriens : « Pro personarum diuersitate reddidit parenti unicuique similitudinem suam : secundum diuinitatem enim homousios Patri, secundum carnem autem homousios matri fuit; non quod alter qui homousios Patri, alter qui homousios matri, sed quia idem dominus Iesus. Christus et homo nascens et deus utriusque in se parentis habuit proprietatem, dum et in eo quod homo est humanae matris reddidit similitudinem, et in eo quod deus est dei Patris habuit ueritatem » (*Contra Nestorium*, VI, XIII, 2; I, 341, 3 Petschenig). Les versets suivants du symbole correspondent exactement à la même préoccupation (30 31) : « Perfectus Deus, perfectus homo ex anima rationali et humana carne subsistens; aequalis Patri secundum

diuinitatem, minor Patre secundum humanitatem. » D'ailleurs, le *Quicumque* nous transmet l'écho de controverses nées de l'apollinarisme, mais postérieures à cette doctrine. Dans la période qui suivit, l'on discuta surtout sur la manière dont l'union des deux natures était opérée dans le Christ. C'est là proprement l'origine et l'objet de la controverse nestorienne. Or, il est impossible de ne pas rattacher au même courant d'idées les lignes suivantes du symbole (32-34) : « Qui licet Deus sit et homo, non duo tamen sed unus est Christus,... unus omnino non confusione substantiae sed unitate personae ». Toute l'étude de M. O. sur ce point est à lire. Il est difficile de ne pas lui donner raison. Le symbole paraît bien correspondre au début du nestorianisme. En revanche. M. B. a indiqué avec beaucoup d'à-propos les visées que l'auteur ou les propagateurs du symbole pouvaient avoir à l'égard du priscillianisme (p. LXXV).

Mais le résultat le plus assuré des travaux de MM. B. et O. est la destruction définitive de la théorie de Swainson. Nous avons des attestations du texte complet antérieures au IXe siècle. Il a été commenté dans son entier au VIIIe siècle (commentaires dits de Troyes et de l'Oratoire). Le quatrième concile de Tolède (633) en insère des extraits pris dans les deux parties. Enfin, au Ve siècle (Burn) ou au VIe (Ommanney), un inconnu en donne une glose qui porte le nom de Fortunat. M. O. adopte cette attribution; il se fonde sur quelques passages parallèles que présente ce texte avec une exposition du symbole des apôtres attribuée à Fortunat (p. 168, n.). M. B. constate que le dogmatique de ce traité correspond à peu près au même état d'esprit que le symbole lui-même, la dernière hérésie nommée est l'apollinarisme, il est fait allusion au nestorianisme, aucune doctrine postérieure ne paraît visée. En conséquence, l'ouvrage doit provenir du même milieu que le symbole et n'en être séparé que par une génération. Si l'on doit en croire le titre d'un manuscrit perdu de Saint Gall, ce serait l'œuvre d'Euphronius, identifié par M. B. avec Euphronius d'Autun. Quoi qu'il en soit, ce commentaire est sûrement antérieur à 650. Nous voilà loin de Charlemagne. D'ailleurs, le manuscrit de Trèves qui aurait dû représenter la deuxième moitié du texte, n'est qu'un fragment commençant au milieu d'une phrase. La profession de foi de l'évêque Denebert ne comprend qu'un choix d'articles de la première partie, parce que l'on songeait surtout alors à répondre à une recrudescence du sabellianisme. Ainsi le support paléographique de la théorie des deux documents manque à son tour. Le *Quicumque* est une œuvre plus ancienne, plus unitaire, plus originale que ne le supposait Swainson. Si l'on y trouve combinés des éléments antérieurs, ce n'est pas d'une autre façon que dans une œuvre littéraire quelconque.

On peut regretter que deux savants, qui étaient en relation d'étude et de correspondance, aient cru devoir publier chacun de leur côté un livre sur un sujet d'intérêt aussi limité. De part et d'autre on retrouve

cités les mêmes manuscrits, les mêmes textes, les mêmes commentaires. M. Ommanney est plus ample; il descend plus bas dans l'histoire du symbole; il a fait des questions dogmatiques une étude plus personnelle. Le livre de M. Burn plus court est aussi plus maniable, plus condensé, plus précis; un certain nombre de tableaux facilitent le travail du lecteur [1]; l'auteur est plus au courant de la bibliographie moderne; il ne craint pas les hypothèses un peu hardies, tandis que son rival est plus prudent. Tous deux nous ont donné dans leurs appendices une édition critique du symbole; tous deux ont publié le commentaire de Troyes. On trouvera de plus dans M. Burn ceux d'Orléans, de Stavelot et de Fortunat; dans M. Ommanney, ceux de l'Oratoire, de Bouhier et de Paris, avec la version grecque d'Alde, un fragment d'une autre version grecque, une ancienne traduction anglaise et une traduction wycliffiste. Il reste encore une question à traiter, celle de la langue et du style, car aucun des deux auteurs ne l'a abordée avec le développement convenable [2]. Les nombreux rapprochements avec Augustin, Faust, Vincent de Lérins, réunis par M. Burn dans un de ses tableaux ne sont qu'un point de départ. Il y aurait aussi à analyser le rythme du morceau et à le comparer avec celui que l'on observe dans les auteurs supposés contemporains. Par ces études de détail on aura quelque espoir de renouveler un problème que pourrait seulement trancher une découverte faite dans les bibliothèques. Bien que ces deux ouvrages aient précisé plus d'un point, quiconque reprendra le sujet ne devra pas oublier que le résultat le plus clair de ces 750 pages a été de nous débarrasser d'une théorie qui n'a guère plus de vingt ans d'existence. C'est quelque chose sans doute et nous devons espérer qu'on n'y reviendra plus [3].

Paul Lejay.

L'abbé Lebeuf. **Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.** *Rectifications et Additions* par Fernand Bournon. Livr. 1, 2 et 3 (1re partie). Paris, Champion, 1890-95, In-8, 540 p., 1 plan.

L'ouvrage que M. F. Bournon s'est proposé d'écrire pour compléter *l'Histoire de la ville et du diocèse de Paris* publiée par l'abbé Lebeuf, et auquel il a simplement donné le titre de *Rectifications et Additions*, est presque terminé en ce qui concerne la ville même de Paris et son

1. Notamment une liste des témoignages du VIIIe et du IXe siècle; un tableau des versets cités aux mêmes siècles; un tableau des passages parallèles.

2. Quoique une formation de futur comme *resurgere habent* soit fréquente dans saint Augustin, elle ne lui est pas particulière; cf. Thielmann dans l'*Archiv* de Wœlfflin, II, 176.

3. Burn, p. XXII, n. 5 lire : « Note *F* »; p. 42, titre, lire : « Conc. Tol. IV ».

ancienne banlieue, puisque le dernier fascicule à paraître pour cette partie ne doit comprendre que des notes relatives à quelques communes annexées. Il n'y a donc pas lieu d'en différer davantage un compte rendu. L'auteur a, dans un avant-propos, expliqué son plan d'une façon très nette : faire « un commentaire minutieux du texte de l'abbé Lebeuf », « reviser les documents essentiels pour en extraire la substance », « dire tout ce que Lebeuf aurait dit, s'il vivait maintenant, et tout ce qu'il a manqué à dire par simple omission ». On voit comme un tel cadre assez considérable encore est de dimension moindre que celui de Cocheris dont on n'aperçoit pour ainsi dire pas les limites. Dans son édition de l'histoire du diocèse de Paris, qui s'arrête au monastère de Sainte-Marie de la Visitation, Cocheris avait donné toutes ses additions en notes rejetées à la fin de chaque chapitre. En composant une annotation nouvelle et en la faisant paraître à part, M. B. a-t-il mis en œuvre une idée utile? Il peut sembler qu'il aurait mieux valu abandonner le plan trop spécial et par là trop étroit suivi par l'abbé Lebeuf; il peut sembler aussi qu'une publication ne doit pas consister uniquement en des notes juxtaposées, incompréhensibles même parfois quand on ne les rapproche pas du texte auquel elles s'appliquent. Mais il faut considérer que le travail ne devenait assez facilement exécutable qu'à la condition d'être ainsi compris, ainsi renfermé dans des bornes, et que la publication à part des additions, si elle était moins logique, se trouvait être à certains points de vue plus commode ou plus avantatageuse pour l'auteur et pour l'éditeur. Maintenant, le plan adopté a-t-il été rigoureusement suivi? M. B. paraît avoir développé de plus en plus son commentaire et les notices qu'il a consacrées aux anciennes communes de la banlieue sont devenues de véritables monographies. Il a aussi trop souvent, à l'exemple de Cocheris, publié intégralement de longs textes (voir pp. 131, 202, 345, 375, 455, 469, 526) et ne s'est pas en cela conformé à la méthode de Lebeuf. Aussi, pour quatre cent cinquante-sept pages que compte le texte de Lebeuf dans la réimpression de 1883, en a-t-il publié cinq cent quarante. Pourquoi encore avoir indiqué les règlements de la Maison Chardon-Lagache (p. 444)? N'est-il pas d'ailleurs un peu bizarre de trouver consignés des renseignements qui ne se rattachent pas au texte de Lebeuf, puisqu'il ne s'agit ni de transformation ni de disparition à signaler, ni même d'établissements ayant quelque caractère religieux (ainsi les écoles dont il est parlé à la page 445 ?) Je ne puis m'empêcher de penser qu'il aurait été préférable de se borner absolument à compléter l'ouvrage de Lebeuf sans citer en général d'institutions ou d'édifices postérieurs à la Révolution. Disposant alors de plus de place, M.B. aurait fait mieux d'indiquer, au moins par leur nom, comme Lebeuf le faisait souvent, des établissements anciens que Cocheris n'a eu garde d'omettre (par exemple la communauté de Saint-Paul.

Mais ces observations générales une fois présentées, je louerai M. B.

pour la manière dont il a su mettre son projet à exécution. Il a examiné surtout aux Archives Nationales, un nombre considérable de documents et il a pu ainsi faire au texte de Lebeuf des additions fort importantes, notamment en ce qui concerne les anciens collèges (pp. 197-218), il a sur bien des points apporté d'utiles rectifications : une sorte d'hôpital a existé dans l'église Saint Gervais vers 1400 (p. 58), l'église Saint-Benoît a reçu au moins dès 1349 son nouveau qualificatif de « Bien tourné » (p. 95), la fondation de l'église Saint-Étienne-du Mont est de 1222 (p. 193), Marguerite de Provence n'a été que la bienfaitrice du couvent des Cordelières du faubourg Saint-Marcel (p. 228), le couvent de Liesse date de 1644 (p. 267), celui des Bénédictins anglais, de 1614 (p. 128), celui des Bénédictines de Notre-Dame de Consolation, de 1634 (p. 269), la communauté du Petit-Saint-Antoine, de 1368 (p. 343), l'abbaye de Sainte-Perrine était située sur le territoire de la Villette (p. 320). Il a aussi fait preuve d'un esprit judicieux en discutant les étymologies données par Lebeuf (voir p. 13 : Croix du Tiroir, p. 14 : Louvre, p. 16 : Fief Popin, p. 55 : Porte Baudoyer, p. 70 : Saint-Julien, p. 101 : Tombe Issoire, p. 168 : Saint-Denis de la Chartre, p. 286 : Saint-André des Arts, p. 523 : Montmartre). N'épargnant pas sa peine, il a, pour arriver à déterminer l'emplacement d'un édifice secondaire comma la chapelle Saint-Martin, fait l'étude la plus minutieuse d'un texte de Grégoire de Tours (p. 143). Il s'est attaché également à donner une édition correcte de la Nomenclature des rues de Paris au xve siècle. Il a fait un dépouillement détaillé des registres paroissiaux des communes de Boulogne, de Clichy, de Neuilly.

Ce n'est pas à dire cependant que des critiques de détail ne puissent être adressées à M. Bournon. Il aurait dû noter, p. 25, la disparition de l'église Saint-Thomas, signaler, p. 258, que l'église des Récollettes fut convertie en salle de spectacle sous la Révolution. Il paraît avoir négligé en général comme sources d'information les documents judiciaires et financiers. Il est plus singulier qu'il ne cite pas de plans et que, faisant une exception, il ait donné la reproduction d'un plan médiocre des paroisses, alors qu'il en existe aux Archives Nationales un autre, beaucoup plus intéressant, que l'abbé Dufour a signalé dans sa bibliographie. On ne voit pas assez si tous les documents compris dans l'Inventaire des Archives Nationales sont notés ici ou bien s'il est toujours fait un choix parmi eux; on ne voit pas non plus toujours nettement si M. Bournon indique des sources d'après ses propres recherches ou d'après les travaux des autres. Sa méthode manque de la rigueur qu'on pourrait souhaiter. Il cite des manuscrits de la bibliothèque de Rouen (pp. 271, 275), des documents des archives d'Abbeville (p. 396), mais, p. 124, il s'en fie à Cocheris pour faire connaître l'existence d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine et surtout il ne fait des renvois aux Archives de la Seine qu'à partir de ses notes sur Clichy (p. 488). On remarque aussi dans la bibliographie

l'omission de certaines publications ; il convenait de mentionner, sinon, p. 71, l'étude sur Saint-Julien le Pauvre publiée par E. Chardon (1876), au moins, p. 123, l'ouvrage de Ruprich-Robert sur l'église et le monastère du Val de Grâce (1875). Les monographies d'établissements hospitaliers sont particulièrement omises : celles des docteurs Laboulbène, Guillier, Feulard, sur la Charité (1878), la Pitié (1882), les Incurables (1884). Page 62, à propos d'une charte royale de 1141, il n'est pas même fait allusion au catalogue de M. Luchaire. Des publications qui semblaient devoir être passées sous silence sont en revanche mentionnées, par exemple, p. 482, le Discours d'un paysan de Chaillot. Où se trouve d'ailleurs cet imprimé? Il eût été bon d'indiquer toujours dans quel dépôt ont été consultées les brochures devenues rares. Sans qu'on en voie la raison, certains documents manuscrits cités dans le texte ne sont pas ensuite rappelés dans les bibliographies qui terminent les différents articles (pp. 437, 532). Page 360, il ne fallait pas que la phrase relative à l'hôpital Andral laissât croire à l'existence ininterrompue d'un établissement hospitalier dans cet ancien bâtiment. Des additions faites à un ensemble de notices auraient dû être annoncées typographiquement de manière à ne pas paraître s'appliquer uniquement à la notice qui figure la dernière (p. 281) [1].

J'ai proportionné l'étendue de cet article à l'importance de l'ouvrage. En résumé, si l'on tient compte de ce fait que le travail était des plus longs et que des erreurs secondaires étaient inévitables, il est juste de reconnaître que cette publication faite d'après les sources est une des plus remarquables parmi celles qui traitent de l'histoire générale de Paris. Les ouvrages consacrés à l'histoire locale étudiée dans son ensemble sont bien souvent, même lorsqu'il s'agit de Paris, de simples livres de vulgarisation où sont mal utilisées des monographies d'une valeur du reste insuffisante. Il est à souhaiter que M. Bournon, quand il aura achevé ses additions relatives à la banlieue de Paris, laisse à d'autres le soin de continuer la trop laborieuse publication qu'il avait courageusement entreprise; dire que son activité sera mieux employée au service de l'érudition parisienne, c'est faire de son travail un éloge assez significatif.

Marius BARROUX.

---

1. Je ne relèverai qu'en note des contradictions (p. 53 et 68 au sujet de la rue de la Mortellerie ; p. 334 et 354 au sujet de l'église Saint-Paul) et autres négligences, lapsus ou fautes d'impression (Pierre de Montereau appelé aussi Pierre de Montreuil dans la même page, p. 174 ; Philippe le Bel pour Philippe VI, p. 391 ; 1763 pour 1673, p. 272; 1763 pour 1733, p. 299). Les trois lignes qui se trouvent au commencement de la page 197 sont à placer à la fin. Le style aussi présente quelques négligences (p. 205 : « la plupart d'entre eux a... »; p. 238 : « édifice achevé de construire » ; p. 307 : « à l'habitude » ; 309 398).

La minorité de Louis XIII. Marie de Médicis et Villeroy. Étude nouvelle, d'après les documents florentins et vénitiens, par BERTHOLD ZELLER, professeur d'histoire à l'Université de Paris. 1 vol. in-8. xvi-387 p. Paris, Hachette, 1897.

M. B. Zeller a entrepris en réalité d'écrire une histoire de France de 1610 à 1624. Son volume sur *Henri IV et Marie de Médicis* en a été le point de départ et en formera l'introduction. Nous en possédons dès maintenant la seconde partie, de 1617 à 1624, avec *le Connétable de Luynes* (paru en 1879) et *Richelieu et les ministres de Louis XIII de 1621 à 1624* (1880). Quant à la première partie, de 1610 à 1617, M. Z. l'a entreprise en dernier lieu et seulement depuis quelques années: en 1892 il nous a donné *Marie de Médicis et Sully* (1610-1612); il nous donne maintenant *Marie de Médicis et Villeroy* (1612-1614); nous arrivons ainsi à la fin de la minorité de Louis XIII. Avec un dernier volume sur la période de 1614 à 1617 le cycle sera fermé et nous possèderons dans son ensemble une œuvre historique considérable.

La période de 1612 à 1614 est caractérisée par l'influence du ministre Villeroy.

A l'intérieur, Villeroy a affaire à la premère prise d'armes de Condé et des princes, en Champagne. Les princes font reculer la régente et lui imposent le traité de Sainte-Menehould. Ce traité stipule la réunion des États-Généraux. Le gouvernement ne recouvre quelque énergie que pour « préparer » ces élections : c'est le but de la chevauchée armée de Louis XIII en Orléanais, Touraine, Poitou, Bretagne et Anjou. Comme il transige avec les princes, Villeroy transige avec les Concini : après avoir tenté de se débarrasser du favori, en le reléguant à Amiens, il se réconcilie, s'unit avec lui par un mariage entre Mlle Concini et son petit-fils : sur quoi Concini rentre à Paris et devient maréchal de France.—A l'extérieur, Villeroy, qui vient de conclure les mariages espagnols, se trouve, de ce fait, assez embarrassé vis-à-vis de l'Angleterre, qui voit de très mauvais œil le rapprochement des cours de Paris et de Madrid, et vis-à-vis de la Savoie, à laquelle on vient de manquer de parole, car la princesse Elisabeth, donnée à l'infant, avait été promise au prince de Piémont. De là des négociations très embrouillées qui ont pour but de satisfaire le Savoyard en l'amenant à se contenter pour son fils d'une princesse florentine, et de regagner l'Angleterre en mariant la seconde fille de Henri IV au prince de Galles. Ces ennuis menacent de tourner à la crise aiguë quand s'ouvre la succession de Mantoue. Notre client, le nouveau duc de Mantoue, est en danger de perdre le Montferrat, car le duc de Savoie, sous prétexte de défendre les intérêts de la fille du feu duc de Mantoue, qui est sa petite fille, a fait main basse sur Casal. Il faut faire reculer la Savoie. On soupçonne qu'elle a derrière elle l'Espagne. On n'ose s'engager. Et la solution que reçoit l'affaire est une solution espagnole où la France n'a pas eu de part et ne trouve guère d'honneur. Cest dans ces circonstances que Louis XIII est solennellement proclamé majeur, le 2 octobre 1614.

Tout cela n'est pas très brillant. Tout cela, nous dit M. Z., est l'œuvre de Villeroy. Il nous parle de la « toute puissance » de ce ministre et il nous cite certaines dépêches des ambassadeurs étrangers qui attribuent, en effet, à Villeroy un rôle prépondérant (pp. 46, 65 et 250-251). On est étonné, cependant, de ne pas voir l'action de Villeroy se marquer aussi clairement dans les faits. Ce qui étonne encore plus, ce sont les éloges que M. Zeller donne à la politique du ministre. « Le gouvernement de Marie de Médicis, femme faible et imprudente », dit-il, « avait jusqu'alors trouvé *une véritable providence* dans l'expérience, la sagacité et l'habileté politique du ministre Villeroy » (p. 64-65). Il est aisé à l'écrivain de déclarer que Villeroy, en conseillant la chevauchée que fit Louis XIII dans le centre et l'ouest du royaume, avait eu « une idée géniale ». Mais cela paraît un bien gros mot pour un si banal procédé de la politique monarchique. Pour nous incliner devant le génie de Villeroy, il nous faudrait des preuves plus convaincantes.

Nous les chercherions vainement dans les deux évènements les plus importants de cette période : la révolte des princes et l'affaire de Mantoue.

Lors de la révolte des princes, la conduite de Villeroy est difficile à saisir. M. Z. nous dit bien qu'il a toujours conseillé d'opposer une résistance énergique aux rebelles, mais cette affirmation reste sans preuves suffisantes (p. 191, 208, 213); et d'autre part nous voyons : 1° que Villeroy rédigea la réponse de la reine aux premières sommations de Condé, et que cette réponse, si elle était habile dans la forme, « cédait complètement sur le fond », accordait les États-Généraux, ce qui, si près de la Ligue, était une concession fort dangereuse (p. 182); 2° que la régente fut trahie par ses ministres, qui cherchaient à s'entendre secrètement avec Condé pour ménager l'avenir, et que Villeroy ne fit pas exception : « Le chancelier fut le premier à se mettre en sûreté, Villeroy s'étudiait à arriver au même but. » (p. 207). Enfin Villeroy n'apparaît pas dans la négociation de l'accord, ce qui nous fait fortement douter, à tout le moins, de sa toute-puissance. M. Z. écrit d'ailleurs dans sa préface : « La politique intérieure est faible et indécise, c'est qu'ici Villeroy n'est pas absolument le maître » (p. IX). Voilà qui restreint déjà la haute idée que l'on veut nous donner du ministre. Il eût fallu ajouter une autre restriction : Villeroy a surtout été préoccupé de ménager les deux partis pour pousser sa fortune personnelle. Cela n'est pas d'un grand ministre. Il est vrai qu'il lui reste l'idée de la chevauchée royale, mais c'est peu.

La même habitude de louvoyer, de marchander, et le même désir de « gaigner » apparaissent dans l'attitude de Villeroy vis à vis des Concini. La réconciliation, l'union des deux familles, donnèrent lieu à un véritable maquignonnage : Villeroy taxa son petit-fils à un prix exorbitant (p. 149-156).

Il n'eut guère plus de prestige dans les affaires extérieures. Notre pro-

tection était due au duc de Mantoue. On avait un moyen des plus simples de faire sortir le duc de Savoie du Montferrat : «c'était de commander à Lesdiguières [le gouverneur du Dauphiné] d'envahir la Savoie et le Piémont, comme il le pouvait avec la plus grande facilité, conformément aux promesses faites au cardinal-duc que l'on avait répandues partout, quand il n'était pas besoin de les tenir » (p. 123-124). On ne le fit pas. On ne fit rien. Et Villeroy est, en grande partie, responsable de cette abdication. M. Zeller cite un entretien de l'ambassadeur vénitien avec le ministre qui est tout à fait caractéristique : Villeroy était persuadé que le Savoyard était d'accord avec la cour de Madrid et il ne voulait pas risquer de rompre l'alliance espagnole et les mariages (p. 126-127). Si quelqu'un a conseillé une attitude vigoureuse, c'est Condé (p 129). M. Z. blâme Condé et « la jeune noblesse française qui ne demandait que la guerre, le gaspillage du trésor de la Bastille et la fin de ce gouvernement prudent et habile qui, sans coup d'éclat, mais avec une dextérité consommée, avait jusqu'alors conduit la régence au milieu des écueils de la politique étrangère » (p. 133). La dextérité consommée consistait à ne défendre nulle part les intérêts français. Cela aboutit à un fâcheux résultat : le duc de Mantoue, désespérant de rien tirer de la cour de Paris, se jeta dans les bras de l'Espagne, se laissa imposer par elle un accommodement peu avantageux pour lui et peu honorable pour la France. M. Z. le reconnaît formellement (p. 144, 161). L'accommodement, d'ailleurs, ne termina rien. Des difficultés subsistèrent, se traînèrent, et quand, pour relever le bon renom du roi très chrétien, on envoya le marquis de Cœuvres en ambassade en Italie, sa mission se termina par un lamentable échec (p. 164, 223, 224). Non moins indécise et pusillanime fut la conduite de Villeroy lors du règlement des frontières de Navarre : ce règlement était lié aux mariages; l'Espagne se moqua impudemment de Marie de Médicis.

Cela n'empêche pas M. Z. de résumer la politique extérieure de Villeroy dans cette phrase laudative : « Il tient en bride l'Espagne (!) et dans l'affaire de la succession de Mantoue force la Savoie à désarmer » (p. IX). Heureusement la sincérité de M. Z. nous sauve de l'erreur où pourrait nous induire sa partialité, puisqu'il nous fait, lui-même, toucher du doigt les faiblesses et les erreurs de celui qu'il a commencé par nous donner comme une manière de grand homme.

Cette singularité d'interprétation n'enlève rien à la valeur intrinsèque des renseignements très nouveaux et très complets que M. Z. nous donne sur la période qu'il étudie. Il les a puisés à ses sources favorites : les relations des ambassadeurs vénitiens et florentins à la cour de France. Giorgio Giustinian et Pietro Contarini, « le bon et sage Scipion Ammirato » et « le médiocre et brouillon Matteo Botti », ainsi que les deux frères Bartolini, lui ont fourni des renseignements précieux, contrôlés et complétés par une connaissance parfaite des autres sources,

comme le *Journal d'Héroard*, le *Mercure français*, les *Mélanges sur le règne de Louis XIII* de la Bibliothèque de l'Institut, etc.

M. Z. utilise ces documents d'après la méthode qu'on lui connaît. On connaît aussi les critiques faites à cette méthode. L'écrivain met sur le même plan les grandes affaires politiques et les intrigues, la vie journalière de la cour, un duel, une fête, un procès de sorcellerie. Il nous tient aussi au courant des intérêts privés de ses personnages. On peut trouver par exemple qu'il attache trop d'importance aux mésaventures du résident florentin Botti : il nous conte dans le détail ses déboires à propos des mariages espagnols, ses efforts désespérés pour ne point quitter Paris avant d'avoir obtenu les compliments, les cadeaux et la pension désirés. Évidemment Botti trouvait tout cela très digne d'intérêt, il donnait à tout cela une large place dans sa correspondance, mais tout cela eût pu être réduit par l'historien à de plus justes proportions, eût paru, en tout cas, mieux à sa place dans une monographie consacrée à Botti que dans un livre d'histoire générale.

Cependant on ne saurait nier que cette complexité même ne prête une vie, un intérêt particulier aux ouvrages de M. Zeller. Il en est un peu de ses livres comme de ces romans étrangers où il y a peu d'intrigue, beaucoup de personnages et où ces personnages accomplissent beaucoup d'actions indifférentes. On lit d'abord avec négligence, mais on finit par connaître si bien les acteurs, par pénétrer leur individualité et par les « voir » si bien que tout en eux intéresse et qu'on les suit dans leur existence comme des amis familiers. Notons d'ailleurs qu'un pareil procédé historique a le mérite de serrer de plus près la réalité que le procédé de l'abstraction ; car il est bien certain que Marie de Médicis et son entourage s'intéressaient tout autant, sinon plus, aux querelles de la cour et à l'organisation d'une grande fête qu'à une négociation diplomatique dont ne dépendait pas, après tout, le sort du royaume.

Gabriel SYVETON.

Voyages de Montesquieu, publiés par le baron Albert de MONTESQUIEU. 2 vol. gr. in-8. Paris, A. Picard, 1894-1896.

Montesquieu avait laissé quelques manuscrits qui, depuis sa mort, étaient restés inédits dans les archives de son château de la Brède. Ses descendants se sont enfin déterminés à les mettre en lumière. Il y a cinq ans, M. le baron de Montesquieu publiait *Deux opuscules* et des *Mélanges inédits*. Aujourd'hui, son frère, M. le baron Albert de Montesquieu, nous donne les *Voyages* de son illustre aïeul.

Voilà un fort bel ouvrage. C'est plaisir de bibliophile que de feuilleter ces deux élégants volumes, aux larges marges, au texte bien aéré, à l'impression nette et correcte, aux jolies planches reproduisant en fac-simile

quelques pages des manuscrits originaux; c'est plaisir de curieux que de parcourir en les lisant l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas, avec un guide aussi intéressant que Montesquieu; et c'est plaisir d'érudit que d'étudier la substantielle préface qui précède l'ouvrage et les copieuses notes qui le terminent. Le tout dévoué éditeur n'a rien négligé pour rendre cette publication aussi parfaite qu'il lui était possible, et tous ses collègues de la Société des Bibliophiles de Guyenne l'ont vaillamment aidé. « La transcription du manuscrit, nous dit-il, a été l'œuvre de M. Raymond Celeste, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux. M. Henri Barckhausen, professeur à la Faculté de Droit et correspondant de l'Institut, a rédigé la préface. Il s'est aussi spécialement occupé de la correction des épreuves avec M. Reinhold Dezeimeris, correspondant de l'Institut, et de la préparation des notes explicatives avec MM. Dezeimeris et Celeste. » On n'aurait pu choisir de meilleurs collaborateurs pour élever à l'auteur de l'*Esprit des Lois* un monument digne de lui.

Avec une grande modestie les zélés collaborateurs, à leur tour, ajoutent: « Malgré tout, notre édition des *Voyages* est et reste une première édition, c'est-à-dire un essai. » Tranquillisons-les. Il serait difficile d'élucider avec plus de soin et de savoir les nombreux détails qui, à cent soixante-dix ans de distance, sont devenus pour nous vagues ou tout à fait obscurs dans un Journal que l'auteur ne rédigeait que pour lui même. Souhaitons-leur, s'ils le désirent, une seconde édition, mais assurons-les qu'elle nous semble inutile.

Dans la pensée de Montesquieu, en effet, ces carnets d'excursion n'étaient nullement un ouvrage. Rien n'indique même qu'il avait l'intention en les rédigeant d'y amasser les matériaux d'un livre, car, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, il les laissa dormir au fond de ses tiroirs sans les utiliser. Ce sont de simples notes, prises à la hâte, au jour le jour, sans aucune prétention littéraire et sans aucun souci de l'orthographe ou même de la syntaxe. Croire qu'un tel ensemble de feuilles volantes trouvera jamais autant de lecteurs que les *Lettres Persanes* ou l'*Esprit des Lois* serait se leurrer d'une illusion. Au point de vue littéraire, disons-le franchement, elles constituent un médiocre régal, et le grand écrivain ne s'y trahit guère que çà et là à la façon nette et spirituelle de formuler brusquement quelque impression originale. La publication de ces documents est une bonne fortune inestimable pour quiconque s'intéresse à Montesquieu et à l'histoire du XVIIIe siècle; mais à présent que les voilà entre les mains des érudits, il n'est guère à prévoir qu'ils chemineront au-delà parmi le public. Les notes intimes d'un homme, si grand qu'il soit, ne sauraient intéresser que ses amis intimes.

Mais les amis de Montesquieu sont nombreux et l'on peut être certain qu'ils se réjouiront grandement de cette publication. Au point de vue purement historique elle est d'une importance capitale. Sur l'état poli-

tique et social de l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas, elle abonde en menus détails piquants, en aperçus ingénieux, en renseignements précis, en anecdotes de toutes sortes que l'on chercherait vainement ailleurs. Elle sera plus précieuse encore à ceux qui voudront pénétrer dans le génie de Montesquieu jusqu'à la formation de ses pensées. C'est merveille de voir ce grand esprit, toujours en éveil, attentif aux choses les plus diverses, notant avec une même curiosité les chiffres des transports maritimes ou les systèmes constitutionnels des pays qu'il traverse, observant les mœurs autant que les paysages, considérant une machine hydraulique avec la même attention qu'un monument antique, rédigeant un mémoire sur les mines du Harz et consignant minutieusement ses réflexions sur toutes les statues des musées et tous les tableaux des palais. Mais à quoi bon en dire davantage? Quand un volume de Montesquieu paraît, il serait aussi puéril d'en entreprendre la critique qu'inutile de le recommander. Il suffit qu'on le signale.

Raoul ROSIÈRES.

Histoire générale du IVe siècle à nos jours. Ouvrage publié sous la direction de MM. Ernest LAVISSE et Alfred RAMBAUD.
Tome I. *Les origines* (395-1095). VI-805 pp.
Tome II. *L'Europe féodale. Les croisades* (1095-1270). 987 pp.
Tome III. *Formation des grands Etats* (1270-1492). 984 pp.
Tome IV. *Renaissance et Réforme. Les nouveaux mondes* (1492-1559). 999 pp.
Tome V. *Les guerres de religion* (1559-1648). 982 pp.
Tome VI. *Louis XIV* (1643-1715). 981 pp.
Tome VII. *Le XVIIIe siècle* (1715-1788). 1051 pages.
7 vol. grand in-8°, 1893-1896. Armand Colin et Cie, éditeurs. Paris, 5, rue de Médicis.

L'*Histoire générale*, publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, a été commencée en 1893, et elle a été continuée avec une régularité tout à fait remarquable. Chaque année, deux volumes ont été mis sous presse; et, aujourd'hui, toute la période antérieure à la Révolution a été traitée. Il est temps de jeter un coup d'œil sur cet excellent ouvrage, qui fait honneur aux directeurs et aussi à l'éditeur qui l'ont entrepris et achèvent de le mener à bonne fin.

Cette histoire générale se distingue de toutes les autres collections semblables par la manière dont elle a été exécutée. Jusqu'à présent, ou bien les histoires universelles ont été l'ouvrage d'un seul auteur, ainsi les *Weltgeschichten* de Schlosser et de Weber en Allemagne, l'histoire universelle de Cantu en Italie, l'histoire du moyen âge de Hallam en Angleterre. Mais un unique écrivain ne pouvait avoir une compétence égale pour l'histoire de tous les peuples et de tous les temps; il s'étendait forcément sur la nation ou la période qu'il étudiait spécialement et sacrifiait les autres, se bornant à compiler d'une manière plus ou moins heu-

reuse les travaux spéciaux. Ou bien encore la tâche était partagée entre un certain nombre d'historiens, et chacun traitait en des volumes *séparés* d'un pays ou d'une période. On donnait à la collection un titre général, à chaque groupe de volumes un titre spécial Mais ces tomes paraissaient au hasard, selon que les divers auteurs étaient plus ou moins zélés. Souvent l'on attendait la suite d'un ouvrage pendant de très longues années. Tel fut le cas de la collection entreprise par Heeren et Uckert (*Geschichte der europæischen Staaten*). Les cent onze tomes qui la composent aujourd'hui ne forment pas un ouvrage d'ensemble; ils sont tant bien que mal juxtaposés. Il en est de même de la collection illustrée à laquelle Oncken a attaché son nom, et de notre collection d'histoire universelle entreprise sous la direction de Duruy. Dans le présent ouvrage, pour la première fois, chaque période est traitée par un spécialiste qui l'avait étudiée à fond auparavant, qui avait publié sur elle des travaux estimés, qui n'avait qu'à condenser les résultats de ses études antérieures; et, pourtant, ces résumés forment véritablement un tout; chaque volume, œuvre d'une dizaine d'auteurs, est bien coordonné, suivant un plan très logique. Cette histoire universelle présente le double avantage d'être une histoire suivie, par périodes chronologiques, et d'être l'œuvre d'hommes qui sont des garants sûrs de son exactitude scientifique.

Le système adopté est, à coup sûr, le meilleur de tous. Il faut louer sans restrictions les directeurs, MM. Lavisse et Rambaud, de l'avoir conçu. Ils ont aussi eu le mérite d'avoir réparti fort bien cette histoire de 395 à 1789 en sept volumes, distinguant chacun d'eux par un sous-titre qui en résume l'idée dominante et lui donne son unité; puis, dans l'intérieur de chaque tome, les divers chapitres ont été distribués avec beaucoup de netteté. D'abord assez sommaire, le développement gagne en ampleur, au fur et à mesure que nous approchons de notre époque. Pourtant un tel système présente aussi des inconvénients auxquels on n'a pas tout à fait échappé. Certains collaborateurs se sont conformés d'une façon très stricte aux instructions données; ils ont remis exactement le nombre de pages qu'on leur réclamait. D'autres, au contraire, ont profité de l'aubaine; ils ont étalé leur science et dépassé la mesure. Il y a, par suite, souvent défaut de proportion très visible; et, chose extraordinaire, ce sont les chapitres sur l'histoire de France qui sont traités d'ordinaire avec le plus de sobriété. Puis la *manière* de chaque collaborateur apparaît trop, et il y aurait à ce sujet de très curieuses observations à faire. L'un expose très exactement la suite des faits et nous présente un récit qui est celui d'un manuel très distingué; l'autre s'attache davantage au développement des institutions, dont il nous fait connaître avec clarté les moindres rouages; un troisième s'élève à des considérations d'ensemble très justes et s'efforce de nous montrer les causes des événements, etc. Tous ces chapitres ont leur intérêt et leur originalité; mais le ton est trop

différent. L'unité qui a présidé à la naissance de cette collection ne se retrouve pas dans l'exécution des diverses parties. Pourtant, au fur et à mesure que nous avançons, l'œuvre est davantage fondue; le ton a été trouvé et les collaborateurs s'y conforment. Le travail devient ainsi avec chaque tome plus uni. Nous ajoutons aussi qu'il devient plus parfait. S'il y a des chapitres médiocres en cette grande collection — il y en a peu — c'est tout à fait au début qu'il faut les chercher.

Évidemment, nous ne pouvons parcourir en détail ces sept volumes très compacts; nous nous bornerons à énumérer les principaux collaborateurs, en suivant l'ordre des pays. L'histoire de France a été partagée entre MM. Berthelot, Luchaire, Coville, Pingaud, Gaillard, de Crue, Buisson, C. Martin, d'Avenel, Debidour, Vast, Lacour-Gayet, Foncin, Une série de dates inexactes, de noms propres mal orthographiés [1], quelques contre-sens dans l'interprétation des textes [2] attestent la grande hâte avec laquelle ont été faits les chapitres sur les Mérovingiens et les Carolingiens, qui renferment d'ailleurs quelques bonnes remarques et sont écrits avec une certaine vivacité. Les chapitres sur les Capétiens jusqu'à la mort de Louis IX (987-1270) sont très exacts, mais trop sommaires à notre gré. Neuf pages seulement sont consacrées à Philippe-Auguste : on exige des connaissances plus nombreuses des élèves de notre classe de troisième! La période qui s'étend de l'avènement de Philippe III aux guerres d'Italie est très convenablement traitée; mais c'est à coup sûr dans l'histoire moderne qu'on trouve les chapitres les plus remarquables et les plus originaux. Quatre d'entre eux méritent d'être signalés à part : celui de M. Buisson sur la Réforme en France jusqu'en l'année 1559, morceau achevé écrit avec une vive émotion; celui du vicomte d'Avenel sur Richelieu, notamment sur les institutions du célèbre ministre principal; enfin ceux de MM. Lacour-Gayet et Foncin sur le gouvernement intérieur de Louis XIV et de Louis XV. M. Foncin a tracé de Louis XV un portrait très fin, d'une très grande sûreté de touche, sans aucun trait forcé.

Les chapitres sur l'histoire de France sont accompagnés, à partir de 1270, de petites études sur l'économie politique; elles sont dues à M. Levasseur, dont l'on sait la haute compétence. On lit aussi dans le volume quelques chapitres sur l'histoire littéraire de France par MM. Petit de Julleville et Faguet. Ils sont forcément très brefs et peut être eût-on mieux fait de renvoyer le lecteur à l'Histoire générale de la littérature, en ce moment en cours de publication. Remarquons, du reste, que si

1. Par exemple : Firmin pour Pirmin, p. 288. — Braine pour Berny, Cf. Longnon, *Géoguaphie de la Gaule au* VIe *siècle*, p. 395. — On s'appuie encore sur la lettre du pape Anastase à Clovis, sur la fausse *collatio episcoporum* de 499, etc., etc.

2. On y répète le fameux contre-sens sur le capitulaire de Meerssen (février 847). Qu'il soit donc entendu que ce capitulaire n'oblige point les hommes libres à choisir un seigneur; il leur permet de choisir librement leur seigneur. Il ne porte pas l'obligation, mais la liberté du choix.

l'on nous entretient de l'art des autres peuples, l'on a négligé de nous faire connaître leur littérature. On ne nous parle de Shakespeare que d'une façon incidente, et deux épithètes sont consacrées en passant à Cervantes « esprit créateur », et à Lope de Vega « génie abondant ».

Nous aimons beaucoup tous les chapitres sur l'Angleterre; ils forment une excellente série depuis les origines jusqu'en 1784. M. Bémont nous montre très bien la situation de l'heptarchie anglo-saxonne et le développement de la constitution anglaise, depuis la conquête de Guillaume jusqu'à la mort de Henri VII. M. Ch.-V. Langlois nous dit en fort bons termes comment l'Angleterre changea trois fois de religion sous Henri VIII, Édouard VI et Marie la Sanglante. M. A. Filon nous expose les grandeurs du règne d'Elisabeth et les causes de la première Révolution anglaise; M. É. Sayous, enfin, nous raconte, en des articles très bien divisés, très philosophiques, l'histoire anglaise de la mort de Charles Ier à celle de Georges III (1649-1784). Il nous dit, notamment, comment ont pris naissance les deux partis whig et tory, et insiste sur la grande corruption des parlementaires anglais.

L'histoire de l'Italie sous Théodoric demanderait à être refaite; il faudrait, en ce remaniement, tenir davantage compte des *Ostgothische Studien* si remarquables de Mommsen. Bientôt cette histoire italienne se confond avec celle de l'Allemagne. M. C. Bayet nous parle de l'une et de l'autre (887-1268) en historien consciencieux, connaissant à fond les sources historiques des deux pays, également familier avec Muratori et Pertz. Il s'étend avecraison sur la querelle des investitures et sur celle des guelfes et des gibelins. Quand Charles d'Anjou eut fait périr Conradin sur l'échafaud, les destinées des deux pays se séparent. M. G. Blondel nous raconte celles de l'Allemagne au XIVe et au XVe siècle. M. E. Denis nous expose l'histoire de la Réforme, résumant la biographie de Luther, par Kœstlin, et surtout l'admirable *Geschichte der deutschen Reformation* de Bezold. Nous retrouvons M. Blondel avec l'année 1648. Il essaie de nous faire connaître les institutions allemandes au lendemain des traités de Westphalie; il nous montre l'opposition croissante entre la Prusse et l'Autriche, en résumant jusqu'en 1786 l'histoire des souverains de ces deux pays. — Cependant M. Pietro Orsi narre, d'une manière un peu confuse, l'histoire si confuse de l'Italie aux XIVe et XVe siècles, nous transportant tour à tour dans les principaux États : à Naples, à Venise, à Florence, à Rome, etc. Le même nous décrit la triste situation de la péninsule. sous la prépondérance espagnole, après le traité de Cateau-Cambresis, et aussi les premières réformes introduites en Toscane au XVIIIe siècle par le duc Léopold Ier, à Naples par le ministre Bernardo Tanucci. Entre ces chapitres se placent ceux où M. Berthelot nous a énuméré les architectes, les peintres et les sculpteurs de la Renaissance italienne; et ceux où M. Gebhardt nous a défini avec grand charme, mais d'une façon un peu fuyante — tant les nuances sont nombreuses! — la situation de l'Italie à la veille des expéditions françaises, et où il

nous a raconté avec bonne grâce les campagnes de Charles VIII et de Louis XII en la péninsule.

MM. Mariéjol, Desdevises du Dézert, Boissonnade et Orsi se sont chargés de l'histoire de l'Espagne. Le premier nous dit la longue lutte des chrétiens contre les musulmans du xi[e] à la fin du xiii[e] siècle; plus loin, il expose la manière dont l'unité s'est faite sous Isabelle et Ferdinand le Catholique; il consacre des chapitres tout à fait intéressants à Charles-Quint et à Philippe II. Le second nous fait l'histoire des royaumes ibériques séparés, Portugal, Castille, Aragon, Navarre, aux xiv[e] et xv[e] siècles, et insiste sur leurs institutions. Le troisième s'est chargé du xvii[e] siècle, règne des favoris et période de triste décadence intérieure; le quatrième du xviii[e] siècle, qui vit les réformes des princes imbus des idées du *despotisme éclairé*, Ferdinand VI et Charles III. Ces divers articles sont bien faits et cette série espagnole ne mérite que des éloges.

Nous devons passer sur les chapitres consacrés par MM. Pirenne, Frédéricq et Waddington aux Pays-Bas, pour montrer la grande place laissée par l'*Histoire générale* aux populations septentrionales et orientales de l'Europe. M. Haumant nous raconte l'histoire des pays scandinaves jusqu'en 1648, que poursuit jusqu'en 1788 M. Chr. Schæffer. M. Sayous, l'auteur de l'Histoire de Hongrie, nous parle avec une grande sympathie des Magyars. MM. Denis, Leger et Rambaud nous entretiennent avec une sympathie non moins vive des peuples slaves, ces éternels ennemis des Hongrois. M. Denis a répété avec sa haute compétence l'histoire de Jean Huss et des Tchèques; M. Leger a suivi l'histoire de Pologne de 1492 jusqu'à la nomination du premier roi saxon en 1696. M. Rambaud, enfin, nous a raconté l'histoire de Russie depuis le règne d'Ivan le Grand en 1462 jusqu'au traité de Kainardji en 1774. On sait quelle est la haute valeur de l'*Histoire de Russie* du maître qui est aujourd'hui notre ministre de l'instruction publique ; elle a été traduite en toutes les langues ; elle est devenue classique en tous les pays. M. Rambaud a repris ici cette œuvre ; mais il ne s'est pas borné à la découper par tranches; il l'a entièrement remaniée; il a résumé les réformes de Pierre le Grand, mais souvent, surtout pour la période entre Pierre et Catherine II, il a ajouté des développements nouveaux. Tous ces chapitres sur la Russie se développent avec une très grande facilité et excitent un vif intérêt.

Au sud-ouest de l'Europe, dans la péninsule des Balkans, l'empire byzantin, continuant les traditions romaines, s'est maintenu jusqu'en 1453. M. Bayet, en deux chapitres bien conduits, nous raconte l'histoire de cet empire de 395 à l'avènement des Comnène au xi[e] siècle, mettant surtout en relief les deux grandes figures de Justinien et d'Héraclius. Après lui, M. Rambaud expose le sort des Comnène; il nous dit comment les seigneurs de la quatrième croisade ont substitué leur domination à celle de Byzance, comment l'empire grec, reconstitué en 1261, a définitivement succombé sous les coups des Turcs. Il nous pré-

sente ces Turcs eux-mêmes dominant en Europe à l'époque de Soliman Ier, menaçant encore Vienne au XVIIe siècle, puis tombant au XVIIIe siècle en une profonde décadence. Tous ces chapitres sur l'empire turc, un peu longs, ne laissent pas que de tenir notre attention éveillée; ici nous lisons tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la question d'Orient depuis les premiers jours où elle est posée, c'est-à-dire depuis que les Turcs sont en Europe. M. Rambaud, après avoir dépouilé pour nous les documents slaves, résume maintenant les historiens de la Turquie ; et nous le retrouverons encore tout à l'heure. Sa part dans la composition même de cette histoire est tout à fait considérable, et il s'est réservé les chapitres les plus difficiles.

A côté de ces chapitres spéciaux sur les diverses nations, quelques chapitres, plus généraux, embrassent l'histoire de l'Église catholique, celle des arts et des sciences en Europe. M. Lavisse, en des pages brillantes, nous a montré la formation du pouvoir pontifical jusqu'au jour où Pépin donna au pape un État temporel. Puis, par tranches, M. Chénon nous a fait connaître l'organisation de l'Église aux diverses époques, nous a énuméré les diverses hérésies, les principaux conciles, la naissance des ordres religieux. Il y aurait ici beaucoup et de très sérieuses réserves à faire; la matière immense n'est pas toujours dominée ; les grandes idées générales sont un peu absentes ; mais on lira encore avec plaisir ces pages sans prétention, où l'auteur a voulu avant tout être exact. A l'histoire ecclésiastique nous attacherons le chapitre de M. Seignobos sur les croisades, très bien ordonné, aux conclusions nettes et tranchées. M. Michel nous donne sur les arts en France et hors de France quelques renseignements utiles et quelques fines appréciations, présentées par endroits en ce style tourmenté particulier à nos critiques spéciaux [1]. Enfin, M. Paul Tannery, en cinq études dont nous ne saurons assez vanter la clarté, nous initie au mouvement scientifique en Europe de 1270 jusqu'à la veille de la Révolution. Ici sont jugés avec une grande autorité les travaux de Galilée, de Descartes, de Leibnitz, de Newton, de Herschel et de Buffon.

L'*Histoire générale*, qui a voulu véritablement mériter son titre, ne s'est pas bornée à l'Europe. Elle nous raconte les grandes révolutions des autres parties du monde. Mahomet et les Arabes, Gengis-Khan, Tamerlan et les Mongols, défilent tour à tour devant nous. Les premiers nous sont présentés avec une grande netteté par M. M. Wahl. Nous voudrions pouvoir en dire autant des seconds. M. Léon Cahun connaît certes fort bien son sujet; mais il ne s'est pas mis à notre portée. Nous nous perdons au

1. Exemple : « Le Bernin plus qu'aucun autre a déchaîné, parmi le peuple des statues, ce vent de tempête qui souleva en plis tourmentés les draperies tumultueuses et fit claquer, comme des bannières, autour des gestes emphatiques des dieux mythologiques ou des héros chrétiens, les pans des manteaux et les écharpes déroulées. » — Combien nous préférons à ces lignes la page vraiment émue où M. Michel apprécie Watteau !

milieu de cet amas de noms propres entassés les uns sur les autres. Nous nous reconnaissons de nouveau quand M. Gallois nous signale les découvertes des Portugais et l'histoire de leur empire en Asie, quand M. Rambaud nous décrit l'Indoustan sous la domination mongole, raconte les conquêtes de Dupleix et son éclatante disgrâce, puis le triomphe définitif des Anglais avec Clive et Warren Hastings. M. Henri Cordier a écrit deux chapitres intéressants sur la Chine et le Japon au XVIe et au XVIIe siècle. M. E. Masqueray, de regrettée mémoire, nous parle avec une grande autorité des révolutions de l'Afrique du Nord et cite les dynasties arabes qui s'y sont succédées jusqu'au jour où la Turquie y conquit le premier rang. M. A. Moireau, l'auteur d'un excellent ouvrage sur les États-Unis, était tout désigné pour nous entretenir de l'Amérique. Si son chapitre sur Christophe Colomb n'est qu'une reproduction de Harrisse, s'il mentionne bien à tort une Université de Lorraine, établie à Saint-Dié (confusion avec l'Académie de Vautrin-Lud et de Waldseemuller), il reprend tous ses avantages lorsqu'il nous expose la formation et la constitution des treize colonies anglaises, la lutte des Français et des Anglais dans le Canada, ou la guerre d'indépendance des États-Unis.

Tous ces chapitres sont suivis d'une bibliographie, très sommaire, mais en général excellente. Nous avons des bibliographies nationales plus détaillées; mais nulle part l'on ne trouvera réunis tant de renseignements bibliographiques sur toute l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Ce répertoire rendra les plus grands services; il permettra aux lecteurs de compléter eux-mêmes les indications, nécessairement un peu abrégées, du texte.

Cet ouvrage doit trouver des lecteurs de toute catégorie. Il est dès à présent le livre de chevet des professeurs et des étudiants d'histoire. Il est le guide où ceux-ci apprennent l'enchaînement des faits généraux et auquel ceux-là se réfèrent volontiers. Son succès dans l'enseignement est tout à fait incontestable. Nous voudrions en plus qu'un tel livre fût entre les mains de tous ceux qui en France pensent et écrivent, de tous ceux qu'on appelait au XVIIe siècle les honnêtes gens. Combien les journalistes auraient intérêt à l'avoir à leur portée, au lieu de recourir toujours aux médiocres nomenclatures du Larousse ! Un tel livre ne doit pas être seulement consulté, il doit être lu. Ses chapitres ne sont pas du tout exclusivement des répertoires de faits bien ordonnés, ils contiennent de véritables idées qui méritent d'être méditées. Et de l'ouvrage entier, aux assises si régulières, l'on emporte une conception très nette de la manière dont les empires sont nés, ont grandi et sont tombés en décadence. L'on y saisit quelle a été dans les deux mondes la marche même de la civilisation. Nous souhaitons enfin que ce livre, dû à la collaboration des historiens les plus compétents en France, se répande à l'étranger. L'on y a fait une part très belle à l'histoire de toutes les nations. Allemands, Anglais, Russes, etc., y trouveront d'utiles indica-

tions sur leur propre pays ; puis ils y apprendront l'histoire des autres nations, surtout celle de France. Nous plaçant au point de vue français, nous avons estimé que la place faite à la France était un peu mesurée ; mais eux y liront tous les détails nécessaires.

Nous avons loué, au cours de cette analyse, l'unité de plan qui fait de cette œuvre collective une œuvre suivie. Nous devons ajouter que tous les collaborateurs se sont inspirés du même esprit. La plupart appartiennent à l'Université : ils sont imbus des principes auxquels cette Université — l'ancienne du moins — se fait gloire de s'attacher. Professant le respect de toutes les croyances, reconnaissant les incontestables services qu'elles ont rendus, ils ont salué les manifestations de la pensée libre, et ils ont opposé aux revendications absolues des Églises, quel que soit leur nom, les droits imprescriptibles de la société civile. Dans le domaine politique, ils ont su rendre justice aux efforts de la royauté qui a fait la grandeur de la France ; mais ils n'ont pas dissimulé leurs préférences pour un gouvernement contrôlé directement par la nation et tirant d'elle son origine et sa légitimité. L'œuvre se présente à nous comme une œuvre laïque et libérale. Par dessus tout, elle est une œuvre scientifique. Ses auteurs n'ont voulu, en somme, rien démontrer; ils ont eu avant tout le souci d'être exacts, de saisir la vérité objective des faits, et l'on doit reconnaître qu'ils y ont réussi.

Ch. PFISTER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 septembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres par lesquelles M. Émile Legrand, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, et M. Hartwig Derenbourg, directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du récent décès de M. Ed. Le Blant.

M. Oppert lit un mémoire sur les différentes opérations commerciales et financières d'un dieu chaldéen de la ville de Sippara sur l'Euphrate, le dieu Samas ou le dieu Soleil.

M. Blanchet, professeur d'histoire au lycée de Constantine, fait une communication sur les fouilles exécutées par lui, il y a quatre mois, grâce à la Société archéologique de Constantine, à la Kalaa des Beni-Hammed, fondée en 1007 dans les montagnes du Hodna (province de Constantine) et détruite en 1185 par les Almoravides d'Ibn-Ghama. M. Blanchet a étudié quelques-uns de ces monuments en ruines, signalés dès 1852, mais non encore étudiés. Ce sont surtout : la grande mosquée; le château du Fanal; le palais des Emirs, où M. Blanchet a relevé de nombreuses traces de décoration cloisonnée. L'intérêt de ces fouilles est de révéler des monuments berbères du XIe siècle : on n'en connaît point à l'heure actuelle du IXe au XIIIe, de Kairoan à Tlemcen. Il est curieux de retrouver, cent ans plus tôt, à la Kalaa, une décoration absolument identique à celle qui orne les palais et les églises de Palerme; il est plus intéressant encore de trouver, au château du Fanal, le prototype exact — plan et décoration — de la Caba et de la Zisa, et de constater l'existence, au XIe siècle, de monuments entiers revêtus de faïences et ornés de vitraux d'un admirable coloris.

Séance du 10 septembre 1897.

M. Paul Meyer, puis M. Heuzey, président successivement la séance, en remplacement de M. Héron de Villefosse, empêché.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Devéria, professeur à l'École des langues orientales, pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Ed. Le Blant.

M. Devéria présente, de la part de M. Gérard, ministre de France en Chine, l'estampage d'une inscription du royaume de Si-Hia ou Tangout. Cette inscription, la première authentique qui ait été trouvée, est datée de l'année 1094, sur une contrepartie chinoise, dont M. Devéria lit la traduction. Elle provient d'un temple bouddhique situé à Léangtcheou dans la province du Kan-sou. L'écriture Si-Hia de cette stèle est semblable à celle de l'inscription en caractères inconnus de la porte Kiu-yong-Koan près de Péking M Devéria prie l'Académie de faire reproduire par l'héliogravure l'estampage qu'il présente et dont les caractères Si-Hia sont restés jusqu'ici indéchiffrables.

M. de Goeje, conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque de Leyde, et M. Radlof, de Saint-Pétersbourg, correspondants étrangers de l'Académie, assistent à la séance.

M. Deloche communique un mémoire intitulé : « Pagi » et vicairies du Limousin. Il décrit un « pagus » nouveau et huit vicairies nouvelles, qui viennent s'ajouter aux 45 districts de cette sorte mentionnés dans ses études antérieures. Il montre en outre que certaines vicairies, qu'on a proposé d'inscrire dans la liste produite en 1857, ne peuvent y figurer.

Séance du 17 septembre 1897.

Le R. P. Lagrange communique, au nom du R. P. Séjourné, le plan et les mosaïques avec inscriptions grecques d'une nouvelle église qu'il a découverte à Madaba, au mois d'août dernier. Cette église, que les inscriptions désignent sous le nom d'Elianée ou église de Saint-Elie, comprend une crypte pavée de superbes mosaïques et une basilique supérieure. La crypte a été bâtie par Sergios, en 490, et la basilique par Léontios, qui a continué son œuvre en 502, indiction onzième : cette dernière indication se rapporte à l'ère de Bosra 106, p. C. Les dates respectives sont donc 596 et 608, et concordent avec la renaissance artistique du règne de Justinien qui a précédé la conquête arabe. Le nom de Sergios est sans aucun doute celui d'un évêque de Madaba; quant à Léontios, c'était peut-être seulement le desservant de l'Elianée. — Le P. Lagrange annonce en outre qu'il a offert au Cabinet des Médailles une monnaie, trouvée par le P. Séjourné dans le Hauran; elle date du règne de Commode et mentionne Dousarès comme Dieu de la ville d'Adraa.

M. Oppert fait une communication sur une dynastie d'usurpateurs qui occupa deux fois le trône de Babylone, la première fois en 561 a. C., et la seconde fois depuis le mois d'août 560 jusqu'au 20 juin 556 a. C.

M. Cagnat présente les photographies d'un diplôme militaire trouvé récemment en Bulgarie, non loin de Widdin. Ces photographies lui ont été communiquées par M. Dobrusky, conservateur du musée de Sofia. Le diplôme date du règne de Domitien; il fait connaître la composition de l'armée de la Mésie supérieure à cette époque. Il offre une particularité très curieuse : il est daté du seizième jour avant les kalendes Domitiennes, c'est-à-dire d'octobre, l'empereur Domitien ayant donné pour quelque temps son nom à ce mois. C'est la première fois qu'on rencontre cette appellation dans un document officiel.

M. Cuq donne lecture d'un mémoire étendu sur la condition des colons dans les possessions romaines d'Afrique sous le règne de Trajan, d'après l'inscription d'Henchir-Mettich, près de Testour. — M. Deloche présente quelques observations relatives à un article de cette inscription qu'il rapproche de l'article 45 de la loi Salique. — M. Héron de Villefosse annonce que le Musée de Louvre a reçu récemment un moulage de cette inscription.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 25 octobre — 1897

Julius Jolly. **Recht und Sitte.** (Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde... herausgegeben von G. Bühler, vol. II, fasc. 8). Strasburg, Trübner, 1896. 158 pp. Prix : 8 marks.

Le livre de M. Jolly touche à la perfection. En un mince volume, l'auteur a condensé une richesse extraordinaire de documents et de faits choisis avec soin et classés avec méthode. L'œuvre était pourtant hérissée de difficultés. L'Inde antique, en dépit des opinions reçues, n'a pas de code; les recueils d'Institutions mis sous les noms de Manu, de Yâjnavalkya et d'autres sages légendaires, sont des compilations purement individuelles qui n'ont jamais été nulle part acceptées ou appliquées dans leur ensemble. Fondées en principe sur les usages de certains clans brahmaniques, leurs prescriptions n'expriment qu'un idéal où la coutume doit tendre. La coutume, au rebours, n'a pas été fixée par écrit ; elle se laisse entrevoir dans le travail des commentateurs qui ont tenté d'accommoder les théories avec les réalités, dans les récits souvent erronés des voyageurs grecs, chinois, arabes, européens ; les beaux travaux de statistique et d'ethnographie entrepris par l'administration britannique commencent seulement à permettre d'en faire l'objet d'une science. M. J., fort sagement, n'a tenu compte de la coutume que dans la mesure où elle atteste et contrôle les textes ; le plan de la collection où paraît ce manuel réclamait un travail non de juriste, mais de philologue. Une introduction sur les sources du droit trace un tableau substantiel de la littérature juridique : ce n'est pas là seulement un abrégé des notions

acquises ; les questions d'origine et de chronologie n'ont jamais été étudiées avec tant de sûreté et de précision. Puis l'auteur passe successivement en revue le droit de famille et d'héritage ; le droit réel et les obligations ; les délits, les peines et les châtiments ; les pratiques judiciaires; les mœurs et coutumes. Familier par une longue expérience d'éditeur et de traducteur avec tous les *dharma-çâstras* de l'Inde, il s'oriente aisément dans leur verbiage indigeste et en résume la substance dans un exposé méthodique et lucide. Des références détaillées, une bibliographie riche et sans faux luxe, permettent à tout moment le contrôle et montrent la voie à de nouvelles études. L'ouvrage est indispensable à l'indianiste ; il est nécessaire à tous les esprits curieux qu'intéresse l'originalité sociale de l'Inde : l'organisation de la famille, les mariages infantiles, la condition des veuves, la constitution des castes, etc.

Sylvain Lévi.

Salomon Reinach. **Répertoire de la statuaire grecque et romaine.** Tome Ier : *Clarac de poche, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre et les statues antiques du* Musée de sculpture *de Clarac, avec une introduction, des notices et un index.* 1 vol in-8° de LXIV-660 pages, dont 617 de gravures. (Paris, Leroux, 1897 ; 5 fr.)

Ce volume est le premier d'un ouvrage qui doit en avoir trois. Le deuxième, dont la publication est imminente, donnera les dessins de *plus de 6.000* statues ou statuettes antiques, *réunies pour la première fois*, avec un index. Le troisième sera consacré à la description des planches des deux premiers et à l'index général de cet immense répertoire. L'essentiel de l'ouvrage consiste donc : 1° en une réédition du recueil de Clarac, 2° en un second recueil du genre de celui de Clarac, mais plus considérable, mieux disposé et absolument nouveau par son contenu. Si l'on songe que ces milliers d'œuvres auront chacune leur notice, pourvue d'une bibliographie complète, une sorte de vertige se mêle à l'admiration que l'on ne peut manquer de ressentir pour l'ouvrier d'une si formidable tâche. Quelles épaules autres que celles de M. Reinach seraient capables de soutenir un tel fardeau ? Mais le plus étonnant de cette étonnante entreprise, c'est le prix très bas auquel M. R. a tarifé ses trois volumes : cinq francs, ce *Clarac de poche*, qui renferme 617 planches, avec une moyenne de plus de 7 monuments par planche ; cinq francs, les 6.000 dessins nouveaux du second tome ; cinq francs, le troisième tome, qui sera le plus vaste *trésor* d'érudition archéologique publié jusqu'alors ! Les archéologues, condamnés presque toujours à acheter très cher le moindre papier noirci d'une méchante image, se frottent les yeux de surprise devant ce *cinq francs*, qui timbre d'une façon si peu banale la couverture d'un recueil de 617 planches. J'insiste à dessein sur la modicité du prix ; car cette question

tient grandement à cœur à M. R. Le but qu'il s'assigne dans la plupart de ses travaux est de mettre le plus de matière scientifique possible, au meilleur marché possible, à la disposition du plus grand nombre de travailleurs possible. « Pour la première fois depuis qu'on fait de l'archéologie, écrit-il dans son Introduction (p. III), j'offre au voyageur archéologue, à l'étudiant le plus humble, à l'instituteur, au curé de campagne, le moyen de reconnaître si une sculpture est connue et quelles sont celles dont les motifs sont similaires. Il est inutile d'insister sur l'importance que présente une pareille réunion de types pour celui qui veut restituer par la pensée un fragment antique ou poursuivre l'histoire d'un motif plastique dans la statuaire. J'ose dire que la publication de ces deux volumes, qui se suivront à très bref intervalle, marquera une date dans nos études; au cours d'une vie passionnément consacrée aux travaux utiles, je n'aurai rien fait de plus utile que cela. » M. R. a eu parfaitement raison d'« oser dire » cela. J'ose dire, à mon tour, que cet esprit de charité scientifique qui l'anime ne saurait être loué trop haut. Jamais plus abondante érudition n'a été mise aussi généreusement au service de tous; jamais plus intense labeur n'a été aussi *altruiste;* jamais savant n'a travaillé avec plus d'abnégation pour rendre à autrui le travail plus aisé et plus fécond. J'ose dire qu'une vie ainsi employée mérite notre admiration et notre reconnaissance. J'oserai dire enfin que M. Salomon Reinach apparaît à la fois comme le Pic de la Mirandole et le saint Vincent de Paul de l'archéologie.

Une bonne partie de l'Introduction mise en tête du *Clarac de poche* concerne les deuxième et troisième volumes, non encore parus, de l'ouvrage, principalement le deuxième; nous n'avons à en retenir aujourd'hui que ce qui touche la réédition du *Musée de sculpture* de Clarac. Les planches du recueil original, qui sont des gravures en taille-douce d'assez grandes dimensions, ont été réduites de façon que les figures n'eussent plus en général qu'une hauteur d'environ cinq centimètres. Il va sans dire que des réductions de ce genre atteignent à un degré de finesse que ne sauraient avoir des dessins directs aussi petits, et M. R. avertit, en effet, que les 6.000 dessins nouveaux du second volume seront inférieurs pour l'exécution matérielle à ceux du premier. M. R. a éliminé, comme de juste, les planches qui reproduisaient exclusivement des objets modernes (sauf une, la planche aujourd'hui numérotée 132, qui a été maintenue par inadvertance); pourtant il a dû laisser subsister un certain nombre de ces objets, lorsqu'ils étaient confondus sur une même planche avec de véritables antiques. De plus, il a rejeté en bloc toutes les têtes isolées et par conséquent toute la partie iconographique, attendu qu'un simple dessin au trait ne peut donner une idée suffisante d'une tête, ni surtout d'une physionomie. Mais, après ces suppressions faites, c'est encore près de 1.100 planches de l'ancien recueil qui se retrouvent sur les 617 du nouveau. Ainsi allégé dans son contenu et réduit dans son format, le grand ouvrage de Clarac gagne bien plus qu'il ne

perd. « Il me semble, dit M. R. (Introd., p. VII), qu'il reçoit une vie nouvelle et qu'après une carrière déjà bien remplie, il s'apprête à en recommencer une autre où il sera bien plus utile encore. » Certes, le voilà rajeuni et revivifié, comme ces autres ouvrages vieillis et presque disparus que M. R. nous a rendus dans les quatre volumes aujourd'hui publiés de sa *Bibliothèque des monuments figurés*. Mais pourquoi, du moment qu'il s'agissait d'organiser un répertoire complet de la sculpture antique, n'avoir pas refondu dans l'ensemble les planches de l'ancien recueil, au lieu de diviser ce répertoire en deux parties : le *Clarac* et (si je puis dire) le *Méta-Clarac ?* Pourquoi aussi avoir conservé, à côté des numéros des planches nouvelles, l'ancienne numérotation si compliquée? C'est, répond M. R., afin que les innombrables références au recueil de Clarac, lesquelles se rencontrent dans quantité de publications archéologiques, gardent leur valeur même avec le nouveau Répertoire; et cette raison est assurément excellente. Je crois cependant que M. R. en a eu une autre encore, qu'il n'a pas dite, pour agir ainsi. Clarac, qui a rendu aux études archéologiques l'immense service d'instituer le premier répertoire général des statues antiques, s'est ruiné dans cette entreprise, et il est mort à la tâche, avant de l'avoir terminée: n'y aurait-il pas eu une sorte d'ingratitude à le dépouiller de sa gloire posthume en substituant un nouveau répertoire au sien, condamné dès lors à tomber peu à peu dans l'oubli? M. R. a dû être heureux d'avoir trouvé une combinaison qui lui permît, sans faire tort à nos études, d'assurer à l'ouvrage de son devancier un nouveau bail d'existence. Il a, en outre, considéré comme « un devoir » de nous faire connaître en détail la carrière bien remplie de l'auteur du *Musée de sculpture*. Sa *Notice historique sur le comte de Clarac* sera une révélation pour tout le monde; car la vie de Clarac était aussi complètement ignorée que son ouvrage était souvent cité. La *Notice* de M. R., écrite avec chaleur, est un bel hommage rendu à ce travailleur actif, agité même, zélé pour la science et noblement désintéressé. Clarac n'aura point perdu à attendre 50 ans (il est mort en 1847) un éloge funèbre digne de ses mérites. Comme on a l'habitude d'exiger de plus en plus de ceux qui vous gâtent, il se pourrait même qu'un lecteur captivé, je dirai presque ému à la lecture de cette biographie, regrettât que M. R. n'y ait pas ajouté en tête le portrait de son « héros ».

Les 617 planches du volume sont encadrées entre des *Notices provisoires* et un *Index*. L'*Index* met de l'ordre dans le désordre de Clarac, ou du moins permet de se servir du recueil avec autant de facilité que si celui-ci avait été primitivement bien ordonné. Quant aux *Notices provisoires*, elles sont d'une extrême brièveté, la plupart se bornant à un renvoi au Catalogue du musée auquel appartient le monument reproduit. Elles seront remplacées, dans le troisième volume, par des notices plus développées, dont M. R. amasse actuellement les matériaux. Je crois être un interprète exact de son désir, en disant ici que tout ren-

seignement destiné à la rédaction de ces notices, surtout s'il s'agit d'œuvres peu connues ou dont on a perdu la trace, sera reçu par lui avec empressement.

Je termine par l'indication de quelques lapsus ou fautes très vénielles que M. R. aura bientôt, j'espère, l'occasion de corriger en donnant une nouvelle édition de son premier volume. — P. v, l. 12 : au lieu de *de bas en haut*, lire *de haut en bas* (cf. p. XLV, l. 2). — P. IX, l. 27 : au lieu de *à la suite*, lire *en avant* ou *en tête*. — P. XXI, l. 19 : supprimer un des deux *les*. — P. XLV. Il semble que M. R. aurait dû citer le *Guide des Musées de Rome* par M. Helbig, d'après la traduction française de M. Toutain et non d'après l'édition allemande ; car M. Helbig lui-même a présenté cette traduction comme une seconde édition, revue et complétée par endroits, ce qui a amené quelques changements dans la numérotation. La même raison qui a fait adopter à M. Reinach l'édition anglaise des *Meisterwerke* de M. Furtwængler, plutôt que l'édition allemande, devait l'engager à citer de préférence l'édition française du *Führer* de M. Helbig. — P. XLVI, l. 1 des *Notices* : au lieu de *p. 186*, lire *p. 187*. — La note 1 de cette page est superflue, l'abréviation dont elle explique le sens se trouvant déjà expliquée à la page précédente, l. 10-11. — Enfin, il eût été utile d'appeler l'attention sur la petite note, devenue microscopique à présent, qu'on lit (non sans peine) au bas de la planche 133. Cette note donne la clef d'un certain nombre de signes conventionnels dont les dessinateurs de Clarac se sont servi pour marquer les restaurations modernes des œuvres antiques. L'importance de ces signes est donc considérable. Je ferai même remarquer à ce propos que, dans certains ouvrages contemporains qui ont emprunté des illustrations au recueil de Clarac, lesdits signes sont venus avec le reste de la gravure, et que beaucoup de lecteurs certainement en ignorent le sens. C'était une belle occasion de le leur apprendre.

Henri LECHAT.

Gustav GILBERT. **Beitræge zur Entwickelungsgeschichte des griechischen Gerichtsverfahrens und des griechischen Rechtes.** Leipzig, Teubner, 1896. (Tirage à part du XXIIIe supplément des *Jahrbücher für classische Philologie*, p. 445-535).

M. Gilbert s'est proposé de rechercher les origines de la législation grecque et de suivre en particulier l'évolution de la législation relative aux affaires de sang. Dans la première section de son travail, il étudie la formation et la transformation de la procédure et du droit dans la Grèce en général ; dans la deuxième et la troisième, l'histoire de la juridiction athénienne et du droit athénien en matière d'homicide. On retrouve partout dans cette étude les qualités d'érudition et d'origina-

lité, de précision et de clarté qui donnent tant de prix au *Handbuch* du même auteur.

Les idées de M. G. sont donc toujours intéressantes. Toutefois, ses développements sur la période primitive restent quelquefois assez superficiels. Il n'essaie pas de combler la lacune entre les institutions homériques et les institutions athéniennes, comme il le pourrait, par exemple, à l'aide de telle *rhetra* d'Elis trouvée à Olympie. M. G. a multiplié cette fois les arguments en faveur d'une thèse qu'il avait déjà soutenue sur l'origine et la compétence des éphètes : il prétend qu'avant Dracon tous les homicides indistinctement relevaient de l'Aréopage, et qu'entre Dracon et Solon ils furent tous jugés par les éphètes. Je ne sais s'il est parvenu à rendre vraisemblable son hypothèse : elle soulève encore bien des objections. Parmi les pages les plus pleines et les plus fortes, il faut signaler celles qui sont consacrées aux crimes justiciables des tribunaux de sang, surtout à la γραφὴ φαρμάκων et à la γραφὴ βουλεύσεως.

Ces *Beitræge* viennent à leur heure. L'ouvrage classique de Philippi sur l'Aréopage et les éphètes avait vulgarisé en Allemagne de graves erreurs et péchait surtout par une inaptitude foncière à l'intelligence des variations historiques. Une série de travaux de détail ont commencé la réaction. Celui de M. Gilbert est un des plus considérables et sûrement le plus synthétique.

Gustave Glotz.

Dott. Sebastiano Franchina. **Le condizioni economiche della Sicilia ai tempi di Verre.** Parte I. L'Agricoltura; la Pastorizia; le Industrie; il Commercio; le Condizioni sociali. Palerme, Reber, 1896, 73 p. in-8°.

Qu'il s'agisse d'un récit de voyage contemporain ou d'une étude historique de n'importe quelle date sur la Sicile, on peut être sûr d'avance que l'auteur sera amené à discuter la situation économique de l'île. C'est un sujet inévitable dont tout un côté est navrant; mais, d'autre part, il n'est pas neuf. Nous savons qu'il a été traité tout récemment en Italie [1], dans le cadre proposé ici, sous une forme, il est vrai, moins étendue. Je ne me sentais pas pour cela moins disposé à entendre un Sicilien [2] sur un chapitre de l'histoire ancienne de son pays.

Mais en ouvrant cette plaquette, ne suis-je pas tombé sur un historique de la Sicile où je voyais cités les livres XIV et XVI de Tite-Live avec des extraits de trois à six lignes? J'avais cru d'abord à des fautes d'im-

1. Dans le livre de M. Ciccotti, publié à Milan en 1895, et intitulé : *Il processo di Verre*, le chapitre IV se termine par un paragraphe sur *Le condizioni economiche della Sicilia*.

2. La préface est signée de Catane.

pression ; mais non ; l'auteur a cueilli ces passages dans les suppléments de Freinshemius, et il les donne comme du Tite-Live : beau début pour un statisticien ; mais cela dispense, n'est-ce pas, de parler du reste [1].

É. T.

Œuvres complètes de Lucien de Samosate ; traduction de Belin de Ballu, revue, corrigée et complétée, avec une introduction, des notes et un index, par Louis Humbert. Paris, Garnier frères, 1896. 2 vol in-18 jésus.

La librairie Garnier poursuit l'entreprise de publier la traduction, tantôt nouvelle, tantôt revue et corrigée, des auteurs de l'antiquité classique grecque et romaine. M. Humbert, professeur au lycée Condorcet, reproduit une traduction de Lucien, estimée mais vieillie, puisqu'elle date de 1793. Peut-être lui reprochera-t-on d'y avoir encore laissé trop d'expressions qui n'ont plus cours. Peut-être aussi n'a-t-il pas toujours contrôlé assez sévèrement l'interprétation de Ballu. Pour ne citer qu'un exemple, nous croyons voir un réel contre-sens dans la phrase suivante (t. I, p. 11) : « Le dialogue au contraire ne tenait que de graves entretiens, philosophait sur la nature et sur la vertu, *conformément* à cet axiome des musiciens : l'harmonie est le double diapason [double octave] frappé de l'aigu au grave. » L'ancien traducteur met sur cette phrase une note, contresignée par M. H., laquelle accentue la méprise : « Cela veut dire que le dialogue philosophait d'une manière obscure et énigmatique, etc. » Les deux traducteurs auraient dû se rappeler un autre passage de leur auteur (*De conscr. historia*, § 7) où ce proverbe reparaît, comme on l'a remarqué d'ailleurs dans l'édition de Reitz. Il fallait, suivant nous, détacher complètement la seconde partie de la phrase (conformément, etc). L'idée exprimée ici, c'est que la comédie et le dialogue, restés à distance l'un de l'autre comme les deux limites de la double octave [2], sont, dans les œuvres de l'atticiste, pour la première fois réunis et combinés. Le proverbe cité porte, non pas sur le dialogue seul, mais à la fois sur la comédie et sur le dialogue. L'introduction de M. H. est très substantielle ; ses notes personnelles sobres et précises, son index fort commode. Seulement nous regrettons que M. H. n'ait pas ajouté au texte continu de son devancier la division en paragraphes adoptée dans l'édition G. Dindorf, de la collection Didot.

En résumé, l'on ne pouvait guère tirer un meilleur parti que ne l'a

---

1. M. Fr. nomme le professeur qui a été son maître ; il enseigne dans une des premières Universités d'Italie ; on m'excusera de ne pas reproduire l'indication.

2. Ce proverbe figure aussi dans l'*Apologie* (t. I, p. 315), où τὸ δὶς διὰ πασῶν a été fautivement traduit : « deux fois à travers les cordes », mais commenté exactement : « Ce proverbe indique la plus grande distance possible. » Cp. Erasme, Adag. Chil., I, II, 63.

fait M. Humbert, d'une traduction qui elle-même rend assez bien le tour d'esprit de Lucien.

C.-E. R.

Histoire de Philippe le Long, roi de France (1316-1322), par Paul Lehugeur. Tome Ier. *Le règne*. Paris, Hachette, 1897, 1 vol. in-8 de xxxi-475 p.

Nous nous empressons de dire que le livre de M. Lehugeur est une œuvre importante, dénotant de longues et consciencieuses recherches, beaucoup de réflexion, qu'elle apporte des faits nouveaux, et, ce qui vaut mieux encore, des idées nouvelles. Il est de ces travaux sains et solides dont on peut écrire qu'ils contribuent au progrès de l'histoire, réparant le mal que font à la science tant d'autres dissertations. M. L. fait preuve de jugement et, qualité si rare, de bon sens. Une dernière qualité qu'on appréciera est sa modestie. Il ne nous annonce pas dans sa préface qu'il a découvert l'Amérique. Peut-être, après tout, ne l'a-t-il pas découverte, mais au moins, un certain nombre de groupes d'îles qui ne laissent pas d'avoir leur importance.

Il est d'ailleurs bien difficile de juger son livre dans son ensemble, tant que le volume suivant n'aura pas paru. Ainsi la division adoptée pour ce tome Ier ne satisfait pas.

1° Événements politiques intérieurs et extérieurs;

2° Relations quotidiennes avec la noblesse, le clergé, le peuple;

3° Les misères publiques.

Cette division paraît artificielle et bizarre et, sans doute, quand nous aurons le second volume, nous sera-t-elle justifiée.

Un autre reproche que nous ferons portera sur l'étude insuffisante, nous semble-t-il, de la valeur relative des chroniques. La *Chronographia regum Francorum*, les *Anciennes Chroniques de Flandre*, la chronique dite de *Jean Desnouelles*, sont citées trop complaisamment. M. L. ne s'aperçoit pas que l'*Istore et Cronique de Flandre* et la *Chronographia* sont une seule et même œuvre, l'une en latin, l'autre en français. Le livre de M. L. montre une fois de plus combien sont urgentes des études critiques sur la valeur des chroniques qui servent à écrire l'histoire de France.

Le chapitre sur *la Succession à la Couronne*, où est abordée la fameuse question de la loi salique, est, autant que nous en pouvons juger, très remarquable. M. L. met bien en relief l'habileté et la fermeté de la politique de Philippe le Long et indique d'autres raisons à son accession au trône que « les lis ne filant pas » et « la couronne de France ne pouvant tomber de lance en quenouille ».

En revanche, le chapitre flamand soulève bien des objections. Tout d'abord que de sources ignorées et même de sources imprimées ! Comment M. L. a-t-il pu laisser échapper les textes publiés par M. le comte

de Limburg-Stirum et surtout ceux qui ont été imprimés par M. Vander Linden dans les publications de la commission royale d'histoire de Belgique? Il est inexact que Robert de Béthune, comte de Flandre, eût été depuis 1305 l'ennemi acharné de Philippe le Bel et n'eût signé le traité d'Athis en 1305 qu'avec la résolution de ne pas l'exécuter. A propos du traité d'Athis, M. L. met une note ainsi conçue : « Athies (c. Laon, Aisne), et non pas Athis près Paris (ar. Corbeil) comme le disent plusieurs auteurs. » Or, c'est précisément à Athis-sur-Orge, arrondissement de Corbeil, que le traité fut signé, et non à Athies (Aisne) comme le disent certains auteurs. En 1316, le comte de Flandre n'avait plus à fournir 600 Brugeois pour des pèlerinages, puisque la peine des « pèlerinages » avait été convertie en une somme à payer.

Un dernier petit grief (que nous formulerons tout bas et timidement, car de mauvaises langues, de mauvaises plumes voulons-nous dire, prétendent que nous sommes loin d'en être exempt) est l'allusion à des faits tout à fait modernes à propos des événements du moyen âge. A propos de Jean Ier, fils de Louis le Hutin, est-il bien opportun de citer les prétendants qu'a pu voir surgir la famille Bonaparte, se disant le vrai roi de Rome, et des articles du *Temps* du 14 oct. 1895. A propos des infortunes conjugales de Philippe le Long, est-il utile de rappeler celles de Sganarelle, et de transcrire les vers, charmants d'ailleurs et que l'on aime toujours à relire, de Molière ?

Enfin, nous aurons quelques rectifications à proposer pour les noms propres, il faut lire *Arrabloy*, non *Arrablay ;* Amaury de *Créon*, non de *Craon*, etc.

M. Lehugeur doit voir combien est excellent son ouvrage, en constatant la petitesse des critiques que nous sommes réduit à lui faire.

Frantz Funck-Brentano.

Die Erwerbung des Elsass durch Frankreiche im Westfaelischen Frieden von Dr Karl Jacob. Strassburg, Trübner, 1897, xiv, 339 p. in-8. Prix : 10 fr.

Dans le présent volume, M. Jacob a repris, une fois de plus, la question, si souvent déjà controversée, dans ces derniers temps, de la cession de l'Alsace à la France par le traité de Munster et des limites territoriales fixées au conquérant, lors des négociations terminées en 1648. L'auteur a rajeuni la matière en utilisant une série de documents nouveaux, réunis surtout aux archives de Vienne et de Strasbourg; il connaît à fond la vaste littérature imprimée sur son sujet [1] ; il est très

1. Si quelques titres d'ouvrages manquent dans la *Bibliographie* (comme Froitzheim) on voit que l'auteur les connaît, par des citations postérieures. Si je me permets de mentionner ici, comme manquant, la critique que j'ai faite du livre de M. Legrelle, *Strasbourg et Louis XIV*, dans la *Revue historique* (année 1886, III, 211-219),

modéré dans ses exposés et très impartial dans ses déductions; il s'efforce d'écarter tout élément extra-scientifique d'une discussion déjà suffisamment ardue par elle-même, et là même où l'on se refuse à le suivre, on est tout prêt à rendre hommage à son désir sincère d'arriver à la vérité.

M. J. a divisé son travail en trois chapitres. Le premier embrasse les actes du Congrès de Munster depuis mars 1644 jusqu'à l'arrivée de Trautmansdorff en novembre 1645. Le second expose les discussions des plénipotentiaires relatives à l'Alsace jusqu'aux préliminaires du 13 septembre 1646. Le dernier, enfin, nous mène jusqu'à la signature du traité définitif en octobre 1648. Disons sur-le-champ que les documents utilisés ou publiés par l'auteur n'apportent — et ne pouvaient apporter d'ailleurs, — aucune révélation nouvelle sur la question qu'il étudie, et que, s'ils élargissent notre connaissance de l'attitude observée par la cour de Vienne, ils ne changent absolument pas l'idée qu'on s'en faisait jusqu'ici. Il en restera de même le jour où les archives comtales des Trautmansdorff, encore inaccessibles aujourd'hui, seront ouvertes aux érudits. Elles renferment, paraît-il, toute la correspondance intime entre Ferdinand III et son principal ambassadeur au Congrès; la lecture en sera curieuse, assurément, mais elle ne saurait modifier grandement ce que nous savons déjà de la manière de voir et d'agir de l'empereur et de son délégué.

Il est donc au moins inutile, après ce que je viens de dire du talent et du zèle consciencieux de l'auteur, d'entrer dans un exposé détaillé de son récit. Il est un seul point important sur lequel nous sommes en désaccord complet; c'est la façon de comprendre la marche des négociations relativement à l'étendue des territoires cédés à la France. On sait quelle est l'interprétation ordinaire et contradictoire des historiens allemands et français sur ce sujet. Les premiers affirment en général que l'Empereur et l'Empire n'ont cédé à Louis XIV en Alsace que les seules possessions autrichiennes et les droits et prérogatives de la préfecture provinciale de Haguenau; tout le reste a été pris par la violence perfide de la France. Les seconds affirment volontiers d'un mot que le traité de Munster a donné l'Alsace à la France. Il est une autre manière de voir que la plupart des historiens critiques adoptent successivement aujourd'hui; elle consiste à dire que la France et l'Empire se sont résignés de part et d'autre à accepter des formules de cession ambiguës, afin de pouvoir interpréter plus tard, chacun à son gré, le traité dans un sens à eux favorable; pas de noire *perfidie* du côté de la France, pas de *candeur* invraisemblable du côté de la maison d'Autriche; *ruse pareille* des

---

c'est que M. J. aurait pu trouver là, en résumé, toute ma manière de voir sur le traité de Munster; elle sera, d'ailleurs, prochainement exposée dans un travail d'ensemble sur l'Alsace au XVII[e] siècle, dont le premier volume va paraître et où la discussion du traité de Munster trouve sa place naturelle.

deux parts, avec plus de chance et plus d'habileté du côté de Louis XIV. M. J. vient apporter tout à coup à ce problème une solution nouvelle et, certes, inattendue; il maintient aux représentants de Ferdinand III le mérite d'une candeur absolue, mais il veut en faire jouir également les délégués de la maison de Bourbon. En d'autres termes, le traité de Munster, dans tous ses paragraphes, est d'une lucidité, d'une simplicité parfaites; il ne dit que ce qu'il veut dire *primâ facie;* ni Trautmansdorff, ni Servien n'en ont rédigé une ligne avec une arrière-pensée mauvaise de reprise ou d'usurpation future; l'un et l'autre l'ont interprété d'une manière absolument identique, du moins au début [1]. Il est vrai que plus tard, hélas! cet accord parfait s'est rompu.

Si l'on entre dans cette manière de voir, la polémique au sujet de ce traité se déplace forcément. Comme la lutte recommence, âpre, ardente, de 1674 à 1679, pour ces mêmes territoires, il faut bien que les Français aient eu tort de les réclamer plus tard, ou les Impériaux de les refuser. Seulement on peut revêtir les diplomates français (ceux de 1648) d'une première robe d'innocence, sauf à l'arracher à leurs successeurs et à accabler les usurpateurs de la guerre de Hollande de tout le contraste des vertus de leurs devanciers. Pour ma part, j'avoue ne pas comprendre comment M. J. a pu terminer son enquête approfondie et consciencieuse par une argumentation pareille; elle est en contradiction absolue avec les faits et les documents allégués au cours de son propre travail. On n'a qu'à le lire attentivement, comme je demande la permission de le lui faire lire à lui-même, pour constater que, dès l'origine, on a compris, en Allemagne, que la France voulait l'Alsace tout entière, et non pas seulement les territoires autrichiens; que l'on n'a pas non plus absolument opposé jusqu'au bout, de la part des Impériaux, un refus catégorique à pareille demande; enfin que la France n'a nullement eu recours à une duplicité condamnable, en revendiquant plus tard ce qu'elle regardait, dès le début des négociations, comme le prix de la guerre soutenue par elle depuis seize ans contre les Habsbourg. Assurément, il y a eu certaines oscillations dans les négociations, longues et pénibles, de Munster et d'Osnabruck. D'abord la France était un peu gênée par les déclarations si catégoriques de désintéressement complet qu'elle avait faites aux États de l'Alsace; puis — il ne faut pas l'oublier — la situation politique était autre avant les victoires décisives des alliés en Bavière, en Bohême et aux Pays-Bas, et après les succès répétés des Wrangel, des Condé et des Turenne. Mais, pour l'ensemble, on ne peut pas dire que l'objectif de la politique française ait varié d'une façon marquante depuis le début des négociations sérieuses jusqu'à leur fin.

Dès 1645, les délégués de l'électeur de Bavière ont fort bien compris que les représentants de Mazarin veulent *l'Alsace entière*, et non pas

1. A ce moment M. J. n'en veut qu'aux Bavarois qui, à Munster, trompaient à la fois les Français et les Impériaux.

seulement les districts autrichiens. Dans leur dépêche du 9 juillet, adressée à leur maître, ils énumèrent tous les États de l'Alsace ; ils ajoutent même l'évêché de Spire à ce que convoitent les Français [1]. Dès leur première déclaration nette et précise, le 7 janvier 1646, les plénipotentiaires français, eux aussi, demandent « la Haute et Basse-Alsace, le Sundgau et Brisach ». Ils n'ont plus jamais hésité, à partir de ce moment, pour *l'Alsace*, en tant que *territoire ;* il s'agissait seulement d'en fixer les limites et surtout le degré d'autorité qui reviendrait à la France sur les autres formations politiques de la province. Les délégués de Ferdinand III étaient prêts, de leur côté, d'ailleurs, et vers la même époque, à céder des territoires *qui ne leur appartenaient pas*. Quand on lit dans le mémoire accompagnant la dépêche du 27 mars 1646 : « Regi Galliarum *cedatur illa pars advocatiae* principalis quam domus Austriaca inter Motteram et Luttram possedit, *et quae duas civitates imperiales, Hagenoam scilicet et Weissenburgum comprehendit* [2] », il s'agit bien évidemment de *territoires* à céder et non pas d'un droit de protection seulement. En mai 1646, le commissaire impérial, Isaac Volmar, est même prêt à abandonner au roi, contre d'autres concessions, toutes les villes de la Décapole *en toute souveraineté*, plus les villes épiscopales de Saverne et de Benfeld, qui n'appartiennent pas non plus à son maître [3]. La France ne réclamait pas, il est vrai, la possession *directe* de toute l'Alsace ; elle n'en revendiquait pas l'exploitation *matérielle* à son profit. Préoccupé surtout d'étendre la sphère de son influence politique, Mazarin n'avait cure des revenus de tel ou tel petit dynaste alsacien. Il se contentait de réclamer la même « protection sur les États d'Alsace qu'avait eue jusque là la maison de Habsbourg ». M. J. déclare (p. 141) qu'il « ne comprend pas bien ce que les hommes d'État parisiens se sont imaginés en employant cette formule ». C'est son étonnement qui nous étonne. Ils entendaient par là une suprématie politique, une suzeraineté de fait, masquée par le droit *d'immédiateté* laissé aux États dans leurs rapports avec l'Empire. Seulement — et c'est là que se trouvait l'antinomie fatale, qui allait sans cesse ramener les troubles jusqu'aux arrêts de réunion de 1680, — l'état politique actuel de la France, déjà puissamment centralisée, ne permettait pas aux ministres et au monarque français de concevoir, ni surtout d'admettre, dans leur sphère d'action, cette indépendance à peu près complète que les traités de Westphalie allaient accorder à chacun des États immédiats du Saint-Empire romain, même aux plus petits, tandis que les États d'Alsace voyaient, eux, dans cette immédiateté, leur dernière sauvegarde.

Si quelqu'une des parties négociatrices trompait l'autre, ce n'était pas la France, c'était la maison d'Autriche, qui, alors qu'elle ne voulait

1. Jacob, p. 61.
2. Jacob, p. 129. Jamais Wissembourg n'avait appartenu à la maison d'Autriche.
3. Jacob, p. 153, 155.

concéder au vainqueur que ses propres domaines, au dire de notre auteur, autorisait cependant l'emploi de la formule *integram provinciam*, par une décision du Conseil aulique de Vienne. Quant à dire que « cela se fit apparemment sans que les délégués de l'empereur se fussent rendus compte de la portée de cette expression [1] », je n'oserai jamais faire à Trautmansdorff ni à Volmar l'affront de les croire aussi... étourdis que cela. La formule de cession proposée par la cour impériale, le 29 mai (Sundgau, landgraviat de la Haute-Alsace, Brisach et la préfecture provinciale), n'est d'ailleurs plus celle du 13 septembre ; elle a été élargie (elle comprend « le landgraviat de la Haute et *Basse-Alsace*, le Sundgau et la préfecture provinciale [2] »), et je ne vois pas comment M. J. peut dire qu'elles sont identiques (p. 197). Jamais la maison de Habsbourg n'a porté le titre de landgrave de la Basse-Alsace; on dépasse donc évidemment les frontières du territoire autrichien en la cédant. Quant à répéter avec M. Marcks que l'expression *landgraviat* signifie *ici* (dans ce texte unique!) « le district héréditaire appartenant aux Habsbourg dans le landgraviat d'Alsace », ce n'est pas sérieux [3]. Encore me concéderait-il du coup que, contrairement aux déclarations de tant de ses confrères, le *landgraviat* est bien ici un *territoire;* car d'admettre qu'un *Herrschaftsbezirk* pût être *situé* dans une *charge judiciaire ou administrative*, ce serait le comble de l'absurdité. C'est pour bien marquer que l'Alsace, pour eux, était un *territoire*, que les diplomates français font toujours suivre la mention des deux landgraviats de celle du Sundgau (*überflüssiger und verwirrender Weise*, ajoute notre auteur), afin que nul ne pût prétendre l'ignorer. Mais M. J. est si peu soupçonneux des artifices de la diplomatie qu'il croit même que le fameux *Ita tamen*, destiné à restreindre l'immédiateté des États d'Alsace, a été ajouté au § 89 [4] par d'Avaux et Servien « sans qu'ils se soient rendus compte des conséquences et sans aucune intention malicieuse [5] ». Assurément, l'histoire connaît des hommes d'État auxquels s'applique en plein le mot du vieux chancelier Oxenstierna à son fils : « *Vide, mi fili quam parva scientia regitur mundus*! » ; mais je ne pense pas qu'on ait jamais regardé comme admissible, avant M. J., une candeur pareille. Sans doute il *faut* que les plénipotentiaires français soient de cette

1. « *Anscheinend ohne das Bewusstsein seiner Tragweite von Kaiserlicher Seite* », Jacob, p. 184.

2. Les cartes allemandes détaillées du XVII[e] et du XVIII[e] siècle appellent presque toutes l'Alsace entière *Landgraviatus utriusque Alsatiae.*

3. « Bezeichnet hier den erbeigenthümlichen Herrschaftsbezirk ». J'ai beaucoup d'estime pour le beau talent de M. Marcks et je l'ai dit ici même, en parlant de son *Coligny*. Mais il a été bien mal inspiré quand il a, en réponse aux subtilités juridiques de M. Legrelle, produit d'autres arguments qui ne tiennent pas debout davantage.

4. C'est l'ancien § 87 des éditions ordinaires; nous citons d'après l'édition de M. Vast, qui a numéroté les alinéas d'après les coupures de l'original.

5. Jacob, p. 201.

force-là, car les représentants de l'empereur « n'ont pas eu non plus le moindre soupçon du danger de cette addition [1] », alors que cependant — il faut bien l'avouer — d'autres délégués au Congrès ont signalé « immédiatement le danger, de la façon la plus énergique et la plus pressante [2] ».

Et cependant, dit M. J., les commissaires impériaux ne firent aucune démarche au sujet de cette dangereuse possibilité d'une interprétation contradictoire, créée par le paragraphe *Ita tamen* », et il s'en étonne (p. 239), d'autant plus « qu'ils n'ignoraient pas que les Français essayaient, dès ce moment (en 1647), une interprétation beaucoup plus étendue du passage relatif aux territoires cédés » (p. 235). C'est qu'ils ne *voulaient* pas voir ni entendre ce qui se passait autour d'eux [3], ni prendre note trop exacte des modifications du texte consenties par eux [4], afin de pouvoir continuer à prétendre qu'ils n'avaient sacrifié qu'eux mêmes au besoin général de la paix et non les autres États de l'empire; afin de réserver aussi à l'empereur, dans cette ambiguïté même des termes admis, le moyen de prendre une revanche plus ou moins prochaine, quand l'occasion serait propice [5].

Tout cela est fort net et fort clair quand on admet l'interprétation des négociations de Munster et de leur issue que nous défendons encore aujourd'hui et qui, heureusement, trouve de plus en plus des défenseurs convaincus en Allemagne même, parmi les historiens les plus récents, MM. Erdmannsdoerfer, Pribram, et autres. Tout cela redevient au contraire absolument incompréhensible si l'on se met au point de vue de l'auteur, si l'on affirme qu'il est « hors de doute » que, d'après les intentions des *deux parties contractantes*, il ne s'est agi à Munster que

1. Jacob, p. 202.

2. Jacob, p. 218, p. 272. Avant la signature du traité de paix on a dit aux plénipotentiaires impériaux, à ce que l'auteur rapporte lui-même : « Künftiger Zeit dürften am franzœsischen Hofe consiliarii aufstehen welche die verba nehmen, prout jacent »; ce qui prouve bien qu'on *pouvait* les interpréter différemment et qu'on s'attendait à ce que cela arrivât.

3. L'intention des Français de regarder la Décapole comme placée sous la protection, c'est-à-dire sous la suzeraineté française, fut ouvertement déclarée par Servien à Oxenstierna et dévoilée par lui à Marc Otto, l'envoyé de Strasbourg, qui l'annonçait au magistrat dès le 30 août 1647.

4. M. J. veut (p. 199) qu'il n'y ait aucune différence de fond entre la formule sur l'immédiateté, insérée dans les préliminaires de 1646, et celle admise par la France dans le texte définitif; dans les mots *quâ hactenus gavisi sunt* ajoutés, il y a *l'intention* d'une restriction considérable, puisque Ferdinand II et le *landvogt* Léopold d'Autriche avaient traité Colmar et Haguenau, par exemple, comme des villes presque sujettes, en avaient chassé les protestants, etc., y avaient fait acte de souveraineté, en un mot.

5. Marc Otto, l'envoyé strasbourgeois, avait dit très ouvertement, au Congrès d'Osnabrück, que « la maison d'Autriche entendait rester en dissimulation perpétuelle à l'égard de la France, et attendrait le moment favorable pour lui reprendre nuitamment ce qu'elle avait été obligée de lui céder » (Jacob, p. 270).

de la cession de l'Alsace autrichienne (p. 218); si l'on écrit que les articles du traité sont « absolument clairs, non équivoques, inattaquables [1] ». Mais ce qui ne se comprend plus du tout, après cette double affirmation solennelle, c'est la phrase finale de l'auteur : « La rédaction (de ces articles) *pouvait*, leur contenu *devait* amener tôt ou tard de nouveaux conflits. » Dans le système de M. Jacob une conclusion pareille est la plus illogique qu'il lui fût possible de formuler.

Pour nous, les arrêts de réunion de Brisach, de Metz et de Besançon, sont implicitement contenus, *non en droit, bien entendu*, mais dans les *intentions* des signataires français, dans les paragraphes de l'instrument de paix de Munster. Les troubles de la Fronde, puis la prudence connue de Mazarin, ont empêché assez longtemps la couronne de France de les traduire dans le domaine des faits, jusqu'au moment où la guerre de Hollande eût démontré le danger des invasions répétées de l'Alsace par les forces de l'Empire. Le péril révélé, Louis XIV s'est servi de l'*Ita tamen* réservé jusqu'alors; il a *réuni* les États de la province, il a saisi Strasbourg et fermé de la sorte la frontière aux armées de l'Allemagne [2].

R.

G. Doublet. **Un prélat janséniste, François de Caulet, réformateur des chapitres de Foix et de Pamiers.** Paris, Picard, 1895, 1 vol. in-8 de 222 p.

Le titre de cet ouvrage est quelque peu trompeur, car il donnerait à penser qu'on a sous les yeux une étude d'ensemble, une sorte de monographie de François de Caulet. Or M. Doublet, qui sans doute nous donnera plus tard un portrait en pied du célèbre évêque de Pamiers, s'est contenté de nous le montrer ici sous un jour très particulier; c'est l'administrateur, c'est le réformateur du chapitre de Pamiers, et incidemment du chapitre de Foix, que nous voyons à l'œuvre. C'est, en définitive,

---

1. « *Volkommen klar, eindeutig, unanfechtbar* » (Jacob, p. 311).
2. Une question subsidiaire, et purement juridique, est celle de savoir si Ferdinand III avait le droit de céder les territoires cédés au nom de l'Empire, comme il les a cédés. Mais il est fort inutile de se perdre dans les arguties légales de ce grave problème. On ne pouvait demander à la couronne de France d'être plus forte ou plus pointilleuse en fait de droit public germanique que le chef du Saint-Empire lui-même. — Nous ne nous arrêterons pas à relever ici quelques points de détail dans le travail de M. J. Cela nous mènerait trop loin. Signalons seulement quelques fautes d'impression pour un *errata* qui manque au volume. P. 183, lire *Michaud* pour *Michand*. — P. 187, *Chéruel* pour *Chénuel*. — P. 192, l. *Tagebuch* pour *Tageauch*. — P. 197, l. *Sundgoviam* pour *Sundgoriam*. — P. 214, l. *niedergelegten* pour *wiedergelegten*. — P. 217, l. *Heiligen-Kreuz* pour *St-Kreuz*. — P. 236, l. *Hanau* pour *Hauau*, etc. — Pourquoi l'auteur écrit-il toujours *Penneranda* au lieu de *Peñaranda*? (p. 31, 122, etc.). — P. 75. Au XVIIe siècle les Ribeaupierre n'étaient plus État immédiat de l'Alsace, ayant prêté hommage aux Habsbourgs.

de l'histoire purement locale, fort bien faite d'ailleurs avec des pièces d'archives en grand nombre, et il n'était pas besoin de parler ici du jansénisme de Caulet, de même qu'il n'était pas nécessaire de reproduire, à propos de ces querelles domestiques, la très médiocre estampe de Desrochers et le blason de Caulet, et même deux fac-similés de son écriture. M. Doublet peut et doit nous donner plus et mieux, c'est-à-dire une histoire complète où le réformateur de Pamiers et de Foix s'effacera devant l'ennemi de la Régale, devant l'homme qui a si énergiquement tenu tête à Louis XIV.

A. Gazier.

La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le xviiie siècle, étude historique, par Eugène Hubert, professeur à l'Université de Liège. Bruxelles (Mémoires de l'Académie royale de Belgique), 1897, 176 p. gr. in-4°.

Le travail de M. Hubert est une étude fort documentée, et renouvelle un sujet que l'on pouvait croire épuisé, par l'abondance des détails réunis sur la matière pour un coin spécial de l'Europe et pour une époque qui n'est pas encore bien éloignée de nous. Écrit avec beaucoup de critique et une impartialité complète, le mémoire de M. H. intéressera le philosophe et le jurisconsulte autant que l'historien, mais il leur donnera une bien piètre idée du développement intellectuel et moral des Pays-Bas autrichiens à la veille de la Révolution : j'entends par là non seulement les grossiers échevins ruraux dont l'auteur a dépouillé les registres, mais les savants docteurs et les grands seigneurs eux-mêmes qui siégeaient dans les Conseils provinciaux d'alors. Après une courte mais substantielle introduction historique sur la législation criminelle, qui remonte à Philippe II (elle repose sur l'ordonnance du 9 juillet 1570), le savant professeur liégeois nous expose la lutte engagée partout, dans le domaine judiciaire, entre les traditions du moyen âge et les tendances humanitaires nouvelles, dès le xviie siècle [1]; il nous montre que ces dernières ne trouvaient aux Pays-Bas qu'un bien faible écho. Les gros in-folio latins de Bernard van Espen ne pénètrent pas dans le public, et quand commence le grand duel entre Beccaria et Muyart de Vouglans, les légistes endurcis et les dévots administrateurs des provinces belges, n'hésitent pas un instant à se mettre, en immense majorité, du côté de la routine contre l'humanité [2]. Le mot de M. H., que « les juriscon-

---

1. Nous avons constaté avec plaisir que M. H., à côté de la *Cautio criminalis* de Frédéric de Spée, le pieux jésuite si souvent et à bon droit loué, insiste aussi beaucoup sur l'ouvrage d'Augustin Nicolas, conseiller au Parlement de Besançon, paru en 1682, à peu près inconnu, et qui nous avait toujours paru très remarquable pour l'époque.

2. Un mot typique d'un de ces conseillers, le comte Wynants, écrit en 1604, est rapporté par M. H. Il déclarait qu'il avait à appliquer la loi, « sans nous rompre la tête à examiner si ces loix sont justes ou non » (p. 103).

sultes ne font pas les réformes; elles se font malgré eux », n'a jamais été plus vrai — il l'est encore trop, un peu partout, de nos jours — que dans les Pays-Bas autrichiens au xviiie siècle.

Quand Marie-Thérèse eut aboli la torture dans ses États héréditaires allemands en 1776 [1], elle n'osa pas la supprimer dans ses territoires néerlandais, car les conseils provinciaux, consultés dix ans auparavant, sur la question s'il était utile d'abolir la torture, avaient conclu, sauf celui de la Gueldre, qu'il n'y avait aucune raison de le faire. Les gouverneurs-généraux, le prince Albert et l'archiduchesse Marie-Christine, ayant défendu, dans un cas spécial — il s'agissait d'un prêtre accusé de faux — de mettre l'accusé à la torture, le Conseil de Flandre avait simplement répondu qu'il lui était « désagréable » de faire ce que prescrivait Sa Majesté. Joseph II, plus courageux que sa mère, imposa l'*Édit de réformation de la justice* aux provinces autrichiennes, le 3 avril 1787. On a peine à croire aujourd'hui au soulèvement général des esprits contre cette mesure de bon sens et d'humanité; la protestation des États de Brabant fut si violente que, dès le 30 mai 1787, l'édit fut suspendu par Marie-Christine et qu'on n'osa plus le réactiver plus tard. On continua donc à user de la torture, comme par le passé [2]. En 1792, le magistrat d'Anvers trouvait « étonnante » la supplique d'une mère, le priant de ne pas l'infliger à son fils. Ce procès Mertens, auquel M. H. consacre à bon droit une attention spéciale, parce qu'il a lieu dans un grand centre et non dans un obscur village, et en pleine époque révolutionnaire déjà, laisse voir dans toute sa laideur la procédure criminelle alors encore en vigueur aux Pays-Bas. C'est avec une brutalité quasi bestiale que les juges-échevins, la *Vierschaere* d'Anvers, font remettre le malheureux, à bout de forces, estropié, malade, à la torture. *Sept fois* ils la lui infligèrent, de juillet 1792 à juillet 1793; avouant toujours (car on ne le descend de l'instrument de torture que lorsqu'il avoue), il se rétracte toujours aussi, jusqu'à ce qu'on l'exécute enfin, en septembre 1793, alors, qu'au dire de M. Hubert, l'examen du dossier de ces « sept horribles séances de torture » ne fournit aucune preuve convaincante de sa culpabilité [3].

On peut, certes, ne pas être admirateur d'un régime révolutionnaire ou napoléonien; mais quand de pareilles horreurs se perpétuent, quand

---

1. Il y a pour la date une contradiction dans le récit de M. H. P. 89, il dit que l'édit est du 2 janvier 1776: p. 108, il le place au 3 février 1776.

2. On torturait parfois 15, 20, 29 heures de suite, sans interruption. En 1767, un malheureux, un voleur d'église, fut même torturé *108 heures de suite* (p. 53), jusqu'à ce qu'il eût avoué. Le grotesque se joint parfois à l'horrible. M. H. a communiqué une procédure de 1758, où le patient, pendant qu'il est sur l'instrument de torture, prie le bourreau de lui fourrer une prise de tabac dans le nez, ce que l'autre fait, en lui donnant aussi un verre de petite bière.

3. Nous n'avons guère rencontré de fautes d'impression; cependant dans la *Table des matières*, il ne faut pas lire : *Reuss, 125*, mais *Reufs, 126*.

des populations abruties les acceptent ou demandent même à les conserver, il est bon, il est nécessaire qu'une main de fer intervienne, despotisme terroriste ou despotisme militaire, pour abattre ces institutions honteuses et vermoulues, et pour arracher à l'Espagne son Inquisition comme aux Pays-Bas autrichiens leurs instruments de torture.

R.

Lettres inédites de Napoléon Ier (an VIII-1815), publiées par Léon Lecestre. Paris, Plon, 1897, in-8. Deux vol., VIII et 388 p., 426 p. 15 fr.

On sait que la *Correspondance de Napoléon Ier*, publiée par ordre de Napoléon III, compte vingt-huit volumes, que les quinze premiers ne renferment en somme que peu d'omissions, mais que dans les suivants la commission de publication, alors présidée par le prince Napoléon, a laissé de côté des lettres entières et supprimé ou modifié nombre de passages.

M. Lecestre nous donne dans les deux tomes de l'ouvrage que nous annonçons, 1225 lettres qui ne se trouvent pas dans la *Correspondance*. Elles se rapportent aux années 1800-1815, du Consulat à Waterloo. Toutes ne sont pas inédites. Quelques-unes — 340 — avaient paru ailleurs; mais M. L. indique l'ouvrage où il les a trouvées et, avec les 885 autres lettres qu'il a copiées aux archives des affaires étrangères et surtout aux archives nationales, elles forment un curieux et attachant ensemble.

M. L. s'est très bien acquitté de sa tâche [1], et personne ne pourra le taxer d'inexactitude ou de négligence : peu d'auteurs sont aussi exacts, aussi soigneux et déploient, comme on dit aujourd'hui en Allemagne, autant d'acribie, autant d'accuratesse.

Il avoue avec bonne grâce qu'il a laissé de côté beaucoup de pièces relatives à la guerre. Mais ce serait être fort injuste que de lui en faire un reproche. Il a publié les lettres les plus importantes. S'il avait tout livré, il aurait eu plus de deux volumes, et... le Supplément Lecestre n'aurait pas paru.

Ce précieux Supplément Lecestre est bien intéressant. Mais on ne peut tout citer. Rappelons seulement les passages où Napoléon commande des articles aux journaux et ceux où il surveille et poursuit Mme de Staël, Chateaubriand et leur « clique », les chouans, certains émigrés, et des généraux, comme Lecourbe et Lahorie, attachés au parti de Moreau, ses notes et instructions à Talleyrand, à Champagny, à Fouché, sa correspondance avec Junot qui dirige les opérations de l'armée de Portugal, et une foule de piquants détails : l'empereur se proposant de fabriquer le même papier-monnaie que l'Autriche ou pla-

1. Nous n'avons guère vu d'autre faute que *Gradenz* pour Graudenz (I, 147).

çant en secret dix millions dans l'emprunt de Prusse à condition que cet argent lui rende au moins dix pour cent et demandant une commission parce qu'il fait les paiements de suite, et non successivement.

Cette publication, pourvue d'ailleurs d'une excellente table analytique — qui a dû coûter à l'auteur beaucoup de temps et de peine — sera fort utile aux historiens de Napoléon, à ceux du Consulat et surtout de l'Empire. Ils y trouveront une quantité de renseignements, et tous s'associeront à nous pour remercier M. Lecestre du grand service qu'il leur rend.

A. CHUQUET.

Gabriel de MORTILLET. **Formation de la nation française.** Textes. Linguistique. Palethnologie. Anthropologie. Paris, Alcan, 1897. In-8, 336 p., avec 153 gravures et cartes dans le texte.

Le titre de ce livre peut induire en erreur, car il ne correspond pas exactement au contenu. M. de Mortillet ne pousse pas son étude ethnographique au-delà du ve siècle après J.-C.; il n'a donc tenu compte ni des Arabes, ni des Normands, qui ont cependant joué un rôle dans la « formation de la nation française ». En réalité, nous avons ici une édition nouvelle, revue et très écourtée, du *Préhistorique* publié par l'auteur en 1884, plus une esquisse sommaire du *Protohistorique*, c'est à-dire de l'âge du bronze et des deux premiers âges du fer dans l'Europe occidentale. Mais il y a encore bien autre chose dans ce volume, comme va le montrer une rapide analyse. La première partie (p. 25-143) est consacrée à une revue des textes historiques, grecs et latins, concernant les Ligures, les Ibères, les Celtes, etc. L'auteur veut prouver que ces textes sont de mauvais documents pour l'ethnographie, qu'ils sont incertains, contradictoires et mal datés. La deuxième partie, *Déductions linguistiques*, a pour but de montrer que la linguistique et l'étymologie ne sont guère plus instructives pour l'ethnographe que l'étude des textes. Dans cette section de l'ouvrage, il y a des chapitres inutiles sur les parlers de la France au moyen âge, mais il n'y a rien touchant la toponymie, qui peut cependant rendre des services à l'ethnographie. Avec la troisième partie, *Données palethnologiques*, M. de M. aborde enfin un domaine qui lui est familier et sur lequel il a fait ses preuves. Si l'on compare son exposé à celui du *Préhistorique* (2e éd., 1885), on constatera que l'auteur a changé d'avis sur quelques points. Il n'admet plus un *hiatus* entre le paléolithique et le néolithique, mais y substitue le *tourassien* (p. 249), ainsi nommé de la grotte de la Tourasse dans la Haute-Garonne. On sait (cf. *Revue crit*, 1896, II, p. 142) que, si la lacune a été comblée, du moins dans la région pyrénéenne, c'est uniquement aux beaux travaux de M. E. Piette que nous en sommes rede-

vables ; mais M. de M., qui cite cependant des autorités, ne dit pas un mot de M. Piette. Une autre période, suivant M. de M., relie le *tourassien* au néolithique : c'est le *tardenoisien* (ainsi nommé de la Fère-en-Tardenois), qui est caractérisé par une industrie de petits silex à formes géométriques et témoignerait d'une première invasion de la Gaule. Ce *tardenoisien* semble une innovation malheureuse ; je ne comprends pas comment M. de M. a pu inventer une période pour y loger quelques petits silex qui n'ont pu, cependant, constituer à eux seuls une industrie. L'époque néolithique comprend le *campignyen* (de la station de Campigny) et le *robenhausien* (de Robenhausen en Suisse) ; il n'était pas encore question du *campignyen* dans le *Préhistorique*. M. Salmon, un élève de M. de M., avait proposé une division tripartite du néolithique : *campinien*, *chasséo-robenhausien* et *carnacéen*. M. de M. ne discute ni ne mentionne cette tentative, qui a trouvé de l'écho à l'étranger ; il passe également sous silence l'intéressant mémoire de M. Piette, *Subdivisions de l'époque magdalénienne et de l'époque néolithique* (1889). L'invasion *tardenoisienne* fut suivie de deux autres, beaucoup plus importantes. Un premier flot humain, venu du pays entre l'Asie-Mineure, le Caucase, le nord de la Perse et la Tartarie, apporta en Gaule les animaux domestiques, les céréales, les outils néolithiques, les idées religieuses, la pratique de l'inhumation (p. 252). Une seconde invasion, partie de la région située entre l'Afghanistan et l'Inde au Sud, la Chine et la Sibérie au nord, introduisit chez nous le bronze, le *swastika*, l'incinération (p. 327). — A part ces quelques points, sur lesquels M. de M. a rectifié ou précisé ses opinions d'il y a douze ans, nous retrouvons partout, soutenus avec une obstination imperturbable, les paradoxes et les erreurs palpables du *Préhistorique*. Les silex de Thenay et d'Otta sont toujours l'œuvre d'un « précurseur de l'homme » ; seulement M. de M., qui avait appelé ce précurseur *anthropopithèque*, le baptise aujourd'hui *homosimien* (p. 218). L'homme a paru en France il y a deux cent quarante mille ans ; cette date est « basée sur des données certaines d'histoire naturelle » (p. 321). [Elle n'est « basée » que sur un prétendu chronomètre auquel son auteur lui-même, L. Pillet, a bien vite cessé de croire.] L'homme chelléen est préglaciaire, non interglaciaire ; tout ce que MM. Geikie et Boule ont écrit pour établir le contraire est nul et non avenu ; M. de M. n'en fait même pas mention. Le « coup de poing » à taille grossière était le seul instrument employé à l'époque chelléenne (p. 229) ; en vain M. d'Acy a-t-il prouvé dix fois qu'il y a des outils moustériens dans les alluvions chelléennes ; en vain la station à faune chaude de Taubach, où *l'elephas antiquus* domine comme à Chelles, a-t-elle fourni exclusivement des silex magdaléniens ; tout cela n'existe pas pour M. de M. ; il feint de l'ignorer et passe outre. De même, en ce qui concerne les inhumations à l'époque de la pierre éclatée, attestées aujourd'hui par les découvertes de Laugerie, de Menton, de la grotte des Hoteaux, etc. ; M. de M. se contente de quelques allusions dédaigneuses à

ces faits gênants. La théorie — celle du *Préhistorique* — veut que la « religiosité », principe des pratiques funéraires, n'ait été apportée du fond de l'Asie qu'à l'époque néolithique; si donc il y a des ensevelissements antérieurs, on les niera. C'est bien simple. Mais voici à quoi l'on arrive. Dans l'abri de Laugerie-Basse (Dordogne), M. Massénat a trouvé, en 1872, un squelette accroupi, couché sur le côté gauche, tout couvert de coquilles méditerranéennes servant de parures. Ces coquilles, analogues à celles qui parent les squelettes des grottes de Menton, semblent bien indiquer un rite funéraire; la position accroupie du squelette, si fréquente chez les peuples primitifs, milite dans le même sens. Mais, comme le milieu est paléolithique, M. de M. écrit (p. 295) : « Il s'agit évidemment d'un homme écrasé par un éboulis de rochers... *La victime de l'accident se trouvait recouverte de ses ornements.* » Singulier hasard !

Étant donné l'attachement de M. de M. aux opinions qu'il a une fois exprimées, on ne s'étonnera pas de le voir, ici encore, soutenir l'origine asiatique des animaux domestiques et des céréales, l'origine indoue de la croix gammée ou *swastika*, l'origine indoue ou tout au moins asiatique des premières épées de bronze, parce qu'elles ont des poignées plus petites que les nôtres et que les Asiatiques ont de petites mains, etc. L'Asie exerce sur M. de M. une véritable fascination. Reproduisant le vase de bronze trouvé dans le tombeau de Graeckwyl, œuvre évidemment grecque où figure l'Artémis dompteuse de fauves, dite Artémis persique par Gerhard, il écrit que cette déesse représente « Astarté, divinité syrienne » et voit là une preuve des relations de la Gaule, au premier âge du fer, avec l'Asie (p. 265).

Le vase de Graeckwyl appartient à l'époque pour laquelle Broca a proposé autrefois le nom de *protohistorique;* M. de M. l'expédie en vingt pages, ce qui est bien peu. Il y a, dans ce chapitre, deux idées à relever : 1° l'introduction du fer en Gaule est due aux peuples italiens qui furent, de bonne heure, en contact avec l'Égypte; elle est le résultat non d'une invasion, mais de relations commerciales; 2° le second âge du fer doit être scindé en deux périodes, le *marnien* et le *beuvraysien* (du mont Beuvray, où s'élevait Bibracte). M. de M. a raison de trouver mauvaise la désignation d' « époque de la Tène », adoptée par les archéologues allemands pour le second âge du fer; mais il ignore que ces archéologues, en particulier Tischler, ont déjà subdivisé le second âge du fer avec beaucoup plus de précision que lui, principalement d'après la forme des épées et celle des fibules.

La quatrième partie du livre, *Documents anthropologiques*, est peut-être la plus intéressante. M. de M. a tenu compte des pièces osseuses qui sont venues, depuis 1885, préciser l'idée qu'on se faisait du type néanderthaloïde; il a opposé, à ce type du Néanderthal, celui de Laugerie, qui en serait une transformation sur place, sans mélange d'éléments étrangers. Mais, ici encore, l'esprit de système, démon qui possède M. de M., a beau jeu. Il n'y a que deux types humains à l'époque

paléolithique, pas un de plus; les squelettes qui ont le malheur de s'écarter de l'un ou de l'autre sont impitoyablement précipités dans le néolithique. Tel est le cas pour ceux de Menton, de Cro-Magnon, de Solutré, etc. L'orthodoxie de M. de M. est un lit de Procruste; cet esprit net et vigoureux, passionnément hostile à la tyrannie cléricale, aurait pu agiter, au XVIe siècle, le corps d'un terrible inquisiteur.

Il me faut maintenant revenir sur la première partie de cet ouvrage et m'y arrêter. La tendance polémique en est évidente : M. de M. en veut aux historiens de cabinet, aux hellénistes et latinistes qui pâlissent sur les textes, au lieu de manier crânes et cailloux; leur besogne est stérile et, du reste, ils s'en acquittent fort mal. A la vérité, M. de M. ne paraît guère connaître les ouvrages de ces savants que par extraits. Ainsi la *Géographie de la Gaule* de Desjardins, les *Premiers habitants de l'Europe* de M. d'Arbois, n'existent pas pour lui; *a fortiori* ignore-t-il Zeuss et Müllenhoff. Ses préférés sont Henri Martin, dont le « remarquable travail » lui « semble contenir tous les renseignements historiques actuellement connus » (p. 2) et surtout Lagneau, l'auteur de la laborieuse, indigeste et inexacte compilation intitulée *Anthropologie de la France*. Mais H. Martin et Lagneau ne sont pas responsables de toutes les erreurs de M. de Mortillet.

Que dirait le savant préhistorien, dont j'admire autant que personne la pénétration lorsqu'il parle des choses qu'il connaît, si un philologue se mêlait d'écrire sur le préhistorique pour démontrer la vanité de cette étude, et que ce philologue mît Chelles en Pologne, Saint-Acheul en Turquie et fît de Boucher de Perthes le confesseur de Louis XIII? Or, ces bévues ne sont rien à côté de celles que M. de M. a commises en s'aventurant dans le domaine des textes historiques sans aucune préparation.

Il faut donner des exemples.

A la p. 7, M. de M. écrit ce qui suit : « Nous passerons en revue les textes anciens, *en ayant soin de tenir bien compte de leur date, ce qui a été trop négligé jusqu'à présent.* » Voyons comment M. de M. tient sa promesse.

A la p. 49, nous apprenons que Pausanias est un auteur grec du second siècle *avant J.-C.*, qui se fixa à Rome en 170. Ce n'est pas une faute d'impression, car je lis à la p. 80 : « Presque à la même époque que Pausanias, un de ses compatriotes, qui avait également séjourné à Rome, Polybe, publiait son *Histoire universelle.* » Pausanias qui, par parenthèse, n'a jamais, que nous sachions, séjourné à Rome (M. de M. confond le Périégète du Sipyle avec le rhéteur de Césarée), écrivit le Ve livre de son ouvrage en 173, c'est-à-dire 296 ans au moins après la mort de Polybe.

M. de M. place le géographe Ptolémée dans la première moitié du IIe siècle *avant J.-C.* (p. 49). Ce n'est pas une faute d'impression, car on lit, p. 64 : « L'existence de cette Ibérie est attestée par Ptolémée *dès*

la première partie du II° *siècle avant notre ère.* » Mais, par surcroît, M. de M. confond le Ptolémée alexandrin, qui écrivait sous Marc-Aurèle, avec Ptolémée fils de Lagus, dont l'ouvrage sur Alexandre fut une des sources de celui d'Arrien. P. 71 : « Ptolémée, *Histoire d'Alexandre*, dans la première moitié du II° siècle avant notre ère, raconte que les Celtes de l'Adriatique, etc. » Le passage visé est Arrien, *Anab.*, I, 4, dérivant de la même source que Strabon, VII, p. 301, où Ptolémée fils de Lagus est cité; mais ce Ptolémée vivait au IVe siècle. Quelques lignes plus loin (p. 72), M. de M. cite bien l'auteur de l'*Anabase*, mais il l'appelle *Appien;* il cite aussi (p. 60) le traité de Flavius Josèphe *Contre Appien*, ce qui met le comble à la confusion. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que M. de M., suivant sans doute une source différente, met ailleurs Ptolémée à sa vraie date (p. 120) : « Les Saxons... inconnus de Tacite à la fin du Ier siècle, sont cités dans la première moitié du IIe siècle par Ptolémée. » A-t-il pensé qu'il s'agissait d'un homonyme?

J'ai relevé six passages (p. 50, 82, 89, 114, 123, 125) où Ammien Marcellin, mort vers 390, est placé au VI° siècle; une fois même (p. 123) il est dit que cet historien écrivait « cent ans environ après la défaite d'Attila. »

Hécatée de Milet, le premier des prosateurs, est un « poète grec » (p. 48). Apollodore « florissait vers 140 av. J.-C. » (p. 49); il s'agit de l'auteur de la *Bibliothèque*, qui écrivait 250 ans plus tard. Denys le Périégète aurait vécu dans la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C. ou au commencement du IVe (p. 50); il est parfaitement établi qu'il écrivait sous Hadrien, vers 130. Claudien, né vers 365, écrivait « au commencement du IV° siècle » (p. 115). Pomponius Mela a composé un livre intitulé *Les sites du Globe* (p. 105; c'est ainsi que M. de M. traduit *De situ orbis!*) Ailleurs (p. 66) il renvoie à « Silius Italicus, *Passage d'Annibal*, livre III. » P. 48, il fait de Thucydide l'aîné d'Hérodote et le place de 471-395 (lire 455-400), alors qu'Hérodote aurait vécu de 460-406 (lire 484-425). A la page suivante, j'ai lu avec stupeur ceci : « Scymnos de Chio, poète grec, époque un peu incertaine... Compilateur qui a beaucoup écrit, d'après Timée. » Au prix de beaucoup de recherches, je crois avoir découvert le passage incompris qui a suggéré cette erreur à M. de Mortillet. C'est une note de Müller dans les *Fragm. hist. graec.*, t. Ier, p. 201 : *Complura Scymnus Chius ex Timaeo in sua transtulit.* De *Complura transtulit*, M. de M. a fait : « Compilateur qui a beaucoup écrit ! » Une autre mention de M. de M. m'a condamné à de longues incertitudes. Dans sa liste des auteurs (p. 50), entre Florus et Arrien, il cite : « Marcellus, Latin, II° siècle. » Qu'est-ce que ce Marcellus? Je crois qu'il s'agit de Valère Maxime, parce qu'un fragment de cet auteur relatif aux Gaulois du Pô, qui est transcrit dans Dom Bouquet (t. Ier, p. 665), concerne le général romain Marcellus. Ailleurs, je renonce à deviner dans quel Bouillet vraiment préhistorique M. de M. a puisé son savoir. Ainsi, à deux

reprises (p. 84 et 101), il dit que la Galatie est « sur les bords de la mer Noire » ; p. 89, il la fait réduire en province romaine cinquante ans après la véritable date. Qui est responsable de ceci (p. 102) : « Presque immédiatement après la conquête, on a vu, *grâce à l'intervention de Cicéron*, plusieurs habitants de Vienne, *alors la capitale de la Gaule romaine*, entrer au Sénat romain. » Vienne n'a jamais été la capitale de la Gaule ; Cicéron n'a jamais fait entrer un Gaulois au Sénat. Quelle est la source de cette étrange erreur ?

Bien d'autres bévues singulières seraient à relever, attestant un travail extraordinairement rapide, alors que l'ouvrage qui nous occupe, né d'un cours professé en 1889-1890, a pu être mûri pendant sept ans. — P. 53 : « Dans une autre énumération de l'armée de Darius, en 490, Hérodote (VII, 12) cite des Ligures avec des Mantiéniens, etc. » Quatre fautes : il s'agit de l'armée de Xerxès ; on est en 480 ; Hérodote dit cela VII, 72 ; les Mantiéniens sont les Matiènes, Ματιηνοί. P. 129, M. de M. écrit sérieusement que les Sallyes ou Salluvi des environs de Verceil sont des Saliens (Francs Saliens !) descendus en Italie avec les Cimbres. Il lui était cependant facile de savoir que les Salluvi sont mentionnés en Italie plus de cent ans avant qu'il ne fût question des Cimbres. P. 183, il rattache au nom des Boïens, dont ils attesteraient les migrations, les noms de Boïum, montagne de Grèce, et de Boïon, ville de la Doride. Je laisse aux celtisants le soin de dénoncer les hérésies linguistiques dont fourmillent les pages 182-184. Il me suffit ici de juger la science historique de l'auteur. Les erreurs matérielles qu'il commet sembleraient moins graves s'il ne le prenait pas de si haut avec les historiens de profession. Un des reproches qu'il leur fait — chose incroyable ! — c'est de tenir compte des fragments des auteurs. Je cite textuellement (p. 48) : « Le passage d'Hésiode dans lequel il est question des Ligures est un fragment cité par Strabon, *ce qui en réalité le rajeunit de sept à huit siècles.* » Encore une fois, ceci est aussi fort, *mutatis mutandis*, que l'aphorisme d'un philologue traitant de *lusus naturae* les haches de Saint-Acheul. Que M. de M. veuille bien réfléchir à ce qu'il penserait de ce philologue, pour se faire une idée de l'impression que nous laisse sa science d'historien !

M. Marc. Boule a loué récemment (*L'Anthropologie*, 1897, p. 344) la « façon séduisante de simplifier et de clarifier les problèmes scientifiques » qui a valu tant d'adeptes à M. de Mortillet. L'éloge est très juste et fort bien exprimé. La clarté, l'ordre, la bonhomie du style, sont des qualités qu'on ne refusera pas à l'auteur. Quelquefois, il pousse la familiarité un peu loin, par exemple lorsqu'après avoir cité le mot de Caïn dans la *Genèse* : « Quiconque me trouvera, me tuera », il ajoute (p. 3) : « Il y avait donc des *quiconques* en dehors de la famille du premier homme ! » Mais tout vaut mieux que l'obscurité et que l'emphase ; or, M. de Mortillet n'est jamais ni emphatique, ni obscur. Autre mérite : il ne fait aucune concession à cette pruderie peu innocente qui

consiste à passer, en saluant bas, devant les questions où la théologie s'est immiscée. Il y a un chapitre de son livre, sur le transformisme (p. 203-212), qui, bien que supprimant les objections (c'est sa manière d'y répondre) est un modèle d'exposition lucide. Faut-il ajouter que l'auteur, par les grands services qu'il a rendus à l'étude des âges de la pierre, a droit à tous les respects des préhistoriens qu'il tyrannise, et même des historiens qu'il scandalise? Son livre s'ouvre par une dédicace touchante à M. le Dr Despagnet, qui lui a restitué la vue en l'opérant de la cataracte. Nous souhaitons que le vieux préhistorien, dernier témoin, avec Sir John Evans, de l'époque héroïque de la science, conserve longtemps encore l'acuité visuelle et le tact archéologique qui lui ont permis, il y a vingt-cinq ans, de mettre un commencement d'ordre dans ce qui semblait devoir rester un chaos. Mais qu'il laisse donc les textes à ceux dont c'est le métier de les étudier, dût-il voir avec impatience quelques philologues, comme l'auteur de ces lignes, quitter parfois leurs livres pour mettre le nez dans ses cailloux !

Salomon Reinach.

BULLETIN

— Les fascicules 5 et 6 du dictionnaire assyrien de M. Muss-Arnolt (*Assyrisch-englisch-deutsches Handwœrterbuch* (voir *Revue* du 17 juin 1895 et du 27 janvier 1896) ont paru au cours de l'année dernière (Berlin, Reuther, 1896); ils vont du mot *dimêtu* au mot *Kaldu* (p. 257-384).

— M. Umberto Benigni est persuadé que l'Encyclique du pape Léon XIII, *De conditione opificum*, est un manuel complet de science sociale, où se résume la tradition chrétienne sur le sujet. Il a écrit un ouvrage, *L'economia sociale cristiana avanti Costantino* (Genova, Fassicomo, 1897; in-12 XIII-270 pages) pour prouver que la doctrine de cette Encyclique est déjà tout entière dans le Nouveau Testament et dans les anciens Pères. L'auteur, qui a composé son livre avec beaucoup de soin, de méthode et de clarté, ne paraît pas avoir conscience des tours de force exégétiques moyennant lesquels il trouve dans l'Évangile un enseignement sur le droit de propriété, la légitimité au prêt à intérêt (!), etc. C'est toujours la même vieille erreur de la théologie scolastique : toutes les sciences sont contenues dans la théologie, et la théologie est contenue dans l'Écriture. Après avoir logé la géologie dans le premier chapitre de la Genèse, voilà qu'on veut mettre l'économie sociale dans l'Évangile. Il n'y a pas de raison pour qu'on s'arrête en si beau chemin : les découvertes de Pasteur doivent être quelque part dans le Lévitique, et je serai bien trompé s'il n'est pas question des chemins de fer, du télégraphe et des ballons dirigeables dans l'Apocalypse. *Se ne permette la stampa.* L'ouvrage de M. Benigni est garanti par l'autorité ecclésiastique. Il faut n'en pas dire trop de mal, et regretter seulement que le sens de l'histoire et de la critique fasse un peu défaut à un livre si orthodoxe. — S. L.

— La brochure de M. Friedlænder, *Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt* (Wien, Breitenstein, 1897; in-8, 74 pages) résume, en termes parfois un peu exagérés, les données historiques relatives à l'organisation et l'influence reli-

gieuses des Juifs de la dispersion. L'auteur a puisé principalement dans les oracles sibyllins et les ouvrages de Philon. Sa façon générale de comprendre le rôle des Juifs hellénistes est conforme à l'histoire; mais on n'en saurait dire autant de son opinion sur les deux tendances, conservatrice et radicale, entre lesquels le judaïsme helléniste se serait partagé et qui se retrouveraient dans le christianisme primitif. — J. S.

— La plaquette de M. C. H. Kindermann, *De Aeneas sage en de Aeneis, en Majesteitsvoorstelling te Rome* (Leiden, Adriani, 1897, in-12, 64 p.) est, je suppose, une thèse d'habilitation. Tout d'abord, principaux traits de la légende d'Énée, tels que nous les trouvons chez les poètes et dans les historiens grecs; ensuite chez les annalistes romains jusqu'à Varron y compris. Puis, exposé de la légende d'Enée, telle qu'elle est dans Virgile; changements apportés par lui dans l'ancien récit, et cause de ces changements. L'intention du poète aurait été de représenter par allégorie les personnages et les grands faits de son temps; surtout Octave et l'éclat de sa gloire. Rien de bien neuf ici et plutôt beaucoup d'exagération. On s'étonnera surtout que es nombreuses citations ne soient accompagnées d'aucune référence. — E. T.

— M. Pietro Rasi reprend un sujet traité souvent autrefois, *Della cosi detta Patavinità di Tito Livio* (estratto dei *Rendiconti* del R. Ist. Lomb. disc. elett., ser. II, vol. XXX, 1897), 27 pp., in-8°. Il conclut en rappelant le passage du Brutus (171), où Brutus demande : « Qui est iste tandem urbanitatis color ? », et Cicéron répond : « Nescio; tantum esse quendam scio. » De même, à la question : « Qui est iste tandem patauinitatis color ? », Asinius Polio aurait probablement fait la même réponse. — P. L.

— Les *Morceaux choisis tirés des traités de rhétorique de Cicéron* par M. Émile Thomas (Paris, Hachette, 1897; xxxi-494 pp. in-16) contiennent les parties les plus caractéristiques ou les plus connues de ces ouvrages. M. Th. a mis à part la rhétorique à Hérennius et a joint aux extraits qu'il en donne un appendice où il étudie les deux questions suivantes : Sur quoi s'appuie-t-on pour soutenir que la Rhétorique à Hérennius n'est pas de Cicéron ? Que savons-nous du temps, de la condition, des goûts de l'auteur de la Rhétorique ? L'introduction caractérise chacun des traités et expose assez longuement l'emploi du dialogue par Cicéron et la polémique entre Attiques et Asiatiques. M. Th. paraît considérer ce débat surtout comme une question de personnes, comme l'effet de la réaction contre le genre d'Hortensius poussée à des limites où Cicéron ne la suit pas, enfin comme l'effet d'une sorte de méprise de l'opinion qui aurait continué à trouver dans Cicéron les défauts de sa jeunesse. Peut-être le débat avait-il des origines plus lointaines et doit-on l'éclaircir par la rivalité des orateurs du groupe des Scipions et des Gracques avec ceux dont Caton était le plus illustre. Chaque série d'extraits est précédée d'une brève notice contenant la date de l'ouvrage, l'indication du sujet et de la forme adoptée par Cicéron. Les notes ont surtout pour but de faciliter la traduction. Les renseignements concernant le fonds des choses ont été réservés à deux répertoires alphabétiques : index de rhétorique, index historique. Le texte est celui de l'édition Friedrich modifié dans un sens moins conservateur. Pour la Rhétorique, M. Th. a supprimé un certain nombre de gloses; pour les grands traités au contraire, il a rétabli des mots passés par les *mutili* et donnés par les *integri*. Dans l'ensemble, le recueil est une œuvre judicieuse et pratique qui est de nature à répandre la connaissance de Cicéron dans les classes. P. xv, n. 2 lire : *Piraeeo*; xxii, n. 1 lire : *Gaius*; pp. viii et xii, la mention de Q. Cicéron est inattendue, puisqu'on ne sait pas qu'il est le dédicataire du dialogue. — P. L.

— La librairie Lecoffre met en vente une nouvelle collection de biographies inti-

tulée : « Les Saints ». On paraît avoir pris pour modèle la Collection des grands écrivains français de la librairie Hachette. Nous avons reçu deux volumes de cette série : *Saint Augustin*, par Ad. Hatzfeld ; Paris, 1897 ; 183 pp. in-18; et : *Sainte Clotilde*, par G. Kurth ; 180 pp. in-18. Le *Saint Augustin* comprend deux parties : la Vie, la Doctrine. Pour la première, l'auteur n'a pas fait de grands efforts de recherche et de mise en œuvre; c'est un résumé assez incolore des Confessions. La deuxième, arbitrairement divisée en philosophie et théologie, comme si dans ce puissant esprit qu'est Augustin tout ne se tenait pas, trahit une certaine inexpérience de l'histoire des idées. Il est inutile d'y chercher la trace des travaux de Harnack et de Rottmanner, qui ne sont même pas mentionnés dans la singulière bibliographie jointe en appendice au volume. Le volume consacré à sainte Clotilde est une réhabilitation dont on peut penser ce qu'on veut, mais dont au moins l'auteur est très compétent. Les lecteurs du *Clovis* de M. Kurth et de l'*Histoire poétique des Mérovingiens* y reconnaîtront les thèses favorites du professeur de Liège. — M. D.

— M. Fr. Cumont publie une brochure intitulée : *Hypsistos* (supplément à la *Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1897), Bruxelles, imprimerie Polleuvis et Ceuterick, 1897, 15 pp. in-8 et une planche. Le point de départ de ce travail est un mémoire de M. Schürer sur les σεβόμενοι θεὸν ὕψιστον du Bosphore. M C. prouve l'identification de Sabazios avec le Iahvé Sabaoth des Juifs, identification constante dès le IIe s. avant notre ère. Or, Sabazios est également identifié avec le θεὸς ὕψιστος. Cette double identification explique la transformation des thiases de Sabazios en collèges d'adorateurs du Très-Haut et le mélange d'éléments « helléniques » et de traditions juives qui est signalé dans la secte postérieure des Hypsistariens. M. Cumont marque les divers degrés d'influence qu'exerça la Diaspora juive sur la religion de Sabazios et donne le Corpus des inscriptions relatives à Hypsistos. La planche reproduit la stèle de Cyzique où se trouve figurée une scène du culte de Sabazios. — M.-D.

— M. A. M. P. Ingold a fait tirer à part du « Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace » (tome XVIII) un document important, l'*État ecclésiastique du diocèse de Strasbourg en 1454*, qu'il avait trouvé parmi les papiers inédits de Grandidier aux archives générales du duché de Bade, à Carlsruhe. On possédait deux travaux analogues de Grandidier, le *Registrum episcopatus et diocesis*, et celui des *Nova subsidia* de Würdtwein ; mais le premier qui date de 1778, est postérieur au document publié par M. Ingold et le second est incomplet et ne porte pas de date. L'*État ecclésiastique* est la plus ancienne statistique complète du diocèse de Strasbourg que nous ayons, et, comme dit fort bien M. Ingold, puisqu'il précède de longtemps le protestantisme qui a changé tant de choses, son intérêt saute aux yeux. — A. C.

— La publication de la *Bibliothèque Marasli*, malgré les malheurs dans lesquels la Grèce a été plongée, n'est pas ralentie. Ont déjà paru : deux livraisons de l'*Histoire grecque* de Curtius traduites par S. P. Lambros, deux livraisons de l'*Histoire de la poésie latine* de Ribbeck par S. Sakellaropoulos, deux livraisons de l'*Histoire des Diadoques* de Droysen par S. Pantazidis, une livraison des *Antiquités grecques* de Gilbert par N. Politis et le premier volume de l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay par Em. Rhoidis. La publication de ces ouvrages sera poursuivie; une livraison paraîtra par mois. A ces livres s'ajouteront bientôt : la *Littérature Byzantine* de Krumbacher, la *Littérature Dramatique* de St. Marc-Girardin, l'*Histoire des Monnaies* de Head et la *Littérature Grecque* de Christ. — S.

— M. Démétrius Eginitis, directeur de l'Observatoire d'Athènes et professeur

d'astronomie à l'Université, vient de publier (Imprimerie Nationale, 1897) en français un ouvrage de 220 pages in-4° sur le *climat d'Athènes*. Cet ouvrage contient, outre une introduction de 14 pages, 14 chapitres : Pression atmosphérique. — Température de l'air. — Humidité de l'air. — Vents. — Pluie. — Neige. — Grêle. — Rosée et givre. — Brume et Brouillard. — Nébulosité. — Orages. — Évaporation. — Phénomènes optiques. — Températures diverses. Les citations des sources antiques ne manquent pas. — S.

— La petite plaquette de M. J. Ribera, *Bibliófilos y Bibliotecas en la España musulmana* (Madrid, 1896), est intéressante, tant sur la formation des belles collections de livres de l'Espagne musulmane que sur les causes diverses qui ont amené la dispersion de ces bibliothèques et la disparition de ces manuscrits arabes dont le nombre dépassa de beaucoup ce que l'on s'imagine volontiers : M. Ribera estime en effet qu'à Cordoue seulement, à l'époque où florissait son université, les étudiants et copistes devaient produire 60 à 80,000 manuscrits par an. — H. L.

— *Baturillo*, par Fray Candil ou Emilio Bobadilla (Madrid, Rivadeneyra, 1895) est un recueil d'articles de critique, enlevés d'une plume alerte. On y lit avec une certaine curiosité quelques appréciations d'écrivains et d'artistes français par un étranger, très bienveillant du reste. — H. L.

— Dans *Fortalezas y Castillos en la Edad Media (Maqueda y Escalona)*, M. Felipe B. Navarro (Madrid, 1895) a donné d'intéressantes notices archéologiques sur ces deux châteaux forts. — H. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Séance du 24 septembre 1897.

M. Heuzey annonce que M. Pierre Paris, de la Faculté des lettres de Bordeaux, au cours d'une mission archéologique en Espagne, encouragée par l'Académie, signale une remarquable sculpture provenant d'Elche, l'antique *Illici*, sur la côte au S. d'Alicante. C'est un buste de jeune femme, de grandeur naturelle, en pierre calcaire, appartenant à la même classe de monuments que les statues du *Cerro de los Santos*, qui ont donné lieu à tant de controverses. Seulement cette figure dépasse de beaucoup les autres par la beauté du type et par l'originalité de la parure. La conservation, en dépit de quelques coups de pioche, est excellente. M. Heuzey trouve là une confirmation de l'opinion antérieurement émise par lui sur la sculpture gréco-phénicienne de l'Espagne. M. Arthur Engel a déjà rapporté au Louvre plusieurs débris du même art, recueillis dans les provinces environnantes.

M. Devéria lit la suite de sa communication sur l'écriture Si-Hia; il fournit, d'après les auteurs chinois, l'historique de son invention et du milieu politique dans lequel elle s'est développée.

M. Léon Dorez donne lecture d'un court mémoire où il étudie l'histoire des édifices élevés sur l'Aventin par les Savelli, particulièrement par Honorius IV. Le palais de ce pape, bâti entre les années 1285 et 1287, sorti des mains des Savelli dans la seconde moitié du xv[e] siècle, restauré par deux fois vers 1482 et 1506, mis en vente par les Dominicains de Sainte-Sabine en 1544, paraît avoir été ensuite abandonné et s'être écroulé en 1640 environ. Il n'en subsiste plus qu'une énorme muraille, munie de créneaux, à la base de laquelle on a trouvé, en 1855, un pan de mur de Servius Tullius, un fragment des actes des frères Arvales et les ruines d'une maison du iv[e] siècle.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 1er novembre — 1897

G. Steindorff, **Grabfunde des Mittleren Reichs in den Kœniglichen Museen zu Berlin, I. das Grab des Mentuhotep** (forme le 8e fascicule des *Mittheilungen aus den Orientalischen Sammlungen*). Berlin, Speman, 1896, in-f°, p. vi-45, xiii pl. et de nombreuses vignettes intercalées dans le texte. — Prix, 100 fr.

Passalacqua découvrit, le 4 décembre 1828, dans la nécropole de Thèbes, la tombe intacte d'un certain Montouhotpou. Il a raconté lui-même les péripéties de la recherche et dressé le catalogue exact des objets trouvés [1] : ils entrèrent au musée de Berlin avec sa collection, et ils y sont restés depuis lors. Les inscriptions du cercueil avaient été reproduites par Lepsius [2], mais l'ensemble de la trouvaille était demeuré inédit, et cela était d'autant plus regrettable qu'elle pouvait nous fournir un exemple jusqu'à présent unique de ce qu'était le tombeau d'un bourgeois égyptien de moyenne fortune, vers les débuts de la première époque thébaine. M. Steindorff nous en a donné l'an dernier une description complète, avec vignettes et planches coloriées.

Il débute par les trois cercueils au fond desquels la momie reposait. Il laisse de côté les extraits du *Livre des Morts* dont ils sont couverts en partie, et qui avaient été publiés déjà dans les *Ælteste Texte* de

1. Passalacqua, *Catalogue raisonné et historique des Antiquités découvertes en Égypte*, p. 111-138.
2. Lepsius, *Ælteste Texte appl. Todtenbuchs,* in-4, 1868.

Lepsius; il se borne à nous apprendre qu'il en a fait, de concert avec M. Schæfer, une copie exacte qui est déposée au musée de Berlin à la la disposition des Égyptologues. Il n'a étudié que les courtes légendes et les figures des objets mobiliers. Les cercueils du premier empire thébain portent, en effet, avec les formules religieuses indispensables, une série de représentations qui, dans les mastabas du second type de la VIe dynastie, étaient tracées uniquement sur les parois de la chambre. C'était le facsimile du trousseau et de l'équipement du mort, ses vêtements, sa chaussure, sa coiffure, ses bijoux, ses insignes divers, ses armes et, à des places réservées, ses provisions de bouche pour l'autre monde. Le nom de chaque objet est écrit à côté de l'objet lui-même, parfois avec un chiffre qui désigne la quantité fournie. On conçoit quel intérêt ces images présentent pour le lexique et pour l'archéologie. Je les avais définies rapidement : M. Steindorff les étudie l'une après l'autre en s'aidant des variantes que lui ont offertes douze autres cercueils de même époque dispersés dans nos musées. Il a rapproché également des figures les exemplaires d'un certain nombre des objets qu'on a ramassés dans les tombeaux, et il a réussi à déterminer de la sorte le sens et l'usage de la plupart d'entre eux. Je ne me séparerai de M. S. que sur un ou deux points secondaires, à propos des deux queues attachées à la ceinture des hauts personnages et qu'il déclare, selon l'habitude, être des queues de lion (p. 22) Leur forme n'est pas celle de la queue de cet animal, mais, comme je l'ai dit ailleurs, celle de la queue du chacal [1]. Si elles sont teintes de jaune, c'est à cause du pelage fauve de l'animal : le chacal-dieu était peint en noir, le chacal-bête était peint de la couleur qui lui était naturelle. Une description de la momie termine l'étude des légendes : une petite image du défunt était posée contre elle, une statuette en bois de travail assez bon, et qui nous rend le portrait de Montouhotpou. Le cadavre avait un maillot de bandelettes grossières, brunies par les parfums et par l'âge; un masque coloré à perruque bleue en recouvrait le haut et un collier large *(ouoskhou)*, aux attaches en forme de tête d'épervier, reposait sur la poitrine. Le tout tomba en pièces sitôt qu'on essaya d'y toucher, ainsi qu'il arriva pour les momies de même époque que je découvris à Saqqarah. Le collier, le masque, les étoffes ont disparu, et l'on n'en a plus que le dessin exécuté par Passalacqua lui-même; la statuette seule est entrée au musée de Berlin.

Un second chapitre renferme l'énumération des accessoires. Un plan de la main de Passalacqua montre la place qu'ils occupaient à côté du sarcophage J'aurais aimé que M S. nous donnât également la vue de la chambre funeraire que Passalacqua a mise en tête de son *Catalogue*,

---

1. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, p. 55, n° 3. La queue en bois du musée de Marseille (Maspero, *Catalogue*, p. 92, n° 279) est une queue de chacal, non de lion.

et que Prisse d'Avennes a reproduite en couleur, d'après les originaux, sur une planche de ses monuments : on aurait compris d'un seul coup l'aspect général que présente ce genre de tombeaux, si peu connu. Les bateaux sont décrits avec soin, et je suis heureux de voir que M. S. y reconnaît, comme je l'ai fait il y a longtemps [1], la flotille sur laquelle le mort accomplissait son voyage vers l'Occident, au pays des Osiriens. Il en examine soigneusement les parties, et il en montre l'usage : ici encore, il s'est rencontré avec moi et il a montré que le moteur du gouvernail n'était pas une corde, comme on l'affirme d'ordinaire, mais une pièce de bois [2]. Le premier bateau avait un mât mobile et un équipage de rameurs dont les noms étaient tracés à l'encre noire; il remorquait l'esquif funéraire sur lequel la momie était couchée. Dans les tombeaux riches, les bateaux sont parfois au nombre de cinq ou six; leur suite représente exactement le convoi du mort et ce voyage vers Abydos qui le menait aux Champs d'Ialou. Deux porteuses d'offrandes en bois peint, d'un joli travail, rappellent ces longues processions de domestiques ou de domaines qu'on voit dans les tombeaux de tout siècle, apportant les revenus nécessaires à l'entretien et au culte du *double :* elles symbolisent aussi les deux déesses sœurs Isis et Nephthys, qui accomplissent pour l'homme les mêmes rites charitables qu'elles avaient célébrés pour leur frère Osiris. Enfin les provisions ne manquaient pas : trois plats contenant du pain d'orge et des feuilles de sycomore, quatre grandes cruches jadis remplies d'eau et symbolisant les quatre bassins où le mort s'abreuve dans les quatre maisons du monde au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest [3], le crâne d'un jeune taureau et sa jambe de devant, la *khopshou* des listes d'offrandes, enfin le chevet sur lequel le dormeur appuie sa tête, et les deux cannes de cérémonie aussi nécessaires là-haut qu'ici-bas à tout Égyptien au-dessus du commun.

Le volume est des plus intéressants et des plus précieux. Les vignettes intercalées dans le texte sont en partie la reproduction même des dessins de Passalacqua ou des originaux conservés au musée de Berlin, et sont la plupart assez nettes; quelques-uns de ces *directs* ont le défaut commun à l'espèce, de venir trop noirs au tirage. Les planches en couleurs sont fort belles et font honneur à M. Lütke, qui les a exécutées ; peut-être la teinte en est-elle trop crue par endroits, et l'imprimeur aurait-il dû l'éteindre en passant par-dessus les tons forts un nouveau ton de gris presque imperceptible, comme je l'ai fait dans la *Mission du Caire.* Il faut remercier sincèrement M. Steindorff et son éditeur de nous avoir donné un si bel ouvrage, et souhaiter que le volume annoncé sur le cercueil de Sovk-âou ne tarde pas trop longtemps à paraître.

G. MASPERO.

---

1. *Études égyptiennes,* t. I, p. 130.
2. *De quelques navigations des Égyptiens sur la mer Érythrée,* p. 15.
3. Les *bâtons de quatre bassins,* qui sont énumérés parmi les objets mobiliers du mort, représentent probablement le talisman qui lui permettait d'approcher de ces réservoirs, peut-être l'équivalent de la baguette de coudrier des chercheurs de sources.

Ægypten, Handbuch für Reisende, von K. Bædeker, mit 29 Karten und Plænen, 48 Grundrissen, 65 Ansichten und Textvignetten, 4te Auflage, in-12, Leipzig, Bædeker, 1897, cxcviii-405 p.

Les premières éditions de ce *Guide* formaient deux volumes, rédigés en partie par Ebers, Dümichen et Eisenlohr. La quatrième réunit la Haute et la Basse-Égypte sous une même couverture, sans atteindre à ces épaisseurs et à ce poids massif, qui rendent notre *Guide* d'Isambert si incommode à manier pour les voyageurs. Le texte est lisible, même le plus fin, les cartes sont nettes et suffisamment complètes, les plans excellents. On conçoit en l'étudiant que ce *Guide d'Égypte* ait un succès aussi franc et multiplie ses tirages.

Le rédacteur de cette quatrième édition est M. Steindorff : c'est dire que la partie archéologique de l'ouvrage a été exécutée avec beaucoup de soin et de compétence. J'ai bien relevé çà et là quelques erreurs, dont la plus grave a trait au tombeau de Ti. M. Steindorff, en décrivant la chambre du fond, en décrit le plafond comme imitant un assemblage de troncs de palmiers « die Palmstämme imitierende Decke » (p. 134). Ce n'est pas une imitation de troncs de palmiers, mais bien des troncs de palmiers réels, et, qui plus est, des troncs de palmiers modernes. Le toit antique avait disparu, et la chapelle était à découvert au moment du déblaiement, comme on pourra s'en convaincre en examinant la photographie publiée dans les *Resultate* de Dümichen : c'est Mariette qui l'a découverte pour empêcher l'invasion des sables. La méprise de M. Steindorff est des plus excusables : la mauvaise lumière l'a induit en erreur, comme elle a fait bien d'autres.

Somme toute, excellent livre qu'on ne saurait trop recommander aux touristes et aux savants. Il est au courant des dernières fouilles jusqu'en 1896, et les plans des villes ou des temples antiques ont été modifiés ainsi qu'il convient, de manière à montrer l'état le plus récent des déblaiements entrepris. Les pages consacrées aux monuments et à l'art arabe sont remplies de renseignements inédits, dus au très habile architecte du service des *Wakfs*, M. Herz. J'ai relevé pourtant dans cette partie un désaccord entre le texte et la carte. La carte appelle une des mosquées de la citadelle la Mosquée de Sultan Kalaoun : le texte (p. 51) donne le titre exact de *Gâmia ibn Kalaoun*.

G. Maspero.

L. Hirsch, **Reisen in Süd-Arabien, Mahra-Land und Hadhramût**, mit Karte, Brill, Leiden, 1897, in-8, xii-232 p.

Le voyage de M. Hirsch a jeté quelque lumière sur l'une des parties les moins connues de la péninsule arabique, l'une de celles que les habitants défendent avec le plus de résolution contre les Européens.

C'est seulement après avoir erré assez longtemps le long de la côte, que M. Hirsch a obtenu la permission de s'avancer dans l'intérieur, et de pénétrer jusqu'aux deux villes principales du pays, Schibâm et Térîm.

Il en a rapporté un itinéraire très détaillé, des observations précieuses sur la géographie, l'état politique, les mœurs, la langue, les productions naturelles, l'industrie, aussi un herbier très riche qui a été classé par Schweinfurth et par Ascherson ; il avait eu soin de recueillir, avec un spécimen des plantes, le nom arabe de chacune d'elles, et le tout, réuni dans un Appendice, forme un document également précieux pour le botaniste et pour le linguiste. Le ton du récit est en général simple et précis, l'observation paraît être exacte et impartiale ; l'auteur s'est donné une peine infinie pour ne publier que des faits d'une authenticité incontestable. Il reste évidemment beaucoup à faire pour arriver à la connaissance complète de la contrée; la relation de M. Hirsch nous montre qu'avec du tact, de la patience et du courage, on parvient à dissiper les préventions des habitants, à les familariser avec l'Européen et à tirer d'eux tout ce qu'il importe de savoir.

H. G.

J. Geffcken. **Leonidas von Tarent** (Tirage à part des *Jahrbücher für classische Philologie*, 23ᵉ supplément, pp. 7-164).

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage plus que n'indique son modeste titre; c'est une véritable édition de ce poète de l'Anthologie, l'un des plus intéressants sinon pour son talent, que M. Geffcken rabaisse d'ailleurs plus qu'il ne convient, au moins pour l'influence qu'il a exercée autour de lui. M. G. publie, en effet, 100 épigrammes qu'on peut attribuer à Léonidas, sauf un petit nombre, en toute certitude, accompagne le texte des lectures des manuscrits de l'Anthologie, étudie chaque pièce dans un commentaire développé et instructif, et termine par une appréciation d'ensemble sur Léonidas. Le plus utile, c'est la publication du texte, malgré quelques restitutions purement arbitraires, par exemple celles de l'épigramme 12, qui altèrent complètement et la forme et la pensée. Le plus intéressant, c'est le commentaire : soit à propos de la langue et des corrections proposées par d'autres, soit à propos du sujet et de son interprétation, M. Geffcken nous communique une foule de justes réflexions et d'observations ingénieuses, telles d'ailleurs que devait en faire l'auteur de la jolie plaquette *Stimmen der Griechen am Grabe*. Le chapitre de conclusion seul est peut-être un peu sec et sacrifie trop le côté littéraire aux considérations de pure technique ; mais c'est là une question de tempérament.

My.

Callimachi Aetiorum librum I prolegomenis testimoniis adnotatione critica auctoribus imitatoribus instruxit E. Dittrich (Extrait du 23e suppl. des *Jahrbücher für class. Philologie*, p. 167-219); Leipzig, Teubner, 1896.

M. Dittrich n'est pas le premier qui tente de reconstituer les Αἴτια de Callimaque; il n'est pas le premier non plus, il faut bien le dire, qui se livre à ce sujet à de fantaisistes développements. Pourrait-il en être autrement? Sur les 45 fragments que M. D. attribue au livre I, 13 seuseulement sont de ce livre avec certitude, 2 sont cités comme appartenant aux Αἴτια sans mention du livre, et sur les 30 fragments qui restent, une douzaine sont anonymes, les autres portent le nom de Callimaque sans autre indication. Notons encore que sur les 13 fragments certains, 6 consistent en un seul nom géographique. Avec ce genre de ressources, l'imagination peut se donner carrière : celle de M. D. ne le cède en rien à celle de ses prédécesseurs, Hertzberg, Hecker, Rauch, O. Schneider, etc. Discuter la reconstruction de M. Dittrich ne servirait à rien [1]; d'autres peut-être chercheront encore, ils publieront des essais intéressants et suggestifs, comme est en réalité celui-ci; mais les résultats seront nécessairement différents selon l'esprit de combinaison de chacun. Pour moi, les lignes suivantes, empruntées au bel ouvrage de M. Couat, *La poésie alexandrine*, me semblent être l'expression de la plus sage critique (p. 137) : « Nous ignorons absolument, à nous en tenir aux fragments des *Aetia*, le sujet et la composition de chaque livre. Les fragments cités avec le numéro du livre auquel chacun d'eux appartenait sont beaucoup trop obscurs (j'ajoute et plusieurs trop insignifiants) pour jeter le plus faible rayon de lumière sur ce point. La difficulté est naturellement bien plus grande encore, si l'on examine les fragments cités sans aucune indication de l'ouvrage dont ils faisaient partie. » Il y a quinze ans que ces lignes sont écrites; elles ont encore aujourd'hui toute leur portée.

My.

Prosper Castanier. **Histoire de la Provence dans l'antiquité. Tome II. Les origines historiques de Marseille et de la Provence.** Paris et Marseille, Flammarion, 1896. In-8, 320 pages, avec douze planches.

Le premier volume de cet ouvrage, publié en 1893 (voir *Revue*, 1894, I, p. 87), traitait des époques préhistoriques en Provence. Le second est consacré à l'histoire de la colonisation phocéenne dans la Méditerranée, du VIe au IVe siècle avant Jésus-Christ. L'auteur étudie successivement la vieille Phocée, la fondation de Marseille et d'Alalia,

1. Comment discuter, par exemple, l'attribution d'un mot d'Hésychius comme τρηχὺ νόημα ou encore αἶψα λέλοιπεν 1° à Callimaque, 2° aux *Aetia*, 3° au livre premier? Cela peut se trouver partout.

les guerres des Phocéens contre les Carthaginois et les Étrusques, les établissements des Massaliètes chez les Ibères et les Ligures. Cette première partie n'occupe que 136 pages. Le reste nous apporte quinze dissertations sur des points spéciaux, par exemple la réfutation de la thèse qui fait de Marseille une colonie phénicienne. Les planches reproduisent quelques-unes des stèles de style ionien archaïque qui ont été découvertes à Marseille, l'Aphrodite du Musée de Lyon, le tarif phénicien, des monnaies, le plan de Phocée dressé par M. Weber et la prétendue « Artémis Massaliète ».

Cette dernière figure est un haut-relief conservé au Musée Calvet à Avignon. En 1886, M. Bazin l'a publié dans la *Revue archéologique* (1886, II, p. 258) et s'est imaginé y reconnaître la copie romaine d'une œuvre grecque archaïque représentant Artémis Dictynna; la déesse, suivant M. Bazin, brandissait un coutelas et s'apprêtait à immoler deux taureaux debout à ses pieds. M. Castanier a reproduit en partie le mémoire de M. Bazin [1] et s'est étendu longuement sur la « Diane-Vierge des Hellènes », l' « Artémis Massaliète », que l'ionienne Aristarché aurait apportée d'Éphèse en Provence. Malheureusement, cette prétendue déesse est un dieu. Dès 1876 (*Gaz. archéol.*, t. II, p. 78), François Lenormant avait publié un bas-relief tout à fait analogue à celui d'Avignon, découvert à Nîmes en 1752, sur lequel on lit une dédicace *Jovi optimo maximo heliopolitano*. Il s'agit donc, à Avignon comme à Nîmes, d'une idole du Zeus syrien d'Héliopolis, image de basse époque romaine, n'ayant rien de commun avec la colonisation ionienne de la Provence. Tout cela a été parfaitement établi en 1890 par M. Wolters. M. C. aurait pu le savoir, puisque l'article de M. Wolters a été signalé et résumé dans la *Revue archéologique* (1890, II, p. 257).

M. C. a cependant beaucoup lu. Il a dépouillé, la plume à la main, de gros ouvrages, notamment l'*Histoire des colonies grecques* de Raoul Rochette, la *Monnaie dans l'antiquité* de Fr. Lenormant, les *Premiers habitants de l'Europe* de M. d'Arbois. Évidemment, en lisant ces livres, il en a transcrit de longs passages et s'est ensuite servi de ses *fiches* pour rédiger son travail. Cela est parfaitement licite. La compilation a son utilité et le compilateur a le droit de prendre où il lui plaît les pierres qu'il met en œuvre. Mais lui est-il permis d'emporter des pans de mur tout entiers? Peut-il, comme M. Castanier, copier, avec de légères variantes, *des pages entières* d'un même ouvrage, reproduisant non seulement les textes, mais les notes, qui sont le fruit de l'érudition propre d'un auteur, et se contenter de nommer cet auteur incidemment, *à propos d'un fait isolé*, ou, mieux encore, de le citer négligemment au bas d'une page, en faisant précéder son nom d'un *voir aussi* ou d'un *confer?* J'avoue que j'éprouve quelques scrupules à ce sujet; mais je ne

1. Y compris des références qui, de 1886 à 1896, ont naturellement vieilli quelque peu.

veux rien décider. Je me contente de donner, sur deux colonnes, un texte de M. Castanier rapproché d'un texte de M. d'Arbois. Les notes placées au bas des pages dans ces deux ouvrages, sont imprimées ici entre crochets. Aux lecteurs de la *Revue* de juger si c'est tout à fait correct.

CASTANIER, p. 138-139-140.

Si Romulus et ses premiers successeurs semblent avoir possédé une certaine indépendance [Denys d'Halicarnasse, liv. II, c. XXXVII, édition Kiessling, t. I, p. 159; cf. Properce, IV, II, 51, 52,] à l'égard des Étrusques, nous croyons évident, avec M. d'Arbois de Jubainville [Les premiers habitants de l'Europe, 1re éd., p. 101.] que cette indépendance relative avait disparu sous la domination des Tarquins, de 614 à 509 avant notre ère. Ce nom — que portèrent deux rois, l'un dit l'Ancien, l'autre le Superbe, — ce nom est certainement étrusque; de plus, un discours de l'Empereur Claude constate l'origine étrusque du chef que la chronologie met entre eux, Servius Tullius, — de son vrai nom Mastarna. [Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 136. Cette preuve est catégorique; aussi s'étonne-t-on de voir M. Mommsen (*Rœmische Geschichte,* 6e édition, t. I, p. 123), sans preuve contraire, révoquer en doute l'exactitude de cette assertion.] Rome, il est vrai, tenta de recouvrer sa liberté, en 509, en expulsant Tarquin le Superbe; mais les Étrusques, sous les ordres de Porsenna, assiégèrent cette ville; la future reine du monde dut capituler [Tacite, *Histoires*, III, LXXII] et prendre l'engagement de ne se servir de fer que pour l'agriculture. [Pline, XXXIV, XXXIX, § 2.] Elle resta dès lors sous la domination des Étrusques jusqu'à la perte de leur puissance en Campanie, vers l'an 424; et, durant presque tout le ve siècle, elle fit partie de l'Empire étrusque. Aussi, Sophocle, écrivant vers le milieu de ce siècle, ne parle-t-il pas de Rome et, décrivant les côtés occidentales de l'Italie, n'y remarque-t-il que l'Oïnotrie, le golfe Tursénique et la Ligustique ou Ligurie. [Denys d'Halicarnasse, l. I, c. XII, édition Kiessling, t. I, p. 15.] Mais au commencement du IVe siècle [C'est la date de la description de l'Italie que renferme la *Périple de Scylax*] la situation était notablement changée;

D'ARBOIS, *Premiers habitants*, 2e édition, t. I, p. 158.

Romulus paraît conserver une certaine indépendance. [Denys d'Halicarnasse, II, 37; édition Kiessling, t. I, p. 159..... Properce, livre IV, chant II, vers 51-52.] Il semble évident que cette indépendance relative avait disparu sous la domination des Tarquins, de l'an 614 à l'an 509 avant notre ère...........

....

.... Ce nom de Tarquin porté par deux rois, l'un dit l'Ancien, l'autre le Superbe, est évidemment étrusque; et un discours de l'empereur Claude constate l'origine étrusque du prince qui se place entre eux, Servius Tullius, dont le vrai nom est Mastarna [Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 136.... M. Mommsen, *Roemische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 123, révoque en doute l'exactitude de cette assertion. Nous ne comprenons pas pourquoi.] L'expulsion de Tarquin le Superbe, à la fin du ve siècle, en 509, ne mit pas fin à la domination étrusque. Rome, assiégée par Porsenna, dut capituler [Tacite, *Histoires*, III, 72.], s'engager à ne se servir de fer que pour l'agriculture; on ne put alors dans la future capitale du monde se servir du poinçon à écrire... [Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 139.] Rome resta probablement sous le joug des Étrusques, jusqu'à une date qui précéda de peu la chute de leur domination en Campanie, vers l'an 424... On comprend donc que Sophocle, écrivant vers l'année 469, n'ait rien dit de Rome et qu'en parlant des côtés occidentales de l'Italie, il n'ait vu à y distinguer que l'Oïnotrie, le golfe Tursénique et la Ligustique ou Ligurie [Denys d'Halicarnasse, I, 12; édit. Kiessling, t. I, p. 15.] Mais au commencement du quatrième siècle, date de la description de l'Italie contenue dans le périple de Scylax, le Tibre était la limite méridionale de l'Étrurie et plusieurs nations indépendantes bordaient la côte entre Rome et la Lucanie, anciennement connue sous le nom d'Oïnotrie ou Œno-

l'Étrurie n'arrivait plus que jusqu'au Tibre et l'on citait, entre Rome et la Lucanie — l'ancienne Oïnotrie ou Œnotrie — plusieurs peuples indépendants. [Didot-Müller, *Geographi graeci minores*, t. I, p. 18-19.] Trente ans auparavant, en 428, Rome, révoltée contre la domination des Étrusques, leur avait enlevé Fidènes [Tite-Live, l. IV, c. XXII, édition Teubner-Weissenborn, t. I. p. 27; cf. Mommsen, *Roem. Gesch.*, 6ᵉ éd., t. I, p. 239.]; bientôt, de vaincus, les Latins deviennent agresseurs et s'emparent de Veïes, ville étrusque au nord du Tibre, en 396 [Tite-Live, l. V, c. XXI, édition Teubner-Weissenborn, t. I, p. 277; cf. Mommsen, *Roem. Gesch.*, 6ᵉ éd., t. I, p. 329], l'année même où les Gaulois commencèrent l'invasion de l'Italie.

trie [Didot-Müller, *Geographi Graeci minores*, t. I, p. 18. Cf § 8, p. 19.]... C'est de l'année 426 que date la première conquête des Romains sur les Étrusques, la prise de Fidènes [Tite-Live, l. IV, c. XVII-XXII; Teubner-Weissenborn, t. I, pp. 213, 217]... P. 166 : En 428, Rome s'était emparée de Fidènes. [Tite-Live, IV, 33-34; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 228-229. Mommsen, *Rœm. Gesch.* 6ᵉ édition, t. I, p. 328.] Le Latium échappait à la domination étrusque... et Veïes, cité étrusque au nord du Tibre, tomba entre leurs mains en 396. [Tite-Live, V, 21; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 277-278; Mommsen, *Rœm. Gesch.*, 6ᵉ éd., t. I, p. 329.] Au même moment les Gaulois faisaient sur les Étrusques la conquête de l'Italie du Nord.

Salomon REINACH.

Deutsche Geschichte unter den Karolingern von Engelbert MÜHLBACHER Stuttgart, Cotta, 1896, VI, 672 pages gr. in-8. Avec carte.

L'histoire des Carolingiens de M. Mühlbacher, qui avait commencé à paraître en livraisons, il y a plusieurs années déjà, est maintenant achevée. Elle fait partie de la *Bibliothèque d'histoire allemande*, entreprise, il y a dix ans, par la librairie Cotta, de Stuttgart, et dirigée par M. de Zviedineck-Südenhorst, qui veut présenter à ses abonnés et à ses lecteurs les résultats des recherches scientifiques modernes dans un récit détaillé mais débarrassé de tout appareil critique. Quelques-uns des collaborateurs, MM. Moritz Ritter, Reinhold Koser, Théodore Lindner, Théodore Heigel, sont des écrivains et des érudits de grand mérite, et, dans quelque temps, leurs travaux réunis constitueront une très volumineuse et très complète *Histoire d'Allemagne*, la plus détaillée qui ait encore été écrite. L'inspiration de cette œuvre de longue haleine, confiée à tant de plumes diverses, sera-t-elle suffisamment uniforme pour ne pas dérouter parfois quelques-uns de ceux qui l'utiliseront? C'est une question qu'on ne pourra discuter avec fruit qu'après l'entier achèvement de l'ouvrage et que nous n'avons point à aborder ici.

En tout cas le volume de M. M. est un de ceux de la collection qui intéressent forcément le plus de lecteurs français, puisqu'il s'occupe tout autant de l'histoire de France au VIIIᵉ et au IXᵉ siècle que de celle de la future Allemagne; seulement il s'arrête à la mort de Louis l'Enfant en 911 et ne dit plus rien des Carolingiens français depuis Charles le Simple jusqu'à Louis le Fainéant.

Les volumes de la collection Cotta sont écrits, dit-on, pour le grand

public. C'est lui faire peut-être beaucoup d'honneur que de le croire capable de s'intéresser à tant de détails et d'absorber une nourriture aussi compacte et aussi substantielle. Ce seraient plutôt, à notre avis, des manuels excellents pour les professeurs de l'enseignement secondaire ou pour des étudiants studieux; mais pour cette catégorie de lecteurs il leur manque absolument les renvois aux sources, ainsi que toute discussion des textes sur les points controversés, innombrables, comme on sait, dès qu'on entre un peu dans les détails. On est ainsi forcément amené à remplacer parfois les hypothèses incertaines par des affirmations catégoriques, chose fort naturelle vis-à-vis du grand public, qui n'aime pas à s'arrêter aux points obscurs, mais peu goûtée dans le monde des érudits grincheux. Quand à cette nécessité de fausser compagnie à la bonne méthode vient s'ajouter encore le fait d'une publication prolongée à travers de longues années, le résultat ne laisse pas d'être parfois très troublant pour le simple lecteur [1].

Évidemment, M. M. n'est point du tout responsable de ces inconvénients; il a dû se conformer aux exigences du programme général. Son récit est simple, fait avec soin d'après les sources, qu'il cite fréquemment, mais sans renvois, et, par moments, il est assez vivant [2]. Çà et là, par contre, il nous semble trop touffu; on y entre dans trop de détails qui ne peuvent intéresser le gros du public, et qui ne peuvent même pas toujours être compris par lui, comme dans les chapitres relatifs aux institutions civiles, juridiques ou militaires. S'il croit les comprendre, c'est souvent parce qu'il n'a pas conscience des nombreuses difficultés de détail qui surgissent de l'interprétation contradictoire des textes qu'il ignore.

M. M. ne nous semble pas non plus partout également impartial; il juge certains personnages plus sévèrement que d'autres; certains faits lui paraissent fort excusables et d'autres, analogues, excitent son indignation et son mépris. On sera peut-être étonné d'apprendre que le soulèvement des grands d'Austrasie contre Brunehaut fut suggéré par leur indignation morale [3], ou que par ses lois cruelles contre les Saxons, Charlemagne est devenu le champion évident de l'humanité et de la civilisation [4]. Peut-être M. M. est-il trop jeune pour s'être scandalisé jadis, avec toute l'Europe civilisée, de l'enlèvement du petit israélite

---

1. Ainsi la question de la donation de Pépin au Saint-Siège, qui est traitée dans un sens plutôt négatif pour les détails dans le texte, et puis à la dernière page, à l'*Errata*, le lecteur apprend que c'est le contraire qu'il faut croire.

2. On pourrait lui reprocher çà et là un peu trop de *modernisme;* p. 430, l'auteur dit : « *Treueide waren bereits so wohlfeil als Brombeeren.* »—P. 534 : « *Anastasius schnellte unter Hadrian in die Hoehe.* » — P. 557 : « *Karl trollte sich rasch nach Hause.* » — P. 605, Charles-le-Gros adopte « le après nous le déluge! dans sa forme médiévale », etc.

3. « *Eine That des sittlichen Gefühls* » (p. 27).

4. *Geradezu im Dienste der Menschlichkeit und Zivilisation* » (p. 127).

Mortara; pour moi, je ne puis vraiment admirer comme lui le zèle avec lequel Charles entasse ses otages, les petits paysans saxons, dans ses couvents pour en faire de bons Francs et de pieux chrétiens. M. M. trouve aussi parfaitement naturel, et fondé sur la tradition séculaire, le partage de l'Empire par Pépin le Bref et Charlemagne; pourquoi reproche-t-il si amèrement à Louis le Débonnaire d'avoir été « le plus acharné adversaire de l'unité de l'Empire » (p. 424)? Pourquoi surtout, alors que Lothaire veut reprendre cette politique unitaire qu'il préconise avec raison, et réunir tous les territoires francs entre ses mains impériales, M. M. le traite-t-il d'égoïste perfide, etc. (p. 425)? C'est qu'il a peut-être, au fond, un faible assez prononcé pour Louis le Germanique, et tous ceux qui lui ont fait tort, dans ses ambitions ou ses droits héréditaires, ont à en pâtir [1]. Quelle large tolérance aussi pour les innombrables amours de Charlemagne, surtout quand on songe à l'indignation stéréotype avec laquelle l'historiographie d'outre-Rhin s'épanche d'ordinaire sur la corruption de Louis XIV! Assurément il y avait plus de décorum à Versailles, et moins de favorites autour d'un monarque moins vieux, qu'on n'en rencontre autour du vieil empereur dans le gynécée d'Aix-la-Chapelle. L'auteur se contente de signaler chez Charles et chez tous les siens un peu trop de verdeur *(einen starken sinnlichen Zug)*; cela répond à tout.

Mais ces quelques observations sur des points secondaires ne nous empêcheront pas de reconnaître le mérite sérieux du travail de M. Mühlbacher, qu'on adopterait volontiers comme manuel d'orientation rapide sur l'époque carolingienne, si l'on y trouvait seulement l'indication, fût-elle fugitive, des sources, et une table détaillée des matières ou un relevé des noms propres, qui font également défaut [2].

R.

Jules Brakelmann, **Les plus anciens chansonniers français, publiés d'après tous les manuscrits.** Marburg, Elwert, 1896, in-8 de vi-120 p. (*Ausgaben und Abhandlungen*, publ. p. E. Stengel, n° 94).

On sait que M. G. Paris fit paraître, à la librairie Bouillon, en 1891,

1. Ainsi Charles-le-Chauve, dont nous ne songeons certes pas à faire un personnage sympathique, ni surtout héroïque, est criblé de sarcasmes pour sa lâcheté; mais si l'on faisait le calcul, dans le récit même de M. M., du nombre de fois où Louis le Germanique se retire en toute hâte, sans oser combattre, devant son père ou ses frères, on arriverait à un chiffre de reculades à peu près pareil.

2. Il y a très peu de fautes d'impression; p. 324, il faut lire *Noirmoutiers* pour *Hermoutiers;* personne ne traduit ainsi de nos jours le nom latin *Heria* ou *Heri insula*. — P. 564, il faut lire *Hincmar* au lieu de *Hindmar*. — Çà et là il y a quelques petites répétitions; ainsi les quarante Espagnols de 812 apparaissent p. 153, puis encore p. 158.

les quatorze premières feuilles, tirées dès 1870, de ce *Corpus* des chansonniers français que l'infortuné Brakelmann s'était proposé de publier. Les épreuves et le manuscrit leur faisant suite ne s'étaient pas retrouvées alors : ces documents étaient depuis 1880 entre les mains de M. Stengel, qui vient de les donner au public en un volume de la collection qu'il dirige.

M. G. Paris, en publiant la première partie du travail de Brakelmann, en faisait lui-même ressortir les lacunes en ces termes : « Les chansons sont imprimées dans un texte critique, mais l'*apparatus* n'est pas donné; on ne discerne même pas clairement les principes de la constitution du texte ; les courtes notices mises en tête de chaque pièce renvoient sans cesse, soit à l'introduction, qu'on n'a pas, soit à des parties également manquantes. » L'*apparatus*, non plus que l'introduction, ne s'est pas retrouvé depuis que ces lignes ont été écrites, de sorte que ce second volume, comme le premier, reste privé de la partie qui lui eût assuré une valeur durable. Quant au principe qui dirigea la publication, un fragment de lettre écrite par Brakelmann en 1869 nous éclaire à son sujet : il avait pris pour base le ms. de Berne, mais il prétendait en effacer les traces de dialecte lorrain et rétablir le « dialecte du centre » : travail non seulement minutieux, comme il le disait lui-même, mais presque impossible à l'époque où il l'entreprenait, et péchant même par la base, puisque la plupart des poètes lyriques n'appartiennent pas au Centre ; le ms. de Berne, enfin, ne contient pas toutes les chansons conservées. L'application trop rigoureuse de ce principe a conduit Brakelmann à une conclusion singulière : il a cru devoir modifier la graphie même de mss. exécutés dans la patrie de l'auteur ou à très peu de distance : c'est ce qu'il a fait par exemple pour les chansons d'Audefroi le Bâtard, pour lesquelles il eût été si simple de transcrire le ms. artésien 12615 ; ce qui est curieux, c'est que, quand il s'en éloigne, ce n'est pas pour adopter la graphie de l'autre manuscrit (844). Voici un exemple qui permettra de juger des libertées qu'il croyait devoir prendre avec la graphie des mss. (je reproduis le texte de l'editeur en indiquant entre parenthèses les leçons divergentes de l'un ou l'autre des mss. ; il s'agit des deux premiers couplets du nº 311, pub. p. 87 ; 844 = K, 12615 = L) :

Amors de qui (L cui) je moef (K jesm.) mon chant,
M'a si a son voloir mené,
Que del tot (L tut, K tout) sui a son comant,
Et serai a sa volenté.
N'ainc ne m'i vi (L truis) desconforté
De li servir, mais plus (K maiz pluz) engrant
Me (L mi) truis adès, com (L con) fin amant,
De cuer verai enamoré (K Lenamouré).

Ainc n'amai a cuer repentant,
Ne n'i soi (L seuc, K ne seu) faire falseté (L fauseté) :
Ains (K ainz) aim et serf a (K de) cuer joiant,

De fin voloir entalenté,
Ma dame, ou poi (L un poi, K pou) ai conquesté,
Fors que d'amer hardement (L hardiment) grant :
Et quant li di mon covenant (K convenant),
Semblant (K samblant) fait de congié doner (K douner).

Quelles que soient les défectuosités de ce système, M. Stengel n'en a pas moins eu raison de nous donner cette suite : elle nous offre, en effet, de plusieurs pièces, un texte supérieur à ceux que nous possédions [1] (bien que provisoire, puisqu'il n'est pas contrôlable), et nous en fournit onze complètement inédites [2]. M. Stengel a cru devoir imprimer intégralement le ms. de l'auteur, et il y a là un sentiment de piété fort touchant; néanmoins, il faut reconnaître que l'œuvre n'eût rien perdu de sa valeur si l'éditeur eût allégé les notices de pages aujourd'hui bien surannées (celles par exemple où est longuement démontrée l'insuffisance des publications de Tarbé, Dinaux, L. Lacour), et les textes de tous les morceaux publiés depuis, ordinairement d'une façon supérieure, par Bastsch, Raynaud, Scheler et Fath [3]. Il eût enfin fait œuvre utile en corrigeant quelques légères bévues ou en comblant quelques lacunes, ce qui eût été possible, dans bien des cas, grâce à la *Bibliographie* de M. Raynaud. Voici quelques menues observations (dont aucune ne porte sur l'établissement des textes, puisqu'ils ont été publiés ailleurs ou le seront nécessairement de nouveau). Le n° 421 (p. 86) est identique au n° 422 et se trouve par conséquent aussi dans A et H. Dans cette pièce un bourdon, entre le v. 8 et le v. 9, a fait tomber le dernier vers du premier couplet et les sept premiers du second. — N° 1559 (p. 53) : une chanson pieuse (n° 1609) en est imitée et en signale explicitement la popularité *(Sor un chant ki jaidis — soloit estre mult oïs)*. — N° 1670 (p. 56) : le deuxième couplet est aussi dans N, fol. 37 r° (à la suite de 217). — N° 673 (p. 57) : est aussi dans A (indiqué par Raynaud). — N° 77 (p. 90) : le premier couplet est cité dans le *Roman de la Violette*, p. 160. — N° 688 (p. 95) : a déjà été publié par Du Méril *(Journal des savants de Normandie*, 1844, p. 422, d'où elle a dû passer dans les *Mélanges d'archéologie)*.

A. Jeanroy.

1. Ces pièces se répartissent comme suit : deux du roi Richart, dont la seconde (*Daufin, ieus voill*) est donnée ici avec toutes les variantes, huit du Vidame de Chartres, trois de Chardon de Croisilles, dix de Raoul de Ferrières, une d'Aubouin de Sézanne, huit de Thibaut de Blaizon (plus cinq autres en appendice), seize d'Audefroi le Bâtard, une de Roger d'Andeli ; en tout cinquante-quatre morceaux.

2. Ce sont les n°s (de Raynaud) 77, 139, 243, 311, 729, 831, 1001, 1260, 1412, 1535, 1628.

3. C'est le cas, notamment, pour toutes les « chansons de toile » d'Audefroi. Telle des pièces publiées ici ne l'avait pas été auparavant moins de cinq fois (les n°s 1378 et 1559, par exemple).

Die Entstehung der Vorherrschaft Venedigs an der Adria mit Beitraegen zur Verfassungsgeschichte, von Walter Lenel. Strassburg, Trübner, 1897, iv, 145 p. in-8. Prix 4 fr. 35 c.

L'auteur s'est voué, depuis plusieurs années déjà, à des recherches sur l'histoire italienne au moyen âge. Il a publié déjà, en 1893, un premier fascicule, dans lequel il s'occupait de Vérone et de Padoue au xiiie siècle. C'est à Venise qu'il a consacré ce nouvel opuscule; il y examine le développement graduel de la puissance maritime de la république dans l'Adriatique, depuis le règne du doge Pierre II Orséolo et les derniers empereurs saxons, vers la fin du xe siècle. M. Lenel nous fait connaître surtout en détail les luttes soutenues par Venise pour implanter son autorité sur la côte dalmate, dans une longue lutte contre Byzance et les rois de Hongrie, les Croates et les Normands, où Zara, Raguse, Spalato, sont tour à tour occupées et perdues. Pendant le xiiie siècle surtout la lutte est âpre entre les représentants de la couronne de Saint-Étienne et ceux du lion de Saint-Marc; vainqueurs d'abord, et se croyant assurés de leur prépotence définitive vers le milieu de ce siècle, les Vénitiens sont refoulés par les Hongrois, et c'est moins à leurs armes qu'à l'intensité de leur activité commerciale qu'ils ont dû de reprendre le dessus dans le cours du siècle suivant.

Il est très intéressant de suivre ce *processus* économique dans le substantiel travail de M. L., de voir Venise triompher dans la guerre de tarifs engagée contre Ancône, Ferrare, etc., et anéantir, pour ainsi dire, cette dernière ville, grand marché international encore au xiiie siècle, par le traité de commerce imposé en 1240. Bologne aussi est mâté par celui de 1273 et Venise monopolise de la sorte, au début du xive siècle, tout le trafic des côtes et des embouchures fluviales de l'Adriatique, en se l'assurant pour longtemps par ses forts et par ses bureaux de douanes. Elle se prépare de la sorte aux luttes territoriales qui commencent vers la même époque et lui vaudront ses bailliages de la *Terra ferma*.

Le travail de M. Lenel est suivi de deux appendices; l'un est consacré à la critique de certains passages des *Annales* d'Andrea Dandolo, et à l'examen de leur valeur historique, comparativement aux sources hongroises. L'auteur démontre que le chroniqueur vénitien s'est souvent laissé entraîner par sa haine contre les adversaires nationaux à présenter d'une façon peu impartiale les traditions déjà très fragmentaires qui subsistent à Venise sur les guerres dalmates. Le second appendice traite des origines du Grand-Conseil de Venise, qui ne date pas, ainsi qu'on l'affirme d'ordinaire, de 1172, après l'assassinat du doge Vitale II Michiel; c'est en 1187 que le *Consilium majus* et le *Consilium minus* paraissent pour la première fois dans les chartes.

Les discussions de l'auteur sont toujours calmes et lucides; elles dénotent une connaissance approfondie de cette époque et une grande

maturité de jugement. On peut attendre de lui d'utiles travaux sur un champ relativement peu exploré, et trop riche encore en légendes.

R.

De Secten der Geeselars en der Dansers in de Nederlanden, tijdens de 14de eeuw, door Paul FREDERICQ. Brussel, Konink. Academie, 1897, 62 pages in-4, avec planche en couleurs.

— **Twee verhandelingen over de Inquisitie in de Nederlanden, tijdens de 16de eeuw**, door Jan-Joris MULDER en Julius FREDERICHS. Gent en S' Gravenhage, Nijhoff, 1897, VIII, 127 pages in-8. Prix : 3 fr.

Nous réunissons ici ces deux travaux, non seulement parce qu'ils traitent des sujets analogues, mais parce qu'ils se rattachent tous deux au Séminaire historique de M. Paul Frédéricq, professeur d'histoire à l'Université de Gand, auquel nous devons déjà tant d'études intéressantes sur l'histoire des Pays Bas. Ils rentrent également dans le cycle des recherches poursuivies avec ses élèves, depuis plusieurs années déjà, sur les origines et le développement de l'Inquisition néerlandaise. On sait que, d'une part, M. F. réunit les pièces elles-mêmes, trouvées aux archives, dans son *Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*, dont deux volumes ont paru et que nous signalions ici naguère [1], et qu'il a commencé d'autre part à les mettre en œuvre dans sa *Geschiednis der Inquisitie* [2]. C'est un fascicule du dossier, réuni dans le second volume du *Corpus*, que M. F. a utilisé pour la rédaction de son mémoire académique sur les Flagellants aux Pays-Bas, depuis leur première apparition en 1349 jusqu'à leur interdiction ou suppression définitive par l'édit de Gand (1400). A l'aide de ses textes contemporains il nous dépeint leurs coutumes [3], leurs règlements, leur itinéraire et la lutte du clergé contre ces concurrents désagréables qui détournaient sur eux la charité publique. Un chapitre spécial est consacré à la secte des *Sauteurs*, venue d'Allemagne aux Pays-Bas en 1374.

Le second opuscule renferme deux études d'élèves de M. F. Le plus important de ces mémoires est l'œuvre posthume de M. Jean-Joris Mulder, mort en 1890 dans sa vingt-cinquième année. Il est consacré au récit des efforts faits pour réprimer le développement de l'hérésie à Anvers, dans les dernières années du règne de Charles Quint et les premières de celui de Philippe II (1550-1566). C'est une étude approfondie de la situation religieuse de la grande métropole marchande,

---

1. *Revue critique*, 25 janvier 1897.
2. *Revue critique*, 19 décembre 1892.
3. Nous signalons le beau fac-similé chromolithographique, tiré de la Chronique de Gilles Le Muisit, manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, représentant le cortège des flagellants.

depuis l'introduction de l'Inquisition par le placard du 29 avril 1550, jusqu'au moment où la Ligue des nobles prend la tête du mouvement général contre les inquisiteurs aux Pays-Bas. On y trouvera tout le détail de la longue lutte des autorités anversoises contre l'inquisiteur Titelmann (1559), les protestations contre la création d'un siège épiscopal (1562), etc.

Le mémoire de M. Jules Frederichs, professeur à l'Athénée d'Ostende, sur *l'Inquisition dans le duché de Luxembourg avant et pendant le* xv[e] *siècle*, est moins développé. L'auteur établit, contre Gachard, Poullet et autres auteurs récents, que non seulement il y eut des hérétiques au Luxembourg durant le moyen âge — ce qu'on pouvait affirmer *a priori*, — mais que l'inquisition y avait été introduite de bonne heure pour les combattre. Grâce à des documents trouvés par M. Rahlenbeck aux archives de Bruxelles et communiqués à l'auteur, M. Frederichs a pu donner en deux chapitres un tableau de l'activité du Saint-Office dans la province, depuis 1112, date à laquelle furent brûlés les premiers hérétiques, jusque vers la fin du xvi[e] siècle, où l'Inquisition épiscopale et papale eut raison des derniers adversaires de la foi catholique[1].

R.

Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht. Achtiende Deel. S' Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1897, LII, 464 p. in-8°.

Outre les communications régulières sur le chiffre des membres de la Société, l'accroissement de sa bibliothèque, etc., ce nouveau volume des *Contributions et communications* de la *Société historique* d'Utrecht renferme une série de mémoires qui présentent de l'intérêt pour ceux mêmes qui ne s'occupent pas spécialement de l'histoire des Pays Bas. C'est ainsi que M. J. A. Worp a mis au jour un fragment considérable de l'autobiographie latine du diplomate Constantin Huyghens (né en 1596), dont un volume précédent nous avait donné déjà de curieux récits de voyage à travers l'Europe centrale, au début de la guerre de Trente-Ans. Ces notes, rédigées entre 1629 et 1631, nous paraissent intéressantes surtout comme tableau très détaillé d'un cours d'études élémentaires et supérieures et par de nombreuses remarques sur les savants et les artistes que Huyghens a connus, soit dans sa famille, soit durant ses premiers voyages à l'étranger.

M. S. Muller a mis au jour le livre de comptes de Jean de Kemenate, *droste* ou grand bailli de Twenthe pour le comte de Gueldre, durant les années 1336-1339. On y apprend à connaître le prix des denrées, la

1. P. 105, lire *Teissier* pour *Peissier*.

soif des administrateurs et des administrés [1], le détail des frais de justice [2], etc.

Cent cinquante pages sont consacrées par M. H. Brugmans à analyser et à extraire les dossiers des commissaires du commerce et de la navigation à Amsterdam pour les années 1663 à 1665. Les notices et les rensenseignements réunis par M. B. donnent une idée très nette de l'activité du *Collège du commerce* de la grande ville maritime, et très avantageuse du développement du trafic néerlandais par le monde entier, à ce moment, le plus brillant peut-être de son histoire.

Signalons encore le récit d'un anonyme contemporain sur l'entrevue du duc Arnold de Gueldre avec son fils Adolphe, lors du siège de Venloo, en 1459, récit tiré des archives gueldroises par M. J. van Veen, et le mémoire de Nanninck Keyser, pensionnaire de la ville de Horn, sur les événements de l'année 1650, publié par M. G. W. Viernkamp. Keyser fut arrêté à cette date et incarcéré à la forteresse de Loevestein, sous l'accusation de menées anti-orangistes; la pièce en question, qui s'est trouvée aux archives générales de La Haye, est la reproduction amplifiée de l'apologie verbale par laquelle il réussit à convaincre les commissaires chargés d'examiner l'affaire. C'est une page assez curieuse de l'histoire intérieure de la république néerlandaise au moment où le parti orangiste allait être brusquement dépossédé du pouvoir et presque anéanti pour un temps, par la mort subite du stadthouder Guillaume II, en novembre 1650.

R.

Rich. Mahrenholtz, **Fénélon, Erzbischof von Cambrai**. Leipzig, 1896, in-8, viii, 188 p.

M. Rich. Mahrenholtz est au premier rang des Allemands, qui connaissent le mieux notre littérature moderne, et nul ne l'a étudiée avec plus de sympathie et d'impartialité; le livre que nous annonçons en est une preuve nouvelle. Une étude sur Fénélon offrait des difficultés toutes particulières pour un étranger et un protestant; juger avec équité un zélateur du catholicisme et un partisan déclaré, quoique non fanatique, de l'infaillibilité du pape, apprécier avec justesse sa double polémique avec Bossuet et contre le jansénisme, estimer tant d'écrits divers à leur vraie valeur, c'était une entreprise singulièrement ardue; M. R. M. s'en est acquitté avec une grande habileté, et son étude consciencieuse

---

1. La mention « *pro... tunnis servicie* » témoigne par sa fréquence de la bonne volonté des uns et des autres.

2. Quelquefois une note supplémentaire serait désirable. J'avoue ne pas comprendre clairement quel peut être le méfait, souvent frappé d'amende : « *pro eo quod traxit manum de sanctis sine licencia judicis.* »

et complète, malgré son peu d'étendue, mérite d'être lue même en France.

On sait comment, après avoir été de son vivant l'objet de violentes attaques et avoir passé les dernières années de sa vie dans l'exil de Cambrai, Fénelon a été remis en honneur au xviiie siècle; comment on en fit alors un précurseur du parti philosophique, ou tout au moins un apôtre de la tolérance; par un retour singulier, les choses ont changé de nos jours; le pasteur Douen en a fait presque un persécuteur religieux, et M. Crouslé l'a jugé avec une sévérité, qui contraste avec son indulgence pour Bossuet; M. R. M. a su éviter ces exagérations; une étude attentive de la vie et des écrits de Fénelon lui a montré, dans l'archevêque de Cambrai, ce qu'il était réellement : une nature indépendante, mais un catholique zélé, une âme tendre, portée par là même au mysticisme et hostile au jansénisme, mais incapable de tomber dans les erreurs dont Bossuet l'accusait, un esprit subtil et merveilleusement fait pour la polémique, enfin une imagination vive et un talent flexible, qu'une trop grande facilité ont souvent empêché d'arriver à la perfection littéraire.

Les différents aspects de cette figure mobile et curieuse ont été analysés par l'auteur dans douze chapitres, qui nous font successivement connaître la jeunesse et l'éducation religieuse de Fénelon, son rôle comme directeur des jeunes converties et ses missions de Saintonge et d'Aunis, puis ses écrits de jeunesse, sa situation à la cour, son préceptorat et le livre où sont exposées ses vues sur le gouvernement et la société — le *Télémaque*, — ainsi que son influence et ses visées comme conseiller politique; un court chapitre nous met au courant de ses relations littéraires; deux autres, fort longs et qui présentaient des difficultés exceptionnelles, exposent la querelle du quiétisme et la polémique du célèbre prélat contre les jansénistes; enfin, dans un dernier chapitre, sont examinées les lettres spirituelles, qui nous font pénétrer au fond des convictions les plus intimes de Fénelon, et ont fourni à M. R. M. les meilleurs traits du portrait qu'il a, en terminant, tracé de son héros.

Telle est cette substantielle étude; on n'y rencontre, il est vrai, aucun fait nouveau, et l'auteur n'a point eu la prétention d'en découvrir; mais on y trouve condensé et présenté avec clarté tout ce qu'on doit savoir d'essentiel sur la vie et les œuvres de l'archevêque de Cambrai; également exempt d'une admiration exagérée et d'un esprit de dénigrement, M. Rich. Mahrenholtz a mis les choses au point, et ses appréciations sur l'homme et l'écrivain sont également acceptables; il me semble seulement qu'il a fait de Fénelon un trop grand contempteur de l'antiquité, lui qui en était nourri autant et plus qu'aucun de ses contemporains. Ce n'est pas non plus par étroitesse classique, mais par goût particulier, que l'auteur du *Télémaque* a mis Térence au-dessus de Plaute; les œuvres de l'ami de Scipion étaient, aux yeux de Fénelon, un modèle de politesse et de style, comme celles de Plaute paraissaient,

à l'esprit plus rude de Bossuet, l'expression la plus fidèle du génie romain.

Ch. J.

Dr Heinrich Pfeiffer, **Der Feldzug Luckners in Belgien im Juni 1792.** Leipzig, Fock, 1897. In-8, 79 p. 2 fr. 50.

M. Pfeiffer a étudié très consciencieusement la campagne de Luckner au mois de juin 1792, et aucune source ne lui échappe. Son récit, tout plein de détails, est définitif, et l'on ne peut qu'approuver ses réflexions sur cette expédition, ou mieux sur cette retraite qui n'eut sûrement pas un caractère politique (p. 63) et qui résultait avant tout de l'attitude du pays belge où les patriotes ne se levaient pas, et de l'absence des renforts (p. 65). Néanmoins, la narration aurait pu être plus concise et plus serrée, plus condensée. Il y a par instants quelques erreurs, très vénielles du reste [1], et M. Pfeiffer eût bien fait de consulter, outre l'*Invasion prussienne*, la *Retraite de Brunswick* et *Jemappes* [2]. Mais, répétons-le, son travail offre le tableau le plus fidèle de la campagne.

A. C.

Die alten Matrikeln der Universitaet Strassburg, 1621 bis 1793, bearbeitet von Gustav C. Knod. Bd. I. Die allgemeinen Matrikeln und die Matrikeln der philosophischen und theologischen Facultaet. xxxvii, 710 p. — Bd. II. Die Matrikeln der medicinischen und juristischen Facultaet. 679 p. Strassburg, K. Trübner 1897, 2 vol. gr. in-8°. (Prix : 45 fr.)

Les matériaux nécessaires pour écrire une histoire détaillée de l'ancienne Université de Strasbourg s'accumulent depuis quelque temps d'une façon réjouissante. Après le beau *Cartulaire* dont MM. Marcel Fournier et Charles Engel viennent de publier le premier volume [3],

1. C'est ainsi que l'auteur écrit toujours Madame *Rolande* et qu'il imprime *Chavanay* pour Charavay (p. 10), et *Bureau de Puzy* pour Bureaux de Pusy.

2. Il parle (p. 15) de notre « célèbre » ouvrage *la Première invasion prussienne;* c'est trop. Mais il a raison de nous reprocher des inexactitudes sur les commencements de Luckner. Toutefois, s'il avait lu notre *Retraite de Brunswick* (p. 38-40), il aurait vu que nous avions corrigé ces « inexactitudes », et quelques détails qui se trouvent là eussent heureusement complété l'aperçu biographique qu'il donne à la fin de son travail. Pareillement dans *Jemappes* (p. 55-58), il aurait pu faire son profit de notre récit, si court qu'il soit, de l'expédition de Luckner et de l'incendie des faubourgs de Courtrai, et il ne dirait plus qu'il est le seul qui ait vu clair.

3. Voy. *Rev. crit.*, 22 avril 1895. — Nous sommes quelque peu surpris de l'étonnement douloureux que laisse percer M. Kn. sur ce que pareil travail ait été publié en France, et nous ne comprenons pas cet accès de chauvinisme chez un savant de mérite. Pourvu qu'un travail soit bien fait, qu'importe la nationalité de l'auteur, et que dirait M. Kn. si quelque érudit français s'avisait de trouver mauvais qu'on s'oc-

voici les registres matriculaires de l'Université, mis au jour par M. Gustave Knod. Grâce à une subvention considérable du gouvernement d'Alsace-Lorraine, M. Kn., connu par de solides études sur les humanistes alsaciens, a pu mener à bout la transcription, longue et fastidieuse, de ces catalogues d'immatriculation de l'*Alma Mater Argentinensis*, pour autant qu'ils subsistent encore aux archives de Saint-Thomas, de la Ville et de l'Université nouvelle. Malheureusement, il en manque une partie, la plus intéressante à coup sûr, tous les anciens registres de la Haute-École et de l'Académie de Jean Sturm, depuis 1538 et 1562 jusqu'à 1620 ; ils ont été perdus par l'incurie des autorités académiques, longtemps avant la Révolution, et nous sommes privés de la sorte des sources authentiques qui auraient pu seules nous donner des renseignements exacts et précis sur la provenance des étudiants strasbourgeois au XVIe et au début du XVIIe siècle, sur la fréquentation de l'Académie, etc. On peut bien reconstituer, dans une faible mesure, le tableau d'ensemble, mais les détails feront toujours défaut [1].

Le premier volume de M. Kn. renferme d'abord la *Matricula serenissimorum*, ou le registre spécial dans lequel s'inscrivaient les princes, comtes et barons. Nous y voyons des barons allemands s'y inscrivant en français dès 1662, et des Français, arrivant dès 1709 pour suivre les cours de l'Université; un peu plus tard la noblesse alsacienne fait, elle aussi, usage de la langue française; il est vrai que certains de ses représentants le font d'une façon qui ne témoigne pas en faveur de leur science linguistique[2], mais il ne faut pas oublier qu'au XVIIIe siècle, savoir l'orthographe est encore considéré comme une vertu de cuistre, et d'ailleurs les jeunes barons allemands, qui se servent de leur langue maternelle, ne brillent pas davantage sur ce chapitre [3].

La *Matricule générale* de l'Université est presque entièrement perdue; elle n'existe qu'à partir de 1766; mais comme nous avons les registres par Facultés, le mal est réparable à partir de 1621. Bien curieuse est la *Matricula didascalorum et servorum*, 1692-1770, car c'est là que nous trouvons tous les maîtres de langues, de danse, d'armes, etc., qui ont travaillé pendant un siècle à *civiliser* la jeunesse universitaire. La *Matricula studiosorum philosophiae*, qui va de 1622 à 1793, comprend 5657 étudiants; celle des *Candidatorum laureae poeticae*, qui cesse,

---

cupe de notre histoire et de notre littérature à Munich ou à Berlin? Il le trouverait ridicule et il aurait cent fois raison.

1. On aurait désiré que M. Kn. indique plus exactement *où* se trouvent *en ce moment* les documents qu'il édite. A force de donner le détail de leurs migrations, on finit par ne plus très bien savoir quels en sont actuellement les propriétaires.

2. Ainsi M. de Clebsattel loge « chee M. Schewente, sentique (Schwendt, syndic), M. de Ruth « au projet bleu »!

3. MM. de Levetzow, (dont l'un est ancêtre sans doute de l'ex-président du *Reichstag* de Berlin), par exemple; l'aîné, « *Otto-Sigesmund, louschirt* au Louvre », l'autre « Victor-Christien loiert in dem Louvre », hôtel de Strasbourg.

faute de combattants, en 1737, ne comprend que vingt-sept amateurs en 115 ans. La *Matricule des théologiens* (1621-1792) renferme 2631 étudiants, celle des *Docteurs en théologie* (1621-1786), ne renferme en tout que 43 noms; depuis 1670 jusqu'à la Révolution, nous n'y rencontrons *pas un seul nom* étranger à l'Alsace.

Le tome II reproduit le registre matriculaire des étudiants en *médecine* (1612-1792): il ne compte que 810 étudiants en 180 ans. Celui de la *faculté de droit* en contient dix fois plus (8691 étudiants), dont 2969 ont passé leur examen de candidat (ou de licence), de 1621 à 1791.

Ces chiffres sont intéressants sans doute et permettent toutes sortes de déductions sur la fréquentation de l'Université et des différentes Facultés, sur les origines de la jeunesse académique, etc. [1]. Sont-ils toujours absolument exacts? M. Kn. est le premier à exprimer des doutes à ce sujet; la négligence des doyens, chargés de la tenue des registres, la paresse des étudiants, la perte de tel feuillet d'un registre, ont amené des lacunes fâcheuses. Si, comme l'affirme l'éditeur (p. xxvii) les jeunes Strasbourgeois ne s'inscrivaient pas au registre matricule; si, par exemple, encore en 1762, de tant de théologiens natifs de Strasbourg, il n'y en a pas une demi-douzaine d'inscrits, la valeur de ces registres, du moins en ce qui regarde Strasbourg même, serait singulièrement diminuée.

Tout en remerciant M. Kn. de nous avoir fourni ces matériaux considérables, on aurait désiré qu'il eût poussé sa tâche d'éditeur plus loin et qu'il eût pris la peine de les dégrossir un peu lui-même, de grouper ces chiffres bruts, d'en extraire, pour ainsi dire, les données intéressant l'histoire de la civilisation générale, etc. Peut-être le fera-t-il plus tard dans une étude spéciale; pour le moment, il y a renoncé, préférant consacrer une partie notable de son introduction à proclamer le caractère purement allemand de l'Université de Strasbourg pendant tout le xviii[e] siècle et en faisant de son corps enseignant l'antagoniste, au moins secret, de la *Verwelschung* de l'Alsace par l'élément français La thèse n'est pas neuve; seulement il s'agirait de la prouver. M. Kn. veut-il parler du point de vue politique? Il n'a qu'à lire quelques-uns des panégyriques prononcés en l'honneur de Louis XV et de Louis XVI, au nom de l'Université, tout le long du siècle, par les Khun, les Schœpflin, les Lorenz; il n'y trouvera jamais autre chose que des compliments outrés et surtout pas la moindre trace d'antipathie politique. Est-ce de la *nationalité des professeurs* qu'il veut parler? Il n'a qu'à ouvrir la liste du corps enseignant, donnée, avec le lieu d'origine, par Hermann [2], pour voir que Dannhauer, nommé en *1633*, est le

1. On n'y apprend rien sur la confession religieuse à laquelle appartenaient les étudiants. — Le premier israélite (Abraham Baruch, de Duppigheim) ne paraît qu'en 1788.

2. Hermann, *Notices sur la ville de Strasbourg*, t. II, p. 297-301.

dernier théologien, non alsacien, appelé à Strasbourg; Kulpis, qui part en *1686*, le dernier professeur en droit; Henninger, nommé en *1703*, le dernier médecin; Bartenstein, en *1702*, le dernier philosophe. Donc, à partir du commencement du XVIII[e] siècle, *tous* les professeurs nouvellement nommés sont sujets du roi de France. J. D. Schœpflin, seul, nommé en 1720, est né dans le margraviat de Bade, mais sa mère est Alsacienne et son père vient s'établir en Alsace. Sa qualité d'historiographe du roi de France répond d'ailleurs de son attitude politique. Est-ce que M. Kn. veut parler de la *nationalité des étudiants* seulement? Là encore, son assertion n'est pas exacte. J'ai pris la peine de faire les tableaux qu'il ne nous a pas donnés, pour certaines périodes au moins, afin de contrôler ses dires. Il résulte des listes mêmes publiées par lui que, de la capitulation de Strasbourg, par exemple, à la paix de Rastatt (1681-1711), il y a eu relativement *très peu* d'Allemands à l'Université de Strasbourg; pour certaines Facultés, cela fait à peine un *neuvième* des étudiants et même moins encore. Vers la fin du XVIII[e] siècle, résultats analogues. En prenant les quatre derniers semestres antérieurs à la prise de la Bastille (nov. 1787-mai 1789), alors que le mouvement révolutionnaire ne pouvait encore ni effrayer ni attirer aucun jeune Allemand, je constate une immatriculation totale de 238 étudiants; là-dessus il y a 109 Alsaciens, 67 Français; à peu près autant de Suisses (18) que d'Allemands (23); le reste sont des Russes, des Danois, des Hollandais, des Anglais, etc. Où donc est cette prédominance germanique? Serait-elle, par hasard, dans la *langue de l'enseignement?* Mais on ne faisait alors les cours ni en *allemand* ni en *français*, mais en *latin*. M. Kn. pourrait voir à la Bibliothèque de la ville de Strasbourg les cahiers de cours du médecin Thomas Lauth, du philosophe Herrenschneider, etc., rédigés en langue latine à la veille de la Révolution.

La vérité sur ce point n'est pourtant pas difficile à trouver, quand on sait se dégager des préjugés et des antipathies politiques contemporaines. L'Université de Strasbourg n'avait, au XVIII[e] siècle, *aucun cachet politique ni national;* elle n'était ni *allemande*, ni *française;* tout au plus, si l'on tient à la différencier, à revendiquer pour elle un cachet personnel, peut-on dire qu'après 1681 et jusqu'en 1793, elle resta foncièrement, exclusivement *protestante,* dans un milieu de plus en plus catholique. Et si M. Kn. n'a pas tort assurément en signalant l'analogie des méthodes d'enseignement employées à Strasbourg avec celles des universités d'outre-Rhin, il pourra constater aussi en étudiant l'organisation des Universités françaises de l'époque (de celles au moins qui avaient le mieux résisté à leur décadence profonde), combien sur des points, elle est semblable à celle de son Université « germanique »; c'est que l'une, comme les autres, est la continuation affaiblie de l'Université-type du moyen âge. On y enseigne en latin, comme autrefois; on y enseigne la moitié à peine des sciences qu'on regarde comme indispensables aujourd'hui, dans un enseignement même secon-

daire; on y laisse à la théologie et à la philosophie une place exorbitante dans l'ensemble des chaires académiques. En un mot, les dissemblances sont beaucoup moins nombreuses que les ressemblances, et ce qui leur est commun à toutes deux, de l'un et de l'autre côté des Vosges, c'est le cachet vieillot et sénile de leur enseignement. Pour un ou deux maîtres de mérite, un Koch et un Thomas Lauth, il y avait, depuis plus d'un siècle, de trop nombreuses nullités, arrivées par protection et encombrant le haut enseignement strasbourgeois. M. Kn. me permettra de continuer à croire que la nouvelle Académie de Strasbourg, détruite par les événements de 1870, laissera dans l'histoire de la science moderne plus de traces fécondes avec ses Pasteur et ses Fustel de Coulanges, avec ses Ch. Schützenberger et ses Gerhardt, avec ses Janet, ses Édouard Reuss et ses Charles Schmidt, que les personnages obscurs qui formaient l'immense majorité du corps enseignant en 1789. Ils étaient condamnés par les meilleurs d'entre eux mêmes [1], ils étaient condamnés par l'opinion publique, qui se rendait plus ou moins vaguement compte de l'esprit de routine invétérée qui régnait dans leurs cours. La vieille Université de Strasbourg a eu la chance d'être violemment renversée par les Jacobins comme « un sanctuaire de l'hydre du germanisme [2] »; ce mot absurde a fait sa fortune depuis 1870. On se complaît à lui créer des mérites trascendants dans le passé pour mieux y rattacher les merveilles de l'avenir, mais c'est là de la fantasmagorie, ce n'est plus de l'histoire. Ce qui caractérise précisément toute la façon d'être de l'Université strasbourgeoise au moment où elle disparaît, c'est qu'elle a perdu à peu près tout point de contact avec la sève intellectuelle nouvelle qui commence à circuler par le grand corps germanique, sans avoir su prendre un contact suffisant avec les éléments de la nationalité nouvelle, de la vie de laquelle allait vivre pourtant l'Alsace moderne [3].

R.

---

1. M. Kn. cite lui-même le travail, si curieux à cet égard, d'Isaac Haffner, qui s'exprime pourtant avec des ménagements infinis puisqu'il parle de ses collègues plus âgés. Il y a beaucoup de documents analogues. Voy. par exemple la pétition des bourgeois de Strasbourg, dans Reuss, *L'Alsace et la Révolution française*, II, p. 226.

2. Le mot fut employé parce qu'il *portait*, dans la sauvage mêlée des partis : en réalité les professeurs-chanoines de Saint-Thomas furent incarcérés comme usufruitiers de richesses qu'on convoitait, et comme *feuillants*; ils auraient été patriotes acharnés, on aurait fermé leurs cours tout de même, les Jacobins voulant saisir leurs capitaux. M. Kn. sait d'ailleurs, aussi bien que moi, le rôle patriotique actif que beaucoup d'entre eux, Blessig, Braun, Oberlin, Schweighaeuser, ont joué pendant la Révolution.

2. Nous connaissons trop bien la difficulté du déchiffrement de tant de milliers d'écritures diverses pour nous étonner de quelques lapsus inévitables, échappés à M Knod. C'est uniquement pour lui montrer avec quelle attention nous avons parcouru ses volumes que nous notons ici pour son *errata* quelques fautes de transcription certaines; pour beaucoup de cas douteux, il faudrait comparer son texte avec les originaux. P. 27, lire *Trautmansdorf* pour *Trautmonsdorf*. — P. 48, l. *La Pique*

Jules Legras. **Henri Heine poète.** Paris, Calmann. 1 vol. gr. in-18, xxiv et 438 p.

Il convient d'admirer avec quelle rigueur inébranlable M. Legras est resté cantonné dans les limites du sujet qu'il s'est assigné : c'est assurément un beau domaine d'un seul tenant, mais il a dû falloir résister à bien des tentations et des sollicitations pour n'en point sortir. Écrit dans une langue élégante et facile, édifié sur un fonds de connaissances que l'auteur met une sorte de coquetterie à ne trop manifester ni par l'appareil critique ni par la disposition même du volume [1], ce livre tient strictement les promesses de son titre : est-ce à dire qu'on ne souhaiterait point par instants davantage ?

Toutes les études consacrées en France à Heine poète (et il ne semble pas qu'il en faille excepter celle d'E. Hennequin) cherchaient plus ou moins à étreindre et à révéler sa contradictoire et fuyante psychologie à force d'intuition sympathique et grâce à une espèce de confraternité d'âmes ; celle-ci se place bien plus objectivement en face de cette sensibilité de poète et, l'abordant en quelque sorte du dehors au dedans, a recours surtout à l'analyse pour l'expliquer. Muni d'instruments minutieux tels que l'édition de M. Elster, tels que les révélations fournies par la langue, le style et la prosodie [2] et par d'ingénieux rapprochements M. L. arrive à noter, plus rigoureusement qu'on n'avait accoutumé de le faire, tous les tressauts de pensée et de cœur de Heine poète, à formuler aussi des jugements esthétiques plus fortement motivés [3].

---

pour *La Pipue*. — P. 50, l. *Sanguszko* pour *Sangrusko*. — P. 93, l. *Richshoffer* pour *Richshoffen*. — P. 104, l. *Vignette* pour *Vinette*. — P. 190, l. *Teterel* pour *Titeret*-Delattre ; c'est le fameux révolutionnaire qui voulut, en 1794, décapiter la cathédrale de Strasbourg. — P. 179. Est-il bien sûr que M. Deslonde de Cervance, de Remiremont, ait écrit *Jenbabites* au lieu de *Jean-Baptiste* ? — P. 188. *Jarumaire* doit certainement se lire *Jeanmaire*, nom de famille montbéliardais, très fréquent en Alsace sur les registres universitaires du xixe siècle. — P. 204, George-Daniel Arnold, le futur professeur et poète en dialecte strasbourgeois, n'a certainement pas ajouté un *t* à son nom; c'est un paraphe dont l'éditeur a fait une lettre finale. — On se demande aussi ce que fait le chiffre 1758 en marge de la p. 148 du premier tome. — I, p. xxxvi, lire *Wilhelmer* pour *Wilhemer*.

1. La bibliographie de la p. 436 est décidément bien dédaigneuse, malgré l'excuse de ce « choix rapide ». Et si le livre ne s'adresse pas un peu aux germanistes, pourquoi tant de mots allemands non traduits ?

2. La remarque au « moyen de *der* au lieu de *er* » (p. 130, 5e) semble inutile; le même chapitre aurait dû signaler l'effet tiré de mots français ; la forme muette de vers à quatre accents (p. 147, C), admissible pour l'exemple cité, ne l'est pas dans tous les cas; le dernier vers de la citation p. 355 n'est pas composé de seuls ïambes plats. Quelques taches dans les traductions, fidèles et élégantes à l'ordinaire, des citations de Heine : p. 242, où la liberté mène la vie publique; p. 258, ce que le tocsin a sonné; p. 338. Une garde est vacante ; p. 371. Le garçon prétend que c'est moi-même, etc.

3. Contradiction assez singulière, quoique résidant moins dans la pensée que dans les termes, entre p. 1 : Le *Buch der Lieder* n'est pas... une œuvre proprement originale, et p. 113 : Le *B. d. L.*, ce livre si profondément original...

Il n'en reste pas moins quelque disproportion entre le souci de faire saillir les procédés de mise en œuvre et de surprendre en quelque sorte les secrets d'atelier, tout un déploiement d'analyse où le livre est vraiment supérieur, et une sorte d'indifférence volontaire pour des questions auxquelles on voudrait voir accorder une plus large place. L'impression laissée par le Heine poète de M. L. est un peu celle d'un arbre dont on connaîtrait dans le détail les feuilles et les fruits, sans trop savoir sa place dans la forêt ni la nature du sol qui le nourrit. Puisque M. L. semble accorder à la race la valeur d'influence qu'il conteste si justement au seul milieu [1], peut-être eût-il pu s'étendre encore sur les qualités et les défauts qu'a dû conférer à Heine et à sa poésie l'hérédité ethnique, au lieu de s'en tenir à des aphorismes comme ceux des p. 132 et 190. Et quelque insistance sur la signification spécifique de la poésie de Heine dans les littératures modernes [2] n'aurait point gâté les très belles pages de conclusion où M. Legras condense les résultats de son étude : conclusion qui ne prétend point donner une formule nouvelle de Heine, mais qui balance assez péremptoirement les parts d'artifice et d'ingénuité, les habiletés d'attitude et la noblesse foncière de son caractère et de son talent, pour qu'on ne soit plus tenté de le ranger, comme il est arrivé si souvent, parmi les *schlechte Lente und gute Musikanten.*

F. BALDENSPERGER.

BULLETIN

— Les *Croquis de Grèce et de Turquie* (Mame, Tours, 1897) sont l'œuvre d'un artiste de talent, M. Henri AVELOT, qui a écrit un texte léger et sans prétentions pour encadrer ses jolis dessins. Des événements politiques qui se sont produits depuis trois ans dans le monde oriental, l'auteur n'a rien vu par lui-même ; il n'en a pas moins cru devoir raconter les massacres des Arméniens, l'insurrection de la Crète, la guerre turco-grecque, etc. Ces chapitres d'histoire, rédigés à coup de ciseaux, sont négligeables; en revanche, il y a des descriptions bien venues et

1. P. XII. Est-il exact de ranger Dusseldorf parmi les villes rhénanes « égayées par les vins légers que produisent leurs coteaux »?

2. La note de la p. 381 semble exagérer l'influence de Heine dans les pays de langue anglaise.

3. Quelques observations de détail : n'est-il pas contradictoire que M. Legras, qui écrit l'*Heimkehr* et *d'*Heidelberg, écrive *de* Henri Heine ? Rien de plus juste que la note de la p. 279, mais la plaisanterie qui la termine est plus malicieuse qu'exacte : *der Apotheker von Chamounix* a été écrit en 1853, à Berlin; et un auteur que M. Legras connaît bien (Luc Gersal, l'*Athènes de la Sprée*, p. 106) nous assurait que les poêles berlinois, loin d'être confortables, ne se réglaient bien... que le lendemain. Enfin, il ne me semble pas que les intéressants brouillons communiqués en appendice par l'heureux *Heine-Forscher* qu'est M. Legras confondent, autant qu'il le veut bien dire, ceux qui ont prétendu que Heine savait mal le français.

sobres, comme celles des couvents des Météores et des vieux quartiers de Smyrne. On voudrait que tous les dessins fussent des croquis, c'est-à-dire exécutés d'après nature; mais que vient faire (p. 153) cette composition lugubre et un peu puérile, *Ensevelissement des Arméniens massacrés?* Ce n'est plus de l'art, mais de l'illustration de second ordre. — S. R.

— Nous recevons deux tirages à part du 23e vol. de supplément des *Neue Jahrbücher*. L'un (p. 539-578) est intitulé *Bemerkungen zu Xenophons Anabasis* et a pour auteur M. W. Gemoll. Ces remarques tendent surtout à rétablir dans presque tous les cas les formes et les leçons données par le principal manuscrit G (B. N. 1640); la plus grande partie est à approuver, et je me suis souvent rencontré avec M. G. On peut toutefois lui reprocher parfois d'oublier son principe et de rétablir certaines formes attiques malgré le manuscrit, alors surtout que Xénophon parle une langue d'un atticisme fort mêlé. Les conjectures personnelles de M. G. méritent aussi sérieuse considération, et le tout devra être consulté par tout éditeur de l'*Anabase*. L'autre brochure, *Entstehung und Komposition der platonischen Politeia*, par J. Hirmer (p. 579-678), est une dissertation couronnée par l'Université de Münich. Elle est en grande partie dirigée contre les théories de Krohn, et a pour but de démontrer l'unité de composition de la *République*, qui aurait été conçue en bloc et écrite entièrement entre 380 et 370. Cette opinion, défendue avec une grande chaleur, a pour elle beaucoup de vraisemblances : du reste, en France, on a toujours répugné à admettre que la *République* ait été composée fragmentairement, à intervalles éloignés et sans plan préconçu. Une découverte intéressante de M. H. est celle d'une ancienne division en six livres, prouvée par les citations de l'Antiatticiste de Bekker. — P. C.

— La librairie Freytag publie une 2e édition corrigée de l'*Œdipe à Colone*, édité sans notes à l'usage des classes par M. F. Schubert (xviii-80 pp. 60 pf.), avec introduction, conspectus métrique et appendice sur le théâtre à Athènes. Il y a dans le texte une dizaine de corrections dues à l'éditeur : je note 380-81 αὐτὸν... ταφῇ pour ἄργος... τιμῇ; 940 οὔτε δούλην pour οὔτ' ἄβουλον (cf. 917). — P. C.

— M. A. Waltz, bibliothécaire de la ville de Colmar, vient de publier la chronique de la maison de la douane de Colmar, *Chronik des Colmarer Kaufhauses* (Colmar, Saile, x et 84 p.). L'introduction, due à M. E. Waldner, archiviste de la ville, retrace l'histoire de la maison d'après des documents inédits. Quant à la chronique (que M. Liblin a traduite en français dans la *Revue d'Alsace* de 1876) M. Waltz la reproduit intégralement d'après le manuscrit. Ce manuscrit, nommé le *Wunderbuch* et trouvé dans les papiers de Billing, se compose de 112 pages attachées ensemble, dont 58 contiennent le texte de la chronique. Il se divise en trois parties très inégales : la première où Billing a copié des extraits de la chronique de Kirchner (années 1424-1564) ; la deuxième écrite de la même main, sans ordre chronologique (années 1562-1592); la troisième où des employés de la douane ont transcrit les événements remarquables qui se passaient à Colmar. M. Waltz a reproduit le *Wunderbuch* tel quel en se bornant à mettre la ponctuation et à ranger les notices selon l'ordre chronologique. Au livre est joint un portefeuille ou carton qui renferme : 1° une fort belle gravure (les alentours du Kaufhaus au commencement du xixe siècle) ; 2° la reproduction en couleur d'une fresque de l'édifice ; 3° dix vues de la maison avant les travaux de 1896. — A. C.

— La nouvelle édition des *Essais* de Bacon que publie M. Alfred P. West (Pitt. Press. Series Cambridge, the University Press. 1897, in-8, 302 p. 3 s. 6 d.), pourra rendre service à ceux qui ne sont pas familiarisés avec la langue de l'auteur. L'éditeur

a reproduit le texte et l'orthographe de l'édition de M. Aldis Wright, à la ponctuation près qu'il a simplifiée et modernisée. Les appendices sont nombreux et les notes multiples, mais parfois d'une utilité contestable : tout cela est souvent élémentaire. L'introduction, peu développée d'ailleurs, est tout à fait insuffisante pour donner une idée de la valeur des *Essais* de Bacon tant en eux-mêmes qu'au point de vue du développement de la prose anglaise. Cependant l'édition de M. West est faite avec soin. — J. L.

— Dans une jolie plaquette *Nozze Lumbroso-Besso* (Rome, 16 juin 1897), M. Albert Lumbroso reproduit quatre documents : 1° lettre de Hancart à Fabre d'Églantine fils (Vilna, 15 juillet 1812); 2° du baron Serra au baron Bignon (Prague, 10 mai 1813); 3° du marquis d'Osmond au duc de Duras (Gênes, 11 mars 1815); 4° du colonel comte Arnaud Saint-Sauveur à Talleyrand (Gonesse, 3 juillet 1815). La première lettre est intéressante : elle retrace le passage du Niémen. La quatrième concerne les mesures prises par Wellington pour entrer dans Paris sans effusion de sang et répandre aussitôt la proclamation de Louis XVIII. — A. C.

— Le troisième volume du *Lehrbuch der Weltgeschichte* de MM. Klett et Treuber (Stuttgart, Neff. 1897. In-8°, xii et 464 p.) traite de l'époque moderne, *neue Zeit*. Il est clairement composé et contient l'essentiel. Le récit est par instants trop sommaire, et il fallait citer le nom de Denain au lieu de dire vaguement que « Villars remporta quelques avantages sur le théâtre de la guerre dans les Pays-Bas » (p. 235); il fallait aussi écrire Enzheim et non *Ensisheim* (p. 218) et Seneffe au lieu de *Sennef* (id.). Mais les deux auteurs ont bien fait de donner un grand développement aux événements d'Allemagne de 1555 à 1618. Ils ont insisté sur la *Culturgeschichte* et l'on remarquera les pages où ils exposent l'état intellectuel et social de l'Allemagne au xvii° siècle ainsi que les effets et efforts de la Révolution sur le domaine du droit, des finances et de l'instruction (p. 329-332). Un tableau instructif de la législation actuelle de l'empire allemand termine le volume. — A. C.

— L'intéressante et copieuse biographie d'Anzengruber que M. A. Bettelheim avait publiée il y a plusieurs années, atteint sa seconde édition (Berlin, Hofmann. In 8°, vii et 286 p.). L'auteur n'y a rien changé d'essentiel. Il a conservé les trois parties de son livre : *l'homme*, *l'œuvre* (le dramaturge et le conteur), *la philosophie*, et l'appendice où se succèdent les sources consultées, les remarques et quelques notices et pièces justificatives. Mais il a tiré parti des écrits et documents parus dans l'intervalle, des souvenirs de Rosegger, des lettres de jeunesse d'Anzengruber à Lipka, etc. — A. C.

— M. A. S. Vengerov vient de faire paraître le cinquième volume de son *Dictionnaire critique bibliographique des écrivains et savants Russes*. Pour accélérer la publication de cette œuvre colossale, M. Vengerov a dû adopter un nouveau plan. Au lieu de publier les articles dans l'ordre alphabétique, il les publie dans l'ordre où ses collaborateurs les lui font parvenir. Ainsi le V° volume contient des notices sur des personnages dont les noms commencent par les lettres B. V. G. D. et K. Un index alphabétique, publié à la fin de chaque volume et entièrement remanié à la fin du dernier tome, permettra au lecteur de s'orienter. Parmi les notices les plus intéressantes du tome V nous signalerons les articles : *Beaudouin de Courtenay*, *Bodiansky*, *Bolotov*, *Veinberg*, *Vinogradov*, *Bouslaev*, *Droujinine*, etc. Le prix des cinq volumes déjà parus est de 15 roubles (pris à Pétersbourg). L'éditeur est M. Vengerov, rue Brounitskaïa n° 3. — L. L.

— M. Emilian Kaluzniacki a publié aux frais de l'Académie impériale de Vienne le texte slavon des *Épîtres et des Actes des apôtres* d'après un manuscrit du

XIIe siècle conservé naguère au monastère de Christinopol en Galicie et qui, depuis 1889, appartient à l'Institut Slawopigien de Lemberg : *Actus epistolæque apostolorum paloeoslovenice ad fidem codicis christanopolitani, sumptibus Cæsareæ litterarum academiæ* (Vienne, Gerold, in-8°, prix : 14 marcs). Le texte appartient à la Russie méridionale. Ce texte est d'autant plus précieux que si nous sommes très riches en évangiles slavons, nous avons en revanche fort peu d'éditions des actes des apôtres. M. Kaluzniacki a joint à son texte une introduction critique et deux index slavons-grecs-latins : 1° des mots qui ne se rencontrent pas dans les évangiles slavons; 2° de ceux qui s'y rencontrent, mais qui ont dans les Actes et les Epîtres une signification différente. — L. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er octobre 1897.

La place de M. Léon Gautier, membre ordinaire, décédé il y a plus d'un mois, est déclarée vacante. La date de l'élection de son successeur sera fixée dans la séance du 15 octobre.

M. Collignon communique la photographie, exécutée par M. Jouguet, d'un groupe funéraire en pierre calcaire, conservé au musée gréco-romain d'Alexandrie. Le monument, dont les figures sont plus grandes que nature, représente une femme voilée, assise, dans une attitude de deuil, auprès d'une fillette debout. C'est un nouvel exemplaire de ces statues funéraires dont la soi-disant Pénélope du Vatican est un spécimen bien connu, et qui se multiplient au IVe siècle dans les nécropoles grecques. Le type de la femme drapée offre de grandes analogies avec celui des figures féminines sculptées sur les stèles attiques du IVe siècle, et rappelle, à certains égards, le style de l'école de Scopas. Exécuté en Egypte par un artiste grec, et contemporain des premiers Ptolémées, le groupe d'Alexandrie est un document intéressant pour l'histoire de la sculpture gréco-égyptienne. Il montre comment, au début de l'évolution alexandrine, l'influence des types de la Grèce propre exerce son action sur l'art de l'Egypte hellénisée

M. Heuzey ajoute quelques indications à celles qu'il a déjà présentées, au nom de M. Pierre Paris, sur la figure de femme découverte à Elche, en Espagne. Ce n'est pas la partie supérieure d'une statue brisée, mais bien une figure coupée à la hauteur de la poitrine, c'est-à-dire un buste. Le dos porte une ouverture circulaire et une cavité assez profonde, comme pour recevoir des cendres ou des offrandes. Cette image, d'une beauté saisissante, était donc un monument votif ou même, très probablement, un monument funéraire.

M. Salomon Reinach établit, d'après un passage négligé des *Fastes* d'Ovide, qu'il existait à Albe des statuettes de la déesse Vesta se voilant le visage avec les deux mains. Ce motif, antérieur aux influences de l'art hellénique, avait probablement été prêté à la vieille statue en bois de Vesta qui faisait partie du groupe des douze dieux romains, sur le Forum Il se retrouve sur un autel, jusqu'à présent inexpliqué, de Mavilly (Côte-d'Or), et appartenant à Mme la comtesse de La Loyère, à Savigny-sous-Beaune. Cet autel, où figurent les douze dieux romains, paraît reproduire les images archaïques de ces dieux que l'on voyait au Forum. Le geste singulier de Vesta n'était plus compris des anciens eux-mêmes; il se justifie par les fonctions mêmes de Vesta, déesse du foyer, qui se préserve ainsi de la fumée. Un dieu du foyer, chez les Latins, s'appelait *Caeculus*, nom que les anciens ont expliqué par le clignotement des yeux : le dieu clignait des yeux, la déesse se les cachait. M. Salomon Reinach fait observer qu'on ne connaissait jusqu'à ce jour aucune image de la Vesta romaine et insiste sur l'importance de l'autel de Mavilly, où ce type très ancien se rencontre pour la première fois. — MM. Boissier et Cagnat présentent quelques observations.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire intitulé « Pagi et vicairies du Limouisn ».

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **8 novembre** — **1897**

Die Homerische Batrachomachia des Karers Pigres nebst Scholien und Paraphrase, herausgegeben und erlæutert von A. Ludwich. Leipzig, Teubner, 1896, vi-484 p.

Cet ouvrage considérable, longuement préparé, est le fruit d'un véritable travail de bénédictin; mais aussi, je le dis immédiatement, le résultat répond à l'effort. Il y aura bien sans doute encore à glaner [illegible]. Ludwich; mais à glaner seulement, et l'on ne pourra le faire [illegible]ide de son livre : qu'il ait réussi ou non dans sa reconstruction [illegible]atrachomyomachie, il n'en fournit pas moins tous les éléments d'[illegible] nécessaires à ceux qui voudront s'en occuper après lui. Il ne p[illegible]d pas, d'ailleurs, dans ce qu'il nomme l'archétype, retrouver la [illegible] même du Carien Pigrès, l'auteur, selon lui, de ce petit poème [illegible]e saurait en effet parler d'Homère); il remonte seulement, dit-il, [illegible]xte d'un manuscrit déjà très éloigné des plus anciens manuscrits [illegible]us, et auquel ceux-ci, en fin de compte, devraient leur origine. Ce texte s'étend, sur les pages impaires, de 143 à 197; le texte traditionnel, qui doit servir de point de comparaison, comprend les pages paires de 142 à 196; au bas des deux colonnes, un des plus riches appareils critiques que l'on puisse désirer contient non seulement les variantes des quatre plus anciens manuscrits (Z, *Baroccianus* 50 d'Oxford, x^e^-xie siècle; Π, *Parisinus* suppl. gr. 690, xie siècle; L, *Laurentianus* XXXII, 3, xie siècle; Ω, *Escorialensis* I, 12, xie siècle), mais encore une ample collection des leçons de nombreux autres, ainsi que beaucoup de conjectures modernes. M. L. a eu à sa disposition la collation complète ou

partielle de 74 manuscrits (Baumeister n'en avait que 15) qu'il groupe en 4 classes, et divise respectivement en 4, 3, 3, et 2 familles. Le tableau en est dressé p. 56, et le stemma p. 116 permet de s'orienter relativement à leur chronologie. Ce n'est pas tout : M. L. ajoute des scholies (p. 198-308) qu'il avait déjà en partie publiées; elles se composent du commentaire de Moschopoulos, de celui de Laonikos de Crète, et de scholies anonymes dont l'intérêt n'échappera à personne; entre autres raisons, plusieurs d'entre elles sont rédigées en grec populaire, et les lexiques de la langue byzantine trouveront à s'y enrichir. Vient enfin une paraphrase, écrite et peut-être composée par Théodore Gaza (p. 309-318). Un commentaire développé (p. 319-425) termine ce bel ouvrage, dont les premiers chapitres (1-10) s'occupent de l'épopée animale et de diverses questions relatives à la Batrachomyomachie.

Je ne veux pas m'attarder à examiner les modifications apportées au texte par M. L., non plus que certaines formes des scholies qui appelleraient d'intéressantes remarques. Mais je tiens à présenter quelques observations sur deux points importants. D'abord le titre. M. L., à la suite d'études de plus en plus précises, s'est convaincu (et autant que j'en puis juger par l'examen de l'appareil critique, je pense qu'il est dans le vrai), que la source la plus pure de la Batrachomyomachie est non pas L, comme il le croyait autrefois, mais Z, le chef du groupe qu'il appelle famille d'Oxford (6 manuscrits); il ne s'écarte en effet des leçons fournies par cette famille qu'une vingtaine de fois, dont seize fois en suivant la famille qu'il nomme Florentine (5 manuscrits, en tête L). Or Z donne pour titre au poème, de première main, Βατραχομαχία. Serait-ce donc là le véritable titre? M. L. répond par l'affirmative. C'est, dit-il, ce qu'il y a de mieux à faire (s'en rapporter au manuscrit le plus ancien et le moins corrompu) en présence de la grande incertitude où nous laissent les autres documents. Mais voyons ses arguments de plus près. Un autre manuscrit (*Ambrosianus* L 73, xiv° siècle) porte le même titre que Z. Dans le titre du commentaire de Moschopoulos, un manuscrit porte βατραχομαχίαν avec μυο au-dessus du milieu du mot; un autre βατραμαχία. Un distique de Martial (XIV, 183) a pour titre *Homeri Batrachomachia*, et on lit au premier vers *cantatas ranas;* de même *ranarum prælio* dans le premier livre de la mythologie de Fulgence. La même forme se trouve encore dans plusieurs manuscrits des biographies d'Homère (Ps. Hérodote, Proclus, Suidas), et dans quelques anciennes éditions de Plutarque (*de Herod. mal.* 873 f). Enfin, l'analogie des nombreux composés semblables, tous formés de deux et non de trois éléments, confirme brillamment, dit M. L., le témoignage de Z. Aucune de ces raisons n'est suffisante. En regard de Z et du manuscrit de Milan cité plus haut, tous les autres manuscrits donnent soit βατραχομυομαχία, soit μυοβατραχομαχία; il est au moins étrange que sur 74 manuscrits 72, y compris les dérivés directs de Z, aient perpétué un titre erroné, contraire, remarquons-le, du moins sui-

vant M. L., à l'analogie. La faute βατραμαχία n'indique rien; les mots de Fulgence ne se rapportent pas nécessairement au titre de l'ouvrage, encore moins ceux de Martial, et le titre *Batrachomachia* dans le poète latin peut bien être refait sur *cantatas ranas*, ou même simplement être une faute. Il n'y a pas lieu de s'appuyer sur les manuscrits des vies homériques, dont la plupart portent la forme traditionnelle; et les éditeurs récents de Plutarque publiant βατραχομυομαχία, M. L. reconnaît lui-même qu'il faudrait avoir le témoignage des manuscrits. Quant à l'analogie, M. L. l'invoque à tort : γερανομαχία tout seul (Suidas) est si peu clair que Strabon dit τῶν Πυγμαίων γερανομαχία; ἀραχνο- et ψαρομαχία, qui peuvent signifier des ouvrages du genre de celui qui nous occupe (?), sont à l'état de simples titres et inexplicables quant à leur contenu. Les autres mots cités (p. 12, note 30) signifient un combat soit entre deux partis également désignés par le premier composant (θεομαχία), soit d'*hommes* (ou des dieux) contre un être quelconque (θηριομαχία, Γιγαντομαχία) et plus souvent dans une circonstance ou avec un moyen exprimé par le premier terme (ἡμερομαχία, κριομαχία); ils ne signifient nullement une lutte entre le premier composant et un autre non exprimé par le composé. Je ne puis, on le comprend, examiner chacun des mots grecs ainsi formés; mais leur analyse prouve précisément que s'ils comprennent seulement deux termes, c'est qu'un troisième ne saurait intervenir dans leur composition; et par conséquent l'analogie, loin de confirmer l'hypothèse de M. L., va directement contre elle. D'ailleurs βατραχομαχία est une faute tellement naturelle [1] (le copiste passant du premier μ au second), qu'elle s'est en réalité produite dans le commentaire de Moschopoulos, si toutefois βατραχομαχία et μυο au-dessus sont de la même main, ce que nous devons conclure du silence de M. L. à ce sujet. Il n'aurait pas manqué, pour sa thèse, de noter cette différence, de même qu'il note la correction, due à une main postérieure, dans les deux manuscrits qui portent le titre tronqué.

L'autre point est d'ordre différent. M. Ludwich estime qu'Alciphron a « fortement utilisé » les noms d'animaux de la Batrachomyomachie, pour les appliquer notamment à des parasites. Il y a, en effet, des deux côtés, des noms qui sont ou identiques, comme Λειχοπίναξ (c'est le seul), ou presque identiques, comme Ἀρτεπίβουλος (Batr.) et Ἀρτεπίθυμος (Alc.); mais je ne puis partager cette manière de voir. Les listes parallèles dressées par M. L. (p. 98) ne sauraient me prouver l'influence du poème sur l'épistolographe. Les noms ou surnoms de parasites devaient être assez fréquents au IIe siècle après J.-C. pour qu'Alciphron les eût pour ainsi dire sous la main : était-il indispensable d'avoir recours à la Batrachomyomachie pour appeler un parasite Λειχοπίναξ? Et Ἀρτεπίθυμος suppose-t-il nécessairement Ἀρτεπίβουλος? On peut aller loin dans cette

1. Cf. par exemple les noms propres suivants, dans divers manuscrits : v. 224 *χαμίνθης* (*χαλαμίνθης*), 226 *ἐμβασύτρος* (*ἐμβασύχυτρος* pour -σι-); 230 *βορβοχοίτης* (*βορβορoχ.*); 241 *κραμβάτην* (*κραμβοβ.*); ce genre de faute est bien connu.

voie, et M. L. va loin en effet, puisqu'il met en regard Κραμβοβάτης et Ναυβάτης, Ὀριγανίων et Ἀμπελίων, Σευτλαῖος et Θυνναῖος, comme s'il était besoin de la Batrachomyomachie pour appeler des gens de mer Ναυβάτης et Θυνναῖος, et Ἀμπελίων un homme des champs. M. L. ne cite pas Κνισσόζωμος ni Ἐκτοδιώκτης [2] (Alc.) à côté de Κνισσοδιώκτης (Batr.), parce

2. Ou Ἐτνοδιώκτης selon Seiler.

que ce dernier mot, selon lui, ne remonte pas dans le texte au-delà du xve siècle; mais ce n'est pas une raison, parce que Βορβοροκοίτης, par exemple, remonte à l'archétype de la Batrachomyomachie, pour qu'il doive être considéré comme le modèle sur lequel Alciphron prit Βορβορόζωμος. Μανδρόβουλος (Alc.), que M. Ludwich met en regard de Ἀρτεπίβουλος (Batr.), est ici d'autant moins à sa place qu'il s'agit d'un proverbe connu, pour lequel Alciphron n'avait pas le choix du mot. Mais c'est assez : mon sentiment est qu'Alciphron n'a pas eu besoin, pour ses noms de parasites, et encore moins pour ses noms d'hommes des champs ou de pêcheurs, d'imiter la Batrachomyomachie; pour les premiers surtout, les œuvres des comiques, à défaut des appellations populaires, lui fournissaient bien d'autres modèles, et si l'on tenait à y voir des imitations, je crois que c'est plutôt de ce côté qu'il faudrait chercher.

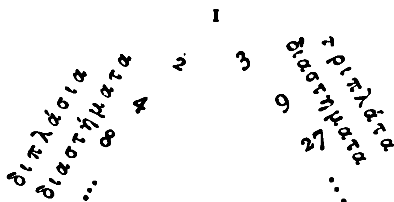
My.

Musical pitch and the measurement of intervals among the ancient Greeks, by Charles W. L. Johnson. Baltimore, 1896, in-8, 76 p.

Ce travail est une thèse de doctorat très distinguée, présentée récemment, avec succès, à l'Université de Baltimore. L'auteur, qui paraît être à la fois un helléniste, un musicien et un mathématicien, a exploré avec soin les *Musici scriptores græci*, en se servant particulièrement de l'édition de C. Janus. Son livre n'est pas divisé en chapitres et forme un seul bloc; on y peut cependant distinguer trois parties.

Dans la première, M. Johnson expose et apprécie brièvement les définitions diverses que les Grecs ont données du son (ψόφος), du son articulé (φωνή) et du son musical (φθόγγος) : définitions évidemment incomplètes pour un moderne, mais qui contiennent déjà des idées essentielles, comme celle-ci, tirée des *Problèmes :* ὁ δὲ ψόφος ἀήρ ἐστιν ὠθούμενος ὑπὸ ἀέρος. En ce qui concerne le son musical, l'auteur reproduit la classification des mouvements de la voix par Aristoxène, Ptolémée, Aristide Quintilien, et donne, dans un tableau synoptique, toutes les définitions accessoires qu'il a recueillies, *jusqu'à Bryennius* ! Cette première partie, qui est une sorte d'introduction, n'offre rien de bien nouveau; mais c'est un répertoire intéressant où l'on trouve l'utile et même le superflu. — Dans ce qui suit, M. J. s'occupe des intervalles. Son objet est de montrer que *les indications nombreuses, contenues dans*

les textes anciens, sur la mesure des intervalles, sont exactes et peuvent, par conséquent, être considérées comme faisant connaître les intervalles réels employés pratiquement dans la musique grecque. Son étude est d'abord consacrée aux *consonances*. Après avoir insisté sur ce fait important et indiscutable qu'il n'existe aucun intervalle pouvant servir d'unité de mesure pour les autres, M. J. étudie quelques textes montrant que les anciens étaient familiers avec les rapports exprimant certains intervalles. Le premier qu'il examine est le célèbre passage du *Timée* (35, B, sq.), où Platon donne une « tétractys » à deux branches qui peut être ainsi présentée :



Les théoriciens ont combiné ces nombres de façon à leur faire exprimer... la gamme. Par exemple, la somme des cubes 8 + 27 = 35 fut décomposée en 4 nombres : 6, 8, 9, 12, lesquels — *mirabile dictu!* — représentent précisément les quatre notes fixes ou invariables et formant consonance (φθόγγοι ἑστῶτες) de chaque gamme d'un octave; $\frac{12}{6}$ représente l'intervalle d'octave (διὰ πασῶν); $\frac{8}{6}$, l'intervalle de quarte (διὰ τεσσάρων); et $\frac{9}{6}$, l'intervalle de quinte (διὰ πέντε). — Sous sa forme complète, la progression géométrique de Platon ne contient pas seulement les intervalles consonants, mais aussi le rapport de ton majeur (8 : 9) et même celui de limma, ou demi-ton (243 : 256) auquel on arrive en prolongeant les deux séries :... 8, 16, 32, 64, 128, 256; et... 27, 81, 243. — Au *Timée*, l'auteur ajoute divers textes des *Problèmes*, de *Plutarque*, de *Théon de Smyrne*, et examine quelques-unes des expériences à l'aide desquelles les anciens arrivaient à mesurer les consonances (cf. Janus, *Musici Scriptores*, p. 120-146).

Dans la troisième partie, M. J. s'occupe des intervalles dissonants, plus nombreux dans la théorie antique que dans la théorie moderne (puisque les Grecs ne considéraient pas comme consonantes les tierces et les sixtes), et d'une nature telle, qu'il ne serait pas possible de leur donner une place correspondante dans notre système. Ici encore, il s'applique à défendre le texte des théoriciens qu'il considère comme représentant l'usage courant. « Puisque la mesure des consonances a été bien faite par les Grecs, on peut en conclure que la même exactitude doit se retrouver dans la mesure des dissonances ». Tel est son raisonnement. Comment se fait-il donc que les théoricions ne s'accordent pas toujours pour la mesure des intervalles dissonants? M. J. a une réponse ingénieuse à cette objection : il croit que l'oreille n'exige pas (s'il s'agit

d'une musique purement mélodique) une exactitude absolue dans les dissonances, et qu'il est bien possible, par conséquent, que les intervalles aient varié avec le temps, sans qu'on soit en droit de conclure de cette variabilité que les mesures des théoriciens sont défectueuses. Il déclare enfin avec raison que notre gamme actuelle (dite du *tempérament égal*, depuis le XVIIIe siècle), ne pourrait servir que rarement à la transcription juste de la musique grecque.

Tel est le dessin général de cette thèse. Elle est intéressante, précise, et témoigne, en un sujet difficile, d'une grande compétence. Nous lui adresserons les observations suivantes : 1° De la mesure des intervalles faite par les théoriciens, lorsqu'elle est exacte, M. J. conclut à l'existence de ces mêmes intervalles dans la musique pratique. C'est l'idée générale de son livre. Mais, en ce qui concerne les consonances, nous n'avons nullement besoin de prendre un chemin aussi détourné et de passer par le texte des *Scriptores*, pour savoir qu'elles formaient la base de la musique antique. Les intervalles d'octave et de quinte sont un fait primordial et quasi nécessaire, imposé par la nature au musicien. On sait que ces intervalles représentent les premiers harmoniques d'un son fondamental quelconque, et qu'on les obtient en soufflant avec un peu plus de force dans un tuyau sonore. Il était impossible aux Grecs de manier l'instrument à vent le plus primitif sans les trouver. En même temps, l'intervalle d'octave leur était indiqué par la différence qui sépare les voix d'enfants de celles des hommes, et celui de quinte par le langage ordinaire; la quarte devenait ainsi la seconde partie du diapason. On ne voit pas comment ces intervalles auraient pu ne pas être employés; en déduire l'usage d'une théorie mathématique constitue une méthode un peu anormale ou un luxe inutile. — 2° Dans la dernière partie (p. 64 sq.), l'auteur raisonne ainsi : puisque les Grecs ont trouvé avec exactitude la mesure des intervalles consonants, nous devons penser qu'en mesurant les dissonances, ils ont été non moins exacts. Ce raisonnement par analogie nous semble, en l'espèce, contestable; car, si la mesure des consonances s'obtient facilement, à l'aide d'expériences simples (par exemple, pour l'octave, la corde vibrante qu'on touche légèrement en son milieu), il n'en est pas de même pour les dissonances. M. J. nous fournit lui-même l'objection qu'on peut lui opposer. P. 55, il cite le texte suivant de Plutarque (*De anim. procr.*, c. 12) : τούτων γὰρ τῶν ἀριθμῶν οἱ Πυθαγορικοὶ τὰ μὲν ε᾽τροφόν, ὅπερ ἐστὶ φθόγγον, ἐκάλουν, οἰόμενοι τῶν τοῦ τόνου διαστημάτων πρῶτον εἶναι φθεγκτὸν τὸ πέμπτον. Il l'explique de la façon suivante : si on partage une corde en 256 parties égales et que, en faisant vibrer, on raccourcisse la corde de $\frac{1}{256}$ chaque fois, la différence de sons produits par la corde libre et la corde diminuée ne devient sensible que quand on a enlevé $\frac{5}{256}$; en un mot, c'est au chiffre 5 seulement, τὸ πέμπτον, qu'un intervalle nouveau devient sensible (φθεγκτόν). De cette interprétation — que je ne discute point, — ne résulte-t-il pas que, dans la mesure d'un intervalle, on peut se tromper impunément

d'au moins $\frac{4}{256}$?... Enfin, au sujet de certains désaccords des théoriciens antiques, je citerai le témoignage suivant d'un moderne : « Ni les musiciens avec les physiciens, ni les physiciens entre eux, ni les musiciens ne s'accordent, lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur numérique des intervalles de la gamme majeure. Il y a entente, il est vrai, pour l'octave et la quinte de tonique;... mais l'évaluation des cinq autres notes, *ré*, *mi*, *fa*, *la*, *si*, est encore un sujet de contestation. » Ceci a été écrit en 1871 [1] ; on se dit que s'il en est ainsi chez les modernes, ce serait miracle que les écrivains grecs, là au moins où ils ne se copient pas l'un l'autre servilement, soient toujours parvenus à s'entendre en pareille matière. Pratiquement, les musiciens ne tiennent aucun compte de ces divergences théoriques.

Gregorian music, an outline of musical palæography, illustrated by fac-similes of ancient manuscripts by THE BENEDICTINES OF STANBROOK (London and Leamington art and Book Company, New-York, Benziger brothers, 1897, in-4, IX-97 p.)

Cet ouvrage est un excellent résumé de la *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes. C'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Il marque les progrès de la musique grégorienne en Angleterre et fait honneur à celles qui l'ont rédigé. L'objet *de la musique religieuse*, — la « *Paléographie musicale* », — *les origines de l'écriture neumatique*, — *la notation diastématique*, — *les neumes liquescents*, — *les signes et lettres romaniens*, — *le rythme*, — *le* CURSUS *dans les mélodies grégoriennes*, — *l'adaptation des textes*, — enfin, *l'exécution*, tels sont les titres des chapitres. Un tableau fort intéressant à signaler : *la psalmodie romaine et l'accent tonique latin*. Dans les planches, nous trouvons les fac-similés suivants : ms. 121 d'Einsiedeln (neumes-accents, neumes liquescents, signes et lettres romaniens) ; ms. 473 de Cambridge (tropaire du XIe siècle, neumes-accents anglo-saxons) ; le ms. digrapte de Montpellier (XIe siècle, neumes-accents français) ; ms. 104, de la bibl. du chapitre de Monza (graduel du XIIe siècle, accents et points) ; missel du XIIe siècle (Vérone) ; graduels venant de Toulouse (notation aquitaine, à points superposés), de l'abbaye de la Cava (XVe siècle), etc. — (P. 84, les huit modes de plain-chant sont énumérés et chacun d'eux est accompagné d'une épithète caractéristique : *gravis*, *tristis*, *misticus*, *angelicus*, *perfectus*, etc. ;... une note serait nécessaire pour avertir que cette classification n'a pas été faite par l'auteur — ce dont il faut le féliciter — mais par un théoricien du moyen âge). — En somme, très bon et très utile ouvrage de vulgarisation.

---

1. *Étude sur les interprétations ou évaluations de la gamme diatonique majeure*, par Renaud. Paris, Haton, 1871, p. 10.

L'art dit grégorien d'après la notation neumatique... par Georges Houdard. Paris, Fisbacher, 1897.

Cette brochure annonce une *grande découverte* et précède un ouvrage qui sera publié par souscriptions. Bien qu'elle ne contienne absolument rien de nouveau et nous inspire quelques doutes, nous souhaitons que M. Houdard publie son livre — avec ou sans les 500 souscripteurs demandés, — afin qu'on puisse lui rendre pleine justice.

Jules Combarieu.

C. Stumpf, **Die pseudo-Aristotelische Probleme über Musik**. Berlin, Reimer, 1897, in-4, 85 pages.

C. Stumpf, **Geschichte des Consonanzbegriffes**. I. München, Franz, 1897, in-4. 78 pages.

Ces deux dissertations, contribution importante à l'histoire de l'ancienne musique grecque, sont extraites la première des Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, l'autre de ceux de l'Académie des sciences de Munich. En attendant l'édition, avec traduction française et commentaire, des problèmes aristotéliques relatifs à la musique, promise par M. Gevaert et ses collaborateurs, on ne lira pas sans fruit le travail de M. Stumpf qui contient des considérations psychologiques et physiologiques autant que musicales sur chacun des cinquante problèmes πρός ἁρμονίαν. Il a lu avec soin les publications faites sur la matière par Bojesen, MM. Th. Reinach et E. d'Eichthal, C. von Jan et par l'auteur de ce compte rendu. Tantôt il les approuve et tantôt les critique, mais ne se départ jamais de ce ton, mesuré, discret qui seul laisse aux jugements d'un censeur leur autorité. Il reconnaît le caractère aristotélique de tous ces problèmes, mais croit pouvoir distinguer du moins deux auteurs de la rédaction qui nous est parvenue; le second aurait commencé son œuvre avec le problème 35. M. St. emprunte à ce qu'il appelle « la nouvelle psychologie musicale » des éléments d'interprétation pour certains problèmes, notamment le n° 19, qui nous ont paru quelque peu suspects, pour ne pas dire plus, Aristote ou ses continuateurs n'ayant pu avoir présente à l'esprit cette conception moderne de l'esthétique musicale. Dans le passage suivant cité de Démétrius dit de Phalère relatif aux sept voyelles chantées par les prêtres gréco-égyptiens ἀντὶ τοῦ αὐλοῦ καὶ ἀντὶ τῆς κιθάρας (*De elocutione*, ch. LXXI) M. St. (p. 27) traduit ἀντὶ comme signifiant « avec accompagnement de »; mais on pourra lui objecter que cette signification appartient exclusivement, chez tous les autres auteurs, aux prépositions πρός et ὑπό. L'auteur est entré en de longues explications physiologiques sur l'*identité* des sons extrêmes de l'octave, proclamée dans les problèmes 14, 16, 17, 18 et 19, et, à ce pro-

pos, sa théorie de l'*Analogie* mérite d'être méditée. Relevons en passant cette assertion suggestive à propos du texte ἡ συμφωνία οὐκ ἔχει ἦθος (probl. 27), que ces mots marquent la différence fondamentale entre la musique ancienne et la nôtre. L'auteur revient en terminant sur l'historique de la rédaction et conclut que la plupart des problèmes datent du Ier ou du IIe siècle. Son argumentation toute philologique, très serrée, nous semble trancher la question. Ce n'est pas à dire que, dans son opinion, il ne faille voir dans les problèmes qui portent le nom d'Aristote une œuvre émanant de son génie et que l'on n'y trouve la marque indélébile de sa puissante autorité scientifique.

La seconde dissertation de M. Stumpf est surtout une revue analytique de tous ou presque tous les passages de l'antique littérature musicale où est définie et décrite la consonance. Ce tableau, qui restait à faire, commence avec les plus anciens pythagoriciens et se prolonge jusqu'aux derniers musicographes. Le dernier auteur cité, Marcien Capelle, vivait au ve siècle. Les documents fournis par la patrologie bien que peu importants n'ont pas été négligés. On peut dire que la cause est instruite et que la question est épuisée. Une seconde partie résumera les résultats de cette enquête critique sur la consonance et contiendra un exposé de sa signification réelle, en vue d'en poursuivre tout le développement jusqu'aux temps modernes. Espérons qu'elle ne se fera pas trop attendre.

C. E. R.

BEAUCHET, **Histoire du droit privé de la république athénienne**; Paris, Chevalier-Marescq et Cie, 1897, 4 vol. in-8. Prix : 36 fr.

M. Beauchet vient de publier un ouvrage considérable sur le droit privé des Athéniens. Les deux premiers volumes sont consacrés au droit de famille, le troisième au droit de propriété, le quatrième aux obligations. Les matières sont en général bien distribuées, quoique le dernier volume reprenne certaines questions traitées antérieurement. L'exposition est lente et parfois diffuse; mais elle est claire, correcte et méthodique.

L'auteur possède à fond la bibliographie de son sujet. L'index qu'il a mis en tête du tome I n'énumère qu'une partie des travaux modernes qu'il a consultés ; dans ses notes il en signale encore un très grand nombre. Je doute que rien lui ait échappé à cet égard. Les livres qu'il cite, on voit qu'il s'en est beaucoup servi. Souvent, il se contente de les reproduire ; mais, avec sa loyauté habituelle, il rend à chacun de ses devanciers ce qui lui est dû. Il n'emprunte rien à personne sans se reconnaître son débiteur. C'est au point qu'on serait par endroits tenté de lui reprocher l'excès de ses scrupules, du moins lorsqu'il s'agit de certains faits tellement entrés dans le domaine commun qu'ils appar-

tiennent en réalité à tout le monde. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que M. B. se soit borné à rédiger rapidement, avec ces secours étrangers, une vaste compilation. Il est remonté aux sources; il a lu les textes originaux, et il n'adopte les opinions d'autrui qu'après avoir vérifié si elles sont conformes aux documents. Je ne remarque pas qu'il ait jamais aliéné son indépendance d'esprit : il discute avec la même liberté les assertions de M. Fustel de Coulanges ou de M. Dareste et celles d'un érudit du dernier ordre.

Je dirai peu de chose sur le fond même de l'ouvrage. Il me faudrait trop de place pour engager avec l'auteur une controverse sur quelques-unes de ses affirmations. Il me suffira de constater que son argumentation est presque toujours très solide et mérite qu'on s'y arrête. Je ne suis pas convaincu qu'il ait constamment raison ; mais plus d'une fois il me paraît avoir aperçu la vérité mieux que ses prédécesseurs. En ce qui me concerne, je lui sais gré d'avoir trouvé plusieurs erreurs de détail dans mon livre sur la *Propriété en Grèce*. Je crois en avoir découvert dans le sien, mais je préfère n'y point insister, dans l'impossibilité où je suis de développer mes objections. J'appellerai simplement l'attention de M. B. sur ses références. Même si on néglige les fautes imputables peut-être à l'imprimeur (mots estropiés, accentuation fantaisiste, etc.), on relève à chaque page des inadvertances, souvent très graves, dont je donnerai au hasard quelques exemples.

Tome I, p. 37, note 2. *Leges,* 15, 23 (énigme). — P. 43, 3. *Corp. script. hist. byz.*, p. 145 (quel volume ?). — P. 139, 3. *C. Stephan.* (Est-ce le 1er ou le 2e plaidoyer?). — P. 143, 5. *Etymol. magn.*, III, 37, 38 (très obscur). — P. 175, 5. Plutarque, *V. Dionys.*, c. VI (c'est évidemment la vie de *Dion*). — P. 237, 6. Auct. problem. rhet., c. LVIII. Hermogenes, *Part. Stat.*, sect. XIII.— P. 247, 1. *Conjug. praec.* (de Plut.), 201, p. 140 (énigme). — P. 248, 4. *Médée* d'Euripide, acte II, scène II. — P. 257, 1. *Leges* (de Platon), liv. VI. — P. 287, 1. Théon, *Progymnasmata*, 8, p. 165 (quelle édition ?). — P. 339, 3. Platon, *Civitas,* liv. V, p. 461, d, 51 (la pagination est celle de l'édition Didot, alors qu'on se réfère toujours à celle de l'édition H. Estienne). — P. 340, 3. Euripide, *Jon.* — P. 358, 5. *C. Arristogiton* (le 1er ou le 2e ?). — P. 479, 3. Eustathe, ad. I, 449 (Est-ce l'*Iliade* ou l'*Odyssée?*).

Tome II, p. 69 Plutarque, *Thésée.* — P. 84, 4. Plaute, *Heautont.* — P. 150, 1. Lysias, *C. Diogit.* — P. 423, 1. Xénophon, *Rep. ath.*, I, 10 (au lieu de I, 1) ; Plaute, *Stichus*, III, 1, 436 (au lieu de 446). — P. 436, 3 *Leges,* XI, p. 865 (au lieu de IX). — P. 438, 3. *Corp. inscr. att.*, II, 834, 6, col. b. I, 65 (il fallait mettre 834 B, col. I, l. 65). — P. 439, 1. Une ligne de Pollux prise pour un vers d'Eupolis. — P. 532, 2, Héraclide, 1, 5 in Müller, I, 206 (au lieu de II).

Tome III. P. 26, 4. Athénée, IV, 64, 65, 139 (émigme). — P. 30, 4. Denys d'Halicarnasse, V, p, 603, R, Didot, n° 15. — P. 40, 6. *Corp. inscr. att.*, 1059 (intercaler II). — P. 72, 4. Elien, *Epist. rust.*, 15,

p. 648 (de quelle édition ?). — P. 83, 3. Elien, *Hist. div.* — P. 132, 5. Sopater, διαιρ. ζητ., p. 175, 239 w., Cyrus, π. διαφ. στ. 5 M. (tébus). — P. 178, 3. Périzonius, *ad Ælian*, V. G. IV, 1 (?). — P. 200, 6 (et non 8). Lysias, κακολογ., 10 (inexact, s'il s'agit du discours VIII; de plus, pourquoi indiquer ce seul plaidoyer sous cette forme ?). — P. 222, 2. *C. Onetor*, II. — P. 299, 2. Denys d'Halicarnasse, t. V, p. 610, de Isaco (Didot, p. 343, n° 122). — P. 380, 4. *Corp. inscr. att.*, n° 841 b. — P. 394, 2. *Apostol. Proverb. Centur.*, 18, 50. — P. 499, 1. *Leges*, XI, p. 475, 2 (inexact). — P. 572, 3. Thalheim, *Antiq. for.*, p. 10 (?). — P. 727, 1. Lysias, *De antid.* (au lieu de Isocrate).

Tome IV. — P. 48, 3. Isocrate, *C. Euthyn.* — P. 103, 1. Lécrivain, *Cautionnement*, 28 (il s'agit d'une étude publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 1894, p. 200 et s., et toujours citée par M. Beauchet d'après la pagination du recueil. Est ce ici un tirage à part ?) — P. 175, 7. *Corp. inscr. att*, IV, II, 53 a, l. 16 (au lieu de IV, 2, 53 a). — P. 199, 3. *Bulletin* (de corr. hell.), p. 245. — P. 254, 4. Plutarque, *De vit. ære al.*, IV, 4 (inexact). — P. 25, 3, *Odys.*, I, 227 (au lieu de 226). — P. 259, 3. *C. Athenogen.*, fr. 109 (inexact). — P. 371, 2. Le texte de Dem. *C. Nicostrate* n'a aucun rapport avec le sujet. Dans Dem. *C Timothée*, 31, la mine dont il est question est une monnaie, non une exploitation minière. — P. 392. 2. Eusèbe, *Préparat. évangélique*, liv. V. — *Ibid.*, 3. Plutarque, *De animal.* II, 3 (?). — P. 395, 2. Démosthène, κατὰ Ὀλυμπιοδώρου βλάβης (même remarque que ci-dessus pour Lysias). — P. 396, 1. Démosthène, ὁ κατὰ Διονυσοδώρου βλάβης.

Paul Guiraud.

De generibus et libris paraphrasium Phaedrianarum scripsit C. M. Zander. Lundae 1897 typis expressit E. Malmstrœm. 42 p. in-4°.

On sait que les paraphrases en prose des fables de Phèdre, en dépit des fautes et sottises dont elles fourmillent, présentent un intérêt de premier ordre. Non seulement elles permettent, à l'occasion, de corriger dans le texte du poète un passage fautif, mais elles nous ont conservé un bon nombre de fables qui avaient péri dans l'archétype de nos manuscrits de Phèdre.

Le texte des paraphrases nous a été conservé par trois sources primaires : le recueil d'*Adémar* de Chabannes (ce qu'on a longtemps appelé « l'anonyme de Nilant »), le manuscrit de *Wissembourg*, enfin le recueil du prétendu *Romulus*. Il y a de plus de nombreuses sources secondaires (ce sont des remaniements du Romulus). Ces sources, tant primaires que secondaires, ont été réunies récemment par M. Hervieux en un grand corpus, qui forme (avec ce qui concerne Phèdre lui-même) la matière des deux premiers volumes de ses *Fabulistes latins*.

Dans l'opuscule qui est l'objet du présent article, M. Zander, professeur à l'université de Lund, en Suède, s'est proposé l'étude des trois sources primaires *Adem.*, *Wiss.*, *Rom.* La critique de ces textes barbares est chose complexe et ardue; aussi est-il des points où les conclusions de M. Zander me paraissent soit inexactes, soit incertaines. Mais il en est d'autres, plus graves, sur lesquels il a jeté une vive lumière, et qui méritent d'être signalés ici.

M. Z. montre avec évidence que nos paraphrases proviennent de deux sources bien distinctes. L'une est l'Esope *ad Rufum*, paraphrase de basse époque, où le texte de Phèdre est modifié de la façon la plus grave et où l'ordre des fables est dérangé. L'autre est une rédaction plus ancienne, très voisine du texte primitif, et qui, souvent, en est une copie négligée plutôt qu'une véritable paraphrase. Cette seconde source, naturellement, a pour la critique de Phèdre une importance beaucoup plus grande que la première. — L'*ad Rufum* est représenté pour nous par *Wiss.* (moins deux fables ajoutées après coup, sur un blanc du dernier feuillet de l'archétype) et par *Rom.*, ainsi que par une partie des fables d'*Adem.* La rédaction plus ancienne est représentée pour nous par le reste des fables d'*Adem.* De sorte que, dans *Adem.*, les deux rédactions sont enchevêtrées l'une dans l'autre : 1, 5, 6, 8, 10... proviennent de l'*ad Rufum*; 2, 3, 4, 7, 9... proviennent de la rédaction ancienne. L'auteur de ce recueil composite procédait d'une façon qui peut étonner et que M. Zander a su très bien démêler malgré l'invraisemblance. Il avait sous les yeux l'*ad Rufum* et le copiait dans l'ordre du texte. Mais quand, pour une fable donnée, il avait la chance de posséder aussi la rédaction ancienne, il en substituait le texte à celui que l'*ad Rufum* lui offrait, et cela à la place même où la fable figurait dans l'*ad Rufum*. Ainsi sa règle était de suivre l'*ad Rufum* pour l'ordre, la rédaction ancienne pour le détail du texte. Dans quelques endroits il lui est arrivé d'établir un texte mixte; c'est là une exception, qui n'empêche pas que les grandes lignes tracées par M. Z. ne soient très nettes et, à mon avis, plus sûres encore qu'il ne l'a vu lui-même.

Qu'on prenne, en effet, le tableau par lui dressé p. 2 (d'après l'ordre des fables de Phèdre dans le ms. Rosanbo) : on verra, au premier coup d'œil, que les fables d'*Adem.* qui correspondent à des fables conservées dans ce manuscrit, et qui d'ailleurs sont issues de la rédaction ancienne, sont massées dans une même région. Il y en a dix-neuf : toutes, sans exception, appartiennent à la portion initiale du Phèdre Rosanbo, limitée par l'énigmatique indication LIB. SECVNDVS INCIPIT LIBER TERTIVS. Cette portion de texte, indivise dans le ms. Rosanbo, provient en réalité de la juxtaposition de deux tronçons indépendants. Le premier tronçon finit avec le vers 12 de la treizième fable; le second commence avec le prétendu vers 13, c'est-à-dire dans une fable mutilée, et s'arrête dans la trente-et-unième fable, qui est mutilée aussi. Au premier tronçon correspondent *neuf* des fables *Adem.* de rédaction

ancienne, au second les *dix* autres. Pour le groupe des *neuf*, les limites sont les mêmes que celles du premier tronçon ; l'un et l'autre contiennent les fables première et treizième. Au contraire, pour le groupe des *dix*, il n'y a pas coïncidence de limites : la première fable complète du second tronçon est la quatorzième du Phèdre Rosanbo, tandis que le groupe des *dix* ne contient aucune fable avant la vingtième ; le second tronçon finit avec le v. 13 de la trente et unième fable, tandis que la fable *Adem.* correspondante contenait encore un 14ᵉ vers. De ces faits résultent nécessairement les conséquences suivantes :

1° La rédaction ancienne n'est pas un remaniement comme l'*ad Rufum ;* c'est un *Phèdre* en mauvais état, où les fables étaient encore groupées conformément à l'ordre primitif, et qui ne différait de l'ouvrage original que par des fautes de détail ou des interpolations de détail.

2° L'auteur du recueil composite *Adem.* avait à sa disposition non pas la totalité de la rédaction ancienne, ni non plus une anthologie extraite arbitrairement de l'ensemble de l'œuvre, mais bien des liasses de feuillets arrachés, constituant des tronçons analogues à ceux qui ont constitué la partie initiale du Phèdre Rosanbo. Et ceci explique et rend en réalité très rationnel le bizarre procédé qu'a reconnu la sagacité de M. Zander. L'auteur d'*Adem.* suivait ses feuillets arrachés quant au texte, parce que le texte y était meilleur ; il suivait l'*ad Rufum* quant à l'ordre, parce que seul, l'*ad Rufum* formait un tout.

3° Jusqu'à preuve contraire, c'est aux mêmes liasses de feuillets arrachés qu'il faut attribuer les fables *Adem.* provenant de la rédaction ancienne, mais non conservées dans le ms. Rosanbo. Telles sont, d'après M. Zander, la Souris et la Grenouille, la Souris de ville et la Souris des champs, l'Ane et le Bœuf, le Lion d'Androclès, le Moucheron et le Taureau, l'Ane et le Cheval orgueilleux, la Chauve-souris, les Brebis et les Loups, l'Ane et le Cheval qui lui refuse l'orge, l'Insecte et le Chameau. Ces fables doivent provenir soit de ce qui suivait la treizième fable Rosanbo, c'est-à-dire de la seconde moitié du Livre I, soit de ce qui suivait la trente et unième, c'est-à-dire, selon toute apparence, d'une portion du Livre II transposée dans le ms. Rosanbo. Enfin, dans une édition critique de Phèdre, ce qu'on pourra restituer de ces fables aura sa place naturelle marquée par la méthode, à la suite de la trente-et-unième fable Rosanbo.

Le manuscrit de Wissembourg, à la suite de l'*ad Rufum,* contient deux fables à texte très peu altéré, que M. Z. suppose provenir d'un feuillet égaré du recueil *Adem.*, et, par cet intermédiaire, de la rédaction ancienne définie plus haut. Une seule de ces deux fables, le Veau et le Taureau, existe encore dans le Phèdre Rosanbo ; elle y est l'avant-dernière. Comme rien n'autorise à croire que l'auteur du recueil *Adem.* ait eu en sa possession un des derniers feuillets de la rédaction ancienne, il est probable qu'il n'a jamais connu cette fable et n'a pas servi d'intermédiaire. Elle peut d'ailleurs provenir directement d'un

fragment d'un *Phèdre* en plus ou moins bon état; soit d'un autre fragment de ce même manuscrit dont l'auteur d'*Adem.* possédait deux fragments étendus, soit d'un fragment d'un autre manuscrit. — L'autre fable supplémentaire de Wissembourg, la *Vulpes* métamorphosée en femme [1], ne se retrouve pas dans le Phèdre Rosanbo. Elle appartenait probablement à la portion du Livre V qui a péri avant la fable des deux Chauves. Les deux fables supplémentaires de Wissembourg ont dû en effet être trouvées ensemble, sur un même fragment de manuscrit. Or, si celle de la *Vulpes* était placée comme il vient d'être dit, il y a grand' chance qu'elle n'ait été séparée de l'autre par aucune fable d'animaux, pouvant tenter de même l'auteur du supplément de Wissembourg.

Voilà l'essentiel de ce qui concerne la rédaction ancienne consultée par l'auteur du recueil *Adem.* (et, accessoirement, le supplément de Wissembourg). Il me reste à parler de l'*ad Rufum*, la seule véritable paraphrase de Phèdre, connue par deux sources continues *Wiss.*, *Rom.*, et par une source intermittente *Adem.* Selon M. Zander, *Adem.* et *Rom.* sont apparentés, de sorte que le double témoignage *Adem.-Rom.* ne ferait que balancer l'unique témoignage *Wiss*. Cela se peut, mais la discussion de M. Z. aurait besoin d'être reprise. La parenté d'*Adem.-Rom.* ne peut être démontrée rigoureusement, comme il a essayé de le faire, par des *variantes* communes : seules des *innovations* communes seraient probantes. Ces innovations, il est souvent impossible de les déterminer dans l'œuvre personnelle du paraphraste ; en effet, étant donné dans un passage une variante mauvaise et une autre en soi satisfaisante, nous savons rarement si la mauvaise est une corruption de l'autre ou celle-ci une correction-palliatif de la première. Il faudrait donc concentrer son attention sur les leçons qu'on sait provenir du texte même de Phèdre, et qu'une ou deux des trois sources modifient; par conséquent, ne s'occuper que des fables dont l'original a survécu. Enfin, au moins pour commencer, il y aurait à écarter deux des fables sur lesquelles M. Z. s'appuie principalement pp. 32-33, la sixième et la douzième du Phèdre Rosanbo. Car, d'après ce qui a été exposé, il y a chance que l'auteur du recueil *Adem.* en ait trouvé le texte dans sa première liasse de feuillets arrachés, et que par suite il ne nous offre pas, pour la comparaison avec *Rom.* et *Wiss.*, de l'*ad Rufum* tout pur [2].

L'ordre des fables n'est pas tout à fait le même selon que l'on considère *Adem.-Rom.* ou *Wiss.*; de là encore M. Z. veut tirer une preuve, mais c'est justement là qu'il est bien difficile de déterminer de quel côté est l'innovation. Sur un seul point il me semble y avoir évidence, mais

1. Pour un détail de la restitution, voir mon petit *Phèdre* de classe, p. 285.

2. En fait, dans la sixième fable, c'est *Wiss.* et non *Adem.* qui a gardé les leçons primitives *Aesopus*, *cum uellet*, *causam*, *inquit*, *cogit* ; cela est favorable à la thèse de M. Zander, et semble même décisif pour cette fable en particulier.

dans un sens contraire à la thèse de M. Zander. La fable du Poulet et de la Perle est la première dans *Adem.-Rom.*; dans *Wiss.* elle est presque tout à la fin. Ici ce sont *Adem.* et *Rom.* qui ont raison, car dans *Wiss.* la fable est précédée d'un morceau qui en est solidaire et qui est manifestement une préface ou une fin de préface (préface de tout le recueil? préface d'un seul livre? préface en tout cas). L'ensemble des deux morceaux appartient-il bien au texte *Wiss.?* ou bien serait-ce par hasard un supplément étranger? ce que je vois, c'est qu'il n'est plus où il devrait être, et qu'il constitue un troisième témoignage à joindre à ceux d'*Adem.* et de *Rom.* Mais qu'on ne se méprenne pas sur ce que je veux dire. Je combats ici certains arguments, mais les arguments seulement; quant à la conclusion de M. Zander, je suis très porté à en attendre la confirmation des recherches qui seront faites par lui ou par d'autres.

En somme, M. Zander a résolu des questions importantes, et il en a posé d'autres d'une façon qui fait espérer au moins que la solution en sera possible. Son travail sera utile à quiconque désire bien connaître soit les paraphrastes de Phèdre, soit Phèdre lui-même [1].

Louis HAVET.

1. Voici quelques menues observations. P. 5 l. 17 : M. Z. a été trompé par la forme de l'abréviation *pro* dans le ms. Rosanbo. L. 10 du bas il restitue dans Ph. un vers incorrect (voir mon § 51); de même p. 6 l. 21 (§ 24), p. 7 l. 3 (§ 35). P. 6 l. 21-22 : fondre en une les lacunes des deux vers, *conferebat* [fortunae comes. Hostes] *in pacem*. P. 9 l. 18 : il est inexact que *Rom.* omette *quodam*. L. 28 : l'auteur *ad Rufum* aurait eu sous les yeux un Phèdre proprement dit et aussi la paraphrase ancienne; d'après ce qui a été exposé, il y a chance que ces deux sources n'en fassent qu'une. P. 18 l. 24 : *coepit esse iniuriosus* dérive simplement de la faute *nocuit* p. *necuit* (et p. 20 l. 4 du bas *acceptor* de *raptor*); M. Z. n'attache peut-être pas assez d'importance au rôle que jouent, dans l'œuvre du paraphraste, les altérations dont le point de départ est mécanique. P. 12 l. 3 du bas : je ne comprends pas ce qui est dit de *potes*. P. 13 l. 20 : au lieu d'*Adem*, 10, lire 41; à la ligne 18, autre mention inexacte d'*Adem.* 10. L. 3. du bas : app. 15, 29, 19, lire 9, 13, 27. P. 21 l. 11 du bas : le *titre* de *Wiss.* a échappé à M. Zander. P. 23 l. 19 : confusion de deux vers ayant l'un *perferte*, l'autre *sustinete*. P. 26 l. 8 du bas : je n'ai pas dit ce que M. Z. me fait dire. P. 24-25 : noter que les deux fables de *Rom.* non tirées de Phèdre sont des fables contigues. P. 13 au milieu : j'ai de grands doutes sur les fables d'*Adem.* que M. Z. veut retirer à Phèdre. Ainsi [*Iacentem in horto*] *cochlea speculum repperit* (*Adem.* 8) serait d'aussi bon Phèdre que *Asinus iacentem uidit in prato lyram*; la morale que le singe fait au miroir rappelle celle que le vautour fait au chien dans une fable de l'invention personnelle de Phèdre (I 27). La fable du Chauve et du Jardinier *Adem.* 24 rappelle Phèdre par la préoccupation de la calvitie (V 3; V 6; II 2); la grossièreté inepte du dialogue fait pendant à celle de I 29; *bibere sanguinem* est une expression de Phèdre, à propos aussi de chauve et de mouche. La fable du Menteur et du Véridique (*Adem.* 51) se trouve s'appliquer à Caligula : de qui serait-elle sinon de Phèdre? Dans *Adem.* 53 *mergentem « undis »* a bien l'air d'une fin de vers dans la langue de Phèdre (*mergentem uadis*), et ce qui suit, *inquirit ab ea cur hoc faceret*, rappelle singulièrement *interrogata ab alia cur hoc diceret* I 30, 4; cf. IV 20, 5; IV 1, 8; même observation pour *interrogata a leone respondit* (*Adem.* 59). Dans *Adem.* 6 et 19 il semble qu'on trouve aisément des vers ou des hémistiches : *Gallus dum*

Émile Molinier. **Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du ve à la fin du xviiie siècle.** — Tome II. — *Les meubles du Moyen Age et de la Renaissance. Les sculptures microscopiques. Les cires.*

C'est avec un entrain vraiment digne d'admiration que M. Émile Molinier réalise le programme qu'il s'est imposé; programme dont l'étendue et la variété compliquée eussent certainement effrayé tout autre que lui, et l'on ne voit pas que cette rapidité de travail ait nui à la sûreté et à la précision de ses informations et de ses conclusions. Ce nouveau volume a la même netteté d'exposition, de critique et de doctrine, qui recommande le précédent. Il est également très bien présenté, illustré avec luxe, avec goût et avec abondance.

On y trouve d'abord un exposé de ce que nous pouvons savoir de tout à fait certain sur le mobilier du moyen âge en France, en Allemagne, en Flandre, en Espagne et en Angleterre. On y trouve aussi une série importante et en partie inédite de meubles et de boiseries de style roman, conservés en Scandinavie. Ces objets, qui peuvent nous donner beaucoup mieux qu'une restitution quelconque, l'idée de ce que fut le mobilier du xiie siècle, sont l'objet d'un intéressant commentaire. On trouve plus loin une bonne étude d'ensemble, non pas sur toutes les stalles des églises de France, ce qui serait irréalisable, mais sur la plupart.

Le chapitre II est une étude complète et critique du meuble et de la boiserie en Italie, et il forme le préambule logique du chapitre III, plus étendu encore, consacré à la Renaissance en France. Il se termine par un précis de l'histoire du meuble de la Renaissance allemande et flamande.

De nombreuses citations et pièces justificatives figurent en note dans ces trois chapitres. Une pièce justificative du chapitre III prend avec raison la forme d'un autre chapitre inséré à la suite : ce sont les *Statuts et Ordonnances des maistres jurez huchers et menuisiers de Paris*, confirmés en 1580.

C'est encore de travaux en bois et principalement d'œuvres de la Renaissance, que traite le commencement de l'étude consacrée aux *Sculptures microscopiques*, depuis le buis byzantin du xiie siècle du musée du Louvre, jusqu'aux bois de Saint-Claude et de Flandre du xvie siècle. M. É. M. semble avoir trouvé ici une solution parfaite de la question si controversée de l'origine des lettres sculptées, M. et F.,

---

cum alio litem intendit saepius; — ex meis hodie unguibus; — Et quae sata olim uellerent radicitus; — Vbi dixero Da mi offam lapidem porrige; — commonuit nequid pateretur mali; — percussit gruem Et crura fregit.... La fable totalement inintelligible *Adem.* 25 ne serait-elle pas une très vieille fable, défigurée par une longue série d'accidents, plutôt qu'une composition récente ? et n'est-ce pas parce qu'ils ne la comprenaient plus que *Wiss.* et *Rom.* l'ont sautée ? Je ne fais ici que des questions, avec l'espoir d'y trouver réponse dans un travail spécial que nous promet M. Zander.

conservées au musée du Louvre : ce seraient des bibelots exécutés pour Marguerite d'Autriche et pour Philibert le Beau. — Il nous donne ensuite un résumé critique et excellent de l'histoire des pierres de Munich et des buis allemands, puis il aborde les sculptures microscopiques plus récentes, ou exécutées en d'autres matières.

Le volume se termine par une remarquable étude sur les cires, depuis les effigies funéraires du moyen âge et l'énigmatique tête de cire de Lille, jusqu'aux œuvres du XVIIIe siècle. Cette partie contient des vues personnelles très intéressantes, tant au point de vue historique qu'au point de vue pratique, sur la technique d'un art que nos contemporains ont eu le bon esprit de vouloir restaurer, sans parvenir, jusqu'ici, à des résultats pleinement satisfaisants.

La partie la plus importante et la plus intéressante du livre est l'étude du meuble français du XVIe siècle. M. É. M. le classe avec raison en deux périodes qui correspondent aux moitiés du siècle, et que l'on trouverait définies et divisées de même en étudiant l'architecture. Il soumet à une discussion très serrée les classifications par écoles proposées avant lui, et son argumentation n'en laisse presque rien subsister. Voici en résumé ce qu'il établit : il faut se résigner à ne pas distinguer les écoles des huchiers de la première Renaissance, qui combine partout les mêmes traditions gothiques avec les mêmes modèles italiens. La seconde Renaissance, au contraire, ne vit plus de traditions : elle crée des modèles; mais comme ces modèles sont gravés et circulent partout, il ne faut pas chercher non plus de divisions régionales bien nettes; on peut, en revanche, reconnaître la manière des artistes qui fournissent ces modèles; il existe, sinon une école française, du moins une école de du Cerceau, et, sinon une école bourguignonne, du moins une école de Hugues Sambin. Il est vrai aussi que leurs modèles pourront être plus ou moins interprétés, et même combinés. Les pages dans lesquelles M. É. M. établit ces conclusions nouvelles autant que lumineuses, sont les meilleures de son livre, et il semble qu'on ne saurait refuser d'y souscrire, soit que l'on aime du Cerceau qu'il me semble aimer, soit qu'il vous fasse comme à moi l'effet d'un cauchemar, mais là n'est pas la question.

Le premier chapitre me paraît seul prêter, non pas à des critiques, mais à quelques observations : on ne saurait le désirer meilleur, mais je l'aurais préféré plus complet ; on pourra regretter de n'y pas voir figurer le bahut roman de Sion en Valais, un dessin de l'armoire de Bayeux ; un détail des stalles de Chillon autrefois à Lausanne, et des belles stalles du XIIIe siècle de Xanten, si analogues au croquis reproduit d'après Villard de Honnecourt; puis des spécimens, ou tout au moins la mention de certaines autres pièces de mobilier ecclésiastique en bois dont la France a conservé de beaux échantillons: couvercle de fonts baptismaux sculptés de Saint-Riquier (Somme); Bueil (Indre-et-Loire); Vallouise (Hautes-Alpes), etc. ; chaires à prêcher, souvent si jolies

depuis le type purement gothique d'Azy (Aisne) et celui de Saint-André-les-Troyes (première Renaissance), jusqu'à ceux du xvie siècle avancé (Péronne, Béthune, etc.); les tabernacles en forme de tourelles gothiques xiiie siècle (Senanque), ou flamboyant (Saint-André-les-Troyes et abbaye du Bec. Collection Reiset), ou de la Renaissance (Flètre, etc.), et enfin les lutrins, voire même les tambours de portes ou *ostevents* (Saint-Martin d'Ypres). Il est juste d'ajouter que ces divers meubles rares sont, en somme, des échantillons plutôt que des séries et ne prêtent guèrent à des conclusions.

Dans la liste des stalles, celles de Saint-Anatoile de Salins, œuvre du xve siècle, rappelant encore beaucoup le xive, auraient été mieux à leur place avec les stalles du xve qu'avec celles du xvie siècle, et inversement pour les stalles de Gassicourt, encore flamboyantes, mais appartenant au xvie siècle et présentant de curieuses analogies avec celles de Champeaux. Dans la revue des stalles de l'étranger, j'aurais aimé voir figurer le Danemark pour celles de Roskilde et de Ringsted, qui sont signées et datées, et présentent, avec un type particulier, une riche série de sculptures.

J'aurais aimé enfin, et ceci est une pure question de sentiment personnel, de voir enrichir ce chapitre du dépouillement d'un certain nombre de tableaux, enluminures, estampes, tapisseries et sculptures de retables ou de stalles des xve et xvie siècles, mais l'auteur a formellement répudié cette source d'informations : il emprunte ses documents d'une façon à peu près exclusive aux meubles eux-mêmes, constatant avec raison la fâcheuse influence qu'ont eu les monuments figurés sur les œuvres de certains de ses prédécesseurs. Est-ce une raison pour être aussi sceptique qu'il l'est sur l'exactitude de toutes ces représentations? Je ne le crois pas car je suis persuadé que, plus savant et plus sage que d'autres, M. É. M. n'aurait pas trouvé les mêmes inconvénients qu'eux à exploiter des sources qui eussent ajouté d'intéressants renseignements à son livre. La contre-partie de ce regret est la certitude que M. É. M. ne nous donne que des renseignements rigoureusement exacts.

Nul ne pourrait nier que le nouveau volume de M. É. Molinier soit à la fois une œuvre de critique et d'enseignement de premier ordre; il marque un pas en avant dans l'archéologie des objets dont il traite, il rectifie et précise ce qu'on en savait, contient à assez peu de chose près ce qu'on en peut savoir, détruit des légendes et ne donne que des renseignements absolument sûrs et dont il apporte la preuve.

C. Enlart.

L. Cloquet. **Les grandes cathédrales du monde catholique.** Lille, *Société de Saint-Augustin*, 1897, in-4° de 380 p. et 208 gravures.

M. L. Cloquet, professeur à l'Université de Gand, est assez connu

comme architecte et comme érudit pour qu'il soit inutile de rappeler les services qu'il a rendus. Il nous donne aujourd'hui un bon livre de vulgarisation qui apprendra beaucoup aux gens du monde et à la jeunesse des écoles. On y trouve une histoire de l'architecture ecclésiastique depuis le temps des Catacombes jusqu'à nos jours. L'auteur a donné avec raison la place de beaucoup la plus large à l'art des époques romaine et gothique. On peut relever quelques erreurs matérielles et accidentelles ; d'autres empruntées aux travaux que l'auteur a utilisés : par exemple, p. 164, parlant des stalles de la cathédrale d'Amiens, il les dit « sculptées par Al. Huet, Arm. Bouillon et Ant. *Tavernier* sous la direction de J. Turpin ». En réalité, elles ont été construites par les huchers Arnould Boulin et Alexandre Huet et décorées par Antoine Avernier, entailleur d'images; Jean Turpin était un ouvrier. C'est ce que le savant archiviste de la Somme, M. G. Durand, a parfaitement établi dans son intéressant mémoire sur l'*ameublement civil au* XVe *siècle dans les stalles de la cathédrale d'Amiens* (*Mém. de la Soc des Antiquaires de Picardie*, 1890).

M. C. adopte pour la date de Saint-Ambroise de Milan l'opinion de M. de Dartein. C'est une opinion très combattue et que les travaux les plus récents sur l'origine du style gothique ne semblent pas confirmer.

Ces réserves faites, on ne peut que louer l'œuvre de M. C. et souhaiter qu'elle se répande beaucoup dans le public.

C. ENLART.

J.-C. BROUSSOLLE. **Pèlerinages ombriens.** Seconde édition. Paris, Fischbacher, 1897, in-8· de 302 p. orné de 46 figures.

M. l'abbé Broussolle vient de publier la seconde édition d'un livre qui a révélé aux amateurs d'art et de paysage toute une série de bourgades pittoresques et inconnues de l'Ombrie, et toute une série de peintures médiévales d'un haut intérêt. L'auteur a illustré lui-même ce livre où il a noté à la fois ses émotions d'artiste et ses remarques de critique. Parmi ces dernières on trouvera des pages instructives sur Pérugin, à qui M B. doit consacrer une étude plus étendue, et sur Benedetto Bonfigli. On trouvera aussi de nombreux renseignements écrits ou dessinés sur de curieuses bannières peintes du XVe siècle. Ces objets ne sont pas spéciaux à l'Italie : il en existe quelques-unes en Allemagne et en Suisse et un bon specimen au Musée de Bergen (Norvège), mais M. Broussolle est, je crois, le premier à signaler et à décrire celles des villages d'Ombrie qui ont un véritable intérêt artistique et historique.

C. ENLART.

L'abbé A. Le Sueur. **Maupertuis et ses correspondants.** In-8. Paris, A. Picard, 1897.

Maupertuis légua toute sa correspondance à La Condamine en lui recommandant de brûler ses propres lettres, mais de conserver fidèlement celles de ses correspondants. La Condamine déféra au vœu de son ami et, lorsqu'il mourut à son tour, le précieux dépôt passa aux mains de sa femme qui le laissa à son neveu, le comte d'Estouilly. Celui-ci le déposa dans la bibliothèque de son château d'Estouilly avec les autres papiers de son oncle et ne parut plus s'en préoccuper davantage. Cette correspondance dormit là cent ans dans le plus parfait oubli et peut-être y aurait-elle dormi encore bien des siècles si, tout récemment, le propriétaire actuel du château, M. le comte de Vaudrimey d'Avout, n'en avait parlé au curé d'un village voisin, M. l'abbé Le Sueur, qui désira la feuilleter. C'étaient des lettres du Grand Frédéric, du prince Henri de Prusse, de La Beaumelle, d'Euler, de Kaestner, de Kœnig, de Haller, du président Henault, du comte de Tressan, de Condillac, de l'abbé d'Olivet, du maréchal d'Écosse et d'autres personnages fameux. Émerveillé, M. l'abbé Le Sueur les lut, les copia et se résolut à les publier. Telle est l'origine de ce livre.

Dire que nous sommes là en présence d'un ensemble documentaire de haute valeur serait pousser trop loin l'optimisme. Voici, par exemple, quatre lettres de Condillac : Lisons-en une. « Monsieur, sur la première nouvelle de l'honneur que m'a fait l'Académie, je me suis hâté de vous remercier; depuis on m'a renvoyé ici la lettre dont vous m'avez honoré. Je suis charmé qu'elle me procure l'occasion de vous rendre grâce une seconde fois, car je ne saurois trop vous témoigner combien je suis sensible à une faveur dont je crois vous avoir toute l'obligation. Je regarde l'honneur d'être votre confrère comme le commencement d'une union qui deviendra plus étroite; ma reconnaissance vous répond que je ferai tout ce qui dépend de moi pour conserver votre estime et pour mériter votre amitié. Je suis, avec toute la considération possible... » Toutes les autres lettres, à peu de choses près, sont de ce genre. Elles remercient, congratulent, louent, sollicitent et ne nous apprennent presque rien de nouveau, si ce n'est que Maupertuis est un des plus grands génies de l'humanité et que tout le monde est prêt à mourir pour lui.

Une déception surtout, c'est de ne la voir apparaître nulle part, cette figure rogue et renfrognée de Maupertuis! Elle se dérobe toujours, comme celle d'un dieu, derrière les fleurs que ses fidèles lui jettent. C'est sans doute dans les réponses qu'il faisait à toutes ces missives qu'on pouvait le surprendre, mais La Condamine les a brûlées. On dirait que ses correspondants eux-mêmes sont impersonnels au fond de leurs félicitations et de leurs requêtes rédigées selon les plus banales formules de l'obséquiosité à la mode.

L'un d'eux, pourtant, se livre plus : c'est l'homme à tout faire de

Maupertuis, son autre lui-même dans sa guerre avec Voltaire, La Beaumelle. Mais la franchise de celui-là ne tourne pas à son avantage, et un peu plus de discrétion lui aurait mieux convenu. M. l'abbé Le Sueur, qui, en sa qualité de prêtre, a les meilleures raisons du monde pour ne pas aimer Voltaire, essaie bien, en sa préface, de nous présenter La Beaumelle sous le meilleur jour possible et va même jusqu'à écrire qu'il se dressa « haut et fier devant ce colosse ». Mais on ne voit vraiment pas, en toute cette correspondance, la moindre trace de cette « hauteur » et de cette « fierté », et M. l'abbé Le Sueur lui-même ne peut les transcrire sans exhaler au bas des pages maintes notes indignées. Impossible, en effet, d'imaginer un type plus achevé de folliculaire sans scrupule que l'argent seul fait taire ou fait parler. Je recommande surtout aux lecteurs les récits qu'il fait, sans penser à mal, de ses diverses fiançailles, nouées ou rompues à mesure que croît ou décroît pour lui l'espoir d'une bonne dot.

Ne serait-ce que pour nous avoir édifiés pleinement sur le compte de La Baumelle, la publication de cette correspondance si généralement anodine aurait donc quelque utilité. Peut-être aussi y trouvera-t-on quelques détails utilisables sur le fonctionnement de l'Académie de Berlin. On doit donc savoir bon gré à M. l'abbé Le Sueur de son initiative. Il se peut que les notes dont il a cru devoir commenter ou éclairer son texte soient jugées un peu trop sommaires et surtout insuffisantes, mais on le félicitera sûrement de la substantielle préface dans laquelle il a résumé les principaux incidents de la vie de Maupertuis.

Raoul Rosières.

A. Hallays. **Beaumarchais**. In-12, Paris, Hachette, 1897.

Un Beaumarchais, sinon nouveau, du moins bien plus précis que celui de nos anciennes histoires littéraires, a surgi depuis quelques années des recherches nouvelles et des documents inédits. Restait à le dégager des dissertattions savantes pour le présenter libre et alerte au public. M. Hallays s'est acquitté de ce soin avec autant d'habileté que de compétence. Il a su fort bien résumer, dans le petit nombre de pages que la collection des *Grands écrivains français* accorde à ses collaborateurs, tout ce qu'il est esssentiel de savoir sur la vie et l'œuvre de Beaumarchais. Les découvertes récentes y sont toutes condensées, des aperçus originaux les complètent souvent, et le récit est clair et facile.

Une seule chose me taquine, c'est de voir combien en cette étude la part faite à l'homme l'emporte sur la part faite à l'écrivain. On garde malgré soi l'impression que Beaumarchais fut un homme d'affaires qui n'écrivait qu'en amateur et par rencontre. A cela M. H. me répondra sans doute que tel il l'a vu en effet, mais je ne sais si cette vision est bien la bonne et je crois que la postérité continuera plutôt à le

considérer comme un littérateur qui s'est beaucoup occupé d'affaires. Est-ce que, d'une part, M. H. n'aurait pas cru toutes ces opérations commerciales et financières qu'il raconte un peu plus anormales qu'elles ne l'étaient réellement dans la vie d'un homme de lettres du XVIIIe siècle? Beaucoup d'écrivains, cependant, étaient alors des spéculateurs tout aussi effrénés. Si, notamment, on voulait narrer les innombrables spéculations auxquelles s'est livré Voltaire, on écrirait fort aisément un livre de même ampleur que celui-ci sans pouvoir peut-être y trouver une dernière page pour dire qu'il avait aussi beaucoup écrit. Puis, d'un autre côté, M. H. n'aurait-il pas restreint un peu plus que de raison l'importance de l'œuvre de Beaumarchais? Qu'il mette le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro* hors de pair, rien de mieux. Qu'il ne prise que médiocrement *Eugénie*, *Tarare* et la *Mère coupable*, on l'approuve. Mais Beaumarchais n'est pas tout entier en ces cinq pièces seules. Ses *Mémoires sur l'affaire Goëzman* me paraissent valoir beaucoup plus que le pense M. H., et l'on pourrait trouver bien des jolies choses à retenir encore dans ses autres mémoires, dans ses fantaisies, dans ses lettres et même dans ses petits vers. Qu'il ait été un vrai littérateur, les savants raffinements de son style suffiraient seuls à m'en convaincre, et je n'en doute plus quand M. Hallays lui-même me dit : « Les innombrables ratures de ses brouillons prouvent qu'il ne se contentait pas du premier jet. » En somme, pour peu que l'on considère tout ce que Beaumarchais a fait imprimer et tout ce qu'il a laissé en manuscrit, il faut bien reconnaître que peu d'écrivains ont passsé une si bonne partie de leur vie la plume à la main.

Mais je ne voudrais pas insister sur ces observations jusqu'à les transformer en critiques. Ce sont de simples impressions personnelles que je risque en passsant. Il y a en ce livre 113 pages sur Beaumarchais homme d'affaires et d'intrigue, et 73 pages sur Beaumarchais littérateur : j'aurais préféré le contraire, et voilà tout.

Raoul Rosières.

P. Besson. **Un ami de la France à la cour de Weimar, Ch.-L. de Knebel.** Grenoble, imp. Allier, 1897. In-8, 44 p. (Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*, 2e trimestre 1897).

Cette étude est attachante et mérite d'être lue et consultée. M. Besson ne se borne pas à raconter la vie de Knebel, ses voyages, son mariage et les amitiés illustres de ce « dernier témoin de la période classique de la littérature allemande ». Il analyse finement son caractère et expose avec détail son antipathie pour le militarisme prussien et sa sympathie pour la France : Knebel salue avec joie la Révolution, admire sincèrement Bonaparte « le modèle de tous les modèles », souhaite un instant

de s'enrôler dans les rangs de l'armée impériale, dissuade son fils aîné de s'engager parmi les volontaires de 1813.

Mais M. Besson aurait dû parler davantage des poésies de Knebel, et lorsqu'il parle du séjour de son héros à Paris en 1775, pourquoi ne traduit-il pas la suite du fragment autobiographique qu'il cite (p. 13)? Les traits de complaisance française que rapporte Knebel sont curieux, et il est important de savoir qu'il connut Villoison, Cacault, Diderot. « Je rencontrai Diderot, écrit Knebel, dans l'atelier d'un sculpteur; il parla beaucoup, et tout son discours fut à vrai dire une conférence; il s'étonnait qu'on n'eût pas voulu recevoir Moïse Mendelssohn à l'Académie des sciences de Berlin, et il s'en irritait contre le grand roi. Cacault me fit connaître de jeunes esprits qui jouèrent plus tard un rôle dans la Révolution; ils me montrèrent un grand livre qu'ils nommaient *cadastre* où étaient inscrits les noms et règlements de tous les bourgeois et de toutes les personnes; ils me dirent qu'à l'avenir tous devaient être égaux, bourgeois, paysans et nobles. » L'impression que Strasbourg fit sur Knebel est assez remarquable pour être notée : « Cette nature hybride, cette singerie des mœurs et manières françaises ne m'édifia pas... je me remis à Paris, où tout était moins français qu'à Strasbourg. »

A. C.

F.-A. Aulard. **Recueil des Actes du Comité de salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire.** Tomes VIII et IX. 1895, gr. in-8, 771 et 832 p.
— **La Société des Jacobins**, recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris. Tomes V et VI. 1895 et 1897, gr. in-8, 711 et 805 p. (Paris, Cerf, Noblet et Quantin).
— **L'Etat de la France en l'an VIII et en l'an IX.** In-8, IV et 157 p. Paris, Société de l'histoire de la Révolution française.

M. Aulard poursuit avec vaillance et sans se lasser ses travaux sur la Révolution française, et nous avons à annoncer de nouveau plusieurs volumes de l'infatigable et savant chercheur.

Tout d'abord, les tomes huitième et neuvième des *Actes* du Comité de salut public. Le tome huitième ne comprend qu'un mois : du 25 octobre au 26 novembre 1793, mais les événements auxquels il nous fait assister sont considérables : campagne d'Alsace, siège de Toulon, levée en masse, efforts contre les « brigands » de la Vendée. Un des documents les plus remarquables, le plus remarquable peut-être de ce volume, est la lettre de Carrier, du 12 novembre (p. 371-382) : Carrier y fait preuve, non seulement d'une « franchise imperturbable », mais d'intelligence, de coup d'œil ; il affirme que tous les succès sont dus à la garnison de Mayence, il proclame le républicanisme de ces soldats et officiers que

soupçonnait Bouchotte, il loue en fort bons termes Kléber, Vimeux, Haxo, Beaupuy, Blosse, Marigny.

Le tome neuvième des *Actes* va du 27 novembre au 31 décembre 1793. On y remarquera surtout les lettres des représentants à l'armée des Pyrénées-Occidentales (notamment celle du 8 décembre, p. 131-143), le grand décret sur le mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire (p. 149-161), ainsi que les importantes circulaires du Comité aux représentants en mission, aux généraux en chef, aux comités révolutionnaires, aux départements, aux districts, aux communes, aux agents nationaux, aux tribunaux militaires (p. 161-186), les documents sur la prise de Toulon qui « fixe toute la sollicitude » du Comité, sur le conflit des commissaires de la Convention à l'armée du Rhin et à celle de la Moselle, sur les opérations de Hentz et de Florent Guiot dans le département du Nord (arrestation de Lavalette et de Dufresse), sur la bataille de Savenay, etc.

En même temps, M. Aulard terminait la publication des documents relatifs à la Société des Jacobins. Le tome cinquième de ce recueil va de janvier 1793 à mars 1794. M. A. a reproduit les comptes rendus des séances du club d'après trois sources : 1° d'après le *Journal des Jacobins*, du 23 janvier au 26 août 1793 (parce que ce journal est à ce moment aussi exact et plus complet que la feuille imprimée par Nicolas); 2° d'après le *Journal de la Montagne*, du 28 août au 6 septembre (parce que les articles de cette gazette, rédigés par Aristide Valcour, sont plus détaillés, plus vivants qu'auparavant et rapportent les discussions avec plus de suite et de clarté que le *Journal des Jacobins)*; 3° d'après le *Moniteur*, du 8 septembre 1793 au 18 mars 1794 (parce que, durant cet espace de temps, le *Moniteur* donne régulièrement, et de la façon la plus étendue, le compte rendu des séances de la Société).

Le tome sixième du recueil des Jacobins va du 19 mars au 14 novembre 1794. Il contient en outre des corrections et additions (parmi lesquelles le récit du voyage de Halem), et deux listes précieuses dont il faut de tout cœur remercier M. A., car il a dû, pour les dresser, ne ménager ni son temps ni son labeur. Ce sont : 1° une liste des présisidents, vice-présidents et secrétaires de la Société des Jacobins; 2° une liste générale alphabétique des six volumes de la publication, table bien malaisée à faire, car dans les documents dont disposait l'éditeur, les noms étaient très souvent défigurés; mais, à force de patience et d'érudition, M. Aulard a vaincu la plupart des difficultés, et cette table alphabétique nous donne la liste des Jacobins, aussi complète qu'il est possible de l'avoir.

Le volume que M. Aulard intitule *l'Etat de la France en l'an VIII et en l'an IX* renferme quatre documents : 1° un rapport de Fouché sur la situation générale de la République (12 vendémiaire an VIII); 2° un

autre rapport du même, intitulé *Bulletin* et non daté, mais se rapportant à tout le mois de vendémiaire an VIII et par conséquent écrit peu de temps avant le coup d'État de brumaire [1]; 3° un troisième rapport de Fouché, daté du 24 frimaire an VIII et relatif aux événements postérieurs au 18 brumaire; 4° un tableau contenant des renseignements sur l'esprit public, les ministres du culte, les préfets, les sous-préfets et les émigrés en l'an IX. Ce tableau a coûté à M. Aulard une peine infinie dont il faut lui savoir gré : il a, dans le texte des articles qui concernent les préfets et sous-préfets, intercalé les noms de ceux qui étaient en fonctions en l'an VIII et au début de l'an IX; il a rectifié ces noms très souvent défigurés dans les almanachs nationaux; il a indiqué en notes les fonctionnaires qui avaient fait partie de la Constituante et de la Convention; enfin, il a mis à la fin de ce volume une table alphabétique des noms de personnes, de lieux et de choses, où le lecteur trouvera les noms de tous les préfets et sous-préfets au début du Consulat, avec leurs prénoms et autres détails utiles à l'identification de leur personnalité.

A. Chuquet.

Le comte Fleury. **Les grands terroristes. Carrier à Nantes** (1793-1794). Paris, Plon, 1897. In-8, 523 p. 7 fr. 50.

On pourra reprocher à l'auteur de ce travail quelques redites et longueurs. Mais il a rempli consciencieusement sa tâche, et non seulement il a fait l'histoire du proconsulat de Carrier, mais il a réussi à faire voir ce qu'était et ce que devint cet homme, enivré de sa puissance, se jetant dans les plaisirs, énervé, surexcité par la débauche, et de sournois devenu un violent, presque un fou (p. 199). Il ne s'est pas contenté de lire les imprimés : il a glané après M. Wallon - qu'il nomme l'illustre draineur des documents criminels; — il a fouillé aux archives départementales de Nantes dans le fonds Dugast-Matifeux, et il a profité des travaux et des conseils de M. Lallié. Il retrace d'abord les commencements de Carrier, qui fut élu le dernier député du Cantal à cinq voix de majorité — « ces cinq voix vouaient la Bretagne nantaise à l'ostracisme et à la mort », — puis sa mission en Normandie, à Rennes et à Nantes. Il n'oublie pas de dire qu'il y avait à Nantes, avant l'arrivée de Carrier, une petite Terreur organisée par le comité révolutionnaire, Goullin, Chaux, Bachelier; « le comité, c'est-à-dire Goullin par instinct cruel, Chaux par cupidité et Bachelier avec sa lâcheté ordinaire, avaient bien

---

1. P. 24, lire Barbaczy pour *Barbesci*; p. 61, lire Panatierri au lieu de *Pannetières;* p. 62, Stephanopoli au lieu de *Stefanopole;* p. 96, Bettembourg au lieu de *Bitbourg;* p. 131, Boubers au lieu de *Boubert;* p. 66, « le nommé *Schennerannes* m'a bien l'air d'être le fameux Schinderhannes.

préparé le terrain ». Mais il insiste particulièrement sur les noyades. C'est le point le plus obscur de son sujet. Il adopte les conclusions de M. Lallié : il n'y eut pas de « mariages républicains », mais il y eut sûrement *onze* noyades et on a des indices de plusieurs autres. Quant au nombre des noyés, on ne peut le fixer. Son jugement sur le rappel de Carrier mérite d'être retenu : ce n'est pas le jeune Jullien qui a fait connaître les excès du représentant; le Comité les connaissait, au moins en partie, et il reproche à Carrier des *formes dures* et *violentes;* il lui reproche surtout d'avoir insulté Tréhouard — autre représentant, — suspendu la Société populaire et maltraité Jullien ; il lui reproche enfin d'être *usé*. Dans la dernière partie du volume, très intéressante du reste et dramatique, nous assistons au châtiment : Carrier rappelé et « engagé dans le sillon d'Hébert », trouve appui aux Jacobins. Mais, bien qu'il contribue à Thermidor, il se voit bientôt menacé : la condamnation des deux adjudants-généraux Fouquet et Lamberty, la lutte entre le comité révolutionnaire de Nantes et Phelippes Tronjolly, l'arrestation des deux partis, les dénonciations de Phelippes contre Carrier, son acquittement et celui des 94 Nantais, le procès des membres du comité révolutionnaire qui rejettent leurs fautes sur Carrier, l'ascendant croissant des Thermidoriens, la fermeture du club des Jacobins, tout cela fatalement aboutit au décret d'arrestation. Carrier fut exécuté avec Pinard et Grandmaison; Goullin, Chaux, Bachelier furent acquittés, mais ils « méritent la flétrissure de l'histoire [1] ».

A. C.

Ernest d'Hauterive. **Un soldat de la Révolution, le général Alexandre Dumas** (1762-1806). Paris, Ollendorf, 1897. In-8, 257 p., 3 fr. 50.

La vie du général Alexandre Dumas est un véritable roman, et M. E. d'Hauterive a su le raconter d'une façon agréable et vive. L'auteur nous montre d'abord la force et l'adresse de son héros. Il narre ensuite ses duels, son rapide avancement, sa nomination au grade de général en chef, ses exploits en Italie et dans le Tyrol, son gouvernement de Trévise et de la Polésine. Vient enfin le récit de l'expédition d'Égypte, — où Dumas se décourage et se brouille avec Bonaparte, — de sa captivité à Tarente et à Brindes, de ses dernières années passées dans la tristesse et la retraite. M. d'Hauterive a consulté non seulement les *Mémoires*

1. P. 23, quoi qu'en dise l'auteur, le président « avait le droit » de ne faire concourir au second scrutin que deux candidats; — p. 26, lire « défection » au lieu de *défaite;* — p. 161, lire Lefaivre au lieu de *Lefebvre* (il est regrettable que l'auteur n'ait pas connu la brochure que ce Lefaivre fit imprimer); — p. 235, lire Cloots et Kock (au lieu de Clootz et Koch); — j'aurais voulu que M. le comte Fleury eût cité le poème de Klopstock, *Nantes*.

d'Alex. Dumas père, mais encore les archives de la guerre. On pourrait lui chercher chicane sur certains points. Il aurait dû dire davantage sur le rôle de Dumas à l'armée du Nord [1]. Il aurait dû tirer parti de la lettre des représentants, du 3 décembre 1793 (Aulard, IX, 136), qui reprochent à Dumas, officier de dragons, de n'avoir pas les qualités nécessaires pour commander en chef. Il aurait dû consulter la lettre où Bonaparte rend compte de l'arrestation de l'espion autrichien devant Mantoue : cet espion était un cadet qui apportait une lettre de l'empereur, renfermée dans un petit cylindre qu'il avait avalé (*Corr.*, II, 259). Mais le livre — qui pouvait et devait être plus fouillé, plus complet et plus critique — est intéressant, bien composé, et l'auteur, si favorable qu'il soit au général, reconnaît que Dumas était « fatigué par de violentes douleurs de tête, conséquences d'une ancienne blessure », et qu'il y avait chez lui des accès de découragement, et « un mélange de force et de faiblesse dû à l'influence de l'origine créole ».

A. C.

La Légion Portugaise, 1807-1813, par le commandant P. Boppe. Paris, Berger-Levrault, 1897. In-8, 518 p. (avec une héliogravure et quatre planches en couleurs).

La légion portugaise — dont Napoléon disait qu'il n'avait pas à se repentir (p. 323) — était au premier siège de Saragosse et à la bataille de Wagram ; elle fut employée dans le Simplon; elle prit part à la campagne de Russie. M. Boppe fait l'historique de cette légion. Il raconte comment elle fut formée, organisée, réorganisée, dissoute ; il la suit dans ses transformations, dans ses marches, dans ses garnisons, assiste à ses revues d'inspection, transcrit les rapports dont elle fut l'objet. Il donne aussi les états de services des principaux chefs, portugais et étrangers, de la légion : d'Alorna, Gomez-Freyre, Pamplona, Carcome, Loulé, Jumilhac, Cathelin, etc. Il laisse trop souvent la parole aux documents officiels, et, comme il dit, les états de situation hérissent son récit (p. 311). Mais son livre, composé d'après tous les documents imprimés et manuscrits [2], est complet, et au sortir de cette lecture, nous avons, ainsi que lui, une réelle sympathie pour ces Portugais qui, « entraînés par l'éclatant prestige de notre gloire militaire et du grand nom de Napoléon, firent de la France leur patrie adoptive ».

A. C.

---

1. On lit dans une lettre de Lavalette à Bernadotte (4 août 1793) que « Dumas serait fort bien à Pont-à-Marcq, où il faut un général actif et intelligent », et dans une lettre de Kilmaine, du 7 août suivant, qu'il attend Dumas pour commander ses flanqueurs de droite.

2. Je regrette qu'il n'ait pas connu un témoignage du général Paulin (*Souv.*, 210).

Gabriel Monod. **Portraits et Souvenirs.** In-12. Calmann-Lévy, Paris, 1897.

Il y a, comme chacun sait, deux hommes en M. G. Monod : un grave érudit et un amateur délicat de toutes choses belles ou bonnes. Ils n'écrivent pas toujours ensemble, parce qu'ils ont des idées arrêtées sur la distinction des genres, et cela est fort regrettable, car on aurait constamment ainsi des dissertations savantes très aimables et des dissertations aimables très savantes. Mais ils se passent volontiers la plume et dans ces *Portraits et Souvenirs*, nous aurons du moins le plaisir de les lire alternativement.

Le premier y a écrit *Michelet à l'École normale*, article tissu de renseignements précieux sans lequel il sera désormais impossible d'étudier le grand historien, — *John Richard Green et l'histoire du peuple anglais*, morceau de philosophie historique aussi substantiel que judicieux, — et les notices très étudiées sur *Georges Waitz et le séminaire historique de Gœttingue*, sur *Victor Duruy* et sur *Fustel de Coulanges*. Au second nous attribuerons plutôt le *Victor Hugo et son siècle*, dans lequel le grand poète nous semble pourtant un peu trop exclusivement prisé comme historien « écoutant aux portes de la légende », — les souvenirs émus sur *James Darmesteter* et sur *Edmond de Pressensé*, — le panégyrique d'*Alexandre Vinet*, où la critique du premier aurait été peut-être un peu plus inflexible, et l'étude sur *Mikluho-Maclay* où le premier a certainement écrit quelques passages très documentés.

Mais à la fin du volume, une bonne fortune nous attend : voici que tous deux se sont enfin résolus à écrire ensemble trois articles : *Richard Wagner et Bayreuth en 1876*, *le Jubilé des Nibelungen et l'Allemagne en 1896*, et *le Mystère de la Passion à Ober-Ammergau*. Qu'ils ont bien fait ! On ne saurait souhaiter un plus charmant mélange de détails historiques, de sensations d'art et d'impressions de voyage. Ces *Souvenirs d'Allemagne*, à eux seuls, à feraient la fortune du livre : il suffit de les recommander pour le recommander.

Raoul Rosières.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 15 novembre — 1897

Sayings of our Lord from an early greek papyrus, discovered and edited, with translation and commentary, by B. Grenfell and A Hunt. Corner, London, 1897, in-8, 20 pages.

Ueber die jüngst entdeckten Sprüche Jesu, von A. Harnack. Freiburg, i. B. Mohr, 1897, in-8, 36 pages.

Parmi les nombreux papyrus découverts par MM. Grenfell et Hunt à Behnesa, l'ancienne Pamazit, capitale du nome de l'Oxyrrhinque, s'est trouvée une feuille, une seule malheureusement, couverte de sentences évangéliques. La feuille provient d'un livre, non d'un rouleau; elle mesure 15 centimètres sur 9; la ligne porte en moyenne 16-17 lettres; sauf quelques lacunes, 21 lignes sont déchiffrables sur le recto et autant sur le verso; écriture onciale, sans ponctuation ni accents, mais avec tendance à marquer la séparation des mots. D'après les savants éditeurs, ce fragment n'a guère pu être écrit avant l'an 150 ni après l'an 300 de notre ère; il faut le rapporter sans doute au commencement du IIIe siècle. Un fac-simile de la précieuse feuille est joint à l'édition.

Il y a en tout six sentences lisibles, dont la première est fragmentaire et contient la fin de la parole bien connue : « Enlève la poutre de ton œil, *et tu verras à ôter le fétu qui est dans l'œil de ton frère*. » Sur les cinq autres, il y en a trois seulement qui ne sont que peu ou point apparentées avec les Évangiles canoniques. La plus curieuse est conçue en ces termes : « Jésus dit : J'ai été au milieu du monde et je leur suis apparu dans la chair, et je les ai trouvés tous ivres, et je n'en ai trouvé aucun d'altéré ; et mon âme peine pour les fils des hommes, parce qu'ils sont aveugles dans leur cœur. » Chaque pensée a été pourvue d'un commentaire par les éditeurs, avec tous les rapprochements qui peuvent faciliter l'intelligence du texte. Des remarques générales complètent la publication : cette série de sentences ne peut être un fragment d'Évan-

gile, mais un recueil qui ne dépend pas de nos Évangiles canoniques, au moins dans leur forme actuelle. MM. Grenfell et Hunt ont droit à la reconnaissance des exégètes, pour l'empressement et le soin particulier qu'ils ont mis à publier ce texte important.

M. Harnack commente, il n'est pas besoin de dire avec quelle compétence, les nouveaux *Logia* et il reprend une hypothèse plutôt combattue qu'indiquée par les éditeurs anglais touchant le rapport qui pourrait exister entre ces sentences et l'Évangile des Égyptiens, cité par Clément d'Alexandrie et par Origène. Cet Évangile ancien, car on doit le supposer écrit dans le premier tiers du second siècle, a été supplanté, avant la fin du même siècle, par les Évangiles canoniques ; mais l'idée qu'on aurait pu en extraire les pensées qui ne se trouvaient pas dans les Évangiles officiels, ou bien qui avaient une forme un peu différente de la forme canonique, ne doit pas être écartée a priori ; elle devient vraisemblable si les sentences nouvellement découvertes ont une réelle affinité de fond et de forme avec les fragments connus de l'Évangile des Égyptiens. M. H. insiste particulièrement sur la sentence qui a été citée plus haut, et où le Christ parle de son incarnation. Il observe avec raison que le quatrième Évangile n'est pas allé si loin. Or, on sait que l'Évangile des Égyptiens faisait tenir à Jésus lui-même un langage que les sabelliens interprétaient dans le sens de leur doctrine ; cet Évangile faisait parler Jésus comme Dieu incarné, ce qui est le cas de notre fragment. D'autre part, on ne voit pas que les sentences contiennent d'élément gnostique, au sens propre du mot. La christologie, autant qu'on en peut juger, ressemble à celle de l'Évangile johannique ; mais on n'a pas craint de la faire enseigner par Jésus lui-même. Cependant, par le contenu et la forme des sentences, la parenté serait plutôt avec les Synoptiques. Bref, M. Harnack considère comme très probable que l'Évangile des Égyptiens a été composé, non d'après les Synoptiques, mais d'après les sources des Synoptiques par un écrivain dont la christologie était à peu près celle de l'Évangile johannique, et que les sentences récemment découvertes faisaient partie d'un recueil d'extraits compilé dans le temps même où l'Évangile des Égyptiens venait d'être exclu de l'usage ecclésiastique, mais conservait encore assez de crédit pour qu'on fût tenté de ne pas laisser perdre ce qu'il contenait de particulier. L'hypothèse est très soutenable, et c'est assurément la meilleure qu'on puisse faire avec les données dont on dispose pour le moment.

A. L.

Kurzer Hand-Commentar zum Alten Testament, herausgegeben von K. Marti. Lieferung I, **Die Sprüche**, erklært von G. Wildeboer; in-8, xxiv-95 pages. Lieferung 2, **Das Buch Hiob**, erklært von B. Duhm; in-8, xv-212 pages. Freiburg i. B., Mohr, 1897.

Le nouveau commentaire dont M. Marti entreprend la publication,

avec le concours de plusieurs savants distingués, connus déjà par de remarquables travaux sur l'Ancien Testament, promet de tenir une place honorable parmi les collections exégétiques de cette fin de siècle, où il semble que l'Allemagne et l'Angleterre (appuyée par les États-Unis) rivalisent de fécondité. Ce recueil fait pendant au *Hand-Commentar zum Neuen Testament*, de MM. Holtzmann, A. Liepsius, Schmidel, von Soden, qui a trouvé dans tous les milieux où l'on s'occupe d'exégèse historique une faveur méritée. Il ne contient pas de traduction nouvelle, celle de Kautzsch étant à bon droit jugée suffisante, sans qu'elle soit d'ailleurs nécessaire à l'intelligence du commentaire. Les deux premiers fascicules renferment une explication très substantielle et concise des Proverbes et de Job. M. Wildeboer renvoie toute la collection des Proverbes après l'exil, le travail de composition et de compilation s'étant accompli au ɪvᵉ et au ɪɪɪᵉ siècle avant notre ère. Il paraît certain que la composition générale n'est pas ancienne; mais l'âge des collections partielles ne peut guère être déterminé d'une manière précise, et les arguments par lesquels on décide que le groupe *Prov.* xxv-xxix est moins ancien que *Prov.* x-xxii, 16, ne sont peut-être pas très concluants. M. W. ne s'occupe pas du rythme des Proverbes et il ne semble pas connaître l'important travail publié par Bickell dans la *Wiener Zeitschrift fur die Kunde des Morgenlandes* (V. 2-4). M. Duhm pense qu'il a existé d'abord un Job en prose, dont l'introduction et la conclusion ont été utilisées pour encadrer les discours qui constituent la partie la plus importante du livre actuel. Ce livre en prose est antérieur au règne de Josias; Ézéchiel y fait allusion. Le poème, sauf un certain nombre d'additions plus récentes, a été écrit dans la première moitié du vᵉ siècle; c'est une œuvre très régulière, en strophes de quatre vers. Sur ce dernier point, M. D. s'accorde avec Bickell, qu'il a soin de citer. Les discours d'Élihu ont été ajoutés après coup. M. D. a des paroles sévères mais justes sur le plaidoyer que certains critiques ont produit dernièrement en faveur de leur authenticité. La description de l'hippopotame (Behémoth) et du crocodile (Léviathan) n'appartient pas non plus au poème primitif, et le livre actuel contient encore beaucoup d'autres interpolations plus ou moins considérables. Toutes ces conclusions sont au moins probables. Cependant, la date du poème primitif pourrait être plus ancienne : il est bien difficile d'admettre que l'auteur dépende de Jérémie et qu'un penseur aussi hardi ait vécu après la captivité. La critique du texte est en général ce qu'on peut attendre d'un critique aussi expérimenté que M. Duhm. Mais je ne puis me persuader que *Job* xix, 26 b, soit à traduire : « Sans ma chair, je verrai Dieu », c'est-à-dire je viendrai sur la terre après ma mort, pur esprit, rien que pour assister à ma justification. Cela est bien subtil, et le texte paraît avoir été trop altéré, retouché, tourmenté en cet endroit, pour être jamais restauré dans sa forme et sa signification premières. J. S.

Aristophanis Ranae. Cum prolegomenis et commentariis edidit J. van Leeuwen. Lugduni Batavorum, apud A. W. Sijthoff, 1896. Un vol. in-8 de xx-228 p.

Cette édition des *Grenouilles* est un nouveau témoignage de l'activité et de la science d'un homme qui, depuis quelques années, a su prendre dans l'École hollandaise une place des plus honorables. L'ouvrage débute par des prolégomènes dans lesquels se trouvent des longueurs, des hypothèses hasardées, et, qui pis est, du sentiment. Ceci est un peu le péché de tous les savants allemands, quand ils parlent d'Aristophane ; M. van Leeuwen, qui relève ce défaut chez certains d'entre eux, aurait bien dû l'éviter à son tour. Mais ces prolégomènes contiennent une partie excellente; c'est la façon dont M. v. L. explique comment la pièce a été composée. Il pense qu'Aristophane l'avait commencée au moment de la mort d'Euripide. La rencontre de ce poète avec Eschyle dans les Enfers lui parut fournir un très bon sujet de comédie ; il se mit à le traiter; il représentait Euripide arrivant aux Enfers et disputant aussitôt à Eschyle la proédrie sur tous les poètes tragiques. Cette partie de la pièce était assez avancée quand Sophocle mourut. Étant donné le sujet, il était impossible de ne pas parler d'un tel mort. Aristophane modifia alors sa pièce. Il imagina de faire descendre aux Enfers le dieu du théâtre, Dionysos, pour en ramener le poète tragique qui serait jugé le meilleur. De cette façon Eschyle et Euripide pouvaient rester opposés l'un à l'autre : il n'y avait qu'à ajouter quelques vers en l'honneur de Sophocle, qu'à le montrer plein de déférence pour Eschyle et lui cédant de bon gré le premier rang. En réalité, ce sujet différait du premier : la dispute pour la proédrie aux Enfers était remplacée par un ἀγών, par un concours pour savoir qui des deux poètes méritait d'être ramené sur la terre par Dionysos. Dans la pièce, telle qu'elle fut composée par Aristophane, la première donnée n'a pas complètement disparu : les deux sujets subsistent l'un à côté de l'autre, mais si adroitement mêlés et combinés qu'il faut un effort d'attention pour les distinguer. Cette explication est bien de M. van Leeuwen : elle date de 1876 ; M. de Wilamowitz l'a reprise récemment dans la préface de son édition de l'*Héraclès* d'Euripide; mais c'est à M. v. L. qu'il convient de la restituer. Il est certain qu'elle est très séduisante ; qu'elle explique bien des obscurités, bien des contradictions de la comédie.

Quant à l'édition elle-même, nous avons à constater que les changements apportés au texte sont nombreux ; les athétèses, en particulier, abondent et le plus souvent elles ne nous paraissent pas justifiées. C'est ainsi que, si l'on supprime les v. 26-29, tout le sel du passage est enlevé; le poète insiste avec raison sur l'idée qu'il traite; il la développe pour que le public sente bien ce qu'elle a de comique. Les conjectures suivantes méritent d'être signalées : v. 958, περιφρονεῖν au lieu de περινοεῖν, cf. v. 95 ; v. 678, φιλοτιμοτέρα au lieu de φιλοτιμότεραι ; au v. 1301, M. v. L. n'a pas tout à fait trouvé la vérité, mais il a indiqué la voie. En revanche,

bien d'autres corrections nous semblent inacceptables ; ainsi au v. 103, il faut garder σέ ; déjà les grammairiens anciens avaient remarqué que les Attiques construisent ἀρέσκω avec l'accusatif du nom de personne, cf. la scholie de l'*Electre* de Sophocle, v. 147 ; au v. 479, οὗτος doit être rapproché de τί δέδρακας, les exemples de cette construction abondent, cf. v. 522 ; au v. 646, remplacer ἔπταρον par ἠσθόμην, c'est faire disparaître un effet comique et mettre à la place un mot insignifiant, etc. Le commentaire est, en général, très bien fait ; les explications des vers 85, 303, 678, etc., sont excellentes ; au v. 932, il faudra refaire la note sur l'ἱππαλεκτρυών d'après l'article de Lechat dans le *Dictionnaire des Antiquités gr. et rom.*, fasc. 23, p. 186. C'est assurément une erreur d'attribuer à un quatrième acteur les rôles du Mort, de Platané et de Pluton ; ces bouts de rôle étaient confiés à des sortes de figurants, à des παραχορηγήματα ; on peut considérer comme certain qu'à cette époque, pour la tragédie comme pour la comédie, il n'y avait que trois acteurs.

Albert Martin.

L. Mserianc. **Etjudy po armjanskoj dialektologij.** (Première partie, Phonétique du dialecte de Mouch comparée avec celle du grabar). Moscou 1897, xxiv, 147 pp.

Pendant un séjour dans la Transcaucasie russe, M. Mserianc a pu étudier le dialecte de Mouch chez les émigrants que les massacres organisés par le gouvernement turc venaient de chasser de leur pays. On aura une idée de l'intérêt qu'offre ce dialecte quand on saura que, identique pour la morphologie aux dialectes occidentaux, il a conservé d'autre part l'ancienne prononciation des consonnes qui subsiste encore dans les dialectes orientaux ; de plus, il renferme des traits fort archaïques, notamment la conservation de la préposition *z* devant un accusatif déterminé. Le sujet, bien choisi, a été traité avec une bonne méthode et le livre fait bien augurer des autres travaux dialectologiques qu'a entrepris l'auteur et dont la publication rendra aux études arméniennes un service signalé. — On regrettera que M. M. n'ait pas décrit la prononciation avec plus de détails et d'une manière plus précise ; ces renseignements occuperaient avantageusement la place que tient sans grande utilité un résumé des théories sur l'origine indo-européenne de chaque phonème arménien. Il eût été bon aussi d'insister un peu plus sur le parallélisme de certains traitements, notamment de *e* et *o*, et de rassembler en un chapitre les cas de chute d'une voyelle intérieure, le fait le plus général et le plus sûr de la dialectologie arménienne. On ne saurait entrer ici dans le détail de ce travail très spécial ; on notera seulement que la forme *banjr* prise par *barjr* à « haut » Mouch et dans d'autres dialectes et qui a étonné M. Mserianc est le résultat d'une dissimilation (cf. Grammont, *Dissimilation*, p. 21 et suiv. et 60 et suiv.).

Il suffira de recommander cet ouvrage à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la langue arménienne.

A. Meillet.

Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux-slave, par A. Meillet, directeur d'études adjoint à l'École des Hautes-Études. Paris, Bouillon, 1897, in-8 (1 f. n. n. — 198 pp.)

Avant d'aborder l'objet même de son étude, étude de morphologie et de sémantique, M. Meillet, dans une courte préface, en montre le haut intérêt. Il établit tout d'abord quel est, à ses yeux, l'objet propre de la grammaire comparée : c'est de rendre compte de chacun des systèmes linguistiques nouveaux qui, dans le cercle des langues indo-européennes, se sont formés avec les mêmes éléments indo-européens primitifs, mais qui néanmoins apparaissent comme très éloignés du système ancien et dont aucun ne recouvre exactement l'un quelconque, même le plus voisin, des systèmes nouveaux développés parallèlement. Puis il continue en ces termes : « Le devoir étroit du linguiste est de déterminer quelles sont, dans chaque langue, les notions pourvues d'une expression grammaticale, et c'est seulement en s'attachant à les découvrir et à les expliquer qu'il peut préciser l'originalité d'un idiome et en rendre compte » (p. 4). Or, la notion du *genre animé*, véritable sous-genre du masculin, est une notion nouvelle en slave, et l'expression de cette notion n'est possible que par le développement ou la ruine de notions voisines. Il faudra donc, pour expliquer cette innovation, pénétrer le système linguistique slave à la fois « dans ce qu'il a de particulier et d'individuel », et les modifications antérieures ou simultanées des autres formations et des notions correspondantes apparaîtront alors d'une manière plus conforme au génie propre de la langue; mais il faudra, pour en bien comprendre la genèse, ne jamais perdre de vue que « la modification du système morphologique d'une langue provient ordinairement d'une dyssymétrie que les sujets parlants cherchent à éliminer au moyen de l'analogie » (pp. 4 et 5).

En vieux-slave, on le sait, l'accusatif singulier des thèmes masculins en *-o-* a deux formes : l'une identique au nominatif s'il s'agit de choses, l'autre identique au génitif s'il s'agit de personnes, et, en particulier, de personnes déterminées : c'est à cette seconde forme que l'auteur donne le nom de *génitif-accusatif*. Un premier chapitre, le plus long (pp. 15-74), est consacré à une définition rigoureuse de la règle. Les exceptions sont classées et en partie expliquées. C'est ainsi, par exemple, que les noms d'animaux, traités d'abord comme les noms de choses, prennent peu à peu le génitif-accusatif au même titre que les noms de personnes, — et telle est l'origine du genre animé des langues slaves modernes. L'emploi du génitif-accusatif vieux-slave est en somme

beaucoup plus régulier qu'on n'a paru le croire jusqu'à présent : l'auteur prouve la constance parfaite de cet emploi en ce premier chapitre où il s'est efforcé de rassembler *tous* les exemples susceptibles d'éclairer la question étudiée. Au reste, M. M. ne se contente pas de citer la lettre du texte évangélique telle qu'elle nous est parvenue : par delà les variantes des divers manuscrits, il retrouve le texte des premiers traducteurs, et ses reconstitutions se présentent généralement avec tous les caractères de la certitude.

L'emploi du génitif-accusatif à l'époque la plus ancienne une fois précisé, M. M. en recherche le point de départ. Cet emploi est réservé aux personnes, et le génitif-accusatif, au regard de la syntaxe, est un véritable accusatif. Puisqu'il n'y a pas confusion de deux cas, mais confusion de deux formes casuelles, fait purement morphologique « il faut trouver une forme d'un mot applicable seulement à des personnes qui soit à la fois génitif et accusatif et puisse par là provoquer une confusion des deux cas » (p. 81). Précisément le pronom personnel ,tant au singulier qu'au pluriel, a pour accusatif accentué une forme identique à celle du génitif: M. M. s'efforce d'établir que *tebe*, *sebe* et même *mene* sont, au regard de l'étymologie, des accusatifs aussi bien que des génitifs. D'autre part, le génitif-accusatif n'apparaît à l'origine que dans les thèmes en *-o-* désignant des personnes et surtout des personnes déterminées. L'action du pronom personnel ne s'est donc pas exercée directement, mais par l'intermédiaire des démonstratifs; et les formes *togo*, *jego* sont expliquées par M. M. comme étant à la fois des accusatifs et des génitifs. Puis, grâce à la forme déterminée de l'adjectif, la forme commune de génitif et d'accusatif s'est finalement étendue aux noms. Le chapitre V (pp. 119-163) passe en revue le détail de cette extension : l'auteur, en une énumération que l'on peut appeler « dénombrement parfait », indique les diverses circonstances qui l'ont favorisée et restitue en quelques mots le milieu grammatical où elle s'est produite. On pourrait objecter que ces considérations s'appliqueraient également bien à tout sujet où le génitif serait étudié en l'ensemble de ses fonc tions : il n'en demeure pas moins que l'idée est heureuse d'avoir recherché avec ce soin minutieux toutes les circonstances accessoires qui, en slave, ont permis ou facilité le développement d'une notion grammaticale nouvelle. Un sixième et dernier chapitre (pp. 164-171) esquisse le développement du genre animé dans les divers dialectes slaves : moins sûr peut-être de son terrain, M. M. se borne ici à de simples indications.

L'ouvrage se termine par deux appendices : l'un sur la formation et l'accentuation de l'aoriste non sigmatique en slave, remarques dont l'intérêt serait mieux en valeur dans une théorie générale du verbe slave ; l'autre sur l'explication communément admise des chutes de *e* en indo-européen : M. M. ne dissimule pas son scepticisme quant à l'influence attribuée à l'accent en matière de vocalisme.

Ce n'est pas à dire que les propositions de M. M. se présentent toutes avec un égal degré de certitude. Sans doute le chapitre I est inattaquable : les faits y sont exposés de façon définitive et sans qu'on y puisse rien reprendre. Par contre, la théorie du pronom personnel prête à de sérieuses critiques : le vieux-slave, dans la plupart des textes, ne connaît que très peu les accusatifs accentués *mene*, *tebe*, *sebe*; l'identité letto-slave du génitif et de l'accusatif est donnée comme possible, mais n'est pas établie; enfin l'on ne voit pas bien si cette même identité du génitif et de l'accusatif, reconnue en grec, est tenue pour ancienne dans cette langue : peut-être ne s'agit-il ici que d'une simple coïncidence. La théorie des démonstratifs et interrogatifs *togo*, *jego* etc. n'offre pas non plus toute la certitude désirable : il n'est pas rendu compte, en particulier, de la forme russe * *tovo* qui ne paraît décidément pas pouvoir être tirée de *togo*.

Mais ce serait mal comprendre le livre de M. Meillet que d'y voir uniquement la solution élégante, fût-elle définitive, d'un problème dont jamais encore les conditions n'avaient été posées avec une suffisante précision. Ce livre ne vaut pas seulement par les résultats directs qu'il fournit; il vaut encore, il vaut surtout peut-être par les règles de méthode que l'auteur s'est fixées et dont l'application, volontaire et consciente, se poursuit, au cours de l'ouvrage, avec la plus impeccable rigueur. M. Meillet ne s'est pas contenté d'apporter une contribution du premier mérite à la grammaire slave : ses *Recherches* resteront comme un modèle que tous les linguistes, en quelque domaine spécial que soient arrêtés leurs efforts, auront profit à connaître et parfois à imiter.

Paul Boyer.

Étude sur les Bucoliques de Virgile, par A. Cartault. Paris, A. Colin, 1897. VIII-502 pp. in-18. Prix : 5 fr.

« Le but de ce travail est de dégager aussi nettement que possible ce que nous pouvons savoir de la jeunesse de Virgile et d'étudier la formation de son talent poétique. » Comme on le verra par la suite de cet article, l'auteur surpasse cette promesse de l'avertissement.

Le premier chapitre est intitulé : « La jeunesse, les protecteurs, les amis de Virgile ». Le procédé de M. Cartault est très simple. Sur chaque point, date de naissance, patrie, nom et situation des parents, éducation, etc., il transcrit bout à bout ce que nous fournissent nos sources : Suétone-Donat, Suétone-Jérôme, Pseudo-Probus, etc. De cette comparaison, qui n'est souvent qu'une addition, il tire des conclusions. La prudence de M. C. met en garde contre plus d'un piège. Mais on attendrait, avant toute discussion de détail, une discussion générale de la valeur de nos sources, de leur tradition plus ou moins certaine, et

surtout des rapports littéraires de ces divers textes. La besogne serait simplifiée en plus d'un cas. Nous retrouvons le même procédé chez M. C. toutes les fois que les commentateurs et les grammairiens fournissent des données historiques. Ainsi, à propos de l'esclave Alexis donné à Virgile par Mécène suivant Martial, M. C. joint aux vers de Martial deux autres versions, celle de Suétone-Donat et de Servius, d'après laquelle le nom de l'esclave est Alexandre et celui du donateur. Pollion, et celle des scolies de Berne et du Pseudo-Servius, qui désignent Alexis et Pollion. Si l'on tient compte des habitudes de travail des scoliastes, ces deux variantes paraissent être la mise au point du récit de Martial, le nom de Mécène n'étant pas acceptable et devant être remplacé par celui de Pollion. Ainsi, au lieu de cinq sources, ou de trois au moins, nous n'en avons qu'une, gravement viciée par une impossibilité chronologique. M. C. a dû faire un raisonnement de ce genre, car il conclut par un *non liquet*. C'est peut-être trop demander au lecteur de vouloir qu'il le refasse, à travers des textes dont la masse doit nécessairement imposer. Ailleurs, à propos de l'églogue VI, Servius et les scolies de Berne sur le v. 11 rattachent la doctrine exposée à un enseignement de Siron, les deux pâtres (ou satyres) sont Virgile et Varus; dans les scolies de Berne sur le v. 13, Silène est Virgile, les pâtres sont Varus *(sic)* et Tucca. Ces dernières identifications sont évidemment une contamination de la première version, qui seule est à discuter, avec les récits relatifs au rôle d'éditeurs de Varius et de Tucca. Il est donc encore ici possible de déblayer le terrain et de retenir seulement les éléments qui comptent. Il est vraisemblable, dans ce cas particulier, que tout est sorti de l'imagination des commentateurs. Ils ont voulu connaître la source des doctrines exposées, et, entre plusieurs noms contemporains, auront choisi, malgré la différence de quantité, celui de Siron en allitération avec celui de Silène, par un procédé assez familier aux anciens. Un autre cas, où la comparaison des sources conduit à une conclusion négative, est celui de la date de la prise de la toge virile par le poète (p. 9). Suétone, dans Donat, la place à la quinzième année (55 avant J.-C.), d'après Reifferscheid que suit M. C. On met ainsi d'accord le chiffre avec la mention : « isdem consulibus iterum quibus erat natus. » Mais deux des manuscrits donnent XVII, un troisième VII, ce qui conduit à première vue à XVII. C'est l'année 53 avant J.-C. Or saint Jérôme rapporte le fait à la même année dans les extraits de Suétone conservés dans sa Chronique. Il n'est donc pas permis de corriger d'abord les manuscrits de Donat, puis d'après eux le renseignement de saint Jérôme. Cette date de 53 est difficile à concilier avec le reste de nos données, bien qu'on puisse supposer aisément que *breue tempus* (Jérôme ; *paulo post*, Donat) désigne moins de deux années. Mais tout ce récit est rendu gravement suspect par une indication tendancieuse : « euenit ut eo ipso die Lucretius poeta decederet. » D'après saint Jérôme, si l'on peut se fier à la tradition paléographique de la *Chronique*,

et sans entrer dans la description de ce renseignement contesté, la mort de Lucrèce est de 51. Nous avons donc l'équation 51 = 55 = 53. Il ne sert de rien de corriger l'un des termes, puisqu'on aurait toujours 51 = 53. Il y a dans ce passage deux de ces synchronismes auxquels se plaisaient l'imagination des grammairiens et nous n'avons pas à espérer d'en tirer une donnée positive. Tout le texte est à écarter dans une biographie critique de Virgile. M. C. est resté à mi-chemin: il se borne à dire : « Nous n'avons pas à nous occuper du synchronisme qui fait mourir Lucrèce le même jour ». Mais, dans la plupart des cas, j'ai hâte de l'ajouter, M. C. a parfaitement démêlé le vrai, le vraisemblable, et le reste. Pour n'en citer qu'un exemple, il explique fort bien comment les scoliastes ont placé la composition des Bucoliques après la restitution du domaine de Virgile (p. 25) : « La première Églogue étant un remerciement à Octave pour la conservation de la propriété d'Andes, les grammairiens ont étendu à l'ensemble ce qui n'est vrai que de la première pièce [1]. » Il est arrivé souvent à M. Cartault, par la simple application d'un esprit judicieux et réfléchi, de donner la solution naturelle de difficultés où s'étaient perdus ses devanciers; ainsi (p. 13) il concilie très heureusement ce qu'on nous dit de la parole embarrassée de Virgile avec le témoignage de Montanus sur le débit du poète : « On peut lire à merveille et se montrer lourd dans la conversation, incapable d'improviser devant un auditoire. »

Le deuxième chapitre, sur l'ordre chronologique et la date des Bucoliques, est une discussion très serrée de toutes les données. Voici les résultats; ils me paraissent exacts dans l'ensemble et concordent avec les conclusions des plus récents travaux :

Églogue	II	publiées en 42-41,
—	III	
—	V	
—	VII	même époque probablement;
—	IV	fin 40;
—	VI	40, après l'égl. IV;
—	VIII	milieu de 39;
—	I	septembre 39;
—	IX	39-38;
—	X	37.

On reconnaît dans la place assignée à la première églogue, l'influence de M. Sonntag. M. C. admet aussi que dans cette églogue, il s'agit de la conservation du domaine, non d'une restitution. Cette conservation fut précaire et, peu après, au temps de la IXe églogue, le domaine était définitivement perdu pour Virgile. C'est là le dernier état du problème, c'en est aussi la solution la plus naturelle. L'ordre : II, III, n'est pas nécessairement l'ordre chronologique (p. 72); car, si ces deux pièces ont

1. Voir aussi les explications données sur les œuvres de Gallus et les méprises des commentateurs, pp. 45 sq.

été composées dans l'ordre inverse, Virgile a dû les changer de place pour être fidèle à son principe général de classement.

Chacun des chapitres suivants du livre de M. C. est consacré à une pièce, prise dans l'ordre chronologique rétabli au ch. II. M. C. commence par en dégager l'idée générale, discute au besoin les interprétations anciennes, précise la portée de chaque détail, rend un compte minutieux des procédés, résoud les difficultés et termine par l'indication des sources et une étude de leur mise en œuvre. Ainsi se trouve renouvelé et fortifié de tous les secours de la philologie moderne l'exercice cher autrefois aux professeurs d'humanités, l'analyse littéraire. On arrive, en suivant M. Cartault, à une intelligence complète et approfondie du texte; son livre fournit ce qu'une édition devrait donner et donne si rarement. Il sera le manuel des maîtres et des étudiants qui auront à expliquer une des Bucoliques. Dans ce travail, tout de détail, il est difficile de signaler ce qu'il contient d'heureux et de nouveau. Voici quelques points que je me borne à indiquer : correction de III, 109-110 (p. 125, n. 2 : « Non nostrum inter uos tantas componere lites | (et uitula tu dignus et hic), set quisquis amaros | aut metuet, dulcis aut experietur amores »); sens de *inducere* V, 30 (p. 156, n. 2 : « faire avancer »); valeur des mots « uir gregis ipse caper » VII, 7 (p. 188); sens de IV, 8 (p. 226 : « nascenti puero », « la naissance de l'enfant »); justification du texte de *R*, le seul manuscrit antique conservé pour le passage, IV, 18 (p. 239 : « ac »); sens de « tantum », VI, 16 (p. 264, « seulement »); imitation de Lucrèce dans la VI[e] égl. pp. 269 sqq.); sens de VIII, 7 (p. 291); distribution du dialogue VIII, 105-108 (p. 321); justification de la leçon « turbamur » I, 11 (p. 327, n. 1); élement autobiographique dans les rôles de Tityre, Moeris et Menalcas (pp 352 sq.); origine des vers 27-29 de l'égl. IX (p. 367); interprétation et distribution de IX, 23-45; enchaînement des idées dans le monologue de Gallus (p. 398); situation représentée par la IX[e] Égl. (p. 355)[1].

Il y a cependant un certain nombre de points sur lesquels je dois insister plus longuement, soit pour exprimer des doutes, soit pour confirmer les conclusions de M. C. — I, 20 (Cartault, p. 328, n. 2) : l'explication proposée de *saepe solemus* est fort ingénieuse; il conviendrait peut-être de la transporter en plus d'un cas où l'on a vu un affaiblissement du sens spécial des verbes fréquentatifs. — 59 sqq. (344) : « le ton juste pour louer un bienfaiteur » varie suivant les temps et les mœurs; critiquer les hyperboles de Virgile est commettre la même

1. P. 30, dans le passage cité des *Dialogues des orateurs*, il n'est question que du style. — P. 39, deuxième alinéa, lire : *Gaius*; par contre, p. 1, dans Suétone-Donat et la *Vita Bernensis*, lire sans doute : *Cn*, — P. 42, en ajoutant un mot, le texte de Macrobe deviendrait clair et sensé: «quo grammatico in graecis <fabulis> Vergilius usus est ». — P. 96, n. 3, lire : p. 81. — P. 187, l. 2, lire : « la chose se trouve ». — P. 197, l'appel de la note 2 doit être déplacé.

erreur que blâmer les compliments adressés au roi par les prédicateurs français du XVII[e] siècle. Le rapprochement n'est pas trop risqué, puisque M. C. (p. 346) « serait tenté de croire que, si Virgile a exagéré le ton de la reconnaissance, c'était pour faire passer la leçon ». — 67 (335, 1) : la correction tentée : « pos*sessa e*t mea regna uidens mirabor a*b* isti*s* » me paraît assez plate et l'explication donnée du texte traditionnelle est bien préférable.—Égl. II est comparé à Théocrite, III. Dans l'original, le désespoir conduit par une progression continue un chevrier à se laisser tomber à terre pour être mangé par les loups. Cette peinture paraît plus satisfaisante à M. C. (pp. 89 et 101) que celle de Virgile, dans laquelle on voit Corydon, d'abord désespéré à mourir, puis subtilisant avec lui-même, arriver graduellement à se consoler, malgré des retours subits et violents de passion. Il ne semble pas que ce monologue soit moins naturel : ce mélange de désespoir, de passion, de raisonnement, avec des revirements brusques, des accès subits de fièvre amoureuse, convient parfaitement à un chagrin qui se calme et qui s'use. La situation dans Virgile n'est plus la même que dans Théocrite et cette légère déviation est bien caractéristique de l'imitation chez le poète latin. Ce qui n'est pas naturel, c'est que le monologue de Corydon soit présenté comme un résumé des sentiments ordinaires de l'abandonné : *assidue ueniebat, haec iactabat* (vv. 4-5) : ces propos n'ont guère pu être répétés; dans le développement normal d'une passion, ils correspondent à un état d'esprit très précis et par suite très instable. Comme l'indique M. C. *assidue* doit être l'écho de πολλάκι de Théocrite XI, 12, de l'un des autres originaux de cette églogue; l'erreur de Virgile procède encore une fois d'un attachement trop exact au modèle. — II, 16 (p. 92) l'antithèse *niger... candidus* ne paraît pas être un souvenir, mais plutôt, ainsi que l'a indiqué très sommairement Heyne, l'effet d'une comparaison entre le teint hâlé du villageois et la peau blanche du citadin. — III, 94-99 (p. 123 et n. 2) : M. C. recommande l'ordre 92-93, 98-99, 96-97, 94-95, et obtient ainsi une suite très satisfaisante. Mais la faute n'est pas aussi facile à expliquer qu'il le pense. Si les vers 96-99 ont été passés, puis rétablis à une fausse place, il faut encore supposer que dans le voyage ils auront subi une interversion et que l'ordre primitif par hypothèse 98, 99, 96, 97 aura été changé avant l'insertion à la suite de notre vers 95. C'est assez compliqué. — 102 (p. 124, n. 2) : M. C. propose : « hisce cutes, neque amor causa est, uix ossibus haerent » ; mais *neque* peut introduire une opposition avec le sens de *sed non*. On aura le sens : « Mais pour ceux-ci, l'amour n'est sûrement pas la cause de leur dépérissement ». — IV, 21 (p. 240) « lacte... distenta » est un rappel de VII, 3 « distentas lacte ». — 23 (p. 241, n. 1) : la transposition de ce vers après le v. 20 est « non inepta », comme la qualifie Ribbeck. M. C. défend l'ordre traditionnel : « au v. 25. V. parle encore des plantes : il n'a donc pas adopté la composition simpliste, qui consiste à mettre les plantes d'un côté, les ani-

maux de l'autre. » Mais ce qui l'amène à parler de nouveau des plantes au v. 25, c'est l'idée de poison : « occidet et serpens, et fallax herba ueneni | occidet »; la mention del'*amomum* vient pour achever le vers. Si l'on place 23 entre 20 et 21, *blandos fundent* fait écho à *ridenti... fundet* du v. 20, et *ipsa* appelle *ipsae* du v. 21. — 48 sq. (p. 244) pourraient « s'adresser à l'homme fait qui va entrer dans la carrière des honneurs ». Il faut que le poète lui assigne un rôle. M. C. croit qu'il s'est bien gardé de nous le dire. Je ne puis admettre, pour mon compte, une telle lacune. L'enfant mystérieux, arrivé à l'âge d'homme, gouvernera la nature régénérée, ou, si l'on veut, affadie : « reget... orbem ». Le rapprochement des mots *tempus* et *honores* ne pouvait éveiller dans l'esprit d'un Romain que l'idée de la carrière et des honneurs qu'un patricien heureux assume « à son année », *suo anno*. Évidemment, cette idée ne cadre pas très bien avec la peinture du monde transformé. Mais dans cette pièce, ce n'est pas l'unique disparate, et elle est moins choquante, à tout prendre, que la lacune acceptée par M. Cartault. Dans cette partie de la pièce, V. aura suivi une marche inverse à celle des vers 26-32, où il nous dit d'abord ce que fera son héros, puis ce que sera la nature. Aux vers 32-49 il décrit la nature avant de revenir à son héros. Les vers 50-52 ramènent le poète à la pensée du moment présent : l'univers, futur théâtre de l'activité de l'enfant qui va naître, tressaille d'allégresse au moment de la naissance, dans l'attente des merveilles qui s'accompliront plus tard. On obtient ainsi une suite naturelle dans les développements. — 60 (p. 247) : M. C. adopte la leçon de Quintilien, « qui non risere parenti ». Il ne nous dit pas s'il garde *hunc*, au v. suivant, ou s'il le corrige en *hos*, avec Schrader. — V, 12 (p. 164) : on peut noter ici la différence entre Théocrite et Virgile. Dans Théocrite, un des deux bergers garde les chèvres pendant que l'autre chante. Dans Virgile, un personnage indéterminé se trouve à point pour la circonstance et il n'en est plus question. Nous voyons apparaître déjà le personnel silencieux qui fait cortège aux acteurs du drame classique et ferme les portes à leurs entrées et à leurs sorties. — 20-23 (p. 155) : « Virgile ne nous dit ni qui est Daphnis, ni comment il est mort. C'est une mère en général qui pleure son fils et s'en prend aux astres et aux dieux, ce qui ne manque pas d'emphase. » Cette critique n'est qu'en partie fondée. Dans la poésie savante qu'est la poésie de Virgile, c'est un raffinement de procéder par allusion et l'auditeur sait qui est Daphnis. Mais cette excuse est même inutile. Le chant de Mopsus débute avec éclat par le thème. Nous sommes saisis tout d'abord par la solennité et l'énergie de ce prélude. L'attente qui est ainsi excitée sera plus loin satisfaite par l'éloge de Daphnis, vv. 29-35. M. C. a d'ailleurs raison, au v. 23, d'admettre la répétition de *atque*, contrairement à l'interprétation de Ribbeck : « complexa (est) atque uocat ». — 53 (p. 158) : l'emploi de *munus* est peut-être moins frappant en latin qu'il ne serait en français; on peut aussi comparer l'allemand, qui emploie une métaphore analogue sans

lui donner une valeur spéciale. — VI, 3 (p. 251, n. 1) : le véritable sens de « cum canerem » ne me paraît pas recommander l'une des interprétations de ce début plutôt que l'autre. On peut aussi bien suppléer *nam* que *postea;* et *nam* serait même plus naturel, si, comme M. C. incline à le croire (p. 258), les entreprises épiques de Virgile se sont bornées à des velléités. — 32 (p. 270, n.) : je ne crois pas que *fuissent* ait un sens analogue à *essent; coacta fuissent* indiquent que les *semina* ont été rassemblés pendant un temps plus ou moins long dans le passé, avant le moment où, de ces agglomérats tels quels, sont sortis d'abord les embryons des choses, puis les corps eux-mêmes. Il y aurait donc quatre moments successifs marqués (par les mots *semina*, *coacta*, *exordia* et *formae rerum*. — 35 (p. 271) : l'emploie de *durare* au sens de *durescere* a pu être suggéré par un sens analogue (non pas semblable) du mot dans Ennius *Fab.* 162 M. où *durat* = *durus est.* Ce serait une nouvelle trace de la lecture d'Ennius, signalée déjà pour la même époque à l'occasion de la quatrième églogue. — 86 (p. 263, n.) : M. C. a raison de préférer la leçon *referre* de la tradition à la correction de Ribbeck si difficile à défendre, *referri;* cp. d'ailleurs *cogere*. — VII, 4 et 26 (p. 182) : la conception de l'Arcadie est aussi peu nette dans la VIe églogue, où il n'y a qu'une simple allusion. — 15 (186, 2) : M. C. a très bien justifié la virgule placée à la fin de ce vers par M. Kloucek — 53 (p. 196, n. 3) : en faveur de la construction *stant hirsutae*, on doit alléguer *strata iacent* du v. suivant. — VIII, 21 (p. 303) : ce vers et le refrain analogue de la seconde partie commence, et non pas clôt, la strophe; c'est ce que confirme le vers final de chacun des morceaux : « desine Maenalios... » (61) et « parcite... carmina... » (109). — 50 (p. 299, n. 3) : ce vers est authentique, comme le pense M. Cartault; mais l'autorité de Sedulius, à peine plus ancien que nos manuscrits, n'a pas grand poids. Il y avait du reste, dès le temps de Faltonia Proba, comme une vulgate analogue au texte du *Mediceus;* voir la préface de l'édition Carl Schenkl. — 85 sqq. (p. 319) : je n'ose élever des doutes sur une interprétation très établie. Est-il bien sûr qu'il s'agisse de l'amour d'une vache pour son veau ? Dans l'épisode de Pasiphaé, VI, 46, *iuuencus* désigne le taureau. Ailleurs, III, 100, Virgile parle des souffrances d'amour d'un taureau; nous aurions ici l'inverse. La comparaison serait mieux en situation, quoique un peu étrange. Il n'y aurait plus, naturellement, à chercher une influence, d'ailleurs très vague, de Lucrèce (p. 323), sauf peut-être le rapprochement avec II, 30. — X, 44 (p. 399) : M. C. justifie excellement la correction de Heumann, *te* au lieu de *me*, et rejette à bon droit l'explication tentée par Servius. L'idée que l'amour de Gallus le transporte au milieu des camps auprès de Lycoris ne pourrait être exprimée dès le début; elle ne viendrait bien qu'après les vers 46 et sqq. — P. 502 : la croyance à l'astrologie n'est pas supposée seulement par le vers 23 de l'églogue V; M. C. a montré ailleurs qu'elle est un des fondements de la IVe églogue.

Un dernier chapitre du livre est une comparaison des « réalités rustiques dans Virgile et dans Théocrite ». Je voudrais bien pouvoir chicaner M. C. sur ce mot de «réalités», adaptation de l'allemand « Realien ». Mais le terme correspondant nous manque. En treize paragraphes, M. C. passe en revue les noms des pâtres, les répétitions de noms, la condition des pâtres, les différentes espèces de pâtres, les troupeaux, les soins et les produits des troupeaux, la campagne, l'installation des pâtres et les pâturages, la culture de la terre, les animaux, les plantes, la musique et la poésie, les dieux, la religion et les superstitions populaires.

Après une étude aussi détaillée et aussi consciencieuse, on attend une conclusion qui rassemble les résultats généraux. Elle manque et c'est la grave lacune de cet excellent livre. Sans doute, le lecteur attentif notera par quels progrès se développe le talent de Virgile, d'abord confiné dans l'imitation ingénieuse et de plus en plus aisée de Théocrite, dans les pièces II, III, V, VII, les deux premières plus gauches, les deux autres plus dégagées; puis, s'essayant à des sujets d'une portée plus haute dans deux directions différentes avec les églogues IV et VI (cf. p. 245); revenant à Théocrite pour faire passer en latin une idylle isolée, sans user du procédé ordinaire de la contamination (VIII); mêlant, avec une incertitude voulue, la réalité et la fiction, dans deux morceaux que l'accent personnel met à part et au-dessus des autres (I et IX); essayant enfin dans la pièce X de tirer d'un genre épuisé. l'idylle gréco-latine, de nouveaux éléments pour une plainte d'amour plus touchante et plus variée que celle de Damon, plus soutenue que celle de Corydon (pp. 398 et 407). On rapprochera les traits qui caractérisent dans Virgile l'imitation de Théocrite. Le poète latin traduit les passages qui le frappent (p. 365); il sait par cœur les œuvres de son devancier et sa mémoire lui fournit à l'occasion les détails utiles (pp. 98, 207). Mais en général, outre ces imitations particulières, il choisit pour chacune de ses pastorales deux modèles grecs qu'il mélange inégalement. Il renouvelle ces adaptations en les colorant des nuances propres à sa vision personnelle, surtout en ce qui concerne les plantes et les fleurs (p. 480). Dans la peinture des personnages, tantôt il les transporte du milieu sicilien sans changer leur caractère : telle Amaryllis (p. 417); plus souvent, il modifie la donnée première en la rendant plus vague. Au contraire, la condition sociale des acteurs paraît mieux marquée dans Virgile, parce qu'il peint la classe de petits propriétaires qui l'entoure (p. 425), peut-être aussi parce qu'un Romain arrête inconsciemment une attention plus intense sur les faits politiques et économiques. Les paysans de Virgile mettent dans l'expression de leurs sentiments une abondance, une logique, une suite et une éloquence toutes latines (p. 130 et passim). Le poète s'applique encore à varier l'imitation en modifiant les caractères (p. 131), en changeant les oppositions (p. 310), en mélangeant la fiction grecque et la réalité vécue (p. 342), en intervertissant les

personnages (pp. 411, 412), en atténuant la sincérité brutale des mœurs grecques (pp 265, n. 2; 463). Un court passage de la huitième églogue réunit plusieurs de ces procédés par lesquels Virgile tente sur des vers de Théocrite de faire de la poésie personnelle (p. 306). Il s'exerce ainsi à ces savantes combinaisons d'éléments opposés, d'idéal et de réalité, d'emprunts et de faits observés, où excelle son génie harmonieux et subtil : entreprise périlleuse, où toute l'habileté du monde n'arrive pas à concilier l'inconciliable, où les sutures et les raccords restent parfois visibles, d'où sort une poésie compliquée et délicate, avec quelque chose d'inachevé et des concordances vagues dont il ne faut pas trop presser les termes contradictoires (pp. 55, n. 1 ; passim [1]). Plus tard, il ne procédera pas autrement, quand il voudra donner au fantastique infernal une localisation et un cadre réaliste ou qu'il mélangera la mythologie avec l'histoire romaine Mais à ces premiers essais, Virgile a su se pénétrer d'un modèle au point d'en reproduire la couleur générale sans qu'on puisse indiquer la source précise (p. 349) ; il a appris à regarder autour de lui et à noter ce qu'il voyait (pp. 201 ; 202) ; il a senti s'éveiller cette sympathie universelle qui est le charme des Géorgiques (p. 345) ; il s'est rendu maître de la technique de son art et s'est créé l'instrument des grandes œuvres qu'il va pouvoir exécuter sous l'influence de Mécène et d'Octave (p. 389). Car la veine bucolique est épuisée et il est temps qu'il tourne ailleurs son activité (pp. 396 et 408).

Plusieurs de ces conclusions ne sont pas nouvelles. Le mérite de M. C. est d'en avoir poursuivi la justification dans le dernier détail, peut-être çà et là non sans excès de rigueur ou abus d'information [2]. S'il est incommode de ne trouver nulle part un résumé complet, impossible à faire ici, ce défaut est aggravé par le manque de tables. Il n'y a pas d'index, ni des matières, ni des passages discutés à propos d'une autre églogue que celle d'où ils sont tirés, ni des rapprochements avec Théocrite, et cette dernière lacune est d'autant plus fâcheuse que le livre est aussi important pour l'exégèse de Théocrite que pour celle de Virgile (voir p. 92 n., et ailleurs). M. C. nous donne en dix-huit lignes la liste des titres de chapitres; c'est peu que d'avoir pour guide seulement des indications comme : « La deuxième Eglogue », « La troisième Eglogue ». Les titres des paragraphes du chapitre XIII sur les réalités rustiques ne sont pas même reproduits dans cette table. Le

1. Parfois dans l'indication de ces disparates, M. C. va trop loin. III, 7 (p. 129), l'aventure de Menalcas n'a pas besoin d'être amenée et préparée dans un échange rapide de propos malicieux. III, 62, (pp. 119, n. 2, et 141), la riposte : « Et me Phoebus amat », « Et moi, c'est Phébus qui m'aime », est vive et naturelle; une préparation, ou une tentative quelconque pour la faire pressentir, l'affaiblirait et serait une faute de goût.

2. P. 267, l. 6 : « Ursinus »; le nom italien est connu — Pp. 63 et 362, c'est une exactitude quasi superstitieuse de garder la † qui précède la signature de Thilo dans les *Jahrbücher*. — P. 354, n. 2 : la phrase de Feilchenfeld a été déjà citée p. 61, n. 2; M. C. a été un peu prodigue de ces citations allemandes.

livre est trop utile pour que nous ne regrettions pas vivement des imperfections qui en rendent l'usage moins facile. L'avertissement nous promet presque un travail analogue sur les pièces de l'*Appendix*. Nous souhaitons qu'il ne tarde pas et que M. Cartault publie sur toute l'œuvre de Virgile, authentique ou supposée, une série de volumes semblables à celui-ci, mais munis de tables copieuses.

Paul Lejay.

Kasia von Karl Krumbacher. München, 1897. Extrait des Sitz. b. d. philos.-philol. u. d. hist. Cl. d. k. bay. Ak. d. W. 1897, Heft III, p. 305-370 et deux planches.

Euphrosyne, la veuve de l'empereur Michel II, voulant marier son fils Théophile, fit venir de toutes les provinces de l'empire les jeunes filles les plus belles. Lorsqu'elles furent réunies ensemble au palais, l'impératrice remit à son fils une pomme d'or qu'il devait offrir à la fiancée de son choix Il y avait, parmi ces jeunes filles, une vierge d'une rare beauté et d'une noble famille, qui s'appelait Kasia [1]. Charmé par sa grâce, Théophile se tourna vers elle et lui dit: Ὡς ἄρα διὰ γυναικὸς ἐῤῥύη τὰ φαῦλα. D'un ton modeste et fier à la fois, elle répliqua : Ἀλλὰ καὶ διὰ γυναικὸς πηγάζει τὰ κρείττονα. Il paraît que l'étiquette ne s'accommodait pas de cette réponse, si bien que la pomme d'or échut à Théodora, qui fut plus tard régente, après la mort de Théophile, et que Kasia fonda un couvent et se fit nonne. M. Krumbacher, qui nous conte cette histoire d'après les chroniqueurs nombreux dont le témoignage concorde (p. 312-313), consacre à Kasia et à ses productions littéraires une très fine monographie.

Nous n'avons d'ailleurs pas, sur Kasia, d'autres détails biographiques que ceux que l'on vient de lire. Dans les premières pages de sa brochure, M. K. passe en revue les femmes byzantines qui, depuis Hypatie [2], ont marqué dans l'histoire et dans les lettres. Il en rencontre un très petit nombre et fait observer que, dans le monde grec, plus oriental, la femme n'est jamais arrivée à la situation morale qu'elle occupe, surtout depuis le christianisme, dans le monde latin et germanique. L'anecdote de Kasia le prouve. La femme y est encore aujourd'hui conçue comme un être subordonné à l'homme et dont c'est la fonction. Est-ce pour cela que nous savons si peu sur toutes celles dont il fut question un moment? En tout cas, dit M. K., si nous tenons à nous faire d'elles une

---

1. Voir p. 315 suiv. Le nom est orthographié Κασία, Εἰκασία, Ἰκασία, Κασσιανή. M. K. écarte cette dernière graphie (p. 317) et explique les deux autres (Εἰκ. Ἰκ.), par l'agglutination de l'article (p. 317-318). Il paraît, en effet, vraisemblable que la forme Κασία est la bonne (317); mais, s'il s'agit d'un article agglutiné, je m'étonne un peu de ne pas rencontrer la graphie Ἠκασία ou Ἡκ.

2. La page est jolie. Peut-être M. K. ne reste-t-il pas tout à fait dans la fidélité de la couleur morale en rapprochant Hypatie de Madame Récamier.

image physique exacte, il faut écarter loin de nous toute figure qui se rapprocherait de celle de Gretchen : « Ce sont plutôt des viragos, des femmes masculines (Mannweiber) grandes et robustes (kräftig gewachsene) au fin nez aquilin, aux sourcis arqués, au regard de feu et à la voix plus profonde que claire, types de femmes tels qu'il s'en rencontre encore dans le Midi plus fréquemment que chez nous [1]. » M. K. ne va pas jusqu'à dire que la personne de Kasia répond à ce portrait, et je n'oserais l'affirmer davantage.

Les œuvres de Kasia ne forment pas un bagage considérable. Elle a composé des chants d'église et rythmé des proverbes [2]. M. K. a identifié les pièces attribuées à Kasia, a signalé celles que l'on connaissait déjà, en a publié de nouvelles et d'inconnues. La bibliographie de Kasia nous apparaît complète. Il a cherché aussi à démêler la part d'inspiration personnelle qu'il y avait dans ces proverbes et a fait de très habiles rapprochements avec ce que nous connaissons — et que connaît en particulier l'auteur — de ce genre de littérature dans l'antiquité et le moyen âge. Il conclut hardiment que tout est loin d'être imitation, en réponse sans doute à la surprenante question qui lui a été adressée, nous dit-il, par un savant de grand renom (hochangesehener Gelehrter), c'est à savoir si les Byzantins ont jamais eu une pensée qui fût à eux [3].

Kasia (je n'ai pas cherché cette transition) témoigne surtout dans ses proverbes d'une crainte presque maladive, d'une horreur persistante des sots. Elle y revient à plusieurs reprises et ce sentiment, qui n'a rien que d'honorable (cf. p. 336), lui a suggéré quelques expressions assez vives : Γνῶσις ἐν μωρῷ πάλιν ἄλλη μωρία· γνῶσις ἐν μωρῷ κώδων ἐν ῥινὶ χοίρου (p. 362, v. 136-137). Je me demande si elle avait, au fond, conservé grande estime pour l'empereur Théophile, dont le règne, d'ailleurs, ne manifeste pas une intelligence extraordinaire. Elle a souvent aussi des pensées fines et touchantes, celle-ci, par exemple, Μέγα φάρμακον τοῖς πενθοῦσιν ὑπάρχει Τῶν συναλγούντων τὸ δάκρυον καὶ ῥῆμα (p. 359, v. 68-69), et celle-ci qui a justement frappé M. Krumbacher (p. 337) : Μέτριον κακὸν γυνὴ φαιδρὰ τῇ θέᾳ, Ὅμως παρηγόρημα τὸ κάλλος ἔχει· Εἰ δ'αὖ καὶ γυνὴ καὶ δύσμορφος ὑπάρχοι, Φεῦ τῆς συμφορᾶς, φεῦ κακῆς εἱμαρμένης, ce qui revient à dire (p. 337) qu'une femme belle est un mal aussi, mais qu'au bout du compte la beauté est toujours une consolation, tandis que lorsqu'une femme est méchante et laide à la fois, le mal a passé toutes les bornes.

Qui sait si, dans cette épigramme, il n'y a pas comme un secret retour sur elle-même? M. K., suivant un plan qu'il s'est proposé depuis longtemps, cherche non pas seulement à nous renseigner avec toute l'exac-

1. P. 312.

2. Kasia est une novatrice. La quantité classique des longues et des brèves ayant disparu, elle les traite avec un souverain mépris.

3. P. 340. Ce Gelehrter n'y est pas nommé.

titude possible sur la bibliographie et la biographie des personnages qu'il étudie, mais aussi à pénétrer dans le détail de leur caractère. C'est ainsi qu'il a essayé de reconstituer quelque chose de l'être moral de Kasia. M. Krumbacher est universellement connu et apprécié pour son Histoire de la littérature byzantine, qui vient de voir sa seconde édition (1897). Je ne voudrais pas qu'elle fît du tort à ses monographies; on y trouve toujours un soin, une curiosité, une élégance qui me font désirer de les voir bientôt réunies en volume.

Jean Psichari.

Philippe le Bel et les Tournaisiens, par Armand d'Herbomez, Bruxelles (Extrait du tome VII des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*), 1897, in-8.

Nous avons déjà rendu compte de la remarquable étude que M. d'Herbomez a publiée sur les rapports de la ville de Tournay avec la couronne de France sous le règne de Philippe le Bel, étude si précise et si richement documentée. L'auteur publiait cent deux chartes inédites. A l'époque où paraissait ce travail, le classement des archives de Tournay laissait beaucoup à désirer. Un recollement fait depuis lors a mis au jour dix-neuf chartes nouvelles, inédites, du grand roi. M. d'Herbomez les publie avec le soin qu'il apporte à chacun de ses travaux. Il y joint cinq autres lettres du même prince découvertes par lui à Bruxelles, aux Archives du royaume, à Mons et à Tournay même dans les archives de l'administration des hospices.

Un capitaine du règne de Philippe le Bel, Thibaut de Chepoy, par Joseph Petit. Paris (Extrait du *Moyen Age*), 1897, in-8.

Les études sur le règne de Philippe le Bel sont en faveur. Le *Moyen Age* a entrepris toute une série de travaux sur ses officiers ou sur les différents points de son administration. Bien qu'elle ne soit pas une figure de premier plan, celle de Thibaut de Chepoix est intéressante. Ce qui sera toujours regrettable pour les monographies consacrées aux personnages de ce temps, c'est que bien rarement les documents permettent de faire revivre les caractères. L'auteur ne peut guère, comme M. Petit, que retracer l'image d'une fonction, non celle d'un homme. M. P. a d'ailleurs fait œuvre de bon érudit, avec un louable souci de la précision et de la sobriété.

Pourquoi appelle-t-il son héros Th. de Chepoy au lieu de « Chepoix »? L'identification (dép. de l'Oise, cant. de Breteuil) est certaine. L'auteur donne pour justifier sa fantaisie orthographique de bien

mauvaises raisons. « Le mot est écrit dans les textes, dit-il, Chepoy, Cepoy, Chepeium, Cepeium, mais ce n'est pas Cepoy dans l'Orléanais. Quant à l'*x* qui termine aujourd'hui le nom de cette localité dans le *Dictionnaire des Postes*, jamais il n'y en a trace au moyen âge. le nom latin n'en comporte pas, nous conservons donc l'orthographe des documents, de préférence à celle du *Dictionnaire des Postes* ». M. P. oublie de citer comme « orthographe des documents » les formes « Cepoi, Cipois, Chipoi, Chypois ». Parmi ces formes différentes, de quel droit en choisit-il une plutôt qu'une autre? Il prend « Chepoy », un autre prendra « Cipois », un autre « Cepoi ». La forme « Chepoix », non seulement fera une entente commune, mais donnera une identification précieuse. M. P. dit que l'*x* ne se trouve pas dans la forme latine. Croit il, par hasard, que la forme latine soit antérieure à la forme française? Ce qu'il appelle « l'orthographe du dictionnaire des Postes » n'est pas seulement l'orthographe du dictionnaire des postes, mais de toute l'administration, des indicateurs de chemin de fer, etc. Chepoix s'appelle Chepoix, comme Paris s'appelle Paris et Versailles, Versailles. Imagine-t-on la belle confusion que nous aurions si chaque érudit se mettait à modifier les noms propres sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord avec la forme latine? On nous pardonnera de nous arrêter un instant à cette question, dans son principe elle ne laisse pas d'être importante. La forme Chepoix, précisant l'identification, donnera lieu à des rapprochements de textes et de documents utiles; la forme Chepoy, où s'obstine M. Petit, créera au contraire des confusions et risquera d'être une source d'erreurs à cause de la localité Cepoy en Orléanais. De même dans la brochure de M. Petit il faut lire « Thierri d'Hirson (Aisne. arr. de Vervins) », au lieu de « Hireçon ». Il importe d'établir le plus d'unité et de simplicité dans nos travaux, l'adoption des noms de localités, avec l'orthographe actuelle, en cas d'identification possible, est le plus pratique, d'autant, comme nous l'avons dit, qu'elle est et sera constamment la source de rapprochements intéressants.

Il faut imprimer Gérard et non Girard de Sottegem, et De Smet au lieu de Smet. La particule *De* n'est pas nobiliaire, c'est, en flamand, la traduction de l'article *le*. « De Smet » est l'équivalent exact du français « Le Fèvre ». Les *Anciennes Chroniques* de Flandre ne sont pas une bonne source pour cette époque, en particulier lorsqu'il s'agit des événements d'Aquitaine.

Frantz Funck-Brentano.

Vittorio Lazzarini, **Marino Faliero. La Congiura.** Venise, Visentini, 1897, in-8°, 205 pp. (extrait du *Nuovo Archivio Veneto*, t. XIII)[1].

Marino Faliero est un personnage populaire. Tout le monde connaît

1. Voy., du même, *Genealogia del doge Marino Faliero*, dans la même Revue, t. III, 1re partie, et *Marino Faliero avanti il dogado*, dans la même, t. V, 1re partie (tirage à part de 105 pp. in-8°, Venise, Visentini, 1893).

la légende, consacrée par des travaux historiques considérables et par de belles œuvres littéraires : le vieux doge de quatre-vingts ans et la jeune dogaresse qu'on ne respecte pas ; Michel Steno mettant par écrit sur le dossier de la *seggia ducale* ce que se disait toute la ville là-dessus ; la colère du vieillard qui ne peut obtenir contre le coupable plus qu'une punition si légère qu'elle est une injure pour le doge et pour l'époux ; le mécontentement des gens du peuple contre un régime qui les exploite, qui met à profit leurs services dans les guerres et qui leur refuse toute participation aux affaires; l'idée sympathique du doge de se venger de son injure privée par une révolution qui établirait, dans le sang odieux des nobles, un régime de *tirannia*, de césarisme soutenu par les humbles ; puis la mort tragique, d'une cruauté raffinée, infligée par l'esprit de vengeance des patriciens à ce glorieux doge de quatre-vingts ans. Comme on le voit, la légende est une apothéose du décapité et un réquisitoire contre la noblesse vénitienne du XIV[e] siècle. Daru y a cru, et avec lui beaucoup d'autres; quant au « grand public », il y croit encore.

Depuis quelque temps, cette légende avait été cependant attaquée par des savants qui connaissaient bien l'histoire de leur pays. Elle était sortie assez maltraitée de ces attaques; M. Lazzarini vient de lui donner, dans son récent ouvrage, le coup de grâce.

De longues recherches et les véritables découvertes qu'elles ont produites lui ont fourni des résultats décisifs, dont devront tenir compte désormais ceux qui, parlant de Marino Faliero, se sentiraient attirés par le charme romantique qu'exerce le personnage de fantaisie créé par les chroniques du XV[e] et du XVI[e] siècle. Ces résultats, les voici : Aluica Gradenigo, la dogaresse de la légende, était, en 1355, la date de la conspiration, depuis bien vingt ans l'épouse de Marino; elle avait atteint probablement l'âge de la majorité dès 1317; elle était très vieille en 1387, « senio pregravata », et on la croyait « mentis alienata, » tombée en enfance, dès l'année 1384. Michel Steno, qui fut en effet dans sa jeunesse un mauvais sujet, ce qui ne l'empêcha pas d'être doge plus tard, écrivit dans une salle appartenant aux *chambres privées* du doge, avec plusieurs complices, dont un dessinateur, quelques mots contre *le doge et son neveu.* La punition des coupables ne fut pas terrible, il est vrai; mais on pouvait maltraiter le doge à bon marché, de sorte que Faliero n'avait pas de motif à se plaindre. Enfin, le Conseil des Dix eut, à l'occasion du procès, une conduite absolument légale [1].

Cela fait que la belle légende romantique a vécu et qu'on a enfin l'histoire, l'histoire un peu maigre et dénuée de couleur, mais l'histoire

1. Elle était légale aussi, sans doute, cette décision qui défendait à donna Fiore, l'épouse de Bertuccio Faliero, de voir jamais son mari, même en présence de plusieurs témoins. Bertuccio passa une vingtaine d'années dans son cachot, où on refusa d'ouvrir une fenêtre, et il y mourut.

de la conjuration de Marino Faliero. M. L. l'expose bien, à l'exception de quelques longueurs concernant les biens du doge justicié, leur source et le sort qu'ils eurent après 1355. L'intérêt se soutient partout et il est même parfois très vif, comme dans le paragraphe que l'auteur intitule « Conclusion » et qui contient le jugement sur la conjuration, ses motifs et ses buts. D'après M. Lazzarini, Faliero, qui suivait le courant politique de l'époque, en rêvant de tyrannie et de gouvernement populaire, n'aurait pas eu en vue d'anachroniques projets de démocratie moderne : il voulait uniquement jouir, le peu qu'il lui restait à vivre, d'une autorité qui fût entière et puissante. Et peut-être encore, ajoute l'auteur, voulait-il perpétuer ce pouvoir suprême dans sa famille, le laisser, en première ligne, à ce neveu qui lui tenait lieu de fils, Fantino. M. L. rejette avec beaucoup de raison l'hypothèse d'un acte de démence sénile : ce n'était pas, sans doute, un vieillard tombé en enfance celui qui osait des choses si dangereuses et aspirait, avec énergie et conscience des obstacles, à une situation si haute.

Les arguments qu'apporte M. Lazzarini à l'appui de ce jugement sont très forts, mais j'avoue n'en être pas complètement convaincu. Faliero, l'homme d'action enchaîné dans cette savante machine de gouvernement qui fut la République de Venise, ne me paraît pas avoir suivi seulement les conseils d'une ambition un peu inutile, pour lui-même au moins, ni avoir eu seulement en vue des avantages personnels. Les actes du procès ont été malheureusement perdus, et il faut se contenter des obscures indications de quelques chroniques dignes de foi. Si on les retrouvait jamais, ces actes du procès de Faliero, peut être y trouverait-on quelque chose de plus, le témoignage de motifs plus nobles et larges pour la tentative criminelle de Faliero. Le doge connaissait bien par sa longue expérience tout ce que les *popolani* de Venise avaient d'intelligence, de hardiesse et d'énergie, et peut-être son patriotisme croyait-il rendre des jours meilleurs à la République en confiant le timon à des mains plus fortes, en élargissant le cercle dans lequel l'État devait choisir ses plus hauts dignitaires. Et alors, si cette conjecture est vraie, la conduite du Conseil des Dix et de l'aristocratie vénitienne restera tout aussi explicable qu'elle l'est aujourd'hui, pour qui est capable de juger *historiquement* la conduite des hommes de parti, mais on rendra la sympathie dont il a joui jusqu'à présent à celui qui serait mort dans ce cas pour un but noble et patriotique, à Marino Faliero.

N. Jorga.

C. M. Des Granges. **Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire.** In-8. Paris, Hachette, 1897.

Voilà un de ces livres qui effrayent. Cinq cent dix pages vastes, com-

pactes, en petits caractères, de cinquante et une lignes chacune, et sur un personnage aussi peu attirant que Geoffroy, dont la vie très uniforme ne se recommande par aucun épisode curieux et dont l'œuvre, plus uniforme encore, n'est qu'un recueil de feuilletons de critique théâtrale !

N'importe, ouvrons et lisons.

Geoffroy naît à Rennes en 1743, étudie chez les Jésuites de cette ville, va à Paris, entre comme précepteur chez un financier, écrit à *l'Année littéraire* de Fréron, obtient une chaire de professeur de rhétorique au collège Mazarin, s'enfuit pendant la Révolution et se fait maître d'école en province, devient enfin critique dramatique aux *Débats* et meurt en 1814. Tout cela, semble-t-il, pourrait être conté, même minutieusement, en quelques pages. M. Des Granges en écrit cinquante, grâce à deux procédés qui se trahissent aussitôt.

D'abord, il ne nous fait grâce d'aucune des notes qu'il a pu recueillir au cours de ses recherches. Geoffroy entre-t-il aux Jésuites : voici les noms et les biographies de tous ses maîtres, les illustres pères Desbillons, Bertier, Brotier, Souciet, Du Tertre, etc. (p. 9). Passe-t-il un examen ou concourt-il pour un prix : voici les sujets des épreuves, les procès-verbaux de l'examen, la liste des examinateurs, — les non moins célèbres Sencier, Le Beau, Lambert, Furgault, Quervel, Gardin, – même les noms des concurrents, ce qui nous donne la joie d'apprendre que le jeune Mouzon fut ajourné (p. 19).

En second lieu, quand les documents laissent M. D. G. au dépourvu, il y supplée par des hypothèses. Lorsque, par exemple, il installe Geoffroy dans sa chaire du collège Mazarin en 1779, il se pose cette question : « Pourrions-nous, dans une certaine mesure, nous représenter ce que fut Geoffroy comme professeur de rhétorique ? » et bravement il répond « Sans doute ». A-t-il donc des renseignemenıs précis à ce sujet ? Aucun. Mais il connaît un article où, en 1807, Geoffroy développe quelques idées sur l'éducation et, sans se demander si le versatile critique n'avait pas acquis pendant ces vingt-sept ans des opinions nouvelles ou même des points de vue différents, il nous le montre ayant certainement été en sa jeunesse le pédagogue idéal de son rêve de vieillard. Par malheur, quand on suppose aussi facilement, on n'est jamais bien sûr de toujours supposer juste. De cette vérité voici aussitôt la preuve. Puisque Geoffroy est promu maître incomparable, il convient, pour bien prouver son mérite, de montrer encore qu'il forma des élèves fameux. En conséquence, M. D. G. écrit : « Parmi les élèves des Quatre-Nations qui durent passer sous la férule de Geoffroy on peut noter : Lavoisier, Le Gendre, le peintre David, Bailly, maire de Paris en 1789, le vaudevilliste Désaugiers, Charlemagne, l'auteur d'un grand nombre de charmantes petites pièces, Marie-Joseph Chénier... » (p. 28). Or, en 1779, Bailly était membre de l'Académie des sciences depuis seize ans et Lavoisier depuis onze ans, David était parti pour Rome quatre ans auparavant, Le Gendre professait les mathématiques à l'École militaire depuis cinq ans, et Désaugiers avait sept ans à peine.

Ainsi se poursuivra le livre, au grand désagrément parfois du lecteur, que tous ces petits faits rebutent, mais toujours au grand avantage de Geoffroy, que tant de bienveillantes hypothèses amplifient singulièrement.

Comme bien vous pensez, il va devenir un homme à peu près exempt de tout défaut. « On a souvent dit de Fréron qu'il était aussi aimable en société que mordant dans ses écrits. Formé à la même école, Geoffroy *devait avoir* avant la Révolution un caractère analogue à celui de Fréron » (p. 40). Cela n'est peut-être pas très péremptoire. On a bien, à la vérité, reproché deux grands défauts à Geoffroy, celui de s'enivrer un peu trop fréquemment et celui de proportionner très savamment l'indulgence et la sévérité de sa critique à la valeur des cadeaux en nature ou en espèce que lui offraient les auteurs. Sur ces deux points, les accusations de ses contemporains sont si nombreuses, si unanimes, si formelles, qu'il semble bien que l'Histoire a rarement la bonne fortune d'enregistrer des faits aussi solidement attestés. Mais M. D. G. ne l'entend pas ainsi. Geoffroy dînait beaucoup en ville, objecte-t-il, et tout le monde sait que quand on dîne beacoup en ville on devient toujours quelque peu gai au dessert (p. 228). Quant à sa vénalité, peccadille! « Faire des cadeaux à propos de tout et de rien, dit M. D. G., était au début de ce siècle une coutume presque obligatoire. » Mais voilà justement ce qui m'inquiète davantage : il fallait que Geoffroy reçût bien des cadeaux pour scandaliser des gens aussi habitués à en recevoir!

Comme critique, le Geoffroy de M. D. G. ne peut évidemment manquer d'être doué des qualités les plus exceptionnelles. Il connaît l'antiquité mieux qu'homme de son temps, découvre plus de choses que tous ses prédécesseurs réunis dans les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, se trompe rarement dans l'appréciation des pièces de ses contemporains, et devine avec une étonnante clairvoyance les goûts dramatiques de l'avenir. C'est sur ce dernier point notamment que M. D. G. le trouve incomparable. Dès que Geoffroy dit « on verra plus tard » ou « il faudra bientôt », M. D. G., sans même s'enquérir si d'autres auteurs n'avaient pas eu déjà des pressentimenis identiques, le sacre prophète. Lorsque Fréron écrit : « Il y a de l'injustice à fermer les yeux sur les beautés des écrits de nos voisins : cela sent le goth et le barbare. La république des lettres embrasse tout l'univers et le génie ne connaît de bornes que les limites du monde », M. D. G. s'écrie : « On conviendra que ces réflexions dénotent un esprit critique quelque peu plus large que celui de Voltaire. Mais combien, sous ce rapport, Geoffroy n'est-il pas supérieur à Fréron! » C'est jouer de malheur, car il se trouve justement que Voltaire avait développé cette idée de Fréron cinquante ans auparavant dans son *Essai sur la poésie épique* chap. Ier). — Geoffroy engage-t-il les poètes dramatiques à aller chercher des sujets de tragédies dans nos vieilles chroniques, estimant que « les mœurs des chevaliers sont bien aussi poétiques que celles de l'antiquité », aussitôt M. D. G. de vanter ces

« réflexions judicieuses » qui, dit-il, « ne sont pas, je pense, d'un critique étroit et borné ». Un faible effort de mémoire aurait cependant suffi à lui prouver qu'après l'*Adélaïde du Guesclin* et le *Tancrède* de Voltaire, la *Gabrielle de Vergy* de De Belloy ou le *Richard-Cœur de-Lion* de Sedaine, le conseil de Geoffroy arrivait un peu tard. — Vienne encore Geoffroy à reconnaître, malgré bien des réserves, que Shakespeare est doué d'un génie dramatique très puissant, M. D. G. trouvera ce fait admirable. Que de mots pourtant nous savons de Diderot, de Grimm, de Mme du Deffand, de Mlle de Lespinasse, qui prouvent que, même au milieu du XVIIIe siècle, maints lettrés avaient compris déjà le poète anglais tout aussi largement!

Assurément, Geoffroy valait une étude. Le tort de M. D. G. est d'avoir voulu lui élever un de ces vastes monuments qu'on ne doit qu'aux grands hommes et l'on ne peut s'étonner si, faute d'en trouver les matériaux dans l'œuvre du critique, il a dû si souvent en remplir les interstices de son béton de petits faits douteux ou erronés. Mais, en revanche, on ne saurait trop louer l'application et le soin qu'il a mis à sa tâche. Pour savoir tout ce qu'il était possible de connaître sur son héros, il a fouillé avec un zèle infatigable tous les livres de l'époque qui pouvaient lui fournir quelque bribe de renseignements, et les actes de l'état-civil, et les documents inédits, et les collections de journaux, et les caricatures, et les pamphlets. Aussi quand bien même, faute de critique, il ne nous aurait pas reconstitué le Geoffroy véritable, il nous a du moins rendu par ses recherches de bénédictin le grand service de nous fournir tous les éléments qui peuvent nous le révéler. Malgré son livre, ou plutôt grâce à son livre, la physionomie du vieux critique grognon se dessine très nettement devant nos yeux. C'était, à n'en pas douter, un pédant de la vieille race, capable de faire merveille dans l'étroit horizon où il se démenait, mais au-delà n'apercevant pas grand'chose. Adorateur fanatique des maîtres du grand siècle, Corneille, Racine et Molière, il les glorifiait nuit et jour avec une connaissance incontestable de leur génie, et les offices qu'il célébrait à leur gloire forment la partie vraiment solide de son œuvre. Après eux, il ne voyait plus guère que faux dieux à combattre. Toute pièce qui n'était pas aussi parfaite que *Cinna*, *Athalie* ou le *Misanthrope*, restait à ses yeux non avenue, malgré toutes les lueurs de beauté qu'elle pouvait offrir et quand bien même son auteur — tel Beaumarchais — se serait approché aussi près que possible des maîtres. Certes, il avait parfois des vues judicieuses, sensées, ingénieuses, originales, mais elles étaient mêlées à tant d'autres aperçus contestables, étroits, défectueux, dérisoires, qu'elles ne sauraient suffire à lui constituer une renommée de grand homme. Sa qualité principale était moins son sens critique que sa verve, une verve ardente, caustique, brutale souvent jusqu'à la grossièreté et pataugeant volontiers dans la trivialité des coq-à-l'âne et des calembours, mais franche, spontanée et servie d'ordinaire par un style primesautier dont la netteté et la solidité rappellent encore

la bonne prose du XVIIIe siècle. Le diable-au-corps de ses éreintements explique mieux que la valeur de ses jugements la vogue dont il jouit pendant le premier empire. Ses feuilletons, qui laissaient toujours des morts et des blessés, s'harmoniaient à merveille avec les bulletins de la Grande-Armée et donnaient le même plaisir. Somme toute, il restera dans notre histoire littéraire plutôt à titre de type curieux que comme littérateur. Son nom seul garde un dernier souffle de vie, mais son œuvre est si bien morte avec lui que, soixante ans plus tard, il a fallu à M. Des Granges plus d'érudition pour l'exhumer que pour retrouver celle d'un moine mérovingien.

Raoul ROSIÈRES.

A. MÉTIN. **Le socialisme en Angleterre.** Paris, Alcan, 1897, in-12 de 309 p.

Le livre de M. Métin est le bienvenu auprès de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du socialisme. Le socialisme anglais n'a été chez nous l'objet d'aucune étude d'ensemble. Les rares chapitres qui lui ont été consacrés dans des histoires générales du socialisme étaient tout à fait insuffisants. Le livre dans lequel M. M. a réuni, en les développant, plusieurs articles déjà publiés, comble une lacune, et il la comble bien. Il est plein de faits, clair, net, précis, allant parfois jusqu'à la sécheresse. En même temps que les doctrines M. M. nous présente les hommes que visiblement il connaît lui-même : cela est intéressant, surtout pour un mouvement où l'action personnelle est fort grande. Des bibliographies sobres, mais bien dressées, sont adjointes à chaque chapitre. M. M. nous a décrit l'évolution du socialisme en Angleterre depuis la fin du XVIIIe siècle, le mouvement chartiste, le socialisme chrétien et le socialisme agraire, le socialisme industriel de ces dernières années. Tout cela est clairement et très intelligemment exposé. Peut-être M. M. (et c'est là que je trouve chez lui quelque sécheresse) aurait-il pu mieux nous marquer la place du socialisme en Angleterre et dans l'esprit anglais. Il y aurait eu là certainement quelques idées intéressantes à exposer, pour les développer ou les combattre. L'Angleterre est peut-être de tous les pays d'Europe celui où la tradition, politique, religieuse et sociale, a le plus d'importance. Elle a été bouleversée par de furieuses révolutions, mais ces révolutions se réclamaient toujours du passé, et non d'un passé purement imaginaire, mais d'un passé réel, au moins partiellement. Le socialisme, comme M. M. l'a fort bien dit, ne se présente pas, en Angleterre, sous un aspect révolutionnaire, comme quelque chose d'entièrement nouveau. Sauf le tout récent socialisme industriel, c'est une doctrine mi-bourgeoise, mi-chrétienne, « respectable », et que des « gentlemen » peuvent adopter sans déroger. Il aurait été intéressant de rechercher s'il n'existait pas en Angleterre

quelque chose d'une tradition socialiste, d'examiner à quelles tendances générales de l'esprit anglais le socialisme moderne peut correspondre. Sans remonter jusqu'à Pélage, n'est-il pas curieux de constater, dans ce pays classique de l'individualisme, l'existence d'un courant communiste semi-chrétien depuis Wiclet et John Ball, jusqu'à certains des puritains de 1640, courant qui même n'a pas disparu au début du XVIIIe siècle? Je ne dis pas qu'il y ait eu là un véritable socialisme. Mais pourquoi ne pas examiner s'il y eut eu une relation entre ces idées d'autrefois et celles que nourrissent les socialistes modernes? Quant à moi, je suis bien persuadé qu'un grand nombre des socialistes chrétiens d'aujourd'hui sont les héritiers directs de ceux de 1640 et ont un état d'âme très voisin. Pourquoi ne pas rappeler aussi que, dans ce « pays classique de l'individualisme », juridiquement, à l'heure actuelle encore, la propriété territoriale absolue n'existe pas, que nul ne possède, comme au temps de Guillaume le Conquérant, que sous le bon plaisir du roi ? Cette conception socialiste du droit a-t-elle été entièrement dénuée d'influence? Peut être oui; alors il fallait le dire. Mais probablement non. Ce sont là de menus regrets qui n'enlèvent rien au solide mérite du livre de M. Métin. Le tableau qu'il nous a donné du véritable socialisme anglais est excellent. J'aurais souhaité qu'il l'encadrât davantage. Étudier un mouvement d'idées est non seulement en analyser les doctrines, c'est en déterminer la place relative dans le temps et dans la pensée des hommes.

André LICHTENBERGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 octobre 1897.

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de M. W. Wattenbach, professeur à l'Université de Berlin, correspondant de l'Académie, décédé le 23 septembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de Mme veuve Bouillon, éditeur, l'informant que M. Frédéric Godefroy, récemment décédé, a légué à l'Institut la fin du manuscrit de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*.

M. Emile Picot communique un mémoire sur la mère des Gondi, Marie-Catherine de Pierre-Vive, dame du Perron. Ce mémoire est destiné à être lu à la séance publique annuelle de l'Académie.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le « voile de l'oblation ». Ce mémoire sera lu à la séance publique annuelle de l'Académie.

M. Barbier de Meynard rend compte du Congrès des Orientalistes tenu à Paris au mois de septembre. Ce congrès n'a pas compté moins de 800 adhérents. M. Barbier de Meynard signale les résultats réalisés. Plusieurs résolutions importantes ont été votées, entre autres un vœu en faveur de la conservation des monuments anciens et de la direction des fouilles dans l'Inde, la préparation d'un lexique général de la langue égyptienne, la publication d'une grande encyclopédie musulmane, etc.

M. Clermont-Ganneau présente un mémoire de M. Jules Rouvier sur d'anciennes monnaies de Beyrouth. — Il annonce ensuite qu'il a reçu de Beyrouth la copie de la *tabula posterior* du diplôme militaire que M. Héron de Villefosse a récemment signalé à l'Académie.

M. Vidal de La Blache examine un texte de Pausanias, où il est dit que le pays de provenance de la soie (*Seria*) est un delta fluvial situé au fond de l'Océan Indien. Ce renseignement, écrit vers l'an 175 p. C., est en contradiction avec ce qu'avaient allégué, sur la position géographique des Sères, Ptolémée et les géographes antérieurs.

C'est qu'auparavant la soie parvenait dans les villes manufacturières de Syrie par voie de terre, tandis qu'au moment où écrivait Pausanias un changement s'était produit dans les directions du commerce. A la suite de la guerre contre les Parthes qui éclata en 162, guerre suivie d'une peste qui ravagea l'Asie occidentale, les négociants de Syrie, privés de leurs communications terrestres, durent s'organiser pour chercher par mer cette denrée sur laquelle était fondée la prospérité de leur industrie. C'est alors aussi que pour la première fois les textes chinois signalent l'arrivée, à plusieurs reprises, de négociants (dits ambassadeurs) occidentaux dans le « Ji-nan » ou Tonkin, qui paraît être la *Seria* de Pausanias.

Séance du 15 octobre 1897.

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de don P. de Gayangos, correspondant étranger de l'Académie.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de paléographie de l'Ecole nationale des Chartes, vacante par suite du récent décès de M. Léon Gautier. Elle désigne en première ligne M. Elie Berger, archiviste aux Archives nationales, et en seconde ligne M. Maurice Prou, bibliothécaire au département des monnaies et médailles, à la Bibliothèque nationale.

M. Henri Weil annonce la découverte faite par M. Jules Nicole, de Genève, de nouveaux fragments de Ménandre. M. Weil pense qu'une des quatre colonnes conservées contient la fin du prologue. Il insiste sur l'intérêt de cette trouvaille, dont il se propose de reparler dans une communication plus détaillée.

M. de Boislisle lit une notice inédite de Saint-Simon sur le cardinal de Polignac et présente à ce sujet quelques observations sur les collections d'antiquités que le cardinal avait rapportées de Rome. — MM. l'abbé Duchesne, S. Reinach et E. Müntz présentent quelques observations. M. S. Reinach rappelle le recueil publié par le sculpteur Adam, qui indique la collection Polignac comme provenance des marbres par lui reproduits; Clarac s'est défié de cette indication comme du recueil tout entier, mais l'identification, faite par M. Benndorf en 1876, de l'une de ces statues (un Persée trouvé à Rome sous Léon X) avec une statue du musée d'Aix, prouve que les scrupules de Clarac étaient exagérés.

M. Paul Tannery fait une communication sur la géomancie. Le nom grec de ce mode spécial de divination avait dans l'antiquité une signification générale; il a été donné au moyen âge, dans l'Occident latin, à une pratique arabe, par un traducteur nommé *Hugo Sanctelliensis* (?), qui vivait en Aragon dans la première moitié du XIe siècle. Les Grecs de Byzance ont donné à la même pratique un nom tout différent, tiré de l'arabe *raml*, qui signifie « sable ». M. Tannery ajoute quelques détails sur cette pratique. — MM. Paul Meyer, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Maspero présentent diverses observations sur ce mode de divination.

Séance du 22 octobre 1897.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Ernest Babelon pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Léon Gautier.

La discussion des titres des candidats aux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. Ed. Le Blant et Léon Gautier est fixée au dernier vendredi de novembre.

M. Barbier de Meynard lit, au nom de la commission du prix Benoît-Garnier, un rapport annonçant que cette commission a alloué au R. P. Hacquard, missionnaire de la compagnie des Pères Blancs, une somme de 5.000 francs, à titre d'encouragement, pour continuer ses études sur les langues africaines (grammaire et dictionnaire bambera). Le président donne acte à M. Barbier de Meynard de cette décision, qui est adoptée.

(*A suivre.*)

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 22 novembre — 1897

Georges Dottin. **Les désinences verbales en R** en sanskrit, en italique et en celtique. In-8, xxiii-412 p Rennes, 1896.

Un ouvrage comme celui de M. Dottin ne souffre pas l'analyse. Ce qui en fait la valeur et l'intérêt, c'est surtout la richesse de la documentation, l'abondance et la variété des observations et des conjectures de détail, la rigueur de la méthode. Le sujet ne comportait pas d'unité et de suite entre les chapitres. Ils sont juxtaposés et se suffisent à eux-mêmes; rarement ils se pénètrent, se complètent ou s'éclairent mutuellement. Les langues qui nous ont conservé des désinences verbales à *r* se sont parlées dans des pays fort éloignés les uns des autres [1] et à des époques très différentes [2]. Bien qu'issues d'un ancêtre commun, elles n'ont entre elles que de lointaines affinités, et c'est sage prudence que d'hésiter à conclure de l'une à l'autre. Même différence dans le nombre et l'étendue des documents, entre le latin ou l'irlandais, par exemple, et l'osque ou le cornique.

M. Dottin examine donc chaque groupe à part, — sanscrit et zend, — ombrien, osque et sabellique,—latin,—armoricain, — cornique,—gallois, — irlandais, — et dans chacun il étudie, dans la mesure du possible, les désinences à *r*, leur physionomie, les éléments primitifs ou adventices qui les composent, leur valeur, leur origine, leur histoire. Les derniers éléments à *r* auxquels l'analyse puisse aboutir dans chaque idiome remontent-ils à un ou plusieurs types communs? et si ces types ont existé, quels en étaient l'aspect et le sens? Questions aujourd'hui et sans doute à jamais insolubles. En ce qui concerne la forme, on ne pour-

1. Inde, Perse, Italie, Gaule, Grande-Bretagne.

2. Les poèmes védiques remontent à 1200 ans avant notre ère, peut-être à 1500 ou 2000. L'irlandais ne nous est connu que depuis le viie siècle ap. J.-C.

rait proposer que des hypothèses en l'air. La signification la plus ancienne à laquelle il soit possible d'atteindre laisse le choix entre deux explications également plausibles : les désinences à *r* étaient caractéristiques de 3e pers. plur. (sanscrit), ou d'impersonnel (langues italiques et celtiques). La logique ne permet pas de donner la priorité à l'une de ces acceptions plutôt qu'à l'autre; on passe tout aussi bien de *legunt* à *legitur*, « on lit », que de *legitur* à *legunt*.

Le livre de M. D. conclut ainsi par des points d'interrogation et un aveu d'impuissance. Est-ce à dire qu'il soit sans portée? Loin de là. C'est déjà quelque chose d'avoir marqué le terme extrême au-delà duquel nos investigations seraient condamnées d'avance à l'insuccès. Mais surtout nous possédons désormais une étude détaillée et approfondie de tout un groupe de désinences intéressantes par leur physionomie particulière; quelques vérités déjà connues sont précisées [1]; des résultats nouveaux semblent acquis à la science.

Les chapitres les meilleurs sont sans contredit ceux qui traitent des dialectes celtiques et notamment des formations irlandaises. C'est là que l'auteur a le plus mis du sien. Signalons rapidement les points suivants.

En irlandais, les formes passives à dentale sont les plus récentes (p. 258); le vocalisme des désinences à *r* est en rapport étroit avec celui des désinences correspondantes de l'actif [2], ou celui des formations en *-r* les plus anciennes [3]; sous leurs divers aspects, les dentales dont sont pourvues la plupart des désinences de l'actif et du déponent remontent à un caractère unique, le *t* de 3e pers. Il s'est nuancé en *t*, *th*, *d*, *dd*, suivant la nature des phonèmes qui l'entouraient et d'après la place de l'accent. Et, chemin faisant, nous rencontrons sur la nature, l'origine et la date de la voyelle de liaison du pluriel passif (p. 272-279), sur l'histoire des dentales (p. 286-312), sur l'accentuation et son influence dans la déclinaison et la conjugaison (p. 300-307), des pages du plus haut intérêt pour les études irlandaises.

P. 264, 332, etc. : le déponent a pour point de départ l'unique désinence *-ther* de l'impersonnel, prise pour 2e pers. sing. *Adamraigther*, « on s'étonne », fut conçu comme synonyme de * *adamraigi*, « tu t'étonnes ». De là toute une série de formations analogiques à désinences en *-r*, différenciées du passif par l'accent, là où elles auraient pu se confondre avec lui. Enfin, le passif et le déponent se sont développés d'une façon indépendante en celtique et en latin (p. 114, 204, 332);

1. Par exemple, la valeur impersonnelle des formations à *r* dans les langues italiques (p. 64 sq.) et celtiques (p. 122-132, 150, 156 sq., 187-191, 204, 330 sq.), la création de nouvelles désinences moyennes ou passives et du déponent par la combinaison de l'élément *r* avec des désinences déjà existantes (passim), etc.

2. Passif (p. 256 sq.), et première pers. sing. du déponent (260 sq.).

3. Autres personnes du déponent (p. 262-267).

ainsi se trouve détruit l'un des principaux arguments en faveur d'une unité linguistique italo-celtique (p. XXI, 376).

Sur ce dernier point, M. D. a omis une hypothèse intéressante. Sans vouloir revenir sur la question de l'unité italo-celtique, assez oiseuse au fond, il faut pourtant reconnaître qu'eu égard aux désinences à *r*, les dialectes celtiques et italiens se ressemblent singulièrement et s'opposent nettement à toutes les autres langues indo-européennes. L'*r* y est toujours final, même dans les formations analogiques où les langues indo-éraniennes ne le présentent jamais qu'intérieur. Seuls, à notre connaissance, ils ont « distingué par une expression spéciale la personne verbale dont le sujet est indéterminé et que nous exprimons au moyen du pronom *on* » (p. 117). Il n'est pas jusqu'à l'absence d'une deuxième personne du pluriel à *r* qui ne marque entre eux une affinité particulière [1]. On a supposé qu'il y avait eu emprunt pur et simple, et la conjecture n'est pas invraisemblable en elle-même, les deux nations étant voisines et ayant eu entre elles de fréquents rapports. Que le passif et le déponent aient passé du latin au celtique pendant ou après la conquête de César, cela ne se peut, puisqu'alors le latin ne connaissait plus les formes sans dentale à sens impersonnel, les plus anciennes en celtique, et que le déponent, peu populaire d'ailleurs et impropre par conséquent à se transmettre oralement, ne se trouve qu'en irlandais, dialecte que sa situation géographique a dû particulièrement défendre contre toute contamination latine. Mais plus tôt, à l'époque où, selon toute probabilité, les formes impersonnelles à *r* étaient pleines de vie en ombrien, où peut-être se développaient le passif et le déponent latins, les Gaulois occupèrent le nord de l'Italie et Rome même. Ne se pourrait-il qu'ils eussent remporté, de leur séjour dans la péninsule, et le passif et les premiers germes du déponent? Hypothèse toute gratuite, sans aucun doute; mais elle a été proposée sous diverses formes, et M. D. ne l'ignore pas, puisqu'il y a répondu ailleurs [2]. Pourquoi n'y fait-il ici aucune allusion, lui, si attentif d'ordinaire à présenter les conjectures de ses principaux devanciers?

Son explication de la genèse du déponent celtique est fort séduisante, bien qu'on voie mal comment et pourquoi la langue aurait tiré de la 2e pers. sing. tout un paradigme, qui fait double emploi pour le sens avec la conjugaison active. Mais il semble, à tout le moins, que les formes en *-ther* soient bien, de par leur origine, des impersonnels pris pour 2e pers. sing. Ce que M. D. dit de la désinence latine *-ris* (p. 82, 110, 117, 264), est plus douteux. Ce serait également une ancienne caractéristique d'impersonnel. Sans doute de la « personne indéterminée » à une deuxième personne, il n'y a qu'un pas. Cela est si vrai qu'en français, dans le langage populaire et familier, à *on*, pronom

1. Voir, d'ailleurs, p. 107 sq., 113, etc.
2. *Bulletin Soc. Ling.*, VII, p. XVI (1889).

au cas sujet, répond comme cas régime *vous*, et comme pronom possessif *votre*. Il n'est pas rare d'entendre des phrases comme celle-ci : « Quand *on* le salue, c'est à peine s'il *vous* rend *votre* salut. » Notons toutefois que la 2ᵉ pers. sing. n'est synonyme de *on* qu'au subjonctif en latin [1], à l'optatif en grec (ἴδοις ἄν), c'est-à-dire à des modes qui expriment la possibilité, l'éventualité, et communiquent en quelque sorte au verbe la nuance indéterminée de *on* français [2]. Admettons cependant qu'une forme *legeris*, « on lit », ait pu être prise pour une 2ᵉ pers. sing. C'est le sens de « tu lis » qu'elle aurait revêtu, jamais celui de « *tu es lu* ». L'objection est si grave, si frappante, qu'on se demande comment elle a pu échapper à M. D. Peut-être a-t-il négligé de dire que, dans sa pensée, *-ris* avait été tout d'abord une forme de déponent [3] : *sequeris* « on suit », d'où « tu suis ». Mais comment se serait-elle introduite au passif ? comment cette forme à *r* intérieur a-t-elle pris place dans un paradigme dont la carastéristique est *r* final ? Au reste, il me paraît tout à fait invraisemblable que le déponent n'ait jamais eu de signification particulière (p. 119 sq.) et que le latin ait créé de toutes pièces cette conjugaison, grosse de confusions et absolument inutile. Si l'on admet au contraire que le passif et le déponent soient les héritiers d'une ancienne conjugaison médio-passive [4], on comprend qu'ils se soient développés simultanément par un même mouvemeut linguistique. Et si *-ris* est, en effet, un ancien impersonnel et répond au zend *-rᵉs*, on s'explique que sa finale *-s* l'ait fait prendre pour une 2ᵉ pers. sing., et son *-r-* intérieur pour un synonyme de *-re*, désinence ancienne de la conjugaison médio-passive.

D'ailleurs, les premiers chapitres manquent parfois de précision et de décision. M. D. professe que, devant la complexité des faits du langage humain, il est bon de multiplier les hypothèses, « sans chercher à faire prévaloir une explication sur les autres » (p. XVII). De là nécessairement quelque confusion, et même des contradictions. Ainsi, à propos des désinences sanscrites, il semble adopter (p. 12 sq.) la théorie de Zimmer : *-nti* des temps primaires s'oppose à *-ur* des temps secondaires et du parfait, comme *ûdhmas* à *ûdhar*, *feminis* à *femur*, etc.; *-nt* est refait d'après la proportion linguistique, *-nt* : *-nti* = *t* : *ti*. Mais nous lisons un peu plus haut (p. 11) : « Il est *sûr* que la désinence *-ur* était à

2. D'après M. Dottin (p. 330), c'est par le subjonctif que la désinence à *-th-* se serait propagée tout d'abord dans la conjugaison irlandaise. Cette circonstance aurait pu favoriser le passage de l'impersonnel à la 2ᵉ pers. sing.

3. En français, c'est le pluriel qui est l'équivalent de *on;* c'est peut-être ce qui donne à la 2ᵉ pers. une nuance d'indétermination.

4. Il dit même tout le contraire (p. 120) : « Le rapport établi entre le passif et le déponent intransitif faisait créer la première et la seconde personne du déponent sur le modèle du passif. » Cf. d'ailleurs p. 110, l. 6 sqq., p. 117, l. 3 du bas, où il est question uniquement du passif.

5. Cf. p. 112, 113.

l'origine propre au parfait » Les temps secondaires n'avaient-ils donc pas de désinence? Et pourquoi *-ur* aurait-il été confiné au parfait? En somme, l'unique argument de M. D. — et de Brugmann, — c'est que « les désinences du parfait... se séparent... nettement des désinences propres aux temps primaires et aux temps secondaires.» Le raisonnement inverse est tout aussi probant et concilie les théories de Brugmann et de Zimmer. La désinence *-ur*, supplantée par *-nt* dans les temps secondaires, est restée attachée au parfait, dont les désinences étaient, comme elle, isolées dans la conjugaison.

Enfin, on ne voit pas bien quelle confusion s'est faite sous la plume de M. D. (p. 268). « La présence de la dentale (en irlandais) coïncide, dit-il, avec la présence d'une voyelle autre que la voyelle thématique;... il n'y a pas de dentale alors que le présent de l'indicatif n'est caractérisé que par la voyelle thématique... Ce phénomène fait penser à un phénomène *contraire*... en grec. » Mais il y a ressemblance absolue : τίθη-τι, athématique, a un τ; λύει, thématique, n'en a pas. La présence de la dentale coïncide avec l'absence de la voyelle thématique, et réciproquement.

De pareilles vétilles n'enlèvent pas de son mérite au livre de M. Dottin. C'est en somme une enquête vraiment scientifique sur un ensemble de problèmes difficiles. A ceux qu'elle ne satisferait pas de tous points, elle fournit des matériaux riches et sûrs pour des études nouvelles, et l'on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'elle marquera dans l'histoire des grammaires bretonne et irlandaise.

Léon Job.

René Basset. **Nouveaux contes berbères, recueillis, traduits et annotés.** Paris, Ernest Leroux, 1897, in-18, p. xxvi et 373.

— **Les manuscrits arabes de la zaouyah d'El Hamel.** Extrait du Journal de la Société asiatique italienne. Florence, 1897, p. 57.

Un Missionnaire de la Société des Pères Blancs. **Essai de grammaire bambara (idiome de Ségou).** Paris, Joseph André, 1897, p. 61.

La nouvelle contribution qu'apporte M. R. Basset au folk-lore africain forme la suite d'une première série publiée il y a déjà dix ans. Ce recueil tire son principal intérêt de ce fait que les populations chez lesquelles la plupart de ces contes ont été recueillis, sont à la veille de perdre définitivement l'usage de la langue berbère. Il était dès lors utile de ne point laisser disparaître ces derniers vestiges d'une des manifestations de l'esprit berbère sans les signaler à l'attention des folk-loristes. En dehors de cette considération, d'un ordre tout à fait spécial, il faut bien avouer que cette littérature populaire des populations primitives du Nord de l'Afrique offre peu d'attraits pour les Européens. Dans tous ces récits, l'art de la composition fait absolument défaut; l'idée philoso-

phique ou morale qui s'en dégage n'apparaît pas toujours avec beaucoup de netteté et, parfois même, on se demande si l'on n'a pas affaire à des décadents d'un autre âge. Sans doute, il est bien certain que l'état d'âme de ces Berbères diffère quelque peu du nôtre; le passage d'une langue à une autre a dû aussi atténuer le charme naïf de ces contes; mais, à côté de ces causes inévitables de dépréciation, il reste encore beaucoup de défauts que l'on serait tenté d'expliquer par une infériorité de race si, toutefois, il est exact que le cerveau humain n'ait pas partout les mêmes aptitudes. Les notes, qui occupent environ le tiers du volume, témoignent une fois de plus de la vaste et sûre érudition de M. R. Basset; elles font oublier en partie la fadeur et la sécheresse des textes qu'elles commentent.

— Quelques zaouïas algériennes possèdent encore des collections de manuscrits arabes; en général, on n'y trouve guère que des ouvrages de droit, de théologie ou de grammaire, la plupart imprimés aujourd'hui. Cependant il est bon d'établir le bilan de ces collections : il peut arriver, en effet, que, parmi ces ouvrages, on rencontre quelques textes inconnus intéressant l'histoire ou la géographie des peuples musulmans. La liste des manuscrits de la zaouïa d'El Hamel que publie M. R. B. ne renferme que 53 numéros se référant tous au droit, à la théologie ou à la grammaire. Le profit à en tirer pour les études arabes sera donc de médiocre importance. Seules, les indications fournies sur chaque auteur et sur ses commentateurs seront lues avec le plus grand profit, car elles résument très fidèlement tout ce que nous en pouvons savoir d'après les documents que nous possédons à l'heure actuelle. Il y aurait bien à relever quelques fautes d'impression dues à la mauvaise qualité de la fonte employée pour l'impression arabe; mais, somme toute, elles sont de peu d'importance et il me semble plus urgent de signaler une appréciation qui, à mon sens, est inacceptable. M. R. Basset dit que le triomphe de la doctrine malékite en Afrique et en Espagne a été la principale cause de la prompte décadence scientifique et littéraire de ces contrées (p. 51 et 52). Pourtant il est certain que les malékites n'ont dominé dans la partie occidentale de l'empire musulman que vers la fin du IIIe siècle de l'hégire, alors que les symptômes de décadence étaient déjà manifestes en Orient. Le mauvais goût y avait fait son apparition le jour où les poètes et autres gens de lettres s'étaient transformés en plats courtisans pour briguer les honneurs et les profits dont disposaient les premiers califes abbassides. D'autre part, la langue arabe, admirablement adaptée à la peinture des solitudes de l'Arabie et aux mœurs des nomades, n'est plus aussi bien outillée quand il s'agit de décrire un milieu pour lequel elle n'a pas été faite. Enfin, si le gongorisme a fleuri plus spécialement en Espagne et en Afrique qu'ailleurs, la faute en pourrait remonter à la race berbère, moins bien douée que la race arabe sous le rapport littéraire et scientifique. En dehors de ces diverses causes, il

serait aisé d'en trouver quelques autres qu'il n'y a pas lieu d'indiquer ici, où l'on ne peut qu'effleurer la question.

— Les nombreux dialectes parlés au Soudan commencent à nous intéresser au point de vue pratique, et il convient de signaler les travaux qui leur sont consacrés. Formuler les règles grammaticales d'une langue qui n'a jamais été écrite est une tâche difficile et ingrate. Aussi faut-il encourager l'auteur anonyme de l'*Essai de grammaire bambara*, qui a su débrouiller les premiers principes de l'une de ces langues africaines en usage dans nos nouvelles possessions coloniales.

O. Houdas.

Weil (Henri). **Etudes sur le drame antique.** Paris, Hachette, 1897, 1 vol. in-12, 328 p. Prix : 3 fr. 50.

M. Weil, en publiant ce volume, a cédé aux pressantes instances de son entourage : lui-même, toujours actif, toujours à l'affût des découvertes, toujours prêt le premier à déchiffrer ou à commenter les hymnes de Delphes et les papyrus d'Égypte, ne semblait guère se soucier de revenir sur des études qui n'avaient plus à ses yeux l'intérêt de la nouveauté. Nous devons le remercier d'avoir fait violence à ce sentiment : la pensée d'un maître comme lui est toujours précieuse à recueillir, et les démentis partiels qu'une trouvaille récente peut opposer à d'anciennes hypothèses ne font que mieux mettre en lumière, ce semble, la rare perspicacité du savant. Les fragments de l'*Antiope* d'Euripide publiés par M. Mahaffy en 1891 ne contredisent que sur des points de détail la restitution tentée par M. Weil en 1847 : quelques notes additionnelles et un supplément de quatre pages ont suffi à mettre au point une étude qui date de cinquante ans. Une autre théorie, exposée par l'auteur en 1848, n'a pas eu à subir la même épreuve : aucun texte inédit ne viendra sans doute éclairer jamais la question toujours débattue de la *Purgation des passions* chez Aristote. M. W. maintient avec fermeté l'explication qu'il a donnée jadis du passage fameux de la *Poétique*, et il résume en ces mots son opinion (p. 162) : « Aristote ne dit pas que la tragédie purge ou épure la pitié ou la crainte ; il ne dit pas non plus qu'elle nous délivre de ces affections ; il dit qu'en nous les faisant éprouver, elle nous procure le soulagement, le plaisir, que donne la satisfaction du besoin que nous avons de telles émotions. » La plupart des autres articles réunis dans ce volume datent d'une dizaine d'années seulement : ils touchent aux problèmes les plus délicats que soulève aujourd'hui l'histoire du théâtre grec. On ne saurait exposer avec plus de précision, mais aussi avec plus d'indépendance, les idées de M. U. von Wilamowitz-Mœllendorff sur la tragédie attique, celles de M. Zielinski sur la structure de la vieille comédie athénienne. Ajoutons que

M. Weil n'a garde de négliger les importants travaux de la science française sur le même sujet : témoins les chapitres qu'il consacre au livre de M. Decharme sur Euripide et à la thèse de M. Masqueray sur les formes lyriques de la tragédie grecque.

Am. Hauvette.

Platons ausgewæhlte. Dialoge, erklært von H. Sauppe, Drittes Bændchen : Gorgias, hrg. von A. Gercke. Berlin, Weidmann, 1897 ; 1 vol. in-8° de LVI-186 pp.

La collection Weidmann contient peu de dialogues de Platon. Hermann Sauppe y avait publié le *Protagoras ;* on a trouvé dans ses papiers une édition terminée du *Gorgias :* c'est elle que M. Gercke publie aujourd'hui, avec très peu de changements dans le texte et d'additions dans les notes. Le travail de feu Sauppe est solide et sûr, mais il est visiblement insuffisant, surtout au point de vue explicatif, et les notes de M. G. ne le complètent vraiment pas assez. L'un et l'autre se sont principalement attachés à marquer la suite des idées et du raisonnement, et à éclairer les doctrines exposées par des rapprochements avec les autres dialogues. Rien n'est plus précieux, mais des élèves et des étudiants exigent un peu davantage. Peut-être d'autre part y a-t-il dans ce commentaire quelques parties vieillies et qui commencent à dater; mais ceci est plutôt une impression qu'une certitude, et d'ailleurs sur quelques points M. G. a rectifié et rajeuni les opinions de son prédécesseur ; on pourra trouver qu'il a été d'une discrétion un peu excessive.

L'*Introduction* est tout entière de M. Gercke, et certes on ne pourra lui reprocher de n'être pas au courant. Tant d'ouvrages y ont été utilisés, tant de rapprochements ont été faits, que certaines pages hérissées de chiffres, de références et d'abréviations deviennent presque illisibles. A la vérité, cet appareil est un peu superflu, et l'on préférerait que les questions fussent discutées dans une forme plus littéraire. L'argument même (p. XVIII), qui est fait avec soin et pourrait être fort utile, devient pénible à suivre. Dans le reste de l'introduction, il y a quelques longueurs, par exemple sur la date où le dialogue est censé avoir lieu — question bien oiseuse que M. G. résout d'ailleurs de la bonne manière — et sur les personnages du dialogue. Signalons sur ce dernier point l'opinion de M. G. qui fait de Calliclès un personnage imaginaire : cela me paraît tout à fait contraire aux habitudes de Platon, qui donne bien à certains personnages un rôle qu'ils n'ont jamais pu jouer et des idées qu'ils n'ont jamais pu concevoir, mais qui n'en crée point de toutes pièces (à moins qu'il ne les laisse anonymes, comme l'hôte d'Elée ou l'hôte d'Athènes). On lira avec grand intérêt,

sauf à en contrôler les conclusions, la 6e partie de l'introduction (*Polemik*), surtout ce qui se rapporte à Polycrate et à Isocrate.

M. Gercke a évidemment donné tous ses soins à cette introduction; dans les notes il a un peu épargné sa peine. Nous sommes obligé de dire en terminant qu'il s'est vraiment trop peu soucié de la correction des épreuves : le nombre des fautes d'impression est beaucoup trop considérable pour un livre qui sort de la maison Weidmann [1].

P. Couvreur.

Dr Hermann Peter. **Die Geschichtliche Litteratur** über die Rœmische Kaiserzeit bis Theodosius I und ihre Quellen. 2 in-8, 478 et 410 p. Teubner, 1897, 24 m.

Nous avons ici le livre d'un critique et d'un érudit, fils d'un critiqu et d'un historien; M. Herm. Peter a édité précédemment, dans la Bibliothèque de Teubner, l'Histoire Auguste (en deux volumes) et (en un volume) les fragments des historiens romains; il a publié aussi chez Teubner, en 1892, sur les auteurs de l'histoire Auguste, une étude détaillée et pénétrante (Die *Scriptores Historiæ Augustæ)*, où il avait annoncé le présent ouvrage. Son père, M. Carl Peter, a donné autrefois (1870-1871) une histoire romaine en trois volumes, fort estimée, qu'on a rééditée récemment, et, en 1879, une étude sur les sources des historiens romains (Zur Kritik der Quellen der älteren römischen Geschichte). L'ouvrage qui vient de paraître est tout à fait digne du nom qu'il porte en tête; quant à l'auteur, il était non seulement préparé, mais prédestiné à un tel sujet. Déjà, il y a cinq ans, M. P. nous avait aidé à voir plus clair dans l'histoire Auguste; son nouveau livre sera indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire romaine comme à tous les lettrés.

Au lieu de traduire ou de paraphraser le titre qui peut paraître un peu obscur, résumons en quelques mots le sujet de l'ouvrage : il s'agit de rechercher quelle idée les Romains se faisaient de l'histoire et des devoirs de l'historien; quels documents leurs historiens avaient à leur disposition et comment ils s'en servaient; et particulièrement, pour les documents insérés dans le récit, traités, lettres, discours, de préciser avec quelle liberté les historiens, ou plutôt chaque historien, se permettait

1. Entre autres : p. 7, n. 9 ἂν καὶ n'est pas d'accord avec le texte, qui porte ἄν p. 8, n. 18 καί pour ναί; p. 11, l. 13 ἐρώ pour ἐγώ; p. 13, l. 1 τὲ p. τὸ; l. 12 λέγοις p. λόγοις; p. 15, l. 17 παρασταῖειν; p. 19, l. 5 et 10 ζῷα, p. 37, n. 13 ἐδέλω; p. 61, l. 14 μάτυρας; p. 93, l. 8 εὐγυνής; n. 7, 485 pour 484; p. 98, l. 20 οἶς p. οἶός; p. 109, n. 7 τοῦ p. τοῦτο; p. 115, l. 18 αὐδέ; p. 133, l. 18 sqq. le texte n'est aucunement d'accord avec la note; p. 141, n. 18 παρασκευστέον; p. 151, l. 6 ἄν, absolument inintelligible; p. 173, l. 15 κατεγοροῦντος; p. 181, l. 16 un point virgule intempestif, etc. Je ne parle pas des nombreuses fautes ou chutes d'accent. — L'abréviation GGA, deux fois employée, est lettre close aux profanes.

de les modifier ; partant, quelle valeur a pour nous toute cette partie de leurs œuvres.

Voici, d'ailleurs, le plan de M. P., qui n'est pas irréprochable. Livre I : pour qui est faite l'histoire à Rome; public savant et simples curieux ; place restreinte laissée à l'histoire dans l'éducation. Livre II : documents contemporains dont les historiens ont pu se servir : pamphlets, mémoires; *Acta*; inscriptions, monnaies, livres. Livre III : de l'influence de la cour ; le cabinet de l'empereur *(ab epistolis, magister memoriæ)* [1]. Livre IV : le sénat et l'histoire. La tradition historique et les auteurs jusqu'à la fin du IIIe siècle. Livre V : l'histoire païenne au IVe siècle; Ammien et les abréviateurs. Livre VI : jugement général sur l'histoire de l'empire : son but, sa méthode, sa forme littéraire.

Ce n'est pas là sûrement un plan simple. En France, nous aurions voulu un ordre plus rigoureux ; les livres IV et V ont l'air d'interrompre sans profit la suite naturelle; mais l'important est moins l'ordonnance que ce qui nous est donné, et M. P. nous offre ici toutes sortes d'excellentes choses.

Pour distinguer de l'ensemble quelques parties, je pourrais citer les études sur Tacite, sur Ammien, sur Suétone, dispersées, il est vrai, dans le livre; les chapitres sur les abréviateurs connus ou anonymes, sur leurs sources, leur méthode; sur l'organisation du cabinet de l'empereur avec les emplois qui en dépendent *(ab epistulis, a libellis, a rationibus)*; les pages consacrées à l'influence de l'histoire fabuleuse d'Alexandre sur les biographies de Pompée et des empereurs (I, p. 309 et s.), et celles qui résument le roman d'Alexandre du prétendu Ésope, d'où est sorti le roman populaire du moyen âge (I, p. 156); ou encore cette remarque ingénieuse que, dans toute la littérature, les noms propres empruntés à

1. Je voudrais, tout au moins, indiquer l'esprit très original dans lequel est écrit ce chapitre. M. P. montre que, contrairement à ce qu'on supposait, il n'a pu se former, à Rome, une tradition officieuse comme celle que telle dynastie moderne imposait à ses historiographes; il n'y avait proprement pour les empereurs ni dynastie, ni esprit dynastique; ils avaient en face d'eux le sénat jaloux, aidé d'ailleurs dans ses rancunes par les empereurs eux-mêmes, puisque chacun d'eux commençait par dénigrer à plaisir son ou ses prédécesseurs. Le résultat a été que, sauf l'exception d'Auguste et de Julien, qu'on s'explique assez bien, il n'y a aucun empereur sur l'histoire de qui se soit établie une tradition nettement favorable ou même suffisamment équitable. Sur chaque règne nous n'entendons qu'une voix : à l'avènement d'un nouveau prince, et surtout après les grandes crises, l'histoire officieuse, mensongère, écrite sous l'influence de la cour, sombrait tout à coup ; on voyait pulluler aussitôt les pamphlets qui en formaient la contre-partie; mais ceux-ci ne tardaient guère à tomber dans l'oubli ; et à leur place se créait ce qui a été l'origine de notre tradition : l'histoire des empereurs précédents était tout à coup arrêtée; elle se *crystallisait* en une forme qui ne changeait plus et que se transmettaient intégralement les uns aux autres tous les écrivains, historiens, rhéteurs, abréviateurs. C'était, autant que nous pouvons en juger, une histoire rédigée dans un esprit conforme aux vues ou mieux aux prétentions du sénat, plutôt hostile à l'égard des empereurs de toute origine.

l'histoire de la république se suivent d'habitude par groupes ; souvent d'après des formules que nous dirions stéréotypées et qui passent de livre en livre. Ce sont très probablement autant de réminiscences d'école ; M. P. les a suivies avec soin à travers les prosateurs et les poètes jusqu'à Ausone, en insistant sur Horace (I, p. 70) et sur Lucain (p. 74). Je pourrais citer bien d'autres recherches de détail, originales et ingénieuses; j'aime mieux signaler le principal mérite de M. P., qui me paraît être d'avoir très clairement indiqué comment la rhétorique et la sophistique ont à Rome, comme deux poisons subtils, peu à peu envahi et bientôt occupé tout le domaine de l'histoire: remarque qui sans doute n'est pas absolument neuve ; les travaux de M. Rohde et d'autres sont ici bien souvent cités ; mais les résultats de toutes les recherches contemporaines sont exposés dans notre livre avec une grande clarté, avec les textes essentiels, époque par époque, et sans exagération. Le tableau d'ensemble se trouvera être original de fait pour quiconque n'a pas suivi dans les revues les essais qu'on a faits dans cette voie depuis quinze à vingt ans.

M. P. a soigneusement profité de tout ce qui a été publié en Allemagne sur son sujet ou sur telle ou telle partie du sujet; les noms de Mommsen, de Ranke, de Friedländer, reviennent ici très souvent ; pour la bibliographie, pour les analyses, le livre est tout à fait au courant. Il contient aussi mainte étude personnelle de l'auteur, avec beaucoup de textes bien choisis; M. P. complète ou rectifie les études récentes, ou encore il remarque que sur tel point, il manque jusqu'ici un bon travail [1]. Qu'il me suffise d'ajouter que le livre est très clair ; qu'une table des matières très développée et un index (malheureusement incomplet) pourront en faciliter la lecture et aider aux recherches qu'on voudra faire après l'avoir lu.

Le fonds utile de l'ouvrage se ramènerait en somme à ces deux points : idée que les anciens se faisaient de l'histoire; sources, méthode, talent des principaux historiens.

M. P. s'est d'abord attaché à bien mettre en lumière cette remarque que les anciens comprenaient tout autrement que nous les devoirs de l'historien. Ils subissaient en cela deux influences distinctes qui n'ont fait que croître à Rome d'une dynastie, d'un historien à l'autre : celle de la rhétorique, et d'autre part celle de l'esprit de servilité. Les modernes ont grand'peine à s'expliquer les faux et les mensonges impudents auxquels, grâce à elles, se sont laissés glisser d'anciens auteurs; le dernier terme nous serait représenté à peu près par l'histoire de Constantin d'Eusèbe et par l'histoire Auguste. M. P. a indiqué avec précision et aussi avec preuves, siècle par siècle, et d'un historien à l'autre, ce progrès néfaste.

1. Par ex. une bonne histoire de la critique dans l'antiquité; une édition critique du *De viris illustribus*, etc.

Ce qu'a fait alors l'esprit de servilité, on le conçoit facilement; il est le même à toutes les époques; il est vrai qu'à Rome il se heurtait régulièrement au déchaînement d'attaques par lequel débutait tout nouveau règne. L'absence d'hérédité en principe et souvent en fait favorisait les revanches; aussi nous est-il resté fort peu d'œuvres *inspirées;* l'histoire de Velleius est une exception.

Malgré toutes les preuves que nous avons sous les yeux, nous avons plus de mal à concevoir combien a été funeste l'influence de la rhétorique. M. P. nous l'explique; il montre fort bien que les Romains se faisaient des exigences de l'histoire une idée tout autre que celle qui nous est habituelle. Pour eux, une œuvre historique valait avant tout, j'allais dire uniquement, par la forme, qui était entièrement sous la dépendance de la rhétorique, et celle-ci visait uniquement à plaire et se conformait au goût des lecteurs sans beaucoup se soucier de la vérité. De là le dédain des détails précis qu'on relève chez les meilleurs auteurs [1]; puis les exagérations de tout genre, le goût de l'horrible, les imaginations vagues et écœurantes qu'applaudissaient les écoliers, toutes les misères qui accompagnent le règne de la phrase: mauvais goût, lieux communs, banalités prétentieuses, et à la fin ce que nous appellerions des mensonges et des faux (documents et prétendues citations fabriquées de toutes pièces; références à des auteurs imaginaires, etc.).

Comment les Romains, d'esprit si positif, sont-ils arrivés à de tels excès? Car l'idée que nous nous faisons de la probité de l'historien n'est pas exclusivement moderne; Suétone citait exactement, et Marius Maximus avait joint à ses biographies des appendices, analogues à nos pièces justificatives, contenant des lettres, des édits authentiques, etc. Mais à l'époque classique, surtout sous l'influence des Grecs contemporains, tout le monde estimait que la reproduction textuelle d'un document, lettre ou discours véritable, eût détruit l'unité de style et qu'elle eût fait disparate. Les meilleurs auteurs se croyaient tenus de remanier la forme des actes qu'ils citaient. Les discours où l'écrivain montrait de quoi il était capable, devaient, sous peine d'accusation de plagiat, changer d'une histoire à l'autre. On conçoit qu'on soit arrivé ainsi, et très

1. Tacite croit devoir employer une paraphrase pour éviter le nom grec Soter; il évite de même, systématiquement, de donner, à l'occasion des batailles, le chiffre exact des morts et des blessés; il décrit si mal certains lieux qu'on ne les retrouve pas, et il a raconté les campagnes militaires de telle façon qu'on a mis en doute s'il a jamais commandé une légion. Pour César, un général victorieux, un écrivain si simple, si précis, ennemi de toute rhétorique, les modernes ne retrouvaient plus les endroits où il s'est battu et qu'il avait cru désigner suffisamment pour ses contemporains, et les champs de bataille auxquels son nom est attaché n'ont été identifiés que quand ils ont été vus et étudiés par des modernes du métier, Gœler, Napoléon et Stoffel. — A cette singulière méthode des historiens anciens, de s'en tenir aux indications vagues et générales, opposez le procédé des humoristes modernes qui, pour nous donner l'illusion de la réalité et nous faire croire l'invraisemblable, multiplient les détails précis, donnent des chiffres, etc.

vite, à l'invraisemblable et à l'insipide. Les abréviateurs qui déclaraient ouvertement ne donner que des extraits de tel historien, se croyaient eux-mêmes obligés de changer les phrases qu'ils empruntaient ou résumaient. Plusieurs auteurs, que nous avons conservés, prétendent faire la même citation d'un auteur perdu; elle n'est la même nulle part. De même que dans les vies des saints, le pieux narrateur emprunte aux vies voisines tous les miracles qui pourraient manquer à la gloire de celui qu'il célèbre : ainsi dans les récits de bataille, pour orner sa narration, l'historien ancien (même un Tacite!) ne craignait pas d'emprunter aux récits classiques de faits tout autres, telle expression, tel détail, même telle anecdote [1]. On devine d'après cela ce que se sont permis les purs déclamateurs comme Denys et Hérodien. Bref, l'historien de l'empire faisait et croyait devoir faire juste le contre-pied de ce que nous demandons à l'historien contemporain. Ce que nous appelons la conscience historique n'existait pas pour lui, et en même temps se perdait ce qui nous paraît la matière même de l'histoire.

Ces defauts n'ont été sans doute réunis dans un auteur et ne se sont librement étalés que dans la pleine décadence et chez les pires auteurs. Le sens du vrai et du juste, la probité d'écrivain, n'a pas manqué à tous les anciens. Aux Grecs du temps de l'empire, à Denys et à Diodore, il suffirait d'opposer l'exemple de Thucydide et de Polybe; et à Rome, Suétone, Asconius, avaient recherché la vérité pour elle-même; il est vrai que ceux-ci ne se donnaient pas pour historiens; que Tacite, Tite-Live, avaient dû faire des concessions aux préjugés de leur temps; de bonne heure la flatterie intéressée, la vanité, la légèreté d'esprit, se joignant au reste, ont précipité la décadence. Cet exposé, dans M. P., me paraît d'une vérité et d'une solidité incontestables; il est semé de maintes remarques ingénieuses et originales [2].

Revenons à notre second point : comment M. P. juge-t-il les principaux historiens? Pour chacun d'eux, M. P. se demande quelles étaient ses opinions politiques. A-t-il écrit sous l'influence de la cour ou du sénat? Croyait-il, comme nous disons, à la possibilité de la *dyarchie?* D'après ce que nous savons de sa vie, quelle confiance mérite son témoignage? Quelles ont été ses sources?

M. P. rencontrait surtout ici toute une série de recherches, souvent confuses et discutables. Son esprit net a très bien fait le départ de

1. Par ex., soldats tombés à l'endroit même où ils ont tout le temps combattu; morts serrés les uns contre les autres et si denses qu'ils restaient debout; ruisseaux de sang, fleuves obstrués, cadavres tranchés en deux parties, etc., etc.

2. Qu'on ne croie pas, de la part de l'auteur, à un parti pris de sévérité. Tout au contraire. M. P. nous avertit à plusieurs reprises que le moyen âge, pas plus que l'antiquité, n'a connu ce que nous appelons la critique, le souci de l'exactitude, ce qui est pour nous inséparable de l'histoire considérée comme science. Ce sont là des idées toutes modernes, au moins pour ce qui concerne la méthode, et M. P. ajoute qu'il est déjà fort honorable à l'antiquité d'en avoir entrevu quelques-unes.

ce qu'on peut tenir pour acquis, et des exagérations qui ont tout brouillé. Il combat la fameuse thèse de Nitsch, trop facilement acceptée par Nissen, à savoir que, sauf exception, les historiens anciens n'employaient, comme base de leur travail, que l'œuvre d'un de leurs prédécesseurs qui était, pour chacun d'eux, une source unique. Les preuves qu'on donnait, se réfutent surtout par ce fait qu'on a, jusqu'ici, argumenté sur les extraits byzantins, comme s'ils représentaient exactement pour le lecteur les récits de Polybe et de Dion. Et cependant, on sait combien ces extraits ont été remaniés et combien ils contiennent d'inexactitudes. En bonne méthode, on ne peut tirer de conclusions sûres que des parties de ces auteurs qui sont arrivées jusqu'à nous sous une forme complète. Quand on s'en tient à cette base, la seule solide, on voit crouler toutes les restrictions que Nitsch avait imaginées. Les anciens historiens ont eu assez de faiblesses sans que nous leur en prêtions.

Celui qui pâtit le plus des pénétrantes analyses de M. P., est, comme on pouvait s'y attendre, l'excellent Tite-Live, que ne ménage guère la critique moderne. Il est rare que toute nouvelle étude n'aboutisse pas pour lui à quelque nouvelle critique et qu'elle ne relève pas chez lui des preuves de négligence ou quelque grosse erreur. Mais M. P., qui tient à être juste, ne manque pas d'ajouter que ces défauts sont partout compensés chez Tite-Live par une candeur, un bon sens qui l'ont gardé bien souvent des fautes ridicules qui s'étale dans Denys. Dion est fort bien apprécié et il y a, chez M. P., plutôt un regain de faveur pour lui et pour Ammien. M. P. se montre partout très sévère à l'égard d'Appien ; c'est sa bête noire [1].

Je n'ai vu nulle part ici, à propos de ces auteurs, une remarque qui me paraît indispensable : à savoir qu'on doit attacher une importance particulière à ce que dit Diodore de la Sicile et de son histoire ; à ce que rapporte Appien de l'Égypte et surtout d'Alexandrie, et de même à tout ce qui, dans Dion, concerne l'Asie et en général l'Orient ; originaires de ces pays, ces historiens ont vu [2] les monuments dont ils parlent et on peut croire qu'ils se sont intéressés davantage à cette partie de leur sujet.

On ne s'attendrait pas à trouver dans ces études un chapitre sur Juvénal ; voici la réponse de l'auteur : M. P. voit, dans les satires, le reflet des idées politiques que nous trouvons dans Tacite, Plutarque et

1. Appien, suivant M. P., ne donne que le gros des faits et cela de telle manière qu'on n'en comprend pas bien la suite ; il insère les discours de son cru en choisissant les occasions les plus insignifiantes, et il les met dans la bouche de personnages qui n'ont joué qu'un rôle accessoire ; les détails horribles sur les cadavres entassés dans les creux au pied de la citadelle de Carthage ne sont qu'une réminiscence des sottes imaginations des rhéteurs ; il a commis de nombreuses erreurs géographiques et de chronologie ; telle description de bataille, meilleure que les autres, est due non à Appien, mais à sa source.

2. Pour reprendre un mot dont se sert plus d'une fois M. P., il y a eu là *autopsie*,

Suétone ; le poète a été un témoin des mêmes faits; il les a vus de même et a recueilli sur eux et sur les hommes de ce temps la même tradition.

Un des chapitres les plus lus sera celui qui est consacré à Tacite. Son talent y est analysé avec beaucoup de soin; M. P. montre fort bien les procédés de son style : traits à effet qui terminent un développement ou un livre; brusqueries de certaines phrases initiales qui, par une interruption voulue de la suite, doivent commander l'attention. Dans l'exposé de ses idées politiques, M. P. reprend la série de ces passages célèbres dont Haase et Nipperdey ont bien montré le sens. Je n'aime pas beaucoup cependant l'idée abstraite, l'angle sous lequel M. P. veut faire rentrer toutes les vues politiques de Tacite [1]. On sent bien et l'on ne peut qu'approuver l'effort qu'a fait M. P. pour replacer Tacite en son temps; il dévoile ses effets et ses faibles ; mais il n'ignore pas et ne peut méconnaître quelle est sa supériorité sur tous ses contemporains et combien l'étendue de son intelligence, sa noblesse d'âme, sans compter sa maîtrise de style, le mettent en dehors et au-dessus de tous les esclaves de la rhétorique.

Voici quelques critiques. M. P. consacre des notices particulières à Nonius, à Macrobe : pourquoi aucune à Donat, ni à Servius ? La seule ligne que je trouve sur la décadence de la *Scholien Litteratur* (I, 135, n. 4), ne peut représenter exactement, dans un livre comme celui-ci, tout ce que nous ont appris les scolies, sinon sur l'histoire, au moins sur les institutions romaines, sur la vie et les idées des Romains du temps de l'empire. — Ce que dit M. P., I, p. 270, de l'inintelligence et de l'indifférence des Romains pour les monuments historiques et les œuvres d'art en général, me semble très contestable. Toutes sortes d'objections viennent à l'esprit; il me suffit de renvoyer à ce que j'ai dit ailleurs à ce sujet. — M. P. a incorporé dans son ouvrage les conclusions de ses analyses critiques sur l'Histoire Auguste. C'est son droit assurément. Sauf des réserves de détail, je consens à les admettre : mais tout le monde fera-t-il de même ? — Bien souvent, M. P. me paraît tirer des textes ce qu'ils ne contiennent pas. Il les voit du dehors, les *sollicite*, comme nous disons, ou raisonne sur eux *ex silentio*, ce qui est le pire des raisonnements en critique [2]. Mais c'est là un défaut si fréquent en notre

---

1. Elles se ramèneraient, suivant M. P., à l'idée qu'il se fait de la *virtus;* au fond la *virtus* ne se distinguerait pas pour lui de la *nobilitas;* autrement dit, Tacite ne s'attend à trouver de vrai mérite, de vrai courage, que dans les membres du patriciat romain. Je crains qu'il n'y ait là rien que de factice. M. P. exagère dans mainte phrase l'importance des mots *virtus* et *virtutes* (p. 61) et il s'est vu forcé de citer des textes qui contredisent singulièrement sa thèse (p. 52).

2. I, p. 239, n. 4; II, p. 276. note ; II, p. 50, n. 4; texte d'Ammien, II, p. 125, n. 4; du *De Legibus*, I, p. 56, n. 1 ; de Suétone, I, p. 62, en haut. II, p. 331, n. 1 : je ne crois pas, mais le lecteur, à première vue, croira que M. P. a voulu traduire le passage de Suétone cité en note : *Tib*. 33 : *principem exeruit*, par les mots du texte : (Sueton ihn) læsst,den Kaiser *vergessen* ce qui est juste le contraire. II, p. 374, l. 12 : équivoque de rédaction : la phrase ferait croire que l'auteur des Χρονικά n'est pas,

matière qu'il faut être indulgent à tous ceux qui pèchent ainsi sans le savoir et contre leur vouloir, et tel est bien, si je ne me trompe, le cas de M. Peter. Un peu de subtilité parfois [1].

Le livre est imprimé en général avec un très grand soin [2].

Parmi tous les chapitres, plus d'un lecteur moderne sera tenté de lire d'abord celui ou ceux dans lesquels il s'agit de publications faites sous l'influence de la cour ou, comme nous disons, *inspirées*. Je crains cependant qu'en les lisant on ne soit déçu. Est-ce un vrai reflet de l'histoire officieuse que cette liste d'auteurs dont nous ne savons guère que les noms (I, p. 413 et suiv.)? Trop souvent les analyses, d'ailleurs fort soignées, de M. P., ne font que remplir ou masquer ainsi les lacunes et le vide de ce que nous savons. Peut-être la déception était-elle ici inévitable. Qu'il y ait eu de tous temps des « *reptiles* », qui en doute? Il semble qu'au temps des empereurs, ils devaient être plus nombreux et moins payés. Mais à cette distance, comment retrouver leurs traces? Et sur l'organisation officielle, quoique voilée, de cette publicité, il était facile à ceux qui la dirigeaient de nous donner le change ou même de tout effacer. Acceptons avec reconnaissance ce que nous donne M. P., sans lui demander l'impossible.

Les pages les plus convaincantes sont peut-être celles où M. P. nous démontre (p. ex. I, p. 290 et s.) que, pour la meilleure partie de l'histoire de l'empire, les contemporains et nous-mêmes nous sommes condamnés à l'ignorance ou aux plus fortes erreurs; que pour les événements militaires, ceux même qui été ont le plus souvent racontés, notre tradition reste insuffisante en raison même du scepticisme du public qui n'ajoutait pas plus de confiance aux communications officielles de

---

pour M. P., l'auteur de la vie de Constantin, tandis qu'il veut dire simplement qu'entre les deux ouvrages, il n'y a pas de comparaison : cf. I, p. 410, II, p. 317, 1 9 : M. P. aurait dû éviter, en parlant de Tacite, le terme *in den Historien* qui pour lui, désigne ce semble, l'œuvre d'ensemble de Tacite; I, p. 104, 10 : le sénat parle, mais au nom de la république évoquée par la prosopopée (*beata... tua*) : insignifiantes vétilles pour qui songe au riche fond qui est mis ici à la disposition du lecteur.

1. Ainsi II, p. 66, où M. P. suppose un fond documentaire à tels discours de Tacite, parce que l'impression qu'ils font sur le lecteur se trouve en désaccord avec le jugement de l'historien; M. P. donne comme exemple les discours de Tibère; faible preuve contre toutes celles qui viennent d'abord à l'esprit : le discours de Claude, etc.!

2. Notons, par exception, que I, p. 20, l. 19, l'ami de Sénèque à qui il adresse ses lettres morales, est imprimé *Lucius*. II, p. 208, l. 11, à propos de la Pharsale : den Marsch des *Brutus* durch die Wüste; il faut lire : Cato. II, 209, n. 3, lire Dubois-Guchan (quelle idée a eue M. P. d'aller repêcher un tel ouvrage, et comme la citation montre quelles erreurs on commet d'un pays à l'autre!). — De même, dans une note du chapitre sur la littérature de cour, M. P. cite, comme exemple de mensonges dynastiques, le fait que les Bonaparte auraient substitué l'acte de naissance de Joseph à celui de Napoléon, afin de permettre à celui-ci de n'être pas trop âgé pour entrer à Brienne. M. P emprunte cela à Iung sans bien connaître, à ce qu'il semble, le caractère de son livre, et comme Iung, il se trompe : voir la réfutation dans Chuquet, *Jeunesse de Napoléon*, p. 64-67.

la cour « que nous n'en accordons nous-mêmes aux livres blancs, jaunes, bleus ou rouges » (I, p. 370). Le public ancien ne prenait même pas la peine de les démentir. A l'occasion de mainte histoire, M. Peter avertit qu'on ne doit l'employer qu'avec prudence (mit Vorsicht); il conseille beaucoup de scepticisme sur l'ensemble, de la réserve pour chaque auteur et sur chaque cas particulier; il fait remarquer coup sur coup toutes les lacunes de notre tradition : on s'attendrait après tout cela à un résultat négatif; il semble au contraire que tout lecteur, en quittant ce livre, aura conscience d'avoir beaucoup appris. Idée générale de l'histoire, méthode et talent de tous ces historiens, voilà des choses qui sont enfin précisées, et où, grâce à M. Peter, nous voyons ou nous croyons voir désormais beaucoup plus clair.

Émile Thomas.

Max Schneidewin. **Die Antike Humanitæt.** Weidemann, 1897, gr. in-8. 558 p.

Je ne sais comment rendre compte de cet énorme livre. J'ai eu beau en lire bien des pages, ce qui n'est pas tout à fait sans mérite, à cause de la rédaction verbeuse, enchevêtrée à plaisir; tout est ici vague et obscur, à commencer par le titre; car à combien de lecteurs ne faut-il pas l'expliquer? Que de pages l'auteur a dû consacrer à cela même! Au lieu des expressions courantes : tableau des idées et de la civilisation romaine d'après Cicéron, mettre en tête et répéter des milliers de fois : *Die Antike Humanitæt, der antik Human*, voilà qui renouvelle sans doute un sujet! Pas pour nous tout au moins. J'ai eu beau me dire que j'étais sans doute injuste; qu'on pouvait pardonner à M. Schneidewin d'avoir cherché, d'avoir vu la civilisation romaine tout entière en Cicéron [1] : c'était après tout un hommage rendu au grand orateur; on pouvait passer sur ce paradoxe cher à l'auteur et qui lui fait retrouver, dans les phrases de Cicéron, mainte idée de Hegel ou de Hartmann : hommage encore à l'élasticité et à l'ampleur de la forme cicéronienne. Ses bibliographies, très nombreuses, sont sans doute peu complètes et nullement au courant [2] : je répondais que ce n'était pas ici un manuel. Mais, malgré mes efforts de patience, plus j'ai lu,

1. Il est vrai que l'auteur se condamnait par là même à forcer les textes, à découvrir des finesses dans les moindres mots (Lucullus *noster*; opp. tuus, etc.), dans des formules toutes faites (*Di omen avertant; si Di adjuverint*), et qu'il a été obligé, pour remplir certains chapitres, de recourir tout simplement à des analyses de Marquardt.

2. Par ex. M. Schn. s'en tient au *Cicero historicus* de Freund, même pour les jugements de Cicéron sur les poètes, sur les objets d'art et sur les artistes, etc, sujets si connus et bien mieux traités ailleurs. De même pour ce qui concerne la situation de la femme à Rome, etc.

moins j'ai compris l'intention de l'auteur et l'intérêt de l'ouvrage, et à la fin j'ai laissé là le livre. Mettons que je connais insuffisamment l'humanité ancienne et la moderne. A ce prix, j'y renonce [1].

É. Thomas.

D. C. Hesseling. **Charos.** Ein Beitrag zur Kenntniss des neugriechischen Volksglaubens. Leide-Leipzig, [1897]; in-8, [II-] 64 p.

Le Charon moderne, ce Charon que le peuple en Grèce aujourd'hui se représente à cheval, a toujours préoccupé les philologues, les folkloristes et aussi les poètes. Avec cette curiosité érudite et ce goût historique qu'il porte partout, Anatole France, dans *Les Noces Corinthiennes* [2], avait dit, frappé par l'inattendu de cette apparition :

Tout batelier qu'il est, le vieux Kâron, le soir,
Passe par les chemins sur un grand cheval noir.

En effet, la métamorphose n'est pas commune et il est intéressant de rechercher comment, de nocher qu'il était, Charon est devenu cavalier. C'est le problème dont M. Hesseling s'est proposé l'étude. On connaît les monographies antérieures, celle d'Ambrosch (De Charonte etrusco), de M. W. Furtwängler (Der reitende Charon), etc., etc. M. Hesseling s'est placé à un point de vue nouveau et les conclusions auxquelles il arrive me paraissent aussi finement déduites que convaincantes. M. H. (p. 4) ne voit pas entre le Charon étrusque et le Charon moderne une aussi grande ressemblance qu'on a bien voulu le dire. Il ne croit pas davantage que nous ayons à reconnaître dans le personnage de Charon le survivant d'une très ancienne conception de l'Hadès. M. H. procède tout autrement. Il commence par relever les traits caractéristiques de ce dieu chez les Grecs (on sait qu'Homère ne connaît pas Charon); Charon, le nocher, n'a pas dans la littérature l'aspect terrible qu'il a souvent aujourd'hui; tout au plus, suivant l'expression de M. Pottier, a-t-il un aspect rude sur certains lécythes (voir H., p. 10). Dieu secondaire, il est encore loin de cette hégémonie de la mort, qui lui a fait cumuler tour à tour les emplois des divinités souterraines [3]. M. H. constate que chez Lucien, où pourtant Charon revient si souvent, le vieux πορθμεύς conserve encore tous ses attributs classiques.

---

1. On comprend, d'après ce qui précède, que je n'attache pas grande importance aux erreurs de détail. Je crois, d'ailleurs, qu'elles ne sont pas nombreuses; l'auteur, professeur de gymnase à Hameln, est bon Cicéronien et il s'est montré, dans le détail, très consciencieux. Je lui ferai remarquer cependant que la *mater* quæ lagænas etiam inanes obsignabat (p. 189, au milieu), n'est pas, comme il le dit, *Pomponia*, la femme de Quintus, mais la mère de l'orateur et de Quintus.

2. Paris, Lemerre, 1876, p. 103.

3. Notamment dans l'Hadès; voir H., 17-20.

Mais à cet endroit M. H., avec beaucoup de critique, sait démêler en mythologie, comme cela se passe dans la langue grecque elle-même, la part de l'élément savant et de l'élément populaire. Il reconnaît dans un mot de Démonax, cité par ce même Lucien, ainsi que dans d'autres textes, rapprochés à propos (p. 13-14), un Charon populaire, plus terrible et plus sauvage, ce qui se comprend, quand on songe qu'en effet, avec le cours des siècles [1], Charon en est venu à représenter à lui seul toutes les idées se rattachant à la mort. Dans Suidas : Χάρων, ὁ θάνατος, l'identification est complète.

Cela ne nous explique pas encore Charon à cheval. C'est ici que les recherches historiques de M. H. aboutissent à des résultats intéressants. Il part de cette observation de W. Seelmann que toutes les danses macabres connues en Europe reposent sur un original français (XIVe siècle). De France, elles ont rayonné de tous côtés. Ce premier point sert à établir que l'imagination plastique sous laquelle on se représente la mort n'est pas nécessairement propre à chaque pays et qu'un pays peut très bien l'emprunter à un autre. Mais voici qui est plus frappant. Dans ces danses macabres, la Mort est très souvent à cheval. Pourquoi cela ? C'est que la Mort est conçue comme un chasseur qui fait la chasse aux humains (peut-être l'Apocalypse et l'Ancien Testament ne sont-ils pas étrangers à cette conception, voir H., p. 37). Sur un bas-relief de Naples, qui est de l'année 1361, la mort est figurée avec les attributs du chasseur. L'inscription en vers italiens (voir p. 37-38) ne laisse aucun doute à cet égard. Or, un poème crétois de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, le poème de Pikatoros, nous décrit précisément le dieu Charon comme un chasseur, et n'oublie pas même de mentionner le faucon (voir d'autres passages p. 30, n. 3, etc.). Une chanson populaire (Passow, 408, v. 4 ; H., p. 32), nous dit expressément que Charon va à la chasse. Il faut songer d'autre part, non seulement aux nombreux contacts matériels qui se sont produits tant par le commerce que par une domination directe entre Italiens et Grecs au moyen âge, mais aussi à l'influence littéraire et morale que l'Italie a constamment exercée sur la Grèce et dont l'histoire reste à faire. La monographie de M. H. en forme un chapitre. Cet emprunt de caractère religieux n'a rien en soi de surprenant. Ces danses macabres se voyaient souvent sur l'extérieur des murs, elles étaient accessibles à tous les yeux. Nous avons une preuve positive que les Grecs les ont vues, puisque Georgillas, en 1498-1499, nous apprend en propres termes que Charon a été *peint* bien des fois (p. 41-42, n. 1) [2]. M. H. ajoute que les Grecs ont également çà et là

1. Les passages en grec moyen, avec les discussions auxquelles ils donnent lieu, ont été recueillis p. 22-31. P. 27, M. H. a l'air de s'étonner de la locution τὸν Χάρον τους ἐσπείρασι : ils ont semé leur Charon. Elle n'a rien d'étrange, quand on songe que Χάρος est aujourd'hui nom commun, en même temps que nom propre, et en est venu à signifier simplement: la mort.

2. Voir aussi, pour l'Italie méridionale, p. 46, n. 1.

emprunté aux Italiens l'idée de la mort-squelette; mais cette idée n'a jamais pris racine dans le peuple (p. 43-46); le sentiment plastique particulier du Grec s'y est toujours opposé. En somme ce qui lui est venu de l'Occident, c'est la figure de la Mort à cheval. Charon a forme humaine. D'où les mythes parfois touchants d'une mère et même d'un fils de Charon. Ces détails de la légende sont examinés par M. H. dans les dernières pages de la brochure, qui se termine par deux morceaux inédits en grec moyen, où Charon et l'Homme conversent ensemble. M. H. établit le texte et donne en note les leçons des mss. Peut-être y aurait-on désiré un court commentaire grammatical, où auraient été relevées quelques formes intéressantes, telles que μέν pour μήν (sur δέν), p. 59, v. 87, etc. Cf. C Sathas, Th. crét., Venise, 1879, p. 139, v. 85 μὲν κινήσου et souvent ailleurs.

M. Hesseling n'en est pas à ses débuts. Doué d'un sens critique excellent, philologue et linguiste, patient dans la recherche et fin dans le résultat, il nous doit, après tout ce qu'il nous a donné, d'autres œuvres encore. Je voudrais depuis longtemps le voir s'attaquer à l'histoire de la κοινή ancienne, d'après les papyrus et les inscriptions. Je lui suis particulièrement reconnaissant de ce beau travail, où il m'a fait l'honneur et la gracieuseté d'inscrire mon nom sur la première page.

Jean Psichari.

L. Annaei Flori epitomae libri II et P. Annii Flori fragmentum de Vergilio oratore an poeta. Edidit O. Rossbach. Leipzig, 1896, Teubner; LXVIII-272 pp. in-8. Prix : 2 M. 80. (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum teubneriana).

En 1852, O. Jahn publia une édition critique de Florus dont la base était un manuscrit de Bamberg du IXe siècle, tandis qu'un deuxième manuscrit de même date et connu depuis longtemps, le Nazarianus, maintenant à Heidelberg, passait au second rang Halm, dans son édition de la *Bibliotheca teubneriana* en 1854, poussa encore plus loin l'application des principes de Jahn, si bien qu'en deux ans le texte de Florus fut entièrement changé La présente édition, donnée aussi pour la *Bibliotheca teubneriana* par M. O. Rossbach, diffère en près de 450 passages de l'édition Halm. Entre les deux, la critique, comme pour tant d'autres écrivains, a évolué et s'est rapprochée du point de départ.

Ce fut Sauppe qui, en 1870, donna le signal de la réaction dans un programme de Göttingue. Depuis lors, les leçons du Nazarianus ont été constamment plus souvent citées et appréciées. Il est arrivé pour ce manuscrit ce qui s'était produit pour la deuxième classe des manuscrits de César. On sait que Nipperdey avait fondé son texte à peu près exclusivement sur ceux de la première et qu'on est revenu ensuite à

mieux juger des leçons de la seconde quand on les a trouvées justifiées par Orose. De même celles du Nazarianus de Florus se retrouvent ordinairement dans Orose. Les travaux d'Opitz, de Goertz, de Beck ont fortifié le préjugé favorable qui ressortait de ces coïncidences. Aussi M. R. dans cette édition a adopté une conduite éclectique.

Il ne s'est pas contenté, au surplus, de comparer entre eux les deux manuscrits principaux collationnés à nouveau. Il a fait en outre appel à neuf manuscrits de la classe du Nazarianus : deux manuscrits de Leyde, dont l'un est important et avait été signalé par Baehrens ; deux manuscrits de Paris, un Harléien, un manuscrit palatin différent du Nazarianus, un manuscrit de Munich, un de Breslau et un de Cracovie. Les emprunts faits par Jordanès ont été aussi soigneusement étudiés. Il est regrettable que M. Rossbach n'ait pas songé à appliquer à Florus les règles de la prose métrique; ce contrôle eut donné à son texte une sûreté définitive en plus d'un passage. Il convient de recommander l'introduction très développée et pleine de faits intéressants. L'index, qui atteint presque 100 pages, rendra les plus grands services aux philologues et aux historiens.

P. L.

CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE. **Lehrbuch der Religionsgeschichte.** Zweite Auflage. Siebente bis achtzehnte Lieferung (I, 289-399; II, XVII-512 pages). Friburg. i. B. Mohr, 1897.

La seconde édition de ce manuel aura été promptement achevée (voir *Revue* du 13-20 septembre 1897). Les fascicules qui viennent de paraître contiennent la dernière partie de l'histoire de la religion israélite, par M. Valeton; l'histoire de l'islamisme, par M. Houtsma; celle des religions de l'Inde (religion védique, bouddhisme, hindouisme) et de la Perse, par M. Lehmann; celle de la religion grecque par M. Chantepie de la Saussaye, avec le concours de M. Lehmann. L'histoire de la religion romaine est restée à peu près ce qu'elle était dans la première édition. M. C. a fortement retouché le chapitre des Germains et ajouté deux chapitres nouveaux, l'un sur la famille baltique, l'autre sur les Celtes. La publication est complète, et on peut dire qu'elle est tout à fait satisfaisante dans l'ensemble. Il suffit de comparer cette deuxième édition à la précédente pour se convaincre que la science des religions a trouvé sa voie et qu'elle a réalisé, en quelques années, des progrès considérables. En se désintéressant des questions théoriques étrangères à l'histoire, en s'appliquant aux textes et aux faits, elle a véritablement pris possession de son domaine et elle réussit de mieux en mieux à le défricher. C'est encore une province de la science, et des plus importantes, qui échappe au contrôle de la théologie, sans que celle-ci ait l'air de s'en apercevoir. Les théologiens s'étaient un peu émus de certaines allures antidogma-

tiques affectées par l'histoire des religions encore à ses débuts. Depuis qu'elle s'enferme dans son cadre, on ne la suppose plus dangereuse, et je crois même que, dans certains milieux, on a déclaré qu'elle aussi avait fait banqueroute. Nul ne s'en douterait en lisant le recueil de M. Chantepie, et s'il y a une étude qui se recommande aujourd'hui à l'attention, non au mépris des théologiens sérieux, c'est l'histoire des religions.

J. S.

C. B. Dumaine. **Essai sur la vie et les œuvres de Cervantes**, d'après un travail inédit de D. Luis Carreras. Paris, A. Lemerre, 1897, in-12, 329 p.

Le livre de M. Dumaine est extrait d'un volumineux manuscrit, œuvre inédite d'un littérateur espagnol mort en 1888, D. Luis Carreras. De par son origine même,—le travail de Carreras étant resté inachevé,—cet essai est un peu décousu et les analyses de certaines comédies de Cervantes y font longueur. La partie de beaucoup la plus intéressante est relative à la vie même de l'auteur du Don Quichotte. On pourra trouver que sa biographie y perd quelque peu de son charme poétique. Le personnage d'allure à demi picaresque, que s'était plu à nous représenter la légende, y cède la place à un fonctionnaire menant assez bourgeoisement une existence, sinon fort aisée, du moins beaucoup moins gênée qu'on ne se l'est longtemps imaginé, et nullement misérable. D'ailleurs à cette mnutieuse enquête Cervantes ne perd rien de la dignité de son caractère et après examen critique la réputation de grandeur d'âme et de générosité du captif d'Alger demeure intacte et même plus solidement établie. Sous ce rapport l'œuvre de Carreras donnera pleine satisfaction aux Cervantistes. Regrettons seulement dans ce livre, si utile pour l'histoire littéraire, l'absence de toute indication de sources.

Dans le manuscrit de Carreras il est un chapitre que son éditeur posthume s'est plu à développer : c'est une étude sur la folie de Don Quichotte. Carreras et M. D. se sont attachés à démontrer que dans la peinture de son héros Cervantes n'avait tracé aucun trait que ne puisse approuver un aliéniste moderne. Sans doute Cervantes n'était pas sans avoir observé des fous et il n'y a rien de surprenant à ce que dans les excentricités et dans tels ou tels propos du chevalier errant on puisse relever certains des caractères de la folie. Mais vouloir absolument trouver dans l'immortel chef-d'œuvre une précision pathologique aussi parfaite que le prétend M. Dumaine nous paraît l'effet d'un zèle d'apologiste peut-être excessif. Outre que certains détails ne laissent pas de gêner la thèse des commentateurs, nous ne voyons pas quel avantage il y aurait eu à faire de Don Quichotte, avec tant de souci, un fou au sens médical du mot, et la portée morale de l'œuvre ne pouvait au contraire qu'y perdre beaucoup. S'il est en effet légitime de ridiculiser, pour les

guérir, certains travers d'esprit, certaines exaltations de sentiment, s'il est même permis d'en sourire, la folie véritable, maladive, ne nous semble pas un sujet qui prête à la gaîté et ce n'est pas par la satire qu'elle se doit traiter. Laissons donc à Don Quichotte, sans en faire un sujet de clinique, son caractère de chimérique rêveur, épris d'un idéal insaisissable, « au-delà des forces humaines », et qui meurt, doucement mais tristement résigné, lorsque la désillusion est venue.

H. Léonardon.

Emilio Cotarelo y Mori. **Estudios sobre la historia del arte escénico en Espana.** Maria Ladvenant y Quirante, primera dama de los teatros de la corte. Madrid, 1896, 205 pages in-8.

Du même auteur. **Estudios sobre la historia del arte escénico en Espana.** II. Maria del Rosario Fernandez, la Tirana, primera dama de los teatros de la corte. Madrid, 1897. 287 pages in-8.

Dans ces deux livres également nourris de faits nouveaux et curieux, M. Cotarelo y Mori retrace la carrière de deux grandes actrices espagnoles du siècle dernier. La première est la fameuse Ladvenant, d'origine française, comme son nom l'indique, née à Valence, le 23 juillet 1741, d'un père déjà acteur qui remplit longtemps l'emploi de second jeune premier *(segundo galan)*, et plus tard celui de père noble *(barba)*. Maria Ladvenant débuta à Madrid en 1759, épousa à cette époque un acteur, nommé Manuel de Rivas, pour se mettre en règle avec le pouvoir qui imposait presque le mariage aux comédiennes, et obtint en 1760-61 un emploi de seconde grande amoureuse (*segunda dama*) dans l'une des deux compagnies de Madrid. Dès lors, elle est lancée ; ses succès vont chaque jour grandissant et elle a la chance de mourir en pleine renommée, très jeune encore, le 1er avril 1767. La femme ne réussit pas moins que l'actrice. Piquante et gracieuse plutôt que belle, — à en juger du moins par la médiocre gravure qui nous a conservé ses traits — elle tourna toutes les têtes ; la jeunesse dorée de l'époque se disputait avec acharnement ses faveurs, qu'elle distribuait, il faut le reconnaître, avec libéralité :

para todos abierta,
amorosa y cortesana,

dit la chronique. Elle eut pour amants plusieurs grands noms de l'aristocratie espagnole, auxquels elle laissa des souvenirs assez encombrants : au duc de Villahermosa, deux fils, au marquis de la B. (la Breña ? la Bañeza?), une fille. Volontairement ou non, Maria embrouillait un peu ces paternités, et certaine déclaration *in articulo mortis* nous apprend qu'elle attendit d'être à l'agonie pour restituer à l'un ce qu'elle avait longtemps attribué à l'autre. Parmi ses *apasionados* figure encore le fameux marquis de Mora, qui lui avait voué,

nous dit M. Cotarelo, un culte purement esthétique (j'en doute fort), puis le duc d'Arcos, le duc d'Huescar (plus tard duc d'Albe), etc. etc. Bref, les galanteries d'une part et les planches de l'autre usèrent vite cette nature ardente qui dépensait sans compter. Sur le caractère de son talent, les nombreux dithyrambes chantés en son honneur ne nous révèlent rien de précis : tout ce qu'on en peut conclure, c'est qu'elle dut ses succès beaucoup plus à son tempérament qu'à l'étude. Née comédienne, douée d'un besoin supérieur de plaire et d'une affabilité très séduisante, elle compta toujours, pour réussir, sur ses moyens naturels et ne s'inquiéta guère d'approfondir la théorie de son art. Elle reçut ses premières leçons dans la maison paternelle, en même temps que sa sœur Francisca qui fit aussi une jolie carrière, comme chanteuse comique [1] : cette famille tenait au théâtre par tous les bouts. Le répertoire de la Ladvenant consistait surtout en pièces du théâtre espagnol du xvii[e] siècle toujours fort prisées du public, malgré la guerre que commençaient à leur déclarer beaucoup de beaux esprits imbus des principes de notre théâtre classique ; puis aux comédies de Lope, de Calderon, de Moreto, il faut ajouter beaucoup d'*entremeses*, de *sainetes* et de chansons comiques *(tonadillas)*, car Maria chantait aussi : un écrit du temps parle de l'*estilo con que cantaba*. M. C. a dressé pour trois années (1763-65), d'après les archives municipales de Madrid, la liste de toutes les pièces jouées par la compagnie dont Maria devint la directrice, nous donnant ainsi le moyen d'apprécier très exactement le goût régnant en fait de littérature dramatique.

II. — La seconde actrice dont M. C. nous conte l'histoire s'appelait Maria del Rosario Fernandez et au théâtre *la Tirana :* ce sobriquet, dit l'auteur, lui vint de son mari Francisco Castellanos, surnommé *el Tirano* parce qu'il jouait habituellement les tyrans [2]. Née en 1755 et originaire d'Andalousie où elle fut élevée, Maria Fernandez reçut une éducation dramatique assez complète dans le collège de déclamation fondé à Séville par le fameux Olavide. On lui inculqua dans cet établissement les pures doctrines du classicisme français; on lui fit déclamer des tragédies traduites ou imitées des nôtres, et ce fut là surtout ce qui recommanda cette actrice à José Clavijo, directeur des théâtres des résidences royales, qui essayait de réformer le théâtre national en l'accommodant au goût français, en suscitant la composition par des auteurs espagnols de pièces calquées sur le modèle de nos grands auteurs. Elle joua donc devant l'assistance choisie des *reales sitios;*

1. C'est cette Francisca ou Francisca Isidora qui mourut à Burjasot (province de Valence), le 11 avril 1772, à vingt-deux ans (voy. Peyron, *Nouveau voyage en Espagne*, Londres 1782, t, I, p. 98). M. C. cite à tort (p. 137 de son livre) le *Voyage en Espagne* de Bourgoing qui semble confondre cette Francisca avec sa sœur Maria. Il fallait s'en tenir à Peyron qui reproduit très exactement l'épitaphe de la première.

2. M. C. ne nous dit pas si la chanson appelée *tirana*, « cancion andaluza que hoy está muy en moda » (d'après T. Iriarte, *Obras*, t. VII, p. 363), tire son nom de l'actrice.

puis, quand après la chute d'Aranda ces théâtres de cour furent supprimés, elle s'engagea dans une des compagnies de Madrid. De 1780 à 1793, elle ne quitte guère les planches, et nous la voyons s'essayer à peu près dans tous les genres (sauf dans le chant), car le genre classique français, que les gens de cour feignaient par contenance d'apprécier, n'eut jamais le moindre succès auprès du public du parterre ou de l'amphithéâtre, qui préférait à tout, soit quelques *comedias* anciennes, soit de gros mélodrames, surtout des *comedias de magia*, comme savait en fabriquer certain tailleur appelé Juan Salvo y Vela dont parle Moratin, soit enfin des intermèdes comiques. La *Tirana* avait des rivales, — entre autres cette fameuse *Caramba*, incomparable dans le *sainete* chanté et la *tonadilla*, — elle devait sans cesse lutter pour maintenir sa réputation et ne pas se laisser vaincre par de nouvelles étoiles : aussi jouait-elle de tout, mais son triomphe étaient les rôles tragiques, et en effet son superbe portrait par Goya donne bien l'impression d'une tragédienne. Un tel surmenage épuisa ses forces; elle prit sa retraite en 1794 et dut attendre trois ans l'emploi de receveuse pour les fauteuils d'orchestre au théâtre du Prince, qu'elle ne réussit même pas à conserver jusqu'à l'année de sa mort (1803). Celle qui avait ému et ravi tant de spectateurs se voyait refuser le droit de leur vendre des places !

Cette rapide analyse des deux volumes de M. Cotarelo y Mori ne donne pas une idée complète de leur importance et de leur mérite; il faut dire encore, à ceux qu'intéresse l'histoire du théâtre espagnol, qu'ils y trouveront une masse de renseignements précieux et exacts, car ils ont été puisés aux meilleures sources, sur les comédiens, les auteurs et les critiques du XVIIIe siècle espagnol.

Alfred MOREL-FATIO.

K. A. M. HARTMANN. **Reiseeindrücke und Beobachtungen eines deutschen Neuphilologen in der Schweiz und in Frankreich.** Leipzig, Stolte, 1897, in-8°, p. VI, 194.

Chargé ou non d'une mission officielle par le gouvernement saxon (il semble plutôt qu'il n'en ait reçu qu'une bourse de voyage), M. Hartmann s'est livré à une enquête étendue sur l'enseignement des langues vivantes en France [1]. Il a assisté, d'octobre 1895 à mars 1896, à 313 leçons et entendu 238 maîtres. Sauf à l'école Arago et dans les maisons religieuses, il a rencontré en tous lieux le meilleur accueil : proviseurs, censeurs, directeurs, inspecteurs, l'ont partout reçu, guidé, accompagné avec la plus grande prévenance. Dans certains établissements on a dérogé en

1. Un premier chapitre (24 p.) est consacré à la Suisse; Genève y est durement traitée.

sa faveur au programme des classes. Dans une Faculté, le professeur s'est interrompu au milieu du cours, l'auditoire s'est levé, le doyen est venu s'asseoir à ses côtés jusqu'à la fin de la leçon, puis l'a promené en voiture par toute la ville. Les directeurs des différents enseignements, le recteur de l'Académie de Paris, le ministre l'ont accueilli avec empressement, même en dehors des heures d'audience. Ainsi muni de hautes recommandations, le délégué (?) saxon a pu pénétrer partout, là même où n'entre pas le profane français (comme dans le sanctuaire Gouin de la rue Saint-Jacques); il a tout vu, tout entendu, tout noté. Voici ses notes qu'il livre au public.

M. H. constate que l'enseignement des langues et des littératures étrangères a fait chez nous depuis 25 ans de grands progrès à tous les degrés. Il ne dit cependant presque rien de l'enseignement supérieur [1] et peu de chose de l'enseignement primaire. Toutes ses observations — ou plus justement toutes ses critiques, — s'adressent à l'enseignement secondaire. Le grand reproche très souvent répété qu'il fait à nos professeurs, c'est qu'ils manquent totalement d'éducation pédagogique : la France à ce point de vue « vient après le Canada et le Chili » (p. 189). Mais ce n'est point la seule critique, écoutez plutôt : les classes sont suivies sans intérêt, elles sont trop longues, la composition n'en est pas homogène ; on n'y fait travailler que les bons élèves, en vue du concours général [2] ; on s'y préoccupe trop du baccalauréat ; la discipline est relâchée, l'enseignement à peu près livré au hasard ; dans nos livres classiques les incorrections ne sont pas rares [3] ; la prononciation est négligée, défectueuse, même celle des maîtres (elle rappelle à l'auteur les temps de Riccaut de la Marlinière) ; on ne fait aucune place à la langue parlée que le professeur ne possède d'ailleurs qu'insuffisamment ; tout le temps est absorbé par l'enseignement grammatical, trop dogmatique, donnant de très médiocres résultats, et par la traduction, *das Zickzackverfahren*, la bête noire de M. Hartmann, le « spectre » qui l'a partout poursuivi ; à l'entendre, c'est cet hideux loup-garou qui paralyse tout effort. Le recrutement du personnel n'inspire à M. H. qu'une médiocre confiance : la licence de langues vivantes, examen hybride ; le certificat d'aptitude le trouve un peu plus clément ; quant à l'agrégation, outre qu'elle ne forme pas des pédagogues, elle est une institution cruelle, un concours inhumain qui remplit les cadres de vaincus aigris et ulcérés. M. H. qui est un peu psychologue, tout en étant *Neuphilolog*, veut voir dans ce procédé de recrutement la cause essentielle du pessimisme qu'il a observé chez ses collègues d'outre-Vosges (!?).

---

1. Il ne fallait pas appeler Alfred M. Arthur Chuquet.

2. Il est inexact de dire que les journaux publient avec le nom des élèves couronnés celui de leurs professeurs.

3. On pouvait passer quelques *Schnitzer* à nos maîtres quand l'empereur d'Allemagne s'en permet dans ses télégrammes de condoléance en français.

J'ai relevé les principales critiques que l'auteur fait à nos maîtres : le suivre dans le détail pour y répondre serait trop long et inutile. Tout est loin d'être parfait chez nous, et il ne manque pas pour le dire d'*obcenae volucres*. D'ailleurs, tous ces blâmes, s'ils ne visent que les langues vivantes, devraient dans la pensée de M. H. s'adresser à tout notre système d'enseignement. Je ne chercherai pas non plus à opposer à ce tableau de nos lycées celui des gymnases allemands et à donner une statistique comparée des erreurs et des mécomptes dans les deux pays. L'idéal qu'on nous prône ressemble assez, vu de près, à la réalité dont on veut nous faire honte. Je ne m'attacherai qu'à la conclusion de l'auteur. Il croit, dit-il à la fin de son livre, avoir recueilli assez d'observations pour autoriser un jugement. Nous ne le croyons pas aussi aisément. Même 300 leçons, suivies de près, photographiées en huit volumes de notes, ne suffisent pas à juger un pays aussi vaste que la France, quand il s'agit surtout d'un enseignement qui s'organise, qui manque de traditions, qui n'est encore qu'une ébauche et qui varie donc à l'infini avec la personnalité du maître. Sans compter que la vanité naturelle à nos écoliers, le maître aidant, dénature toujours le caractère des leçons faites devant un étranger. Si M. H. eût un peu plus possédé la psychologie de nos classes, il se serait défié davantage des *Schaustücke* qu'il avait devant lui. La bonne foi de l'auteur n'est pas en cause, mais il a eu le tort de généraliser, d'écrire à chaque page *dans bien des cas, partout*, *toujours ;* d'avancer une affirmation et de citer à l'appui *un exemple caractéristique*. L'étranger qui voyage trouve sans peine pour soutenir les convictions qu'il s'est données des exemples caractéristiques. Cette généralisation hâtive enlève presque toute sa valeur au livre. Je reprocherai aussi à M. H. d'avoir accueilli trop facilement des doléances personnelles, des racontars de sous-préfecture, des misères de métier qui donneront en Allemagne une pauvre idée des professeurs français. Ces vétilles peuvent être vraies, mais quand on juge de haut, on a le devoir de les ignorer.

Peut-être que l'idéal pédagogique de M. Hartmann ne l'a guère préparé à s'élever à ces hauteurs. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les mérites des différents systèmes proposés pour l'enseignement des langues étrangères. Ce que dit l'auteur des classes élémentaires (ses préférences vont d'ailleurs aux maîtres de l'enfance et aux professeurs des lycées de jeunes filles) est très défendable ; il ne manque pas non plus çà et là d'observations dont nous pouvons profiter ; mais en général il est permis de croire qu'on peut faire quelque différence entre *abrichten* et *unterrichten* et apporter plus d'élévation et de tact dans la conception de l'éducation de notre jeunesse.

L. Roustan.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 octobre 1897 (suite).

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur une très ancienne inscription arabe en caractères coufiques, récemment découverte à Jérusalem, à une centaine de mètres à l'E. de l'église du Saint-Sépulcre. Grâce aux estampages et photographies que lui en ont envoyés le P. Séjourné et le P. Fournier, il a pu déchiffrer et traduire ce texte, qui constitue un document historique et archéologique de premier ordre pour la question, si débattue, des divers sanctuaires élevés par l'empereur Constantin et sa mère Hélène sur l'emplacement traditionnel de la Passion. M. Clermont-Ganneau a retrouvé, en effet, dans la chronique arabe d'Eutychius la preuve qu'au xᵉ s. p. C., les Musulmans s'étaient emparés d'une partie du vestibule et de l'escalier de la grande basilique de Constantin pour y établir une mosquée qu'ils appelaient « mosquée d'Omar », sous prétexte que le calife Omar, lors de la prise de Jérusalem, avait fait en cet endroit la prière rituelle du culte musulman. C'est de cette mosquée qu'il s'agit dans l'inscription, interdisant d'une manière absolue aux chrétiens l'accès du nouveau sanctuaire musulman. M. Clermont-Ganneau établit que le bloc sur lequel est gravée cette inscription fait partie intégrante du mur oriental de la basilique constantinienne, dont il avait dégagé l'angle S.-E. dans ses fouilles de 1873. La présence de l'inscription assure définitivement l'identité de ce mur, d'un très bel appareil. — Dans la seconde partie de son mémoire, qui fera l'objet d'une lecture ultérieure, M. Clermont-Ganneau se propose de montrer, par le rapprochement de cette inscription avec les textes historiques qu'elle vient illustrer, le parti qu'on en peut tirer pour trancher la question, encore si contestée, de l'emplacement, de la forme générale et de l'orientation de la basilique de Constantin.

M. Moïse Schwab communique une note sur la transcription hébraïque de quelques mots latins au moyen âge.

Séance du 29 octobre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres, par lesquelles M. E. Pottier, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, et M. Jacques Flach, professeur au Collège de France, présentent leur candidature, le premier, à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Ed. Le Blant; le second, à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Léon Gautier.

M. Henri Weil revient sur les nouveaux fragments de Ménandre découverts en Égypte et publiés par M. Jules Nicole, de Genève. Ces fragments sont tirés du *Campagnard* de Ménandre, comédie très goûtée dans l'antiquité et déjà connue par quelques citations, dont deux se retrouvent dans le papyrus en question. Après avoir insisté sur le mérite du premier éditeur, M. Weil examine à son tour les nouveaux textes, propose des suppléments pour les lacunes, et essaye de deviner une partie de l'intrigue. Les morceaux les plus intéressants sont d'abord un récit d'une vérité toute réaliste, puis quelques vers d'une ironie fine et bien attique, ensuite la fin d'un monologue et des fragments d'autres scènes, qui excitent notre curiosité sans la satisfaire et laissent le champ libre aux combinaisons conjecturales.

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la commission des monnaies et médailles, en remplacement de M. Ed. Le Blant, décédé. M. Héron de Villefosse est nommé à l'unanimité des voix.

Sur un rapport de M. Hamy, présenté au nom de la commission de la fondation Garnier, l'Académie accorde sur les arrérages de cette fondation une somme de 20.000 francs à M. Ch.-E. Bonin, vice-résident de France en Indo-Chine, qui prépare un grand voyage d'exploration dans la haute Asie.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 29 novembre — 1897

H. Hübschmann. **Armenische Grammatik** I Theil, Armenische Etymologie. II Abtheilung. Die syrischen und griechischen Lehnwœrter im altarmenischen und die echtarmenischen Wœrter. — Leipzig, 1897, pp. xxiii et de 281 à 575 (forme la suite du sixième volume de la collection de grammaires indo-européennes publiée par la maison Breitkopf et Hærtel).

La première moitié du livre a déjà été annoncée ici (*Rev. crit.* 1er juin 1896); M. Hübschmann y étudiait les emprunts iraniens; la seconde renferme les emprunts syriaques et helléniques et les mots d'origine indo-européenne. Ainsi est complété un dictionnaire étymologique arménien qui est un modèle de précision philologique et de correction linguistique; on y trouvera critiquées avec un jugement sûr les étymologies déjà proposées, car l'auteur s'est moins préoccupé de donner des rapprochements nouveaux que des rapprochements certains. On y sent partout l'œuvre d'un savant qui n'a écrit que quand il a été maître d'un sujet qu'il étudie depuis de longues années, qui a rédigé sans hâte et qui a imprimé avec une correction presque impeccable un livre destiné à ne laisser à ceux qui l'ont précédé qu'une valeur historique et à devenir la base des travaux ultérieurs.

Les emprunts arméniens au syriaque et au grec sont le résultat d'influences religieuses et trahissent souvent dans leur forme même leur caractère de mots pris à des textes écrits; la plupart ne sont pas sortis des livres où ils ont été plus ou moins employés; une minorité seulement est entrée dans l'usage. M. H. s'est attaché à donner la date du plus ancien emploi de ces mots : il est inutile de dire que ces dates sont sujettes à rectification et subiront peut-être d'assez grands changements si l'on arrive à dresser une chronologie exacte de l'histoire littéraire

arménienne. Cette partie du livre fournit peu de matière à des critiques : p. 290, il n'est pas évident que, à la différence des autres noms, *Cedekia* soit la « Graecisirung » d'un mot syriaque, non la « Syrisirung » d'un mot grec ; l'absence d's finale n'est pas probante, cf. *Eremia* – p. 309. La conservation de *u* dans géorgien *huria*, cf. arm. *hreay* « juif » rappelle géorg. *mushaki*, emprunté de arm. * *mushak*, d'où *mshak* « ouvrier ». Le γ*w* de géorg. γ*wino* ne serait-il pas aussi la forme ancienne du *g* issu de *w* de arm. *gini* « vin » ? — p. 327, n. 2 M. H. touche à la question de *l* et λ : il n'est pas douteux que λ ne soit *l* vélaire ; la transcription par *l* barrée est donc excellente et celle par λ n'est conservée ici que pour des raisons typographiques ; mais on accordera difficilement à M. H. que l'orthographe *ay*λ, fréquente dans les plus anciens manuscrits, ne réponde à aucune réalité et qu'il faille lire partout *ayl*. En fait, au début de la tradition *l* et λ différaient peu ; l'arménien possédait deux *l*, l'une un peu antérieure, l'autre un peu postérieure ; ni l'une ni l'autre par conséquent ne répondaient exactement au λ grec et toutes deux étaient employées pour le transcrire ; à ce même moment, λ paraît avoir été la forme prise par toute *l* à la fin des mots ; de là les graphies *ay*λ, *gay*λ, *thoy*λ, etc. dans les plus anciens manuscrits ; par suite de la réaction des formes où *l* n'était pas finale, *l* a prévalu le plus souvent, d'où *ayl*, *gayl*, etc. ; comme, d'autre part, *l* et λ ont de plus en plus divergé et que λ a cessé de bonne heure d'être une *l*, l'hésitation ancienne entre *ayl* et *ay*λ, etc. n'a pu subsister ; néanmoins les *l* qui autrefois alternaient avec λ ont souvent dans les manuscrits un signe diacritique spécial. Toute cette question de λ appelle une étude détaillée ; l'hésitation entre les graphies *-i*λ et *-iw*λ qui indique bien la prononciation vélaire de λ est un fait particulièrement curieux ; on trouve même la forme dialectale *e*λ à côté de *iw*λ « huile » déjà au XIe siècle, et cette forme valait sans doute d'être signalée p. 394. — P. 329. Les assimilations signalées se font suivant une règle à peu près constante : dans les dissyllabes, de la première syllabe à la seconde (*dalapr* de *dolabra*) ; dans les polysyllabes, de la seconde syllabe à l'initiale (*mekhenay* de μηχανή) ; c'est une trace précieuse de l'accent secondaire sur l'initiale. — P. 389 et suiv. Les emprunts au français signalés ici ont un certain intérêt pour l'histoire de la phonétique française et confirment les résultats acquis sur quelques points. Il eût été curieux de rappeler que le mot *paron* (*baron*) a subsisté jusqu'aujourd'hui avec le sens de « Monsieur ».

La partie du livre de beaucoup la plus importante est la cinquième : *Echtarmenische Wœrter*. C'est, on le sait, M. H. qui, en 1875, démontra que l'élément indo européen de l'arménien se compose de deux parts bien distinctes : des emprunts iraniens et un élément original, et par suite que l'arménien n'est nullement une langue iranienne ou indo-iranienne, mais qu'il forme parmi les langues indo-européennes un groupe particulier. La démonstration était définitive :

elle n'est plus contestée de personne aujourd'hui. Mais la détermination de cet élément original est étrangement malaisée. Les mots arméniens ne sont pas moins éloignés de l'indo-européen que ne le sont les mots romans : *mayr* n'est pas plus près de l'indo-européen que le français *mère*, *king* pas plus que le français *cinq*. Et l'on n'a pas, comme en celtique et en letto-slave, plusieurs dialectes permettant de fixer des détails de phonétique ; les dialectes arméniens modernes n'enseignent rien, ou du moins rien de sûr, qui vienne ajouter à ce que peut indiquer l'étude de l'ancienne langue littéraire. Enfin, on ne saurait déterminer quelle est l'importance, peut-être très grande, de l'élément emprunté à d'autres langues inconnues de l'Asie Mineure : un mot dont on ne connaît pas l'origine n'est pas nécessairement pour cela indo-européen. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'on ne soit même pas fixé sur tous les points essentiels de la phonétique ; par exemple, M. H. n'a pas d'idée arrêtée sur le traitement de *t* et *k* à l'initiale ; on peut trouver ce scepticisme un peu excessif et croire que le traitement *th* et *kh* de *t* et *k* est établi par d'assez bons exemples tant à l'initiale qu'à l'intérieur du mot (le *k* de *akn* « œil » n'est pas probant : 1° parce qu'il est devant *n* et que devant *n* on peut admettre un traitement particulier des occlusives, comme il arrive en germanique ; — 2° parce que *akn* peut devoir son *k* à l'analogie d'autres mots où le *k* n'est pas radical et où l'origine de cette lettre est inconnue, notamment *unkn* « oreille »); mais il n'en reste pas moins qu'un savant tel que M. H. n'est pas convaincu Dès lors il est malaisé de se prononcer d'une manière décisive sur beaucoup d'étymologies. Comme M. Hübschmann ne visait pas à fournir une liste complète des rapprochements proposés mais seulement à donner les étymologies qui lui paraissent ou sûres ou du moins vraisemblables, il a dû faire un choix qui comporte une grande part d'arbitraire par la nature même du sujet. Il a dû par exemple écarter la plupart des lois phonétiques proposées par M. Bugge et les étymologies qui appuient ces lois : il y avait là trop de choses indémontrées, sans doute même indémontrables, mais dont la fausseté n'est pas non plus toujours démontrable. De parti pris, il écarte les rapprochements qui supposent une forte déviation de sens : ce n'est pas que le sens des mots n'ait pu se modifier en arménien autant que leur forme ; mais un rapprochement qui comporte à la fois une forte altération phonétique et une forte altération sémantique cesse évidemment d'être probant : il ne devient pas pour cela impossible ; peut-être M. H. est-il un peu trop sévère à cet égard. Ceux qui voudront étudier à fond l'étymologie arménienne ne pourront donc se dispenser de recourir aux études particulières signalées p. XVII ; on y retrouvera des étymologies qui ne sont pas toutes aussi évidemment fausses que le dit M. H. ; on ne saurait dire que M. H. en ait écarté de vraiment évidentes ; dans l'ensemble, on ne peut que souscrire à son jugement ; on le louera en particulier d'avoir mis beaucoup de points d'interrogation et d'avoir ainsi

rappelé que l'étymologie arménienne est le domaine de l'incertain.

Un livre de cette nature — et de cette importance — peut prêter à des discussions infinies; on se bornera ici à quelques détails. — P. 427, M. H. trouve surprenant que *bam*, *bas*, *bay* servant à annoncer les paroles de quelqu'un soient des formes du verbe « dire »; on peut rapprocher de cet usage l'habitude populaire de dire : *que j' dis*, *qu'i dit*, etc.; cf. aussi le lituanien *buk* — p. 428 *barj*, comme aussi *arg* dans *yargem* est nécessairement un emprunt; sinon l'on aurait λ et non *r* en regard de *l* des autres langues; *barj* est emprunté à un dialecte différent de celui qui est devenu le persan; la même observation s'applique à *vasn* qu'il est bien difficile de ne pas tenir pour un mot emprunté non seulement à cause de l'*a* et du *v*, mais aussi et surtout à cause du sens; on en peut dire autant de *spas*. L'*a* de *tasn* a été expliqué d'une manière assez séduisante par un degré réduit du vocalisme; cf. l'*a* de lat. *quattuor*. — P. 433. Il n'est guère admissible que le *g* de *geλjkh* « glande » puisse reposer sur i.-e. *gh*, car il devrait être palatalisé; si le mot est indo-européen, ce *g* ne paraît pouvoir représenter que *w*. Et, en effet, *geλj* « désir » semble appartenir à la même racine que lat. *uolo*, gr. Fέλπομαι et Fέλδομαι; l'élargissement seul diffère, l'arménien ayant *gh*, tandis que le grec a *p* et *d*. — P. 454. L'*s* de *lsem* « j'entends » répond au *k* de skr. *çloka-* : le suffixe *-ka-* n'étant pas primaire, le *k* sanskrit doit être tenu ici pour le reste d'un ancien élargissement; on a au contraire l'élargissement *s* dans lit. *klausau*, cf. arm. *luay* « j'entendis ». — P. 471 *magil* n'a rien à faire avec ὄνυξ dont il faut plutôt rapprocher *eλungn* « ongle » (Grammont, *Dissimilation cons*. p. 71). — P. 473. Comme exemple de arm. *k* issu de *dw* on pourrait encore songer à *meλk* « *mollis* » : **meldwi-* comme lat. *mollis* de **moldwis*; cf. ce que dit M. H. de *erku* « deux » p. 445. — P. 478. Le thème skr. *ana-* que cite M. H. à côté de arm. *n* et de lit. *ans* a un sens tout différent; il ne sert guère que pour l'instrumental du thème *a-* et sort sans doute tout simplement de l'ancien instrumental *anā́*. — Même page; il semble bien que le préfixe *ni-* conservé dans *nist* se trouve encore dans quelques autres mots; cf. *hayim* et *nayim*, *yenul* et *necuk*. — P. 484 *uth* de * *optô* (corrompu de * *oktô*) est régulier : *khun* ne peut sortir ni de **swepno-* ni de **supno-* mais seulement de * *swopno-* et présente le même traitement; le *p* n'est donc devenu *u* ici qu'après le moment où i.-e. *ou* était devenu arm. *oy*. — P. 497. Le *d* de skr. *drapsas* « goutte » n'est-il pas un ancien *dh-*? Cf. Wackernagel, *Altind. gramm.* I, 242.

Un appendice assez long renferme nombre de corrections et additions se rapportant à la première moitié du livre, parue en 1895. — Il y a enfin un index complet des mots arméniens et un des mots des autres langues indo-européennes rapprochées; sans doute pour ne pas grossir le volume, M. H. s'est abstenu de dresser la liste des mots iraniens, syriaques ou grecs qui ont passé en arménien par emprunt

on le regrettera surtout pour les mots iraniens dont les emprunts arméniens fournissent souvent la forme la plus archaïque.

Tous les lecteurs souhaiteront que M. Hübschmann ne fasse point attendre trop longtemps la suite d'un livre aussi indispensable.

A. MEILLET.

Wolfgang REICHEL. **Ueber vorhellenische Gœtterculte.** Vienne, Alfred Hœlder, 1897. Gr. in-8 de 98 p. avec 36 vignettes.

L'auteur des *Homerische Waffen* passe à bon droit, depuis plusieurs années, pour un des connaisseurs les mieux informés du monde mycénien. Le nouveau travail qu'il nous offre ne pourra que consolider sa réputation et faire augurer favorablement de ceux qu'il nous annonce sur le même sujet.

Une bague en or de Mycènes, publiée par M. Tsountas, présente une procession de trois femmes qui, levant le bras droit, s'avancent vers un objet posé à terre; cet objet a été qualifié de temple par M. Tsountas, d'autel par M. Perrot (*Hist. de l'art*, t. VI, p. 842). M. Reichel y reconnaît un trône, c'est-à-dire un siège d'apparat, et nous croyons qu'il a parfaitement raison. Il existait donc, à l'époque mycénienne, *un culte du trône*. Ce culte a-t-il laissé d'autres traces? Assurément. Le fameux trône d'Amyclées était autrefois adoré sans image ; plus tard, la statue d'Apollon par Bathyclès y fut posée debout. Un hermès debout figure également sur un grand trône, au revers d'une monnaie d'Aenos. Pausanias connaît à Delphes un trône en fer, qu'une tradition absurde mettait en relation avec le poète Pindare ; une autre légende, rapportée par Hérodote, mentionnait le trône du roi Midas, que ce dernier aurait dédié dans un temple. On parle encore d'anciens trônes au temple de Zeus à Olympie, au temple d'Apollon Lykios à Argos. M. R. écrit fort bien (p. 18) : « Le jour vint où les vieux trônes vides, objets de culte, cessèrent d'être compris comme tels, parce que les dieux étaient représentés par des images ; alors on essaya de les rendre intéressants en y rattachant le souvenir de quelque mortel ayant joué un rôle important dans le passé. » Pausanias, à Argos, vit la couche de Héra, κλίνη τῆς Ἥρας; d'autres couches de Héra sont signalées à Olympie et à Platées; à Tégée, on montrait celle d'Athéna Aléa. Ces couches ne sont pas des lits, mais des trônes avec dossiers, d'une grandeur et d'une longueur telles que les exégètes, du temps de Pausanias et même bien avant lui, les prenaient pour des lits et non pour des sièges. D'autre part, il existe en Grèce et en Asie-Mineure nombre de plate-formes taillées dans le roc où la tradition voyait les trônes de certains dieux ou de personnages mythiques comme Pélops. M. R. n'a cependant pas le droit de dire (p. 22) que la « patrie primitive » du culte du trône est l'Asie. S'il avait étendu

ses recherches au-delà du monde italo-grec, il aurait vu que l'idée populaire de reconnaître, dans les reliefs du sol ou les accidents des rochers, les sièges, les chaires, les tables, les lits, les palets, etc de démons, de nains ou de géants, est tellement répandue qu'on ne saurait lui assigner une origine unique et précise. Il y a encore des *chaires du diable* en France et en Allemagne, des *chaires des fées*, des *chaires de Saint-Martin*, des *autels du diable* etc. (voir les renseignements que j'ai réunis à ce sujet dans la *Rev. archéol.*, 1893, I, p. 195, 329). Dès que l'homme conçut des êtres immortels à son image, anthropomorphisme plus ancien que le culte des statues, il chercha dans la nature environnante, comme il le fait encore, les traces du séjour et de l'activité des dieux. Que le culte de certains lieux, considérés comme des trônes ou des autels de divinités, soit antérieur à l'ère iconique des religions, c'est ce que tout folkloriste accordera aisément à M. Reichel. Il n'est pas moins vraisemblable que lorsque des tribus pratiquant ce culte changèrent de domicile, passant, par exemple, d'un pays de montagnes dans une région de plaines, elles continuèrent à honorer des trônes ou des autels — non plus naturels ou taillés dans le roc, mais fabriqués de main d'homme. M. R. a très justement appelé l'attention sur un passage d'Hérodote relatif au grand sanctuaire de Bel à Babylone : il y avait là une tour élevée surmontée d'une couche vide, devant laquelle était placée une table d'or. « Nous avons ainsi, dit M. R. (p. 35), toute la chaîne du développement : la montagne naturelle comme trône naturel de la divinité ; la montagne naturelle avec trône divin artificiel; la montagne artificielle avec trône artificiel ; enfin, le trône artificiel et transportable. » Parmi ces derniers, M. R. veut compter l'arche d'alliance des Juifs, sorte de chaise à porteurs surmontée d'une tente où se tenait, invisible, le dieu d'Israël. Il y avait quelque chose d'analogue dans l'armée de Xerxès, le char portant le trône sacré où pas un mortel ne devait s'asseoir (Hérod., VII, 40).

La liaison établie, par une formule célèbre, entre le trône et l'autel, reçoit, des recherches de M. Reichel, une éclatante confirmation. L'autel est la table du dieu; mais le dieu doit-il manger debout ? Tout d'abord, il faut lui offrir un siège. Aussi, les plus anciens autels de la Grèce paraissent avoir été des trônes plutôt que des tables. Le type primitif s'est conservé dans les autels à degrés. Plusieurs vases peints archaïques montrent le dieu assis sur son autel ; une amphore corinthienne offre l'image d'Achille égorgeant Troïlos au-dessus d'un véritable siège. Au VIIe siècle encore, le souvenir de l'ancien autel-trône n'était pas perdu. Cependant la mode ionienne de manger couché (et non assis) produisit un changement dans les usages; une fois qu'on eût cessé de s'asseoir pour manger, les autels-trônes furent considérés comme des tables et prirent partout la forme cubique que nous leur connaissons.

Tout cela est très ingénieux et très vraisemblable. Il y a plus d'incertitude dans le second chapitre, consacré aux divinités mycéniennes et homériques. « J'ai acquis la conviction, déclare M. R. (p. 52), que

l'époque mycénienne se bornait à adorer des dieux invisibles et ne possédait pas encore d'images de culte. » La deuxième partie de cette assertion peut être exacte, si l'on entend par « image de culte » la statue qui occupe le sanctuaire d'un temple; mais la première paraît fausse, et M. R. est obligé de reconnaître lui-même qu'une quantité d'êtres fantastiques et de démons sont figurés sur les gemmes mycéniennes. M. Milchhœfer était bien plus près de la vérité quand il parlait, en 1883, du *polydémonisme* mycénien, opposé au *polythéisme* de la Grèce classique. Mais les observations que M. R. a présentées sur le caractère aniconique de la religion d'Homère n'en offrent pas moins un grand intérêt. Maintenant seulement, nous comprenons bien, grâce à la découverte du « culte du trône », des épithètes tels que εὔθρονοι et χρυσόθρονοι qu'Homère applique si souvent à ses dieux. Lorsqu'il est question du péplos placé par Théano Ἀθηναίης ἐπὶ γούνασιν, on sera tenté d'accorder à M. Reichel qu'il ne s'agit pas d'une image, mais seulement d'un trône d'Athéna. En revanche, quand l'auteur s'occupe de la grande bague en or de Mycènes et prétend que la double hache qui figure au milieu n'est qu'une « signature d'artiste », ou encore que la figure centrale de la peinture mycénienne Ἐφ. ἀρχ. 1887, p. 10, n'est pas une idole — on sent qu'il cède à un parti pris, déjà sensible dans ses *Homerische Waffen*, consistant à ne rien vouloir reconnaître à Mycènes qui ne cadre pas avec les données de l'épopée homérique. Plusieurs critiques lui en ont déjà fait l'observation.

Ce que M. R. dit des figures de femmes nues égéennes et mycéniennes m'a, je l'avoue, fort étonné. Je croyais, sans doute à tort, avoir banni de la science la manie de chercher l'Istar babylonienne dans toute espèce de figures nues du sexe féminin. Mais quand même je me serais grossièrement trompé en admettant la propagation d'un type de femme nue d'Occident en Orient, il n'en restait pas moins établi, me semblait-il, que le dévêtement d'Istar lui étant imposé comme une humiliation, il n'y avait pas moyen d'identifier à Istar la déesse nue des cylindres. Or, voici ce que dit M. R. (p. 79) : « La descente d'Istar aux Enfers se termine par un épisode significatif. Un Mage raconte à un homme, qu'il a perdu sa femme ou sa sœur, le mythe de la déesse, et lui conseille de s'adresser à elle. Cela explique tout *(sic)*. Aux Enfers, tout le monde est nu. Si donc on donne comme compagne à un mort l'image d'Istar nue, cet acte symbolique est l'équivalent du conseil du Mage : de même que la déesse dévêtue a pu ramener son amant des enfers, de même le mort, auprès duquel est placée l'image d'Istar pourra revenir à la lumière... Ces images sont donc des amulettes. » Il me semble inutile de discuter ce laborieux paradoxe : l'exposer suffit. Je ne saurais trop conseiller à M. Reichel de regarder d'autres images de femmes nues, par exemple *L'Anthropologie*, 1895 (t. VI), pl. I et suiv., qui ne sont certainement pas apparentées à l'Istar babylonienne; de même que je le prie de comparer à l'idole de Tirynthe publiée par lui (fig. 33) certaines

figures reproduites dans mon mémoire *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines* (fig. 13-17, 22, 30, 80). En se tenant parfaitement informé des découvertes faites ailleurs que dans le bassin de la mer Égée, M. Arthur Evans a donné aux *mycénologues* un exemple qu'ils ont bien tort de ne pas suivre. Le mycénien est précisément le terrain sur lequel les études d'archéologie préhistorique se raccordent à celles des archéologues hellénisants ; c'est une raison, pour ces derniers, d'élargir leur horizon et de chercher des points de comparaison ailleurs que dans le monde connu d'Hérodote. La présence de quantités d'ambre *baltique* dans les tombes mycéniennes ne devrait-elle pas suffire à leur en faire un devoir ?

Salomon Reinach.

Griechische Denker. Eine Geschichte der antiken Philosophie, von Th. Gomperz, sechste Lieferung. Leipzig, Veit, 1897, 96 pages, 2 marcs.

Cette nouvelle livraison des *Griechische Denker* — Socrate et les Socratiques — forme le commencement du second volume. L'ouvrage est loin encore de toucher à sa fin, mais les parties déjà parues permettent d'apprécier l'utilité du travail considérable que M. Gomperz a entrepris.

L'histoire de la philosophie ancienne était restée trop exclusivement une histoire des systèmes de philosophie. On avait toujours isolé l'évolution des conceptions philosophiques, comme si elles avaient en elles-mêmes tous leurs principes et tous leurs stimulants. On se contentait de les rattacher l'une à l'autre comme on enchaîne des théorèmes de géométrie. M. G. les encadre dans un tableau du développement de toute la civilisation antique, spécialement des sciences, de la littérature et de la religion. L'importance qu'il accorde à ses vues d'ensemble, le grand nombre des explications tirées de l'histoire politique, sociale ou religieuse, donnent à son exposé — qui devient presque un récit — une clarté, une ampleur et un intérêt dont les constructions abstraites de Ritter, de Brandis, d'Ueberweg et même de Zeller manquaient trop souvent.

Le livre de M. G. est accessible à un plus grand nombre de lecteurs que les autres histoires de la philosophie. On peut le comprendre sans être familiarisé avec la terminologie des traités de métaphysique. Partout elle est remplacée par des exposés simples, lucides et animés (la description de la méthode socratique, p. 44-48, serait à citer à cet égard). Ainsi encore, M. G. réussit à mettre une clarté toute nouvelle sur un sujet qui a toujours paru d'une obscurité rebutante à la plus grande partie du public lettré.

Tout en répandant la connaissance des philosophes anciens, M. G. donnera le goût d'y revenir. Le lecteur de son livre le plus prévenu

contre l'habitude d'attribuer aux Grecs l'initiative de tous les progrès, se demandera si les idées qui dirigent notre science tout entière sont autre chose qu'emprunt ou réminiscence. Il se dira même que beaucoup d'idées, laissées jusqu'à ce jour incomprises par les lecteurs dans les écrits de Platon et d'Aristote, n'attendent peut-être qu'un esprit ouvert et accueillant pour s'y réveiller à une nouvelle vie; et que rien ne peut être plus salutaire que la résurrection dans une intelligence moderne d'une de ces idées demeurées longtemps inactives.

M. G. recherche moins l'originalité des thèses que la clarté et les qualités de forme qui diminuent la fatigue de la lecture. Il a écarté du texte toute discussion et toute référence. Son livre est cependant un recueil de renseignements dont on peut toujours connaître la source première, car des notes réunies en appendice indiquent, pour chaque chapitre, les théories dont le fond n'est pas nouveau, et celles qui s'écartent des opinions généralement admises. Le choix entre les diverses hypothèses a d'ailleurs été fait toujours avec une connaissance parfaite des littératures anciennes et modernes, et, dans les problèmes où le jugement ne parvient pas à décider, avec un sentiment très juste du naturel et de la vraisemblance. Aussi l'ouvrage prête peu aux critiques de détail.

Il y en a une cependant à laquelle les deux derniers fascicules donnent lieu. On s'étonne de voir une ligne de séparation très marquée entre la philosophie atomistique, la sophistique, les débuts de l'histoire, placés à la fin du premier volume — et « l'évolution des croyances et des mœurs » (Eschyle, Sophocle, Euripide), décrite au commencement du second. Le tableau d'ensemble sur lequel l'auteur détache avec tant d'art la physionomie de Socrate, se présenterait mieux aux yeux du lecteur, si la division annoncée en tête du premier fascicule avait été plus scrupuleusement conservée : « Le premier volume se terminera, disait le prospectus de l'éditeur, par une description de la grande époque d'émancipation intellectuelle dont les représentants les plus brillants sont Démocrite, Socrate, et quelques-uns des penseurs encyclopédiques que l'on appelle sophistes. »

Plus d'un sera d'avis qu'un tel ouvrage devrait être présenté dans une bonne traduction au public lettré de langue française. Malheureusement l'insuccès d'une traduction analogue, publiée il y a quelques années, pourrait rendre la librairie défiante. Ce serait à tort. L'utilité du grand ouvrage de Zeller tient surtout à l'excellence de ses notes bibliographiques et de ses références, à l'étendue et à la qualité de son érudition ; c'est dire qu'il n'est guère consulté que par des spécialistes, qui savent tous l'allemand, et qui devront toujours préférer la dernière édition du texte original à une traduction faite d'après une édition déjà remplacée. Les *Penseurs grecs* de M. G. s'adressent à une plus grande partie du public, à des lecteurs qui n'ont ni les mêmes connaissances ni les mêmes besoins. Cette nouvelle histoire de la philosophie ancienne ne fera

même nullement concurrence à l'œuvre de Zeller. Au contraire, les deux ouvrages ne peuvent que se compléter et se faire valoir l'un l'autre. Ils vieilliront tous deux, mais pour des raisons différentes : l'un très rapidement, parce que les recherches d'érudition ne tarderont pas à le dépasser ; l'autre, plus lentement, parce qu'il est surtout un exposé de la philosophie grecque mis à la portée des lecteurs de notre époque. Des deux histoires, je pense même que c'est celle de M. Gomperz qui a le plus de chances de demeurer toujours intéressante. Elle formera un document utile à consulter pour la connaissance de notre civilisation contemporaine. On y verra quel genre d'exposé, quels rapprochements d'idées, et même quel titre et quels mots il fallait pour faire comprendre et goûter la philosophie ancienne à une génération éprise d'un positivisme étroit et beaucoup plus portée vers les sciences que vers la spéculation pure.

J. Bidez

Dernier voyage de la reine de Navarre Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille Jeanne d'Albret aux bains de Cauterets (1549). — Epîtres en vers inconnues des historiens de ces princesses et des éditeurs de leurs œuvres. — Étude critique et historique d'après des textes inédits et des recherches nouvelles, suivie d'un appendice sur le vieux Cauterets, ses thermes et leurs transformations, par Félix Frank, membre de la Société d'Histoire littéraire de la France. Toulouse, imprimerie et librairie Edouard Privat, 45, rue des Tourneurs. Paris, librairie historique des provinces, Émile Lechevalier, 39, quai des Grands-Augustins, 1897, 1 broch. in-8°, 112 pp.

Le titre de cette brochure est sûrement un peu long : je me hâte d'ajouter que le travail de M. Félix Frank contient plus de choses encore que son titre n'en promet. Dans cette étude, déjà parue, moins l'*Appendice*, dans le tome VIII de la *Revue des Pyrénées*, le très consciencieux éditeur des *Marguerites* et de l'*Heptaméron* nous donne le résultat de ses recherches nouvelles sur la reine de Navarre. Ces recherches, poussées en sens divers avec la sagacité minutieuse et le zèle scrupuleux d'un érudit qui se complaît dans l'infini détail, avec aussi la passion, parfois un peu jalouse, d'un véritable amoureux, ont conduit M. F. à la découverte de plusieurs pièces inédites d'un véritable prix, et lui ont permis de reconstituer d'une façon très précise les derniers mois de la vie de Marguerite d'Angoulême, d'ajouter quelques détails intéressants à la biographie de sa fille Jeanne d'Albret, complétant et rectifiant ce que l'on savait déjà de ces deux princesses. Essayons de dégager et de classer — ce n'est pas toujours facile — les trouvailles contenues dans ce travail curieux et touffu.

En premier lieu, un an à peine après la belle publication des *Dernières poésies de Marguerite de Navarre*, faite par M. Abel Lefranc avec un succès si retentissant et si mérité, M. F. a d'avoir découvert de

l'inédit. Il remarque, tout d'abord, que sept des Épîtres en vers, données comme inédites par M. Lefranc, avaient été déjà publiées, en 1883, dans le *Correspondant*, par M. Ed. Frémy; ce dernier se trompa, d'ailleurs, sur leur attribution et, sur la foi d'une note de Paulin Paris, les donna sous ce titre : *Les Poésies inédites de Catherine de Médicis*. M. F. prouve, par des arguments surabondants et décisifs (p. 10-15, 38-47), la fausseté de cette attribution, contestée par MM. Baguenault de Puchesse et Tamizey de Larroque, au moment où parut la publication de M. Frémy. Les sept Épîtres en vers, données par ce dernier d'après le ms. 883 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, se retrouvent dans le ms. 24298 du même fonds : elles doivent être attribuées, non à Catherine de Médicis et à sa fille Élisabeth, reine d'Espagne, mais à Marguerite de Navarre et à sa fille Jeanne d'Albret. En résumé, M. Ed. Frémy a le mérite d'avoir le premier publié ces épîtres; M. Abel Lefranc a celui de les avoir *rééditées* avec leur véritable attribution ; M. Frank, enfin, a celui d'avoir, grâce à la découverte du ms. 24298, due à M. Lefranc — découverte capitale à laquelle il faudra toujours revenir quand il s'agira de ces questions — clos d'une façon décisive le débat soulevé naguère par les prétendues poésies de Catherine de Médicis.

Ce n'est pas tout : en explorant, après MM. Frémy et Lefranc, le ms. 883, M. F. y a découvert deux pièces, négligées par ses prédécesseurs : une Épître de Jeanne d'Albret souhaitant le prochain retour de sa mère, et une Épître d'un personnage de la cour de Pau s'enquérant d'un incendie survenu à Cauterets et où faillirent être endommagés les « tendres piedz » de la jeunesse princesse. M. F. (p. 16-20), par des rapprochements très ingénieux avec les épîtres de Jeanne d'Albret déjà publiées, démontre que la première des pièces par lui découvertes appartient à la série des Épîtres échangées entre la fille et la mère et donnée par M. Lefranc. De plus, il restitue à Marguerite (p. 32-38) l'attribution d'une épître, contenue aussi dans le ms. 883, l'*Épître de Cauterets*, ignorée de M. Lefranc et publiée par M. Frémy comme étant de Catherine de Médicis.

Ces découvertes et ces rectifications importantes ont permis à M. F. d'établir que « la *Marguerite des Princesses* accomplit, bien peu de mois avant sa mort, un dernier voyage aux montagnes et aux bains de Cauterets, dans le printemps et l'été de 1549, et que sa fille Jeanne d'Albret, épousée par le duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, le 20 octobre 1548, y passa quelque temps avec elle, puis l'y laissa terminer la cure commencée, elle-même étant rappelée alors par son mari, qu'il lui fut toutefois impossible — en raison de circonstances imprévues — de rejoindre aussitôt » (p. 5). La série maintenant complète des Épîtres en vers échangées entre la mère et la fille ne se rapporte donc pas, comme l'avait cru M. Lefranc, à la séparation qui suivit, *vers la fin d'octobre 1548*, le départ de la nouvelle duchesse de Vendôme

allant rejoindre son mari, mais au séjour que Marguerite fit à Cauterets, avant le mariage de sa fille, *en mai-juin-juillet 1548*. La démonstration, fondée sur des rapprochements de dates et sur l'examen minutieux des textes, est faite par M. F. d'une façon très rigoureuse et qui paraît décisive. Elle lui a permis d'établir la chronologie de ces Épîtres et d'en donner (p. 47-60) un commentaire historique et littéraire, presque vers par vers, qui ne laisse plus de place à la moindre obscurité. Les faits établis par les historiens de Marguerite et de Jeanne d'Albret, MM. de la Ferrière et de Ruble, viennent éclairer et expliquer des allusions que le lecteur, mal informé jusqu'ici, n'avait pas soupçonnées.

L'étude de M. Félix Franck est, on le voit, une contribution curieuse à l'histoire de la vie et de l'œuvre de Marguerite d'Angoulême. Mais, en dehors du fait principal qu'elle découvre, elle contient encore divers renseignements nouveaux, qui méritent d'être signalés. M. Frank, qui avait eu l'idée de consacrer un travail spécial aux séjours de la reine de Navarre aux Pyrénées, profite de l'occasion pour consigner ici le résultat de ses recherches à ce sujet : il établit (p. 11-28) que, avant 1549, la reine alla à Cauterets en avril-mai 1541, en septembre 1546 (c'est la saison à laquelle il est fait allusion dans le prologue de l'*Heptaméron*), en septembre 1547, enfin probablement au printemps de 1548. — La présence de Jeanne d'Albret aux bains près de sa mère au printemps de 1549 suggère aussi à M. F. (p. 36, n. 3) quelques inductions ingénieuses sur le tempérament et la santé de la jeune princesse (on peut les compléter avec ce qui est dit dans l'*Appendice* (p. 107-110) de la « diathèse constitutionnelle » de Jeanne d'Albret et des effets qu'elle attendait de la vertu curative des eaux de Cauterets). — A propos de l' « *Epistre de la Royne de Navarre à Madame l'abbesse de Fontevrault* », publiée par M. Lefranc, M. F. établit d'une façon exacte (p. 60-67) le degré de parenté de Marguerite et de Louise de Bourbon. — Il rectifie aussi (p. 69-72) l'erreur de Brantôme (non relevée par M. Ludovic Lalanne) qui place en Béarn le château d'Odos en Bigorre, où mourut la reine de Navarre. — Enfin, M. F. annonce, aux dernières pages de son étude, que dans le même ms. 883 il a découvert deux nouveaux poèmes inédits qu'il attribue à Marguerite : *Quatre epistres escriptes par quatre damoyselles à quatre gentilz hommes de diverses affections*, avec une *Responce* masculine pour chacune, et une *Comédie* sans titre. Ces deux œuvres paraissent être des variations de thèmes familiers à l'auteur des *Marguerites*.

L'*Appendice* sur le *vieux Cauterets*, *ses thermes et leurs transformations* est intéressant. M. F. y discute, entre autres (p. 93-95), la question de savoir si Rabelais est allé à Cauterets. Il y établit (p. 102-103) l'existence de deux saisons de bains (printemps et automne). Il y donne même de nombreux et doctes renseignements sur la valeur curative des diverses sources. Nul doute que cet *Appendice* ne soit largement mis à contribution par les fabricants de *Guides* : ils y trou-

veront à souhait de quoi grossir et renouveler leur « partie historique ».

J'ai déjà loué la sagacité patiente, l'ingéniosité subtile, le labeur minutieux de M. Frank. Ces qualités peuvent paraître parfois poussées à l'excès : le détail le plus menu est intéressant, à condition de n'être pas oiseux. J'admets qu'il fût utile, pour établir que Catherine de Médicis et Élisabeth d'Espagne ne purent se trouver en 1565 à Cauterets, de reproduire les principales étapes de la cour de France d'après le *Journal de voyage* d'Abel Jouan : mais les notes copieuses, d'ailleurs intéressantes, mais souvent étrangères à son sujet, dont M. F. a surchargé ce passage de son étude, étaient-elles *ici* absolument nécessaires, surtout lorsqu'elles ne nous apprennent rien de neuf? (Cf. p. 38, n. 7, p. 42, n. 1 et 4, p. 43, n. 1, p. 44, n. 6.) Le travail tout entier de M. F. pèche aussi par l'absence de composition : sur son sujet principal, l'auteur a greffé, comme on l'a vu plus haut, plusieurs hors-d'œuvre qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec le titre de l'étude. Il n'a pas réussi — était-ce possible? — à fondre en un tout harmonieux les résultats de recherches d'ailleurs fort diverses Ce défaut, d'ordre tout littéraire, rend assez pénible la lecture de ce travail. Plus de clarté dans l'ordonnance, plus de netteté dans l'exposition n'en eussent pas diminué l'intérêt; au contraire [1].

Paul Courteault.

Dr. E.-T. Hamy, **Vespasien Robin,** arboriste du Roy, premier sous-démonstrateur de botanique du Jardin royal des Plantes (1675-1662). Paris, 1896, in-4. (Extrait des Nouvelles archives du Museum d'histoire naturelle, 3e série).

Lettre de M. Alfred Reynier à M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, sur le **styrax,** à propos de la plaquette de M. Tamizey de Larroque intitulée : « Deux jardiniers émérites, Peiresc et Vespasien Robin ». Saint-Etienne, 1896, in-8.

I. — Personne n'ignore que Vespasien Robin passe pour avoir introduit en Europe le faux-acacia [2], service dont Linné a consacré le souvenir en donnant son nom à cet arbre élégant et aujourd'hui si répandu; mais c'est là aussi à peu près tout ce que l'on savait du célèbre jardinier; il faut donc être reconnaissant à M. le Dr Hamy d'avoir essayé, autant que le permet la pénurie des documents, de nous faire connaître ce collaborateur de Guy de la Brosse, sur lequel la publication de la correspondance de Peiresc avait déjà rappelé l'attention.

Né en 1579, associé dès son enfance aux travaux de son père Jean, apothicaire et botaniste, Vespasien entreprit de bonne heure, pour

1. M. F. cite à plusieurs reprises, avec complaisance, B. de La Grèze : il est permis de faire moins d'honneur à un historien qui affirme, d'après *un* manuscrit, que Charles IX passa à Tarbes en 1565 (cf. p. 44, n. 2).

2. Il faut dire toutefois que c'est là plutôt une légende qu'un fait historiquement établi.

recueillir des plantes inconnues, des voyages non seulement dans les diverses parties de la France, mais en Angleterre, en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne et jusque sur les côtes Barbaresques; il poussa même, il semble, jusqu'en Guinée; l'édition de 1608 du *Jardin du Roy* de Pierre Vallet fait mention de plusieurs espèces exotiques, rapportées cinq ans auparavant des îles Bissagos dans la Guinée portugaise, par un Robin le jeune, qui ne peut guère être que Vespasien [1]. Quoi qu'il en soit, Vespasien ne se borna pas à importer les plantes qu'il avait découvertes dans les pays étrangers, il composa aussi une *Histoire des plantes nouvellement trouvées en l'isle Virgine*, publiée en 1620, et M. H. suppose avec raison que c'est à lui seul vraisemblablement qu'est dû l'*Enchridion isagogicum* (1627), qui porte avec son nom celui de son père Jean et renferme l'énumération de plus de quinze cents espèces ou variétés, tant indigènes qu'exotiques, cultivées dans le jardin paternel.

On comprend que Guy de la Brosse, quand il voulut donner plus d'extension à la culture du jardin du roi et à l'enseignement qu'on y donnait, ait eu à cœur de s'adjoindre un amateur aussi zélé; en 1635, Vespasien Robin fut nommé sous-démonstrateur dans l'établissement royal; sur ce théâtre agrandi, il put se livrer à son goût passionné pour la botanique; après la mort de Guy de la Brosse, survenue dès le mois d'août 1676, ce fut lui qui supporta tout le faix du jardin du roi, à la décadence duquel sa vieillesse attristée dut, dans une position subalterne, assister, sous la direction funeste du chimiste Davisson (1647-1651). Il mourut en 1662, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

On ne doit pas être surpris qu'amateur des plantes, comme il l'était, Peiresc soit entré en relations avec un jardinier aussi éminent que l'était Vespasien Robin; il avait fait sa connaissance, ainsi que celle de son père, pendant le voyage qu'il entreprit à Paris en 1605, avec du Vair, et depuis lors il resta en rapport avec lui. M. H. publie sept lettres adressées au célèbre jardinier par le grand érudit provençal; la première est de 1610, les six autres des années 1627-1634; elles sont accompagnées de deux lettres de Vespasien à Valavez, frère de Peiresc, et, comme lui, grand amateur de fleurs, l'une de 1628, l'autre de 1639. Dans toutes, il est question surtout de plantes [2], que Peiresc envoie à Vespasien Robin ou de celles qu'il reçoit, lui ou Valavez, du jardinier du roi; elles offrent par là de précieux renseignements pour l'histoire de l'horticulture et de l'acclimatation, au commencement du XVIIe siècle. On y voit quelle place considérable occupait alors dans les jardins la culture des anémones, des cyclamens, des narcisses et autres liliacées. Ce fut d'un frère de Robin que Peiresc reçut en 1627 la tubéreuse qu'il cher-

1. L'hypothèse paraît du moins vraisemblable; toutefois Vespasien avait des frères, et rien ne dit que l'un d'eux ne soit pas allé sur les côtes de Guinée.

2. Il y est aussi question d'un jardinier que Robin avait procuré à Peiresc. Lettre du 9 juin 1628.

hait depuis de longues années à se procurer et qu'il reçut aussi de Rome en 1628 [1]. Il ne devait pas être en reste avec son correspondant parisien ; il lui envoya la même année des semences de jasmin jaune [2] ; en 1634, il lui adressait dans une boîte une racine de *culcas* — la colocasse, — une autre fois des « semences d'herbes potagères, » reçues du Caire [3].

Longtemps auparavant, en 1610, Peiresc lui avait fait parvenir une boîte, « où il y avait des styrax (et) des subjects de quelques arbrisseaux... Si je sçay, ajoutait-il [4], que vous en désirez d'aultres de ce païs, je vous en envoyrais très volontiers ». Cette phrase montre que le styrax était indigène en Provence; M. H. dit, p. 11, que Peiresc le « possédait depuis six ans déjà » : une lettre qu'il avait adressée en 1604, au botaniste de l'Ecluse — Clusius — et dont j'ai publié un fragment [5], nous apprend qu'il avait trouvé cet arbuste précieux aux environs même de Belgentier. Je m'arrête ici. Ce que j'ai dit suffit pour montrer quel intérêt varié présente la belle publication de M. le Dr Hamy ; elle a sa place marquée à côté des *Correspondants de Peiresc*, que l'infatigable éditeur de la correspondance du grand érudit, M. Tamizey de Larroque, nous fait tour à tour connaître depuis vingt ans.

II. — Dans la plaquette dont on a lu le titre plus haut, et que lui a suggérée une citation, empruntée à M. le Dr Hamy par l'auteur de *Deux jardiniers émérites, Peiresc et Vespasien Robin* [6], M. Alfred Reynier s'est proposé d'empêcher « une méprise à craindre à propos du styrax, dont l'introduction en France serait due à Peiresc » ; si, ne « pouvant contrôler » paraît-il, — ce qui pourtant ne devait pas être très difficile — les *Nouvelles archives du Museum*, M. A. R. s'était renseigné auprès de M. Tamizey de Larroque avant de partir en guerre, il aurait appris que la lettre de 1610, de Peiresc à V. Robin, indique le styrax comme étant « de ce païs », c'est-à-dire évidemment comme étant indigène en Provence, et son correspondant n'aurait pas manqué de lui apprendre encore que Peiresc lui-même, dans la lettre à de l'Escluse, dont j'ai parlé plus haut, dit qu'il a trouvé cet arbuste aux environs de Belgentier ; il n'aurait pas dès lors écrit cette phrase singulière : « Quelques curieux — il faudrait « ignorants » — non au courant, ont dû se dire : « D'où Peiresc aurait-il reçu, en 1604, le styrax ? » Il aurait compris aussi que le « petit problème », qui, suivant lui, « comporte un court débat, » consiste uniquement à enfoncer une porte ouverte, et il se serait épargné

---

1. Lettre du 9 juin 1628.
2. Lettre du 21 juillet 1628.
3. Lettre du 19 mai 1634. La *Faba aegyptiaca*, dont il est question dans cette lettre, est le lotus rose, qui a disparu de l'Egypte, mais qui y existait encore au XVIe siècle.
4. Lettre 1, dont la date a disparu.
5. *Fabri de Peiresc, humaniste, archéologue, naturaliste*. Aix, 1894, in-12, p. 62.
6. Voir le numéro 1 de la *Revue*, t. XXXI, p. 18.

le léger ridicule de réfuter une erreur qu'il a seul inventée. Cependant, son inutile réfutation nous fait connaître une région précise où le styrax croît encore aujourd'hui, comme sans doute au temps de Peiresc; mais pourquoi n'a-t-il pas mentionné la localité signalée dans son excellente flore des Bouches-du-Rhône[1], par M. Derbes, qui méritait toute confiance?

Ch. J.

Intermèdes espagnols (Entremeses) du XVIIe siècle, traduits avec une préface et des notes par Léo Rouanet. Paris, A. Charles, 1897, 321 pages in-12.

M. Rouanet, qui nous avait donné l'an dernier un joli recueil de chansons populaires espagnoles [2], nous offre aujourd'hui quelques spécimens d'un genre dramatique qui a fleuri chez nos voisins : l'*entremés* ou intermède comique. Ce genre affecte des formes assez variées : on a l'*entremés* proprement dit, le *baile*, la *mojiganga*, et plus tard la *zarzuela*, intermède chanté, puis le *sainete*, qui, à la fin du XVIIIe siècle et avec Ramon de la Cruz, devient presque une petite comédie. L'origine de cette farce remonte assez haut, au moins à la fin du XVe siècle; au siècle suivant elle a des adeptes fervents, par exemple le fameux Lope de Rueda, Timoneda et plus tard Cervantes. Mais la période de splendeur de l'*entremés* est la seconde moitié du XVIIe siècle; presque tous les grands dramaturges espagnols de cette époque s'y sont essayés avec plus ou moins de succès : aucun n'y a mis plus d'esprit et d'entrain que Luis Quiñones de Benavente, qui reste le maître incontesté du genre. M. R. a fait un choix heureux dans la vaste collection d'*entremeses* que nous ont légués les XVIe et XVIIe siècles et s'est appliqué à traduire fidèlement ces petites pièces d'une intelligence souvent difficile. Sans compter qu'ils ont été imprimés avec la dernière négligence, les *entremeses* abondent en expressions empruntées au langage populaire et en allusions aux choses du jour; pour comprendre tout cela, il faut avoir soi-même beaucoup lu et travaillé, car les Espagnols n'ont presque rien fait en vue d'éclaircir ces difficultés : leurs dictionnaires sont muets et les rares notes qui accompagnent les éditions modernes montrent surtout qu'ils ne comprennent guère mieux que nous le sens de beaucoup de passages. M. R. termine son recueil par l'intermède intitulé « La prison de Séville » et qu'on attribue à Cervantes. Sa traduction, très exacte en général, prête cependant à quel-

1. *Catalogu' des plantes qui croissent naturellement dans le département des Bouches-du-Rhône*, par L. Castagne, avec une préface, etc. par Alp Derbès. Paris-Marseille, 1862, p. 105.
2. *Chansons populaires de l'Espagne, traduites en regard du texte original*, par Léo Rouanet. Paris, 1896.

ques critiques; tout au moins, ai-je relevé quelques passages qui me paraissent devoir être interprétés autrement qu'il ne l'a fait. J'ajoute tout de suite qu'il est bien excusable, vu que le texte de cet intermède a été particulièrement altéré et que l'argot de voleur employé par presque tous les personnages de la pièce contient des locutions, des jeux de mots, des *à peu près* difficiles à comprendre et encore plus difficiles à rendre en français. P. 282. Le « père » auquel Goroseo remet la Beltrana n'est pas un « juge ecclésiastique de première instance », c'est tout autre chose et, pour ne pas employer le mot français, nous dirons que c'est le *padre de la mancebia*. — P. 283. La traduction littérale de *soplavivos* par *souffle-vivants* ne donne pas au lecteur le sens de l'expression : la vraie traduction est « mouchards ». — P. 286. Cette partie de cartes présente bien des difficultés d'interprétation que je n'ai pas la prétention de résoudre toutes. La phrase : *Meto el corazon y las barbas, en saliendo suerte, de lo que fuere, y dice esto?* doit être mal ponctuée dans l'édition que j'ai sous les yeux (Madrid, Gaspar et Roig, 1868). M. R. traduit : « A cœur. Les *barbes*. Et j'attends. Qu'est-ce que ça dit? » En tout cas « à cœur », n'est pas exact, les Espagnols jouant avec des tarots — P. 288. « Jusqu'à ce que mort s'ensuive comme il est naturel ». Non : « Jusqu'à ce que mort naturelle s'ensuive ». — P. 292. *Rodrigon* signifie « écuyer porte-respect » plutôt que « cavalier servant ». — P. 292 « Col... bien ouvert ». Col « plissé » ou « godronné » serait plus précis. — P. 298. Les mots *que todo es borracheria y barahunda* font partie de la phrase antérieure qui doit se traduire ainsi : « Mères, qui avez des enfants, veillez aux leçons et aux exemples que vous leur donnez ; voyez où mènent l'ivrognerie et le désordre! »

M. R. me paraît avoir fort bien traduit les autres *entremeses* de sa collection; sa langue a de la saveur et de l'originalité J'ajouterai que l'introduction qu'il a mise à ce volume donne au public français les renseignements nécessaires sur l'histoire du genre et le prépare très suffisamment à goûter l'humour assez particulier de ces petites farces espagnoles. Il est fort à désirer que M. Rouanet continue ses études et s'attaque cette fois aux drames religieux, qu'on connaît très peu en France. Les théâtres étrangers sont à la mode ; il faut en profiter.

Alfred Morel-Fatio.

LETTRE DE M. CASTANIER.

Dans votre numéro du 1[er] novembre, vous avez publié un article de M. Salomon Reinach, sur le tome II de mon *Histoire de la Provence dans l'antiquité*. M. Reinach y fait appel à l'opinion de vos lecteurs; veuillez donc me permettre de me défendre devant eux.

Je n'insisterai pas sur cette malheureuse statue, qu'abrite le musée d'Avignon, et dans laquelle M. S. Reinach croit voir, — d'après M. Wolters, d'ailleurs, — un Zeus syrien d'Héliopolis; au lieu d'une déesse. Si M. Reinach avait, comme moi, examiné

onguement cette antiquité, il l'aurait jugée en assez mauvais état pour ne pas être trop absolu au sujet de son identification.

Je passe également sur le mot de *compilation* qu'il applique à mon livre; et je m'en rapporte au jugement des collègues de M. S. Reinach à l'Institut : ceux qui ont bien voulu examiner mon ouvrage ont vu si, réellement, celui-ci ne contient pas des idées nouvelles et une thèse personnelle.

J'ai basé, il est vrai, mon récit sur des références, indiquées trop minutieusement au gré de M. Reinach; en soutenant des idées dont M. D'Arbois de Jubainville a prouvé la vérité, — et c'est, je crois, au fond, ce qui contrarie le plus le conservateur-adjoint et le disciple de M. Bertrand à Saint-Germain, — j'ai consulté les mêmes auteurs que M. D'Arbois. Quoi de plus naturel?

Dans la page de mon livre que M. S. Reinach a reproduite, en regard d'un passage analogue de M. D'Arbois, je n'ai fait que citer une opinion établie par l'éminent auteur des *Premiers habitants de l'Europe;* et j'ai dit : « Si Romulus et ses premiers successeurs semblent avoir possédé une certaine indépendance à l'égard des Étrusques, nous croyons évident, avec M. D'Arbois de Jubainville [*Les premiers habitants de l'Europe*, 1re édit., p. 101], que cette indépendance relative avait disparu sous la domination des Tarquins de 614 à 509 avant notre ère. » Comment cette indépendance avait-elle existé? Dans quelles circonstances avait-elle disparu? C'est ce que j'ai expliqué, en m'appuyant sur les faits invoqués par M. D'Arbois. Parce que ce savant a tiré ses arguments de Denys d'Halicarnasse, de Tacite, etc., est-il défendu de citer ces auteurs?

Un détail suffira à montrer que j'ai fait, pour ces citations, œuvre personnelle. Au cours du fragment que donne M. Reinach, il est raconté que Rome, vaincue par les Étrusques, dut prendre l'engagement de ne se servir de fer que pour l'agriculture. Sur ce point, M. D'Arbois cite Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 139. Or, voici ma note : Pline, XXXIV, xxxix, § 2. L'indication du paragraphe n'indique-t-elle pas que j'ai examiné ce texte, comme, d'ailleurs, tous ceux que je cite?

Je voudrais que M. S. Reinach mît autant de conscience dans ses compilations; je lui demanderai surtout d'apporter plus d'impartialité dans ses critiques

Ainsi, pour ce passage relatif à la domination des Étrusques sur Rome, si j'ai adopté l'opinion de M. D'Arbois et ses arguments, je n'ai pas craint de rendre à cet auteur l'hommage qui lui était dû, en le citant, en une même page (v. mon *Histoire de la Provence*, t. II, p. 136), une première fois dans le texte, et une seconde en note. En outre, M. Reinach a oublié de dire que, deux pages après, en finissant de résumer la thèse de M. D'Arbois, j'ai écrit la note suivante : « Pour de plus nombreux détails, voir les chapitres que M. D'Arbois de Jubainville a consacrés aux Étrusques ou Pélasges-Tursânes d'Italie dans son savant ouvrage sur les *Premiers habitants de l'Europe*, pp. 84-106 de la 1re édit. et pp. 129-166, t. I, de la 2e édit. »

Ces trois mentions en trois pages indiquent suffisamment que la thèse exposée au sujet des Étrusques le fut d'abord par M. D'Arbois.

S'il y a donc, en tout ceci, quelque chose de peu correct, ce sont assurément les procédés de critique dont M. S. Reinach est coutumier à l'égard des érudits ayant assez d'indépendance pour ne pas le considérer comme le plus grand savant du siècle.

Au lieu de se poser ainsi en gardien jaloux de la probité littéraire, M. S. Reinach ferait mieux d'expliquer par quel miracle il a pu, lui l'omniscient, ignorer un passage important d'Hérodote, ainsi que je l'ai prouvé dans mon *Histoire de la Provence dans l'antiquité*, t. II, p. 173 et 174.

Mais on sait que M. Reinach se conduit volontiers comme s'il avait le monopole de l'histoire et de l'archéologie. Lorsqu'il aura prouvé qu'il est vraiment un maître, j'accepterai ses critiques, pourvu qu'elles soient loyales et fondées.

Prosper Castanier.

RÉPONSE DE M. S. REINACH.

J'ai demandé aux lecteurs de la *Revue critique* si les procédés de M. Castanier étaient tout à fait corrects. M. Castanier répond lui-même. Il n'y a pas lieu d'ajouter un mot. — S. R.

BULLETIN

— La 16e livraison du volume II du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau vient de paraître à la librairie Leroux. Elle contient : § 61. *Les gouverneurs romains d'Arabie* (fin). — § 62. *L'ancien dieu arabe Okaisir.* — § 63. *Inscription grecque de Sarephtha* (Phénicie). — § 64. *Le plan de l'église du Saint-Sépulcre dessiné par Arculphe au VIIe siècle.* — § 65. *Cachet israélite archaïque aux noms d'Ichmael et de Pedayahou.* — § 66. — *Les tombeaux de David et des rois de Juda et le tunnel-aqueduc de Siloé* (à suivre).

— Sous ce titre, *l'Orientalisme à Bordeaux* (Bordeaux, Feret et fils), M. Camille Jullian fait paraître une notice bibliographique sur les travaux et les enseignements suscités à Bordeaux depuis le XVIe siècle par l'étude de la philologie et de l'archéologie orientales.

— M. Otto Melzer vient de nous donner le second volume de sa *Geschichte der Karthager* (Berlin, 1896, librairie Weidmann). La publication du premier volume remonte à 1879. Nous n'aurons rien perdu pour attendre. L'auteur nous apprend qu'il s'est vu dans la nécessité de doubler cette seconde partie qui, dans le plan primitif, devait terminer l'ouvrage; il nous annonce un troisième volume, qui sera le bienvenu, comme ses deux aînés. Souhaitons seulement qu'il vienne à bref délai, car il sera certainement muni des index indispensables pour se diriger dans ce labyrinthe d'érudition, soit dit sans ironie. On a, en effet, quelque peine à suivre M. M. dans ces deux volumes comptant plus de onze cents pages compactes, si l'on veut retrouver tel ou tel fait donné. La chose sera évidemment beaucoup plus aisée quand nous aurons à notre disposition ces tables que nous appelons de tous nos vœux. Il est regrettable qu'en attendant ce secours, nous n'ayons pas, au moins, le moyen de nous orienter dans ces copieuses *Anmerkungen* rejetées à la fin des deux volumes, et dont plusieurs constituent de véritables et fort importantes monographies. Il eût été bon, et bien facile, de donner à chacune d'elles un titre imprimé en caractères gras. L'œuvre est d'ailleurs tout à fait méritoire et contient des parties vraiment excellentes, à côté d'autres sur lesquelles il y aura des réserves à faire. — Nous essaierons de les discuter quand la publication sera achevée. En général, l'auteur, dont on peut discuter telle ou telle vue théorique, est remarquablement bien informé sur la matière qu'il traite; on lui saura gré, en particulier, d'avoir fait intervenir dans l'histoire de Carthage les éléments nouveaux que nous apporte l'épigraphie phénicienne. C'est une mine qui n'était pas encore ouverte quand les devanciers de M. M. lui ont frayé la voie. Il a su en tirer plus d'une fois un heureux parti, pas tout le parti cependant qu'on pourrait en tirer. Nous signalerons, dans un autre ordre d'idées, l'*Anhang* (p. 153-220) et les *Anmerkungen* (p. 520-543) consacrés à la topographie de Carthage. M. Melzer y prend résolument position dans la question, si débattue, des ports de la ville punique. Les trois cartes jointes à l'appui sont plutôt

médiocres; mais la faute en est plutôt à ceux qui, maîtres de Carthage depuis bon nombre d'années, ont tant tardé à nous donner une image fidèle et définitive du terrain. Espérons que d'ici à l'apparition de son troisième volume, M. M. sera mis à même d'utiliser des documents topographiques moins insuffisants. — C. C.-G.

— Vient de paraître à la librairie Otto Petters le cinquième fascicule de la publication intitulée : *Der obergermanisch-raetische Limes des Rœmerreiches* (prix : 4 marks 20). Il contient trois études : sur le fortin d'Oehringen, sur celui de Vielbrunn et sur celui de Lorch. Chacune forme, suivant la méthode adoptée pour cet ouvrage, un tout distinct. — R. C.

— M. Hermann Haupt, bibliothécaire de l'Université de Giessen, a réimprimé dans une élégante plaquette (*Beitraege zur Reformationsgeschichte der Reichsstadt Worms zwei Flugschriften aus den Jahren 1523 und 1524*, Giessen, Ricker, 1897, 31, xxxvi pages in-4°), deux brochures, dont l'une au moins présente une certaine importance pour l'histoire du développement des idées religieuses nouvelles dans le sud-ouest de l'Allemagne, et qui ont paru dans les années critiques entre la diète de Worms et la guerre des Paysans. *L'épître consolatoire* de 1524 a été assez souvent discutée dans ces derniers temps, et récemment encore M. Keller y voyait le manifeste d'une antique congrégation vaudoise cachée jusqu'alors dans Worms. C'est avant tout pour réfuter cette opinion, ce me semble, que M. Haupt a fait réimprimer les documents de sa brochure, en les faisant précéder d'une introduction succincte, qu'on ne lira pas sans profit, sur les origines et les premières phases de la Réforme dans cette ville impériale. — R.

— La librairie Klincksieck publie une nouvelle édition du livre de M. Pierre de Nolhac, *Érasme en Italie* (*étude sur un épisode de la Renaissance, suivie de douze lettres d'Érasme*) (Paris, 1898, in-8° de 144 p.). Cette édition comporte d'assez nombreuses additions, d'après des documents érasmiens nouveaux et quelques récents travaux; on y trouvera aussi un fac-similé de l'écriture d'Érasme daté de 1507 et tiré d'une des lettres à Alde Manuce, retrouvées par M. de Nolhac à la Vaticane. — C.

— M. Ercole Cuccoli vient de publier chez Zanichelli, à Bologne, un travail sur le poète et philosophe du xvi° siècle, *Marcantonio Flaminio, studio con documenti inediti* (in-8° de 292 p.). Cette étude, un peu sèche de forme, est condensée et très complète sur le sujet; c'est une bonne contribution à l'histoire de la poésie latine de l'humanisme. — P. N.

— M. Alexandre Szilágyi vient d'ajouter un nouveau volume aux *Monumenta Comitialia regni Transylvaniae* (*Erdélyi országgyülési emlékek*. Budapest, Académie, 492 p.). C'est le vingtième de la série; il contient les actes de la Diète transylvanienne de 1688 à 1691, c'est-à-dire pendant les dernières années du règne de Michel Apafi et les troubles causés par l'invasion d'Emerich Tœkœli. Les Habsbourg étaient déjà en grande partie maîtres du pays, mais la Diète demandait certaines garanties pour que la Transylvanie ne fût pas traitée en province conquise. La cour de Vienne hésita longtemps à confirmer les anciens droits; mais lorsque Tœkœli, aidé par les Turcs et les Valaques, battit les généraux Heissler et Teleki à Zernyeste, Niclas Bethlen se rendit à Vienne, où l'empereur Léopold lui remit enfin le « Diploma Leopoldinum » (6 octobre 1690) qui, tout en marquant l'avènement des Habsbourg en Transylvanie, garantissait au pays plus de droits qu'à la mère-patrie. D'après ce diplôme le jeune Apafi, qui n'avait que quatorze ans à la mort de son père, ne devait être proclamé prince qu'à l'âge de vingt ans. Les 18 articles du diplôme furent adoptés par la Diète de Fogaras le 10 janvier 1691. Puis Louis de Bade força Tœkœli de quitter la Transylvanie; la Porte ottomane renonça définitivement au pays en

1699 et Tœkœli fut interné en Bithynie, où il mourut en 1705. L'Introduction (76 p.), formant le chapitre XXXIV de l'histoire des Diètes de la Transylvanie, est très nourrie. Les documents sont en grande partie en hongrois, la langue nationale ayant servi dans les délibérations beaucoup plus souvent qu'en Hongrie, où à cette époque le latin seul était en vigueur. — J. K.

— Le mémoire de M. Jean Karácsonyi, *A puszta-szeri monostor Kegyurai* (*Les patrons du monastère de Pusztaszer*, Budapest, Académie, 78 p.), retrace l'histoire d'un des plus anciens monastères hongrois. Pusztaszer est cet endroit historique où les sept chefs des tribus hongroises ont élu Arpad duc et ont jeté les bases d'une constitution qui prouve suffisamment que ces nomades, lors de leur arrivée en Hongrie, n'étaient pas tellement barbares qu'on le suppose généralement. Le monastère qui s'éleva dans cette ville fut fondé entre 1110 et 1140; les Turcs en firent un établissement de bains; en 1715 les réformés s'en servirent comme temple, puis les Autrichiens le changèrent en magasin à fourrages. Depuis 1819, c'est une école catholique. M. Karácsonyi cherche à établir, à l'aide des chartes, quels furent les patrons de ce monastère fondé par la famille des Kalán. Les patrons successifs furent les Ellœsy, Szentszalvatory, Bári et Pósafy; ce qui nous conduit à la fin du xv siècle. On voit par cette dissertation que, grâce à la publication des *Monumenta*, on peut élucider bien des questions de détail et reconstituer l'histoire des grandes familles hongroises. — J. K.

— Le mémoire de M. Ernest Nagy : *Az ausztriai császári czim foelvételérœl* (*La prise du titre : Empereur d'Autriche*, Budapest, Académie, 39 p.), est fait d'après les pièces conservées aux archives de la maison impériale à Vienne. On sait que l'Empereur François II, par lettres patentes du 11 août 1804, a pris le titre d'Empereur d'Autriche. M. Nagy recherche le mobile de cette décision, les pourparlers avec les puissances étrangères et le côté juridique de la question. La décision fut prise sur un memorandum de Kobenzl et n'avait pas d'autre but que de garantir aux empereurs d'Autriche, au cas où ils ne seraient plus élus empereurs d'Allemagne, un titre au moins équivalent à celui que Napoléon s'était octroyé. La France ne s'opposait nullement au nouveau titre. On lit, dans une dépêche du 2 août 1804 adressée à Champigny : « Le souverain de la monarchie autrichienne ayant joui avant la dernière guerre d'une parité parfaite de titre et de rang avec le souverain de la monarchie française, Sa Majesté ayant le droit et l'obligation de conserver cette parité à son auguste maison, ne pouvait se dispenser d'adopter aussi de son côté le titre d'Empereur »; ce qui fut admis par Napoléon. Mais l'Angleterre fit des réserves : « Pour le cas, disait-elle, où la dignité d'empereur d'Allemagne et la dignité impériale de l'Autriche ne se trouveraient pas réunies dans le même souverain, Sa Majesté Britannique ne saurait reconnaître dans l'empereur d'Autriche d'autre préséance que celle qui lui appartient comme roi de Hongrie et de Bohême. » La question a, en effet, une certaine importance au point de vue constitutionnel hongrois. Les Magyars ne connaissent pas l'empereur d'Autriche, mais seulement le roi de Hongrie. C'est pourquoi Deák, lors du dualisme, a déclaré que le titre pris en 1804, tout en pouvant être maintenu, ne peut nullement léser les droits du royaume de Hongrie. Ce titre est uniquement honorifique, conférant des droits honorifiques et n'a qu'une importance internationale. — J. K.

— Dans les deux derniers fascicules des *Nyelvtudományi Koezlemények* (Revue de philologie magyare), M. J. Kunos qui, au dernier congrès des orientalistes à Paris, a fait connaître la poésie populaire des Turcs, continue ses études sur les éléments étrangers dans le turc. M. Munkácsi étudie les changements d-l et d-z en hongrois

et en finnois; M. Szinnyei, le directeur de cette excellente revue, expose ses théories sur la prononciation des anciens monuments de la langue magyare; M. Asboth, professeur de philologie slave à l'Université de Budapest, énumère les mots hongrois qui se trouvent dans le vocabulaire roumain. — J. K.

— *La Revue d'histoire littéraire de la Hongrie* (*Irodalomtoertèneti Kœzlemènyek*) publie un article très intéressant de M. Kœrœs sur le drame de Charles Hugo : *Egy magyar király* (*Un roi hongrois — Mathias Corvin*). Hugo, qui a écrit en magyar, en allemand et en français, a beaucoup étudié la tragédie classique française, et dans plusieurs de ses pièces il a réagi contre le mouvement romantique si accentué au théâtre hongrois entre 1840 et 1850. *Un roi hongrois* montre cependant l'influence des drames historiques de Shakespeare. — Dans la même revue, M. Bayer, l'historien du théâtre hongrois, étudie dans tous leurs détails les deux premières adaptations de l'*Avare* de Molière. Il donne la préférence à la première, due à Christophe Simai (1792) qui porte le titre : « Zsugori, Avare insatiable, d'après le célèbre poète français Molière. » Malgré son style rocailleux, Simai a mieux gardé la saveur de l'original que l'académicien Dœbrentei (1822), qui l'a passablement maltraité. Aujourd'hui on joue la pièce dans l'excellente traduction de Gabriel Kazinczy. — M. Badics consacre un article au premier historien de la littérature hongroise, Samuel Pápay, dont le manuel en deux volumes a paru en 1808. Mais ce livre fut vite oublié et l'histoire littéraire hongroise reconnaît son père en François Toldy (1805-1875), qui pendant cinquante ans a exploré ce domaine et dont les travaux sont encore consultés aujourd'hui avec fruit. — J. K.

— Le *Magyar Nyelvoer*, ce « Gardien de la langue nationale », continue sa belle carrière sous la direction intelligente du grand philologue Simonyi. Les articles de cette revue ne sont pas bien longs, mais toujours très instructifs. On y veille surtout à la pureté de la langue et on blâme sévèrement chaque ouvrage où l'on trouve des germanismes. Les jeunes grammairiens recueillent les matériaux du folk-lore et des différents patois; ils examinent les nouveaux vocables qui ont déjà obtenu droit de cité. A signaler les articles de MM. Balassa (Mots français en hongrois); Balogh (Classification des adverbes); Sebestyén (Traductions d'Homère); Vozari (La langue du romancier Kemény); Horger (Le dialecte de Léa Ráskai. — J. K.

— L'Académie hongroise vient de perdre coup sur coup quatre de ses membres les plus distingués. 1° Charles Torma (né en 1829) a débuté dans la vie politique, mais s'est adonné de bonne heure à l'archéologie et à l'épigraphie. On lui doit, outre de nombreuses contributions aux revues spéciales et au Corpus inscriptionum latinarum, les premières études approfondies sur le *Limes dacicus*. Ces études l'ont occupé pendant vingt ans. Il a publié le « Répertoire archéologique et épigraphique de la Dacie », et dirigé avec beaucoup de compétence les fouilles de l'amphithéâtre d'Aquincum (O-Buda, Altofen). Professeur d'archéologie à l'Université de Budapest, il prit sa retraite en 1890 et passa les dernières années de sa vie près de Rome, à Anzio, travaillant toujours, mais un peu fatigué et désabusé. — 2° Un autre archéologue, François Pulszky (né en 1814), avait une renommée plus universelle : il était également écrivain politique. Tous les étrangers de marque de passage à Budapest se rappelleront l'aimable hospitalité qu'ils ont trouvée chez lui. Il appartenait à cette génération de savants hongrois qui ne se spécialisaient pas de trop bonne heure. Dans sa jeunesse il collabora aux principaux journaux et revues, publia des considérations philosophiques sur l'histoire hongroise et fut le secrétaire de Kossuth, qu'il suivit en exil, en Amérique et en Angleterre, où il vécut de ses travaux littéraires. Lors du dualisme il revint en Hongrie, devint directeur du Musée national qui est la réunion

de presque toutes les collections du pays. Pulszky en fit un établissement comparable aux plus grands musées de l'Europe. Président du congrès des archéologues à Budapest, il a pu montrer la belle collection d'archéologie préhistorique due à sa grande activité. Ses études sur « l'Age de bronze en Hongrie » sont traduites en plusieurs langues. Il entreprit à la fin de sa vie cette « Archéologie hongroise » qui manquait encore. L'ouvrage, couronné par l'Académie, vient de paraître en deux volumes. N'oublions pas ces délicieux mémoires : *Életem és Korom* (Ma Vie et mon Temps), où nous trouvons une analyse très fine des réformes antérieures à 1848, l'histoire anecdotique de la Révolution et des émigrés jusqu'en 1867, et un aperçu très ingénieux sur le mouvement littéraire et artistique. — 3° Un savant universel fut aussi Samuel Brassai, qui a atteint l'âge de cent ans. On l'appelait le dernier « polyhistorien » hongrois, car il embrassait les sciences, les lettres, la grammaire et la philologie. Ce professeur de mathématiques a écrit des mémoires excellents sur la grammaire hongroise. Doué d'un sens profond pour la linguistique, il a donné les premiers travaux importants sur la syntaxe hongroise. — 4° Georges Volf, dont nous avons annoncé les derniers travaux sur les « Premiers missionnaires en Hongrie » et sur la langue liturgique des Slaves, est mort à l'âge de 54 ans. Il était un philologue des plus sagaces qui, après avoir édité en quatorze volumes les anciens Codices de la langue magyare (*Nyelvemléktár*), a consacré tous ses efforts à élucider les problèmes souvent obscurs de la civilisation primitive des Hongrois. Il sentait que dans ce domaine la philologie pourra rendre de meilleurs services que l'histoire. Son discours prononcé dans la séance solennelle de l'Académie « sur la civilisation des Hongrois au IXe siècle (*Bulletin de l'Académie*, juin 1897), est son dernier travail et un vrai chef-d'œuvre d'érudition. Il démontre par les monuments de la langue, l'état de la civilisation de ces tribus nomades que les moines allemands, dans leurs chroniques, ont représentées comme de vrais démons. L'état intellectuel de ce peuple, qui avait séjourné assez longtemps au milieu des Khazares, n'était pas inférieur aux peuples de l'Occident vers la fin du IXe siècle. — J. K.

— L'édition du *King Lear*, que donne M. A. W. Verity (Pitt Press Series, Cambridge, XL et 260 p.), a le rare mérite d'être à la fois substantielle et claire. C'est une édition destinée aux classes : l'orthographe et la ponctuation sont modernisées et l'éditeur s'est abstenu de tout appareil critique. Mais tout en restant dans les limites qui lui étaient assignées, M. V. a su faire preuve d'érudition. Son introduction est de tout point excellente. Il y résume d'une façon nette et précise ce que nous savons sur la date de la composition de la pièce, les premières éditions, les sources du drame, etc. Les notes sont rédigées avec clarté ; le glossaire est suffisant ; l'appendice contient de bonnes remarques sur la métrique et la grammaire. Pour tout cela, M. V. a évidemment largement puisé dans les travaux de ses devanciers. Mais il faut le louer sans réserve d'avoir su faire une édition sérieuse qui ne dépasse pas la portée des élèves à qui elle est destinée. — J. Lecoq.

— M. J. Pascoli continue à gagner la médaille du concours de vers latins institué près l'Académie néerlandaise (voir *Revue*, 1895, 2, 304). Nous avons reçu la brochure contenant son poème et quatre autres qui ont été jugés dignes d'une mention : *Reditus Augusti, carmen* J. Pascoli *praemio aureo ornatum in certamine poetico Hoeufftiano* (14 pp.) Accedunt IV poemata laudata : *Matris natalicia, carmen* J. J. Hartman (12 pp.) ; *Jugurtha, carmen* J. Pascoli (15 pp.) ; *De anguillarum Comaclensium piscatione, carmen* A. Zappata (32 pp. et une planche) ; *In mulieres litteratas, carmen* Petri Rosati (13 pp.) ; Amstelodami, apud Io. Muellerum, MDCCCXCVII, in-8. — L.

— M. Paul Durandin publie à la librairie Masson un volume de *Lectures historiques allemandes* (in-8, iv et 476 p., 4 fr. 50), qui sera utile aux élèves des classes supérieures. L'éditeur a tiré ses textes non pas seulement de Schiller et d'Archenholtz, mais de Gindely, de Philippson, d'Arneth, de Treitschke, de Ranke, de Brückner, de Sybel, etc. Pour la guerre de 1870, il a recouru surtout à l'ouvrage du grand État-Major allemand et à celui de Moltke. Dans les lectures géographiques, il a mis des descriptions du Bosphore et de Constantinople par Moltke, des steppes russes par Meyer de Waldeck, et de Madagascar par Ratzel.

— Le XXXIVe fascicule du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache*, de MM. A. Bachmann, R. Schoch et H. Bruppacher (volume IV, feuilles 30-39. Frauenfeld, Huber), vient de paraître : il va de *meis* et *meise* à *metzge*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 novembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres par lesquelles MM. Maurice Croiset et Paul Tannery posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Léon Gautier.

L'Académie propose pour les premier et second prix Bordin, et pour le prix ordinaire, à décerner en 1900, les sujets suivants. Premier prix Bordin : « Étude sur deux commentaires du Coran : le Tefsîr de Tabarî et le Kachchâf de Zamakhshari. Après avoir indiqué les origines et le caractère de ces deux œuvres, y relever ce qu'elles contiennent d'essentiel, au point de vue de la métaphysique, du droit, de l'histoire, de la grammaire et de la lexicographie, en s'en tenant aux résultats immédiatement applicables à l'interprétation du texte coranique. » — 2e prix Bordin : « Etude générale et classement des monuments de l'art dit gréco-bouddhique du N.-O. de l'Inde; constater les influences occidentales qui s'y manifestent et leur relation avec les monuments de l'Inde intérieure. » — Prix ordinaire : « Etudier la géographie de la Syrie, de la Mésopotamie et des régions voisines d'après les auteurs syriaques, en consultant de préférence les Chroniques, les Actes des Martyrs et ceux des conciles nestoriens. »

M. Salomon Reinach communique une lettre de M. Cavvadias, éphore général des antiquités grecques, qui annonce la découverte, sur l'Acropole, d'une inscription très importante pour l'histoire de l'art. Elle prouve que le petit temple de la Victoire Aptère, qui domine encore aujourd'hui l'entrée de l'Acropole, a été construit vers 450 a. C. par Callicratès, un des architectes du Parthénon, au début du gouvernement de Périclès. Cette découverte permet d'écarter les théories généralement admises, qui attribuent le temple de la Victoire Aptère au temps de Cimon (vers 465), ou le font contemporain de la construction des Propylées (437-432), ou enfin en abaissent la date jusqu'en 425. M. S. Reinach insiste sur les conséquences que la chronologie de l'architecture et de la sculpture attiques pourra tirer de cette trouvaille, qui confirme une hypothèse émise en 1880 par M. Carl Robert, professeur à Halle.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur l'emplacement de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il s'attache à démontrer que l'inscription coufique commentée par lui dans la précédente séance, permet de trancher d'une manière définitive la question de la position et de l'orientation de la célèbre basilique, aujourd'hui détruite, que Constantin et sainte Hélène avaient élevée sur l'emplacement de la Passion. Ce document prouve, contrairement à une nouvelle théorie soutenue par l'école allemande, que la façade de cette basilique regardait l'Est et non l'Ouest, et qu'on accédait aux portes d'entrée par un escalier monumental occupant toute la largeur de la façade et débouchant sous un grand vestibule à colonnades. C'est dans ce vestibule même que, plusieurs siècles après, les Musulmans avaient établi une mosquée, à l'endroit où, selon eux, après la reddition de Jérusalem, le calife Omar avait fait ses dévotions, et c'est cette mosquée dont parle l'inscription récemment découverte.

Léon Dorez.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 6 décembre — 1897

Arabische Sprichwœrter und Spiele gesammelt und erklært von Knut L. Talqvist (Leipzig, 1897, in-8° 152 p.).

C'est une bonne coutume chez les jeunes orientalistes allemands d'aller demander à l'Orient le complément de leurs études théoriques. M. Talqvist a suivi cet exemple : pendant un séjour d'assez longue durée dans le Liban, il a amassé les matériaux de ce recueil de proverbes où l'étude de l'arabe de Syrie a beaucoup à glaner et qui n'est pas sans intérêt non plus pour la connaissance des mœurs et des croyances populaires.

Sur les deux cents proverbes ou dictons qu'il renferme il en est un grand nombre d'inédits. Le reste, il est vrai, se retrouve avec des variantes plus ou moins importantes dans tous les recueils du même genre qui ont été livrés à la publicité depuis le Meïdani de Freytag jusqu'aux travaux plus récents de Landberg et de Jewett. M. T. a voulu du moins ajouter une valeur nouvelle à cet ancien fonds par le commentaire dont il l'a accompagné. Chaque proverbe est donné d'abord en texte arabe avec la transcription et une traduction littérale. Celle-ci est suivie d'une paraphrase assez naïve, écrite sous la dictée de braves gens d'indigènes qui n'avaient heureusement aucune prétention au bel esprit.

C'est sans doute à ces modestes collaborateurs que nous devons la

théorie du jeu de balles et de quilles, celle du jeu de barres, du cheval fondu et d'autres divertissements consciencieusement expliqués ici en bonne langue vulgaire. Et comme un privat-docent ne fait rien à la légère, le jeune professeur d'Helsingfors a poussé son scrupule d'éditeur jusqu'à chercher des références sur ces graves sujets dans le *De ludis orientalibus* de Hyde et les *Reisen im Orient* de Petermann. Tout cela après tout vaut infiniment mieux que les insipides contes et facéties qui, sous prétexte de linguistique et de folklore, encombrent trop souvent les manuels consacrés aux idiomes vulgaires de l'Orient. M. T. n'a pas eu la prétention d'étendre au loin ses recherches. Il ne s'est guère éloigné de Beyrouth et ses notes ont été la plupart du temps rédigées au milieu des populations chrétiennes qui habitent *Deïr el-Kamar* et *B'charrah*. On s'en aperçoit à la prononciation. Elles sont d'ailleurs inévitables ces nuances phonétiques entre musulmans et chrétiens, moins sensibles cependant que celles, par exemple, qui caractérisent le turc parlé par les Arméniens et les Grecs de l'Empire ottoman. Mais c'est toujours du parler vulgaire puisé aux sources locales et voilà l'essentiel. En résumé, l'opuscule de M. Talqvist se recommande par des qualités d'observation et d'exactitude qui lui assurent une place honorable à côté des travaux plus étendus de Landberg et de Socin. C'est un heureux début et de bon augure pour le Recueil des chants populaires du Liban dont l'auteur nous promet la publication prochaine.

B. M.

Der Dîwân des Arabischen Dichters Hâtim Tej, nebst fragmenten herausgegeben, übersetz und elæutert von D[r] F. Schulthess. Leipzig, 1897 in-8°.

« Hatim Tay n'est plus, mais sa bonté fera vivre son nom jusqu'à la fin des siècles. »

C'est le poète persan Saadi qui rend ainsi hommage dans le *Gulistân* au vieux cheïkh arabe dont la légende a fait le type idéal de la générosité et de l'abnégation poussées jusqu'au sacrifice de la liberté et de la vie. Dès le vi siècle de notre ère, c'est-à-dire antérieurement à la prédication de l'Islam, ce type était créé: quelques siècles plus tard, la poésie persane s'en emparait à son tour et la restitution du personnage réel devenait plus difficile encore. Par bonheur Hatim était poète et son *Diwan*, c'est à dire le recueil de ses élucubrations poétiques, a été sauvé de l'oubli par les rhapsodes qui, dans les deux premiers siècles de l'hégire, allaient chercher au cœur de l'Arabie les sources du beau langage. C'est donc dans les poésies même du cheïkh qu'il faut recueillir les traits épars d'une physionomie que l'imagination populaire s'est plue à entourer d'une auréole de merveilleux.

A vrai dire, la part une fois faite à la légende, il reste peu de chose à la biographie historique. Quelques dates incertaines variant entre le

VIe siècle et le commencement du VIIe, quelques querelles locales, des rapports problématiques avec la cour de Hira et une série ininterrompue d'actes de dévouement : voilà à peu près tout ce qui se peut tirer du poème et des souvenirs de ses scoliastes.

Hatim, nous le répétons, est le type idéal de l'Arabe aux temps de la *Djahelyeh*, c'est-à-dire pendant les deux ou trois siècles de paganisme qui précédèrent la prédication de la religion nouvelle. Brave jusqu'à la témérité, il prodigue son sang, comme ses biens, sans compter : il se ruine pour donner l'hospitalité à tout venant, en temps de disette. Quand il est sans ressources, il va piller les tribus du voisinage, fait la razzia par esprit de charité et pratique le brigandage au profit des pauvres. En outre, il est poète, il chante ses exploits avec la naïve forfanterie des paladins de l'Arabie ante-islamique et se proclame le plus intrépide et le plus généreux « parmi ceux qui foulent le sol mouvant des déserts ». Ce thème revient sans trêve dans les quatre-vingts pièces du Diwan, ce qui ne laisse pas d'être quelque peu monotone, et le poète n'aurait sans doute aux yeux de la critique moderne que des droits contestables à un regain de publicité si, par l'âge où il vécut, et les particularités dialectales qui distinguent son style, il ne méritait d'arrêter l'attention des lettrés.

M. Schulthess n'a rien négligé pour donner de son texte une édition plus complète et en quelque sorte définitive. Son travail, facilité par la comparaison de plusieurs bonnes copies, entre autres du manuscrit conservé au British Museum, a une supériorité incontestable sur l'édition de Hassoun publiée à Londres en 1872 Comme dans ces copies, les pièces de vers ne sont pas rangées par ordre alphabétique, M. S. a remédié à cette confusion en donnant à chacune d'elles un numéro d'ordre correspondant à sa traduction. Celle-ci est d'une exactitude et d'une clarté dignes de tout éloge; quoique un peu paraphrasée dans certains passages, elle prouve que le traducteur est versé dans l'étude des anciens poètes. Enfin les variantes et annotations qui occupent un bon tiers du volume sont une preuve de plus du soin avec lequel M. S. a compris et exécuté son œuvre. Je ne lui ferai qu'un reproche. C'est qu'après s'être entouré de tous les matériaux qui pouvaient améliorer sa tâche, il ait oublié de consulter les nombreux fragments que le P. Cheikho a donnés des poésies de Hatim dans le premier volume de ses *Poètes Arabes Chrétiens*. Assurément, il faut faire des réserves sur les suppressions et les retouches qui déparent quelquefois les textes publiés à Beyrouth ; on peut s'étonner aussi de la facilité avec laquelle le pieux éditeur ramène au giron du christianisme plus d'un mécréant du Hédjaz ou du Yemen qui n'en connaissait même pas le nom, mais il n'en est pas moins vrai que le recueil du Père Cheikho, établi sur des documents d'une valeur certaine, devra désormais être consulté toutes les fois qu'il s'agira de mettre en lumière les anciennes poésies de l'Arabie classique. L'édition de M. Schulthess satisfait aux exigences de la critique et

mérite nos remerciements, mais elle n'aurait pu que gagner au contact de l'œuvre qui l'a précédée de quelques années.

B. M.

Les quatre livres avec un commentaire abrégé en chinois, une double traduction en français et en latin et un vocabulaire des lettres et des noms propres par S. Couvreur S. J. Ho Kien fou. Imprimerie de la Mission catholique, 1895. In-8°, pp. vii-748.

Cheu King, Texte chinois avec une double traduction en français et en latin une introduction et un vocabulaire par S. Couvreur, S. J. Ho Kien fou. Imprimerie de la Mission catholique, 1896. In-8°, p, xxxii-556, 1 carte.

Chou King, Texte chinois avec une double traduction en français et en latin des annotations et un vocabulaire par S. Couvreur, S. J. Ho Kien fou. Imprimerie de la Mission catholique, 1897. In-8°, 4 ff, n. ch. pp. — 464, 1 carte, fig.

Le P. Séraphin Couvreur témoigne de sa rare activité scientifique par des volumes qui marquent chaque année une nouvelle étape. Nos lecteurs connaissent les divers dictionnaires du missionnaire du Tche-li : en 1895, *les Quatre Livres* ; en 1896, le *Chi King* ; en 1897, le *Chou King* nous permettent d'espérer une collection des classiques chinois.

On sait que l'étude des livres classiques de la Chine nous est assez connue maintenant par suite de nombreuses traductions dont la plus célèbre est celle du professeur de chinois à l'Université d'Oxford, le Révérend Dr James Legge. En commençant cette publication, que je considère comme une nouvelle série, le P. Couvreur, débutant par les *Se chou*, ou Quatre Livres, a dû penser qu'il fallait, pour les élèves, aller du plus facile au plus difficile, car c'est une des bases, comme le dit fort bien le traducteur dans sa préface, de l'enseignement classique. Les *Se chou* sont, en effet, les premiers des *King* de second ordre; ils comprennent le *Ta hio*, le *Tchoung young*, le *Luen yu*, et le *Meng tseu*. Les grands *King*, qui sont au nombre de cinq, renferment le *Y King* (que je ne sais pourquoi le P. C. a oublié de citer dans sa préface), le *Chou King*, le *Chi King*, le *Li Ki*, dont font partie les deux premiers des *Se chou*, et le *Tchouen tsieou*. Je suppose que le P. C. aura le désir de compléter ce grand ensemble et de nous donner les trois autres grands *King*. Les *Se chou* renferment les principes moraux de Confucius et de ses disciples; Mencius avec son Commentaire, représente à lui seul 209,749 caractères : ce sont les livres classiques que nous avons connus le plus tôt par les traductions des Jésuites au xviie siècle, et en particulier par celles des PP. da Costa et Intorcetta. Le *Chi King*, qui est le livre de poésie, est une source considérable de citations pour les lettrés chinois; nous n'en avions en français qu'une traduction fort médiocre, comme celle d'ailleurs des *Se chou*, par Pauthier. Le *Chou King*, qu'on désigne généralement sous le nom de Livre d'histoire et qu'on devrait appeler plus exactement *le Livre*, comprend les Annales de la Chine, ou

mieux des documents relatifs à l'histoire de Chine, depuis les premiers souverains jusqu'à 721 avant notre ère, c'est-à-dire la période *Ping wang* de la dynastie des *Tcheou*. De Guignes le père avait, en 1770, donné une bonne édition de la traduction du P. Antoine Gaubil, augmentée des recherches du P. de Prémare.

Le P. C. dans ses nouvelles éditions, qui méritent le plus chaleureux accueil de la part de tous les sinologues, a évidemment un but multiple : s'adresser aux sinologues, puisqu'il donne le texte chinois, comme Legge d'ailleurs; à l'élève européen puisqu'il donne la prononciation chinoise; aux Français, puisqu'il donne une traduction française; et à tous les étrangers puisqu'il donne également une traduction latine. Les savants y trouveront leur compte à cause des notes nombreuses mises au bas de chaque page : parfois des figures, soit dans le *Chi King*, soit dans le *Chou King*, aident à la compréhension de ces notes. L'introduction du *Chi King*, qui donne la quintessence du livre, est extrêmement précieuse ; elle évitera au lecteur, qui ne veut pas faire du livre une étude spéciale, de le parcourir en entier, et elle lui donnera des notions très exactes sur les matières, qui en dehors du sinologue, peuvent aussi intéresser le géographe ou le folkloriste. Le *Chi King* et le *Chou King* contiennent la liste des souverains de la Chine depuis l'origine, *Fou hi*, et une note sur l'origine des *Tcheou*, qui sont identiques. Le *Chou King* renferme en plus des notes sur les *Ordres du Jour*, le *Cycle* et les *Constellations Zodiacales*. Une carte à la fin de l'introduction du *Chi King*, et une autre à la fin du *Chou King* permettent de mieux connaître les régions, moins étendues qu'on ne le croit généralement, dans lesquelles se déroule l'histoire de la vieille Chine. A la fin de chaque volume se trouve, et ce n'est pas là la chose la moins appréciable, une liste des caractères rangés par clefs.

Je constate, et en l'approuvant, que malgré la tendance des lettrés contemporains (on sait que la dynastie est étrangère), le P. Couvreur, comme il le dit dans sa préface, a suivi le plus fidèlement possible, l'interprétation de Tchou hi, l'illustre philosophe de la dynastie des Soung, au XIIe siècle.

Henri CORDIER.

I. — **Études historiques et géographiques** par le D[r] E.-T. HAMY, membre de l'Institut... Paris, Ernest Leroux, 1896, in-8, pp. VIII-480, 10 cartes et 21 fig.

II. — **Codice Messicano Vaticano** N° 3773 [Danesi, Rome].

III. — **Galerie américaine du Musée d'Ethnographie du Trocadéro.** Choix de pièces archéologiques et ethnographiques décrites et figurées par le D[r] E.-T. HAMY, membre de l'Institut... 1[re] Partie. Paris, Ernest Leroux, gr. in-fol.

I. — Avec une prodigalité qui n'appartient qu'aux riches, M. le D[r] E.-T. Hamy disperse les résultats de ses fécondes recherches dans nombre de périodiques : ***Bulletin du Comité des Travaux historiques***,

Bulletin de la Société de Géographie, *Journal des Américanistes*, etc C'était rendre grand service aux historiens et aux géographes de réunir dans un même volume vingt mémoires épars dans ces divers recueils. L'un des mémoires est inédit, quoique lu à la séance du 30 octobre 1888 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; c'est la *Notice sur une Carte marine inédite du Cosmographe majorcain, Gabriel de Vallsecha* (1447). Je tire hors de pair quatre de ces Mémoires : le 7e, *L'œuvre géographique des Reinel et la découverte des Moluques;* le 9e, *Commentaires sur quelques cartes anciennes de la Nouvelle Guinée pour servir à l'histoire de la découverte de ce pays par les navigateurs espagnols* (1528-1608); le 11e, *Francisque et André d'Albaigne, cosmographes lucquois au service de la France;* et le 20e, *Nicolas Martin Petit, dessinateur à bord du Géographe* (1801-1804). Dix cartes hors texte et vingt et une figures aident à la compréhension d'un Recueil qui embrasse toutes les parties du monde, aussi bien le Spitzberg que l'Amérique, le Sénégal, les Moluques, la Nouvelle-Guinée, les Carolines. Un index permet de se reconnaître dans cette véritable Encyclopédie géographique.

Nous émettons le vœu que l'auteur donne pour ses études anthropologiques un volume semblable à celui qu'il vient de publier sur la géographie.

II. — On nous permettra de profiter de la circonstance pour attirer l'attention sur le renouveau des études américaines à Paris. Une *Société des Américanistes de Paris* a été créée il y a quatre ans et publie un *Journal* que je dirais fort nouveau dans sa forme si je n'étais intéressé à sa rédaction, mais il m'est permis d'affirmer qu'il a donné indirectement quelques fruits précieux. Grâce à la munificence du Duc de Loubat, le manuel rituel mexicain conservé à la Bibliothèque Vaticane sous le n° 3773, a été reproduit avec une fidélité méticuleuse. En même temps, un savant bien connu, M. F. del Paso y Troncoso, nous donnait un court mais excellent mémoire sur les livres d'*écriture figurée* dont se servaient les anciens Indiens de l'Anáhuac. Tout ceci est reprendre avec plus d'exactitude la tradition de l'infortuné Lord Kingsborough (auquel je conserve un souvenir attendri pour avoir fait imprimer à ses frais par les missionnaires protestants de Malacca en 1831, la *Notitia linguæ sinicæ* du P. de Prémare : l'Américanisme ne fait jamais perdre ses droits à la Sinologie), éditeur des *Antiquities of Mexico*, qui s'est ruiné dans l'intérêt de la science, et qui est mort dans la prison pour dettes à Dublin en 1837. Ajoutons que le *Codex Mexicanus*, dit du *Corps législatif*, est en ce moment en préparation.

III. — Sous les mêmes auspices, le Dr Hamy a entrepris de publier et de décrire un choix des pièces archéologiques et ethnographiques conservées dans la galerie américaine du Musée du Trocadéro. Un album exposé à Chicago en 1893 par le Ministère de l'Instruction publique a servi de base à la publication qui reproduit des pièces carac-

téristiqnes de tontes les régions du Nouveau-Monde. La première partie de l'ouvrage comprend outre, l'introduction et de savants commentaires, soixante planches renfermant cent soixante-quatorze figures qui nous donnentune idée des antiquités de l'Amérique, depuis le Canada jusqu'au Pérou, en passant par le Mexique et le Guatemala. On nous annonce la seconde livraison qui paraîtra sans doute dans peu de temps. Cette superbe publication fait honneur et à celui qui l'a éditée et au Mécène qui en a été l'inspirateur.

Henri Cordier.

Dionis Prusaensis quem vocant Chrysostomum quæ exstant omnia, edidit apparatu critico instruxit J. de Arnim. Vol. II. Berlin, Weidmann, 1896, xiv-380 p.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent le premier volume (1893) de cette excellente édition ; ils connaissent également les principes qui ont présidé au groupement des manuscrits, à l'appréciation de leurs leçons et à l'établissement du texte. Je n'ai donc qu'à signaler le second et dernier volume, qui est à la hauteur du premier. Il se termine par les témoignages anciens relatifs à Dion et par la réimpression du *de exilio Dionis* d'Emperius. Il importe surtout de remarquer les tables précieuses qui sont jointes à ce volume; divisées en dix parties, elles notent les noms historiques et géographiques, les auteurs cités, et avec les derniers détails tout ce qui a rapport à la vie et à la philosophie de Dion Chrysostome. La préface s'occupe de quelques passages de Jordanès qui supposent une connaissance indirecte (par Cassiodore et peut-être par un certain Ablabius) des *Getica* composés par l'orateur ; en outre elle donne les leçons d'un manuscrit de Patmos, déjà publiées dans la *Revue de Philologie* (1896) par M. L. Parmentier, se rapportant à des passages des discours III et IV περὶ βασιλείας ; ce manuscrit conspire avec le groupe UBV (V. la *Revue* du 27 août-3 septembre 1894).

My.

J. Strada. **Jésus et l'ère de la science. La véritable histoire de Jésus. La France mère de l'esprit et de la liberté du monde par la religion de la science.** (*Philosophie de l'impersonnalisme méthodique. Évolution pacifique des Sociétés de foi en Sociétés de sciences*). Paris, Alcan, 1896. xvi-323 p. in-8.

Ce livre marque, dans la pensée du prophète Strada, une évolution qui intéressera vivement ses disciples. Inquiété par les tentatives de réaction mystique, Strada s'est mis à étudier directement les Évangiles pour tirer l'histoire de la légende et arriver à « la science faite de Jésus ». L'auteur a opéré avec son simple bon sens, comme les rationalistes du

xviiie siècle, sans tenir compte des travaux antérieurs. Il va de soi qu'il n'y a pas lieu, dans la *Revue critique*, à discuter une histoire de Jésus faite sans aucune connaissance préalable de l'exégèse et présentée sans aucun appareil critique. Mais il vaut la peine de signaler la concordance frappante entre les résultats obtenus par cet autodidacte et certaines des conclusions de Havet et de Renan, qu'il ne semble pas avoir connus. — L'interprétation du caractère de Jésus aboutit, comme chez Havet, à montrer un prophète sévère tout différent du Jésus débonnaire admis par la chrétienté depuis la fin du moyen âge. — L'explication de la Passion et de la résurrection de Jésus (par un évanouissement suivi d'une fuite), se rapproche de celle de Renan, et en l'état des textes elle est beaucoup moins puérile qu'on n'est d'abord porté à le croire; peut-être même l'hypothèse vaut-elle l'honneur d'être discutée.

En tout cas, l'ouvrage est écrit avec une bonne foi passionnée qui en rend la lecture très attrayante.

Ch. Seignobos.

Frantz Funck-Brentano. **Les origines de la guerre de Cent-Ans. Philippe le Bel en Flandre.** Paris, Champion, 1897. xxxiv et 707 pages in-8°.

La longue guerre de Philippe le Bel contre la Flandre forme assurément l'un des épisodes les plus importants de l'histoire du xive siècle. Si le roi eût réussi dans ses desseins, non seulement la Flandre eût été dès lors réunie au domaine de la couronne, mais encore le reste des Pays-Bas, où, depuis le règne de Philippe-Auguste, l'influence française avait complètement éclipsé l'influence allemande, n'eussent pas tardé à devenir, comme le royaume d'Arles, une annexe de la monarchie capétienne. Les frontières de la France eussent atteint le cours du Rhin, l'établissement de la maison de Bourgogne dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut eût été rendu impossible, et partant, il n'eût pu se former, entre les deux grandes puissances occidentales, cet État intermédiaire dont la Belgique et la Hollande modernes sont les héritières directes, et qui a tant contribué, depuis le xve siècle, à déterminer le caractère de l'histoire politique de l'Europe. On comprend sans peine que des événements dont les conséquences furent aussi graves aient attiré l'attention d'un érudit de la valeur de M. Funck-Brentano. Le livre qu'il vient de leur consacrer est neuf d'un bout à l'autre. Le nombre de faits inconnus qu'il met en lumière et de rectifications qu'il apporte aux renseignements que l'on possédait jusqu'ici, est vraiment étonnant, surtout si l'on songe à la quantité considérable de recherches que la question a provoquées tant en France qu'en Belgique depuis un demi-siècle. Sur le champ qu'il a parcouru, M. F.-B. n'a laissé que bien peu de chose à glaner à ses successeurs. Son ouvrage prend place parmi les recherches

les plus fortement documentées qui aient été écrites dans les derniers temps sur l'histoire du moyen âge.

Une telle somme de découvertes et quasi de révélations, suppose un labeur ininterrompu pendant de longues années. On s'aperçoit, dès la lecture des premières pages, que l'auteur a traité son sujet *con amore*, qu'il s'est identifié avec lui et qu'il n'a reculé devant aucune peine pour rassembler la masse imposante des matériaux qu'il a mis en œuvre. La liste des ouvrages imprimés consultés par lui ne comprend pas moins de 22 pages [1], et, d'un bout à l'autre du volume, des notes compactes, bourrées de renvois à des milliers de chartes éparpillées dans les archives de Paris, d'Arras, de Lille, de Bruxelles, de Gand, de Bruges, d'Ypres et de Furnes, soutiennent, comme de solides fondations, le texte du récit. La moisson de documents a été si abondante que M. Funck-Brentano a dû renoncer à communiquer au lecteur, dans les 700 pages de son ouvrage, tout ce qu'il a trouvé de neuf. En même temps que son livre, il faisait paraître, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* et dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, une foule d'actes qui eussent augmenté démesurément les proportions du volume. Rappelons en outre que nous devons à ses études préliminaires un certain nombre de travaux bien connus des médiévistes : en 1889, une dissertation sur l'*Histoire des relations de la France avec l'Allemagne sous le règne de Philippe le Bel* (*Rev. hist.*, XXXIX); en 1894, un *Mémoire sur la bataille de Courtrai*, dont il a été rendu compte ici même (*Rev. crit.* du 7 mars 1892); en 1895, des recherches sur le traité de Marquette *(Mélanges J. Havet)*. Enfin, on sait qu'il a donné tout récemment une nouvelle édition des *Annales Gandenses*, la source la plus importante que l'on possède sur la guerre des Flamands contre le roi de France.

Si l'ouvrage de M. F.-B. laisse bien loin derrière lui, par l'abondance des faits et la richesse de l'érudition, les travaux de ses prédécesseurs, ce n'est pas en cela, toutefois, que consiste son plus grand mérite. L'auteur ne s'est pas contenté du rôle d'annaliste. Il a voulu faire plus et mieux qu'un simple récit des événements : il s'est surtout attaché à les comprendre et à les expliquer. A lire Michelet, Kervyn de Lettenhove, Le Glay, etc., la lutte de la Flandre contre la France apparaît tout à la fois comme la révolte d'un peuple d'hommes libres contre le despotisme de

1. Il eût été préférable, au risque d'augmenter encore cette liste déjà si longue, de citer chacune des diverses chroniques utilisées, au lieu de se borner à renvoyer le lecteur aux grandes collections de sources telles que Dom Bouquet ou les *Mon. Germ. Hist.* Il eût été bon aussi de joindre à la mention de ces chroniques celle des travaux critiques qui leur sont spécialement consacrés. P. XIII, il était inutile de citer Capefigue, qui n'a plus aucune valeur. Pour Jean de Thielrode, il fallait renvoyer le lecteur à l'édition des *Mon. Germ. Script.*, XXV, et pour P. Mouskes, aux fragments publiés *ibid.*, XXVI. Enfin, M. F.-B. aurait dû indiquer, à côté de la *Chronique Normande*, l'*Istore de Flandre* publiée par Kervyn de Lettenhove, laquelle n'est qu'une recension différente de ce texte.

l'étranger, et comme une réaction de l'esprit germanique contre le génie roman. On a été jusqu'à voir dans Van Maerlant l'inspirateur des communiers de Coutrai, sans prendre garde que l'on ne trouve dans ce poète aucun sentiment de haine à l'égard de la France et encore moins l'apologie de la liberté politique. Sous l'impression de la révolution de 1830, on a fait de Breydel et de De Koninck de pures incarnations du patriotisme flamand, sans se demander si les idées qu'éveille aujourd'hui ce mot de patriotisme existaient déjà au début du XIV[e] siècle. On a dépeint ces deux héros populaires tels qu'on se les est imaginés, non tels qu'ils ont été en réalité. On a, d'ailleurs, donné à leur rôle une importance qu'il n'a pas eue et l'on ne s'est pas suffisamment préoccupé de placer les événements dans leur milieu, de les éclairer par l'étude des circonstances du moment, des intérêts en jeu et des idées de l'époque.

M. F. B. a procédé tout autrement. Il a très bien compris qu'il est trop commode de recourir à ces grands mots de luttes de races, d'amour de la liberté, pour expliquer la complexité des faits historiques. Il a senti qu'un mouvement aussi puissant que celui qui a soulevé la Flandre contre Philippe le Bel devait avoir pour promoteur autre chose que des tribuns populaires, si éloquents qu'on les suppose, si énergiques qu'ils aient pu être. C'est par une longue analyse de la société flamande au XIV[e] siècle que débute son livre, et cette analyse lui a montré clairement que la guerre a eu pour causes essentielles, des causes sociales. Elle lui a montré, dans les grandes villes manufacturières du comté, au nord comme au sud de la frontière linguistique, à Gand, à Bruges et à Ypres comme à Lille et à Douai, deux partis en présence : celui des patriciens et celui des métiers. Entre ces deux partis, le conflit n'est pas politique, mais social. Ce n'est pas pour la liberté abstraite que combattent les artisans, ce n'est pas le sentiment de leur dignité d'hommes qui les soulève contre les grands bourgeois. Les tisserands et les foulons s'insurgent pour échapper à l'exploitation économique à laquelle les soumettaient les marchands de laine et les marchands de drap. Le conflit économique entre les riches et les pauvres a été le point de départ de tous les événements subséquents, et c'est lui qui en explique la marche. C'est lui qui détermine l'attitude des deux partis qui se partagent la bourgeoisie au moment où éclate la lutte entre le roi et le comte. On comprend facilement, en effet, que Philippe le Bel ait profité, pour abattre Gui de Dampierre, de la situation interne de la Flandre. Les complots dont les villes étaient continuellement le théâtre lui donnaient une occasion excellente d'intervenir dans les affaires du comte. La guerre civile amena nécessairement la guerre étrangère. Le roi fit alliance avec les patriciens, qui voyaient dans la couronne leur protectrice contre les métiers et contre le comte. Pour résister à la coalition menaçante qui s'est formée contre lui, Gui de Dampierre se rapproche des métiers et de l'Angleterre, et finalement, poussé à bout, rompt avec son suzerain. Les armées françaises conquièrent facilement la Flandre. Mais, par une

nécessité inéluctable, la conquête française produit dans toutes les villes une recrudescence de la domination patricienne, si bien que les métiers désespérés prennent les armes et se soulèvent contre le roi pour abattre le régime odieux dont il est le soutien. Aussitôt les fils de Gui de Dampierre et Guillaume de Juliers, leur neveu, accourent se mettre à la tête des artisans, décidés à reconquérir grâce à eux leur héritage confisqué. En réalité, deux questions distinctes s'enchevêtrent dans la guerre de Flandre : d'une part, le conflit purement social des métiers et des patriciens; de l'autre, la lutte politique du comte contre son suzerain. Mais par la force même des choses, ces deux mouvements se réunissent et se combinent. Les patriciens, sous le nom de *Leliaerts*, deviennent le parti de la France, tandis que les gens de métier, sous celui de *Klauwaerts*, défendent contre le roi l'indépendance de la Flandre.

Pour rapide qu'il soit, ce résumé donne, je pense, une idée assez exacte des principaux résultats qui se dégagent du livre de M. Funck-Brentano. Il suffit à montrer, en tous cas, combien ils s'écartent des idées traditionnelles. Il n'est pas douteux qu'en général, ils ne soient parfaitement conformes à la réalité historique. Tant pour les détails que pour la conception d'ensemble, l'auteur a su renouveler complètement le sujet qu'il a traité.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que son livre ne provoque pas de nombreuses réserves, et que, tout en en admettant la thèse dans ses traits essentiels, on ne soit pas forcé de s'en écarter sur plus d'un point très important.

Tout d'abord, le tableau social de la Flandre par lequel débute le volume, me paraît en partie inexact. M. F.-B. a trop modernisé les villes manufacturières du xiv° siècle. Il est trop tenté de voir dans leurs marchands de laine et de drap des capitalistes, voire même des spéculateurs. Il oublie trop que le grand capital et la grande industrie sont des phénomènes inconnus au moyen âge. S'il est très vrai que les produits de l'industrie flamande ont eu pour débouchés le monde entier, il ne l'est pas moins que c'est sous la forme du petit atelier patronal que s'exerçait la fabrication. Les drapiers ne sont en rien comparables à nos grands industriels. Je n'en veux pour preuve que la facilité avec laquelle ils changeaient de profession. D'une année à l'autre on les voit prendre ou abandonner les affaires. Si, d'ailleurs, le capital mobilier avait été aussi abondant dans la Flandre du moyen âge que le veut M. F.-B., pourquoi ce pays serait-il resté jusqu'au xv° siècle tributaire des Lombards pour tout ce qui concerne les opérations de banque? En fait, on peut hardiment affirmer qu'il n'a guère existé au xiv° siècle de grandes fortunes mobilières. Les bénéfices réalisés dans le commerce et l'industrie se plaçaient en terres ou en revenus fonciers. Les marchands cherchaient avant tout à se transformer en grands propriétaires et à se rapprocher autant que possible de la noblesse. Il faut tenir compte de ce fait si l'on veut apprécier exactement le mouvement social du

XIV[e] siècle et lui laisser, en face de nos conflits actuels entre le capital et le travail, son caractère original. Je demeure d'accord avec M. F.-B. que la Flandre, à l'époque de Philippe le Bel, différait profondément du reste de la France, encore essentiellement agricole. Mais c'est aller trop loin de dire qu'elle représente un monde nouveau et d'y voir poindre les origines de la société moderne.

J'adresserai à la partie du volume qui est spécialement consacrée au récit de la guerre une critique plus grave. M. F.-B. n'a pu s'empêcher de faire ici l'apologie de Philippe le Bel au détriment de Gui de Dampierre. Le parti-pris est visible chez lui d'innocenter le roi des reproches que lui ont adressés sans exception tous les historiens flamands. Mais il a certainement dépassé la mesure, et si Kervyn de Lettenhove, par exemple, est injuste pour le roi, M. F.-B. de son côté, ne l'est pas moins pour le comte. Il sait pourtant mieux que personne qu'entre eux le conflit était fatal. Il dit lui-même (p. 518) que « le comte était placé entre ses villes et le roi et obligé, soit de chercher à se créer une souveraineté indépendante, soit, en suivant l'exemple de ses collègues de la pairie, de se résoudre à voir les droits suzerains de la couronne de Flandre absorbés un à un par les droits suzerains du roi ». Chacun des deux adversaires était dans son rôle : le premier, en continuant la politique de ses ancêtres et en visant à étendre le pouvoir direct de la monarchie sur le grand fief du Nord ; le second, en s'efforçant de défendre son indépendance. A chercher à justifier la conduite de l'un ou de l'autre au point de vue du droit féodal, on perd sa peine [1]. Le droit féodal, en effet, craque de toutes parts au XIV[e] siècle, et l'on ne peut exiger ni du roi ni du comte qu'ils s'astreignent à l'observer. Sans doute ils l'invoquent tous deux, mais contre leur rival, se réservant chacun de le violer à son profit. Entre eux, ce n'est pas une question de droit qui se pose, mais une question de force. Est-il vrai, du moins, que Gui de Dampierre ait été le triste personnage que dépeint M. F.-B. : à la fois bête et fourbe, brouillon et maladroit? Je ne pense pas que le malheureux prince mérite tous ces reproches. M. F.-B. est si prévenu contre lui qu'il ne parvient pas toujours à bien comprendre sa pensée, et il lui arrive de trouver des intentions machiavéliques dans une phrase fort innocente [2]. Au fond, il semble bien que Philippe le Bel, ou du moins ses conseillers, aient dépassé de beaucoup le pauvre comte en fourberie. Ils agirent à son égard comme ils devaient agir un peu plus tard

---

1. A la page 188, M. F.-B., dans son argumentation contre les raisons produites par Gui de Dampierre pour rejeter la compétence du parlement, se met en contradiction avec les faits exposés p. 183.

2. Voy. pp. 139 et 192. La phrase citée par M. F.-B., qui ne la reproduit pas entièrement, signifie seulement que le comte, après une série de vains appels à la justice royale, a reçu de docteurs en droit l'avis qu'il pouvait, sans méfaire, être délié de l'hommage qu'il devait à son suzerain.

à l'égard de Boniface VIII. Des lettres fausses furent fabriquées avec l'assentiment du roi pour perdre Gui dans l'opinion [1].

Entraîné par sa sympathie pour Philippe le Bel, M. F.-B. a parfois trop facilement accepté la version des sources qui sont favorables à son héros. Il dit lui-même que les *Annales Gandenses* sont la meilleure chronique de l'époque. Il n'eût donc fallu rejeter leur témoignage, en ce qui concerne par exemple le massacre des Français à Bruges ou le traité de Marquette, que pour des raisons tout à fait décisives. Pour le premier de ces événements, M. F.-B. s'appuie, il est vrai, sur une lettre de Philippe le Bel, laissant ainsi, comme je l'ai fait observer ailleurs, le roi juge dans sa propre cause. Ailleurs, on s'étonne de trouver sous sa plume des affirmations bien contestables : celle, par exemple, que les préliminaires de Paris en 1304 ne diffèrent pas du traité d'Athis. Manifestement, ici comme dans les passages que j'ai relevés plus haut, M. F.-B. s'est laissé égarer par sa tendresse pour Philippe le Bel et par la conviction où il est que le plus grand malheur de la Flandre a été de ne pas être devenue française au XIVe siècle.

Ces réserves faites, je suis à l'aise pour louer encore une fois le contenu si riche et si neuf de l'ouvrage de M. Funck-Brentano. Je m'en voudrais de ne pas terminer par un éloge ce long compte rendu et de ne pas constater que, en dépit de l'énorme appareil d'érudition qui l'accompagne, ce livre est aussi vivant et aussi pittoresque qu'il est savant [2].

H. PIRENNE.

---

1. Voy. p. 148. M. F.-B. ne dit pas que le roi savait les lettres fausses, mais Gui de Dampierre l'affirme, et jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas lieu de douter de sa parole.

2. Voici quelques observations de détail notées au cours d'une lecture attentive de l'ouvrage. — P. 2. Le nom ancien du Zwin n'est pas Sincval, mais Sincval; ce nom avait d'ailleurs disparu au XIVe siècle. — P. 5. Les traditions qui font descendre les comtes de Flandre de prétendus forestiers du IXe siècle sont purement légendaires. — P. 6. Warnkoenig *n'établit* pas l'existence de l'hommage-lige dû par les comtes de Flandre aux rois de France. Il se borne à l'affirmer sans preuves. — P. 11. Les châtelains de Flandre n'apparaissent pas avant le XIe siècle, et ils n'ont jamais dépendu directement de la couronne. — P. 17. Louis le Gros fut loin de se montrer favorable aux communes flamandes. Son intervention dans leurs affaires après le meurtre de Charles le Bon provoqua au contraire un soulèvement général dans les bourgeoisies. — P. 33. M. F.-B. fait probablement allusion aux *overdraghs*. C'étaient de simples plans inclinés sur lesquels les bateaux étaient halés au moyen d'un treuil. — P. 38. Il n'a pas existé au moyen âge d'établissements de filature à Ypres et à Courtrai. Chaque ville drapière avait ses fileuses, la division du travail n'existant pas encore à cette époque. — P. 40. Le chiffre de 200.000 habitants pour la ville d'Ypres est, en dépit d'une bulle d'Innocent IV, absolument inadmissible. Ni Ypres, ni aucune ville de l'Europe occidentale, n'a, à beaucoup près, atteint ce chiffre au moyen âge. D'ailleurs, en 1268, Alexandre IV déclare que la population de la ville est de 40.000 habitants, chiffre probablement encore trop élevé. Les chiffres donnés par M. F.-B. pour Gand et pour Bruges doivent être réduits dans la même proportion. — P. 50, 51. La constitution des métiers en Flandre ne présente aucun caractère familial. — P. 57. Il est absolument inexact de dire que la noblesse flamande a résidé de préférence

Histoire de la littérature française, par Ed. Dowden, professeur de littérature anglaise à l'Université de Dublin. London, William Heinemann; in-8, x-444 pages.

Cette histoire de la littérature française est le second volume de la série publiée sous la direction de M. Edmond Gosse, qui doit comprendre l'histoire générale de toutes les littératures. Le premier volume était la littérature grecque ancienne, de M. Gilbert Murray. Cette publication est destinée à la fois aux étudiants et aux gens du monde, et à l'heure présente où chaque littérature éprouve plus que jamais le besoin de se retremper à des sources étrangères, la tentative de M. Edmond Gosse ne saurait trop être louée. Il serait à souhaiter qu'en France on entreprît une pareille publication.

M. Dowden s'est beaucoup servi des histoires de la littérature française qu'il signale dans sa préface : celle de M. Petit de Julleville, de M. Lanson, de M. Lintilhac, — des histoires de Birsch-Hirschfeld et de Lotheissen. Il a mis largement à contribution MM. Brunetière, Faguet, Larroumet et autres critiques. C'est, en somme, un bon résumé, assez clair, de la littérature française, jusqu'à la fin du Romantisme.

Je ferai simplement une critique à M. Dowden. C'est trop un livre de vulgarisation, et M. D. suit trop docilement les opinions des critiques précités. Le lecteur qui y cherchera une appréciation originale, *au point de vue anglais*, de la littérature française, sera déçu. Il n'est pas défendu, même à un livre de cette sorte, d'exprimer des opinions personnelles, et nous aurions voulu savoir ce que pense M. Dowden de notre littéra-

---

dans les villes au XIII[e] et au XIV[e] siècle. — P. 120. M. F.-B. interprète d'une manière assez inexacte une charte de Philippe le Bel. Loin que le roi ait imposé au comte de Flandre l'emploi du flamand à son tribunal, il décide au contraire que, par dérogation à la coutume, on y plaidera en français lorsque ses représentants seront présents. — P. 198. Meyer n'est pas la source des renseignements que nous possédons sur la prétendue assemblée de Grammont. On trouve ceux-ci bien avant lui dans la chronique d'A. de Budt. — P. 267. Il n'y a pas eu d'abbaye à Vive Saint-Bavon. — P. 284, n. lire 29 avril au lieu de 28 avril. — P. 360. Il eût été préférable de laisser son nom à P. de Koninck, au lieu de l'appeler Pierre Coninc. En outre, ce n'est pas seulement le compilateur Meyer qui fait du célèbre brugeois le chef de la corporation des tisserands. Le bourgeois de Valenciennes dit qu'il était « maître des teliers ». — P. 381. Coutereel est d'une cinquantaine d'années postérieur à Breidel et de Koninck. — P. 389, n. 4. Une partie seulement des *Récits du bourgeois de Valenciennes* a été imprimée par Buchon; le reste était inédit. — P. 391. Le mot *solier*, qui se rencontre dans le texte de la chronique artésienne, signifie grenier ou étage (lat. *solarium*, fl. *zolder*), et non *soulier*. — P. 393. C'est seulement à l'époque moderne qu'on a donné le nom de Matines Brugeoises au massacre des Français à Bruges. — P. 393, n. 2. M. F.-B., en me citant, ne rend pas très exactement ma pensée. Tout en reconnaissant la parfaite bonne foi de Le Muisit, j'ai dit, dans le passage visé par la note, que l'abbé de Saint-Martin avait puisé son récit à des sources françaises. — P. 406. Le fait très intéressant établi par M. F.-B. est déjà indiqué par la *Chronique de Flandre* et la *Chronique Normande*. Seulement ces textes donnent par erreur, au gouverneur royal de la Flandre, le nom de Godefroi de Boulogne au lieu de celui de Robert. — P. 547. Le mot *mangones*, des *Ann. Gandens.*, ne doit pas être traduit par « revendeurs », mais par « courtiers ».

ture. Nous aurions été charmés de trouver dans ce livre le même genre d'intérêt que les lecteurs anglais peuvent trouver dans l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine. Bref, c'est un bon manuel; c'est trop un manuel [1].

La bibliographie est assez complète, et l'index est bien fait.

Paul GAUTIER.

G. BIENAYMÉ. **Prix des principaux objets de consommation à Paris depuis deux siècles environ et plus anciennement pour quelques objets.** Paris, imprimerie ouvrière, 1895, 28 p. gr. in-8.

— **Le coût de la vie à Paris à diverses époques.** Nancy, Berger-Levrault, 1897, 41 p. gr. in-8.

Voici un statisticien qui se rend un compte exact des limites et des conditions de la statistique et qui sait l'appliquer à l'histoire avec une rigueur de méthode irréprochable. M. Bienaymé, voulant étudier une des questions les plus importantes de l'histoire économique, le coût de la vie, a eu l'intelligence, le courage et l'honnêteté de commencer par une monographie statistique restreinte rigoureusement à une ville, à une période, à des objets pour lesquels il pouvait établir, sur des documents *sûrs*, une liste *continue* de prix.

I. — La première de ces deux études repose surtout sur le dépouillement des registres de comptes de trois établissements, l'Hôtel Dieu de 1732 à 1791, le collège Louis-le-Grand depuis 1688, les Quinze-Vingt; comme termes de comparaison, on y a joint, pour la période antérieure au XVIe siècle, des chiffres tirés de documents isolés de quelques autres couvents ou collèges de Paris; pour la période contemporaine, les chiffres fournis par les bureaux des préfectures chargés du contrôle des marchés. Les mesures anciennes ont été réduites en mesures métriques, les prix sont indiqués en monnaie de l'époque.

Les renseignements sont indiqués sous forme de tableaux et portent sur les objets suivants : pain, viande, charcuterie, volaille, gibier, poisson d'eau douce, poisson de mer, huîtres, beurre, fromages (secs et frais), œufs, sucre, sel, vin, vinaigre, huiles comestibles, huile à brûler, suif et chandelle, cire, bougie, bois, charbon de bois, charbon de terre. (La période étudiée varie suivant les documents.)

II. — Dans la seconde étude l'auteur tire de ces listes de chiffres, complétées par des recherches nouvelles, des conclusions sur l'évolution des prix à Paris. Il a divisé son travail en deux parties.

La première raconte l'histoire des tentatives faites pour déterminer le coût de la vie à Paris. Remontant jusqu'aux documents les plus anciens,

---

1. A signaler quelques fautes d'impression : Beaumarchais et ses *Ouvres* (435); — Théophile Gautier : Histoire *de* romantisme (436); — Journal *de* Débats (438); — Danse *macabré* (438), etc.

M. B. énumère avec une grande précision les écrivains qui ont donné des renseignements épars, jusqu'au XVIIIe siècle ; il aborde ensuite les travaux de Lavoisier (1789), Benoiston de Châteauneuf (1817), Millot (1826-1840), Husson (1854-1873), et les résume : d'abord sous forme d'un tableau indiquant *la dépense annuelle moyenne du Parisien* suivant ces quatre auteurs à six époques, 1789, 1817, 1826, 1840, 1857, 1873, (analysée en une quarantaine d'articles principaux, pain, viande, vin, cidre, etc.), — puis sous forme de deux graphiques, l'un montrant l'augmentation ou la diminution des prix de chaque article de 1789 à 1873, l'autre la courbe de la dépense annuelle suivant chacun des auteurs. De ce travail se dégage le fait surprenant que l'impôt sur la consommation par tête d'habitant n'a presque pas varié entre le XVIIIe et le XIXe siècle.

La seconde partie repose sur les documents publiés par l'auteur, les comptes de l'Hôtel-Dieu de 1732 à 1791, continués depuis 1803 par ceux de l'assistanee publique, et de Louis-le-Grand de 1688 à 1793, complétés par les comptes modernes, de façon à étudier l'évolution des prix jusqu'à 1895. M. B. consacre une étude spéciale à chacun des articles suivants : viande, volaille et gibier, huîtres, œufs, fromages, beurre, lait, vin, pain, riz, légumes et fruits, confitures, sucre, chocolat, café, poivre, sel, vinaigre, huile, huile à brûler, chandelle, bougie, gaz, bois à brûler, charbon de bois, charbon de terre. Les résultats sont exprimés en graphiques dans quatre tableaux.

Les remarques sur la valeur des différentes sources de renseignements indiquent de la part de M. B. une sûreté de critique malheureusement peu ordinaire aux statisticiens; ses réserves sur la comparaison des séries de prix marquent une prudence de conclusion peu commune chez les historiens. Il a soin d'avertir que les données ne sont vraiment suffisantes et les conclusions assurées que pour le XIXe siècle ; il reconnaît « l'inanité de toute tentative pour avoir un aperçu du coût de la vie à Paris sous l'ancien régime ».

Par cette méthode rigoureuse appliquée avec patience et critique, M. Bienaymé arrive à des conclusions très nouvelles, contraires au préjugé universel sur le renchérissement continuel de la vie. Éliminant les objets d'une importance secondaire pour ne retenir que les articles fondamentaux de consommation, viande, vin, œufs, beurre, huile et bois, il montre que les prix, sauf de faibles oscillations, sont restés les mêmes de 1695 à 1780 (à condition de tenir compte de la variation de valeur nominale du numéraire). Les prix en 1805 sont plus bas qu'en 1790 et baissent encore jusqu'en 1820, moyenne la plus basse du siècle ; ils remontent ensuite, regagnent en 1830 le niveau de 1805, montent très lentement jusqu'en 1860, plus rapidement jusqu'en 1880 où ils atteignent le maximum et redescendent au niveau de 1865. La courbe est plus irrégulière quand on y joint les prix du pain et du vin, mais l'évolution générale reste la même.

La valeur incontestable de ces recherches contraste singulièrement avec l'extrême modestie de l'auteur.

Ch. SEIGNOBOS.

L. STEIN. **Das Ideal des « ewigen Friedens » und die soziale Frage.** Berlin, Reimer, 1896, 65 p. in-8.

Cet opuscule, publié en commémoration du 100e anniversaire du travail de Kant, *De la paix perpétuelle,* est une revue des utopies pacifiques des précurseurs de Kant et des progrès accomplis depuis un siècle dans la voix de la paix. Le principal intérêt est dans l'énumération des institutions internationales qui sont les pierres d'attente d'une fédération pacifique de tout le monde civilisé.

Ch. SEIGNOBOS.

L. de CROUSAZ-CRÉTET. **Le duc de Richelieu en Russie et en France (1766-1822).** Paris, G. Didot, 1897, XII-512 p. gr. in-8.

Cette longue biographie de Richelieu se divise, très rationnellement, en trois parties : 1° Le séjour en Russie, 2° Le premier ministère, 3° Le second ministère. L'auteur a voulu moins raconter en détail la vie de son héros qu'étudier son rôle dans l'histoire de son temps.

Le séjour en Russie, où Richelieu a tenu une place importante comme gouverneur de la Russie méridionale et créateur d'Odessa, est raconté d'après les documents publiés en Russie et les travaux récents de MM. Pingaud et Rambaud; des détails abondants et parfois pittoresques montrent Richelieu combattant au siège d'Ismaïl, organisant le centre de commerce d'Odessa, arrêtant la peste de 1812.

Le premier ministère est étudié dans les grandes histoires de Viel-Castel et Duvergier de Hauranne et les correspondances et mémoires en français; c'est une exposition consciencieuse et sans originalité de la situation de la France de 1815 à 1818; les documents inédits qui y sont cités sont sans importance.

La partie la plus originale de l'ouvrage est le livre III (le second ministère). L'auteur y a inséré des extraits des documents inédits du ministère des affaires étrangères, surtout des fragments de la correspondance entre Richelieu et les agents diplomatiques français. On ne peut pas dire que ces textes modifient nos connaissances sur l'histoire de l'Europe dans la période des Congrès, puisque la France n'a joué dans ces affaires qu'un rôle de spectateur passif; mais ils font clairement apparaître la politique volontairement inerte du gouvernement français dans la crise de réaction de 1820-1822.

Cet ouvrage est exclusivement français, non seulement par l'expression du sentiment patriotique et de la passion franco-russe, mais surtout par l'absence de toute allusion aux documents ou aux travaux publiés en langue étrangère. Il ne paraît pas que M. de Crousaz Crétet ait connu même la grande histoire de Stern; sur la politique autrichienne, prussienne et anglaise, il n'est renseigné que par les livres français.

Ce récit, d'ailleurs intéressant, est composé sans aucune critique et écrit sans aucun sang-froid. L'auteur ne pense jamais à critiquer ses sources et ne se retient jamais dans l'expression de ses sympathies ou ses antipathies personnelles.

Ch. Seignobos.

H. von Sybel. **Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I.** T. VII. Munich et Leipzig, 1894, xi-416 p. in-8.

Ce volume restera le dernier du grand ouvrage de Sybel interrompu par sa mort. Il expose la période décisive de l'histoire contemporaine d'Allemagne depuis 1868 jusqu'à 1870. Il se divise en deux livres très différents, non seulement par la nature des faits racontés, mais par la méthode suivie et — je crois pouvoir ajouter — par la valeur du travail.

Le livre « Allemagne et France », consacré à l'histoire intérieure, — ou plus exactement aux luttes parlementaires — des deux pays rivaux à la veille de la guerre, est un résumé sans originalité, sans vigueur, à peine au niveau des revues publiées à la fin de chacun des volumes annuels du *Geschichtskalender* de Schulthess. L'histoire parlementaire n'était pas le terrain de S. L'exposition des origines du parti socialiste est très médiocre, on dirait que S. l'a faite avec de vieux souvenirs et n'a eu aucune connaissance des ouvrages si nombreux sur cette question, une des mieux étudiées de l'histoire contemporaine. La réfutation des doctrines socialistes (S. n'a pas eu assez de tenue scientifique pour s'épargner ce ridicule) est misérablement inintelligente, elle se borne aux arguments qu'on donnait en 1866. Tout ce livre est écrit presque sans notes, dans ce style solennel, plat et vague, que les érudits allemands se croient obligés d'adopter dès qu'ils s'adressent à un public large.

Au contraire le livre « Origine de la guerre de France » est une étude historique solide, à vrai dire la seule exposition scientifique qui ait été faite jusqu'ici. Sybel s'y retrouve sur son terrain, l'histoire diplomatique. Et il est remarquable que, malgré lui, il est revenu aussi à sa méthode normale d'exposition, la discussion critique des documents; les notes au bas des pages reprennent la place que l'auteur leur refusait systématiquement dans le reste de l'ouvrage [1]. Le style même redevient plus ferme et plus simple.

---

1. S. a même étudié, dans un appendice spécial, la formation de la « légende des négociations d'alliance de 1870 » entre la France, l'Autriche et l'Italie. Il montre

C'est donc une véritable histoire des origines de la guerre de 1870, une histoire détaillée (elle tient 175 pages depuis l'apparition de la candidature Hohenzollern jusqu'à la déclaration de guerre) et critique. Elle ne plaira pas au public français, il n'a pas sur cette question le sang-froid nécessaire pour ne chercher qu'à voir clair; et il ne renoncera pas volontiers à la légende socialiste de la « falsification » de la dépêche d'Ems.

Évidemment Sybel n'a pas dit tout ce qu'il savait et son travail conserve une couleur générale d'apologie officieuse; il se peut que derrière les démarches officielles il y ait eu des intrigues secrètes [1]. Mais l'histoire des négociations avouées paraît faite d'une façon définitive. Sybel aboutit à la conclusion que la guerre n'était préparée par aucun des deux gouvernements, qu'elle les a surpris tous deux et qu'elle a été le résultat d'une succession de malentendus dans lesquels Gramont a joué le rôle décisif. Il n'examine pas si Bismarck *désirait* la guerre; cette question qui paraît capitale au public français est sans importance pratique, car la guerre ne dépendait pas de la volonté personnelle de Bismarck.

Ch. SEIGNOBOS.

P. de COUBERTIN. **L'évolution française sous la troisième République.** Paris, Plon, 1896. xx-432 p. in-8.

Il ne rentre pas dans le cadre de la *Revue critique* de rendre compte en détail d'ouvrages de la nature de celui-ci. Ce n'est ni un livre d'histoire dont on ait à discuter la méthode d'investigation ou d'exposition, ni un livre de théorie politique dont on ait à discuter la doctrine ou les conclusions. C'est plutôt une revue sommaire des principaux événements de l'histoire de France depuis 1871 [2], accompagnée des impressions et des réflexions de l'auteur. Ce sont, d'ailleurs, les impressions d'un galant homme, d'opinions moyennes, lecteur — ou même écrivain — du *Temps* et des *Débats*, présentées dans une forme aimable. La philosophie est celle de la bourgeoisie éclairée et libérale [3]; à ce

---

comment les faits se sont déformés dans l'imagination de Gramont. On retrouve dans cette étude critique la même pénétration mordante que dans les recherches sur les écrivains de la 1re croisade.

1. Voir à ce sujet dans la *Revue historique* de 1896, un article très sensé, malgré son ton d'ironie amère.

2. Les titres des chapitres en donneront l'idée : 1, 2. Les premières années de la République. — 3. Le 16 Mai. — 4. L'alerte de 1875 et le Congrès de Berlin. — 5. La Tunisie et l'Égypte. — 6. Le ministère Jules Ferry. — 7. La France coloniale. — 8. La crise 1885-1889. — 9. Le triomphe de la République. — 10. La République et l'Eglise. — 11. L'éducation. — 12. La nation armée. — 13. Les idées et les mœurs. — 14. La question sociale.

3. Par une malencontreuse coïncidence, M. Coubertin, quelques mois avant les révélations que l'on sait, a écrit la note suivante p. 309 : « La troisième république a

titre l'ouvrage est à recommander aux étrangers qui voudraient prendre connaissance de l'état d'esprit des Français « du juste milieu » contemporain par un procédé plus agréable que la lecture du *Temps*.

Ch. Seignobos.

Duc de Broglie. **Histoire et politique.** Paris, C. Lévy, 1897. 495 p. in-8.

Ce recueil — de politique à vrai dire plutôt que d'histoire — se compose de neuf études écrites à différents moments sur des sujets très différents, mais qui tous touchent à la politique contemporaine.

1° *La Constitution de 1875* est une discussion critique de la constitution de la France. L'auteur, non sans ironie, s'amuse à montrer tous les traits monarchiques du régime républicain (la durée des pouvoirs du président, son droit de dissolution, son irresponsabilité), introduits dans la constitution par lui-même et ses amis royalistes; il fait ressortir l'impuissance du Président à jouer dans la politique extérieure et intérieure le rôle de régulateur exercé par les souverains héréditaires. Il en conclut,—avec raison, ce semble,—que la constitution, si elle ne revient pas à la monarchie, doit évoluer vers le régime conventionnel, le seul qui soit vraiment républicain.

2° *Vingt-cinq ans après* est une revue de la politique étrangère de la France depuis le traité de Francfort, destinée à mettre en lumière l'incohérence et les revers de la politique des ministères républicains, en Grèce, en Égypte, au Tonkin, à Madagascar.

3° *1815* est un compte rendu du livre de H. Houssaye; l'auteur en profite pour rappeler l'apaisement tenté pendant la première Restauration par le gouvernement de Louis XVIII et faire ressortir le caractère illégitime des conquêtes de Napoléon et l'avantage du principe de légitimité invoqué par Talleyrand, ce qui l'amène, par une digression très instructive, à raconter son propre rôle dans les négociations de 1871, où il a refusé de se conformer aux instructions de J. Favre.

4° *Mme Anisson* est une biographie très attachante de la sœur de Barante, l'historien, faite surtout d'extraits des notes de Mme Anisson elle-même.

5° *M. Andral* est une sorte de panégyrique d'Andral, petit-fils de Royer-Collard, royaliste libéral sous l'empire, conseiller d'État après 1871.

6° *L'Unité française*, discours à la Société de l'Histoire de France, expose cette thèse que l'unité de la France a été l'œuvre de la monarchie aidée par la nation.

---

compté de grands citoyens en qui on a paru voir des adversaires de la religion, alors qu'ils avaient au plus haut point l'esprit chrétien. Parmi ceux-là, Auguste Burdeau mérite d'être cité au premier rang. »

7° *Le discours à la réception de M. Sorel* réunit l'éloge du récipiendaire et de Taine, son prédécesseur.

8° Dans *a LMorale des écoles laïques,* série de rapports sur les frères de la doctrine chrétienne, l'auteur attribue l'augmentation des crimes et des suicides d'enfants à l'action des écoles laïques, et, s'appuyant sur un rapport de M. Lichtenberger, doyen de la Faculté de théologie protestante, cherche à montrer l'impuissance des laïques à organiser un enseignement efficace de la morale.

9° *L'arbitrage international* est un discours en faveur de la paix et de l'arbitrage.

Ces morceaux, tantôt animés d'une verve caustique, tantôt pénétrés d'une passion grave, les uns pleins d'une bonhomie ironique, les autres d'un lyrisme oratoire, mettent en vive lumière la personalité intéressante du duc de Broglie, le grand vaincu du royalisme aristocratique libéral.

Ch. Seignobos.

Poèmes de Lermontov, traduits par Henri A. Duperret. Paris, imprimerie Lahure, 1897.

Henri Duperret était un ancien élève de l'École normale : il appartenait à la promotion de 1872. Il fut le camarade de Georges Duruy et de Jules Lemaître. Il passa quelques années en Russie comme gouverneur du Cesarevitch, aujourd'hui l'empereur Nicolas II. Il employa ses loisirs à apprendre le russe et à traduire les poèmes de Lermontov. Savait-il qu'ils avaient déjà tenté plusieurs traducteurs? Je l'ignore. La main pieuse qui a publié ces traductions a négligé de nous édifier sur ces détails. Nous aimerions savoir quelles impressions M. Duperret avait rapportées de son séjour à la cour de Russie. L'éditeur a gardé sur ces questions délicates un silence un peu trop discret. Au lieu d'une notice sur M. Duperret, il nous a donné une biographie de Lermontov qui n'était peut-être pas indispensable [1]. Il n'ose espérer pour cette traduction un succès analogue à celui que celle de Bodenstedt obtint autrefois en Allemagne. Il a raison, l'œuvre de Bodenstedt est bien supérieure à celle de M. Duperret. Il aurait évidemment perfectionné certaines parties de sa traduction, s'il lui avait été donné de vivre. Certains vers sont bien durs :

> Bien que m'ait séparé de vous sur mon penchant
> Le destin..... (p. 33).

Bouclier en deux syllabes, p. 37, est terriblement difficile à prononcer.

> Qui dira mes *pensées* au monde

1. L'auteur de la notice n'a pas eu sous les yeux le volume de M. N. Kotliarevsky sur Lermontov. P. 2, au lieu de Vescovator lire Viskovatov.

ne fait pas un vers, d'après les règles classiques suivies par le traducteur. Il faut évidemment lire *pensers*.

Certains morceaux sont traduits avec quelque bonheur, et font regretter que l'auteur n'ait pas pu revoir définitivement son œuvre. C'est décidément une terrible chose que de traduire en vers français, et quand il s'agit d'une langue aussi souple, aussi harmonieuse que le russe, la tentative est un véritable tour de force.

L. Leger.

Paul Guiraud. **Fustel de Coulanges.** Paris, librairie Hachette, in-12 de 278 p.

Un esprit comme Fustel de Coulanges méritait assurément qu'une étude détaillée, remplissanr tout un volume, lui fût consacrée. Peut-être, néanmoins, l'œuvre de M. Guiraud était-elle prématurée. Fustel de Coulanges a été mêlé à des polémiques très vives et qui ont pris une place considérable dans sa vie. Les questions débattues sont encore discutées par de nombreux érudits; peut-être eût-il été préférable d'attendre que les idées émises par lui avec tant de vivacité eussent subi l'épreuve d'une critique réfléchie et du temps. Aussi bien la partie la plus intéressante du livre de M. G. est-elle celle où il étudie la vie même de son maître et met en pleine lumière la haute valeur morale, la noblesse de caractère de celui qui a exercé une si grande action sur les études historiques de son temps.

Le livre de M. G. est une œuvre consciencieuse; peut-être à l'excès. Rempli d'admiration pour son maître, il a craint d'écrire un simple panégyrique, et il ne cesse, en exposant les doctrines de l'historien qu'il étudie, de les accompagner de critiques. Cette partie critique, bien qu'exposée avec réserve et discrétion, est dans le livre de M. G. ce qui nous plaît le moins. Non seulement parce que nous la trouvons déplacée, mais encore parce qu'elle est insuffisante — et il ne pouvait en être autrement. Donnons un exemple. Après avoir résumé en termes excellents l'admirable théorie de Fustel sur les forces économiques et sociales qui font le développement des peuples, M. G. ajoute : « Je ne m'attarderai pas à combattre une théorie dont l'étroitesse est manifeste. » Suit une petite dissertation superficielle. Le fait se répète dans le livre de M. G. huit ou dix fois. Si M. G. avait raison dans ces différents passages contre Fustel de Coulanges, il serait un beaucoup plus grand esprit que celui-ci, et, eût-il raison, qu'il lui était impossible de donner ainsi en quelques pages, avec les preuves indispensables, la réfutation de théories larges et profondes dont le grand érudit s'était efforcé, par quarante années de travail, d'apporter la justification.

Ce que l'on pouvait attendre de M. G. c'était, après l'exposé des conclusions où Fustel de Coulanges avait abouti dans ses différents

ouvrages, une étude critique, non des doctrines scientifiques du maître, mais de sa manière, de son tempérament, de ses procédés.

Finalement, M. G. caractérise Fustel par ce terme « la distinction ». Certes, nous ne nions pas que Fustel ait été un homme de la plus grande distinction, mais, en vérité, cette qualité était une des moindres de ce puissant esprit Ce qui dominait en Fustel, c'était l'intelligence, une intelligence claire, nette, aigue, pénétrante, une intelligence ferme et aux arêtes vives. Clarté et logique, voilà toute son œuvre, et son style lui-même en est le clair reflet. Si l'intelligence et l'érudition suffisaient à l'historien, Fustel de Coulanges n'eût pas seulement été un historien de premier ordre, il eût été l'historien accompli. Mais celui qui crée l'histoire est aussi un artiste qui doit avoir le sentiment puissant et instinctif des réalités concrètes; à travers les textes il doit sentir vivre en lui même les besoins et les passions des temps passés. Souvent quelques lignes, un seul texte produiront devant lui toute une résurrection. Ceux qui n'ont pas, naturellement, ce don, ne peuvent jamais l'acquérir; il manquait à Fustel de Coulanges. Son intelligence, son travail, son érudition, la rigueur de sa methode, y suppléaient dans une grande mesure. Non seulement ce don lui faisait défaut, mais il était incapable de le comprendre chez ceux qui le possédaient; d'où l'âpreté et l'étroitesse de sa critique.

Le style de M. Guiraud est clair, fin, précis. très souvent il rappelle celui de son maître. Les pages où il trace le tableau de la jeunesse de Fustel sont charmantes. Le chapitre VII, où il traite de ses polémiques, est réellement parfait. Enfin, il a fait un choix remarquable parmi les lettres et notes inédites qu'il avait entre les mains.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

BULLETIN

— Dans le cahier d'octobre du Journal de la Société asiatique de Londres, M. le colonel G. A. JACOB a publié la deuxième partie de ses *Notes on Alankâra Literature* (v. la chronique du n° du 19 juillet). Elle est entièrement consacrée à l'*Alankârasârasangraha* d'Udbhata, le seul ouvrage retrouvé jusqu'ici de ce vieux rhétoricien kashmîrien. M. Jacob n'a pu se servir que d'un seul manuscrit, celui qu'a découvert M. Bühler et qui est déposé maintenant à Poona. Mais en s'aidant du commentaire et des citations du traité d'Udbhata qui se trouvent chez ses successeurs, il a réussi à établir un texte digne de confiance. On sait que tous les exemples du traité sont pris par Udbhata dans une autre de ses œuvres, un poème intitulé *Kumârasambhava* A la suite du texte, M. Jacob a donné un triple index : 1° des figures de rhétorique traitées par Udbhata; 2° des commencements des vers (demi-çlokas) du traité; 3° des

commencements des vers (demi-çlokas) cités en exemples. Comme cette sorte d'écrits vaut surtout par ce qu'ils nous apprennent indirectement, que les commentaires sont d'ordinaire plus riches que les textes en cette sorte de renseignements, M. Jacob rendrait grand service en donnant, après le texte d'Udbhata, le commentaire d'Induraja, sinon *in extenso*, du moins par extraits. — A. B.

— M. Arturo Solari, auteur d'une étude sur la *Navarchia a Sparta e la lista dei Navarchi* (Extrait des *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa*, 1897), essaie de compléter et de rectifier ce qu'ont écrit sur la question Busolt, Gilbert et surtout Beloch. Il croit que primitivement la navarchie dépendait de la royauté; que les navarques étaient nommés par les rois et qu'ils étaient pris parmi les premiers citoyens. Les raisons données par l'auteur pour appuyer ses assertions, sont souvent par trop subtiles. Il dit, p. 8, qu'Astyochos, Anaxibios et Pharax n'appartenaient sûrement pas aux classes élevées, parce qu'ils se sont laissé corrompre à prix d'argent. Beloch pensait que les fonctions de navarque étaient annuelles; M. S. croit, au contraire, qu'elles n'avaient pas de durée déterminée, que cette durée dépendait des circonstances, des opérations à accomplir. Il nous semble qu'il est impossible de rien affirmer sur ce point : les textes qui nous sont parvenus sont trop insuffisants. Le travail se termine par une liste des navarques connus, avec la transcription des textes d'auteurs qui les concernent. — Albert Martin.

— Le livre de M. Claes Lindskog, *Studien zum antiken Drama* (Lund, Hjalmar Mœller. Un vol. in-8°). comprend trois parties ayant chacune une pagination particulière : 1. Ueber die Komposition in den Dramen des Euripides, p. 175; — 2. Zu den Tragœdien des Seneca, p. 84; — 3. Deux articles de mélanges : I. Eine Bemerkung über die Mittelcæsur im iambischen Trimeter der griechischen Tragiker; — II. Menander und Terentius, Einige Bemerkungen, p. 24. Toutes ces études sont intéressantes; même dans la plus courte, on trouve des choses utiles : ainsi il était bon de relever ce fait que la caesura media est toujours, sauf un cas ou deux qui sont incertains, précédée d'un spondée et non d'un iambe. Le morceau le plus considérable est celui qui concerne Euripide; c'est aussi le meilleur. Nous signalons plus particulièrement les explications sur l'*Alceste*, l'*Oreste* et l'*Hélène*; l'auteur a, lui aussi, entrepris de réfuter la thèse de Wilamowitz relative à la priorité de l'*Electre* d'Euripide sur l'*Electre* de Sophocle, et il sait apporter, après tant d'autres, quelques arguments nouveaux en faveur de l'opinion traditionnelle. Nous avons le regret de signaler dans cette étude une lacune grave. L'auteur ignore complètement l'ouvrage de M. Decharme, sur *Euripide et l'esprit de son théâtre*. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de ce beau livre, un des plus importants qui aient été écrits sur Euripide. Si M. L. l'avait connu, il aurait vu que quelques-unes des questions qu'il a abordées avaient été traitées avant lui et résolues, par exemple la question de savoir si la pièce des *Bacchantes* indique dans Euripide, à la fin de sa vie, l'abandon de ses croyances philosophiques et un retour à la religion populaire. — Albert Martin.

— M. H. Rushton Fairclough a, dans une thèse présentée à l'Université John Hopkins (*The attitude of the Greek tragedians toward nature*. Toronto, 1897. Un vol. in-8° de 82 p.), publié un travail soigné et qui pourra être utile par l'index qui le termine et où sont notés tous les passages des auteurs tragiques où il est question de la nature. L'auteur s'inspire de travaux exclusivement anglais ou allemands. Un seul ouvrage en français est cité et encore ne touche-t-il pas directement au sujet, c'est celui de E. Secretan, sur le *Sentiment de la nature dans l'antiquité romaine*. L'auteur n'a pas relevé le goût d'Eschyle pour les descriptions géographiques; le rapproche-

ment entre les *Bacchantes* d'Euripide et les *Grenouilles* d'Aristophane n'est pas suffisamment développé et contient, en outre, des idées assez contestables. — Albert MARTIN.

— Le septième volume des *Moralia* de Plutarque (*Plutarchi Chæronensis Moralia recognovit* G. BERNARDAKIS. *Vol. VII, Plutarchi fragmenta vera et spuria multis accessionibus locupletata contineus.* Leipzig, Teubner, 1896 ; LVI-544) est le dernier de l'édition de M. G. Bernardakis. Il contient les fragments authentiques et les opuscules attribués indument à Plutarque. Bien que M. Bernardakis ait cru voir, en France, de la partialité à son égard, et se soit plaint d'inimitiés qui n'existent que dans son imagination, je lui accorde ici que ce dernier volume termine convenablement l'œuvre qu'il a entreprise, et que s'il s'est parfois induit en erreur (ce dont il n'est pas plus exempt qu'un autre), il a contribué pour sa part à améliorer le texte de Plutarque, et ainsi rendu service aux lettres grecques. — MY.

— L'Académie d'Agram inaugure une nouvelle série de publications : *Matériaux pour l'histoire de la littérature croate*. Le premier volume, rédigé par M. Milivoj SREPEL, comprend, entre autres documents, une lettre du réformateur Ungnad à l'empereur Maximilien, des poésies latines de J. Palmotic, une notice de M. Lopasic sur un historien du XVIIIe siècle, Ritter Visezovic, une comédie inédite en dialecte *kajkowski* du baron Tamburlanovic, des poésies inédites en allemand de P. Preradovic qui écrivait également dans les deux langues slave et allemande, une correspondance inédite du même Preradovic (en croate) — de 1841 à 1872 — des lettres de Vraz, de Draskovic, de Mazaranic. Il est à souhaiter que cette intéressante collection soit continuée.—L'Académie a fait également paraître le volume CXXX de ses mémoires. Il renferme d'intéressants travaux de M. Klaic sur les familles croates du XIIe au XVIe siècle et de M. Malkovic sur les voyages dans la péninsule balkanique au XVIe siècle, sur Volcic,cartographe ragusain de la même époque, et un essai de M. Kohac sur l'hymne d'Apollon. — L. L.

— M. Louis LEGER a fait tirer à part une *Conférence sur les voyageurs russes en France* (Rouen, Impr. Cagniard, aux frais de la Société normande de géographie). Il fait paraître en même temps à la librairie Hachette une nouvelle édition de son *Monde Slave* qui avait paru pour la première fois en 1872. Cette édition comprend deux morceaux nouveaux : *Souvenirs d'un Slavophile*, et une étude très documentée sur *la langue russe et l'expansion des langues slaves*. Les autres essais sont consacrés au monde slave considéré dans son ensemble, aux Serbes, aux Croates, à la Bohême, à l'évêque Strossmayer, à la littérature dramatique des Serbes et des Russes, aux origines du panslavisme. — A. C.

— L'infatigable HEIMWEH poursuit sa campagne dans une nouvelle brochure : *La parole soit à l'Alsace Lorraine*. Paris, Colin, petit in-8°, 60p.) où il répond à deux écrits récents, celui de M Mathieu Schwann et celui de Pan-Aryan. Il demande avec éloquence que les Alsaciens-Lorrains soient librement consultés et qu'eux seuls aient la parole, qu'eux seuls apportent la solution définitive de la question. On remarquera dans sa brochure quelques points d'histoire heureusement traités, et des réflexions comme celle-ci (p. 50) : « Lors de l'annexion de l'Alsace, la culture française n'eut point à supplanter une autre culture solidement assise et capable de rivaliser avec elle. L'Alsace, devenue française, échappa par cela même au mouvement d'idées qui de l'autre côté du Rhin remit en honneur l'usage de la langue allemande et restaura la dignité nationale du peuple allemand Elle se fit naturellement de plus en plus française sans que la France eut à se donner la moindre peine pour cela. La France peut même laisser sans inconvénient le menu peuple des villes et des cam-

pagnes parler le patois allemand. Cela n'avait pas d'importance, pas plus que n'en ont les survivances du flamand dans la Flandre, du bas-breton en Bretagne, du basque en Béarn, du provençal dans la Provence. Avec le temps, ces patois ne servent plus à échanger que les idées vulgaires et courantes qui se rapportent à l'existence de tous les jours. Ils n'ont pas d'influence sur la haute culture et représentent dans la vie nationale le parler de l'enfance... Il est vrai que le maintien d'une église de la confession d'Augsbourg et d'une Université protestante devait entretenir en Alsace un foyer de germanisme. Il en résulta la conservation d'une certaine culture allemande; mais cette culture, restreinte au domaine philosophique et religieux, n'a eu que peu d'influence sur la marche des idées; d'autant que la proportion des catholiques aux protestants a constamment augmenté sous la domination française et que les protestants d'Alsace ont joui depuis la Révolution d'un repos particulièrement libéral et favorable. Si la diversité des langues ne constitue nullement en des pays de multiple culture, tels que la Suisse, un obstacle à l'unité nationale, à plus forte raison n'a-t-il pas existé d'obstacle de ce genre à l'union de l'Alsace avec la France puisque la langue allemande se trouva réduite en Alsace au rôle d'un idiome d'ordre inférieur, incapable de maintenir une culture de son cru en face de la culture française. » Citons encore les considérations suivantes : « Les Alsaciens-Lorrains s'étaient profondément attachés à la France qui les avait pacifiés, enrichis, émancipés, relevés, ennoblis, qui les avait entraînés avec elle dans le large courant, si expansif et si fécond, de sa vie intellectuelle et de son activité sociale Leur faire oublier la France, leur former un nouvel idéal, supérieur à celui qu'avait laissé dans leur esprit l'époque française, était en vérité chose très difficile. Il n'est aucun d'eux qui n'ait conscience de la supériorité du régime français qui ne considère le *Schwob* comme appartenant à une race moins avancée dont l'empire sur son pays a fatalement pour objet de le ramener en arrière. Boerne fait dire à un Alsacien que les Alsaciens sont les plus chauds, les plus fidèles patriotes d'entre tous les Français, précisément parce qu'ils sont limitrophes de l'Allemagne, et c'est aussi l'avis de Nietzsche. » (p. 21-22). — A. C.

— Sous le titre : « *Das Französische Gesetz vom 30 Märtz 1887. Ein Beitrag zum Recht der Denkmalpflege* » (Bonn, 1897), M. Hugo Loersch, professeur à l'Université de Bonn, publie une intéressante étude sur la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation de monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique. Il fait de cette loi un éloge sans réserve. Toutefois, il ne pense pas qu'il serait possible de l'appliquer à l'Allemagne où la centralisation administrative est moins grande qu'en France et où l'on aurait à tenir compte de l'autonomie provinciale ainsi que des conditions particulières que présentent les propriétés ecclésiastiques. — H P.

— M. Constantin Jirecek, auquel on doit de si beaux travaux sur l'histoire et la géographie des Slaves balkaniques, a fait paraître dans les Mémoires de l'Académie de Vienne (tome CXXXVI) et publie à part un mémoire sur l'élément chrétien dans la nomenclature topographique des pays balkaniques (*Das christliche Element*, etc.). Ce travail renferme de curieuses contributions à l'étude du folk-lore et de l'étymologie populaire. M. Jirecek a notamment relevé dans Procope un château τοῦ Ἅγιου Τραϊανοῦ. Ἅγιος est évidemment une traduction du latin *divus*. Ce petit travail serait encore plus précieux s'il était accompagné d'un index. — L. L.

— La Société d'études italiennes a donné et donnera à la Sorbonne (entrée rue Saint-Jacques), à 8 heures 3/4 du soir, quatorze conférences dont dix d'ici à Pâques,

savoir : le 20 novembre, *Abbés et abbesses dans la comédie française et italienne au* XVIIIe *siècle* (M Dejob); le 11 décembre, *Bonaparte à Milan* (M Bouvier); le 15 janvier, *Léop. Robert, peintre de l'Italie* (M. L. Rosenthal); le 26 janvier, *Voltaire et l'Italie* (M. Sirven); le 16 février, *Mazzini et la démocratie en Amérique* (M. P. Desjardins); le 26 fevrier, *François Ier amateur* (M. Dimier); le 9 mars, *S. Pellico* (M. Turrel); le 19 mars, *Les Italiens dans l'île de Chypre* (M. Enlart); le 2 avril, *Un moraliste italien, M. de Amicis* (M. Durand-Gréville).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 12 novembre 1897.

Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Discours de M. Héron de Villefosse, président, annonçant les prix décernés en 1897 et les sujets des prix proposés;

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jean-Barthélemy Hauréau, membre ordinaire de l'Academie, par M Wallon, secretaire perpétuel;

3° Le voile de l'oblation, par M. Salomon Reinach, membre de l'Académie.

M. Salomon Reinach, dans ce mémoire, étudie la coutume romaine de sacrifier et de prier la tête couverte. Il montre que cette coutume a existé également en Grèce, où le voile paraît comme le symbole de la consécration à une divinité C'est cette idée, et non celle de concentrer l'attention de l'adorant — explication des anciens adoptée par les modernes — qui est à l'origine de toutes les coutumes religieuses où le voile joue un rôle. On peut en suivre le développement, par une filière ininterrompue, jusque dans la « prise de voile » du rituel chrétien.

Séance du 19 novembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres par lesquelles M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et M. Delaville Le Roulx, posent leur candidature, le premier, à la place de M. Léon Gautier, le second, à celle de M. Ed. Le Blant

M. Philippe Berger annonce la découverte d'une inscription phénicienne à Avignon. Elle a été trouvée à plus de trois mètres sous le sol, par M. Meunier. M Mayer-Lambert l'a traduite et la publiera prochainement dans le Journal Asiatique. C'est l'épitaphe d'une prêtresse mariée, nommée Libequa. Le nom de la déesse à laquelle elle était consacrée est malheureusement mutilé L'inscription se termine par la recommandation de ne pas ouvrir la sépulture M. Berger insiste sur l'importance de cette découverte pour l'histoire de la colonisation phénicienne. C'est, en effet, la première inscription phénicienne trouvée en Gaule dont l'origine soit indiscutable, et elle a été trouvée à plusieurs lieues dans l'intérieur des terres.

M B. Haussoullier communique sur le manuscrit du poète Bacchylidès, récemment découvert en Egypte et acquis par le Musée Britannique, des renseignements qu'il doit à M. Kenyon, l'un des conservateurs du musée. On ne connaissait de Bacchylidès qu'une centaine de vers : on en possède maintenant plus de mille. M Haussoullier lit la traduction d'un poème intitulé Thésée, d'un genre nouveau, et quelques fragments d'une ode olympique en l'honneur d'Hiéron, roi de Syracuse L'édition paraîtra avant le 10 décembre 1897.

M. Dieulafoy annonce le succès complet des fouilles entreprises à Martres Tolosane (Haute-Garonne).

M. Barth communique le contenu d'un rapport et une lettre de M. Hoernle, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, au sujet de nouvelles découvertes de manuscrits et d'antiquités diverses dans la partie S. du Turkestan chinois, aux environs de Khotan.

M. Schlumberger donne lecture, au nom de M. Ch. Diehl, professeur d'histoire à l'Université de Nancy, d'un mémoire sur les dernières années du règne de Justinien, fragment d'un livre, qui sera publié prochainement, sur Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle.

M. Foucart donne des renseignements sur la découverte que la Société anglaise de l'Egypt Exploration Fund a faite à Oxyrhinchos, dans le courant de l'hiver dernier. Les fouilles dirigées par MM. Grenfell et Hunt ont mis au jour plusieurs milliers de papyrus grecs. La plus grande partie est relative à des affaires publiques et privées et à l'administration civile et militaire de l'époque romaine; mais 300 environ contiennent des morceaux plus ou moins étendus d'auteurs classiques. On annonce pour l'année prochaine la publication d'un premier volume qui contiendra des fragments d'Œdipe-Roi, de la République de Platon, des Helléniques de Xénophon, du discours d'Isocrate περὶ ἀντιδόσεως, et des exordes attribués à Démosthène. La part de l'inédit n'est pas moindre : on a trouvé des fragments d'un poème sapphique, une partie d'un traité attribué à Aristoxène, 50 vers d'une comédie perdue, etc. On sait que la même Société achève en ce moment la publication de 1300 vers du poète Bacchylidès, trouvés également sur un papyrus égyptien. Il serait à désirer que la France prît sa part dans ces découvertes et que l'Académie provoquât la formation de sociétés françaises pour exécuter des fouilles régulières en Egypte. — MM Michel Bréal et Clermont-Ganneau appuient cette proposition.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Durighello a fait don au Musée du Louvre de la seconde tablette du diplôme militaire communiqué à l'Académie au mois de juin dernier, et qui a été découvert à Fick, dans le Djôlan, près du lac de Tibériade.

Séance du 26 novembre 1897.

M. Émile Legrand écrit à M. le secrétaire perpétuel qu'il retire sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Ed. Le Blant.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre datée de Tunis, 15 novembre 1897, et où M. Toutain annonce qu'il y a environ un mois, le service des ponts et chaussées du département de Constantine, au cours de travaux de dessèchement, a découvert en un lieu appelé Aïn-Chaorou, situé à 12 kil. environ à l'O. de Tébessa, plusieurs statuettes et fragments de statues entassés en un même point. Ces statues sont en terre cuite revêtue d'un stuc polychrôme. Parmi les fragments les plus curieux on peut citer une tête, un peu moins grande que nature, dont le front et les joues gardent encore des traces de couleur chair, dont les cheveux, les sourcils, la barbe étaient dorés, les yeux bleus: la partie inférieure d'un torse revêtu d'une cuirasse, paraissant appartenir à la même statue que la tête, et sur lequel se voient nettement les couleurs rouge ponceau, bleu et or; enfin, plusieurs morceaux de draperies sur lesquelles alternent le rouge et l'or.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

ERRATUM

N° 46 (art. de M. Lejay sur le livre de M. Cartault), p. 338, l. 1, description : *lire* discussion. — P. 338, l. 5, se plaisaient : *lire* se plaisait. — P. 340, l. 6, traditionnelle : *lire* : traditionnel.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **13 décembre** — **1897**

Amélineau, Les nouvelles fouilles d'Abydos. — Hommel, Israel et les inscriptions. — Castelli, Le poème sémitique du pessimisme. — Charles, L'Hssomption de Moise. W. Moeller, Manuel d'histoire de l'Église, 2ᵉ éd., I, 1. — Harnack, Histoire des dogmes, III. — Bernoulli, La méthode de la théologie. — Staehelin, Les Galates. — Gudeman, Histoire de la philologie classique, 3ᵉ éd. — Bluemner, Choix de satires latines. — Margaritori, Pétrone. — Kettner, Les Nibelungen. — Muntz, La tiare pontificale. — Lemeere, L'audiencier dans les Pays-Bas. — Masi, Goldoni. —Witte, Histoire de l'élément germanique en Alsace.—Brandt, La politique douanière de la France depuis Colbert. — Zevort, Histoire de la troisième république, I-II. — Mermeix, Le Transvaal et la Chartered. — Vicaire, Manuel de l'amateur de livres du xixᵉ siècle. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, I. — Académie des inscriptions.

E. Amélineau. **Les nouvelles fouilles d'Abydos**, 1896-1897, E. Leroux, Paris, 1897, in-8, 47 pages.

M. Amélineau rend compte dans cette brochure des découvertes qu'il a faites pendant la seconde année de ses fouilles. Elles sont aussi importantes que l'étaient celles de l'année précédente, et nous reportent aux mêmes époques très anciennes de l'histoire d'Égypte. Le ton général du morceau est plus simple, bien que l'exposition demeure encore diffuse et encombrée de considérations inutiles. M. A. décrit avec un soin suffisant la grande tombe qu'il a déblayée, parle des objets qu'il y a recueillis et s'abstient malheureusement d'en donner des reproductions. Il ne renonce pas à l'idée de faire des personnages enterrés là des rois antérieurs à Ménès, les *Mânes* de Manéthon, et il répète en substance les arguments qu'il a fournis déjà à l'appui de son opinion. Il pense qu'une inscription tracée sur un des vases, et qui signale, dit-il, un *prêtre des deux dieux*, s'applique à deux Pharaons possédant chacun leur moitié du tombeau, et il se demande qui sont ces deux *dieux*. « Sont-ce ceux « dont j'ai trouvé les noms sur les bouchons en terre? C'est possible, « mais je crois qu'il est complètement hors des facultés humaines de « pouvoir choisir présentement entre les divers noms que j'ai trouvés « inscrits sur ces bouchons... Il n'est pas très probable que ces noms « soient ceux des possesseurs du tombeau, à moins que l'on ne suppose « que l'on avait gravé leurs noms sur les bouchons. Ce qui pourrait « militer en faveur de cette explication, c'est que, dans un rectangle

« non surmonté de l'épervier, il y avait une inscription de cinq signes « hiéroglyphiques pouvant s'interpréter ainsi *offrandes aux deux dieux*. « La chose est donc possible, et peut-être l'un des *dieux* s'est-il appelé « *Ti* » (p. 44).

Il serait difficile d'apprécier la valeur de ces affirmations si M. A. n'avait pas autorisé M. Jéquier à publier, dans le nouvel ouvrage de M. de Morgan [1], une partie des inscriptions incisées sur les objets provenant de ce tombeau. On les y voit aux pages 243-244, 253, et elles sont significatives. Elles donnent un nom de bannière, dont on a deux variantes, l'une simple de trois signes, l'autre plus complexe, où les trois signes primitifs sont complétés de cinq autres signes enfermés comme eux dans le rectangle habituel. Fait capital, mais auquel aucun des Égyptologues qui ont manié ces documents ne paraît avoir accordé l'attention qu'il mérite, le rectangle n'est pas surmonté de l'épervier seul, mais de l'épervier et de l'animal typhonien debout, tantôt se suivant (fig. 816), tantôt s'affrontant (fig. 817-819), la tête nue (fig. 816, 818, 819), ou coiffée du pschent (fig. 817). Le roi en question n'est donc pas seulement un Horus comme la majorité de ses confrères; il est un Horus et un Sît, c'est-à-dire qu'il réunit en sa personne la nature des deux divinités du Midi et du Nord, Horus et Sît, ou, comme les Égyptiens les appelaient par abréviation, les *deux Horus* (*Haroui*). C'est une idée que nous retrouvons exprimée sur les monuments de l'Empire Memphite et qui explique, comme E. de Rougé l'avait su démontrer avec son esprit ordinaire de divination, le titre des reines *Celle qui voit son Horus et son Sît*, celle qui voit familièrement l'être qui réunit en lui Horus et Sît [2]; ce qu'il y a de nouveau ici, c'est l'emploi de cette conception pour caractériser le nom de bannière du roi d'Abydos. Le petit monument cité par M. A. nous montre, en effet, l'*homme au rouleau*, le prêtre en chef de ce souverain, qualifié *Homme au rouleau en chef de l'Horoui*, c'est-à-dire du double Horus, du roi qui est à la fois Horus et Sît. La lecture des signes prête à quelques doutes. Le premier n'est pas un *t*, ni les deux suivants ne forment un *i*, comme le voudrait M. A., afin de lire *Ti*. Mais le premier est certainement l'hiéroglyphe *khâ* qui signifie *se lever*, *paraître*, en parlant du soleil, par exemple; on le voit nettement sur la figure 820, et un examen minutieux le fera retrouver sur quelqu'une des figures 816, 817, 818. Les deux signes suivants, que M. Jéquier représente par deux barres verticales, ont probablement quelque particularité qu'on distinguerait sur les originaux, et je soupçonne qu'ils figurent les deux sceptres *Sakhomou*. Il me semble que le nom le plus court peut se lire avec

---

1. J. de Morgan, *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah*, p. 243-244, 253.

2. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 44-45.

doute KHÂ-SAKHOMOUI, *le Lever des deux types divins*, et la version la plus longue complète cette idée par les mots HOTPOU HOROUI AM (? plutôt HER, *la face*, mais les facsimiles ne sont pas irréprochables) F, *en lequel* (ou *auquel*) *les deux Horus se posent*, *se joignent*, *s'unissent*. Comme toujours, la formule accessoire développe l'idée exprimée par le nom : les *deux types* sont les deux dieux figurés Horus et Sît, dont le roi déclare être *le lever* KHÂ, et, pour plus de clarté, la glose répète la même notion, KHÂ SAKHOMOUI, *auquel les deux Horus se sont unis*. En tout cas, on voit que les *deux dieux* sont bien deux dieux réels, et non pas, comme M. A. l'imaginait, deux rois divinisés dont l'un s'appelait peut-être *Ti*.

La place de ce roi? Autant qu'on en peut juger par les copies de M. Jéquier, la physionomie des objets est relativement récente : c'est, avec la différence des localités, le même style d'hiéroglyphes et le même genre de formules que dans les premiers tombeaux memphites connus, disons dans celui d'Amten, qui date de Sanofroui (IIIe-IVe dynasties). Les six légendes qu'on voit dans l'ouvrage de M. de Morgan étaient gravées sur des cylindres appartenant à des gens attachés au culte ou à la personne du roi déposé dans le tombeau : on n'en a guères que des empreintes, naturellement plus floues que ne devait être le dessin original. Sur le premier (n° 816), on aperçoit le dieu Harmakhis, avec son nom écrit au-dessus de sa tête, puis deux noms de bannière alternant avec le titre AD-MIRI HOROU TOUAOU BAÎOU, *Curateur du vignoble muré* (qui se nomme) *Horus adoration des âmes;* M. Jéquièr voudrait voir ici le cartouche du roi qui se serait appelé Noutirbaiou et serait identique au roi de ce nom qu'on trouve dans la seconde dynastie [1]. La figure n° 817 donne, avec le nom d'Amentît, la déesse de l'Ouest, parmi plusieurs titres mutilés un au moins qui est fort lisible, PA-HIR-OUOTBOU... *maison du maître d'hôtel* [2]. Sur la figure 818, nouveaux titres mutilés, mais renfermant des parties très lisibles, entre autres le mot ZAOUFOU, provisions. Sur la figure 819, nous avons, avec l'image du dieu *Shou qui donne sa vie et sa puissance à l'Horus-Sît Khâsakhmoui*, la mention à demi effacée du chef du vignoble funéraire. La figure 820 donne le sceau d'office d'un *enregistreur de tous les biens* du roi, *chargé de l'approvisionnement de la maison royale*, PA-SOUTON ZER(?)ZOUFAOU. La figure 121 est sans contredit la plus importante de toutes. Le personnage nommé est une femme, comme le prouve l'emploi du pronom féminin -s, *elle*, et de fait le nom Hâpou-ni-mâît qu'on y lit s'applique à une femme. Le personnage possesseur du sceau était *celui qui menuise toutes les choses qu'on fait à cette femme*, SHODÎT (? AQAHOU-TOT) KHÎTOU-NIBOU IRI(?) NAS, *l'attaché à l'atelier de charpente de l'enfant royal* NÎTTI (? SAHOU) OUKHARÎT M SOUTON-MOSOU. Ce qui fait l'intérêt du document, c'est le nom de la femme.

1. J. de Morgan, *Ethnographie*, p. 262. Cette interprétation, présentée au Congrès des Orientalistes, y a été réfutée par Erman, Chassinat et d'autres égyptologues.
2. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 204-209.

Une Hâpou-ni-mâît était reine d'un des derniers rois de la IIIe dynastie, et se trouve mentionnée sous Sanofroui, comme *mère de roi*, dans l'inscription d'Amten : peut-être était-elle la mère de Sanofroui, la femme de son prédécesseur immédiat Houni, ou du prédécesseur de celui-ci [1]. Serait-ce la même femme qui serait mentionnée ici ? Le nom est rare et je suis tenté fortement de le croire : le prince au tombeau de qui un des officiers de cette reine intervient serait probablement alors le mari, moins probablement le père, Houni ou l'un de ses prédécesseurs immédiats. Je n'insiste pas, n'ayant pas assez de documents sous les yeux, mais je pense que, même si l'on écarte ce rapprochement, l'examen des titres et la paléographie des empreintes nous forcent à descendre vers une époque très voisine de Houni. Le roi du tombeau découvert par M. Amélineau serait de la fin de la IIIe dynastie. Je ne puis exprimer cette opinion qu'à titre de conjecture : pour m'avancer plus loin, il me faudrait être en Égypte en face des monuments mêmes, et je ne puis y être.

La plupart des autres rois d'Abydos paraissent être antérieurs d'assez peu, si j'en juge le style des objets dessinés par M. Jéquier [2]. On a le même titre *âd-miri*, curateur du vignoble funéraire sous le roi Douni (fig. 784, 785, 786), comme sous le roi Azou-abou (fig. 787), puis le titre d'*âdmiri* avec le grade de *Sabou* (fig. 786), sans parler des noms d'individus. Je tendrai donc à échelonner ces souverains dans la IIIe, puis dans la IIe dynastie, mais sous bénéfice d'inventaire; car, ici encore, il faudrait avoir les monuments sous les yeux pour émettre un jugement ferme, et je ne les ai pas. Le tombeau de Nagadah me paraît être plus ancien que ceux d'Abydos ; M. Jéquier se demande s'il ne doit pas y voir la sépulture d'un roi de la IIe dynastie, Ousaphaidos (p. 259-260). La lecture de M. Jéquier est inexacte : ce n'est pas le signe *hesep* que l'on lit, mais le *damier,* le signe *men*, qui entre dans le nom de Ménès. Est-ce *un* Ménès qui était enterré à Nagadéh ou *le* Ménès auquel la tradition attribuait le n° 1 dans la liste des rois d'Égypte ? Ceux qui ont les monuments sous les yeux pourront seuls décider la question, s'il y a lieu [3]. En tout cas, la plaquette d'ivoire représente l'intérieur d'une chambre funéraire avec le mobilier et les cérémonies du sacrifice en plusieurs registres. Au premier registre, la stèle,ou plutôt le petit obélisque type du cartouche, avec la légende, *le roi du Sud et du Nord*, Mani, puis l'image du nom de double Horou-ahouî, l'Horus guerrier, l'Horus

---

1. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 224-226.
2. J. de Morgan, *Ethnographie*, p. 232-241.
3. J'apprends, après coup, que M. Borchardt lit aussi le nom Ménès. Est-ce d'après le monument reproduit dans l'*Ethnographie*, ou d'après d'autres monuments que je ne connais point et qui se trouvent au musée de Gizéh? De toute façon, l'interprétation à laquelle M. Borchardt est arrivé de son côté, m'encourage à persévérer dans mon opinion.

mâle; derrière, la barque de Sokaris, puis deux sphinx hiéracocéphales [1]. Les *trois autruches* où M. Jéquier pensait trouver peut-être le nom, sont le mot Biou, *les âmes;* Biou Horou ahoui, *les âmes de l'Horus guerrier* (fig. 558). Je m'arrête : on voit l'étendue et l'importance du champ d'études que les découvertes de ces dernières années ouvrent devant nous. Je souhaite que le résultat en soit publié promptement, surtout qu'elles soient poursuivies par des hommes capables de lire les inscriptions et de déterminer la nature des objets à mesure qu'ils les tirent de terre.

G. Maspero.

Die Altisraelitische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung, von Dr F. Hommel. Munich, Franz, 1897; in-8, xvi-356 pages.

Il Poema semitico del Pessimismo (il libro di Job), tradotto e commentato da David Castelli. Florence, Paggi, 1897; in-8, xxii-159 pages.

The Assumption of Moses, edited by R. H. Charles. Londres, Black, 1897; in-8, lxv-117 pages.

I. Le livre de M. Hommel a été écrit pour combattre les conclusions de la critique moderne touchant l'origine du Pentateuque. On peut douter que le but ait été atteint, si ce n'est sur des points secondaires. M. Hommel a bien pu démontrer que l'histoire de Codorlaomor, dans *Gen.* XIV, doit avoir un fondement historique, et que l'exégèse critique se trompe en ne voulant pas reconnaître dans ce récit des éléments fort anciens. Il ne s'ensuit pas que l'opinion des critiques sur l'âge du document sacerdotal (P) soit réfutée ou seulement ébranlée, car le chapitre en question n'appartient pas à ce document. L'épigraphie peut rendre témoignage à l'antiquité des traditions recueillies dans l'histoire sacerdotale sans que la date de rédaction soit indiquée par là. Les critiques sérieux n'ont jamais prétendu que l'histoire sacerdotale avait été inventée de toutes pièces à une époque récente. Ils ont pu résoudre trop promptement certains problèmes historiques; mais il n'est plus guère possible de contester qu'ils aient bien vu, dans l'ensemble, le problème littéraire. La démonstration de M. Hommel se rattache à une thèse qui ne paraît pas prouvée, l'origine arabe de la dynastie de Hammurabi, de la nation assyrienne, des anciens Hébreux. Il faut bien le dire, l'argumentation manque de clarté. Les textes cunéiformes, les inscriptions sabéennes, la Bible sont allégués un peu confusément. Les hypothèses les plus risquées s'enchevêtrent avec les données de l'érudition la plus minutieuse. L'idée du monothéisme primitif des Sémites nomades est remise en honneur, on ne voit pas bien sur quel fondement. D'ailleurs, M. Hommel, si zélé défenseur qu'il soit de la tradition, est beaucoup

1. *Id.*, p. 167, bis. 549.

moins intransigeant qu'il n'en a l'air. Il place l'exode au temps de Mînephtah, et il nie que les Habiri des inscriptions d'El-Amarna soient les Hébreux; mais il les identifie à Héber, sous-tribu d'Asar, admet la présence de cette tribu en Palestine au xve siècle avant notre ère, et de même celle de Lévi, de Siméon. Si l'on fait abstraction de la thèse principale, l'ouvrage de M. Hommel est un recueil très abondant de matériaux historiques insuffisamment digérés et qui attendent encore, pour la plupart, une interprétation définitive.

II. — On ne voit pas bien pourquoi M. Castelli a donné à son étude sur Job le titre de « poème sémitique du pessimisme ». Tout le monde sait que le livre de Job est un livre hébreu, écrit au point de vue de la théologie hébraïque : existe-t-il une théologie sémitique, dont le pessimisme serait partie intégrante? Touchant l'origine de Job, M. Castelli suit l'opinion la plus communément admise aujourd'hui par les critiques, qui placent la composition du livre vers le temps de la captivité, ou un peu plus tard, et considèrent comme des additions postérieures les discours d'Élihu et quelques autres fragments. L'auteur connaît les meilleurs travaux sur le sujet et il en fait un usage prudent. Il ne touche pas à la question délicate et difficile du rapport qui existe entre le livre hébreu et le grec des Septante. Sa traduction italienne a été faite soigneusement sur l'hébreu masiorétique, corrigé seulement dans quelques passages où l'altération paraît évidente. Le tout constitue un assez bon travail de vulgarisation, où l'on n'a guère à signaler de vue originale ni de défaut saillant.

III. — Un fragment considérable de l'apocryphe connu sous le nom d'*Assomption de Moïse*, a été découvert en version latine et publié par Ceriani (*Monumenta sacra et profana*, I, 1 ; 1861). Depuis ce temps, le texte, en assez mauvais état, a été l'objet de plusieurs éditions critiques. Celle de M. Charles est telle qu'on peut l'attendre d'un savant aussi compétent. Elle est accompagnée d'une introduction très érudite et d'une traduction anglaise avec commentaire historique. Le texte, pourvu de notes critiques, est reproduit sous deux formes : tel que le donne le manuscrit, et avec les corrections que M. Charles a pensé devoir y introduire. Viennent ensuite les citations de l'Assomption de Moïse qui sont fournies par l'ancienne littérature chrétienne, à commencer par l'Épître de Jude.

M. Charles a très probablement raison de penser que le fragment découvert par Ceriani a constitué d'abord un livre à part, qui était le Testament de Moïse et qui a été joint de très bonne heure à l'Assomption proprement dite, c'est-à-dire au récit concernant la sépulture du législateur. Ce testament forme une sorte d'apocalypse où l'histoire d'Israël est passée en revue depuis le temps de Josué jusqu'après la mort d'Hérode. L'auteur a dû être à peu près contemporain du Christ. La version latine a été faite sur le grec; mais certains indices favorisent l'hypothèse d'un original sémitique, araméen ou hébreu, plutôt hébreu

qu'araméen. Le livre a donc été écrit probablement en Palestine. L'auteur était-il un pharisien quiétiste, comme le veut M. Charles, c'est-à-dire un pharisien qui attendait de Dieu seul la délivrance d'Israël et condamnait toute révolte contre l'autorité romaine? Il est permis d'en douter. On dirait plutôt un zélote qui parle des pharisiens absolument comme l'Évangile. Il est bien moins naturel de supposer dans le membre de phrase : *dicentes* (ms. *docentes*, leçon très acceptable) *se esse justos*, un jeu de mots sur le nom des Sadducéens, jeu de mots qui serait d'ailleurs extrêmement faible, qu'une critique directe de la vantardise et de l'hypocrisie pharisaïques. Une autre hypothèse du savant éditeur, qui consiste à transporter les chapitres VIII-IX avant le ch. VI, parce qu'ils contiendraient une description de la persécution d'Antiochus, ne paraît pas non plus devoir être suivie. Ces chapitres semblent nécessaires pour introduire la description du jugement divin au ch. X. La crise préparatoire à ce grand acte est fort bien amenée par la formule (VIII, 1) : *ira quae talis non fuit in illis a saeculo usque ad illud tempus* (cf. *Dan.* XII, 1 ; *Matth.* XXIV, 21). On peut, il est vrai, s'étonner que l'auteur ait décrit les épreuves des derniers jours en s'inspirant presque uniquement de ce qui est arrivé lors de la persécution d'Antiochus. Mais, à la réflexion, la chose paraît moins extraordinaire qu'elle ne semble d'abord. L'imagination du visionnaire était peu féconde ; il prophétise en s'aidant de l'histoire ; et la scène du père (l'énigmatique *Taxo*) avec ses sept enfants est bien imitée des Machabées, mais tournée plutôt de façon à faire entendre que les choses, à la fin des temps, ne se passeront pas comme au temps de Mattathias et que les justes n'auront pas besoin de recourir aux armes, parce que Dieu lui-même interviendra directement.

Alfred LOISY.

Lehrbuch der Kirchengeschichte, von Dr W. MOELLER ; 2. Auflage neubearbeitet von Dr H. von SCHUBERT ; erster Band, erste Abtheilung. Freiburg i. B., Mohr, 1897 ; in-8, XII-272 pages.

Cette seconde édition du manuel de Moeller a été soigneusement revue et complétée non seulement en ce qui regarde les indications bibliographiques, très précises et méthodiquement classées, mais le texte même de l'histoire. M. von Schubert observe avec raison que, depuis huit ans, des publications de première importance pour l'histoire des premiers siècles ont paru en grand nombre et qu'il était nécessaire de refondre et de renouveler en maint endroit l'œuvre de Moeller. On trouve dans la partie déjà publiée, qui contient l'histoire de l'ancienne Église jusqu'à Origène, des matériaux abondants, distribués dans l'ordre le plus parfait. L'exposition est nette, sobre, tout objective. La critique des anciens documents de la littérature chrétienne a été particulièrement

soignée. La venue de saint Pierre à Rome est admise à peu près sans hésitation, quoique l'on ait l'air de considérer seulement comme une possibilité son martyre dans la persécution de Néron. Pour expliquer l'origine de l'épiscopat monarchique, on suppose que la préséance dans le collège presbytéral exercée à tour de rôle par les presbytres ou épiscopes, aurait été attribuée bientôt à l'un d'entre eux à titre permanent, comme était déjà l'office presbytéral. Mais l'idée de cette présidence alternative est-elle bien probable? Pourquoi le même épiscope n'aurait-il pas régulièrement présidé aux fonctions du culte, dès qu'il y eut un culte organisé? Harnack pense que, le temps des charismes une fois passé, la direction du culte passa aux mains d'un seul épiscope, et Weizsäcker admet qu'il a pu y avoir, dès le début, un premier épiscope dont le rôle a grandi peu à peu. Aucun indice, en effet, ne tend à prouver que les prophètes et les docteurs des premiers temps aient jamais présidé, en qualité de prophètes et de docteurs, les réunions de la communauté, et ils n'étaient aucunement désignés pour cela : l'endroit de la *Didaché* où il est dit que les prophètes auront la permission de « rendre grâces » tant qu'ils voudront ne concerne pas la célébration du mystère, mais la faculté de se répandre en prières lorsque le rite eucharistique est accompli.

A. L.

Lehrbuch der Dogmengeschichte, von Dr Adolf Harnack; III Band, 3 Auflage. Fribourg e. B., Mohr, 1897; gr. in-8, xxii-8, 40 pages.

Die wissenschaftliche und die kirchliche methode in der Theologie, ein encyclopaedischer Versuch, von C. A. Bernoulli. Friburg e. B., Mohr, 1897; in-8, xv-229 pages.

I. — Le troisième volume de l'histoire des dogmes de M. Harnack est celui qui a été le plus discuté. On a critiqué surtout « le triple dénouement de l'histoire des dogmes » dans le catholicisme, dans le socinianisme et dans les Églises réformées. Le savant auteur n'a pas été ébranlé par les objections soulevées contre sa thèse. Il accorde que l'on peut considérer l'histoire de la théologie comme appartenant à l'histoire du dogme et la poursuivre jusqu'à notre temps; mais il maintient que si l'on regarde le protestantisme comme un principe nouveau impliquant la négation de la valeur absolue des dogmes, l'histoire de ceux-ci finit réellement au xvie siècle. Il en serait autrement, dit-il, si le protestantisme devait être simplement pris pour une réforme du catholicisme occidental. Dans l'Église catholique, l'histoire des dogmes finit-elle au xvie siècle? Pas tout à fait, puisque M. H. la poursuit jusqu'au concile du Vatican, dans le seul but, il est vrai, de montrer comment le dogme est devenu la propriété du pape, qui demeure la seule autorité réelle et absolue. Il est évident que cette manière de présenter les choses cor-

respond à une conception du protestantisme qui est loin d'être celle de tous les protestants, et à une appréciation des transformations intérieures du catholicisme depuis le concile de Trente qui a quelques chances d'être incomplète. Le développement du dogme *ecclésiastique* dans l'Église romaine depuis le xvie siècle n'est-il pas un phénomème analogue au développement du dogme *christologique* dans l'ancienne Église? L'infaillibilité du pape supprime-t-elle tout mouvement doctrinal chez les catholiques, et n'est-elle pas un organe proprement *dogmatique*, un écho permanent où la pensée de l'Église se résume pour s'affirmer avec autorité? On a pu, sans trop d'injustice, reprocher à M. H. de n'avoir pas été assez *objectif;* et néanmoins il lui est permis de penser que sa conception du dogme n'a pas été réfutée par ses critiques protestants.

La présente édition ne diffère donc pas essentiellement des précédentes. Un assez grand nombre d'additions et de notes ont augmenté le volume d'une cinquantaine de pages. Parmi ces notes il y en a une (p. 672) où les jésuites sont signalés comme la seule force réelle de l'Église catholique. Si l'on excepte un petit nombre de savants catholiques *allemands* qui sont vraiment remarquables *(hervorragende)*, les écrivains catholiques non jésuites forment, d'après M. H., une quantité négligeable. Voilà, certes, une opinion que ne partageait pas le défunt cardinal Manning, et qui fera sourire beaucoup d'honnêtes gens en dehors d'Allemagne. Ils supposeront que M. H. n'a pas beaucoup pratiqué la littérature catholique contemporaine, tant celle des jésuites que des non jésuites, et que le jugement si favorable porté par lui sur les publications des bons Pères lui est venu, par une voie assez directe, de la compagnie elle-même. Du reste, les jésuites sont le grand ennemi, car ils personnifient la contre-réformation. Il paraît que l'Allemagne a définitivement vaincu Louis XIV en 1870 (elle y a mis le temps), mais qu'on ne prévoit pas encore la défaite de Loyola. De telles considérations ne sont pas faites pour écarter le reproche de subjectivisme. Au lieu de nous peindre le jésuite si formidable, l'éminent historien aurait pu nous dire un peu plus longuement ce qu'est devenu le dogme chez Calvin, et tracer historiquement la ligne qui aboutit à la ruine du dogme dans les Églises évangéliques.

II. — M Harnack a, dans son avant-propos, des paroles assez sévères pour « un jeune homme » qui s'est permis d'écrire que l'histoire des dogmes, telle qu'elle existe actuellement, n'est qu'une « demi chose », la moitié d'une science qui veut être historique et théologique, sans être entièrement de l'histoire ni de la théologie. Le « jeune homme » propose de les séparer tout à fait, de telle sorte que l'histoire s'occupe des faits et que la théologie s'inspire de l'histoire pour régler son propre enseignement. L'histoire marcherait la première, la théologie la suivrait d'un pas modéré. Les théologiens trouveraient tout naturel que les historiens émettent des hypothèses et aboutissent à des conclusions nouvelles. Les historiens, de leur côté, ne seraient pas surpris que les théo-

logiens n'acceptent qu'à bon escient les résultats de la critique. De cette façon tout le monde vivrait en paix, et les consciences ne seraient pas troublées M. Harnack proteste et compare cette façon de régler l'accord de la critique et de la religion à la proposition que Salomon fit aux deux femmes, de couper en deux morceaux l'enfant qu'elles se disputaient. Toute comparaison cloche, et la connaissance scientifique n'est pas tout à fait la même chose que la connaissance pratique de la religion et que la théologie pastorale. Quoi qu'il en soit, le jeune audacieux m'a tout l'air d'être M. Bernoulli, qui, dans un livre un peu obscur, développe la thèse combattue par M. Harnack. Cette thèse tendrait à soumettre la science religieuse chez les protestants à un régime fort analogue par certains côtés à celui de la théologie catholique, avec plus de liberté pour les recherches savantes, et moins de garanties pour l'unité de l'enseignement ecclésiastique. L'idée vaut la peine d'être examinée, mais a-t-elle beaucoup d'avenir ?

C. D.

Staehelin (Félix). **Geschichte der Kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der rœmischen Provinz Asia.** Dissertation doctorale de Bâle. Bâle, imprimerie de la Allgemeine Schweizer Zeitung, 1897. In-8, 104 p.

Cette dissertation de débutant est l'une des meilleures que j'aie lues sur cette période de l'histoire grecque, qui en compte, hélas ! si peu. Non seulement M. Staehelin connaît à fond les textes et la « littérature » moderne, mais encore — qualité plus rare — il fait preuve de jugement, de finesse, et sait se taire quand il n'a rien à dire. J'ai remarqué tout particulièrement l'excellent commentaire de l'inscription d'Érythrée, des dédicaces de Pergame et de la curieuse correspondance lapidaire de Pessinonte, l'utile index ethnique des actes d'affranchissement de Delphes (p. 57), le tableau piquant de la duplicité de la politique romaine envers Pergame; sur tous ces points, M. Staehelin précise et augmente notre savoir; son travail ne profitera pas seulement au sujet limité qu'énonce le titre, mais à toute l'histoire de l'Asie-Mineure pendant le IIIe et le IIe siècle avant l'ère chrétienne. Quelques erreurs — ou qui me paraissent telles [1] — ne diminuent en rien le service ainsi rendu à nos études.

T. R.

---

1. P. 5. Il n'est pas possible que le secours de 500 hommes envoyés aux Thermopyles par Antiochus Soter, que mentionne Pausanias, se réduise au contingent de la bourgeoisie de Magnésie du Méandre. — P. 9. On est surpris de retrouver ici la vieille fable suivant laquelle les invasions gauloises du IVe et du IIIe siècle auraient eu pour motif la surpopulation de la mère-patrie, la Gaule. Il est infiniment probable qu'à cette époque le centre de gravité de la race gauloise était non pas « la Gaule », mais la vallée du Danube, et c'est renverser les choses que d'écrire en parlant des

Alf. GUDEMANN. **Outlines** of the history of classical philology. 3e éd. Boston, Ginn et Co, 1897, in-12, 81 p.

L'auteur est professeur à l'Université de Pensylvanie. Son nom se trouve souvent dans les revues américaines; il a donné autrefois une très bonne édition du dialogue des Orateurs dont la *Revue* a rendu compte (1894, II, p. 469). Le petit *tract* que nous venons de recevoir, est arrivé depuis trois ans à une troisième édition; il répond donc au goût du public américain. Il est clair, simple et très habilement distribué; mais je crois bien que chez nous on trouverait que le livre donne à la fois trop et trop peu.

Omissions sans doute involontaires p. 59, 6 : l'édition d'Ovide a été oubliée parmi les œuvres de Burmann. P. 54 et s.: parmi les savants français, pourquoi ne nommer ni Guyet, ni de Brosses? A cause des manuscrits qu'ils ont les premiers réunis et publiés, n'eût-il pas fallu nommer aussi Pierre Daniel et Bongars?

É. T.

Hugo BLÜMNER. **Satura.** Ausgewæhlte Satiren des Horaz, Persius, und Juvenal in freier metrischer übertragung. Leipzig, Teubner, 1897, in-12, 268 pages.

Élégant petit volume, orné d'une vingtaine de gravures, dont les sujets sont empruntés à l'antique, et de préférence aux peintures d'Herculanum et de Pompeï. Naturellement on fera bien de ne pas serrer de trop près la convenance de telle gravure à tel endroit. Elles sont en général nettes et agréables. Dix satires sont empruntées à Horace (I, 1, 3, 4, 5 et 9; II, 2, 3, 5, 6 et 8); trois à Perse (1, 3 et 5); cinq à Juvénal (1, 3, 5, 6 et 7). Sous le texte, des notes très courtes pour faciliter la lecture. Je me récuse pour juger de la traduction elle-même. Le mètre choisi est le vers iambique de dix syllabes avec rimes. A la fin, quatre pages de notes critiques exégétiques.

En tête, après la préface, un bon exposé en dix pages sur la satire

---

Gaulois : « über den Rhein waren sie nach Germanien gezogen. » — P. 18. Ni dans César, ni dans Virgile il n'y a un mot qui indique que les Gaulois se servissent de chars *à faux*. — P. 19. Trogue Pompée, prol. 25 : « quas regiones Felini occuparunt. » M. S. désespère. Pourquoi pas *Tylini*? — P. 30. Il n'est pas admissible que les figures des ex-voto d'Attale éparses dans divers musées soient des originaux. — P. 38. Dans l'inscription no 36 de Pergame, au lieu de πρὸς Λυ[σίαν, etc, je lirais volontiers Λυ[σανίαν (cf. Polyb., V, 90). — P. 62, l'hypothèse que les Galates mentionnés dans l'inscription de Protogène seraient « des pirates venus par mer d'Asie-Mineure » est simplement absurde. Il en est de même de l'idée jetée en passant que les Celtes d'Espagne seraient arrivés dans ce pays par mer! — P. 80. Il est excessif de considérer la Galatie, après 183, comme une *province* pergaménienne. Probablement il n'existait que des traités de subsides militaires entre Eumène et les Galates, analogues à ceux qu'il conclut avec les villes crétoises.

romaine. Relevons dans une note (p. xv), ce détail qu'au Reichstag allemand, on a cité au banc des ministres le vers : *Quis tulerit Gracchos...*, comme de Cicéron. Voilà pour nous consoler des bourdes non moins affligeantes que commettent nos politiciens.

É. T.

Dott. Mario MARGARITORI. **Petronio Arbitro**. Ricerche biografiche. Vercelli, Gallardi et Ugo. 1897, in-8, 87 p.

L'auteur du Satiricon est-il bien le Pétrone dont Tacite a décrit la mort? De toutes les questions qui touchent à l'auteur, voilà sans doute la principale. On y fait souvent allusion; mais depuis la dissertation de Studer (1843), elle n'avait pas été exposée et discutée dans son ensemble; M. Margaritori la reprend de front en rattachant ses raisonnements et ses remarques à trois chapitres : témoignages de Tacite et des auteurs sur Pétrone; esprit du Satiricon; style et langue du Satiricon.

La réponse finale, ici encore, n'est pas résolument affirmative; pas plus que ses prédécesseurs, M. M. n'a pu découvrir de preuves décisives; il n'ose pas aller, en concluant, au-delà d'une très grande probabilité; c'est dire qu'en somme nous en restons toujours au même point; mais on trouvera dans cette élégante plaquette du savoir, du sens, une érudition sûre, et avec cela beaucoup de simplicité; pour la partie scabreuse du sujet, une réserve qui serait plutôt excessive. La bibliographie très sobre, me paraît cependant très complète [1]. Il est visible que M. M. s'est livré avec amour à la présente étude [2], et je trouve son but et sa méthode excellents : avant tout et partout il s'est attaché à procéder scientifiquement, sous forme de démonstration rigoureuse, en ne s'avançant jamais que sur un terrain parfaitement éclairé, par déductions parfaitement enchaînées; le raisonnement, comme aussi la rédaction, est toujours très clair. C'est par là, plutôt que par des vues originales, que se recommande ce bon travail. Ce qui n'empêchera pas de rencontrer ici plus d'une remarque de détail fine et neuve [3].

Sur un auteur aussi difficile que Pétrone, il n'est pas facile de trouver toujours l'expression juste; le texte du romancier est plus d'une fois équivoque et par suite les critiques qui s'y réfèrent ou qui le com-

---

1. Les articles de la *Revue critique* sont cités avec toutes les publications récentes. Je ne verrais à reprendre que la référence (p. 71, n. 2) au texte suranné de Klotz pour les lettres à Quintus.

2. P. 10 : uno studio *amorosamente* conscienzioso dei documenti et di quello strano romanzo.

3. Notamment p. 50 et s., sur le caractère conventionnel des tirades oratoires ou poétiques où Pétrone se fait imitateur des auteurs classiques ou des contemporains; sur les méprises où l'entraîne cette imitation presque servile (p. 55, au bas); sur le côté faible des recherches entreprises pour déterminer le lieu de la *Cena* (p. 60).

mentent se trouvent très souvent en désaccord. Après avoir indiqué très nettement le mérite du travail de M. M., le plaisir qu'il donnera à tous les lecteurs, je relève quelques points qui me paraissent contestables. M. M. reconnaît (p. 38 et s.), la parfaité objectivité de l'auteur. Mais ne pouvant renoncer à connaître et à décrire sa personne, il admet qu'il y a pour la forme deux Encolpes (?) : l'un, le personnage mêlé aux divers incidents et qui s'abandonne toujours aux éclats de sa passion ; l'autre, le narrateur impassible, pure fiction derrière laquelle se dissimule l'auteur lui-même (p. 39) : n'est-ce pas bien factice ? Peut-on dire qu'Encolpe est « le représentant officiel de Pétrone » (p. 44)? M. M. argumente sur les brusques transitions, les *sautes* qu'il relève dans le récit : n'est-ce pas bien dangereux quand il s'agit d'un texte comme celui-ci et qui contient autant de lacunes? Je crois de même suspecte l'interprétation du vers *Sermonis puri...* (p. 45 au bas), et aussi le sens de *simplicitas*, qui dans ces vers n'est nullement le même que dans le passage de Tacite (p. 46). Suivant moi la phrase de Tacite, *Ann.* XVI, 19 : *ut quamvis coacta mors fortuitæ similis esset*, n'a pas été ici bien comprise (p. 23, n. 3): il n'y a pas là de défi à Néron, mais le calme, la simplicité (in speciem *simplicitatis*) affectée de l'épicurien. Les expressions par lesquelles le narrateur prétend reconnaître la magnificence et l'affabilité fastueuse de Trimalcion (p. 40, n. 1) et que M. M. croit sérieuses, ne me semblent couvrir qu'un continuel persiflage. Enfin et surtout je ne crois pas que dans un auteur comme Pétrone, on puisse parler de « sa sympathie pour les scènes qu'il expose », et surtout dire qu'il « vit de la vie qu'il nous représente, et qu'ainsi il se révèle à nous, même dans les passages humoristiques ou ironiques » (p. 87). Rien ne serait plus facile que d'opposer à ces phrases d'autres remarques toutes contraires de M. M. Il est surtout fâcheux que M. Margaritori s'exprime ainsi en concluant. C'est manquer suivant moi à une obligation stricte de toute étude sur Pétrone: avec un tel auteur, on ne peut être ni trop prudent ni trop défiant.

Émile Thomas.

E. Kettner, **Die œsterreichische Nibelungendichtung.** *Untersuchungen über die Verfasser des Nibelungenliedes*, Berlin, 1897.

Dans cet ouvrage important qui couronne une série d'études sur le *Nibelungenlied* publiées antérieurement dans la *Zeitschrift f. d. Philologie* (t. XV et suiv.), M. Kettner expose sur l'origine du poème une théorie qui peut se résumer ainsi : 1° des trois principales recensions du poème, A, B et C, la recension A est, comme le veut Lachmann, la plus ancienne; — 2° cette recension A n'est d'ailleurs elle-même qu'un arrangement; de même qu'il serait possible, en supposant perdu le texte A, de reconnaître l'origine récente des additions dues aux rédacteurs

B ou C, de même on peut déterminer dans le poème, tel qu'il nous a été transmis, ce qui est l'œuvre spéciale du rédacteur A : ce rédacteur, comme les auteurs des recensions B et C, appartient à la classe des jongleurs; — 3° en écartant les additions dues au rédacteur A, on restitue sinon intégralement du moins approximativement un récit continu de la légende des Nibelungen composé par un chevalier-poète, qui doit être regardé comme le véritable auteur du *Nibelungenlied*; — 4° ce chevalier-poète, à son tour, s'est servi, pour composer son œuvre, de trois recueils de chants populaires anciens : l'un sur les *Noces de Sigfrid et de Gunther*, le second sur la *Mort de Sigfrid*, le troisième sur la *Mort des Nibelungen* chez le roi Etzel; il paraît avoir suivi parfois de très près le texte original qu'il avait sous les yeux.

La tendance générale du livre de M. K. est celle qui prévaut chez la plupart des auteurs qui se sont occupés ces derniers temps de la question controversée du *Nibelungenlied*. On est, en général, persuadé aujourd'hui qu'il est parfaitement chimérique de prétendre reconstituer les *lieder* originaux dont ce poème serait sorti, mais qu'il est bien difficile, d'autre part, de s'en tenir purement et simplement à la théorie unitaire. La solution proposée par M. K. donne satisfaction à ce double sentiment : elle rend compte à la fois de l'unité indéniable de ton et de composition qu'on constate dans le *Nibelungenlied* et explique aussi sans peine les divergences assez sensibles qu'on peut noter entre ses diverses parties. Son côté faible est évidemment l'hypothèse de *deux* arrangements greffés l'un sur l'autre, le premier dû à un chevalier-poète autrichien, le second à un jongleur autrichien. Si le rédacteur A s'était borné, comme l'a fait le rédacteur B, à ajouter une soixantaine de strophes à son original sans trop altérer d'ailleurs le reste du texte, peut-être pourrait on essayer de reconstituer, sans tomber dans l'arbitraire, l'œuvre originale qu'il a retouchée. Or il aurait, d'après M. K. non seulement composé *un tiers* environ du poème actuel, mais encore remanié d'autres passages d'une manière très sensible!! Comment prétendre, dans ces conditions, distinguer nettement son œuvre d'avec celle du chevalier-poète qui n'était lui aussi, en réalité, qu'un arrangeur? M. Kettner reconnaît lui-même qu'ils procèdent dans un grand nombre de cas de la même manière : tous les deux cherchent à donner de l'unité à leur récit en reliant entre eux des épisodes primitivement isolée et en écartant les divergences les plus fortes; tous deux cherchent à faire reparaître de temps en temps les héros trop longtemps laissés de côté, et cela même dans des épisodes de la légende où ils n'ont que faire primitivement; tous deux accommodent la vieille légende à la mode du jour, ajoutent au récit ancien des descriptions de fêtes, de cérémonies, de vêtements, d'armes, etc. Il paraît en résumé bien délicat, dans un très grand nombre de cas, de distinguer ce qui appartient à l'un de ce qui revient à l'autre. L'ouvrage de M. K. ne m'a pas persuadé qu'il soit possible de reconstituer avec quelque exactitude une « forme

primitive » du *Nibelungenlied* — que cette forme primitive soit d'ailleurs une série de *lieder* comme le veut Lachmann, ou (ce qui paraît plus vraisemblable) un poème continu comme le veut M. K. — Ces réserves faites, je tiens à ajouter que l'ouvrage de M. Kettner est fort instructif et très consciencieux, plein de rapprochements intéressants, d'aperçus ingénieux sur la psychologie des poètes populaires ou sur l'évolution des idées morales, et qu'il mérite d'être étudié de très près par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes délicats que soulève l'étude de la poésie populaire.

H. L.

Eug. Müntz. **La tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle** (*Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* t. XXXVI, 1re partie).

Les sujets en apparence les plus étudiés sont cependant parfois ceux qui prêtent le plus à de nouvelles recherches; l'abondance de la bibliographie d'un sujet prouve seulement, en effet, qu'il a paru intéressant à beaucoup; on a pu le traiter trop tôt, trop superficiellement, en tirer des conclusions peu critiques ou contradictoires, voire même n'en point tirer.

De ces sujets, que beaucoup de dissertations avaient mal élucidés, sinon embrouillés, l'histoire de la tiare pontificale pouvait être citée comme un bon exemple. A l'abondance de la bibliographie, celle des documents inédits s'ajoutait comme un embarras de plus pour qui n'eût pas possédé à la fois la plupart de ces documents et une critique assez sûre pour en tirer des conclusions vraiment scientifiques. L'historien des *Arts à la Cour des Papes* était désigné plus que tout autre pour un travail de ce genre, et voici les conclusions qu'il a su dégager d'une merveilleuse abondance de documents en grande partie inédits.

La tiare des papes dérive de celle qui fut un insigne de souveraineté chez divers peuples antiques d'Orient. Parmi les effigies des papes antérieures à l'an mil, les unes portent la tiare, mais sont d'une authenticité douteuse, d'autres sont d'une interprétation difficile, la plupart ont la tête découverte; les papes de cette période ont pu porter la tiare, mais nous n'en avons aucune preuve; au Xe siècle, au contraire, la tiare pontificale est un insigne d'investiture et un symbole du pouvoir temporel des papes. Quant à la forme, la tiare de Pascal (1099-1118), la première dont le *liber pontificalis* fasse mention, portait une couronne, et depuis le Xe siècle jusqu'à la fin du XIIIe, on trouve la tiare en étoffe, portant au bas soit un diadème, soit une véritable couronne d'abord ornée de pointes, puis de fleurons qui semblent n'apparaître qu'au XIIIe siècle. C'est à la fin de ce siècle que l'on voit une tiare en métal dont la date de fabrication est incertaine; elle portait au bas un diadème à cabochons surmonté d'ornements pattés; dans la partie supérieure du cône

une série d'arcatures; au sommet enfin, un bouton fait d'un rubis énorme. C'est sans doute pour mettre en valeur cette pierrerie exceptionnelle qu'un orfèvre avait imaginé ce disgracieux bouton. M. Müntz a restitué l'histoire tout à fait inconnue et très curieuse de cette tiare que portèrent Nicolas IV (1288-1292), puis Boniface VIII. Elle fut emportée deux fois en France, d'abord en 1305 pour le couronnement de Clément V; elle perdit alors son gros rubis, mais reçut en revanche le nom apocryphe de tiare de Saint-Sylvestre, et devint à ce titre une relique. Elle fut portée pour la dernière fois au couronnement de Nicolas V en 1447, enfin elle fut volée et perdue en 1485.

Boniface VIII (1294-1303) imagina, vers la fin de son pontificat, d'ajouter à la tiare une seconde couronne, emblème sans doute de la puissance spirituelle ajoutée à l'idée de puissance temporelle que la tiare exprimait seule à l'origine. La troisième couronne dont la signification est incertaine fut essayée sous Jean XXII (1316-1334), fixée dans sa forme actuelle sous Benoît XII (1334-1342). Un caractère plus important des tiares de cette nouvelle période est l'adoption très nette du style gothique; un galbe superbe et des fleurons élégants remplacent les formes lourdes et parfois disgracieuses des monuments antérieurs. Vers le milieu du XIVe siècle, on y trouve des fleurs de lys. Au XVe siècle, la tiare est devenue avant tout un symbole religieux; il y eut des tiares d'apparat de plus en plus riches. Il faut citer celles de Paul II (1464-1471) et de Sixte IV (1471-1484) et plus encore celle de Jules II (1503-1513), exécutée par Caradosso. M. E. M. a été assez heureux pour retrouver une gravure de cet insigne joyau que Pie VI détruisit et dont on croyait qu'il ne subsistait nulle représentation. Elle était d'un modèle tout à fait insolite, divisée en sept zones et surmontée d'un riche bouton portant la croix. Après cette fantaisie, la tradition des trois couronnes fut reprise; Léon X ajouta bien des plumes de paon à la tiare, mais aucune modification essentielle n'eut plus lieu. L'intéressante monographie qu'on vient d'analyser et les curieuses pièces justificatives qui l'accompagnent contiennent encore bien des détails sur diverses tiares et sur les artistes qui les exécutèrent, sur le *camaurum*, bonnet d'origine sans doute orientale que portèrent les archevêques de Bénévent, le *camelaucum*, coiffure que le pape Constantin (+715) portait comme un insigne de sa dignité, et la tiare des empereurs d'Orient qui prit au XVe siècle le rebord et la visière d'une casquette, curieuse combinaison de la plus noble des coiffures avec celle qui devait devenir la plus vulgaire!

C'est avec une absolue rigueur que M. E. Müntz a fait le départ des nombreuses représentations exécutées de tous temps par des artistes qui pouvaient être mal renseignés sur la tiare pontificale, et il s'est interdit d'en tirer des arguments. Il s'est interdit également toute conclusion qui ne s'appuierait pas sur des preuves certaines; son mémoire est donc un modèle de critique en même temps qu'une source très riche et absolu-

ment sûre de renseignements souvent nouveaux sur un des points les plus intéressants de l'histoire du costume et de la liturgie.

C. ENLART.

Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas, par Eugène LAMEERE. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Comp., 1896, 78 pages in-8. — **Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine et des attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas,** par E. LAMEERE. Bruxelles, Hayez, 1897, 90 pages in-8.

Les Archives générales de Belgique à Bruxelles renferment un fonds de documents appelé *Papiers d'État et de l'Audience*, et comprenant des registres, des dépêches, des lettres-patentes, contresignées par des fonctionnaires, appelés tantôt *audienciers*, tantôt *secrétaires d'État*. L'histoire administrative des Pays-Bas n'est pas suffisamment connue dans ses menus détails pour qu'en Belgique même — et à plus forte raison au dehors, — les historiens n'aient pas été embarrassés parfois lorsqu'ils ont eu à parler de ces officiers de la couronne et de leurs attributions respectives. Aussi M. E. Lameere a-t-il pensé, non sans raison, trouver là un sujet de thèse, utile à traiter, en examinant à fond ce point de l'administration des Pays-Bas bourguignons, espagnols et autrichiens. Son *Essai* a paru dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* et les documents, pour la plupart inédits, qui lui en ont fourni les éléments, ont été imprimés dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, ce qui explique la différence de format et d'aspect des deux brochures, qui ne constituent en réalité qu'un seul et unique travail [1].

Pour trouver l'origine des *audienciers*, l'auteur nous fait remonter assez loin dans le moyen âge; il nous montre, dès le milieu du XIVe siècle, à la chancellerie des rois de France, un audiencier, qui délivrait les lettres royales par ordre d'audience et dont la tâche principale était évidemment de percevoir les émoluments que devaient verser ceux auxquels il délivrait les dépêches scellées. Les ducs de Bourgogne placèrent également un audiencier aux côtés de leur chancelier et dans leurs divers conseils administratifs, à partir de 1386 environ. Outre qu'il resta le receveur du sceau, il devint encore secrétaire du Conseil de justice et signa bientôt seul toutes les pièces émanant du Conseil des finances; il fut de la sorte un personnage influent, mais par suite même de ses attributions multiples, en conflit à peu près perpétuel avec les

---

1. Une autre bizarrerie typographique, que nous n'avons pas réussi à nous expliquer clairement, c'est l'indication : Indice décimal : 35,09 (493) placée en tête du texte. Serait-ce, par hasard, une rubrique de classement bibliographique du nouveau système?

secrétaires ordinaires, qui lui enviaient ses trop grosses rentrées et en demandaient leur part. C'est à l'histoire de ces conflits que M. L. consacre la majeure partie de son étude. Ils s'accentuèrent, en effet, quand Charles-Quint eut organisé, en 1531, ce qu'on appelait à Bruxelles, en un langage un peu barbare, les *Conseils collatéraux*, qui devaient collaborer au gouvernement du pays, sous la régence de sa sœur, Marie de Hongrie. Généralement l'audiencier, resté premier secrétaire du Conseil privé, l'emportait sur ses rivaux. Un instant calmées sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle, les querelles recommencèrent de plus belle sous le roi Charles II, puis encore sous l'empereur Charles VI, si bien qu'elles lassèrent à la fin la patience légendaire des gouvernants des Pays-Bas. Les fonctions d'audiencier furent supprimées par un édit du 20 juin 1744, ou plutôt réparties entre les différents secrétaires des conseils. — L'exposition de M. Lameere aurait pu être un peu moins développée, la conclusion plus sobre, et le tableau surtout de ces interminables disputes d'argent infiniment abrégé. La personnalité des différents *audienciers* ne ressort guère de son récit un peu terne, trop exclusivement juridique, et l'on ne voit nulle part, où ni comment, au dire de M. Lameere, « le sort du pays fut bien souvent remis entre leurs mains ». Mais l'auteur a consciencieusement dépouillé de nombreux dossiers d'archives et l'on saura mieux, grâce à lui, quelle était la routine administrative des bureaux de la régente à Bruxelles et l'humeur grincheuse des fonctionnaires du gouvernement des Pays-Bas [1].

R.

Masi (Ernesto). **Scelta di commedie di Carlo Goldoni con prefazione e note.** Florence, Le Monnier, 1897. 2 vol. pet. in-8 de xxxiii-539 et 648 p.

M. Masi donne un bon exemple en publiant cette édition. Les savants italiens, dont on ne saurait d'ailleurs trop louer l'activité, se perdent trop souvent dans de menus articles sur des questions de détail. En particulier, ils n'osent que rarement entreprendre des éditions savantes que leur public trouverait trop coûteuses. M. M. lui-même a été gêné, on le sent, par la préoccupation de ne pas dépasser le nombre de pages qu'on lui assignait. Lui qui possède une connaissance si profonde de la littérature de ce temps, il n'avait qu'à se laisser faire pour multiplier les rapprochements. Il s'est fait violence pour être bref; mais il a su, par le choix des pièces qu'il réimprime, par ses préfaces et ses notes, offrir un tableau des transformations successives de Goldoni : d'abord, Goldoni relève de la *Commedia dell' arte;* puis il s'en émancipe, tout en en conservant les qualités; il y revient, chose curieuse, en France, où elle semblait la raison d'être du Théâtre italien de Paris, et pourtant

---

1. P. 44, lire *conseils* pour *consaux*. — P. 58, lire *de* pour *ne*.

essaie de garder quelque chose de l'art supérieur qu'il a créé en Italie et qu'il tâche d'y entretenir par les pièces qu'il envoie à Venise; enfin, dans le *Bourru Bienfaisant*, il revient à la comédie de caractère. M. M. s'applique aussi à prouver que Goldoni a frondé plus souvent, plus courageusement qu'on ne croit, les vices des hautes classes, notamment le sigisbéisme, et relève à bon droit deux qualités qu'en Italie on ne loue pas assez chez Goldoni : l'invention et le mouvement scéniques. Il rappelle avec raison que M. Sardou a imité la *Casa Nuova;* en réalité, pour la prestesse vertigineuse qui embrouille et dénoue une intrigue, qui lance les personnages à la poursuite les uns des autres ou les fait, pour ainsi dire, parler distinctement tous à la fois, Goldoni ne le cède à personne. Inutile de dire que M. M. a joint à ses propres recherches un résumé de celles de M. Neri, de M. Maddalena et de notre compatriote, M. Rabany, qu'il cite fréquemment avec estime.

Le lecteur français n'accordera pas à M. M. que les personnages de Goldoni soient plus vrais, plus vivants que ceux de Molière (I, p. 340 et *passim*); pour nous, Goldoni est fin, quelquefois pénétrant, jamais profond. Mais l'essentiel est que, grâce à M. Masi, on connaîtra mieux son auteur. Bornons-nous donc à deux observations secondaires et qui portent sur des faits : Goldoni, dans *Il cavaliere e la dama*, n'est pas un précurseur de La Chaussée, dont toutes les comédies étaient déjà composées (I, p. 92), et le journal de Fréron n'était pas le *Mercure* (II, p. 505 et ailleurs), mais *l'Année littéraire*.

Charles Dejob.

Zur Geschichte des Deutschtums im Elsass und im Vogesengebiet von Dr Hans Witte. Stuttgart, Engelhorn, 1897. 128 pages in-8 (avec carte). Prix : 9 fr. 50.

L'étude de M. Witte est le plus récent fascicule d'une importante collection, dirigée par M. le professeur Kirchhoff, de Halle, au nom de la *Commission centrale pour la connaissance scientifique de l'Allemagne*, et qui en est à son dixième volume. Les *Forschungen zur deutschen Landes — und Volkskunde* s'occupent de préférence d'études ethnographiques, et M. W., qui y avait déjà publié, il y a quelques années, un travail analogue sur les territoires lorrains [1], y traite dans le présent volume l'ethnographie linguistique des anciens départements

1. *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen... bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts.* Stuttgart, 1894, in-8. — Dès 1891, M. W. avait publié un autre travail sur le même sujet, *Deutsche und keltoromanen in Lothringen nach der Voelkerwanderung*, *Die Entstehung des deutschen Sprachgebiets.* Strasbourg, in-8. C'est à M. W. que revient le mérite d'avoir péremptoirement démontré à ses compatriotes que Metz n'a jamais été une ville de langue allemande, comme l'ont opiniâtrement prétendu de nombreux auteurs allemands, en dépit des faits.

du Haut- et du Bas-Rhin. On peut faire deux parts de son étude; l'une, de beaucoup la plus étendue, est une enquête d'érudition patiente, méthodiquement conçue et fort bien dirigée. L'auteur y retrace d'abord l'historique de la germanisation de l'Alsace romaine par les invasions successives des Alamans, des Burgondes, des Francs, etc. Puis il recherche, en s'aidant de tous les document accessibles aujourd'hui (urbaires, cadastres, baux de ventes, nomenclatures de noms propres, actes de procédure quelconques), à fixer les particularités linguistiques de la prise de possession allemande, le long de la crête des Vosges jusque vers la trouée de Belfort. D'autres savants avaient fait avant lui, plus ou moins bien, pour le temps présent, une besogne analogue. Mais ce qui donne au travail de M. W. un mérite tout particulier, ce sont les nombreuses données historiques nouvelles qu'il verse au dossier, puisées aux documents du moyen âge et du xvie siècle, et les déductions ingénieuses au moyen desquelles il détermine les fluctuations, peu nombreuses d'ailleurs, à travers l'histoire, de la ligne de partage linguistique le long de la chaîne vosgienne ou vers l'extrême sud. Je ne crois pas qu'il y ait jamais grand'chose à changer, ni dans les conclusions générales, ni dans les indications de détail de ces deux chapitres principaux de son travail. A partir du xie siècle à peu près, les frontières réciproques des deux langues sont fixées ; quelques localités de la vallée de la Bruche, quelques villages du côté de la frontière suisse, comme Courtavon (Ottendorf), ont été gagnés encore par l'élément roman du xve au xviie siècle ; quelques autres localités du Sundgau ont été conquises à l'élément germanique du xie au xve siècle, mais en somme c'est peu de chose.

Nous ne pouvons, malheureusement, étendre ces éloges à la seconde partie, infiniment plus écourtée, de l'étude de M. W., où le savant s'éclipse trop pour faire place au politicien prisonnier de ses propres antipathies et peu disposé, par suite, à constater et à apprécier équitablement des faits plus récents, qui sont pour lui déplaire. Il faut bien signaler aussi ce point, en nous tenant d'ailleurs sur le terrain exclusivement scientifique. L'auteur a compris qu'on se demanderait et qu'on lui demanderait si les deux siècles du régime français n'avaient donc produit aucun changement visible dans l'ethnographie linguistique de la province, si réellement on ne parlait pas un peu plus français en Alsace en 1870 et même en 1897, qu'en 1648. « Cette question, répond-il, est bien rapidement résolue, l'incapacité de la France à coloniser est connue. Jamais aucune immigration en masse n'eut lieu pour l'Alsace » (p. 118). Assurément les Français n'ont jamais franchi les Vosges en nombres compacts approchant de celui des Barbares qui passèrent le Rhin au ve siècle ; mais il n'y en a pas moins eu une véritable immigration de langue française dans la seconde moitié du xviiie et au xixe siècle ; des Lorrains et des habitants du Jura bernois ont même précédé, dès le xvie et le xviie siècle, les Français de la vieille

France [1]. Comment M. W. expliquerait-il autrement la présence de tant de noms absolument français dans des villages alsaciens perdus dans la plaine et bien éloignés de la frontière vosgienne? On ne lui demandait pas même de continuer son enquête dans des conditions aussi pénibles, et de s'arrêter aux registres actuels des naissances et des décès des localités alsaciennes après avoir dépouillé avec un soin si minutieux les noms de famille des plus petits hameaux sur la frontière des langues au XVIe siècle. Mais on peut s'étonner à bon droit qu'un savant consciencieux comme lui n'ait pas au moins songé à prendre en main l'*Adressbuch* de Strasbourg pour l'année courante, avant d'affirmer qu'il n'y eut jamais d'immigration française en Alsace. D'où proviennent donc ces noms français qu'on y rencontre par centaines, après un quart de siècle de domination étrangère et d'émigration continue?

Mais il y a à faire un reproche plus grave encore à M. W., dans un travail publié par une commission *scientifique* et d'allures incontestablement érudites. La langue ne se transporte pas seulement par immigration ; elle peut changer par la libre volonté d'une population autochthone, aussi bien que par l'afflux d'une population étrangère. C'est ce changement profond, commencé dès le XVIIIe siècle, achevé dans la première moitié du XIXe siècle, que l'auteur ignore, je pourrais dire, si je voulais être sévère, qu'il escamote aux yeux du lecteur allemand, généralement fort ignorant des choses d'Alsace. On comprend, à la rigueur, que dans des documents administratifs, on n'admette pas qu'il y ait encore à Strasbourg, à Mulhouse, à Colmar, *un seul habitant* de langue française, puisqu'il n'y a, pour l'administration, de districts *mixtes* que sur l'extrême frontière. Chacun sait à quoi s'en tenir sur ce genre de statistiques officielles. Mais que, dans un ouvrage sérieux comme le nôtre, écrit à Strasbourg même, consacré expressément à l'exposition *scientifique* de la situation linguistique de l'Alsace, on ne sache pas, ou ne veuille pas savoir — je n'ose décider — que dans toutes les classes cultivées *autochthones* [2] de la province, de Wissembourg à Altkirch, et de Saverne à Strasbourg, la langue française s'est peu à peu *librement* répandue, qu'elle est descendue vers le peuple même depuis un demi-siècle [3] et qu'elle reste encore aujourd'hui pour ces couches sociales

1. Vers 1580, le chroniqueur Sebald Buhler pouvait dire, en exagérant un peu, que le tiers des habitants de Strasbourg étaient de langue française.

2. J'accentue ce mot car, grâce à une immigration constante, il y a maintenant beaucoup de gens très cultivés en Alsace qui se disent et se croient Alsaciens et ne savent pas le français.

3. J'appelle l'attention de M. Witte sur le fait-divers suivant, que je relève dans un journal local (*Affiches de Strasbourg*, 27 octobre 1897), au moment où j'écris ces lignes. Le fait s'est passé le 23 octobre à *Strasbourg*, devant la cour d'assises de la *Basse-Alsace*. Il s'agit d'un meurtre quelconque (l'accusé, simple journalier), de même que la plupart des témoins, au nombre de dix-neuf, *ne parlait que le français*. (Je n'insiste pas là-dessus, le village dont il est originaire étant situé en Lorraine.)

supérieures la langue du foyer domestique, de la littérature, de la conversation de salon comme des épanchements intimes, cela ne s'explique pas. Il faut admettre comme faible excuse le manque absolu de contact des immigrés allemands avec les anciens habitants de la province, en dehors de relations plus ou moins officielles où l'usage de l'allemand est forcément obligatoire.

Il y a dans le dernier chapitre de M. Witte d'autres paroles moins *scientifiques* encore et plus directement blessantes, dirigées contre les malheureux qui, « reniant les liens du sang et se complaisant à une existence artificielle, jouent toute leur vie le rôle d'incapables *(eine Stümperrolle)*, puisque la malédiction d'une stérilité intellectuelle complète les a frappés » (p. 119). L'auteur veut bien les avertir que cette malédiction ne cessera de peser sur eux que le jour où, réparant, pleins de repentir, les fautes de leurs pères, ils iront se fondre entièrement dans le sein de la nation allemande. Des « jugements » de ce genre paraîtront certainement maladroits au point de vue pratique, à de bons allemands eux-mêmes. On pourrait trouver aussi qu'ils sont médiocrement généreux, à l'égard de gens bien empêchés, pour mille raisons, d'y répondre. Mais ils ont le tort, infiniment plus grave, d'être absolument contraires à la vérité scientifique. Pour les formuler, il faut en effet ne rien connaître de la vie intellectuelle de la France moderne, ni de l'apport considérable que lui a fourni l'Alsace, dans les sciences et les arts, dans l'érudition et dans l'industrie, dans les travaux de la guerre et ceux de la paix, depuis les trois dernières générations.

R.

A. von Brandt. **Beitraege zur Geschichte der franzœsischen Handelspolitik, von Colbert bis zur Gegenwart.** Leipzig, Duncker, 1896. xiv-233 p. in-8.

Cette « contribution » est en réalité une histoire sommaire de la politique douanière de la France depuis Colbert jusqu'à 1895. Ce n'est pas une œuvre d'érudition originale, mais c'est un aperçu clair, précis et exact. L'auteur n'a pas fait de recherches nouvelles et s'est contenté des renseignements qu'on trouve dans les livres classiques; sa bibliographie est d'ailleurs bien établie, sauf pour le xixe siècle, où ses connaissances paraissent trop exclusivement puisées dans les ouvrages des économistes orthodoxes.

L'évolution de la France est divisée en dix périodes : Colbert, — le

---

Mais le journal continue : « *Tous les jurés ayant déclaré savoir* PARFAITEMENT LE FRANÇAIS, l'interrogatoire et les dépositions... ont eu lieu dans cette langue. » Or, ces jurés sont en bonne partie des artisans et des agriculteurs venus de toutes petites localités de la plaine, et nullement des messieurs « francisés » (*verwaelscht*) de la capitale.

XVIIIe siècle, — De la Convention à la Restauration, — Restauration, — Monarchie de Juillet, — De 1848 au traité de commerce (de 1860), — Le traité de commerce, — Essais de Thiers, — Tarif de 1881, — Tarif de 1892. Dans chacune l'auteur s'attache judicieusement à montrer l'action des conditions politiques sur le système économique du gouvernement.

La partie la plus intéressante est la conclusion : l'auteur, se référant au livre de M. Funck-Brentano dont j'ai rendu compte dans la *Revue critique*, montre le caractère incohérent du régime établi par la Chambre en 1892 ; il recherche les conditions spéciales qui permettent à la France de supporter sans dépérir rapidement un pareil régime, et croit les trouver dans la très faible natalité de la population française.

Ce travail fait honneur au séminaire de Brentano et Lotz, d'où il est sorti.

Ch. SEIGNOBOS.

E. ZEVORT. **Histoire de la troisième République.** I. *La présidence de M. Thiers*. Paris, Alcan, 1896, XII-411 p. in-8. II. *La présidence du Maréchal.* 1897, XII-549 pp. in-8. (*Bibl. d'hist. contemp.*)

Cette histoire, destinée à faire suite à l'*Histoire du second Empire* de Taxile Delord, est le premier grand ouvrage français sur cette période contemporaine. Elle aura 4 volumes, un pour chacune des quatre présidences, et s'arrêtera à la mort de Carnot.

La principale difficulté pour une histoire de cette période, c'est la masse écrasante des documents, entre lesquels forcément il faut faire un choix. M. Zevort n'a pas dit explicitement d'après quel principe il a fait le sien, il ne donne ni bibliographie méthodique ni discussions critiques, et son texte est dépourvu de références (sauf de très rares exceptions). L'appareil de documentation se réduit à quelques indications bibliographiques dans la préface du tome I [1], et à un appendice où

1. Le tome II ne contient aucune indication bibliographique dans la préface.

sont reproduits, pour le tome I une vingtaine, pour le tome II une quinzaine de documents, tous imprimés, choisis, si j'ai bien compris, comme particulièrement caractéristiques ; (quelques lettres de Trochu, quelques ordres du jour, quelques dépositions à la commission d'enquête, deux fragments de rapports, deux manifestes et la lettre du comte de Chambord, un morceau de Ch. de Mazade sur la guerre, deux lettres de Thiers et de Rouher, des discours de J. Grévy, Laboulaye, Gambetta, et les lois constitutionnelles de 1875 [2].

Il semble que les principales sources de M. Z. aient été les documents

2. A la reproduction des lois constitutionnelles il manque la loi Rivet de 1871 et la loi du septennat, nécessaires pour la connaissance de la Constitution.

parlementaires (y compris les deux enquêtes sur le 4 septembre et le 18 mars). Il s'est servi aussi des ouvrages indiqués dans la Bibliographie de Schulz sur la guerre et la Commune. Il déclare d'ailleurs avoir tiré peu de renseignements des livres et brochures, surtout pour la période mai 1871 à mai 1873 (pour la période 1873-1878 on ne voit même pas qu'il ait cherché à en faire usage); ayant moi-même dressé cette bibliographie, je puis dire que mon impression sur cette littérature concorde avec celle de M. Z. Mais on peut s'étonner qu'il ait omis de mentionner, à côté des documents parlementaires, les journaux et les revues, sans lesquels il n'est guère possible de comprendre vraiment les événements parlementaires de cette période; car ils font connaître les motifs des actes dissimulés dans les discours et les intrigues de couloirs, souvent décisives à cette époque. Il aurait été utile de dresser la liste critique des journaux les plus riches en renseignements confidentiels, d'autant plus que quelques-uns ont disparu ou végètent inconnus du public. Il a été aussi publié quelques volumes de souvenirs (Target, Vinols de Montfleury, Ranc), qui auraient droit à être mentionnés dans une histoire si détaillée. On aurait pu aussi citer et discuter quelques documents allemands, surtout les récits de Busch sur la guerre.

Au tome II, l'auteur paraît avoir renoncé à tout appareil bibliographique, il se borne à citer deux ouvrages, E. Daudet et H. Pessard. Il devient donc très difficile de savoir à quelles sources il a puisé; il ne paraît pas avoir fait usage de l'excellent livre de Chesnelong, *La campagne monarchique;* le récit de la tentative de restauration de 1873 reste confus et ne fait pas comprendre la position de la question du drapeau et la nature du malentendu entre le comte de Chambord et les messagers des Droites.

L'ouvrage est du type de l'histoire narrative; l'auteur s'occupe de raconter les événements plus que de les expliquer, et il les raconte en contemporain, en donnant à chacun une place proportionnée à l'impression qu'il a produite plutôt qu'à ses conséquences lointaines. C'est l'histoire des débats parlementaires qui prend la place la plus large, comme il est naturel pour une période où les événements décisifs ont été les votes des assemblées. Mais l'auteur a entendu ne pas s'enfermer dans l'histoire intérieure; il traite la politique extérieure assez longuement dans le tome I, et s'il n'en parle guère dans le tome II, il prend soin de justifier son silence (Préface, p. x-xi), par la « réserve excessive de notre Parlement » en matière d'affaires étrangères. Et même, bien qu'il s'agisse ici avant tout d'une histoire politique, l'auteur se laisse aller parfois, suivant la tradition littéraire de Tite-Live, à rappeler brièvement quelques-uns des faits divers de l'année, accident, cérémonie, réception d'académicien, au gré de ses souvenirs [1].

1. Dix lignes sont consacrées au déplacement du recteur Zévort, envoyé de Bordeaux dans un autre poste. N'est-ce pas dépasser la mesure de piété filiale permise à un historien?

Le récit se déroule dans l'ordre chronologique ; le lecteur est presque toujours, suivant le précepte antique, jeté dès l'abord *in medias res*, sans explication sur la formation, le recrutement, le programme des partis, ou sur la position des questions; l'auteur paraît éviter de rechercher le caractère des événements ou le sens de l'évolution.

Il est difficile d'analyser [1], plus encore de critiquer, un ouvrage ainsi conçu. Il n'est pas fait pour faire mieux comprendre l'histoire de cette période à ceux qui la savent déjà, car il ne contient ni fait nouveau ni explication originale ; il ne s'adresse pas à ceux qui ne seraient pas convaincus d'avance, puisqu'il n'apporte pas de preuves. Mais il sera pour le public républicain — auquel il semble destiné — une lecture agréable et instructive ; il lui donnera une connaissance exacte des événements de l'histoire contemporaine accompagnée, de jugements sensés sur les faits.

Le ton de cette histoire n'est pas scientifique du tout. M. Zévort exprime ouvertement et avec énergie toutes ses passions personnelles, ses sympathies, ses antipathies, son admiration, son indignation. Il semble croire qu'on peut « raconter impartialement », « juger froidement », atteindre « à la sérénité du jugement définitif » (ce sont ses termes) sans s'interdire de blâmer, de louer, de s'extasier; il déclare même avoir « fait du patriotisme l'unique criterium du jugement qu'il a porté sur les hommes publics. » Tout l'ouvrage est écrit dans un esprit républicain et même républicain gambettiste; très hostile aux « réactionnaires », défavorable aux radicaux, il prend souvent la tournure d'un panégyrique de Gambetta et de ses amis, au point d'affirmer que le désordre matériel, pendant les mois de septembre et octobre, « s'est donné libre carrière à Marseille », et a été « à peu près contenu » à Lyon par « l'énergie et l'habileté de M. Challemel-Lacour. » Mais, sous ces préférences naïvement exprimées, on sent du moins une ardeur de conviction assez sincère pour rendre l'auteur sympathique même aux générations nouvelles qui ne peuvent plus partager ni ses enthousiasmes ni ses répugnances.

Ch. SEIGNOBOS.

---

1. Le plan est indiqué par les titres des chapitres : Tome I. *La gauche républicaine* (15 juill.-4 sept.). — 1. *Le siège de Paris* (4 sept-28 janv.). — 2. *La délégation de Bordeaux* (3 sept.-28 janv.). — 3. *De l'armistice à la Commune* (28 janv.-18 mars). — 4. *La Commune* (18 mars-28 mai). — 5. *Le gouvernement de M. Thiers* (29 mai 1871-31 mars 1872). — 5. *Le gouvernement de M. Thiers* (*suite*) (31 mars 1872-24 mai 1873). — Tome II. — 1. *Premier ministère de Broglie. La fusion* (24 mai-26 nov.). — 2. *Second ministère de Broglie. Le septennat* (26 nov.-16 mai 1874). — 3. *Ministère de Cissey. Les lois constitutionnelles* (16 mai 1874-10 mars 1875). — 4. *Ministère Buffet. La fin de l'Assemblée nationale* (10 mars 1875-10 mars 1876). — 5. *Premier ministère Dufaure. Le Sénat-conflit* (10 mars-12 déc. 1876). — 6. *Les trois ministères Jules Simon, de Broglie, de Rochebouët. Le Seize-Mai* (12 déc. 1876-13 déc. 1877). — 7. *Deuxième ministère Dufaure. Fin de la présidence du Maréchal* (13 déc. 1877-4 févr. 1879).

Mermeix. **Le Transvaal et la Chartered** (La Révolution de Johannesburg et les mines d'or). 2me éd. Paris, Ollendorff, 1897. 368 p. in-24.

M. Mermeix ayant fait deux voyages au Transvaal, a voulu faire connaître au public français ce pays de l'or dont on parle tant et qu'on se représente si mal, il a voulu faire comprendre le caractère des événements de Johannesburg, si fameux et si défigurés. Il a pleinement réussi. Son exemple prouve que le reportage peut être une excellente préparation à écrire l'histoire contemporaine.

L'ouvrage se divise en trois parties. La deuxième, *Les mines d'or*, se compose d'un récit de voyage, d'une description très vivante de la ville et des mines, avec des indications rapides mais très précises sur l'état actuel des principales exploitations. La première et la troisième partie sont de l'histoire contemporaine. *La Révolution de Johannesburg*, l'*Histoire de la Chartered*.

Le récit de la révolution a été fait d'après les renseignements recueillis sur place et les détails donnés par les journaux; c'est la partie la plus originale de l'ouvrage. M. M. y réagit contre les préventions anglophobes du public français; il montre très clairement comment l'exploitation des étrangers — de toute nation — par le gouvernement des Boers, la raideur des fonctionnaires hollandais, les tarifs exorbitants de chemins de fer, le monopole oppressif de la dynamite, avaient amené tous les étrangers à une exaspération qui a fini par une tentative de révolution. Il a expliqué très bien le malentendu qui a amené l'intervention de Jameson et les causes de son échec. Il fait remarquer que l'opposition s'est formée non chez les spéculateurs mais dans les classes moyennes, parmi les hommes établis à demeure dans le Transvaal, irrités d'être systématiquement exclus des droits de citoyen dans un pays dont ils faisaient la prospérité. — Il est vrai que M. Mermeix, dans sa lutte contre les préjugés anglophobes, fait appel — quoique discrètement — au préjugé anti-allemand en insistant sur les sentiments germaniques du gouvernement Boer. Mais il a été du moins assez juste pour marquer aussi les services rendus par les Boers aux étrangers.

La dernière partie est une bonne vulgarisation de l'histoire de la création de la Rhodesia; l'auteur y a joint trois notices sur le Mozambique portugais.

Ch. Seignobos.

I. — **Manuel de l'Amateur de Livres du xixe siècle 1801-1893...**, par Georges Vicaire. Préface de Maurice Tourneux. Paris, Librairie A. Rouquette, 1894-1897, 8 fasc. gr. in-8°.

II. — **Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.** — Auteurs — T. I. *Aachs — Albyville*. Paris, Imprimerie nationale, 1897, in-8, pp. lxxxii-565 à 2 col.

I. — Il est grand temps qu'il soit parlé dans la *Revue critique* de cet

ouvrage considérable. Huit fascicules, dont l'un double, ont déjà paru, renfermant les mots *Abeille-Gyp*. De nombreux essais avaient été déjà faits, pour donner, soit dans son ensemble, soit en partie, la bibliographie des auteurs du XIXe siècle. Nous serions très ingrats d'oublier Brunet, Quérard, Bourquelot, Asselineau, en évitant de nommer quelques contemporains dont nous pourrions gêner la modestie. Les monographies abondaient : Mérimée, Gautier, Balzac, Dumas, etc., avaient leurs bibliographes, mais coordonner des matériaux, prendre les titres sur les volumes mêmes, parus pendant près d'un siècle, était besogne longue, délicate. Chacun de nous a bien un grand nombre de fiches qui peuvent aider à la rédaction d'un semblable catalogue, mais, seuls, ceux qui ont fait de la bibliographie peuvent se rendre compte de ce qu'est de former un tout avec des éléments recueillis, c'est le cas de le dire, de sources infiniment variées. Il y a également sélection à faire : l'indication d'un ouvrage à la *Bibliographie de la France* ne pouvait suffire à le faire rentrer dans ce Brunet moderne. M. Georges Vicaire s'est donné la peine de frapper à toutes les portes : il a voulu faire de la bibliographie personnelle et il a eu raison. Aussi a-t-il déniché une quantité d'ouvrages inconnus du profane et dont un certain nombre sont forcément oubliés, puisqu'ils ne figurent pas dans nos grandes bibliothèques, le dépôt légal ayant les mailles trop larges pour garder tout le butin qu'il recueille. M. V. met aussi des annotations qui n'auraient pu trouver place dans un Catalogue de bibliothèque publique : comparez, par exemple le mot *About* (Edmond) dans *le Manuel de l'amateur* et dans le *Catalogue de la Bibliothèque Nationale,* dont je parle plus bas. M. V. a dépouillé également toutes les grandes collections littéraires de notre siècle. Ce ne sera pas la moindre utilité de son répertoire de trouver sous le titre *Anciens Textes*, *Bibliophiles* (*Académie des Bibliothèques*), *Charpentier*, *Bibliothèque Elzévirienne,* etc., la liste des publications faites par des Sociétés particulières ou par des éditeurs. M. Vicaire apporte une rigueur toute scientifique dans la rédaction de ses titres, et si j'avais quelque critique de détail à faire, elle n'aurait que peu d'importance. Ajoutons que M. Maurice Tourneux a écrit la préface et que l'impression ne laisse rien à désirer. Souhaitons donc bon succès à une œuvre, qui, lorsqu'elle sera terminée, sera un véritable guide de la littérature française au XIXe siècle.

II. — Depuis des années, je lisais avec mélancolie les rapports présentés à la Chambre des Communes par le British Museum et je voyais par exemple pour le rapport du premier août 1894, que le catalogue alphabétique, à l'exception de mots considérables, tels qu'*Angleterre, France, Grande Bretagne*, *Liturgies* et quelques autres, était, en 1890, ou imprimé ou sous presse jusqu'au mot *Pinchot*. Cent quarante quatre volumes manuscrits avaient été envoyés à l'impression pendant l'année et dix-neuf livraisons imprimées représentant 138 volumes manuscrits avaient été rendues par l'imprimeur. Et je me disais que

malgré les efforts considérables faits par notre grand établissement de la rue de Richelieu, nous n'avions pas encore le premier volume de notre Catalogue alphabétique ! Je savais d'ailleurs que ni la science ni le zèle n'avaient fait défaut et que l'administration n'avait à lutter que contre une question d'argent : le Parlement seul pouvait la résoudre. Mon rêve est enfin réalisé et le premier volume du Catalogue général des livres imprimés vient de paraître : il comprend les noms depuis *Aachs*, jusqu'à *Albyville*. Les 11,067 articles que renferme ce tome représentent à peu près le quart de l'ensemble des ouvrages des auteurs dont le nom commence par la lettre A. On voit quelle étendue considérable aura ce répertoire. Dans une introduction comme sait les faire notre maître à tous en bibliographie, M. Léopold Delisle a rendu justice à ceux qui l'avaient aidé, MM. J. A. Schmit, Marchal, Désiré Blanchet, etc. Tous les amis de la Bibliothèque Nationale, c'est-à-dire tous les travailleurs, doivent réclamer le prompt achèvement de cette grande œuvre, et puisque l'on cherche des clous—puisque clou il y a — pour l'Exposition de 1900, je crois que ce ne serait pas le moindre de voir s'aligner sur les rayons un nombre respectable de volumes de ce Catalogue général. Je crois d'ailleurs que la publication de ce Catalogue fera percevoir les vides qui peuvent exister dans notre grande Collection et donnera aux amateurs l'occasion de les combler. Jadis M. Julien Havet envoyait à tous les auteurs vivants, une fiche renfermant la liste de leurs ouvrages qui se trouvaient à la Bibliothèque Nationale. L'auteur pouvait de la sorte, s'il en avait la possibilité, rectifier ou compléter la liste de ses publications en envoyant ce qui faisait défaut. C'est un précédent bon à imiter.

Henri Cordier.

BULLETIN

— Les hébraïsants liront avec intérêt la dissertation que M. Praetorius vient de publier sur le recul de l'accent tonique dans les mots hébreux (Halle, Waisenhaus, 1897; gr. in-8, 69 pages). Les cas où ce phénomène se produit sont soigneusement classés. Des comparaisons établies par l'auteur, il ressort que les Massorètes n'ont fait que se conformer sur ce point particulier à des lois phonétiques dont l'application se rencontre ailleurs. — A. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 décembre 1897.

M. Paul Tannery écrit à M. le secrétaire perpétuel pour l'informer qu'il retire sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Léon Gautier.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 20 décembre — 1897

Opisanie Mandjourie par Dimitri Pozdneiev. Saint-Pétersbourg, 1897, 2 vol. in-8°.

M. D. Pozdneiev nous donne un ouvrage important sur la Mandchourie que les événements si récents de la guerre sino-japonaise ont mise en vue d'une façon toute particulière. Ce travail est publié sous les auspices du Ministère des Finances, chose naturelle, puisque, par suite d'une convention avec la Chine, le chemin de fer russe passera au sud du fleuve Amour, c'est-à-dire dans la Mandchourie dont l'importance commerciale sera en conséquence singulièrement accrue. Des trois provinces mandchouriennes, Feng tien (Chingking), qui est le berceau de la dynastie qui règne actuellement en Chine, est considérée depuis 1876 comme une nouvelle province de l'empire ; les deux autres He-loung-kiang et Kirin sont plutôt des postes militaires que des centres de gouvernement civil, mais une nouvelle vie devait leur être infusée par la ligne chinoise qui de Peking doit aller à Kirin en franchissant la première passe de la Grande Muraille connue sous le nom de Chan Haï kouan et ayant Moukden, la ville sainte des Tsing, comme principale station. De Kirin, les Chinois pouvaient hésiter à se diriger soit vers le Nord, à Aïgoun, sur la rive droite de l'Amour, route de Blagovietchensk, soit vers l'Est, malgré les montagnes, vers Vladivostock. Les

nouveaux arrangements donnent comme jadis à ce dernier port le point terminus du chemin de fer sibérien, mais en abrégeant singulièrement le trajet et en permettant à la Mandchourie de prendre un développement qu'elle aurait pu attendre plus longtemps. Je crois d'ailleurs que ces nouveaux projets n'empêcheront pas la prospérité de Khabarovka, au confluent de l'Oussouri, pas plus que de Blagovietchensk, au confluent de la Zeya : ces régions à peine connues préparent d'après les explorations récentes d'intéressantes surprises. Si les nouvelles lignes sont un jour poursuivies comme on le peut croire vers le Sud jusqu'à Port Arthur, la Mandchourie sera donc enrichie d'une double ligne dont l'une suivra d'une façon générale une direction Sud-Ouest-Nord-Est, et l'autre descendra du Nord au Sud. L'ouvrage de M. P. paraît donc à son heure ; il répond à un besoin réel : le premier volume comprend onze chapitres consacrés à des aperçus historique et géographique, à la géologie, au climat, à l'administration, etc. Le second est consacré à des tables de toutes sortes, dont les plus importantes sont relatives à la météorologie. En dehors de son expérience personnelle, l'auteur a puisé ses renseignements dans tous les ouvrages qui pouvaient l'aider dans sa tâche, ainsi qu'on peut s'en assurer par la copieuse bibliographie placée dans le second volume. Une excellente carte à l'échelle de 80 verstes termine le premier tome ; elle sort des ateliers bien connus d'Ilijn. Nous devons exprimer le regret que la langue russe n'étant accessible qu'à un petit nombre de lecteurs, le ministère des finances n'ait pas publié ce livre soit en français, soit même en anglais comme on l'a fait pour le *Statesman's Handbook for Russia*, édité en 1896 à Saint-Pétersbourg par la Chancellerie du Comité des Ministres.

Henri Cordier.

Aveneau de la Grancière. **Les parures préhistoriques et antiques en grains d'enfilage et les colliers-talismans celto-armoricains**, précédé d'un aperçu sur les temps préhistoriques. Paris, Leroux, 1897. In-8, 176 p. avec 22 planches.

M. de Closmadeuc, en 1865, signalait à l'attention des archéologues des colliers formés de grains multicolores qui, dans certaines familles morbihannaises, se transmettent de père en fils et auxquels on attribue des vertus mystérieuses. Ces colliers s'appellent *gougad patereu*, c'est-à-dire « gorgée de grains consacrés » ; les grains sont en ambre, en agate, en jaspe, en serpentine, en cornaline, en turquoise, en verre, etc. « Nous ne savons rien, déclarait M. de Closmadeuc (*Rev. archéol.*, 1865, II, p. 435), sur l'origine des *gougad-patereu ;* rien sur la date et le lieu de leur fabrication. La tradition est muette ; les paysans déclarent que le *gougad* est d'héritage. Ils ne savent pas autre chose. »

Abordant cette question après M. de Closmadeuc et M. H. Le Norcy

(*Colliers celtiques*, 1895), M. Aveneau aurait pu faire œuvre utile s'il avait énuméré et décrit les colliers connus de lui, indiqué la composition de chacun d'eux, réuni et classé les superstitions dont ils sont l'objet. Malheureusement son livre témoigne d'une grande inexpérience et n'apprend presque rien de nouveau. Le sujet n'est abordé qu'à la page 99, c'est-à-dire que plus de la moitié du volume concerne autre chose; et quand M. A. entre enfin dans la question, c'est pour rééditer des erreurs vénérables sur les Druidesses, les Phéniciens et le commerce préhistorique de la Bretagne avec l'Orient. Qu'est ceci, par exemple p. 100) : « Les Druidesses, les fées, tout enveloppées de brumes mystérieuses, distribuaient aux fidèles des amulettes, des grains de collier, qui possédaient des propriétés merveilleuses, et des flèches qui ne manquaient jamais leur but. » M. A. n'indique pas, et pour cause, à quelle source antique il emprunte ces renseignements. Il ne dit pas non plus comment il sait (p. 101) que « le Mont Saint-Michel avait aussi son collège de Druidesses ». Ailleurs, il cite son auteur, mais voici ce qu'il lui emprunte (p. 119) : « On a trouvé dans les marais de Guérande une inscription phénicienne, en caractères sidoniens, sur une ardoise. C'est une nouvelle preuve de la présence des Phéniciens dans cette contrée bien avant l'ère chrétienne. (M A. Martin, lieutenant de vaisseau, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1873). » Naturellement, cette inscription phénicienne est le produit d'une imagination mal surveillée. M. A., qui habite le pays, avait toute facilité pour recueillir le *folk-lore* relatif aux colliers talismaniques; il semble cependant avoir interrogé les écrits de ses prédécesseurs plus que les possesseurs de *gougad*. Ainsi nous lisons (p. 104) : « Jusqu'où n'allait pas la confiance de ces âmes naïves ! *On nous a rapporté* qu'on s'en servait autrefois même pour la guérison des bestiaux malades ou ensorcelés. » Or, ce témoignagne n'est pas direct, comme le ferait supposer la formule employée par M. A. ; ce n'est qu'un emprunt fait à l'article cité de M. de Closmadeuc (*Rev. arch.*, 1865, II, p. 433-434) : « Jusqu'où n'allait pas la confiance de ces âmes naïves ! On s'en servait même pour la guérison des bestiaux malades ou ensorcelés. »

Suivant M. A., les *gougad* sont des talismans, remontant à l'époque des dolmens, qui se sont transmis dans certaines familles celtiques, réfractaires aux conquêtes successives qui ont modifié l'état politique et social de la Gaule. C'est, du moins, ce que je crois comprendre. Voici à ce sujet, pour terminer, une citation où le défaut de clarté et de précision se fait péniblement sentir : « Quant à l'origine de ces colliers-talismans et le degré d'ancienneté de chacun des grains qui les composent, les puissances mystérieuses qu'ils personnifient comme les colliers identiques de tout le monde ancien, tout est là pour prouver que la coutume qu'ils représentent remonte aux temps les plus primitifs, et, qu'en définitive, les *paterænneu* sont, pour certains grains, les contemporains, et ont succédé aux colliers en pierres de couleur, exhumés

des monuments mégalithiques, et que l'origine en est donc, pour plusieurs, similaire. » M. A. est jeune, très zélé pour les antiquités de son pays, comme il l'a prouvé déjà par diverses communications faites à la *Société polymathique* du Morbihan ; il sourira lui-même, d'ici peu d'années, en relisant cette monographie sans valeur, écrite dans un style vague et incorrect.

Les photographies reproduites par divers procédés ne sont que médiocres, mais les *zincs* (d'après les dessins de l'auteur) sont bien mauvais [1].

S. R.

Geschichte der Stadt Radolfzell am Bodensee, im Auftrag der Stadtgemeinde bearbeitet von Dr Paul Albert. Radolfzell, Moriell, 1896. xxi, 666 p. in-8° avec cartes et plans.

Radolfzell est une petite ville d'environ 3300 âmes, pittoresquement située sur les bords de la branche inférieure du lac de Constance, tout près de la célèbre île de Reichenau, et à quelques kilomètres à peine de la frontière suisse. Fondé dans le premier tiers du IXe siècle par l'évêque de Vérone, Radolt, qui vint y terminer ses jours, loin des bruits du monde, Radolfzell ne fut d'abord qu'un ermitage, puis un hameau de pêcheurs, dépendant de l'abbaye de Reichenau. L'abbé Ulric II le dota, au début du XIIe siècle, de privilèges importants qui furent encore augmentés par la charte de 1267 ; puis l'avouerie de Radolfzell, comme celle sur toutes les terres de Reichenau, passa entre les mains des Habsbourgs. En 1415, l'empereur Sigismond l'exempta, il est vrai, de ses obligations vis-à-vis du duc Frédéric d'Autriche, mis en interdit par le concile de Constance, comme adhérent du pape Jean XXIII, mais la nouvelle ville impériale était bien trop faible pour maintenir son indépendance contre ses anciens maîtres, et, dès 1455, nous la voyons retomber sous l'autorité de la maison d'Autriche. Elle lui resta pendant trois siècles et demi et partagea toutes les vicissitudes de ces régions du sud-ouest de l'Allemagne, durant les longues guerres du XVe au XVIIIe siècle. Le traité de Presbourg, en 1805, donna Radolfzell au Wurtemberg, mais en 1810, Napoléon ayant voulu arrondir le nouveau grand-duché de Bade, la ville et ses environs furent cédés à Charles-

1. P. 22 : « Ainsi que l'a si bien dit Aristote (en quel chapitre ?), l'homme est un animal religieux. » — P. 16 : « Quant aux motifs qui ont inspiré le choix de ces parures, ils peuvent avoir plusieurs raisons, comme nous allons l'indiquer. » — P. 69 : « L'organisation féodale était voulue (?), nécessaire, nous le reconnaissons, mais sans les moines, que seraient devenus nos arts et nos lettres? » — P. 93 : « La représentation la plus vive (?) que les Phéniciens eurent jamais de leurs divinités était une pierre. » — P. 117 : « Nos peuplades du Morbihan... devaient avoir des notions d'arithmétique (!) pour tailler les pierres d'après certaines proportions. »

Frédéric de Bade, dont les successeurs la possèdent encore aujourd'hui.

On voit, par ce court résumé de son passé, que la petite localité du Hegau n'a pas, à vrai dire, d'histoire bien personnelle, et qu'elle n'a pu jouer qu'un rôle bien effacé dans l'ensemble des territoires auxquels elle a successivement appartenu. Partant, on serait fort tenté d'affirmer, de prime abord, qu'un volume de sept cents pages consacré à Radolfzell doit, ou contenir bien des faits de l'histoire générale, ou bien des détails oiseux et inutiles. Ce n'est pas sans quelque inquiétude à ce sujet que j'ai commencé la lecture du travail de M. Albert, mais je dois dire que son étude ne peut être accusée de prolixité et qu'on n'y rencontre pourtant que des faits directement rattachés à son sujet. L'archiviste fribourgeois auquel la municipalité de Radolfzell a confié le soin de faire revivre son passé a écrit à la fois une topographie historique et une histoire des mœurs et des coutumes locales, ne s'illusionnant pas sur le peu d'importance de son histoire politique. Il en résulte de nombreux chapitres, très documentés, qui intéresseront à la fois l'historien proprement dit, le légiste et l'économiste, où l'on peut suivre, dans les moindres détails, les réglementations de la vie privée et publique à travers les siècles. Si la description du vieux Radolfzell, illustrée par une vingtaine de planches, est forcément d'un intérêt plus vif pour les habitants actuels que pour les étrangers, elle n'empiète pas trop cependant sur les autres matières et ne détruit pas le cachet à la fois populaire et scientifique du livre ; les notes et les pièces justificatives nombreuses sont rejetées au bout du volume où les érudits sauront les trouver. Le livre de M. Albert est, dans son ensemble, une bonne histoire locale, et il y a bien des grandes villes de cent mille âmes en Europe qui n'en possèdent pas encore de semblable [1].

R.

Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, par Paul Quesvert et Henri Stein. Tome I. — Paris, Picard, 1 vol. pet. in-4 de 768 p. av. planches. Prix : 25 fr.

Ce volume est le premier d'une série de quatre, établis sur le plan, et destinés à former la continuation des cinq volumes bien connus que

---

1. Nous avons relevé çà et là quelques légères erreurs, pures fautes d'inattention sans doute. P. 342, il est dit que Charles VI était le frère de Ferdinand I, et p. 387, Ferdinand I devient le *fils* de Charles-Quint. — P. 406, il est dit qu'Ensisheim était le chef-lieu des provinces de l'Autriche antérieure ; il ne l'était que du Sundgau, mais le chef-lieu général était Innsbruck. — P. 497, on aurait bien dû nous expliquer quelle espèce de danse portait le nom bizarre de *Moraschgatanny*. Il doit y avoir là une faute de lecture pour *tanz*. P. 20. Il serait peut-être difficile à l'auteur de démontrer que « le culte des reliques des saints est aussi vieux que l'Église catholique elle-même ».

le baron de Guilhermy a consacrés jadis aux *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris.* Il est aussi probablement le plus intéressant au point de vue général, non pas tant parce qu'il contient les inscriptions de la ville et des faubourgs de Sens, que parce que celles-ci sont précédées du *Pouillé* de l'ancien diocèse, lequel ne comprend pas moins de 321 pages. Sommaire à coup sûr, et il le fallait ici, puisqu'aussi bien cette introduction au recueil documentaire n'est que l'accessoire, ce tableau a le mérite d'être extrêmement net et précis et précieusement armé de toutes les références et indications de sources nécessaires. Huit pouillés anciens et divers fonds d'archives à Paris, à Auxerre, etc., ont été surtout consultés. Il va sans dire qu'ils ont servi également, avec bien d'autres sources, à l'établissement du commentaire qui accompagne chaque inscription et qui est digne de tous éloges. Un appendice copieux comprend l'indication, toujours avec références, de toutes les inscriptions disparues dont il est possible de relever la trace (p. 561-615). Enfin, travail minutieux et bien utile, qu'il faut louer les auteurs d'avoir fait dès leur 1er volume, sans plus attendre, une table alphabétique de 300 colonnes termine le volume (p. 619-768). Je ne crois pas qu'on ait jamais mieux fait dans ce genre et c'est un exemple qui méritera d'être suivi. Les tomes suivants comprendront les doyennés de Vanne, Trainel, Saint-Florentin, Courtenay, Marolles, Milly, Gâtinais, Ferrières, Montereau, Melun, Provins et Étampes.

H. de C.

A. Parmentier. **Album historique.** Tome II : La fin du moyen âge (xive et xve siècles). 2000 gravures. — Paris, Armand Colin. 1 vol pet. in-4° (prix : 15 fr.).

Nous avons déjà signalé ici, avec les éloges qu'il comportait, le premier tome de cette intéressante et utile publication. Le nouveau volume mérite peut-être plus encore qu'on en loue la composition, comme la sûreté et la netteté des informations, comme la précision des renseignements et des tables spéciales, comme enfin la finesse d'exécution de ces 2.000 gravures, généralement fort réduites, mais très suffisamment soignées. Mais ce sont de ces livres qu'on ne saurait analyser de près : il y a trop de choses. L'impression qui se dégage d'un premier examen, on peut toujours la dire : c'est que l'auteur a dû se passionner pour son sujet, et cela, d'abord, inspire confiance. De texte, d'ailleurs, il n'y en a guère : une simple liaison des choses et des documents ; tout consiste dans l'exactitude des indications de sources, des explications de figures. des tables finales. Même plan, au surplus, que dans le tome Ier, consacré au *Moyen Age* (du ive au xiiie siècle). L'époque du xive-xve siècle pouvait s'envisager d'un bloc et a permis de passer la revue des pays et des choses par tranches plus complètes. Ce n'est pas une des moindres nouveautés de ces *albums* que la place très grande donnée aux pays

étrangers. Mais n'est-ce pas le complément illustré de l'*Histoire générale*, également dirigée par M. E. Lavisse? — Donc, ici, nous trouvons les chapitres suivants : La France et l'Angleterre (1-3 : cours, capitales, nobles, villes, campagnes...); Les armées de la guerre de Cent-Ans (4); Allemagne, Italie, Espagne (5-7); Bohême, Hongrie, Pologne, etc. (8); Byzantins, Russes, Turcs (9); Vie privée (10); Église (11); Écoles, sciences et lettres (12); Art français (13); Art étranger (14-15). Plus, la bibliographie du sujet, et, ce qui est excellent à tous points de vue, un index des noms de lieux, un index des noms propres, une table méthodique, un index général alphabétique de 60 colonnes. Vraiment, les écoliers et les étudiants d'aujourd'hui sont gâtés!

H. de C.

Die Depeschen des Nuntius Aleander vom Wormser Reichstag, 1521. uebersetzt und erlaeutert von Paul Kalkoff. Zweite, voellig umgearbeitete Ausgabe. Halle, Niemeyer, 1897, 226 pages in-8°.

Les dépêches du nonce Jérome Aléandre sur la diète de Worms ont été publiées, comme on sait, pour la première fois par Mgr Pierre Balan, dans ses *Monumenta reformationis lutheranae,* à Ratisbonne, en 1884, et, plus récemment, ainsi que d'une façon plus critique, par M. Théodore Brieger. Une traduction allemande du texte italien avait été mise au jour, dès 1886, par M. Kalkoff dans les publications de l'*Association pour l'histoire de la Réforme* qui paraissent à Halle depuis une série d'années. Utilisant les nombreux travaux parus depuis lors sur Aléandre et sur les premières années de la Réforme allemande en général, l'auteur a revisé d'abord sa propre version et rectifié çà et là le classement chronologique des pièces ; il a surtout ajouté de nombreuses et substantielles notes explicatives sur les personnages et sur les faits dont il est question dans la correspondance de l'envoyé du Saint-Siège. Tous ceux qui voudraient se rendre compte du contenu de ces documents curieux, sans avoir sous la main les recueils plus volumineux qui en donnent le texte original, tous ceux aussi qui ne seraient pas à même de comprendre ce dernier, pourront se reporter, sans crainte de trahison, à la traduction très vivante à la fois et très consciencieuse de M. Kalkoff.

R.

Die paepstlichen Legaten und Nuntien in Deutschland, Frankreich und Spanien seit der Mitte des sechzehnten Jahrhunderts von Dr theol. Anton Pieper, Thl I. Munster i. W., Aschendorff, 1897, VII, 218 p. 8°. Prix : 6 f. 25 c.

L'auteur, professeur à l'Académie de Munster, a fait paraître, il y a

quelques années, un premier travail sur l'origine des nonciatures permanentes dans l'Europe catholique [1]. Il a continué depuis ses recherches, tant aux Archives du Vatican qu'aux bibliothèques de Rome, si riches en documents pour l'histoire ecclésiastique et se propose de reconstituer d'abord, d'après les documents qu'il a réunis, les séries diverses des nonces envoyés à la cour impériale, à celle de France et à celle d'Espagne, du milieu du XVIe au milieu du XVIIe siècle, puis de raconter l'activité diplomatique de ces dignitaires de l'Église et les résultats obtenus par chacun d'eux sur le terrain religieux et politique. Ce sera, sans conteste, un travail des plus utiles pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire générale de cette époque ; on ne peut qu'encourager M. Pieper à mener patiemment à bonne fin cette longue revue analytique des instructions émanant du Saint-Siège et des dépêches courantes ou des rapports généraux de ses principaux agents, en la rendant aussi complète que possible. Plusieurs des documents utilisés par l'auteur sont connus déjà, — ou pourraient l'être, enfouis qu'ils sont dans de volumineux recueils, où l'on ne songe pas toujours à les chercher — mais bien d'autres aussi sont signalés par lui pour la première fois et surtout, en les trouvant ainsi rapprochés les uns des autres, expliqués et commentés dans leur ensemble, ils s'éclairent parfois d'un jour nouveau et l'on se rend mieux compte de la marche générale des affaires et de la politique, aux allures tour à tour souples et impérieuses, de la curie romaine, à une époque où son activité s'étendait encore partout et intervenait en toutes choses.

Le premier volume de M. P. s'occupe des nonces envoyés à Charles-Quint et à Ferdinand Ier, à Henri II et à Philippe II, de 1550 à 1559. Il embrasse donc le pontificat des trois papes Jules III, Marcel II et Paul IV ; les points les plus importants qui y soient touchés sont, d'une part, les rapports entre la maison d'Autriche et les Valois, l'intervention du Saint-Siège pour ramener la paix entre la France et l'Espagne, d'autre part les négociations relatives à la reprise du concile de Trente et à la reconnaissance de son autorité doctrinale. M.P. *raconte* d'abord, dans la première moitié du volume, les négociations de cette période ; puis, dans la seconde moitié, il a réuni, soit par extraits, soit en entier, les instructions des nonces chargés par les pontifes énumérés plus haut, de les représenter auprès des grandes puissances de la chrétienté catholique d'alors. L'ouvrage du théologien de Munster n'est pas précisément d'une lecture facile; il est bourré de faits qui sont peut-être un peu trop entassés sur le même plan, mais il nous semble écrit dans un esprit vraiment scientifique et l'auteur y fait preuve, à chaque page, d'une érudition bibliographique peu commune. Ce sera, quand une fois M. Pieper aura terminé sa tâche, — mais elle ne sera pas terminée de sitôt — un excellent guide à consulter par les historiens du XVIe siècle,

1 Zur Entstehungsgeschichte der staendigen Nuntiaturen. Freiburg, 1894, 8°.

un de ces livres de références aussi utiles que laborieux, que bien peu se décident à faire, parce qu'ils reculent devant un labeur ingrat et difficile, mais que tout le monde est charmé de pouvoir consulter avec une entière confiance.

R.

Grundfragen der Reformationsgeschichte. Eine Auseinandersetzung mit litterarischen Gegnern von Ludwig Keller. Berlin. R. Gaertner, 1897, 46 p. in-8°.

Nous avons rendu compte récemment, ici-même, de la dernière brochure de M. Keller, *Les débuts de la Réforme et les écoles hérétiques*, parue, comme la présente, dans les publications de la *Société Coménienne*[1]. On a vu que les idées défendues par le savant archiviste de Munster, avec une entière sincérité scientifique, n'ont pas réussi jusqu'à ce jour à se faire accorder droit de cité dans l'histoire religieuse du xvie siècle. Il paraîtrait que, de plusieurs côtés, M. K. a été pris à parti d'une façon toujours regrettable, puisqu'aux arguments de doctrine sont venus s'ajouter des attaques et des insinuations personnelles. Nous trouvons ici la réponse de l'auteur à ces polémiques plus ou moins acerbes, réponse qui cadre peut-être un peu trop par son ton avec celui des adversaires[2]. Nous n'avons point à intervenir dans les explications de M. K. à l'adresse de MM. Haupt, Lüdemann, Nathusius et autres, l'auteur regrettant (p. 21) d'avoir reçu trop tard le numéro de la *Revue critique*, pour en parler dans sa brochure, en même temps que des autres articles consacrés à ses travaux. Nous nous plaisons à croire qu'il a constaté, en le lisant, l'absence de tout autre motif de dissentiment entre le critique et lui, qu'une conviction scientifique différente de la sienne sur certaines données historiques. Une discussion courtoise peut assurément se produire sans qu'on échange de gros mots et sans qu'on se mette réciproquement au ban de la science. Le mérite des travaux, auxquels M. Keller se consacre depuis de longues années, doit être reconnu sans qu'on soit obligé d'adopter, pour cela, toutes les hypothèses, un peu risquées parfois, qu'il essaie d'appuyer sur ses consciencieuses recherches, et lui-même n'aurait pas besoin, ce nous semble, de se montrer si sensible aux coups d'épingle de ses adversaires.

R.

---

1. *Revue critique*, 7 juin 1897.
2. Nous avons toujours quelque peine d'admettre en France, de pareilles polémiques entre savants sérieux; mais il faut bien dire qu'en Allemagne elles n'ont rien que de très ordinaire.

La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650, par Albert Waddington, professeur à la faculté des lettres de Lyon. T. II (1642-1650). Paris, Masson et Comp. 1897, x, 433 p. in 8° (une carte). Prix : 6 francs.

Le second volume[1] de l'intéressant travail de M. Albert Waddington, publié dans les *Annales de l'Université de Lyon*, nous raconte le lent refroidissement de l'alliance franco-hollandaise, une fois que le péril commun eut notablement diminué et que les deux alliés ne poursuivirent plus un but identique. Des motifs d'ordre intérieur y eurent une large part et le moindre ne fut pas la crainte des représentants des Provinces-Unies de voir la maison d'Orange devenir trop puissante si la guerre s'éternisait. Mais des raisons d'autre nature, raisons fort probantes, contribuèrent forcément à ce même résultat. D'abord Mazarin, gouvernant la France épuisée, au nom d'une femme et d'un enfant, n'inspirait plus la même confiance que Richelieu, agissant au nom de Louis XIII; puis la monarchie de Philippe IV semblait si irrémédiablement vaincue, si profondément incapable de nuire désormais, que l'aiguillon de la crainte n'agissait plus, comme par le passé, sur l'attitude des hommes politiques néerlandais. Ou plutôt, cette crainte s'était déplacée et se reportait, de l'ennemi héréditaire sur les traditionnels associés. On ne les voulait pas *trop* vainqueurs ; on les désirait encore moins comme voisins, et déjà se révélait cette disposition générale des esprits qu'un publiciste formulait nettement vers 1646, en disant à ses concitoyens des Provinces-Unies : « *Ergo Hispanus in Belgio retineatur, non tam adversus vos quam Gallorum temeritatem propugnaculum.* » Quand on en est arrivé à regarder la puissance ennemie comme une barrière protectrice contre les amis, on n'est plus guère disposé à la démolir de ses propres mains.

M. Waddington a suivi de très près les fluctuations de ces relations diplomatiques et militaires entre Mazarin et les *Hochmoogenden Staaten General*; il les a analysées avec beaucoup de sagacité et une impartialité complète. Il a montré les erreurs de conduite, les maladresses parfois par lesquelles les représentants de la couronne de France ont choqué l'amour propre de leurs alliés, au moment où ils tenaient à conserver leur concours. Si l'on s'explique encore que d'Avaux, d'Estrades et d'autres aient cru faire leur cour à Mazarin en s'immisçant d'une façon indiscrète dans les affaires intérieures des Provinces-Unies par leur intervention répétée en faveur des catholiques[2], on ne com-

---

1. Nous n'avons pas reçu le premier volume de l'ouvrage de M. Waddington.

2. Il faut ne pas oublier, que si les *Ordonnances* officielles contre les catholiques subsistaient sur le papier, *en fait* les moines et les prêtres pullulaient dans les Provinces-Unies et que dans aucun pays catholique d'Europe, sauf dans la France avant 1662, les protestants ne furent aussi entièrement libres dans leur existence privée que les catholiques néerlandais. Voy. les curieux mémoires de F. Dusseldorp, publiés par M. Fruin. (Cf. *Revue critique*, 11 mars 1895.)

prend pas que le cardinal ait si obstinément refusé, pendant longtemps, de céder sur de pures questions d'étiquette et d'accorder aux États généraux le traitement qu'il ne songeait pas à refuser à Venise. Assurément les armées des Provinces-Unies et leurs flottes avaient à ce moment une autre importance dans le monde que celles de cette république en décadence, et il était ridicule de vouloir mettre le gouvernement de la Haye sur le même rang que celui des archevêques de Mayence et de Trêves. On sent de plus, dans les relations des ambassadeurs et des résidents, le dédain profond des pouvoirs absolus pour les gouvernements libres, « tant de corps sans teste » comme s'exprimait l'un d'eux; en poussant d'ailleurs les *stadhouders* à des coups d'État, comme le faisaient d'Estrades et Mazarin lui-même, ils travaillaient au fond contre les intérêts français, puisqu'ils surexcitaient encore la méfiance contre la maison d'Orange et poussaient ainsi de plus en plus les États vers une paix, qui dépouillerait les princes de leurs pouvoirs militaires. Enfin Mazarin et la reine-mère portèrent eux-mêmes un coup fatal aux sympathies françaises, qui n'étaient pas encore entièrement étouffées dans la masse du peuple néerlandais, en caressant en secret le projet d'un mariage entre le petit roi et une infante d'Espagne, union qui apporterait en dot aux Bourbons les Pays-Bas espagnols. Le ministre qui « rêvait » la chose, au dire de M. Waddington, n'aurait pas été fâché d'en faire une *réalité*, et certes, quand on voit la politique suivie vingt ans plus tard par Louis XIV à l'égard de la république néerlandaise, y a-t-il lieu de s'étonner s'il se produisait à la Haye « un véritable affolement » quand les indiscrétions de Contarini ou de tel autre diplomate étranger, firent transpirer cette nouvelle? Déjà les traitements antérieurement renouvelés, du vivant encore du *stadhouder* Frédéric-Henri, avaient eu quelque peine à conquérir l'adhésion des États généraux; lui mort, le parti de la paix l'emporta décidément, et, le 27 décembre 1647, leurs envoyés signaient avec ceux de l'Espagne un accord préliminaire à Munster, qui, malgré les protestations de la France fut converti en un traité définitif le 30 janvier 1648. L'entente cordiale franco-néerlandaise avait vécu. Assurément Mazarin dut être vivement froissé d'être ainsi abandonné par ses alliés, au milieu des négociations compliquées du congrès de Westphalie. Son influence propre sur la marche des événements en était diminuée dans une certaine mesure, car il se voyait privé de l'avantage réel de pouvoir exercer une pression sur l'Espagne par les États-Généraux et, par ricochet, sur l'Empereur par ses cousins espagnols. Mais, d'autre part, il faut bien dire que les Provinces-Unies, ayant longtemps fait le jeu de la France (et le leur, bien entendu), étaient fort excusables de ne pas refuser une paix « éminemment glorieuse et avantageuse » pour eux, comme le reconnaît M. Waddington; aussi est-ce peut-être trop de sévérité que de les déclarer répréhensibles « au point de vue de la stricte morale », alors que la France par ses tentatives secrètes d'un mariage

espagnol restait aussi peu fidèle à l'esprit de l'alliance et surtout au traité de partage de 1635.

La partie la plus neuve et la plus intéressante, à notre avis, de l'importante étude du savant lyonnais, c'est l'histoire du court stadhoudhérat de Guillaume II, qui s'étend du 14 mars 1647 au 6 novembre 1650. Ses efforts très sincères pour maintenir ou refaire l'alliance française, en même temps que pour reprendre la guerre contre Philippe IV, et pour s'emparer du pouvoir dictatorial à l'intérieur, sont racontés d'après des documents en partie inédits, avec un soin scrupuleux d'impartialité, qui n'exclue pas une certaine sympathie pour le jeune homme, à la fois dissimulé et fougueux, qui disparut à la fleur de l'âge et dont l'enfant posthume devait être l'irréconciliable Guillaume III. La tentative audacieuse d'une main-mise sur les libertés du pays ne réussit pas au père comme elle devait réussir au fils, l'un visant avant tout l'alliance française, l'autre déchaînant au contraire les haines nationales contre les traîtres prétendus qui avaient tout sacrifié à cette alliance. Aussi la mort de Guillaume II marque-telle une date fondamentale dans l'histoire des Pays-Bas, et si on la déplore au point de vue purement humain, on comprend qu'elle ait produit en Hollande une explosion de joie vraiment sauvage chez les partisans des libertés publiques et les adversaires de l'influence étrangère. [1]

R.

---

1. Ce qui est très curieux et caractéristique pour la politique espagnole aux abois, c'est la facilité avec laquelle le monarque et ses représentants qui, pendant trois âges d'homme, ont refusé de reconnaître l'indépendance de leurs sujets révoltés, se familiarisent, dès 1649, avec l'idée d'une alliance avec la République contre la France et font tout ce qu'ils peuvent pour la faire aboutir, malgré les difficultés et les dédains qu'on leur oppose.—Nous joignons ici quelques petites observations glanées en passant : « P. 74. *Gemmingen* est une localité de l'ancien Palatinat, aujourd'hui grand duché de Bade ; on ne peut dire qu'il soit près de Coblence. » Je dois faire remarquer d'ailleurs que M. d'Haussonville qui a vu le traité, ou le projet de traité, paraphé par le duc de Lorraine, le 24 juin 1644, appelle la localité *Germiny*. — P. 198. Il serait désirable qu'on écrivît une notice sur le général Millet souvent nommé par M. Waddington. C'est évidemment le même diplomate militaire qui figure encore vingt ans plus tard dans les affaires d'Allemagne et signe p. ex. avec Frédéric-Guillaume de Brandebourg le traité du 15 décembre 1667. — P. 115. L'archiduc Léopold-Guillaume, évêque de Strasbourg et gouverneur des Pays-Bas, n'était pas à ce point un ascète et un moine « bardé de fer », comme le dit M. Waddington. C'était un grand amateur des beaux-arts et il aimait à réunir autour de lui, soit à Vienne, soit ailleurs, des artistes, même hérétiques, qui ont fait l'éloge de ce « nouveau Titus ». — P. 244. Je crois que M. W. a raison en identifiant *Bevergarde* avec *Bevergern* qu'on écrivait encore au XVIIIe siècle *Bevergem* et qui donnait, au dire du grand dictionnaire historique et topographique d'Iselin (I, p. 482) son nom à un territoire assez étendu sur les bords de l'Ems. — P. 291. Comment Philippe IV a-t-il pu croire que Mme de Chevreuse ferait soulever les huguenots de La Rochelle ? Quels moyens cette vieille coquette sur le retour aurait elle eu pour agir sur des gens qui ne demandaient qu'une chose, d'être laissés en repos ? — P. 333. Sur l'arrestation des députés opposants par le stadhouder Guillaume II, on peut voir également,

Monumenta Hungariae historica. **A Blagay-csalad oklevéltara.** (Codex diplomaticus comitum de Blagay) publié sous les auspices de la Commission historique de l'Académie hongroise, par Louis Thallóczy et Samuel Barabás. — Budapest, Académie, 1897. ccxciv-597 p. in-8.

Au mois de février dernier fut enterré au château de Weissenstein, en Carniole, le dernier rejeton de la famille jadis si puissante des Blagay. Quelques mois plus tard, parut le volume de MM. Thallóczy et Barabás, formant le XXVIII[e] tome de la section *Diplomataria* des Monuments historiques édités par l'Académie hongroise. Les documents, au nombre de 265, vont de l'an 1200 jusqu'en 1578 et nous permettent de reconstituer l'histoire d'une famille dont les membres ont joué souvent un rôle prépondérant dans l'histoire de la Hongrie. Comme les Frangipani et les Zrinyi, les Blagay étaient originaires de cette contrée entre la Save et la Drave, l'Unna et la Kulpa, qui appartenait depuis le xi[e] siècle au royaume de Hongrie. Les premiers diplômes de notre recueil donnent aux rois les titres de « rex Hungariae, Dalmatiae, Croatiae, Ramae Serviaeque », embrassant ainsi même le territoire de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Plusieurs des grandes familles établies dans ces contrées firent remonter leur origine jusqu'à Rome, et quelques humanistes leur fabriquaient au xiv[e] siècle des chartes qui flattaient leur amour-propre. Ainsi les Blagay, qui figurent dans l'histoire d'abord sous les noms de comtes de Goricz, puis de Vodics, se disaient « de originali domo et stirpe generosa Ursinorum, Romanae urbis senatorum ». Quoiqu'il en soit de leur origine, il n'en est pas moins vrai que le premier comte de la famille, Étienne de Goricz, obtint du roi Émeric, en 1200, le territoire de Vodicsa pour avoir vaillamment combattu le comte d'Istrie qui fit des irruptions en Esclavonie.

A partir de cette date, les chefs de cette famille restèrent toujours fidèles aux rois de Hongrie, dans un territoire souvent exposé aux invasions et souvent disputé par les voisins. A la mort du dernier des Arpád, André III (1301), les Blagay ont puissamment contribué à l'établissement de Charles d'Anjou sur le trône de Hongrie. Charles-Robert et son fils Louis-le-Grand leur étaient très reconnaissants : Étienne IV (de Blagay) devint ban de l'Esclavonie. Le domaine immense et très fertile de cette famille lui permit de recruter des troupes, même en Allemagne, toutes les fois que le roi fit appel à son secours. Ainsi nous voyons plusieurs comtes de Blagay à côté de Louis-le-Grand dans son expédition

---

les mémoires de Nanning Keyser, l'un d'entre eux, écrits et publiés tout récemment par M. Kernkamp dans les *Bijdragen en mededeelingen* de la Société historique d'Utrecht (1897, p. 342-407). — Notons enfin, non sans un certain chagrin, que M. Waddington trouve qu'on est à cinquante-neuf ans d'un « âge avancé » et s'étonne presque qu'un diplomate de cet âge ne soit pas encore « affaibli de corps ni d'intelligence » (p. 300). Nous osons demander à l'auteur un peu plus d'indulgence pour les personnes affligées de l'âge de Guillaume Boreel.

de Naples. Lors des troubles sous Marie d'Anjou et Sigismond, le comte Ladislas se fit le champion de la légitimité et combattit « en vrai Bayard », dit M. Thallóczy, les ennemis de la maison royale. Ce Ladislas est le capitaine le plus célèbre de toute la famille. Il a guerroyé contre les Vénitiens et contre les Hussites et avait accompagné Sigismond à Constance. Frondeuse sous Mathias Corvin, la famille soutenait par contre Wladislas II et plus tard, de concert avec les Frangipani, les Habsbourg. Les invasions turques mirent fin à leur gloire. Trop faibles pour résister à une puissance qui devait subjuguer bientôt une bonne partie de la Hongrie, les grandes familles de la Croatie et de l'Esclavonie virent tomber forteresse après forteresse entre les mains des Turcs. Les unes, comme les Brebiri, ancêtres des Zrinyi, se replièrent sur la Hongrie proprement dite, les autres, comme les Blagay, sur la Carniole.

Telle est, en raccourci, la destinée de cette famille, que M. Thallóczy dans son Introduction magistrale fait revivre, grâce aux documents publiés avec tous les soins nécessaires par M. Barabás. Le volume est est une contribution très importante à l'histoire des relations de la Croatie et de l'Esclavonie avec la Hongrie : terrain presque vierge que les Académies de Budapest et de Zágráb (Agram) promettent de cultiver.

L'Index (p. 522-597) est des mieux faits et facilite les recherches ; la carte topographique exécutée par M. Hodinka d'après les chartes sera d'une grande utilité ; les reproductions des sceaux laissent quelquefois à désirer.

J. Kont.

Szajrul szajra, par Béla Tóth.
Mendemondak, par le même. Budapest, Athenaeum, 1896, xvi-446 et xii-354 p.

Les titres de ces deux beaux volumes, qui ont été accueillis avec tant de faveur par la presse hongroise, sont assez difficiles à rendre en français, mais nos lecteurs comprendront facilement ce qu'ils contiennent. Le premier, intitulé : « De bouche en bouche », est un recueil de ces dictons, de ces « Geflügelte Worte » dont tout le monde se sert et très peu connaissent l'origine ; le second, complément nécessaire du premier, est expliqué par son sous-titre : « Les curiosités de l'histoire universelle ».

Les modèles de M. Tóth pour ces deux ouvrages étaient : Édouard Fournier, *L'esprit des autres recueilli et raconté*, dont la 8e édition a paru chez Dentu en 1886, et *L'esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques* (5e édit., Dentu, 1883), par le même auteur ; puis le livre de Georges Büchmann *Geflügelte Worte*, devenu classique en Allemagne, Hertslet, *Treppenwitz der Weltgeschichte*, (4e édit., 1895), King, *Classical and foreign quotations* (Londres, 1889),

et finalement Fumagalli, *Chi l'ha detto* (Milan, 1895). La Hongrie aura maintenant ses recueils grâce au zèle de M. Tóth, qui est — entre parenthèse — le traducteur le plus habile de nos romanciers contemporains, principalement de M. Bourget.

La partie la plus intéressante de ces volumes est celle qui se rapporte à la Hongrie, mais l'auteur ne s'est pas borné uniquement à l'histoire et à la littérature hongroises, et avec raison. Dans aucun pays du monde on n'emploie tant de citations latines, allemandes et françaises qu'en Hongrie, ce qui ne doit pas nous étonner, les écrivains hongrois ayant pris pour modèles principalement les auteurs latins, allemands et français, mais de préférence ces derniers. Nous trouvons donc dans les livres de M. T. une moisson très riche. Les recueils sont bien ordonnés; le sujet est spirituellement exposé. Les recherches sont partout consciencieuses et le nombre des correspondants mis à contribution très respectable. Les Index des noms et des matières sont très exacts.

Citons quelques exemples : « A sagittis Hungarorum, libera nos, Domine » remonte à une prière que les habitants de Modène ont adressée à leur patron en 924 lors de l'invasion des Magyars. « Vox diabolica *hui*, *hui* » est le premier mot hongrois cité par le chroniqueur Liutprand dans son Antapodosis. « Unius linguae uniusque moris regnum imbecille et fragile est » se trouve dans les Exhortations de saint Étienne à son fils Émerich. « Bella gerant alii; tu felix Austria, nube » ne peut pas être attribué à Mathias Corvin. « Misera plebs contribuens » ne se trouve pas dans le Tripartitum de Verböczy; l'explication du mot Frnigia (espèce d'épée) par les initiales : « Franciscus Rákóczi in nomine gentis insurgit » est insoutenable; le fameux cri : « Moriamur pro rege nostro, Maria Theresia » n'a jamais été poussé; les magnats hongrois disaient seulement : « Damus vitam et sanguinem ». Il faut ajouter que la reine parut seule à la Diète, le petit Joseph n'arrivait à Presbourg que neuf jours après l'ouverture des délibérations. Il n'est pas sûr que la proclamation de Napoléon Ier, « Hongrois! le moment est venu de recouvrer votre indépendance » (1809) fut traduite par Bacsányi. La dépêche de Paskiewitch « la Hongrie vaincue est aux pieds de Votre Majesté » (1849), ne se trouve pas dans les archives russes. — On appelait « doctrinaire » en Hongrie ce groupe de politiciens composé de Eötvös, Kemény, Pulszky, Szalay, Trefort et Csengery qui, imbu des idées politiques de Thiers et de Guizot, demandait, avant 1848, un parlement, un ministère responsable et une grande centralisation. Cette politique était peu goûtée, parce qu'à cette époque le comitat était le dernier refuge de la liberté. — Finissons par un « bon mot » vraiment original de la part d'un étranger. A propos du dicton « Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas », attribué à Napoléon Ier, mais qu'on trouve déjà dans Marmontel sous cette forme : « En général, le ridicule touche au sublime », M. Tóth cite le fait authentique suivant. Le baron Joseph Eötvös, le premier ministre de l'instruction publique en

Hongrie, fit dans sa jeunesse (1836) un voyage en France et en Angleterre. Ses sympathies pour la France se manifestaient déjà à cette époque et ses œuvres écrites plus tard le montrent suffisamment. Entre Douvres et Calais il exprima son admiration pour la France devant un Anglais en disant : « La France est sublime », et l'Anglais de répondre : « Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. » A quoi Eötvös : « Le Pas-de-Calais. »

J. KONT.

Antonio LABRIOLA, professeur à l'université de Rome. **Essais sur la conception matérialiste de l'histoire**, Paris, 1897, un vol. de 348 pages petit in-8°.

Le livre de M. Labriola est un manifeste socialiste, développé sur le thème de la conception matérialiste de l'histoire, théorie nouvelle mise au jour par l'école à laquelle appartient le professeur de l'université de Rome. Nous ne nous occuperons de son ouvrage qu'au point de vue de la théorie matérialiste de l'histoire; mais, sous ce rapport, il nous faudra élargir le cadre et nous occuper non seulement des idées de M. Labriola, mais bien de la conception entière dont il se constitue l'ardent défenseur.

Cette nouvelle théorie, dont les origines remontent à Karl Marx, tend à subordonner le développement entier de l'esprit humain à celui de ses moyens de subsistance, donc aux conditions économiques de l'existence. Le matérialisme, qui a essayé d'envahir la philosophie, se rabat maintenant sur l'histoire, et on commence à discuter de nos jours sur la conception matérialiste de l'histoire.

Cette théorie ne voit dans le développement humain qu'une question de nourriture. Marx pose comme principe « que la réunion des rapports de production constitue la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève l'édifice juridique et politique et auquel correspondent des formes de conscience sociales particulières. Le mode de production de la vie matérielle conditionne en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur manière d'être, mais au contraire c'est leur existence sociale qui détermine leur conscience » (*Kritik der politischen Oekonomie*, 1859, p. v). Engels ajoute, à cette conception du maître, l'explication suivante : « La conception matérialiste de l'histoire part du principe que la production et avec elle l'échange de ses produits est la base de tout l'ordre social; que dans toute société qui se manifeste d'une façon historique, la distribution des produits et avec elle la séparation de la société en classes et en états est réglée par le mode et la nature de la production et par l'échange auquel elle donne naissance. Il s'ensuit que les causes dernières de tous les changements sociaux et des révolutions politiques doivent être cherchées, non dans les cerveaux des hommes, dans leur pénétration toujours

plus profonde de la vérité et de la justice éternelles, mais bien dans les changements du mode de la production et de l'échange; elles doivent donc être cherchées, non dans la philosophie, mais dans l'économie de l'époque dont il s'agit » (cité par Gerhard Krause, *die Entwickelung der Geschichtsauffassung bis au Karl Marx*, 1895, p. 41). M. Labriola, plus circonspect, résume ces principes dans la formule suivante : « Dans notre doctrine, il ne s'agit pas de retraduire en catégories économiques toutes les manifestations compliquées de l'histoire, mais seulement d'expliquer *en dernière instance* tous les faits historiques par le moyen de la structure économique sous-jacente » (*Essais*, p. 135).

Il est incontestable qu'il existe une foule de faits historiques explicables en dernière instance par des considérations de nature économique (au moins pour un de leurs éléments). Tels sont : l'invasion des Hyksos en Égypte, celle des barbares dans l'empire romain, les révoltes agraires du temps de la république romaine ainsi que les guerres des paysans au moyen âge, l'émancipation des communes pendant la même période de l'histoire, la prospérité des républiques italiennes, etc., etc. Mais il y en a beaucoup d'autres dans lesquels l'économique ne joue aucun rôle, ou seulement un rôle subordonné, et où la dernière instance explicative ne lui appartient plus.

Les théoriciens du matérialisme historique, sentant bien que le côté faible de leur doctrine est son application aux faits, évitent autant que possible l'explication matérialiste des événements de l'histoire. Lorsqu'ils s'y aventurent par hasard, ils sont obligés de faire entrer de force les faits dans leur théorie. C'est ainsi que M. Gerhard Krause explique la chûte de Napoléon « non par le fait qu'il avait perdu telle ou telle bataille, mais parce que sa politique entière répugnait aux intérêts de la bourgeoisie de son temps. C'est la bourgeoisie française et non les batailles de Leipzig et de Waterloo qui ont renversé l'usurpateur ». Si c'était la bourgeoisie qui eût renversé Napoléon, il aurait dû l'être par une révolution interne, et nous ne savons pas qu'il en ait éclaté une à Paris, même après Waterloo; tandis que les armées qui avaient vaincu le grand conquérant entrèrent par deux fois dans la capitale de la France. Le même auteur attribue l'éclosion de la littérature allemande « à la spiritualisation du besoin économique d'unifier l'Allemagne par la suppression, des douanes et des obstacles que les petits États, en lesquels elle était divisée, apportait aux nécessités économiques, dont la bourgeoisie était le représentant » (*op. cit.*, p. 33 et 35). Ne trouve-t-on pas curieux que le matérialisme historique ait recours à la *spiritualisation*, pour appliquer ses principes? Que le mouvement littéraire ait précédé l'union douanière, commencée en 1818, lorsque la littérature allemande était en pleine floraison, ceci ne gêne nullement M. Krause. Le mouvement littéraire est, pour lui, une simple *anticipation*, sous la forme esthétique du besoin économique. S'il avait été postérieur à ce dernier, il aurait été une *conséquence* de l'union doua-

nière. On comprend que de cette façon-là tout peut être expliqué. Reste à savoir seulement si de pareilles explications sont compréhensibles. M. Labriola, d'autre part, touche dans ses 350 pages, une seule fois à l'explication d'un fait de l'histoire, à la Réforme. Mais la façon dont il procède prouve qu'il aurait mieux fait de s'en tenir aux pures abstractions, à la théorie du matérialisme historique, sans chercher à l'exemplifier. Son explication de la Réforme comme « une rébellion économique de la nationalité allemande (ou plutôt du tiers état, de la bourgeoisie) contre l'exploitation de la cour papale » (*Essais*, p. 132), ressemble bien aux explications économiques des faits de l'histoire rapportées par M. Krause. Si l'explication de M. L. était la vraie, il faudrait que partout où la Réforme s'étendit : en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Danemark, en Suède et en Norvège, chez les Saxons et les Hongrois de la Transylvanie, son adoption fût due à la même circonstance : la révolte du *tiers-état*, c'est-à-dire de la bourgeoisie contre l'exploitation de la curie romaine ; car ce n'est que de cette façon qu'on peut l'attribuer au facteur économique. Or ce n'est pas le cas,car tous ces pays étaient plus ou moins soustraits à l'autorité romaine, et la réforme s'y étendit seulement parce que la doctrine qu'elle contenait convenait à l'esprit de toute ou d'une partie de la population. Les Pays-Bas notamment ne se révoltent pas comme l'Allemagne pour adopter la nouvelle foi. Une partie de ces pays, la Hollande, l'avait adoptée sans aucune lutte, et cette dernière n'éclate que lorsque Philippe II voulut introduire dans ses possessions l'absolutisme administratif et l'intolérance religieuse. La Belgique, quoique catholique, se joignit à la Hollande pour défendre ses droits contre les usurpations de l'Espagne ; mais lorsque Philippe II se vit obligé de reconnaître l'autonomie administrative aux provinces révoltées, la Belgique se soumit, tandis que la Hollande continua la lutte. Le motif économique, l'oppression financière avait pourtant disparu. Pourquoi la Hollande ne mit-elle pas aussi bas les armes ? Parce qu'elle avait à défendre sa foi, sa nouvelle religion qui l'avait poussée à souffrir d'abord les plus cruelles persécutions, puis la guerre la plus effroyable, pour ne pas abandonner une croyance qu'elle tenait pour la vraie et dont elle attendait le salut. Comment peut-on réduire *en dernière instance*, la résistance de la Hollande contre le roi d'Espagne, au substratum économique ? Voilà ce que ni M. Labriola, ni les autres partisans du matérialisme historique n'ont pas démontré et ne démontreront probablement jamais. Il en est de même de l'extension de la Réforme en France, où une partie seulement de la *bourgeoisie* (?) l'adopta et où cette partie fut obligée de s'entretuer avec l'autre qui n'en voulait pas. Quel est le motif économique qui scinde en deux la bourgeoisie française relativement à la Réforme ? Et le massacre de la Saint-Barthélemy,est-il explicable,en dernière instance par des motifs d'ordre économique, ou par l'exaltation de la passion religieuse ? Il en serait de même de la révocation de l'Édit de Nantes.

Cette mesure, si désastreuse pour le bien-être de la France, fut-elle inspirée par un intérêt économique, ou bien par des scrupules religieux ? A toutes ces questions, et à tant d'autres, auxquelles l'explication matérialiste de la Réforme aurait dû donner des réponses claires et précises, M. L. se contente de toucher par quelques phrases enveloppées dans un nimbe hégélien qui déplacent la question sans même l'effleurer. « Mais cela ne veut pas dire, observe-t-il, qu'il nous soit donné de détacher le fait arrivé du mode de sa réalisation et de résoudre l'intégralité circonstancielle par une analyse posthume tout à fait subjective et simpliste (!!). Les causes intimes, ou comme on dirait maintenant, les moteurs profanes et prosaïques de la Réforme nous apparaissent avec clarté en France où elle ne fut pas victorieuse, clairement encore dans les Pays-Bas, où, en dehors des différences de nationalité, les contrastes des intérêts économiques se montrent avec une pleine évidence dans la lutte contre l'Espagne; très clairement enfin en Angleterre, où la rénovation religieuse, réalisée grâce à la violence politique, met en pleine lumière le passage à ces conditions qui sont pour la bourgeoisie moderne, les prodromes du capitalisme » (!!) (*Essais*, p. 132).

Mais revenons aux faits. Les protestants français qui furent obligés, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, d'abandonner position, biens et patrie, pour pouvoir conserver leur religion, obéirent-ils aussi à une impulsion d'ordre économique? L'émancipation des esclaves dans les différents pays de l'Europe, la guerre de sécession des États-Unis, l'histoire des Juifs au moyen âge, tous ces faits sont-ils inexplicables à l'aide de la production et de l'échange des richesses? Ce n'est pas un intérêt matériel qui poussait les Juifs à refuser obstinément de changer de religion et qui les exposait à souffrir les plus cruelles persécutions, sans abandonner les croyances de leurs ancêtres, croyances qui étaient pourtant la cause de tous leurs maux. « Lorsque les Anglais, nous dit Green, se révoltèrent contre Charles II, il y avait une chose qui leur était plus chère que la liberté de la parole, la sécurité des biens et même la liberté personnelle; c'était, pour employer le langage du temps, l'Évangile « (*Histoire du peuple anglais,* II, p. 47). Dans tous ces cas et dans une infinité d'autres, à l'encontre du principe posé par Marx et que M. L. considère comme indiscutable (*Essais,* p. 177), *c'était bien la conscience des hommes (leur religion) qui déterminait les conditions de leur existence, et ce n'était nullement leur existence matérielle qui déterminait leur conscience*. Le progrès du droit romain ne fut pas dû à des causes d'ordre économique. La richesse et le bien-être du peuple romain allaient toujours en diminuant, tandis que s'approfondissait toujours davantage l'idée du droit, du *suum cuique*. Les découvertes scientifiques ne possèdent pas toutes un caractère utilitaire et ne furent pas toutes déterminées par le désir de mieux exploiter les forces de la nature, mais bien aussi par celui de découvrir la vérité pour elle-

même, et ce n'est certainement pas au nom de l'utilité que Galilée prononça son *e pur si muove.*

Il est intéressant de constater comment prit naissance cette doctrine du matérialisme historique. M. L. se charge de nous le dire : « Pour reconnaître dans ces mouvements (socialistes), non plus l'opposition fugitive des troubles météoriques, mais le fait nouveau de la société, on *avait besoin d'une théorie qui les expliquât.* Cette nouvelle théorie fut l'œuvre personnelle des Marx et des Engels ; ils transportèrent le concept du devenir historique, par processus d'antithèses, de la forme abstraite que la dialectique de Hégel avait déjà décrite dans ses traits les plus généraux, à l'explication concrète de la lutte des classes ; et dans ce mouvement historique, où l'on avait cru voir le passage d'une forme d'idées à une autre forme, ils virent pour la première fois la transition d'une forme de l'anatomie sociale à une autre, c'est-à-dire d'une forme de la production économique à une autre forme » (*Essais*, p. 43). En termes plus explicites, les socialistes, voulant démontrer que leur mouvement était nécessaire, le caractérisèrent comme un processus historique, comme un devenir fatal et inéluctable. Mais pour donner plus de poids à leur conception historique de la transformation sociale qui s'accomplit de nos jours, ils cherchèrent à prouver que tout le développement de l'humanité n'a été déterminé que par les mêmes causes qui le transforment aujourd'hui ; que le changement dans le mode de production et de répartition des richesses a toujours constitué le nerf et la clef de l'histoire. Les socialistes inventèrent donc la théorie matérialiste de l'histoire, pour les besoins de leur cause.

Nous avouons ne pas comprendre la nécessité de projeter dans le passé la théorie socialiste de l'histoire, afin de la justifier pour le présent. Il se pourrait fort bien que la transformation actuelle de la société fût due au facteur économique, sans que pour cela ce facteur eût déterminé dans le passé également tout le courant de l'histoire. Mais nous ne croyons pas même devoir attribuer au facteur économique la transformation actuelle de la société. M. Benjamin Kidd analyse avec beaucoup de pénétration ce problème. « Il faut observer, dit-il, que Marx ne s'occupait que du développement matériel et ne tenait aucun compte de ces forces primitives, qui sont à l'œuvre dans notre développement spécial. Le phénomène caché derrière et que l'on appelle l'exploitation du travail, n'est ni nouveau, ni spécial à notre époque. Le problème économique n'a pas *per se* de tendance spéciale quelconque, autre que celle qu'il présentait dans d'autres phases de la société, depuis le commencement. Le facteur nouveau du problème est différent et indépendant de la situation économique. Si nous examinons la position des travailleurs d'aujourd'hui et leurs relations avec l'État et la classe capitaliste, nous voyons que le trait absolument nouveau et spécial qui distingue ces relations comparées à celles du passé, c'est que les classes exploitées ont aujourd'hui, grâce au succès d'une lente évolution encore en marche, la

faculté d'exercer la puissance politique, en se plaçant sur un terrain d'égalité de plus en plus réel avec les classes qui les maîtrisaient autrefois. *Cette évolution a pour unique cause le mouvement moral.* C'est le trait essentiel de la situation, celui qui domine toute la perspective; mais il est entièrement indépendant de la question économique » (*L'évolution sociale,* p. 211). La façon simpliste dont les socialistes conçoivent l'histoire s'explique par la tendance de leurs idées. Ils veulent réformer la société, le rapport des classes sociales entre elles. C'est là leur but suprême, le seul intérêt qu'ils trouvent à l'existence. Aussi proclament-ils dans leur manifeste de 1848 que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classe » (Labriola, appendice, p. 254). La lutte des classes se livre toujours sur le terrain économique. Il n'est donc que très naturel que cette conception bornée de l'histoire ait conduit à la conception tout aussi bornée de l'explication du développement par le matérialisme historique. Nous avouons ne pas retrouver la lutte des classes dans le développement de la peinture italienne, ni dans celui de la musique allemande, ni dans celui de la philosophie positive, ni dans celui de la physique, de la chimie et de toutes les sciences. L'histoire n'est pas seulement l'exposition du développement par rapport à la lutte des classes entre elles; elle est encore celui de la lutte de l'homme contre la nature, lutte qui tend à l'émanciper toujours davantage des liens naturels et à l'élever au-dessus de l'animalité dont il dérive.

D'ailleurs, les créateurs mêmes de cette théorie qui veulent expliquer en dernière instance tout le cours de l'histoire par le mode de production et de répartition des richesses, s'aperçurent qu'elle ne peut suffire à cette tâche, même pour les origines de la société. Les socialistes ne manquèrent pas de remarquer qu'en dehors du besoin de vivre individuellement, l'homme sent tout aussi impérieusement celui de procréer, de perpétuer son espèce. Mais ce besoin, tout aussi élémentaire, tout aussi pressant, ne peut entrer dans celui de se procurer les moyens de subsistance. Engels a bientôt trouvé la formule qui tranche la difficulté. Il dit que : « d'après la conception matérialiste, l'élément déterminant en dernière instance, c'est la production et la reproduction *de la vie*. Cette dernière est de deux sortes : d'un côté, la production des moyens de subsistance, d'objets pour la nourriture, l'habillement, le logement; d'autre part, la production des hommes eux-mêmes, la perpétuation de l'espèce » (*die Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staates*, p. VIII). Mais la production d'enfants, en créant la concurrence des bouches, amoindrit les moyens de subsistance! Engels, pour échapper à cette difficulté, substitue le mot de vie à celui de *moyens de vivre*, procédé digne des sophistes!

Les partisans du matérialisme historique, en dernier lieu avec plus de détails, M. Labriola, se donnent beaucoup de peine pour combattre ce qu'ils appellent la doctrine des facteurs historiques. Selon eux, tous

ces prétendus facteurs indépendants de l'histoire, comme la religion, l'art, la science, le droit, ne seraient que « des abstractions ou des généralisations nées du besoin de la configuration narrative de l'exposition historique » (*Essais*, p. 169). Tous ces facteurs sont réductibles à l'économique, au mode de production et de répartition des richesses. On ne saurait par conséquent caractériser le matérialisme historique comme « une doctrine qui attribue la prépondérance ou l'action décisive au facteur économique » *(Essais, ibidem).* Il ne s'agit pas de prépondérance, puisque l'économique est la *seule force explicative de l'histoire*, La conception matérialiste de l'histoire est la théorie unitaire de cette science; elle remplace la multiplicité des éléments du développement par un seul, dont tous les autres ne sont que des produits.

Nous croyons que cette théorie, qui veut réduire la vie humaine dans son entier à l'économique, est absolument erronée. L'homme est poussé par sa nature à contenter plusieurs besoins complètement indépendants les uns des autres, quoiqu'en relations mutuelles et par conséquent mutuellement influençables. Ces besoins de l'existence humaine sont tous des causes finales et irréductibles. Le besoin de conservation individuelle (économique), celui deconservation de l'espèce (procréation), celui de connaître la vérité (tendance scientifique), celui de pénétrer le mystère de l'univers (tendance métaphysique, religion), celui d'admirer les belles choses (esthétique), celui de répartir les acquisitions faites sur la nature conformément à un autre principe qu'à celui du plus fort (morale, justice) — tous ces instincts fondamentaux de notre être ne dérivent pas les uns des autres. Ils sont placés par la force qui nous a créés comme constitution primordiale de notre moi. L'un n'explique pas l'autre, car tous sont inexplicables. Si le besoin économique était la cause productrice des autres, nous ne voyons pas pourquoi les animaux qui le ressentent tout comme les hommes, ne posséderaient pas aussi les formes supérieures de la vie et de l'intelligence. Si l'on nous répond que c'est la constitution de leur être qui les empêche de posséder les autres manifestations de la vie intellectuelle, on avoue par là même que ces dernières ne dépendent pas du besoin économique et qu'elles sont dues à la constitution intime et irréductible de l'être humain. Mais si ces formes sont indépendantes dans leur origine du besoin économique, leur développement doit l'être aussi, ce qui n'exclut pas, bien entendu, une influence réciproque de ces diverses formes de l'activité intellectuelle. Si la forme économique exerce une influence sur quelques-unes des autres formes de la vie, elle est à son tour influencée par la science, le droit, la morale, les formes politiques et sociales qui, toutes, exercent une action puissante sur le mode de production et de distribution des richesses.

On ne saurait contester que le besoin économique est le besoin primordial de l'existence; or ce n'est pas le cas avec l'humanité seule, mais bien avec toute la nature organique (animaux et plantes). A ce besoin

primordial, commun à tout ce qui vit, la nature a superposé, pour l'homme seul, une série d'autres besoins de caractère plus élevé. Comment peut-on soutenir que ces besoins supérieurs et, par conséquent, leurs transformations, dépendent du besoin économique et des transformations de ce dernier? L'humanité a encore d'autres intérêts à défendre que ceux du ventre, et c'est assimiler l'homme à la brute, que de réduire le jeu de l'existence humaine entière à la lutte pour l'existence qui se livre entre les formes inférieures de la vie. Il existe une différence profonde, immense, entre la lutte pour l'existence dans le règne de l'animalité et celle qui se livre entre les êtres humains. Dans le premier, le principe qui prédomine, c'est la force. Le chien le plus fort ravit l'os à celui qui est le plus faible. Entre hommes, la lutte se livre très souvent au nom de la morale et du droit, notions absolument étrangères aux animaux, et les défenseurs de la théorie matérialiste de l'histoire ne devraient pas oublier que les revendications socialistes ne se font pas au nom de la force, mais bien au nom du droit. Car, comme le dit encore M. Benjamin Kidd, « si nous n'avons qu'un égoïsme ligué contre un autre, alors les classes dirigeantes, qui sont incomparablement les plus fortes, doivent être en état de se défendre et seraient bien bêtes de ne pas le faire. Au lieu d'affranchir, d'instruire, d'élever les basses classes du peuple (ainsi qu'elles le font par suite de l'accomplissement d'une évolution dont n'a pas tenu compte Karl Marx), elles pourraient parfaitement, comme elles l'ont déjà fait par le passé, tenir le peuple à sa place, c'est-à-dire le maintenir dans l'ignorance et l'incapacité politique, malgré toute la tendance moderne du capital vers la concurrence et la concentration » (*Evolution sociale*, p. 212). Et si l'on objecte que c'est par peur et non par générosité que les classes dominantes concèdent toujours plus de droits aux classes jusqu'à présent déshéritées de la société, que ces concessions ne sont donc pas de volontaires abandons altruistes, mais bien l'effet de la pression des masses, nous répondons que ce n'est pas le changement de la condition économique des masses qui les a rendues capables d'exercer une telle pression, attendu que cette condition économique est restée la même, et qu'elles veulent précisément la modifier maintenant en leur faveur par cette pression. Quel est donc l'élément qui a changé le rôle des masses? C'est leur intelligence qui s'est enrichie, c'est l'idée de leur situation injuste et contraire à la conception humaine de la morale et du droit qui les anime maintenant et leur donne un tout autre rôle dans la lutte pour l'existence. C'est donc encore leur conscience qui veut déterminer leur manière d'être, et non leur existence qui détermine leur conscience. Elles veulent précisément transformer les conditions de leur existence, conformément aux nouvelles conceptions dont s'est enrichie leur conscience. La question sociale n'est nullement, selon nous, une question économique, mais bien le problème le plus difficile que l'idée du juste est appelée à résoudre.

Nous avons vu plus haut que toutes les branches de l'activité humaine s'influencent les unes les autres, étant le produit de la même constitution de l'âme. Il n'est donc que très naturel que le développement des conditions économiques influence puissamment en de certaines occasions, très souvent même, le développement des autres formes de l'activité intellectuelle, et nous sommes tout aussi convaincu que M. Thorold Rogers « qu'omettre ou négliger les faits économiques, c'est frapper l'histoire de stérilité et lui enlever toute base solide et durable » (*Interprétation économique de l'histoire*, p. 22). Mais nous ne voulons pas que le rôle du facteur économique soit exagéré au point d'en faire le pivot de l'histoire, autour duquel viendraient se ranger tous les autres. L'histoire est une résultante de l'action de plusieurs forces, appliquée aux différents domaines de la vie et de la pensée; elle ne peut jamais être expliquée par celle d'une seule force.

Le facteur économique doit toujours être pris en considération dans le progrès de l'idée du vrai pratique, qui a pour conséquence la domination de l'homme sur la nature — fait économique ; mais il ne peut déterminer à lui seul le développement de l'idée du bien qui se rapporte à la juste distribution des avantages que l'homme remporte sur la nature. Dans cette sphère, ce sont les autres facteurs sociaux, politiques, juridiques et moraux qui exercent l'action prépondérante. L'économique peut tout au plus influencer ce développement. En dehors de ces sphères du vrai pratique et du juste, celles du vrai théorique et du beau ne dépendent pas non plus, ni directement, ni indirectement, du facteur économique. Elles peuvent aussi en être influencées comme elles le sont par tous les autres facteurs de l'histoire ; mais on ne saurait jamais considérer l'état de ces éléments à un moment donné comme dépendant de la façon de produire et d'échanger les marchandises, comme le veulent les théoriciens socialistes de l'histoire. Aussi les partisans de cette doctrine sont-ils obligés de faire des restrictions, ou bien de combiner des principes qui annulent leur théorie. C'est ainsi que M. L. est forcé de mitiger sa formule par trop absolue, lorsqu'il s'agit des produits de l'art, de la religion et de la science, car il s'aperçoit de l'impossibilité de faire dériver, par exemple, les tentatives d'arriver au pôle, la Madone Sixtine, ou l'esthétique transcendantale de Kant, du mode d'acquisition et de répartition des richesses. Aussi, pour ces sphères de l'activité intellectuelle, se contente-t-il de faire dériver leurs produits seulement « *en bonne partie* et *indirectement* de l'activité économique, attendu que dans la production artistique ou religieuse, la médiation des conditions aux produits est très compliquée et que *les hommes, tout en vivant en société, ne cessent pas pour cela seul de vivre même dans la nature, et de recevoir de celle-ci occasion et matière à la curiosité et à l'imagination* » (*Essais*, p. 257). Mais de pareilles restrictions annulent la conception unitaire de l'histoire que les socialistes veulent faire prévaloir; l'imagination et la curiosité sont des phénomènes essentiel-

lement psychologiques qui n'ont rien de commun avec l'économique. Aussi pensons-nous qu'il est bien plus conforme à la vérité, d'admettre pour la compréhension de l'histoire, non seulement ces facteurs, mais bien tous les autres, et de ne faire intervenir l'action de l'économique, lorsqu'elle se produit dans le développement de ces facteurs, que comme une influence. M. de Greef soutient que « le monde idéal est si bien le produit du monde économique, que toutes les notions, toutes les croyances, les sciences, les mœurs, la morale, le droit et la politique y trouvent leur explication première. Notre constitution physiologique et psychique combinée avec la nature inorganique et organique externe, détermine toute notre évolution et notre constitution économique; toutes ensemble sont les facteurs généraux des arts, de nos sentiments, de nos croyances, de nos idées et de nos mœurs ». Cette conception de M. de Greef qui vogue en plein dans les eaux de Karl Marx, s'accorde difficilement avec l'idée professée par le même auteur, en conformité avec les principes de M. Fouillée que « la société est un contrat et que *ce qui différencie la vie en société de la vie purement individuelle, c'est l'intervention consciente ou non du régime contractuel, dont le développement plus ou moins grand est la mesure exacte du progrès et de la civilisation* » (Comp. *La sociologie*, 1884, p. 172 et 178 à *l'Introduction à la sociologie*, 2e partie, 1889, p. 1 et 432). M. de Greef attribue donc, d'un côté, le développement social, le progrès, la civilisation, au facteur économique, de l'autre, à l'idée du contrat. Ces deux conceptions ne peuvent nullement s'accorder; l'une exclut l'autre. Le contrat sert, en effet, à régler les rapports économiques, et si l'on admet que la civilisation est redevable au développement du régime contractuel, le facteur économique ne peut plus déterminer le progrès; il ne peut plus constituer qu'un élément secondaire dans la marche de ce progrès.

Nous terminerons ces considérations par les observations très justes de M. Lamprecht, qui dit que « la philosophie idéale considérait les forces morales comme les forces directrices de l'histoire. Par opposition, l'école socialiste dépendante de Hegel, en premier lieu Marx, remplace les forces morales par les forces matérielles. Comte, et plus encore son disciple exagéré, Buckle, considèrent (ce dernier au moins pour les Européens) comme le véritable agent du progrès, l'intelligence qui, chez Du Bois-Raymond, s'amincit aux sciences naturelles. Toutes ces considérations sont unilatérales. Le monde des forces psychiques sociales est un, et doit donc être composé d'une façon unitaire. On ne saurait soumettre la somme de ces forces à une seule, et non plus en éliminer une comme superflue, attendu que pas une de ces forces n'existe pour elle-même » (*Was ist Kulturgeschichte*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1896, p. 116).

A.-D. XÉNOPOL.

BULLETIN

— M. Chevaldin, professeur au lycée de Poitiers, vient de publier à la librairie Klincksieck un ouvrage à titre un peu long : La grammaire appliquée, ou série synoptique de thèmes grecs et latins, sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des conseils pour les versions grecque et latine, à l'usage des classes supérieures de lettres et spécialement des candidats aux examens de licence et d'agrégation. Ce titre est à lui seul une table des matières : l'introduction renferme, un peu pêle-mêle, des conseils pour faire le thème grec et le thème latin, avec l'indication des principaux ouvrages, grammaires et dictionnaires à consulter. La « série synoptique » est la traduction, en grec et en latin, d'un chapitre de Montesquieu (*Grand. des Romains*, ch. Ier); dans quatre appendices, nous trouvons la correction d'un thème grec, puis d'un thème latin et des conseils pour la version latine et la version grecque, accompagnés respectivement d'un exercice de raduction. M. Chevaldin sait mieux le latin que le grec, et les étudiants qui se serviront de ce livre devront méditer la phrase suivante, écrite par l'auteur, p. 8 : « Il faut toujours discuter les renseignements fournis par les manuels ». — M. B.

— Dans un précédent numéro de la *Revue critique* (19 avril 1897, p. 315), j'annonçais la publication du livre II de l'*Anabase* par M. Edwards. Le petit volume qui contient le livre III et qu'il vient de publier (*Xenophon, Anabasis book III*, Pitt Press Series, Cambridge), est conçu d'après le même plan, édité avec la même élégance et le même soin. On y retrouve en grande partie la notice qui servait d'introduction au tome II, et l'excellente carte déjà signalée (itinéraire des Dix mille); en outre, on appréciera beaucoup la petite carte du Kurdistan (p. 78). Le commentaire, d'un caractère plus archéologique que dans l'ouvrage antérieur, contient une foule de curieux renseignements historiques et topographiques, dont beaucoup empruntés à Layard (*Nineveh and Babylon*). Quoique M. E. ne se propose nullement de donner une édition critique, il a soigneusement revisé son texte, ne tenant pas pour définitif celui de Hug; il admet même, mais avec prudence, quelques leçons nouvelles proposées par les critiques de l'école de Cobet. Nous regretterons encore cette fois que M. Edwards ne réunisse pas, en une page, la liste de ses modifications. — Le vocabulaire, la liste des termes non attiques, l'index grammatical, sont des plus commodes à consulter. — Pascal Monet.

— M. T. R. Glover (*The Olynthiac Speeches of Demosthenes*, Pitt Press Series; Cambridge, 1897) déclare nettement dans sa préface que son intention n'est pas de donner une édition savante; son ambition se borne à mettre aux mains des élèves un livre commode à étudier, contenant le strict nécessaire : « Je me place, dit-il, au point de vue de l'écolier, non au point de vue du maître. » Le livre s'ouvre par une introduction historico-politique, exposant la situation de la Grèce au moment des *Olynthiennes* (peut-être Démosthène mériterait-il d'être placé davantage en relief dans cette étude). Suit un appendice intéressant sur le Théorikon. L'introduction se termine par une note courte et claire sur l'ordre des discours, et par un bon résumé. Le commentaire explicatif rejeté à la fin du volume est abondant et soigné; à signaler beaucoup d'utiles rapprochements avec divers écrivains grecs, surtout avec les auteurs dramatiques. En somme, cette édition rendra de réels services aux élèves; quel malheur que les lycéens français sachent trop peu l'anglais pour la suivre! — Pascal Monet.

— Notre collaborateur, Paul Lejay, a revu le troisième tirage de : *Jules César, Commentaires sur la guerre des Gaules, texte latin publié avec une notice, des notes,* etc. par E. Benoist et S. Dosson; Paris, Hachette, 1897; xviii-734 pp. in-16. Pour cette revision il a été tenu compte, dans la mesure où le clichage le permet, des éditions parues depuis 1893, notamment des éditions de MM. Kübler et Meusel. Dans l'emploi de ces nouvelles ressources, M. Lejay a été très réservé et a tenu, vis-à-vis des manuscrits de la seconde classe, la conduite éclectique de Dosson. M. Meusel lui-même a donné l'exemple de cette discrétion et l'article consacré en 1894 par M. Mommsen à la question, n'est pas de nature à en faire sortir. — P. L.

— Vient de paraître chez G. Freitag à Leipzig : *Lateinisches Uebungsbuch für Sexta,* par feu Paul Harre, publié, d'après le manuscrit de l'auteur défunt, par M. Max Giercke, professeur au gymnase français de Berlin. La préface nous apprend que la disposition des matières « diffère essentiellement » de celle adoptée généralement dans les traités élémentaires de latin destinés aux commençants. En effet, le premier chapitre donne, non la première déclinaison, mais la *deuxième* ; la première n'arrive qu'au deuxième chapitre. Mais il y a mieux encore : le premier chapitre offre, en même temps que la deuxième déclinaison, la conjugaison du *parfait,* qui est suivi du *plus-que-parfait* au deuxième chapitre ! Le *présent* n'arrive que plus tard. Cela caractérise bien le nouveau traité et le désarroi qui commence à régner dans la pédagogie allemande. — Alfred Bauer.

— M. Rodolphe Reuss a fait paraître : 1° quelques pages des *Annales des frères mineurs de Strasbourg,* fragment inédit et précieux qui va de l'année 1507 à l'année 1510 et où un frère Martin, novice, puis receveur du couvent, a consigné plusieurs détails relatifs à l'histoire politique et à l'histoire des mœurs, visites de l'empereur et des princes étrangers, fêtes populaires et religieuses, invocations du droit d'asile, querelles théologiques; 2° l'*Inventaire sommaire des manuscrits alsatiques de la Bibliothèque de la ville de Strasbourg* (extrait de la « Revue d'Alsace », Strasbourg, Treuttel et Würtz, 57 pp.); M. Reuss, ancien bibliothécaire de la ville, a reçu ou acquis durant sa gestion les papiers de Louis Schneegans, de Rœhrich, de Dagobert Fischer, d'André Jung, d'André Silbermann, du physiocrate Butré, du médecin Thomas Lauth, etc., et tous ces volumes et dossiers qu'il a réunis pendant un quart de siècle d'efforts persévérants, il les a groupés sous huit rubriques : 1° histoire générale; 2° périodes diverses; 3° localités de la Basse-Alsace; 4° localités de la Haute-Alsace ; 5° localités de la Lorraine; 6° noblesse alsacienne; 7° biographie; 8° Argentoratensia; les érudits d'Alsace et du dehors lui sauront le plus grand gré de leur fournir ces indications sommaires, mais vraiment authentiques et actuelles qui suffisent à les orienter et à leur donner une idée des manuscrits alsatiques de la bibliothèque de la ville de Strasbourg ; 3° *Jean-Pierre Massenet* (Strasbourg, Treuttel et Würtz, in-8°, iv et 158 pp.). C'est l'intéressante biographie d'un médiocre savant et député obscur de la Législative qui devint professeur à l'académie de Strasbourg. M. Reuss n'a eu sur lui que des documenrs incomplets et n'a raconté sa vie qu'incomplètement. Mais il nous montre dans Massenet le précepteur du frère de Juliane Vietinghoff (la future baronne de Krüdener), le commensal des Galitzine et des Schouvalov, le beau-frère de plusieurs personnages, de Thomassin, des Jacques et Michel Mathieu, qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Strasbonrg révolutionnaire, du baron Mathieu Faviers (l'intendant-général des armées de Napoléon, pair de France sous Louis-Philippe et restaurateur du château de Kienzheim). Il retrace ainsi un petit coin de la société alsacienne dans le dernier tiers du xviii° siècle et au commencement du nôtre, et l'on remarquera surtout la

fin de l'étude relative aux petites misères de la carrière professorale de Massenet durant l'ère napoléonienne. — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 décembre 1897.

M. Delaville Le Roulx écrit à M. le Secrétaire perpétuel qu'il retire sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Ed. le Blant.

M. de Vogüé communique l'ensemble des documents rapportés de Pétra par le P. Lagrange. Ces documents se composent de 67 textes copiés et en partie estampés, de dessins et d'observations. Les monuments visités par le P. Lagrange et le P. Vincent sont, non des monuments funéraires, mais des monuments religieux. Les trois sanctuaires qu'ils ont particulièrement étudiés, situés à l'extérieur de la ville de Pétra, se composent de salles ouvertes, taillées dans le rocher, ayant au fond une niche où était la statue de la divinité; deux de ces sanctuaires ont conservé une inscription dédicatoire; les parois des salles et les rochers avoisinants sont couverts de proscynèmes tracés par des visiteurs pieux. Dans un de ces sanctuaires, nommé El-Mer, une inscription porte que la statue abritée par la niche était celle d' « Obodath », un des rois de Nabatène, divinisé après sa mort, comme l'avait justement supposé M. Clermont-Ganneau. Dans une seconde grotte, appelée aujourd'hui El-Madras, le dieu adoré était « Dusara », qui, dans un proscynème gravé sur les parois de la salle, est nommé « dieu de Medrasa » : le souvenir de cette qualification s'est conservé dans le nom du lieu.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de dresser une liste de candidats aux deux places de correspondants étrangers vacantes par suite du décès de MM. Wattenbach et Gayangos, décédés. Sont élus MM. Perrot, Schéfer, Weil et Maspero.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de présenter un candidat à la place de correspondant national, vacante par suite du décès de M. le général Hanoteau Sont élus : MM. Delisle, Bréal, Schlumberger et Croiset.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M le Blant, décédé. Les candidats sont : MM. Derenbourg, Devéria et Pottier. Au septième tour, M. Devéria est élu par 21 voix contre 9 à M. Derenbourg et 7 à M. Pottier.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Léon Gautier, décédé. Les candidats sont : MM. Babelon, Bouché-Leclerq, Maurice Croiset et Flach. Au second tour, M. Babelon est élu par 19 voix contre 4 à M. Bouché-Leclerq, 8 à M. Croiset et 6 à M. Flach.

Ces deux élections seront soumises à l'approbation de M. le Président de la République.

Léon Dorez.

Erratum. — N° 48, p. 396 (art. de M. Courteault), lire à propos du séjour de Marguerite à Cauterets, non pas « avant le mariage de sa fille, en mai-juin-juillet 1548 », mais « *après* le mariage de sa fille, en mai-juin-juillet 1549 ».

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 27 décembre — 1897

Life of Brian Houghton Hodgson, british resident at the court of Nepal, by sir William Wilson Hunter. — John Murray, London, 1896, ix-390 p. in-8.

M. Hunter semble s'être fait une spécialité d'écrire la vie des hommes qui ont marqué dans le gouvernement de l'Inde anglaise ; il nous offre dans ce volume le tableau d'une longue carrière qui se recommande à divers titres à l'attention et à la sympathie du lecteur.

Brian Houghton Hodgson naquit en 1800 dans le Cheshire et mourut en 1894 à Menton. Il suivit la carrière diplomatique et s'y distingua ; néanmoins il s'illustra surtout par ses travaux scientifiques et littéraires.

Son grand-oncle, qui était évêque de Londres, et un autre parent, doyen de Carlisle, désiraient le voir entrer dans l'Église. Ses goûts et les circonstances l'entraînèrent dans une autre direction. Un ami de la famille, James Pattison, membre du Conseil de la Compagnie des Indes, favorisa son entrée au collège de Haileybury, fondé en 1809 par la Compagnie pour préparer des administrateurs. Il y fit avec éclat les deux années d'études réglementaires (1816-1817) et y eut, parmi ses maîtres, le célèbre économiste Malthus. De là, il alla passer un an (1819) au collège de Fort-William à Calcutta pour compléter ses études. On l'envoya ensuite dans le district himâlayen de Kamaon sous les ordres de Georges Traill. Il y fut deux ans à bonne école et s'y forma à l'administration. Il passa de là comme assistant de Edward Gardner au Nepal, où il devait fournir toute sa carrière. Toutefois, il fut rappelé en

1822 à Calcutta, où on lui donna la place de député-secrétaire au département persan du Foreign Office, qui était devenue vacante et pour laquelle on lui savait de l'aptitude. Mais en 1823, sa santé, qui avait été déjà éprouvée lors de son premier séjour à Calcutta, fut sérieusement menacée. On jugea prudent de le renvoyer au Népal où il resta jusqu'en 1843, d'abord comme « assistant résident » de 1823 à 1833, ensuite comme résident titulaire. En 1843 il se retira du service et, après un voyage en Angleterre, revint dans l'Inde et s'établit à Darjiling, dans le Sikkim, entre le Népal et le Boutan, pour y continuer ses travaux.

Des circonstances de famille l'ayant rappelé en Angleterre en 1858, les travaux qu'il avait commencés ou projetés se trouvèrent interrompus. Il donna à la Bibliothèque de l'India Office à Londres ses papiers et ses collections, et vécut depuis dans la retraite, en gentilhomme campagnard, se livrant jusqu'à l âge de 68 ans à l'équitation et à la chasse, l'esprit toujours éveillé, la mémoire ornée, entretenant son entourage des souvenirs de son séjour dans l'Inde, discutant volontiers sur la politique intérieure et extérieure, ne cachant pas ses sympathies pour Gladstone, quoique vivant dans un milieu très conservateur, et ne manquant jamais de porter, à l'occasion, non sans un grain de malice, la santé du « plus grand homme d'État du jour ». Chaque année il faisait sa visite à Londres, et dans les derniers temps passait le printemps à la « Rivière » dans la « villa Himâlaya », qu'il s'était fait construire à Menton, pour lui et Mme Hodgson, — sa seconde femme, fille du Rév. Chambré Townshend, de Derry (comté de Cork).

Malgré sa longévité, Hodgson n'était pas d'une forte santé, ou, du moins, le climat de l'Inde ne lui était pas favorable. Ses deux frères y succombèrent; il aurait eu le même sort, s'il n'avait pas vécu dans la région plus saine de l'Himâlaya. Et encore y souffrit-il souvent de la fièvre. Même à Dardjiling, débarrassé du tracas des affaires, il était dans un état de malaise qui se traduisait par l'insomnie. Il dut la prolongation de ses jours au soin qu'il eut de se soumettre au régime du pays. Sa sobriété lui valut, outre la santé, la considération des Népalais, qui voyaient en lui ce qui commande leur respect, un ascète.

De 1816 à 1844, Hodgson se trouva séparé de sa famille. Mais il ne cessa de correspondre avec elle. Il fit plus : son père avait eu des revers de fortune, il lui vint en aide aussi bien qu'à ses frères et sœurs. Cette intervention secourable ne laissa pas de lui causer quelquefois de l'embarras, quoiqu'il eût un beau traitement : 4,000 livres (100,000 fr.).

Après avoir résumé la vie de Hodgson, nous voudrions dire quelques mots du diplomate, du naturaliste, de l'érudit.

Le Népal, longue bande de territoire montagneux, contigue aux possessions anglaises, sur une longueur de 800 milles, est dominé depuis plus d'un siècle par une tribu guerrière, les Gourkhas. Il supportait avec impatience la « résidence » anglaise imposée par les traités à la suite

d'une guerre en 1816. Hodgson se préoccupait de donner un dérivatif à l'humeur belliqueuse du peuple et à faire du Népal un État prospère, incapable de nuire et utile, en incorporant dans les troupes de la Compagnie des Indes les éléments guerriers de la nation et en y développant le commerce, de telle sorte que ce pays devînt l'intermédiaire du négoce entre l'Europe et l'Asie orientale. En attendant que ses vues pussent être réalisées, Hodgson eut à lutter contre le parti de la guerre pour le contenir et à se garder contre les factions diverses qui se disputaient et cherchaient parfois, tout en le voyant de mauvais œil, à l'attirer à elles, surtout après la mort du grand ministre Bhim-Sen-Thappa, disgrâcié en 1837 et réduit à finir par le suicide en 1839. Il faut lire dans le livre de M. Hunter le tableau de toutes ces intrigues habilement déjouées par Hodgson, qui fut plus d'une fois en danger de mort, et n'échappa que par son sang-froid et sa fermeté. Ce fut surtout en 1843, lors du désastre éprouvé par les Anglais dans l'Afghanistan, que la situation fut le plus critique. Hodgson réussit à empêcher le Népal de se lancer dans une guerre qui eût causé les plus grands maux. Mais, à ce moment même, le gouverneur général fut changé. Lord Ellenborough, succédant à lord Auckland, prit le contrepied de la politique de son prédécesseur. Hodgson ne s'étant pas conformé aux instructions qu'il lui donna et qui eussent compromis la situation, fut relevé de ses fonctions et nommé sous-commissaire assistant à Simla. Il n'accepta pas cette situation nouvelle, inférieure à celle qu'on lui ôtait, et rentra dans la vie privée. Peu après, Hodgson était salué à Londres par le président de la Compagnie des Indes en ces termes : « Bravo ! nous vous rapporterons sur nos épaules. Lord Ellenborough est congédié. »

Pendant son séjour au Népal, Hodgson s'appliqua à le bien connaître et faire connaître. Il en étudia soigneusement la faune; et M. Hunter, dans l'appendice D, énumère 127 mémoires et notes sur les mammifères et les oiseaux du pays. Les races, les langues du Népal et des pays voisins, l'organisation militaire et judiciaire, le commerce du pays, attirèrent vivement son attention et donnèrent lieu à de savants mémoires insérés dans des Périodiques, réimprimés depuis dans un recueil de ses œuvres complètes publiées de 1874 à 1876. La curiosité scientifique ne fut pas le seul motif qui poussa Hodgson à entreprendre ces travaux; ils lui étaient inspirés en partie par les devoirs de sa charge qui l'obligeaient à acquérir une connaissance exacte du pays, pour mieux comprendre de quelle façon il convenait d'agir avec lui.

Il ne se cantonnait pas dans les questions spécialement népalaises ; il prit part au débat qui s'éleva sur le système qu'il convenait d'adopter pour l'enseignement dans l'Inde, se prononçant à la fois contre ceux qui préconisaient l'emploi de l'ancienne langue et contre ceux qui voulaient imposer l'anglais Il soutint qu'il fallait se servir des langues modernes de l'Inde; et ce sont ses vues qui ont fini par prévaloir.

Les recherches de Hodgson sur la religion du Népal ont eu un carac-

tère particulièrement désintéressé, non seulement parce que les préoccupations de la politique y avaient moins de part, mais aussi parce qu'il a mis les savants de l'Inde et de l'Europe en état de faire de nombreux et importants travaux ; et il a rendu plus de services à ces études par ceux dont il a été le promoteur que par ceux qu'il a exécutés lui-même. On peut voir dans l'appendice A (p. 337-356) du livre de M. Hunter, la nomenclature des ouvrages sanskrits bouddhiques que le résident anglais au Népal a fait copier pour en enrichir les bibliothèques des sociétés savantes de l'Inde et de l'Europe et pour en gratifier certains savants de choix. Le total de ces copies se chiffre par 423. Toute une littérature jusqu'alors ignorée a été par lui mise au jour et révélée aux Indianistes.

Il y a, en ce moment même, une recrudescence d'activité dans les travaux dont les ouvrages recueillis, copiés et distribués par les soins de Hodgson peuvent être l'objet, d'autant plus que depuis lui de nouvelles recherches ont permis d'obtenir des copies plus anciennes que celles qu'il s'était procurées ou qu'il avait fait faire. Ces travaux n'en dérivent pas moins de son initiative; mais, à l'époque où il répandit ces documents dans le monde savant, malgré la reconnaissance qu'on lui témoigna, ces matériaux auraient couru le risque de rester inutilisés pour un temps plus ou moins long, si Eugène Burnouf ne s'était trouvé là. Hodgson a eu la chance de rencontrer un Burnouf, comme Burnouf celle de rencontrer un Hodgson. L'illustre indianiste avait assez à faire avec sa publication du Bhâgavata Purâna restée inachevée et avec ses grands travaux sur le Zend Avesta, lorsque l'abondance avec laquelle Hodgson arrosait, s'il est permis de le dire, le champ des études indiennes, vint lui imposer en quelque sorte une tâche nouvelle. Il pensa que l'Europe savante ne pouvait se dispenser de répondre à l'invite qui lui venait du Népal d'une manière si pressante, et il se fit un devoir d'explorer les trésors que Hodgson mettait ainsi à la disposition des hommes de bonne volonté. La publication de l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme Indien* et de la traduction du *Lotus de la Bonne Loi* prouvèrent à Hodgson qu'il avait été compris, et la dédicace de ce dernier ouvrage, adressée *à Monsieur Brian Houghton Hodgson, comme au fondateur de la véritable étude du Buddhisme par les textes et les monuments*, est le plus complet et le plus bel hommage qui pût lui être rendu.

Le livre de M. Hunter, orné de 8 dessins, dont cinq portraits de Hodgson à l'âge de 17, 44, 71, 72, 91 ans, du portrait du ministre népalais Bhim-Sen, de la vue de la « Résidence » au Népal et de celle de la haute cime du Kintchendjinga, prise de la maison de Hodgson à Dardjiling, est fait avec le plus grand soin et très documenté. L'auteur a connu Hodgson ; Mme Hodgson lui a communiqué de précieux renseignements. Les détails intimes puisés dans la correspondance, les emprunts faits aux documents officiels, la sympathie avec laquelle l'auteur

écrit, nous présentent le tableau captivant de la vie privée et publique d'un homme de cœur et d'un esprit élevé.

L. FEER.

I. — BENZINGER, **Hebraeische Archaeologie** (Grundriss der theolog. Wissensch., VI° Abth. Freiburg et Leipsig, Mohr, 1894, xx-515 pp. in-8°).
II. — NOWACK, **Lehrbuch der Hebræischen Archaeologie** (Sammlung theolog. Lehrbücher, vol. I, xv-396 pp. in-8°; vol. II, VIII-323 pp. in-8, Mohr, 1894).
III. — J. JACOBS, **Studies in Biblical Archaeology** (Londres, David Nutt, 1894, xxiv-148 pp.).
V. — SCHICK, **Die Stiftshütte, der Tempel in Jerusalem und der Tempelplatz der Jetztzeit** (Berlin, Weidmann, 1896, VIII-363 pp.).
V. — BUHL, **Geographie des alten Palaestina** (Grundriss etc... Xte Abth., Mohr, 1896, x-300 pp.).
IV. E. v. STARCK, **Palæstina und Syrien.... lexicalisches Hilfsbuch** (Berlin, Reuther, 1894, VI-168 pp.).
VII. — Lucien GAUTIER, **Au delà du Jourdain** (Paris, Fischbacher 1896, 141 pp.).
VIII. — GRÜNBAUM, **Neue Beitraege zur semitischen Sagenkunde** (Leide, Brill, 1893, 292 pp.).
IX. — Isaac MYER, **Scarabs** (Paris, Bouillon, 1894 xxvII-177 pp.).

I et II. — On me permettra de présenter ensemble ces deux ouvrages, publiés presque en même temps, par M.Benzinger d'une part, par M. Nowack, d'autre part. Ils traitent du même sujet — l'archéologie hébraïque — avec des méthodes qui se ressemblent beaucoup; ils méritent les mêmes éloges et prêtent aux mêmes critiques. Ils ne diffèrent guères que par les dimensions, le premier auteur ayant pu se mouvoir dans un cadre matériel plus large que celui accordé au second; et encore, M. B. a-t-il su faire tenir dans son volume, en les condensant un peu plus, presque autant de faits que M. N. dans ses deux volumes. Les deux auteurs sont formés à la même école de la forte exégèse allemande et, pour tout ce qui touche à la manipulation des textes, on constate chez eux une égale virtuosité et une égale connaissance des derniers résultats auxquels s'est arrêtée la critique biblique. Et encore, là même, y aurait-il matière à réserve et pourrait-on signaler, tout au moins, des lacunes. Je n'ai rien trouvé, par exemple, sur la question du chemin sabbatique, chez M. Benzinger; M. N. en parle, mais il aurait dû citer à ce propos les inscriptions de Gezer. Ni l'un, ni l'autre ne mentionne à l'article des fêtes, le *Keseh* mis en parallèle avec le *Hodech*, ou néoménie. La question est d'autant plus intéressante que ces deux jours solennels du mois semblent figurer avec le même caractère rituel dans la grande inscription phénicienne de Narnaka.

Ce que je reprocherai à l'un comme à l'autre des deux auteurs, c'est de ne pas avoir fait la part assez large aux informations de l'ordre réel, à l'archéologie tangible, représentée non par les textes, mais par les choses. Assurément, la Palestine est, sous ce rapport, une terre bien

stérile, si on la compare aux domaines si riches de l'Assyrie, de la Chaldée, de l'Égypte et de l'antiquité classique. Raison de plus, semble-t-il, pour s'attacher à ne rien laisser perdre du peu qu'on a réussi à lui arracher jusqu'ici. C'est ce que nos deux auteurs ont eu le tort de ne pas faire. Sans doute, ils ont eu recours, à l'occasion, à l'Égypte et à l'Assyrie pour essayer de boucher les trous de leur sujet, suivant en cela l'exemple qui leur avait été donné par plus d'un de leurs devanciers; le grand ouvrage de MM. Perrot et Chipiez leur a été une source commode à laquelle ils puisent à pleines mains sans grands frais de recherches. Mais pourquoi n'ont-ils pas demandé plus et mieux à cette pauvre Palestine elle-même? Ils nous parlent des tombeaux, par exemple; ni l'un ni l'autre ne songent à nous donner un spécimen de ces sépulcres, faisant voir les trois modes de *loculi* usités chez les Juifs. L'on n'a cependant pour cela que l'embarras du choix. Pour les ossuaires, ou coffrets funéraires, si caractéristiques de l'antiquité juive, non seulement pas une image, mais pas même un mot. Il y avait là, cependant, un usage important à constater, des motifs d'ornementation et des épigraphes instructives à reeueillir. Le chapitre de l'écriture est, lui aussi, insuffisant.

Les monuments épigraphiques hébreux sont assez rares pour qu'on en parle avec quelque détail. Les auteurs auraient dû, au moins, en dresser la liste, hélas! bien brève, et, ce qui eût mieux valu encore, en mettre des reproductions sous les yeux de leurs lecteurs. Un bon point à M. Benzinger, qui a fait une exception en faveur de l'inscription du canal de Siloé, encore que sa transcription soit incomplète et sa traduction imparfaite. De plus, il eût dû montrer et expliquer que l'inscription était encadrée dans un grand cartouche rectangulaire, dont les dimensions peuvent servir à la détermination de la coudée employée au temps d'Ezechias. Et puis, l'inscription de Siloé n'est ni le premier, in le dernier de ces textes congénères; il y a encore les deux inscriptions, également encadrées, que j'ai découvertes en 1870, dans le village même de Selwân, sans parler des deux caractères phéniciens qu'on voit encore gravés au-dessus de la porte de l'édicule monolithe de style égyptien reproduit par M. Benzinger; il n'était pas superflu d'indiquer au moins l'existence de ce débris d'inscription, car il assure une date à ce monument sur l'âge duquel on a tant discuté [1].

Les quelques cachets archaïques reproduits dans les deux ouvrages sont loin de représenter le stock que nous possédons aujourd'hui et ces petits objets si précieux pour l'archéologie hébraïque; non seulement ils offrent un intérêt épigraphique et paléographique de premier ordre,

1. En outre, il eût été expédient de rappeler que la porte de l'édicule était primitivement beaucoup plus basse, et que c'est justement l'exhaussement qu'elle a subi à une époque indéterminée qui a fait diparaître la majeure partie de l'inscription gravée dans le cartouche qui la surmontait.

mais ils nous montrent, par les sujets qu'ils portent souvent, sujets empruntés à la symbolique égyptienne et assyrienne, les idées et les formes étrangères avec lesquelles les Israëlites étaient réellement familiers A défaut de reproduction, on aurait dû au moins nous donner la liste des monuments de cette catégorie et nous indiquer où on peut les retrouver.

Il serait facile de multiplier les critiques dans ce sens; qu'il me suffise de dire qu'en général la documentation proprement archéologique des deux auteurs est loin d'être à la hauteur de leur documentation exégétique.

Je ne sais si je me trompe, mais j'ai cru aussi remarquer chez ces Messieurs un égal parti pris de ne citer, la plupart du temps, que des autorités allemandes et de taire celles qui ont une autre origine, même quand les premières n'ont fait que s'assimiler les découvertes ou les idées des secondes. Sans parler de justice, cela peut offrir un inconvénient pour les étudiants qui veulent remonter aux sources et examiner les choses de plus près. Je me demande, par exemple, pourquoi MM. B. et N. reproduisent la stèle du Temple, d'après la planche accompagnant mon mémoire, avec ma transcription et ma traduction, sans un traître mot de référence, si ce n'est dans la table des illustrations, un renvoi... au *Handbuch* de M. Riehm. J'aime à croire que celui-ci aura été moins laconique. Quand on emprunte une page entière à quelqu'un, il est d'usage de citer ce quelqu'un. Il y a peut-être, d'ailleurs, même en Allemagne, des personnes qui seraient bien aises de savoir où, comment, quand, voire même par qui a été découvert ce monument jusqu'ici unique en son genre, et de connaître quelles questions il peut soulever ou résoudre. Le contraste est rendu plus frappant par la complaisance avec laquelle ces Messieurs, quand il s'agit de l'inscription de l'aqueduc de Siloé, par exemple, citent les noms de leurs compatriotes MM. Schick, Kautzsch et Guthe, avec références détaillées à la Z. D. P. V. et à la Z. D. M. G. [1]; il ne leur en aurait guère coûté d'en faire autant pour la R. A. qui, la première, a publié la stèle du Temple, en 1872.

III. — Malgré son titre, l'ouvrage de M. Joseph Jacobs ne ressemble en rien aux précédents. C'est un recueil d'articles ou d'essais, publiés dans divers périodiques anglais, et appartenant beaucoup plus au domaine de l'exégèse qu'à celui de l'archéologie. On lira avec intérêt les observations sur le droit de puînesse, par opposition au droit d'aînesse, dans les récits bibliques, et sur la question si débattue de l'existence des *totems* chez les Hébreux, ainsi que de l'exogamie et de la filiation maternelle.

1. Quant aux travaux anglais et français qui n'ont cependant pas peu contribué à l'intelligence de ce texte mutilé et obscur, ils sont, comme d'habitude, entièrement passés sous silence.

On consultera avec intérêt la liste des noms des personnes et de lieux, figurant dans la Bible, qui sont dérivés de noms d'animaux et de plantes. L'hypothèse relative à l'origine des Nethinim qui faisaient fonctions d'hiérodules dans le Temple de Jérusalem est ingénieuse, mais bien hardie ; l'auteur propose d'y voir non pas des descendants des Gibéonites, mais les enfants des prostituées sacrées qui exerçaient leur aimable industrie dans le temple de Jéhovah, au plus grand honneur et profit d'Astarté et d'Achera.

IV. — M. Schick a essayé, après tant d'autres, de reconstituer de toutes pièces le sanctuaire juif à ses divers états, depuis ses origines jusqu'à sa dernière métamorphose entre les mains des Musulmans. Le tabernacle portatif des Israélites nomades, le temple de Salomon, avec toutes ses annexes. le temple reconstruit après la captivité, le temple d'Hérode, les divers édifices religieux successivement élevés sur l'emplacement sacré par les Romains, les Byzantins, les Arabes et les Croisés, l'auteur a la prétention de tout reconstituer et de tout nous faire voir et toucher du doigt. Bien plus, les moindres détails n'ont pas de secrets pour lui ; il est aussi bien renseigné sur le mode d'attache des tentures du tabernacle que sur le plan du camp israélite dans le désert, sur le costume du grand prêtre que sur la décoration du trône de Salomon. Tout en admirant la dépense d'ingéniosité que nécessitent de pareilles tentatives, j'avoue que j'en goûte médiocrement les résultats, car la part faite à l'arbitraire est toujours trop grande pour qu'on puisse les prendre au sérieux. M. S. n'a pas échappé à l'inconvénient du genre, aggravé encore chez lui par le manque de notions sur les styles. Parmi les nombreuses images dans lesquelles il donne corps à ses idées, il en est bon nombre qui font naître le sourire par leur naïveté presqu'enfantine. Ce n'est pas que je ne rende justice au mérite très réel de l'auteur qui a, au moins, sur bon nombre de ses devanciers, l'avantage de connaître admirablement le terrain sur lequel il bâtit; pour tout ce qui touche au relief même du sol et à l'infrastructure, les dires de M. S. sont dignes de toute notre attention ; par exemple, la reproduction de son plan en relief de la montagne du Temple (p. 57), avec ses courbes de niveau rigoureusement mesurées, est des plus instructives et présente sous une forme saisissante des données vraiment fondamentales. Mais c'est quand il en arrive à la superstructure (plans en relief des pp. 61, 157, 170), que mon septicisme s'éveille ; j'ai vraiment peine à croire que les édifices de Salomon et d'Hérode eussent cet aspect de casernes modernes. Ce scepticisme grandit, à mesure que M. S. nous fait entrer dans le détail avec ses dessins complémentaires ; qu'on veuille bien seulement jeter un coup d'œil sur la façade du temple de Salomon (p. 83) et sur celle du temple d'Hérode (p. 89), et l'on verra jusqu'à quel point une imagination abandonnée à elle-même peut pousser l'invraisemblance dans une apparence de réalité. Certes, les restaurations que

d'autres ont risquées avant M. S. n'étaient peut-être pas moins arbitraires, mais leurs auteurs avaient au moins parfois des connaissances de l'histoire générale de l'art et des qualités de goût qui les ont gardés de certains écueils; ces qualités paraissent faire un peu défaut à M. S., qui est plus ingénieur qu'architecte. Il en a d'autres que je reconnais et que j'ai déjà indiquées, mais elles ne suppléent pas à celles-là. Il me parait, en outre, avoir été dominé et guidé dans ses restitutions architecturales par certaines préoccupations mystiques (voir p. 31 et p. 107) qui ne laissent pas de surprendre chez un esprit aussi net, et que rien n'autorise dans les textes mis en œuvre. Je me demande avec inquiétude ce que viennent faire, dans le schema des hauteurs proportionnelles attribuées aux différentes parties des édifices sacrés, le « cercle du Cosmos» la croix « symbole de toute sainteté », la division zodiacale représentant les douze patriarches de l'ancien testament, les douze apôtres du nouveau, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Si c'est avec ce « Schlüssel zu den Massen der heiligen Bauten » que l'auteur croit pouvoir résoudre le problème, je crains fort qu'il ne reste encore longtemps lettre close.

La troisième et dernière partie, consacrée à la description du sanctuaire musulman, est peut-être la meilleure de toutes. C'est que là, M. S. est sur un terrain solide, aux prises avec la réalité ; il retrouve tous ses avantages en touchant terre. Cette partie n'est, du reste, que la reproduction à peu près textuelle d'un volume publié antérieurement par l'auteur sous le titre de *Beit el-Makdas*, et dont j'ai eu l'occasion de rendre compte en son temps, ici-même (*Revue critique*, 1892 I, p. 333). Je n'y reviendrai pas, je me bornerai à constater que M. Schick n'y a malheureusement apporté aucune des modifications qu'on aurait pu souhaiter. On y retrouvera les mêmes assertions manifestement erronées que j'avais pris la liberté de signaler. Décidément le métier de critique ne sert pas à grand'chose pour l'amélioration de la science.

V. — La géographie de la Palestine ancienne de M. F. Buhl forme la xe partie du *Grundriss* des sciences théologiques dont j'ai parlé plus haut. C'est un livre consciencieusement fait et destiné à rendre de réels services. L'auteur y a condensé avec autant de critique que d'érudition le résultat des plus récentes recherches sur la géographie physique et historique de la Terre-Sainte. Ce n'est qu'à l'user qu'on peut bien juger une pareille œuvre ; mais il suffit de la parcourir pour voir qu'elle est solidement établie. Je me bornerai à quelques observations faites au hasard d'un premier examen.

L'identification de la vallée d'Hinnom avec le Ouâd er-rebâbé est donnée comme un fait certain. La chose ne me paraît pas si sûre que cela ; il se pourrait fort bien que la vallée biblique ne fût autre que celle des *Tyropœon* de Josèphe (avec une fausse interprétation de *Geben Hinnom* pris pour *Gebenin* [om] « fromagers »). Il en résulterait que Jérusalem aurait appartenu en partie à Benjamin, en partie à Juda,

ce qui permettrait de concilier certaines données bibliques en apparence contradictoires. — Je doute fort que le Péristerêon de Josèphe soit à reconnaître dans les Tombeaux dits des Prophètes, qui ne sont, en réalité, qu'un vaste polyandrion de l'époque chrétienne; j'y ai, en effet, découvert les épitaphes de la plupart des défunts qui y avaient été ensevelis, et ces épitaphes sont décisives. — La Chephelah, quoi qu'en dise M. Buhl, ne représente pas seulement la plaine, mais aussi le premier étage, l'entresol pour ainsi dire, du massif de Juda; le nom signifie proprement, non pas le pays « plat », mais le pays « bas », ce qui n'est pas précisément la même chose. — Je ne crois pas à l'existence d'un *mont Baalah*, dans les parages d'Ecron; j'ai essayé de montrer autrefois que la leçon *har* montagne, devait être corrigée en [n*a*] *har*, « fleuve », et qu'il s'agit du fleuve appelé aujourd'hui *Nahar Roûbîn*, représentant un ancien *Belus*, homonyme de celui du Carmel. — Le *Heptapegon* (« les Sept Sources ») des bords du lac de Tibériade, où la tradition chrétienne a localisé de bonne heure un des miracles de Jésus, a été, depuis longtemps, placé à 'Ain et-Tâbigha, et M.B. adopte avec raison cette opinion, fort plausible en soi; je me permettrai d'ajouter aux arguments topographiques un argument toponymique qui me paraît trancher la question et dont on n'a pas fait encore usage, que je sache; c'est que le nom arabe lui-même, assez bizarre, de *Tabigha* nous a probablement conservé le nom grec apocopé [*Hep*]-*tapeg*[*on*]. — P. 130 et à l'index, corriger Djisr el-*Musâmi*' en *Madjâmi*'. — Pour l'identification, admise tacitement, de *Yechanah* et *'Ain Sînia* (p. 173), une référence n'eût pas été de trop. Je serais heureux, ayant proposé cette identification il y a quelque vingt ans, d'avoir ainsi contribué, sans le savoir, à fixer l'emplacement du fameux *Eben-'Ezer*; mais je doute fort de la justesse de la correction, si facilement admise par l'auteur, pour I Samuel, 7 : 12. — L'identification de *Çemaraïm* avec Es. *Samra* (p. 180) pèche par la base, les deux sifflantes étant de nature radicalement différente. — Je me permettrai de revendiquer la paternité de la correction attribuée à M. Moore (p. 181 et 206), pour I Rois, 7 : 46, correction permettant de substituer à une expression incompréhensible le nom du *gué de Adamah* [1]. — Le petit village voisin d'Ascalon s'appelle *Djaura* et non *Djoûr* (p. 190). — L'auteur a confondu le village de *Koubeîbé* (à près de 5 lieues de là) avec celui de *Koubâb*, comme repère de la position de Gezer (p. 195), et son renvoi au § 94 indique que ce n'est pas là un simple lapsus. Il eût pu rappeler d'un mot que, par une fortune bien rare en Palestine, l'identité de Gezer était assurée par les inscriptions bilingues que j'ai découvertes *in situ*, après avoir déterminé théoriquement l'emplacement de la ville. — *Séléme* près de Jaffa (p. 196) n'est certainement pas le *Kafar*-

1. Cf. mon mémoire sur l'*Arrêt du Jourdain* (Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Février 1893).

salama des Macchabées, qui était situé beaucoup plus au nord et existait encore sous le même nom au moyen âge (sources arabes et occidentales). — Pour le *Kephar Dagon* de l'Onomasticon (p. 197), l'auteur aurait dû tenir compte de la localité qui porte encore aujourd'hui le nom de *Dâdjoûn*. — Je trouve qu'il est bien réservé au sujet de l'identité si probable de *Modin* et de *Médié* (p. 198), et, d'autre part, qu'il s'attarde trop à discuter une opinion de M. Le Camus qui se refutait d'elle-même. Le nom même de la ville d'*Antipatris* (p. 199) me paraît s'être conservé dans celui du fleuve appelé par les anciens géographes arabes *Abou Fotros* (la 'Audjâ). — Sur l'origine du nom de la ville de *Arsoûf-Apollonias* (p. 213), sanctuaire de l'*Apollon* phénicien *Reseph*, M. B. omet, dans sa nombreuse bibliographie, de citer le premier et véritable auteur de cette explication ; il lui permettra d'ajouter que le nom de cette ville, sise dans le territoire d'Ephraïm, paraît se retrouver, sous la forme identique de l'éponyme *Reseph*, dans les généalogies fabuleuses d'Ephraïm (I Chron. 7 : 25)[1]. — Il n'est guère douteux, quoi qu'en dise M. B (p. 227) que la véritable leçon des manuscrits de Josèphe est *Sennabris* et que cette localité est à identifier avec la *Sennâbra* des anciens géographes arabes, au débouché du Jourdain sortant du lac de Tibériade. — J'ai montré autrefois que l'introuvable *Mahalliba* des documents assyriens (p. 229), la Mehaleb biblique, s'est fidèlement conservée à *Mahâleb*, au nord de Tyr, et que le *Ouchou* (non *Oucher*) des mêmes sources devait être la Palae-Tyr continentale. — L'identification de *Kephar Semai* et de *Kefr Chumê'* (p. 231) ne répond pas bien aux indications du Talmud (plus près de Sepphoris que de Akko). — Le nom du Nahr *Leddân* peut avoir conservé, non seulement celui de la tribu de *Dan* (p. 238), mais celui même de la ville danite de *Laich* (*Laich-Dan* = *Lêddân*[2]). M. B. aurait pu ajouter que le nom antique de *Gadara* (p. 254), disparu aujourd'hui, était encore connu non seulement des géographes arabes, mais des Croisés (*Judaire*). — Josèphe ne parle pas de *Tobie* (p. 263), mais bien de *Hyrkan*; c'est dommage, car la question d'Arâq el-Emîr eût été ainsi tranchee du coup, ou plutôt n'eût jamais été posée[3]. — Les *Benê Yambri* de Mâdeba (p. 267) étaient de véritables Nabatéens (*Bene Ya'amrou*), et il eût été utile de rappeler que l'existence des Nabatéens à Mâdeba est formellement attestée par les inscriptions nabatéennes qu'on y a découvertes. — L'opinion de M. Schlatter (*Zeitschr. d. d. Pal.-Ver.*, XIX : 228), d'apres laquelle *Machærous* aurait reçu le nom de *Hérôdion*, méritait tout au moins d'etre signalee (p. 268); M. B. se refuse à admettre que

1. Il faut remarquer que, par sa position, la ville d'Arsoûf-Apollonias tombe en plein territoire d'Ephraïm.

2. Avec assimilation de la sifflante finale du premier nom à la dentale initiale du second.

3. Voir ce que j'en dis plus loin.

cette ville ait pu, à un certain moment, dépendre du roi nabatéen ; cependant le dire de Josèphe est formel à cet égard; il faut peut-être, en l'espèce, tenir compte d'un fait, c'est que la femme d'Hérode Antipas était la propre fille du roi Aretas IV, et qu'à l'occasion de ce mariage tout politique, il avait pu y avoir une rectification de frontière entre les parties contractant alliance.

J'adresserai à M. Buhl, en terminant, une critique d'ordre plus général. Il n'a pas, à mon avis, attaché assez d'importance à la division en territoires de tribus ; ce qu'il dit du tracé des limites est beaucoup trop sommaire ; un pareil ouvrage comportait un tableau d'ensemble des listes topographiques du livre de Josué, analogue à celui de Reland, mais mis au courant des dernières recherches de l'exégèse. La petite carte de la Palestine moderne, basée, à ce qu'il semble, sur celle de Fischer et Guthe [1], est bonne en soi, mais insuffisante ; il eût fallu la faire accompagner d'une autre carte de la Palestine ancienne. L'index est fait avec assez de soin, bien que j'y aie relevé quelques lacunes ; l'auteur aurait bien dû y mettre, en regard des noms bibliques, les identifications auxquelles il s'arrêtait ; il eût ainsi signalé utilement les desiderata sur lesquels doivent porter les recherches futures.

VI. — Il est fâcheux pour M. E. von Starck qu'il ait publié son lexique géographique de la Palestine et de la Syrie deux ans avant l'apparition de l'ouvrage précédent ; s'il l'avait eu à sa disposition, il se serait épargné bon nombre d'omissions et d'erreurs qui lui ont attiré des critiques assez sévères, mais, il faut le dire, justifiées. Il a un système de transcription déplorable et déroutant ; ainsi, le *djîm* rendu par le *gh*, le *s* servant à toutes fins et représentant indifféremment le *zain*, le *samech*, le *chîn*, voire même le *tsade*, etc. Cela lui a joué parfois de bien mauvais tours, par exemple pour le nom de *Eben Ezer*. Les formes hébraïques sont souvent estropiées, et l'on ne peut pas toujours admettre que ce sont des fautes d'impression. L'auteur ne paraît guère être au courant des dernières recherches, et ce n'est certainement pas son lexique qui pourra remplacer celui de Riess, bien que celui-ci ne soit pas encore la perfection.

VII. — La relation de l'excursion de M. Lucien Gautier dans le pays d'Ammon et à Djerach est plutôt d'un touriste que d'un explorateur, mais d'un touriste qui voit bien les choses et les décrit agréablement. L'archéologue n'aura pas beaucoup à glaner dans ce petit volume élégamment imprimé, si ce n'est çà et là de judicieuses observations et quelques bonnes gravures représentant des sites ou des monuments intéressants.

---

1. Ce n'est pas pour m'en plaindre, car il est vraiment excellent, mais je constate que c'est la seconde fois que le *Grundriss* nous sert ce pâté d'anguilles ; on nous en avait déjà régalé dans l'ouvrage de M. Benzinger, dont j'ai parlé plus haut.

Il est regrettable qu'au lieu de reproduire d'après une photographie déjà connue, l'une des inscriptions hébraïques d'A'râq el-Emîr, l'auteur n'ait pas eu l'idée de nous donner un fac-similé de celle qu'il y avait copiée lui-même; si imparfaite qu'elle puissse être, c'eût été un contrôle utile. Quant au « mystère indéchiffrable » que constituerait ce petit texte, M. G. exagère un peu les choses, je crois. Il n'est guère douteux que nous avons là tout simplement le nom de *Tobie*, et, comme je l'ai montré [1], que ce Tobie n'est autre que le fameux Hyrkan de Flavius Josèphe, c'est-à-dire le fondateur même de la ville d'A'râq el-Emîr; suivant la mode du temps, il portait un double nom : Tobie en hébreu, Hyrkan en grec. Voilà tout le mystère. Chose curieuse, la solution de l'énigme qu'on a tant cherchée en vain était écrite en toutes lettres dans le livre des Macchabées (II, 3 : II Ὑρκανοῦ τοῦ Τωβίου) ; il s'agissait seulement de l'y savoir lire et de comprendre ces deux génitifs amphibologiques, non pas, comme on le faisait : Hyrkan *fils de Tobie*, mais bien Hyrkan *dit aussi Tobie*. Si M. Lucien Gautier a l'occasion de retourner en Palestine, qu'il se mette donc sérieusement à l'archéologie : il a, à ce qu'il semble, tout ce qu'il faut pour cela.

VIII. — M. Grünbaum, également versé dans la littérature arabe et la littérature rabbinique, compare dans ces deux sources une série de légendes relatives à Adam, Noé, Abraham, Loth, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Saül, David et Salomon. Ce n'est pas la première fois qu'on a étudié à ce point de vue les traditions musulmanes. Mais M. G. a poussé dans cette étude plus avant que ses devanciers et examiné de plus près les textes qui en sont la base. Il avait déjà fait ses preuves sur ce terrain dans la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, où il a publié divers articles justement remarqués, sur la mythologie comparée de la Hagada et sur la légende de Joseph d'après des documents hispano-moresques. Le manque d'index, ou, tout au moins, de tables plus détaillées, se fait vivement sentir dans cet ouvrage d'une lecture un peu laborieuse et où foisonne le détail.

IX. — M. Isaac Myer a été heureusement inspiré en choisissant comme sujet d'étude, les Scarabées, qui tiennent une si grande place dans l'archéologie orientale. Le symbole est originaire d'Égypte, et, comme de juste, c'est sur son terrain d'origine que l'auteur s'est étendu de préférence. Cependant, c'est plutôt par leur transmission aux peuples étrangers et les transformations qu'ils ont subies entre leurs mains, que ces petits monuments représentant l'insecte sacré se recommandent à l'attention de l'archéologue faisant œuvre d'historien. C'est un des indices matériels les plus significatifs qu'on puisse invoquer en faveur de cette

1. Voir mes *Archeological Researches in Palestine*, vol. II, pp. 261-263.

pénétration de l'Occident par l'Orient, qu'une nouvelle école veut aujourd'hui révoquer en doute en renversant les rôles. L'auteur n'a pas entièrement négligé ce côté de son sujet et il a consacré quelques pages aux scarabées et aux scarabéoïdes phéniciens, grecs et étrusques; mais il est loin de lui avoir donné tout le développement qu'on eût souhaité. Ce qui manque surtout à son petit volume, fort joliment imprimé, ce sont des illustrations qui, en pareille matière, étaient indispensables.

CLERMONT-GANNEAU.

The Sacred Books of the East, translated by various oriental scholars and edited by F. Max MÜLLER. Voll. XLII et XLVI.

XLII. **Hymns of the Atharva-Veda**, together with extracts from the ritual books and the commentaries, translated by Maurice BLOOMFIELD. Oxford, Clarendon Press, 1897. In-8°, LXXIV-716 pp. Prix (cartonné): 21 sh.

XLVI. **Vedic Hymns** translated by Hermann OLDENBERG. Part. II : Hymns to Agni (ma*nd*alas I-V). Oxford, Clarendon Press, 1897. In-8°, xij-500 pp. Prix (cartonné): 14 sh.

Il y a tantôt deux ans [1], je me plaisais à associer les noms de MM. Oldenberg et Bloomfield à ma protestation en faveur des doctrines de l'école naturaliste. Aujourd'hui, je rencontre et je salue mes deux confrères rangés sous la bannière de l'illustre savant qui a plus fait que toute une académie pour l'exégèse du Véda et l'histoire de la mythologie. Non pas qu'ils y combattent au même titre : si M. B. demeure très ferme et inébranlé dans sa conviction et ne craint pas plus que moi les sourires de la galerie à qui les noms de soleil et d'aurore sont devenus tout à coup insupportables, M. O. a fait depuis aux fétichistes plus de concessions, je crois, qu'il n'appartiendrait. Mais c'est affaire d'appréciation personnelle, et le principe reste sauf. Que l'Apâ*m* Napât, par exemple, ait été à l'origine un vulgaire ondin, un cauchemar de l'imagination sauvage et une espèce de *Bugel-nôz* préhistorique, nous n'y contredirons pas si l'on nous accorde que dans le Véda il s'est entièrement confondu avec Agni-éclair, fils des nuées pluvieuses; et c'est ce qu'il est bien difficile de contester si l'on n'ignore tout à fait le Véda.

MM. O. et B. le connaissent à fond et, avec lui, toute cette littérature *sui generis* des traités rituels, qui ne le vivifie point toujours, — tant s'en faut, — mais sans laquelle il serait pour nous lettre morte. A vrai dire, on ne traduit pas encore le Véda. Le traduira-t-on jamais? Nos langues précises et analytiques y sont impropres. On le décalque et on le commente ensuite : c'est la seule façon d'en donner quelque idée. Or il n'est pas exagéré de dire que, même dans ces conditions précaires,

1. *Revue critique*, XLI (1896), p. 143.

certaines de leurs traductions nous donnent l'impression aiguë de repenser la pensée hindoue Ajouterai-je que leur science profonde se dissimule sous des dehors d'élégante simplicité, qui rendent leurs livres accessibles presque sans préparation à tout esprit lettré et curieux de la plus ancienne littérature de notre race ?

XLII. Celui de M. Bloomfield, en particulier, se répandra, je l'espère, largement en dehors des cercles védisants ; car, sauf les *Hundert Lieder*, il n'existe aucune traduction partielle de l'Atharva qui soit à l'usage et à la portée du grand public. De traduction totale, à plus forte raison n'en est-il pas question pour l'instant. M. B. nous a donné l'essentiel, traduit, commenté et classé sous dix rubriques distinctes : — 1° *bhaishajyâni*, ou conjurations contre les maladies et la possession démoniaque (65 pièces) ; — 2° *âyushyâni* ou prières pour la santé et la longue vie (10 pièces); — 3° *abhicârikâni*, ou imprécations contre les démons, les sorciers, les ennemis (25 pièces) ; — 4° *strîkarmâni*, ou conjurations d'amour, de mariage, d'heureuse naissance, de postérité mâle, etc. (33 pièces) ; — 5° *râjakarmâni*, ou prières pour la restauration, le sacre ou la gloire d'un roi, pour le gain d'une bataille et la confusion de l'ennemi (18 pièces) ; — 6° *sâmmanasyâni*, ou prières pour la concorde intérieure (10 pièces); — 7° conjurations de prospérité domestique (24 pièces); — 8° prières pour effacer la souillure du péché et écarter les mauvais sorts (12 pièces); — 9° bénédictions et imprécations à l'usage des brahmanes (9 pièces) — 10° hymnes cosmogoniques et théosophiques (9 pièces) : en tout 215 morceaux sur 730 dont se compose l'ensemble du recueil des Atharvans [1]. Le choix est fait d'une main discrète et sûre : à peine un hymne çà et là, comme VIII. 6 ou XI. 8, dont on serait tenté de regretter l'absence, — mais il fallait bien se borner ; — pas un dont on souhaite la suppression. La juxtaposition des morceaux de même nature, voire de même facture, pris dans tous les livres et rapprochés par ordre de matières, facilite la lecture et la comparaison, tandis que le commentaire, où les hymnes sont repris dans l'ordre que leur assigne la compilation atharvanique, sert de répertoire pour retrouver rapidement un texte donné. Tout cela est si bien conçu et disposé qu'on eût pu se passer de l'index des hymnes, qui, à la vérité, ne tient que deux pages et qui précède un abondant index alphabétique des sujets. En attendant la publication de la traduction léguée par Whitney aux soins pieux de M. Lanman, qui ne saurait tarder à nous la donner, l'Atharva-Véda, si délaissé pendant trente ans, a pris depuis ces derniers temps une éclatante revanche sur son illustre aîné; et, plus on y pénètre à la lueur des documents indigènes et du

1. En réalité, la proportion est beaucoup plus forte, si l'on défalque les morceaux de prose brâhmanique, qui ne sont pas des *Hymns*, et les deux livres XIX et XX (215 pièces), qui, à l'exception des *kuntapasûktâni*, ne renferment presque rien d'intéressant.

folklore même contemporain, plus on se convainc qu'il ne lui cède point en intérêt de curiosité ni parfois en beauté littéraire.

Parmi les hymnes que M. B. admet dans son recueil, il y en a un bon nombre qui naturellement figurent dans ma traduction des livres VII à XIII [1]. Il m'a fait l'honneur d'y renvoyer et d'exprimer le regret de n'avoir pu utiliser pour son édition ma version des livres X-XII, les derniers parus. Je le regrette encore bien plus que lui ; car, ces livres étant ceux où j'ai poussé jusqu'à la dernière limite d'application, — jusqu'à l'excès, diront d'aucuns sans doute, — mon principe d'interprétation par la devinette tournant au mysticisme, j'aurais été heureux de contrôler à sa critique pénétrante la valeur de mes hypothèses. Et toutefois, quand je lui vois intituler le morceau XI. 3. « Glorification of *the sun*... as a Brahman disciple » (p. 214 et 626), je me persuade que, sur ce terrain aussi, le plus glissant et le plus controversable de tous, nous n'aurions, lui et moi, que peu de chemin à faire pour nous rejoindre et marcher de conserve. C'est que le Véda, en dépit de ses faces multiples et changeantes, se présentera toujours sous un aspect sensiblement identique à deux interprètes dont le système fondamental consiste à commencer par le passer au laminoir d'un mot à mot rigoureux. Peut-être se souvient-on qu'aussitôt après leur apparition mes infortunés *Rôhitas* subirent l'épreuve d'une critique impitoyable : on me les corrigea comme un devoir d'élève et il n'en resta pas miette, d'autant que je négligeai de répondre à un contradicteur aussi bénévole que sûr de lui-même. M. B. me fournit la meilleure réponse que jamais auteur ait opposée à un adversaire : il a compris, sinon partout comme moi, du moins partout autrement que mon critique. Je puis donc me retirer du débat ; c'est affaire désormais entre Lyon et Baltimore.

Là où M. B. me donne tort, il le fait avec une rectitude de vues qui n'a d'égale que sa courtoisie, soit que mon mot à mot prête à l'amphibologie, soit que j'aie cédé plus que de raison à la *prurigo emendandi* ou, comme il le dit spirituellement, au désir de faire voir que je savais mieux qu'un Atharvan faire tenir un vers sur ses pieds, — mais je maintiens toutefois mon droit de croire que les Atharvans eux-mêmes n'ont pas accumulé de propos délibéré une telle masse de vers faux ou boiteux, — soit enfin que j'aie négligé quelque élément important de la tradition ritualiste que sa connaissance approfondie et détaillée du Kauçika-Sûtra lui a permis de remettre en lumière. Ainsi du fameux hymne IX. 3, si peu clair que les commentateurs successifs y ont vu, les uns la construction, les autres la démolition d'une maison (p. 193 et 595), moi la démolition des échafaudages, tout en y suggérant vaguement aussi la démolition d'une maison qu'on démonte pour la recons-

1. Paris, Maisonneuve, 1891-1896, 4 volumes.

truire ailleurs [1]. A présent nous sommes fixés, je le veux bien : il s'agit, pour le rituel, d'une maison qu'on déplace pour la donner en dakshi*n*â au brahmane; et cependant, ici encore, je conserve un léger doute. Pourquoi serait-il nécessaire de déplacer la maison pour en faire don à quelqu'un ? et, en supposant qu'il le fallût à la rigueur, les matériaux qui la composaient — des pieux et des tresses de roseaux — étaient-ils donc d'un tel prix que l'opération en valût la peine? En d'autres termes, l'application indiquée par le rituel a toutes les apparences d'une éventualité beaucoup plus théorique que pratique ; et dès lors elle donne prise, comme tant d'autres, au soupçon d'avoir adapté tant bien que mal à un certain usage, d'ailleurs rare, un hymne originairement composé en vue d'une circonstance toute différente.

Mais la partie la plus nouvelle et la plus instructive de ce livre si plein d'enseignements, c'est incontestablement sa magistrale introduction. Nous y apprenons pour la première fois avec certitude ce que fut au début le recueil dit *Atharvângirasas* ou Atharva-Véda, ce que furent les Atharvans, conjurateurs bienfaisants dont les pratiques appelaient la bénédiction du ciel sur la terre, et les A*n*giras, magiciens redoutables qui savaient l'art des envoutements et des formules meurtrières. La place qu'occupa ce livre, à la fois démoniaque et divin, dans la littérature de l'Inde en général, se trouve fixée par la discussion attentive de tous les passages d'ouvrages postérieurs qui le mentionnent. Quant à sa place dans le rituel en qualité de Brahma Véda, M. B. confirme ce qu'on avait communément pensé : affaire de symétrie artificielle; comme il y avait quatre ordres de prêtres et quatre Védas, que les trois premiers ordres avaient d'essence chacun son Véda, l'Atharva-Véda dut tout naturellement échoir au quatrième, au brahmane. D'autres adjuvants, certes, n'y ont pas nui (p. lxvj); mais ce qui demeure, c'est que l'Atharva-Véda, quand il s'étend avec prédilection sur le *bráhman*, ses substituts et ses multiples attributs, reflète, non pas les spéculations théosophiques d'une caste sacerdotale en particulier, mais, ainsi que je l'ai dit, le travail et l'évolution même de la pensée hindoue s'exerçant sur la donnée confuse des énigmes naturalistes primitives, désormais obscurcies et sublimées en mysticisme religieux.

XLVI. Malgré l'originalité et la haute valeur de tout ce qui sort de la plume de M. O., je ne surprendrai personne ni lui-même en constatant que sa présente œuvre offre beaucoup moins de nouveautés que celle de M. Bloomfield. Aussi bien le sujet n'y prêtait-il pas : les 130 morceaux qu'il publie — hymnes à Agni des livres I-V du Rig-Véda — ont été traduits et retraduits, et il n'y restait plus guère qu'à glaner. Lui-même, d'ailleurs, semble ici s'être plus volontiers attaché à présenter, sous une forme sobre et attrayante, la synthèse de la tradition

1. Henry, *A. V.*, VIII-IX, p. 128 i. n.

antérieure, qu'à y substituer des vues propres et surtout des hypothèses hasardeuses. Peut-être parfois ce conservatisme prudent l'a-t-il entraîné trop loin, jusqu'à se contenter sciemment d'un à peu près. Au vers III, 5. 10. c d, *yádî bhrgubhyah pári mâtariçvâ guhâ sántam havyavâham samîdhê*, il traduit « when Mâtariçvan *for the sake of* the Bhrgus kindled the carrier of oblations who dwelt in secret », et commente (p. 243) : « I have adopted, *though I do not believe it certain*, Grassmann's opinion on the meaning of *pári* in this connection. » Mais l'opinion de Grassmann n'a pas le seul inconvénient d'attribuer à un mot aussi commun que *pári* un sens qu'il n'aurait que dans quatre passages : elle offre en outre, implicitement, la monstruosité d'un datif régi par une préposition, car comment concilier la fonction *commodi* avec le sens connu et constant de l'ablatif? Pourquoi donc ne pas traduire par l'ablatif en construisant avec *guhâ santam* «... who dwelt apart from the Bhrgus » [1]? Est-ce l'insertion de *mâtariçvâ* qui peut gêner? On conviendra que c'est là, pour une syntaxe aussi hardie que celle du Véda, une hardiesse bien inoffensive.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen du détail. La moindre divergence d'interprétation du genre de celle-ci m'engagerait en une série indéfinie d'explications incompatibles avec le caractère de cette *Revue*. Au surplus, j'en ai suggéré quelques-unes déjà dans un recueil où je disposais de plus d'espace [2]. Ici je ne veux que rendre hommage à la vaillante activité de M. Oldenberg, à laquelle nous devons de si précieuses découvertes, et qui, en se partageant sur deux immenses domaines, — le brahmanisme et le bouddhisme, — n'en semble dans chacun d'eux que plus féconde et mieux armée.

V. Henry.

J. Jung. **Grundriss der Geographie von Italien und dem orbis Romanus** (Manuels Iwan Müller, vol. III, fasc. 1). Munich, 1897, in-8, 178 pages, chez Beck. Prix : 3 mark. 50.

Nous concevons tous un manuel comme un livre court et clair où le travailleur trouve, avec les résultats acquis par la science nettement exposés, des références nombreuses, sûres, bien ordonnées, qui lui permettent de pousser ses recherches personnelles sur les points de détail. Un ouvrage de cette sorte doit comprendre deux parties, un texte suivi pour l'exposition de la doctrine, et une bibliographie. Les auteurs de manuels devenus classiques, comme celui de Marquardt, se sont

1. Bergaigne-Henry, *Manuel Védique*, p. 61 ; Bergaigne, *Quarante Hymnes*, p. 10 = *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 10.

2. *Vedica* (3e série), nos 11 sq. = *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 86 sq., et spécialement p. 109.

efforcés de faire face à leur double tâche et parmi les différents traités qui composent le Handbuch d'Iwan Müller, quelques uns sont à cet égard tout à fait réussis. Je ne saurais en dire autant de la *Géographie antique* de M. Jung, dont la 2e édition a récemment paru. Mais précisément parce que c'est une réédition et que l'on a déjà eu l'occasion de juger le fond du travail, de lui adresser certains éloges et certaines critiques, malgré les additions et améliorations apportées au texte courant que je me hâte de reconnaître, je ne veux insister que sur un point, sur la bibliographie. On ne s'étonnera pas que je prenne mes arguments et mes exemples dans les pays où notre activité scientifique s'est le plus développée et avec lesquels je suis plus particulièrement familiarisé.

Voyons d'abord comment M. J. a traité la bibliographie de l'Afrique. J'analyse. Un premier paragraphe de deux pages contient les noms des ouvrages de Meltzer, de Falbe, de Tissot, la mention du *Corpus insc. latin* (t. VIII), l'analyse des fouilles de MM. Babelon et Reinach, de celles du P. Delattre et de M. de Sainte-Marie. C'est fort bien. — Il se termine par trois mentions assez disparates, celles de l'édition de Corippe de Partsch, de *l'Algérie romaine* de Boissière et des voyages de M. de la Martinière au Maroc. Vient ensuite l'annonce: *Revues* (1/3 de page). J'y relève les noms suivants : Poinssot, *Bull des Antiquités africaines*, qui n'existe plus depuis dix ans (M. J. ne le cache pas); *Bull. de correspondance africaine*, mort depuis le même temps. Du *Recueil de Constantine* qui dure depuis quarante-cinq ans, de la *Revue africaine* pleine d'articles importants, du *Bulletin arch. du Comité des travaux historiques*, où nous insérons chaque année les découvertes africaines, pas un mot, non plus que du *Bulletin de géographie d'Oran*, ni du *Bulletin de Bône*. Par contre, dans le paragraphe des *Revues*, il est question de mes différents livres, du voyage de M. Lecoy de la Marche dans le Sud d'après les *Comptes rendus de l'Académie des Insc.*, qui n'en ont donné qu'une analyse — c'est le *Bulletin du Comité* qui l'a publié *in extenso*, — de *l'Afrique romaine* de M. Boissier et de l'*Africa christiania* de Morcelli — la réédition de ce travail par Mgr Toulotte n'est pas citée. Enfin, un troisième paragraphe intitulé *Weitere Litteratur* indique : les articles de Mommsen et de Schmidt sur Zama, différents petits articles de Schmidt parus dans le *Rhein. Museum;* un récit de voyage de M. Rückert « Nach Nordafrika », le guide de Bädeker, et se termine par cette phrase que j'abrège : « A Bizerte les Français ont entrepris de fonder un port de guerre, ce qui a amené de grandes discussions sur la situation respective des forces maritimes dans la Méditerranée, surtout chez les Italiens. Ceux-ci ont augmenté leur station navale de Sicile. Cf. le journal le *Gegenwart*, 1894, p. 385 et suiv. » Et c'est tout. Voilà qui récompensera M. Gsell de rédiger depuis six ans d'excellentes chroniques archéologiques où il se donne la peine d'analyser jusqu'au moindre article paru. Un manuel qui doit faire autorité s'écrit en Alle-

magne, et l'auteur ignore les travaux qui pourraient l'aider à compléter sa bibliographie!

Je passe aux provinces gauloises. P. 105, au milieu de la bibliographie et après la mention d'un certain nombre de livres importants et d'articles insignifiants, je lis : « La *Rev. archéologique* et le *Bulletin épigraphique* (mort depuis 1886) sont à consulter. » Il paraît que le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société des Antiquaires* ne contiennent rien, non plus que le *Bulletin arch. du Comité*, où sont publiées les lectures faites tous les ans à la Sorbonne. L'auteur continue : « Il y a beaucoup de sociétés locales qui ont des revues. » — c'est tout; pas une n'est citée. — « Les inscriptions de Bordeaux ont été publiées par Jullian, celles de Narbonne par Lebègue, celles de Lyon par Allmer et Dissard. *La Société philomatique vosgienne à Saint-Dié publie un Bulletin depuis 1876.* » — Dieu soit loué! — Le paragraphe se termine par la mention de l'*Épigraphie du Poitou* de M. Espérandieu, — celle de Lectoure, celle du Musée de Périgueux, celle de la cité des Lémovices, sont omises, — des *Inscriptions de la Côte-d'Or* de l'abbé Lejay, de *l'Épigraphie de la Morinie* de M. Vaillant et des *Inscriptions des Pyrénées* de Sacaze. M. J. avait à choisir entre deux méthodes, citer tout — c'était impossible — ou choisir les livres et les articles importants et les mentionner en les coordonnant. Il a préféré en prendre une troisième qui consiste à recopier des notes bibliographiques quelconques dans un ordre quelconque, c'est-à dire renoncer à toute méthode. C'est regrettable.

Je connais moins les publications relatives à la géographie de l'Asie Mineure ; je sais pourtant que les Autrichiens, les Allemands, les Anglais, les Américains, y ont voyagé avec grand profit pour la science; je tiens en haute estime les découvertes et les travaux de MM. Benndorf, Ramsay, Sittlington Sterret, pour ne citer que ceux-là; et je ne m'étonne pas de voir leurs noms mentionnés à plusieurs reprises. Mais je croyais qu'il existait à Athènes une école française qui envoyait presque chaque année des jeunes gens en Asie, et que ceux-ci en revenaient avec des documents intéressants pour la géographie ancienne, imprimés ensuite dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. J'étais même persuadé qu'un des anciens membres de cette école, M. Radet, avait fait sur la géographie de l'Asie-Mineure des travaux importants. Me serais-je abusé à ce point, puisqu'il n'est question ni de lui ni de l'École d'Athènes dans le chapitre de M. J. (même omission dans la préface, p. V)? Il est vrai de dire qu'il n'est question non plus ni des *Chroniques d'Orient* de M. Salomon Reinach, ni de l'*American Journal of Archaeology*, ni de l'*Archaeological Journal*, ni des *Mittheilungen* d'Athènes.

Je m'arrête et je laisse au lecteur le soin de tirer une conclusion de ce qui précède, sur la valeur et l'utilité de la bibliographie de M. Jung, et par suite du manuel lui-même. Attendons la troisième édition.

R. CAGNAT.

A. SEIDEL. **Neugriechische Chrestomathie**, ausgewæhlt und mit einem Wœrterbuch sowie erklærenden Anmerkungen versehen (Die Kunst der Polyglottie, tome 50). Wien, Hartleben's Verlag. Pet. in-8, VIII-184 p. Prix : 2 M.

Le livre de M. Seidel forme le complément du manuel de Wied dont la *Revue* a déjà rendu compte [1]. Il contient, d'une part, un choix de proverbes, quatre contes populaires tirés du recueil de Pio, une comédie de Vlachos adaptée du français, le cinquième acte de la tragédie de Vasiliadis, intitulée Galatée, quelques spécimens de la prose de Coraï ; de l'autre, cinq chansons populaires, une partie du troisième acte de Nathan le Sage traduit par Afendoulis, et dix-huit poésies très courtes de différents auteurs L'ouvrage se termine par un lexique et par la traduction allemande de quelques-uns de ces morceaux.

M. S. n'a pas cherché à faire une œuvre littéraire ; il s'est uniquement proposé de donner, à ceux qui possèdent déjà la grammaire du grec moderne, un moyen d'exercer et d'étendre leurs connaissances. Son livre trouvera sans doute auprès du public le même accueil que celui de Wied. Aussi regrettons-nous que l'auteur ait cru devoir adopter un système orthographique si barbare. Des graphies comme κῂ ou κι', au lieu de κι (= καὶ), μέραις au lieu de μέρες, σ' τῇς au lieu de στὶς ou de 'ς τὶς (pg. εἰς τὰς), βασιλειᾶς au lieu de βασιλιάς (= βασιλέας), etc., etc., non seulement sont fausses grammaticalement, mais encore ne sont pas conformes à l'usage actuel ; déjà choquantes par nature, elles le sont plus encore dans un ouvrage didactique. Souhaitons qu'à la deuxième édition ce petit volume subisse une refonte complète, au point de vue orthographique. Le livre de M. Thumb [2] pourrait être pour M. Seidel un excellent modèle.

Hubert PERNOT.

Maurice SOURIAU. **La Préface de Cromwell** (introduction, texte et notes). Paris, Société française de librairie et d'imprimerie. In-12, 1897.

Comme, pour avoir écrit sur V. Hugo quelques articles fort élogieux, j'ai passé mon année dernière à m'entendre traiter d'Hugolâtre, je ne crois pas avoir à craindre d'être accusé d'irrévérence envers le poète si je déclare ici que la *Préface de Cromwell* me semble une de ses œuvres les plus débiles. S'il l'avait écrite en vers nous aurions sans doute un magnifique pendant à la *Réponse à un acte d'accusation* des *Contemplations*, car tous les éléments d'un beau poème y foisonnent, verve, mouvement, chaleur, conviction, merveilleuses images. Mais, en prose et dans un morceau de critique, toutes ces qualités deviennent inutiles et ne sauraient suppléer à ces autres qualités indispensables, mais ab-

1. *R. C.*, 1896, n° 7, p. 127.
2. A. Thumb, Handbuch der neugr. Volkssprache, Strassburg, Trübner, 1895.

sentes ici, la connaissance approfondie du sujet, la sûreté de l'érudition, la justesse de l'analyse, la vigueur du raisonnement. Hugo y argumente avec une faiblesse de dialectique désespérante, et s'il réussit quand même à établir sa thèse — excellente néanmoins à mon avis, — ce n'est que grâce aux singulières bonnes fortunes de ses regards de voyant et par des raisons que la raison ignore. Ne lui en voulons pas, car il se pourrait très bien que Macaulay ait vu juste en soutenant que le génie créateur et le génie critique sont incompatibles en un même cerveau, mais habituons-nous à ne pas lui demander ce qu'il ne pouvait nous donner. Aujourd'hui déjà la *Préface de Cromwell* est restée plutôt dans l'histoire littéraire à titre de manifeste fameux que dans la littérature à titre d'œuvre admirée. C'était une charge de tambour vaillamment battue pour entraîner les dramaturges d'alors à l'assaut de la vieille poétique théâtrale : il importe beaucoup de savoir les conséquences qu'elle a eues, mais il n'est pas aussi intéressant d'en connaître la notation exacte. A ce compte le texte de l'édition *ne varietur* suffit amplement aux recherches des érudits. Quant à un texte savant, rectifié, annoté, commenté, à l'usage des collèges, comme celui que nous offre M. Souriau, nous le croyons aussi inutile aux progrès de notre enseignement qu'à la gloire d'Hugo.

Mais, devant cette préface, M. S a voulu lui aussi mettre la sienne, et cette fois nous n'avons plus qu'à le féliciter. Son but était de rechercher par quelle suite d'études et d'influences Hugo était arrivé à élaborer sa doctrine dramatique : on n'aurait pu s'acquitter de cette tâche avec plus d'érudition et de sagacité.

Vers 1825 une brusque révolution s'est accomplie dans le génie d'Hugo. Jusqu'alors, tandis qu'il rimait ses *Odes*, il ne se distinguait encore parmi les autres poètes du temps que par sa verve et son imagination, mais gardait leur genre d'inspiration, leurs formes métriques, leur rhétorique, leur poétique, leur vocabulaire et leur phraséologie. Dès qu'il écrit ses *Ballades* et ses *Orientales*, il n'est plus l'un d'eux et règne seul et tout puissant en un nouveau monde poétique, avec son inspiration personnelle, ses rêves à lui, sa rythmique particulière et sa langue propre. Cette révolution, tout le monde l'a constatée, mais nul ne saura combien elle a été profonde avant d'avoir lu la seconde partie de la préface de M. S. Là se trouvent cités ou analysés les principaux passages des morceaux de critique littéraire que le poète prodiguait alors dans le *Conservateur littéraire* et la *Muse française :* on ne pourrait s'imaginer à quel point le futur chef des indépendants s'y montre encore disciple soumis de toutes les traditions classiques, timide, respectueux des règles et effarouché par les moindres velléités d'indépendance.

Quelles causes ont donc pu déterminer cette soudaine conversion? M. S., avec raison, les croit surtout intérieures. Tant que le poète n'était encore qu'un débutant cherchant à se faire sa place, concourant aux jeux floraux, ou sollicitant les récompenses académiques, l'idée ne

pouvait lui venir de marcher seul et, prudemment, il réglait son pas sur celui des autres. Mais, dès que le succès lui est venu, il s'enhardit à se montrer tel qu'il est et laisse son originalité se manifester sans contrainte.

Est-ce à dire qu'il faille compter pour rien ou presque rien l'influence des littératures étrangères sur son développement intellectuel? M. S., à vrai dire, semble en avoir bonne envie, mais il n'ose et consacre tout de même 43 pages à rechercher ce qu'Hugo peut bien devoir à l'Italie, à l'Espagne, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à Mme de Staël et à Chateaubriand. Mais ses 43 pages me semblent un peu composées à la hâte et je regrette fort qu'il n'ait pas posé et fouillé la question avec un peu plus de soin.

Évidemment Hugo, ne sachant que quelques mots d'espagnol et se trouvant réduit à n'étudier les littératures anglaise, allemande et italienne que dans les traductions imparfaites de son temps, ne pouvait être très familier avec les littératures étrangères. Beaucoup de ses contemporains les connaissaient visiblement bien mieux que lui. Lorsqu'on parcourt les œuvres de tous les petits poètes qui écrivaient de 1820 à 1830 on est étonné des nombreux morceaux imités ou traduits dont ils parsèment leurs effusions personnelles. Ils connaissent très bien tout Shakespeare et possèdent non moins bien Byron. En 1822, Chênedollé écrit dans la préface d'une nouvelle édition de ses *Études poétiques* : « Dans le premier livre des *Études poétiques*, je n'avais pas cru devoir indiquer toutes mes imitations de lord Byron, parce qu'elles pouvaient être reconnues facilement, les œuvres de ce poète étant entre les mains de tout le monde. » Quant à la littérature allemande, M. S. commet toujours l'ancienne erreur de croire que c'était l'*Allemagne* de Mme de Staël qui nous l'avait révélée. Or, c'était au XVIIIe siècle, de 1750 à 1800, que le génie français s'était initié au génie germanique : tous les livres allemands de quelque valeur avaient été alors traduits, imités, et avaient fait école. C'était le temps où, comme l'assure Louvet dans *Faublas*, on n'entendait plus qu' « odes germaniques » dans les salons, et les *Aventures du jeune d'Olban*, de Ramond, parues en 1777, offraient déjà un drame romantique plus truculent qu'aucun de ceux de 1830. Donc, au moment où Hugo écrivait sa *Préface*, les littératures étrangères avaient déjà autant pénétré la littérature française qu'elles le pouvaient faire. Elles n'avaient pas agi directement sur Hugo, soit! Mais elles avaient agi sur toute la société lettrée, et, par elle, sur lui. Les principales théories qu'il formulait étaient déjà débattues dans bien des salons littéraires et pratiquées même dans bien des écrits. Maint théoricien eût pu en ce moment les réunir en un corps de doctrine avec beaucoup plus de précision et de logique que lui, mais n'en eût fait qu'un traité qui n'eût entraîné personne. Hugo, sans érudition, sans raisonnement bien suivis, presque à la bonne fortune de sa verve, les mit en *Marseillaise* et toute la *Jeune France* s'ébranla.

Ce n'était donc pas dans l'histoire intellectuelle d'Hugo depuis 1820, mais dans l'histoire intellectuelle de la France depuis 1750, que j'aurais voulu voir M. S. étudier la genèse de la *Préface de Cromwell*. Ce qu'il y avait de bon en cette préface — la révolte contre la règle des trois unités, la revendication du droit au comique dans le drame, etc., — n'était pas d'Hugo, et ce qu'il y avait d'Hugo — la théorie des trois âges littéraires de l'humanité, l'attribution de la réhabilitation du grotesque au christianisme, etc., — était mauvais.

D'autre part, on n'ignore pas que certains livres, ouverts pour la recherche d'un renseignemeut ou lus par hasard, ont parfois exercé une singulière suggestion sur l'esprit du poète. Il en est quelques-uns dont l'influence le poursuit pendant des années entières et même d'un bout à l'autre de son œuvre. Tel, ce *Kenilworth* dont il tire d'abord tout son drame d'*Amy Robsart* — qui est bien de lui quoiqu'en dise M. S. et non de son beau-frère, — puis toute la scène de *Marion Delorme* où Marion et Didier arrivent dans une troupe de comédiens, puis deux scènes du second acte du *Roi s'amuse*, puis, refaisant quelques scènes d'*Amy Robsart*, deux ou trois scènes d'*Hernani*. *Kenilworth* assurément n'a rien à faire avec la *Préface de Cromwell*, et je ne le cite ici qu'à titre d'exemple. Mais dans cette même préface, il serait peut-être aisé de constater pareillement l'influence de quelques livres fameux. M. S. cite une dissertation de Manzoni, le livre de Schlegel, l'*Allemagne* de Mme de Staël. C'est quelque chose déjà, mais ce n'est pas tout : j'y remarque aussi une action très visible de la littérature espagnole. Hugo venait-il de l'étudier spécialement pour y chercher des arguments en faveur de sa thèse? ce serait trop croire. Cédait-il simplement à ses souvenirs d'enfance qui avaient rempli pour toute sa vie son cerveau de sons et de couleurs ? ce ne serait pas croire assez. Mais il n'avait pu rester étranger aux travaux de son frère Abel qui, en ce moment, étudiait les vieux auteurs castillans et publiait une traduction du *Romancero*. Souvent, sans doute, les deux frères lisaient et causaient ensemble, et ce qui est certain, c'est qu'en ce moment Hugo connaissait à fond les drames d'Alarcon, puisque l'on retrouve plusieurs scènes d'*El tejedor de Segovia* et de *Ganar Amigos* dans *Hernani*.

Puis, il y eut aussi sur le chemin de Damas d'Hugo une voix que M. S. a oubliée : celle de Ronsard et de sa Pléiade. Le jour où le poète l'entendit, tout en lui se transforma, son inspiration, sa langue, sa métrique. Des *Odes* aux *Ballades* il est si hanté du génie de ses nouveaux maîtres que sept des trente-cinq pièces qui composent le Ve livre des *Odes et Ballades* arborent en épigraphes quelques-uns de leurs vers. Qu'en est-il résulté pour la *Préface de Cromwell?* Aucune théorie dramatique assurément, car Hugo n'avait pas été jusqu'à lire les tragédies de Jodelle, de Grévin ou de Jean de la Taille : mais toute la théorie du vers nouveau qui y est si vaillamment exposée et surtout cette furieuse hardiesse à briser toutes les règles du XVIIe siècle, qui lui

semblaient d'autant plus odieuses qu'il venait d'admirer ce qu'avaient pu faire sans elles ceux contre qui elles avaient été faites.

Mais il faudra sans doute bien des recherches encore avant de pouvoir écrire avec précision l'histoire du génie d'Hugo. M. Souriau a du moins réussi à en élucider quelques points, et si sa préface n'est qu'une esquisse, elle n'en restera pas moins une étude de grande valeur que devront désormais consulter les historiens du poète.

Parlerons-nous maintenant du nouveau texte de la *Préface de Cromwell* qu'il nous donne? On ne saurait le désirer plus irréprochable, puisqu'il est celui de l'édition *ne varietur* établie par le poète lui-même, ni plus complet, puisque toutes les variantes et tous les passages raturés du manuscrit original s'y trouvent réintégrés entre crochets. Les notes aussi sont excellentes et, tout autant qu'il convient à une édition classique, abondantes, claires, érudites. Que l'auteur me permette cependant de lui signaler à la page 242 une étrange inadvertance. Sous ces mots d'Hugo : « Corneille lapidé avec Tasse et Guarini, comme plus tard on lapidera Racine avec Corneille... », il met en renvoi, au nom de Guarini, cette note : « On ne saurait mieux dire de lui que ne l'a fait Boissonnade dans la *Biographie universelle* en 1817 : il mourut vers la fin de l'année 1460, plein d'années et universellement regretté; les écrits de ce savant homme sont aujourd'hui assez peu connus. » Évidemment ce n'est pas de ce professeur de grec qu'il s'agit ici : c'est de Guarini le poète, l'auteur du *Pastor Fido*.

Raoul Rosières.

Les poèmes de Bacchylidès.

Le 8 décembre a paru à Londres, par les soins du Musée Britannique, l'édition *princeps* de Bacchylidès (*The poems of Bacchylides, from a papyrus in the British Museum*, ed. by F. G. Kenyon). Nos lecteurs sont déjà au courant de cette importante découverte, mais peut-être nous sauront-ils gré de leur apprendre ce que contient ce volume de LIII-246 p.

L'introduction, due à Kenyon, nous renseigne sur Bacchylidès et le manuscrit; analyse des vingt pièces qu'il renferme; courte étude sur la poésie, la métrique et le dialecte.

Les odes triomphales sont au nombre de quatorze. Ode I en l'honneur d'un compatriote de Bacchylidès, vainqueur aux jeux isthmiques. La fin (v. 21-46) renferme un très agréable éloge de la condition moyenne. — Ode II, Néméenne en l'honneur du même. — Ode III, Olympique en l'honneur de Hiéron de Syracuse (468 a. C. n.). Bel et pieux usage que Hiéron fait de sa fortune; ses offrandes à Delphes. La piété est toujours récompensée : ainsi Crésus fut sauvé par Apollon. Le poète admet que Crésus fit dresser lui-même et allumer le bûcher qu'éteignit Apollon. Des vers 81 et suiv. on peut conclure que Hiéron était alors âgé d'au moins cinquante ans. — Ode IV, Pythique en l'honneur du même, très courte. — Ode V, Olympique en l'honneur du même, à l'occasion d'une victoire qui a été célébrée par Pindare dans sa première Olympique. L'ode de Bacchylidès renferme de brillants morceaux qui se rattachent plus ou moins étroitement au sujet. Il se compare à l'aigle (v. 16-30) et

développe le mythe de Méléagre. Au v. 191 il cite Hésiode (Βοιωτὸς ἀνὴρ ..'Ησίοδος πρόπολος Μουσᾶν) et le passage cité n'était pas connu. — Ode VI, Olympique en l'honneur de Lachon de Kéos, vainqueur au stade. Le nom de Lachon ne figure pourtant pas sur les listes connues des vainqueurs éponymes d'Olympie. — Les odes VII et VIII sont très courtes et anonymes. — Ode IX, Néméenne en l'honneur d'Automédès de Phlionte. — Ode X, Isthmique en l'honneur d'un Athénien, de la tribu Œnéide, dont le nom ne nous est pas conservé, et qui avait remporté de nombreuses victoires. — Ode XI, Pythique en l'honneur d'Alexidamos, fils de Phaïscos, de Métaponte. Le poète affirme qu'une sentence injuste l'a seule dépouillé de la victoire à Olympie. Alexidamos doit sa victoire pythique à Artémis. Développement du mythe des filles de Prœtos. — Ode XII, Néméenne en l'honneur de Tisias, d'Egine. — Ode XIII, Néméenne en l'honneur de Pythéas, fils de Lampon, d'Egine. La même victoire de Pythéas a été célébrée par Pindare dans sa cinquième Néméenne. L'ode de B. est très longue, mais très mutilée; on y reconnaît l'épisode d'Ajax défendant les vaisseaux grecs contre Hector. Comme Pindare, Bacchylidès a nommé le maître du vainqueur, Ménandros d'Athènes. — Ode XIV, En l'honneur de Cléoptolémos, vainqueur aux jeux thessaliens dits Πετραῖα.

Les poèmes suivants sont d'un genre différent. XV. 'Αντηνορίδαι et Ἑλένης ἀπαίτησις. Le poème, peut-être un hymne, selon Kenyon, a ces deux titres. La première partie est perdue; de la seconde il reste l'épisode de la réunion de l'assemblée troyenne, où Ménélas réclame Hélène (v. 40-63). — XVI, sans titre. Peut-être un pæan, dont le sujet est le dernier sacrifice et la mort d'Héraclès : les vers 13 et sv. donnent lieu à un intéressant rapprochement avec les vers 750 et sv. des *Trachiniennes* Sophocle a certainement connu les vers de B. — XVII. Ἠΐθεοι καὶ Θησεύς. — XVIII. Θησεύς. Ces deux poèmes, traitant de légendes athéniennes et certainement chantés à Athènes, sont d'un intérêt tout particulier. Le premier est sans contredit le meilleur du volume, le plus remarquable par l'unité de la composition et l'éclat du style. Le sujet a été traité par le peintre Micon sur les murs du Théséion ; c'est la dispute de Minos et de Thésée. Prenant la défense de Péribœa, Thésée prouve qu'il est bien fils de Poseidon en plongeant dans la mer et rapportant l'anneau jeté par Minos. Des peintures de vases bien connues, la coupe d'Euphronios au Louvre et le vase François à Florence, reproduisent plusieurs des scènes décrites par le poète. Le n° XVIII, dont j'ai lu une traduction à l'Académie des inscriptions au mois de novembre, est d'un genre nouveau : c'est un dialogue lyrique entre Égée et un personnage qui n'est pas nommé; le sujet, ce sont les exploits de Thésée dont Égée ignore encore la naissance — Les deux derniers poèmes, écrits l'un pour Athènes, l'autre pour Sparte, ont pour titre l'un 'Ιώ, l'autre "Ιδας. L'un et l'autre sont incomplets.

Suivent quarante fragments très mutilés, auxquels Kenyon a ajouté ceux des fragments déjà connus qui n'ont pas trouvé place dans les poèmes retrouvés.

Si sèche et si rapide qu'elle soit, cette analyse suffit à montrer tout l'intérêt du volume que nous devons encore à M. Kenyon et au Musée Britannique. Remercions l'un et l'autre, non sans regretter que le Louvre ne fasse pas plus pour mériter notre reconnaissance. Les papyrus ne vont pas à lui : notre reconnaissance va au Musée Britannique.

Paris, 10 décembre.

B. Haussoullier.

BULLETIN

— M. Henry Harrisse vient de faire paraître à Londres, chez B. F. Stevens, un important ouvrage intitulé *The Diplomatic History of America : its first chapter; 1452-1493-1494*. C'est une histoire critique des traités entre l'Espagne et le Por-

tugal et des bulles, depuis Nicolas V jusqu'à Alexandre VI, qui aboutirent à l'établissement de la fameuse Ligne de Démarcation. Notre collaborateur introduit dans la discussion un facteur nouveau : l'idée que les cosmographes espagnols et portugais se faisaient à cette époque de la circonférence de la terre et de la valeur de la lieue marine. De là des calculs difficiles montrant où ladite ligne passait ou devait passer sur leurs sphères. L'ouvrage contient une carte dressée par M. H. selon les données modernes de l'Amirauté anglaise, et sur laquelle il reporte la longitude des lignes de Jaime Ferrer (1495), d'Enciso (1518), de Ribeiro (1529) et de la cartographie lusitano-germanique. — B. A.

— A l'approche du centenaire de l'Indépendance Vaudoise, fixé au 24 janvier 1898, M. Émile Dunant a cru utile de publier intégralement *le texte authentique de la pétition de F. C. de La Harpe au Directoire* qu'il a trouvé aux archives des affaires étrangères à Paris (Lausanne, impr. Vincent. Extrait de la « Revue historique Vaudoise », novembre 1897, 24 p.). M. D. prouve que le texte de cette pétition a été rédigé avant le 19 frimaire, qu'il a été rédigé par La Harpe, que vingt signatures terminent la pétition. Il donne des renseignements détaillés sur ces divers signataires dont huit au moins avaient été membres du Club helvétique dissous en 1792. Enfin, il retrace l'accueil que Talleyrand et le Directoire firent à la pétition. L'étude de M. Dunant est donc, comme il dit, une contribution utile à l'histoire de l'affranchissement du pays de Vaud et à celle de la Révolution helvétique. — A. C.

— Nous devons à M. H. Omont un *Catalogue*, tout récemment paru, des collections manuscrites et imprimées relatives à l'histoire de Metz et de la Lorraine léguées par Auguste Prost à la Bibliothèque nationale (In-8°, 114 p.). La première partie de cette collection se compose uniquement des travaux personnels de Prost sur l'histoire de Metz; elle compte quatre-vingts volumes tant de documents que de travaux proprement dits. La deuxième partie, *manuscrits divers*, forme l'annexe de la première; elle comprend, selon les intentions du testateur, des articles qui pourraient être insérés dans la partie précédente : journal du blocus de Metz, statistique monumentale de la Moselle, cahier de notes du baron de Salis, mémoires, notes et correspondance du colonel du génie Pierre Prost, père d'Aug. Prost. La troisième partie contient exclusivement des manuscrits anciens ou des recueils de chartes et pièces originales du XVIIe au XVIIIe siècles, formant quarante-neuf volumes et provenant tous de la collection Emmery : on y remarquera les Mémoires autographes de Philippe de Vigneulles, le Recueil du sieur Craye, un journal des échevins de Metz (1200-1527), deux Registres de la corporation des merciers et épiciers (1394-1666), différents Recueils d'ordonnances ou *huchements*, des chroniques de Metz en vers et en prose etc., une foule de chartes françaises d'évêques messins de la première moitié du XIIIe siècle et de documents, lettres, etc., sur l'histoire politique et municipale de Metz aux XIVe, XVe et XVIe siècles. — A. C.

— Un des hommes les plus dévoués à la gloire de Dante, M. Max Durand-Fardel, qui, outre quatre intéressantes brochures consacrées à son auteur, a imaginé, pour attirer davantage à la *Divine Comédie*, de la dégager, dans une traduction libre, de tout ce qui rebute un lecteur étranger et moderne, essaie aujourd'hui de faire goûter au grand public la *Vita Nuova* (*La Vita Nuova de Dante Alighieri, traduction accompagnée de commentaires*. Paris, Charpentier, 1898. Petit in-8° de 218 p. 3 fr. 50), dont on n'avait chez nous que des traductions incomplètes ou dénuées de commentaires. Cette fois, sa méthode n'est plus la même : il nous apporte une traduction littérale faite sur les éditions de Fanticelli et de Giuliani; la seule licence qu'il prenne est de rejeter à la fin les commentaires que Dante joint à ses sonnets et

à ses *canzoni*. Grâce à son long commerce avec le poète, il a su conserver cette grâce que Dante garde jusque dans son étalage naïf de science; sa fidélité à l'ordre des mots dans la traduction des vers ajoute à l'effet de son intelligente exactitude. Quant à son étude préliminaire sur la jeunesse de Dante, quant aux notes mises au bas des pages ou à la fin du volume, on verra que, tout en évitant de s'engager dans ses discussions des érudits, surtout dans celles que les savants commencent à considérer comme impossibles à trancher, il a mis à profit les travaux de MM. Del Lungo, Barbi, Scherillo, etc.; et l'on goûtera ses remarques personnelles sur la discrétion de Dante qui ne nous apprend sur lui que ce qui se rapporte à son amour (p. 13), sur la vérité qu'il mêle toujours à ses fictions (p. 184-185), sur la réalité de la personne de Béatrix (p. 155-156, 195-196, 292-293) et de jolies conjectures sur sa physionomie (p. 182-183). — Charles Dejob.

— L'étude de M. Vincenzo Reforgiato, *Le contradizioni di Leopardi* (Catane, Galati, 1898. In-8 de 95 pp., 2 fr.), est née d'une pensée généreuse. M. R. a voulu prouver que les travers et les faibles des hommes supérieurs n'autorisent pas à les qualifier d'hystériques, d'épileptiques, et qu'en particulier les contradictions dans lesquelles est tombé Leopardi s'expliquent fort bien sans recourir à l'explication trop commode d'un dérangement d'esprit. Si étrange que soit la théorie qui met au rang des fous les hommes qui ont le plus honoré le génie humain, il n'est pas mauvais qu'on la réfute de temps en temps, et la discussion de M. Reforgiato est généralement intéressante, quoiqu'il l'appuie quelquefois sur un appareil excessif de logique. Toutefois, elle n'est pas toujours aussi neuve que l'auteur pense; il est vraiment trop hardi de soutenir que la critique, loin d'avoir dit le dernier mot sur Leopardi, n'a pas encore dit le premier (p. 17). Il ne faudrait pas non plus avancer qu'il importe peu que la vie des poètes soit en contradiction avec leurs œuvres (pp. 33-34). — Charles Dejob.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 décembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel introduit en séance MM. Babelon et Devéria, qui ont été élus membres ordinaires de l'Académie le 10 décembre et dont l'élection a été approuvée par M. le président de la République.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre où M. Paul Dissard annonce qu'un cultivateur du hameau de Charmoux a découvert, sur le territoire de la commune de Coligny (Ain), les débris d'une magnifique statue de bronze remontant à l'époque gallo-romaine et représentant très probablement Apollon. En même temps ont été recueillis les fragments de deux grandes tables de bronze, au nombre de près de 150 et dont 120 sont couverts d'inscriptions gauloises. Après examen sommaire, M. Dissard croit qu'il s'agit d'un calendrier dont les divisions sont faites par demi-mois lunaires de 14 ou 15 jours. Ces monuments ont été acquis par les musées de Lyon.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Charles Bonin, vice-résident en Indo-Chine, archiviste-paléographe, fait une communication sur le tombeau de Gengis-Khan, qu'il a visité au cours d'une exploration en Mongolie. Ce monument, qui se trouve au milieu du désert, est protégé par deux tentes, gardées par les Mongols de l'Ordos, descendants des anciens soldats de Gengis-Khan. M. Bonin a recueilli en outre un grand nombre de légendes relatives à ce grand chef.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 27 Trente-unième année 5 juillet 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1311 : Pollard, The pamphlet. — The Ethics of Mill, p. Douglas. — Ramsay, Impressions of Turkey. — Mahaffy, A survey of Greek civilisation. — R. Wagners prose works. — Macdonald, Chronologies and calenders. — Sir George Douglas, The Blackwood group. — William Blake. — The Academie des Goncourt.

The Athenaeum, n° 3634; Sir W. M. Conway, The first crossing of Spitsbergen. — Bund, The Celtic church. of Wales. — Sir Charles Gough, The Sikhs and the sikh wars. — Poems of Henry Vaughan, p. Chambers. — Vernon Lee, Limbo and other essays. — Schlumberger, L'épopée byzantine. — Sir Thomas Roe. — An alleged error of Venerable Bede's. — Matthew Prior as a book-collector. — The Harley papers. — J. de Morgan, Recherches sur les origines de l'Egypte, l'âge de la pierre et des métaux.

Literarisches Centralblatt, n° 24 : Wuttig, Das Johann. Evangelium u. seine Abfassungszeit. — Ousâma, trad. Derenbourg (travail très méritoire). — Philippson, Der Grosse Kurfürst, I (bien fait). — Clausen, Frederik Christian, Hertug af Augustenborg 1765-1814. — Meinke, Wandkarte zum Krieg von 1870-1871. — Kuhn u. Schnorr von Carolsfeld, Die Transformation fremder Alphabete. — Geffcken, Leonidas von Tarent (très utile) — Perle, Das stilistische Deutlichkeitsmoment im Französischen. — Moormann, W. Browne (juste). — Historia D. Joh. Fausti des Zauberers, p. Milchsack (très important et fort louable). — Ein deutsches Vorspiel der Neuberin 1734, p. A. Richter. — Haug, Aus dem Lavaterschen Kreise, II, J. G. Müller als Student in Göttingen u. als Vermittler zwischen den Zürichern und Herder. — Bienemann, Dorpater Sängerbünde 1812-1816. — Wossivio, Mecklenburg, Volksüberlieferungen. — Detzel, Christliche Ikonographie. — Dann, Adam Krafft u. die Künstler seiner Zeit. — Hartmann, Reiseeindrücke u. Beobachtungen eines deutschen Neuphilologen.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 25 : A. Sturm, Das delische Problem. — J. L. Ussing, Betragtninger over Vitruvii de architectura libri X (toutes les difficultés disparaissent si l'on admet que l'œuvre a été composée vers 35-31 avant J.-C. et publiée vers 28). — W. M. Ramsay, The Cities and Bishoprics of Phrygia (2° art.). — L. Mauceri, Sopra un' acropoli pelasgica esistente nei dintorni di Termini Imerese (fait avec soin). — P. Cumont, Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, IV (supplément qui est le bienvenu, les indices, soignés, auraient du être fondus en un seul). — W. Münch, Vermischte Aufsätze über Unterrichtsziele u. Unterrichtszwecke an hœheren Schulen, 2. Aufl.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 26 : L. Smith, Cicero's journey into exile (quoique tous les problèmes ne soient pas résolus, beaucoup de résultats acquis). — M. Jezienicki, Poericht über die Handschrift der Bibliothek zu Breslau IV F 36 (important pour l'histoire de l'humanisme). — Ovid, Metamorphoses Auswahl von H. Magnus; Auswahl von Siebelis-Potte (bons). — Tacitus ab excessu D. Augusti, I-II, erkl. von G. Andresen (répond à un besoin des gymnases). — Per Oldenberg, Sacra Corinthia, Sicyonia, Phliasia. — J. Bœhme, Zur Protagorasfrage.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 28 Trente-unième année 12 juillet 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Le Bibliographe moderne, n° 2 : H. STEIN, Tot bibliothecae, tot scientiae. — La nouvelle organisation des archives de l'État en Italie. — Documents inédits sur l'imprimeur lyonnais Tinghi. — INGOLD, Mss. grecs et latins de Marmoutier. — CURZON, Bibliogaphie des articles relatifs à Vigny. — Chronique des archives, des bibliothèques. — Chronique bibliographique. — *Comptes rendus* : FLAMMERMONT, Les corresp. des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révol ; BLOK, Onderzoek te Paris naar archivalia belangriik voor de geschiedenis van Nederland ; BERGMANS, Analectes belgiques et Imprimeurs belges à l'étranger ; PASTRNEK, Rukopisy a starotisky chilandarske ; HEIBERG, Beitr. zur Gesch. Valla's u. seiner Bibliothek ; MÜHLBRECHT, Die Bücherliebhaberei am Ende des XIX Jahrhunderts ; THIEME, La litt. franç. du XIXe siècle ; RIBIÈRE, Les femmes dans la science ; DUPLESSIS, Catalogue de la collection des portraits du départ. des estampes de la Bibl. nat. I et II.

The Academy, n° 1315 : HALE WHITE, A description of the Wordsworth and Coleridge mss in the possession of M. Longman. — DANETT, The history of Comines 1596, p. WHIBLEY. — BIGHAM, With the Turkish army in Thessaly. — OMOND, The early history of the Scottish Union question. — Bacon. — The mottoes of the illustrious.

— N° 1316 : MORLEY, Machiavelli. — Sir J. H. BRIGGS, Naval administrations, 1827-1892. — FULLER, Lord Bishop of Salisbury. — STOCK, Lectures in the Lyceum or Aristotle's Ethics for English readers. — LOWE, The yew trees of Great Britain and Ireland. — WALISZEWSKI, Peter the Great. — Mrs Alec TWEEDIE, Through Finland in carts. — A bundle of epitaphs. — Jean Ingelow. — Shirley.

The Athenaeum, n° 3638 : HILL, Johnsonian miscellanies. — Sir Hugh GOUGH, Old Memories. — The Domesday of Inclosures, 1517-1518, p. LEADAM. — Nihangi, chronicles of Japan from the earliest times to 697, transl. ASTON. — Cowley (Grosart). — An alleged 1604 edition of Don Quixote (Fitz-Maurice Kelly). — The second International Library Conference, I. — MUNRO, Prehistoric problems. — BARING-GOULD, English Minstrelsie, a national monument of English songs, VII. — POLLARD, The land of The monuments. — Two portraits of Swift.

— N° 3639 : Dictionary of National Biography, LI. Scoffin — Sheares. — PEARSE, The Crimean diary and letters of Sir Charles Ash Windham. — BUDGE, An Egyptian reading-book for beginners. — Duke of BEDFORD, A great agricultural state, being the story of the origin and administration of Woburn and Thorney. — RIGG, S. Anselm of Canterbury. — African and Oceanian philology. — Miss Jean Ingelow. — The new Logia (Bartlet). — A tale of two tunnels (Russell). — The earliest mention of chess in Sanskrit literature (Macdonell). — An alleged error of Venerable Bede's (Anscombe). — The second International Library conference, II. — BERTHELOT, Science et morale. — MURRAY and SMITH, White Athenian vases in the British Museum ; WALLIS, Pictures from Greek vases, the white Athenian lecythi ; POTTIER, Vases antiques du Louvre. — The British school at Athens.

Literarisches Centralblatt, n° 28 : Krit-exeget. Commentar über das

N. T. begründet von H. A. W. Meyer, XVI, 5e éd. Die Offenbarung Johannis, neu bearb. von BOUSSET. — J. SULLY, Untersuchungen über die Kindheit. — BUSOLT, Griech. Gesch. III, 1, die Pentekontaetie; BELOCH, Griech. Gesch. II, bis auf Aristoteles u. die Eroberung Asiens (deux utiles ouvrages). — GEFFROY, L'Islande avant le christianisme (vieilli). — BENEDETTI, Essais diplomatiques, nouvelle série. — Denkwürd. aus dem Leben des Kriegsm. von Roon, 4e éd. — Von RUVILLE, Die Kaiserliche Politik auf dem Regensb. Reichstag. — Conrad von Megenberg, Das Buch der Natur, bearb. von SCHULZ. — BÜHLER, Indische Paläographie von 350 bis 1300 (très bon). — KRUMBACHER, Gesch. der byzant. Literatur 2e Aufl. — Petrus de Dacia, Vita christinae Stumbelensis, p. PAULSON, II. — SCHÖNBACH, Das Christentum in der altd. Heldendichtung (intéressant).

Literarisches Centralblatt, n° 29 : BRIGHTMAN, Liturgies eastern and western. — Emin Effendi, Kultur und Humanität. — BESCHORNER, Das sächsische Amt Freiberg um die Mitte des XVI Jahrh. — GOLL, Cechy a Prusy ve Stredoveku (beau et intéressant). — OTTOSEN, Peter Hiort Lorenzen's historike gaerning. — TEMPLE, A glossary of Indian terms relating to religion, customs, government, land (commode). — Sophokles, übers. BADER. — Monum. Germ. hist. XXX, 1. — ROSSEL, Hist. des relations litt. entre la France et l'Allemagne (beaucoup de critique à faire, bien des assertions vagues). — NEF, Die collegia musica in der deutschen reformierten Schweiz von ihrer Entstehung bis zum Beginn des XIX Jahrh. — H. SCHILLER, Der Stundenplan.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 29 : E. BETHE, Demosthenis scriptorum corpus ubi et quae aetate collectum editumque sit. — H. BERGER, Untersuchungen über das kosmische System des Xenophanes; Die Zonenlehre des Parmenides (instructif, mais hypothétique. — G. MIDDLETON and Th. R. MILLS, The Student's Companion to Latin authors (utile). — W. M. LINDSAY, An introduction to Latin textual emendation based on text of Plautus (des conjectures risquées). — Ciceros Rede gegen Caecilius; Anklageschrift gegen Verres, S. B. herausg. von H. Nohl, 2 Aufl. — E. FITSCH, De Argonautarum reditu (rien de nouveau, mais commode). — E. de RUGGIERO, Le colonie dei Romani (précieux). — M. FLEISCHMANN, Das pignus in causa iudicati captum. — W. AMELUNG, Führer durch die Antiken in Florenz (bon). — K. PENKA, Zur Paläoethnologie Mittel = u. Südeuropas.

Wochenschrit für klassische Philologie, n° 29 : Un nouveau texte d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus, paa V. MORTET et P. TANNERY. — F. von REBER u. A. BAYERSDORFER, Klassischer Sculpturenschatz, 4-7. — J. JÜTHNER, Uber antike Turngeräte (bon). — C. WEICHARDT, Pompeji vor der Zerstörung (de bonnes choses). — Vergils The story of Turnus ed. SLAUGHTER. — Plini naturalis historiae, IV, ed. MAYHOFF. — O. DIEKMANN, De Liciniani fontibus. — J. LATTMANN, Geschichte der Methodik der lat. Elementar unterrichts.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

ORIENTALISTES

ONZIÈME SESSION

PARIS, 5-12 Septembre 1897

Carte de Membre : **20** francs.

Carte de Dame : **10** fr.

La carte de Membre est obligatoire pour tous les Membres du Congrès ; elle donne droit aux séances, aux publications et aux réceptions qui seront indiquées ultérieurement.

La carte de Dame n'est délivrée qu'aux Dames accompagnant un Membre du Congrès et faisant partie de sa famille ; elle donne les mêmes droits que la carte de Membre, à l'exception des publications.

Les Membres du Congrès sont avisés qu'ils peuvent s'adresser, pour tous renseignements, aux Secrétaires du Congrès dont les bureaux sont installés à l'*École des Langues orientales vivantes,* 2, rue de Lille ; à partir du 1er septembre, ces bureaux seront transférés au *Collège de France,* rue Saint-Jacques. Les Membres du Congrès sont priés de s'y présenter **dès leur arrivée** pour y recevoir le programme définitif et afin de donner leurs noms, leur titre et leur adresse. Cela est particulièrement nécessaire pour Messieurs les Délégués des Gouvernements, Universités, Académies, Sociétés, qui sont priés de se faire reconnaître au Secrétariat dès leur arrivée.

M. Ernest Leroux a été désigné pour être le Trésorier et l'Éditeur du Congrès.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 35-36 . Trente-unième année 30 août-6 septembre 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Berliner philologische Wochenschrift, n° 30 : C. Hahn, De Dionis Chrysostomi orationibus quae inscribuntur Diogenes (des rapprochements intéressants). — B. Weiss, Die paulinischen Briefe in berichtigtem Texte mit kurzer Erläuterung zum Handgebrauch (bienvenu). — A. Harnack, Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius. — D. H. Müller, Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form (laisse beaucoup à désirer au point de vue philologique; l'auteur fera bien de se mettre au courant de la science de l'antiquité). — L. Gurlitt, Zur Ueberlieferungsgeschichte von Ciceros Epistularum libri XVI. — Moysi expositio edidit P. Gustafsson. — E. Callegari, Nota cronologica quando abbia cominciato a regnare Alessandro Severo (soigné). — L. Oberziner, Le guerre germaniche di Flavio Claudio Giuliano. — G. Radet, Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie-Mineure (en partie décisif). — Der obergermanisch-rätische Limes, herausgeg. von O. von Sarwey u. F. Hettner.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 30-31 : W. Dörpfeld u. E. Reisch, Das griechische Theater (longue analyse). — K. Weissmann, Die scenischen Anweisungen in den Scholien (très utile). — W. Passow, De Aristophane defendendo contra invasionem Euripideam, I, De terminis parodiae. — M. Litynski, Von Elis nach Arkadien. — N. Γ. Πολίτης, Τὸ Παναθηναϊκὸν στάδιον. — Suetoni Divus Augustus, ed. by S. Shuckburgh (ni soigné ni approfondi). — A. Waldeck, Lateinische Schulgrammatik, 2. A.

Zeitschrift für romanische Philologie, 3 : Meyer-Lübke, Zur Stellung der tonlosen Objektspronomina. — Zenker, Zu Folquet von Romans und Folquet von Marseille. — Peters, Die Chronik von Floreffe. — *Vermischtes :* Baist, Die Quellen des Yvain; Carolina Michaelis von Vasconcellos, Zwei Worte zur Celestina-Frage; A. Tobler, Zu Söderjhelms Ausgabe von Peain Gatineaus Leben des hlg. Martin; Cornu, Das Passivum im Altspanischen, Penos. — *Besprechungen :* A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge; Abbatesciani, Fonologia del dialetto Barese; Nitti di Vito, Il dialetto di Bari.

Zeitschrift für katholische Theologie, n° 3 : *Abhandlungen :* F. Stentrup, Die Kirche und ihre Autorität in den Kämpfen der Gegenwart. — E. Horn, Die Promotionen an der Dillinger Universität. — M. Gatterer, Cattaneo, ein Vorbild für Prediger. — J. Weidinger, Palestrina und Lasso. — *Recensionen :* K. Miller, Mappae mundi, 1-5. — G. Kaufmann, Geschichte der deutschen Universitäten, II. — T. W. Allies, The formation of christendom, VI-VIII. — Die Freimaurerei Œsterreich-Ungarns. — P. Ingold, Bossuet et le jansénisme. — B. Schmid, De Rancé. — A. Baumgartner, Geschichte der Weltliteratur. — P. Einig, De Deo uno et trino. — F. X. Godts, Scopuli vitandi. — R. Cornely, Ep. ad Rom. — *Analekten :* Dionysius der Karthäuser (J. Brandenburger); Zwei Weisheitslieder (J. K. Zenner); Kritischer Sinn u. Miss Vaughan Schwindel (E. Michael); Bemerkungen zu Ps. 104 (J. Hontheim); Dr. Joseph Grimm (J. Brandenburger); Ecclesiasticus 38, 24-39, 10 (J. K. Zenner); Eine gnostische Verfluchtung (L. Fonck); Ex decreto Gratiani (N. Nilles); Bemerkungen zu m. arab.

Grammatik (D. Vernier); Das 1 kath. Kalendarium Praedicationis S. Marci (N. Nills); Zu Inschriften (Zenner); Das Autograph von Grimmings Palaestinareise im J. 1625 (*id.*); D. bisch. Pallium (M. Gatterer); Ein vertrödeltes Kunstwerk der alten Mainzer Kirche (E. Michael). — *Literarischer Anzeiger.*

Eranos, Acta Philologica Suecana, edenda curavit V. Lundström 1896, vol. I, fasc. 3 et 4 : Cl. Lindskog, Zur Erklärung der Accusatif-mit-Infinitif Construction im Latein. — O. A. Danielsson, Zu griechischen Inschriften, I. — V. Lundström, Emendationes in Columellam, II. — *Miscellanea* : Cl. Lindskog, Einige Bemerkungen über Kondicionalsätze im arch. Latein. — V. Lundström, Data = munera. — V. Langlet, Columella, R. R. 1, 1. — V. Lundström, Blattfüllsel. — *Appendix critica* : L. Erhardt, Die Enstehung der homerischen Gedichte (livre savant, mais dont les conclusions ne peuvent être adoptées). — Th. Schreiber, Der Gallierkopf des Museums in Gize. — A. Furtwängler, Intermezzi.— P. Arndt, La glyptothèque Ny-Carlsberg (voir *Revue*, 1896, p. 224). — B. Risberg, Vergilii Aeneid i urval.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 37-38 Trente-unième année 13-20 septembre 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 3 : BONNEFON, Mlle de Lespinasse, l'amoureuse et l'amie, lettres inédites. — TOLDO, La Comédie française de la Renaissance. — DEJOB, Les amoureux éconduits ou transis dans Corneille et Racine, Apostolo Zeno et Metastase. — *Mélanges :* Un dîner littéraire chez Saint-Gelays (Delaruelle) ; Ch. Fontaine et ses amies (Roy) ; Théophile de Viau (Garrisson) ; Un témoignage inédit de l'abbé Fleury dans la querelle de Bossuet et de Fénelon (Tamizey de Larroque). — *Comptes rendus* : Calvin, L'excuse de Jacques de Bourgogne (Bonnefon) ; BEAUDRIER, Bibliographie lyonnaise (Martin) ; PERRENS, Les libertins au XVIIe siècle (Dejob) ; Montesquieu, Voyages (Bonnefon) ; HARKENSEE, Beiträge zur Gesch. der Emigranten in Hamburg (texte).

The Academy, n° 1317 : GRENFELL and HUNT, Sayings of our Lord. — GARDINER, What gunpowder plot was. — WELLS, Oxford and its colleges. — ANDERSON, The architecture of the Renaissance in Italy. — — BARING-GOULD, English minstrelsie, a national monument of English song, VII. — Shakspeare's sonnets (Chambers). — Pamela Fitzgerald (Alger).

— N° 1318 : BORLASE, The dolmens of Ireland, their distribution, structural characteristics and affinities in other countries, together with the folk-lore attaching to them ; supplemented by considerations on the anthropology, ethnology and traditions of the Irish people.— Memoirs of Barere. — STUBBS, Historical memoirs of Ely cathedral. — RIBOT, The psychology of the emotions. — Art and life and the building and decoration of cities. — Social England, by various writers, VI from Waterloo to the general election of 1885. — SPOELBERCH DE LOVENJOUL, Autour de Honoré de Balzac. — The London of the writers. — Shakspeare's sonnets (Tyler et Hall).

The Athenaeum, n° 3640 : GARDINER, What gunpowder plot was. — QUILL, The History of Tacitus, translated. — A. LANG, Modern mythology. — OPPENHEIM, A history of the administration of the royal navy and of merchant shipping in relation to the navy, I, 1509-1660 ; Naval accounts and inventories of the reign of Henry VII. — Two discourses of the navy, 1638 and 1659, by John Holland, p. TANNER. — Memorials of Hawthorne. — PRESCOTT, The register of the priory of Wetherhall. — WINCKLER, The Tell-Amarna tablets ; HARPER, Assyrian and Babylonian letters belonging to the British Museum, III and IV. — Old Norse poetry. — American history. — John Milton senior (Atkinson). — Stopford Brookes' Primer (Bayne). — Another Greek word in Hebrew (Margoliouth). — Fylfot (Bradley). — Archaeological literature : Archaeolog. Survey, of India ; Annual of the British School of Athens ; S. REINACH, Chronique d'Orient, II. — The portraits of Swift.

— N° 3641 : GRENFELL and HUNT, Sayings of our Lord. — CHESNEY, Historical records of the Maltese corps of the British army. — MAULDE LA CLAVIÈRE, Les Mille et une nuits d'une ambassadrice de Louis XIV. — VALOIS, La France et le grand schisme d'Occident. — WAKEMAN, Introd. to the history of the Church of England. — HERVIEUX, Les fabulistes latins, IV ; Halbertsmae advers. critica, p. HERWERDEN ;

Ranae, p. LEEUWEN. — Orientalia. — American history. — The new Logia (Badham). — Numismatic literature.

Literarisches Centralblatt, n° 30 : BIERMANN, Gesch. des Protestantismus in oesterreichisch-Schlesien. — FAUTH, Luthers Leben. — PLEHN, Der polit. Charakter von Matheus Parisiensis. — MOLTESEN, De Avignonske pavers forhold til Danmark. — BERNHARDI, Aus den letzten Tagen des deutschen Bundes. — Parmenides' Lehrgedicht, p. DIELS. — Ademar de Chabannes, p. CHAVANON. — KOSCHWITZ, Anleit. zum Studium der franz. Philologie. — Gœthes Faust, p. MACLINTOCK. — Rückerts Werke, p. BEYER. — WEBER, Die Lösung des Trierenrätsels. — JÜTHNER, Ueber antike Turngeräthe. — Em. THOMAS, Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère (suite de tableaux intéressants). — ZIMMERMANN, Kunstgesch. II-IV. — CONSOLO, Cenni sull' origine e sul progresso della musica liturgica con appendice intorno all' origine dell' organo. — RETHWISCH, Jahresberichte über das höhere Schulwesen, X. — KUFAHL und SCHMIED-KOWARZIK, Duellbuch.

— N° 31 : VERUS, Vergl. Uebersicht der Vier Evangelien. — FINSTER, Zwingli. — Bibliographie. — GOMPERZ, Grundzüge der neusokrat. Philosophie. — THUDICHUM, Promachiavell. — BAASCH, Die Hansestädte und die Barbaresken. — Der Leipziger Student vor hundert Jahren. — OESTRUP, Contes de Damas. — Pensées de Pascal, p. MICHAUT. — SCOTT, Elizabethan translations from the Italian. — Briefw. zwischen Gleim u. Heinse, II, p. SCHÜDDEKOPF. — SIECKE, Die Urreligion der Indogermanen. — REICHHOLD, Die Tektonik der Geräthe. — FURTWÄNGLER, Ueber Statuenkopien im Altertum.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 39-40 Trente-unième année 27 septembre-4 octobre 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue historique, septembre-octobre : VAST, les tentatives de Louis XIV pour arriver à l'Empire. — H. SÉE, Les idées politiques de Diderot. — ROUND, La bataille de Hastings. — A. DE GANNIERS, Le général Vergès et les derniers jours de Charrette en Vendée. — STERN, Oelsner (suite). — *Bulletin :* L'agrégation d'histoire (Monod); Public. relatives au M. A. (A. Molinier); Temps modernes (Monod); Belgique, I (Hubert). — *Comptes rendus :* KORNEMANN, Die histor. Schriftstellerei des Asinius Pollio (Lecrivain); BÉMONT, Rôles gascons (Funck-Brentano); J. MAYER, Die spanisch französ. — Allianz, 1796-1807 (Desdevizes du Dézert); A. BERNARD, L'archipel de la Nouvelle-Calédonie (Malavialle); JENKS, The history of the Australasian colonies; CHAUNING, The United states of America 1765-1865 (Dureng); AVAM, The law of civilisation and decay (Seignobos); SEELEY, Formation de la politique britannique (A. Guilland).

Revue de l'histoire des religions, n° 3, mai-juin : G. MASPERO, La table d'offrande des tombeaux égyptiens. — I. GOLDZIHER, Du sens propre des expressions « Ombre de Dieu », « Khalife de Dieu », pour désigner les chefs dans l'Islam. — *Revue des livres :* J. H. PHILPOT, The sacred tree (bon travail de vulgarisation). — W. M. FLINDERS-PETRIE, Koptos, with a chapter by D. G. Hogarth; W. M. FLINDERS-PETRIE and J. E. QUIBELL, Nagada and Ballas (intéressant). — I TSING, A record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay archipelago (671-693), traduit par J. TAKAKUSU (brillant début). — E. CIACERI, Come e quando la tradizione Troiana sia entrata in Roma (mérite l'attention). — H. GUNKEL, Schöpfung u. Chaos in Urzeit u. Endzeit (Gen. I. u. Apoc. Joh. XII) (très important surtout pour l'étude de l'apocalypse). — KRAETZSCHMAR, Die Bundesvorstellung im alten Testament (guide sûr). — E. P. GOULD, A critical and exegetical commentary on the Gospel according to Saint-Mark (excellent). — E. STAPFER, Jésus-Christ pendant son ministère. — *Notices bibliographiques.* — *Revue des périodiques :* A. AUDOLLENT, Religion romaine. — *Chronique.*

Revue des Universités du Midi, n° 3 : A. BOUCHÉ-LECLERCQ, Le règne de Séleucus II, Callinicus et la critique historique (2e art.). — H. DE LA VILLE DE MIRMONT, La Vie et l'Œuvre de Livius Andronicus : II, L'Œuvre (1er art.). — A JEANROY et H. GUY, Chansons et dits artésiens du XIIIe s. (3e art.). — E. RIGAL, *Le Cid* et la formation de la tragédie idéaliste. — *Bulletin historique régional :* L.-G. PÉLISSIER, Aude. — *Chronique* : G. RADET, Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à Bordeaux (juin 1897). — *Bibliographie* : W. M. RAMSAY, The Cities and Bishoprics of Phrygia, II. — E. Bonnet, Les débuts de l'imprimerie à Montpellier (bon). — DAST LE VACHER DE BOISVILLE, Inventaire sommaire des registres de la Jurade (1520-1783) (méthode excellente). — A. DUCAUNNÈS-DUVAL, Inventaire sommaire des Archives municipales, période révolutionnaire (1789, an VIII) (c'est là qu'il faut désormais étudier l'histoire de la Révolution à Bordeaux). — Duc DE BROGLIE, Malherbe (« petit chef-d'œuvre d'une grâce exquise et surannée »).

Correspondance historique et archéologique, n° 44 : MOMMÉJA, Saint Simon collectionneur et les portraits de Gaston de Foix. — Testament de hault et puissant seigneur Messire Guillaume de Lamoignon. — Hyacinthe Marie : Imitation de J.-C. — MIROT, Un document inédit sur Bertier de Sauvigny, intendant de Paris. — *Questions* : sur un magistrat breton, victime de la Bastille.

Revue de la Société des sciences historiques, n° 3 : DUFOUR, Paradoxe sur l'historien. — G. DUVAL, La danse sous l'ancien régime. — A. VAUMOIS, Les corporations de métiers jusqu'à leur ancienne suppression. — J. BELLANGER, Profils antiques. — Du droit sur les documents historiques, rapport présenté au Congrès de l'association littéraire à Monaco (Eug. Marbeau).

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 5 : HANOTIN, Les conventions de 1883. — LEVASSEUR, De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain (fin). — SILVESTRE, Politique française dans l'Indo-Chine, Annam. — MATTER, L'organ. constit. dans les colonies anglaises. — HENRY, La poussée rurale, un tableau de l'Allemagne agraire. — Chronique internationale, 1896 (Dupuis). — BENOIST, La crise de l'Etat moderne, de l'organis. du suffrage universel ; R. PEYRE, Napoléon Ier et son temps.

Nouvelle revue retrospective, n° 39 : Lettre de Lekain à ses fils, 1772-1777. — Passage du pont du Tabor à Vienne, 1805. — Une pétition en faveur de Mlle Reboul 1824. — Lettres de l'official sur la révol. de 1789, fin. — Mém. du sergent Bourgogne, 1812-1813.

Romania, juillet, n° 103 : G. PARIS, Le roman de Richard Cœur de Lion. — A. PIAGET, Le livre messire Geoffroi de Charni. — A. THOMAS, Etymologies françaises et provençales. — P. TOYNBEE, Dante's seven exemples of munificence in the Convivio. — *Comptes rendus :* Ed. Schwan, Grammatik des Altfr, 3e ed. p. BEHRENS (Roques) ; HANSEN, Dissertation de philologie espagnole (Porebowitz) ; Le Sermon des plaies, p. EHRISMANN (G. P.) ; King Ponthus and the Fair Sidone, p. MATHER (G. P.) ; Deux livres de raison, p. de SANTI et Aug. VIDAL (P. M.).

Le Bibliographe moderne, 3, mai-juin : STEIN, L'institut international de bibliographie et le projet de bibliogr. universelle. — DOZY, Les archives de Leide. — G. MARTIN, Les papeteries d'Annonay. — STEIN, Une imprimerie clandestine à Valognes. — Le projet de loi sur les archives nationales en Italie. — Chronique des archives et des bibliothèques. — Chronique bibliographique. — *Comptes rendus* : GUÉRARD, Les recherches d'hist. provinciale du M. A. dans les Archives du Vatican ; MARICHAL, La collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale ; DZIATZKO, Beitr. zur Kenntnis des Schrift =, Buch = und Bibliothekwesens ; KÜHN u. SCHNORR VON CAROLSFELD, Die Transcription fremder Alphabete ; MARGERIE, Catal. des bibliogr. géologiques ; CHAUVIN, Bibliogr. des ouvrages arabes, II ; COMET, L'imprimerie à Perpignan ; JORDELL, Catalogue annuel de la librairie française pour 1896.

Museum, n° 6-7 : Ranae, p. van LEEUWEN (Vollgraff). — Pharsalia, p. FRANCKEN, I (van Oppenraaj). — FICK, Die sociale Gliederung im nö. Indien zu Buddha's Zeit (Caland). — Den Spyeghel der Salicheyt van Elckerlijc, p. DE RAAF (Kalff). — Ein deutsches Vorspiel von F. C. Neuberin, p. RICHTER (Kossmann). — Johanna Naber, Naast de Kroon (P. L. Muller). — COLENBRANDER, De Patriottentjid, I (Hartog). — SCHNEIDEWIN, Die antike Humanität (Van den Es). — ABRAHAMS, Jewish life in the middle ages (Tal). — Phedre, fables ésopiques, p. HAVET (Speyer). — Dickens, The chimes, p. TEN BRUGGENCATE (Stoffel). — Shakespeare, Julius Caesar, p. TEN BRUGGENCATE (Stoffel),

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juillet ; MORAWSKI, Les rudiments de l'enseignement du droit romain à l'Université de Cracovie. — KROZEL, La douleur physique, facteur dramatique dans la

tragédie grecque. — PIEKOSINSKI, La plus ancienne charte polonaise au point de vue du droit polonais.

Altpreussische Monatsschrift, juillet-septembre : ARNOLDT, Beiträge zu dem Material der Gesch. von Kant's Leben u. Schriftstellerthätigkeit in Bezug auf seine Religionslehre u. seinen Conflict mit der preuss. Regierung. — TETZNER, Donalitius (fin). — FROELICH, Ein Brief der Königin Luise. — GRUNDEL, Die Wege adalberts, des Bischofs von Prag, im Preussenlande. — *Kritiken :* Die Recesse und andere Akte der Hansetage 1256-1430, vol. VIII ; Liv= Est = und kurländisches Urkundenbuch, vol. X, 1444-1449. — Universitätschronik 1897 (suite).

Deutsche Litteraturzeitung, nº 38 : NESTLE. Philologica sacra. N. T. supplem. — SCHÄFER, Das Herrenmahl. — BULLINGER, Meine Schrift das Christentum. — SIECKE, Die Urreligion der Indogermanen. — DANCKELMAN, Kant als Mystiker. — STUCKEN, Astralmythen der Hebraer, Babylonier u. Aegypter, I. Abraham (utile) — SCHMIDT, Der textus ornatior der Çukasaptati. — MASQUERAY, De tragica ambiguitate apud Euripidem (fait avec goût). — De senectute p BENNETT. — SCHULTEN, Die Porta Papina zu Köln. — SCHATZ, Die Mundart von Imst. — Platen, p. WOLFF u. SCHWEITZER. — KOCK, The English relative pronoms. — WEISS, Gilberts Satiren (méritoire). — FRIEDLAENDER, Das Judentum in der vorchristl. griech. Welt (assez bon). — JORET, Les plantes dans l'Orient classique (bel ouvrage qui marque un progrès considérable et renferme des matériaux recueillis avec beaucoup de peine et de soin). — DU BOIS-REYMOND, Helmholtz. — BLEY, Die altdeutsche Bewegung und die Niederlande (« comme langue de l'armée, le français n'est plus possible en Belgique à cause de l'alliance avec l'Allemagne; le flamand signifierait une oppression pour les Wallons; le haut allemand doit donc être la langue commune! ») — FRÄNKEL, Kulturbilder aus der freien Schweiz (la liberté suisse ne serait que la tyrannie de l'ignorance sur la culture). — FAGNIEZ, L'économie sociale de la France sous Henri IV (des matériaux, et une caractéristique de Laffemas ; mais le coup d'œil historique manque et le problème d'histoire économique qui se présentait, n'est pas résolu). — NEUKIRCH, Ueber die Darstellbarkeit der Volksdichte. — MÜLLER, Entstehung des Roten Kreuzes u. der Genfer Konvention.

Berliner philologische Wochenschrift, nº 33-34 : M. HODERMANN, Quaestionum œconomicarum specimen (appliqué). — A. SONNY, Ad Dionem Chrysostomum analecta (fait bien augurer de l'édition). — Photii epistolae XLV, ed. A. KAPADOPULOS KERAMEUS (très utile, mais non complètement réussi). — E. HAULER, Zu Catos Schrift über das Landwesen. — D. COMPARETTI, Vergilio nel medio evo, 2 éd.; P. SCHWIEGER. Der Zauberer Virgil (Schwieger repose sur Comparetti). — Valeri Flacci Argonauticon libri VIII, enarr. P. LANGEN (utile). — L. GRANDGEORGE, Saint Augustin et le néoplatonisme (connaît les textes, mais n'est pas au courant des travaux modernes). — Eranos, Acta philologica Suecana, I, 2. — 'A. N. Παναγιωτίδου Ὀπληθυσμός τῆς ἀρχαίας Ἀττικῆς. — G. GRASSO, Studi di storia antica. — B. NIESE, Grundriss der röm. Geschichte nebst Quellenkunde, 2. A. (des améliorations). — W. ARNDT, Schrifttafeln zur Erlernung der lat. Paläographie, 3. A. (ne tient pas assez compte des besoins de la philologie classique). — E. LATTES, Le iscrizioni latine col matronimico di provenienza etrusca (faits curieux, dont l'auteur veut conclure à tort l'origine européenne de l'étrusque). — C. CASTELLANI, Il prestite dei codici manoscritti della biblioteca di S. Marco in Venezia (beaucoup de détails utiles).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 42 Trente-unième année 18 octobre 1897

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Correspondance archéologique et historique, n° 45 : Rapport sur les bibliothèques communales (la *Revue* publiera désormais en tête de chaque fascicule mensuel les documents administratifs circulaires, décrets, arrêtés concernant le service et le personnel des bibliothèques, archives et musées). — Funck-Brentano, La deuxième conférence bibliographique internationale de Bruxelles. — Commission nommée par le Directoire pour rapporter des monuments d'art et de science de l'abbaye de S. Denis, 1er octobre 1791. — Imitation de J. C. (réponse de T. de L.). — Un droit féodal, le cheval court (Grand).— La question de Calais T. de L.). — *Réponses* : P. de Fenouillet, évêque de Montpellier.

The Academy, n° 1320 : Sigerson, Bards of the Gael and Gall. — Sir Henry Johnston, British Central Africa. — Richardson, The national movement in the reign of Henry III and its culmination in the Baron's war. — Shakspeare's sonnets (Tyler). — Spanish protestants (Challice). — Herrick and Martial (Jerram). — Irish archaeology (Borlase).

— N° 1321 : Calamus, a serie of letters writen during the years 1868-1880 by Walt Whitman. — Buchan, Sir Walter Ralegh, the Stanhope essay. — Ogle, The free library, its history and present condition. — Mark Twain.

— N° 1322 : Ranjitsinhji, The Jubilee Book of cricket. — The poetical works of Wordsworth p. Knight, VIII. — G. W. Bird, Wanderings in Burma. — Carter, Shakspere, puritan and recusant. — Rose, With the Greeks in Thessaly. — Irish archaeology (Borlase).

— N° 1323 : Andrew Lang, The book of dreams and ghosts. — J. P. Peters, Nippur. — Bigham, A ride through Western Asia. — Jokai at home. — Shakspeare's sonnets (Hall).

— N° 1324 : Leask, James Boswell. — Taine, Journeys through France. — Whymper, A guide to Zermatt and the Mattershorn. — Schulz, The New Africa. — Sir John Evans, The ancient stone implements, weapons and ornements of Great Britain. — Don Quixote (Thompson). — Hutton. — The new Hamlet. — Chronology on Irish texts (Nutt). — Linton and Rossetti (Sulman).

— N° 1325 : Legouy, The early life of Wordsworth, transl. Matthews. — Hume, Sir Walter Ralegh. — Morris, Hannibal. — Robertson, New essays towards a critical method. — Heckethorn, The secret societies of all ages and countries. — Hart, Era of colonisation, I (collection de l'American history told by contemporaries). — Rolfe, Shakspeares the boy. — The date of Sir W. Scott's death. — Chronology of Irish texts. — Liza of Lambeth.

— N° 1326 : The poetry of Robert Burns, IV, p. Henley and Henderson. — Sir Ellis Ashmead-Bartlett, The battlefields of Thessaly. — Symons, Studies in two literatures. — Dawson, Social Switzerland. — Stewart, English epigrams and epitaphs. — Discovery of coins.

Berliner Philologische Wochenschirft, n° 35 : Hippokrates, übersetzt von R. Fuchs, II (répond à un besoin). — M. Krieg, Die Ueberarbeitung der platonischen Gesetze durch Philipp von Opus (à lire).— A. Ludwich, Kritische Miscellen. — Weber, De Senecae philosophi dicendi genere Bioneo (peu concluant). — P. Rasi, In Claudii Rutili Namatiani de reditu suo libros adnotationes metricae. — B. Nogara, Iscrizioni etrusche e messapiche (soigné). — R. Heberdey u. A. Wilhelm, Reisen in Kilikien (important). — E. Linden. De bello ciuili Sullano. — E. F. M. Benecke, Antimachus of Colophon and the position of women in Greek poetry (de bonnes choses, mais l'ensemble manque de maturité).

— N° 36 : U. Dörpfeld u. Reisch, Das griechische Theater (premier article). — O. Biltz, Der Phädo Platos u. Mendelssohns (soigné). — Aristeae quae fertur ad Philocratem epistulae initium ed. L. Mendelssohn (rend plus vifs nos regrets de la perte prématurée de Mendelssohn). — R. Y. Tyrrell and L. Cl. Purser, The correspondence of Cicero, V (sérieux et utile, mais trop impersonnel). — K. Seeliger, Messenien und der Achäische Bund (bon). — H. Erman, Servus vicarius (savant et sûr).

— N° 37 : W. Dörpfeld u. E. Reisch, Das griechische Theater (fin). — F. W. Bussell, The School of Plato (livre édifiant plutôt qu'historique). — Plutarchi Moralia ed. G. N. Bernardakis (réserves). — P. Jahn, Die Art der Abhängigkeit Vergils von Theokrit (soigné). — Th. Schiche, Zu Ciceros Briefwechsel während seiner Statthalterschaft (minutieux). — Festschrift zur der Jubelfeier des Gymnasiums in Heidelberg (trois études de S. Brandt, A. Hilgard, H. Stadtmüller). — U. Pestalozza, I caratteri indigeni di Cerere (bon). — Ἐμ. Μανωλακάκης, Καρπαθιακά (utile).

— N° 38 : Fr. Spaet, Die geschichtliche Entwickelung der sogenannten Hippokratischen Medicin im Lichte der neuesten Forschung. — J. Stiglmayr, Das Aufkommen der Pseudo-Dionysischen Schriften. — — M. Schanz, Geschichte der römischen Litteratur, III (sort du cadre du Handbuch, mais n'en sera pas moins bien accueilli). — Plauti comoediae ex rec. G. Götz et Fr. Schöll, V-VII (excellent instrument de travail). — Th. Zielinski, Cicero im Wandel der Jahrhunderte (excellent). — J. Marquart, Untersuchungen zur Geschichte von Eran, I (utile). — W. Rüdiger, Petrus Victorius (bons éléments d'une étude complète).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 33-34 : W. Dörpfeld u. E. Reisch, Das griechische Theater (2e art.). — H. Steurer, De Aristophanis carminibus lyricis. — A. Sonny, Ad Dionem Chrysostomum analecta (réponse de H. von Arnim aux assertions divergentes de Sonny). — L. Kjellberg, Asklepios (sérieux, mais la thèse n'est pas admissible). — P. Giles, Vergleichende Grammatik der klassischen Sprachen, deutsche A von J. Hartel (mérite d'être répandu). — Ciceronis Cato maior by Ch. Bennett. — H. Lattmann, De coniunctiuo latino (très important). — Festschrift zur 100jährigen Jubelfeier des kön. Friedrich-Wilhelm-Gymnasiums zu Berlin. — K. Vollmöller, Ueber Plan u. Einrichtung des romanischen Jahresberichts.

— N° 35 : H. Prejawa, Die Ergebnisse der Bohlenuntersuchungen in dem Grenzmoor zwischen Oldenburg u. Preussen. — J. Asbach, Röm. Kaisertum u. Verfassung bis auf Trajan (bon). — Ciceronis

Cato maior erkl. von J. SOMMERBRODT. — Livy, I, by K. LORD (scolaire). — Suetoni Augustus ed by SHUCKBURGH. — VALMAGGI, Grammatica latina, 2A.; PAVANELLO, I verbi latini (des défauts). — F. BISCHOFF, Das Lehrerkollegium des Nikolaigymnasiums in Leipzig 1816-1897.

— N° 36 : St. FELLNER, Die Homerische Flora (utile) — W. Soltau, Die Quellen des Livius im 21 u. 22. B., II. — Prosopographia imperii romani, I, ed. KLEBS; II, ed. DESSAU (indications complémentaires). — A. DIETERICH, Die Grabschrift des Aberkios. — J. HAURY, Zur Beurteilung des Geschichtsschreibers Prokop von Cäsarea (défense de Procope) — O. DRENCKHAHN, Lateinische stilistik für obere Gymnasialklsasen, 2 A.

— N° 37 : Thukydides, erklärt von J. CLASSEN, I; 4 A. von J. STEUP (très amélioré). — G GILBERT, Beiträge zur Entwickelungsgeschichte des griechischen Gerichtsverfahrens (conclusions contestables, mais beaucoup de remarques justes).— F. HUEPPE, Zur Rassen und Sozialhygiene der Griechen (sans utilité pour le philologue). — P. POSTGATE, Silva Maniliana (beaucoup de conclusions contestables, mais n'est pas sans profit pour la critique d'un des poètes latins les plus difficiles). — FRIEDERSDORFF, Lat Schulgrammatik, 2 A.; BEGEMANN, Bemerkungen zu altsprachlichen Lehrbüchein.

— N° 38 : C. SCHERLING, Quibus rebus singulorum Atticorum pagorum incolae operam dederint (bon). — P. WILSKI, Topographische Aufnahmen auf der Insel Santorin-Thera (beaucoup de résultats intéressants). — Ciceros Reden für Sex. Roscius aus Ameria u über das imperium des Cn. Pompeius, II, Aufl., von G. Laubmann (nombreuses observations de détail de W. Friedrich). — Paul MEYER, Der römische Konkubinat (matériaux accumulés avec soin, mais non mis en œuvre; l'historique de l'institution ne s'en dégage pas et la portée sociale du concubinat est entièrement négligée). — Cacaumeni Strategicon ed. B. Wassiliewsky et V. Jernstedt. — K. REINHART, Lateinische Satzlehre (destiné aux écoles où se donnent simultanément l'enseignement du latin et celui du français).

Le Puy, imprimerie R Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 43 Trente-unième année 25 octobre 1897

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 32 : Sayings of Our Lord, p. GRENFELL and HUNT; HARNACK, Die jüngst entdeckten Sprüche Jesu. — MARONIER, Geschiedenis van het protestantisme 1648-1789. — BERGNER, Zur Glockenkunde Thüringens. — GABLER, Ludwig XVII. — Zürcher Briefe aus der Franzosenzeit, 1798 u. 1799. — FRIIS, Dronning Christina of Sverrig 1626-1689 (bon travail d'ensemble). — KINSKY, Vade mecum für diplom. Arbeit auf dem afrikan. Continent. — BIGHAM, A ride through Western Asia. — Philo Alex. II p. WENDLAND. — Poetae latini aevi Carolini III, 2, p. TRAUBE. — KELTNER, Die oesterr. Nibelungendichtung. — MINDE-POUET, H. von Kleist, Sprache u. Stil. — Die Medaillen u. Münzen des Gesammthauses Wittelsbach. — AMBROSOLI, Vocabolarietto pei numismatici.

— N° 33 : PEIPERS, Das protest. Bekenntnis. — Matthesius, ausgew. Werke, II. — EBERSTADT, Magisterium u. Fraternitas. — RIGAULT, Le procès de Guichard, évêque de Troyes. — LÖNING, Culturzustände an der Univ. Iena. — KNOD, Die alten Matrikeln der Univ. Strassburg. — FLEINER, Staat u Bischofswahl im Bisthum Basel. — HÜRBIN, Peter von Andlau. — PARISET, L'Etat et les Eglises en Prusse sous Fred. Guillaume I (une foule de matériaux et de fines remarques). — HARPER, Assyrian and Babylonian letters. — BATIFFOL, Anciennes litt chrétiennes, la litt. grecque (bon travail). — CONRAD, Shakspeares Selbstbekenntnisse. — ARBER, An English Garner. — LEYEN (von der), Kleine Beitr. zu der deutschen Literaturgesch. im XI u. XII Jahrh. — Kunsthandbuch für Deutschland. — H. SCHERER, Die Pädagogik vor Pestalozzi.

— N° 34 : HOMMEL, Die altisrael. Ueberl. — RIANT, L'église de Bethleem. — ALTMANN, Ausgew. Urkunden. — Kaiser Paul's Ende. — MATSCHEG, Storia politica di Europa. — Voyages de Montesquieu, II. — Milit-Schriften weil. Kaiser Wilhelm's des Grossen Maj. — SEYBOLD, Ibn al Atir's Kunja-Wörterbuch. — DIETERICH, Pulcinella, Pompejanische Wandbilder und römische Satyrspiele. — Libri liturgici bibliothecae apostolicae vaticanae manu scripti. p. EHRENSBERGER. — GASSNER, Das altspanische Verbum. — Messner, ausgew. Werke. — PROCHAZKA, Arpeggien. — SUPPRIAN, Frauengestalten in der Gesch. der Pädagogik.

— N° 35 : AAL, Gesch. der Logosidee in der griech. Philosophie. — LIESEGANG, Niederrh. Städtewesen im M. A. — Fr. de Euzinas, Penkwürdigkeiten, Malanchton gewidmet, übers. BOEHMER. — BAUMGARTEN u. JOLLY, Staatsminister Jolly. — GOENS, Gesch. der Berlin. Garnisonskirche. — Die Operationen gegen Vinoy. — PETERS, Was lehrt uns die englische Colonialpolitik. — LAMBRECHT, Catal. de la Bibl. de l'Ecole des langues orientales vivantes, I. — GLOECKNER, Homer. Partikeln mit neuen Bedeut. — Helius Eobanus Hessus, Noriberga illustrata u. andere Städtegedichte, p. NEFF. - HEISLER, Boileau als polit. Schriftsteller. — E. MEYER, Machiavelli and the Elizabethan drama. — MARTIN u. LIENHART, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, I. — Journal of Germanic philology, p. KARSTEN, I. — TOZER, A history of ancient geography. — JACOBS, Hellas. — PHILIPPI, Die Kunst der Renaissance in Italien.

— N° 36 : Repertorium Germanicum, I. — SEIGNOBOS, Hist. de l'Europe polit. contemp. (très estimable). — MILKAU, Verzeichnis der Bonner Universitätsschriften, 1818-1885. — VARNHAGEN, Werder gegen Bourbaki. — HIRSCH, Reisen in Süd-arabien, Mahraland u. Hadramut. — DEUSSEN, 60 Upanishads übers. — WEIL, Etudes sur le drame antique (ssais de grande valeur). — SEGEBADE, Vergil als Seemann. — Hist. de la

langue et de la litt. franç., p. PETIT DE JULLEVILLE, I et 2. — Herbst's Hilfsbuch für die deutsche Literaturgesch. 7e ed. — Monum. antichi, pubb. per cure della Reale Accad. dei Lincei, VII.

— N° 37 : VOLZ, Die vorexil. Jahweprophetie u. der Messias. — PROBST, Die abendl. Messe vom V bis VIII Jahrh. — ROBBA, La dottrina dell' intelletto in aristotile. — LABRIOLA, Essais sur la conception matérialiste de l'histoire. — MANDO, Il Patriziato Sub alpino. — GRÜNHAGEN, Zerboni u. Held 1796-1802 — BIGHAM, With the Türkish army in Thessaly. — MEIBORG, Das Bauernhaus im Herzogtum Schleswig. — AUFRECHT, Catalogus catalogorum. — Platonis Sophista, p. APELT. — MEIER, Heinrich von Ligerz. — Schillers Briefe, p. JONAS, 3-7. — Codex slovenicus rerum gramm., p. JAGIC. — DE RIDDER, De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique. — BELTRAMI, L'arte negli apredi sacri della Lombardia.

— N° 38 : GARUFI, Usi nuziali nel medio evo in Sicilia. — Urkund. Hildesheim, p. DOEBNER, VI. — FINK, Landesherrliche Besuche in Brestau. — LAVISSE et RAMBAUD, Hist. gén. IX. — DONIOL, Thiers, S. Vallier, Manteuffel (« Manteuffel, si facile à prendre par la vanité, s'est laissé enlacer par les douces politesses des Français »). — REITZENSTEIN, Gesch. der griech. Etymologika (fera époque). — Georgius Macropedius, Rebelles u. Aluta, p. BOLTE. — MATZKE, A primer of French pronunciation. — K. FISCHER, Shakspeares Hamlet. — THALMAYR, Gœthe u. das klassische Altertum (mal écrit). — BETHE, Prolegomena zur Gesch. des Theaters im Altertum. — NEGRI, Segni dei tempi.

— N° 39 : KLETTE, Process u. Acta S. Apollonii. — BAUER, Der aeltere Pythagoreismus. — MARCHAND, La Fac. des arts de l'Univ. d'Avignon. — JACOBS, Werdener Annalen. — Mém. du comte Ferrand. — KNIGHT, Letters from the Sudan — HÜBSCHMANN, Armen. Grammatik, I, 2. — Eschyle, p. WECKLEIN, II et III, I (contient Prométhée, les Suppliantes et les fragments). — STIER, Franz. Syntax. — Hölderlin, p. LITZMANN. — Regi magyar Könyvtar, III, I, p. SZABO et HELLEBRANT. — BOWER, The elevation and procession of the Ceri at Gubbio. — EISENLOHR, Ein altbabylon. Felderplan. — La carte mosaïque de Madaba. — BAUMEISTER, Einricht, u, Verwalt. des höheren Schulwesens in Europa u. Nordamerika. — LENOTRE, Marie Antoinette (Bussemaker). — TIELE, Inleiding tot de godsdienstwetenschap (Chantepie de la Saussaye). — JASPAR, Grieksche spraekkunst (Garrer). — SMIT, Octoginta (Bruins). — ROSETTI, A last confession and other poems, ed. BENSE (Ten Bruggeneate). — Library of contemporary autors by GRONDHOUD and ROORDA, I-II (Fijn van Draat).

— N° 40 : WEISS, Der Codex D in der Apostelgesch. — Hieronymi presbyteri Sancti tractatus p. MORIN. — E. SCHÄFER, Luther als Kirchenhistoriker. — HÖFFDING, Rousseau u. seine Philosophie; Un testament litt de J.-J. Rousseau, p. SCHULTZ GORA. — DOUGLAS, Stuart Mill. — NIESE, Grundriss der röm. Gesch. nebst Quellenkunde (une foule de matériaux). — WITTE, aus Kirche und Kunst. — BRUNNER, Lagrange gouverneur von Hessen-Kässel. — MAGNETTE, Joseph II et la liberté de l'Escaut. — ALOMBERT, Dürrenstein. — EHRENREICH, Anthropol. Studien über die Urbewohner Brasiliens. — Dhammapalas Paramattha — Dipani III p. HARDY. — W. ARNDT, Schrifttafeln zur Erlern. der lat. Paläographie, I, 3e ed. p. TANGL. — La estoria de los quatro dotores de la santa eglesia, p. LOUCHERT. -- Shakspeare, übers. Schlegel u. Tieck, p. BRANDL, I-II. — GAEDERTZ, Emanuel Geibel. — August Hagen.

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS
(1896-1897)
PAR E. AMÉLINEAU

In-8. . . . . 3 fr. »

LA PILE DE CHARLEMAGNE
ET LE SA DU PROPHÈTE

LE PIED D'ÉGYPTE ET LE RATL DE BAGHDAD

LES POIDS FRANÇAIS COMPARÉS AUX POIDS ANGLAIS

LE RATL WAFY DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE

PAR C. MAUSS
Architecte du Gouvernement

In-8. . . . . 4 fr. »

LE PLURIEL BRISÉ
D'APRÈS L'ALFYAH, LA CHAFYAH, ETC.
et d'autres savants travaux d'érudition des grammairiens de Bassora et de Coufa
PAR MOHAMMED BEN BRAHAM
Interprète judiciaire

In-8. . . . . 5 fr. »

LES SANCTUAIRES
DE KARNAK ET DE LOCMARIAKER
PAR ANDRÉ DE PANIAGUA

In-6. . . . . 3 fr. »

PEQUEÑO VOCABULARIO
DE LA LENGUA LENCA
(Dialecto de Guajiquiro)
POR E. HERNANDEZ Y A PINART

In-18 . . . . 2 fr. 50
Petite Bibliothèque américaine. — Tome VIII.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nº 52 Trente-unième année 27 décembre 1897

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.



